

MARCEL BRAUNSCHVIG

NOTRE LITTÉRATURE

===== ÉTUDIÉE =====

DANS LES TEXTES

I

DES ORIGINES

A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

LIBRAIRIE □ □ □
ARMAND COLIN

NOTRE LITTÉRATURE
ÉTUDIÉE
DANS LES TEXTES

I

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

Notre Littérature étudiée dans les textes. — II. *Le XVIII^e et le XIX^e siècle* (4^e édition, revue et complétée, 1927).

La Littérature française contemporaine étudiée dans les textes, (2^e édition, revue et complétée, 1928.)

La Femme dans la Littérature latine (*Recueil de textes latins à l'usage des jeunes filles*). 1918.

Le Sentiment du beau et le Sentiment poétique (*Essai sur l'esthétique du vers*). Paris, Alcan, 1904.

L'Abbé du Bos rénovateur de la critique au XVIII^e siècle (1904)
[Épuisé.]

L'Art et l'Enfant (*Essai sur l'éducation esthétique*). Dans la Bibliothèque des Parents et des Maîtres : Paris, Henri Didier ; Toulouse, Édouard Privat, 1907 ; 3^e édition, revue et augmentée, 1910.

— Traduit en espagnol par P. Blanco Suarez : **El arte y el niño** (*Ensayo sobre la educación estética*). Madrid, Daniel Jorro, 1914.

Littérature enfantine. — I. **Poèmes pour l'enfance.** H. Didier et E. Privat, 1910 ; 2^e édition, 1912.

— II. **Récits en prose pour l'enfance.** H. Didier et É. Privat, 1911 ; 2^e édition, 1913.

Notre enfant (*Journal d'un père et d'une mère*). Paris, Hachette, 1913
[Épuisé.]

MARCEL BRAUNSCHVIG

Docteur ès lettres
Professeur de Première au lycée Louis-le-Grand.

NOTRE LITTÉRATURE

ÉTUDIÉE

DANS LES TEXTES

I

DES ORIGINES
A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

Cinquième édition, revue et complétée.

(52^e mille.)



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1928

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright nineteen hundred and twenty
by Max Leclerc and H. Bourrelier,
proprietors of Librairie Armand Colin.

PRÉFACE

DE LA TROISIÈME ÉDITION

Dans la préface de la première édition du tome I de *Notre littérature étudiée dans les textes* (juin 1920) nous avons expliqué ainsi notre but et notre méthode :

« Les instructions ministérielles de 1902 ont proscrit des classes de lettres le cours d'histoire littéraire et déclaré que « l'enseignement de la littérature doit sortir de l'étude des textes ». Juste condamnation de méthodes artificielles, qui avaient surtout pour résultat d'encombrer de formules l'esprit des élèves ; louable invitation à l'étude vivante des œuvres... Mais comment cette réforme a-t-elle été appliquée ? Et quelles en ont été les conséquences ?

A l'exposé sec et abstrait de l'histoire littéraire on a trop souvent substitué une succession décousue d'explications fragmentaires. Aussi les élèves terminent-ils leurs « humanités » sans avoir une vue nette et précise de l'ensemble de notre littérature : tous les examinateurs au baccalauréat constatent, chez les candidats qu'ils s'avisent d'interroger sur notre histoire littéraire, les plus étranges lacunes et les erreurs chronologiques les plus inattendues. C'est à quoi l'on a abouti, pour avoir oublié — principe de pédagogie pourtant essentiel — que la vie intellectuelle s'organise seulement à la condition de rattacher entre eux tous les éléments dont elle se compose. Assimiler, n'est-ce pas coordonner ? Sans coordination, il n'y a plus dans l'esprit qu'une poussière éparse de souvenirs voltigeant au gré des associations d'idées capricieuses.

On ne saurait d'ailleurs rendre le corps enseignant responsable de ces fâcheux résultats d'une réforme, dont l'intention était excellente. La faute en est un peu, il faut le reconnaître, aux instructions elles-mêmes qui lui ont été données : on a eu le tort de bannir universellement le cours d'histoire de la littérature, et de recommander les explications de textes sans en préciser la méthode. Pourquoi avoir ainsi méconnu le service que peut rendre le cours, en fournissant un *cadre*, dans lequel il eût été loisible au professeur de verser autre chose que des formules sans vie ? Et comment n'avoir pas prévu le danger que doivent présenter à la longue des explications de textes défilant sans lien devant l'esprit des élèves : telles des vues photographiques tour à tour projetées sur un écran et qui finissent par laisser une impression de fatigue et de confusion ?

La faute en est aussi à l'absence des instruments dont aurait eu besoin, pour s'exercer efficacement, la bonne volonté des maîtres. Les élèves sont fort mal outillés, pour la raison bien simple qu'on s'est contenté jusqu'ici de mettre entre leurs mains des livres, qui, antérieurs à la réforme, ne pouvaient pas tenir compte de ses exigences nouvelles, ou qui, postérieurs à elle, ne paraissent pas avoir répondu encore à toutes ses intentions. D'une part ils ont des manuels d'histoire littéraire fort bien appropriés sans doute à leur destination, mais où l'étude des écrivains se réduit forcément à des analyses très sèches et à des appréciations critiques très générales ; d'autre part ils ont des recueils de morceaux choisis qui ne permettent pas de faire de notre littérature une étude complète et méthodique.

Quelques efforts ont bien été tentés, dans ces dernières années, pour établir une correspondance entre le manuel d'histoire littéraire et le recueil de morceaux choisis, que les exigences pédagogiques rendent désormais inséparables.

Mais il reste à faire un pas de plus dans cette voie : le moyen de rapprocher encore plus étroitement manuel et recueil, c'est de les fondre en un seul et même ouvrage.

Dans le livre que voici on trouvera tout à la fois *un manuel d'histoire littéraire très simplifié* et *un recueil de morceaux choisis méthodiquement conçu* : un manuel qui, laissant de côté le traditionnel bagage des formules de critique, contient seulement les indications biographiques et bibliographiques essentielles, les renseignements historiques nécessaires pour replacer les œuvres dans leur milieu, et les grandes idées directrices qui ont présidé au développement de notre littérature ; un recueil, dont les morceaux, insérés dans la trame du manuel, permettent par leur choix et leur classification d'apercevoir toujours des ensembles, ensemble de l'œuvre d'un écrivain, ensemble de la production d'une période, ensemble de l'évolution littéraire à travers les siècles.

Ainsi, croyons-nous, seront combinés les avantages et éliminés les inconvénients du manuel et du recueil. Du manuel nous conservons la solide armature des divisions méthodiques, en en rejetant les formules stériles ; et le recueil offrira le moyen d'entreprendre l'étude féconde des textes, sans risquer d'éparpiller l'esprit par leur morcellement. Tout en assistant au déroulement historique de notre littérature, dont ils pourront situer avec exactitude les œuvres dans le temps et saisir d'une vue claire la succession des périodes, les élèves trouveront dans les *lectures expliquées*, qui d'après les instructions ministérielles doivent rester « la base de l'enseignement littéraire », l'aliment substantiel de leur culture intellectuelle, esthétique et morale.

Tel est le but que nous nous sommes proposé. Et voici maintenant les raisons des dispositions particulières que nous avons adoptées dans l'ordonnance du livre.

Nous avons donné à chaque siècle une place proportionnée à la valeur artistique des œuvres qu'il a produites et à l'importance sociale des idées qu'il représente. Dans le débat pédagogique ouvert entre ceux qui persistent à vouloir laisser aux écrivains du ^{xvii}^e siècle la meilleure part dans notre enseignement, et ceux qui n'hésitent pas à demander qu'on mette désormais au premier plan dans nos classes l'étude des écrivains du ^{xviii}^e et du ^{xix}^e siècle, nous avons cru devoir adopter une attitude de conciliation : sans rien sacrifier de notre grand siècle classique, qui sut exprimer en un langage parfait les sentiments éternels de l'âme humaine, nous avons fait une très large part aux ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles, d'où nous viennent plusieurs des idées qui gouvernent la société contemporaine....

Par suite du plan auquel nous nous sommes arrêté, en vue d'examiner non seulement les principaux auteurs, mais aussi les grandes questions littéraires, manifestations particulières du goût et mouvements généraux des idées, l'étude d'un certain nombre d'écrivains, surtout du ^{xvii}^e siècle, se trouve divisée en plusieurs études partielles. Mais la table récapitulative des textes cités et l'index alphabétique, qui signale tous les passages se rapportant à un même auteur, aideront à rétablir la liaison entre ces divers fragments.

Pour ce qui est de l'orthographe, nous avons naturellement respecté la forme archaïque des auteurs du moyen âge, qu'on ne saurait rajeunir sans les défigurer. Mais, à partir du ^{xvi}^e siècle, nous avons résolument modernisé tous les textes : ce qui en facilite l'intelligence aux élèves, sans altérer sérieusement leur physionomie. Pour les écrivains du ^{xvii}^e et du ^{xviii}^e siècle, tel est depuis longtemps l'usage suivi dans les éditions classiques. Pour ceux du ^{xvi}^e, notre

tentative, qui peut d'ailleurs s'autoriser de plusieurs précédents, répond au vœu de nombreux professeurs ¹.

En ce qui concerne la présentation typographique, nous avons rejeté au bas des pages la biographie des écrivains et la bibliographie ² de leurs œuvres, de manière à débayer les avenues principales du livre. Et, afin de bien souligner l'importance que nous attachons aux textes cités, nous les avons imprimés en plus gros caractères que les notes explicatives qui les accompagnent et les relient.

Nous avons d'abord songé — pour suivre la mode régnante — à illustrer ce livre au moyen de reproductions photographiques. Mais, outre que les gravures auraient enflé démesurément cet ouvrage dont les dimensions sont déjà respectables, l'expérience nous a appris que la valeur proprement pédagogique d'une telle documentation artistique est en fait très limitée : les textes, voilà, selon nous, l'illustration la plus utile — et actuellement encore la plus originale — d'une histoire de notre littérature.

1. Voici notamment ce qu'écrivait M. Henri Bernès dans un rapport au Conseil supérieur de l'Instruction publique (juillet 1895) : « Il semble bon, pour inciter nos élèves à en faire plus tard l'objet de leurs études et de leurs réflexions, de leur présenter de bonne heure les grands écrivains du ^{xvi}^e siècle, dans leurs parties les plus accessibles et les plus attrayantes, et peut-être dégagées, comme l'ont été depuis longtemps les écrivains du ^{xvii}^e siècle, d'une orthographe compliquée qui semble mettre entre eux et nous plus de distance. »

2. Nous avons cru devoir faire une place importante aux renseignements bibliographiques (outre les bibliographies particulières, que contiennent les différents chapitres, nous avons mis en tête du livre — p. xiii-xxiii — une *Bibliographie générale*), afin que notre ouvrage, ayant tout destiné à donner aux élèves une première vue d'ensemble de notre littérature, demeure entre leurs mains — quand ils auront quitté le lycée — un instrument de travail qui leur permette de pousser plus loin leurs études littéraires.

Un dernier mot sur l'esprit qui anime cet ouvrage. On reconnaîtra sans peine, nous l'espérons, notre effort d'impartialité absolue dans l'exposé et l'examen de toutes les idées. C'est manquer, selon nous, du respect qu'on doit à la jeunesse que de déformer à ses yeux confiants le visage de la vérité, en altérant l'histoire de la pensée humaine au cours des âges par de volontaires omissions, des dénigrements tendancieux ou des apologies systématiques.

Aussi bien, tous les grands écrivains que compte notre littérature, n'ont-ils pas exprimé chacun à leur façon l'âme diverse de la France : tantôt railleuse et enjouée, tantôt grave et mélancolique ; tantôt éprise d'idéal, tantôt penchée vers la réalité ; tantôt mystique, tantôt sceptique ; tantôt conservatrice, tantôt révolutionnaire ; mais toujours fine et spirituelle, toujours lucide et sensée, toujours sociable et humaine ? Et n'est-ce pas cette âme de notre patrie, enclose dans les beaux livres du passé, qu'il convient avant tout de faire connaître et aimer ? »

En publiant la troisième édition de notre ouvrage, nous sommes heureux de constater que notre méthode est justement celle que préconisent les nouveaux programmes scolaires (arrêté ministériel du 3 décembre 1923), en prescrivant de donner à partir de la classe de Troisième « des notions suivies sur l'histoire de la littérature française à l'aide de l'explication de textes spécialement groupés à cet effet ».

Mais, pour nous conformer à ces programmes de 1923, qui introduisent dans les classes de Première et même de Philosophie l'enseignement de la littérature française contemporaine, nous avons dû, en y ajoutant un troisième volume, compléter notre ouvrage pour la période qui va de 1850 à nos jours.

AVERTISSEMENT

DE LA CINQUIÈME ÉDITION

Outre les modifications faites dans le texte, cette cinquième édition contient un certain nombre de renseignements complémentaires, historiques ou bibliographiques, qui forment un *Supplément* placé à la fin du volume. De petits astérisques ont été mis à côté du numéro de toutes les pages pour lesquelles il y a lieu de se reporter à ce supplément.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE¹

I. — PRINCIPALES COLLECTIONS DE TEXTES.

1^o Collections savantes.

- LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE : 1^{re} série, xvii^e siècle, sous la direction de M. Ad. Régnier, depuis 1862 ; 2^e série, xviii^e et xix^e siècle sous la direction de M. G. Lanson, depuis 1915 (Hachette).
SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS (Firmin-Didot, depuis 1875).
SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES (sous la direction de G. Lanson, depuis 1905, Hachette).
LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN ÂGE (publiés sous la direction de Mario Roques, depuis 1910, Ed. Champion).

2^o Collections de vulgarisation.

- PAGES CHOISIES DES GRANDS ÉCRIVAINS (Colin).
PAGES CHOISIES DES AUTEURS CONTEMPORAINS (Colin).
COLLECTION « PALLAS » (Delagrave).
COLLECTION DES PLUS BELLES PAGES (Société du Mercure de France).
BIBLIOTHÈQUE LAROUSSE (*Chefs-d'œuvre de la littérature française*).
COLLECTION NELSON (Londres et Paris).
COLLECTION « GALLIA » (Georges Grès et Cie).
BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE (Plon).
TOUS LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (La Renaissance du Livre, Paris, E. Mignot).
COLLECTION « SELECTA » des classiques Garnier.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (Paris, Camus).
BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE (Paris, Henri Gautier).
LES MEILLEURS LIVRES (Paris, Arthème Fayard).
LA FEUILLE LITTÉRAIRE (Bruxelles et Paris).

1. Pour tous renseignements bibliographiques sur la littérature française depuis le xvi^e siècle consulter Gustave Lanson : *Manuel bibliographique de la littérature française moderne, 1500-1900* (Hachette, 1909-1912, 4 vol., et un volume de supplément, 1914 ; n^elle éd. complète, 1921).

II. — PRINCIPAUX OUVRAGES, COLLECTIONS ET RECUEILS D'HISTOIRE ET DE CRITIQUE LITTÉRAIRE.

1^o *Histoires générales de la littérature française.*

- PETIT DE JULLEVILLE (Sous la direction de) : *Histoire de la langue et de la littérature française, des origines à 1900* (Colin, 1896-1900, 8 vol.).
- FÉLIX HÉMON : *Cours de littérature* (Delagrave, 1889-1906, 9 vol.).
- ÉMILE FAGUET : *Études littéraires. Seizième siècle* (Lecène et Oudin, 1893). *Dix-septième siècle* (1885), *Dix-huitième siècle* (1890), *Dix-neuvième siècle* (1887). — *Histoire de la poésie française de la Renaissance au Romantisme* (Boivin et Cie, 3 vol. parus de 1923 à 1927).
- F. BRUNETIÈRE : *Histoire de la littérature française classique. 1515-1830* (Delagrave, 1904-1917, 5 vol.).
- Manuels d'histoire de la littérature française* de Lintilhac (E. André, 1890, 2 vol.), Lanson (Hachette, 1894), Brunetière (Delagrave, 1898), Faguet (Plon-Nourrit, 1900, 2 vol.), Gazier (Colin), Doumic (Delaplane), Pellissier (Delagrave), Canat (Delaplane), Trouilleau (Aillaud), Herriot (Cornély), Des Granges (Hatier), Abry, Audic et Crouzet (Didier), Dériat (Belin), Joliet (Colin).

2^o *Collections de monographies d'histoire littéraire.*

- LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS (Hachette).
- LES CLASSIQUES POPULAIRES (Lecène et Oudin).
- Thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises* (Répertoire alphabétique jusqu'en 1903, par A. Maire, Picard, 1903).
- L. LEVRAULT et M. ROUSTAN : *Les genres littéraires* (Delaplane).
- LES CÉLÉBRITÉS D'AUJOURD'HUI (Sansot, depuis 1903).
- LES HOMMES ET LES IDÉES (Société du Mercure de France, depuis 1907).

3^o *Recueils d'études, feuillets et conférences littéraires.*

- SAINTE-BEUVE : *Portraits littéraires* (1832, 1836-39, 1844, 1852 ; éd. Garnier, 1862-64, 3 vol.).
- *Portraits de femmes* (1844 ; éd. Garnier, 1892).
- *Portraits contemporains* (1846, 3 vol. ; 1869-71, éd. Calmann-Lévy, 5 vol.).
- *Causeries du Lundi* (1851-62, 11 vol. ; 1857-72, éd. Garnier, 15 vol.).
- *Nouveaux Lundis* (1863-70, éd. Calmann-Lévy, 13 vol.).
- *Premiers Lundis* (1874-75, éd. Calmann-Lévy, 3 vol.).
- *Tables* (par J. Troubat, tome III des *Premiers Lundis* ; par Ch. Pierret, Garnier, 1881 ; par V. Giraud, Calmann-Lévy, 1904).
- H. TAINÉ : *Essais de critique et d'histoire* (Hachette, 1858).
- *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (Hachette, 1865).
- *Derniers essais de critique et d'histoire* (Hachette, 1894).

- ED. SCHÉRER : *Études critiques sur la littérature contemporaine* (Calmann-Lévy, 1863-1895, 10 vol.).
- F. BRUNETIÈRE : *Études critiques sur l'histoire de la littérature française* (Hachette, 1880-1907, 8 vol.).
- F. SARCEY : *Quarante ans de théâtre* (Librairie des Annales politiques et littéraires, 1900-1902, 7 vol.).
- J. LEMAÎTRE : *Les contemporains* (Lecène et Oudin, 1885-99, 7 vol. ; 8^e série, 1918).
- *Impressions de théâtre* (Lecène et Oudin, 1888-98, 10 vol., 11^e série, 1920).
- E. FAGUET : *Notes sur le théâtre contemporain* (Lecène et Oudin, 1889-1891, 3 vol.).
- *Propos de théâtre* (Lecène et Oudin, 1903-1907, 5 vol.).
- *Propos littéraires* (Lecène et Oudin, 1902-1910, 5 vol.).
- Conférences de l'Odéon* (1888-1899, 11 tomes, Paris, A. Crémieux, Journal des Élèves de Lettres).
- (1889-1906, 14 tomes, Paris, Journal des Vacances).
- (1915-1921, par P. Gavault, Hachette, 6 vol., 1916-1922)
- Conférences de l'Université des Annales* (publiées par le Journal de l'Université des Annales, depuis 1907).
- La Grande Encyclopédie* (1886-1902, 31 vol. ; articles consacrés aux grands écrivains et articles généraux, tels que : *Comédie, tragédie, prose, poésie, etc.*).

4^e Revues d'histoire littéraire.

- Revue critique d'histoire et de littérature* (depuis 1866, Paris, Ernest Leroux).
- Revue des langues romanes* (publiée par la Société des langues romanes, Montpellier, 60 tomes parus jusqu'en 1918).
- Bulletin de la Société des Anciens textes français* (depuis 1875, Firmin-Didot).
- Revue d'art dramatique* (de 1886 à 1908).
- Revue d'histoire littéraire de la France* (depuis 1894, Colin).
- Revue de la Renaissance* (Organe international des amis du xvi^e siècle et de la Pléiade, directeur : Léon Séché, depuis 1901).
- Revue des Études Rabelaisiennes* (consacrée à Rabelais et à son temps, 1903-1912, Honoré Champion).
- Revue du XVI^e siècle* (suite de la *Revue des Études Rabelaisiennes*, depuis 1913, Édouard Champion).
- Les Annales Romantiques* (Revue d'histoire du romantisme, directeur : Léon Séché, depuis 1904).
- Revue du XVIII^e siècle* (publiée par la Société du xviii^e siècle, depuis 1913, Hachette).

III. — OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

1^o Dictionnaires.

- Dictionnaire de l'Académie française* (1^{re} éd., 1694 ; 7^e éd., 1878, 2 vol.).
- RICHELET : *Dictionnaire français contenant les mots et les choses* (1680, 2 vol.).
- FURETIÈRE : *Dictionnaire universel* (1690, 2 vol.).

- E. LITTRÉ : *Dictionnaire de la langue française* (1863-73, 5 vol.).
 A. BEAUJEU : *Abrégé du Dictionnaire de Littré* (Hachette, 12^e éd., 1914).
 F. GODEFROY : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* (1879-1902, 10 vol.).
 J. BONNARD et A. SALMON : *Lexique de l'ancien français* (1901, abrégé du dictionnaire de Godefroy).
 AD. HATZFELD, ARS. DARMESTETER et ANT. THOMAS : *Dictionnaire général de la langue française, du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours* (Delagrave, 1890-1900, 2 vol.).
 LAFAYE : *Dictionnaire des synonymes de la langue française* (Hachette, 1858).
 I. CARRÉ : *Le vocabulaire français. Mots dérivés du latin et du grec* (Colin, 1905).
 E. HUGUET : *Petit glossaire des classiques français du XVII^e siècle* (Hachette, 1907).
 L. CLÉDAT : *Petit lexique de l'ancien français* (4^e éd., 1906).
 — *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Hachette, 1913).

2^e Grammaires et histoires de la langue.

- A. DARMESTETER : *Cours de grammaire historique de la langue française*, publié par E. Muret et L. Sudro (Delagrave, 1891-1896, 4 vol. : I. *Phonétique* ; II. *Morphologie* ; III. *Formation des mots et vie des mots* ; IV. *Syntaxe*).
 F. BRUNOT : *Précis de grammaire historique de la langue française* (Masson, 1886).
 — *Histoire de la langue française* (A. Colin, 7 vol. parus, 1905-27 : I. *De l'époque latine à la Renaissance* ; II. *Le 16^e siècle* ; III. *La formation de la langue classique* ; IV. *La langue classique*, 2 vol. ; V. *Le français en France et hors de France au 17^e siècle* ; VII. *La propagation du français jusqu'à la fin de l'ancien régime* ; IX. *La Révolution et l'Empire*, 1^{re} partie : *Le français langue nationale*).
 A. DARMESTETER et A. HATZFELD : *Le XVI^e siècle en France* (Tableau de la littérature et de la langue, Delagrave, 1878 ; nouvelle édition, 1897).
 A. HAASE : *Syntaxe française du XVII^e siècle* (1888 ; trad. par M^{lle} Obert, Picard, 1898 ; 2^e éd., Delagrave).
 F. GOHIN : *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle* (1903).
 C. NYROP : *Manuel de phonétique du français parlé* (trad. par E. Philipot, 1902).
 — *Grammaire historique de la langue française* (Copenhague, 1903-1918, 5 vol.).
 BOURCIEZ : *Précis historique de phonétique française* (4^e éd., 1914).
 L. CLÉDAT : *Grammaire élémentaire de la vieille langue française* (1885).
 — *Nouvelle grammaire historique du français* (1889).
 — *Manuel de phonétique et de morphologie historique du français* (Hachette 1917).
 J. ANGLADE : *Grammaire élémentaire de l'ancien français* (Colin, 1918).
 L. FOULET : *Petite syntaxe de l'ancien français* (H. Champion, 1919).

3^e Philosophie et curiosités du langage.

- WEILL : *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes* (Franck, 1869).
 A. DARMESTETER : *La vie des mots étudiés dans leur signification* (Delagrave, 1887).
 M. BRÉAL : *Essai de sémantique* (Hachette, 1897).

- REMY DE GOURMONT : *Esthétique de la langue française* (Société du Mercure de France, 1899).
 — *Le problème du style* (Société du Mercure de France, 1902).
 ALBERT DACZAT : *La langue française d'aujourd'hui* (Colin, 1908).
 — *La vie du langage* (Colin, 1910).
 — *La défense de la langue française* (Colin, 1912).
 F. GOBIN : *La langue française* (1913. Prix d'Eloquence de 1912).
 F. GÉNIN : *Récréations philologiques* (Paris, Chamerot, 1858).
 F. SARCEY : *Le mot et la chose* (1862).
 CH. NISARD : *Curiosités de l'étymologie française* (Hachette, 1863).
 E. DESCHANEL : *Les déformations de la langue française* (Calmann-Lévy, 1898).
 P. STAPPER : *Récréations grammaticales et littéraires* (Colin, 1909).
 L. CLARETIE : *Sourires littéraires* (Société française d'impr. et de librairie, 1909).

IV. — OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LA VERSIFICATION FRANÇAISE.

- QUICHERAT : *Traité de versification française* (1838).
 THÉODORE DE BANVILLE : *Petit traité de versification* (1872).
 BECQ DE FOUQUIÈRES : *Traité général de versification française* (1879).
 TOBLER : *Le vers français ancien et moderne* (traduit par Karl Breul et Léopold Sudre, avec une préface de G. Paris, 1885).
 LE GOFFIC et THIEULIN : *Nouveau traité de versification française* (1890).
 CLAIR TISSEUR : *Modestes observations sur l'art de versifier* (Lyon, 1893).
 M. SOURIAU : *L'évolution du vers français au XVII^e siècle* (Hachette, 1893).
 RAOUL DE LA GRASSERIE : *Des principes scientifiques de la versification française* (Paris, Maisonneuve, 1900).
 M. GRAMMONT : *Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie* (Ed. Champion, 1904, 3^e éd., 1923).
 A. DORCHAIN : *L'art des vers* (Librairie des Annales, 1905).
 M. GRAMMONT : *Petit traité de versification française* (Colin, 1908).
 E. LANDRY : *La théorie du rythme et le rythme du franç. déclamé* (Champion, 1911).
 G. LOTE : *L'alexandrin franç. d'après la phonétique expérimentale* (1913).
 HUGO P. THIEME : *Essai sur l'histoire du vers français* (Champion, 1916).

V. — QUELQUES LIVRES D'ESTHÉTIQUE LITTÉRAIRE.

- A. MICHIELS : *Histoire des idées littéraires en France et de leurs origines dans les siècles antérieurs* (Bruxelles, 1842, 2 vol.).
 ÉMILE DESCHANEL : *Physiologie des écrivains et des artistes, ou Essai de critique naturelle* (1864).
 HENNEQUIN : *La critique scientifique* (Perrin, 1888).
 G. RENARD : *La méthode scientifique de l'histoire littéraire* (Alcan, 1900).
 CH. LÉTOURNEAU : *L'évolution littéraire dans les diverses races humaines* (Bibliothèque anthropologique, XV, nouvelle édition, chez Vigot, 1894).
 P. LACOMBE : *Introduction à l'histoire littéraire* (Hachette, 1898).
 G. DUMESNIL : *L'âme et l'évolution de la littérature des origines à nos jours* (Société française d'imprimerie et de librairie, 2 vol., 1903).
 BALDENSPERGER : *La littérature. Création, succès, durée* (E. Flammarion, 1913).

- DAVID-SAUVAGEOT : *Le réalisme et le naturalisme dans la littérature et dans l'art* (Calmann-Lévy, 1889).
- C. MARTHA : *La délicatesse dans l'art* (Hachette, 1884).
- GUYAU : *Les problèmes de l'esthétique contemporaine* (Alcan, 1884).
- : *L'art au point de vue sociologique* (Alcan, 1889).
- P. STAFFER : *Les artistes juges et parties* (Sandoz, 1872).
- : *Des réputations littéraires* (Fischbacher, 1902).
- G. RAGEOT : *Le succès, auteurs et public* (Alcan, 1906).
- E. FAGUET : *Drame ancien, drame moderne* (Colin, 1898).
- BERGSON : *Le rire. Essai sur la signification du comique* (Alcan, 1900).
- SULLY PRUDHOMME : *Réflexions sur l'art des vers* (Lemerre, 1892).
- : *Testament poétique* (Lemerre, 1901).
- MARCEL BRAUNSCHWIG : *Le sentiment du beau et le sentiment poétique. Essai sur l'esthétique du vers* (Alcan, 1904).
- PAUL GAULTIER : *Le rire et la caricature* (Hachette, 1905).
- PAUL SOURIAU : *La rêverie esthétique. Essai sur la psychologie du poète* (Alcan, 1906).
- HANS LARSSON : *Logique de la poésie* (trad. E. Philipot, préface de Boutroux : Bibliothèque scandinave, Ernest Leroux, 1919).

VI. — QUELQUES TRAITÉS DE MÉTHODES PRATIQUES.

1° Sur le choix des lectures.

- HENRI MAZEL : *Ce qu'il faut lire dans sa vie* (Société du Mercure de France, 1906).
- E. FAGUET : *L'art de lire* (Hachette, 1912).
- A. ALBALAT : *Comment il faut lire les auteurs classiques français* (Colin, 1913).

2° Sur l'art d'écrire.

- G. LANSON : *Conseils sur l'art d'écrire* (Hachette, 1890).
- : *Études pratiques de composition française* (Hachette, 1891).
- : *L'art de la prose* (Librairie des Annales, 1909).
- A. ALBALAT : *L'art du style enseigné en vingt leçons* (Colin, 1899).
- : *La formation du style par l'assimilation des auteurs* (Colin, 1904).
- : *Le travail du style enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains* (Colin, 1905).
- : *Les ennemis de l'art d'écrire* (Librairie Universelle, 1905).
- ABEL : *Le labeur de la prose* (Stock, 1902).
- PAYOT : *L'apprentissage de l'art d'écrire* (Colin, 1913).

3° Sur l'enseignement du français.

- J. BEZARD : *La classe de français. Journal d'un professeur dans une division de seconde* (Vuibert, 1908).
- : *De la méthode littéraire. Journal d'un professeur dans une classe de première* (Vuibert, 1911).
- RUDLER : *L'explication française* (Colin, 1902).
- M. ROESTAN : *Précis d'explication française* (Delaplane, 1911).

4^o Sur la diction.

- LEGOUVÉ : *L'art de la lecture* (Hetzel, 1877).
 DUPONT-VERNONT : *L'art de bien dire* (Ollendorff, 1905).
 G. BERR et R. DELBOST : *Les trois dictions* (Édition de la Revue Bleue, 1903).
 L. FAVRE : *Traité de diction* (Delagrave, 1894, 2 vol.).
 LÉON BRÉMONT : *L'art de dire les vers* (Charpentier, 1903 ; Stock, 1924).
 JEAN BLAIZE : *L'art de dire* (Colin, 1903).
 — — — *Récits à dire et comment les dire* (Colin, 1906).
 GEORGES LE ROY : *La diction française par les textes* (Delaplane, 1911).
 M. GRAMMONT : *Traité pratique de prononciation française* (Delagrave, 1914).

VII. — POUR L'ÉTUDE DU MILIEU SOCIAL.

1^o Histoire générale.

- LAVISSE et RAMBAUD : *Histoire générale du IV^e siècle à nos jours* (Colin, 1891-1900, 12 vol.).
 E. LAVISSE (Sous la direction de) : *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution* (Hachette, 1905-1911, 9 tomes).
 FR. FUNCK-BRENTANO (Sous la direction de) : *L'histoire de France racontée à tous* (Hachette, 6 vol. parus depuis 1909).
 G. MONOD : *Bibliographie de l'histoire de France* (Hachette, 1888).

2^o Histoire des religions.

- CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE : *Manuel d'histoire des religions* (trad. par H. Hubert et I. Lévy, Colin, 1904).
 S. REINACH : *Orpheus. Histoire générale des religions* (A. Picard, 1909).
 HENRI BREMOND : *Histoire littéraire du sentiment religieux en France, depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours* (Paris, Bloud et Gay, tomes I-VI, 1916-1922).

3^o Histoire de la presse.

- HATIN : *Histoire politique et littéraire de la Presse en France* (1856-1861, 8 vol.).
 D'AVENEL : *Histoire de la Presse française depuis 1789* (1900).
 PAUL GINISSET : *Anthologie du journalisme du XVII^e siècle à nos jours* (Delagr., 2 vol.).

4^o La vie économique.

- BAUDRILLART : *Histoire du luxe* (Hachette, 1878-1880, 4 vol.).
 ALBERT BABEAU : *Le village sous l'ancien régime* (2^e éd., 1879).
 — *La vie rurale dans l'ancienne France* (1882).
 — *La ville sous l'ancien régime* (2^e éd., 1884, 2 vol.).
 — *Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution* (1885).
 LEVASSEUR : *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789* (2^e éd., 1901-1903, 2 vol.).

- D'AVENEL : *Le mécanisme de la vie moderne* (Colin, 1896-1905, 5 vol.).
 — *Paysans et ouvriers depuis sept cents ans* (Colin, 1899).
 — *Les riches depuis sept cents ans* (Colin, 1909).

5° Les mœurs.

A. — Ouvrages généraux.

- LAVISSE et PARMENTIER : *Album historique* (Colin, 1896-1907, 4 vol.).
 A. RAMBAUD : *Histoire de la civilisation française* (Colin, nouvelle éd., 1916, 2 vol.).
 A. FRANKLIN : *La vie privée d'autrefois : arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XII^e au XVIII^e siècle* (1887-1902, 27 vol.).
 — *La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton, du XII^e au XIV^e siècle* (1908).
 G. DESNOIRETERRES : *Les cours galantes* (1860-1864, 4 vol.).
 V. DU BLED : *La société française du XVI^e au XX^e siècle* (Perrin, 1905, 5 vol.).
 QUICHERAT : *Histoire du costume en France* (1874).
 VIOLETT-LE-DUC : *Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la Renaissance* (1875, 6 vol.).
 HAVARD : *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration* (1888-1889, 4 vol.).
 MOLINIER : *Histoire des arts industriels. Le mobilier aux XVII^e et XVIII^e siècles* (1899).
 Dr CABANÈS : *Comment se soignaient nos pères ; les remèdes d'autrefois* (1905).

B. — Études particulières.

a) Sur le moyen âge.

- RAOUL ROSIÈRES : *Histoire de la société française au moyen âge* (2^e éd., 1882, 2 vol.).
 L. GAUTIER : *La chevalerie* (1884).
 G. PARIS : *Poèmes et légendes du moyen âge* (Hachette, 1900).
 ÉMILE MALE : *L'art religieux du XIII^e siècle en France* (Colin, 1902).
 — *L'art religieux de la fin du moyen âge en France* (Colin, 1909).
 CH. V. LANGLOIS : *La vie en France au moyen âge* (Hachette, I. *D'après les romans*, 1924 ; II. *D'après quelques moralistes du temps*, 1925 ; III. *La connaissance de la nature*, 1927).

b) Sur le XVI^e siècle.

- E. HUGUET : *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVI^e siècle* (Hachette, 1897).
 P. BONNEFON : *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVI^e siècle* (Colin, 1906).
 BOURGIEZ : *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II* (1886).
 F. DECRUE : *La cour de France et la société au XVI^e siècle* (Didot, 1888).
 R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE : *Les femmes de la Renaissance* (1898).
 F. ROMIQU : *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs sous le règne de Henri IV* (Didier, 1883).
 A. FRANKLIN : *Paris et les Parisiens au XVI^e siècle* (Emile-Paul, 1921).

c) Sur le XVII^e siècle.

- P. BONNEFON : *La société française au XVII^e siècle* (Colin, 1903).
 F. BELIN : *La société française au XVII^e siècle d'après les sermons de Bourdaloue* (1875).
 PAUL LACROIX : *XVII^e siècle* (1880).
 N. M. BERNARDIN : *Hommes et mœurs au XVII^e siècle* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1900).
 GU. NORMAND : *La bourgeoisie au XVII^e siècle* (1907).
 VICTOR COUSIN : *La société française au XVII^e siècle d'après le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry* (1858, 2 vol.).
 ARVÈDE BARINE : *La jeunesse de la Grande Mademoiselle* (Hachette, 1901).
 F. FUNCK-BRENTANO : *Le drame des poisons* (Hachette, 1900).
 Correspondance d. Guy Patin : *La France au milieu du XVII^e siècle (1648-1661)*
 Extraits publiés par Armand Brette, introduction par Edme Champion (Colin, 1901).
 E. SPANHEIM : *Relation de la cour de Louis XIV en 1690*, publiée par Émile Bourgeois (1900).
 E. LONGUEMARE : *Bossuet et la société française sous le règne de Louis XIV : princes, courtisans et favorites ; les jeunes filles ; libertins et beaux-esprits ; les pauvres et les humbles* (1910).

d) Sur le XVIII^e siècle.

- P. BONNEFON : *La société française au XVIII^e siècle* (Colin, 1905).
 G. DESNOIRETERRES : *Voltaire et la société au XVIII^e siècle* (1867-1876, 8 vol.).
 M. ROUSTAN : *Les philosophes et la société française au XVIII^e siècle* (Hachette, 1906).
 M. PELLISSON : *Les hommes de lettres au XVIII^e siècle* (Colin, 1911).
 F. FUNCK-BRENTANO et P. D'ESTRÉE : *Les novellistes* (Hachette, 1905).
 — — — *Figaro et ses devanciers* (Hachette, 1909).
 A. DE GALLIER : *La vie de province au XVIII^e siècle ; les femmes, les mœurs, les usages* (1877).
 Journal du marquis d'Argenson : *La France au milieu du XVIII^e siècle (1747-1757)*. Extraits publiés par Armand Brette, introduction par Edme Champion (Colin, 1898).
 MERCIER : *Tableaux de Paris* (1781, 2 vol. ; nouvelle édition, 1782-1789, 12 vol.).
 YOUNG : *Voyage en France, 1787-1790* (trad. Lesage, 1883 ; éd. Decasaux, 1893).
 E. et J. DE GONCOURT : *Portraits intimes du XVIII^e siècle* (1857-58).
 — — — *La femme au XVIII^e siècle* (1862).
 — — — *Histoire de la société française pendant la Révolution* (1854).
 — — — *Histoire de la société française pendant le Directoire* (1855).
 CORNÉLIS DE WITT : *La société française et la société anglaise au XVIII^e siècle* (1864).
 G. LENÔTRE : *Paris révolutionnaire ; vieilles maisons, vieux papiers* (1903-1909, 4 séries).
 II. D'ALMÉRAS : *La vie parisienne sous la Révolution et le Directoire* (1909).
 DE LESCURE : *Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'émigration* (1883).
 L. et CH. DE LOMÉNIE : *Les Mirabeau, nouvelles études sur la société française au XVIII^e siècle* (Dentu, 1878 et 1889-91, 5 vol.).

e) *Sur le XIX^e siècle.*

- G. STENGER : *La société française sous le Consulat* (1903-1908, 6 vol.).
 E. BERTIN : *La société du Consulat et de l'Empire* (1890).
 VICOMTE H. DE BROG : *La vie en France sous le premier Empire* (1895).
 BONDOIS : *Napoléon et la société de son temps, 1793-1821* (1895).
 ROGER PEYRE : *Napoléon et son temps* (1896).
 H. D'ALMÉRAS : *La vie parisienne sous le Consulat et l'Empire* (1909).
 — : *La vie parisienne sous la Restauration* (1910).
 DES GRANGES : *La comédie et les mœurs sous la Restauration* (1904).
 A. BARDoux : *La bourgeoisie française, 1789-1848* (1886, nouvelle éd., 1893).
 J. GUÉX : *Le théâtre et la société française de 1815 à 1848* (Vevey, 1900).
 M^{me} D'ABRANTÈS : *Histoire des salons de Paris, de Louis XVI à Louis-Philippe* (1893, 4 vol.).
 VICOMTE DE BEAUMONT-VASSY : *Les salons de Paris et la société parisienne sous Louis-Philippe* (1866).
 LÉON SÉCHÉ : *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe* (Mercure de France, 1910).
 TAINÉ : *Notes sur Paris. Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge* (1868).
 F. LOLIÉE : *Les femmes du second Empire, le monde et la cour* (1906).
 MARIUS ART-LEBLOND : *La société française sous la troisième République* (Alcan, 1905).
 O. UZANNE : *La Française du siècle, les femmes et la mode, métamorphoses de la Parisienne de 1792 à 1892* (1892).
 J. CLARETIE : *La vie à Paris* (1895-1911, 14 vol.).
 G. RENARD : *Les étapes de la société française au XIX^e siècle* (1913).

VIII. — POUR L'ÉTUDE DES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS.

1^o *Les arts plastiques.*

- ANDRÉ MICHEL (Sous la direction d') : *Histoire de l'art, depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours* (Colin, 16 vol. sur 17 parus de 1905 à 1926).
 S. REINACH : *Apollo. Histoire générale des arts plastiques* (Hachette, 1904; nouvelle éd., 1910).
 L. HOUTIQU : *France. Histoire générale de l'art* (Collection « Ars una », Hachette, 1911).
 PEYRE : *Histoire générale des beaux-arts* (Delagrave, 1898; 11^e éd., 1919).
 C. BAYET : *Précis d'histoire de l'art* (Quantin, 1886; nouvelle éd., Picard et Kaan, 1905).
 S. ROCHEBLAVE : *Le goût en France. les arts et les lettres de 1600 à 1900* (Colin, 1914).
 BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS (Quantin).
 LES GRANDS ARTISTES (Lauriers).

2^o *La musique.*

- J. COMBARIEU : *Histoire de la musique, des origines au début du XX^e siècle* (Colin 1913-1919, 3 vol.)
 — : *Les rapports de la musique et de la poésie* (Alcan, 1903).

CHOUQUET : *Histoire de la musique dramatique en France* (1873).

LAVOIX : *Histoire de la musique* (1890).

CAMILLE BELLAIGUE : *Les époques de la musique. Histoire de la musique depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Delagrave, 1909, 2 vol.).

PAUL LANDORMY : *Histoire de la musique* (Delaplane, 2^e éd., 1911).

ROMAIN ROLLAND : *Histoire de l'Opéra en Europe avant Lully et Scarlatti* (1895).

— *Musiciens d'autrefois* (1908).

LES MUSICIENS CÉLÈBRES (Lautens).

LES MAÎTRES DE LA MUSIQUE (Alcan).

LES GENRES MUSICAUX (Delaplane).

3^o Les monuments.

VIOLLET-LE-DUC : *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle* (1854-1869, 10 vol.).

— *Entretiens sur l'architecture* (1858-1872, 2 vol.).

DUSSIEUX : *Le Château de Versailles* (1881, 2 vol.).

L. VITET : *Le Louvre* (1882).

A. BABEAU : *Le Louvre et son histoire* (1895).

DE NOLHAC : *La création de Versailles* (1901).

— *Les jardins de Versailles* (1908).

— *Les grands palais de France : Versailles* (1910).

H. BAZIN : *Les monuments de Paris : Souvenirs de vingt siècles* (Delagrave, 1904).

GEORGES CAIN : *Coins de Paris* (E. Flammarion, 1905).

— *Promenades dans Paris* (E. Flammarion, 1906).

— *Nouvelles promenades dans Paris* (E. Flammarion, 1908).

— *A travers Paris* (E. Flammarion, 1909).

— *Les pierres de Paris* (E. Flammarion, 1910).

— *Le long des rues* (E. Flammarion, 1912).

— *Environs de Paris*, 2 séries (E. Flammarion, 1912-1913).

ANDRÉ HALLAYS : *Paris. En flânant* (Perrin, 1913).

MARCEL POËTE : *L'enfance de Paris : formation et croissance de la ville des origines jusqu'à Philippe-Auguste* (Colin, 1898).

— *La promenade à Paris au XVII^e siècle* (Colin, 1913).

LES VILLES D'ART CÉLÈBRES (Lautens).

LE MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

LA LANGUE ROMANE

- I. — L'ORIGINE DE LA LANGUE ROMANE.
- II. — SA FORMATION.
- III. — SON ÉVOLUTION.
- IV. — LES PREMIERS TEXTES ROMANS.

Notre littérature du moyen âge, dont les œuvres s'étendent sur une période d'environ quatre siècles (de la fin du ^x^e à la fin du ^{xv}^e), est écrite en langue romane. Cette langue, qui a mis plusieurs siècles à se dégager du latin (son existence nous est attestée seulement vers le milieu du ^{vii}^e siècle), a elle-même donné naissance au français moderne.

I. — L'ORIGINE DE LA LANGUE ROMANE.

Un demi-siècle avant notre ère, la majeure partie des Gaulois (les Celtes entre la Garonne et la Seine, les Belges de la Seine à l'Escaut) parlaient le celtique. Seuls les Aquitains (entre la Garonne et les Pyrénées) avaient un idiome particulier, l'ibère, ancêtre probable du basque. On parlait aussi déjà le latin dans la Province Romaine¹, qui avait été fondée de 124 à 118 avant J.-C. sur les bords de la Méditerranée, et dont les principales villes étaient Aix, Arles, Nîmes et Narbonne. On parlait même le grec dans quelques cités commerçantes du littoral, depuis long-

1. D'où le nom de Provence (*Provincia romana*) resté à ce pays.

temps colonisées par les Grecs (Marseille¹, Antibes, Nice, Agde, Port-Vendres).

La conquête de Jules César² (58-51 av. J.-C.) répandit très vite à travers toute la Gaule l'usage du latin, qui supplanta peu à peu le celtique. Les Romains n'eurent d'ailleurs nullement recours à la violence pour imposer leur langue aux Gaulois: l'ascendant de leur civilisation supérieure, la multiplicité des relations militaires, commerciales, judiciaires et administratives, l'ambition d'arriver aux charges publiques, et le caractère gaulois lui-même avec sa mobilité naturelle, son instinct imitateur et son goût de la nouveauté, tout favorisa la rapide expansion du latin en Gaule³.

Les Gaulois n'en mirent pas moins plusieurs siècles à désapprendre leur langue: c'est à partir du vi^e siècle que le celtique paraît complètement oublié. Mais, en adoptant le latin, les Gaulois l'altérèrent. Le latin qu'ils apprennent, c'est d'ailleurs le latin populaire, que parlaient soldats et marchands; et ce latin, ils le déforment d'autant plus qu'ils l'apprennent simplement en l'entendant parler.

Les invasions germaniques du v^e siècle, qui installent en Gaule Wisigoths, Burgundes et Franks, accélèrent la décomposition du latin. Car les barbares du Nord, en se convertissant au christianisme, se romanisèrent, comme avaient fait les Gaulois (dès le x^e siècle la langue germanique a disparu de notre pays, en y laissant seulement quelques mots relatifs à la guerre, à la marine, à la chasse); et le latin, langue méridionale, en passant par leur bouche, achève de se corrompre.

1. Fondée par les Phocéens vers l'an 600 avant notre ère.

2. Sur l'état de la Gaule avant et après la conquête romaine consulter C. Jullian : *Gallia* (Hachette, 1892) et G. Bloch : *Les origines. La Gaule indépendante et la Gaule romaine* (Hachette, 1900, tome I de l'*Histoire de France*, publiée sous la direction d'E. Lavisse).

3. A partir du i^{er} siècle l'Église, rompant avec ses attaches grecques, adopta le latin comme langue officielle et en consacra ainsi l'autorité. A sa diffusion contribuent également les écoles qui se fondent (à Marseille, la grande ville universitaire, la ville aux trois langues, comme l'appelait Varron; à Autun, sous la direction du rhéteur Eumène; à Bordeaux, Lyon, Besançon, Reims...). Jusqu'au iv^e siècle la Gaule fournit à Rome des avocats (Domitius Afer, Julius Africanus, Marcus Afer, Julius Secundus) et des poètes (Terentius Varro, Cornelius Gallus, Valerius Cato). A partir du iv^e siècle on compte en Gaule même des écrivains latins (Ausone, au iv^e siècle; Rutilius Claudius Namatianus, au v^e siècle). Et c'est encore en latin que sont écrites les rares œuvres de la période mérovingienne (telles que l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours et la *Chronique* dite de *Frédégaire*, aux vi^e et vii^e siècles) et celles de la période carolingienne, qui vit la renaissance littéraire de Charlemagne avec des théologiens comme Alcuin (mort en 804), Théodulfe, et des historiens comme Eginhard, l'auteur de la fameuse *Vie de Charles*, au ix^e siècle (voir p. 108).

C'est ainsi que du latin décomposé est née une langue nouvelle, le roman. Voici les plus anciens témoignages qui en font mention : en 659 saint Mummolin est nommé évêque de Noyon parce qu'il parlait à la fois le teutonique et le roman ; au vi^e siècle l'évêque saint Adalhart est cité aussi comme sachant prêcher en roman ; au ix^e siècle les conciles de Tours et de Reims (813), d'Orléans (851) ordonnent aux prêtres de prêcher en roman.

II. — SA FORMATION¹.

Ce n'est pas au hasard ni au gré des caprices d'une multitude ignorante que la langue romane, issue du latin populaire, s'est constituée pendant l'anarchie barbare des temps mérovingiens : des lois certaines ont présidé à sa formation.

Comme le peuple apprend le latin en l'entendant parler, il en retint naturellement les syllabes qui frappaient ses oreilles et eut ainsi une tendance marquée à abrégér tous les mots. De là d'abord ces trois grandes lois qui dominent le passage du latin au roman : 1^o *maintien des syllabes accentuées*² (*bónitátem*, bonté ; *liberáre*, livrer) ; 2^o *disparition ou assourdissement des syllabes atones* (*táb(u)lam*, table ; *hós(pī)tále*, hôtel) ; 3^o *chute de la consonne médiane*³ (*se(c)úrum*, sûr ; *do(t)áre*, douer).

Deux autres lois importantes ont réglé la transformation des mots latins en mots romans : la loi de *transition*, en vertu de laquelle les mots latins se sont modifiés non pas d'un seul coup mais par un progrès insensible et lent ; la loi de *moindre action*, qui veut que tout travail humain s'accomplisse avec le minimum d'effort : ce besoin d'une prononciation plus facile s'est manifesté dans l'histoire de notre langue par l'affaiblissement général des lettres latines.

Aux mots d'origine populaire, provenant ainsi de l'altération du latin parlé qui s'est produite selon des lois déterminées, et dont la formation était achevée au xii^e siècle, s'ajoutèrent, surtout au xiv^e siècle, des mots d'origine savante, simplement calqués sur le latin écrit. Parfois le même mot latin a donné deux mots français, l'un par voie de formation popu-

1. Pour les ouvrages à consulter sur l'histoire de la langue française voir *Bibliographie générale*, III.

2. Dans tout mot latin il y avait un *accent tonique* qui, dans les mots de 2 syllabes, portait sur la pénultième (avant-dernière syllabe) et, dans les mots de plus de 2 syllabes, sur la pénultième si elle était longue, et sur l'antépénultième si la pénultième était brève. Outre l'accent tonique il y avait, dans les mots de plus de 3 syllabes, un accent secondaire, l'*accent expiratoire*, placé sur la première syllabe.

3. La consonne médiane est la consonne placée entre 2 voyelles, dont la seconde est accentuée.

laire, l'autre par voie de formation savante : c'est ce qu'on appelle les *doublets*. Ex. :

<i>integrum</i>	entier	intègre
<i>rigidum</i>	raide	rigide
<i>fragilem</i>	frêle	fragile
<i>mobilem</i>	meuble	mobile
<i>acrem</i>	aigre	âcre
<i>caritatem</i>	cherté	charité
<i>decimam</i>	dime	décime
<i>hospitale</i>	hôtel	hôpital
<i>ministerium</i>	métier	ministère
<i>cumulare</i>	combler	cumuler
<i>liberare</i>	livrer	libérer
<i>auscultare</i>	écouter	ausculter
<i>separare</i>	sevrer	séparer

Voilà comment s'est constitué le vocabulaire de la langue romane. Pour ce qui est de la grammaire, le roman a beaucoup simplifié le latin. Plus que deux genres au lieu de trois (le neutre a disparu); plus que deux cas (cas sujet et cas régime) au lieu de six; plus que trois déclinaisons au lieu de cinq :

NOMS FÉMININS.

Singulier	Pluriel
Nominatif: la rose (<i>rosa</i>)	les roses ¹ (<i>rosae</i>)
Accusatif: la rose (<i>rosam</i>)	les roses (<i>rosas</i>)

NOMS MASCULINS.

I

(Noms masculins ayant un s au nominatif singulier).

Singulier	Pluriel
Nominatif: li murs (<i>murus</i>)	li mur (<i>muri</i>)
Accusatif: le mur (<i>murum</i>)	les murs (<i>muros</i>)

II

(Noms masculins n'ayant pas d's au nominatif singulier).

1^o Noms parissyllabiques

2^o Noms imparissyllabiques

Singulier.	Singulier.
Nominatif: li pedre (<i>pater</i>)	li ber (<i>baro</i>)
Accusatif: le pedre (<i>patrem</i>)	le baron (<i>baronem</i>)

1. Si les noms et adjectifs féminins prennent un s final au cas sujet du pluriel (bien qu'en latin le nominatif pluriel n'en ait pas), c'est que le latin populaire, dans les noms et adjectifs de la 1^{re} déclinaison, employait au pluriel la forme de l'accusatif aussi bien pour le cas sujet que pour le cas régime.

	Pluriel	Pluriel
Nominatif :	li pedre ¹ (<i>patres</i>)	li baron (<i>barones</i>)
Accusatif :	les pedres (<i>patres</i>)	les barons (<i>barones</i>)

A partir du ^{xiv}^e siècle le cas régime l'emporte sur le cas sujet, et l's devient désormais la marque du pluriel.

La déclinaison des adjectifs est également très simple ; plus que deux types : 1^o celui qui pour le masculin suit la deuxième déclinaison latine et pour le féminin la première ; 2^o celui qui suit la troisième déclinaison latine et a le masculin et le féminin semblables.

I			
		Masculin	Féminin
Singulier	{ Nom.	bons (<i>bonus</i>)	bone (<i>bona</i>)
	{ Acc.	bon (<i>bonum</i>)	bone (<i>bonam</i>)
Pluriel	{ Nom.	bon (<i>boni</i>)	bones (<i>bonae</i>)
	{ Acc.	bons (<i>bonos</i>)	bones (<i>bonas</i>)

II			
		Masculin et Féminin.	
Sing.	{ Nom.	forz ²	(<i>fortis</i>)
	{ Acc.	fort	(<i>fortem</i>)
Plur.	{ Nom.	fort	(<i>fortes</i>)
	{ Acc.	forz	(<i>fortes</i>)

Au cours du ^{xiv}^e siècle le deuxième type disparaît ; tous les adjectifs suivant dès lors la déclinaison du premier type, l'e muet devient la marque du féminin ³.

Cette langue romane, intermédiaire entre le latin et le français, s'est arrêtée à mi-chemin entre la synthèse et l'analyse ; grâce aux flexions persistantes les inversions y sont encore fréquentes.

III. — SON ÉVOLUTION.

La langue romane n'était pas une langue unique ; elle comprenait de nombreux dialectes, répartis en deux groupes, les dialectes de la langue

1. Si les noms et adjectifs masculins, qui suivent la 3^e déclinaison latine, n'ont pas d's final au cas sujet du pluriel (bien qu'en latin le nominatif pluriel en ait un), c'est par analogie avec les noms et adjectifs de la 2^e déclinaison (peut-être même le latin populaire possédait-il des formes irrégulières de nominatif pluriel comme *patri*, *baroni*, *forti*...).

2. Dans *forz* le z = ts.

3. Quelques traces de la déclinaison du deuxième type se retrouvent dans les mots *grand'mère*, *grand'route*..., où l'apostrophe a été ajoutée pour remplacer un e que l'on a cru à tort élidé.

d'oïl et les dialectes de la langue d'oc (ainsi nommés d'après la façon dont on exprimait l'affirmation : *oïl* (de *hoc ille*) dans le Nord, *oc* (de *hoc*) dans le Midi. La France, du point de vue linguistique, était donc divisée en deux grandes régions, que séparait une ligne passant à peu près par Bordeaux, Limoges, Montluçon, Clermont-Ferrand, Tournon, Grenoble.

Les principaux dialectes de la langue d'oc étaient le languedocien, le provençal, le dauphinois, le lyonnais, l'auvergnat, le limousin, le gascon. Ceux de la langue d'oïl étaient le normand, le picard, le bourguignon, le poitevin, le français (dialecte de l'Île-de-France).

Ce dernier a fini par supplanter tous les autres. D'abord à la suite de la guerre des Albigeois (au ^{xiii}^e siècle), qui ruine la civilisation méridionale (voir p. 61, note 3), les dialectes de la langue d'oc cessent d'être employés par les écrivains pour devenir de simples patois, parlés et non écrits ¹. Quant aux dialectes de la langue d'oïl, ils durent peu à peu s'incliner devant la suprématie que les événements politiques donnèrent au dialecte français ; à mesure que les seigneurs de l'Île-de-France étendirent leur autorité par la conquête de provinces nouvelles, ils y répandirent la langue française, dont l'emploi se généralisa dans notre pays.

Dès le ^{xiii}^e siècle le français étend même son influence à l'étranger. Des Italiens l'emploient dans leurs écrits : en 1298, dans une prison génoise, le Vénitien Marco Polo dictait en roman le récit de ses voyages en Tartarie et en Chine ; et en 1265 le Florentin Brunetto Latini se justifiait ainsi d'avoir écrit en roman *Li Livres dou Tresor* : « Et se aucuns (si quelqu'un) demandoit por quoi cist (ce) livres est escriz en romans, selonc le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por .ij.² raisons : l'une, car nos somes en France ; et l'autre porce que la parleure (le parler) est plus delitable (délectable) et plus commune à toutes gens. » Le français n'est pas moins admiré et cultivé au moyen âge en Angleterre et en Allemagne. Et les Croisades, auxquelles les Français prirent une si grande part, répandirent notre langue en Orient.

IV. — LES PREMIERS TEXTES ROMANS.

Les premiers monuments que nous ayons conservés de la langue romane sont les *Glossaires de Reichenau* et de *Cassel* (le premier, qui date de

1. Jusqu'à ce que la littérature provençale renaisse, au milieu du ^{xix}^e siècle, avec les *félibres* (voir dans *La littérature française contemporaine étudiée dans les textes* le chapitre X : *La littérature provençale*).

2. IJ : Ces deux lettres désignent le chiffre 2 (I a la même forme que 1 en chiffre romain, et J remplace I à la fin d'un mot).

la fin du VIII^e siècle, est un dictionnaire latin-roman ; le second, qui date de la fin du VIII^e siècle ou du début du IX^e, est un dictionnaire roman-germanique) et le *Serment de Strasbourg* prononcé en 842 devant leurs soldats par Louis le Germanique s'alliant avec Charles le Chauve contre leur frère Lothaire.

A ces documents, dont l'intérêt est purement linguistique, il faut joindre les premiers essais littéraires en langue romane : la *Séquence* ou *Cantilène de sainte Eulalie* (composée de 29 vers assonancés répartis en 14 couplets de 2 vers, et datant de la fin du IX^e siècle); la *Vie de saint Léger* (qui date de la fin du X^e siècle et comprend 240 vers assonancés divisés en 40 strophes de 6 vers octosyllabiques); et la *Vie de saint Alexis*¹ (datant du début du XI^e siècle, et comprenant 625 vers assonancés divisés en 125 couplets de 5 vers décasyllabiques). La *Vie de saint Alexis*, qui est le spécimen le plus remarquable de cette première poésie religieuse consacrée à raconter la vie des saints et des saintes, ouvre vraiment l'histoire de notre littérature du moyen âge².

1. Une édition critique de la *Vie de saint Alexis* a été publiée par G. Paris (Collection des classiques français du moyen âge, E. Champion, 1911).

2. On peut encore citer, parmi les premiers textes en langue romane, l'*Homélie sur le prophète Jonas* (mélange, en prose, de latin et de roman, qui date du X^e siècle) et *La Passion du Christ* (poème de la fin du X^e siècle, composé de 516 vers octosyllabiques divisés en strophes de 4 vers).

Voici les principaux recueils de morceaux choisis des auteurs du moyen âge et les ouvrages généraux à consulter sur cette littérature :

I. — Karl Bartsch : *Chrestomathie de l'ancien français* (Leipzig, 1^{re} éd. 1866 ; 10^e éd., revue et corrigée par L. Wiese, Leipzig, 1910). — Paul Meyer : *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français* (1877, 2 vol.). — E. Ritter : *Recueil de morceaux choisis en vieux français* (Lyon, H. Georg, 1878). — L. Constans : *Chrestomathie de l'ancien français à l'usage des classes* (Paris, Vieweg, 1884, 3^e éd., 1906). — E. Koschwitz : *Les plus anciens monuments de la langue française* (4^e éd., Heilbronn, 1886). — Ch. Aubertin : *Choix de textes de l'ancien français du X^e au XVI^e siècle* (Belin). — L. Clédât : *Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge* (Garnier). — Devillard : *Chrestomathie de l'ancien français* (Klincksieck, 1887). — L. Sudre : *Chrestomathie du moyen âge* (Delagrave, 1898). — G. Paris et E. Langlois : *Chrestomathie du moyen âge* (8^e éd., 1912, Hachette). — G. Paris : *Récits extraits des poètes et prosateurs du moyen âge, mis en français moderne* (Hachette, 1896).

II. — Charles Aubertin : *Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge* (Belin, 1878, 2 vol.). — Karl Bartsch et Adolf Horning : *La langue et la littérature française depuis le IX^e siècle jusqu'au XIV^e* (Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1887). — G. Paris : *La littérature française au moyen âge, XI^e-XIV^e siècle* (Hachette, 1^{re} éd. 1888, 5^e éd. 1914) ; *La poésie au moyen âge* (1887-1895, Hachette, 2 vol.) ; *Esquisse historique de la littérature au moyen âge, depuis les origines jusqu'à la fin du XV^e siècle* (Colin, 1906).

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

[C'est le 14 février 842 que, se rencontrant à Strasbourg, deux des fils de Louis le Pieux (mort en 840), Louis le Germanique et Charles le Chauve, — qui, après avoir gagné sur leur frère Lothaire la bataille de Fontanet (841), voulaient resserrer davantage leur union —, se jurèrent alliance devant leurs armées. Pour que les soldats fussent témoins de leur pacte, Louis le Germanique prononça le serment en langue romane, et Charles le Chauve en langue tudesque. Ce précieux document nous a été conservé par un historien du temps, Nithard, dans son *Histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire*].

Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant ¹, in quant ² Deus savir et podir me dunat ³, si ⁴ salvarai eo ⁵ cist ⁶ meon fradre Karlo, et in aiudha ⁷ et in cadhuna ⁸ cosa, si cum ⁹ om ¹⁰ per dreit son fradra salvar dift ¹¹, in o ¹² quid il mi altresi ¹³ fazet, et ab ¹⁴ Ludher nul plaid ¹⁵ nunquam prindrai, qui meon vol ¹⁶ cist meon fradre Karle in damno sit.

TRADUCTION.

Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles que voici, par mon aide et en chaque chose, ainsi qu'on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et avec Lothaire je ne prendrai jamais aucun arrangement, qui, par ma volonté, soit au détriment de mon frère Charles que voici.

CANTILÈNE DE SAINTE EULALIE

[Sainte Eulalie, née à Barcelone en 289, mourut en 303 à Rome, où elle était venue insulter les dieux païens devant le tribunal du préteur romain. Le poète latin Prudence (348-410) avait célébré son martyre dans son *Périséphanon*. Voici

[1. *D'ist di in avant* : du latin *de ista die in ab ante*. — 2. *In quant* : de *in quantum*. — 3. *Dunat* : vient peut-être de *donavit*. — 4. *Si* : de *sic*. — 5. *Eo* : de *ego*. — 6. *Cist* : de *ecce istum*. — 7. *Aiudha* : de *adjutare*. — 8. *Cadhuna* : vient, d'après les uns, de *κατά-una*, et, d'après les autres, de *quot una*. — 9. *Si cum*, ainsi que. — 10. *Om* : de *homo*. — 11. *Dift* : vient peut-être de *debet*. — 12. *In o quid*, tout autant que (*o* vient de *hoc*). — 13. *Altresi*, de même (*alterum sic*). — 14. *Ab* : autre forme de *o* (*apud*), avec. — 15. *Plaid* (*placitum*), discussion, affaire. — 16. *Vol* : se rattache à *voloir*, qui vient de *volere*, forme populaire pour *velle*.]

le début de la cantilène, dont le texte original se trouve à la Bibliothèque de Valenciennes.]

Buona pulcella fut Eulalia,
 Bel avret corps, bellezour¹ anima.
 Voldrent la veintre² li Deo inimi,
 Voldrent la faire diavle³ servir.
 Elle non eskoltet⁴ les mals conselliers,
 Qu'elle Deo raneiet⁵, chi⁶ maent⁷ sus en ciel,
 Ne por or ned argent ne paramenz⁸,
 Por manatce⁹ regiel¹⁰ ne preiement¹¹...

TRADUCTION.

Eulalie fut une vaillante jeune fille, elle eut un beau corps, une âme plus belle. Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre, ils voulurent lui faire servir le diable. Elle n'écouta pas les mauvais conseillers lui disant de renier Dieu, qui habite là-haut dans le ciel, ni pour de l'or, de l'argent, ni des parures, pas plus que devant la menace royale ni la prière....

VIE DE SAINT LÉGER

[Ce poème, dont nous citons la seule strophe où apparaisse déjà un sentiment littéraire, raconte la lutte que l'évêque soutint contre Ebrouin et le martyr qu'il subit : il eut la langue coupée et les yeux crevés.]

...Sed¹² il nen¹³ at langue a parler,
 Dieus exodist¹⁴ les sons pensers ;
 Et sed il nen at uoils¹⁵ carnels¹⁶,
 En cuor¹⁷ les at espiritels¹⁸ ;
 Et sed en corps at grant torment,
 L'aneme¹⁹ ent avrat consolement²⁰...

[1. Bellezour : comparatif (*bellatiorem*). — 2. Veintre : de *vincere*. — 3. Diavle : de *diabolum*. — 4. Eskoltet : du verbe *escouter* (*auscultare*). — 5. Raneiet : du verbe *renoyer* (*renegare*). — 6. Chi. *ki*, qui sont les formes du pronom relatif. — 7. Maent : du verbe *manoir* (*manere*). — 8. Paramenz : de *parare-mentum*. — 9. Manatce : de *minaciam*. — 10. Regiel : de *regalem*. — 11. Preiement : de *pre-care-mentum*.]

[12. Sed : forme de la conjonction *si* devant une voyelle. — 13. Nen : autre forme de la négation *non*. — 14. Exodist : du verbe *exodir* (*exaudire*). — 15. Uoils : pluriel de *oil* (*oculum*). — 16. Carnels : de *charnel* (*carnalem*). — 17. Cuor (*cor*). — 18. Espiritels, spirituels (de *spiritum-alem*). — 19. Aneme (*anima*). — 20. Consolement (*consolamentum*).]

TRADUCTION.

...S'il n'a pas de langue pour parler, Dieu entend ses pensées; s'il n'a pas les yeux de chair, il a dans le cœur ceux de l'esprit; s'il a dans son corps un grand tourment, l'âme en aura consolation...

VIE DE SAINT ALEXIS

[Alexis, fils d'un comte romain, Euphémien, a été marié par son père à la fille d'un autre comte. Mais, pour se donner tout entier à Dieu par une vie de pénitence et d'humilité, il s'est enfui le jour même de ses noces. Après avoir mené en Syrie, où il s'est réfugié, une existence misérable au milieu des mendiants, il revient à Rome au bout de plusieurs années, et, sans dire qui il est, se fait héberger par charité dans la maison de ses parents, où il demeure dix-sept ans, méprisé de tous les valets, et où il meurt sur un grabat. Après sa mort il est enfin reconnu et vénéré comme un saint; son corps est promené dans les rues et sur son passage des miracles se produisent. Voici trois strophes émouvantes de ce poème, qui nous décrivent la douleur de sa mère en présence de son cadavre.]

...De la dolor que demenat li pedre¹
 Grant fut la noise², si³ l'entendit la medre⁴.
 La vint corant com femme forsenede⁵,
 Batant ses palmes⁶, cridant, eschevelede :
 Veit mort son fil, a terre chiet⁷ pasmede⁸.

Qui donc li vit son grant dol⁹ demener,
 Son piz¹⁰ debatre e son cors degeter¹¹,
 Ses crins¹² derompre¹³, son vis¹⁴ demaiseler¹⁵,
 Et son mort fil detraire¹⁶ et acoler¹⁷,
 N'i out¹⁸ si dur cui¹⁹ n'estoüst²⁰ plorer.

[1. *Pedre* : de *patrem*. — 2. *Noise* signifie tantôt, comme ici, *bruit*, tantôt *querelle bruyante* (d'où l'expression : *chercher noise*). — 3. *Si* (*sic*), alors. — 4. *Medre* : de *matrem*. — 5. *Forsenede* (de *foris*, dehors, *sanata*, saine) = hors de sens. — 6. *Palmes* (*palmas*), paumes de la main. — 7. *Chiet* : de *cadit*. — 8. — *Pasmede* : participe passé du verbe *pasmer* (*spasmare*). — 9. *Dol*, deuil (se rattache au verbe *doloire*, qui vient de *dolere*). — 10. *Piz* (*pectus*), poitrine. — 11. *Degeter* : de *de-jactare*. — 12. *Crins* (*crines*), cheveux. — 13. *Derompre* (*de-rumpere*), arracher. — 14. *Vis* (*visum*), visage. — 15. *Demaiseler* (de *de-maxillare*), frapper sur la joue. — 16. *Detraire* (*de-trahere*), tirer à soi. — 17. *Acoler*, embrasser en passant les bras autour du cou (se rattache à *collum*). — 18. *Ni out*, il n'y eut. — 19. *Cui*, à qui (datif du pronom latin *qui*). — 20. *Estoüst* : subjonctif imparfait du verbe *estouvoir*, falloir, être nécessaire.]

Trait¹ ses chevels² et debat sa peitrine,
 A grand dol met la soe³ charn⁴ medisme⁵ :
 « E! filz, dist ele, com m'ouïs enhadide⁶ !
 E jo⁷ dolente, com par⁸ fui avoglide⁹ !
 Nel¹⁰ conoissee¹¹ plus qu'onques¹² nel vedisse¹³. »

TRADUCTION.

...De la douleur que manifesta le père le bruit fut grand, la mère l'entendit. Elle vint en courant comme une femme folle, frappant des mains, criant, échevelée : elle voit son fils mort, à terre tombe pâmée.

A la voir manifester son grand deuil, battre sa poitrine et rejeter son corps en arrière, arracher ses cheveux, se frapper sur les joues, soulever le corps de son fils et l'embrasser, si dur qu'on fût, il fallait pleurer.

Elle tire ses cheveux, bat sa poitrine, et fait participer à son grand deuil sa chair elle-même : « Eh ! fils, dit-elle, comme tu m'as haïe ! Et moi, misérable, comme j'ai été aveugle ! Je ne l'ai pas mieux reconnu que si je ne l'avais jamais vu. »...

[1. Traire (*trahere*), tirer. — 2. Chevels (*capillos*), cheveux. — 3. Soe (*suam*), sienne. — 4. Charn (*carnem*), chair. — 5. Medisme (*de met-ipsissimum*), même. — 6. Oûs enhadide, tu m'as haïe (du verbe *enhadir*). — 7. Jo (*ego*), moi. — 8. Par : particule augmentative qui renforce le sens d'un adjectif ou d'un verbe (du latin *per*). — 9. Avoglide : participe passé du verbe *avoglir* (*de ab-ocularé*), aveugler. — 10. Nel = ne le. — 11. Conoissee : imparfait du verbe *conoistre* (*cognoscere*). — 12. Onques (*unquam*), jamais. — 13. Vedisse (du latin *vidissem*), subjonctif du verbe *vedeïr* (*videre*).]

CHAPITRE II

LA POÉSIE ÉPIQUE ET ROMANESQUE

I. — LES CHANSONS DE GESTE.

- 1° La geste de Charlemagne.
- 2° La geste de Guillaume d'Orange.
- 3° La geste de Deon de Mayence.
- 4° Autres gestes.

II. — LES ROMANS BRETONS.

- 1° Les lais de Marie de France.
- 2° Les romans de Tristan.
- 3° Les romans de Chrétien de Troyes.

III. — LES ROMANS ANTIQUES.

IV. — ROMANS DIVERS.

Notre littérature du moyen âge, comme toutes les littératures¹, débute par la poésie; et notre poésie débute par l'épopée².

On a longtemps distingué dans la littérature épique du moyen âge trois cycles ou groupes d'œuvres dont les sujets gravitent autour d'un centre commun : *le cycle français, le cycle breton et le cycle antique*. Classification qu'indiquait déjà Jean Bodel au XIII^e siècle :

Ne sont que trois matières a nul homme entendant³,
De France, de Bretagne et de Rome la grant.

1. « C'est la destinée de l'esprit humain dans toutes les nations, a dit Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii) : les vers furent partout les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence. »

2. Si le mot fameux de M. de Malézien (voir vol. II, p. 11, n. 2) « les Français n'ont pas la tête épique » est peut-être vrai des temps modernes, il ne l'est pas du moins pour le moyen âge. Voir Maurice Wilmotte : *Le Français a la tête épique* (La Renaissance du Livre, 1917).

[3. *A nul homme entendant*, pour tout homme qui s'y connaît.]

Mais, à vrai dire, seules les œuvres du premier cycle sont des épopées; celles des deux autres cycles sont plutôt des romans.

I. — LES CHANSONS DE GESTE¹.

C'est aux poèmes du cycle français qu'il faut réserver le nom de chansons de geste².

Sur l'origine de ces chansons de geste deux thèses sont en présence. D'après la théorie déjà ancienne de Gaston Paris, les chansons de geste auraient été précédées de chants lyrico-épiques, qui étaient sans doute imités des *lieds* germaniques, et qu'on appelait des *cantilènes*; elles ne seraient que l'amplification de ces chants primitifs, d'ailleurs perdus, pour la plupart contemporains des événements et des héros qu'ils célébraient; elles se rattacheraient donc à des traditions populaires et auraient presque toujours un fondement historique.

Suivant la thèse plus récente de M. J. Bédier, les chansons de geste n'auraient pas une origine populaire, mais une origine savante: elles auraient été composées par des poètes de métier avec la collaboration des clercs (l'Église serait ainsi le berceau des épopées aussi bien que des mystères). Elles ne seraient pas des œuvres historiques contemporaines des événements qu'elles retracent, mais des fictions qui idéalisent des personnages morts depuis longtemps et qui poétisent des faits remontant

1. A consulter. — Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne* (Franck, 1865). — Léon Gautier : *Les épopées françaises, études sur les origines et l'histoire de la littérature nationale* (2^e éd., 1878-1897, 5 vol.); *Bibliographie générale des chansons de geste* (1895). — Paul Meyer : *Recherches sur l'épopée française* (Franck, 1867). — Kr. Nyrop : *Den oldfranske Helledigtning* (Copenhague, 1883), trad. en italien par Egidio Gorra sous ce titre : *Storia dell'Epopea francese nel medio evo* (Turin, 1886). — Pio Rajna : *Le origini dell'Epopea francese* (Florence, 1884). — Joseph Bédier : *Les légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste* (Champion, 1908-1913, 4 vol.).

2. Le mot *geste* a eu au moyen âge plusieurs sens successifs : 1^o il a d'abord signifié, conformément à son étymologie latine (*gesta*, choses faites, d'où l'expression : *faits et gestes*), des actions, et, en particulier, des actions glorieuses méritant d'être enregistrées par l'histoire; 2^o puis il a désigné les chroniques qui racontent ces faits (c'est ainsi que plusieurs ouvrages historiques écrits en latin portent ce titre : *Gesta Francorum*); 3^o par suite, on appela chanson de geste, selon la définition de G. Paris, « une chanson qui a pour sujet des faits historiques »; 4^o ces faits étant le centre auquel se rattachent plusieurs poèmes, on a donné le nom de *geste* à un ensemble de poèmes relatifs à un même héros (dans ce sens, le mot est alors synonyme du mot *cycle* : la geste de Charlemagne, la geste de Guillaume d'Orange...); 5^o enfin le mot *geste* a signifié, non plus les poèmes qui racontent les exploits de tel ou tel héros, mais la famille même à laquelle appartenaient ces héros (dans *La Chanson de Roland*, par exemple, Roland dit au vers 788 : Dieu me confonde si je démens ma race, *se la geste en desment*).

à un passé lointain¹ (les chansons de geste datent toutes du xii^e et du xiii^e siècle, et les héros épiques réels ont vécu du viii^e au x^e siècle). Elles n'auraient pas la moindre source germanique, mais seraient de provenance purement française : elles auraient été destinées à être chantées dans les grandes foires (comme celle du Lendit où avait lieu une exposition des reliques) ou à l'occasion des pèlerinages qui attiraient les foules vers des sanctuaires fameux (tels que ceux de Blaye, de Bordeaux, de Roncevaux...) et vers de célèbres abbayes (entre autres, celles de Vézelay, de St Denis, de Meaux, de St Riquier, de Fécamp...); c'est ainsi que les poèmes du cycle de Guillaume d'Orange paraissent se rattacher aux étapes du pèlerinage de St Jacques de Compostelle; d'autres chansons de geste se rattacheraient aux pèlerinages d'Aix-la-Chapelle, de St Pierre de Rome...

Presque toutes les chansons de geste sont écrites en vers décasyllabes simplement assonancés² et répartis en *laissez* ou couplets de longueur inégale. Elles étaient chantées par les jongleurs avec accompagnement de *vielle* (sorte de violon à trois cordes assez volumineux). Quand plus tard, au xiv^e siècle, l'usage se fut répandu de lire les chansons de geste, au lieu de les entendre réciter, elles subirent des transformations métriques, qui entraînèrent la décadence de notre littérature épique : la rime remplaça l'assonance, et, comme un vers assonancé fut remplacé très souvent par plusieurs vers rimés, les poèmes eurent une tendance à s'allonger; le décasyllabe céda la place à l'alexandrin³ plus lourd; et le récit abandonna la *laisse* pour se développer d'un cours uniforme et plus monotone. Enfin, au xv^e siècle, les chansons de geste sont mises en prose par des écrivains, qui les délayent encore plus. C'est sous cette nouvelle forme que l'imprimerie les répandra, d'abord dans la société polie, dont elles furent la lecture favorite jusqu'à l'apparition des romans mondains du xviii^e siècle, puis dans les milieux populaires, une fois publiées au xviii^e et au xix^e siècle dans la *Bibliothèque Bleue*⁴, qui les remania encore en

1. Ce recul paraît nécessaire pour transformer l'histoire en matière épique. Aussi y a-t-il toujours un certain espace de temps entre l'époque où ont eu lieu les événements chantés par l'épopée et celle où ont vécu les poètes qui chantent ces événements (les poètes homériques, par exemple, ont dû vivre entre le x^e et le viii^e siècle avant J. C., et les héros homériques entre le xvi^e et le xii^e).

2. L'assonance consiste dans l'analogie de son des voyelles de la dernière syllabe accentuée de chaque vers, sans tenir compte des consonnes qui les suivent; la rime consiste dans l'identité de son de ces voyelles et des consonnes suivantes, et même — quand elle est riche — des consonnes précédentes ou consonnes d'appui.

3. Ainsi appelé depuis qu'il avait été employé dans *Le Roman d'Alexandre*, de Lambert le Tort et d'Alexandre de Bernay, au xiii^e siècle (il l'avait d'ailleurs été déjà dans *Le Voyage de Charlemagne en Orient*, au début du xii^e siècle).

4. Éditée par les Oudot, de Troyes (1600-1863).

les modernisant. C'est d'après ces remaniements en prose du ^{xv}^e siècle que les romantiques, — qui par réaction contre le classicisme et l'antiquité remirent en honneur la littérature du moyen âge —, connurent et admirèrent nos vieilles chansons de geste, dont plus d'une fois ils s'inspirèrent¹. Nos chansons de geste n'ont retrouvé leur forme primitive que grâce aux savantes éditions² qui en ont été données dans les deux derniers tiers du ^{xix}^e siècle et au début du ^{xx}^e par les romanistes français et étrangers³.

Il nous reste de 70 à 80 chansons de geste, que, suivant une distinction déjà faite par les trouvères du ^{xiii}^e siècle, on peut répartir pour la plupart en 3 gestes principales : *La geste du Roi ou de Charlemagne*, *La geste de Garin de Monglane ou de Guillaume d'Orange*, *La geste de Doon de Mayence*.

N'ot⁴ que trois gestes en France la garnie⁵ :
 Du roi de France est la plus seignorie⁶,
 Et l'autre après, bien est droiz que gel die⁷,
 Est de Doon a la barbe florie...
 La tierce geste qui molt fist a proisier⁸
 Fu de Garin de Monglane le fier.

(Girard de Vienne.)

1^o La geste de Charlemagne.

LA GESTE DE CHARLEMAGNE comprend des poèmes relatifs à Charlemagne et à sa famille ; en voici les principaux :

*Berthe aux grands pieds*⁹, œuvre d'Adenet, « le Roi des Trouvères ». C'est l'histoire de la mère de Charlemagne. Date de la fin du ^{xiii}^e siècle. *Mainet* (^{xiii}^e siècle), qui raconte l'enfance de Charlemagne (le mot

1. Ainsi V. Hugo, dans *La Légende des Siècles*, s'est inspiré d'un passage de *Raoul de Cambrai* dans *l'Aigle du casque*, d'un épisode de *Girard de Vienne* dans *le Mariage de Roland*, de la scène initiale d'Aimeri de Narbonne dans *Aymerillot*. En 1838 avait paru un livre d'Edward le Glay : *Fragments des épopées romanes*.

2. Les premiers textes authentiques furent publiés par Paulin Paris : *Berthe aux grands pieds* en 1832, *La Chanson de Roland* en 1836.

3. Signalons un recueil d'extraits des chansons de gestes, en français moderne, publié par Louis Roche sous ce titre : *Les grands récits de l'épopée française* (Plon-Nourrit, 1905).

[4. *N'ot*, il n'y eut. — 5. *La garnie*, la bien pourvue. — 6. *Seignorie*, magnifique. — 7. *Bien est droiz que gel die*, il est bien juste que je le dise. — 8. *Qui molt fist a proisier*, qui mérite beaucoup d'estime.]

9. Édition de *Berthe aux grands pieds* par A. Scheler (Bruxelles, 1874) ; adaptation moderne de ce poème par André Rivoire (Lemerre, 1899).

Mainet paraît être un diminutif de Maigne ou Magne et signifie donc : le petit Charlemagne).

Enfances Roland, qui date de la fin du ^{xii}^e siècle et raconte, comme le titre l'indique, l'enfance de Roland.

*Aspremont*¹ (fin du ^{xii}^e siècle), récit de l'expédition de Charlemagne contre Aspremont en Calabre.

*Le Voyage de Charlemagne en Orient*² (1^{er} quart du ^{xiii}^e siècle), qui raconte un voyage que Charlemagne aurait fait à Jérusalem et à Constantinople.

La Chanson de Roland (fin du ^{xi}^e siècle ou début du ^{xiii}^e).

*Huon de Bordeaux*³, qui date de la fin du ^{xiii}^e siècle (c'est à ce poème que Shakespeare, dans *Le Songe d'une nuit d'été*, a emprunté le personnage du nain Obéron).

*Le Couronnement Louis*⁴ (1^{re} moitié du ^{xiii}^e siècle), dont une partie met en scène le fils de Charlemagne, Louis le Débonnaire, et dont le reste se rattache à l'histoire de Guillaume d'Orange.

La plus célèbre de ces chansons de geste est *La Chanson de Roland*⁵, qui est à la fois l'œuvre la plus ancienne et la plus belle de notre littérature du moyen âge. On ignore quel en est l'auteur⁶. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle a dû être écrite par un poète qui vivait dans la région où était en honneur le culte de Saint-Michel-du-Péril-de-la-Mer, c'est-à-dire en Normandie⁷. Ce poème, qui compte 4 000 vers, est divisé en trois

1. Édition de *La Chanson d'Aspremont* par L. Brandin (Les classiques français du moyen âge, Champion, 1919). Version nouvelle par le même (1925).

2. Édition du *Voyage de Charlemagne en Orient* par E. Koschwitz (Heilbronn, 1880). A consulter J. Coulet : *Étude sur l'ancien poème français du voyage de Charlemagne en Orient* (Toulouse, 1907).

3. Édition de *Huon de Bordeaux* par Guessard et Grandmaison (Paris, 1860, Collection des anciens poètes de la France, t. V).

4. Édition du *Couronnement Louis* par E. Langlois (Société des Anciens textes français, Firmin-Didot, 1888).

5. Le meilleur texte en est le manuscrit d'Oxford, œuvre d'un scribe anglo-normand. — Editions par Francisque Michel (1837), Francis Génin (1850), Theodor Müller (1851), L. Gautier (1872), Boehmer (1872), Petit de Julleville (1878), L. Clédât (1886), Stengel (1900), Gröber (1907), Edmond Aubé (1924). — Extraits par G. Paris (1887). — Traduction en vers par Lehugeur (Hachette, 1870) et Maurice Bouchor (Hachette, 1899), en prose par L. Gautier (Mame, 1872), L. Clédât (Leroux, 1887), Fabre (Belin, 1902), H. Chamard (Colin, 1919), J. Bédier (avec texte du manuscrit d'Oxford, Piazza, 1922).

6. Le dernier vers du poème nomme bien un certain Turolodus (*ci falt la geste que Turolodus declinet*). Mais, comme il est difficile de préciser le sens de ce mot *declinet*, on ne peut dire si ce Turolodus était le poète qui a composé *La Chanson de Roland*, le jongleur qui l'a chantée, ou le scribe qui l'avait copiée.

7. Sur le rôle qu'a joué dans notre histoire nationale le Mont Saint-Michel, voir Edmond Schuré : *Les Légendes de France* (Perrin, 1908, p. 123-190).

parties : *Roland trahi, Roland mort, Roland vengé*. Il se rattache à des faits historiques, modifiés par la légende. Roland, comte de la marche de Bretagne, tombé dans une embuscade, le 15 août 778, à l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne qui traversait les Pyrénées au retour d'une expédition victorieuse en Espagne, devient dans le poème le neveu de Charlemagne et le fiancé d'Aude, sœur de son compagnon Olivier. Les montagnards basques, qui avaient surpris, pillé et massacré les Francs dans le défilé de Roncevaux, sont remplacés par les Sarrasins. Le désastre est attribué à la trahison de Ganelon. Et le poète suppose qu'à la faveur d'un miracle de Dieu qui « allongea le jour » Charlemagne a pu revenir sur ses pas et tailler en pièces les restes de l'armée païenne. Charlemagne lui-même, qui en 778 n'avait que 36 ans, est devenu dans *La Chanson de Roland* un vieillard de 200 ans, « l'empereur à la barbe fleurie ».

MORT DE ROLAND

[L'arrière-garde de l'armée franque, commandée par Roland, le neveu de Charlemagne, a été surprise dans la vallée de Roncevaux par l'armée sarrasine, très supérieure en nombre, et, malgré des prodiges de valeur, complètement détruite, à l'exception, de Roland et de l'archevêque Turpin blessé à mort. Mais les Sarrasins, entendant les trompettes de l'armée de Charlemagne qui avait rebroussé chemin, se sont enfuis. Resté seul sur le champ de bataille, Roland essaye de briser sur un rocher son épée Durandal, puis s'apprête à mourir.]

Rodlanz ferit¹ en une pierre² bise :
 Plus en abat que jo ne vos sai dire ;
 L'espede³ croist⁴, ne froisset⁵ ne ne briset,
 Contre lo ciel a mont⁶ est ressortide.
 Quant veit li coms que ne la fraindrat⁷ mie⁸,
 Molt⁹ dolcement la plainst a sei medisme¹⁰ :
 « E ! Durendal, come iés¹¹ bele e saintisme¹² !
 En l'orie¹³ pont¹⁴ assez i at reliques,
 Un dent saint Piedre e del¹⁵ sanc saint Basile,
 E des chevels¹⁶ mon seignor saint Denisie,

[1. *Ferit*, frappe. — 2. *Pierre bise*, pierre de couleur brune. — 3. *Espede*, épée (*spata*). — 4. *Croist*, grince. — 5. *Ne froisset*, ne s'ébrèche (*frustum-iare*). — 6. *A mont*, vers le haut de la montagne. — 7. *Fraindrat*, brisera (*fringere*). — 8. *Mie*, pas du tout (*mica*). — 9. *Molt*, très. — 10. *A sei medisme*, en soi-même (*metipsissimus*). — 11. *Iés*, tu es. — 12. *Saintisme*, très sainte (*sanctissima*). — 13. *Orie*, dorée (*auratum*). — 14. *Pont*, pommeau. — 15. *Del sanc*, du sang. — 16. *Chevels*, cheveux.]

Del vestement i at sainte Marie :
 Il n'en est dreit¹ que païen te baillissent² ;
 De crestiiens devez estre servide³.
 Molt larges terres de⁴ vos avrai conquises,
 Que Charles tient, qui la barbe at floride :
 Li emperedre en est e ber⁵ e riches.
 Ne vos ait om⁶ qui facet codardie⁷ !
 Dieus, ne laissez que France en seit honide⁸ ! »

*

Ço⁹ sent Rodlanz que la mort l'entrepren¹⁰,
 Devers la teste sour lo cuer li descent.
 Dessoz un pin i est alez corant,
 Sour l'erbe vert si¹¹ s'est colchiez¹² adenz¹³,
 Dessoz lui met s'espede e l'olifant ;
 Tornat sa teste vers Espagne la grant :
 Por ço l'at fait qued il vult veirement¹⁴
 Que Charles diet¹⁵ e trestote¹⁶ sa gent,
 Li gentilz coms¹⁷, qu'il est morz conquerant.
 Claimet¹⁸ sa colpe e menut¹⁹ e sovent,
 Por ses pechiez Dieu porofrit²⁰ lo guant.

*

Ço sent Rodlanz de son tems n'i at plus ;
 Devers Espagne gist²¹ en un pui²² agut ;

[1. *Dreit*, juste (*directum*, droit). — 2. *Baillissent*, possèdent (du verbe *baillir*). — 3. *Servide*, servie, honorée. — 4. *De*, avec. — 5. *Ber*, baron. — 6. *Ne vos ait om*, qu'un homme ne vous ait. — 7. *Codardie*, couardise, lâcheté. — 8. *Honide*, deshonorée. — 9. *Ço* (*ecce hoc*), cela. — 10. *L'entrepren*, s'empare de lui. — 11. *Si*, ainsi, alors. — 12. *Colchiez*, couché (*collocare*). — 13. *Adenz*, face contre terre (*ad dentes*, du côté des dents). — 14. *Qued il vult veirement*, afin qu'il vît vraiment. — 15. *Diet*, dise (subjonctif). — 16. *Trestote*, absolument toute. — 17. *Li gentilz coms*, le noble comte. — 18. *Claimet sa colpe*, il fait son *mea culpa*. — 19. *Menut*, rapidement. — 20. *Porofrit lo guant*, offre le gant (geste tout féodal : Dieu est comme un seigneur suzerain, auquel le vassal abandonne sa personne, que symbolise le gant). — 21. *Gist*, est couché. — 22. *Pui agut* (*podium acutum*), montagne pointue, pic élevé.]

A l'une main si at son piz¹-batut :
 « Dieus, meie² colpe, par la toe³ vertut,
 De mes pechiez, des granz et des menuz,
 Que jo ai faiz dès l'ore⁴ que nez fui
 Tresque⁵ a cest jorn⁶ que ci⁷ sui conseüz⁸ ! »
 Son destre⁹ guant en at vers Dieu tendut :
 Angele¹⁰ del ciel en¹¹ descendent a lui.

■

Li coms Rodlanz se jut¹² dessoz un pin,
 Envers Espagne en at tornet son vis¹³.
 De plusors choses a remembrer¹⁴ li prist¹⁵ :
 De tantes¹⁶ terres come li ber conquist,
 De dolce France, des omes de son ling¹⁷,
 De Charlemagne, son seignor, quil¹⁸ nodrit¹⁹,
 E des Franceis dont il est si cheriz.
 Ne puet muder²⁰ ne plort e ne sospirt²¹ ;
 Mais sei medesme²² ne vult metre en oblit²³ :
 Claimet sa colpe, si priet Dieu mercit²⁴ :
 « Veire²⁵ paterne²⁶, qui onques²⁷ ne mentis,
 Saint Lazon de mort resurrexis²⁸
 E Daniël des lions guaresis²⁹,
 Guaris de mei l'aneme³⁰ de toz perilz
 Por les pechiez que en ma vide fis ! »
 Son destre guant a Dieu en porofrit,
 E de sa main sainz Gabriëls l'at pris.

[1. Piz (pectus), poitrine. — 2. Meie colpe, mea culpa. — 3. Par la toe vertut, par la toute puissance. — 4. Dès l'ore que nez fui, depuis l'heure où je suis né. — 5. Tresque, jusqu'à. — 6. Jorn (diurnum), jour. — 7. Ci, ici. — 8. Conseüz, atteint (par la mort) : du verbe consivre (consequere). — 9. Destre, de la main droite. — 10. Angele, les anges. — 11. En (inde) : cet adverbe, qui dans l'ancienne langue se joignait à beaucoup de verbes, était presque explétif. — 12. Se jut, se couche (du verbe gesir, jacere ou jacire). — 13. Vis (visum), visage. — 14. Remembrer (rememorare), se rappeler. — 15. Li prist, il se mit. — 16. Tantes, si grandes. — 17. Ling, lignage (linea).. — 18. Quil, qui le. — 19. Nodrit (nutrire), éleva. — 20. Ne puet muder, il ne peut s'empêcher. — 21. Sospirt, soupire. — 22. Sei medesme, soi-même. — 23. Oblit, oubli. — 24. Si priet Dieu mercit, il prie Dieu de lui faire grâce. — 25. Veire (verus), vrai. — 26. Paterne, personne du père, père. — 27. Onques, jamais. — 28. Resurrexis, resuscitas. — 29. Guaresis, protégés. — 30. L'aneme (animam), l'âme.]

Dessour son braz teneit lo chief¹ enclin² :
 Jointes ses mains est alez a sa fin.
 Dieu li tramist³ son angele cherubin
 E saint Michiel de la mer del peril ;
 Ensemble od⁴ els sainz Gabriëls i vint ;
 L'aneme del comte portent en paredis⁵.

(*La Chanson de Roland*, cciii-ccvi.)

MORT DE LA BELLE AUDE

[Charlemagne, revenu dans son palais impérial d'Aix-la-Chapelle, annonce à la belle Aude la mort de Roland, son fiancé, et tâche de la consoler en lui proposant de devenir la femme de son fils Louis. Mais elle refuse, défaille et expire.

La belle Aude ne tient pas une bien grande place dans le poème ; au moment où il meurt, Roland ne songe pas à sa fiancée. C'est que l'amour de Roland et d'Aude ne fait pas partie de la légende primitive.]

Li Emperere est repairiez⁶ d'Espaigne,
 E vient ad Ais, al meillur sied⁷ de France ;
 Muntet el palais, est venuz en la sale.
 As⁸ li venue Alde, une bele dame.
 Ço⁹ dist al rei : « U¹⁰ est Rollanz li catanies¹¹,
 Ki me jurat cume sa per¹² a prendre ? »
 Carles en ad e dudur e pesance¹³,
 Pluret des oilz¹⁴, turet sa barbe blanche :
 « Soer, chere amic, d'hume mort me demandes.
 Jo t'en durrai¹⁵ mult¹⁶ esforciet¹⁷ escange :
 C'est Loewis, mielz¹⁸ ne sai jo¹⁹ qu'en parle²⁰ ;
 Il est mis²¹ filz e si²² tiendrat mes marches²³. »

[1. Chief (caput), tête. — 2. Enclin (inclinatum), incliné. — 3. Tramist (transmisit), envoya. — 4. Od (apud), avec. — 5. Paredis (paradisum), paradis.]

[6. Repairiez : du verbe repairier (repatriare), revenir. — 7. Sied (sedem), séjour. — 8. As : autre forme de es (ecce), voilà. — 9. Ço (ecce hoc), cela. — 10. U : comme o (ubi), où. — 11. Catanies (capitaneum), capitaine. — 12. Per (parem), épouse. — 13. Pesance (pensare-antiam), peine. — 14. Oilz (oculus), yeux. — 15. Durrai : futur de duner (donare). — 16. Mult (multum), très. — 17. Esforciet (de esforcier, renforcer) escange, échange avantageux. — 18. Mielz : de melius, meilleur. — 19. Jo (ego), moi. — 20. Je n'en connais pas un meilleur à te nommer. — 21. Mis (meus), mon. — 22. Si (sic), ainsi. — 23. Marches : pays frontière, et, par extension, empire.]

Alde respunt : « Cist moz¹ mei² est estranges.
 Ne placet Dieu, ne ses seinz³, ne ses angles⁴,
 Après Rollant que jo vive remaigne⁵ ! »
 Pert la culur⁶, chiet⁷ as piez Carlemagne ;
 Sempres⁸ est morte. Dieus ait mercit⁹ de l'anme¹⁰ !
 Franceis barun en plurent¹¹, si la pleignent.

(*La Chanson de Roland*, CCXCVIII.)

RECOMMANDATIONS DE CHARLEMAGNE A SON FILS

[Dans la chapelle d'Aix (Aix-la-Chapelle), capitale de son empire, Charlemagne devant toute sa cour réunie montre à son fils Louis la couronne placée sur l'autel et lui énumère à quelles conditions il sera digne de la recevoir. Ces conseils de Charlemagne paraissent avoir été inspirés au poète par deux textes des chroniqueurs Éginhard et Thégan.]

Nostre emperere a son fil apelé :
 « Beaus fiz, » dist il, « envers moi¹² entendez :
 Voiz la corone qui est dessour l'autel ?
 Par tel covent¹³ la te vueil je doner :
 Tort¹⁴ ne luxure ne pechié ne menez¹⁵,
 Ne traïson vers nului¹⁶ ne ferez,
 Ne orfelin son fié¹⁷ ne li toudrez¹⁸ ;
 S'ensi¹⁹ le fais, j'en lorai²⁰ Damedé²¹ :
 Pren la corone, si seras coronez ;
 O se ce non²², fiz, laissez la ester²³ :
 Je vo defent que vos n'i adesez²⁴. »
 Looïs l'ot²⁵, le sens cuide desver²⁶ :

[1. *Cist moz*, ce mot. — 2. *Mei*, pour moi, à mes yeux. — 3. *Seinz*, saints. — 4. *Angle*, ou *angele* (*angelum*), ange. — 5. *Remaigne* : du verbe *remaneir* (*remanere*), rester. — 6. *Culur* (*colorem*), couleur. — 7. *Chiet* : du verbe *cadeir* (*cadere*), tomber. — 8. *Sempres* (*semper*), aussitôt. — 9. *Merci* (*mercedem*), pitié. — 10. *Anme*, ou *aneme* (*anima*), âme. — 11. *Plurent* : de *plurer* ou *plorer* (*plorare*), pleurer.]

[12. *Envers moi entendez*, écoutez-moi. — 13. *Par tel covent*, à telle condition. — 14. *Tort*, injustice. — 15. *Ne menez*, ne commettez. — 16. *Vers nului*, envers personne. — 17. *Fié*, fief. — 18. *Toudrez*, enlevez (du verbe *toldre*, en latin *tollere*). — 19. *S'ensi*, si ainsi. — 20. *Lorai*, louerai (du verbe *lœr*, en latin *laudare*). — 21. *Damedé*, le Seigneur Dieu (autre forme de *Damedieu*). — 22. *O se ce non*, ou si tu ne fais pas cela, sinon. — 23. *Laissez la ester*, laissez-la tranquille. — 24. *Adesez*, touchez. — 25. *Ot*, entend. — 26. *Le sens cuide desver*, il croit perdre la raison.]

N'alast¹ avant por² les membres couper.
Charles le voit, a pou n'est forsenez³.

« Fiz Looïs, voiz ici la corone ?
Se tu la prens, emperere iés⁴ de Rome ;
Bien puez⁵ mener en ost⁶ mil et cent omes,
Passer par force les eves⁷ de Gironde,
Païene⁸ gent craventer⁹ et confondre,
Et la lor¹⁰ terre dois a la nostre joindre.
S'ensi vueus faire, je te doing la corone ;
O se ce non, ne la baillier¹¹ tu onques. »
Looïs l'ot, ne vout un mot respondre ;
Charles le voit, s'en out¹² al cuer grant honte...

(*Le Couronnement Louis.*)

2° La geste de Guillaume d'Orange.

LA GESTE DE GUILLAUME D'ORANGE a pour sujet la lutte du Midi contre les Sarrasins. Le héros principal en est Guillaume d'Orange¹³, appelé aussi Guillaume au Court-Nez¹⁴ ou Guillaume Fierebrace¹⁵. On ne compte pas moins de seize personnages historiques qui auraient servi de modèle au Guillaume des poètes. Celui auquel on l'a le plus sûrement identifié est

[1. *N'alast avant*, il n'aurait pas fait un pas en avant. — 2. *Por les membres couper*, quand on lui aurait coupé les membres. — 3. *A pou n'est forcenez*, peu s'en faut qu'il n'en perde le sens. — 4. *Iés*, tu es. — 5. *Puez*, tu peux. — 6. *Mener en ost*, mener en guerre. — 7. *Les eves*, les eaux. — 8. *Païene gent* : sous ce nom les chansons de geste désignent aussi bien les musulmans que les païens proprement dits. — 9. *Craventer et confondre*, écraser et anéantir. — 10. *La lor terre*, la terre d'eux (*illorum*). — 11. *Ne la baillier tu onques*, ne la possède jamais (*bailler* est ici un infinitif employé comme impératif). — 12. *S'en out al cuer*, il en out au cœur.]

13. Guillaume d'Orange a pour bisaïeul Garin de Monglane, qui eut quatre fils, dont l'un fut Renier de Gênes, le père d'Olivier et d'Aude ; l'autre, Girard de Vienne ; et le troisième, Hernaut de Beaulande, le père d'Aimeri de Narbonne. Guillaume était le fils de ce dernier, et l'oncle de Vivien, qui fut tué à la bataille d'Aliscans.

14. Guillaume au Court-Nez (ou plutôt au courb nez) avait été ainsi nommé parce que son nez, coupé dans un combat singulier et rajusté ensuite, avait conservé une bosse.

15. Fierebrace : du latin *fera braccia*, bras redoutables.

le fameux Guillaume, comte de Toulouse, qui arrêta l'invasion des Sarrasins en France, en leur livrant en 793 à Villedaigne, sur les bords de l'Orbieu, affluent de l'Aude, une grande bataille, dans laquelle il fut d'ailleurs vaincu, fit ensuite plusieurs expéditions et entra en 806 au cloître de Gellone (aujourd'hui Saint-Guilhem-le-Désert) qu'il avait lui-même fondé et où il mourut pieusement en 812.

Les principales chansons de cette geste sont :

Enfances Guillaume (début du XIII^e siècle).

Enfances Vivien (début du XIII^e siècle).

*Girard de Vienne*¹ (début du XIII^e siècle), qui raconte le siège soutenu à Vienne pendant sept ans par Girard contre Charlemagne, et terminé par le duel d'Olivier et de Roland et le mariage de ce dernier avec Aude.

*Aimeri de Narbonne*² (XIII^e siècle), œuvre de Bertrand de Bar-sur-Aube, qui raconte la prise de Narbonne par Aimeri et son mariage avec Hermangart de Pavie.

Le Charroi de Nîmes (1^{er} tiers du XII^e siècle), qui raconte la prise de Nîmes par Guillaume au moyen d'un stratagème : il avait caché mille chevaliers dans des tonneaux, et, déguisé en marchand, avait introduit dans la ville le charroi conduit par des bœufs.

La Prise d'Orange (début du XIII^e siècle), qui raconte comment Guillaume enleva la ville d'Orange au Sarrasin Tibaud, auquel il prit aussi sa femme, la belle Orable, qui se fit chrétienne et s'appela désormais Guibourc.

*Aliscans*³ (fin du XII^e siècle), poème de 8 000 vers environ, attribué à Jendeus de Brie, la plus belle œuvre épique du moyen âge après *Roland* : l'auteur y raconte comment, pour reprendre Orange et Guibourc, les Sarrasins débarquent en Provence et sont vainqueurs à la bataille d'Aliscans, près d'Arles (on voit encore dans cette ville les restes d'une nécropole gallo-romaine qui porte ce nom).

Moniage Guillaume (XII^e siècle), qui a pour sujet l'entrée de Guillaume dans un monastère.

LE RETOUR DE GUILLAUME D'ORANGE

[Vaincu à la bataille d'Aliscans, près d'Arles, par les Sarrasins, Guillaume d'Orange a réussi à s'enfuir en prenant le cheval et l'armure d'un roi païen qu'il

1. Il faut signaler une traduction en vers modernes de *Girard de Vienne*, par Gaston Armelin (Flammarion).

2. Édition d'*Aimeri de Narbonne*, par L. Demaison (Société des Anciens textes français, 2 vol., 1887).

3. Édition d'*Aliscans*, par F. Guessard et A. de Montaiglon (Paris, Franck, 1870).

a tué. Il arrive épuisé sous les murs de sa ville d'Orange, que défend sa femme Guibourc.]

Li quens¹ Guillames s'est durement hastés ;
 Dist au portier : « Amis, la porte ouvrés ;
 Je sui Guillames, ja mar le meskerrés². »

[Prévenue par le portier, Guibourc vient aux créneaux, mais refuse de reconnaître son mari dans ce fuyard. Comme il était son haulme pour montrer son visage, passe une troupe de prisonniers chrétiens durement traités par les païens.]

De grans chaiènes³ les eurent fait noer⁴ ;
 Paien les batent, cui Diex puist⁵ mal doner !
 Dame Guiborc les a oï⁶ crier
 Et hautement Damledeu⁷ reclaimer ;
 Dist à Guillaume : « Or puis je bien prover⁸
 Que tu n'ies⁹ mie dans¹⁰ Guillaume le ber¹¹,
 La fiere¹² brace qu'en¹³ soloit¹⁴ tant loer¹⁵ :
 • Ja nen lessastes¹⁶ païens noz genz mener¹⁷
 Ne¹⁸ a¹⁹ tel honte batre ne devorer²⁰ ;
 Ja nes²¹ sofrisses²² si près de toi mener ! »
 — « Dex, » dist li quens, « com me velt esprover²³ ! »

[Guillaume alors retourne à l'ennemi, délivre les prisonniers et revient frapper à la porte de la ville.]

Voit le Guiborc, si commence a plorer ;
 A haute voiz commença a crier :
 « Venez, biau sire, or i poez²⁴ entrer. »

(*Aliscans.*)

[1. *Li quens*, le comte. — 2. *Ja mar le meskerrés*, vous auriez tort de ne pas le croire (ja, maintenant ; mar = à tort ; meskerrés, du verbe *mécroire*, ne pas croire). — 3. *Chaiènes*, chaînes. — 4. *Noer*, attacher (du latin *nodare*). — 5. *Cui Diex puist mal doner*, à qui Dieu puisse envoyer malheur. — 6. *Oï*, entendu. — 7. *Damledeu reclaimer*, invoquer Dieu le Seigneur. — 8. *Prover*, prouver (*probare*). — 9. *Que tu n'ies mie*, que tu n'es pas du tout. — 10. *Dans*, seigneur (*dominum*). — 11. *Le ber*, le baron (cas sujet). — 12. *Lafiere brace*, le bras terrible. — 13. *En* : pronom explétif. — 14. *Soloit*, on avait coutume. — 15. *Loer*, louer (*laudare*). — 16. *Ja nen lessastes*, jamais il n'aurait laissé. — 17. *Mener*, emmener. — 18. *Ne*, ni. — 19. *A*, avec. — 20. *Devorer*, insulter. — 21. *Nes* = ne les. — 22. *Sofrisses*, il n'aurait souffert. — 23. *Com me velt esprover*, comme elle veut m'éprouver. — 24. *Or i poez entrer*, maintenant vous pouvez y entrer.]

3° La geste de Doon de Mayence.

LA GESTE DE DOON DE MAYENCE, qui est proprement la *geste féodale*, raconte la lutte de la féodalité contre la royauté. Charlemagne, dont le prestige a bien diminué, y est dépeint sous les traits d'un souverain injuste et faible, vaincu par des vassaux plus puissants que lui.

Cette geste décrit surtout les exploits des quatre fils d'Aymon de Dordone, dont le père fut Doon de Mayence : ces quatre frères, Renaud, Alard, Guichard et Richard, qui vivaient à la cour de Charlemagne, sont obligés de s'enfuir, après avoir tué au cours d'une partie d'échecs un neveu de l'empereur, Bertolais. La principale chanson de cette geste, *Renaud de Montauban*¹ (xiii^e siècle) — devenue plus tard, après remaniement, le roman si populaire dans nos campagnes des *Quatre fils Aymon* — raconte leurs multiples aventures : leur exil dans la forêt des Ardennes, la fondation de Montauban, le siège de cette ville, les exploits du cheval Bayard qui les portait tous les quatre sur son dos, les enchantements de Maugis, le séjour de Renaud à Cologne et son retour miraculeux.

Parmi les autres poèmes, que compte cette geste, il faut citer :

Enfances Doon (xiii^e siècle).

Doon de Mayence (xiii^e siècle).

Enfances Ogier (xii^e siècle).

Chevalerie Ogier de Danemarche (fin du xii^e siècle).

Maugis d'Aigremont (xiii^e siècle).

LES QUATRE FILS AYMON VONT REVOIR LEUR MÈRE

[De la forêt des Ardennes, où ils vivent misérablement, les quatre fils Aymon sont pris un jour du désir d'aller revoir leur mère. Ils se présentent donc au château de Dordone, dans un accoutrement lamentable, fatigués par les longues marches qu'ils ont dû faire la nuit pour éviter d'être surpris en route.]

Quand la dame les voit, ni eut qu'esmerveillier² ;

Tel pœur eut eüe³, ne se sout⁴ conseillier.

Mais or⁵ se raseüre, ses⁶ prent a araisnier⁷ :

« Baron, dont⁸ estes vous, nobile chevalier ?

Bien me semblés ermites ou gent peneancier⁹.

1. Édition de *Renaud de Montauban* par H. Michelant (Stuttgart, 1862) ; édition plus récente par F. Castets (*Revue des Langues Romanes*, t. XLIX, 1906).

[2. *N'i eut qu'esmerveillier*, elle ne fit qu'être étonnée. — 3. *Tel pœur eut eüe*, elle eut une telle peur. — 4. *Ne se sout conseillier*, qu'elle ne sut quelle décision prendre. — 5. *Or*, alors. — 6. *Ses* = si les. — 7. *Araisnier*, adresser la parole (autre forme du verbe *arraisonner*). — 8. *Dont*, d'où (*de unde*). — 9. *Peneancier*, pénitent.]

Se vous voulés deu¹ nostre, a celer nel vous quier²,
 De drap et de vitaille³ dont vous avés mestier⁴,
 Je vous en ferai ja de joie apareilier⁵,
 Pour amour cel Seigneur qui le mont⁶ doit jugier,
 Qui garisse⁷ mes fis de mort et d'encombrier⁸.
 Je nes⁹ vi, pecheresse, dis ans eut¹⁰ en fevrier.
 — Comment est ce dont, dame? dist Richard au vis¹¹ fier.
 — En la moie¹² foi, sire, par mortel encombrier :
 Jes¹³ enviai en France, a Paris courtoier¹⁴ ;
 Charles en eut grant joie, tuit¹⁵ furent chevalier.
 Li rois eut un neveu que merveilles¹⁶ eut chier¹⁷ ;
 Quant il vit les danseaus¹⁸ alever¹⁹ et prisier²⁰,
 Cremi²¹ que deseur²² lui vousissent souhaucier²³ ;
 O²⁴ le jeu des eschés²⁵ les cuida²⁶ engignier²⁷.
 Mais li vaslet²⁸ nel peurent souffrir ne otroier²⁹ ;
 La teste li brisierent sus³⁰ ou³¹ palais plenier³² ;
 Deci³³ qu'il l'eurent mort, ne le voudrent³⁴ laisser,
 Lors s'en fuï chascuns seur le courant destrier³⁵.
 Avec eus en alerent bien set cent chevalier.
 Deseur Muese, en Ardane, en un grant pui³⁶ plenier,
 Fermerent³⁷ un chastel par deseur le rochier.
 Charles les fist de France deserter³⁸ et chacier.
 Aimes³⁹ les forjura⁴⁰, qui ne l'osa laisser⁴¹... »
 Quant Renaus l'entendi, si se va embronchier⁴²...

[1. *Deu nostre*, de nous. — 2. *A celer nel vous quier*, je ne veux pas vous le cacher, je vous le dis franchement. — 3. *Vitaille*, victuaille. — 4. *Mestier*, besoin. — 5. *Apareilier*, préparer. — 6. *Mont*, monde. — 7. *Qui garisse*, afin qu'il garantisse. — 8. *Encombrier*, embarras. — 9. *Nes*, ne les. — 10. *Eut*, il y a eu. — 11. *Vis*, visage. — 12. *En la moie foi*, par ma foi. — 13. *Jes*, je les. — 14. *Courtoier*, vivre à la cour. — 15. *Tuit*, tous. — 16. *Merveilles*, extraordinairement. — 17. *Chier*, cher. — 18. *Danseaus*, jeunes gens (damoiseaux). — 19. *Alever*, élever en grade. — 20. *Prsier*, estimer. — 21. *Cremi*, il craignit. — 22. *Deseur*, au-dessus de. — 23. *Souhaucier*, se hausser. — 24. *O*, avec. — 25. *Eschés*, échecs. — 26. *Cuida*, songea à. — 27. *Engignier*, tromper. — 28. *Li vaslet*, les jeunes gens. — 29. *Otroier*, permettre. — 30. *Sus*, en haut. — 31. *Ou*, dans le. — 32. *Plenier*, grand, vaste. — 33. *Deci que*, dès que. — 34. *Ne le voudrent laisser*, ils ne voulurent pas demeurer. — 35. *Destrier*, cheval de bataille. — 36. *En un grant pui plenier*, au haut d'une grande montagne. — 37. *Fermerent*, fortifièrent. — 38. *Deserter*, abandonner. — 39. *Aimes*, Aimon, leur père. — 40. *Forjura*, renia. — 41. *Qui ne l'osa laisser*, qui n'osa pas laisser son roi. — 42. *Si se va embronchier*, il se met à baisser la tête.]

*

La duchesse se dresse ou palais, en estant¹,
 Et voit muer Renaut, sa chiere² et son semblant³.
 Il avoit une plaie emmi⁴ le vis, devant ;
 Au beourt⁵ li fu faite, quand il estoit enfant.
 Sa mere le regarde, si le va ravisant⁶.
 « Renaus, se tu ce iés⁷, que t'iroies⁸ celant⁹
 Beaus fis, je te conjur de⁹ Dieu, le roiamant¹⁰,
 Que se tu iés Renaus, di le moi erraumant¹¹. »
 Quant Renaus l'entendi, si s'embronchia¹² plourant.
 La duchesse le voit, ne le va puis¹³ doutant ;
 Plourant, brace¹⁴ levee, va baisier son enfant
 Et puis trestous les autres cent fois de maintenant¹⁵.
 Il ne deissent¹⁶ mot pour nule rien vivant¹⁷.

(*Renaud de Montauban.*)

4^e Autres gestes.

Aux trois grandes gestes nationales précédentes il faut joindre quelques gestes provinciales :

LA GESTE DES LORRAINS, qui comprend cinq grandes chansons, dont la plus célèbre est *Garin le Loherain*¹⁸ (fin du XII^e siècle).

LA GESTE DU NORD, représentée par *Raoul de Cambrai*¹⁹ (XIII^e siècle), la plus intéressante de toutes ces épopées régionales. Cette chanson raconte la guerre qui eut lieu, vers le milieu du X^e siècle, entre les deux puissantes maisons de Cambrésis et de Vermandois (la bataille où périt Raoul, comte de Cambrésis, en combattant les fils d'Herbert de Vermandois, est de 942). Elle compte 8.556 vers décasyllabes (à partir du vers

[1. *En estant*, debout. — 2. *Chiere*, visage. — 3. *Semblant*, mine. — 4. *Emmis le vis*, au milieu de la figure. — 5. *Beourt*, behourt (sorte de tournoi à la lance). — 6. *Ravisant*, reconnaissant. — 7. *Se tu ce iés*, si tu es cela (si c'est toi Renaud). — 8. *Que t'iroies celant*, pourquoi irais-tu le cachant. — 9. *De Dieu*, par Dieu. — 10. *Roiamant*, sauveur, rédempteur. — 11. *Erraumant*, tout de suite. — 12. *S'embronchia*, baissa la tête. — 13. *Puis*, ensuite, après. — 14. *Brace*, les deux bras. — 15. *De maintenant*, aussitôt. — 16. *Deissent*, auraient dit. — 17. *Pour nule rien vivant*, pour rien au monde.]

18. Édition de *Garin le Loherain* par E. de Ménil (Paris, 1862).

19. Édition de *Raoul de Cambrai* par P. Meyer et A. Longnon (Soc. des Anc. textes franç., 1882). Adapt. mod. par P. Tuffrau (*L'artisan du livre*, 1924).

5.556 la versification change : la première partie est en tirades rimées, la seconde en tirades assonancées).

LA GESTE BOURGUIGNONNE, représentée par *Girard de Roussillon* (fin du xii^e siècle).

LA PETITE GESTE DE BLAIVES, avec *Ami et Amile*¹ (fin du xii^e siècle), conte oriental très touchant.

LA PETITE GESTE DE SAINT-GILLES, avec *Aiol*² (fin du xii^e siècle).

Il faut citer enfin les chansons de geste auxquelles donnèrent lieu les croisades. Les deux poèmes les plus connus de ce CYCLE DE LA CROISADE, sont *La Chanson d'Antioche*³ et *La Chanson de Jérusalem* (xiv^e siècle).

RAOUL DE CAMBRAI SUCCOMBE SOUS LES COUPS DE SON ÉCUYER BERNIER

[Raoul de Cambrai, qui, enfant, a été dépouillé du fief de son père, veut s'emparer du fief de Vermandois, malgré la prière de sa mère Aalais, qui le supplie de ne pas renouveler l'iniquité dont il a été lui-même victime. Il dévaste le pays, brûle le moutier d'Origny, faisant périr cent nonnes et l'abbesse, puis combat Ernaut de Douai, le blesse et le poursuit, impitoyable et farouche. Mais son écuyer Bernier, qui, — bien qu'appartenant par les liens du sang au lignage ennemi (sa mère était l'abbesse d'Origny et Ernaut de Douai est son oncle) —, était jusqu'ici resté fidèle à son seigneur, finalement le tue, après avoir essayé en vain de calmer sa colère et s'être vu à son tour menacé par lui,]

Quant Berniers voit Raol le combatant,
Que sa proiere⁴ ne li valoit un gant⁵,
Par vertu⁶ broche⁷ dessoz lui l'auferrant⁸;
Et Raous vient vers lui esperonant.
Granz cous se donent sor les escuz⁹ devant;
Dessoz les bocles¹⁰ les vont toz porfendant¹¹.
Berniers le fiert¹², qui droit¹³ i avoit grant;
Le bon espié¹⁴ et l'enseigne¹⁵ pendant
Li mist el¹⁶ cors, n'en pot aler avant.

1. Édition de *Ami et Amile* par Konrad Hofmann (Erlanger, 1852 et 1884).

2. Édition de *Aiol* par Normand (Société des Anciens textes français, 1877).

3. A consulter P. Paris : *Nouvelle étude sur la Chanson d'Antioche* (Paris, 1874).

[4. *Proiere*, prière. — 5. *Ne li valoit un gant*, ne lui servait à rien. — 6. *Par vertu*, avec vigueur. — 7. *Broche*, pique. — 8. *Auferrant*, cheval blanc ou gris. — 9. *Escu* (*scutum*), écu, bouclier. — 10. *Bocle*, boucle (partie centrale et préminente de l'écu rond). L'écu bouclier est précisément l'écu à boucle (d'où le substantif *bouclier*). — 11. *Porfendant*, pourfendant. — 12. *Fiert*, frappe (du verbe *férir*). — 13. *Droit*, le droit, la justice. — 14. *Espié*, épieu, lance. — 15. *L'enseigne*, banderole de la lance, gonfanon. — 16. *El cors*, dans le corps.]

Raous fiert lui par si grant mautalent¹
 Escuz n'osberz² ne li valu un gant.
 Ocis³ l'eüst, sachiez a esciënt⁴,
 Mais Dieus et droiz aida a Bernier tant
 Lez⁵ le costé li va li fers frotant;
 Et Berniers fait son tor⁶ par mautalent,
 Et fiert Raol par mi⁷ l'elme⁸ luisant
 Que flors et pierres en va jus⁹ craventant¹⁰;
 Trenche la coife del¹¹ bon hauberc tenant¹²,
 En la ceruele li fait coler¹³ le brant¹⁴.
 Le chief¹⁵ enclin¹⁶ chëi¹⁷ de l'auferrant.
 Li fil Herbert en sont lié¹⁸ et joiant¹⁹...

*

Li cons Raous pense del redrecier²⁰;
 Par grant vertu trait²¹ l'espee d'acier.
 Qui li vëist amont²² son brant drecier!
 Mais il ne trueve son coup ou emploier;
 Dusqu'a²³ la terre fait son braz essayer:
 Dedenz le pré²⁴ fiert toz li branz d'acier;
 A mout grant peine l'en pot il ressachier²⁵.
 Sa bele boche li prent a estreier²⁶;
 Et si vair²⁷ ueil prenent a espessier²⁸.
 Dieu reclama²⁹, qui tot a a baillier³⁰;
 « Glorios pere, qui tot puez³¹ justicier³²,
 Con je voi ore³³ mon cors afebloier³⁴!

[1. *Mautalent* ou *maltalent*, colère. — 2. *N'osberz*, ni haubert (*osberc* est une autre forme de *hauberc*). Le haubert était la cotte de mailles que portait le chevalier. — 3. *Ocis l'eüst*, il l'aurait tué. — 4. *A esciënt* (*scientem*), certainement. — 5. *Lez*, le long de. — 6. *Fait son tor*, se retourne. — 7. *Par mi*, au milieu. — 8. *L'elme* ou *heaulme*, le heaume (casque du chevalier). — 9. *Jus*, en bas, à terre. — 10. *Craventant*, renversant. — 11. *Del*, au. — 12. *Tenant*, appartenant. — 13. *Coler*, glisser. — 14. *Brant*, épée. — 15. *Chief*, tête. — 16. *Enclin*, incliné. — 17. *Chëi*, tombe (du verbe *chëoir*, en latin *cadere*). — 18. *Lié*, joyeux (*laeti*). — 19. *Joiant*, gai. — 20. *Pense del redrecier*, se préoccupe de se redresser. — 21. *Trait*, tire (du verbe *traire*, en latin *trahere*). — 22. *Amont*, en l'air. — 23. *Dusqu'a*, jusqu'à. — 24. *Pré*, pré (*pratium*). — 25. *Ressachier*, retirer. — 26. *Li prent a estreier*, il commence à serrer. — 27. *Si vair ueil*, ses yeux mobiles, changeants. — 28. *Prenent a espessier*, commencent à s'obscurcir. — 29. *Reclama*, invoqua. — 30. *Baillier*, diriger. — 31. *Puez*, peux (du verbe *pooir*). — 32. *Justicier*, gouverner. — 33. *Ore*, maintenant. — 34. *Afebloier*, affaiblir.]

Soz¹ ciel n'a ome, se jel² conseüsse³ ier⁴,
 Après mon coup eüst nul recovrier⁵.
 Mar⁶ vi le gant de la terre baillier⁷ :
 Ceste⁸ ne autre ne m'avra mais mestier⁹.
 Secorez moi, douce dame del ciel ! »
 Berniers l'oi¹⁰, le sens cuida changier¹¹ ;
 Dessoz son heaume comence a larmoier ;
 A haute vois comença a huchier¹² :
 « E ! Raous sire, fiz de franche moillier¹³,
 Tu m'adobas¹⁴, ce ne puis je noier¹⁵,
 Mais durement le m'as puis¹⁶ vendu chier.
 Ma mere arsis¹⁷ par dedenz un mostier¹⁸,
 Et moi fesis¹⁹ la teste peçoier²⁰.
 Droit²¹ m'en ofris, ce ne puis je noier ;
 De la venjance ja²² plus faire ne quier²³. »
 Li cons Ernauz comença a huchier :
 « Cest ome mort laisse son poing vengier !
 — Voir²⁴, dit Berniers, defendre²⁵ nel vos quier ;
 Mais il est morz, nel vos chaut²⁶ de tochier²⁷. »
 Ernauz respont : « Bien me doi correcier²⁸. »
 Al tor²⁹ senestre trestorne³⁰ le destrier,
 Et el poing destre³¹ tenoit son brant d'acier,
 Et fiert Raol, ne le vout³² espargnier,
 Par mi son heaume que il vout empirier³³ :
 La maistre³⁴ pierre en fist jus³⁵ trebuchier³⁶,

[1. Soz, sous. — 2. Jel, je le. — 3. Conseüsse, avais atteint (du verbe *consivre*).
 — 4. Ier (heri), hier. — 5. Recovrier, secours. — 6. Mar, par malheur. — 7. De
 la terre baillier, me saisir de la terre. — 8. Ceste ne autre, de celle-ci ni d'une
 autre. — 9. Ne m'avra mais mestier, je n'aurai plus besoin. — 10. Oi, entendit.
 — 11. Le senz cuida changier, pensa perdre la tête. — 12. Huchier, appeler. —
 13. Fiz de franche moillier, fils de noble femme (*mulierem*). — 14. Tu m'adobas,
 tu m'adobas (tu m'armas chevalier). — 15. Noier, nier (*negare*). — 16. Puis,
 depuis. — 17. Arsis, tu brûlas (du verbe *ardoir*, en latin *ardere*). — 18. Mostier
 ou moustier, couvent. — 19. Fesis, tu fis. — 20. Peçoier, briser. — 21. Droit,
 réparation (d'une injure). — 22. Ja, jamais. — 23. Quier, je cherche (du
 verbe *querre*, en latin *quaerere*). — 24. Voir, vraiment. — 25. Defendre nel
 vos quier, je ne veux pas vous en empêcher. — 26. Chaut, il importe (du
 verbe *chaloir*). — 27. Tochier, toucher. — 28. Correcier, mettre en colère.
 — 29. Al tor senestre, à gauche. — 30. Trestorne, tourne. — 31. Destre, droit.
 — 32. Vout, veut. — 33. Empirier, détériorer. — 34. Maistre, principale. —
 35. Jus : voir p. 29, note g. — 36. Trebuchier, tomber.]

Trenche la coife de son hauberc doblier¹ ;
 En la cervelle li fist le brant² baignier.
 Ne li fu sez³, ainz⁴ prist le brant d'acier ;
 Dedenz le cors li a fait tot plongier.
 L'ame s'en part del gentil⁵ chevalier :
 Damedieus⁶ l'ait⁷, se on l'en doit proier⁸ !

(Raoul de Cambrai.)

UN PÈRE SACRIFIE SES ENFANTS POUR SAUVER SON AMI

[Ami et Amile étaient deux chevaliers unis dès leur enfance par la plus étroite amitié. Ami est atteint de la lèpre. Alors qu'il est abandonné de tous les siens, il est recueilli par Amile et sa femme Belissent, qui le soignent avec dévouement. Un ange lui ayant révélé qu'il guérirait si on lavait son corps avec le sang des fils de son ami, celui-ci a le courage de sacrifier ses enfants.]

Li cuens⁹ Amiles un petit¹⁰ s'atarja¹¹,
 Vers les enfans pas por pas¹² en ala,
 Dormans les treuve, moult par¹³ les resgarda,
 S'espee lieve¹⁴, ocirre¹⁵ les voldra ;
 Mais de ferir¹⁶ un petit se tarja¹⁷.
 Li ainznés¹⁸ freres de l'effroi s'esveilla
 Que li cuens mainne¹⁹ qui en la chambré entra.
 L'anfes²⁰ se torne, son pere ravisa²¹,
 S'espee voit, moult grant paor en a.
 Son pere apelle, si l'en arraisonna²² :
 « Biax sire peres, por deu qui tout forma,
 Que volez faire ? nel me celez²³ vos ja.
 Ainz mais²⁴ nus²⁵ peres tel chose ne pensa. »
 — « Biaux sire fiuls²⁶, ocirre vos voil ja
 Et le tien frere qui delez²⁷ toi esta ;
 Car mes compains²⁸ Amis qui moult m'ama,

[1. *Doblier*, double. — 2. *Brant* : voir p. 29, note 14. — 3. *Sez*, assez (*satis*). — 4. *Ainz*, mais. — 5. *Gentil*, noble. — 6. *Damedieus*, seigneur Dieu. — 7. *L'ait* : la reçoive. — 8. *Proiere*, prier.]

[9. *Li cuens*, le comte. — 10. *Un petit*, un peu. — 11. *S'atarja*, s'arrêta. — 12. *Pas por pas*, pas à pas. — 13. *Par* : particule qui sert à renforcer moult, beaucoup. — 14. *S'espee lieve*, il lève son épée. — 15. *Ocirre*, tuer. — 16. *Ferir*, frapper. — 17. *Se tarja*, tarda. — 18. *Li ainznés*, l'aîné. — 19. *Mainne*, cause, produit. — 20. *L'anfes*, l'enfant. — 21. *Ravisa*, regarda. — 22. *Si l'en arraisonna*, lui parla ainsi. — 23. *Nel me celez vos ja*, ne me le cachez pas. — 24. *Ainz mais*, jamais auparavant. — 25. *Nus*, aucun. — 26. *Fiuls*, fils. — 27. *Qui delez toi esta*, qui se trouve à côté de toi. — 28. *Mes compains*, mon compagnon.]

Dou sanc¹ de vos li siens cors garistra²,
 Que gietez³ est dou siècle. »
 — « Biax tres douz peres, dit l'anfes erramment⁴,
 Quant⁵ vos compains avra garissement⁶,
 Se de nos sans a sor soi lavement⁷,
 Nos sommes vostre de vostre engenrement⁸,
 Faire en poëz del⁹ tout a vo talent¹⁰.
 Or nos copez les chiés¹¹ isnellement¹²;
 Car dex¹³ de glorie nos avra en present¹⁴,
 En paradis en irommes¹⁵ chantant
 Et proierommes¹⁶ Jhesu cui tout apent¹⁷
 Que dou pechié vos face tensement¹⁸,
 Vos et Ami, vostre compaignon gent¹⁹;
 Mais nostre mere, la bele Belissant,
 Nos saluëz por deu omnipotent²⁰. »
 Li cuens Amiles vint vers le lit esrant²¹,
 Hauce l'espee, li fiuls le col estent²².
 Or est merveilles se li cuers ne li ment²³.
 La teste cope li peres son anfant,
 Le sanc reciut²⁴ el cler bacin d'argent :
 A poi²⁵ ne chiet a terre.
 Quant ot ocis li cuens son fil premier
 Et li sans fu coulez el bacin chier²⁶,
 La teste couche delez²⁷ le col arrier,
 Puis vint a l'autre, hauce le brant²⁸ d'acier,
 Le chief li tranche tres²⁹ par mi le colier,
 Le sanc reciut el cler bacin d'or mier³⁰,

[1. Dou sanc de vos, avec le sang de vous. — 2. Garistra, guérira. — 3. Que gietez est dou siècle, qui est chassé du monde. — 4. Erramment, sur-le-champ. — 5. Quant, puisque. — 6. Garissement, guérison. — 7. Lavement, lavage. — 8. Engenrement, engendrement. — 9. Del tout, en tout. — 10. A vo talent, à votre gré. — 11. Chiés, têtes. — 12. Isnellement, rapidement. — 13. — Dex de glorie, Dieu du ciel. — 14. En présent, présent, en personne. — 15. En irommes, nous nous en irons. — 16. Proierommes, nous prions. — 17. Cui tout apent, de qui tout dépend. — 18. Tensement, défense. — 19. Gent, noble. — 20. Omnipotent, tout puissant. — 21. Esrant, marchant. — 22. Le col estent, tend le cou. — 23. Se li cuers ne li ment, si le cœur ne lui manque. — 24. Reciut el cler bacin, reçoit dans un brillant bassin. — 25. A poi ne chiet, peu s'en faut qu'il ne tombe. — 26. Chier, précieux. — 27. Delez le col arrier, à côté du cou en arrière. — 28. Le brant, l'épée. — 29. Tres par mi le colier, à travers le milieu du cou. — 30. Mier, pur (meram).]

Et quant l'ot tout, si mist la teste arrier.
 Les dous enfans couvri d'un tapis chier,
 Hors de la chambre ist¹ li cuens sans targier²,
 Moult par³ a fait les huis⁴ bien verroillier⁵.

(*Ami et Amile.*)

[Après avoir ainsi tué ses deux fils, Amile court dans la chambre du malade, dont il lave tout le corps avec le sang de ses enfants. Et aussitôt la lèpre d'Ami disparaît. Les deux amis vont à l'église et, à la sortie, rencontrent dame Belisent qui, en les voyant, s'arrête frappée de stupeur : lequel est son mari ? lequel est son hôte ? Puis, apprenant de quel prix a été achetée la guérison d'Ami, elle se précipite, folle de douleur, dans la chambre des enfants..., qu'elle trouve vivants, en train de jouer sur leur lit : Dieu a récompensé par un miracle le dévouement d'Amile à son ami et son obéissance aux ordres divins.]

II. — LES ROMANS BRETONS⁶.

A la différence des chansons de geste, qui étaient destinées à être chantées, dont les sujets étaient presque toujours empruntés à notre histoire nationale et qui étaient généralement d'inspiration guerrière, les romans bretons étaient écrits en vue de la lecture, empruntaient leur matière à des légendes étrangères, et donnaient à l'amour une place prédominante.

Ce qui caractérise ces romans, c'est avant tout la peinture de l'amour courtois, tel que le concevait la société aristocratique du XII^e et du XIII^e siècle. L'amour courtois est un culte qui occupe la vie entière et qui est le principe de toutes les vertus chevaleresques ; car, pour mériter l'amour de sa « dame », qui par définition est un être parfait, le chevalier doit se rendre parfait lui-même. Cette conception mystique de l'amour, qui idéalisait la femme et épura la passion, n'est qu'une traduction profane de l'amour divin. Dans un traité en latin du début du XIII^e siècle, *De arte honeste amandi*,

[1. Ist, sort. — 2. Sans targier, sans tarder. — 3. Moult par : voir p. 31, note 13. — 4. Les huis, les portes. — 5. Verroillier, verrouiller.]

6. A consulter. — P. Paris : *Les romans de la Table Ronde, mis en français moderne* (1868-77, 5 vol.). — E. Huchier : *Le Saint-Graal* (Le Mans, 1875-78, 3 vol.). — G. Paris : Article *Graal* (dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, t. V.). Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878) ; *Les romans en vers du cycle de la Table Ronde* (dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXX, 1888) ; *Tristan et Iseut* (Revue de Paris, 15 avril 1894) ; *Poèmes et légendes du moyen âge* (Hachette, 1900). — J. Bédier : *Les lais de Marie de France* (Revue des Deux Mondes, 15 octobre 1891). — L. Foulet : *Marie de France et les lais bretons* (dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIX, 1905). — Ernest Muret : Article *Chrétien de Troyes* (dans la *Grande Encyclopédie*).

André le Chapelain a formulé en 31 articles le code de l'amour courtois¹.

Les romans bretons gravitent autour de la légende du roi Arthur, des Chevaliers de la Table-Ronde et du Saint-Graal. Arthur était un chef de clan, que la légende transforma en roi de la Grande-Bretagne; il avait défendu au vi^e siècle l'indépendance de son pays contre l'invasion des Saxons. Longtemps victorieux, il avait été trahi par son neveu Mordred; blessé mortellement à la bataille de Camlan (en 542), il avait été mystérieusement enlevé et transporté dans l'île d'Avallon auprès de la fée Argante. Les Bretons, qui n'avaient jamais voulu croire à sa mort, espéraient toujours le voir revenir.

C'est le roi Arthur qui avait fondé à Caerléon, dans le pays de Galles, l'ordre des Chevaliers de la Table Ronde, ainsi nommés parce qu'ils prenaient leurs repas autour d'une table ronde dans une égalité parfaite. Le but de ces chevaliers était la conquête du Saint-Graal, vase dans lequel Joseph d'Arimathie passait pour avoir recueilli le sang du Christ: on ignorait ce qu'il était devenu, mais on savait que seul un chevalier sans tache parviendrait à le découvrir. Les romans bretons racontent les aventures de ces chevaliers partis à la « quête » du Graal.

Les éléments de la légende arthurienne avaient été réunis à la fin du x^e siècle, en 976, dans une chronique latine de Nennius: *Historia Britan-norum*, et dans la première moitié du xii^e siècle dans celle de Jofroi de Monmouth: *Historia regum Britanniae*. Le poète normand Robert Wace (né à Jersey en 1100, mort vers 1175) la popularisa par ses deux romans en vers: *La geste des Bretons ou Brut*² (1155), traduction de l'histoire de Monmouth, et *La geste des Normands ou Roman de Rou* (de 1160 à 1174).

Les œuvres du cycle breton, que nous avons conservées, peuvent être réparties en trois groupes: les *lais* de Marie de France, les romans de *Tristan*, et les romans de Chrétien de Troyes.

1^o Les *lais* de Marie de France³.

Les *lais* (le mot est d'origine celtique) étaient primitivement des poèmes très courts, que chantaient les bardes gallois. Ils furent traduits en français; et sous cette forme⁴ il nous en est parvenu une vingtaine, écrits en

1. C'est cet amour courtois, sous sa forme exagérée, qu'a tourné en ridicule Cervantès dans *Don Quichotte*.

2. Ainsi appelé à cause de Brutus, prétendu héros éponyme des Bretons. Une édition du *Roman de Brut* a été publiée par Le Roux de Lincy (Rouen, 1836).

3. Publiés dans la *Bibliotheca normannica* par Karl Warnke (Halle, 1885).

4. Outre ces *lais* narratifs, sortes de nouvelles, dont les romans bretons ne sont que le développement, il y a aussi dans la littérature du moyen âge des *lais* qui n'avaient aucun rapport avec le cycle breton et qui étaient satiriques (voir p. 47 le *lai d'Aristote*) ou bien lyriques (voir p. 63).

vers de huit syllabes, dont quinze, composés entre 1160 et 1180, sont l'œuvre d'une femme, qui était née en France mais habitait l'Angleterre, Marie de France, la première en date de nos femmes de lettres. Parmi les plus connus de ses *lais*, qui « sont, ou à peu près, les premières légendes d'amour qu'aient entendues des oreilles françaises »¹, nous citerons : *Le chevreuille*, *Le rossignol*, *Les deux amants*, *Lanval*, *Yonec*, *Eliduc*, *Guingamor*... Voici l'analyse des trois premiers :

Le chevreuille. — Tristan, chassé de la cour par le roi Marc, apprend qu'Yseult doit passer par la forêt où il habite; il coupe une branche de coudrier, à laquelle il attache un brin de chevreuille, et grave sur l'écorce son nom avec ces vers :

Belle amie, ainsi est de nous :

Ni vous sans moi, ni moi sans vous !

Le rossignol. — Dans le pays de Saint-Malo un chevalier s'éprit de la femme de son voisin. La nuit, au printemps, celle-ci se levait et venait à la fenêtre voir son ami qui habitait en face. Mais le mari s'en aperçut, et, comme elle lui dit qu'elle allait entendre chanter le rossignol, il en fit prendre un à la glu dans son jardin et l'envoya à sa femme avec ces mots : « Voici le rossignol qui vous a fait veiller. Vous pouvez maintenant dormir : il ne vous éveillera plus. » Elle le lui demande, mais il l'étrangle et le lui jette. Alors elle enveloppe le rossignol dans un morceau de soie et le fait remettre à son ami, qui, mis au courant de l'histoire, conserva du moins l'oiseau dans un beau coffret d'or.

Les deux amants. — Près du Mont-Saint-Michel habitait un roi veuf avec sa fille. Il l'aimait tant qu'il ne voulait pas la marier. Pour écarter les prétendants, il avait fait publier que celui-là seul l'épouserait qui la porterait sur le dos jusqu'au sommet d'une montagne. La jeune fille, qui aimait en secret un jeune homme, se fait donner un philtre qui devait augmenter les forces de son ami lorsqu'il tenterait l'épreuve. Mais, ce jour venu, le jeune homme refuse de boire le précieux breuvage, mettant son amour-propre à ne devoir qu'à ses efforts le prix de sa victoire : arrivé au bout du mont avec son fardeau, il tombe mort d'épuisement. La jeune fille meurt aussi de douleur.

2° Les romans de Tristan².

La légende de Tristan a tenté plusieurs écrivains du moyen âge. Au ^{xiii}e siècle, 2 poètes anglo-normands, Bérout (vers 1150) et Thomas (vers 1170) racontèrent l'histoire de Tristan dans deux œuvres dont nous n'avons conservé que des fragments (environ 3 000 vers de chacune d'elles).

1. J. Bédier, article signalé p. 33 dans la bibliographie.

2. Editions. — *Tristan*, recueil de ce qui reste des poèmes relatifs à ses aventures, par Francisque Michel (Paris, Techener, 1835-1837). — *Tristan*, de Thomas, publié par J. Bédier (Société des Anciens textes français, 1902-1905, 2 vol.). — *Tristan* de Bérout, publié par É. Muret (même société, 1903). — *Le Roman de Tristan et Iseut*, traduit et restauré par J. Bédier (Paris, Piazza, 1900; 45^e éd., 1920).

Dans le premier tiers du XIII^e siècle fut aussi composé un long roman en prose de Tristan. Et très nombreuses furent les traductions étrangères des romans de Béroul et de Thomas : il y eut un Tristan anglais, un italien, un scandinave et quatre allemands, dont le plus connu, celui de Gottfrid de Strasbourg, imitateur de Thomas, a fourni à Richard Wagner les données de son drame célèbre.

Voici, en résumé, la légende de Tristan :

Le roi Marc, de Cornouailles, a chargé son neveu Tristan d'aller lui chercher en Irlande Yseult, la femme dont deux hirondelles lui ont apporté un cheveu d'or et qu'il veut épouser. Tristan obtient la jeune fille, après avoir délivré le pays d'un monstre, le Morholt. Mais sur la nef qui revient à Tintagel, la ville du roi Marc, Tristan et Yseult, ayant soif, boivent par erreur le philtre que la mère de la jeune fille lui avait donné au départ et qui était destiné à unir d'un amour inaltérable le roi Marc et sa femme. Dès lors les deux jeunes gens éprouvent l'un pour l'autre une passion fatale. Surpris une fois par le roi Marc, ils sont chassés du palais et se réfugient dans la forêt du Morois, où pendant trois ans ils vivent très misérablement. Un jour le roi Marc, traversant la forêt, les trouve endormis sous une hutte et leur pardonne : il consent à reprendre Yseult, à condition que Tristan quittera le pays. Pour tâcher d'oublier Yseult la blonde, Tristan épouse en Bretagne Yseult aux blanches mains. Mais, loin de celle qu'il ne peut s'empêcher d'aimer, il languit ; à plusieurs reprises il tente de la revoir ; enfin, blessé par une arme empoisonnée et ne pouvant être guéri que par elle, il l'envoie chercher par un messager. Il est convenu que celui-ci mettra une voile blanche au navire s'il la ramène, et une voile noire s'il n'a pu la décider à venir. Mais la femme de Tristan, qui connaissait la convention, par jalousie annonce à son mari que le bateau porte une voile noire. A cette fausse nouvelle Tristan désespéré meurt ; Yseult débarque et de douleur meurt aussi sur le corps de son ami.

TRISTAN SE FAIT RECONNAITRE D'YSEULT

[Depuis que Tristan, obligé de quitter la Cornouailles, s'est réfugié en Bretagne, il a eu beau épouser à Carhaix Yseult aux blanches mains, il n'a pu effacer de son cœur le souvenir d'Yseult la blonde. Une première fois, sous le costume d'un pèlerin, il a passé la mer pour la revoir ; mais un malentendu a fait croire à Yseult que Tristan ne l'aime plus ; et, quand il se présente à elle, déguisé en lépreux, elle le chasse. Désolé, il retourne à Carhaix ; puis, au bout de quelque temps, se sentant mourir de chagrin loin d'elle, et voulant au moins la revoir une dernière fois, de nouveau il s'embarque et aborde à Tintagel, déguisé en fou.]

Tristran li dit : & Dame reïne,
Mult suliez¹ estre enterine².

[1. *Suliez*, du verbe *soloir*, avoir coutume. — 2. *Enterine*, sincère.]

Remembre¹ vus cum al vergez²,
 U ensemble fumes cuchez³,
 Li rais⁴ survint, si nus trovat
 E tost⁵ arere⁶ returnat :
 Si purpensa⁷ grant felunnie⁸,
 Occire⁹ vus volt par envie¹⁰ ;
 Mais deus nel¹¹ volt, sue merci¹² ;
 Kar je sempres¹³ m'en averti :
 Bele, dunc¹⁴ estot¹⁵ departir¹⁶
 Vus, kar li reis nus volt hunir¹⁷.
 Lors me donastes vostre anel¹⁸
 De or esmeré¹⁹, ben fait e bel :
 E jel²⁰ reçui, si m'en alai
 E al vair²¹ deu vus cumandai. »
 Ysolt dit : « Les ensengnez²² crei.
 Avez le anel? Mustrez²³ le mei. »
 Il trest²⁴ l'anel, si li donat.
 Ysolt le prent, si le esguardat²⁵,
 Si se escreve²⁶ dunc a plurer,
 Ses poinz detort²⁷, quidat²⁸ desver²⁹ :
 « Lasse³⁰, fait ele, mar³¹ nasqi³² !
 Enfin³³ ai perdu mun ami,
 Kar ço³⁴ sai je ben, s'il vif fust,
 Ke autre hume cest anel n'ëust.
 Mais³⁵ or sai jo ben ke il est mort.
 Lasse, jameis ne avrai confort³⁶. »

[1. *Remembre vus*, souvenez-vous (*rememorare*). — 2. *Cum al vergez*, lorsqu'au verger. — 3. *Cuchez*, couchés. — 4. *Li rais*, le roi. — 5. *Tost*, aussitôt. — 6. *Arere*, en arrière. — 7. *Purpensa*, songea. — 8. *Felunnie*, félonie. — 9. *Occire*, tuer. — 10. *Envie*, jalousie. — 11. *Nel volt*, ne le voulut pas. — 12. *Sue merci*, grâce lui soit rendue. — 13. *Je sempres m'en averti*, je m'en aperçus aussitôt. — 14. *Dunc*, donc, alors. — 15. *Estot*, il fallut (du verbe *estovoir*). — 16. *Departir*, quitter. — 17. *Nus volt hunir*, voulut nous honnir, déshonorer. — 18. *Anel*, anneau. — 19. *Esmeré*, pur. — 20. *Jel* = je le. — 21. *E al vair deu vus cumandai*, et je vous confiai au vrai dieu. — 22. *Les ensengnez crei*, je crois les preuves. — 23. *Mustrez*, montrez. — 24. *Trest*, tire (du verbe *traire*, en latin *trahere*). — 25. *Esguardat*, regarda. — 26. *Escreve a plurer*, éclate, fond en larmes. — 27. *Detort*, tord. — 28. *Quidat*, crut (du verbe *cuidier*). — 29. *Desver*, perdre la raison. — 30. *Lasse*, malheureuse. — 31. *Mar*, sous de mauvais auspices. — 32. *Nasqi*, je suis née. — 33. *Enfin*, définitivement. — 34. *Ço*, cela. — 35. *Mais or*, désormais. — 36. *Confort*, consolation.]

Mais quant Tristan plurer la vait¹,
Pitié le em pris, e ço fu droit².

Puis li ad dit : « Dame raïne,
Bele estes e enterine³.
Des or⁴ ne m'en voil mes cuvrir⁵,
Cunuistre⁶ me frai e oïr⁷. »
Sa voiz muat⁸, parlat a dreit⁹.
Ysolt sempres¹⁰ s'en aperceit,
Ses bras entur sun col jetat,
Le vis¹¹ e les oilz¹² li baisat.

Tristran lores¹³ a Brengien¹⁴ dit,
E si esjoï¹⁵ par grant delit¹⁶ :
« Del ewe¹⁷, bele, me baillez¹⁸ ;
Lavrai¹⁹ mun vis ki est sullez²⁰. »

Brengien le ewe tost aportat,
E ben tost²¹ sun vis en lavat ;
Le teint²² de herbe e la licur²³,
Tut en lavat od²⁴ la suur :
En sa propre furme²⁵ revint.
Ysolt entre ses braz le tint.

(*Tristan.*)

3° Les romans de Chrétien de Troyes.

Parmi les poètes, qui accommodèrent au goût français les légendes bretonnes, il faut surtout citer Chrétien de Troyes (né vers 1130, mort vers 1180) dont la célébrité fut très grande au moyen âge, en France et en Europe. Il avait composé, lui aussi, un *Tristan*, qui est perdu. Nous

[1. *Vait*, voit. — 2. *E ço fut droit*, et ce fut juste. — 3. *Enterine* : voir p. 36, note 2. — 4. *Des or*, désormais. — 5. *Ne m'en voil mes cuvrir*, je ne veux plus me cacher. — 6. *Cunuistre me frai*, je me ferai reconnaître. — 7. *Oïr*, entendre. — 8. *Muat*, il changea. — 9. *A dreit*, sans feinte. — 10. *Sempres s'en aperceit*, aussitôt le reconnaît. — 11. *Le vis*, le visage. — 12. *Les oilz*, les yeux. — 13. *Lores*, alors. — 14. Servante d'Yseult. — 15. *Esjoï*, se réjouit. — 16. *Delit*, plaisir, joie (se rattache au verbe *deliter*, du latin *delectare*). — 17. *Del ewe*, de l'eau (*ewe* est une forme du mot *aigue*, du latin *aqua*). — 18. *Baillez*, donnez. — 19. *Lavrai*, je laverai. — 20. *Sullez*, souillé. — 21. *Ben tost*, bien vite. — 22. *Le teint*, la couleur. — 23. *La licur*, la liqueur, le liquide. — 24. *Od*, avec. — 25. *Furme*, forme.]

avons conservé de lui cinq poèmes, écrits en vers octosyllabiques rimant deux à deux :

*Erec et Enide*¹, qui nous montre un chevalier, Erec, détourné de la chevalerie par l'amour de sa femme Enide.

*Cligès*², qui n'a pas de rapports avec les légendes bretonnes.

*Lancelot ou Le conte de la charrette*³, récit des aventures de Lancelot pour délivrer Guenièvre, la femme d'Arthur, enlevée par Méléagant, fils de Bademagne.

*Yvain ou Le chevalier au lion*⁴, qui raconte toutes les prouesses accomplies par Yvain à la cour d'Arthur.

*Perceval ou Le conte du Graal*⁵, qui est inachevé⁶ : le jeune Perceval a été élevé dans un château solitaire au milieu d'une forêt; sa mère espérait ainsi l'empêcher de devenir chevalier, comme l'avaient été son mari et ses deux fils aînés, morts tous trois dans les combats. Mais un jour le jeune homme rencontre dans la forêt des chevaliers, dont la vue l'éblouit; il apprend d'eux l'existence d'Arthur; et, malgré les prières et les pleurs de sa mère, il va trouver le roi merveilleux « qui fait les chevaliers », et se met ensuite à la recherche du Graal, qu'il conquiert après maintes épreuves.

III. — LES ROMANS ANTIQUES⁷.

Si le moyen âge a complètement ignoré la littérature grecque (le grec était considéré comme une langue diabolique : *graecum est, non legitur*, disait un vieil adage), il a connu au moins quelques œuvres de la littérature latine, que lisaient les clercs, sans toujours les comprendre d'ailleurs. Et c'est ainsi que plusieurs romans du moyen âge s'inspirent de l'antiquité, à laquelle ils font subir de singuliers travestissements : Benoît de Sainte-More, dans son *Roman de Troie*, parle des églises de cette ville

1. Édition d'*Erec et Enide* par W. Færster (Halle, 1890 et 1896).

2. Édition de *Cligès*, par W. Færster (Halle, 1884 et 1889).

3. Édition de *Lancelot* par Tarbé (Reims, 1849), par Lot (1919).

4. Édition d'*Yvain* par W. Færster (Halle, 1902 et 1906).

5. Édition de *Perceval* par Potvin (Mons, 1865-1871, 6 vol.).

6. Il a été plusieurs fois continué, en particulier par le poète allemand Wolfram d'Eschenbach (mort en 1230), auteur d'un *Parzival*, d'où Wagner a tiré son *Parsifal*.

7. A consulter. — Talbot : *Essai sur la légende d'Alexandre le Grand* (1850). — Paul Meyer : *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge* (Paris, Vieweg, 1886, 2 vol.). — Joly : *Benoît de Sainte-More et le Roman de Troie ou Métamorphoses d'Homère et de l'épopée gréco-latine au moyen âge* (Paris, Franck, 1870-1871, 2 vol.). — L. Constans : *La légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes* (Paris, Maisonneuve, 1881).

et fait du devin Calchas un évêque : Lambert le Tort, dans *Le Roman d'Alexandre*, habille ce héros à la façon d'un chevalier du moyen âge et l'entoure de douze pairs comme Charlemagne.

Les principaux de ces romans antiques sont

*Le Roman d'Alexandre*¹ (xii^e siècle), œuvre de deux auteurs, Lambert le Tort et Alexandre de Bernay, comptant plus de 20 000 vers dodécasyllabiques en lignes monorimes (voir p. 14, note 3). Ce poème mêle aux données historiques empruntées à Quinte-Curce toutes sortes d'aventures merveilleuses (Alexandre habite des palais enchantés et parcourt des pays fantastiques ; il descend au fond de la mer dans un tonneau de verre, il monte dans les airs à l'aide d'une nacelle de bois et de cuir que tirent des griffons...).

*Le Roman de Troie*², dont la date approximative se place entre 1160 et 1165, et dont l'auteur est Benoît de Sainte-More. Ce roman, qui compte environ 30 000 vers octosyllabiques (à rime plate sans alternance régulière des rimes masculines et féminines), et qui eut au moyen âge un très grand succès (attesté encore aujourd'hui par l'existence de 27 manuscrits) raconte l'histoire entière de la guerre de Troie, en remontant à ses causes lointaines jusqu'à l'expédition des Argonautes. La matière n'en est pas empruntée à l'Illiade, dont le moyen âge n'a connu qu'un sec abrégé en vers latins, mais à deux ouvrages apocryphes, romans grecs abrégés en latin, qui avaient raconté la guerre de Troie, et qu'on croyait antérieurs à Homère : un prétendu journal du siège tenu par le Phrygien Danès et des mémoires sur la guerre écrits par le crétois Dictys.

*Le Roman d'Enéas*³, qui a dû être composé entre 1170 et 1175, et qui, en raison des ressemblances de langue et de style, est attribué au même auteur que le précédent. C'est une adaptation aux mœurs chevaleresques et féodales de *L'Enéide* de Virgile, le plus populaire des écrivains païens au moyen âge, regardé tantôt comme un saint, tantôt comme un sorcier et un enchanteur.

*Le Roman de Thèbes*⁴ (date approximative : entre 1150 et 1155), comprenant comme le dernier environ 10 000 vers octosyllabiques, et attribué également à Benoît de Sainte-More. Il raconte l'histoire d'Œdipe et de ses deux fils, Étéocle et Polynice, d'après *La Thébàïde* de Stace.

Le Roman de Jules César, dont l'auteur, Jacot de Forest, s'est contenté de mettre en vers de 12 syllabes, dans la seconde moitié du xiii^e siècle, une traduction en prose de *La Pharsale* de Lucain par Jehan de Thuin.

1. Édition du *Roman d'Alexandre* par H. Michelant (Stuttgart, 1846).

2. Édition du *Roman de Troie* par L. Constans (Société des Anciens textes franç., 6 vol., 1904-1912), par L. Constans et E. Faral (Champion, 1923).

3. Édition du *Roman d'Enéas* par Salverda de Grave (Halle, 1891).

4. Édition du *Roman de Thèbes* par L. Constans (Société des Anciens textes français, 1890).

ANDROMAQUE ESSAIE EN VAIN DE RETENIR HECTOR

[Pour empêcher Hector de retourner au combat, où il doit trouver la mort, Andromaque lui présente son petit enfant, que Benoit de Sainte-More appelle Asternaten (Astyanax).]

« Sire, por¹ cest enfant petit
 qe tu engendras de ta char
 te pri² nel³ tiegues⁴ a eschar⁵
 ce que je t'ai dit e nuncié⁶.
 Aies de cest enfant pitié :
 jamés⁷ des euz⁸ ne te verra.
 S'ui⁹ assenbles a ceuz de la,
 hui est ta mort, hui est ta fins.
 De soi remandra¹⁰ orfenins¹¹.
 Cruelz de cuer, lous¹² enragiez,
 par qoi ne vos en prent pitiez?
 Par qoi volez si tost morir?
 Par qoi volez si tost guerpier¹³
 et moi e li e vostre pere
 e voz serors e vostre mere?
 Par qoi nos laisseroiz perir?
 Coment porrons sens vos gerir¹⁴?
 Lasse¹⁵, com male¹⁶ destinée ! »
 A icest¹⁷ mot chaî¹⁸ pasmée
 A cas¹⁹ desus le paviment²⁰...
 (Benoit de Sainte-More, *Le Roman de Troie*.)

IV. — ROMANS DIVERS.

Parmi les romans du moyen âge, qui ne se rattachent à aucun des trois cycles traditionnels, il faut citer, aux ^{xii}e et ^{xiii}e siècles : *Les Sept Sages*,

[1. *Por* (*pro*), pour. — 2. *Pri* : du verbe *proier* (*precare*), prier. — 3. *Nel*, ne. — 4. *Tiegues* : subjonctif du verbe *tenir*. — 5. *Eschar*, moquerie. — 6. *Nuncié* : du verbe *nuncier* ou *noncier* (*nuntiare*), annoncer. — 7. *Jamés*, jamais. — 8. *Euz* : de *oil* (*oculus*), œil. — 9. *S'ui*, si aujourd'hui (*hui* : de *hodie*). — 10. *Remandra*, restera (de *remaindre*, du latin *remanere*). — 11. *Orfenins*, orphelin. — 12. *Lous* (*lupus*), loup. — 13. *Guerpir*, abandonner. — 14. *Gerir*, ou *garir* : se sauver. — 15. *Lasse*, hélas. — 16. *Male* (*mala*), mauvaise. — 17. *Icest* (*ecce-istum*), ce. — 18. *Chaï* : de *choïr* ou *chaoir* (*cadere*), tomber. — 19. *A cas* (*casum*), à terre. — 20. *Paviment*, ou *pavement* : pavé.]

Floire et Blanchefleur, *Amadas et Idoine*, *Parténopeus de Blois*, *La châtelaine de Vergi*, et surtout *Aucassin et Nicolette*¹, roman de la seconde moitié du XII^e siècle, dont l'auteur est inconnu, et dans lequel le récit en prose alterne avec le chant en vers (d'où le titre de *chante-fable*, donné à cette œuvre, une des plus gracieuses de la littérature du moyen âge); et aux XIV^e et XV^e siècles: *Pierre de Provence*, *Le Petit Jehan de Saintré* d'Antoine de la Salle (voir p. 122), et surtout *Jean de Paris*, joli roman en prose de la fin du XV^e siècle, dont on ignore l'auteur.

AUCASSIN ET NICOLETTE SE RETROUVENT DANS LA FORÊT

[Aucassin, fils du comte de Beaucaire, aime une jeune captive sarrasine, Nicolette. Celle-ci, emprisonnée par le père du jeune homme qui s'oppose à cet amour, s'est échappée du cachot et s'est réfugiée dans la forêt. Aucassin, qui s'est mis à sa recherche, arrive à la « loge » que Nicolette a construite avec du feuillage et des fleurs, et près de laquelle elle s'est cachée.]

*Or dient et cōtent et fabloient*².

...Il mist le pié fors³ de l'estrier pour descendre; et li chevaus fu granz et hanz: il pensa tant a Nicolette, sa très douce amie, qu'il cheï⁴ si durement sour une pierre que l'espaule li vola hors del⁵ lieu. Il se senti mout⁶ blecié, mais il s'esforça tot al mieuz⁷ qu'il pot et atacha son cheval a⁸ l'autre main a une espine⁹, si¹⁰ se torna¹¹ sour costé tant qu'il jut¹² toz sovins¹³ en la loge. Et il garda¹⁴ par mi¹⁵ un trou de la loge, si vit les estoiles el ciel, s'en i vit une plus clere des autres, si comença a dire:

1. Éditions d'*Aucassin et Nicolette* par A. Bida et G. Paris (Paris, 1878); par H. Suchier (Paderborn, 1878; trad. française par A. Counson, chez Gamber, 1903); par R. de Gourmont (Mercure de France, 1901).

Adaptations en français moderne: *Aucassin et Nicolette* par G. Michaut (de Boccard, 1922); *C'est d'Aucassin et Nicolette*, par Ch. Gailly de Taurines (Hachette).

[2. *Or dient et content et fabloient*, maintenant disent et content et fabloient (*fabloier*, du latin *fabulare*, raconter une fable). Tous les récits en prose, qui alternent dans la *chante-fable* d'Aucassin et Nicolette avec les couplets en vers, commencent par cette formule. — 3. *Fors*, hors de (*foris*). — 4. *Cheï*, tomba (du verbe *chœoir*, en latin *cadere*). — 5. *Hors del lieu*, hors de sa place (il se démit l'épaule). — 6. *Mout*, très. — 7. *Tot al mieuz qu'il pot*, du mieux qu'il put. — 8. *A*, avec. — 9. *Espine*, épine (sorte d'arbre). — 10. *Si* (*sic*), ainsi. — 11. *Se torna sour costé*, il se traîna sur son côté. — 12. *Jut*, il fut étendu (du verbe *gésir*, en latin *jacere*). — 13. *Sovins* ou *souvin* (*supinum*), couché sur le dos. — 14. *Garda*, regarda. — 15. *Par mi*, au milieu, à travers.]

*

Or se chante.

« Estoilette, je te voi,
 Que la lune trait¹ a soi.
 Nicolete est avuec toi,
 M'amiète² o le blont poil³.
 Je cuit⁴ Dieus la vout avoir
 Por la lumiere de soir,
 Que par li⁵ plus bele soit.
 E! amie, entent a moi.
 Pleüst⁶ ore al souverain roi,
 Que que fust del recheoir⁷,
 Que fusse la sus⁸ o⁹ toi!
 Se j'estoie fiz a roi,
 S'aferriez¹⁰ vos bien a moi,
 Suer¹¹, douce amie. »

*

Or dient et content et fabloient.

Quant Nicolete oï¹² Aucassin, ele vint a lui, car ele n'estoit mie¹³ loinz. Ele entra en la loge, si li jeta ses braz al col, si le baisa et acola¹⁴.

« Beaus douz amis, bien soiez vos trovez¹⁵ ! — Et vos, bele douce amie, soiez la bien trovee ! »

« Ha ! douce amie ! fait Aucassins, j'estoie ore mout bleciez en m'espaule, et or ne sent ne mal ne dolor, puis que je vos ai. »

Ele le portasta¹⁶, et trova qu'il avoit l'espaule hors del lieu. Ele la mania tant a¹⁷ ses blanches mains et porsacha¹⁸, si com¹⁹ Dieus le vout, qui les amanz²⁰ aime, qu'ele revint al lieu²¹. Et puis si prist des flors et de l'erbe fresche et des fueilles

[1. *Trait*, attire (du verbe *traire*, en latin *trahere*). — 2. *M'amiète*, ma petite amie. — 3. *O le blont poil*, aux cheveux blonds. — 4. *Je cuit Dieus la vout avoir*, je crois que Dieu a voulu l'avoir. — 5. *Par li*, par elle. — 6. *Pleüst ore*, plaise maintenant. — 7. *Que que fust del recheoir*, de quelque façon que fut pour moi de retomber (que je dusse retomber). — 8. *Sus*, en haut. — 9. *O*, avec. — 10. *S'aferriez vos*, vous feriez l'affaire, vous conviendriez (du verbe *aferir*). — 11. *Suer* (*soror*), sœur. — 12. *Or*, entendit. — 13. *Mie*, pas. — 14. *Acola*, embrassa (en passant les bras autour du cou). — 15. *Bien soiez vos trovez*, soyez le bienvenu. — 16. *Portasta*, tâta. — 17. *A*, de. — 18. *Porsacha*, tira. — 19. *Si com*, comme. — 20. *Amanz*, amoureux. — 21. *Al lieu*, en place.]

vertes, si la loia¹ sus al² pan de sa chemise, et il fu toz³ gariz.,
 « Aucassins, fait ele, beaus douz amis, prenez conseil⁴ que
 vos ferez. Se voz⁵ pere fait demain cerchier⁶ ceste forest, et
 on me trueve, que que de vos aviegne⁷, on m'ocira⁸. — Certes,
 bele douce amie, j'en esteroie⁹ mout dolenz¹⁰. Mais se je puis,
 il ne vos tendront¹¹ ja¹². »

Il monta sour son cheval et prent s'amie devant lui, si se
 metent as pleins chans¹³.

*

Or se chante.

Aucassins li beaus, li blonz,
 Li gentiz, li amors¹⁴,
 Est oïssuz¹⁵ del gaut¹⁶ parfont,
 Entre ses braz ses amors,
 Devant lui sour¹⁷ son arçon...
 « Aucassins, beaus amis dbuz,
 En quel terre en irons nos?
 — Douce amie, que sai-jo¹⁸?
 Moi ne chaut¹⁹ ou nos alons,
 En forest o en destor²⁰,
 Mais que je soie avuec vos. »
 Passent les vaus²¹ et les monz
 Et les viles et les bors²².
 A la mer viendrent al jor²³,
 Si descendent el sablon²⁴,
 Lez²⁵ le rivage.

(Aucassin et Nicolette.)

[1. Loia, lia (du verbe loier ou liier, en latin ligare). — 2. Al pan, avec un morceau. — 3. Toz, tout à fait. — 4. Prenez conseil que, avisez à ce que. — 5. Voz, votre. — 6. Cerchier, parcourir en tous sens, fouiller. — 7. Que que de vos aviegne, quoi qu'il advienne de vous. — 8. Ocira, tuera. — 9. Esteroie, resterai. — 10. Dolenz, affligé. — 11. Tendront, tiendront. — 12. Ja : avec un verbe négatif au futur fortifie la négation. — 13. As pleins chans, à travers la plaine. — 14. Amors, amoureux. — 15. Est oïssuz, est sorti (du verbe issir, en latin exire). — 16. Del gaut parfont, du bois profond. — 17. Sour (super), sur. — 18. Jo (ego), je. — 19. Moi ne chaut, il ne m'importe (du verbe chaloir). — 20. O en destor, ou par des chemins détournés. — 21. Vaus, vallées. — 22. Bors, bourgs. — 23. Al jor, ce jour. — 24. El sablon, en un terrain sablonneux. — 25. Lez (iatus), le long de.]

CHAPITRE III

LA POÉSIE SATIRIQUE, ALLÉGORIQUE ET DIDACTIQUE

I. — LA POÉSIE SATIRIQUE.

1° Les fabliaux.

2° Le Roman de Renart.

II. — LA POÉSIE ALLÉGORIQUE : Le Roman de la Rose.

III. — LA POÉSIE DIDACTIQUE.

a) *Œuvres de vulgarisation scientifique.* — b) *Œuvres de propagande morale.*

A la poésie purement imaginative et idéaliste des chansons de geste et des romans, destinée à charmer les loisirs des grandes dames et des seigneurs, public élégant mais peu instruit, s'oppose au moyen âge une poésie plus réaliste, plus savante et plus utilitaire, composée pour les bourgeois, pour les clercs et pour le peuple. Cette poésie, qui prend sa matière dans l'observation de la vie, est tantôt satirique tantôt moralisatrice, et volontiers emprunte à l'apologue et à l'allégorie leurs procédés de transposition littéraire consistant ou bien à peindre les hommes sous la figure des animaux ou bien à prêter aux abstractions une apparence humaine.

I. — LA POÉSIE SATIRIQUE¹.

L'esprit de critique railleuse, qui caractérise avant tout ce qu'on est convenu d'appeler l'esprit gaulois, a produit au moyen âge deux sortes

1. A consulter. — C. Lenient : *La satire en France au moyen âge* (Hachette, 1866).

d'œuvres : de petits contes en vers, les *fabliaux*, et une vaste compilation qui forme le *Roman de Renart*.

1^o Les *fabliaux*¹.

Les *fabliaux*² sont des poèmes assez courts : ils comptent en moyenne de 300 à 400 vers octosyllabiques. Selon G. Paris³ ils seraient d'origine orientale et viendraient surtout de l'Inde. Mais M. J. Bédier a établi que le nombre de *fabliaux* tirés des recueils orientaux est tout à fait insignifiant : une douzaine environ. D'après lui, on ne peut pas connaître la source première de ces contes ni leur mode de propagation ; les auteurs de *fabliaux*, pour trouver les éléments de leurs récits, n'ont eu qu'à puiser dans la tradition populaire, qui les a elle-même recueillis un peu partout et qui les a transmis de bouche en bouche sans rien qui rappelle en eux leur provenance variée.

Nous possédons environ 150 *fabliaux*, qui datent tous du XIII^e siècle et du début du XIV^e (le genre disparaît vers 1320).

La plupart ont un caractère satirique : ils s'en prennent aux femmes⁴, habiles à se venger des hommes qui les matent (*le vilain mire*) et capables de tourner la tête même aux sages (*le lai d'Aristote*) ; mais ils ne manquent pas non plus de ridiculiser les maris (*le mari qui fit sa femme confesse*) ; ils se moquent des vilains (*Brifaut, le vilain asnier, le vilain de Farbu, l'âme au vilain*) ; ils s'amusent au détriment des prêtres (*le curé qui mangea des mûres, le prêtre qui dit la Passion*) ; ils ont même parfois une attitude peu respectueuse envers des personnages sacrés (*saint Pierre et le jongleur, le vilain qui conquist Paradis par plaid*).

1. Édition. — Recueil général et complet des *fabliaux* des XIII^e et XIV^e siècles, imprimés ou inédits, publié d'après les manuscrits par M. Anatole de Montaiglon et, à partir du t. II, par M. Gaston Raynaud (Paris, Jouaust, 1872-1890, 6 vol.).

A consulter. — J. Bédier : *Les fabliaux, étude de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge* (1893 ; 4^e éd., Champion, 1925). — F. Brunetière : *Les fabliaux du moyen âge* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} septembre 1893).

2. On a pris l'habitude d'employer cette forme picarde plutôt que la forme française *fableau*, parce que la Picardie est la province où ce genre a été particulièrement développé.

3. G. Paris : *Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge* (*La Revue politique et littéraire*, 24 avril 1875) et *La poésie du moyen âge* (Hachette, 1895, t. II, p. 107 et suivantes).

4. Il est curieux de remarquer que dans la littérature du moyen âge se manifestent deux tendances contraires à l'égard de la femme : exaltée dans les *Romans de la Table Ronde* et dans la poésie lyrique des trouvères et des troubadours, elle est rabaissée dans les *fabliaux*, dans le *Roman de Renart*, dans les farces. Comme on le verra plus loin, les deux tendances coexistent dans le *Roman de la Rose*.

Certains d'entre eux ont plutôt un caractère moral (*le tcmbeur Notre-Dame, la housse partie, le chevalier au barizel, Merlin Merlot*).

Quelques-uns enfin sont tout simplement de petites comédies amusantes (*Estula, le dit des perdrix, les trois aveugles de Compiègne*).

On connaît les noms de plusieurs auteurs de fabliaux, parmi lesquels on peut citer Bernier (*la housse partie*), Henri d'Andeli (*le lai d'Aristote*), Garin (*le curé qui mangea des mûres*), Courlebarbe (*les trois aveugles de Compiègne*).

Voici l'analyse d'une dizaine de fabliaux :

*Le vilain mire*¹ (le paysan médecin). — Une femme veut se venger de son mari qui la battait : comme on cherche dans le pays un médecin pour la fille du roi qui a avalé une arête, elle fait savoir que son mari est un excellent médecin, mais n'en convient qu'une fois roué de coups. Obligé par de tels arguments de se reconnaître médecin, le paysan guérit la fille du roi en la faisant rire par ses grimaces. A la nouvelle de cette guérison les malades accourent ; pour s'en débarrasser, il leur annonce qu'il va brûler le plus malade d'entre eux et faire absorber sa cendre aux autres comme remède : tous aussitôt se déclarent bien portants.

*Le lai d'Aristote*². — Alexandre, maître des Indes, s'est épris d'une de ses sujettes. Son maître Aristote veut le détourner de cette passion. Alexandre devient triste et confie un jour à l'Indienne la cause de sa mélancolie. Celle-ci promet de se venger du vieux maître si austère. Un matin elle descend au verger où lisait Aristote, et, tout en ramassant des fleurs, se met à chanter. Aristote en oublie sa lecture :

Au cuer li met un souvenir
Tel que son livre li fet clore.

Par ses manèges de coquetterie, elle séduit le philosophe ; et, comme il s'offre à la « servir », elle lui demande la permission de monter sur son dos tandis qu'il marchera dans l'herbe à quatre pattes. Alexandre surprend son maître dans cette attitude ; alors le philosophe, retrouvant sa dialectique, lui dit : « Sire ; j'avais bien raison de craindre pour vous, qui êtes jeune, l'amour de cette femme ; car vous voyez ce qu'elle a fait de moi, qui suis vieux. J'ai voulu joindre l'exemple au précepte : tâchez d'en profiter. »

Le curé qui mangea des mûres. — En revenant d'une tournée pastorale, monté sur une mule, un curé se laisse tenter par les mûres d'un buisson ; pour satisfaire sa gourmandise, il se met debout sur sa bête. « Il ne faudrait pas, dit-il, qu'un mauvais plaisant avisât de crier à l'animal : Hue ! » A ce mot la mule détale et le pauvre curé tombe dans le buisson, d'où il se relève la figure meurtrie.

Le prêtre qui dit la Passion. — A l'office du vendredi saint un prêtre perd la page de son livre et s'embrouille. Finalement, pour empêcher que ses ouailles ne s'impatientent, il prononce les phrases de latin les plus décousues qui lui viennent à la mémoire et que les fidèles écoutent d'ailleurs avec componction, et il

1. Dont Molière s'est inspiré dans *Le Médecin malgré lui*.

2. Si populaire au moyen âge que les sculpteurs en représentaient souvent les personnages sur les boiseries des églises ou sur des coffres d'ivoire.

se hâte de mettre fin à la lecture de l'Évangile... aussitôt que la quête est terminée.

Saint Pierre et le jongleur. — Un jongleur, qui après sa mort est allé en enfer, est chargé par le diable de garder les âmes en son absence ; mais il les joue aux dés contre saint Pierre, et, comme il les perd, il accuse son partenaire de tricher et lui tire ses belles moustaches tressées. Depuis ce temps le diable ne veut plus recevoir de jongleurs

Le vilain qui conquist Paradis par plaid. — Un vilain se présente à la porte du Paradis ; comme les saints veulent l'empêcher d'entrer, il leur dit de dures vérités : « Vous me chassez, beau sire Pierre ? Pourtant je n'ai jamais renié Dieu, comme vous fîtes par trois fois. » Saint Thomas, intervenant, lui ordonne de s'éloigner : « Thomas, Thomas, ai-je demandé, comme toi, à toucher les plaies du Sauveur ? » Saint Paul arrive à son tour : « Paul, je n'ai pas, comme toi, lapidé saint Étienne. » Les trois saints, ne sachant que répondre, amènent le vilain devant Dieu, qui l'écoute plaider sa cause et l'accepte au Paradis.

*Le tombeur Notre-Dame*¹. — Un tombeur (faiseur de tours), qui s'est retiré dans un couvent, se désole à la pensée que, dans son ignorance, il ne peut servir Notre-Dame comme font les autres moines. Alors l'idée lui vient de l'honorer à sa façon, en exécutant devant l'autel de la Vierge les acrobaties de son ancien métier. Quand il meurt, la Vierge, touchée de sa dévotion naïve, emporte son âme au ciel.

La housse partie. — Voir p. 49-50.

Le chevalier au barizel (petit baril). — Un chevalier, qui n'avait pas vécu très saintement, se confesse par plaisanterie à un ermite. Celui-ci lui promet rémission de ses péchés, s'il veut bien aller lui remplir à la rivière un petit baril. Mais le chevalier ne peut y parvenir : l'eau refuse de pénétrer dans le baril. Piqué au jeu, il court le monde, le barillet pendu à son cou, pour tâcher de le remplir : peine perdue. Au bout d'un an, épuisé de fatigue, il revient auprès de l'ermite, qui le fait enfin se repentir de ses fautes : c'est alors qu'une larme tombée de ses yeux suffit à remplir le *barizel*.

Estula. — Deux mauvais sujets pénètrent une nuit dans la demeure d'un riche bourgeois pour lui voler, l'un les choux de son potager, l'autre les brebis de son étable. Entendant du bruit, le bourgeois envoie son fils appeler le chien de garde, qui avait nom Estula. Le jeune homme crie : « Estula ! Estula ! » Le voleur, qui était dans la bergerie, se croyant appelé par son complice, répond : « Oui, je suis ici. » Effroi du jeune homme qui s'imagine que le chien a parlé. Le père, prévenu, voit là de la sorcellerie et fait aussitôt chercher le curé. Celui-ci, étant pieds nus, monte sur les épaules du jeune homme, après avoir revêtu son étole. Le voleur, qui cueillait les choux, en voyant la forme blanche du prêtre, croit que son camarade porte un mouton sur le dos et s'écrie : « Vite, jette-le bas, mon couteau est aiguisé, je vais lui couper la gorge. » A ces mots le curé, convaincu qu'on l'avait attiré dans un guet-apens, saute à terre et s'enfuit tout éperdu, en laissant son surplis accroché à un pieu, tandis que les voleurs, sans rien comprendre à cet incident, s'en vont de leur côté, les épaules chargées de butin.

1. Ce fabliau a été modernisé dans un conte d'Anatole France : *Le jongleur de Notre-Dame* (*L'étui de nacre*, 1892) et a également fourni à Massenet le sujet d'un opéra-comique.

LA HOUSSE PARTIE ¹

[Un riche bourgeois a cédé toute sa fortune à son fils en le mariant, à la condition que celui-ci l'hébergerait jusqu'à sa mort. Mais, au bout de quelques années, à la demande de sa femme, que la présence du vieillard importune, le fils ingrat chasse son père. Avant de le congédier, il consent à lui remettre, pour le protéger du froid, une housse de cheval, qu'il envoie chercher à l'écurie par son petit garçon.]

... « Biaux fis, fet il, je te commant²,
 Se tu trueves l'estable ouverte,
 Done mon pere la couverte³
 Qui est sus mon cheval morel⁴.
 S'il veut, si⁵ en fera mantel⁶
 Ou chapulere⁷ ou couvertor⁸.
 Done li toute la meillor. »
 Li enfes⁹, qui fu de biau sens,
 Li dist : « Biaux taions¹⁰, venés en¹¹. »
 Li preudon¹² s'en torne¹³ avoec lui,
 Tos corouciés et plains d'anui¹⁴.
 L'enfes la couverture trueve,
 La meillor prist et la plus nueve
 Et la plus grant et la plus lee¹⁵.
 Si l'a par le mi leu¹⁶ doublee,
 Si le parti¹⁷ a son coutel¹⁸
 Au miex¹⁹ qu'il pot et au plus bel²⁰ :
 Son taion bailla²¹ la moitié.
 « Biaux fis, fet il, que serai gié²² ?
 Por quoi le m'as tu recopee²³ ?
 Ton pere le m'avoit donee :
 Or as tu fet grant cruauté,
 Que²⁴ ton pere avoit commandé

[1. *Partie*, partagée (du verbe *partir*, qu'on retrouve dans le verbe *répartir* et dans l'expression *avoir maille à partir*). — 2. *Je te commant*, je t'ordonne. — 3. *La couverte*, la couverture. — 4. *Morel*, noir. — 5. *Si*, ainsi. — 6. *Mantel*, manteau. — 7. *Chapulere*, sorte de chape. — 8. *Couvertor*, couverture. — 9. *Li enfes*, l'enfant (cas sujet). — 10. *Taion*, grand-père. — 11. *En*, là. — 12. *Preudon*, prud'homme. — 13. *S'en torne*, s'en va. — 14. *Anui*, ennui. — 15. *Lee* large (*latum*). — 16. *Par le mi leu*, par le milieu. — 17. *Le parti*, la partagea. — 18. *A son coutel*, avec son couteau. — 19. *Au miex qu'il pot*, du mieux qu'il put. — 20. *Au plus bel*, de la meilleure façon. — 21. *Bailla*, donna. — 22. *Gié*, je. — 23. *Recopee*, recoupé. — 24. *Que*, puisque.]

Que je l'eüsse toute entiere.
 Je m'en irai a¹ lui arriere². »
 — « Alés, fet il, ou vous voudrés,
 Que³ ja⁴ par moi plus⁵ n'en avrés. »
 Li preudon issi⁶ de l'estable.
 « Fis⁷, fet il, trestout⁸ torne a fable
 Quanques⁹ tu commandas et fis.
 Que ne chastoies tu ton fis,
 Qu¹⁰ 'il ne te doute¹¹ ne ne crient¹² ?
 Ne vois tu donques qu'il retient
 La moitié de la couverture ? »
 — « Va, diex te doinst¹³ male¹⁴ aventure,
 Dist li peres, baille li toute. »
 — « Non ferai, dist l'enfes, sens doute¹⁵ :
 De goi seriés vous paiié ?
 Je vous en estui¹⁶ la moitié,
 Que ja de moi n'en avrés plus ;
 Si j'en puis venir au desus¹⁷,
 Je vous partirai autressi¹⁸
 Comme vous avés lui parti.
 Si comme¹⁹ il vous dona l'avoir²⁰,
 Tout ausi le vueil²¹ je avoir,
 Que ja de moi n'en porterés²²
 Fors que tant com vous li donrés²³.
 Se le lessiés morir chetif²⁴,
 Si ferai je vous, se je vif²⁵. »

(Bernier.)

[Ces paroles de l'enfant font réfléchir le père ingrat, qui, prenant enfin conscience de la mauvaise action qu'il allait accomplir, s'excuse d'avoir voulu

[1. A, vers. — 2. Arriere, de nouveau. — 3. Que, car. — 4. Ja, jamais. —
 5. Plus, davantage. — 6. Issi, sortit. — 7. Fis, fils. — 8. Trestout torne a fable,
 tout se transforme en mensonge. — 9. Quanques, tout ce que. — 10. Que, de
 ce que. — 11. Ne te doute, n'a pas peur de toi. — 12. Ne ne crient, ni ne te
 craint (du verbe crier). — 13. Diex te doinst, que Dieu te donne. — 14. Male
 aventure, mauvais événement, malheur. — 15. Sens doute, certainement. —
 16. Estui, garde (du verbe estuier). — 17. Venir au desus, devenir le maître. —
 18. Autressi, de la même façon. — 19. Si comme, tout comme. — 20. L'avoir,
 le bien — 21. Vueil je, je veux. — 22. N'en porterés, vous n'emporterez. —
 23. Fors que tant com vous li donrés, qu'autant que vous lui aurez donné. —
 24. Chetif, malheureux. — 25. Si je vif, si je vis.]

chasser le vieillard et promet de le traiter désormais avec tous les égards qu'il mérite. Et l'auteur du fabliau, le poète Bernier, conclut en conseillant aux pères qui marient leurs enfants de ne pas se dépouiller pour eux de tout ce qu'ils possèdent. (On peut comparer ce fabliau avec un conte de Grimm : *L'aïeul et le petit-fils*.)]

2° Le Roman de Renart¹.

La fable, qui met en scène des animaux en vue de donner aux hommes des leçons, a été très cultivée au moyen âge. Nos fabulistes s'inspiraient surtout des fabulistes latins², notamment d'Avianus (iv^e siècle après J.-C.) et d'un certain Romulus, à qui l'on attribuait des fables d'Esopé et de Phèdre remaniées. Les recueils de fables du moyen âge s'appellent des *Ysopets*; le plus célèbre est celui de Marie de France, dont les fables d'ailleurs ne valent pas les *lais* (voir p. 34-35).

A l'exemple des fables furent composés de nombreux contes d'animaux, qui d'ailleurs différaient des apologues par leur absence de préoccupation morale. Ce sont ces contes qui en s'agglomérant ont fini par former le roman ou plutôt les romans de Renart³. Ces romans, très populaires au moyen âge, sont au nombre de quatre :

Le Roman de Renart proprement dit, collection de poèmes qui s'est constituée au cours du xii^e siècle et qui s'est augmentée jusqu'à la fin du xiii^e. Les auteurs de ce roman ne nous sont pas tous connus; deux noms seulement sont parvenus jusqu'à nous : Pierre de Saint-Cloud et Richard de Lison.

1. Éditions. — *Le Roman de Renart*, éd. Méon (Paris, 1825, 4 vol.), éd. Ernest Martin (Strasbourg-Paris, 1882-1887, 3 vol.), éd. Potvin (traduction en vers, Paris-Bruxelles, 1891), et d'après l'éd. P. Paris (1861) nouvelle éd. (Crès, 1921).

A consulter. — Roth : *Les romans de Renart examinés, commentés et comparés* (Paris, 1845). — Paulin Paris : *Les aventures de maître Renart et d'Ysengrin, son compère, suivies de nouvelles recherches sur le roman de Renart* (1861). — Ernest Martin : *Examen des manuscrits du roman de Renart* (Bâle, 1872); *Observations sur le roman de Renart* (Strasbourg-Paris, 1887). — L. Sudre : *Les sources du roman de Renart* (Bouillon, 1892). — Gaston Paris : *Le roman de Renart* (*Journal des savants*, 1894-5). — L. Foulet : *Le roman de Renart* (Champion, 1914).

2. A consulter. — Léopold Hervieux : *Les fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge* (1884, 2 vol.; 2^e éd., 1893-1899, 5 vol.).

3. Nous ne possédons pas les récits primitifs dont ces romans sont des reproductions plus ou moins fidèles; mais nous pouvons nous en faire une idée par deux poèmes, qui sont vraisemblablement des traductions de ces récits et qui sont antérieurs à nos romans : l'un latin, *Isengrinus*, composé à Gand en 1147 par maître Nivard; l'autre allemand, *Reinbart Fuchs*, écrit vers 1180 par l'Alsacien Henri le Glichezare (Henri le Dissimulé).

Le couronnement Renart, composé en Flandre dans la seconde moitié du XIII^e siècle (vers 1255).

Renart le nouveau, œuvre d'un poète lillois Jacquemart Gelée, qui date de la fin du XIII^e siècle (1288).

Renart le contrefait, composé à Troyes dans le premier quart du XIV^e siècle.

Ces romans ont pour héros des bêtes, dont les noms attestent tantôt une origine germanique (*Le Goupil*, le renard ; *Ysengrin*, le loup ; *Hersent*, la louve ; *Bernard*, l'âne ; *Tibert*, le chat ; *Tiècelin*, le corbeau ; *Drouin*, le moineau ; *Grimbert*, le blaireau...), tantôt une provenance française (*Noble*, le lion ; *Chantecler*, le coq ; *Couart*, le lièvre ; *Tardif*, le limaçon ; *Pinte*, *Blanche*, *Noire*, *Roussotte*, les poules...).

Le plus intéressant des quatre est le premier. Tout l'intérêt en est concentré dans la lutte du renard et du loup, c'est-à-dire de la ruse contre la force brutale. Vainqueur des animaux plus forts que lui (loup, chien, ours, cerf...), le renard est d'ailleurs vaincu par les bêtes plus faibles (coq, corbeau, moineau...). A la fin il est traduit, sur la plainte du loup, devant le tribunal du lion, qui le condamne à la potence ; mais le rusé personnage échappe encore au châtiment, en feignant avec humilité de vouloir expier ses péchés par un pèlerinage en Terre Sainte¹.

UNE PÊCHE MIRACULEUSE

[Un jour qu'il faisait très froid, peu de temps avant Noël, Renart mène Ysengrin pêcher sur un étang glacé, où les paysans avaient fait un trou pour y puiser de l'eau.]

Un seel² i estoit laissiez.
 La vint Renarz toz eslaissiez³
 Et son compere apela.
 « Sire, fait il, traïiez⁴ vos ça :
 Ci est la plenté⁵ des poissons
 Et li engins⁶ ou⁷ nos peschons
 Les anguiles et les barbiaus
 Et autres poissons bons et biâus. »
 Dist Ysengrins : « Sire Renart,
 Or le prenez de l'une part,

1. C'est au *Jugement de Renart* que se rattache le fameux poème allemand *Reinke Vos*, composé en 1498 par Henri d'Alkmar, et dont Goethe a tiré son adaptation : *Reineke Fuchs* (1793).

[2. *Seel*, seau. — 3. *Eslaissiez*, élançé (à toute allure). — 4. *Traïiez vos ça*, venez par ici. — 5. *Plenté*, abondance. — 6. *Li engins*, le piège. — 7. *Ou*, dans lequel.]

Sel¹ me laciez² bien a la queue. »
 Renarz le prent et si³ li neue⁴
 Entor⁵ la queue au miex qu'il puct.
 « Frere, fait il, or⁶ vos estuet⁷
 Moult sagement a maintenir⁸
 Por les poissons avant venir⁹. »
 Lors s'est en un buisson fichiez¹⁰ :
 Si mist son groing entre ses piez
 Tant¹¹ que il voie que il face
 Et Ysengrins est seur la glace
 Et li sēaus en la fontaine
 Plains de glaçons a¹² bone estraine¹³.
 L'aive¹⁴ commence a englacier¹⁵
 Et li sēaus a enlacier¹⁶
 Qui a la queue fu noēz :
 De glaçons fu bien serondez¹⁷.
 La queue est en l'aive gelee
 Et en la glace seelee¹⁸.
 Cil¹⁹ se comence a soufachier²⁰,
 Le seel quide²¹ amont²² sachier²³ ;
 En mainte guise²⁴ s'i essaie,
 Ne set que faire, moult s'esmaie²⁵.
 Renart commence a apeler,
 Qu²⁶ ileques²⁷ ne volt plus ester²⁸,
 Que ja²⁹ estoit l'aube crevee³⁰.
 Renarz a sa teste levee,

[1. *Sel* : comme *seel* (voir p. 52, note 2). — 2. *Laciez*, attachez. — 3. *Si*, ainsi. — 4. *Neue*, noue (du verbe *noër*). — 5. *Entor*, autour. — 6. *Or*, maintenant. — 7. *Estuet*, il est nécessaire (du verbe *estouvoir*). — 8. *A maintenir*, de vous tenir. — 9. *Por les poissons avant venir*, à cause des poissons qui vont venir. — 10. *Fichiez*, enfoncé, caché. — 11. *Tant que il voie que il face*, de manière à voir tout ce qu'il fait. — 12. *A*, comme. — 13. *Estraine*, étrenne. — 14. *L'aive*, l'eau (autre forme ; l'*aigue*, plus proche du latin *aqua*). — 15. *Englacier*, se glacer. — 16. *Enlacier*, s'attacher. — 17. *Serondez*, entouré. — 18. *Seelee*, scellée. — 19. *Cil*, celui-ci. — 20. *Soufachier*, soulever. — 21. *Quide*, croit (du verbe *cuidier*). — 22. *Amont*, en haut. — 23. *Sachier*, tirer. — 24. *Guise*, manière. — 25. *Moult s'esmaie*, se décourage fort. — 26. *Que*, parce que. — 27. *Ileques*, là. — 28. *Ester*, rester. — 29. *Ja*, déjà. — 30. *Etoit l'aube crevee* le jour avait commencé.]

Si le regarde et les euz¹ovre² :
 « Sire, fait il, qar³ laissez ovre⁴.
 Alon nos⁵ ent, biax⁶ doz⁷ amis,
 Assez avons de poisons pris. »
 Et Ysengrin li escria :
 « Renart, fait il, trop en i a⁸ ;
 Tant en ai pris, ne sai que dire. »
 Et Renarz commença a rire,
 Si li a dit tot en apert⁹ :
 « Cil qui tot covoite¹⁰, tot pert. »

[L'aube apparaît. Monseigneur Constant Desgranches, un chevalier dont la maison était voisine de l'étang, s'était levé de bon matin pour aller à la chasse. Il fait seller ses chevaux, appelle ses chiens.]

Renarz l'oï¹¹, si torne en fuie¹²
 Tant¹³ qu'en sa taisniere¹⁴ se fiche¹⁵.
 Ysengrins remest¹⁶ en la briche¹⁷,
 Qui moult s'esforce et sache¹⁸ et tire :
 A poi¹⁹ la pel²⁰ ne li descire²¹.
 Se²² d'ilec²³ se veut departir²⁴,
 De sa queue l'²⁵estuet²⁶ partir²⁷.

[Ysengrin se défend du mieux qu'il peut contre la meute que Constant Desgranches a lâchée. Celui-ci approche, l'épée au poing, pour couper Ysengrin en deux ; mais le coup porte à faux, l'épée glisse et tranche seulement la queue. Ysengrin, délivré, s'élance, poursuivi par la meute.]

Li chien le vont sovent²⁸ mordant,
 Et il se va moult desfendant.
 Qant il furent el tertre²⁹ amont,
 Li chien sont las, recrëu³⁰ sont,

[1. Euz, yeux (pluriel de oïl). — 2. Ovre, ouvre (du verbe ouvrir). — 3. Qar, eh bien. — 4. Ovre, travail, ouvrage (du latin *operam*). — 5. Alon nos ent, allons-nous en. — 6. Biax, beau. — 7. Doz, doux. — 8. Trop en i a, il y en a trop. — 9. En apert, publiquement. — 10. Covoite, convoite, désire. — 11. Oï, entend. — 12. Si torne en fuie, se met à fuir. — 13. Tant que, jusqu'à ce que. — 14. Taisniere, tanière. — 15. Se fiche, se cache. — 16. Remest, reste (du verbe *remanoir*). — 17. Briche, piège. — 18. Sache : voir p. 53, note 23. — 19. A poi... ne, peu s'en faut que... — 20. La pel, la peau. — 21. Descire, déchire. — 22. Se, si. — 23. D'ilec, de là. — 24. Departir, partir. — 25. L', lui. — 26. Estuet : voir p. 53, note 7. — 27. Partir, séparer. — 28. Sovent, souvent. — 29. El tertre, sur la hauteur. — 30. Recrëu, qui renonce à la lutte.]

Et Ysengrins point ne s'atarge¹,
 Fuiant s'en va, si se regarde,
 Droit vers le bos² grant alëure³.
 Atant⁴ s'en va et dist et jure
 Que de Renart se vengera
 El premier leu⁵ qu'il le verra.

(*Le Roman de Renart.*)

II. — LA POÉSIE ALLÉGORIQUE.

Le Roman de la Rose⁶.

Le Roman de la Rose, commencé entre 1225 et 1230 par Guillaume de Lorris, continué plus de quarante ans après (vers 1270) par Jean Cloupinel, de Meung-sur-Loire, est un poème de 22 000 vers octosyllabiques rimant deux à deux. Les 4 000 premiers environ sont du premier auteur, tous les autres sont du second.

Ce poème est un poème allégorique. Guillaume suppose qu'il a un songe. Un matin de mai, se promenant à travers la campagne, il rencontre un jardin (c'est le royaume de l'Amour), dont les murs crénelés sont ornés de dix statues peintes représentant les vices (Haine, Félonie, Vilenie, Convoitise, Avarice, Envie, Tristesse, Vieillesse, Papelardise et Pauvreté). Dame Oiseuse (l'oisiveté) l'introduit dans le jardin, où, tandis qu'il admire une rose belle entre toutes, Amour lui perce le cœur de cinq flèches. Le jeune homme alors voudrait atteindre la rose (c'est la jeune fille aimée); mais elle est entourée de plusieurs personnages, qui en facilitent ou en défendent l'approche : Bel Accueil, Franchise, Pitié, Courtoisie, Largesse, Male Bouche (la médisance), Jalousie, Danger, Honte, Peur, Faux-Semblant... La première partie du roman se termine, sans qu'il ait pu la cueillir. Mais, dans la deuxième partie, après maintes aventures, dont la plus importante est le siège de la tour où Jalousie a enfermé Bel Accueil, et surtout après de nombreuses et longues dissertations mises dans la bouche de Raison, d'Ami et de Nature, le jeune homme cueille enfin la rose :

[1. *S'atarge*, s'arrête. — 2. *Bos*, bois. — 3. *Grant alëure*, à grands pas. — 4. *Atant*, alors. — 5. *El premier leu*, à la première occasion.]

6. Éditions. — *Le Roman de la Rose*, éd. Méon (Paris, 1814, 4 vol.), éd. Francisque Michel (Didot. 1864, 2 vol.), éd. Pierre Marteau (traduction en vers, Orléans, 1878-1880, 5 vol.), éd. E. Langlois (Société des Anciens textes français, 1914-1915, 4 vol.), éd. de M^{me} Jeanroy (Coll. « Poèmes et récits de la vieille France », de Boccard, 1928).

A consulter. — E. Langlois : *Origines et sources du Roman de la Rose* (Thorin, 1890). — G. Gros : *L'amour dans le Roman de la Rose* (Éd. Baudinière, 1925).

Ainsi oi¹ la rose vermeille;
A tant² fu jourz et je m'esveille.

La seconde partie du poème a beau se rattacher étroitement à la première, dont elle reprend le récit au point où il s'arrêtait, dont elle conserve les personnages, dont elle continue à employer les procédés littéraires, elle en diffère toutefois très profondément par son caractère et son esprit : l'œuvre de Guillaume de Lorris est une œuvre de composition régulière, de style élégant et sobre, d'un goût précieux et d'une inspiration mystique, une sorte d'art d'aimer qui enseigne en termes courtois le respect et l'adoration de la femme ; l'œuvre de Jean de Meung est une œuvre prolixe et touffue, écrite avec non moins de force que de facilité, avec autant de hardiesse que de science, une œuvre d'esprit positif et parfois même cynique, toute pleine de réminiscences érudites d'auteurs anciens, de dissertations variées sur la philosophie, la théologie, l'astronomie, la physique et la médecine, ainsi que de satires souvent très violentes contre les femmes, les religieux, les rois et les grands, qui ont fait appeler cet écrivain « le Voltaire du moyen âge³ ».

C'est l'union de ces tendances si diverses qui sans doute a le plus contribué au succès du *Roman de la Rose*, le plus lu certainement de tous les écrits du moyen âge, comme l'atteste encore aujourd'hui l'existence de 200 manuscrits. Au xvi^e siècle, Marot en donna une édition en 1527 ; et l'influence de ce roman s'est fait sentir même au xvii^e siècle, chez les romanciers de l'école d'Honoré d'Urfé et de M^{lle} de Scudéry.

CONSEILS DE COURTOISIE

[Courtoisie trace ici le portrait du galant homme.]

Sages soies et acointables⁴,
De paroles dous et raisnables⁵
Et aus grans gens et aus menues⁶ ;
Et quant tu iras par les rues.
Gar⁷ que tu soies coustumiers
De saluer les gens premiers ;
Et s'aucuns⁸ avant te salue,
Si⁹ n'aies pas la langue mue¹⁰,

[1. Oi, j'eus. — 2. A tant, alors.]

3. G. Paris : *La littérature française au moyen âge* (5^e éd., Hachette, 1914, p. 184).

[4. Acointables, accessible, accueillant. — 5. Raisnables, raisonnable, modéré. — 6. Aus menues, pour les petits. — 7. Gar, aie soin. — 8. S'aucuns, si quelqu'un. — 9. Si, alors. — 10. Mue, muette (mutam).]

Ains¹ te garni² deu salu rendre
 Sans demourer et sans atendre.
 Apres, garde que tu ne dies
 Ces ors³ mos ne ces ribaudies⁴ ;
 Ja⁵ pour nomer vilaine chose
 Ne doit ta bouche estre desclose⁶ :
 Je ne tien⁷ pas a courtois ome
 Qui orde chose et laide nome.
 Toutes femes sers et honeure,
 D'eles servir poine⁸ et labeure ;
 Et se tu os⁹ nul¹⁰ mesdisant
 Qui aille femes desprisant¹¹,
 Blasme le et dis qu'il se taise,
 Fai, se tu pues¹², chose qui plaise
 Aus dames et a damoiseles,
 Si qu'els oient¹³ bones nouveles
 Dire de toi et raconter ;
 Pour ce¹⁴ pourras en pris monter.

(Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose*.)

LA VÉRITABLE NOBLESSE

[Le poème de Jean de Meung, où la satire sociale tient une grande place, renferme des idées très hardies sur l'origine de la royauté et la valeur de la noblesse.]

Et se nus¹⁵ contredire m'ose
 Qui de gentillece¹⁶ s'alose¹⁷,
 Et die que li gentil¹⁸ ome,
 Si com¹⁹ li pueples les renome,
 Sont de meilleur condicion,
 Par noblece de nacion²⁰,

[1. Ains, mais. — 2. Te garni, prends garde de. — 3. Ors mos, vilains mots (or vient de *horridus*). — 4. Ribaudies, mots de ribaud. — 5. Ja, jamais. — 6. Desclose, ouverte. — 7. Je ne tiens pas a..., je ne regarde pas comme... — 8. Poine et labeure, peine et travail. — 9. Os, entends. — 10. Nul, quelque. — 11. Desprisant, méprisant. — 12. Pues, peux. — 13. Si qu'elles oient, si bien qu'elles entendent. — 14. Pour ce, par cela.]

[15. Se nus, si quelqu'un. — 16. Gentillece, noblesse. — 17. S'alose, se vante. — 18. Li gentil ome, les gentilshommes. — 19. Si com, ainsi que. — 20. Nacion, naissance.]

Que cil¹ qui les terres cultivent
 Ou qui de leur labour se vivent,
 Je respon que nus n'est gentis²
 S'il n'est aus vertus ententis³,
 Ne n'est vilains⁴ fors⁵ par ses vices
 Dont il pert⁶ outrageus⁷ et nices⁸.
 Noblece vient de bon courage⁹;
 Car gentillece de lignage¹⁰
 N'est pas gentillece qui vaille
 Pour quoi¹¹ bonté de cuer i faille¹² :
 Pour quoi¹³ doit estre en li parans¹⁴
 La prouece de ses parens
 Qui la gentillece conquistrent
 Par les travaus que grans i mistrent¹⁵.
 Et quant deu siecle¹⁶ trespasèrent,
 Toutes leur vertus emporterent,
 Et laisserent aus oirs¹⁷ l'avoir ;
 Que¹⁸ plus ne peurent d'eus avoir :
 L'avoir ont, plus riens n'i a leur¹⁹,
 Ne gentillece ne valeur,
 Se tant²⁰ ne font que gentil soient
 Par sens²¹ ou par vertu qu'il aient²².

(Jean de Meung, *Le Roman de la Rose*.)

III. — LA POÉSIE DIDACTIQUE.

La poésie didactique est très copieuse au moyen âge. C'est par elle que les clercs²³ travaillent à vulgariser les connaissances scientifiques et à propager les préceptes moraux. Les genres en ont été très variés.

[1. *Cil*, ceux. — 2. *Gentis*, noble. — 3. *Ententis*, attentif, appliqué. — 4. *Vilains*, paysan. — 5. *Fors*, sauf, excepté (*foris*). — 6. *Pert*, paraît. — 7. *Outrageus*, insolent. — 8. *Nices*, sot. — 9. *Courage*, cœur. — 10. *Lignage*, famille. — 11. *Pour quoi*, parce que. — 12. *I faille*, y manque. — 13. *Pour quoi*, aussi. — 14. *Parans*, apparent, visible. — 15. *I mistrent*, ils firent. — 16. *Deu siecle*, de la vie. — 17. *Oirs*, héritiers (*heres*). — 18. *Que*, car. — 19. *Plus riens n'i a leur*, ils n'ont pas autre chose. — 20. *Se tant ne font*, à moins de faire tant. — 21. *Par sens*, par intelligence. — 22. *Qu'ils aient*, qu'ils peuvent avoir.]

23. Les clercs comprennent tous les membres du clergé séculier et du clergé régulier.

a) *Œuvres de vulgarisation scientifique.*

1^o Il faut d'abord signaler les œuvres consacrées à la description des animaux et des minéraux :

Les Bestiaires, dont les plus connus sont le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (xii^e siècle) et le *Bestiaire divin* de Guillaume Le Clerc (1210 environ). La plupart des *Bestiaires* sont des traités religieux ; cependant le *Bestiaire d'amour*, de Richard de Fournivel, a un caractère profane.

Les Lapidaires, dont le plus célèbre est le *Lapidaire* de Marbode, évêque de Rennes (xi^e siècle). C'est un poème latin sur les pierres précieuses et leurs propriétés, qui fut traduit plusieurs fois en français au xii^e et au xiii^e siècle.

2^o La poésie scientifique compte des œuvres beaucoup plus vastes, sortes d'encyclopédies, qui avaient la prétention d'embrasser tout le savoir humain, et qui parurent sous des titres divers : *Image du monde*, *Miroir du monde*, *Nature des choses*, *Trésor*... Citons notamment l'*Image du monde* de Gautier de Metz (milieu du xiii^e siècle).

b) *Œuvres de propagande morale.*

Parmi les poèmes didactiques, qui avaient plutôt un caractère moral, il faut signaler :

1^o *Les Chastiements* ou *Castoiments*, tels que le *Chastiment des dames*, de Robert de Blois, et le *Chastiment d'un père à son fils* (xii^e siècle).

2^o *Les Estats du monde*, tels que le *Livre des manières* d'Etienne de Fougères (vers 1170), le *Poème moral*, les *Bibles* de Guiot de Provins et d'Hugues de Berzé, le *Besant de Dieu* de Guillaume Le Clerc.

3^o *Les Dits*, *Batailles*, *Débats* ou *Disputaisons*, petites pièces de vers, qui renferment une grande part de satire. Citons, entre autres, le *Dit des cornettes* (contre la coiffure des femmes en forme de cornes et les robes « oscolotées » à la mode au xiii^e siècle), le *Dit de Chicheface* (où il est question de deux monstres, l'un très maigre, l'autre très gras : le premier est celui qui se nourrit des femmes obéissant à leurs maris, le second celui qui se nourrit des hommes soumis à leurs femmes), le *Bataille de Carême et de Charnage* (ce dernier est le temps où l'on peut manger de la viande), le *Dit des Jacobins*, le *Dit des Cordeliers*, le *Bataille des vins*, le *Bataille des sept arts*, le *Débat du vin et de l'eau*, le *Débat de l'hiver et de l'été*, le *Débat du corps et de l'âme*.

CHAPITRE IV

LA POÉSIE LYRIQUE

I. — LES POÈTES DU XII^e ET DU XIII^e SIÈCLE.

1^o Troubadours et trouvères.

2^o Les genres poétiques.

II. — LES POÈTES DU XIV^e ET DU XV^e SIÈCLE.

Eustache Deschamps. — Christine de Pisan. — Alain Chartier — Charles d'Orléans. — François Villon.

Dans l'histoire de la poésie lyrique au moyen âge il y a lieu de distinguer deux périodes : dans la première (xii^e et xiii^e siècle) les œuvres sont pour la plupart anonymes, dans la deuxième (xiv^e et xv^e siècle) la personnalité des poètes apparaît. La limite entre les deux périodes est marquée par l'avènement des Valois (1328). Cette dernière date¹ a même été considérée parfois comme étant la fin de la littérature du moyen âge proprement dit et le début d'une littérature de transition, intermédiaire entre le moyen âge et la Renaissance.

I. — LES POÈTES DU XII^e ET DU XIII^e SIÈCLE².

1^o Troubadours et trouvères.

La poésie lyrique est le genre qu'a surtout cultivé la littérature du Midi

1. C'est à cette date que Gaston Paris a arrêté son histoire de *La littérature française au moyen âge*.

2. A consulter. — S. de Sismondi : *Histoire des littératures du midi de l'Europe* (1812, 4 vol.). — F. Raynouard : *Des troubadours et des cours d'amour* (1817) ; *Choix de poésies originales des troubadours* (1816-1821, 6 vol.). — C. Fauriel : *Histoire de la poésie provençale* (1846, 3 vol.). — P. Meyer : *Les derniers troubadours* (1872). — F. Diez : *Vies et œuvres des troubadours* (1^{re} éd., traduite en français ; 2^e éd., Leipzig, 1882). — G. Raynaud : *Bibliographie des chansonniers*

de la France¹. Et, bien que le Nord n'ait pas attendu le Midi pour cultiver aussi ce genre, il est certain que la poésie lyrique du Nord a fortement subi l'influence de la poésie lyrique méridionale. Elles ont eu beau se développer toutes deux presque en même temps, elles ne sont pas arrivées ensemble à leur période la plus brillante : la poésie lyrique en langue d'oc, ou *poésie provençale*², est dans tout son éclat à la fin du XII^e siècle ; la poésie en langue d'oïl, au début du XIII^e. C'est la Croisade des Albigeois³ qui interrompit brusquement la littérature méridionale, en dispersant la cour du comte de Toulouse et les autres petites cours qui, à son exemple, étaient des foyers du « gai savoir ».

Les poètes du Midi s'appelaient des *troubadours*, ceux du Nord des *trouvères*⁴. Troubadours et trouvères étaient des poètes originaux, tandis que les *jongleurs*⁵ ou *ménestrels* allaient de ville en ville, de château en château, chanter des œuvres qu'ils n'avaient pas composées. Les trouba-

français des XIII^e et XIV^e siècles (1884). — G. Chabaneau : *Les biographies des troubadours* (Toulouse, 1885). — A. Jeanroy : *Les origines de la poésie lyrique en France, études de littérature française et comparée* (1889 ; 2^e éd., Champion, 1904). — L. Clédat : *La poésie lyrique et satirique en France au moyen âge* (Lecène et Oudin, 1893). — J. Anglade : *Les troubadours, leur vie, leurs œuvres, leur influence* (Colin, 1908). — P. Aubry : *Trouvères et troubad.* (Alcan, 1909). — E. Faral : *Les jongleurs en Fr. au m. âge* (Champion, 1910). — J. Beck : *La musique des troubad.* (Laurens, s. d.). — E. Faral : *Les arts poétiques du 12^e et 13^e s.* (Champion, 1924).

1. Le Midi a d'ailleurs eu aussi une littérature épique (le cycle de Guillaume d'Orange est méridional) et peut-être même une littérature dramatique.

2. Il importe de faire remarquer que la *poésie provençale* du moyen âge (c'est le nom que prit à partir du XIII^e siècle la poésie lyrique méridionale) n'était pas écrite dans le dialecte qu'on parlait en Provence, mais dans un autre dialecte de la langue d'oc, le limousin, qui, employé par les premiers troubadours, avait été adopté ensuite par tous les poètes lyriques du midi.

3. Rappelons ce que fut la Croisade des Albigeois. Des hérésies s'étant répandues dans le midi, — originaires, les unes, du pays albigeois, les autres (celles des Vaudois), de la région lyonnaise, — le pape Innocent III appela tous les seigneurs du nord contre ceux du midi, suspects de complaisance pour les hérétiques. Au mois de juin 1209 une armée était concentrée à Lyon. Les principaux événements de la croisade furent : le siège de Béziers et de Carcassonne (juillet 1209), l'excommunication de Raymond VI, comte de Toulouse (1211), la bataille de Muret où Raymond fut vaincu par Simon de Montfort, comte de Leicester, le chef des croisés, et où Pierre II d'Aragon, venu à son secours, fut tué (1213), le concile de Latran (1215), le siège de Toulouse et la mort de Simon de Montfort, qui avait ravagé tout le Languedoc (1218). Les croisés victorieux établirent dans le midi l'Inquisition : ce fut la fin de la civilisation méridionale.

4. Troubadour (*trobador*) était, en langue d'oc, le cas régime de *trobaire* ; trouvère (*trovere*) était, en langue d'oïl, le cas sujet (*troveor*, qui a donné *trouveur*, étant le cas régime).

5. Les jongleurs sont aussi parfois des acrobates, des montreurs d'ours, de chiens, de chats et d'oiseaux dressés.

dours et les trouvères avaient l'occasion de réciter eux-mêmes leurs poésies dans les *puis*¹, sortes d'Académies qui s'étaient constituées dans plusieurs villes de France (en particulier dans des villes du Nord, à Arras, Amiens, Rouen...) sous la présidence d'un « prince² » et qui étaient placées le plus souvent sous l'invocation de la Vierge (on les appelait à l'origine des *Puis Notre Dame*) : on y instituait des concours de poésie lyrique et on y organisait des représentations dramatiques (voir p. 98).

Parmi les troubadours, qui furent très nombreux³, on peut citer les noms de Guillaume, comte de Poitou et d'Aquitaine, Bernard de Ventadour (du Limousin), Jaufré Rudel⁴ (de Saintonge), Richard Cœur de Lyon, Bertrand de Born⁵, Arnaut de Mareuil, Guiraut de Bornelh (ces trois derniers du Périgord), Marcabrun (de Gascogne), Pierre d'Auvergne (de Clermont-Ferrand), Peire Vidal⁶ (de Toulouse), Peire Cardenal (du Puy)... Le dernier fut Guiraut Riquier (né à Narbonne en 1230 ou 1235, mort vers la fin du XIII^e siècle). À côté des poètes il y eut même des poétesses, comme Béatrice, comtesse de Die, et Marie de Ventadour.

Parmi les trouvères nous citerons : Conon de Béthune (1155-1224), le Châtelain de Couci (Gui II, mort en 1203), Blondel de Nesle (de Picardie), Gace Brûlé (de Champagne), Jean Bodel d'Arras, Thibaut IV comte de Champagne (mort en 1253), Colin Muset⁷, Adan de le Halle⁸, et surtout

1. Le mot *pui* ou *puy* vient du mot latin *podium*, qui signifie *éminence* (d'où l'emploi du terme géographique Puy pour désigner des montagnes, comme le Puy-de-Dôme). On ne sait si ces Académies ont pris ce nom, parce qu'elles seraient originaires de la ville du Puy-en-Velay, ou simplement parce que les concurrents y récitaient leurs vers sur une *estrade*.

2. C'est toujours à un *prince* (président d'un *pui*) qu'était primitivement adressé l'envoi de la ballade. Et même dans les ballades adressées à un autre personnage on garda longtemps l'habitude de laisser le mot « prince » au premier vers de l'envoi. Peu à peu cependant cet usage se perdit.

3. Nous possédons des poésies d'environ 400 troubadours du XII^e et du XIII^e siècle, auxquels il faut ajouter les noms de 70 autres poètes dont nous n'avons pas conservé les œuvres.

4. Dont l'histoire romanesque (il s'était épris de la comtesse de Tripoli, pour en avoir simplement entendu parler, se fit croisé afin de la voir et mourut en arrivant dans son pays) a fourni à E. Rostand le sujet de sa pièce : *La Princesse lointaine* (1895). Voir l'édition récente : *Les chansons de Jaufré Rudel*, par A. Jeanroy (Champion, 1915).

5. Que Dante, au livre XXVIII de son *Enfer*, représente tenant à la main sa tête coupée, en guise de lanterne (il avait eu une vie très agitée et avait notamment pris part aux luttes des fils de Henri II Plantagenet).

6. *Les Poésies de Peire Vidal* ont été éditées par J. Anglade (Champion, 1913).

7. Sur Colin Muset, poète populaire comme Rutebeuf, consulter la thèse latine de J. Bédier : *De Nicolao Museto franco-gallico carminum scriptore* (1893) et l'édition qu'il en a donnée : *Les chansons de Colin Muset* (Champion, 1910).

8. Sur Adan de le Halle, plus connu d'ailleurs comme poète dramatique que

Rutebeuf¹, qui fait doublement penser à Villon, par sa vie besogneuse (ce fut le premier de nos poètes-misère) et par l'accent personnel et touchant de ses vers.

2° Les genres poétiques.

La poésie lyrique du moyen âge, qui était destinée à être chantée, comprenait une très grande variété de genres, dont la forme était rigoureusement fixée. Voici les principaux :

Les *romances*, qu'on appelait *chansons d'histoire*, parce qu'elles racontaient une histoire, ou *chansons de toile*, parce que les femmes les chantaient pendant leurs travaux d'aiguille.

La *rotruange*, ainsi appelée sans doute parce qu'elle était primitivement accompagnée sur l'instrument de musique nommé *rote*. C'est une chanson de danse, munie d'un refrain, et qui, sous d'autres formes analogues, est devenue la *danse*, la *ballette* (au Nord de la France), la *balade* (dans le Midi).

Le *rondeau* (*rondel* ou *rondet*), chanson à danser, qui est composée de trois couplets, et qui plus tard a pris le nom de *triolet*.

Le *vireli* ou *virelai*, qui est, comme le rondeau, une composition musicale pour la danse, mais plus longue que lui.

La *pastourelle*, genre très populaire au moyen âge. C'est un chant à deux personnages, dont le sujet est toujours la rencontre à la campagne d'un chevalier et d'une bergère.

L'*aube* ou *aubade*, dont le thème habituel est la séparation de deux amants au point du jour.

Le *motet*, qui comprend deux, trois ou quatre couplets destinés à être chantés en même temps par deux, trois ou quatre voix.

Le *lai*², qui, comme le *descort*, avait un nombre de couplets variables.

Le *serventès* ou *serventois*, pièce de vers d'un caractère satirique ou bien d'inspiration morale ou religieuse.

La *tenson* et le *jeu-parti*³, genres dialogués, qui sont des discussions sur des points de casuistique amoureuse.

comme poète lyrique (voir p. 98), consulter H. Guy : *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Halle* (Hachette, 1898).

1. Rutebeuf, qui vivait à Paris sous les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi (il est mort en 1280), a abordé un peu tous les genres (il a fait, en même temps que de la poésie lyrique, de la poésie satirique et de la poésie dramatique).

Édition. — *Œuvres de Rutebeuf*, par A. Jubinal (Paris, 1874-1875, 3 vol.).

A consulter. — L. Clédât : *Rutebeuf* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1891).

2. Ne pas confondre le *lai* lyrique avec le *lai* narratif (voir p. 34-35) ni avec le *lai* satirique (voir p. 47).

3. Ce sont ces pièces de vers qui, a-t-on dit, auraient été récitées dans les

La *complainte*, poème élégiaque exprimant la tristesse.

Le sentiment qui anime en général cette poésie lyrique du moyen âge, surtout celle du Midi, c'est l'amour courtois, dont nous avons déjà rencontré l'expression dans les romans de la Table Ronde (voir p. 33).

LA ROMANCE DE BELLE DOETTE

[Cette œuvre, anonyme et très ancienne (elle date du ^{xii}e ou du ^{xiii}e siècle), est un des rares spécimens que nous ayons conservés du genre qu'on appelait au moyen âge *chanson d'histoire* ou *chanson de toile*. En voici le sujet : une jeune femme apprend la mort de son ami Doon, tué dans un tournoi, et décide aussitôt de se faire nonne.]

Bele Doette as ¹ fenestres se siet ²,
 Lit en un livre, mais au cuer ne l'en tient ³ ;
 De son ami Doon li ressovient,
 Qu'en autres terres est alez tornoier ⁴.
 E or en ai dol ⁵.

Uns escuiers as degrez de la sale
 Est dessenduz, s'est destrossé ⁶ sa male.
 Bele Doette les degrez en avale ⁷,
 Ne cuide ⁸ pas oïr ⁹ novele male ¹⁰.
 E or en ai dol.

Bele Doette tantost ¹¹ li demanda :
 « Ou est mes sires ¹², que ne vi tel pieça ¹³ ? »
 Cil ¹⁴ ot tel duel ¹⁵ que de pitié plora.
 Bele Doette maintenant ¹⁶ se pasma.
 E or en ai dol.

cours d'amour, sortes de tribunaux où siégeaient des dames et qui rendaient des arrêts sur toutes les questions de galanterie. Mais, bien qu'André le Chapelain, au ^{xiii}e siècle, ait rapporté de prétendus arrêts rendus par des cours d'amour, bien que Nostradamus (astrologue et médecin né à Saint-Rémy en 1503 et mort à Salon en 1565) ait même décrit ces tribunaux, et que Raynouard, au début du ^{xix}e siècle, ait encore affirmé leur existence, on n'a pas pu établir la réalité historique de cette institution fameuse.

[1. *As*, aux. — 2. *Se siet*, s'assoit. — 3. *Mais au cuer ne l'en tient*, mais cela ne lui tient pas à cœur. — 4. *Tornoier*, prendre part à un tournoi. — 5. *E or en ai dol*, et maintenant j'en ai douleur. — 6. *S'est destrossé sa male*, a défait son paquet. — 7. *Les degrez en avale*, en descend les marches. — 8. *Cuide*, croit. — 9. *Oïr*, entendre. — 10. *Male*, mauvaise. — 11. *Tantost*, aussitôt. — 12. *Mes sires*, mon seigneur. — 13. *Pieça* : voir p. 77, [note 11. — 14. *Cil*, celui-ci (l'écuyer). — 15. *Ot tel duel*, eut une telle douleur. — 16. *Maintenant*, aussitôt.]

Bele Doette s'est en estant¹ drecie,
 Voit l'escuier, vers lui s'est adrecie;
 En son cuer est dolante et correcie²
 Por son seignor, dont ele ne voit mie³.
 E or en ai dol.

Bele Doette li prist⁴ a demander :
 « Ou est mes sires cui⁵ je doi tant amer ? »
 — « En nom Deu⁶, dame, nel vos quier mais celer⁷ :
 Morz est mes sires, ocis fu au joster⁸. »
 E or en ai dol.

Bele Doette a pris⁹ son duel¹⁰ a faire.
 « Tant mar¹¹ i fustes, cuens¹² Do, frans¹³, debonaire¹⁴ !
 Por vostre amor vestirai je la haire¹⁵,
 Ne sor¹⁶ mon cors n'avra pelice voire¹⁷.
 E or en ai dol :

Por vos devenrai¹⁸ nonne en l'eglise saint Pol.

Por vos ferai une abbaïe tele,
 Qant iert¹⁹ li jors que la feste iert nomée,
 Se nus²⁰ i vient qui ait s'amor fausée²¹,
 Ja²² del mostier²³ ne savera²⁴ l'entrée.
 E or en ai dol :

Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol. »

Bele Doette prist²⁵ s'abaïe a faire,
 Qui moult²⁶ est grande et adès²⁷ sera maire²⁸ :

[1. *En estant*, debout. — 2. *Correcie*, attristée. — 3. *Dont ele ne voit mie*, qu'elle ne voit pas du tout. — 4. *Li prit a demander*, se mit à lui demander. — 5. *Cui*, que. — 6. *En nom Deu*, au nom de Dieu. — 7. *Nel vos quier mais celer*, je ne veux pas vous le cacher plus longtemps. — 8. *Ocis fu au joster*, il a été tué en combattant (au jouter). — 9. *A pris*, a commencé. — 10. *Duel*, deuil. — 11. *Tant mar i fustes*, vous avez eu là une si mauvaise chance. — 12. *Cuens Do*, comte Doon. — 13. *Frans*, noble. — 14. *Debonaire*, bon, doux. — 15. *Haire* : vêtement de cuir qu'on porte par pénitence. — 16. *Sor*, sur. — 17. *Pelice voire* : fourrure grise. — 18. *Devenrai*, je deviendrai. — 19. *Iert*, sera (erit). — 20. *Nus*, quelqu'un (nullus). — 21. *Qui ait s'amor fausée*, qui ait trompé son amour, qui ait été infidèle. — 22. *Ja*, jamais. — 23. *Del mostier*, du couvent. — 24. *Savera*, saura. — 25. *Prit s'abaïe a faire*, commença à faire son abbaye. — 26. *Moult*, très. — 27. *Adès*, bientôt. — 28. *Maire*, plus grande (major).]

Toz¹ cels et celes vodra dedanz atraire²
 Qui por amor sevent³ peine et mal traire⁴.
 E or en ai dol :
 Por vos devenrai nonne a l'eglise saint Pol.

LA PAUVRETÉ D'UN POÈTE

[Rutebeuf s'adresse dans ces vers au roi Louis IX, alors parti pour sa deuxième croisade. Comme Villon, il connut la misère, mais resta plus honnête que lui.]

Je ne sai par ou je comance,
 Tant ai de matiere abondance
 Pour parler de ma povreté.
 Pour Dieu vos pri, frans⁵ Rois de France,
 Que me donés quelque chevance⁶,
 Si⁷ ferés trop grant charité.
 J'ai vescu de l'autrui chaté⁸
 Que l'on m'a creü⁹ et presté;
 Or¹⁰ me faut¹¹ chascuns de creance¹²,
 Qu'¹³on me set povre et endeté;
 Vous r'aveiz hors deu regne esté¹⁴
 Ou toute avoie m'atendance¹⁵.

Entre¹⁶ chier¹⁷ tens et ma maisniée¹⁸
 Qui n'est malade ne feniée¹⁹
 Ne m'ont laissié deniers ne gages;
 Gent truis²⁰ d'escondire aramiée²¹
 Et de doner mal enseignée²²;
 Deu sien garder est chascuns sages²³.

[1. *Toz cels et celes*, tous ceux et celles. — 2. *Atraire*, attirer. — 3. *Sevent*, savent. — 4. *Traire*, endurer.]

[5. *Frans*, noble. — 6. *Chevance*, subsistance. — 7. *Si ferés*, ainsi vous ferez. — 8. *Chaté*, bien. — 9. *Creü*, confié (du verbe croire, en latin *credere*). — 10. *Or*, maintenant. — 11. *Faut*, refuse (du verbe faillir). — 12. *Creance*, confiance. — 13. *Que*, parce que. — 14. *Vous r'aveiz hors deu regne esté*, vous avez de nouveau été hors du royaume. — 15. *Ou toute avoie m'atendance*, en qui j'avais tout mon espoir. — 16. *Entre*, à la fois. — 17. *Chier tens*, la cherté du temps de la vie. — 18. *Maisniée*, maisonnée, famille. — 19. *Feniée*, affaiblie. — 20. *Gent truis*, je trouve des gens. — 21. *D'escondire aramiée*, enragés à refuser. — 22. *Mal enseignée*, mal instruits. — 23. *Deu sien garder est chascuns sages*, chacun s'entend à garder son bien.]

Mors me r'a¹ fait de grans damages,
 Et vous, bons Rois, en dous voiaiges
 M'avés bone gent² esloignée,
 Et li lointains pelerinages
 De Tunes³ qui est leus⁴ sauvages,
 Et la male⁵ gent renoiée⁶.

Grans Rois, s'il avient qu'a vous faille⁷,
 A tous ai je failli⁸ sans faille.
 Vivres me faut⁹ et est faillis.
 Nus¹⁰ ne me tent, nus ne me baille¹¹;
 Je tous¹² de froit, de faim baaille,
 Dont je suis mors¹³ et maubaillis¹⁴.
 Je sui sans cotes¹⁵ et sans lis,
 N'a si povre jusqu'a Senlis.
 Sire, si ne sai quel part¹⁶ aille;
 Mes costés¹⁷ conoit le paillis¹⁸,
 Et lis de paille n'est pas lis
 Et en mon lit n'a fors¹⁹ la paille.

(Rutebeuf.)

II. — LES POÈTES DU XIV^e ET DU XV^e SIÈCLE²⁰.

Eustache Deschamps. — Christine de Pisan. — Alain
 Chartier. — Charles d'Orléans. — François Villon.

La production lyrique, au XIV^e siècle, est plus abondante qu'au XV^e; mais le XV^e siècle, tout en étant moins fécond, compte de plus grands poètes.

[1. *R'a fail*, a fait de nouveau. — 2. *Bonne gent* : les croisades de saint Louis avaient éloigné les nobles, qui protégeaient le poète. — 3. *Tunes*, Tunis. — 4. *Leus*, lieu. — 5. *Male*, méchante. — 6. *Renoiée*, renégate. — 7. *Qu'a vous faille*, qu'à vous je manque. — 8. *Ai je failli sans faille*, j'ai manqué sans faute. — 9. *Vivres me faut et est failli*, il me faut des vivres et j'en manque. — 10. *Nus ne me tent*, nul ne me tend (la main). — 11. *Buille*, donne. — 12. *Tous*, tousse. — 13. *Mors*, mordu (du verbe *mordre*). — 14. *Maubaillis*, maltraité. — 15. *Sans cotes et sans lis*, sans couverture et sans lit. — 16. *Quel part aille*, de quel côté je puis aller. — 17. *Mes costés*, mon côté. — 18. *Le paillis*, le matelas de paille. — 19. *N'a fors la paille*, il n'y a rien si ce n'est de la paille.]

20. A consulter. — P. Champion : *Histoire poétique du XV^e siècle* (E. Champion, 2 vol., 1923).

Les principaux poètes du xiv^e siècle sont : Guillaume de Machaut (vers 1300-1377), auteur du *Voir dit* (Histoire vraie), roman d'amour en 9 000 vers ; Philippe de Vitry (1291-1361), que Pétrarque appelait « *poeta unicus Galliarum* », mais dont il nous reste seulement 32 vers ; Chrétien Legouais, auteur d'*Ovide moralisé*, longtemps attribué à Philippe de Vitry ; Jean Froissart, dont les chroniques (voir p. 110) ont fait oublier les poèmes ¹ (*L'Epinette amoureuse*, *Buisson de jeunesse*, *Méliador*) ; et surtout Eustache Deschamps ² dont l'œuvre très volumineuse (environ 80 000 vers) comprend 1 200 ballades, 200 rondeaux, 50 autres pièces légères et un long poème inachevé en 13 000 vers, *Miroir de Mariage*, qui est une satire des femmes.

Au xv^e siècle il y eut quelques poètes de valeur : Christine de Pisan, Alain Chartier, Charles d'Orléans, et le plus grand de tous, François Villon.

Christine de Pisan ³ a laissé de nombreuses poésies légères (ballades, rondeaux, complaintes...) et de plus longs poèmes : *Le chemin de long estude*, 1402 ; *Mutation de Fortune*, 1403. (Pour ses ouvrages en prose voir p. 109 et 122).

1. Éditions. — *Poésies de Froissart*, publiées par Scheler (Bruxelles, 1870-1872, 3 vol.). — *Le roman en vers de Méliador*, publié par A. Longnon (Paris, Didot, 1895-1899, 3 vol.).

2. Biographie. — Eustache Deschamps, né à Vertus, en Champagne, vers 1340, mort vers 1410, occupa différentes fonctions auprès du roi Charles V et du Dauphin, et fut chargé de plusieurs missions à l'étranger.

Outre ses vers, il a écrit un art poétique, en prose, le premier en date des nombreux arts poétiques français qui virent le jour avant la Renaissance : *L'art de dictier et de fere chansons, balades, virelais et rondeaulx*, 1392 (le mot *dictier* = composer, parce qu'il était d'usage de dicter à des secrétaires les œuvres que l'on composait). Il a aussi laissé des œuvres comiques (voir p. 98).

Edition. — *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, édition commencée par le marquis de Saint Hilaire et continuée par Gaston Raynaud (Société des Anciens textes français, 1878-1901, 10 vol.).

A consulter. — Sarradin : *Eustache Deschamps* (Versailles, 1879).

3. Biographie. — Christine de Pisan, née à Venise en 1364, vint toute jeune en France, où son père, Thomas de Pisan, astrologue et médecin, avait été appelé à la cour de Charles V. Restée veuve à 25 ans avec trois enfants et sans ressource, elle écrivit pour vivre ; et, comme les livres rapportaient peu, elle en composa un très grand nombre, dont la plupart sont encore inédits. Elle mourut en 1430. Bien qu'Italienne de naissance, elle aimait beaucoup la France et consacra ses derniers vers à célébrer Jeannet d'Arc (*Dittié à la louange de Jeanne d'Arc*).

Édition. — *Œuvres poétiques de Christine de Pisan*, par Maurice Roy (Société des Anciens textes français, 1886-1895, 3 vol.).

A consulter. — Robineau : *Christine de Pisan* (Saint-Omer, 1882). — P. G. C. Campbell : *Étude sur les sources de Christine de Pisan* (1924). — M^{me} Marie-Josèphe Pinet : *Christine de Pisan* (H. Champion, 1928).

Alain Chartier (né vers 1390, mort entre 1430 et 1440) est plus connu¹ par sa prose (voir p. 122-124) que par ses vers, qui ne la valent pas, il est vrai : *Le livre des Quatre Dames*, *Débat du Réveille-Matin*, *Lay de plaisir*, *Débat des deux Fortunés d'amour*, *Belle Dame sans mercy*...

Charles d'Orléans² a laissé une œuvre poétique qui se compose uniquement de petites pièces (rondeaux, chansons, ballades, complaintes...). Ses vers sont de forme très soignée.

De François Villon³ nous avons deux recueils de vers : *Le Petit Testament*

1. Il est d'ailleurs encore moins connu par ses œuvres que par le légendaire baiser qu'il aurait reçu de la dauphine, Marguerite d'Écosse. Cette légende du baiser, qui a fourni au vicomte de Borelli le sujet d'une comédie *Alain Chartier* (1889), a été racontée pour la première fois dans les *Annales d'Aquitaine*, de Guillaume Bouchet, en 1524 :

« Au dit an (1436) le 24^e jour de juin, monseigneur le dauphin Louis espousa, en la ville de Tours, Madame Marguerite, fille du Roi d'Escosse, qui estoit une honneste dame, et qui fort aymoit les orateurs de la langue vulgaire, et entre autres maistre Alain Chartier, qui est le pere d'Eloquence françoise. Lequel elle eut en fort grande estime, au moyen des belles et bonnes œuvres qu'il avoit composées. Tellement qu'un jour, ainsi qu'elle passoit une salle où le dit maistre Alain s'estoit endormi sur un banc, comme il dormoit, le fut baiser devant toute la compaignie; dont celui qui la menoit fut envieux et luy dit : « Madame, je suis esbahy comme avés baisé cest homme qui est si laid », car à la vérité il n'avait pas beau visaige. Et elle fit response : « Je n'ay pas baisé l'homme, mais la précieuse bouche de la quelle sont yssus tant de bons mots et vertueuses paroles. »

2. **Biographie.** — Charles d'Orléans (1394-1465), fils de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et de Valentine de Milan, connu dans sa vie les pires contrastes. A seize ans, il vit son père assassiné par des envoyés de Jean sans Peur; l'année suivante il perdit sa mère, qui mourut de douleur, et, quelques mois après, sa première femme, Isabelle de France, veuve de Richard II, roi d'Angleterre. En 1410 il se remaria avec la fille du comte d'Armagnac. La guerre civile reprit; Henri V d'Angleterre envahit la France en 1415. Prisonnier à la bataille d'Azincourt, Charles d'Orléans fut emmené en Angleterre, où il resta captif pendant 25 ans, trouvant sa consolation dans la poésie. Remis en liberté en 1440, il passa le reste de sa vie surtout dans son château de Blois, où il avait réuni une petite cour d'artistes et de poètes.

Éditions. — *Poésies complètes de Ch. d'Orléans*, par Ch. d'Héricault (Lemerre, 1874, 2 vol.). — *Poésies de Ch. d'Orléans*, 2 vol., par P. Champion (1924-28).

A consulter. — Beaufrès : *Étude sur la vie et les poésies de Charles d'Orléans* (1861). — P. Champion : *Le manuscrit autographe de Ch. d'Orléans* (H. Champion, 1907); *La librairie de Ch. d'Orléans* (H. Champion, 1910); *Vie de Ch. d'Orléans, 1394-1465* (H. Champion, 1911).

3. **Biographie.** — François de Montcorbier ou des Loges (on ne connaît pas sûrement son nom de famille) est né en 1431 ou 32 de parents pauvres. Il fut recueilli par un ecclésiastique, Guillaume de Villon, qui lui donna son nom et lui fit faire de bonnes études. Bachelier en 49, licencié, maître ès arts en 52, il se gâte par

(1456), composé de 40 huitains exprimant des legs comiques; et *Le Grand Testament* (1461-1462), de 173 huitains et d'une vingtaine de ballades et rondeaux insérés parmi les huitains. Dans ce dernier recueil se trouvent, à côté de satires bouffonnes, des accents vrais et touchants, qui font de lui un grand poète, le plus grand sans aucun doute du ^{xv}^e siècle et même de tout le moyen âge.

Parmi les poètes secondaires du ^{xv}^e siècle on peut citer : Martin Lefranc (vers 1410-vers 1461), auteur d'un poème en l'honneur des femmes, *Le Champion des Dames*, dont les vers, un peu trop nombreux (24 000 environ), ont du moins le mérite d'une excellente facture (Martin Lefranc perfectionna le vers comme Alain Chartier perfectionna la phrase); et Martial d'Auvergne (mort en 1508, âgé d'environ 75 ans), qui, — outre son ouvrage en prose *Les Arrêts d'Amour*, recueil de jugements imaginaires et amusants sur des questions de galanterie, — a composé *Les Vigiles de Charles VII*, poème historique en 15 000 vers, et à qui on attribue aussi un poème plus court (1 872 vers) : *L'Amant rendu Cordelier à l'observance d'Amour*.

Il faut également signaler quelques poètes qui furent de savants versificateurs : Georges Chastelain (vers 1403-1475), Jean Meschinot (1420 ou 1422-1491), Octavien de Saint-Gelais (1466-1502), Jean Molinet (mort en 1507). Ils se rattachent à l'école des Grands Rhétoriciens, qui reconnaissait pour chef Alain Chartier, et dont l'influence s'exercera sur la poésie française dans la première moitié du ^{xvi}^e siècle (voir p. 252),

ses mauvaises fréquentations. Le 5 juin 1455, au cours d'une querelle avec un prêtre, Philippe de Sermoise, il le tue. Condamné à mort pour ce meurtre, il en appelle au Parlement qui commue la peine capitale en celle de bannissement. Il quitte alors Paris et mène une existence vagabonde, jusqu'à ce qu'il obtienne, grâce à ses protecteurs, des lettres de rémission (janvier 1456). Mais compromis dans l'affaire d'un vol de 500 écus d'or au Collège de Navarre, il disparaît encore en 57. On le retrouve en prison à Orléans en 60, puis, en 61, à Meung-sur-Loire. Gracié par Louis XI, qui peu après son avènement était passé par cette ville, il revient à Paris, où il a encore affaire avec la justice en novembre 62. Nouvelle condamnation à mort en 63, d'ailleurs annulée; nouvel exil en janvier 64. Il meurt à quelque temps de là, on ne sait quand ni où.

Editions. — Les plus anciennes éd. des œuvres de Villon sont celle de 1489 (chez Pierre Levet) et celle de Marot (1532). Parmi les éd. modernes il faut citer l'éd. A. Longnon (Lemerre, 1892), revue par L. Foulet (E. Champion, 1914), et l'éd. L. Thuasne (A. Picard, 1923, en 3 vol.; petite éd. en un vol.).

A consulter. — A. Campaux : *François Villon, sa vie, ses œuvres* (1859). — A. Longnon : *Étude biographique sur François Villon* (1877). — M. Schwob : articles sur Villon publ. dans la Rev. des Deux Mondes (1892); *François Villon, rédactions et notes* (1913). — G. Paris : *François Villon* (Coll. des grands écrivains fr., Hachette, 1901). — P. Champion : *Fr. Villon, sa vie et son temps* (Champion, 1914, 2 vol.). — P. d'Alheim : *La Passion de maître Fr. Villon* (Grès, 2 vol., 1924).

LE CHAT ET LA SOURIS

Ballade.

Je treuve qu'entre les souris
 Ot¹ un merveilleus parlement²
 Contre les chas leurs ennemis.
 A veoir³ maniere comment
 Elles vesquissent⁴ seurement
 Sanz demourer en tel debat⁵ ;
 L'une dist lors en arguant⁶ ;
 « Qui pendra la sonnette au chat ? »

Ciz consaus⁷ fu conclus et pris ;
 Lors se partent⁸ communement.
 Une souris du plat païs
 Les encontre, et va demandant
 Qu'⁹ on a fait. Lors vont respondant
 Que leur ennemi seront mat¹⁰.
 Sonnette avront¹¹ au cou pendant :
 « Qui pendra la sonnette au chat ? »

— C'est le plus fort¹² », dit un rat gris.
 Elle demande saïgement
 Par qui sera cis fais fournis¹³.
 Lors s'en va chascune excusant :
 Il n'i ot point d'executant,
 S'en va leur besoigne de plat¹⁴.
 Bien fut dit, mais, au demourant¹⁵,
 Qui pendra la sonnette au chat ?

Envoi.

Prince¹⁶, on conseille bien souvent,
 Mais on puet dire, com le rat,

[1. Ot, il y eut. — 2. Parlement, délibération, assemblée. — 3. A veoir, pour voir, pour chercher. — 4. Vesquissent, vécussent. — 5. Débat, difficulté. — 6. En arguant, en raisonnant. — 7. Ciz consaus, ce conseil. — 8. Se partent, se séparent. — 9. Que, ce que. — 10. Mat, abattus, vaincus. — 11. Avront, ils auront. — 12. C'est le plus fort, c'est le point délicat, difficile. — 13. Sera cis fais fournis, ce fait sera accompli. — 14. S'en va leur besoigne de plat, leur entreprise tombe à plat. — 15. Au demourant, au reste. — 16. Prince : voir p. 62, note 2.]

Du conseil qui sa fin ne prent :

« Qui pendra la sonnette au chat ? »

(Eustache Deschamps.)

BALLADE SUR LE TRÉPAS DE BERTRAND DU GUESCLIN

[C'est en 1380 que mourut Du Guesclin, pour lequel Eustache Deschamps eut une si grande admiration.]

Estoc¹ d'oneur et arbres de vaillance
 Cuer de lyon esprins de hardement²,
 La flour des preux et la gloire de France,
 Victorieux et hardi combatant,
 Saige en voz fais³ et bien entreprenant,
 Souverain homme de guerre,
 Vainqueur de gens et conquereur de terre,
 Le plus vaillant qui onques⁴ fust en vie,
 Chascun pour vous doit noir vestir et querre⁵ :
 Plourez, plourez, flour de chevalerie.

O Bretaingne, ploure ton esperance,
 Normandie, fay son entierement⁶,
 Guyenne aussi, et Auvergne or⁷ t'avence,
 Et Languedoc, quier⁸ lui son mouvement⁹.
 Picardie, Champaigne et Occident
 Doivent pour plourer requerre¹⁰
 Tragediens¹¹, Arethusa¹² requerre
 Qui en eaue fut par plour convertie,
 Afin qu'a touz de sa mort les cuers¹³ serre ;
 Plourez, plourez, flour de chevalerie.

Hé ! gens d'armes, aiez en remembrance¹⁴
 Vostre pere, dont vous estiez enfant ;

[1. *Estoc*, souche (le mot pris, non plus comme ici au sens figuré, mais au sens propre, signifie souche d'arbre, bâton, pointe de l'épée). — 2. *Esprins de hardement*, plein de hardiesse. — 3. *Fais*, actions. — 4. *Onques*, jamais. — 5. *Noir vestir et querre*, demander des vêtements noirs et les revêtir. — 6. *Entierement*, enterrement. — 7. *Or*, maintenant. — 8. *Quier*, demande (du verbe *querir* ou *querre*, en latin *quaerere*). — 9. *Mouvement*, activité. — 10. *Requerre*, aller chercher. — 11. *Tragediens*, auteurs tragiques. — 12. *Arethusa* : Aréthuse, nymphe métamorphosée en fontaine. — 13. *Cuer* ou *cuor*, cœur. — 14. *Remembrance*, souvenir.]

Le bon Bertran qui tant ot¹ de puissance,
 Qui vous amoit si amoureusement ;
 Guesclin est mort ; priez devotement
 Qu'il puist² paradis conquerre³ ;
 Qui dueil⁴ n'en fait et qui ne prie il erre⁵.
 Car du monde est la lumiere faillie⁶ :
 De tout honeur estoit la droicte serre⁷ :
 Plourez, plourez, flour de chevalerie.

(Eustache Deschamps.)

SOLITUDE

[Cette ballade fut écrite par Christine de Pisan lors de son veuvage. Elle avait épousé, à peine âgée de quinze ans, Étienne Castel, gentilhomme picard et notaire royal, qu'elle aimait tendrement et qui mourut en 1389, à 34 ans, après dix ans de mariage. Christine resta seule au monde avec sa mère à soutenir et trois enfants à élever.]

Seulete sui et seulete vueil⁸ estre,
 Seulete m'a mon douz ami laissiee ;
 Seulete sui, sanz compaignon ne maistre,
 Seulete sui, dolente et courrouciee⁹,
 Seulete sui, en langueur mesaisiee¹⁰,
 Seulete sui, plus que nulle esgaree¹¹,
 Seulete sui, sanz ami demouree.

Seulete sui a uis¹² ou a fenestre,
 Seulete sui en un anglet¹³ muciee¹⁴,
 Seulete sui pour moi de pleurs repaistre,
 Seulete sui, dolente ou apaisiee ;
 Seulete sui, riens n'est qui tant messiee¹⁵ ;
 Seulete sui, en ma chambre enserree¹⁶,
 Seulete sui, sanz ami demouree.

[1. Ot, eut. — 2. Puist, puisse. — 3. Conquerre, conquérir, gagner. — 4. Dueil, deuil. — 5. Il erre, il se trompe. — 6. Est faillie, fait défaut. — 7. La droicte serre, la véritable source.]

[8. Vueil, je veux. — 9. Courroucée, attristée. — 10. Mesaisiee, mal à l'aise. — 11. Esgarée, perdue. — 12. Uis (ostium), huis, porte. — 13. Anglet, coin. — 14. Muciee, cachée. — 15. Messiee, déplaît (du verbe messéoir). — 16. Enserree, à l'étroit.]

Seulete sui partout et en tout estre¹ ;
 Seulete sui, ou je voise² ou je siee³ ;
 Seulete sui plus qu'aulture riens⁴ terrestre,
 Seulete sui, de chascun delaissiee,
 Seulete sui, durement abaissiee,
 Seulete sui, souvent toute esplouree,
 Seulete sui, sanz ami demouree.

Envoi.

Prince⁵, or est ma douleur commenciee :
 Seulete sui, de tout dueil⁶ menaciee,
 Seulete sui, plus teinte que moree⁷ :
 Seulete sui, sanz ami demouree.
 (Christine de Pisan).

LE PRINTEMPS

Rondeau.

Le Temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye,
 Et s'est vestu de broderie,
 De soleil raiant⁸, cler et beau.

Il n'y a beste ne oyseau
 Qu'en⁹ son jargon ne chante ou crye :
 « Le Temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure et de pluye. »

Rivière, fontaine et ruisseau
 Portent en livree jolïe
 Gouttes d'argent d'orfavrerie ;

[1. *Estre*, endroit. — 2. *Voise* : subjonctif du verbe *aler*. — 3. *Siee* : subjonctif du verbe *sëoir*, être assis. — 4. *Riens* (*rem*), chose. — 5. *Prince*, voir p. 62, note 2. — 6. *Dueil*, douleur. — 7. *Plus teinte que moree*, plus sombre qu'une teinture noire.]

[8. *Raiant*, rayonnant (du verbe *raier*, qui vient du latin *radicare*). Au lieu de *raiant* il y a dans d'autres textes *luyant*, luisant. — 9. *Qu'en*, qui en.]

Chascun s'abille de nouveau.
Le Temps a laissé son manteau¹.

(Charles d'Orléans.)

TRISTESSE

En la forest d'ennuyeuse tristesse
Un jour m'avint qu'a par² moy cheminoye ;
S'i³ rencontray l'amoureuse deesse⁴,
Qui m'appella, demandant ou j'aloÿe.
Je respondy que par fortune estoÿe
Mis en exil en ce bois, long temps a⁵,
Et qu'a bon droit appeller me povoye⁶
L'omme esgaré qui ne sçet ou il va.

En sousriant par sa tres grant humblesse
Me respondit : « Amy, se je sçavoye
Pourquoy tu es mis en ceste destresse,
A mon povoir volentiers t'ayderoye,
Car ja⁷, pieça⁸, je mis ton cuer en voye
De tout plaisir, ne sçay qui l'en osta.
Or me desplaist qu'a present je te voye
L'omme esgaré qui ne sçet ou il va. »

Helas ! dis-je, souverainne princesse,
Mon fait⁹ sçavez : pourquoy le vous diroye ?
C'est par la mort, qui fait a tous rudesse¹⁰,
Qui m'a tollu¹¹ celle que tant amoye,
En qui estoit tout l'espoir que j'avoÿe,
Qui me guidoit, si bien m'accompaigna
En son vivant que point ne me trouvoye
L'omme esgaré qui ne sçet ou il va.

[1. Ces vers, non dépourvus d'afféterie, sont une des rares poésies qui ont exprimé au moyen âge le sentiment de la nature.]

[2. A par moy, tout seul. — 3. S'i = si (alors) i (là). — 4. L'amoureuse deesse : Vénus. — 5. Long temps a, depuis longtemps. — 6. Povoye, on pouvait (du verbe *pouvoir*). — 7. Ja (jam), déjà. — 8. Pieça, il y a longtemps. — 9. Mon fait, mon histoire. — 10. Rudesse, cruauté. — 11. Tollu, enlevé (du verbe *tollere*).]

Aveugle suy, ne sçay ou aler doye :
 De mon baston, affin que ne fourvoye¹,
 Je vois² tastant mon chemin ça et la.
 C'est grant pitié qu'il convient que je soye
 L'omme esgaré qui ne scet ou il va.

(Charles d'Orléans.)

REGRETS DE FOLLE JEUNESSE

Je plains³ le temps de ma jeunesse,
 Ouquel⁴ j'ay plus qu'autre gallé⁵,
 Jusqu'a l'entree de viellesse,
 Qui⁶ son partement⁷ m'a celé⁸.
 Il⁹ ne s'en est a pié allé,
 N'a¹⁰ cheval ; hélas ! comment don ?
 Soudainement s'en est vollé¹¹,
 Et ne m'a laissé quelque don...

Hé ! Dieu ! se j'eusse estudié
 Ou¹² temps de ma jeunesse folle,
 Et a bonnes meurs dedié¹³,
 J'eusse maison et couche molle !
 Mais quoy ? je fuyoie l'escolle,
 Comme fait le mauvais enfant.
 En escripvant ceste parolle,
 A peu¹⁴ que le cueur ne me sent...

Ou sont les gracieux gallans¹⁵
 Que je suivoye ou temps jadis,
 Si bien chantans, si bien parlans,
 Si plaisans en faiz et en diz ?
 Les aucuns¹⁶ sont mors et roidiz ;
 D'eulx n'est il plus riens maintenant.

[1. *Ne fourvoye*, je ne m'égare. — 2. *Je vois*, je vais.]

[3. *Je plains*, je regrette. — 4. *Ouquel*, dans lequel. — 5. *Gallé*, mené joyeuse vie. — 6. *Qui* a pour antécédent *le temps de ma jeunesse*. — 7. *Partement*, départ. — 8. *Celé*, caché. — 9. *Il* : ce temps de ma jeunesse. — 10. *N'a*, ni à. — 11. *S'en est vollé*, s'est envolé. — 12. *Ou*, dans le. — 13. *Dedié*, consacré. — 14. *A peu*, peu s'en faut. — 15. *Gallans*, joyeux compagnons. — 16. *Les aucuns*, certains.]

Repos aient en paradis,
Et Dieu saulve le remenant¹ !...

Povre je suis de² ma jeunesse,
De povre et de petite extrace³.
Mon pere n'ot⁴ oncq grant richesse,
Ne⁵ son ayeul, nommé Orace.
Povreté tous nous suit et trace⁶.
Sur les tombeaulx de mes ancestres
(Les ames desquelz Dieu embrace !)
On n'y voit couronnes ne ceptres⁷...

(Villon, *Le Grand Testament*, xxii-xxxv.)

LA BALLADE DES PENDUS

[Poursuivi pour rixe et condamné à mort en 1463, Villon, s'attendant à être pendu, composa ces vers, dans lesquels il suppose que les squelettes attachés au gibet de Montfaucon adressent la parole aux curieux qui les regardent.]

Frères humains qui après nous vivez,
N'aiez les cueurs contre nous endurcis ;
Car se⁸ pitié de nous povres avez,
Dieu en aura plus tost de vous mercis⁹.
Vous nous voiez cy atachez, cinq, sis ;
Quant¹⁰ de la chair, que trop avons nourrie,
Elle est pieça¹¹ devoree et pourrie,
Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
De nostre mal personne ne s'en rie,
Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

Se vous clamons¹² freres, pas n'en devez
Avoir dedaing, quoy que fusmes occis¹³

[1. *Le remenant*, le reste (du latin *remanere*). — 2. *De*, depuis. — 3. *Extrace*, extraction, lignée. — 4. *N'ot oncq*, n'eut jamais. — 5. *Ne*, ni. — 6. *Trace* : du verbe *tracier*, suivre à la trace. — 7. *Ne ceptres*, ni sceptres.]

[8. *Se*, si. — 9. *Mercis*, miséricorde. — 10. *Quant de la chair*, pour ce qui est de notre chair. — 11. *Pieça*, depuis longtemps (étymologie : il y a pièce, espace de temps). — 12. *Se vous clamons freres*, si nous vous appelons frères. — 13. *Occis*, tués.]

Par justice ; toutesfois vous sçavez
 Que tous hommes n'ont pas bon sens assis¹.
 Excusez nous, puis que sommes transis²,
 Envers le filz de la Vierge Marie,
 Que³ sa grace ne soit pour nous tarie,
 Nous preservant de l'infernale fouldre.
 Nous sommes mors : ame ne nous harie⁴,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

La pluye nous a buez⁵ et lavez
 Et le soleil dessechez et noircis ;
 Pies, corbeaulx nous ont les yeux cavez⁶
 Et arraché la barbe et les sourcilz ;
 Jamais, nul temps, nous ne sommes rassis⁷ ;
 Puis ça, puis la, comme le vent varie,
 A son plaisir sans cesser nous charie,
 Plus becquetez d'oiseaulx que dez a coudre.
 Ne soiez donc de nostre confrarie⁸ ;
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

Envoi.

Prince Jesus, qui sur tous as maistrie⁹,
 Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie¹⁰ :
 A¹¹ luy n'ayons que faire ne que souldre¹².
 Hommes, icy n'a point de moquerie,
 Mais priez Dieu que tous nous vueille absouldre !

(Villon, *Poésies diverses*.)

[1. *Assis*, bien posé, bien établi (d'où l'expression encore usitée : *être dans son assiette*). — 2. *Transis*, morts, trépassés (du verbe *transire*, en latin *transire*). — 3. *Que*, de façon que. — 4. *Ame ne nous harie*, que personne ne nous harcèle (du verbe *harier*, tracasser, tourmenter). — 5. *Buez*, lessivés (d'où le mot : *buanderie*). — 6. *Cavez*, creusés. — 7. *Rassis*, au repos. — 8. *Confrarie*, confrérie. — 9. *Maistrie*, maîtrise, souveraineté. — 10. *Seigneurie*, domination. — 11. *A*, avec. — 12. *Ne que souldre*, ni rien à lui payer (*solverse*).]

BALLADE DES DAMES DU TEMPS JADIS

Dites moy ou, n'en quel pays,
 Est Flora², la belle Romaine;
 Archipiada³, ne Thaïs⁴,
 Qui fut sa cousine germaine;
 Echo⁵, parlant quand bruyt on maine
 Dessus rivière ou sus estan,
 Qui beaulté ot⁶ trop plus qu'humaine.
 Mais ou sont les neiges d'antan⁷?

Ou est la très sage Helloïs,
 Pour qui fut chastie⁸, puis moyne,
 Pierre Esbaillart⁹ a Saint Denis?
 Pour son amour ot cest essoyne¹⁰.
 Semblablement ou est la royne

[1. *Ne* a ici le sens de *et*. — 2. *Flora* : il a existé dans l'antiquité plusieurs courtisanes romaines de ce nom. — 3. *Archipiada* : ce nom est probablement une déformation d'*Aleibiade*, qu'on prit au moyen âge pour une femme. — 4. *Thaïs* : célèbre courtisane grecque du IV^e siècle, qui, convertie par un anachorète, passa dans la pénitence les dernières années de sa vie. — 5. *Echo* : nymphe éprise de Narcisse et changée en rocher. — 6. *Ot*, eut. — 7. *D'antan*, de l'an passé. — 8. *Chastité*, puni. — 9. Pierre Abélard (1079-1142), éloquent professeur et hardi théologien, que ses idées avancées firent condamner deux fois par l'Eglise et qu'on a pu appeler le Descartes du XII^e siècle (voir Ch. de Rémusat : *Abélard*, 1845, 2 vol.). Il est surtout resté légendaire par sa passion pour Héloïse (1101-1164), son élève, nièce de Fulbert, chanoine de Notre-Dame. Après s'être marié secrètement avec elle, il se retira à l'abbaye de Saint-Denis, puis au couvent du Paraclet, — dont il était le fondateur et dont Héloïse devint abbesse, — et termina sa vie à l'abbaye de Cluny. Il existe une correspondance en latin d'Héloïse et d'Abélard, comprenant des lettres amoureuses et des lettres de direction, publiée pour la première fois en 1616, rééditée à plusieurs reprises (en particulier par Victor Cousin), et traduite également plusieurs fois (notamment par le bibliophile Jacob en 1840 et par Octave Gréard). Quant au tombeau d'Héloïse et d'Abélard, qui se trouve au cimetière du Père-Lachaise, il n'est nullement authentique. (Sur Héloïse et Abélard cons. Jean Bertheroy : *La passion d'Héloïse et d'Abélard*, Soc. d'éd. litt. et artist., 1909, et le roman de Pierre Lasserre : *Le secret d'Abélard*, 1926.) — 10. *Essoyne*, peine, malheur.]

Qui commanda que Buridan ¹
 Fust gecté en ung sac en Saine ?
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

La royne blanche ² comme lis,
 Qui chantoit a voix de seraine ³ ;
 Berte au grant pié ⁴, Bietris ⁵, Allis ⁶ ;
 Haremburgis ⁷ qui tint le Maine,
 Et Jehanne ⁸, la bonne Lorraine,
 Qu'Englois brulerent a Rouan ;
 Ou sont ilz ⁹, ou, Vierge souveraine ?
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

Envoi.

Prince ¹⁰, n'enquerez ¹¹ de sepmaine ¹²
 Ou elles sont, ne de cest an,
 Que ¹³ ce reffrain ne vous remaine ¹⁴ :
 Mais ou sont les neiges d'antan ?

(Villon, *Le Grand Testament.*)

[1. *Buridan* : célèbre docteur de l'Université de Paris du xiv^e siècle (1300-1360). Il est connu par le fameux argument de l'âne de *Buridan* (hypothèse d'un âne ayant également faim et soif et mourant entre un seau d'eau et un picotin d'avoine placés à égale distance de lui, pour n'avoir pas pu décider de quel côté il devait aller d'abord). Il est de plus le héros d'une légende qui a inspiré à Alexandre Dumas son drame de *La Tour de Nesle* : la reine qui l'aurait fait jeter en Seine est Marguerite de Bourgogne, femme de Louis X le Hutin. — 2. On ne sait de quelle reine il s'agit. — 3. *Seraine*, sirène. — 4. *Berte au grant pié* : mère de Charlemagne, héroïne d'une chanson de geste qui porte son nom. — 5. *Bietris* : il s'agit peut-être de Béatrice, chantée par Dante dans *La Divine Comédie*. — 6. *Allis* : plusieurs femmes ont porté ce nom ; et, en particulier, une ronde très populaire aux xii^e et xiii^e siècles célébrait la « belle Aélis ». — 7. *Haremburgis* : Erembourges, héritière d'un comte du Maine, mariée à Foulques V, comte d'Anjou, morte en 1126. — 8. Cette allusion émue à la mort de Jeanne d'Arc (1431) n'est pas chez Villon la seule trace du sentiment national : dans sa *Ballade contre les médisans de la France* il accable de ses malédictions celui « qui mal vouldroit au royaume de France ». — 9. *Ilz*, elles. — 10. Voir p. 62, note 2. — 11. *N'enquerez*, ne demandez. — 12. *De sepmaine... ne de cest an*, ni de cette semaine ni de cette année, c'est-à-dire : jamais. — 13. *Que*, sans que. — 14. *Ne vous remaine*, je ne vous redise.]

LA MORT

[L'horreur de la mort est le sentiment qui plane sur toute l'œuvre de Villon. Il a peint avec un réalisme saisissant l'anéantissement physique de l'homme ; et la méditation de cette loi universelle le conduit à l'idée de l'égalité. La vision de la mort fut d'ailleurs la vision obsédante du ^{xv}^e siècle, au temps de la Danse Macabre¹.]

I

De povreté me guementant²,
Souventesfois³ me dit le cuer :
« Homme, ne te doulouse⁴ tant
Et ne demaine⁵ tel douleur.
Se tu n'as tant que Jaques Cueur⁶,
Mieulx vault vivre soubz gros bureau⁷,
Povre, qu'avoir esté seigneur
Et pourrir soubz riche tombeau. »

Je congnois que povres et riches,
Sages et folz, prestres et laiz⁸,
Nobles, villains⁹, larges et chiches,
Petiz et grans, et beaulx et laiz,

[1. D'après M. Mâle, ce mot, qu'on a écrit *Macabré* jusqu'au ^{xv}^e siècle, est la corruption du mot *Macchabée* (la danse des morts aurait été primitivement la représentation du martyr des sept frères *Macchabées*) plutôt que le nom du peintre qui aurait le premier représenté cette danse des morts. D'après M. Cirot, ce serait tout simplement un mot arabe (*maqabraton*, cimetière). Villon eut souvent l'occasion de contempler la Danse Macabre qui avait été peinte en 1424 et 1425 sur les murs du cimetière des Innocents : vaste fresque, où l'on voyait un mort, figuré par un squelette, invitant à la grande danse trente personnages, quinze ecclésiastiques et quinze laïques, depuis le pape et l'empereur jusqu'au clerc et à l'ermite ; au-dessous de chaque personnage était inscrit un huitain, qui exprimait l'invitation sarcastique du mort et les prières et regrets de son partenaire. — 2. *Guementant*, lamentant — 3. *Souventesfois*, souvent. — 4. *Ne te doulouse*, ne te plains pas. — 5. *Ne demaine*, ne manifeste pas. — 6. Jacques Cœur, le célèbre argentier de Charles VII, né en 1400, mort en 1456. — 7. *Bureau*, vêtement de bure. — 8. *Laiz*, laïques — 9. *Villains*, paysans.]

Dames a rebrassez¹ collez,
De quelconque condicion,
Portans atours et bourrelez²,
Mort saisit sans exception.

Et meure Paris et Helaine³,
Quiconques meurt meurt a⁴ douleur
Telle qu'il pert vent⁵ et alaine;
Son fiel se creve sur son cueur,
Puis sue Dieu scet quel sueur,
Et n'est qui⁶ de ses maulx l'alege :
Car enfant n'a, frere ne seur,
Qui lors vouldist⁷ estre son plege⁸.

La mort le fait fremir, pallir,
Le nez courber, les vaines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes⁹ et nerfs croistre et estendre.
Corps femenin, qui tant es tendre,
Poly, souef¹⁰, si precieux,
Te fauldra il ces maulx attendre?
Ouy, ou tout vif aller es¹¹ cieulx.

(Villon, *Le Grand Testament*, xxxvi-xli.)

II

Quand je considere ces testes
Entassees en ces charniers¹²,

[1. *A rebrassez collez*, portant collets retroussés et ouverts (décolletés). — 2. *Bourrelez*, bourrelets (sorte de coiffure). — 3. *Et meure Paris et Helaine*, que ce soit Paris (un des fils de Priam, roi de Troie) ou Hélène (femme de Ménélas ulcée par Paris) qui meure. — 4. *A*, avec. — 5. *Vent*, souffle, respiration. — 6. *N'est qui*, il n'y a personne qui. — 7. *Vouldist*, voulait. — 8. *Plege*, caution, garant. — 9. *Joinctes*, jointures, articulations. — 10. *Souef*, doux (*suavem*). — 11. *Es*, dans les. — 12. Il s'agit des charniers (dépôts d'ossements) du cimetière des Innocents, où Villon allait souvent se promener ; car, au moyen âge, comme on ignorait le respect des morts, les cimetières étaient des lieux de réunion et de plaisir : il y avait toutes sortes de boutiques et l'on y donnait souvent des fêtes et des bals.]

Tous furent maistres des requestes¹,
 Ou tous de la Chambre aux Deniers²,
 Ou tous furent porte-paniers³ ;
 Autant puis l'ung que l'autre dire,
 Car, d'evesques ou lanterniers⁴,
 Je n'y congnois rien a redire.

Et icelles⁵ qui s'inclinoient
 Unes contre⁶ autres en leurs vies,
 Desquelles les unes regnoient,
 Des autres craintes et servies :
 Là les voy toutes assouvies⁷,
 Ensemble en ung tas pesle-mesle.
 Seigneuries leur sont ravies ;
 Clerc⁸ ne maistre ne s'y appelle.

Or⁹ sont-ils morts, Dieu ayt leurs ames !
 Quant¹⁰ est des corps, ils sont pourriz.
 Ayent¹¹ esté seigneurs ou dames,
 Souef¹² et tendrement nourriz
 De cresse, fromentée¹³ ou riz,
 Leurs os sont declinez¹⁴ en pouldre :
 Auxquels ne chault¹⁵ d'esbat, ne ris¹⁶...
 Plaise au doulx Jesus les absouldre !

(Villon, *Le Grand Testament*, CXLIX-CLI.)

[1. *Maistres des requestes* : magistrats qui faisaient l'office de rapporteurs au Conseil du Roi. — 2. *Chambre aux Deniers* : institution qui jouait à peu près le rôle de notre Cour des comptes. — 3. *Porte-paniers*, porteurs de hottes, portefaix. — 4. *Lanterniers* : serviteurs qui portaient les lanternes devant les maîtres. — 5. *Icelles*, celles-ci. — 6. *Unes contre autres*, l'une en face de l'autre. — 7. *Assouvies*, calmées, apaisées. — 8. *Clerc* : ce mot désigne ici, non pas les gens instruits, mais les garçons de divers métiers. — 9. *Or*, maintenant. — 10. *Quant est des corps*, pour ce qui est des corps. — 11. *Ayant esté* : subjonctif (qu'ils aient été). — 12. *Souef* (adverbe), doucement. — 13. *Fromentée* : gâteau fait avec du froment. — 14. *Declinez en pouldre*, tombés, réduits en poussière. — 15. *Ne chault*, il n'importe (du verbe *chaloir*). — 16. *Ris*, rire.]

CHAPITRE V

LE THÉÂTRE DU MOYEN ÂGE¹

I. — LE THÉÂTRE RELIGIEUX : MIRACLES ET MYSTÈRES.

1° Origine et développement des deux genres.

2° Organisation matérielle du théâtre.

a) *Mise en scène, décors et costumes.* — b) *Les représentations et les acteurs : les Confrères de la Passion.*

II. — LE THÉÂTRE COMIQUE : FARCES, SOTTIES, MORALITÉS.

La distinction entre la tragédie et la comédie n'est pas nettement établie au moyen âge. On peut cependant rattacher les miracles et les mystères au genre tragique, et les farces, sotties, moralités au genre comique.

I. — LE THÉÂTRE RELIGIEUX : MIRACLES ET MYSTÈRES².

1° Origine et développement des deux genres.

En France, comme en Grèce, le théâtre est né du culte religieux. Lors des grandes fêtes, à la Noël ou à Pâques, les prêtres introduisaient au

1. Ouvrages généraux : Éditions. — *Théâtre français du moyen âge*, par Monmerqué et F. Michel (1839). — *Ancien théâtre français* (tomes I, II, III), par A. de Montaiglon (Bibliothèque elzévirienne, 1854). — *Le théâtre français avant la Renaissance, mystères, moralités et farces*, par E. Fournier (1872).

A consulter. — Petit de Julleville : *Le théâtre en France* (1889). — G. Bapst : *Essai sur l'histoire du théâtre* (1893). — L. Clédât : *Le théâtre français au moyen âge* (Lecène et Oudin, 1896). — E. Lintilhac : *Histoire générale du théâtre en France*. I. *Le théâtre sérieux du moyen âge*. II. *La comédie : Moyen âge et Renaissance* (Flammarion, 1904 et 1905). — G. Cohen : *Le théâtre en France au moyen âge*. I. *Le théâtre religieux* (Ed. Rieder, 1928).

2. Éditions. — *Les miracles de Notre-Dame*, publiés par Gaston Paris et

milieu de l'office des représentations dialoguées de scènes évangéliques, la Nativité de Jésus ou la Résurrection : ainsi naquirent les *dramas liturgiques*, qu'on appelait *ludi*, *repraesentationes* ou *historiae repraesentandae*, et qui étaient de simples paraphrases des textes sacrés, d'abord en latin et en prose. Peu à peu le français remplaça le latin, les vers se substituèrent à la prose; les pièces furent jouées non plus dans l'église, mais sur le parvis ou sur la place voisine; les acteurs, au lieu d'être des prêtres ou des clercs, devinrent des laïques. Cette *laïcisation* du drame liturgique paraît s'être accomplie au ^{xiii}^e siècle.

C'est de cette période que date le plus ancien drame, écrit en français (sauf quelques pages en latin), qui nous soit parvenu : *Représentation d'Adam*, dont on ignore l'auteur. Du ^{xiii}^e siècle il ne nous reste que deux pièces : *Le Jeu de saint Nicolas*, de Jean Bodel, et *Le Miracle de Théophile*, de Rutebeuf.

Du ^{xiv}^e siècle nous avons conservé 43 pièces, qui devaient former le répertoire d'une de ces associations religieuses et littéraires, appelées *puis*, qui organisaient des représentations dramatiques en même temps qu'elles instituaient des concours de poésie lyrique (voir p. 62). Ces pièces — à part une, *L'Histoire de Grisélidis*¹ (1395) — sont toutes des *Miracles de Notre Dame*, qui mettent en scène l'intervention merveilleuse de la Vierge Marie dans des événements humains : citons notamment les *Miracles de la conversion de Clovis*, de *Berthe femme du roi Pépin*, de *la femme du roy de Portugal*, de *la fille du roy de Hongrie*, de *l'enfant donné au dyable*, de *la nonne qui laissa son abbaye*, d'un *méchant et d'un larron*, d'un *paroissien esconmenié*, d'un *chanoine qui se maria*, de *la mère*

Ulysse Robert (*Société des Anciens textes français*, 1876-1893, 8 vol.). — *Mystères inédits*, par Achille Jubinal (1837, 2 vol.). — *Le mystère du Vieux Testament*, publié par le baron James de Rothschild et E. Picot (*Société des Anciens textes français*, 1878-1891, 6 vol.). — *Le mystère de la Passion*, d'Arnoul Gréban, publié par G. Paris et G. Raynaud (Paris, Vieweg, 1878). — *Le vray mystère de la Passion*, adaptation de Ch. Gailly de Taurines et Léonel de la Tourrasse (Belin, 1901). — *Le mystère du siège d'Orléans*, publié par Guessard et de Certain (1862). — *Le miracle de Théophile*, de Rutebeuf, par Remy de Gourmont (*Mercur de Fr.*, 1901). — *Le théâtre religieux en Fr. du XI^e au XIII^e s.* par A. Jeanroy (de Boccard, 1924). — *Le théâtre édifiant en France aux XIV^e et XV^e s.*, par Schneegans (de Boccard, 1928).

A consulter. — Douhet : *Dictionnaire des mystères* (dans l'*Encyclopédie théologique* de Migne, Paris, 1854). — Coussemaker : *Dramas liturgiques* (Rennes, 1860). L. Petit de Julleville : *Les mystères* (Hachette, 1880, 2 vol.). — M. Sepet : *Le drame religieux au moyen âge* (Paris, 1903). — E. Roy : *Le mystère de la Passion en Fr. du 14^e au 16^e s.* (Champion et Rousseau, 1904, 2 vol.).

1. Il en existe une adaptation : *L'Estoire de Griseldis*, par Léonel de la Tourrasse (Hachette), Armand Silvestre et Eugène Morand ont remis le sujet sur la scène en 1891 : *Grisélidis, mystère en 3 actes, un prologue et un épilogue*.

du Pape, de Robert le Dyable, de Pierre le changeur... Tous ces miracles sont écrits en vers de huit syllabes, rimant deux à deux.

C'est au ^{xv}^e siècle seulement que fleurissent les *mystères*. Le mot, qui se rencontre pour la première fois en 1402 dans les lettres patentes accordées par Charles VI aux *Confrères de la Passion* (voir p. 90, note 1), et qui s'écrivait primitivement *mistère*, vient du latin *ministerium* (office, fonction, d'où représentation), mais n'a pas tardé à se confondre avec le mot *mystère*, venu du latin *mysterium* (cérémonie religieuse d'un caractère secret) : confusion d'autant plus naturelle que les *mistères* dramatiques traitaient ordinairement des sujets religieux. Tandis que les *miracles* contenaient un drame humain, que venait simplement dénouer l'intervention de la Vierge, les *mistères* ou *mystères* (telle est l'orthographe traditionnelle) étaient presque toujours tirés de l'Ancien Testament, du Nouveau Testament ou des Vies des Saints. Nous avons conservé environ une soixantaine de mystères, qui ont tous été composés entre 1400 et 1548. Les plus connus sont ceux qui racontent l'histoire de Jésus-Christ et qu'on appelle, assez improprement d'ailleurs, les *mystères de la Passion*. Il faut surtout citer *Le Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban, poète manseau : il fut représenté vers 1450, il est divisé en quatre journées et compte 34 574 vers. Parmi les nombreux remaniements, auxquels cette œuvre donna lieu, nous devons signaler *Le Mystère de la Passion*, de Jean Michel, médecin d'Angers : représenté dans cette ville en 1486, il comprend quatre journées et n'a pas moins de 45 000 vers. D'Arnoul Gréban et de son frère Simon Gréban signalons aussi l'immense *Mystère des Actes des Apôtres*, en 61 968 vers, joué à Bourges en 1536 et à Paris en 1541.

Il existe également quelques mystères qui ne sont pas puisés aux sources sacrées : tels *Le Mystère du siège d'Orléans* (1439), dont on ne connaît pas l'auteur et dont le sujet est la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc ; *Le Mystère de la destruction de Troie*, qui fut composé vers 1452 par Jacques Millet, étudiant en droit d'Orléans, mais qui ne fut probablement jamais joué ; *Le Mystère de saint Louis* (1513), œuvre de Pierre Gringore ou Gringoire ¹ (né à Caen vers le milieu du règne de Louis XI et mort en 1534), qui nous a aussi laissé une pièce comique (voir p. 99).

A part quelques scènes, intéressantes par la naïveté du langage que parlent les personnages ou par l'intensité de la foi religieuse qui s'y révèle (voir plus loin les extraits que nous citons), tous ces mystères supportent difficilement la lecture. Car ils sont d'une longueur interminable (certains atteignent 60 000 vers) ; le nombre des personnages s'élève

1. Célébré par Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris* et par Théodore de Banville dans sa comédie en prose : *Gringoire* (1866).

à cent, deux cents, parfois même cinq cents. Aussi n'y a-t-il aucune unité dans ces pièces, qui sont à vrai dire moins des drames que de simples successions de tableaux. Le comique s'y mêle au tragique : ce sont surtout les diables par leur gesticulation et les fous par leurs quolibets qui étaient chargés de faire rire les spectateurs. Le style y est très négligé ; la familiarité y est même poussée jusqu'au réalisme le plus grossier. La versification (c'est le vers octosyllabique qui est généralement employé) est assez régulière et correcte, mais très monotone. Enfin les auteurs n'ont aucun souci de l'exactitude historique ; on y relève de perpétuels anachronismes : par exemple, les païens sont confondus avec les musulmans, les Romains du temps de Tibère invoquent Mahomet, Dioclétien a déjà de l'artillerie.

Mais, en dépit de toutes ces imperfections littéraires, les mystères eurent au moyen âge un très grand succès, contrairement à l'affirmation de Boileau (*L'Art poétique*, III, 81) :

Chez nos dévots aïeux, le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière,
En public, à Paris, y monta la première,
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge, et Dieu, par piété.
Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévotion imprudence.
On chassa ces docteurs prêchant sans mission ;
On vit renaître Hector, Andromaque, Iliou...

Il est vrai que le clergé, après avoir présidé à la naissance du théâtre religieux et l'avoir longtemps encouragé (en payant une partie des frais des représentations, en prêtant aux acteurs des costumes, chapes, chasubles, dalmatiques, en jouant même des rôles dans les pièces), avait fini par s'alarmer, surtout devant les attaques des protestants, du mélange sur la scène des choses saintes et profanes. Il est vrai aussi qu'au temps de la Renaissance les lettrés, souhaitant un art nouveau inspiré de l'antiquité, affichèrent le dédain de ces mystères, dont la médiocrité littéraire les rebutait. Mais quand, victimes des scrupules tardifs des croyants et des mépris sévères des lettrés, les mystères furent frappés à mort par l'arrêt du Parlement de 1548 (voir p. 90, note 3), ils étaient encore en pleine vitalité¹.

1. Le genre ne disparut d'ailleurs pas complètement. Si on cessa de composer des mystères, on continua du moins d'en jouer jusqu'à la fin du xvi^e siècle, en les déguisant sous les titres de tragédies, pastorales ou tragi-comédies. On

2° Organisation matérielle du théâtre.

a) *Mise en scène, décors et costumes*¹.

Il n'y avait pas au moyen âge de théâtre permanent ; chaque fois qu'il devait y avoir des représentations dans une ville, on élevait sur une place un « échafaud », comprenant une scène et des estrades pour le public. La scène n'était pas, ainsi qu'on l'a cru longtemps, disposée en trois étages représentant l'enfer, la terre et le paradis ; elle était de plain-pied. Les décors n'étaient pas successifs, comme aujourd'hui, mais simultanés : la scène représentait, à peu de distance les uns des autres, tous les endroits où l'action devait se passer ; chacun de ces endroits s'appelait une *mansion* (maison). Il y avait parfois jusqu'à vingt *mansions* sur la scène². Tous ces lieux étaient d'ailleurs très sommairement figurés : une forêt était représentée par deux ou trois arbres, une ville fortifiée par un pan de muraille, la grande salle d'un palais par un fauteuil entre quatre colonnes. Il arrivait même qu'un lieu était indiqué par un simple écriteau. Le paradis formait une *mansion* un peu plus élevée que les autres, et généralement placée de côté ; quant à l'enfer, il était figuré par une gueule de dragon placée à l'autre bout : elle était éclairée par des flammes de bengale et il en sortait de la fumée, tandis que dans le sous-sol on remuait des chaînes et on roulait des tonneaux pleins de pierres, pour imiter les plaintes des damnés et les hurlements des démons.

Cette disposition scénique nuisait forcément à la vraisemblance. Car, toutes les *mansions* étant voisines les unes des autres, le palais de l'empereur à Rome, par exemple, n'était distant que de quelques mètres du Temple de Jérusalem ou de la maison de la Vierge à Nazareth. Sans aucun respect de la notion de temps, l'action se déplaçait d'un endroit dans un autre ; et, comme il n'y avait pas de coulisses, les acteurs, leur rôle terminé, restaient en scène immobiles.

Il n'y avait pas plus de vraisemblance dans le costume que dans le décor. On ne tenait compte ni de la différence des temps ni de la diffé-

jouait encore des mystères dans les campagnes en plein xviii^e siècle. Et vers la fin du xix^e siècle quelques lettrés tentèrent de ressusciter ce genre (Ed. Harau-court : *La Passion*, poème dramatique ; Ch. Grandmougin : *Le Christ* ; M. Bouchor : *Noël ou Le mystère de la Nativité*).

1. A consulter. — G. Cohen : *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge* (1906 ; n^{le} éd., Champion, 1926), *Le livre du régisseur pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501* (1925).

2. Une miniature, qui se trouve en tête d'un manuscrit du *Mystère de la Passion et Résurrection de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ*, joué à Valenciennes en 1547, nous représente la scène avec onze *mansions*.

rence des conditions : les contemporains de Jésus portaient le costume du moyen âge ; et, comme les acteurs mettaient leur vanité à être richement vêtus, on voyait parfois des mendiants habillés de soie.

*b) Les représentations et les acteurs :
les Confrères de la Passion.*

Les représentations avaient lieu à l'occasion de fêtes religieuses ou bien en l'honneur de personnages ou d'événements importants. On en donnait aussi parfois, dans les calamités publiques, en particulier lors des épidémies, pour obtenir la protection céleste.

Quelques mois avant la représentation avait lieu le *cry* : on annonçait à travers la ville la représentation prochaine et on invitait les personnes de bonne volonté à collaborer à son organisation, soit en donnant de l'argent, soit en acceptant des rôles. Car il n'y avait pas, au moyen âge, d'acteurs de profession¹, mais seulement des troupes d'amateurs, où toutes les classes de la société se trouvaient représentées : nobles, bourgeois, magistrats, prêtres, clercs, écoliers, artisans... (les rôles de femmes étaient tenus par des jeunes gens). Non seulement les acteurs n'étaient pas payés en général, mais quelquefois ils payaient² eux-mêmes, pour obtenir le rôle qu'ils désiraient, — et d'autant plus cher que le rôle était plus important : c'est aux plus offrants qu'étaient adjugés les rôles des rois, du pape ou de Dieu... Et pourtant les rôles étaient souvent pénibles et même dangereux : dans ces pièces interminables l'acteur qui jouait le Christ demeurait si longtemps sur la croix qu'il était à moitié mort quand on le décrochait... ; et, comme les acteurs prenaient leurs rôles au sérieux, il est arrivé que dans la chaleur de l'action le centurion chargé d'effleurer le Christ de sa lance la lui enfonçait dans le corps³.

La veille de la représentation tous les acteurs en grand costume défilaient à travers les rues de la ville (c'était la *montre*) : en tête du cortège, qui comptait parfois de cinq à six cents personnes, marchait solennellement Dieu le Père... Les représentations duraient plusieurs jours, souvent plusieurs semaines. L'empressement des spectateurs était très grand : bien qu'on ne commençât à jouer qu'après vêpres, dès l'aube on retenait les places, dont les prix n'étaient d'ailleurs pas très élevés. Toutes les boutiques étaient fermées ; car la population entière de la ville s'entassait au théâtre.

1. C'est d'Italie que nous viendront, au temps de la Renaissance, les acteurs de profession, avec le mot lui-même de comédien.

2. On connaît les prix payés par les acteurs lors d'une représentation donnée dans la ville de Vals en 1506.

3. C'est ce qui arriva, dit-on, lors de la représentation du *Mystère de la Passion* devant le roi de Suède Jean II.

Les acteurs se groupaient en associations ou *confréries*, dont les unes eurent une existence temporaire, les autres une organisation durable. De ces dernières la plus célèbre fut celle des *Confrères de la Passion*, qui se constitua vers la fin du *xiv^e* siècle et obtint, au début du *xv^e*, du roi Charles VI le monopole des représentations de mystères à Paris¹. Ils jouèrent longtemps à l'Hôpital de la Trinité², qu'ils quittèrent en 1539 pour s'établir à l'Hôtel de Flandre, rue Coq-Héron. En 1548 ils acquirent une partie de l'Hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil. Mais cette année même le Parlement leur interdit de jouer désormais des mystères³. Ils essayèrent alors de jouer des pièces profanes; puis, en 1599, ils louèrent leur salle et cédèrent leur privilège — qu'ils conservèrent jusqu'en 1629 — à des comédiens de métier, à la troupe de Valleran-Lecomte, qui jouera les pièces d'Alexandre Hardy (voir p. 306). La Confrérie de la Passion ne fut abolie par le roi qu'en décembre 1676.

ADIEUX D'EVE MOURANTE A ADAM

EVE. — Je requier⁴ Dieu qu'il me pardoint⁵
 Mes faultes, et graces me doint⁶,
 Que je puisse avoir saulvement⁷.
 Je sens bien la mort qui me point⁸,
 Qui veult que mon corps soit desjoinet⁹

1. Les lettres patentes du 4 décembre 1402 leur accordaient le privilège « de faire jouer quelque mystère que ce soit, soit de la Passion et Résurrection ou autre quelconque tant de saints comme de saintes qu'ils voudront eslire et mettre sus (sur la scène), toutes et quantes fois qu'il leur plaira. »

2. L'Hôpital de la Trinité, situé près de la Porte Saint-Denis, avait été fondé à l'origine pour servir d'asile aux pèlerins; d'où peut-être l'erreur de Boileau dans les vers déjà cités plus haut :

De pèlerins, dit-on, une troupe grossière
 En public, à Paris, y monta la première...

3. Par son arrêt du 17 novembre 1548 qui « inhibe et deffend aux sieurs supplians de jouer le mystere de la Passion Nostre Sauveur, ne autres mysteres sacrez, sur peine d'amende arbitraire; leur permettant neantmoins de pouvoir jouer autres mysteres profanes, honnestes et licites, sans offenser ne injurier aucunes personnes. »

[4 Je requier, je prie. — 5. Pardoint, pardonne. — 6. Doit, donne. — 7. Saulvement, salut. — 8. Point, pique (des éperons). — 9. Desjoinet, séparé.]

De mon esperit, à lui conjoint ;
Jé sens bien mon desinement ¹.

ADAM. — Quoy ? Sentez vous quelque torment,
Eve ?

EVE. — Las ! ouy, largement,
Adam ; je scay certainement
Que je suis de ma mort prochaine.
J'ay vescu assez longuement ;
Je sens mon afoiblissement.
Vray Dieu, a ce departement ²,
Donne moy ta grace haultaine !

ADAM. — Las ! qu'esse que nature humaine,
Povre, doulente ³, lasche, vaine ?
Vivre si longtems en grant peine
Et puis finablement mourir.
Eve, ma femme et seur germaine,
Puis qu'il fault que mort t'en ameine ⁴,
Prie la bonté souveraine
Qu'elle te vueille secourir.

EVE. — Las ! je la doy bien requerir
A ce pas ⁵, que je doy perir.
Quant a l'ame qui tousjours dure,
Que mon Dieu la vueille garir ⁶
Du peché, que fis encourir
A l'homme, par une morsure.
Las ! ame, ou iras-tu courir
Pour place de repos querir ⁷ ?
Plore, âme, plore, creature ;
Quant ⁸ du corps, mis soit ⁹ a pourrir
Et les vers de terre nourrir ;
Ce n'est que sa droite nature.

[1. Desinement, fin. — 2. Departement, séparation. — 3. Doulente, souffrante.
— 4. T'en ameine, t'émène (en est explétif). — 5. Pas, passage. — 6. Garir,
protéger. — 7. Querir, chercher. — 8. Quant, pour ce qui est. — 9. Mis soit,
qu'il soit mis.]

ADAM. — Bon couraige, femme ; souviennè toy
 De Dieu, ton roy ;
 Tu es sa creature,
 Voy le péché que fismes, toy et moy,
 Contre sa loy
 Et contre nostre foy ;
 Congnois¹ et voy
 Ta faulte et ton injure.
 Tu es seüre
 Que une foy la mort seüre,
 Aspre et dure,
 Tous endurer convient,
 Et fault en gré² prendre quant elle vient.

EVE. — Je prends en gré, puis qu'il fault que je passe.
 A vray parler, je suis de vivre lasse,
 Car je n'eu onc³ en ce monde liesse⁴.
 Dieu de lassus⁵, tourne ta digne face
 Hors de rigueur ; donne pardon et grace
 Par ton plaisir a ceste pecheresse.
 Helas ! je voy mes enfans, que je laisse
 Tous obligés⁶ a mon maternal vice.
 Adam pescha ; j'en fuz mediatrice,
 Pour le tenter de menger de la pomme ;
 Du faulx serpent fuz compaignè et complice.
 Dont guerre fut meue⁷ entre Dieu et homme...
 (*Le Mystère du Vieil Testament, xv^e siècle.*)

VISION INFERNALE

LUCIFER. — Saultez hors des abismes noirs,
 Des obscurs infernaulx manoirs⁸,
 Tous puans de feu et de souffre,
 Deables⁹, sailliez¹⁰ de vostre gouffre

[1. *Congnois*, connais. — 2. *En gré*, de bon gré. — 3. *Onc*, jamais. — 4. *Liesse* joie. — 5. *Lassus*, là-haut. — 6. *Obligés*, liés. — 7. *Fut meue*, naquit.]

[8. *Manoirs*, demeures. — 9. *Deables*, diables. — 10. *Sailliez*, sortez.]

Et des horribles regions ;
 Par milliers et par legions
 Venez entendre mon proces¹.
 Laissiez les chaisnes et croches²,
 Gibes³ et larronceaux pendans,
 Fourneaux fournis, serpens mordans,
 Dragons plus ardans⁴ que tempeste ;
 Ne vous bruslez plus groing ne teste
 A faire ces metaulx couller.
 Faictes moi bondir et crouller
 Tout le hideux infernal porce⁵,
 De haste⁶ de venir a force⁷
 Oyr⁸ ma proposicion.

SATAN. — Qui fait ceste mutacion⁹ ?
 Lucifer, roy des ennemis¹⁰,
 Vous hurlez comme ung lou famis¹¹,
 Quand vous voulez chanter ou rire.

LUCIFER. — Ha ! Sathan, Dieu te puist maudire !
 Quand¹² est de mes ris et mes chans,
 Ilz sont malheureux et meschans ;
 Ma noblesse et ma grant beaulté
 Est tournée en difformité,
 Mon chant en lamentacion,
 Mon ris en desolacion,
 Ma lumiere en tenebre umbrage¹³,
 Ma gloire en douloureuse rage,
 Ma joye en incurable dueil ;
 Ne demeure que mon orgueil
 Qui ne m'est mué¹⁴ ne changé
 Depuis le jour que fus forgé

[1. *Proces*, proposition. — 2. *Croches*, crochets. — 3. *Gibes*, gibets. — 4. *Ardans*, brûlants. — 5. *Porce*, porche. — 6. *De haste*, par votre hâte. — 7. *A force*, en grand nombre. — 8. *Oyr*, écouter. — 9. *Mutacion*, trouble. — 10. *Ennemis* : les diables. — 11. *Famis*, affamé. — 12. *Quand*, pour ce qui. — 13. *Umbrage* (adjectif), sombre. — 14. *Mué*, transformé.]

Lassus¹ au pardurable² empire,
Si non que tousjours il empire,
Sans soy diminuer en rien.

SATAN. — De ce point je vous croy tres bien,
James³ n'y attendez reppos ;
Mes cecy n'est point au propos,
Sy⁴ n'est besoing qu'on le reppete.

LUCIFER. — Astaroth, sonne la trompette
Et busine⁵ par telz moyens
Que tous les deables de ceans
Saillent dehors tost et en haste...

(au son de la trompette accourent Berich, Belzebut
et Cerberus.)

SATAN. — Avant que plus avant soit fait
Ne plus déterminé par vous,
Deables, arrangez vous tretous⁶
En tourbe⁷, a grosse quantité
Et me chantez un silete⁸
En vostre horrible diablerie.

ASTAROTH. — Vous orrez⁹ belle chanterie...

TOUS LES DÉMONS. — La dure mort éternelle
C'est la chançon des dampnés ;
Bien nous tient a sa cordelle¹⁰
La dure mort éternelle ;
Nous l'avons desservy¹¹ telle
Et a luy sommes donnés ;
La dure mort éternelle
C'est la chançon des dampnés.

(Arnoul Gréban, *Le Mystère de la Passion.*)

[1. Lassus, là-haut. — 2. Pardurable, éternel. — 3. James, jamais. — 4. Sy, aussi. — 5. Basine, joue (en parlant de la trompette, buccina). — 6. Tretous, tous sans exception. — 7. Tourbe, foule (turba). — 8. Silete : ce mot, qui signifie « taisez vous », a d'abord servi à annoncer un morceau, puis a fini par désigner le morceau lui-même. — 9. Orrez, entendrez. — 10. Cordelle, corde. — 11. Desservy, méritée.]

DERNIER ENTRETIEN DE LA VIERGE ET DE JÉSUS

[Effrayée par la perspective du supplice qui attend son fils, la Vierge demande à Jésus ou de sauver le genre humain par un autre moyen que sa mort, ou de choisir un genre de mort qui soit moins cruel, ou de lui permettre de mourir avant lui, ou de la plonger quand il mourra dans une extase qui lui fasse oublier sa souffrance. Mais Jésus repousse l'une après l'autre les quatre requêtes de sa mère.]

NOSTRE DAME. — Puis que ne m'avez accordée
De mes trois petitions ¹ l'une,
Au moins par priere importune
Vous plaise m'octroyer la quarte ² :
C'est, s'il fault que mort vous departe ³
D'avecques moy, et que moy, mere,
Vous voye souffrir mort amere,
Pour saulver l'homme, je vous prie
Que je soye comme ravie,
Et soit ma triste ame suspense ⁴
Pour lors de toute congnoissance
Durant vostre si grief ⁵ tourment,
Sans avoir aulcun sentement ⁶
Des douleurs que avrez si grandes.
C'est la quarte de mes demandes,
Que je vous requier de bon cueur.

JÉSUS. — Ce ne seroit pas vostre honneur
Que vous, mere tant douce et tendre,
Veissiez ⁷ vostre doux filz estendre
En la croix et mettre a grief mort,
Sans en avoir aulcun remort ⁸
De douleur et compassion ;
Et aussy le bon Simeon
De voz douleurs prophetisa,
Quant entre ses bras m'embrassa,

[1. *Petitions*, demandes. — 2. *La quarte*, la quatrième. — 3. *Depart*, sépare.
4. *Suspense*, suspendue. — 5. *Grief*, grave. — 6. *Sentement*, sentiment. —
7. *Veissiez*, vissiez. — 8. *Remort*, morsure.]

Que le glaive de la douleur
 Vous perceroit l'ame et le cuer
 Par compassion tres amere.
 Pour ce, contentez vous, ma mere,
 Et confortez¹ en Dieu votre ame ;
 Soyez forte, car oncques² femme
 Ne souffrit tant que vous ferez ;
 Mais en souffrant meritez
 La laureole³ de martire.

NOSTRE DAME. — O mon filz, mon Dieu et mon sire,
 Je te mercy⁴ tres humblement
 Que tu n'as pas totalement
 Obey a ma voulenté.
 Excuse ma fragilité
 Si par humaines passions
 Ay faict telles petitions
 Qui ne sont mie⁵ recevables.
 Tes parolles sont raisonnables
 Et tes voulentez tres haultaines⁶,
 Et les miennes ne sont qu'humaines.
 Pour ce⁷ ta divine sagesse
 Excuse⁸ l'humaine simplesse⁹
 De moy ton indigne servante,
 Qui, d'amour maternel servante,
 Ay fait telles requestes vaines.

JESUS. — Elles sont doulces et humaines ;
 Procedantes de charité ;
 Mais la divine voulenté
 A preveu¹⁰ qu'aultrement se face.

NOSTRE DAME. — Au moins veuillez, de vostre grace,
 Mourir de mort brieve et legere !

[1. Confortez, réconfortez. — 2. Oncques, jamais. — 3. Laureole, branche de laurier. — 4. Mercy, remercie. — 5. Mie, nullement. — 6. Tres haultaines, très hautes. — 7. Pour ce, pour cela. — 8. Excuse : subjonctif. — 9. Simplesse, simplicité. — 10. A preveu, a décidé d'avance.]

JESUS. — Je mourray de mort tres amere.

NOSTRE DAME. — Non pas fort villaine et honteuse !

JESUS. — Mais tres fort ignominieuse.

NOSTRE DAME. — Doncques bien loing, s'il est permis !

JESUS. — Au milieu de tous mes amis.

NOSTRE DAME. — Soit doncques de nuit, je vous pry !

JESUS. — Mais en pleine heure de midy.

NOSTRE DAME. — Mourez donc comme les barons !

JESUS. — Je mourray entre deux larrons.

NOSTRE DAME. — Que ce soit sous terre, et sans voix !

JESUS. — Ce sera hault pendu en croix.

NOSTRE DAME. — Vous serez au moins revestu ?

JESUS. — Je seray attaché tout nu.

NOSTRE DAME. — Attendez l'aage de vieillesse !

JESUS. — En la force de ma jeunesse.

NOSTRE DAME. — C'est tres ardente charité ;
Mais pour l'onneur d'umanité
Nè soit vostre sang respandu !

JESUS. — Je seray tiré et tendu
Tant qu'on nombrera¹ tous mes os ;
Et dessus tout mon humain dos
Forgeront² pecheurs de mal pleins,
Puis fouiront³ et piés et mains
De fosses⁴ et playes tres grandes.

[1. *Nombrera*, comptera. — 2. *Forgeront*, frapperont. — 3. *Fouiront*, perceront. — 4. *Fosses*, trous.]

NOSTRE DAME. — A mes maternelles demandes
Ne donnez que responses dures!

JESUS. — Accomplir fault les Escriptures.

(Jean Michel, *Le Mystère de la Passion.*)

II. — LE THÉÂTRE COMIQUE : FARCES, SOTTIES, MORALITÉS¹.

Nous connaissons mal les origines du théâtre comique en France. Les plus anciennes comédies, qui nous soient parvenues, sont les « jeux » d'Adan de le Halle², dit le Bossu (vers 1230-1287) : *Le Jeu de la Feuillée*, sorte de revue satirique qu'il fit jouer vers 1262 dans le pui d'Arras, et *Le Jeu de Robin et Marion*, pastorale dialoguée qu'il fit représenter, croit-on, à la cour de Naples dans les dernières années de sa vie.

Du XIV^e siècle nous n'avons pas conservé de pièces comiques, sauf deux dits d'Eustache Deschamps³ : le *Dit des quatre offices de l'hotel du roi, panneterie, echansonnerie, cuisine et saucerie* et le *Dialogue de maitre Trubert et Antroignart*.

C'est du XV^e siècle que datent les principaux genres de comédies : *farces, sotties et moralités*.

Les *farces* (le mot désigne un mélange, du latin *farcire*, remplir) étaient de petites pièces essentiellement amusantes, que tout d'abord on

1. Editions. — *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux*, par Le Roux de Lincy et Francisque Michel (Paris, 1837, 4 vol.). — *Recueil de farces, sotties et moralités*, par P. L. Jacob (1859). — Adan de le Halle : *Œuvres complètes* (éd. Coussemaker, 1872). — *Le Jeu de la Feuillée*, d'Adam le Bossu, publié par E. Langlois (E. Champion, 1911). — *Le Jeu de Robin et Marion*, d'Adam le Bossu, publié par E. Langlois (1895). — *La farce du Cuvier*, adaptation de Gassies des Brulies, avec illustrations de J. Geoffroy (Delagrave, 1896). — *La farce de maitre Pathelin*, éd. Genin (1854) ; éd. Jacob (Bibliothèque gauloise, Delahays, 1859) ; éd. P. Lacroix (1876) ; éd. E. Picot (Société des textes français modernes, 1906). — *La farce de maitre Pathelin*, adaptation d'Edouard Fournier (1872) ; de Gassies des Brulies, avec illustrations de Boutet de Monvel (Delagrave, 1886).

A consulter. — Émile Picot : *La sottie en France* (Bouillon, 1878). — L. Petit de Julleville : *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge* (Paris, L. Cerf, 1885) ; *Les comédiens en France au moyen âge* (L. Cerf, 1885) ; *La comédie et les mœurs en France au moyen âge* (L. Cerf, 1886).

2. Déjà signalé comme poète lyrique (voir p. 62, note 8).

3. Sur Eustache Deschamps, surtout connu par ses œuvres lyriques, voir p. 68, note 2.

inséra comme intermède comique dans la représentation d'un mystère, puis qu'on joua indépendamment de tout mystère. Nous avons conservé environ 150 farces, toutes composées entre 1440 et 1560. Les deux plus célèbres sont *La Farce du Cuvier* (voir p. 101-103), et *La Farce de Maître Pathelin* (voir p. 103-107), qui a été faussement attribuée parfois à Villon, et qui date d'environ 1470 (la première édition, sans nom d'auteur, est de cette année-là).

Les *sotties* étaient des pièces avant tout satiriques. La plus connue est *La Sottie du Prince des Sots*, composée en 1512 par Pierre Gringoire¹, à la demande de Louis XII, et dirigée contre le pape Jules II, avec lequel ce dernier avait eu des démêlés.

Les *moralités* étaient des pièces qui avaient une intention moralisatrice et dont les personnages étaient le plus souvent allégoriques. Il nous reste 65 *moralités*, composées pour la plupart dans la seconde moitié du x^v^e siècle ou dans la première moitié du xvi^e. Les unes sont édifiantes, comme *Bien avisé*, *Mal avisé*² (en 8 000 vers); *L'homme juste et l'homme mondain*, par Simon Bougain, valet de chambre de Louis XII; *L'homme pécheur*; *Blasphémateurs*... Les autres, plutôt morales que religieuses, attaquent des vices, tels que la dureté des riches (*Charité*) ou les excès de la gourmandise (*La condamnation de Banquet*³, par Nicolas de la Chesnaye) ou bien conseillent les vertus familiales (*Les enfants de maintenant*, *L'enfant ingrat*, *L'enfant de perdition*...).

Tout comme il y avait des *confréries sérieuses* pour jouer les *miracles* et les *mystères*, il y avait des *confréries joyeuses* pour jouer les pièces comiques. Deux surtout sont célèbres : les *Clercs de la Basoche* et les *Enfants-sans-souci*. Les *Clercs de la Basoche* (du latin *basilica*, palais de justice) formaient une association organisée au commencement du xiv^e siècle par les clercs du Parlement de Paris. Ils jouaient au Palais de Justice sur la fameuse Table de marbre décrite par Victor Hugo au début de *Notre-Dame de Paris*. Chaque Parlement de province avait aussi sa *Basoche*. Les *Enfants-sans-Souci* ou *Sots*, avec leurs deux grands

1. Sur Pierre Gringoire, voir p. 86 et 305.

2. Cette moralité oppose la vie d'un croyant à celle d'un impie et, après de nombreuses aventures, conduit l'un jusqu'au ciel et l'autre jusqu'en enfer. *Bien avisé* suit les conseils de *Foi* et de *Raison*; il rencontre sur son chemin *Pénitence*, *Oraison*, *Humilité*, *Abstinence*, *Obéissance*, *Patience*, *Honneur*... et arrive à *Bonne Fin*, qui le remet entre les mains des anges. *Mal avisé* s'attache au contraire à *Témérité*, *Luxure*, *Rébellion*, *Désespérance*, *Pauvreté*..., qui le mènent tout droit à *Male Fin*.

3. *Banquet*, après avoir réuni chez lui *Gourmandise*, *Friandise*, *Je-bois-d-vous*..., les livre à *Gravelle*, *Hydropisie*, *Indigestion*, *Apoplexie*... Mais *Dame Expérience* envoie ses lieutenants : *Sobriété*, *Clystère*, *Pilule*, *Saignée*... *Diète* fait arrêter *Banquet* qui est condamné à mort. *Remède*, en qualité de greffier, lit la sentence.

dignitaires le *Prince des Sots* et *Mère Sotte*, formaient une association qui était surtout composée de fils de famille désœuvrés et qui avait été reconnue par lettres patentes de Charles VI. Les *Sots*, qui finirent d'ailleurs par se confondre avec les *Basochiens*, étaient, à ce que l'on croit, les anciens célébrants de la *Fête des Fous*¹ (supprimée en 1445 par un édit de Charles VII). Il existait un peu partout en province des confréries analogues : les *Connards* ou *Cornards* à Rouen, les *Suppôts de la Mère Folle* à Dijon, la société des *Coqueluchiers* à Evreux, celle du *Prévôt des Etourdis* à Douai, du *Prince d'amour* à Lille, les *Suppôts du Seigneur de la Coquille* (société d'ouvriers typographes) à Lyon... Pendant longtemps les *Basochiens* jouèrent seulement des *farces* et des *moralités*, et les *Sots* des *sotties* : mais peu à peu les deux sociétés, se rapprochant l'une de l'autre, se prêtèrent mutuellement leur répertoire.

Outre les *farces*, *sotties* et *moralités*, le théâtre comique comprenait encore au moyen âge deux genres secondaires : les *sermons joyeux* et les *monologues dramatiques*². Les *sermons joyeux* sont des parodies de sermons, tels qu'on en prononçait dans la *Fête des Fous* : ils survécurent à l'institution de cette fête. Nous en possédons une trentaine, entre autres

1. La *Fête des Fous*, dont la *Fête des Innocents* et la *Fête de l'Ane* ne furent que des variétés, était une étrange cérémonie que toléra l'Eglise du moyen âge, bien qu'elle fût dans l'église même une parodie de l'office religieux. Voici comment la décrit C. Lenient (*La satire en France au moyen âge*, p. 422) : « L'antique saturnale entra dans le temple, mais rajeunie et transformée... La nef se métamorphose en salle de danse et de festin. Devant l'autel, sur la table de communion, s'étaient pêle-mêle les boudins grillés, les saucisses, les jeux de cartes et les jeux de dés. En guise de parfum, le cuir des savates fume dans l'encensoir. Le texte même de l'office divin, paroles et musique, devient l'objet d'une interminable parodie. L'église de Sens possédait encore au siècle dernier un manuscrit complet de la messe des Fous. C'était un mélange confus de quolibets, de coq-à-l'âne, d'alléluias grotesques, de latin bouffon... L'office entier était chanté en faux-bourdon... Au lieu de l'hymne grave qui, dans les jours de fête ordinaire, remplissait les voûtes de la cathédrale, éclatait un indescriptible charivari de miaulements, de cris, de sifflets, tandis que les cloches sonnaient à toutes volées. Dans la partie supérieure de l'église, au-dessus des voûtes, les clercs jouaient aux boules, aux quilles, pour imiter le bruit du tonnerre et compléter cette infernale tempête. Puis, l'office terminé, la mascarade sortait pêle-mêle, se heurtant, se coudoyant, s'écrasant pour aller promener à travers les rues sa bruyante gaieté et ses bizarres travestissements... Quelques jours après, l'église, purgée de toutes ces impuretés, lavée, nettoyée, reprenait son aspect accoutumé ; Dieu redevenait le maître de son autel : le flot de la folie humaine avait passé, »

2. Consulter Émile Picot : *Le monologue dramatique* (dans *Romania*, t. XV, XVI, XVII, 1886-1888) et Ch. M. Des Granges : *De scenico soliloquio in nostro mediæ ævi theatro* (1897).

Saint Jambon, Saint Hareng, Saint Raisin..., qui racontent le prétendu martyr de ces saints d'un nouveau genre. Les *monologues dramatiques* sont des récits burlesques mettant en scène des personnages qui étalent naïvement leurs vices ou leurs ridicules. Il faut surtout citer, parmi eux, le *Monologue du Franc Archer de Bagnolet*¹, composé vers 1468 et parfois attribué sans preuve à Villon.

Pour les genres comiques cultivés au moyen âge la Renaissance ne marquera pas, comme pour les *miracles* et les *mystères*, une brusque solution de continuité : la *moralité* deviendra la comédie de mœurs et de caractère ; la *sottie* se transformera en comédie politique et sociale ; la *farce* subsistera telle quelle jusqu'à Molière et bien après lui ; le *monologue* lui-même reparaitra dans les vingt-cinq dernières années du xix^e siècle.

LA REVANCHE DU MARI

[Un mari faible, Jaquinot, à qui sa femme, mégère acariâtre, imposait toutes sortes de corvées dans le ménage, a fait inscrire une bonne fois sur un *rollet* la liste des besognes qui lui incombent. Mais un jour la femme, en préparant la lessive, tombe dans un cuvier ; Jaquinot, s'en tenant strictement aux prescriptions du *rollet*, refuse de l'en tirer avant d'avoir obtenu la promesse que le *rollet* sera déchiré et son autorité enfin reconnue dans la maison.]

LA FEMME (*dans le cuvier*).

Mon bon mary, saulvez ma vie.

Je suis ja² toute esvanouye.

Baillez³ la main ung tantinet⁴.

JAQUINOT. — Cela n'est point a mon rollet⁵ ;
Car en enfer il descendra.

LA FEMME. — Hélas ! qui⁶ a moy n'entendra,
La mort me viendra enlever.

1. Caricature amusante d'un soldat fanfaron, qui déclare ne rien craindre au monde... si ce n'est le danger

Je ne craignoye que les dangiers

Moy... Je n'avoye paour d'aulture chose..

et qui, après avoir bravement provoqué tous les ennemis possibles, tombe à genoux, en demandant grâce, devant un mannequin d'osier en forme de gen-darme, simple épouvantail à moineaux.

[2. *Ja*, déjà. — 3. *Baillez*, donnez. — 4. *Ung tantinet*, un peu. — 5. *A mon rollet*, sur ma liste. — 6. *Qui a moy n'entendra*, si l'on ne m'écoute pas.]

JAQUINOT (*lisant son rollet*).

Boullenger¹, fournier² et buer³,
Bluter⁴, laver et essanger⁵.

LA FEMME. — Le sang m'est déjà tout mué⁶ ;
Je suis sur le point de mourir.

JAQUINOT. — Frotter, nettoyer et fourbir⁷.

LA FEMME. — Tost⁸ pensez de me secourir.

JAQUINOT. — Aller, venir, trotter, courir.

LA FEMME. — Jamais n'en passeray ce jour.

JAQUINOT. — Faire le pain, chauffer le four.

LA FEMME. — Ça, la main ; je tire a ma fin.

JAQUINOT. — Mener la mousture⁹ au moulin.

LA FEMME. — Vous estes pis que chien mastin¹⁰.

JAQUINOT. — Faire le lict au plus matin.

LA FEMME. — Las ! il vous semble que soit jeu,

JAQUINOT. — Et puis mettre le pot au feu.

LA FEMME. — Las ! ou est ma mere Jacquette ?

JAQUINOT. — Et tenir la cuisine nette.

LA FEMME. — Allez moi querir le curé.

[1. *Boullenger*, pétrir le pain. — 2. *Fournier*, faire cuire le pain au four. —
3. *Buer*, faire la lessive. — 4. *Bluter*, passer la farine pour la séparer du son.
— 5. *Essanger*, passer à l'eau le linge sale avant de le mettre à la lessive. —
6. *Mué*, tourné. — 7. *Fourbir*, faire reluire en frottant. — 8. *Tost*, bientôt. —
9. *Mener la mousture*, moudre le blé. — 10. *Mastin*, mâtin (gros chien de garde).]

JAQUINOT. — Tout mon papier est escuré¹,
Mais je vous promets², sans long plet³,
Que ce n'est point a mon rollet.

LA FEMME. — Et pourquoi n'y est il escript?

JAQUINOT. — Pour ce que ne l'avez pas dit.
Saulvez-vous comme vous vouldrez;
Car de par⁴ moy vous demourrez⁵?

LA FEMME. — Cherchez doncques si vous voirrez
En la rue quelque varlet⁶.

JAQUINOT. — Cela n'est point a mon rollet...

(*La Farce du Cuvier.*)

AU TRIBUNAL

[L'avocat besogneux Pathelin, qui a acheté au marchand Guillaume Joceaume six aunes de drap sans les payer, défend justement devant le tribunal le berger du drapier, Thibaut Agnelet, accusé d'avoir tué les moutons de son maître pour les manger. Mais voilà qu'au moment d'exposer au juge sa plainte contre le berger, Guillaume reconnaît dans l'avocat d'Agnelet celui qui lui a volé du drap, et embrouille dès lors les deux affaires, celle du drap et celle des moutons.]

LE JUGE. — ... Ou est le defendeur?
Est il cy present en personne?

LE DRAPPIER (*montrant le berger*).
Ouy, veez⁷ le la qui ne sonne⁸
Mot, mais Dieu scet ce qu'il en pense.

LE JUGE. — Puisque vous estes en presence
Vous deux, faites vostre demande.

[1. *Escuré*, nettoyé, d'où : examiné d'un bout à l'autre. — 2. *Je vous promets*, je vous assure. — 3. *Plet*, discussion. — 4. *De par moy*, du fait de moi. —

5. *Vous demourrez*, vous y resterez. — 6. *Varlet*, valet.]

[7. *Veez*, voyez. — 8. *Sonné*, fait entendre.]

LE DRAPPIER. — Vecy doncques que¹ luy demande :

Monseigneur, il est verité
Que, pour Dieu et en charité,
Je l'ay nourry en son enfance ;
Et, quant je vy qu'il eut puissance
D'aler aux champs, pour abregier²,
Je le fis estre mon bergier
Et le mis a garder mes bestes.
Mais, aussi vray comme vous estes
La assis, monseigneur le juge,
Il en a faict ung tel deluge³
De brebis et de mes moutons
Que sans faulte⁴...

LE JUGE. — Or ça ! escoutons :

Estoit il point vostre aloué⁵ ?

PATHELIN (*approuvant le juge*).

Voire⁶, car, s'il s'estoit joué
A le tenir sans alouer⁷...

LE DRAPPIER (*reconnaissant Pathelin*).

Je puisse⁸ Dieu desavouer⁹
Se n'estes vous, sans nulle faulte !

LE JUGE (*à Pathelin qui cache son visage*),

Comment vous tenez la main haute !
Av'ous¹⁰ mal aux dens, maistre Pierre ?

PATHELIN. — Ouy, elles me font telle guerre
Qu'oncques mais¹¹ ne senty tel raige :
Je n'ose lever le visaige.
Pour Dieu, faites les proceder¹².

[1. *Que luy demande*, ce que je lui demande. — 2. *Pour abregier*, pour abrégier (mon récit). — 3. *Deluge*, destruction. — 4. *Sans faulte*, vraiment. — 5. *Aloué*, celui qui reçoit des gages. — 6. *Voire*, c'est vrai. — 7. *Sans alouer*, sans lui payer un salaire. — 8. *Je puisse* : subjonctif. — 9. *Desavouer*, renier. — 10. *Av'ous*, avez-vous. — 11. *Oncques mais*, jamais. — 12. *Proceder*, continuer.]

LE JUGE. — Avant¹ ! Achevez de plaider.
Suz², concluez appertement³.

LE DRAPPIER (à part).

C'est il⁴, sans aultre⁵, vrayement !
(à Pathelin) Par la croix ou Dieu s'estendy !
C'est a vous à qui je vendy
Six aulnes de drap, maistre Pierre !

LE JUGE. — Qu'est ce qu'il dit de drap ?

PATHELIN. — Il erre⁶.
Il cuide⁷ a son propos venir,
Et il n'y scet plus advenir⁸,
Pour ce qu'il ne l'a pas apprins⁹.

LE DRAPPIER. — Pendu soye s'aultre l'a prins¹⁰,
Mon drap, par la sanglante¹¹ gorge !

PATHELIN. — Comme le meschant homme forge¹²
De loing pour fournir son libelle¹³ !
Il veut dire (il est bien rebelle¹⁴ !)
Que son bergier avoit vendu
La laine (je l'ay entendu¹⁵)
Dont fut faict le drap de ma robe,
Comme il dict que il le desrobe
Et qu'il luy a emblé¹⁶ la laine
De ses brebis.

LE DRAPPIER. — Male semaine¹⁷
M'envoît Dieu se vous ne l'avez !

[1. Avant, en avant. — 2. Suz, allons. — 3. Appertement, clairement. —
4. C'est il, c'est lui. — 5. Sans aultre, et pas un autre. — 6. Il erre, il divague.
— 7. Cuide, croit. — 8. Advenir, arriver. — 9. Il ne l'a pas apprins, il n'y est
pas habitué. — 10. S'aultre l'a prins, si c'est un autre qui l'a pris. — 11. San-
glante : ce mot était employé au moyen âge sans signification précise pour donner
au langage un certain ton de violence (on dit encore aujourd'hui : une injure
sanglante, un outrage sanglant). — 12. Forge de loing, va chercher loin. — 13. Li-
belle, accusation. — 14. Rebelle, rude. — 15. Entendu, compris. — 16. Emblé,
volé. — 17. Male semaine m'envoît Dieu, que Dieu m'envoie mauvaise semaine !]

LE JUGE. — Paix ! par le dyable ! vous bavez ¹ !
 Et ne sçavez vous revenir
 A vostre propos, sâns tenir
 La Court de telle baverie ² ?

PATHELIN. — Je sens mal ³, et faut que je rie.
 Il est desja si empressé ⁴
 Qu'il ne scet ou il l'a laissé ⁵ :
 Il faut que nous l'y reboutons ⁶.

LE JUGE. — Suz, revenons a ces moutons :
 Qu'en fut il ?

LE DRAPPIER. — Il en print six aulnes
 De neuf francs.

LE JUGE. — Sommes nous bejaunes ⁷,
 Ou cornarts ⁸ ! Ou cuidez vous estre ?

PATHELIN. — Par le sang bieu ⁹ ! il vous fait paistre ¹⁰ !
 Qu'est il bon homme par sa mine !
 Mais je le loz ¹¹ qu'on examine
 Un bien peu sa partie adverse.

LE JUGE. — Vous dictes bien : il le converse ¹² :
 Il ne peut qu'il ne le cognoisse.
 Vien ça ! Dy !

LE BERGIER. — Bê !

LE JUGE. — Vecy angoisse ¹³ !
 Quel Bê est ce cy ? Suis je chievrc ?
 Parle a moy !

LE BERGIER. — Bê !

[1. Bavez, bavardez. — 2. Baverie, bavardage. — 3. Je sens mal, je souffre (des dents). — 4. Empressé, troublé. — 5. Ou il l'a laissé (son propos), où il en est. — 6. Que nous l'y reboutons, que nous le remettons dans la question. — 7. Bejaunes, sots. — 8. Cornarts, fous. — 9. Bieu : déformation du mot « Dieu ». — 10. Il vous fait paistre, il vous prend pour des bêtes. — 11. Je le loz, je conseille ceci. — 12. Converse, fréquente. — 13. Angoisse, embarras.]

LE JUGE. — Sanglante¹ fièvre
Te doint² Dieu ! Et te moques tu ?

PATHELIN. — Croyez qu'il est fol ou testu³,
Ou qu'il cuide estre entre ses bestes.

LE DRAPPIER (à Pathelin).
Or regni⁴ je bieu⁵ se vous n'estes
Celuy, sans autre, qui avez
Eu mon drap !
(au juge) Ha ! vous ne sçavez,
Monseigneur, par quelle malice...

LE JUGE. — Et taisez-vous ! Estes vous nice⁶ ?
Laissez en paix cest accessoire⁷,
Et venons au principal⁸...

(*La Farce de Maître Pathelin.*)

[Impatienté de ne rien comprendre au récit du drapier, le juge le déboute finalement de sa plainte et absout le berger, qui, sur le conseil de son avocat, a répondu à toutes les questions par le seul mot de « bê ». Mais quand Pathelin réclamera à Agnelet le paiement de ses honoraires, celui-ci continuera à répondre par des « bê ».]

[1. *Sanglante* : voir p. 105, note 11. — 2. *Doit*, donne. — 3. *Testu*, borné. — 4. *Regni je*, je renie. — 5. *Bieu* : voir p. 106, note 9. — 6. *Nice*, niais. — 7. *Cet accessoire* : la vente de la laine. — 8. *Au principal* : au vol des moutons.]

CHAPITRE VI

LES PREMIERS PROSATEURS

I. — LES CHRONIQUEURS.

Villehardouin. — Joinville. — Froissart. — Commines.

II. — LES AUTRES PROSATEURS.

Les œuvres en prose, beaucoup moins abondantes et beaucoup moins intéressantes au moyen âge que les œuvres en vers, appartiennent surtout au genre historique.

I. — LES CHRONIQUEURS.

Jusqu'au xii^e siècle les chroniqueurs écrivent en latin : tels, aux vi^e et vii^e siècles, Grégoire de Tours (544-595), auteur d'une *Historia Francorum*, continuée par Frédégaire (mort vers 660); au ix^e siècle, Eginhard (770-840) et le moine de Saint-Gall, historiens de Charlemagne, Nithard (mort en 844) et Thégan, historiens de Louis le Débonnaire; aux xi^e et xii^e siècles, Raoul Glaber (mort en 1050), dont la *Chronique* va de 900 à 1046, Guillaume de Jumièges (xi^e siècle) et Orderic Vital (1075-1142), qui racontent l'histoire des Normands, Guillaume de Tyr (vers 1130-1184), qui raconte celle des croisades. Jusqu'au xiv^e siècle on continua à écrire l'histoire en latin dans les monastères.

L'histoire en langue vulgaire commence avec les croisades, c'est-à-dire au xii^e siècle (la première croisade eut lieu de 1096 à 1099) : ceux qui prirent part à ces expéditions lointaines éprouvèrent le désir d'en faire le récit. Jusque-là les chansons de gestes avaient servi d'histoire aux lecteurs profanes qui ne comprenaient pas le latin.

Il y a eu au moyen âge quatre grands chroniqueurs : au xii^e siècle, Villehardouin ; au xiii^e, Joinville ; au xiv^e, Froissart ; au xv^e, Commines. En dehors de leurs ouvrages, quelques œuvres historiques secondaires méritent d'être signalées :

Dès le ^{xii}^e siècle on avait réuni à Saint-Denis sous le nom d'*Historia regum Francorum* diverses chroniques latines qui concernaient les siècles antérieurs et que l'on continuait à mesure. Ces chroniques, traduites en français dans la seconde moitié du ^{xiii}^e siècle, devinrent les *Chroniques de Saint-Denis*, qui depuis le milieu du ^{xiv}^e siècle jusqu'au temps de Louis XI furent une sorte d'histoire officielle, rédigée par des laïques à l'aide de documents fournis par le roi, et prirent alors le nom de *Grandes chroniques de France*.

Presque aussi importantes que les *Grandes chroniques de France* furent les *Grandes chroniques de Flandre*, qui avaient également un caractère officiel et étaient rédigées en Artois. Elles s'arrêtent en l'an 1342.

Citons ensuite le *Libre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*, écrit par Christine de Pisan¹ de 1404 à 1405 à la demande du frère cadet du roi, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

Parmi les historiens de la cour de Bourgogne il faut mentionner Georges Chastelain (vers 1403-1475) avec sa *Chronique des choses de ce temps*, qui fut entreprise en 1455 et qui va de 1419 à 1474, et Olivier de la Marche (1422-1502), qui écrivit en 1475 un ouvrage intitulé : *Estat de la maison du duc Charles de Bourgogne, dit le Hardy*.

Signalons enfin le *Journal d'un bourgeois de Paris*², qui malgré son titre est l'œuvre d'un écrivain, ou peut-être de deux, appartenant à l'église, et qui nous présente le tableau du Paris révolutionnaire du ^{xv}^e siècle, de 1405 à 1449 ; ainsi que la *Chronique de Charles VI*, qui va de 1380 à 1422, et qui est une simple traduction, faite en 1430 par Jean Jouvenel des Ursins (mort en 1473), d'une chronique latine de Saint-Denis.

Villehardouin. — Joinville. — Froissart. — Commines³.

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN⁴, maréchal de Champagne (né vers 1165 à Villehardouin, entre Arcis-sur-Aube et Bar-sur-Aube, mort vers 1213), a

1. Sur Christine de Pisan, voir p. 68 et 122.

2. Une édition du *Journal d'un bourgeois de Paris* a été publiée par E. Tuetey pour la Société de l'Histoire de Paris (1881).

3. Il existe, à l'usage des classes, plusieurs recueils d'extraits des quatre grands chroniqueurs : *Les chroniqueurs français du moyen âge*, par Ch. Aubertin (Belin) ; *Extraits des chroniqueurs français*, par G. Paris et Jeanroy (Hachette, 1892) ; *Extraits des chroniqueurs français du moyen âge*, par Petit de Julleville (Colin, 1893) ; *Les chroniqueurs français du moyen âge, études, analyses et extraits*, par Debidour et E. Etienne (1895).

4. Édition. — Villehardouin : *La conquête de Constantinople*, éd. Natalis de Wailly (Didot, 1872) ; éd. Bouchet (Lemerre, 1892).

écrit, sans doute de 1207 à 1213, la *Conquête de Constantinople*. C'est le récit de la quatrième croisade (1202-1204), à laquelle il prit part, de cette croisade qui, prêchée par Foulques de Neuilly sous le pontificat d'Innocent III pour délivrer Jérusalem, fut détournée de son but et aboutit à la prise de Constantinople et à la fondation d'un empire latin (1204-1261). Ces mémoires de Villehardouin embrassent une période de neuf années, de 1198 à 1207.

JEAN, SIRE DE JOINVILLE¹, sénéchal de Champagne (1224-1317), était octogénaire, quand il écrivit — à la demande de la reine Jeanne de Navarre, reine de France, femme de Philippe le Bel — la vie de saint Louis, dont il avait été l'ami et le conseiller, et qu'il suivit, non pas dans la 8^e croisade où il devait mourir à Tunis (1270), mais dans la 7^e (1248-1254), marquée par la prise de Damiette et le séjour à Saint-Jean d'Acre, Césarée, Jaffa, Tyr et Sidon. Joinville n'acheva son livre qu'après la mort de Jeanne (1305), et l'offrit en 1309 à son fils Louis, plus tard Louis X le Hutin. L'ouvrage comprend deux parties, qui d'ailleurs s'entremêlent parfois, l'une dans laquelle il raconte « comment saint Louis gouverna tout son temps selon Dieu et selon l'Eglise », l'autre, consacrée « à ses grandes chevaleries et à ses grands faits d'armes ».

JEAN FROISSART², né en 1337 à Valenciennes, mort vers 1410, a été chroniqueur en même temps que poète (voir p. 68). A la différence de Villehardouin et de Joinville, qui avaient simplement raconté ce qu'ils avaient vu, Froissart, qui ne fit pas la guerre et ne fut point mêlé aux affaires publiques, raconta, à la façon d'un « reporter », ce qu'il avait entendu dire au cours de ses nombreux voyages à travers la France, en Angleterre et en Italie. Ses chroniques, qui ne suivent aucun

A consulter. — A. Debidour : *Les chroniqueurs*, 1^{re} série : *Villehardouin-Joinville* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1888).

1. Éditions. — Joinville : *La vie de saint Louis*, éd. Natalis de Wailly (1865 et 1874, Didot ; 1881, Hachette, éd. classique).

A consulter. — A. F. Didot : *Études sur la vie et les travaux de Jean sire de Joinville* (Didot, 1870). — A. Debidour : *Ouvrage déjà cité*. — H. F. Delaborde : *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville* (Paris, Imprimerie Nationale, 1894). — G. Paris : *Étude sur Joinville* (dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, année 1898, p. 291-459).

2. Éditions. — *Œuvres complètes de Froissart*, éd. Kervyn de Lettenhove (Bruxelles, 1870-1877, 29 vol.). — *Les chroniques de Froissart*, éd. Siméon Luce (public. de la Soc. d'Hist. de Fr., 1869-99, 11 vol., dont le dernier a été publ. par G. Raynaud). — *Choix des histoires de F.*, trad. par H. Longnon (1925).

A consulter. — G. Boissier : *Froissart restitué d'après les manuscrits* (Revue des Deux Mondes, 1^{er} février 1875). — A. Debidour : *Les Chroniqueurs*, 2^e série : *Froissart-Commines* (Lecène et Oudin, 1893). — Mary Darmesteter : *Froissart* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1894).

plan déterminé, et dans lesquelles on relève nombre d'erreurs chronologiques et topographiques, racontent « les honorables emprises, nobles aventures et faits d'armes », auxquels a donné lieu la lutte de la France et de l'Angleterre, depuis l'avènement d'Édouard III et de Philippe de Valois jusqu'à la mort de Richard II et au milieu du règne de Charles VI. Cette œuvre s'étend donc sur une période de trois quarts de siècle et n'est pas limitée à l'histoire de France.

PHILIPPE DE COMMINES¹ écrivit ses *Mémoires* sur les conseils d'un de ses amis, Angelo Cato, astrologue et médecin italien, qui était passé, comme lui, du service de Charles le Téméraire à celui de Louis XI. Ils forment, en réalité, deux ouvrages distincts : les VI premiers livres, composés de 1488 à 1494, racontent la lutte de Charles le Téméraire et de Louis XI de 1464 à 1483; les VII^e et VIII^e livres, écrits de 1497 à 1501, contiennent le récit de l'expédition de Charles VIII en Italie (1494-1495). Commynes est le premier écrivain français qui mérite vraiment le nom d'historien. Il ne se contente pas de raconter les événements, comme l'avaient fait les chroniqueurs précédents, Villehardouin avec simplicité et sobriété, Joinville avec bonhomie et malice, Froissart avec couleur et vie : psychologue pénétrant, il en découvre les causes et en recherche les conséquences. Il les juge aussi, au nom des principes de morale, qu'il avait vu pratiquer de son temps par Louis XI, et que l'italien Machiavel (1469-1527) résumera bientôt après dans son *Traité du Prince* (adressé en 1514 à Laurent le Médicis et publié en 1532) en cette formule : « la fin justifie les moyens ». Mais, si Machiavel rejetait hardiment de sa philosophie toute idée de la Providence, Commynes ne manque jamais de faire intervenir Dieu dans son livre pour consacrer le succès des actions les plus condamnables.

1. Biographie. — Philippe de Commynes (1445-1511), d'abord attaché à Charles le Téméraire, servit ensuite Louis XI, dont il dirigea la diplomatie de 1475 à sa mort (1483). Au début du règne de Charles VIII il « tâta » pendant huit mois, au château de Loches, des fameuses cages de fer. Dès 1492 il revint en faveur et fut chargé de missions en Italie. Mais Louis XII, à son avènement (1498), le renvoya dans son domaine d'Argenton, où il consacra ses loisirs à terminer ses mémoires.

Éditions. — *Mémoires de Commynes*, éd. de M^{lle} Dupont (pour la Société d'Histoire de France, Paris, 1840-1847, 3 vol.) ; éd. Chantelauze (Didot, 1881) ; éd. B. de Mandrot (dans la Collection de textes pour servir à l'histoire, Paris, Picard, 1901-1903, 2 vol.) ; éd. par J. Calmette et l'abbé Durville (Champion, t. I-III, 1924-26).

A consulter. — Kervyn de Lettenhove : *Lettres et négociations de Philippe de Commynes* (Bruxelles, 1867-1874, 3 vol.). — Fierville : *Documents inédits sur Philippe de Commynes* (Paris, 1881). — A. Debidour : *Ouvrage déjà cité*.

ARRIVÉE DES CROISÉS A CONSTANTINOPLÉ

[C'est au printemps de l'année 1203 que les Croisés, avant de se rendre en Terre Sainte, voulurent prendre Constantinople pour y mettre sur le trône un empereur grec favorable au christianisme. Ils arrivèrent en vue de la ville le 23 juin.]

...Lors virent tot a plain Costantinople cil des nés¹ et des galies² et des vissiers³ ; et pristrent port et aancrerent lor vaissiaus.

Or poez savoir que mult esgarderent Costantinoble cil qui onques mais⁴ ne l'avoient veue ; que⁵ il ne pooient mie⁶ cuidier⁷ que si riche vile peust estre en tot le monde, cum ils virent ces halz murs et ces riches tours dont ele ere⁸ close tot entor à la reonde, et ces riches palais et ces haltes yglises, dont il i avoit tant que nuls nel⁹ poist croire, se il ne le veist à l'oïl, et le lonc et le lé¹⁰ de la vile qui de totes les autres ere souveraine. Et sachiez que il n'i ot si hardi cui¹¹ la chars¹² ne fremist ; et ce ne fu mie mervoille ; que¹³ onques si granz affaires ne fu enpris¹⁴ de nulle gent, puis que li monz fu estorez¹⁵.

Lors descendirent à terre li conte et li baron et li dux¹⁶ de Venise ; et fu li parlemenz¹⁷ ou¹⁸ mostier Saint-Estienne. Là ot¹⁹ maint conseil pris et doné. Totes les paroles qui là furent dites ne vos contera mie li livres ; mais la somme²⁰ del conseil si fu tiels²¹, que li dux de Venise se dreça en estant²² et lor dist :

« Seignor, je sai plus del convine²³ de cest païs que vos ne faites, car altre foiz²⁴ i ai esté. Vos avez le plus grant afaire et le plus perillos entrepris que onques genz entrepreissent ; por ce si²⁵ covendroit que on ovrast²⁶ sagement. Sachiez, se nos alons

[1. Nés, nef. — 2. Galies, galères. — 3. Vissiers, huissiers (vaisseaux munis de portes, huis, sur les côtés). — 4. Onques mais, jamais auparavant. — 5. Que, parceque (quod). — 6. Mie, nullement. — 7. Cuidier, croire. — 8. Ere, était (erat). — 9. Nel poist, ne le pût. — 10. Lé, largeur. — 11. Cui, à qui. — 12. La chars, la chair. — 13. Que, voir note 5. — 14. Enpris, entrepris. — 15. Puis que li monz fu estorez, depuis que le monde fut créé. — 16. Li dux, le doge. — 17. Parlemenz, assemblée. — 18. Ou mostier, à l'église. — 19. Ot, il y eut. — 20. Summe, conclusion. — 21. Tiels, tel. — 22. En estant, tout droit (in stando). — 23. Convine, état. — 24. Altre foiz, autrefois. — 25. Si, ainsi. — 26. Ovrast, opérât, agit].

à la terre ferme, la terre est granz et large, et nostre gent sont povre et diseteus de la viande¹. Si s'espandront par la terre por querre² la viande; et il i a mult grant plenté³ de la gent el país; si ne porriens⁴ tot garder que nos n'en perdissiens⁵. Et nos n'avons mestier⁶ de perdre; que⁷ mult avons poi⁸ de gent à⁹ ce que nos volons faire.

Il a¹⁰ isles ci près, que vos poez veoir de ci, qui sont habitées de genz, et laborées¹¹ de blez et de viandes¹² et d'autres biens. Alons iqui¹³ prendre port, et recuillons les blez et les viandes del país; et quant nos aurons les viandes recueillies, alomes¹⁴ devant la vile, et faisons ce que Nostre Sires¹⁵ aura porveu¹⁶. Quar plus seurement guerroie cil qui a la viande que cil qui n'en a point. » A cel conseil s'accorderent li conte et li baron, et s'en ralerent tuit¹⁷ à lor nés chascuns et à ses vaissiaus.

Ensi repouserent cele nuit. Et al maitin, le jor de la feste monseignor saint Johan-Baptiste, en juing¹⁸, furent drecies les banieres et li confanon¹⁹ es chastials²⁰ des nés, et les houces ostées des escuz²¹, et portendu²² li bort des nés. Chascuns regardoit ses armes tels con à lui convint²³; que²⁴ de fi²⁵ sevent que par tens²⁶ en aront mestier²⁷.

Li marinier traient²⁸ les ancras, et laissent les voiles al vent aler; et Diex lor done bon vent tel con à els convint. Si s'en passent²⁹ tres pardevant Costantinoble, si près des murs et des tours que à maintes de lor nés traist-on³⁰. Si i avoit tant de

[1. Viande, vivres (*vivenda*). — 2. Querre, chercher (*quaerere*). — 3. Plenté, quantité. — 4. Si ne porriens tot garder, ainsi nous ne pourrions garder tout notre monde. — 5. Que nos n'en perdissiens, sans que nous en perdions. — 6. Mestier, besoin. — 7. Que, parce que. — 8. Poi, peu. — 9. A ce que, pour ce que. — 10. Il a isles, il y a des îles. — 11. Laborées, travaillées. — 12. Viandes, voir note 1. — 13. Iqui, là. — 14. Alomes, allons. — 15. Nostre Sires, Notre-Seigneur, Dieu. — 16. Porveu, pourvu, disposé. — 17. S'en ralerent tuit, ils s'en allèrent tous. — 18. Le 24 juin. — 19. Li confanon, les gonfanons. — 20. Es chastials des nés, sur les châteaux des navires (sortes de tours). — 21. Escuz, boucliers. — 22. Portendu, tendus, garnis. — 23. Tel con a lui convint, telles qu'il lui convenait de les porter. — 24. Que : voir note 7. — 25. De fi, pour sûr (*fidem*). — 26. Par tens, bientôt. — 27. Mestier, voir note 6. — 28. Traient, tirent. — 29. Si s'en passent tres pardevant, ils passent ainsi de là jusque par devant. — 30. A maintes de lor nés traist-on, sur maintes de leurs nefes on aurait pu tirer.]

gent sor les murs et sor les tors, que il sembloit que il n'aust se là non¹.

(Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, chap. xxvi.)

LES VERTUS DE SAINT LOUIS

Ciz² sainz hom ama Dieu de tout son cuer et ensuivi ses œuvres ; et y apparut³ en ce que, aussi comme Diex morut pour l'amour que il avoit en son peuple, mist-il son cors en aventure par plusieurs fois pour l'amour que il avoit à son peuple ; et s'en fust bien soufers⁴, se il vousist⁵, si comme vous orrez⁶ ci-après.

La grans amours qu'il avoit à son peuple parut à ce qu'il dist à mon signour Loys, son ainsné⁷ fil, en une mout⁸ grant maladie que il ot⁹ à Fonteinne-Bliaut¹⁰ : « Biaus fiz, fist-il, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume ; car vraiment je ameroie miex que uns Escoz¹¹ venist¹² d'Escosse et gouvernast le peuple dou royaume bien et loialment, que ce que¹³ tu le gouvernasses mal apertement¹⁴. » Li sainz roys ama tant verité que neis¹⁵ aus Sarrazins ne vout¹⁶-il pas mentir de ce que il lour avoit en convenant¹⁷...

De la bouche fu-il si sobres que onques jour de ma vie je ne li oy devisier¹⁸ nulles viandes¹⁹, aussi comme maint riche home font ; ainçois²⁰ manjoit pacientment ce que ses queus²¹ li appareilloit²² et metoit on devant li. En ses paroles fu-il attrempez²³ ; car onques jour de ma vie je ne li oy mal dire de nullui²⁴, ne

[1. *Que il n'aust se là non*, qu'il n'y eût des gens que là.]

[2. *Ciz*, ce. — 3. *Y apparut* : sous-entendu *il*. — 4. *Et s'en fust bien soufers*, il s'en fût bien dispensé. — 5. *Se il vousist*, s'il l'eût voulu. — 6. *Orrez*, entendrez. — 7. *Ainsné fil*, fils aîné (*ainsné*, de *antius natum*, né avant les autres). — 8. *Mout grant*, très grande (*mout*, de *multum*). — 9. *Ot*, eut (*habuit*). — 10. *Fonteinne-Bliaut*, Fontainebleau. — 11. *Escoz*, Écossais. — 12. *Venist*, vint. — 13. *Que ce que*, quo si. — 14. *Mal apertement*, malhabilement. — 15. *Neis*, pas même. — 16. *Vout*, voulut. — 17. *Il lour avoit en convenant*, il leur avait promis. — 18. *Je ne li oy devisier*..., je ne l'ai entendu ordonné d'appréter, ou simplement : parler de... — 19. *Viandes* : voir p. 113. note 1. — 20. *Ainçois*, mais. — 21. *Ses queus*, son cuisinier (*coquus*). — 22. *Appareilloit*, préparait. — 23. *Attrempez*, modéré (*adtemperatus*). — 24. *Nullui*, nul, personne.]

onques ne li oy nommer le dyable, liquex¹ nons est bien espan-
 dus par le royaume : ce que je croy qui ne plait mie² à
 Dieu...

Il m'apela une foiz et me dist : « Je n'os³ parler à vous (pour
 le soutil⁴ senz dont vous estes) de chose qui touche à Dieu ; et
 pour ce ai-je appelé ces dous⁵ freres qui ci sont, que⁶ je vous
 vueil faire une demande. » La demande fu teix⁷ : « Seneschaus,
 fist-il, quex⁸ chose est Diex⁹ ? » Et je li diz : « Sire, ce est si
 bone chose que mieudre⁹ ne puet estre. — Vraiment, fist-il,
 c'est bien respondu ; que¹⁰ ceste response que vous avez faite,
 est escripte en cest livre que je tieing en ma main.

« Or vous demant¹¹-je, fist-il, lequel vous ameriés miex, ou
 que vous fussiés mesiaus¹², ou que vous eussiés fait un pechié
 mortel ? » Et je, qui onques ne li menti, li respondi que je en
 ameroie miex avoir fait trente que estre mesiaus. Et quant li
 frere s'en furent parti, il m'appela tout seul, et me fist seoir à
 ses piez et me dist : « Comment me deistes¹³-vous hier ce ? » Et
 je li diz que¹⁴ encore li disoie-je. Et il me dist : « Vous deistes
 comme hastis¹⁵ musarz¹⁶ ; car vous devez savoir que nulle si
 laide mezelerie¹⁷ n'est comme d'estre en pechié mortel, pour ce
 que l'ame qui est en pechié mortel est semblable au dyable :
 par quoy nulle si laide mezelerie ne puet estre...

Il me demanda si je lavoie les piez aux povres le jour dou
 grant jeudi¹⁸ : « Sire, dis-je, en maleur¹⁹ ! les piez de ces
 vilains ne laverai-je jà. — Vraiment, fist-il, ce fu mal dit ; car
 vous ne devez mie avoir en desdaing ce que Diex fist pour nostre
 enseignement. Si vous pri-je, pour l'amour de Dieu premier²⁰,
 et pour l'amour de moy, que vous les acoustumez²¹ à laver. »

(Joinville, *Histoire de Saint Louis*, chap. III-IV.)

[1. *Liquex nons*, lequel nom. — 2. *Mie*, nullement. — 3. *Os*, osé. — 4. *Soutil*, subtil. — 5. *Dous*, deux. — 6. *Que*, parce que. — 7. *Teix*, telle. — 8. *Quex*, quelle. — 9. *Mieudre*, meilleure. — 10. *Que*, car. — 11. *Demant-je*, je vous demande. — 12. *Mesiaus*, lépreux (*misellus*). — 13. *Deistes*, dites. — 14. *Que*, ce que. — 15. *Hastis*, hâtif, étourdi. — 16. *Musarz*, flâneur, paresseux. — 17. *Mezelerie*, lèpre. — 18. *Dou grant jeudi*, du jeudi saint. — 19. *En malheur*, ce serait malheureux. — 20. *Premier*, premièrement. — 21. *Que vous les acoustumez à laver*, que vous vous accoutumiez à les laver.]

LES SIX BOURGEOIS DE CALAIS

[Huit jours après la bataille de Crécy (26 août 1346), gagnée par Edouard II d'Angleterre sur Philippe VI de Valois, les Anglais mirent le siège devant Calais. Au bout de onze mois de résistance, la ville, réduite à la famine, dut capituler (2 août 1347) : Edouard III consentit à épargner les habitants à la condition que six riches bourgeois, en chemise et la corde au cou, viendraient lui apporter les clefs de la ville et se mettre à sa merci. Eustache de Saint-Pierre se dévoua, et cinq autres bourgeois s'offrent pour l'accompagner.

Le grand sculpteur Rodin a représenté cet épisode historique dans son fameux *Monument des Bourgeois*, inauguré à Calais en 1895.]

Si s'en alèrent li six bourgeois, en cel estat que je vous di, avoech¹ monsieur Gautier de Mauni² qui les amena tout bellement³ devers le palais dou roy, et messires Jehans de Viane⁴ rentra en le ville de Calais.

Li rois estoit à celle heure en sa cambre⁵, à grant compagnie de contes, de barons et de chevaliers. Si entendit que cil de Calais venoient en l'arroy⁶ que il avoit deviset⁷ et ordonnet ; si⁸ se mist hors et s'en vint en la place devant son hostel, et tout cil signeur après lui et encores grant fuison⁹ qui y sourvinrent, pour veoir chiaus de Calais ne¹⁰ comment il fineroient¹¹. Et meismement la royne d'Engleterre sievi¹² le roy son signeur. Evous¹³ venu monsieur Gautier de Mauni et les bourgeois dalés¹⁴ lui qui le sievoient, et descendi en la place, et puis s'en vint devers le roy et li dist : « Monsieur, veci le representation¹⁵ de le ville de Calais, à vostre ordenance¹⁶. » Li rois se taisi¹⁷ tous quois¹⁸ et regarda moult fellement¹⁹ sur chiaus²⁰ ; car moult haoit²¹ les habitans de Calais, pour les grans damages et contraires²² que dou temps passet sus mer li avoient fais.

[1. *Avoech*, avec (de *apud hoc*). — 2. L'envoyé du roi d'Angleterre. — 3. *Tout bellement*, tout simplement. — 4. Le gouverneur de Calais, qui avait défendu la ville. — 5. *Cambre*, chambre (*cameram*). — 6. *En l'arroy*, dans l'appareil. — 7. *Deviset*, prescrit. — 8. *Si*, alors. — 9. *Fuison*, foison, abondance. — 10. *Ne*, et (emploi affirmatif de la négation). — 11. *Il fineroient*, ils finiraient. — 12. *Sievi*, avait suivi. — 13. *Evous venu*, voici pour vous venu. — 14. *Dalés lui*, à côté de lui (*de-latus*). — 15. Voici les représentants. — 16. Selon vos ordres. — 17. *Se taisi*, se tut. — 18. *Quois*, immobile (*quietus*). — 19. *Fellement*, furieusement. — 20. *Chiaus*, ceux-ci. — 21. *Haoit*, haïssait. — 22. *Contraires*, contrariétés.]

Cil six bourgeois se misent tantost¹ en jenoulz par devant le roy, et disent ensi en joindant leurs mains : « Gentilz sires et gentilz rois, ves² nous chi³ six, qui avons esté d'ancisserie⁴ bourgeois de Calais et grans marceans⁵. Si vous aportons les clés de le ville et dou chastiel de Calais, et les vous rendons à vostre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous vées, en vostre pure volenté, pour sauver le demorant dou peuple de Calais ; si⁶ voelliés avoir de nous pité et merci⁷ par vostre très haute noblèce. » Certes il n'i eut adonc⁸ en le place signeur, chevalier ne vaillant homme, qui se peuist⁹ abstenir de plorer de droite¹⁰ pité, ne qui peuist en grant pièce¹¹ parler. Li rois regarda sus yaus¹² très ireusement¹³, car il avoit le coer si dur et si espris de grant courous que il ne peut parler ; et quant il parla, il commanda que on leur copast les tiestes tantost¹⁴. Tout li baron et li chevalier, qui là estoient, en plorant prioient si acertes¹⁵ que faire le pooient au roy qu'il en vosist¹⁶ avoir pité, merci ; mais il n'i voloit entendre...

Adonc fist la noble royne d'Engleterre grant humilité¹⁷, et ploroit si tenrement de pité que on ne le pooit soustenir. Elle se jetta en jenoulz par devant le roy son signeur et dist ensi : « Ha ! gentilz sires, puis que je apassai¹⁸ le mer par deçà¹⁹ en grant peril, si com vous savés, je ne vous ay riens rouvet²⁰ ne don demandet. Or vous pri jou²¹ humblement et requier en propre don que, pour le fil sainte Marie et pour l'amour de mi, vous voelliés avoir de ces six hommes merci. »

Li rois attendi un petit²² de parler et regarda la bonne dame sa femme, qui ploroit devant lui en jenoulz moult tenrement. Se²³ li amolia²⁴ li coers, car envis²⁵ l'eüst couroucie ens ou point²⁶ là où elle estoit ; si dist : « Ha ! dame, je amaisse

[1. Tantôt, aussitôt. — 2. Ves, voyez. — 3. Chi, ici. — 4. D'ancisserie, d'ancienneté. — 5. Marceans, marchands. — 6. Si, ainsi. — 7. Merci, pardon. — 8. Adonc, alors (ad tunc). — 9. Peuist, pût (du verbe *pouvoir*). — 10. Droite, juste, légitime. — 11. En grant pièce, de longtemps. — 12. Sus yaus, sur eux. — 13. Très ireusement, avec grande colère. — 14. Tantost, sur-le-champ. — 15. Acertes, instamment. — 16. Vosist, voulût. — 17. Humilité, acte d'humilité. — 18. Puisque je apassai, depuis que j'ai passé. — 19. Par deçà, pour venir ici. — 20. Rouvet, demandé (rogare). — 21. Jou, je. — 22. Un petit, un peu. — 23. Se, pour si, alors. — 24. Li amolia, s'amollit. — 25. Envis, malgré lui. — 26. Point, à regret (inventus). — 26. Ens ou point là où, dans la situation où ... (elle allait être mère).]

miculz que vous fuissiés d'autre part que ci. Vous me priés si acertes que je ne le vous ose escondire¹; et comment² que je le face envis, tenés, je les vous donne : si en faites vostre plaisir³. » La bonne dame dist : « Monsieur, très grans mercis. »

Lors se leva la royne et fist lever les six bourgeois, et leur fist oster les chevestres⁴ d'entours les colz, et les amena avecques lui⁵ en sa cambre, et les fist revestir et donner à disner tout aise⁶; et puis donna à çascun six nobles⁷, et les fist conduire hors de l'ost⁸ à sauvelé⁹.

(Froissart, *Chroniques*, livre I, chap. LXVI.)

L'HABILETÉ DE LOUIS XI

... Le plus saige pour soy tirer d'ung mauvais pas en temps d'adversité, c'estoit le roy Loys XI^e, nostre maistre, et le plus humble en parolles et en habitz; qui plus travailloit à gagner ung homme qui le pouoit servir ou qui luy pouoit nuyre. Et ne se ennuyoit point à estre reffusé une fois d'ung homme qu'il praticquoit¹⁰ à gagner; mais y continuoit en lui promettant largement, et donnant par effect¹¹ argent et estatz¹² qu'il congnoissoit qui luy plaisoient. Et ceulx qu'il avoit chassez et deboutez¹³ en temps de paix et de prosperité, il les rachaptoit bien chier quant il en avoit besoing, et s'en servoit; et ne les avoit en nulle hayne pour les choses passees. Il estoit naturellement amy des gens de moyen estat et ennemy de tous grans qui se pouoient passer de luy. Nul homme ne presta jamais tant l'oreille aux gens, ny ne s'enquist de tant de choses, comme il faisoit, ny ne voulut jamais congnoistre tant de gens : car aussi veritablement il congnoissoit toutes gens d'auctorité et de valleur qui estoient en Angleterre, Espagne et Portingal, Ytalie et ès seigneuries du duc de Bourgogne, et en Bretagne, comme il faisoit¹⁴ ses sub-

[1. *Escondire*, refuser. — 2. *Et comment que*, et bien que. — 3. *Vostre plaisir*, à votre volonté. — 4. *Chevestres*, liens. — 5. *Avecques lui*, avec elle. — 6. *Tout aise*, à leur satisfaction. — 7. *Nobles* : monnaie d'or anglaise qui valait environ dix francs. — 8. *Ost*, armée. — 9. *A sauvelé*, en sûreté.]

[10. *Praticquoit* à, travaillait à. — 11. *Par effect*, effectivement. — 12. *Estatz*, fonctions. — 13. *Deboutez*, écartés. — 14. *Comme il faisoit*, comme il connaissait.]

geetz. Et ces termes¹ et façons qu'il tenoit, dont j'ay parlé icy dessus, luy ont saulvé la couronne, veu les ennemys qu'il s'estoit luy mesme acquis a son advenement au royaume. Mais sur tout luy a servi sa grant largesse : car ainsi comme saignement conduysoit l'adversité, a l'opposite, dès ce qu'il cuydoit² estre asseur³, ou seulement en une treve, il se mettoit a mescontenter les gens par petiz moyens, qui peu luy servoient, et a grant peyne pouvoit endurer paix. Il estoit legier a parler des gens, et aussi tost⁴ en leur presence que en leur absence, sauf de ceulx qu'il craignoit, qui estoient beaucoup⁵ ; car il estoit assez craintif de sa propre nature.

(Commines, *Mémoires*, livre I, chap. x.)

RÉFLEXIONS SUR LA FIN DE LOUIS XI

Vouldroit l'on⁶ dire que ce Roy ne souffrit pas aussi bien que les autres, qui ainsi s'enfermoit et se faisoit garder, qui estoit en peur de ses enfans et de tous ses prouchains parens, qui changeoit et muoit⁷ de jour en jour ses serviteurs et nourriz⁸, et qui⁹ ne tenoient biens ny honneur que de luy, et en nul d'eulx ne se osoit fier, et se enchaînoit de si estranges chaynes et closes ? Si le lieu estoit plus grand que d'une prison commune, aussi estoit il plus grant que prisonniers communs...

Je n'ay point dit ce que dessus pour seullement parler des suspicions¹⁰ de nostre Roy, mais pour dire que la patience qu'il a porté en ses passions¹¹, semblables de¹² celles qu'il a faict porter aux autres, je le repute¹³ à pugnition que Nostre Seigneur luy a donnee en ce monde pour en avoir moins en l'autre, tant es¹⁴ choses dont j'ay parlé, comme en ses maladies, bien grandes et douloureuses pour luy, et qu'il craignoit beaucoup avant

[1. Termes, coutumes. — 2. Dès ce qu'il cuydoit, dès qu'il croyait. — 3. Asseur, en sûreté. — 4. Aussi tost, aussi facilement. — 5. Qui estoient beaucoup, qui étaient nombreux.]

[6. Vouldroit l'on..., prétendrait-on... — 7. Muoit, remplaçait. — 8. Nourriz, commensaux. — 9. Qui : se rapporte à serviteurs et nourriz. — 10. Suspections, soupçons. — 11. Passions, souffrances. — 12. Semblables de, semblables à. — 13. Je le repute à pugnition, je regarde cela comme une punition. — 14. Tant es choses... comme..., aussi bien dans les choses... que...]

qu'elles luy advinssent ; et aussi affin que ceulx qui viendront après luy soient ung peu plus piteux¹ au peuple, et moins aspres à pugnir qu'il n'avoit esté, combien² que je ne luy vueil donner charge³, ne dire d'avoir⁴ veu ung meilleur prince, car se il pressoit⁵ ses subjectz, toutesfois il n'eust point souffert que ung autre l'eust faict, ne privé⁶, ny estrange⁷...

Peu d'esperance doyvent avoir les povres et menuz gens au faict⁸ de ce monde, puisque si grant roy y a tant souffert et travaillé, et puis laissé tout ; et ne peust trouver une seulle heure à esloingner sa mort, quelque dilligence qu'il y ait sceu faire. Je l'ay congneu et ay esté son serviteur en la fleur de son aage, et en ses grans prosperitez ; mais je ne le veiz oncques sans peyne et sans soucy...

...Ne luy eust il point mieulx vallu et à tous aultres princes et hommes de moyen estat, qui ont vescu soubz ces grans et vivront soubz ceulx qui regnent, eslire le moyen chemyn en ces choses ? C'est assavoir moins se soucier et moins se travailler, et entreprendre moins de choses : plus craindre à offencer Dieu, et à persecuter le peuple et leurs voisins par tant de voyes⁹ cruelles que assez ay desclairees¹⁰ par cy devant, et prendre des ayses et plaisirs honnestes ! Leurs vies en seroient plus longues ; les malladies en viendroient plus tard ; et leur mort en seroit plus regrettee et de plus de gens, et moins desiree ; et auroient moins de doubte¹¹ de la mort.

Pourroit l'on veoir de plus beaux exemples pour congnoistre que c'est peu de chose que de l'homme, et que ceste vie est miserable et briefve, et que ce n'est riens des grans ne des petiz dès ce qu'ilz sont mors : que tout homme en a le corps en horreur et en vitupere¹², et qu'il fault que l'ame, sur l'heure qu'elle se separe d'eulx, aille recevoir son jugement. Et ja la sentence est donnee selon les œuvres et merites du corps.

(Commines, *Mémoires*, livre VI, chap. xii.)

[1. *Piteux*, compatissant. — 2. *Combien que*, quoique. — 3. *Donner charge*, incriminer, accabler. — 4. *Ne dire d'avoir veu*, ni dire que j'ai vu. — 5. *Car se il pressoit*, car s'il pressurait. — 6. *Ni privé*, ni un simple particulier. — 7. *Ny estrange*, ni un étranger. — 8. *Au faict*, aux choses. — 9. *Voyes*, moyens. — 10. *Desclairees*, clairement exposées. — 11. *Doubte*, crainte. — 12. *Vitupere*, mépris.]

II. — LES AUTRES PROSATEURS.

Le genre historique n'a pas été le seul genre en prose, que le moyen âge ait cultivé.

Il y a eu de nombreux prédicateurs¹, dont les œuvres nous sont d'ailleurs surtout parvenues en latin, et parmi lesquels il faut citer : saint Bernard² (1091-1153), dont nous connaissons plus de 80 sermons d'après une traduction française faite sur le texte latin au début du XIII^e siècle ; Maurice de Sully (mort en 1196) ; Jacques de Vitry (mort en 1240) ; Jean Gerson³ (1363-1429), chancelier de l'Université, à qui l'on a faussement attribué *l'Imitation de Jésus-Christ*, œuvre anonyme qui parut en latin à la fin du XIV^e siècle ; Michel Menot (1440-1518) et Olivier Maillard⁴ (mort en 1502), qui furent des prédicateurs populaires.

La littérature didactique en prose est représentée par plusieurs œuvres, dont trois principales : au XIII^e siècle, *Li Livres dou Tresor*⁵ (1265), sorte d'encyclopédie du florentin Brunetto Latini (1220-1294), qui, bien qu'étranger, crut devoir écrire en roman (voir p. 6), et les *Coustumes de Beauvaisis*⁶ (achevées en 1283), traité de droit coutumier de Philippe de Rémi, sieur de Beaumanoir ; au XIV^e siècle, *Le Ménagier de Paris*⁷, traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393 par un bourgeois parisien.

1. A consulter. — N. E. Geruzez : *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles* (Paris, 1837-1838). — Abbé L. Bourgain : *La chaire française au XII^e siècle d'après les manuscrits* (Paris, 1879). — A. Lecoy de la Marche : *La chaire française au moyen âge, spécialement au XIII^e siècle, d'après les manuscrits contemporains* (Paris, 1868, 2^e éd. 1886). — Ch. V. Langlois : *L'éloquence sacrée au moyen âge* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1893).

2. Edition. — *Sermons français de saint Bernard*, publiés par Foërster (Erlangen, 1885).

A consulter : G. Goyau : *Saint Bernard* (Flammarion, 1927).

3. A consulter. — Abbé Bourret : *Essai historique et critique sur les sermons français de Gerson* (Paris, 1858). — Masson : *Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres* (Lyon, 1894).

4. A consulter. — Abbé Samouillan : *Olivier Maillard, son temps et sa prédication* (Paris, 1892).

5. Édition. — *Li Livres dou Tresor*, publié par P. Chabaille (Paris, Imprimerie impériale, 1863).

6. Édition. — *Les Coustumes de Beauvaisis*, publiées par A. Salmon (Paris, Picard, 1899-1900, 2 vol.).

7. Édition. — *Le Ménagier de Paris*, publié par Pichon (Société des Bibliophiles français, Paris, Janet, 1847, 2 vol.).

Au ^{xiv}^e siècle. où se produit en France, — surtout sous l'influence de Pétrarque (1304-1374), qui séjourna longtemps en Provence ¹ —, un premier retour à l'antiquité, sorte de Renaissance anticipée, il y a eu plusieurs traducteurs, notamment Pierre Bersuire² (mort en 1362). qui traduisit Tite-Live à la demande du roi Jean le Bon, et Nicole Oresme³ (mort en 1382), qui à la demande de Charles V traduisit Aristote (1370, 1371, 1377).

Au ^{xv}^e siècle il y a eu aussi un grand conteur en prose, Antoine de la Salle⁴ (né vers 1388, mort après 1464), l'auteur certain du *Petit Jehan de Saintré*⁵ (1459), et l'auteur probable des *Quinze Joies du Mariage* (écrites vers 1440) et des *Cent Nouvelles nouvelles* (terminées en 1462).

Nous citerons enfin deux autres prosateurs du ^{xv}^e siècle qui ont été en même temps des poètes : Christine de Pisan (voir p. 68) et Alain Chartier (voir p. 69).

Les écrits en prose de Christine de Pisan⁶ sont, outre *Le Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V* (voir p. 109), une autobiographie (*La Vision de Christine*), des traités de morale et de politique (*Le Livre de Prudence*, *Le Livre des faits d'armes et de chevalerie*, *Le Livre de Police*, *Le Livre de la Paix*, *Lamentations sur la guerre civile*), et des livres consacrés à la défense des femmes (*La Cité des Dames*, *Le Livre des trois vertus ou Trésor de la Cité des Dames*).

Le principal ouvrage en prose d'Alain Chartier⁷ est le *Quadrilogue invec-*

1. C'est à Avignon que le 6 avril 1327 il vit Laure, mariée et âgée de 17 ans.

2. A consulter. — L. Pannier : *Notice biographique sur le bénédictin Pierre Bersuire* (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1872).

3. A consulter. — Fr. Meunier : *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme* (Paris, 1857).

4. Édition. — *Le Petit Jehan de Saintré*, éd. Cuichard (Paris, 1843). — *Les Quinze Joies du mariage*, éd. Jannet (Bibliothèque elzévirienne, Paris, 1853). — *Les Cent Nouvelles nouvelles*, éd. de Thomas Wright (Bibliothèque elzévirienne, Paris, 1857, 2 vol.); éd. de D. Jouaust (avec note et glossaire de P. Lacroix, 1874).

A consulter. — G. Nève : *Antoine de la Salle* (Bruxelles et Paris, 1903).

5. Imité par le comte de Tressan (1705-1783) dans son *Histoire du Petit Jehan de Saintré* (1791).

6. A consulter. — R. Thomassy : *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan* (Paris, 1838).

7. Biographie. — Alain Chartier est né vers 1390 à Bayeux, d'où l'invasion anglaise le chassa en 1417. Chassé également de Paris en 1418 par la réaction bourguignonne, il s'attacha en qualité de secrétaire au Dauphin (le roi de Bourges), plus tard Charles VII. Il mourut entre 1430 et 1440.

Édition. — *Oeuvres d'Alain Chartier*, éd. André Duchesne (Paris, 1617).

A consulter. — Delaunay : *Étude sur Alain Chartier* (1876).

tif, écrit vers 1422 (le titre signifie : Dialogue à quatre personnages, rempli de violents reproches). Ses autres œuvres sont *Le Livre de l'Espérance* ou *Livre des trois vertus* (1429) et *Le Curial* (le courtisan), qui est une satire de la cour. Alain Chartier a été le premier de nos écrivains qui ait bien su construire la phrase ; aussi avait-il mérité le surnom de « Père de l'Éloquence ». Il jouit d'une très grande renommée au xve siècle et jusqu'à la Renaissance.

LES PLAINTES DU PEUPLE

[Dans le *Quadrilogue invectif* Alain Chartier imagine qu'il voit en songe la France qui adresse des reproches à ses trois enfants, la Noblesse, le Clergé et le Peuple, et les supplie d'avoir pitié de leur mère en faisant trêve à leurs discordes. Chacun des trois ordres prend la parole à son tour. Voici les doléances que fait entendre le peuple.]

« Ha ! mere jadis habondant et plantureuse de prosperitez, et ores ¹ angoisseuse et triste du declin de ta lignee, je reçoÿ bien en gré ta correction ², et cognois que tes plaintes ne sont point desraisonnables ne sans cause. Mais trop m'est amere desplaisance que j'aye de ce meschief ³ la perte et le reproche ensemble, et que m'en doÿes ⁴ en rien ⁵ tenir suspect quant d'autrui coulpe ⁶ je porte la très aspre pénitence. Je suis comme l'asne qui soustient le fardel importable, et si suis aguillonné et batu pour faire etsouffrir ce que je ne puis... Le labeur de mes mains nourrist les lasches et les oiseux, et ilz me persecutent de faim et de glaive. Je soustiens leur vie a la sueur et travail de mon corps, et ilz guerroyent ⁷ la moie ⁸ par leur oultrage : ilz vivent de moy, et je meurs par eulx... Regarde, mere, regarde et advise ⁹ ma très langoureuse affliction, et tu cognoistras que tous réfuges me defaillent ¹⁰ : les champs n'ont plus de franchise ¹¹ pour moy administrer seure demeure, et je n'ay plus de quoy les cultiver et fournir pour y recueillir les fruicts de nourriture... Ennuyeuse chose est a raconter et plus grieve ¹² a soustenir ma piteuse desolation, car je suis en exil en ma maison, prisonnier de mes

[1. Ores, maintenant. — 2. Correction, réprimande. — 3. Meschief, malheur. — 4. Doÿes, doives. — 5. En rien, en quelque chose. — 6. Coulpe, faute. — 7. Guerroyent, accablent. — 8. La moie, la mienne. — 9. Advise, reconnais. — 10. Defaillent, manquent. — 11. Franchise, liberté. — 12. Grieve, lourde.]

amis, assailly de mes deffendeurs, guerroyé des souldoyers¹ dont le payement se fait de mon propre chatel². Et pour faire une abhominable somme de mes males meschances³ infinies, je ne voy aultre demourant ou exploict⁴ des longues guerres de ce royaulme, sinon terres en friche et pays inhabitables, multitude de femmes veves⁵ et d'orphelins chetifs, mendiens et desolez, et mutations de biens, qui des mains de ceulx qui les ont gaigniez sont transportez aux pillars et ravissans; et tellement est la chose publique muee⁶ et changiee de sa nature qu'entre l'impetuosité des armes se taisent les lois, et Justice a laissié son tribunal, ouquel se siét⁷ et preside Voulenté⁸; si a faict icelle⁹ ung tel edict que ce que Force veult elle peult, ce qu'elle peult elle accomplist, ce qu'elle accomplist elle approuve¹⁰, ce qu'elle approuve est exaulcé et loué et non puny... »

(Alain Chartier, *Quadrilogue invectif*.)

[1. *Souldoyers*, soldats. — 2. *Chatel*, capital. — 3. *Males meschances*, tristes infortunes. — 4. *Demourant ou exploit*, résultat ou profit. — 5. *Veves*, veuves. — 6. *Muee*, transformée. — 7. *Se siét*, siège. — 8. *Voulenté*, l'arbitraire. — 9. *Icelle*, celle-ci. — 10. *Approuve*, approuve.]

LE XVI^e SIECLE

CHAPITRE VII

LA RENAISSANCE: LE RETOUR A L'ANTIQUITÉ

- I. — LES ORIGINES DE LA RENAISSANCE.
- II. — LES HUMANISTES : ÉRUDITS ET TRADUCTEURS.
- III. — L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ.

- A. — Le réveil des idées antiques : le *Platonisme*.
- B. — L'imitation de la forme antique.

- 1^o *L'orthographe étymologique.*
- 2^o *Les emprunts de la langue au latin.*
- 3^o *Tentative de versification métrique.*

On a parfois rapproché les deux grands mouvements de la Renaissance et de la Réforme, qui traversent et dominent tout le xvi^e siècle. L'un et l'autre ne marquent-ils pas, en effet, par delà le moyen âge un retour à l'antiquité ? Mais, s'il est vrai qu'ils s'accordent à combattre les disciplines étroites que pendant plusieurs siècles avaient fait peser sur les esprits l'enseignement de la scolastique et l'autorité de l'Église, ce n'est pas du moins au même passé qu'ils reviennent. Comme nous l'indiquerons au chapitre suivant, leur apparente analogie cache en réalité une opposition profonde

I. — LES ORIGINES DE LA RENAISSANCE¹

On appelle Renaissance le mouvement de rénovation littéraire et artistique qui s'est produit dans l'Europe occidentale à la fin du xv^e siècle et dans le courant du xvi^e. Ce mot de Renaissance, — qui, au sens où nous l'entendons ici, ne se rencontre d'ailleurs pas au xvi^e siècle, — ne signifie point que le moyen âge fut, comme on l'a cru pendant trois siècles (du xvi^e au xix^e), « une longue nuit intellectuelle ». Nous avons vu, au contraire, dans les chapitres qui précèdent, quelle fut sa fécondité littéraire ; et les cathédrales romanes et gothiques, encore subsistantes, attestent à nos yeux quelle fut sa fécondité artistique. Seule la fin du moyen âge, c'est-à-dire la seconde moitié du xv^e siècle, fut une période de stérilité pour les lettres et les arts. Et c'est au sortir de cette période qu'on eut, au xvi^e siècle, l'impression d'une vraie « renaissance ».

La résurrection des lettres (pour laisser de côté celle des arts) eut deux causes générales : 1^o la diffusion des trésors de l'antiquité apportés dans les pays occidentaux par les savants grecs, qu'avait chassés la prise de Constantinople par les Turcs (1453), et parmi lesquels il faut citer Georges de Trébizonde, Bessarion et surtout Lascaris ; 2^o la découverte de l'imprimerie², qui fut à peu près contemporaine de ce dernier événement et qui permit la multiplication plus rapide et moins coûteuse des chefs-d'œuvre antiques.

1. A consulter. — Michelet : *Histoire de France. La Renaissance* (1855). — Gebhardt : *Origines de la Renaissance en Italie* (1879). — J. Burckhardt : *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance* (traduction Schmitt, Plon, 1885, 2 vol. ; 2^e éd. 1906). — Müntz : *La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII* (Paris, 1885). — J. Zeller : *Italie et Renaissance* (1893). — F. Brunetière : *Histoire de la littérature française classique* (tome I, 1^{re} partie : *Le mouvement de la Renaissance*, 1904, Delagrave). — Louis Battifol : *Le siècle de la Renaissance* (Hachette, 1909). — Walter Pater : *La Renaissance* (trad. française par F. Roger-Cornaz, Paris, Payot, 1917). — Jean Plattard : *La renaissance des lettres en France* (A. Colin, 1925).

2. Dès le début du xiv^e siècle Coster de Harlem (en Hollande) avait imprimé au moyen de la gravure sur bois (xylographie). Mais c'est au xv^e siècle, de 1436 à 1440, que Gutenberg, de Mayence, après de patientes recherches, découvrit à Strasbourg l'art d'imprimer avec des caractères mobiles en métal. Le premier ouvrage imprimé fut la Bible (1450). En 1470 Jean de la Pierre, ancien recteur de l'Université de Paris, et Guillaume Fichet, professeur de belles-lettres et de rhétorique, firent venir à Paris trois « compagnons » de Gutenberg : Michel Friburger, de Colmar, Ulrich Gering, de Constance, et Martin Crantz, qui s'installèrent avec leurs presses dans les bâtiments de la Sorbonne. Au début il fallut les protéger contre la foule qui voyait en eux des sorciers. Mais bientôt les imprimeries se multiplièrent à Paris et en province : à Lyon (1473), à Toulouse et Angers (1476), à Poitiers (1479), à Grenoble (1490)... La nouvelle invention

C'est en Italie que débuta la Renaissance, et cela pour plusieurs raisons : d'abord les souvenirs de l'antiquité s'étaient beaucoup mieux conservés sur ce sol, où avaient vécu les Latins et qui avait peu subi l'influence des invasions germaniques ; puis, sans parler de la race italienne, naturellement artiste, la situation économique et politique de l'Italie était alors très favorable au développement des lettres et des arts, avec ses riches corporations de bourgeois et d'ouvriers, qui avaient assez de bien-être et de loisir pour s'intéresser aux productions artistiques et littéraires ; enfin les artistes rencontrèrent la protection éclairée de nombreux princes¹ (les Médicis à Florence, les Sforza à Milan, les Gonzague à Mantoue, la maison d'Este à Ferrare, Alphonse le Magnifique à Naples) et celle de plusieurs papes, Alexandre VII (1498-1503), Jules II (1503-1513) et surtout Léon X (1513-1521).

D'Italie la Renaissance passa en France grâce aux contacts qu'établirent entre les deux pays, à partir de 1492, les guerres d'Italie, qui se continuèrent sous trois de nos rois (Charles VIII, Louis XII, François I^{er}). Il ne faut sans doute pas exagérer, autant que l'a fait Michelet (voir vol. II, p. 664-66), l'importance de ces guerres d'Italie pour le développement de notre civilisation : il est probable que sans elles le mouvement de la Renaissance se serait tout de même produit en France ; mais il est certain qu'elles l'ont beaucoup accéléré².

mit toutefois longtemps à s'imposer. En 1535, sous la pression de l'Eglise, François I^{er} lui-même rendit un édit qui interdisait sous peine de mort d'imprimer quelque livre que ce fût. Le Parlement fit rapporter l'édit ; et le roi donna l'autorisation d'imprimer à douze personnes choisies sur une liste de vingt-quatre présentée par le Parlement. En 1539 il accorda un privilège à Conrad Néobar « premier imprimeur royal pour les impressions grecques ». Il créa aussi la *Typographie royale*, imprimerie modèle, qu'il confia à Robert Estienne et qui fut l'origine de l'Imprimerie Royale fondée par Louis XIII en 1640 et devenue de nos jours l'Imprimerie Nationale. En France les plus célèbres imprimeurs furent les Estienne (voir p. 134, note 8), dont l'imprimerie fut créée en 1502, et qui rivalisèrent avec les Alde Manuce à Venise et les Elzévir en Hollande.

A consulter. — Renouard : *Annales de l'Imprimerie des Estienne* (1843). — P. Lacroix, E. Fournier et F. Séré : *Histoire de l'imprimerie...* (Delahaye, 1857). — O. Thierry-Poux : *Premiers monuments de l'imprimerie en France au XV^e siècle* (Hachette, 1890). — L. Degeorge : *L'imprimerie en Europe aux XV^e et XVI^e siècles* (1891). — A. Claudin : *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle* (Imprimerie Nationale, 1902-1905, 3 vol.).

1. Citons un seul fait pour montrer l'intérêt que ces princes italiens portaient aux lettres : Alphonse le Magnanime signa un traité avec Laurent le Magnifique en se faisant donner un manuscrit de Tite-Live.

2. Remarquons d'ailleurs que l'antiquité, reçue par nous des mains de l'Italie, était un peu italianisée. La Renaissance italienne, qui était essentiellement individualiste et artiste, a ajouté deux éléments à l'influence antique : le goût de la littérature personnelle, qu'ignorait la littérature latine généralement imper-

La Renaissance française rencontra deux précieux protecteurs en la personne du roi¹ François I^{er}, qui régna de 1515 à 1547, et de sa sœur Marguerite de Navarre (voir p. 217-218). Elle fut favorisée par plusieurs institutions, dues à François I^{er} ou à ses successeurs : la *Typographie royale* (voir p. 127, en note) ; la *Bibliothèque du Roi*, qui était installée au palais de Fontainebleau et que dirigea Budé ; le *Collège Royal* ou *Collège des Trois Langues*² (latin, grec, hébreu), qui fut fondé vers 1530 sur le conseil de Budé et qui est devenu notre *Collège de France* ; l'*Académie de Charles IX* ou *Académie de poésie ou de musique* (1570-1574) ; et l'*Académie de Henri III*, aussi appelée *Académie du Palais*³ (1576-1585).

sonnelle ; et le culte de la forme, qui chez les Romains passait bien après le souci de la vérité et de la morale.

Non seulement l'Italie a modifié de la sorte l'influence antique, que nous avons subie au temps de la Renaissance, mais elle a encore exercé au XVI^e siècle une influence directe sur nos mœurs et notre langage. L'arrivée de Léonard de Vinci (1452-1519) à la cour de François I^{er} en 1516 mit à la mode l'italianisme : on s'habilla, on se coiffa, on dansa, on salua, on parla même français à l'italienne. Et ce fut pire encore à la venue de Catherine de Médicis (1519-1589), qui épousa Henri II en 1533. Un écrivain italien, Balthazar Castiglione (1478-1529), jouit chez nous au XVI^e siècle d'une très grande autorité : son fameux livre *Il cortegiano* (le courtisan) fut traduit en français en 1537 par Jacques Colin et en 1580 par Gabriel Chappuys. L'engouement pour les choses d'Italie fut surtout très fort en France aux environs de 1570, et provoqua même une énergique réaction avec Henri Estienne, qui dans ses *Dialogues du français italianisé* (1578) se moque de l'imitation des modes italiennes, en particulier dans le dialogue entre *Celtophile* et *Philausone*, dont voici quelques lignes :

CELTOPHILE : Où alliez-vous quand je vous ay rencontré ? — PHILAUSONE : Je m'en ahes à space ; car j'ay ceste usance do spaceger après le past ; et mesmes quelque volte incontinent après, quand j'ay un peu de fastide ou de martel in teste...

A consulter. — Rathery : *Influence de l'Italie sur les Lettres françaises depuis le XIII^e siècle jusqu'au règne de Louis XIV* (1853) — J. Texte : *L'influence italienne dans la Renaissance française (Études de littérature européenne, 1898)*.

1. A consulter. — William Heubi : *François I^{er} et le mouvement intellectuel en France, 1515-1547* (Lausanne, 1913).

2. Ces deux noms d'ailleurs n'ont jamais été portés officiellement par le Collège de France, qui même n'a pas eu de fondation véritable par lettres patentes. Les professeurs étaient simplement appelés *lecteurs royaux*. Le *Collège royal de France* (on peut ainsi le désigner dès le XVI^e siècle), dont le but était d'émaniciper la science de la tutelle de la théologie en enlevant à la Sorbonne le monopole du haut enseignement, fut créé à l'imitation du *Collège des Trois Langues* qu'Erasmus avait fondé à Louvain en 1518. Les deux premières chaires furent celles de grec (avec Pierre Danès) et d'hébreu (avec Vatable). De 1536 à 1547 on créa les chaires de latin, de mathématiques, de philosophie, de médecine.

A consulter. — Abel Lefranc : *Histoire du Collège de France* (1892).

3. Cette académie, qui précéda de plus de cinquante ans l'ouverture de

FRANÇOIS I^{er} PROTECTEUR DES LETTRES ET DES ARTS.

Entre autres belles vertus que le roi eut, c'est qu'il fut fort amateur des bonnes lettres et des gens savants, et des plus¹ de son royaume, lesquels il entretenait toujours de discours grands et savants, leur en baillant² la plupart du temps les sujets et les thèmes. Et y était reçu qui venait; mais il ne fallait pas qu'il fût âne ni qu'il bronchât, car il était bientôt relevé³ de lui-même. Sur tous⁴ il avait M. Castellanus⁵, très docte personnage, sur qui⁶ le roi se rapportait par dessus tous les autres, quand il y avait quelque point difficile. De telle façon que la table du roi était une vraie école, car il s'y traitait de toutes matières, autant de la guerre que des sciences hautes et basses.

Il fut appelé *Père et vrai restaurateur des arts et des lettres*; car, paravant⁷ lui, l'ignorance tenait lieu⁸ quelque peu en France, encor qu'il y eût certes paravant⁹ quelques gens savants, mais ils étaient clairsemés, et ne produisirent si belles moissons de savoir comme l'on vit après qu'il eut érigé¹⁰ ces doctes professeurs royaux¹¹, lesquels il fut très curieux de rechercher par toute l'Europe : comme un Tusan¹², Strapul¹³, Vatable¹⁴,

l'Hôtel de Rambouillet, réunissait en présence du roi Henri III des écrivains (A. d'Aubigné, Ronsard, Baif, Pontus de Tyard, Philippe Desportes...), des érudits (Henri Estienne, Scaliger, Colletet, le père du poète...), de grands seigneurs (le maréchal de Retz, le duc de Joyeuse, le duc et le cardinal de Guise...) et des femmes (la maréchale de Retz, M^{me} de Lignerolles, M^{me} de Rohan...). Les membres de cette académie, qui s'appelaient les « Académiques », se livraient à des discussions littéraires et philosophiques.

A consulter. — E. Frémy : *L'Académie des derniers Valois, 1570-1585* (Leroux, 1887).

[1. Des plus, des plus savants. — 2. Baillant, fournissant. — 3. Relevé de lui-même, repris en personne. — 4. Sur tous avait, il plaçait au-dessus de tous. — 5. Castellanus : Pierre Duchâtel (1480-1552), savant prélat, qui fut grand aumônier de France et lecteur de François I^{er}. — 6. Sur qui, à qui. — 7. Paravant, avant. — 8. Tenait lieu, régnait. — 9. Paravant, auparavant. — 10. Érigé, institué. — 11. Il s'agit des professeurs du Collège royal de France (voir page précédente). — 12. Jacques Toussaint (*Tusanus*), savant helléniste, mort en 1547. — 13. Lefèvre d'Étaples (*Faber Stapulensis*), (1455-1536), le premier traducteur de la Bible en français. Accusé d'hérésie, il fut protégé par François I^{er}, qui lui confia l'éducation de son troisième fils, et par Marguerite de Navarre, qui lui donna l'hospitalité à sa cour de Nérac dans ses dernières années. — 14. Vatable, professeur d'hébreu au Collège royal de France, mort en 1547.]

Postel¹, Robert Estienne² et autres, tant grecs qu'hébreux et latins³, jusques à les envoyer pérégriner⁴ aux régions étrangères⁵ à ses dépens⁶, pour faire recherche des livres à nous inconnus, et papiers et instruments⁷ de l'antiquité : de sorte qu'il en fit et dressa une très belle bibliothèque⁸, que nous avons vue à Fontainebleau⁹, dont M. Budé¹⁰, l'un des doctes personnages de la chrétienté, en¹¹ fut quelque temps le premier gardien et chercheur¹², pour de jour en jour l'embellir de nouveaux volumes.

(Brantôme, *Vies des grands capitaines français*,
liv. I, part. II, chap. xiv.)

Ce temps de la Renaissance fut une période de fièvre laborieuse et d'exaltation intellectuelle, dont seule la période des débuts du Romantisme¹³ nous offre un autre exemple dans notre histoire littéraire. Une sorte de griserie de savoir monte à la tête des meilleurs parmi les jeunes gens¹⁴.

Pour nous faire une idée de l'enthousiasme qui s'empare alors des esprits, nous n'avons qu'à relire les pages où Rabelais, dans la lettre de Gargantua à son fils Pantagruel, fait le tableau de la Renaissance, et où Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, s'échauffe quarante ans après au souvenir de ces heures d'ivresse.

AU TEMPS DE LA RENAISSANCE.

I

Maintenant¹⁵ toutes disciplines¹⁶ sont restituées, les langues instaurées¹⁷ : Grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne

[1. Guillaume Postel (1505-1581), professeur de mathématiques et de langues orientales au Collège royal de France. — 2. Sur Robert Estienne voir p. 134. — 3. Grecs, hébreux, latins, hellénistes, hébraïsants, latinistes. — 4. Pérégriner, voyager. — 5. Étrangères, étrangères. — 6. A ses dépens, à ses frais. — 7. Instruments, documents. — 8. La Bibliothèque du Roi (voir p. 128). — 9. Au château de Fontainebleau, résidence favorite de François I^{er}. — 10. Sur Guillaume Budé voir p. 134. — 11. En : au XVI^e siècle le pronom personnel était souvent employé par pléonasme après le pronom relatif. — 12. Rechercheur : ce mot a disparu de la langue.]

13. Voir vol. II, page 433, le rapprochement qu'a fait Théophile Gautier entre ces deux périodes.

14. Voir p. 266 comment Claude Binet, dans sa *Vie de Ronsard* (1586), a raconté la jeunesse studieuse de ce poète et de son ami Baif au Collège de Coqueret.

[15. C'est en 1533 que parut le premier livre de *Pantagruel* (devenu le livre II du roman de Rabelais), où se trouve cette lettre de Gargantua à Pantagruel, son fils, alors étudiant à Paris. — 16. Disciplines, études. — 17. Instaurées, remises en honneur.]

se die¹ savant, Hébraïque, Chaldaïque, Latine²; les impressions³ tant élégantes et correctes, en usance⁴, qui ont été inventées de mon âge par inspiration divine, comme, à contrefil⁵, l'artillerie, par suggestion diabolique⁶. Tout le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de librairies⁷ très amples, et m'est avis que, ni au temps de Platon, ni de Cicéron, ni de Papinian⁸, n'était telle commodité d'étude qu'on y voit maintenant. Et ne se faudra plus dorénavant trouver en place ni en compagnie, qui⁹ ne sera bien expoli¹⁰ en l'officine¹¹ de Minerve. Je vois les brigands, les bourreaux, les aventuriers, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et précheurs de mon temps.

Que dirai-je? Les femmes¹² et les filles ont aspiré à cette louange et manne¹³ céleste de bonne doctrine. Tant y a qu'en l'âge où je suis, j'ai été contraint d'apprendre les lettres¹⁴ Grecques, lesquelles je n'avais contemn¹⁵ comme Caton¹⁶, mais je n'avais eu le loisir de comprendre en mon jeune âge. Et volontiers me délecte à lire les Moraux¹⁷ de Plutarque, les beaux Dialogues de Platon, les Monuments de Pausanias¹⁸ et Antiqui-

[1. *Die* : vieille forme du subjonctif du verbe *dire*. — 2. Le Collège royal de France venait d'être fondé (voir p. 128) : on y enseignait le grec, le latin et l'hébreu (avec le chaldéen, langue des Juifs post-bibliques, jusqu'au x^e siècle environ). — 3. *Impressions*, livres imprimés. — 4. *En usance*, (sont) en usage. — 5. *A contrefil*, au rebours (expression empruntée à l'art du tissage). — 6. Allusion à la légende, très répandue au xvi^e siècle, d'après laquelle l'artillerie aurait été inventée par le diable. — 7. *Librairies*, bibliothèques. — 8. *Papinian* : Papinien, célèbre jurisconsulte romain du temps de Marc-Aurèle; né en 142, il mourut en 212 après J. C. — 9. *Qui...* : construction imitée du latin, qui signifie « quiconque ne sera... ne devra plus dorénavant... ». — 10. *Expoli*, poli, cultivé, instruit. — 11. *En l'officine de Minerve*, dans l'atelier de Minerve (déesse protectrice des lettres et des arts). — 12. Rabelais avait pu connaître à Lyon, où il était quand il écrivait cette page (1532), les nombreuses femmes écrivains que comptait l'École Lyonnaise (voir p. 265). — 13. *Manne*, nourriture (c'est avec la manne miraculeusement tombée du ciel que les Israélites se nourrissent dans le désert). — 14. *Les lettres*, la littérature. — 15. *Contemn*, méprisé (du latin *contemnere*). La règle concernant l'accord du participe passé construit avec *avoir* n'était pas toujours appliquée au xvi^e siècle. — 16. Caton l'Ancien (234-149 avant J.-C.), qui représentait à Rome la résistance du vieil esprit latin contre l'influence hellénique, avait refusé d'apprendre le grec jusqu'à son extrême vieillesse. — 17. *Les Moraux* : les OEuvres morales. — 18. Pausanias, historien grec du II^e siècle ap. J.-C.]

tés de Atheneus¹, attendant l'heure qu'il plaira à Dieu mon créateur m'appeler, et commander issir² de cette terre.

(Rabelais, livre II : *Pantagruel*, chap. viii.)

II

Ce fut une belle guerre que l'on entreprit lors contre l'ignorance, dont j'attribue l'avant-garde à Scève³, Bèze et Pelletier ; ou si vous le voulez autrement, ce furent les avant-coureurs des autres poètes. Après se mirent sur les rangs Pierre de Ronsard, Vendômois, et Joachim du Bellay, Angevin, tous deux gentils-hommes extraits⁴ de très nobles races. Ces deux rencontrèrent⁵ heureusement, mais principalement Ronsard, de manière que sous leurs enseignes plusieurs se firent enrôler. Vous eussiez dit que ce temps-là était du tout⁶ consacré aux Muses : uns⁷ Pontus de Tyard, Estienne Jodelle, Remy Belleau, Jean-Antoine de Baïf, Jacques Tahureau, Guillaume des Autels, Nicolas Denisot, qui, par l'anagramme de son nom, se faisait appeler comte d'Alcinois, Louis le Caron, Olivier de Magny, Jean de la Péruse, Claude Buttet, Jean Passerat, Louis des Masures, qui traduisit tout le Virgile. Moi-même, sur⁸ ce commencement, mis en lumière⁹ mon *Monophile*, qui a été favorablement recueilli¹⁰ ; et à mes heures de relâche, rien ne m'a tant plu que de faire des vers latins ou français. Tout cela se passa sous le règne de Henri II. Je compare cette brigade¹¹ à ceux qui font le gros d'une bataille. Chacun d'eux se promettait une immortalité de nom par ses vers ; toutefois quelques-uns se trouvent avoir survécu¹² leurs livres.

Depuis la mort de Henri, les troubles qui survinrent en France pour la religion troublèrent aucunement¹³ l'eau que

[1. Athénée, compilateur grec du ⁱⁱ^e siècle ap. J.-C. — 2. *Issir*, sortir (du latin *exire*).]

[3. Pour tous les noms propres cités dans ce morceau consulter l'index alphabétique. — 4. *Extraits*, issus (on emploie encore en ce sens le mot *extraction*). — 5. *Rencontrèrent heureusement*, eurent d'heureuses inventions poétiques. — 6. *Du tout*, entièrement. — 7. *Uns* : un s'employait alors au pluriel quand il annonçait une énumération. — 8. *Sur*, lors de. — 9. *Mis en lumière*, je publiai. — 10. *Recueilli*, accueilli. — 11. *Brigade* : c'est le premier nom que porta la Pléiade. — 12. *Survécu*, vécu plus longtemps que (on dirait aujourd'hui *survécu d...*). — 13. *Aucunement*, : voir p. 207, note 21.]

l'on puisait auparavant dans la fontaine de Parnasse ; toutefois, reprenant peu à peu nos esprits, encore ne manquâmes-nous de braves poètes, que je mets pour l'arrière-garde : uns Philippe Desportes, Scève de Sainte-Marthe, Florent Chrestien, Jacques Grévin, les deux Jamins, Nicolas Rapin, Jean Garnier¹, le seigneur de Pibrac, Guillaume Salluste seigneur du Bartas, le seigneur du Perron² et Jean Bertaut, avec lesquels je ne douterai³ d'ajouter mes dames des Roches, de Poitiers, mère et fille, et spécialement la fille qui reluisait à bien écrire entre les dames, comme la Lune entre les Etoiles.

(Etienne Pasquier, *Recherches de la France*,
livre VII, chap. VII.)

II. — LES HUMANISTES : ÉRUDITS ET TRADUCTEURS

Ce qui caractérise avant tout le mouvement de la Renaissance, c'est le retour à l'antiquité, qui au moyen âge avait été peu connue et mal comprise (voir p. 39-40). Dès le ^{xiv}e siècle cependant on avait commencé en Italie à étudier sérieusement les œuvres des écrivains anciens : le premier humaniste fut Pétrarque⁴ (1304-1374), et nous avons vu (p. 122) que son influence s'était exercée en France, où elle avait provoqué notamment des traductions d'œuvres antiques. Pétrarque eut au ^{xv}e siècle en Italie de nombreux continuateurs : Le Pogge (1380-1459), Marsile Ficin (1433-1499), Pic de la Mirandole (1463-1494), Sannazar (1458-1530), Bembo (1470-1547). La Hollande fut un autre foyer important d'humanisme avec Érasme⁵ de Rotterdam (1467-1536), auquel François I^{er} offrit à deux reprises la direction du *Collège royal de France*.

[1. Il s'agit sans doute de Robert Garnier. — 2. C'est le cardinal Duperron (1556-1608), qui fit des vers d'ailleurs médiocres. — 3. *Je ne douterai d'ajouter, je n'hésiterai pas à ajouter.*

4. **A consulter.** — P. de Nolhac : *Pétrarque et l'humanisme* (Champion, 1892, 2 vol. ; nouvelle éd., 1907).

5. Dont voici les principaux ouvrages, écrits en latin : *Les Adages*, qui eurent 60 éditions de son vivant (*Veterum maximeque insignium parvularum, id est adagiorum Collectanea*, Paris, 1500), *L'Éloge de la Folie* (*Moriae Encomium*, 1509, traduit en français en 1520), *Les Colloques* (*Familiarium Colloquiorum opus*, Cologne, 1524), *Les Apophtegmes* (*Apophtegmatum, sive scite dictorum libri sex*, Bâle, 1531).

A consulter. — Durand de Laur : *Érasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne* (1872). — Gaston Feugère : *Érasme, étude sur sa vie et ses ouvrages* (Hachette, 1874). — Pineau : *Ér., sa pensée religieuse ; Ér. et la papauté* (Press. univ., 1924). — P. de Nolhac : *Ér. et l'Italie* (Les cahiers de Paris, 1925).

Les principaux humanistes français du xvi^e siècle sont Guillaume Budé¹ (1467-1540), qu'Érasme appelait le *Prodige de la France*, Pierre Danès (1497-1577), Étienne Dolet² (1509-1546), Pierre de la Ramée dit Ramus³ (1515-1572), Adrien Turnèbe ou Tournebeuf ou Tournebue (1512-1565), Denys Lambin⁴ (1516-1572), Marc-Antoine Muret⁵ (1526-1585), Joseph Scaliger⁶ (1540-1609), Isaac Casaubon⁷ (1559-1614) et les Estienne⁸. Tous ces érudits entreprennent des éditions d'auteurs grecs et latins. Et, pour faciliter l'étude des textes anciens, les Estienne composent des dictionnaires : Robert Estienne le *Thesaurus linguae latinae* (1549), Henri Estienne le *Thesaurus graecae linguae* (1572).

1. Dont voici les principaux ouvrages, écrits en latin : *De asse* (1514), *De Studio litterarum recte ac commode instituendo* (1527), *De philologia* (1530), *De transitu hellenismi ad christianismum* (1535), *Commentarii linguae latinae* (1536).

A consulter. — Rebiùé : Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France (Joubert, 1846). — Egger : *L'hellénisme en France* (Didier, 1869, 2 vol.). — L. Delaruelle : *G. Budé* (Champion, 1907).

2. Sur Etienne Dolet, voir p. 170, note 6.

3. A consulter. — Waddington : *Ramus, sa vie et ses écrits* (Meyruis, 1855). — Desmages : *Ramus, sa vie, ses écrits, sa mort* (1864).

4. Voir les articles de H. Potez sur Lambin dans la Revue d'Histoire littéraire de la France (1902 et 1906).

5. A consulter. — Charles Dejob : *Marc-Antoine Muret* (1881).

6. A consulter. — J. J. Bernays : *Scaliger* (1856).

7. A consulter. — Pattison : *Casaubon* (Londres, 1875).

8. Biographie. — La famille des Estienne était originaire de Provence. Henri I^{er} Estienne (1460-1520) eut trois fils : François (1502-1550), Robert I^{er} (1503-1559), et Charles (1504-1564). Robert I^{er} Estienne, l'auteur du *Thesaurus linguae latinae*, eut à son tour trois fils : Henri II, Robert II et François II.

Henri II Estienne, né à Paris en 1528, vécut à partir de 1551 à Genève, où sa famille s'était convertie au protestantisme ; il mourut misérablement à l'hôpital de Lyon en 1598. Outre son *Thesaurus graecae linguae*, dont l'impression le ruina, il composa une traduction d'Anacréon en vers latins, une *Apologie d'Hérodote* (1566), qui est un pamphlet violent et cynique contre le catholicisme, et quatre ouvrages consacrés à la défense de la langue française : *Conformité du langage français avec le grec* (1565) ; *Deux dialogues du nouveau langage français italianisé et autrement desguizé* (1578) ; *Projet du livre intitulé de la Précellence du langage français* (1579). On lui a aussi attribué le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportemens de Catherine de Médicis, reine mere*, qui ne semble pas être son œuvre.

Editions. — Le *Thesaurus graecae linguae* a été réédité de nos jours par la maison Didot. — *Le Traité de la conformité...*, éd. L. Feugère (Delalain, 1853). — *La Précellence...*, éd. L. Feugère (Delalain, 1850) ; éd. Huguet (Colin, 1896). — *Deux dialogues...*, éd. Ristelhuber (1883, 2 vol.). — *Apologie...*, éd. Ristelhuber (1879, 2 vol.).

A consulter. — Louis Clément : *Henri Estienne et son œuvre française* (Picard, 1899).

En même temps, pour mettre l'antiquité à la portée des profanes, on publie au xvi^e siècle de nombreuses traductions des œuvres anciennes, soit en prose soit en vers ¹. Thomas Sébillet, dans son *Art poétique* (1548) constate le succès de ce genre : « Pourtant t'avertis-je que la version ou traduction est aujourd'hui le poème le plus fréquent et mieux reçu des estimés poètes et des doctes lecteurs. » Et J. du Bellay, dans la *Défense et illustration de la langue française* (1549), se plaint même (livre I, chap. v et vi) de la trop grande abondance des traducteurs, dont quelques-uns sont « vraiment mieux dignes d'être appelés traditeurs que traducteurs ». Étienne Dolet avait publié en 1540 un traité *De la manière de bien traduire d'une langue en aultre*.

De tous les traducteurs du xvi^e siècle le plus célèbre est Amyot ², qui

1. Signalons, entre autres, les traductions suivantes :

POÈTES. — Lazare de Baif : *Électre de Sophocle* (1537). — Bochetel : *Hécube* (1545). — Thomas Sébillet : *Iphigénie à Aulis d'Euripide* (1549). — Ronsard : *Plutus d'Aristophane* (joué en 1545 au théâtre du Collège de Coqueret, aujourd'hui perdu). — Gilles Corrozet : *Les Fables d'Esopé* (1542). — Remi Belleau : *Les Phénomènes et les Pronostics d'Aratus* (1578) ; *Les Odes anacréontiques* (1556), qui d'ailleurs ne sont pas d'Anacréon mais de l'époque byzantine, et qui avaient été découvertes et publiées par Henri Estienne en 1554. — Cl. Marot : *De l'amour fugitif* (21^e idylle de Théocrite) ; *Les Métamorphoses d'Ovide* (les 2 premiers livres). — Antoine de Baif : *Les Besognes et Jours d'Hésiode* (1574) ; *Antigone de Sophocle* (1573) ; *L'Eunuque de Térence* (1565) ; *Le Brave* (trad. du Miles Gloriosus, de Plaute, 1567).

PROSATEURS. — Claude de Seyssel : *Histoire de Thucydide* (1527). — Pierre Saliat : *Histoire d'Hérodote* (1552-1556). — E. de la Boétie : *La Mesnagerie de Xénophon* (1571). — G. du Vair : *Le Manuel d'Épictète* (1591) ; *Discours sur la Couronne d'Eschine et de Demosthène* ; *le Pro Milone de Cicéron*. — Étienne Dolet : *Axiarchus et Hipparque de Platon* (1544) ; *Les Tusculanes et les Lettres de Cicéron* (1543).

A consulter. — F. Hennebert : *Histoire des Traducteurs français d'auteurs grecs et latins pendant le XVI^e et le XVII^e siècle* (Gand, 1858). — Justin Bellanger : *Histoire de la Traduction en France* (auteurs grecs et latins), Paris, Thorin (1892) et Lemerre (1903).

2. Biographie. — Jacques Amyot (né à Melun en 1513), après avoir fait de solides études, fut nommé, grâce à la protection de Marguerite de Navarre, professeur de grec et de latin à l'Université de Bourges. Chargé d'une mission au Concile de Trente, il fut, à son retour, choisi comme précepteur de Charles d'Orléans (le futur Charles IX) et de Henri d'Anjou (le futur Henri III). Plus tard Charles IX le nomma grand aumônier de France (1560) et évêque d'Auxerre (1570). Henri III le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit (1588). Après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise, accusé d'avoir approuvé le crime, il dut quitter Auxerre et eut sa maison pillée (1589). Peu après il reprit d'ailleurs son évêché, où il mourut en 1593.

Editions. — L'édition complète la plus moderne du Plutarque d'Amyot est celle de Didot (1818-1821, en 25 vol.). — Amyot : *Périclès et Fabius Maximus*, éd. L. Clément (Société des Textes français modernes, 1905).

A consulter. — A. de Blignières : *Essai sur Amyot et les traductions fran-*

traduisit les *Amours de Théagène et de Chariclée*¹, roman grec d'Héliodore (1547), *Sept livres de Diodore de Sicile* (1554), *Daphnis et Chloé*², pastorale de Longus (1559), les *Vies des Hommes illustres* (1559) et les *Œuvres morales* (1572) de Plutarque. Ses traductions, surtout celles de Plutarque, dans lesquelles il ne s'est pas astreint à l'exactitude rigoureuse qu'aujourd'hui nous exigeons des traducteurs, mais qui sont écrites dans une langue savoureuse, à la fois très riche et très familière, eurent au xvi^e siècle un immense succès, qui nous est attesté par Montaigne (voir p. 138-139), et exercèrent sur les esprits une influence bienfaisante, qui s'est prolongée jusqu'au xviii^e siècle (J.-J. Rousseau, Vauvenargues, M^{me} Roland faisaient encore leurs délices de la traduction de Plutarque d'Amyot et y puisaient de réconfortantes leçons).

LA TRADUCTION DE PLUTARQUE

*Au très puissant et très chrétien roi de France,
Henri, deuxième de ce nom.*

...Je me suis mis à revoir ce que de long temps j'avais traduit de grec en français des *Vies* de Plutarque, et à continuer de traduire ce qui m'en restait, tant que finalement, ayant conduit l'œuvre totale à chef³, j'ai pris la hardiesse de la présenter imprimée et la faire sortir à la sauvegarde⁴ de votre illustre nom en public... Je confesse avoir plus étudié à rendre fidèlement ce que l'auteur a voulu dire, que non pas à orner ou polir le langage, ainsi que lui-même a mieux aimé écrire doctement et gravement en sa langue que non pas doucement ni facilement. Mais en récompense il y a tant de plaisir, d'instruction et de profit en la substance du livre, qu'en quelque style qu'il soit mis, pourvu qu'il s'entende⁵, il ne peut faillir⁶ à être bien reçu de toute personne de bon jugement, pource⁷ que c'est en somme un recueil abrégé de tout ce qui a été de plus mémorable et de

çaises du XVI^e siècle (1851). — R. Sturel : *Amyot traducteur des Vies Parallèles de Plutarque* (Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1909).

1. C'est le roman que Racine lisait en cachette à Port Royal (voir p. 654).

2. Voir vol. II, p. 389-392, l'histoire de la fameuse tache d'encre faite par P. L. Courier sur un manuscrit de Longus à Florence.

[3. A chef, à son achèvement. — 4. A la sauvegarde, sous la protection. —

5. S'entende, se comprenne. — 6. Faillir à, manquer de. — 7. Pource que, parce que.]

plus digne fait ou dit par les plus grands rois, plus excellents capitaines ou plus sages hommes des deux plus nobles, plus vertueuses et plus puissantes nations¹ qui jamais furent au monde... Vous aurez pour agréable l'humble affection que j'ai eue en ce faisant, de recommander à la postérité la mémoire de votre glorieux règne, de servir au bien public de vos sujets et d'enrichir notre langue française, selon la faible portée de mon peu de sens et de littérature, pource que je m'assure que d'ici à longues années, quand les survivants trouveront tant de beaux et bons livres translatés² des langues grecque et latine en la française, durant votre heureux règne, et sous l'inscription de votre très illustre nom, l'on vous donnera la louange d'avoir glorieusement couronné et achevé l'œuvre que ce grand roi François votre feu père avait heureusement fondé et commencé, de faire renaître et florir³ en ce noble royaume les bonnes lettres...

*En votre Royale maison de Fontainebleau, au mois de
Février MDLIX.*

(Amyot, *Vies des hommes illustres grecs et romains*,
préface.)

DAPHNIS ET CHLOË

Or était-il lors environ le commencement du printemps que toutes fleurs sont en vigueur, celles des près, et celles des montagnes ; aussi ja⁴ commençaient les abeilles à bourdonner, les oiseaux à rossignoler, et les agneaux à sauteler⁵ ; les petits moutons bondissaient par les montagnes, les mouches à miel murmuraient par les prairies, et les oiseaux faisaient résonner les buissons de leurs chants. Ainsi ces deux jeunes et délicates personnes, voyant que toutes choses faisaient bien leur devoir de s'égayer à la saison nouvelle, se mirent pareillement à imiter ce qu'ils voyaient et ce qu'ils oyaient⁶ aussi ; car, oyant chanter les oiseaux, ils chantaient ; voyant sauter les agneaux, ils sautaient, et, comme les abeilles, allaient cueillant des fleurs, dont ils

[1. La nation grecque et la nation romaine, dont Plutarque met perpétuellement en parallèle les grands hommes. — 2. *Translatés*, traduits. — 3. *Florir* : vieille forme du verbe *fleurir*.]

[4. *Ja*, déjà. — 5. *Sauteler*, sautiller. — 6. *Oyaient*, entendaient.]

jetaient une partie en leurs seins, et de l'autre faisaient de petits chapelets¹, qu'ils portaient aux Nymphes, et faisaient toutes choses ensemble, paissant leurs troupeaux l'un auprès de l'autre. Souventesfois² Daphnis allait faire revenir les brebis qui s'étaient un peu trop loin écartées du troupeau, et souventes-fois Chloé faisait descendre les chèvres trop hardies, étant montées au plus haut de quelques rochers droits et coupés ; quelque-fois l'un tout seul gardait les deux troupeaux ensemble, pendant que l'autre vaguait à quelque jeu.

Leurs jeux étaient jeux de bergers et d'enfants : car elle allait quelque part cueillir des joncs, dont elle faisait un cofin³ à mettre des cigales, et ce pendant⁴ ne se souciait aucunement de son troupeau. Lui d'autre côté allait couper des roseaux, et en pertuisait⁵ les jointures, puis les recolait ensemble avec de la cire molle, et apprenait à en jouer bien souvent jusques à la nuit. Quelquefois ils s'entredonnaient du lait ou du vin, et s'entrecommuniaient les autres vivres qu'ils avaient apportés de la maison. Bref, on eût plutôt vu les brebis ou les chèvres toutes écartées les unes des autres, que Daphnis éloigné de Chloé.

(Amyot, traduction de Longus :

Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé, livre I.)

AMYOT JUGÉ PAR MONTAIGNE

Je donne, avec raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains français, non seulement pour la naïveté⁶ et pureté du langage, en quoi il surpasse tous autres, ni pour la constance d'un si long travail, ni⁷ pour la profondeur de son savoir, ayant pu développer⁸ si heureusement un auteur si épineux et ferré⁹ (car on m'en dira ce qu'on voudra, je n'entends rien au grec, mais je vois un sens si bien joint et entretenu¹⁰ partout en sa traduction, que, ou il a certainement

[1. *Chapelets* : diminutif de chapeaux. — 2. *Souventesfois*, souvent. — 3. *Cofin* : panier d'osier. — 4. *Ce pendant*, pendant ce temps-là. — 5. *Pertuisait*, perçait.]

[6. *Naïveté*, naturel. — 7. *Ni* : employé ici à la place de *et* sous l'influence de la tournure négative *non seulement*. — 8. *Développer*, expliquer. — 9. *Ferré*, difficile. — 10. *Si bien joint et entretenu*, où tout se tient et s'enchaîne.]

entendu¹ l'imagination² vraie de l'auteur, ou ayant, par longue conversation³, planté⁴ vivement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque, il ne lui a au moins rien prêté⁵ qui le démente ou qui le dédie⁶) ; mais, surtout, je lui sais bon gré d'avoir su trier et choisir un livre si digne⁷ et si à propos, pour en faire présent à son pays. Nous autres ignorants étions perdus, si ce livre ne nous eût relevés du boubier : sa merci⁸, nous osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en régendent⁹ les maîtres d'école ; c'est notre bréviaire...

(Montaigne, *Essais*, livre II, chap. iv.)

III. — L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ

L'influence de l'antiquité s'est exercée à la fois sur le fond et sur la forme des œuvres littéraires du xvi^e siècle.

A. — Le réveil des idées antiques : le Platonisme.

Les écrivains du xvi^e siècle ne se bornent pas à invoquer les dieux païens et à ressusciter les héros antiques. Comme la Renaissance n'est pas simple divertissement d'artistes ni simple passe-temps d'érudits, mais œuvre de penseurs, ce sont toutes les idées de l'antiquité que nous voyons reparaître dans les ouvrages de ce temps, depuis les principes de médecine d'Hippocrate et de Galien (chez Ambroise Paré) ou les principes de l'art militaire des Romains (chez Monluc ou Brantôme), jusqu'aux idées politiques des démocraties anciennes (chez La Boétie) ou aux préceptes de la morale païenne, qu'on retrouve chez les deux plus grands écrivains qui représentent la philosophie du siècle : Rabelais (voir p. 189-190) et Montaigne (voir p. 210-211).

Dans ce réveil des idées antiques au xvi^e siècle il convient de noter particulièrement la diffusion du Platonisme¹⁰. Grâce au travail des éru-

[1. Entendu, compris. — 2. L'imagination, la pensée. — 3. Conversation, fréquentation, commerce. — 4. Planté, fixé. — 5. Prêté, attribué. — 6. Qui le dédie, qui le contredise (dédie est une forme vieillie du verbe dédire). — 7. Digne, précieux. — 8. Sa merci, par sa merci, grâce à lui. — 9. En régendent, avec son aide font la leçon (aux maîtres d'école).]

10. A consulter. — Bourciez : *Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II* (Hachette, 1886). — A. Lefranc : *Le Platonisme et la littérature platonicienne en France à l'époque de la Renaissance, 1500-1550* (Revue d'histoire littéraire de la France, janvier 1896) ; *Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance* (Bibliothèque de l'École des Chartes, 1897-98). Articles reproduits dans *Les*

dits qui exhumèrent et traduisirent les œuvres de Platon ¹, la doctrine de ce philosophe supplanta celle d'Aristote ² qui avait dominé au moyen âge. Dès la fin du xv^e siècle Platon avait trouvé en Italie, dans l'Académie florentine des Médicis, de savants interprètes et apologistes, tels que le cardinal Bessarion, Marsile Ficin, Jean Pic de la Mirandole. Au xvi^e siècle il rencontra en France un ardent défenseur dans la personne de Pierre Ramus, qui en 1536 soutint devant la Faculté des Arts de Paris sa thèse anti-aristotélique (*Animadversiones aristotelicae*), condamnée par la Sorbonne, et qui en 1551 monta dans une chaire du Collège royal de France où il donna un enseignement platonicien.

Ce qu'on exaltait surtout dans la philosophie de Platon, c'était sa théorie de l'amour, exposée dans *Le Banquet* : la contemplation de la beauté terrestre n'est, d'après lui, que le premier degré d'une ascension qui doit nous conduire à la contemplation de la beauté divine. C'est en Italie que commencèrent à se répandre ces opinions platoniciennes : elles sont exprimées déjà très nettement à la fin du livre de Balthazar Castiglione : *Il Cortegiano* (voir p. 128, en note) ; mais surtout l'ouvrage qui renferme le développement le plus complet des idées de Platon sur l'amour est celui du rabbin Juda Arrabanel ou Léon Hébreu : *Les trois dialogues sur l'amour* ³ (1535).

D'Italie la conception platonicienne de l'amour passa en France. Elle y fut en honneur à la cour de la reine de Navarre. Et les poètes de l'École Lyonnaise ⁴ (voir p. 265) s'en firent les propagateurs, en mêlant il est vrai aux idées du philosophe grec l'idéal pétrarquiste qui

Lettres et les Idées depuis la Renaissance (tome II : Grands écrivains français de la Renaissance, Champion, 1914).

1. C'est surtout de 1540 à 1560 que furent publiées de nombreuses éditions grecques et latines ainsi que des traductions françaises des œuvres de Platon. Parmi ces traductions citons *Axiochus* et *Hipparque* par Étienne Dolet (1544), *Lysis* par Bonaventure des Périers (1544), *Ion* par Richard le Blanc (1542), *Criton* par Vallambert (1542) et par Philibert Du Val (1547), *L'Apologie de Socrate* par Fr. Hotman (1548), *Le Banquet* par Mathieu Heret (1556), par Louis le Roy (1559) et par Guy Le Fèvre de la Boderie (1578), *Le Timée* par Louis Le Roy (1552), *Le Phédon* par Louis Le Roy (1553), *La République* par Louis Le Roy (1600).

2. Chose curieuse, tandis que les idées d'Aristote, au xvi^e siècle, perdent du terrain en philosophie, elles gagnent du crédit en littérature : c'est alors, en effet, qu'on commence à invoquer l'autorité de ses deux ouvrages, jusque-là inconnus, *la Rhétorique* et *la Poétique*.

3. Traduits pour la première fois en français en 1549, et deux fois en 1551 par Pontus de Tyard et par Denys Sauvage, dit du Parc.

4. En particulier Maurice Scève dans *Délie objet de plus haute vertu* (1544), Antoine Heroët dans *La parfaite Amie* (1542) et Claude de Taillemont dans *Discours des Champs Faëz, à l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames* (1553).

en dérive en partie et souvent se confond avec elles. Voici notamment quelques vers d'Antoine Héroët, tout inspirés de Platon :

Il me souvient lui avoir ouï dire
Que la beauté, que nous voyons reluire
Es corps humain, n'était qu'une étincelle
De ceste-là qu'il nommait immortelle...

Parmi les poètes de la Pléiade on trouve un écho du platonisme chez J. du Bellay, dans le 113^e sonnet de *L'Olive* (1549) : *L'Idée*.

L'IDÉE

Si notre vie est moins qu'une journée
En l'éternel¹, si l'an qui fait le tour²
Chasse nos jours sans espoir de retour,
Si périssable est toute chose née,

Que³ songes-tu, mon âme emprisonnée⁴ ?
Pourquoi te plaît l'obscur⁵ de notre jour,
Si, pour voler en un plus clair séjour,
Tu as au dos l'aile bien empennée⁶ ?

Là⁷ est le bien que tout esprit désire,
Là le repos où tout le monde aspire,
Là est l'amour, là le plaisir encore.

Là, ô mon âme, au plus haut ciel guidée,
Tu y pourras reconnaître l'Idée⁸
De la beauté, qu'en ce monde j'adore.

(J. du Bellay, *L'Olive*, cxiii.)

B. — L'imitation de la forme antique.

L'influence de l'antiquité sur la forme des œuvres littéraires du xvi^e siècle s'est manifestée par une triple modification de l'orthographe, de la langue et de la versification.

[1. *En l'éternel*, en l'éternité (J. du Bellay, dans sa *Défense et illustration de la langue française*, a recommandé cet emploi de l'adjectif substantivé). — 2. *L'an qui fait le tour*, l'année qui accomplit sa révolution. — 3. *Que*, à quoi. — 4. *Emprisonnée* : le corps est regardé comme la prison de l'âme. — 5. *L'obscur*, l'obscurité (voir note 1). — 6. *Empennée*, garnie de plumes. — 7. *Là* : dans ce clair séjour. — 8. *L'Idée*, le type éternel, le modèle idéal.]

1^o *L'orthographe étymologique*¹.

Au moyen âge l'orthographe avait été laissée à la discrétion des copistes. Avec l'imprimerie elle se régularise un peu, sans avoir encore au xvi^e siècle aucune fixité. A part quelques règles générales, écrivains et imprimeurs modifient librement l'orthographe d'après des principes souvent contradictoires ; si bien qu'on voit au xvi^e siècle l'orthographe varier non seulement d'auteur à auteur, mais, chez le même auteur, de livre à livre et presque de page à page².

Deux tendances principales se font jour : l'une qui cherche à rappro-

1. **A consulter.** — Ambroise Firmin-Didot : *Observations sur l'orthographe ou orthographe française, suivies d'une histoire de la réforme orthographique depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours* (Paris, 1868). — Darmesteter et Hatzfeld : *Le seizième siècle en France* (Tableau de la langue au XVI^e siècle, chap. II : orthographe et prononciation ; Delagrave, 6^e éd., 1897). — F. Brunot : *Histoire de la langue franç.* (t. II : *Le 16^e siècle* ; Colin, 1906). — Ch. Beaulieux : *Histoire de la formation de l'orthogr. franç. des origines au milieu du 16^e s.* (2 vol., H. Champion, 1927).

2. Comme nous avons cru bon (voir préface, p. ix) de moderniser l'orthographe des textes du xvi^e siècle, il nous paraît utile, pour permettre à nos lecteurs de rétablir par la pensée l'exakte physionomie de ces textes, d'indiquer ici les principaux usages de cette orthographe du xvi^e siècle (voir p. 144-145 les indications complémentaires) :

A) L's s'emploie pour marquer l'e ouvert ou l'allongement de la voyelle précédente dans les mots où nous mettons aujourd'hui un accent circonflexe. Ex. : *estant* (étant), *esté* (été), *goust* (goût), *teste* (tête), *oster* (ôter), *tascher* (tâcher).

B) L's final est remplacé par un z. Ex. : *bontez* (bontés), *repoz* (repos), *aimez* (aimés).

C) L'y est employé au commencement ou à la fin des mots pour rendre l'écriture plus lisible. Ex. : *yve* (ivre), *moy* (moi), *icy* (ici), *ny* (ni).

D) L'h muette est souvent introduite sans raison étymologique au commencement des mots ou à l'intérieur après un t. Ex. : *huit* (octo), *heur* (angurium), *huis* (ostium), *thuer* (tuer), *autheur* (auteur).

E) Les mots terminés par d et t perdent ces lettres devant l's au pluriel. Ex. : *enfans*, *savans*, *combas*, *meschans*.

F) Les consonnes médiales sont souvent redoublées. Ex. : *troupe*, *crouppe*, *parolle*.

G) On met un g après les nasales. Ex. : *ung* (un), *loing* (loin).

H) La diphtongue oi, qui se prononçait oué, se trouve dans un grand nombre de mots où depuis elle a été remplacée par ai. Ex. : *j'aimois* (j'aimais), *j'auois* (j'aurais), *François* (Français), *Anglois* (Anglais), *monnoie* (monnaie), *roide* (raide), *foible* (faible).

I) On emploie indifféremment en et an (*differant* et *different*, *avanture* et *aventure*), ou et o (*prouffit*, *voulonté*, *torment*, *coronne*), eu et u (*seur* ou *sur*, *meur* ou *mar*, *veu* (vu), *peu* (pu), *receu* (reçu)).

J) On emploie ie au lieu de e (*dangier*, *legier*), ign ou ngn au lieu de gn

cher l'orthographe des mots de leur prononciation, l'autre qui cherche à la rapprocher de leur forme étymologique. La première école simplifie, la deuxième complique. Et naturellement, sous l'influence alors prédominante de l'antiquité, c'est la dernière qui triompha.

Sans appartenir encore à la première école, quelques grammairiens étaient déjà entrés dans la voie de la simplification. Geoffroy Tory, dans son *Champ fleury*¹ (1529), avait demandé pour plus de clarté l'emploi des accents, de la cédille et de l'apostrophe : réformes qu'il mit en pratique dans l'*Adolescence Clémentine* de Marot, qu'il imprima en 1533. Jacques Dubois avait réclamé la suppression des *y* à la fin des mots, du *g* après les nasales (*ung*), la distinction de l'*i* voyelle et du *j* consonne, du *v* et de l'*u* (appelés *lettres ramistes* parce que Ramus avait été le premier à conseiller cette distinction). C'est Louis Meigret² qui proposa la réforme la plus radicale, en demandant la suppression de toutes les lettres qui ne se prononcent pas et la création de signes nouveaux pour les sons que l'alphabet ne traduit pas exactement, en se faisant en un mot l'apôtre de l'orthographe phonétique. Sans être toujours d'accord dans le détail avec Meigret, Jacques Peletier du Mans³ fut aussi partisan, mais avec plus de timidité, de l'orthographe phonétique, ainsi que Pierre Ramus dans sa *Gramere*⁴. Les idées de Meigret furent encore soutenues par un maître d'école de Marseille, Honorat Rambaud, qui, las d'avoir « fessé les enfants trente huit ans » pour leurs fautes d'orthographe, en réclama la simplification dans un livre⁵ paru en 1578. Elles furent même appli-

(montaigne, besoigne, gangner), aige au lieu de age (voyaigne, dommaige), q au lieu de qu (qoy pour quoi), g au lieu de gu devant e et i (prologe, naviger).

K) On confond souvent a et e (clair et cler, plein et plain), d et t à la fin des mots (grand et grant), u et v (liure et livre), i voyelle et j consonne (ia et ja, ieu et jeu).

L) L'usage des accents et de la cédille n'est pas constant : pere, mere, apercois, commencea (ce = ç).

1. *Champ fleury* auquel est contenu l'art et science de la due et vraie proportion des lettres attiques, et vulgairement lettres Romaines, proportionnées selon le visage et corps humain, par maistre Geoffroy Tori. Outre cet ouvrage il composa plusieurs opuscules pour défendre ses idées.

2. *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise, faict par Loys Meigret Lyonnois : auquel est débattu des facultés et abus en la vraye et ancienne puissance des lettres* (Paris, 1545). — *Le tretté de la grammere françeze fet par Louis Meigret Lionoes* (Paris, 1550).

3. *Apologie à Louis Meigret Lionnoes, réimprimée dans le Dialogue de l'ortograse e prononciacion françoese departi en deus livres*, par Jacques Peletier du Mans (Lyon, 1555).

4. Ce n'est pas dans la 1^{re} édition de sa *grammaire* (1562), mais dans la 2^e (1572) que Ramus a recommandé l'emploi de l'orthographe phonétique.

5. *La déclaration des abus que l'on commet en escrivant et le moyen de les eviter, et représenter nayvement les paroles : ce que jamais homme n'a faict.*

quées par A. de Baïf¹, qui n'en était pas à une hardiesse près, dans son recueil *Etrene de poezie fransoeze an vers mezurés* (1574).

Meigret rencontra un fougueux adversaire en la personne de Guillaume des Autels qui défendit la tradition². Finalement ce fut la doctrine des conservateurs et, pourrait-on dire, des réactionnaires, qui l'emporta sur celle des révolutionnaires, qu'avait compromise l'exagération même de leur système. Et l'on vit les livres du xvi^e siècle se surcharger d'une foule de lettres parasites, empruntées aux formes grecques ou latines d'où les mots dérivaienent ou étaient censés dériver. C'est ainsi que sous l'influence des érudits la langue française prit une physionomie nouvelle, qui a surtout contribué à donner aux œuvres du xvi^e siècle leur aspect un peu rébarbatif, dont nous avons cru, pour notre part, devoir les débarrasser dans ce livre. Les plus ardents défenseurs de l'orthographe étymologique furent alors Joachim Périon³, Théodore de Bèze, Etienne Pasquier et les Estienne qui, imprimant d'après ses principes, en assurèrent le succès⁴.

1. Baïf avait composé un traité *De la prononciation françoise*, qui est perdu.

2. Notamment dans ces deux ouvrages : *Traité touchant l'ancienne orthographe* (1548) ; *Replique aux furieuses défenses de Louis Meigret* (1551).

3. Auteur d'un traité *De linguae gallicae origine, ejusque cum graeca cognatione* (Paris, 1555).

4. Voici quels furent quelques-uns des résultats de ce retour à l'orthographe étymologique :

A) On remplace certaines lettres françaises par des lettres latines, que les lois de l'évolution phonétique avaient modifiées au cours des siècles précédents. Ex. :

oreille	devient	aureille	(<i>aurem</i>)
lettre	—	littre	(<i>litteratum</i>)
lorier	—	laurier	(<i>laurum</i>)

B) On adopte parfois un étrange compromis entre l'orthographe latine et l'orthographe française, en ajoutant la lettre latine étymologique à la lettre française qui en tenait la place. Ex. :

ele	devient	aele	(<i>ala</i>)
povre	—	paovre	(<i>pauper</i>)

C) On rétablit des lettres qui avaient disparu dans le passage du latin au français. Ex. :

cru	devient	crud	(<i>crudum</i>)
nu	—	nud	(<i>nudum</i>)
dete	—	debte	(<i>debita</i>)
escriit	—	escript	(<i>scriptum</i>)
avertir	—	advertir	(<i>advertere</i>)
conoistre	—	cognoistre	(<i>cognoscere</i>)
omme	—	homme	(<i>hominem</i>)
istoire	—	histoire	(<i>historiam</i>)
escole	—	eschole	(<i>scholam</i>)
crestien	—	chrestien	(<i>christianum</i>)

2° *Les emprunts de la langue au latin.*

Le latin, qui pendant tout le moyen âge avait été la langue des théologiens et des érudits, devient de plus en plus envahissant au temps de la Renaissance : de nombreux écrivains le préfèrent au français, et ceux même qui daignent employer leur langue nationale l'émaillent de mots latins. C'est ainsi que le pédantisme érudit de l'école, joint à l'influence italienne toute puissante à la cour (voir p. 128, en note), fait mépriser notre langue ou menace de la submerger sous l'avalanche des termes étrangers.

Turnèbe n'était-il pas d'avis que « c'est perte de temps et de papier de rédiger nos conceptions en notre langue pour en faire part au public » ? Il estimait que « le français est trop bas pour recevoir de nobles inventions, ains (mais) seulement destiné pour le commerce de nos affaires domestiques. » D'ailleurs, ajoutait-il, « nous n'avons entre nous ni orthographe assurée, chose toutefois nécessaire pour la perpétuation d'une langue, ni telle variété de mots comme eurent jadis le romain et le grec... » Et il concluait : « Notre langue étant pauvre et nécessaire au regard de la latine, ce serait errer en sens commun que d'abandonner l'ancienne pour favoriser cette moderne. » Une telle opinion était partagée par Budé, Villa, Érasme et beaucoup d'autres humanistes.

D) On fait reparaître des lettres latines déjà représentées sous une autre forme dans les mots français, telles que :

a) le *b* et le *p*, qui s'étaient affaiblis en *v*. Ex. :

recevoir	devient	recepvoir	(<i>recipere</i>)
devoir	—	dehvoir	(<i>debere</i>)
neveu	—	nepveu	(<i>nepotem</i>)

b) le *c* et le *g*, qui, placés devant un *t*, s'étaient transformés en *i*. Ex. :

fait	devient	faict	(<i>factum</i>)
nuît	—	nuict	(<i>noctem</i>)
saint	—	sainct	(<i>sanctum</i>)
doit	—	doigt	(<i>digitum</i>)
point	—	point	(<i>punctum</i>)

c) l'*l*, qui parfois s'était changé en *u*. Ex. :

autre	devient	aulture	(<i>alterum</i>)
aube	—	aulbe	(<i>alba</i>)
paume	—	paulme	(<i>palma</i>)
veut	—	veult	(<i>volit</i>)

E) Comme la science étymologique est encore très imparfaite, il arrive qu'on se trompe sur la véritable dérivation des mots et qu'on introduise indûment de nouvelles lettres. Ex. :

savoir	(qui vient de <i>sapere</i>)	est écrit	sçavoir	(comme s'il venait de <i>scire</i>)
pois	(— <i>pensum</i>)	—	poids	(— <i>pondus</i>)

Mais une réaction se produisit au nom du génie national. Dès 1529 Geoffroy Tory de Bourges dans son *Champ fleury* s'élève contre les écumers de latin : « Quant Escumeurs de Latin disent : Despumons la verbociation latiale et transfretons la Sequane au dilucule et crepuscule ; puis deambulons par les Quadrivies et Platees de Lutece ; et comme verisimiles amorabundes, captivons la benevolence de l'omnigene et omniforme sexe féminin, me semble qu'ils ne se moquent seulement de leurs semblables, mais de leur personne. » Cette phrase de Geoffroy Tory a fourni à Rabelais (1533) sa fameuse scène de l'écolier limousin (voir plus loin), dans laquelle est tournée en ridicule la manie des latinismes. Et, en 1552, Etienne Pasquier répondit à Turnèbe dans sa *Lettre à M. de Tournèbu*.

Quant aux poètes de la Pléiade, ils ont été parfois accusés d'avoir eu pour les langues anciennes un culte trop superstitieux : Charles Fontaine, dans son *Quintil Horatian* (1554), qui était une critique de la *Défense et illustration de la langue française* de J. du Bellay, a reproché à ce poète d'avoir abusé des mots latins ; et l'on connaît le vers de Boileau (*Art poétique*, I, 126) sur Ronsard :

Mais sa Muse, en français parlant grec et latin...

En réalité, du Bellay et Ronsard n'ont conseillé qu'avec discrétion l'emploi des mots anciens¹ et n'en ont usé eux-mêmes que très modérément². Et tous deux ont énergiquement affirmé leur foi dans l'avenir de

1. « Se compose (qu'il se mette) donc celui, qui voudra enrichir sa langue, à l'imitation des meilleurs auteurs grecs et latins... Mais entende celui qui voudra imiter, que ce n'est chose facile de bien suivre les vertus d'un bon auteur... Je t'admoneste donc, ô toi qui désires l'accroissement de ta langue et veux exceller en icelle (celle-ci), de non imiter à pied levé... » (J. du Bellay, *Défense et illustration de la langue française*, livre I, chap. viii).

« Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des Grecs et Latins, pourvu qu'ils soient gracieux et plaisants à l'oreille » (Ronsard, *Art poétique*).

2. Il est vrai que Ronsard a regretté un jour

... que la muse françoise

Ne puisse s'exprimer comme fait la grégeoise :

Ocy more, dyspotme, oligochronien...

Mais c'est en manière de jeu ; et il reconnaît précisément ainsi l'impossibilité de parler grec en français. Il est vrai aussi qu'en tête des *Poésies en l'honneur de Charles IX* il a écrit ces vers :

Les Français qui mes vers liront,

S'ils ne sont et Grecs et Romains,

Au lieu de ce livre ils n'auront

Qu'un pesant faix entre les mains...

Mais il songeait alors beaucoup moins son langage émaillé de quelques mots

notre langue. Du Bellay a condamné à plusieurs reprises ceux auxquels l'admiration des anciens fait mépriser la langue française, notamment dans la *Défense et Illustration* (livre II, chap. xi) :

« Que pensent donc faire ces reblanchisseurs de murailles, qui jour et nuit se rompent la tête, non pas même à imiter, mais à transcrire un Virgile ou un Cicéron, bâtissant leurs poèmes des hémistiches de l'un, et jurant en leur prose aux mots et sentences de l'autre... »
et dans une pièce de vers ¹ à M^{me} Marguerite, fille de François I^{er}, qui débute ainsi :

Quiconque soit qui s'étudie
En leur langue imiter ² les vieux ³,
D'une entreprise trop hardie
Il tente la voie ⁴ des cieux,

Croyant ⁵ en des ailes de cire ⁶
Dont Phébus le peut déplumer ⁷ :
Et semble ⁸, à le voir, qu'il désire
Nouveaux noms donner à la mer...

Ronsard n'a pas défendu avec moins d'énergie notre langue contre les empiètements du grec et du latin, soit dans son *Abrégé de l'art poétique* (1565) :

« Quiconques furent les premiers qui osèrent abandonner la langue des anciens pour honorer celle de leur pays, ils furent véritablement bons enfants, et non ingrats citoyens, et dignes d'être couronnés sur une statue publique, et que d'âge en âge on fasse une perpétuelle mémoire d'eux et de leurs vertus. »
soit dans la préface de *La Franciade* (1572) :

« C'est un crime de lèse majesté d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant, pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens... Je supplie très humblement ceux auxquels les Muses ont inspiré leur faveur de n'être plus latineurs ni grécaneurs, comme ils sont plus par ostentation que par devoir, et prendre pitié, comme bons enfants,

empruntés au grec et au latin qu'aux souvenirs mythologiques et aux allusions à l'histoire ancienne, dont ses œuvres sont remplies.

1. L'ode *De la nécessité d'écrire en sa langue*, qui se trouve dans le *Recueil de poésie présenté à très illustre princesse madame Marguerite* (1550).

[2. *Imiter*, à imiter. — 3. *Les vieux*, les anciens. — 4. *Voie* : ce mot compte dans le vers pour deux syllabes. — 5. *Croyant*, se fiant. — 6. Allusion à Icare, fils de Dédale, qui s'enfuit avec son père du labyrinthe de Crète au moyen d'ailes attachées avec de la cire. Comme il s'était trop approché du soleil, la cire se fondit, les ailes se détachèrent et il fut précipité dans la mer, à laquelle il donna son nom (mer Icarienne). — 7. *Déplumer* : au xvi^e siècle l'r final est sonore, d'où la rime avec *mer*. — 8. *Semble* : suppression courante au xvi^e siècle du pronom personnel neutre.]

de leur pauvre mère naturelle : ils en rapporteront plus d'honneur et de réputation à l'avenir que s'ils avaient recousu ou rabobiné je ne sais quelles vieilles rapetasseries de Virgile ou de Cicéron... »

Ces déclarations de Ronsard nous sont d'ailleurs confirmées par le témoignage d'Agrippa d'Aubigné, qui dans l'*Avertissement des Tragiques* raconte que Ronsard lui disait parfois, à lui et à ses disciples :

« Mes enfants, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une demoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux, mais le libre français, comme *dougé, tenue, empour, dorne, bauger, bouger*, et autres de telle sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et défendiez hardiment contre des maraudeurs qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point écorché du latin et de l'italien et qui aiment mieux dire *collauder, contemner, blasonner* que *louer, mépriser, blâmer* : tout cela est pour l'écolier limousin. Voilà les propres termes de Ronsard. »

L'ÉCOLIER LIMOUSIN

Quelque jour, je ne sais quand, Pantagruel se pourmenait¹ après souper avec ses compagnons par la porte dont² l'on va à Paris³ : là rencontra un écolier tout joliet, qui venait par icelui⁴ chemin ; et, après qu'ils se furent salués, lui demanda :

« Mon ami, dont⁵ viens-tu à cette heure ? »

L'écolier lui répondit : « De l'alme⁶, inclyte⁷ et célèbre académie que l'on vocite⁸ Lutèce.

— Qu'est-ce à dire ? dit Pantagruel à un de ses gens.

— C'est, répondit-il, de Paris.

— Tu viens donc de Paris ? dit-il ; et à quoi passez-vous le temps, vous autres messieurs étudiants au dit Paris ? »

Répondit l'écolier : « Nous transfretons⁹ la Séquane¹⁰ au dilucule¹¹ et crépuscule, nous déambulons¹² par les compites¹³ et quadrivies¹⁴ de l'urbe¹⁵, nous despumons¹⁶ la verbocina-

[1. *Se pourmenait*, se promenait. — 2. *Dont*, par où. — 3. Pantagruel faisait alors ses études à Orléans. — 4. *Icelui*, ce. — 5. *Dont*, d'où. — 6. *Alme* (du latin *alma*), bienfaisante. — 7. *Inclyte* (*inclyta*), illustre. — 8. *Vocite* (*vocitare*), appelle. — 9. *Transfretons* (*transfretare*), passons. — 10. *La Séquane* (*Sequana*), la Seine). — 11. *Au dilucule* (*diluculum*), au point du jour. — 12. *Nous déambulons* (*deambulare*), nous nous promenons. — 13. *Compites* (*compita*), places. — 14. *Quadrivies* (*quadrivia*), carrefours. — 15. *Urbe* (*urbis*), ville. — 16. *Nous despumons* (*despumare*), nous polissons.]

tion¹ latiale. Puis cauponisons² ès tabernes méritoires de la Pomme de pin, du Castel, de la Magdaleine et de la Mule, belles spatules³ vervecines perforaminées⁴ de pétrosil. Et si par forte⁵ fortune y a rarité⁶ ou pénurie de pécune⁷ en nos marsupies⁸, et soient exhaustes⁹ de métal ferruginé¹⁰, pour l'écot nous dimittons¹¹ nos codices¹² et vestes oppignérées¹³, prestolant¹⁴ les tabellaires¹⁵ à venir des pénates et lares patriotiques¹⁶... »

— Eh ! dit Pantagruel, qu'est-ce que veut dire ce fol ? Je crois qu'il nous forge ici quelque langage diabolique et qu'il nous charme comme enchanteur. »

A quoi dit un de ses gens : « Seigneur, sans doute ce galant veut contrefaire la langue des Parisiens, mais il ne fait qu'écorcher le latin, et cuide¹⁷ ainsi pindariser¹⁸, et lui semble bien qu'il est quelque grand orateur en français, parce qu'il dédaigne l'usage¹⁹ commun de parler. »

A quoi dit Pantagruel : « Est-il vrai ? »

L'écolier répondit : « Signor messayre²⁰, mon génie²¹ n'est point apte nate²² à ce que dit ce flagitiose²³ nébulon²⁴, pour excorier²⁵ la cuticule²⁶ de notre vernacule²⁷ gallique ; mais vice-verusement²⁸ je gnavé²⁹ opère et par veles³⁰ et rames je m'énite³¹ de le locupléter³² de la redondance latinicome³³... »

(Rabelais, livre II : *Pantagruel*, chap. vi.)

[1. *La verbocination latiale*, la langue latine. — 2. *Cauponisons ès tabernes*, nous hantons les tavernes. — 3. *Belles spatules vervecines*, (nous mangeons) de belles épaules de mouton. — 4. *Perforaminées de pétrosil*, piquées de persil. — 5. *Par forte fortune*, par hasard. — 6. *Rarité*, rareté. — 7. *Pécune* (*pecunia*), argent. — 8. *Marsupies*, bourses. — 9. *Exhaustes* (*exhaustae*), vides. — 10. *Métal ferruginé*, argent. — 11. *Dimittons*, abandonnons. — 12. *Codices*, cahiers. — 13. *Vestes oppignérées*, vêtements mis en gage. — 14. *Prestolant*, attendant. — 15. *Tabellaires*, lettres. — 16. *Patriotiques*, paternels. — 17. *Cuide*, croit. — 18. *Pindariser*, parler comme Pindare (d'une manière sublime). — 19. *Usance*, usage. — 20. *Signor messayre*, seigneur messiro. — 21. *Génie* (*ingenium*), esprit. — 22. *Nate* (*natus*), né. — 23. *Flagitiose* (*flagitiosus*), infâme. — 24. *Nébulon* (*nebulo*), vaurien. — 25. *Excorier* (*excoriare*), écorcher. — 26. *Cuticule* (*cuticula*), peau. — 27. *Vernacule gallique*, langue française vulgaire. — 28. *Vice-verusement*, vice-versa. — 29. *Je gnavé opère* (du latin *operam navare*), je travaille. — 30. *Veles*, voiles. — 31. *Je m'énite* (*enitor*), je m'efforce. — 32. *Locupléter* (*locupletare*), enrichir. — 33. *Latinicome*, latine.]

3^e Tentative de versification métrique.

Des trois principes, sur lesquels peut être fondée la versification, quantité des voyelles, nombre des syllabes, accent, chaque peuple a choisi celui qui convenait le mieux au génie de sa langue. C'est ainsi que les Grecs et les Romains ont adopté le principe de la distinction des syllabes brèves et des syllabes longues, et les Français celui du nombre des syllabes. Ce dernier principe s'est naturellement imposé chez nous; car dans notre prononciation la quantité des syllabes est presque insaisissable et l'accent très faiblement marqué.

Mais au xvi^e siècle, l'imitation de l'antiquité devait donner à quelques-uns de nos poètes l'idée de faire des vers mesurés à la façon des Grecs et des Latins. C'est surtout Baïf qui a attaché son nom à cette tentative¹ de versification métrique. Mais, avant lui, plusieurs écrivains s'étaient montrés favorables à ce projet. Déjà à la fin du xv^e siècle Michel de Boutteauville avait recommandé ce système de versification dans son *Art de métrifier françois* (1497) et avait lui-même composé en 1500 un poème en vers mesurés. En 1549 du Bellay, dans la *Défense et illustration de la langue française* (livre I, chap. ix), avait déclaré que de tels vers ne sont nullement impossibles en français :

« Quant aux pieds et aux nombres, je dirai au second livre en quoi nous les récompensons (compensons). Et certes... je ne pense que telles choses se fassent par la nature desdites langues... Qui eût gardé (empêché) nos ancêtres de varier toutes les parties déclinales, d'allonger une syllabe et accourcir l'autre, et en faire des pieds ou des mains? Et qui gardera nos successeurs d'observer telles choses, si quelques savants et non moins ingénieux entreprennent de les réduire en art?... Chose qui à quelques-uns a semblé impossible, aux autres non. »

Voici un distique que Jodelle écrivit en 1553 sur les œuvres poétiques d'Olivier de Magny :

Phœbūs, Å|moūr, Cȳ|pris veūt|sāuēr,|noūrřr ět|ořnēr
Ton vērs|, coeūr ět|chēf|d'ōmbřē, dē|flāmmē, dē|fleuřs.

(Phœbus veut sauver ton vers de l'ombre, Amour nourrir ton cœur de flamme, Cypris orner ta tête de fleurs.)

En 1556 Etienne Pasquier composa toute une élégie en distiques; ce qui l'autorisait plus tard à dire dans ses *Recherches de la France*

1. Ainsi qu'à la tentative de vers *baïfins* (voir p. 297), qu'il ne faut pas confondre avec les vers *mesurés*.

(livre VII, chap. XI : *Que notre langue est capable des vers mesurés tels que les Grecs et Romains*) :

« Je ne dispute point si la forme des vers latins, avec pieds longs et courts, est meilleure que nos rimes ; ce que j'entends maintenant déduire est de savoir si notre langue en est capable. Quant à cela, il n'en faut point faire de doute. »

En 1562 Ramus dans sa *Gramere* avait également recommandé ces vers imités de l'antiquité. Et, au début de son traité *De la manière de faire des vers en françois comme en grec et en latin* (publié en 1573, onze ans après sa mort, par son frère Jean), Jacques de la Taille était du même avis que J. du Bellay :

« Quant à ceux qui m'allègueront que notre parler vulgaire n'est pas propre ni capable à recevoir des nombres et des pieds, je leur répondrai (comme a déjà fait le poète angevin) que c'est sottise de croire que telles choses procèdent de la nature des langues, plutôt que de la diligence et du labeur de ceux qui s'y veulent employer, en quelque langue que ce soit ; et certes si nos aïeux se fussent mêlés aussi bien d'admettre des quantités à nos syllabes comme ils ont fait des rimes, nous ne trouverions pas aujourd'hui cela si étrange qu'il semble à d'aucuns. »

Bien que l'idée de la versification métrique n'appartienne pas à Baïf, il se l'appropriâ du moins par son ardeur à la réaliser¹. À cette tentative de vers mesurés s'en rattachent deux autres : d'abord, comme il fallait avant tout déterminer la quantité des syllabes et pour cela fixer l'orthographe, il a essayé de simplifier cette dernière en la rapprochant de la prononciation (voir p. 144) ; ensuite il fonda en 1570 une *Académie de poésie et de musique*², dont l'objet était de mesurer les sons élémentaires de la langue et d'unir plus étroitement la poésie et la musique. Non seulement Baïf composa un traité *De l'art metric ou de la façon de composer en vers*, mais il écrivit à partir de 1565 un grand nombre de vers mesurés (traductions des Psaumes, trois livres de chansonnettes, et son recueil de vers imprimé d'après son système d'orthographe simplifiée : *Etrènes de poésie francoeze an vers mezurés*, 1574).

Cet essai d'une versification française à l'antique était voué à un échec ; car il se heurtait aux tendances naturelles de notre prononciation presque indifférente à la quantité des syllabes. Thomas Sébillet, en 1548, l'avait d'avance condamné dans son *Art poétique* (livre II, chap. xv) en déclarant « la chose autant étrange en notre poésie française comme serait en la grecque et latine lire des vers sans observation de syllabes

1. Voir sur cette question la thèse d'Augé-Chiquet : *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf* (Hachette-Privat, 1909, chap. viii et ix).

2. Cette *Académie de Charles IX* (c'est le nom qu'elle portait aussi) disparut en 1574 à la mort de ce roi.

longues et brèves. » Et, de fait, les vers mesurés de Baïf, après avoir été accueillis un temps avec faveur par les contemporains, furent surtout regardés comme une ingénieuse curiosité¹.

Sans condamner cette tentative métrique, dont il reconnaissait d'ailleurs la possibilité², Henri Estienne, dans son traité *De la précellence du langage français* (1579) estimait qu'« il vaut mieux pour nous et notre postérité que les excellents poètes de ce temps se soient voulu rendre dignes du laurier par l'autre sorte de composition de vers qu'on appelle rime, et que, si quelqu'un d'entre eux s'est voulu amuser à cette autre, elle ait été comme son *parergon*³, mais celle-là, *ergon*. » Quant à Vauquelin de la Fresnaye, il a signalé dans son *Art Poétique* (écrit en 1574 mais publié en 1605) la tentative des vers mesurés sans se prononcer sur sa valeur⁴ :

Je ne sais si ces vers auront autorité :
C'est à toi d'en parler, sage Postérité,
Qui sans affection peux juger toutes choses
Et qui sans peur les prendre ou rejeter les oses.

1. « Baïf, dit d'Aubigné (qui fit lui-même des vers mesurés), en a fait une grande quantité, lesquels à la sauce de la musique que leur donna Claudin (Claude) le jeune furent agréables, mais prononcés sans cette aide, furent trouvés fades et fâcheux, surtout parce qu'il donnait au français moderne une construction latine. »

2. Il en cite même deux, traduits de Martial :

Phosphore redde diem : cur gaudia nostra moraris ?
Caesare venturo phosphore redde diem.

Aũbẽ rě|bãillẽ lě|jõũr : pũũr|qũũi nũs|tr'aisẽ rě|tiẽns-tũ ?
Cẽsar|dũũt rěvẽ|nĩr| : aũbẽ rě|bãillẽ lě|jõũr.

3. *Parergon* et *ergon* : mots grecs dont le premier signifie œuvre accessoire et le second œuvre principale.

4. Rappelons ici que l'idée d'une versification française fondée sur la quantité a retrouvé au xviii^e siècle deux partisans en Marmontel et en Turgot (ce dernier composa dans sa jeunesse des vers mesurés). Ce problème a soulevé encore au début du xix^e siècle de savantes discussions : en 1814 la seconde classe de l'Institut mit au concours ces deux questions : « Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime ? Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rythme des anciens dans la poésie française ? » En 1815 le prix fut remporté par un savant italien, Scoppa, et une mention honorable accordée à J. B. Mablin (les deux mémoires récompensés ont été publiés).

LA BELLE ARONDE¹

[Voici une chansonnette de Baïf en vers mesurés. Le mètre employé est le *trochaïque dimètre catalectique* (composé de trois trochées et demi, le troisième étant remplacé par un dactyle).

— u | — u | — u u | —

Pour cette chanson, comme pour d'autres du même poète, le musicien Claude le Jeune avait fait un accompagnement musical, qui fut publié en 1603 dans un recueil intitulé *Le Printemps*. En 1608 parut, de la sœur du musicien, Cécile le Jeune, un recueil plus étendu, contenant un plus grand nombre de chansons, parmi lesquelles plusieurs, qui avaient déjà paru dans le recueil précédent, ont été remaniées et « ornées » de rimes, on ne sait par quel poète.]

Babillarde, qui toujours viens
Le sommeil et songe troubler
Qui me fait heureux et content,
Babillarde aronde, tais-toi.

Babillarde aronde, veux-tu
Que de mes gluaux² affutés³
Je te fasse choir de ton nid ?
Babillarde aronde, tais-toi.

Babillarde aronde, veux-tu
Que coupant ton aile et ton bec
Je te fasse pis que Térée⁴ ?
Babillarde aronde, tais-toi.

Si ne veux⁵ te taire, crois-moi,
Je me vengerai de tes cris,
Punissant ou toi ou les tiens.
Babillarde aronde, tais-toi⁶.

(J.-A. de Baïf.)

[1. *Aronde*, hirondelle. — 2. *Gluaux*, petites branches enduites de glu, qui servent à prendre les oiseaux. — 3. *Affutés*, mises à l'affût. — 4. *Térée* : roi légendaire de Thrace, époux de Progné et beau-frère de Philomèle, qu'il maltraita et à qui il fit couper la langue. On sait qu'après avoir, en guise de vengeance, fait manger à Térée les membres de son fils Itys, les deux sœurs furent changées, la première en hirondelle et la seconde en rossignol. — 5. *Si (tu) ne veux*. — 6. Ces vers, bien que dépourvus de rimes, ne manquent pas d'une certaine cadence. Mais il faut remarquer 1° qu'ils ont tous le même nombre de syllabes (ce sont des octosyllabes sans césure fixe), 2° qu'à défaut de rimes ils ont un refrain, dont le retour, ponctuant en quelque sorte les strophes, contribue à en faire un tout rythmique.]

CHAPITRE VIII

LA RÉFORME : LES ÉCRIVAINS RELIGIEUX

I. — THÉOLOGIENS ET CONTROVERSISTES : Calvin.

II. — LES LUTTES RELIGIEUSES ET LA LITTÉRATURE.

1^o Le parti catholique : Ronsard.

2^o Le parti protestant : Agrippa d'Aubigné.

3^o Le parti de la tolérance : Michel de l'Hospital.

III. — LA BIBLE ET LES POÈTES : Du Bartas.

Entre la Renaissance et la Réforme il y eut, en dépit des apparences superficielles (voir p. 125), une divergence profonde. Ce qui dans le catholicisme avait indigné Luther et Calvin, c'est précisément l'introduction d'un élément artistique dans la vie religieuse : on sait l'indifférence à l'art que manifeste la simplicité des temples protestants. Calvin, dans son traité *De Scandalis* (1550) a d'ailleurs ouvertement lancé l'anathème contre la Renaissance. Et voici la meilleure preuve de l'antagonisme qu'il y eut entre le mouvement de rénovation artistique et littéraire et le mouvement de rénovation religieuse : dans les pays où la Renaissance a été le plus brillante, comme en France et en Italie, la Réforme a échoué ; dans ceux au contraire où la Réforme a triomphé, comme en Allemagne, la Renaissance n'a eu aucun éclat.

La Réforme n'a pourtant pas été sans influence sur notre Renaissance littéraire¹ : 1^o elle a ajouté au domaine des lettres une province

1. A consulter. — A. Sayous : *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation* (2 vol., Genève, 1842 ; 2^e éd., Paris, Cherbuliez, 1854). — Em. et Eug. Haag : *La France protestante* (10 vol., Cherbuliez, 1846-1858). — Haag et Bordier : *La France protestante* (2^e éd. inachevée, 1877-1886, 6 vol.). — Hauser : *De l'Humanisme et de la Réforme en France*, 1512-1552 (Revue histo-

nouvelle, la théologie ; 2^o elle a provoqué des polémiques religieuses, dont l'écho retentit dans un certain nombre d'œuvres littéraires ; 3^o elle a répandu la lecture de la Bible, où les poètes sont allés parfois chercher leur inspiration.

I. — THÉOLOGIENS ET CONTROVERSISTES : Calvin.

Au lieu du latin, qui avait été jusqu'au xvi^e siècle la langue de la théologie, les protestants, pour agir sur l'opinion, employèrent le français dans leurs ouvrages de controverse.

C'est Calvin¹ qui le premier donna l'exemple en publiant en 1541 une

rique, 1897). — Baudrillart : *L'Église catholique, la Renaissance, le protestantisme* (1904). — Raoul Allier (Sous la direction de) : *Anthologie protestante, XVI^e et XVII^e siècle* (Paris, Grès ; Genève, Atar, 1918). — Albert Autin : *L'échec de la Réforme en France au XVI^e siècle. Contribution à l'histoire du sentiment religieux* (Colin, 1918). — *Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français* (à partir de 1852). — *Revue de métaphysique et de morale* (septembre-décembre 1918, numéro consacré au 4^e centenaire de la Réforme).

1. Biographie. — Jean Cauvin ou Calvin, né à Noyon en 1509, fut d'abord homme d'église, ensuite abandonna la théologie pour la jurisprudence. Gagné aux idées de la Réforme, afin d'échapper aux persécutions, il se réfugia à Bâle (1534), puis à Ferrare, enfin à Genève (1536), devenue république indépendante et convertie à la Réforme par Guillaume Farel. Celui-ci s'adjoignit Calvin pour l'aider à diriger la ville ; mais leur administration trop énergique soulève la population, qui les bannit en 1538. Rappelé deux ans plus tard, Calvin redevient le maître de Genève, qu'il gouverne en vrai tyran jusqu'à sa mort, en 1564 (voir p. 170, comment Michel Servet fut victime de son intolérance).

Œuvres. — Calvin a beaucoup plus écrit en latin qu'en français : son œuvre française ne représente guère qu'un dixième environ de son œuvre totale. Sans parler de ses innombrables sermons (plus de 2 000) et de sa volumineuse correspondance, il a composé en français, outre l'*Institution de la religion chrétienne*, les traités et opuscules suivants : *Traité de la Cène* (1541), *Catéchisme de Genève* (1542), *Traité des reliques* (1543), *Excuse aux Nicodémistes* (1544), *Brève instruction contre les anabaptistes* (1544), *Contre la secte fantastique et furieuse des Libertins qui se nomment spirituels* (1545), *Avertissement sur l'astrologie judiciaire* (1549).

Editions. — *L'Institutio religionis christianae*, son principal ouvrage, parut à Bâle en 1536 ; la 2^e édition, augmentée, parut à Strasbourg en 1539, et une autre édition à Genève en 1559. — La première édition française de l'*Institution de la religion chrétienne* fut publiée à Strasbourg en 1541 et une 2^e éd. à Genève en 1560 ; la plus récente est celle d'Abel Lefranc, Chatelain et Pannier (Paris, Champion, 1912-1913, 2 vol.).

Lettres françaises de Calvin, publiées par Jules Bonnet (Paris, 1854, 2 vol.). — E. Forget : *Treize sermons de Calvin récemment retrouvés* (Marseille, 1898).

Œuvres complètes de Calvin, publiées pour la première fois à Amsterdam en 1671. — *Œuvres françaises de Calvin*, publiées par le bibliophile Jacob (Gosse-

traduction française de son *Institutio religionis christianae* (1536), dont il voulait ainsi favoriser la diffusion. Lui-même écrivait dans la préface de son livre : « Premièrement l'ai mis en latin, à ce (afin) qu'il pût servir à toutes gens d'étude, de quelques nations qu'ils fussent; puis après, désirant de communiquer ce qui en pouvait venir de fruit à notre nation française, l'ai aussi translaté (traduit) en notre langue. »

Cet ouvrage comprend quatre parties : 1^o Dieu, créateur et gouverneur du monde; 2^o L'homme, déchû par le péché, racheté par Jésus-Christ; 3^o La grâce, fruit de la rédemption; 4^o L'Église, assemblée des fidèles, les sacrements. Écrit dans un style un peu nu et, selon le mot de Bossuet (*Histoire des Variations des Églises protestantes*), un peu « triste », se ressentant encore de l'influence latine, mais du moins net, sobre et vigoureux, il a contribué avant le *Discours de la méthode* de Descartes à fixer la prose française.

CALVIN A FRANÇOIS I^{er}

[Après s'être montré pendant les quinze premières années de son règne (commencé en 1515) plutôt favorable à la Réforme, pour laquelle il voyait tant d'esprits éminents du royaume avoir une grande inclination et sa sœur elle-même, Marguerite de Navarre, afficher ouvertement sa sympathie, François I^{er} changea d'attitude à l'égard des réformés à la suite de son entrevue avec le pape Clément VII à Marseille (1533) et inaugura une période de répressions violentes à partir de l'*Affaire des Placards* (19 octobre 1534).

C'est le 1^{er} août 1535 que Calvin, alors à Bâle, lui écrivit cette éloquente et courageuse lettre, qui servit de préface à l'*Institution de la religion chrétienne*.]

... Je n'aurai nulle honte de confesser que j'ai ici compris¹ quasi² une somme³ de cette même doctrine laquelle ils (nos adversaires) estiment devoir être punie par prison, bannissement,

lin, 1842). — *Édition complète des œuvres de Calvin* (Joannis^{us} Calvini opera quae supersunt omnia), par Baum, Cunitz et Reuss, dans le *Corpus Reformatorum* (1863-1900, 59 vol.).

A consulter. — Théodore de Bèze : *Vie de Calvin* (1563). — F. Martin : *Un directeur spirituel au XVI^e siècle. Étude sur la correspondance de Calvin* (1886). — Abel Lefranc : *La jeunesse de Calvin* (Fischbacher, 1888); *Grands écrivains français de la Renaissance* (1914, tome II, chap. sur Jean Calvin). — Albert Cruvelier : *Étude sur la prédication de Calvin* (Montauban, 1895). — A. Bossert : *Calvin* (1906). — Williston Waker, professeur à l'Université de Yale : *Jean Calvin, l'homme et l'œuvre* (trad. française, Genève, Julien, 1909). — Émile Doumergue : *Jean Calvin, les hommes et les choses de son temps* (Lausanne, G. Bridel, 1899-1917, 5 vol. parus).

[1. Compris, enfermé, ramassé. — 2. Quasi, pour ainsi dire. — 3. Une somme, un abrégé.]

proscription et feu, et laquelle ils crient devoir être déchassée¹ hors de terre et de mer. Bien sais-je de quels horribles rapports ils ont rempli vos oreilles et votre cœur, pour vous rendre notre cause fort odieuse : mais vous avez à reputer², selon votre clémence et mansuétude, qu'il ne resterait innocence aucune, ni en dits ni en faits, s'il suffisait d'accuser...

... Vous ne vous devez émouvoir de ces faux rapports, par lesquels nos adversaires s'efforcent de vous jeter en quelque crainte et terreur : c'est assavoir³ que ce nouvel Evangile, ainsi l'appellent-ils⁴, ne cherche autre chose qu'occasion de séditions et toute impunité de mal faire. Car Dieu n'est point Dieu de division, mais de paix : et le fils de Dieu n'est point ministre de péché, qui⁵ est venu pour rompre et détruire les œuvres du diable. Et quant à nous, nous sommes injustement accusés de telles entreprises, desquelles nous ne donnâmes jamais le moindre soupçon du monde. Et il est bien vraisemblable⁶ que nous, desquels jamais n'a été ouïe une seule parole séditeuse, et desquels la vie a toujours été connue simple et paisible, quand nous vivions sous vous⁷, Sire, machinions de renverser les royaumes ! Qui plus est, maintenant étant chassés de nos maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour votre prospérité, et celle de votre règne... Et davantage⁸, grâce à Dieu, nous n'avons point si mal profité en l'Evangile, que notre vie ne puisse être à ces détracteurs exemple de chasteté, libéralité, miséricorde, tempérance, patience, modestie, et toutes autres vertus. Certes la vérité témoigne évidemment pour nous, que nous craignons et honorons Dieu purement, quand par notre vie et notre mort nous désirons son nom être sanctifié...

... Combien⁹ que votre cœur soit à présent détourné et aliéné de nous, j'ajoute même enflammé, toutefois j'espère que nous pourrions regagner sa grâce, s'il vous plaît, une fois hors d'indignation et courroux, lire cette notre confession, laquelle nous

[1. *Déchassée*, chassée. — 2. *Reputer*, considérer (du latin *reputare*). — 3. *Assavoir* : vieille forme du verbe *savoir*. — 4. Calvin n'accepte pas qu'on voie dans la doctrine protestante un « nouvel évangile » ; les idées de la Réforme ne sont pour lui que les idées du christianisme primitif. — 5. *Qui*, lui qui. — 6. Tour de phrase ironique. — 7. *Sous vous* : c'est-à-dire en France. — 8. *Davantage*, de plus. — 9. *Combien que*, bien que.]

voulons être pour défense envers votre Majesté : mais si au contraire les détractions¹ des malveillants empêchent² tellement vos oreilles que les accusés n'aient aucun lieu³ de se défendre, d'autre part, si ces impétueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent toujours cruauté par prison, fouets, gehennes⁴, coupures, brûlures, nous certes, comme brebis dévouées⁵ à la boucherie, serons jetés en toute extrémité ; tellement néanmoins qu'en notre patience nous posséderons nos âmes, et attendrons la main forte du Seigneur, laquelle sans doute se montrera en sa saison, et apparaîtra armée, tant pour délivrer les pauvres de leur affliction que pour punir les contempteurs qui s'essayaient si hardiment à cette heure. Le Seigneur, Roi des Rois, veuille établir votre trône en justice et votre siège en équité ! De Bâle, le premier jour d'août, mille cinq cent trente cinq.

(Calvin, *Institution de la religion chrétienne*,
préface au Roi de France.)

Autour de Calvin se groupèrent plusieurs théologiens protestants, dont le talent était du reste très inférieur au sien :

Guillaume Farel⁶ (1489-1565), qui établit le protestantisme en Suisse, mais a laissé peu d'écrits : *Confession de la foi* (1537), *Le glaive de la parole véritable* (1550).

Pierre Viret⁷ (1511-1571), qui composa des traités de théologie sous forme de dialogues (tels que *Disputations chrétiennes en manière de devis ou Dialogues du désordre qui est à présent au monde*, 1544-1545), des ouvrages de morale (tels que *Métamorphose chrétienne*, 1552), et des satires (telles que *Le monde à l'empire*, c'est-à-dire *Le monde allant pire*, 1561).

Théodore de Bèze⁸ (1519-1605), qui, outre ses ouvrages latins et sans parler de sa tragédie *Abraham sacrificiant* (voir p. 309-313), a

[1. *Détractions*, paroles de dénigrement (ce mot était encore usité au xvii^e siècle ; *détracteur* n'a pas cessé de l'être). — 2. *Empêchent*, bouchent. — 3. *Aucun lieu*, aucun moyen. — 4. *Gehennes*, tortures. — 5. *Dévouées*, vouées.]

6. **A consulter.** — F. Penissou : *Treize années du ministère de Farel*, 1523-1536 (Montauban, 1883). — F. Bevan : *Vie de Guillaume Farel* (Lausanne, 1885).

7. **A consulter.** — Ph. Godet : *P. Viret* (1896).

8. **A consulter.** — Bernus : *Théodore de Bèze à Lausanne* (1900). — Henry Martyn Baird : *Théodore de Bèze* (New-York, 1900). — A. Picard : *Théodore de Bèze ; ses idées sur le droit d'insurrection et son rôle pendant les premières guerres de religion* (1906).

écrit en français une *Vie de Calvin* (1563), — dont il fut le disciple et l'ami avant de devenir son successeur comme chef de l'Église Réformée en France — et une *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France* (1521-1563).

Philippe du Plessis¹, seigneur de Mornay (1549-1623), surnommé « le pape des huguenots », qui fut le compagnon de Henri IV et le chef des réformés français après l'Édit de Nantes (1598). Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer, outre ses *Mémoires* (voir p. 233) : *Discours de la vie et de la mort* (1575) ; *Traité de l'Église* (1579) ; *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (1581), sa principale œuvre ; *Institution, usage et doctrine de l'Eucharistie* (1598).

A ce groupe d'écrivains protestants on peut rattacher Henri Estienne, qui fit de la polémique religieuse dans la seconde partie de son *Apologie pour Hérodote* (1566), dont le ton licencieux déplut à Calvin ; et Philippe de Marnix², seigneur de Sainte-Aldegonde, l'auteur du *Tableau des différends de la religion* (1598), pamphlet érudit et mordant.

A l'attaque protestante répondit la défense catholique. Le Concile de Trente, tenu de 1545 à 1553 pour maintenir et consolider l'unité du catholicisme, organisa la résistance à la Réforme, en fortifiant l'autorité pontificale, en consacrant la puissance des Jésuites, en mettant l'art au service de l'Église³. Mais les théologiens catholiques furent loin d'égaliser les théologiens protestants. « Les huguenots écrivent mieux que nous », reconnaissait Blaise de Monluc. Tandis que les protestants, pour gagner l'opinion, composent leurs ouvrages de théologie en français et y mêlent une part de satires et de plaisanteries, la plupart des écrivains catholiques traitent gravement en latin les questions religieuses : tels Pierre Doré dans son *Anti-Calvin* (1551) ou Claudes de Saintes dans sa *Méthode contre les sectes*. Quand ce dernier écrit en français sa *Déclaration d'aucuns athéismes de Calvin et de Bèze* (1563), il s'excuse dans sa préface d'offrir de semblables matières « au peuple qui pour la plupart n'est capable de telles difficultés ». Quelques catholiques ont pourtant essayé de composer, à l'exemple des protestants, des pamphlets en langue vulgaire : par

1. A consulter. — P. F. Martin : *Un chrétien du XVI^e siècle : du Plessis-Mornay* (Cahors, 1898). — Gaufres : *Philippe Mornay ou L'éducation d'un gentil-homme protestant au XVI^e siècle* (1898). — P. Moussiegt : *Hotman et du Plessis-Mornay : théories politiques des Réformés du XVI^e siècle* (Cahors, 1899).

2. Né à Bruxelles en 1538, mort à Leyde en 1598, il joua un grand rôle politique en secondant Guillaume d'Orange dans sa lutte contre les Espagnols (voir Edgard Quinet : *Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies. Marnix de Sainte-Aldegonde*, 1854).

3. A consulter. — Dejob : *De l'influence du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques. Essai d'introduction à l'histoire du siècle de Louis XIV* (Paris, Thorin, 1884).

exemple, Antoine Cathelan, l'auteur du *Passavant parisien*, réponse au *Passavant* de Théodore de Bèze, et Arthus Désiré, l'auteur de la *Singerie des Huguenots* et des *Disputes de Guillot porcher et de la bergère de Saint-Denis contre Jehan Calvin, prédicant de Genève*. Mais il faudra arriver aux premières années du XVII^e siècle pour rencontrer en saint François de Sales (voir p. 537) un représentant de la littérature religieuse catholique digne d'être opposé aux écrivains protestants du XVI^e siècle.

II. — LES LUTTES RELIGIEUSES ET LA LITTÉRATURE

Le conflit du catholicisme et du protestantisme ne se borna pas malheureusement à des discussions entre théologiens. Il aboutit à la guerre civile, surtout à partir de la conjuration d'Amboise (1560) : en 1562 eut lieu le massacre de Vassy, en 1563 l'assassinat du duc de Guise, et dans la nuit du 24 août 1572 la Saint-Barthélemy. Aussi la polémique religieuse s'étendit-elle et gagna la littérature proprement dite. Parmi les écrivains, qui intervinrent dans cette passionnante querelle, il y eut surtout Ronsard du côté des catholiques, et Agrippa d'Aubigné du côté des protestants. Au-dessus des deux partis en lutte il s'en forma un troisième, celui de la tolérance et de la paix, représenté par Michel de l'Hospital.

1^o Le parti catholique : Ronsard.

Ronsard (voir chap. XI) ne s'est pas laissé absorber toute sa vie par l'étude et l'imitation de l'antiquité ; il s'est mêlé aux luttes de son temps et a composé quelques poèmes où retentit encore aujourd'hui un vibrant écho des polémiques contemporaines. Voici les principaux : *Élégie à Guillaume des Autels sur le tumulte d'Amboise* (1560), *Discours des misères de ce temps à la reine mère* (juin 1562), *Continuation du discours des misères* (oct. 1562), *Institution pour l'adolescence du roi très chrétien Charles IX de ce nom* (1562), *Remontrance au peuple de France* (1563). Ses attaques contre les protestants lui valurent d'être attaqué à son tour dans un pamphlet violent qui s'en prenait même à sa vie privée : *Le Temple de Ronsard*. Il y répondit par un discours intitulé : *Réponse de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicantereaux et ministreaux de Genève* (1563). C'est dans ces poèmes inspirés de l'actualité (dont le dernier *L'Hydre défait ou Louange de Monseigneur le duc d'Anjou* date de 1569) que Ronsard, se dégageant de la froide mythologie et du pédantesque appareil de son érudition classique, fait entendre les accents les plus personnels et les plus vigoureux.

AUX CATHOLIQUES

...O vous, doctes Prélats, poussés du Saint Esprit,
 Qui êtes assemblés au nom de Jésus-Christ,
 Et tâchez saintement par une voie utile
 De conduire l'Eglise à l'accord d'un concile¹ ;
 Vous-mêmes les premiers, Prélats, réformez-vous,
 Et comme vrais pasteurs faites la guerre aux loups ;
 Otez l'ambition, la richesse excessive ;
 Arrachez de vos cœurs la jeunesse lascive,
 Soyez sobres de table et sobres de propos ;
 De vos troupeaux commis² cherchez-moi le repos,
 Non le vôtre, Prélats ; car votre vrai office
 Est de prêcher sans cesse et de chasser le vice.

Vos grandeurs, vos honneurs, vos gloires dépouillez ;
 Soyez-moi de vertus, non de soie habillés ;
 Ayez chaste le corps, simple la conscience ;
 Soit de nuit, soit de jour, apprenez la science ;
 Gardez entre³ le peuple une humble dignité,
 Et joignez la douceur avec la gravité.

Ne vous entremêlez⁴ des affaires mondaines,
 Fuyez la cour des Rois et leurs faveurs soudaines,
 Qui périssent plus tôt qu'un brandon⁵ allumé
 Qu'on voit tantôt reluire, et tantôt consumé⁶.

Allez faire la cour à vos pauvres ouailles⁷,
 Faites que votre voix entre par leurs oreilles,
 Tenez-vous près du parc⁸, et ne laissez entrer
 Les loups en votre clos⁹, faute de vous montrer...

(Ronsard, *Remontrance au peuple de France.*)

[1. Le concile de Trente (voir p. 159). — 2. *Commis*, qui vous sont confiés. — 3. *Entre*, parmi. — 4. *Entremêlez*, mêlez. — 5. *Brandon*, flambeau fait de paille tortillée. — 6. Construction irrégulière qu'admettait la syntaxe plus libre du xvi^e siècle. — 7. *Ouailles*, ouailles. — 8. *Parc*, endroit où les troupeaux sont parqués. — 9. *Clos*, lieu entouré de clôtures.]

AUX PROTESTANTS

...Ah ! que vous êtes loin de nos premiers docteurs,
Qui, sans craindre la mort ni les persécuteurs,
De leur bon gré s'offraient aux plus cruels supplices,
Sans envoyer pour eux je ne-sais quels novices ¹ !

Que vit tant ² à Genève un Calvin déjà vieux,
Qu'il ne se fait ³ en France un martyr glorieux,
Souffrant pour sa parole ? O âmes peu hardies !
Vous ressemblez à ceux qui font les tragédies,
Lesquels, sans les jouer, demeurent tout craintifs,
Et en donnent la charge aux nouveaux apprentifs ⁴,
Pour n'être point moqués ⁵ ni sifflés, si l'issue
De la fable ⁶ n'est pas du peuple bien reçue...

Les Apôtres jadis prêchaient tous d'un accord ;
Entre vous aujourd'hui ne règne que discord ⁷ ;
Les uns sont Zwingliens ⁸, les autres Luthéristes ⁹,
Les autres Puritains ¹⁰, Quintins ¹¹, Anabaptistes ¹²,
Les autres de Calvin vont adorant les pas,
L'un est prédestiné ¹³ et l'autre ne l'est pas,
Et l'autre enrage après l'erreur Muncérienne ¹⁴,
Et bientôt s'ouvrira l'école Bézienne ¹⁵ ;
Si bien que ce Luther, lequel était premier,
Chassé par les nouveaux, est presque le dernier,
Et sa secte, qui fut de tant d'hommes garnie ¹⁶,
Est la moindre de neuf qui sont en Germanie.

[1. *Novices* : on appelle ainsi ceux qui sont entrés depuis peu dans un couvent pour y passer un temps d'épreuve. — 2. *Que vit tant*, pourquoi vit si longtemps ? — 3. *Qu'il ne se fait*, au lieu de se faire. — 4. *Apprentifs*, apprentis. — 5. *Moqués*, raillés (le verbe *moquer* ne s'emploie plus que sous la forme réfléchie). — 6. *Fable*, pièce (*fabula*). — 7. *Discord*, discorde (la forme *discord* a vieilli). — 8. *Zwingliens* : partisans des doctrines de Zwingle, célèbre réformateur suisse (1484-1531). — 9. *Luthéristes* : disciples de Luther, le chef de la Réforme en Allemagne (1483-1546). — 10. *Puritains* : presbytériens d'Angleterre et d'Écosse, qui prétendaient suivre l'Écriture Sainte dans toute sa pureté. — 11. *Quintins* : secte hérétique. — 12. *Anabaptistes* : secte protestante qui imposait un second baptême à ses adeptes. — 13. *Prédestiné*, qui croit à la prédestination. — 14. *Munzer* était le fondateur de la secte des anabaptistes. — 15. *Bézienne* : de Théodore de Bèze (voir p. 158). — 16. *De tant d'hommes garnie*, pourvue de tant de disciples.]

Vous devriez pour le moins, avant que nous troubler,
 Etre ensemble d'accord sans vous désassembler¹ ;
 Car Christ n'est pas un Dieu de noise² ni discorde :
 Christ n'est que charité, qu'amour et que concorde,
 Et montrez³ clairement par la division
 Que Dieu n'est point auteur de votre opinion⁴.

(Ronsard, *Discours des misères du temps*.)

2° Le parti protestant : Agrippa d'Aubigné.

L'œuvre principale d'Agrippa d'Aubigné⁵, *Les Tragiques*, est un poème qui doit sa naissance à la Saint-Barthélemy. Il ne fut pourtant commencé

[1. *Désassembler*, désunir. — 2. *Noise*, dispute. — 3. *Vous montrez*. — 4. En insistant sur les divisions des protestants entre eux, Ronsard annonce Bossuet et son *Histoire des variations des Églises protestantes*.]

5. *Biographie*. — Théodore Agrippa d'Aubigné (né à Saint-Maury, près de Pons, en Saintonge, en 1550, mort à Genève en 1630), consacra sa vie entière et toute la fougue de son tempérament à défendre de son épée et de sa plume sa religion persécutée. Il échappa au massacre de la Saint-Barthélemy grâce à un duel qui lui avait fait quitter Paris trois jours auparavant ; mais il reçut douze blessures dans les combats, fut quatre fois condamné à mort et passa en exil ses dix dernières années. Il avait fréquenté la cour sous Charles IX et Henri III et avait été le compagnon du roi de Navarre. Sa vieillesse fut attristée par l'abjuration d'Henri IV et par celle de son propre fils, Constant, qui fut le père de M^{me} de Maintenon.

Œuvres. — Les autres œuvres poétiques d'A. d'Aubigné sont : *Le Printemps du sieur d'Aubigné*, recueil d'odes, sonnets et chansons composés dans sa jeunesse ; *Poésies diverses, poésies religieuses en vers mesurés, Tombeaux, Vers funèbres sur la mort d'Étienne Jodelle* ; un poème en quinze chants, à l'imitation de celui de du Bartas (voir p. 176), *La Création* (demeuré inédit, comme la plupart de ces ouvrages, jusqu'en 1874).

Et voici ses œuvres en prose : *Les Aventures du baron de Faeneste* (1617), satire de la cour de Marie de Médicis et du caractère gascon ; *Histoire universelle*, de 1550 à 1610, brulée place de Grève en 1620, parue à Genève en 1626 ; *La confession catholique du sieur de Sancy* (publiée en 1660), pamphlet très mordant contre le catholicisme ; *Sa vie, à ses enfants*, publiée sous le titre de *Mémoires de la vie de Théodore Agrippa d'Aubigné* (1731) ; sa *Correspondance*.

Éditions. — *Les Tragiques*, éd. Ludovic Lalanne (1857, Bibliothèque elzévirienne) ; éd. Charles Read (1872, Librairie des Bibliophiles). — *Les Tragiques* (livre I : *Misères*), éd. critique par Bourgin, Foulet, Garnier, Maître et Vacher (Colin, 1896). — *Histoire universelle*, publiée par de Ruble (Société de l'Histoire de France, 1886-1897, 9 vol.). — *Sa vie, à ses enfants*, publiée par L. Lalanne

que cinq ans après ce déplorable événement, en 1577 : A. d'Aubigné se trouvait alors à Castel-Jaloux (dans le département actuel du Lot-et-Garonne) ; malade de ses blessures, se croyant près de mourir, il voulut exprimer pour la postérité l'indignation dont son cœur débordait encore au souvenir des horreurs dont il avait été le témoin. La mort épargna le poète, qui ne cessa de travailler à son œuvre pendant plus de trente ans ; *Les Tragiques*, dont quelques fragments avaient circulé en manuscrit dans le camp protestant, furent publiés en entier en 1616, alors que l'apaisement s'était déjà fait dans les esprits.

Ce poème est divisé en sept livres : *Misères* (tableau des misères du peuple au temps des guerres de religion), *Princes* (peinture de la cour des Valois et de toutes les turpitudes des grands), *Chambre Dorée* (satire du Parlement et des juges coupables de forfaiture), *Feux* et *Fers* (récits des massacres des protestants), *Vengeance* et *Jugement* (évocation de la colère céleste qui punit enfin les criminels). Œuvre inégale, heurtée et chaotique, manquant parfois de mesure et de goût, mais œuvre originale et forte¹, qui rappelle *La Divine Comédie* de Dante par la suite de ses tableaux grandioses et dramatiques, et qu'anime d'un bout à l'autre un double sentiment de haine contre les persécuteurs et d'amour pour la France.

LES MÉMOIRES D'UN PROTESTANT

I. — NOUVEAU SERMENT D'ANNIBAL.

A huit ans et demi, le père² mena son fils³ à Paris, et en le passant⁴ par Amboise, un jour de foire, il vit les têtes de ses

sous le titre : *Mémoires* (1889). — *Œuvres complètes d'A. d'Aubigné*, par Eug. Réaume, F. de Caussade et Legouez (1873-1892, 6 vol., Lemerre). — *Œuvres choisies d'A. d'Aubigné*, par A. Van Bever (1905).

A consulter. — Heyer : *Agrippa d'Aubigné à Genève* (1870). — Eug. Réaume : *Étude historique et littéraire sur Agrippa d'Aubigné* (Belin, 1883). — H. Monod : *La jeunesse d'A. d'Aubigné* (1884). — P. Morillot : *Discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné* (Hachette, 1884). — J. Bédier : *Études critiques* (Colin, 1903, chap. : *Le texte des Tragiques d'Agrippa d'Aubigné*). — S. Rocheblave : *Agrippa d'Aubigné* (Hachette, 1910) ; *La vie d'un héros : Agrippa d'Aubigné* (1912). — A. Garnier : *Agrippa d'Aubigné et le parti protestant* (Fischbacher, 3 vol., 1928).

1. Parfois délicate aussi et teintée de mélancolie. On connaît ce vers célèbre du livre IV (*Feux*) :

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise.

[2. Jean d'Aubigné. — 3. D'Aubigné, dans ses *Mémoires*, parle de lui à la troisième personne. — 4. *En le passant*, en le faisant passer (on dit encore aujourd'hui : *passer quelqu'un en barque*).]

compagnons d'Amboise¹ encore reconnaissables sur un bout de potence, et fut tellement ému qu'entre sept ou huit mille personnes il s'écria : « Ils ont décapité la France, les bourreaux ! » Puis, le fils ayant piqué² près du père, pour avoir vu à son visage une émotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête en disant : « Mon enfant, il ne faut pas que ta tête soit épargnée après la mienne, pour venger ces chefs³ pleins d'honneur : si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Encore que cette troupe fut de vingt chevaux, elle eut peine à se démêler du peuple, qui s'émut à tels propos.

(A. d'Aubigné, *Sa Vie, à ses enfants.*)

II. — UNE LETTRE AU ROI HENRI DE NAVARRE.

Peu de temps après, la paix⁴ se fit et Aubigné se retirant écrivit un adieu au roi son maître en ces termes :

« Sire, votre mémoire vous reprochera douze ans de mon service, douze plaies sur mon estomac : elle vous fera souvenir de votre prison et que⁵ cette main qui vous écrit en a défait les verrous et est demeurée pure en vous servant, vide de vos bienfaits et des corruptions de votre ennemi et de vous ; par cet écrit, elle vous recommande à Dieu à qui je donne mes services passés et voue ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connaître qu'en me perdant vous avez perdu votre très fidèle serviteur, etc. »

(*Ibid.*)

III. — PAROLE PROPHÉTIQUE.

Pour ce que le roi avait juré en pleine table de le faire mourir, lui⁶, pour lever⁷ cette opinion, a fait six voyages dont

[1. Le père de d'Aubigné avait pris part à la conjuration d'Amboise (mars 1560), mais avait réussi à s'échapper. Ses compagnons, dont le chef était La Renaudie, furent arrêtés et exécutés. — 2. *Ayant piqué*, ayant piqué son cheval de l'épéron (pour se rapprocher de son père). — 3. *Ces chefs*, ces têtes. — 4. La paix de Bergerac (17 septembre 1577). — 5. *Et que...* : changement de construction assez fréquent ; le verbe a pour complément d'abord un substantif puis toute une proposition. — 6. *Lui* : A. d'Aubigné. — 7. *Lever*, faire disparaître.]

celui-ci en était un. Etant donc arrivé au logis de la duchesse de Beaufort¹, où l'on attendait le roi, deux gentilshommes de marque le prièrent affectionnément² de remonter à cheval pour la fureur où le roi était contre lui ; et, de fait, il entendit quelques gentilshommes disputant si on le mettrait entre les mains d'un capitaine des gardes ou du prévôt de l'hôtel³. Lui se mit au soir entre les flambeaux qui attendaient le roi, et, comme le carrosse para⁴ au perron de la maison, il ouït la voix du roi disant : « Voilà Monsieur, Monseigneur d'Aubigné. » Quoique cette seigneurie ne lui fût guère de bon goût, il s'avança à la descente ; le roi lui mit sa joue contre la sienne, ...et, ayant défendu d'être suivi⁵, le fit promener entre la duchesse et lui plus de deux heures ; ce fut là où se dit un mot qui a tant couru ; car comme le roi montrait sa lèvre percée⁶, au flambeau, il souffrit et ne prit point en mauvaise part ces paroles : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, il s'est contenté de les percer ; mais quand vous le renoncerez du cœur, il vous percera le cœur. » La duchesse s'écria : « Oh ! les belles paroles, mais mal employées⁷ ! — Oui, Madame, dit le tiers⁸, pour ce qu'elles ne serviront de rien. »

(Ibid.)

LA GUERRE CIVILE

... « O France désolée ! o terre sanguinaire⁹ !
Non pas terre, mais cendre¹⁰ ! O mère ! si c'est mère¹¹
Que trahir ses enfants aux¹² douceurs de son sein,
Et, quand on les meurtrit¹³, les serrer de sa main¹⁴.
Tu leur donnes la vie, et dessous¹⁵ ta mamelle
S'émeut¹⁶ des obstinés la sanglante querelle ;

[1. Gabrielle d'Estrées, favorite d'Henri IV. — 2. *Affectionnément*, avec insistance. — 3. Le prévôt de l'hôtel, officier du roi qui s'occupait des affaires criminelles. — 4. *Para au perron*, tourna le perron. — 5. *D'être suivi*, qu'on le suivit. — 6. Percée par le poignard de Jean Châtel, qui en 1594 avait tenté d'assassiner Henri IV. — 7. *Mal employées*, dites mal à propos. — 8. D'Aubigné qui était en tiers avec le roi et Gabrielle d'Estrées.]

[9. *Sanguinaire*, ensanglantée. — 10. *Cendre* : il s'agit des bûchers. — 11. Si c'est agir en mère. — 12. *Aux* = dans les. — 13. Quand on les frappe à mort. — 14. *Les serrer de sa main* : pour les achever. — 15. *Dessous* : voir p. 283, note 14. — 16. *S'émeut*, s'agite.]

Sur ton pis¹ blanchissant² ta race se débat,
Et le fruit³ de ton flanc fait le champ du combat. »

Je veux peindre la France une mère⁴ affligée
Qui est entre ses bras de deux enfants chargée ;
Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
Des tétins⁵ nourriciers ; puis, à force de coups
D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage⁶
Dont nature donnait à son besson⁷ l'usage...
Ni les soupirs⁸ ardents, les pitoyables⁹ cris,
Ni les pleurs réchauffés¹⁰ ne calment les esprits,
Mais leur rage les guide, et leur poison¹¹ les trouble,
Si bien que leur courroux par leurs coups se redouble,
Leur conflit se rallume et fait¹² si furieux
Que d'un gauche¹³ malheur ils se crèvent les yeux.
Cette femme éplorée, en sa douleur plus forte,
Succombe à la douleur, mi-vivante, mi-morte ;
Elle voit les mutins tout déchirés, sanglants,
Qui, ainsi que du cœur, des mains se vont cherchants¹⁴.
Quand, pressant à¹⁵ son sein d'une amour maternelle
Celui qui a le droit et la juste querelle¹⁶,
Elle veut le sauver, l'autre, qui n'est pas las,
Viole, en poursuivant¹⁷, l'asile de ses bras.
Adonc¹⁸ se perd le lait, le suc de sa poitrine ;
Puis, aux derniers abois¹⁹ de sa propre ruine,
Elle dit : « Vous avez, félons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté²⁰ ;
Or²¹, vivez de venin, sanglante géniture²² ;
Je n'ai plus que du sang pour votre nourriture. »

(A. d'Aubigné, *Les Tragiques, Misères.*)

[1. Pis, poitrine. — 2. Blanchissant : par suite du lait qui se répand. — 3. Le fruit, l'enfant. — 4. Comme une mère. — 5. Tétins, seins. — 6. Le partage, la part. — 7. Besson, jumeau. — 8. Les soupirs de la mère. — 9. Pitoyables, qui excitent la pitié. — 10. Pleurs réchauffés : comme on dit pleurer à chaudes larmes. — 11. Poison, ivresse. — 12. Fait si furieux : les rend si furieux ou devient si furieux. — 13. Gauche, sinistre. — 14. Au xvi^e siècle le participe présent n'était pas invariable. — 15. A, sur. — 16. Querelle, cause. — 17. En poursuivant, dans sa poursuite. — 18. Adonc, alors. — 19. Aux derniers abois, à la dernière extrémité. — 20. Porté : le participe passé n'était pas encore soumis à des règles bien déterminées. — 21. Or, maintenant. — 22. Géniture, progéniture.]

LE JUGEMENT DERNIER

...Un grand ange s'écrie à toutes nations :

« Venez répondre ici de toutes actions ¹ !

L'Eternel veut juger. » Toutes âmes venues

Font leurs sièges en rond en la voûte des nues,

Et là les Chérubins ² ont, au milieu, planté

Un trône rayonnant de sainte majesté...

Voici le grand héraut d'une étrange nouvelle,

Le messenger de mort, mais de mort éternelle.

Qui se cache ? Qui fuit devant les yeux de Dieu ?

Vous, Caïns fugitifs, où trouverez-vous lieu ³ ?

Quand vous auriez les vents collés sous vos aisselles,

Ou quand l'aube du jour vous prêterait ses ailes,

Les monts ⁴ vous ouvriraient le plus profond rocher,

Quand la nuit tâcherait en sa nuit vous cacher,

Vous enceindre la mer ⁵, vous enlever la nue,

Vous ne fuirez de Dieu ni le doigt ni la vue...

Tout s'élève contre eux : les beautés de Nature,

Que leur rage troubla de venin et d'ordure,

Se confrontent en mire ⁶ et se lèvent contre eux.

« Pourquoi, dira le Feu, avez-vous de mes feux,

Qui n'étaient ordonnés ⁷ qu'à l'usage de vie,

Fait des bourreaux, valets de votre tyrannie ? »

L'Air encore une fois contre eux se troublera,

Justice au Juge saint, trouble, demandera,

Disant : « Pourquoi, tyrans et furieuses bestes,

M'empoisonnâtes-vous de charognes, de pestes ⁸,

Des corps de vos meurtris ⁹ ? — Pourquoi, diront les Eaux,

Changeâtes-vous en sang l'argent de nos ruisseaux ? »

[1. De toutes vos actions. — 2. Chérubins : anges du ciel. — 3. Lieu, un endroit où vous réfugier. — 4. Quand les monts. — 5. Quand la mer tâcherait de vous enceindre. — 6. *Se confrontent en mire*, se placent en face d'eux (dans la ligne de mire). — 7. *Ordonnés*, destinés dans l'ordre de la nature. — 8. *Pestes* : l's ne devait pas se prononcer, puisque ce mot rime avec *bestes* qui se prononçait *bêtes*. — 9. *De vos meurtris*, de ceux que vous avez tués.]

Les Monts, qui ont ridé le front à vos supplices ¹ :
 « Pourquoi nous avez-vous rendus vos précipices ² ? »
 « Pourquoi nous avez-vous, diront les Arbres, faits,
 D'arbres délicieux, exécrables gibets ? »...

O enfants de ce siècle, ô abusés moqueurs ³,
 Immployables ⁴ esprits, incorrigibles cœurs,
 Vos esprits trouveront en la fosse ⁵ profonde
 Vrai ce qu'ils ont pensé une fable en ce monde.
 Ils languiront en vain de regret sans merci ⁶.
 Votre âme à sa mesure ⁷ enflera de souci.
 Qui vous consolera ? L'ami ⁸, qui se désole,
 Vous grincera des dents au lieu de la parole ⁹.
 Les Saints ¹⁰ vous aimaient-ils ? Un abîme est entre eux ¹¹.
 Leur chair ¹² ne s'émeut plus, vous êtes odieux ¹³.
 Mais n'espérez-vous point fin à votre souffrance ?
 Point n'éclaire aux enfers l'aube de l'espérance ¹⁴.
 Dieu aurait-il sans fin éloigné sa merci ¹⁵ ?
 Qui a péché sans fin souffre sans fin aussi.
 La clémence de Dieu fait au ciel son office ¹⁶,
 Il déploie aux enfers son ire ¹⁷ et sa justice...
 Transis ¹⁸, désespérés, il n'y a plus de mort ¹⁹.
 Qui soit pour votre mer ²⁰ des orages le port.
 Que si vos yeux de feu ²¹ jettent l'ardente vue
 A l'espoir du poignard, le poignard plus ne tue.
 Que la mort, direz-vous, était un doux plaisir !
 La mort morte ²² ne peut vous tuer, vous saisir ²³.

[1. Qui ont ridé le front (comme on dirait : ont froncé le sourcil) en voyant les supplices que vous infligiez. — 2. Pourquoi avez-vous fait de nous des précipices (du haut desquels vous jetiez vos victimes) ? — 3. *Abusés moqueurs*, incrédules qui êtes victimes de votre erreur et qui nous raillez. — 4. *Immployables*, inflexibles. — 5. *En la fosse profonde* : dans l'enfer. — 6. *Sans merci*, sans pardon. — 7. *A sa mesure*, selon ce qu'elle aura mérité. — 8. *L'ami* : votre ami. — 9. *Au lieu de la parole*, en guise de paroles de consolation. — 10. *Les Saints*, les justes, les élus. — 11. *Entre eux* : entre eux et vous. — 12. Ils n'ont plus de chair qui puisse s'émouvoir. — 13. Vous leur êtes odieux. — 14. Ce vers rappelle celui de Dante (*La Divine Comédie. Enfer, III, 9*) : « Laissez toute espérance, vous qui entrez. » — 15. *Sa merci*, sa grâce. — 16. *Fait son office*, s'exerce. — 17. *Ire*, courroux. — 18. *Transis* (de peur). — 19. Une seconde mort. — 20. Pour la mer où vous naviguez. — 21. *De feu*, en feu. — 22. *Morte*, qui n'existe plus pour vous. — 23. *Vous saisir*, avoir prise sur vous.]

Voulez-vous du poison ? En vain cet artifice.
 Vous vous précipitez ? En vain le précipice.
 Courez¹ au feu brûler ? Le feu vous gèlera.
 Noyez²-vous ? L'eau est feu, l'eau vous embrasera³.
 La peste n'aura plus de vous miséricorde.
 Etranglez⁴-vous ? En vain vous tordez une corde.
 Criez après l'enfer⁵ ? De l'enfer il ne sort
 Que l'éternelle soif de l'impossible mort...

(A. d'Aubigné, *Les Tragiques, Jugement.*)

3^e Le parti de la tolérance : Michel de l'Hospital.

Dans le conflit entre catholiques et protestants l'intolérance avait également régné en l'un et l'autre camp : témoin le supplice d'Étienne Dolet⁶ à Paris en 1546 et celui de Michel Servet⁷ à Genève en 1553. Mais au milieu du déchaînement des passions religieuses quelques esprits supérieurs prêchèrent la tolérance.

Du côté des protestants, ce fut surtout Sébastien Castellion⁸ (1515-1563), — ministre réformé et professeur de grec à l'Université de Bâle, où

[1. Courez-vous pour vous brûler au feu ? — 2. Essayez-vous de vous noyer ? — 3. Sans d'ailleurs vous anéantir. — 4. Vous étranglez-vous ? (Ellipse de *vous* sujet). — 5. Dans l'espoir d'y trouver la délivrance.]

6. Étienne Dolet, né à Orléans en 1509, fut un grand imprimeur du xvi^e siècle et l'un des premiers humanistes de la Renaissance française. Il avait traduit deux dialogues de Platon (*Axiochus* et *Hipparchus*) et composé plusieurs ouvrages d'érudition, entre autres ses *Commentarii linguæ latinæ*. Accusé d'athéisme, il fut deux fois emprisonné (1542 et 1544) ; enfin condamné par la Sorbonne et le Parlement de Paris, il fut pendu et brûlé le 3 août 1546 sur la place Maubert, où s'élève aujourd'hui sa statue. On lui reprochait surtout d'avoir demandé qu'il fût « loisible de lire l'Écriture en langue vulgaire ».

A consulter. — R. Copley Christie : *Étienne Dolet* (trad. de l'anglais par C. Stryonski, Fischbacher, 1886). — O. Galtier : *Étienne Dolet* (1908).

7. Michel Servet, né à Villanueva (Aragon) vers 1509, fut un médecin et un érudit. Il fit plusieurs ouvrages de théologie et de géographie (en particulier une édition de Ptolémée). C'est pour avoir nié le mystère de la Trinité qu'il fut brûlé par Calvin. Et sa mort, qu'avait réclamée avec énergie Guillaume Farel, fut justifiée par Théodore de Bèze dans son traité *De hæreticis a civili magistratu puniendis* (1554).

A consulter. — Aug. Dide : *Michel Servet et Calvin* (Flammarion, 1907).

8. A consulter. — Ferdinand Buisson : *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre* (Hachette, 1891). — Étienne Giran : *Sébastien Castellion et la réforme calviniste* (Hachette, 1914).

il eut des démêlés avec Calvin, — qui fit entendre de sages paroles de modération et d'apaisement dans la préface de sa traduction latine de la Bible qu'il dédia en 1551 à Édouard VI d'Angleterre, dans son *Traité des Hérétiques*¹ (1554) et dans son éloquent appel *Conseil à la France désolée* (1562).

Du côté des catholiques, le grand apôtre de la tolérance et le grand ouvrier de la pacification fut le chancelier Michel de l'Hospital², qui à maintes reprises exposa ses idées conciliantes dans ses *Mercuriales*, *Harangues* et *Remontrances*, prononcées devant les États généraux, dans les assemblées de Prélats (à Poissy) et devant le Parlement auquel il demandait l'enregistrement des édits, et qui les développa dans son *Traité de la réformation de la justice* (inachevé), dans son *Testament politique* et dans son *Mémoire au roi sur le but de la guerre et de la paix* (1568).

Les idées de S. Castellion et de M. de l'Hospital trouvèrent d'éminents partisans en François de la Noue (voir p. 231), Guillaume du Vair (voir p. 225) et Montaigne (voir p. 211). Et c'est elles qui triomphèrent, avec l'appui du parti des *Politiques* (voir p. 239), lorsqu'en 1598 l'Édit de Nantes proclama le principe de la liberté de conscience.

1. Dont voici le titre complet : *Traité des Hérétiques, à savoir si on les doit persécuter et comment on se doit conduire avec eux selon l'avis, opinion et sentence de plusieurs auteurs tant anciens que modernes.*

Une édition en a été récemment publiée par A. Olivet et E. Choisy (Genève Jullien, 1913).

2. **Biographie.** — Michel de l'Hospital était né près d'Aigueperse (Auvergne) en 1505. Son père, Jean de l'Hospital, enveloppé dans la proscription du comte de Bourbon dont il était le médecin, s'était enfui en Italie. Michel le rejoignit et y termina ses études. Rentré en France en 1534, il devint en 1537 conseiller au Parlement de Paris, en 1554 surintendant des finances et en 1560 chancelier. Voyant que ses efforts pour amener la paix intérieure demeuraient vains, il se retira en 1568 dans sa terre de Vignay, près d'Etampes. Ne pouvant plus diriger les affaires, il donna dans ses écrits des conseils de sagesse, qui ne furent pas tout de suite écoutés. La Saint-Barthélemy (1572) abattit son courage : *Excidat illa dies !* s'écria-t-il. Avant de mourir (le 15 mars 1573) il adressa ses adieux à Charles IX.

Voir pages suivantes le portrait de Michel de l'Hospital par Brantôme.

Edition. — Les *Œuvres complètes de Michel de l'Hospital*, qui outre les écrits cités plus haut comprennent des poésies latines (publiées en 1585 et plusieurs fois traduites en français), ont été éditées par Dufey de l'Yonne (1824, 5 vol.).

A consulter. — Taillandier : *Nouvelles recherches historiques sur la vie et les œuvres du Chancelier de l'Hospital* (1861). — Dupré Lasale : *Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de Chancelier de France* (2 parties, 1899 et 1900). — H. Amphoux : *Michel de l'Hospital et la liberté de conscience au XVI^e siècle* (1900). — Atkinson : *Michel de l'Hospital* (Londres, 1900).

LE CHANCELIER DE L'HOSPITAL¹

...C'était un autre censeur Caton², celui-là, et qui savait très bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avait du tout³ l'apparence, avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eût dit à le voir que c'était un vrai portrait de saint Jérôme⁴ : aussi plusieurs le disaient à la cour. Tous les états⁵ le craignaient, mais surtout messieurs de la justice, desquels il était le chef, et même⁶ quand il les examinait sur leurs vies, sur leurs charges, sur leurs capacités, sur leur savoir, que⁷ tous le redoutaient comme font des écoliers⁸ le principal⁹ de leur collège, et principalement ceux qui voulaient être pourvus d'états¹⁰ : assurez-vous¹¹ qu'il les remuait¹² bien s'ils n'étaient point capables...

Il ne fallait pas se jouer avec ce grand juge et rude magistrat. Si¹³ était-il pourtant doux quelquefois, et là où il voyait de la raison. Aussi¹⁴ était-il si parfait en lettres humaines¹⁵ qu'il savait bien user d'humanité envers ceux qu'il fallait et connaissait¹⁶ en être dignes ; et ainsi ces belles lettres humaines lui rabattaient beaucoup de sa rigueur de justice. Il était grand orateur et fort disert, grand historien, et surtout très divin poète latin¹⁷, comme plusieurs de ses œuvres l'ont manifesté tel.

Il était chez lui lorsque le massacre¹⁸ de Paris fut fait ; quand il l'entendit¹⁹ : « Voilà un très mauvais conseil, dit-il ; je ne sais qui l'a donné, mais j'ai belle peur que la France en pâtisse. » Et ainsi²⁰ que ses amis lui dirent qu'il se gardât²¹ : « Rien²²,

[1. Ce portrait se trouve dans la vie du connétable Anne de Montmorency. — 2. Un second Caton le Censeur (235-149 av. J.-C.). — 3. *Du tout*, tout à fait. — 4. Saint Jérôme (331-420). — 5. *Tous les états*, les gens de toute condition. — 6. *Même*, surtout. — 7. *Que*, de telle sorte que. — 8. *Comme font des écoliers*, comme des écoliers redoutent. — 9. *Le principal*, le directeur. — 10. *États*, charges (de justice). — 11. *Assurez-vous*, soyez sûr. — 12. *Remuait*, secouait. — 13. *Si*, toutefois. — 14. *Aussi*, de plus. — 15. *Lettres humaines*, les belles-lettres, les humanités. — 16. *Et connaissait*, et qu'il savait. — 17. Sur ses poésies latines (voir p. 171, en note). — 18. La Saint-Barthélemy. — 19. *Entendit*, apprit. — 20. *Ainsi que*, lorsque. — 21. Sa tolérance le rendait naturellement suspect aux intolérants. — 22. *Rien*, rien, non, non.]

rien, dit-il; ce sera ce qu'il plaira à Dieu quand mon heure sera venue. » Le lendemain, on lui vint dire qu'on voyait force¹ chevaux sur le chemin, qui tiraient² droit vers lui, et s'il³ ne voulait pas qu'on leur tirât et qu'on leur fermât la porte. « Non, dit-il, mais si la porte n'est bastante⁴ pour les faire entrer, ouvrez la grande. » Il ne faut point douter que c'étaient⁵ gens apostés pour lui faire mauvais tour. Mais ses serviteurs, contre son dire⁶, tinrent très bien les portes fermées; et, quelques heures après, vinrent encore quelques chevaux, dont⁷ on avertit M. le chancelier, qui ne changeant ni de visage ni de propos à ces premiers⁸, mais montrant toujours une grande constance à recevoir la mort⁹, on trouva qu'on lui donnait avis que sa mort n'était conjurée mais pardonnée¹⁰. Il répondit qu'il ne pensait jamais avoir mérité ni pardon ni mort avancée¹¹.

J'ai ouï de ce temps faire comparaison de lui et de Thomas Morus¹², chancelier d'Angleterre, le plus grand aussi qui fût en ces pays, fors¹³ que l'un était fort catholique et l'autre le tenait-on huguenot, encore qu'il allât à la messe; mais on disait à la cour : « Dieu nous garde de la messe de M. de l'Hospital¹⁴ ! » Enfin, quoi qu'il crût, c'était un très grand personnage en tout, et un très¹⁵ homme de bien et d'honneur.

(Brantôme, *Vies des grands capitaines français*,
liv. I, part. II, chap. xxii.)

[1. Force : voir p. 283, note 13. — 2. Tiraient, se dirigeaient. — 3. Et (on lui demanda) s'il... — 4. Bastante, suffisante (mot très usité au xvi^e siècle). — 5. On employait souvent au xvi^e siècle l'indicatif au lieu du subjonctif après le verbe douter. — 6. Contre son dire, malgré son ordre. — 7. Dont, ce dont. — 8. Ne changeant rien aux premiers propos tenus par lui. — 9. Toute la phrase qui ne changeant... la mort forme une proposition indépendante, dans laquelle le pronom relatif est le sujet des deux participes présents. — 10. Qu'on n'avait pas l'intention de le tuer, mais qu'on lui faisait grâce. — 11. Ni qu'on lui pardonnât ni qu'on avançât le moment de sa mort. — 12. Thomas Morus (1480-1535), grand chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, auteur d'un roman politique et social *Utopie* (voir p. 196, note 1), décapité pour avoir refusé par fidélité au catholicisme de reconnaître le pouvoir spirituel du roi. — 13. Fors que, si ce n'est que. — 14. D'assister à la messe avec aussi peu de ferveur que lui (on l'accusait de sympathie pour les protestants et même d'incrédulité). — 15. Très : emploi de l'adverbe qui est aujourd'hui incorrect.]

APPEL A LA DOUCEUR

Considérons que la dissolution ¹ de notre Eglise a été cause de la naissance des hérésies, et la réformation ² pourra être cause de les éteindre. Nous avons ci-devant fait comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort ³ de leurs ennemis avecques ⁴ toutes leurs forces, laissant dépourvus et dénués leurs logis. Il nous faut dorénavant garnir ⁵ de vertus et bonnes mœurs, et puis les ⁶ assaillir avec les armes de charité, prières, persuasions, paroles de Dieu, qui sont propres à tel combat...

La bonne vie, comme dit le proverbe, persuade plus que l'oraison ⁷ ; le couteau vaut peu contre l'esprit, si ce n'est à perdre l'âme ensemble avec le corps ⁸...

Regardez comment et avec quelles armes vos prédécesseurs, anciens Pères ⁹, ont vaincu les hérétiques de leur temps ; nous devons par tous moyens essayer de retirer ceux qui sont en erreur, et ne faire comme celui qui, voyant l'homme ou bête chargée dedans ¹⁰ le fossé, au lieu de la retirer, lui donne du pied ; nous la devons aider sans attendre qu'on nous demande secours. Qui fait autrement est sans charité : c'est plus haïr les hommes que les vices.

Prions Dieu incessamment ¹¹ pour eux, et faisons tout ce que possible nous sera, tant ¹² qu'il y ait espérance de les réduire et convertir : la douceur profitera ¹³ plus que la rigueur. Otons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes ; ne changeons le nom de chrétien.

(Michel de l'Hospital, *Discours aux Etats* ¹⁴ d'Orléans, le 13 décembre 1560.)

[1. *Dissolution*, relâchement dans la discipline et dans les mœurs. — 2. *Réformation*, réforme. — 3. *Fort*, forteresse. — 4. *Avecques* : voir p. 260, note 1. — 5. *Garnir*, nous munir. — 6. *Les* : nos ennemis. — 7. *Oraison*, discours. — 8. Puisqu'on ne laisse pas à celui qu'on fait périr violemment le temps de modifier ses croyances. — 9. Les Pères de l'Eglise. — 10. *Dedans* : voir p. 221, note 10. — 11. *Incessamment*, sans cesse. — 12. *Tant que*, à tel point que. — 13. *Profitera plus*, obtiendra plus de résultats. — 14. Les États généraux s'étaient rassemblés à Orléans, quelques jours après la mort de François II, au début du règne de Charles IX (âgé de dix ans) et de la régence de Catherine de Médicis.]

CONTRE L'EMPLOI DE LA VIOLENCE

Si, depuis l'an soixante-deux, on les eût dextrement¹ maniés (les protestants), la France serait heureuse ; mais ceux qui les ont piqués et harcelés par mille injures, violences, menaces et calomnies, en cuidant² affaiblir leurs ennemis, les ont fortifiés et fait entrer en extrême défiance, et finalement en hautes et hardies entreprises, auxquelles pour rien ils n'eussent voulu penser. Les conseillers du roi, au lieu d'éteindre doucement le brasier, l'ont si âprement soufflé que la flamme est prête à les consumer, et déjà en a dévoré aucuns³ : ce sont donc les premiers boutefeux⁴ et vrais auteurs de ces misérables troubles, pour ne dire pis. Je parle des cours et autres qui les ont tant durement traités et effarouchés⁵, menant le peuple à leur plaisir, et le halant⁶ comme un chien après ces pauvres gens, et qui, par la rigueur, les ont toujours tenus en cervelle⁷, comme souffrant ou attendant à toute heure l'injure et l'outrage, et sentant toujours l'ennemi à leurs côtés...

Arrière donc ces pestes qui, d'un cœur félon et sanguinaire, pour assouvir leur vengeance particulière, tâchent de corrompre (ce que Dieu détourne⁸ !) la naïve et naturelle bonté de notre prince, de la reine sa mère, et de messeigneurs ses frères ; qui les veulent dégénérés de l'ancienne, tant célèbre et plus chrétienne qu'humaine débonnairété⁹ de leurs majeurs¹⁰ rois de France envers leurs sujets, qui a été le nerf et le lien qui si longuement a maintenu cette couronne, reconnue et servie d'un cœur franc et loyauté française, et non par tyrannie, par effusion de sang et par cruauté. Telles gens sont de mauvais augure à cette couronne et semblent vouloir avancer le destin d'ycelle¹¹, c'est-à-dire le jugement de Dieu, humiliant les choses élevées,

[1. *Dextrement*, habilement. — 2. *Cuidant*, pensant. — 3. *Aucuns*, quelques-uns (ce sens positif et cet emploi au pluriel, fréquents au xvi^e et au xvii^e siècle, s'expliquent par l'étymologie du mot : *aliquem unum*). — 4. *Boutefeux*, ceux qui attisent une querelle. — 5. *Effarouchés*, rendus farouches. — 6. *Halant*, excitant. — 7. *En cervelle*, en inquiétude. — 8. Puisse Dieu les en empêcher ! — 9. *Débonnairété*, bonté. — 10. *Majeurs*, anciens. — 11. *Ycelle*, celle-ci.]

et anéantissant les plus fermes, liant les esprits, et éblouissant les entendements¹ et les discours.

(Michel de l'Hospital, *Mémoire adressé à Charles IX sur le but de la guerre et de la paix.*)

III. — LA BIBLE ET LES POETES : Du Bartas.

Aux sources d'inspiration païenne, que procura la Renaissance, la Réforme ajouta une source nouvelle, la Bible, dont la lecture fut facilitée au xvi^e siècle par plusieurs traducteurs, notamment Le Fèvre d'Étapes, qui traduisit en français d'abord les Évangiles (1523) puis la Bible entière (1528-1530), Robert Olivétan, parent de Calvin, qui la traduisit aussi en français en 1535, et Sébastien Castellion qui en donna en 1551 une traduction latine et en 1555 une traduction française².

C'est surtout du Bartas³ qui au xvi^e siècle puisa des sujets dans la Bible : d'abord sa tragédie de *Judith* (1573), où avant l'abbé Boyer il a raconté l'histoire de Judith et d'Holopherne, en se défendant d'ailleurs d'avoir voulu au lendemain de la Saint-Barthélemy légitimer le régicide ; puis ce poème, qui est une sorte de vaste épopée, *La Semaine* ou plutôt *Les Semaines*. Car, après avoir dans *La première Semaine* (divisée en sept chants ou « jours » et parue en 1578) raconté la création du monde, il entreprit en 1584 une *Seconde Semaine*, où chaque jour devait être célébré en quatre chants et qu'il laissa inachevée (il composa seulement deux « jours » et des fragments des cinq autres, c'est-à-dire environ une quinzaine de parties sur les vingt-huit qu'il projetait). Il avait l'intention d'agrandir encore son sujet et d'exposer toute l'histoire

[1. *Entendements, intelligences.*]

2. A consulter. — E. Petavel : *La Bible en France ou Les traductions françaises des Saintes Ecritures* (1864).

3. Guillaume de Saluste du Bartas, seigneur gascon et protestant, naquit Montfort près d'Auch en 1544 et mourut en 1590. Il avait été attaché à la personne de Henri de Navarre, qui le chargea de plusieurs missions à l'étranger et qu'il accompagna à la guerre. Outre les deux principaux ouvrages cités plus haut, il avait composé quelques autres poèmes : *Uranie*, *Le Triomphe de la Foi*, *Les Neuf Muses*.

Edition. — L'éd. complète de ses œuvres parut à Paris en 1611 en 2 vol.

A consulter. — G. Pellissier : *La vie et les œuvres de du Bartas* (1882). — Harry Ashton : *Du Bartas en Angleterre* (Paris, E. Larose, 1908).

sainte jusqu'à la naissance du Christ et même bien au-delà. *La première Semaine* eut un très grand succès (plus de 30 éditions en six ans et plusieurs traductions en langues étrangères). Du *Bartas*, vite oublié en France où il avait cependant rivalisé de gloire avec Ronsard, conserva beaucoup plus longtemps sa réputation dans les autres pays : il fut imité par le Tasse, Milton, Byron, et fort admiré par Goëthe.

LE DÉLUGE

Les torrents écumeux, les fleuves, les ruisseaux
S'enflent en un moment. Ja ¹ les confuses eaux
Perdent leurs premiers bords, et dans la mer salée,
Ravageant les moissons, courent bride avalée ².

Ja la terre se perd, ja Nérée ³ est sans marge ⁴,
Les fleuves ne vont plus se perdre en la mer large ;
Eux-mêmes sont la mer ; tant d'océans divers
Ne font qu'un océan ; même cet univers
N'est rien qu'un grand étang qui veut joindre son onde
Au demeurant ⁵ des eaux qui sont dessus ⁶ le monde...

Tandis ⁷ la sainte Nef ⁸ sur l'échine azurée
Du superbe océan naviguait assurée,
Bien que sans mât, sans rame, et loin, loin de tout port,
Car l'Eternel était son pilote et son nord ⁹.
Trois fois cinquante jours le général naufrage
Dégâta ¹⁰ l'univers. Enfin d'un tel ravage
L'Immortel s'émouvant n'eût pas sonné si tôt
La retraite des eaux, que soudain flot sur flot
Elles gagnent au pied ¹¹. Tous les fleuves s'abaissent.
La mer rentre en prison. Les montagnes renaissent.
Les bois montrent déjà leurs limoneux rameaux ;
Ja la montagne croit par le décroît ¹² des eaux,

[1. *Ja*, déjà (*jam*). — 2. *Bride avalée*, bride abattue (étymologie du mot : à val, en suivant la pente de la vallée). — 3. *Nérée*, la mer (on s'étonne dans ce poème biblique de rencontrer des noms mythologiques). — 4. *Sans marge*, sans rivage. — 5. *Demeurant*, reste. — 6. *Dessus* : voir p. 322, note 5. — 7. *Tandis*, cependant. — 8. L'Arche de Noé. — 9. *Son nord*, son étoile polaire. — 10. *Dégâta*, dévasta. — 11. *Elles gagnent au pied*, elles prennent le large. — 12. *Décroît*, décroissance.]

Et bref la seule main du Dieu darde-tonnerre
Montre la terre au ciel et le ciel à la terre,
Afin qu'il vit encor la Panchaïque odeur¹
Fumer sur les autels sacrés.² à sa grandeur³.

(Du Bartas, *La Semaine ou Création du monde*,
second jour.)

[1. *La Panchaïque odeur*, l'encens (originaire de la Panchaïe, contrée de l'Arabie Heureuse). — 2. *Sacrés*, consacrés. — 3. On pourrait comparer ce morceau de du Bartas avec *Le Déluge* d'Alfred de Vigny (*Livre Mystique*).]

CHAPITRE IX

RABELAIS ET MONTAIGNE

I. — RABELAIS.

- 1° Le conteur.
- 2° Le satirique.
- 3° Le philosophe.
- 4° Le pédagogue.

II. — MONTAIGNE.

- 1° Montaigne peintre de lui-même.
- 2° Ses idées philosophiques.
- 3° Ses idées pédagogiques.

Nous réunissons dans ce chapitre Rabelais et Montaigne, non seulement parce qu'ils sont les deux plus grands prosateurs du xvi^e siècle, mais parce qu'ils représentent l'un et l'autre la philosophie de la Renaissance.

I. — RABELAIS¹

La Bruyère, portant sur Rabelais un jugement qui paraît définitif, a bien mis en lumière le double caractère de son œuvre : « C'est un mons-

1. Biographie. — Rabelais est né à Chinon, probablement en 1495. Après de solides études, il entre dans les ordres ; mais il abandonne bientôt le froc pour faire de la médecine. Nous avons conservé la trace de son séjour à la Faculté de Montpellier, où il est immatriculé comme élève le 17 septembre 1530, est reçu bachelier le 1^{er} décembre, et fait en 1531 des leçons sur Hippocrate et Galien. A la fin de cette même année il est nommé médecin à l'Hôtel-Dieu de

trueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au-delà du pire, c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être

Lyon. Là il commence à publier de savants ouvrages de médecine et de droit, ainsi que des almanachs populaires (telle la *Pantagrueline prognostication pour l'an perpétuel* parue en 1532). C'est aussi en 1532 qu'il publie *Les grandes et inestimables Chroniques du grand et énorme géant Gargantua*, qui lui donnèrent l'idée de son grand roman, dont il fit paraître les deux premiers livres (en 1533 et 1535) sous l'anagramme de Maître Alcofribas Nasier et les deux suivants (en 1546 et 1552) en les signant de son nom, et dont le cinquième — paru après sa mort (en 1562 et 1564) — a peut-être été composé d'après ses notes par un autre écrivain qui s'est abrité à l'ombre de sa gloire.

Entre 1534 et 1536 Rabelais fit à deux reprises des séjours à Rome, comme médecin attaché au cardinal du Bellay, qui avait été chargé par François I^{er} d'une mission diplomatique auprès du Saint Siège. De retour en France, il alla à Paris, puis revint à Montpellier, où il passa sa licence et son doctorat en 1537. Tout en étant médecin, il devient en 1540 chanoine de l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés. En 1546, effrayé par l'exécution d'Étienne Dolet, il se réfugie à Metz. En 1548, nouveau séjour à Rome auprès du cardinal du Bellay. En 1550 il est nommé curé de Meudon. Il mourut à Paris, sans doute en 1553.

Outre les œuvres déjà signalées, nous avons de Rabelais quelques lettres et quelques poésies, sans parler d'écrits divers qui lui sont attribués.

Telle fut la vie de Rabelais. Mais de bonne heure la légende s'empara de sa personne : on voulut voir l'homme à travers son œuvre, et, composant sa figure à la ressemblance des héros de son roman, on fit de ce laborieux érudit un joyeux épiqueur. C'est sous ces traits que le représentait Ronsard dans l'építaphe qu'il composa pour lui vers 1560 :

Si d'un mort, qui pourri repose,
Nature engendre quelque chose,
Et si la génération
Se fait de la corruption,
Une vigne prendra naissance
De l'estomac et de la panse
Du bon Rabelais qui boivait
Toujours cependant qu'il vivait...

Analyse du roman. — LIVRE I. — Naissance de Gargantua, fils de Grandgousier et de Gargamelle ; son éducation (voir p. 191-193) ; sa participation avec le frère Jean des Entommeures à la guerre que soutient son père contre son voisin le roi Picrochole. Pour récompenser l'aide qu'a prêtée frère Jean, Grandgousier et Gargantua lui font bâtir l'abbaye de Thélème, dont tout le règlement consiste dans cette formule : *Fais ce que voudras*.

LIVRE II. — Naissance de Pantagruel, fils de Gargantua et de Badebec (voir p. 185-186). Devenu jeune homme, il parcourt pour s'instruire les plus célèbres universités : à Orléans il rencontre l'écolier limousin qui parle latin en français (voir p. 148-149) ; à Paris il reçoit une lettre de son père, qui lui trace un pro-

le mets des plus délicats. » (*Les Caractères*, chap. 1 : *Des ouvrages de l'esprit*).

Rabelais lui-même, dans son prologue, a reconnu que son livre était à double face.

gramme complet d'éducation (voir p. 193-196). Il fait la connaissance de Panurge et prend part avec lui à la lutte contre les Dipsodes et les géants.

LIVRE III. — Panurge, devenu le compagnon inséparable de Pantagruel, set livre, pour savoir s'il doit prendre femme ou non, à toutes sortes de consultations, notamment auprès de la sybille de Panzoust, du poète Raminagrobis, du magicien Her Trippa, du médecin Rondibilis, du philosophe Trouillogan et du fou Triboulet, qui finalement lui conseille d'aller interroger l'oracle de la Dive Bouteille.

LIVRE IV. — Panurge, frère Jean, Pantagruel avec son précepteur Epistemon et son écuyer Gymnaste, et quelques autres amis s'embarquent sur douze vaisseaux au port de Thalasse. Dès le début de la traversée se place l'épisode des moutons de Panurge. Puis les voyageurs visitent successivement diverses contrées fantastiques, telles que l'île des Chicanous (sergents et huissiers), l'île des Tapinois où règne Quaresmeprenant, l'île Farouche royaume des Andouilles, l'île des Papefigues (protestants), l'île des Papimanes (catholiques), celle de Messire Gaster (séjour des épicuriens)...

LIVRE V. — Après s'être arrêtés à l'Île Sonnante (Rome), au Guichet habité par les Chats-fourrés (gens de justice) et leur archiduc Grippeminaud (voir p. 187-189), et dans quelques autres îles encore, les navigateurs abordent enfin au pays de Lanternois, où se trouve l'oracle de la Dive Bouteille, dont la prêtresse Bachuc leur communique la réponse contenue dans ce seul mot : *Trink* (buvez).

Histoire de sa publication. — En 1533 parut à Lyon le premier livre de Pantagruel sous ce titre : *Pantagruel, roi des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faits et prouesses épouvantables*. En 1535 parut *La vie très horrible du grand Gargantua, père de Pantagruel*, qui devint le premier livre de l'ouvrage complet. En 1542 parut une édition des deux premiers livres. En 1546 parut à Paris *Le Tiers Livre*. En 1547 *Le Quart Livre* parut incomplet à Grenoble, et en 1552 complet à Paris. En 1553 fut donnée une édition des quatre livres réunis. Quant au cinquième livre, il parut incomplet (16 chapitres seulement) en 1562 sous ce titre : *L'Île Sonnante* et complet en 1564 sous ce titre : *Le cinquième et dernier livre des faits et dits héroïques du bon Pantagruel*.

Editions modernes. — Edition Jannet (1868-1872, Bibliothèque elzévirienne, 2 vol.). — Ed. Marty-Laveaux (1868-1873, Lemerre, 3 vol.). — Ed. A. de Montaignon et L. Lacour (1868-1873, Jouaust, 3 vol.). — Ed. Burgaud-Desmarets et Rathery (2^e éd., 1870-1873, Didot, 2 vol.). — Ed. Formont (texte de Marty-Laveaux, 1906, 4 vol.). — Ed. Abel Lefranc (4 vol. parus sur 7 : I-II, 1912-1913; III-IV, 1923, Soc. des Ét. Rab., Champion).

Ed. de *L'Île Sonnante*, par A. Lefranc et J. Boulenger (1905). — *Pages choisies de Rabelais*, par Ed. Huguet (Colin, 1895).

A consulter. — **Ouvrages généraux.** — Gebhardt : *Rabelais, la Renaissance et la Réforme* (Hachette, 1876, réédité en 1896). — J. Fleury : *Rabelais et son œuvre* (2 vol., 1877). — P. Stapfer : *Rabelais, sa personne, son génie et son*

CONSEILS DE RABELAIS A SES LECTEURS

Alcibiade¹, au² dialogue de Platon intitulé *Le Banquet*, louant son précepteur Socrate, sans controverse prince des philosophes, entre autres paroles, le dit être semblable es³ Silènes⁴.

Silènes étaient jadis petites boîtes, telles que voyons de présent⁵ es boutiques des apothicaires, peintes au-dessus de figures joyeuses et frivoles... : quel⁶ fut Silène, maître du bon Bacchus ; mais au dedans l'on réservait les fines drogues, pierreries et autres choses précieuses.

Tel disait être Socrate, parce que, le voyant au dehors et l'estimant par l'extérieure apparence, n'en eussiez donné un coupeau⁷ d'oignon, tant laid il était de corps et ridicule en son

œuvre (1889, Colin ; 5^e éd., 1918). — René Millet : *Rabelais* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1892). — A. Tillet : *François Rabelais* (1907). — J. Platard : *L'œuvre de Rabelais* (Champion, 1910).

Ouvrages particuliers. — Dr R. Gordon : *F. Rabelais à la Faculté de Médecine de Montpellier* (1876). — Dr Brémond : *Rabelais médecin* (1877, 1888, 1901, 3 vol.). — Dr Le Double : *Rabelais anatomiste et physiologiste* (1899). — Arthur Heulard : *Rabelais chirurgien* (1885) ; *Rabelais, ses voyages en Italie, son exil à Metz* (1891). — Ligier : *La politique de Rabelais* (1879). — G. Compayré : *Histoire des doctrines de l'éducation en France* (Hachette, 1879, tome I). — Paul Souquet : *Les écrivains pédagogues du XVI^e siècle* (Delagrave, 2^e éd., 1886). — A. Coutaud : *La pédagogie de Rabelais* (1899). — André Hallays : *A travers la France* (Perrin, 1903 ; *Chinon. Le pays de Rabelais*). — L. Thuasne : *Études sur Rabelais* (tome IV de la Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1904). — Abel Lefranc : *Les navigations de Pantagruel, étude sur la géographie rabelaisienne* (1905) ; *Le Tiers Livre de Rabelais et la querelle des femmes* (Revue des Études Rabelaisiennes, t. I et III). — Huguet : *La syntaxe de Rabelais comparée à celle des prosateurs de 1450 à 1550* (Hachette, 1894).

A signaler aussi *La Revue des Études Rabelaisiennes* (publiée sous la direction d'Abel Lefranc, 1903-1912).

[1. Alcibiade, général athénien, connu pour ses qualités brillantes et ses mœurs corrompues. — 2. Au, dans le. — 3. Es, aux. — 4. Voici le passage de Platon (*Le Banquet*), auquel fait allusion Rabelais : « Je dis d'abord que Socrate ressemble tout à fait à ces Silènes qu'on voit exposés dans les ateliers des statuaires et que les artistes représentent avec une flûte ou des pipeaux à la main ; si vous éparez les deux pièces dont ces statues se composent, vous trouvez dans l'intérieur l'image de quelque divinité. » — 5. De présent, à présent. — 6. Quel, tel que (*qualis*). — 7. Coupeau, morceau.]

maintien... Mais, ouvrant cette boîte, eussiez au dedans trouvé une céleste et impréciable¹ drogue, entendement plus que humain, vertu merveilleuse, courage invincible, sobresse² non pareille...

A quel propos, en³ votre avis, tend ce prélude et coup d'essai ?

Par autant⁴ que vous, mes bons disciples, lisant les joyeux titres d'aucuns⁵ livres de notre invention, comme *Gargantua*, *Pantagruel*... jugez trop facilement ne être au dedans traité que moqueries, folateries⁶ et menteries⁷ joyeuses, vu que l'enseigne extérieure (c'est le titre), sans plus avant enquérir, est communément reçue à dérision et gaudisserie⁸.

Mais par⁹ telle legiereté¹⁰ ne convient estimer les œuvres des humains ; car vous mêmes dites que l'habit ne fait point le moine... C'est pourquoi faut ouvrir le livre, et soigneusement peser ce que¹¹ y est déduit. Lors connaîtrez que la drogue dedans contenue est bien d'autre valeur que ne promettait la boîte, c'est-à-dire que les matières ici traitées ne sont tant folâtres comme le titre au dessus prétendait...

... Vites-vous onques¹² chien rencontrant quelque os medulare¹³ ?... Vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soin il le garde, de quel¹⁴ ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme¹⁵, de quelle affection il le brise, et de quelle diligence¹⁶ il le suce. Qui le induit¹⁷ à ce¹⁸ faire ? Quel est l'espoir de son étude ? Quel bien prétend-il ? Rien plus qu'un peu de mouelle¹⁹. Vrai est que ce peu plus²⁰ est délicieux que le beau-coup de toutes autres²¹, pour ce que la mouelle est aliment élaboré²² à perfection de²³ Nature...

A l'exemple d'iceluy²⁴ vous convient être sages, pour fleurir²⁵, sentir et estimer ces beaux livres de haute gresse²⁶, puis, par

[1. Impréciable, inappréciable. — 2. Sobresse, sobriété. — 3. En, à. — 4. Par autant que, parce que. — 5. Aucuns : voir p. 175, note 3. — 6. Folateries, folâtreries. — 7. Menteries, mensonges. — 8. Gaudisserie, plaisanterie. — 9. Par, avec. — 10. Legiereté, légèreté. — 11. Ce que, ce qui (tour latin : quod). — 12. Onques, jamais (unquam). — 13. Medulare, médullaire, à moelle. — 14. Quel : ferveur est ici au masculin comme fervor en latin. — 15. Entomme, entame, coupe en morceaux. — 16. Diligence, zèle. — 17. Induit, conduit. — 18. A ce faire, à faire cela. — 19. Mouelle, moelle. — 20. Plus est, est plus. — 21. Toutes autres (choses). — 22. Élaboré, élaboré, formé. — 23. De Nature, par la Nature. — 24. Iceluy, celui-ci. — 25. Fleurir, flairer. — 26. De haute gresse, bien nourris, de grande valeur.]

curieuse leçon¹ et méditation fréquente, rompre l'os et sucer la substantifique² mouelle, c'est-à-dire ce que j'entends par ces symboles pythagoriques³, avecques⁴ espoir certain d'être faits escors⁵ et preux⁶ à la dite lecture ; [car en icelle⁷ bien autre goût trouverez et doctrine plus absconse⁸, laquelle vous révélera de très hauts sacrements et mystères horrifiques⁹, tant en ce qui concerne notre religion que aussi l'état politique et vie économique...

(Livre I : *Gargantua, Prologue de l'auteur.*)

1^o Le conteur.

Ce qui apparaît tout d'abord dans l'ouvrage de Rabelais, c'est sa verve joyeuse et sa libre fantaisie, qui, servies par un style d'une richesse extraordinaire, font de lui le conteur le plus savoureux du xvi^e siècle, mais non pas, il faut bien le dire, un écrivain à l'usage de la jeunesse.

On s'est demandé pourquoi, voulant faire une œuvre d'une portée morale et sociale, il avait cru devoir prendre ainsi ce masque rieur. C'est peut-être avant tout par prudence, pour faire passer à la faveur de ses plaisanteries les hardiesses de sa pensée : semblable à ces bouffons de cour qui en grimaçant disaient des vérités aux rois et à leur entourage. N'a-t-il pas avoué lui-même qu'il était « courageux jusqu'au bûcher exclusivement ? » Et dans ce siècle d'intolérance, qui vit les supplices d'un Dolet et d'un Servet, on comprend qu'un satirique mordant comme lui ait cru devoir prendre des précautions. Mais cette raison de sécurité personnelle n'explique pas le dévergondage de son imagination ni la crudité de son langage. Il s'est abandonné avec complaisance à son tempérament joyeux et débordant, qui lui fit aimer le rire « parce que le rire est le propre de l'homme ». Puis, c'était la mode, en ce siècle d'une si puissante vitalité, de semer de propos licencieux et orduriers même les œuvres plus graves (telle *L'apologie d'Hérodote*, d'Henri Estienne). Enfin sa double profession de médecin et de moine n'est sans doute pas étrangère au ton de son livre : dans son mépris des convenances et de la pudeur on retrouve un trait de caractère du médecin habitué à voir les choses

[1. *Leçon*, lecture attentive. — 2. *Substantifique*, substantielle, nourrissante. — 3. *Pythagoriques*, pythagoriciens. — 4. *Avecques* : voir p. 260, note 1. — 5. *Escors*, adroits, avisés. — 6. *Preux*, sages, vertueux. — 7. *Icelle*, celle-ci. — 8. *Absconse*, secrète. — 9. *Horrifiques*, terribles (en parlant de crainte religieuse).]

telles qu'elles sont et à les dire telles qu'il les voit ; et dans son obsession presque hallucinante de certains actes on peut aussi reconnaître la tendance du religieux, qui dans sa préoccupation vertueuse est porté à parler fréquemment de ce que la morale réprouve.

DEUIL DE GARGANTUA A LA MORT DE SA FEMME BADEBEC¹

Quand Pantagruel fut né, qui fut bien ébahi et perplexe, ce fut Gargantua son père. Car voyant d'un côté sa femme Badebec morte, et de l'autre son fils Pantagruel né, tant beau et tant grand, ne savait que dire ni que faire. Et le doute qui troublait son entendement² était assavoir³ s'il devait pleurer pour le deuil de sa femme ou rire pour la joie de son fils...

« Pleurerai-je ? disait-il. Oui : car pourquoi⁴ ? Ma tant bonne femme est morte, qui était la plus ceci, la plus cela qui fût au monde. Jamais je ne la verrai ; jamais je n'en recouvrerai une telle : ce m'est une perte inestimable. O mon Dieu, que t'avais-je fait pour ainsi me punir ! Que n'envoyas-tu la mort à moi premier⁵ qu'à elle ? car vivre sans elle ne m'est que languir. Ah ! Badebec, ma mignonne, m'amie⁶, ma tendrette, jamais je ne te verrai ! Ah ! pauvre Pantagruel, tu as perdu ta bonne mère, ta douce nourrice, ta dame très aimée ! Ah ! fausse⁷ mort, tant tu m'es malivole⁸, tant tu m'es outrageuse, de me tollir⁹ celle à laquelle immortalité appartenait de droit. »

Et ce disant pleurait comme une vache ; mais tout soudain riait comme un veau, quand Pantagruel lui venait en mémoire : « Ho ! mon petit fils, disait-il, mon peton¹⁰, que tu es joli ! Et

[1. Badebec (ce nom, emprunté au patois de Saintonge, signifie : qui ouvre une grande bouche, qui bavarde niaisement) était la fille du roi des Amaurotes en Utopie. Elle mourut en donnant le jour à Pantagruel. — 2. Entendement, esprit, intelligence. — 3. Assavoir, à savoir. — 4. Pourquoi dois-je pleurer ? — 5. Premier, plutôt. — 6. M'amie = ma amie. — 7. Fausse, perfide. — 8. Tant tu m'es malivole, que tu m'es malveillante (le mot *bénévole* est resté). — 9. Tollir, enlever. — 10. Peton : terme de tendresse (diminutif de pied).]

tant je suis tenu¹ à Dieu de ce qu'il m'a donné un si beau fils, tant joyeux, tant riant, tant joli ! Ho, ho, ho, ho ! que je suis aise ! buvons, ho ! laissons toute mélancolie. Apporte du meilleur², rince les verres, boute³ la nappe, chasse ces chiens, souffle ce feu, allume la chandelle, ferme cette porte, taille⁴ ces soupes, envoie⁵ ces pauvres, baille⁶ leur ce qu'ils demandent ; tiens ma robe, que je me mette en pourpoint pour mieux festoyer les commères⁷. »

Ce disant, ouït⁸ la litanie⁹ et les mementos¹⁰ des prêtres qui portaient sa femme en terre, dont¹¹ laissa son bon propos et tout soudain fut ravi ailleurs¹², disant : « Seigneur Dieu ! faut-il que je me contriste encore ?... Ma femme est morte : et bien, pardieu, je ne la ressusciterai pas par mes pleurs. Elle est bien, elle est en paradis pour le moins, si mieux n'est ; elle prie Dieu pour nous, elle est bien heureuse, elle ne se soucie plus de nos misères et calamités : autant nous en pend à l'œil¹³. Dieu garde le demeurant¹⁴ ! Il me faut penser d'en trouver une autre. »

(Livre II : *Pantagruel*, chap. III.)

2^e Le satirique.

En brisant, selon le conseil de Rabelais, « l'os » qui contient « la substantifique mouelle », ce qu'on trouve avant tout dans son œuvre, c'est une satire de la société contemporaine : satire de l'ambition conquérante des rois en la personne de Picrochole ; satire de l'intolérance réciproque des catholiques (les *papimanes*, hommes du pape) et des protestants (les *papefigues*, qui font la figue au pape) ; satire de l'enseignement pédantesque et vide de la scolastique du moyen âge (voir p. 190-191) ; satire des juges ignorants (tel Brid'oie) ou rapaces (tel Grippeminaud) ; satire

[1. Tenu à, obligé, reconnaissant envers. — 2. Du meilleur (vin). — 3. Bouter, placer, mettre (ordinairement : pousser). — 4. Taille ces soupes, taille le pain pour la soupe. — 5. Envoie, renvoie. — 6. Baille, donne. — 7. Commères, marraînes. — 8. Ouït, il entendit. — 9. Litanie, prière en l'honneur de Dieu, de la Vierge et des Saints. — 10. Mementos, prières pour les vivants et pour les morts. — 11. Dont laissa, à la suite de quoi il laissa. — 12. Ravi ailleurs, arraché à ses pensées et entraîné vers d'autres. — 13. Autant nous en pend à l'œil, le même sort nous attend. — 14. Le demeurant, ceux qui restent.]

de la vie monacale, à l'étroite discipline de laquelle il oppose l'entière liberté de l'abbaye de Thélème; etc...

Il faut d'ailleurs observer que les satires les plus violentes du roman de Rabelais — par exemple celle des Chats-fourrés que nous donnons ci-après — se trouvent dans le cinquième livre, dont l'authenticité a été contestée.

LES CHATS-FOURRÉS

[Ce passage est une satire des gens de robe, juges et conseillers du Parlement, que l'auteur appelle Chats-Fourrés à cause de leurs robes fourrées d'hermine.]

Quelques jours après¹, passâmes le Guichet², auquel lieu Pantagruel ne voulut descendre, et fit très bien : car nous y fûmes faits prisonniers et arrêtés de fait par le commandement de Grippeminaud³, archiduc des Chats-Fourrés, parce que quelqu'un de notre bande avait battu le Chicaneus⁴, passant Procuration⁵.

Les Chats-Fourrés sont bêtes moult⁶ horribles et épouvantables : ils mangent les petits enfants et paissent⁷ sus⁸ des pierres de marbre⁹. Avisez, buveurs, s'ils ne devraient bien être camus¹⁰. Ils ont le poil de la peau non hors sortant mais au dedans caché¹¹, et portent pour leur symbole et devise tous et chacun d'eux une gibecière ouverte¹², mais non tous en une manière¹³ : car aucuns¹⁴ la portent attachée au col en écharpe,

[1. Au cours du voyage entrepris par Pantagruel et Panurge. — 2. Le guichet (petite porte pratiquée dans une grande) de la prison du Châtelet est devenu ici un nom de lieu. — 3. Grippeminaud : ce nom burlesque, — qui est formé du verbe *gripper* (prendre) et de *minaut* (autre forme de *minet*, chat), et dont La Fontaine s'est souvenu (Grippeminaud, le bon apôtre, *Le Chat, la Belette et le petit Lapin*, VII, 16), — désigne dans Rabelais le président de la chambre criminelle. — 4. Rabelais appelle *chicanous* les sergents et les huissiers. — 5. *Passant Procuration* : en passant par le pays de Procuration (Rabelais joue ici sur l'expression juridique *passer procuration*). — 6. *Moult*, très (*multum*). — 7. *Paissent*, mangent. — 8. *Sus*, sur. — 9. Allusion à la fameuse table de marbre du Palais, autour de laquelle s'asseyaient les juges pour délibérer. — 10. A force d'avoir le nez sur la table de marbre. — 11. Allusion à la fourrure dont la robe des juges était doublée. — 12. Allusion à la vénalité de certains magistrats. — 13. *En une manière*, de la même manière. — 14. *Aucuns* : voir p. 175, note 3.]

autres sur la bedaine, autres sur le côté, et le tout par raison et mystère. Ont aussi les griffes tant fortes, longues et acérées que rien ne leur échappe depuis¹ qu'une fois l'ont mis entre leurs serres. Et se couvrent les têtes, aucuns de bonnets à quatre gouttières², autres de bonnets à revers, autres de mortiers³, autres de caparaçons⁴ mortifiés⁵....

Le pis fut quand passâmes le Guichet. Car nous fûmes présentés, pour avoir notre bulletin et décharge, devant un monstre, le plus hideux que⁶ jamais fut décrit. On le nommait Grippeminaud. Je ne vous le saurais mieux comparer qu'à Chimère⁷, ou à Sphinx⁸, ou à Cerberus⁹, ou bien au simulacre¹⁰ d'Osiris¹¹, ainsi que le figuraient les Égyptiens, par trois têtes ensemble jointes : savoir est d'un lion rugiant¹², d'un chien flattant¹³, et d'un loup baillant, entortillées d'un dragon soi¹⁴ mordant la queue, et de rayons scintillant à l'entour. Les mains avait pleines de sang, les griffes comme de harpie, le museau à bec de corbin¹⁵, les dents d'un sanglier quadrannier¹⁶, les yeux flamboyants comme une gueule d'enfer, tout couvert de mortiers entrelacés de pilons¹⁷ : seulement apparaissaient les griffes.

Le siège d'icelui¹⁸ et de tous ses collatéraux Chats-garaniers¹⁹ était d'un long râtelier tout neuf, au-dessus duquel, par forme de revers, installées étaient mangeoires fort belles et amples, selon l'avertissement du gueux. A l'endroit du siège principal était l'image d'une vieille femme, tenant en main dextre²⁰ un fourreau de faucille²¹, en senestre²² une balance, et portant besicles au nez. Les coupes de la balance étaient de deux gibe-

[1. Depuis que, du moment que. — 2. Bonnets à quatre gouttières, bonnets carrés. — 3. Mortiers, bonnets en forme de mortier (vase où les pharmaciens pilent les drogues); c'était la coiffure du grand chancelier et des premiers présidents du Parlement. — 4. Caparaçons, sortes de couvertures. — 5. Mortifiés, en forme de mortiers (jeu de mots). — 6. Que, qui. — 7. Chimère : monstre fameux de la mythologie grecque, qui fut tué par Bellérophon. — 8. Sphinx : monstre dont Œdipe délivra la ville de Thèbes. — 9. Cerberus : Cerbère, chien à trois têtes qui gardait les Enfers. — 10. Simulacre, statue. — 11. Osiris : dieu égyptien. — 12. Rugiant, rugissant. — 13. Flattant, caressant. — 14. Soi mordant, se mordant. — 15. Corbin, corbeau. — 16. Quadrannier, de quatre ans. — 17. Pilon, bonnets (pileus). — 18. Icelui, celui-ci. — 19. Chats-garaniers, chats de garenne, chats sauvages. — 20. Dextre, droite. — 21. Et non l'épée droite que tient la justice. — 22. Senestre, gauche.]

cières veloutées, l'une pleine de billon¹ et pendante, l'autre vide et longue élevée au-dessus du trébuchet². Et suis d'opinion que c'était le portrait de Justice grippeminaudière, bien abhorrente³ de l'institution des antiques Thébains, qui érigeaient les statues de leurs dicastes⁴ et juges, après leur mort, en or, en argent, en marbre, selon leur mérite, toutes sans mains...

(Livre V, chap. XI : IV^e livre de *Pantagruel*.)

3^e Le philosophe.

Les satires ne sont que la partie négative de la pensée de Rabelais ; la partie positive en est sa philosophie, qui se cache sous les joyeux éclats de rire et les propos railleurs.

Cette philosophie rabelaisienne conserve du christianisme la croyance en un Dieu créateur et en une vie réparatrice des injustices terrestres ; mais, profondément imbue du naturalisme antique, que ressuscita au xvi^e siècle l'étude des œuvres grecques et latines, elle marque une réaction contre la conception chrétienne du moyen âge, qui avait fait peser sur les corps et les esprits une contrainte rigoureuse. C'est, pour tout dire, la philosophie de la Renaissance, que Montaigne représente également.

Le moyen âge avait eu le mépris du corps. De là toutes les folies de l'ascétisme : la chair torturée par le cilice, les flagellations insensées dont témoigne cette inscription de la Danse Macabre : « Battons nos charognes bien fort », les jeûnes épuisants qui se lisent sur les visages émaciés des peintures mystiques. Et si le corps était ainsi dompté par l'esprit, l'esprit lui-même était tenu en méfiance et soumis à une discipline sévère ; car « beaucoup, disait *l'Imitation*, ont erré pour avoir voulu trop approfondir les choses » ; aussi les vaines subtilités de la scolastique⁵ masquaient-elles l'observation directe de la nature.

Mais, au lieu de cet ascétisme sombre, la Renaissance propose comme idéal à l'homme le plein et libre développement de toutes ses facultés. Le corps est réhabilité ; l'amour des formes renaît ; la curiosité s'éveille sur toutes les questions jusque-là soustraites aux interrogations humaines. On se reprend enfin à aimer la vie.

C'est ce panégyrique de la Nature, c'est cet hymne à la vie qu'entonne,

[1. *Billon*, monnaie formée d'un alliage d'or et d'argent. — 2. *Trébuchet*, petite balance pour peser les monnaies. — 3. *Abhorrente*, différente. —

4. *Dicastes*, juges (δικασται).]

5. Voir Hauréau : *Histoire de la philosophie scolastique* (1872-1880, 3 vol.).

peut-on dire, la philosophie de Rabelais. La Nature est bonne en son principe, affirme Pantagruel (livre IV, chap. xxxii) : « Physis (c'est Nature) en sa première portée enfanta Beauté et Harmonie... Antiphysie, laquelle de tout temps est partie adverse de Nature, enfanta Amodunt¹ et Discordance... » Il faut donc, selon le précepte antique, la suivre fidèlement. Aussi les heureux habitants de l'abbaye de Thélème ne connaîtront-ils d'autre règle que celle-ci : « Fais ce que voudras ». La morale n'a d'ailleurs rien à craindre du libre déploiement des instincts, « pour ce que gens libères², bien nés, bien instruits, conversant³ en compagnies honnêtes, ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux, et retire de vice : lequel ils nomment honneur » (Livre I, chap. LVII).

L'ascétisme monacal est donc une absurdité, bien plus une impiété, puisque c'est un effort sacrilège pour défaire l'œuvre de Dieu. Et, en même temps que le corps est remis en honneur, l'esprit voit tomber toutes les entraves qui jadis paralysaient son essor. La réponse de l'oracle de la Dive Bouteille (*Trink, buvez*), ne doit pas, en effet, être interprétée dans son sens matériel mais avec sa signification la plus haute : buvez largement aux sources du savoir.

4^e Le pédagogue.

Comme tous les grands esprits dans les périodes de rénovation intellectuelle, Rabelais s'est préoccupé de réformer l'éducation de la jeunesse. Sa pédagogie, dont nous indiquerons plus loin (p. 212) les rapports avec celle de Montaigne, découle de sa philosophie générale qui, nous venons de le voir, a prêché l'ardent amour de la vie et le libre épanouissement des individualités humaines.

Les idées pédagogiques de Rabelais se trouvent exposées dans deux passages principaux de son roman : dans l'histoire de l'éducation de Gargantua (livre I, chap. xiv, xv, xxiii, xxiv) et dans la lettre de Gargantua à Pantagruel (livre II, chap. viii). De ces deux morceaux le second a dû être composé avant le premier, puisque le livre I de *Pantagruel* a paru avant *Gargantua*.

Dans le récit de l'éducation de Gargantua Rabelais critique sévèrement l'enseignement scolastique du moyen âge. Gargantua est d'abord confié aux soins de Thubal Holoferne, docteur en théologie, puis de maître Jobelin Bridé « un autre vieux tousseux ». Ces deux précepteurs ne s'adres-

[1. *Amodant* : nom propre forgé par Rabelais (du latin *modo* précédé de la particule négative *a* = sans mesure). — 2. *Libères*, nobles, généreux. — 3. *Conversant*, vivant.]

sent qu'à sa mémoire et emploient pour la développer d'extravagantes méthodes : ils lui font, par exemple, réciter toutes ses leçons à rebours. A la fin, dit Rabelais (livre I, chap. xv) « son père s'aperçut que vraiment il étudiait très bien, et y mettait tout son temps ; toutefois qu'en rien ne profitait, et, qui pis est, en devenait fou, niais, tout rêveux et rassoté ¹... Car leur savoir n'était que bêtèrie ² ; et leur sapience ³ n'était que moufles ⁴, abâtardissant les bons et nobles esprits et corrompant toute fleur de jeunesse. » C'est alors que, sur le conseil d'un de ses amis, Grandgousier met Gargantua entre les mains d'un nouveau maître, Ponocrates, dont les méthodes diffèrent heureusement de celles des vieux précepteurs.

LA JOURNÉE DE GARGANTUA ENFANT

... S'éveillait donc Gargantua environ quatre heures du matin. Ce pendant qu'on le frottait, lui était lue quelque page ⁵ de la divine Ecriture, hautement et clairement, avec prononciation compétente à la matière... Ce fait, était habillé, peigné, testonné ⁶, accoutré et parfumé, durant lequel temps on lui répétait les leçons du jour d'avant... Puis, par trois bonnes heures, lui était faite lecture.

Ce fait, issaient ⁷ hors, toujours conférant des propos de la lecture, et se déportaient ⁸ en Bracque ⁹, ou es ¹⁰ prés, et jouaient à la balle, à la paume, galamment s'exerçant les corps, comme ils avaient les âmes auparavant exercé. Tout leur jeu n'était qu'en liberté : car ils laissaient la partie quand leur plaisait ; et cessaient ordinairement lorsque suaient parmi le corps ¹¹, ou étaient autrement las. Adonc ¹² étaient très bien essués ¹³ et frottés, changeaient de chemise, et, doucement se pourmenant ¹⁴, allaient voir si le dîner était prêt...

Ce pendant monsieur l'appétit venait, et, par bonne opportu-

[1. Rassoté, sot. — 2. Bêtèrie, bêtise. — 3. Sapience, sagesse. — 4. Moufles, niaiseries.]

[5. Page, page (pagina). — 6. Testonné, frisé. — 7. Issaient, ils sortaient (Gargantua et son précepteur Ponocrates). — 8. Se déportaient, se transportaient. — 9. Bracque, carrefour de Bracque (place de l'Estrapade). — 10. Es, dans les. — 11. Lorsque suaient parmi le corps, quand ils avaient tout le corps en sueur. — 12. Adonc, alors. — 13. Essués, essuyés. — 14. Se pourmenant, se promenant.]

nité, s'asséaient¹ à table. Au commencement du repas, était lue quelque histoire plaisante des anciennes prouesses, jusques à ce qu'il eût prins² son vin. Lors, si bon semblaît, on continuait la lecture ou commençaient à deviser joyeusement ensemble, parlant, pour les premiers mois, de la vertu, propriété, efficace³ et nature de tout ce qui leur était servi à table : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, poissons, fruits, herbes, racines, et de l'apprêt d'icelles⁴...

Ce fait, on apportait des chartes⁵, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentilleses et inventions nouvelles, lesquelles toutes issaient de arithmétique. En ce moyen, entra en affection d'icelle science numérale, et, tous les jours après dîner et souper, y passait temps aussi plaisamment qu'il soulait⁶ en dés ou es chartes...

Ce fait, issaient hors leur hôtel⁷, avec eux un jeune gentilhomme de Touraine nommé l'écuyer Gymnaste, lequel lui montrait l'art de chevalerie. Changeant donc de vêtements, montait sus⁸ un coursier, sus un roussin⁹... le faisait voltiger en l'air, franchir le fossé, court tourner en un cercle, tant à dextre¹⁰ comme à senestre¹¹... Courait le cerf, le chevreuil, l'ours, le daim, le sanglier, le lièvre, la perdrix; le faisan, l'otarde¹². Jouait à la grosse balle, et la faisait bondir en l'air, autant du pied que du poing... Nageait en parfonde¹³ eau, à l'endroit, à l'envers, de côté, de tout le corps, des seuls pieds, une main en l'air, en laquelle tenant un livre, transpassait¹⁴ toute la rivière de Seine sans iceluy¹⁵ mouiller...

Le temps ainsi employé, lui frotté, nettoyé et rafraîchi d'habillements, tout doucement s'en retournaient, et, passant par quelques prés ou autres lieux herbus, visitaient les arbres et plantes, les conférant¹⁶ avec les livres des anciens qui en ont écrit... et en emportaient leurs pleines mains au logis...

Eux arrivés au logis, ce pendant qu'on apprêtait le souper,

[1. *S'asséaient*, ils s'asseyaient. — 2. *Prins*, pris. — 3. *Efficace*, efficacité. — 4. *D'icelles*, de celles-ci. — 5. *Chartes*, cartes à jouer. — 6. *Soulait*, avait coutume (du verbe *souloir*, en latin *solere*). — 7. *Hôtel*, maison. — 8. *Sus*, sur. — 9. *Roussin*, cheval de service. — 10. *Dextre*, droite. — 11. *Senestre*, gauche. — 12. *Otarde*, outarde. — 13. *Parfonde*, profonde. — 14. *Transpassait*, traversait. — 15. *Iceluy*, celui-ci. — 16. *Conférant*, comparant.]

répétaient quelques passages de ce qu'avait été lu, et s'as-séaient à table... Durant iceluy repas était continuée la leçon du diner, tant que bon semblaît; le reste était consommé¹ en bons propos, tous lettrés et utiles. Après grâces² rendues, s'adonnaient à chanter musicalement, à jouer d'instruments harmonieux, ou de ces petits pasetemps qu'on fait es³ chartes, es dés et gobelets⁴...

En pleine nuit, devant⁵ que soi retirer, allaient au lieu de leur logis le plus découvert voir la face du ciel; et là notaient les comètes; si aucunes⁶ étaient, les figures, situations, aspects, oppositions et conjonctions des astres.

Puis, avec son précepteur, récapitulait brièvement, à la mode des Pythagoriques⁷, tout ce qu'il avait lu, vu, su, fait et entendu, au decours⁸ de toute la journée.

Si⁹ priaient Dieu le créateur en l'adorant, et ratifiant¹⁰ leur foi envers lui, et le glorifiant de sa bonté immense: et, lui rendant grâce de tout le temps passé, se recommandaient à sa divine clémence pour tout l'avenir. Ce fait, entraient en leur repos.

(Livre I : *Gargantua*, chap. xxiii.)

Quant à la lettre de Gargantua à Pantagruel, empreinte d'un profond amour paternel et d'un grave accent religieux, elle contient un vaste programme, dont le caractère encyclopédique nous déconcerte, mais dont nous ne pouvons que louer le souci constant de moralité et la sage préoccupation pratique.

LETTRE DE GARGANTUA A PANTAGRUEL ÉTUDIANT

...Mon fils, je t'admoneste¹¹ qu'employe¹² ta jeunesse à bien profiter en étude et en vertu. Tu es à Paris, tu as ton précepteur Epistémon¹³, dont l'un¹⁴ par vives et vocales instructions,

[1. *Consommé*, employé. — 2. *Après grâces rendues*, après avoir fait les prières qui suivent les repas. — 3. *Es*, avec les. — 4. *Gobelets*, gobelets. — 5. *Devant que*, avant que de. — 6. *Si aucunes étaient*, s'il y en avait quelques-unes. — 7. Pythagore recommandait à ses disciples de faire chaque soir l'examen de leur journée. — 8. *Decours*, cours. — 9. *Si*, alors. — 10. *Ratifiant*, confirmant.]

[11. *Je t'admoneste*, je t'engage. — 12. *Qu'employe*, que tu employes. — 13. *Epistémon*: du grec ἐπιστήμων, savant. — 14. *L'un*: Epistémon.]

l'autre¹ par louables exemples, te peut endoctriner. J'entends et veux que tu apprennes les langues parfaitement : premièrement la Grecque, comme le veut Quintilian² ; secondement la Latine ; et puis l'Hébraïque pour les saintes lettres³, et la Chaldaïque et Arabique pareillement ; et que tu formes ton style, quant à la Grecque, à l'imitation de Platon, quant à la Latine, de Cicéron ; qu'il n'y ait histoire que tu ne tiennes en mémoire présente, à quoi t'aidera la cosmographie⁴ de ceux qui en ont écrit. Des arts libéraux, géométrie, arithmétique et musique⁵, je t'en donnerai quelque goût quand tu étais encore petit, en l'âge de cinq à six ans ; poursuis le reste, et d'astronomie saches-en tous les canons⁶. Laisse moi l'astrologie⁷ divinatrice, et l'art de Lullius⁸, comme abus et vanité. Du droit civil, je veux que tu saches par cœur les beaux textes, et me les confère⁹ avec philosophie.

Et quant à la connaissance des faits de nature, je veux que tu t'y adonnes curieusement¹⁰, qu'il n'y ait mer, rivière, ni fontaine, dont tu ne connaisses les poissons ; tous les oiseaux de l'air, tous les arbres, arbustes et fructices¹¹ des forêts, toutes les herbes de la terre, tous les métaux cachés au ventre des abîmes, les pierreries de tout l'Orient et Midi, rien ne te soit inconnu.

Puis soigneusement revisite¹² les livres des médecins grecs, arabes et latins, sans contemner¹³ les thalmudistes et cabalistes¹⁴ : et, par fréquentes anatomies¹⁵, acquiers toi parfaite

[1. *L'autre* : Paris. — 2. Quintilien, dans son *De institutione oratoria* (I, 1, 12). — 3. *Les saintes lettres*, l'Écriture sainte. — 4. Cosmographie : alors confondue avec la géographie. — 5. On appelait *quadrivium* l'ensemble de ces trois sciences et de l'astronomie (le *trivium* comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique). — 6. *Les canons*, les règles (du grec κανών). — 7. L'astrologie, qui prétendait deviner par l'examen du cours des astres la destinée des hommes, était en honneur au moyen âge (voir A. Maury : *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, 1860). — 8. *L'art de Lullius* : est-ce l'alchimie, dont s'était occupé l'Espagnol Raymond Lulle (1235-1315), prétendue science également en honneur au moyen âge, qui consistait surtout dans la recherche de la pierre philosophale, grâce à laquelle on espérait pouvoir opérer la transmutation de tous les métaux en or (voir Berthelot : *Les origines de l'alchimie*, 1885) ? Ou s'agit-il de l'*Ars magna* ou *Grand art*, ouvrage de scolastique de Lulle ? — 9. *Confère*, compare. — 10. *Curieusement*, avec soin. — 11. *Fructices*, petits arbustes (du latin *fructus*). — 12. *Revisite*, étudie. — 13. *Contemner*, mépriser (*contemnere*). — 14. *Les thalmudistes et les cabalistes* : c'est-à-dire les médecins juifs, très renommés au moyen-âge. Le *Thalmud* est un recueil de commentaires en hébreu sur la Bible. La *Cabale* est une secte de rabbins qui, au moyen âge, donnèrent de la Bible une interprétation mystique et allégorique. — 15. *Anatomies*, dissections.]

connaissance de l'autre monde¹, qui est l'homme. Et par² quelques heures de jour, commence à visiter les saintes lettres : premièrement, en grec, le Nouveau Testament et Epîtres des Apôtres ; et puis, en hebrieu³, le Vieux Testament. Somme⁴, que je voye un abime de science : car dorénavant⁵ que tu deviens homme et te fais grand, il te faudra issir⁶ de ceste⁷ tranquillité et repos d'étude, et apprendre la chevalerie et les armes, pour défendre ma maison et nos amis secourir en tous leurs affaires⁸ contre les assauts des malfaisants. Et veux que de brief⁹ tu essayes combien tu as profité, ce que tu ne pourras mieux faire que tenant conclusions¹⁰ en tout savoir, publiquement envers tous et contre tous, et hantant les gens lettrés qui sont tant à Paris comme ailleurs.

Mais, parce que, selon le sage Salomon¹¹, sapience¹² n'entre point en âme malivole¹³, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te convient servir, aimer et craindre Dieu, et en lui mettre toutes tes pensées et tout ton espoir ; et, par foi formée de charité, être à lui adjoint, en sorte que jamais n'en sois désemparé¹⁴ par péché. Aye¹⁵ suspects les abus du monde. Ne mets ton cœur à vanité : car ceste vie est transitoire, mais la parole de Dieu demeure éternellement. Sois serviable à tous tes prochains¹⁶, et les aime comme toi même. Révère tes précepteurs, fuis les compagnies des gens esquelz¹⁷ tu ne veux point ressembler, et, les grâces¹⁸ que Dieu t'a données, icelles¹⁹ ne reçois en vain. Et quand tu connaistras que auras tout le savoir de par delà²⁰ acquis, retourne vers moi, afin que je te voye et donne ma bénédiction avant que de mourir.

[1. L'homme est opposé à l'univers comme un petit monde (*microcosme*) au grand (*macrocosme*). — 2. *Par*, pendant. — 3. *Hebrieu*, hébreu. — 4. *Somme*, en somme, en résumé. — 5. *Dorénavant que*, maintenant que. — 6. *Issir*, sortir (*exire*). — 7. *Ceste*, cette. — 8. *Affaires* : ce mot a commencé par être masculin, en raison de son étymologie, puis est devenu féminin, par suite de sa terminaison. — 9. *De brief*, au plus tôt. — 10. *Tenant conclusions*, soutenant des conclusions de thèses (comme le faisaient les candidats aux grades universitaires). — 11. *Salomon* : dans les *Proverbes* (xiv, 6). — 12. *Sapience*, sagesse (*sapientia*). — 13. *Malivole*, mal intentionnée. — 14. *Désemparé*, abandonné. — 15. *Aye suspects*, tiens pour suspects. — 16. *Tes prochains* : on emploie aujourd'hui dans ce sens le singulier (*ton prochain*). — 17. *Esquelz*, auxquels. — 18. *Grâces*, aide de Dieu en vue du salut. — 19. *Icelles*, celles-ci. — 20. *Par-delà*, là-bas (à Paris).]

Mon fils, la paix et grâce de Notre Seigneur soit avec toi, *amen*. De Utopie¹ ce dix-septième jour du mois de mars, ton père Gargantua.

(Livre II : *Pantagruel*, chap. VIII.)

II. — MONTAIGNE ²

Les *Essais* de Montaigne sont le journal, non pas de sa vie, mais de sa pensée. Il a lui-même, au début de son livre, expliqué son intention première :

[1. *Utopie*, pays imaginaire et idéal (du grec οὐ τόπος, pays qui n'existe pas, ou bien εὐ τόπος, pays où tout est pour le mieux). Le mot a été créé par Thomas Morus (voir p. 173, note 12) dans son roman *De optimo reipublicae statu deque nova insula Utopia* (1516).]

2. *Biographie*. — Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, est né au château de Montaigne, en Périgord, en 1533. Sa mère était d'origine juive, mais convertie à la religion réformée. Après une éducation très soignée, il étudia le droit et devint conseiller à la Cour des aides de Périgueux, puis conseiller au Parlement de Bordeaux, où il fit en 1557 la connaissance de La Boétie, dont la mort (1563) lui causa le plus grand chagrin de sa vie. Marié en 1565 avec la fille d'un de ses collègues du Parlement, il eut plusieurs enfants qui moururent en bas-âge, à l'exception d'une fille, Léonore, qui vécut jusqu'en 1626. Après la mort de son père survenue en 1569 il abandonne en 1570 ses fonctions, pour lesquelles il avait peu de goût. A partir de 1572 il se retire dans son château, où il écrivit ses *Essais*, dont les deux premiers livres parurent en 1580. Du 22 juin 1580 au 30 novembre 1581 il voyage en France, en Suisse, en Allemagne et en Italie, où il apprit (le 7 septembre) qu'il avait été élu maire de Bordeaux. Il remplit ces fonctions municipales pendant plusieurs années ; mais si sa première magistrature (1581-1583) fut tranquille et consciencieusement exercée, la deuxième (1583-1585) fut troublée par des difficultés politiques et marquée par son attitude peu héroïque lorsqu'éclata la peste en 1585 (lui qui avait pourtant assisté La Boétie atteint d'une maladie contagieuse, il refusa — pour ne pas quitter sa famille — de rentrer à Bordeaux). Il passa ses dernières années à retoucher et compléter ses *Essais*, dont il publia en 1588 une cinquième édition augmentée d'un troisième livre, et dont il préparait encore une nouvelle édition quand il mourut en 1592.

C'est d'après un exemplaire des *Essais* de l'édition de 1588, dont les marges sont couvertes d'additions de Montaigne et que possède actuellement la Bibliothèque municipale de Bordeaux, que fut publiée en 1595 une édition posthume des *Essais* « d'après une copie trouvée après le décès de l'auteur, revue et augmentée par lui d'un tiers plus qu'aux précédentes impressions ». Cette édition était l'œuvre de Pierre de Brac, poète bordelais, et de M^{lle} de Gournay (v. p. 347-348), « la fille d'alliance » de Montaigne, pour qui elle s'était prise depuis l'âge de dix-huit ans (1584) d'une admiration passionnée qu'elle conserva jusqu'à sa mort (1645).

Outre les *Essais* Montaigne avait publié en 1569 une traduction française de

« C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. Il t'avertit dès l'entrée que je

la *Theologia naturalis* de Raymond Sebond ou de Sebonde, théologien espagnol du ^{xv}^e siècle qui habitait Toulouse, où il était professeur à l'université et où il mourut en 1432. Au ^{xviii}^e siècle (en 1774) a été publié pour la première fois par Meusnier de Querlon le *Journal de voyage de Michel de Montaigne en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581*. Des lettres de Montaigne ont aussi été publiées à diverses reprises, notamment dans l'édition Courbet et Royer.

Editions. — Les principales éditions modernes des *Essais* sont les suivantes : éd. Naigeon (1802, 4 vol.), qui est une réimpression de l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux ; éd. Victor Leclerc (Lefèvre, 1826-1828, 5 vol. et Garnier, 1865-1866, 4 vol.), faite sur les éditions de 1588, 1595 et 1802 ; éd. Dezeimeris et Barkhausen (Bordeaux, 1870, 2 vol), qui reproduit le texte de 1580 avec les variantes de 1588 ; éd. Motheau et Jonaust (1872-1876, 4 vol. in-8, et 1886-1889, 7 vol. in-16), qui reproduit le texte de 1588 avec les variantes de 1595 ; éd. Courbet et Royer (Lemerre, 1872-1875, 4 vol.), qui reproduit le texte de 1595 ; éd. Strowski (Bordeaux, Pech, 1906-1909, 2 vol. ; et chez E. Champion, 4 vol.), faite d'après l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux (M. Strowski a également publié en 1903-1909, chez Hachette, en 3 vol., une *Reproduction en phototypie de l'exemplaire avec notes manusc. nargin. des Essais appart. à la ville de Bord.*) ; éd. Villey (Alcan, 3 vol., 1922-24).

Une édition du *Journal de voyage de Montaigne en Italie* a été publiée en 1906 par Louis Lautrey (Hachette). — Signalons les extraits de Montaigne de Petit de Julleville (Delagrave), Jeanroy (Hachette), Radouant (Hatier), Villey (Plon).

A consulter. — Ouvrages généraux. — Prévost-Paradol : *Les moralistes français* (Hachette, 1865). — Paul Bonnefon : *Montaigne, l'homme et l'œuvre* (1893), réimprimé dans *Montaigne et ses amis : La Boétie, Charron, M^{lle} de Gournay* (Colin, 1897, 2 vol.). — Paul Stapfer : *Montaigne* (Collection des grands écrivains français, 1895) ; *La famille et les amis de Montaigne* (1896). — Max Lanusse : *Montaigne* (Collection des classiques populaires). — Edme Champion : *Introduction aux Essais de Montaigne* (Colin, 1900). — F. Strowski : *Montaigne* (Collection des grands philosophes, Alcan, 1906) ; *De Montaigne à Pascal* (Plon, 1907) ; *La sagesse française [Montaigne...]* (Plon, 1925). — Pierre Villey : *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne* (Hachette, 1908, 2 vol.). — J. Mercant : *De Montaigne à Vauvenargues* (Société d'imprimerie et de librairie, 1914).

Ouvrages particuliers. — Moet : *Des opinions et des jugements littéraires de Montaigne* (Durand, 1859). — M^{me} Jules Favre : *Montaigne moraliste et pédagogue* (Fischbacher, 1877). — G. Compayré : *Histoire des doctrines de l'éducation en France* (Hachette, 1879, tome I) ; *Montaigne et l'éducation du jugement* (Collection : Les Grands Educateurs, Delaplane, 1905). — Paul Souquet : *Les écrivains pédagogiques du XVI^e siècle* (Delagrave, 2^e éd., 1886). — Eugène Voizard : *Étude sur la langue de Montaigne* (Garnier, 1885). — Fr. Comte : *Essai sur les idées politiques de Montaigne et de La Boétie* (1887). — Max Lanusse : *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française* (1893). — E. Ruel : *Du sentiment artistique dans la morale de Montaigne* (1901). — J. de Zangroniz : *Montaigne, Amyot et Salat : Etudes sur les sources des Essais de Montaigne* (Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1906). — Th. Goutchkoff : *Les vues esthétiques de Montaigne* (1907).

ne m'y suis proposé aucune fin, que ¹ domestique et privée; je n'y ai eu nulle considération de ton service, ni de ma gloire : mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai voué à la commodité ² particulière de mes parents et amis : à ce que ³, m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt), ils y puissent retrouver aucuns ⁴ traits de mes conditions et humeurs ⁵, et que par ce moyen ils nourrissent plus entière et plus vive la connaissance qu'ils ont eu ⁶ de moi... Ainsi, lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre... »

Ce n'est donc pas un ouvrage écrit d'après un plan méthodique ; il n'y a pas d'enchaînement rigoureux entre les chapitres, dont les titres sont souvent menteurs, et où les digressions abondent. Montaigne pêche par la composition, comme son compatriote du xviii^e siècle, l'auteur de *L'Esprit des lois*. En revanche la liberté d'allure des *Essais* a laissé au style de Montaigne tout le charme attachant que devait avoir sa conversation ; car, selon son propre aveu (livre I, chap. xxv), il aimait à écrire comme il parlait : « Lo parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche : un parler succulent et nerveux, court et serré : non tant ⁷ délicat et peigné comme véhément et brusque ; plutôt difficile qu'en-nuyeux, éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi ; chaque lopin y fasse son corps ⁸ ; non pédantesque, non fratesque, non plaideresque mais plutôt soldatesque ⁹. »

1^o Montaigne peintre de lui-même.

On trouve tout Montaigne dans ses *Essais* : son portrait physique, son caractère, ses goûts, ses idées, ses impressions de voyage et les souvenirs de ses lectures. Mais l'intérêt psychologique de son ouvrage dépasse de

— A. Canac : *La philosophie théorique de Montaigne* (1907). — J. Langlais : *L'éducation avant Montaigne et le chapitre de l'Institution des enfants* (Paris, Croville-Morant, 1907). — R. Delacroix : *Montaigne malade et médecin* (1908). — P. Villey : *L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau* (1911).

Signalons enfin l'*Inventaire de la collection des ouvrages et documents sur Michel de Montaigne*, réunis par le docteur J. F. Payen, et conservés à la Bibliothèque Nationale, par Gabriel Richou (Bordeaux, 1877).

[1. Que, sinon. — 2. Commodité, avantage, profit. — 3. A ce que, afin que. — 4. Aucuns : voir p. 175, note 3. — 5. Mes conditions et humeurs, mes manières d'être et mes goûts. — 6. Montaigne n'applique pas toujours la règle d'accord du participe passé conjugué avec avoir. — 7. Non tant... comme..., moins... que... — 8. Que chaque morceau ait son sens en lui-même. — 9. Que ce parler ne soit pas celui d'un pédant, ni d'un moine (les moines s'appellent en italien *frate*, frère, d'où *fratesco*, dont Montaigne a fait *fratesque*), ni d'un avocat, mais plutôt celui d'un soldat.]

beaucoup celui d'une simple autobiographie ; car, ainsi qu'il en a fait la remarque, « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition » (livre III, chap. 11). Et c'est pourquoi, loin de redire avec Pascal (*Pensées*, éd. Hachette, section II, 62) : « Le sot projet qu'il a de se peindre ! », nous répéterons plutôt après Voltaire (*Remarques sur les Pensées de Pascal*, 1728, XLI) : « Le charmant projet qu'il a eu de se peindre naïvement comme il a fait ! car il a peint la nature humaine. »

COMMENT MONTAIGNE FUT ÉLEVÉ PAR SON PÈRE

C'est un bel et grand agencement¹ sans doute² que le grec et latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en avoir meilleur marché³ que de coutume, qui a été essayée en moi-même : s'en servira qui voudra. Feu mon père, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement⁴, d'une forme d'institution⁵ exquise⁶, fut avisé de cet inconvénient qui était en usage ; et lui disait-on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues qui ne leur⁷ coûtaient rien est la seule cause pour quoi nous ne pouvons arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que c'en soit la seule cause. Tant y a⁸ que l'expédient que mon père y trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier dénouement de ma langue, il me donna en charge⁹ à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout¹⁰ ignorant de notre langue, et très bien versé en la latine. Cettui-ci¹¹, qu'il avait fait venir exprès, et qui était bien chèrement¹² gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eut aussi avec lui deux autres moindres en savoir, pour me suivre et soulager le premier : ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable [que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière ne parlaient en ma compagnie

[1. Agencement, ornement. — 2. Sans doute, sans aucun doute (sens affirmatif). — 3. D'en avoir meilleur marché, de s'en procurer à meilleur compte. — 4. Entendement, intelligence. — 5. Institution, éducation. — 6. Exquise, recherchée. — 7. Leur : aux Romains et aux Grecs. — 8. Tant y a, toujours est-il que, quoi qu'il en soit. — 9. Il me donna en charge, il me confia. — 10. Du tout, complètement. — 11. Cettui-ci, celui-ci. — 12. Chèrement gagé, payé cher.]

qu'autant de mots de latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi. C'est merveille¹ du fruit que chacun y fit : mon père et ma mère y apprirent assez de latin pour l'entendre², et en acquirent à suffisance³ pour s'en servir à la nécessité⁴, comme firent aussi les autres domestiques⁵ qui étaient plus attachés à mon service. Somme⁶, nous nous latinisâmes tant qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. Quant à moi, j'avais plus de six ans avant⁷ que j'entendisse non plus de français ou de périgourdin que d'arabesque⁸ ; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avais appris du latin tout aussi pur que mon maître d'école le savait, car je ne le pouvais avoir mêlé ni altéré...

Quant au grec, duquel je n'ai quasi du tout point d'intelligence, mon père desseigna⁹ me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice : nous pelotions¹⁰ nos déclinaisons, à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier¹¹, apprennent l'arithmétique et la géométrie. Car entre autres choses, il avait été conseillé de me faire goûter la science et le devoir par une volonté non forcée, et de mon propre désir, et d'élever mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte : je dis jusques à telle superstition, que, parce qu'aucuns¹² tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les éveiller le matin en sursaut et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongés beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisait éveiller par le son de quelque instrument ; et ne fus jamais sans homme qui m'en servît.

(Essais, livre I, chap. xxv.)

[1. *C'est merveille du fruit*, il est surprenant de voir le profit. — 2. *Entendre*, comprendre. — 3. *A suffisance*, suffisamment. — 4. *A la nécessité*, au besoin. — 5. *Domestiques*, tous ceux qui font partie de la maison. — 6. *Somme*, en somme. — 7. *Que je n'entendais pas plus...* — 8. *Arabesque* : ce mot s'emploie, non plus pour désigner la langue arabe, mais une ornementation de style arabe. — 9. *Desseigna*, forma le dessein de. — 10. *Nous pelotions*, nous répétions (*peloter* signifie, au propre, lancer une pelote, une balle). — 11. *Jeux de tablier*, jeux qu'on joue sur une table en faisant mouvoir des pièces, comme les échecs ou les dames. — 12. *Aucuns* : voir p. 175, note 3.]

L'AMITIÉ DE MONTAIGNE ET DE LA BOÉTIE¹

...Ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances² et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent³. En l'amitié de quoi⁴ je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais⁵, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Il y a, au delà de tout mon discours⁶ et de ce que j'en puis dire particulièrement⁷, je ne sais quelle force inexplicable et fatale⁸, médiatrice⁹ de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous oyions¹⁰ l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne portela raison des rapports¹¹; je crois, par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms¹²; et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie¹³ de ville, nous nous trouvâmes si pris¹⁴, si connus, si obligés¹⁵ entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire¹⁶ latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse¹⁷ et explique la précipitation de notre intelligence¹⁸, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus

[1. Sur La Boétie, voir p. 237-238. — 2. *Accointances*, fréquentations. — 3. *S'entretiennent*, se tiennent entre elles, sont liées. — 4. *De quoi*, dont. — 5. *Je l'aimais* : Etienne de la Boétie. — 6. *Discours*, développement, exposé. — 7. *Particulièrement*, en détail. — 8. *Fatale*, voulue par le destin. — 9. *Médiatrice*, qui a servi d'intermédiaire. — 10. *Oyions*, entendions. — 11. *Qui faisaient en notre affection... la raison des rapports*, qui avaient sur notre affection plus d'influence que n'en comportait le motif raisonnable de nous lier tiré de ces rapports. — 12. *Par nos noms*, en nous entendant nommer. — 13. *Compagnie*, réunion. — 14. *Pris*, attachés. — 15. *Obligés*, liés. — 16. Ce poème de la Boétie a été publié dans ses *Poemata* par Montaigne lui-même en 1571. — 17. *Il excuse*, il justifie. — 18. *Intelligence*, accord intime qui fait que l'on se comprend (on dit encore aujourd'hui dans le même sens : *vivre en bonne intelligence avec quelqu'un*).]

de quelque année¹), elle n'avait point à perdre temps² ; et n'avait à se régler au patron³ des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation⁴. Cette-ci⁵ n'a point d'autre idée⁶ que d'elle même, et ne se peut rapporter⁷ qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille, c'est je ne sais quelle quintessence⁸ de tout ce mélange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim⁹, d'une concurrence¹⁰ pareille : je dis perdre à la vérité¹¹, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien...

Qu'on ne me mette pas en ce rang ces autres amitiés communes ; j'en ai autant de connaissance qu'un autre, et des plus parfaites de leur genre. Mais je ne conseille pas qu'on confonde leurs règles ; on s'y tromperait. Il faut marcher en ces autres amitiés la bride à la main, avec prudence et précaution : la liaison n'est pas nouée en manière qu'on n'ait aucunement à s'en défier : « Aimez-le, disait Chilon¹², comme ayant quelque jour à le haïr ; laissez-le, comme ayant à l'aimer. » Ce précepte, qui est si abominable en cette souveraine et maîtresse amitié, il est salubre en l'usage des amitiés ordinaires et coutumières ; à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avait très familier : « O mes amis ! il n'y a nul ami. » En ce noble commerce¹³, les offices¹⁴ et les bienfaits, nourriciers des autres amitiés, ne méritent pas seulement d'être mis en compte ; cette confusion¹⁵ si pleine de nos volontés en est cause :

[1. La Boétie étant né le 1^{er} novembre 1530 et Montaigne le 28 février 1533, il y avait exactement entre eux deux ans et quatre mois. — 2. *A perdre temps* : l'article partitif était souvent omis dans cette expression. — 3. *Au patron*, sur le modèle. — 4. *Conversation*, fréquentation (sens latin : *cum versari*, vivre avec). — 5. *Cette-ci*, celle-ci. — 6. *Idee*, image, représentation (au sens platonicien du mot) : rien d'autre n'en pouvait donner l'idée. — 7. *Rapporter qu'à soi*, comparer qu'à elle-même. — 8. *Quintessence*, le meilleur extrait (cinquième essence). — 9. *D'une faim*, avec une avidité. — 10. *D'une concurrence pareille*, avec un égal élan pour nous rencontrer (du latin *cum currere*, courir avec). — 11. *A la vérité*, en prenant le mot (perdre) à la lettre. — 12. Chilon de Lacédémone, un des sept sages de la Grèce (vi^e siècle avant J.-C.). — 13. *En ce noble commerce* : dans l'amitié qui fut la nôtre. — 14. *Offices*, services. — 15. *Confusion*, fusion complète.]

car tout ainsi¹ que l'amitié que je me porte ne reçoit point augmentation pour² le secours que je me donne au besoin³, quoi que dient⁴ les stoiciens, et comme je ne me sais aucun gré du service que je me fais, aussi l'union de tels amis étant véritablement parfaite, elle leur fait perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de différence⁵, bienfait, obligation, reconnaissance, prière, remerciement, et leurs pareils. Tout étant, par effet⁶, commun entre eux, volontés, pensements⁷, jugements, biens, honneur et vie, et leur convenance⁸ n'étant qu'une âme en deux corps, selon la très propre définition d'Aristote⁹, ils ne se peuvent ni prêter ni donner rien...

Si, en l'amitié de quoi je parle, l'un pouvait donner à l'autre, ce serait celui qui recevrait le bienfait qui obligerait son compagnon : car cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bien faire¹⁰, celui qui en prête la matière et l'occasion est celui-là qui fait le libéral, donnant ce contentement à son ami d'effectuer en son endroit¹¹ ce qu'il désire le plus...

(*Essais*, livre I, chap. xxvii.)

LA BIBLIOTHÈQUE¹² DE MONTAIGNE

...Je ne voyage sans livres ni en paix ni en guerre... C'est la meilleure munition¹³ que j'aie trouvé¹⁴ à cet humain voyage¹⁵, et plains extrêmement les hommes d'entendement¹⁶ qui l'ont à

[1. *Tout ainsi que...*, aussi..., de même que..., de même... — 2. *Pour*, à cause de. — 3. *Au besoin*, quand j'en ai besoin. — 4. *Dient*, disent. — 5. Ces mots qui impliquent l'idée de division et de différence. — 6. *Par effet*, effectivement, en réalité. — 7. *Pensements*, pensées. — 8. *Convenance*, union. — 9. Ce mot d'Aristote a été rapporté par Diogène Laërce, compilateur grec du ^me siècle après J.-C. — 10. *S'entre-bien faire*, se faire du bien réciproquement. — 11. *En son endroit*, à son égard.]

[12. Cette bibliothèque — sa *librairie* —, où Montaigne aimait tant vivre, était installée dans son château au troisième étage d'une tour. Il y avait réuni environ mille volumes (on est parvenu à reconstituer la liste de 250 d'entre eux). Sur les solives du plafond il avait fait peindre des sentences grecques et latines qui servaient de thème à ses méditations. — 13. *Munition*, provision de voyage, viatique. — 14. Voir p. 198, note 6. — 15. Le voyage de la vie. — 16. *Les hommes d'entendement*, les hommes intelligents.]

dire ¹. J'accepte plutôt toute autre sorte d'amusement, pour léger qu'il soit, d'autant que celui-ci ² ne me peut faillir ³.

Chez moi, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main ⁴, je commande à mon ménage ⁵. Je suis sur l'entrée, et vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des membres ⁶ de ma maison. Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces décousues. Tantôt je rêve ; tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes ⁷ que voici. Elle ⁸ est au troisième étage d'une tour ; le premier, c'est ma chapelle ; le second, une chambre et sa suite ⁹, où je me couche souvent, pour être seul ; au-dessus, elle a une grande garde-robe. C'était, au temps passé, le lieu plus inutile ¹⁰ de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie, et la plupart des heures du jour : je n'y suis jamais la nuit... En hiver, j'y suis moins continuellement ; car ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom ¹¹, et n'a ¹² point de pièce plus écartée que celle-ci ¹³, qui me plaît d'être un peu pénible ¹⁴ et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse ¹⁵. C'est là mon siège : j'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale et filiale et civile... Misérable à mon gré, qui n'a chez soi où être à soi, où se faire particulièrement la cour, où se cacher !... J'étudiai jeune pour l'ostentation ; depuis, un peu pour m'assagir ¹⁶ ; à cette heure pour m'ébattre : jamais pour le quêt ¹⁷.

(*Essais*, livre III, chap. III.)

MONTAIGNE EN VOYAGE

Quand j'ai été ailleurs qu'en France, et que, pour me faire courtoisie, on m'a demandé si je voulais être servi à la française,

[1. Qui l'ont à dire, auxquels il fait défaut. — 2. Celui-ci, celui-ci (le plaisir de la lecture). — 3. Faillir, manquer. — 4. Tout d'une main, à la fois. — 5. Ménage, ensemble de la maison. — 6. Membres, parties. — 7. Songes, rêveries. — 8. Elle : ma librairie. — 9. Suite, dépendance. — 10. Plus inutile : comparatif employé comme superlatif. — 11. Le château de Montaigne (montagne). — 12. N'a point, il n'y a point. — 13. Celle-ci, celle-ci. — 14. Un peu pénible, d'un accès difficile. — 15. La presse, la foule. — 16. M'assagir, me rendre sage. — 17. Le quêt, le profit, le gain (du latin *quaestus*).]

je m'en suis moqué, et me suis toujours jeté aux tables les plus épaisses¹ d'étrangers. J'ai honte de voir nos hommes² enivrés de cette sottise humeur de s'effaroucher des formes contraires aux leurs. Il leur semble être hors de leur élément, quand ils sont hors de leur village. Où qu'ils aillent, ils se tiennent³ à leurs façons et abominent⁴ les étrangères. Retrouvent-ils un compatriote en Hongrie, ils festoient⁵ cette aventure : les voilà à se rallier⁶ et à se recoudre ensemble, à condamner tant de mœurs barbares qu'ils voient. Pourquoi non barbares⁷, puisqu'elles ne sont françaises ? Encore sont-ce les plus habiles qui les ont reconnues, pour en médire. La plupart ne prennent l'aller que pour le venir⁸. Ils voyagent couverts⁹ et resserrés¹⁰, d'une prudence taciturne et incommunicable, se défendant de la contagion d'un air inconnu. Ce que je dis de ceux là me ramentoit¹¹, en chose semblable, ce que j'ai parfois aperçu en aucuns¹² de nos jeunes courtisans : ils ne tiennent qu'aux hommes de leur sorte ; nous regardent comme gens de l'autre monde, avec dédain ou pitié. Otez-leur les entretiens des mystères de la cour, ils sont hors de leur gibier ; aussi neufs pour nous et malhabiles, comme¹³ nous sommes à eux. On dit bien vrai, qu'un honnête¹⁴ homme, c'est un homme mêlé¹⁵. Au rebours, je pérégrine¹⁶ très-soult¹⁷ de nos façons ; non pour chercher des Gascons en Sicile (j'en ai assez laissé au logis) ; je cherche des Grecs plutôt, et des Persans : j'accointe¹⁸ ceux là, je les considère : c'est là où je me prête¹⁹ et où je m'emploie. Et qui plus est, il me semble que je n'ai rencontré guère de manières qui ne vaillent les nôtres.

(Essais, livre III, chap. ix.)

[1. Les plus épaisses d'étrangers, où les étrangers étaient les plus nombreux. — 2. Nos hommes, nos concitoyens. — 3. Ils se tiennent, ils s'en tiennent. — 4. Abominent, ont en horreur. — 5. Ils festoient, ils fêtaient. — 6. Se rallier, se réunir. — 7. Comment ne seraient-elles pas barbares ? (Tour ironique). — 8. Ne s'en vont que pour revenir. — 9. Couverts, dissimulés. — 10. Resserrés, repliés sur eux-mêmes. — 11. Me ramentoit, me rappelle (du verbe ramentoir). — 12. Aucuns, quelques-uns. — 13. Aussi... comme..., aussi... que... — 14. Honnête homme : au sens où le xvi^e siècle emploiera cette expression (homme poli, distingué). — 15. Mêlé, qui s'est frotté au monde. — 16. Je pérégrine, je voyage. — 17. Très soult de nos façons, parce que je suis las de nos manières. — 18. J'accointe, je fréquente. — 19. C'est là où je me prête, c'est à quoi je me consacre.]

LES VILLES PRÉFÉRÉES DE MONTAIGNE

I. — PARIS.

Je ne veux pas oublier ceci, que je ne me mutine ¹ jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil ; elle ² a mon cœur dès mon enfance ; et m'en est advenu, comme ³ des choses excellentes : plus j'ai vu, depuis, d'autres villes belles, plus la beauté de cette-ci peut ⁴ et gagne sur mon affection ; je l'aime par ⁵ elle-même, et plus en son être seul ⁶ que rechargée ⁷ de pompe étrangère ⁸ ; je l'aime tendrement, jusques à ses verrues et à ses taches ; je ne suis Français que par cette grande cité, grande en peuples ⁹, grande en félicité de son assiette ¹⁰, mais surtout grande et incomparable en variété et diversité de commodités : la gloire de la France, et l'un des plus nobles ornements du monde. Dieu en chasse loin nos divisions ! Entière et unie, je la trouve défendue de toute autre violence ; je l'avise ¹¹ que de tous les partis, le pire sera celui qui la mettra en discorde ; et ne crains pour elle qu'elle-même ; et crains pour elle autant certes que pour autre pièce ¹² de cet état. Tant qu'elle durera, je n'aurai faute ¹³ de retraite où rendre mes abois ¹⁴, suffisante à me faire perdre le regret de toute autre retraite.

(*Essais*, livre III, chap. ix.)

II. — ROME ¹⁵.

J'ai vu ailleurs des maisons ruinées, et des statues, et du ciel et de la terre : ce sont toujours des hommes. Tout cela est vrai ;

[1. *Je ne me mutine*, je ne me fâche. — 2. *Elle* : Montaigne, comme Pascal (voir p. 781, note 8), fait Paris du féminin. — 3. *Comme des choses...*, ce qui arrive pour les choses... — 4. *Peut*, a de puissance. — 5. *Par*, pour. — 6. *En son être seul*, pour son être propre. — 7. *Rechargée*, surchargée. — 8. *Étrangère*, empruntée. — 9. *Peuples*, populations, habitants. — 10. *Assiette*, emplacement, situation topographique. — 11. *Je l'avise*, je l'avertis. — 12. *Pièce*, partie. — 13. *Je n'aurai faute*, je ne manquerai pas. — 14. *Rendre mes abois* : comparaison tirée de la chasse (un cerf rend les abois quand, poursuivi par les chiens, il meurt à bout de fatigue).]

[15. De cette page des *Essais* sur la Rome antique on peut en rapprocher une autre du *Journal de voyage de Montaigne en Italie*, encore plus empreinte que celle-ci du sentiment des ruines.]

et si¹ pourtant ne saurais revoir si souvent le tombeau de cette ville², si grande et si puissante, que je ne l'admire et révère. Le soin des morts nous est en recommandation : or, j'ai été nourri³, dès mon enfance, avec ceux-ci⁴ ; j'ai eu connaissance des affaires de Rome longtemps avant que je l'aie eue de ceux⁵ de ma maison : je savais⁶ le Capitole et son plan avant que je susse le Louvre, et le Tibre avant la Seine. J'ai eu plus en tête les conditions et fortunes⁷ de Lucullus, Métellus et Scipion que je n'ai⁸ d'aucuns hommes des nôtres. Ils sont trépassés ; si⁹ est bien mon père, aussi entièrement qu'eux, et s'est éloigné de moi et de la vie autant en dix-huit ans¹⁰ que ceux-là ont fait¹¹ en seize cents ; duquel pourtant je ne laisse pas d'embrasser¹² et pratiquer la mémoire, l'amitié et société, d'une parfaite union et très vive. Voire¹³, de mon humeur¹⁴ je me rends plus officieux¹⁵ envers les trépassés : ils ne s'aident plus ; ils en requièrent, ce me semble, d'autant plus mon aide... Me trouvant inutile à ce siècle, je me rejette à cet autre ; et en suis si embabouiné¹⁶ que l'état de cette vieille Rome, libre, juste et florissante (car je n'en aime ni la naissance ni la vieillesse), m'intéresse et me passionne : par quoi je ne saurais revoir si souvent l'assiette¹⁷ de leurs rues et de leurs maisons, et ces ruines profondes jusques aux antipodes, que je ne m'y amuse¹⁸. Est-ce par nature ou par erreur de fantaisie¹⁹ que la vue des places²⁰ que nous savons avoir été hantées et habitées par personnes desquelles la mémoire est en recommandation nous émeut aucunement²¹ plus qu'ouïr le récit de leurs faits ou lire leurs écrits ? *Tanta vis*

[1. Si renforce simplement ici le sens de *pourtant*. — 2. Rome. — 3. Nourri, élevé. — 4. Les Romains. — 5. *Affaire* est masculin chez Montaigne, comme chez Rabelais (voir p. 195, note 8). — 6. Je savais, je connaissais. — 7. *Les conditions et fortunes*, les manières d'être et les événements de la vie. — 8. *Que je n'ai (celles) d'aucuns hommes...* : omission du pronom démonstratif à l'imitation du latin. — 9. Si est bien mon père, mon père l'est bien aussi. — 10. Le père de Montaigne était mort en 1569, et ce passage a été écrit en 1586. — 11. *Ont fait* : le verbe faire tient ici la place du verbe précédent. — 12. *Embrasser*, s'attacher à. — 13. *Voire*, même. — 14. *De mon humeur*, par tempérament. — 15. *Officieux*, obligeant. — 16. *Embabouiné*, séduit, charmé (comme par les grimaces d'un singe, d'un babouin). — 17. *Assiette* : voir p. 206, note 10. — 18. *Je m'y amuse*, je m'y attarde. — 19. *Fantaisie*, imagination. — 20. *Places*, lieux. — 21. *Aucunement*, en quelque façon (cet adverbe conformément à son étymologie n'a pas le sens négatif : voir p. 175, note 3).]

*admonitionis inest in locis !... Et id quidem in hac urbe infinitum, quacumque enim ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus*¹...

(*Essais*, livre III, chap. ix.)

2^o Ses idées philosophiques.

La philosophie de Montaigne est éparse dans les *Essais*. Nulle part il n'a exposé systématiquement ses idées ; mais les principales se trouvent rassemblées dans le chapitre xii du livre II, intitulé : *Apologie de Raymond Sebond ou Misère et faiblesse de l'homme et vanité de sa raison*.

Comme le fera Pascal en s'inspirant de lui, Montaigne invite l'homme à s'examiner attentivement et à prendre ainsi conscience de sa faiblesse : « Considérons donc pour cette heure l'homme seul, sans secours étranger, armé seulement de ses armes, et dépourvu de la grâce et connaissance divine qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son être : voyons combien il a de tenue² en ce bel équipage. Qu'il nous fasse entendre³ par l'effort de son discours⁴ sur quels fondements il a bâti ces grands avantages qu'il pense avoir sur les autres créatures. Qui lui a persuadé que ce branle⁵ admirable de la voûte céleste, la lumière éternelle de ces flambeaux roulant si fièrement sur sa tête, les mouvements épouvantables de cette mer infinie soient établis et se continuent tant de siècles pour sa commodité et pour son service ? Est-il possible de rien imaginer si ridicule que⁶ cette misérable et chétive créature, qui n'est pas seulement⁷ maîtresse de soi, exposée aux offenses⁸ de toutes choses, se die⁹ maîtresse et emperière¹⁰ de l'univers, duquel il n'est pas en sa puissance de connaître la moindre partie, tant s'en faut de la commander ? »

Sur quoi donc se fonde notre prétendue supériorité ? Entre l'homme et l'animal la distance est loin d'être aussi grande que nous aimons à le dire : « Comment connaît-il, par l'effort de son intelligence, les branles

1. « Une si grande puissance d'évocation réside dans les lieux... Et cette ville la possède au suprême degré ; partout où nous marchons, nous posons le pied sur de l'histoire. » Dans ce passage du *De finibus bonorum et malorum* (V, 1 et 2) Cicéron parle d'Athènes.]

[2. *Tenue*, le fait de tenir bon, la solidité. — 3. *Entendre*, comprendre. —

4. *Discours*, développement. — 5. *Branle*, mouvement. — 6. *Que* = que le fait que. — 7. *Qui n'est pas seulement*, qui n'est pas même. — 8. *Offenses*, atteintes. — 9. *Se die*, se dise. — 10. *Emperière*, impératrice (vieille forme, féminin de *empereur* qui existait à côté de *empereor*).]

internes et secrets des animaux ? Par quelle comparaison d'eux à nous conclut-il la bêtise qu'il leur attribue ? Quand je joue à ¹ ma chatte, qui sait si elle passe son temps de moi plus que je ne fais d'elle ? »

Nous avons, il est vrai, sur les animaux l'avantage de faire la guerre. Triste privilège ! « Quant à la guerre, qui est la plus grande et pompeuse des actions humaines, je saurais ² volontiers si nous nous en voulons servir pour argument de quelque prérogative, ou, au rebours, pour témoignage de notre imbécillité et imperfection. »

Du moins possédons-nous des idées qui sont étrangères aux bêtes, telles l'idée du beau et l'idée du bien. Mais elles sont inconsistantes et variables. « Quant à la beauté du corps il me faudrait savoir si nous sommes d'accord de sa description. Il est vraisemblable que nous ne savons guère ce que c'est que la beauté, puisque à l'humaine et notre beauté nous donnons tant de formes diverses. » — « Le meurtre des femmes, le meurtre des frères, le trafic de voleries³, la licence à toutes sortes de voluptés, il n'est rien en somme si extrême qui ne se trouve reçu par l'usage de quelques nations. » — « Quelle bonté est-ce, que je voyais hier en crédit et demain ne l'être plus et que le trajet d'une rivière fait crime ! »

La science elle-même participe de la fragilité des choses humaines ; son dernier mot, c'est d'avouer son ignorance : « Si ⁴ me faut-il voir enfin s'il est en la puissance de l'homme de trouver ce qu'il cherche ; et si cette quête⁵, qu'il y a employé ⁶ depuis tant de siècles, l'a enrichi de quelque nouvelle force et de quelque vérité solide. Je crois qu'il me confessera, s'il parle en conscience, que tout l'acquêt ⁷ qu'il a retiré d'une si longue poursuite, c'est d'avoir appris à reconnaître sa faiblesse. »

Enfin la philosophie ne fait au cours des siècles qu'entasser contradictions sur contradictions : « Fiez-vous à votre philosophie ; vantez-vous d'avoir trouvé la fève ⁸ au gâteau, à voir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques ! »

La conclusion, à laquelle aboutit cet examen des facultés et connaissances humaines, c'est donc le doute, que Montaigne exprime en cette formule évasive : « que sais-je ? »

Mais le doute est une attitude théorique, où provisoirement peut se reposer un esprit frappé de l'impuissance de la raison et de la vanité de nos croyances. Il n'en faut pas moins vivre ; or la vie est action. Quelle sera notre attitude dans la pratique ? En particulier, à quel régime politique, à quel credo religieux devons-nous nous attacher ? Puisque le choix

[1. A, avec. — 2. Je saurais volontiers, j'aimerais savoir. — 3. Voleries, larcins. — 4. Si, ainsi (sic). — 5. Quête, recherche. — 6. Voir p. 198, note 6. — 7. Acquêt, profit. — 8. D'avoir découvert la vérité au milieu de tant d'opinions opposées.]

est difficile, impossible même, autant, dit Montaigne, garder les opinions reçues, respecter les lois que nous trouvons établies, les croyances qui nous ont été transmises; et c'est pourquoi il restera conservateur et catholique : « De nos lois et usances ¹ il y en a plusieurs barbares et monstrueuses; toutefois pour la difficulté de nous mettre en meilleur état et le danger de ce croulement ², si je pouvais planter une cheville à notre roue et l'arrêter en ce point, je le ferais de bon cœur. » — « De la connaissance de cette mienne volubilité ³ j'ai par accident ⁴ engendré en moi quelque constance d'opinion et n'ai guère altéré les miennes ⁵ premières et naturelles; car, quelque apparence ⁶ qu'il y ait en la nouvelleté ⁷, je ne change pas aisément, de peur ⁸ que j'ai de perdre au change... Aussi me suis-je, par la grâce de Dieu, conservé entier, sans agitation et trouble de conscience, aux anciennes créances ⁹ de notre religion, au travers de tant de sectes et de divisions que notre siècle a produites. »

Ainsi le scepticisme de Montaigne a pour conséquence inattendue un acte d'adhésion à tout ce qui possède la consécration du temps.

Ce scepticisme, d'ailleurs, est beaucoup moins absolu qu'il ne le semble. Car il laisse subsister cette double affirmation que la nature est bonne et que la vie vaut la peine d'être vécue : « Nature est un doux guide, mais non pas plus doux que prudent et juste. Je quête ¹⁰ partout sa piste. » — « Nature a maternellement observé cela, que les actions qu'elle nous a enjointes pour notre besoin nous fussent aussi voluptueuses; et nous y convie non seulement par la raison mais aussi par l'appétit ¹¹ : c'est injustice de corrompre ses règles. » — « Il n'est rien si beau et légitime que de faire bien l'homme et dâment; ni science si ardue que de bien et naturellement savoir vivre cette vie; et de nos maladies la plus sauvage c'est mépriser notre être. » — « Pour moi donc, j'aime la vie et la cultive, telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer... J'accepte de bon cœur et reconnaissant ce que Nature a fait pour moi; et m'en agréé ¹² et m'en loue; on fait tort à ce grand et tout-puissant Donneur de refuser son don, l'annuler et défigurer. Tout bon, il a fait tout bon : *Omnia quae secundum naturam sunt, aestimatione digna sunt* ¹³. » (Livre III, chap. xiii).

Nous retrouvons, en somme, dans Montaigne cette même philosophie de la Renaissance, que nous avons rencontrée chez Rabelais (voir p. 189), et qui, tempérant la sévérité du christianisme d'une forte dose de natu-

[1. Usances, usages. — 2. Croulement, écroulement. — 3. Volubilité, mobilité. — 4. Par accident, par hasard. — 5. Le pronom possessif est souvent chez Montaigne accompagné d'adjectifs qualificatifs. — 6. Apparence, raison valable. — 7. Nouvelleté, nouveauté. — 8. De peur, par la peur. — 9. Créances, croyances. — 10. Je quête, je cherche avec soin. — 11. L'appétit, l'inclination naturelle, le goût. — 12. M'en agréé, j'y prends plaisir. — 13. Tout ce qui est conforme à la nature mérite qu'on en fasse cas (Cicéron, *De finibus*, III, 6).]

ralisme antique, a prêché avant tout le culte de la vie. Par là nous comprenons mieux le rôle que joue le scepticisme dans sa doctrine. Le xvi^e siècle étant un siècle d'intolérance, la meilleure façon de guérir les âmes de ce fléau n'était-elle pas de leur démontrer que la raison humaine est incapable d'atteindre la vérité? « C'est, dit-il, mettre à bien haut prix ses croyances que de vouloir en faire cuire un homme. » Le scepticisme de Montaigne nous apparaît donc comme un simple moyen en vue d'une fin très haute, qui est d'assurer la paix des âmes : c'est un remède au fanatisme.

Mais l'intolérance des idées n'est pas le seul obstacle au bonheur des hommes : il y a encore les passions qui troublent notre tranquillité, et la crainte de la mort qui empoisonne toutes nos joies. Aussi Montaigne fait-il appel au stoïcisme antique (car il s'était nourri de la lecture de Sénèque et de Plutarque) pour donner à ses contemporains, en même temps qu'une leçon de tolérance, une leçon de mesure et de résignation : « J'aiguise mon courage vers la patience, je l'affaiblis vers le désir. » — « Je me compose¹ à perdre la vie sans regret, mais comme perdable de sa condition², non comme moleste³ et importune » (Livre III, chap. xiii).

La philosophie de Montaigne n'est donc pas, au fond, une philosophie du doute, mais une philosophie du bonheur. Le problème central n'est pas pour lui le problème de la connaissance, mais le problème pratique. Les *Essais*, en leur partie philosophique, ont pour but d'apprendre aux hommes à vivre heureux au milieu des guerres civiles et malgré notre naturelle infirmité. Bien plus qu'un sceptique, Montaigne est, dans le meilleur sens du mot, un individualiste.

3^e Ses idées pédagogiques.

Si Montaigne fut un fils très affectionné (il parle avec émotion de son père, le meilleur père qui fut onques⁴), il ne paraît pas avoir été un père bien tendre. Ne rappelle-t-il pas négligemment « qu'il a perdu en nourrice deux ou trois enfants, sinon sans regret, au moins sans fâcherie » (livre I, chap. xi, addition de 1595)? Et le chapitre *De l'institution des enfants* ne s'ouvre-t-il pas sur cette remarque ironique au sujet de l'amour aveugle des parents : « Je ne vis jamais père, pour bossé⁵ ou teigneux que fût son fils, qui laissât de l'avouer⁶ ; non pourtant, s'il est du tout⁷ enivré de cette affection, qu'il ne s'aperçoive de sa défaillance⁸ :

[1. Je me compose à, je règle ma conduite de manière à. — 2. De sa condition, naturellement. — 3. Moleste, à charge (du latin *molestus*). — 4. Onques, jamais. — 5. Bossé, bossu. — 6. Qui laissât de l'avouer, qui manquât de le reconnaître pour sien. — 7. Du tout, entièrement. — 8. De sa défaillance, du défaut de son fils.]

mais tant y a¹ qu'il est sien... » ? Il ne s'est donc pas beaucoup préoccupé de pédagogie pour son compte ; mais à la demande de M^{me} Diane de Foix, comtesse de Gurson, qui allait être mère, il a exposé, sans doute vers 1579-1580, ses idées sur l'éducation dans ce chapitre fameux des *Essais* (livre I, chap. xxv).

Montaigne pédagogue est d'accord avec Rabelais sur plusieurs points. Lui aussi, par réaction contre l'éducation des collèges, trace le plan d'une éducation isolée et aristocratique (son élève est de famille noble et il veut en faire avant tout un homme du monde). Lui aussi poursuit le complet développement du corps et de l'âme : « Ce n'est pas assez de lui raidir l'âme ; il lui faut aussi raidir les muscles... » — « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme... » Lui aussi s'élève contre la méthode d'autorité en faveur au moyen âge : « Qu'il lui fasse tout passer par l'étamine², et ne loge rien en sa tête par simple autorité et à crédit. » Lui aussi enfin assigne un but moral à l'éducation : « Le gain de notre étude, c'est en être devenu meilleur et plus sage ».

Mais si Montaigne et Rabelais ont adopté vis-à-vis du passé une attitude semblable (puisqu'ils rejettent et condamnent tous deux la vieille éducation), ils ne s'accordent plus ensemble quand il s'agit de préconiser pour l'avenir des méthodes nouvelles. Rabelais, s'adressant à la mémoire, cherche surtout à faire un érudit, un « abîme de science » ; Montaigne, songeant à façonner le jugement, vise plutôt à former un esprit cultivé, qui des sciences goûtera seulement « la croûte première ». Le danger de la méthode de Rabelais serait de surcharger le jeune homme d'une foule de connaissances encombrantes et de submerger sous cet abus d'érudition sa personnalité naissante. Le danger de la méthode de Montaigne serait de faire de l'adolescent un esprit plus brillant que solide, un causeur aimable et superficiel dont le vernis aura du succès dans le « monde », mais non pas un caractère fortement trempé et puissamment armé pour la lutte de la vie.

De ces deux pédagogies, qui auraient gagné à se compléter l'une par l'autre, la plus rapprochée de notre idéal moderne, volontiers positiviste et utilitaire, c'est plutôt, semble-t-il, celle de Rabelais, vu la plus grande part qu'elle fait à la science et aux connaissances pratiques.

DU CHOIX D'UN PRÉCEPTEUR

A un enfant de maison³, qui recherche les lettres, non pour le gain (car une fin si abjecte est indigne de la grâce et faveur

[1. *Tant y a*, toujours est-il. — 2. *Étamine*, étoffe servant à filtrer. D'où le sens de la phrase : qu'il l'oblige à tout examiner soigneusement par lui-même.]

[3. C'est un plan d'éducation aristocratique quo trace Montaigne.]

des Muses, et puis elle regarde et dépend¹ d'autrui), ni tant pour les commodités externes que pour les siennes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plutôt envie d'en réussir² habile homme qu'homme savant, je voudrais aussi qu'on fût soigneux de lui choisir un conducteur qui eût plutôt la tête bien faite que bien pleine, et qu'on y requît tous les deux, mais plus les mœurs³ et l'entendement⁴ que la science, et qu'il se conduisît en sa charge d'une nouvelle manière.

...Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui, pour juger de son train et juger jusques à quel point il se doit raval⁵ pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion⁶, nous gâtons tout ; et de la savoir choisir et s'y conduire bien mesurément⁷, c'est une des plus ardues besognes que je sache ; et est l'effet d'une haute âme et bien forte, savoir condescendre à ces allures puériles⁸ et les guider. Je marche plus ferme et plus sûr à mont qu'à val⁹...

(*Essais*, livre I, chap. xxv, *passim*.)

LA FORMATION DU JUGEMENT

A cette cause¹⁰, le commerce¹¹ des hommes y est merveilleusement propre, et la visite des pays étrangers ; ...pour en rapporter principalement les humeurs¹² de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui...

En cette pratique des hommes, j'entends y¹³ comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la mémoire des livres :

[1. Montaigne, pas toujours régulier dans son style, donne parfois, comme ici, le même complément à deux verbes qui se construisent de manière différente. — 2. Réussir, devenir finalement (au xvi^e et même au xvii^e siècle, les mots *réussir* et *succès* désignent un résultat quelconque, bon ou mauvais). — 3. Les mœurs, le caractère. — 4. L'entendement, l'intelligence. — 5. Ravaler, abaisser. — 6. A faute de cette proportion, faute de proportionner son enseignement à la force de son élève. — 7. Mesurément, dans une juste mesure. — 8. Puériles, de l'enfance (le mot n'avait pas alors le sens péjoratif qu'il a aujourd'hui). — 9. A mont qu'à val, en montant qu'en descendant (*ad montem quam ad vallem*), ce qui veut dire : mieux vaut, en se mettant dès l'abord à la portée de l'enfance, avoir ensuite à monter qu'à descendre.]

[10. A cette cause, pour cette raison. — 11. Le commerce, la fréquentation. — 12. Les humeurs, les goûts, les caractères. — 13. Y : ce pronom forme ici pléonasm.]

il¹ pratiquera par le moyen des histoires² ces grandes âmes des meilleurs siècles...

Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde : nous sommes tous³ contraints et amoncelés⁴ en nous, et avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez. On demandait à Socrate d'où il était ; il ne répondit⁵ pas : « d'Athènes », mais : « du monde ». Lui, qui avait l'imagination⁶ plus⁷ pleine et plus étendue, embrassait l'univers comme sa ville, jetait ses connaissances, sa société et ses affections à tout le genre humain ; non pas comme nous, qui ne regardons que sous nous⁸. Quand les vignes gèlent en mon village, mon prêtre en argumente l'ire⁹ de Dieu sur la race humaine et juge que la pépie¹⁰ en tienne¹¹ déjà les Cannibales... Mais qui se présente comme dans un tableau cette grande image de notre mère nature en son entière majesté ; qui lit en son visage une si générale et constante variété ; qui se remarque là-dedans, et non soi, mais tout un royaume, comme un trait d'une pointe très délicate, celui-là seul estime les choses selon leur juste grandeur¹²...

(*Essais*, livre I, chap. xxv, *passim*.)

L'ÉDUCATION JOYEUSE

...Je ne veux pas qu'on emprisonne ce garçon ; je ne veux pas qu'on l'abandonne à la colère et humeur mélancolique¹³ d'un furieux maître d'école ; je ne veux pas corrompre son esprit à le

[1. Il : le jeune homme. — 2. Les histoires, les livres d'histoire. — 3. Tous : même employé adverbialement, comme ici, dans le sens de tout à fait, tout est variable dans la langue de Montaigne. — 4. Contraints et amoncelés, resserrés et ramassés en nous-mêmes. — 5. Cette réponse de Socrate a été rapportée par Cicéron (*Tusculanes*, V, 37) et par Plutarque (*De l'exil*, 4). — 6. L'imagination, l'esprit. — 7. Plus, le plus. — 8. Sous nous, à nos pieds. — 9. En argumente l'ire de Dieu, en tire la preuve de la colère de Dieu (le mot *ire*, du latin *ira*, est employé, encore au xvii^e siècle, pour désigner plus particulièrement la colère de Dieu). — 10. La pépie, maladie des oiseaux, caractérisée par une soif excessive. — 11. Tienne : tournure qui serait aujourd'hui irrégulière ; on emploierait l'indicatif. — 12. Pascal s'est souvenu de cette fin dans le passage des *Pensées* : « Que l'homme contemple donc la nature entière... ».]

[13. Humeur mélancolique : terme médical (l'humeur noire).]

tenir à la gehenne¹ et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix... A la vérité, nous voyons encore qu'il n'est rien si gentil² que les petits enfants en France ; mais ordinairement ils trompent l'espérance qu'on en a conçue ; et, hommes faits, on n'y voit aucune excellence. J'ai ouï tenir³ à gens d'entendement⁴ que ces collègues où on les envoie, de quoi ils⁵ ont foison, les abrutissent ainsi.

Au nôtre, un cabinet, un jardin, la table et le lit, la solitude, la compagnie, le matin et le vèpre⁶, toutes heures lui seront unes⁷, toutes places lui seront étude⁸... Aussi⁹ notre leçon, se passant comme par rencontre¹⁰, sans obligation de temps et de lieu, et se mêlant à toutes nos actions, se coulera¹¹ sans se faire sentir ; les jeux mêmes et les exercices seront une bonne partie de l'étude : la course, la lutte, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes...

Au demeurant, cette institution¹² se doit conduire par une sévère douceur, non comme il se fait : au lieu de convier les enfants aux lettres, on ne leur présente à la vérité qu'horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force¹³ : il n'est rien, à mon avis, qui abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née... Entre autres choses, cette police¹⁴ de la plupart de nos collèges m'a toujours déplu : on eût failli¹⁵, à l'aventure, moins dommageablement, s'inclinant¹⁶ vers l'indulgence. C'est une vraie geôle de jeunesse captive... Arrivez-y sur le point de leur office¹⁷ : vous n'oyez¹⁸ que cris, et d'enfants suppliciés, et de maîtres

[1. A la gehenne, à la torture. — 2. Gentil, gracieux, charmant. — 3. Tenir, soutenir. — 4. Gens d'entendement, gens intelligents. — 5. Ils : dans le sens indéterminé de on. — 6. Le vèpre, ie soir (du latin *vesperum*). Molière (*La comtesse d'Escarbagnas*, VI) fait dire encore à un pédant : « je donne le bon vèpre à toute l'honorable compagnie. » — 7. Unes, égales. — 8. Étude, lieu où l'on étudie. — 9. Aussi, de même. — 10. Par rencontre, au hasard des rencontres. — 11. Se coulera : ce verbe était alors employé sous la forme réfléchie. — 12. Institution, éducation. — 13. Montaigne a insisté à plusieurs reprises sur cette idée de l'indulgence nécessaire dans l'éducation (voir notamment *Essais*, livre II, chap. VIII). — 14. Police, administration intérieure. — 15. On eût failli, à l'aventure, moins dommageablement, on eût commis sans doute une erreur moins préjudiciable. — 16. S'inclinant : suppression fréquente de *en* devant le participe présent employé comme gérondif. — 17. Sur le point de leur office, au moment où les maîtres accomplissent leur fonction. — 18. Vous n'oyez, vous n'entendez.]

enivrés en leur colère. Quelle manière, pour éveiller l'appétit envers leur leçon à ces tendres¹ âmes et craintives, de les y guider d'une trogne² effroyable, les mains armées de fouets !... Combien leurs classes seraient plus décemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants ! J'y ferais pourtraire³ la Joie, l'Allégresse, et Flora⁴, et les Grâces, comme fit en son école le philosophe Speusippus⁵. Où est leur profit, que là fût aussi leur ébat⁶...

Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection ; autrement, on ne fait que des ânes chargés de livres ; on leur donne à coups de fouet en garde leur pochette pleine de science ; laquelle, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soi, il la faut épouser.

(*Essais*, livre I, chap. xxv, *passim*.)

[1. *Tendres*, délicates. — 2. *Trogne* : Montaigne ne recule pas devant le mot vulgaire mais expressif. — 3. *Pourtraire*, représenter. — 4. *Flora*, Flore, la déesse des fleurs et des jardins. — 5. Speusippus, neveu de Platon et son successeur à la direction de l'Académie de 347 à 339 av. J.-C. — 6. Montaigne se montre ici l'ancêtre des pédagogues contemporains, partisans de l'Art à l'École (voir notre livre *L'Art et l'Enfant*, livre II, chap. III).]

CHAPITRE X

PROSATEURS SECONDAIRES

- I. — CONTEURS.
- II. — MORALISTES.
- III. — ÉRUDITS.
- IV. — AUTEURS DE MÉMOIRES.
- V. — ÉCRIVAINS POLITIQUES.
- VI. — ÉCRIVAINS SCIENTIFIQUES.

On peut classer en six groupes les prosateurs du ^{xvi}e siècle, qui — en dehors de Rabelais, de Montaigne et des écrivains religieux, précédemment étudiés — méritent une place dans l'histoire de notre littérature.

I. — CONTEURS¹.

Sans parler de Rabelais, dont le roman est émaillé de contes joyeux, il y a eu au ^{xvi}e siècle plusieurs écrivains conteurs.

Les trois principaux sont Marguerite d'Angoulême ou de Navarre, Bonaventure des Périers et Noël du Fail.

MARGUERITE D'ANGOULÊME² OU DE NAVARRE, dont l'*Heptaméron* (ainsi

1. A consulter. — *Conteurs français* (Librairie des Bibliophiles, 1874-1883, 10 vol.).

2. Biographie. — Marguerite d'Angoulême (1492-1549) était la sœur de François I^{er}, qui naquit deux ans après elle et mourut deux ans avant, et sur lequel elle eut une très heureuse influence. En 1509 elle épousa Charles III,

appelé parce qu'il contient *sept* journées de dix contes, plus deux contes de la huitième journée) fut écrit après 1545 et publié neuf ans après sa mort, en 1558, dans une édition inexacte et incomplète (67 nouvelles seulement) sous ce titre : *Histoires des amants fortunés*. Ce livre est une imitation du *Décameron*¹ de Boccace (1313-1375) (comme son modèle, il devait renfermer dix journées de dix contes, mais il resta inachevé). Toutefois, à la différence du conteur italien, Marguerite d'Angoulême raconte de véritables histoires ; si bien qu'on a pu identifier les noms des principaux personnages (*Hircan*, par exemple, est sans doute le roi de Navarre, Henri d'Albret, et *Parlamente* Marguerite de Navarre elle-même). De plus, l'auteur de l'*Heptaméron* mêle à ses contes des discussions morales et philosophiques, qui les alourdissent un peu et en rendent parfois la lecture assez pénible.

duc d'Alençon ; veuve en 1525, elle se remaria en 1527 avec Henri d'Albret, roi de Navarre, dont elle eut une fille, Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Très instruite, versée dans la connaissance de plusieurs langues, hébreu, grec, latin, italien, espagnol, anglais, elle s'entoura de savants et de lettrés, et eut à Nérac une petite cour très brillante. Inclinant vers les idées de la Réforme, elle protégea tous ceux que leurs opinions religieuses faisaient persécuter (Marot, Bonaventure des Périers, Dolet, Calvin).

Outre l'*Heptaméron*, Marguerite d'Angoulême a écrit des pièces de théâtre, un poème religieux : *Le Miroir de l'âme pécheresse* (1531), et un grand nombre de poésies, dont les unes ont été publiées à Lyon en 1547 sous ce titre : *Les Marguerites de la Marguerite des Princesses* (rééditées en 1873 par Félix Franck, 4 vol.) et les autres découvertes et publiées à la fin du XIX^e siècle par Abel Lefranc : *Dernières poésies de Marguerite de Navarre* (Publication de la Société d'histoire littéraire de la France, Colin, 1896).

On a parfois prétendu que les contes de Marguerite de Navarre n'avaient pas été composés par elle ; nous avons cependant le témoignage de Brantôme : « elle composa toutes ses nouvelles, la plupart dans sa litière, en allant par pays. »

Editions. — Les éditions modernes de l'*Heptaméron* sont celles de Le Roux de Lincy (1853, 3 vol.), de F. Franck (1879, 3 vol.), de F. Dillaye (avec notice d'Anatole France, 1879, 3 vol.) et de A. de Montaiglon (1880), qui reproduit à quelques modifications près l'édition de Le Roux de Lincy.

A consulter. — Abel Lefranc : *Les idées religieuses de Marguerite de Navarre* (Fischbacher, 1898) ; *Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance* (voir p. 139, note 10). — James Darmesteter : *La reine de Navarre, Marguerite d'Angoulême* (Calmann-Lévy, 1900).

1. Le *Décameron* s'ouvre par le récit de la peste de Florence, en 1348. Pour oublier le fléau, sept dames et sept cavaliers se sont retirés dans une campagne, où ils passent le temps à se raconter des histoires, et des histoires fort licencieuses.

Le *Décameron* fut traduit en français par Laurent de Premierfait en 1485 et par Antoine Le Maçon en 1545. Cette dernière traduction était dédiée à la reine de Navarre ; elle eut au XVI^e siècle seize réimpressions.

BONAVENTURE DES PÉRIERS¹, dont les *Nouvelles récréations et joyeux devis* furent publiés en 1558. Ce recueil contenait 90 contes en prose ; 32 autres contes furent ajoutés en 1568.

NOËL DU FAIL², qui a surtout écrit des œuvres facétieuses : *Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux, et de singulière récréation, de maître Léon Ladulfi* (anagramme de Noël du Fail), Lyon, 1547 ; *Baliverneries ou contes nouveaux d'Eutrapel, autrement dit Léon Ladulfi*, Paris, 1548 ; *Contes et discours d'Eutrapel par le feu seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton*, Rennes, 1585.

On peut citer encore, parmi les conteurs du xvi^e siècle :

NICOLAS DE TROYES³, qui écrivit de 1535 à 1537 son *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles*, dont un seul livre sur deux nous est parvenu et encore en manuscrit⁴.

JACQUES TAHUREAU (1527-1555), poète mort jeune (voir p. 303), auteur des *Dialogues non moins profitables que facétieux où les vices de chacun sont repris fort âprement pour nous animer davantage à les fuir et à suivre la vertu*⁵.

1. Biographie. — Bonaventure des Périers, né vers 1500, fut un savant helléniste et latiniste (il traduisit *Lysis* de Platon et *l'Andrienne* de Térence). Il fut nommé en 1532 valet de chambre secrétaire de la reine de Navarre, dont la protection plus tard le sauva de la persécution que lui attira l'incrédulité de son pamphlet *Cymbalum mundi* en français contenant 4 dialogues poétiques, fantastiques, joyeux et facétieux, adressés par Thomas de Glenier (anagramme de Incrédule) à son ami Pierre Tryocan (anagramme de Croyant), ouvrage publié en 1537 et brûlé par arrêt du Parlement le 19 mai 1538. Il mourut en 1544 ; très probablement il se suicida.

Outre ses traductions, le *Cymbalum* et ses contes, il avait composé des poésies.

Editions. — *Œuvres complètes*, éd. Lacour (Bibliothèque elzévirienne, 1856, 2 vol.). — *Cymbalum mundi*, éd. Franck (1873).

A consulter. — A. Chenevière : *Bonaventure des Périers, sa vie, ses poésies* (1886).

2. Biographie. — Noël du Fail, seigneur de la Hérisseye, gentilhomme breton, né vers 1520, mort en 1591. Fut nommé en 1553 juge au présidial (tribunal) de Rennes et en 1571 conseiller au Parlement de Bretagne. Outre ses œuvres facétieuses, il avait écrit un ouvrage de droit : *Mémoires recueillis et extraits des plus notables et solennels arrêts du parlement de Bretagne* (1577-1579).

Editions. — *Œuvres facétieuses*, éd. J. Assézat (Bibliothèque elzévirienne, 1874, 2 vol.). — *Propos rustiques*, éd. Arthur de la Borderie (1878). — *Les Baliverneries et les Contes d'Eutrapel*, éd. Courbet (1894).

A consulter. — E. Philippot : *La vie littéraire de Noël du Fail, gentilhomme breton* (E. Champion, 1914).

3. On ne connaît passa vie ; on suppose qu'il fut ouvrier sellier à la cour de France.

4. Il a été publié en partie (55 nouvelles sur 180 que contient le manuscrit) par Émile Mabille dans la Bibliothèque elzévirienne (1869).

5. Édités par F. Conscience (1871).

NICOLAS DE CHOLIÈRES¹, qui écrivit *Les neuf matinées* (1585) et *Les Après dinées* (1587).

GUILLAUME BOUCHET, qui publia en 1584 *Le premier livre des Sérées* (Soirées) et en 1597 *Le second livre des Sérées*².

BEROALDE DE VERVILLE, qui écrivit *Le moyen de parvenir*³ (vers 1610).

PROLOGUE DE L'HEPTAMÉRON

[Plusieurs personnes (trois gentilshommes, Hircan, Dagoucin, Saffredent, et deux dames, Parlamente, femme d'Hircan, et la damoiselle veuve Longarine), qui étaient venues faire une cure à Cauterets, se disposaient, leur saison finie, à rentrer chez elles; mais des pluies torrentielles ayant inondé le pays, elles se trouvent arrêtées, par le débordement du gave de Pau, dans le village de Notre-Dame de Serrance. Reçues à l'abbaye de Saint-Savin (près d'Argelès), elles sont obligées d'attendre une dizaine de jours, jusqu'à ce qu'on ait reconstruit le pont qui a été emporté sur le gave. Chacune d'elles propose un moyen pour passer le temps : c'est au tour de Parlamente à donner son avis.]

Parlamente, voyant que le sort du jeu était tombé sur elle, leur dit ainsi : « Si je me sentais aussi suffisante⁴ que les anciens qui ont trouvé les arts, j'inventerais quelque passetemps ou jeu pour satisfaire à la charge que me donnez; mais, connaissant mon savoir et ma puissance, qui à peine peut remémorer les choses bien faites, je me tiendrais bien heureuse d'ensuire⁵ de près ceux qui ont déjà satisfait à votre demande. Entre autres, je crois qu'il n'y a nul de vous qui n'ait lu les cent nouvelles de Boccace⁶, nouvellement traduites d'italien en français, que⁷ le roi François, premier de son nom, Monseigneur le dauphin⁸, madame la dauphine⁹, madame Marguerite¹⁰ font tant de cas que si Boccace, du lieu où il était, les eût pu ouïr, il devait ressusciter à la louange de telles personnes, et à l'heure

1. Ses œuvres ont été publiées par Tricotel, Jouaust et Lacroix (1879, 2 vol.).

2. Les *Sérées* ont été éditées par C.-E. Roybet, Ch. Royer et E. Courbet (Lemerre, 1873-1882, 6 vol.).

3. Édité par Ch. Royer (1876, 2 vol.).

[4. *Suffisante*, capable. — 5. *Ensuire*, suivre. — 6. Voir p. 218, note 1. —

7. *Que* = dont. — 8. C'est le futur roi Henri II. — 9. C'est Catherine de Médicis. — 10. C'est Marguerite de Navarre elle-même; mais Marguerite de France (1523-1574), fille de François I^{er}, qui comme sa tante était cultivée et protégea les lettres, était aussi appelée Madame Marguerite (voir p. 232, note 4).]

j'ouïs les deux dames dessus nommées, avec plusieurs autres de la cour, qui se délibérèrent¹ d'en faire autant, sinon en une chose différente de Boccace, c'est de n'écrire nulle nouvelle qui ne soit véritable histoire. Et promirent les dites dames, et monseigneur le dauphin avec, d'en faire chacun dix, et d'assembler jusqu'à dix personnes qu'ils pensaient plus dignes de raconter quelque chose, sauf ceux qui avaient étudié et étaient gens de lettres, car monseigneur le dauphin ne voulait que leur art y fût mêlé, et aussi de peur que la beauté de la rhétorique fit² tort en quelque partie à la vérité de l'histoire. Mais les grands affaires³ survenus au roi depuis, aussi la paix d'entre lui et le roi d'Angleterre⁴, l'accouchement de madame la dauphine⁵, et plusieurs autres choses dignes d'empêcher⁶ toute la cour, a⁷ fait mettre en oubli du tout⁸ cette entreprise, qui par notre long loisir pourra en dix jours être mise à fin, attendant que notre pont soit parfait⁹. Et, s'il vous plaît que tous les jours, depuis midi jusqu'à quatre heures, nous allions dedans¹⁰ ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si feuillés¹¹ que le soleil ne saurait percer l'ombre ni échauffer la fraîcheur, là, assis¹² à nos aises, dira chacun quelque histoire qu'il aura vue ou bien ouï dire à quelque homme digne de foi. Au bout de dix jours nous aurons parachevé la centaine, et, si Dieu fait que notre labeur soit trouvé digne des œils¹³ des seigneurs et dames dessus nommés, nous leur en ferons présent, au retour de ce voyage, en lieu¹⁴ d'images ou de patenôtres, étant assurée¹⁵ qu'ils auront ce présent ici plus agréable. Que si quelqu'un trouve quelque chose plus plaisante que ce que je dis, je m'accorderai à son opinion. » Mais toute la compagnie répondit qu'il

[1. *Se délibérèrent*, décidèrent. — 2. La négation est souvent omise au xvi^e siècle après de peur que. — 3. *Affaires* : ce mot était alors masculin (voir p. 195, note 8). — 4. Il est question ici non pas du rapprochement mais au contraire de la rupture entre François I^{er} et Henri VIII (1543). — 5. Qui mit au monde François II en 1544. — 6. *Empêcher*, tenir occupé. — 7. On mettrait aujourd'hui le verbe au pluriel. — 8. *Du tout*, tout à fait. — 9. *Parfait*, achevé (voir la note préliminaire). — 10. *Dedans* : employé comme préposition au xvi^e et même au xvii^e siècle. — 11. *Feuillés*, feuillus. — 12. Cet accord du participe avec un autre mot que le sujet de la proposition principale ne serait pas correct aujourd'hui. — 13. Cet emploi de *œils* pour *yeux* était alors fréquent. — 14. *En lieu*, au lieu. — 15. *Assurée* : le mot se rapporte à la personne qui parle.]

n'était possible d'avoir mieux avisé, et qu'il leur tardait que le lendemain fût venu pour commencer.

(Marguerite de Navarre, *Heptaméron*.)

COMPARAISON DES ALQUEMISTES¹ A LA BONNE FEMME QUI PORTAIT UNE POTÉE² DE LAIT AU MARCHÉ

Chacun sait que le commun langage des alquemistes, c'est qu'ils se promettent un monde de richesses, et qu'ils savent des secrets de nature que tous les hommes ensemble ne savent pas ; mais à la fin tout leur cas³ s'en va en fumée, tellement que leur alquemie se pourrait plus proprement dire : *Art qui mine*, ou *Art qui n'est mie*⁴ ; et ne les saurait-on mieux comparer qu'à une bonne femme qui portait une potée de lait au marché, faisant son compte ainsi : qu'elle la vendrait deux liards⁵ ; de ces deux liards elle en⁶ achèterait une douzaine d'œufs, lesquels elle mettrait couvrir, et en aurait une douzaine de poussins ; ces poussins deviendraient grands, et les ferait chaponner⁷ ; ces chapons vaudraient cinq sols la pièce : ce serait un écu⁸ et plus, dont elle achèterait deux cochons, mâle et femelle, qui deviendraient grands et en feraient une douzaine d'autres, qu'elle vendrait vingt sols la pièce, après les avoir nourris quelque temps : ce seraient douze francs, dont elle achèterait une jument, qui porterait un beau poulain, lequel croîtrait et deviendrait tant gentil : il sauterait et ferait *hin*. Et, en disant *hin*, la bonne femme, de l'aise qu'elle avait en son compte, se prit à faire la ruade que ferait son poulain, et en la faisant⁹ sa potée de lait va tomber et se répandit¹⁰ toute. Et voilà ses œufs, ses poussins, ses cha-

[1. *Alquemistes*, alchimistes (voir p. 194, note 8). — 2. *Potée*, le contenu d'un pot. — 3. *Leur cas*, leur affaire. — 4. *Art qui n'est mie*, art qui n'existe pas du tout. — 5. *Liard*, ancienne petite monnaie de cuivre qui valait le quart d'un sou (du vieux français *li hard*, le hardi, car cette pièce de monnaie portait l'effigie de Philippe le Hardi). — 6. *En*, ce pronom fait ici pléonasme. — 7. *Chaponner*, devenir chapon (poulet engraisé). — 8. *Écu*, ancienne monnaie d'argent qui valait 3 livres, c'est-à-dire 3 francs. — 9. *En la faisant* : emploi — qui serait aujourd'hui incorrect — du participe se rapportant à un autre mot que le sujet du verbe principal. — 10. Dans les propositions coordonnées on passait alors très facilement d'un temps à l'autre.]

pons, ses cochons, sa jument et son poulain, tous par terre. Ainsi les alquemistes, après qu'ils ont bien fournayé¹, charbonné, luté², soufflé, distillé, calciné, congelé³, fixé⁴, liquéfié, vitrifié⁵, putréfié, il ne faut que casser un alambic pour les mettre au compte⁶ de la bonne femme⁷.

(Bonaventure des Périers, *Les Nouvelles récréations et joyeux devis*, nouvelle XII.)

LES FEMMES ET LE SECRET

Plutarque, aux livres du babil⁸, dit qu'un jour, voire⁹ deux, au Sénat de Rome, ils demeurèrent¹⁰ plus tard qu'ils n'avaient coutume, pour délibérer¹¹ une difficulté à fer émoulu¹² et de grands poids¹³. La femme d'un sénateur, bonne et honnête femme (femme toutefois) importunément sollicita son mari sur l'occasion¹⁴ de tel et non accoutumé retardement¹⁵... Lequel, ne lui voulant communiquer chose qui importât tant peu fût¹⁶, la contenta et paya en monnaie de femme, la faisant, avant toutes choses, jurer sa foi et conscience qu'elle ne révélerait cela à personne vivant... Les promesses d'une et autre part conclues et arrêtées : « Et bien donc, lui dit-il en l'oreille (encore qu'ils fussent seuls), l'on a vu cette nuit une caille, ayant le morion¹⁷ en tête et la pique aux pieds, volante¹⁸ sur cette ville : aux conjectures duquel présage les augures et devinateurs sont après¹⁹, et sont fort

[1. *Fournayer*, travailler au fourneau. — 2. *Luter*, fermer des vases avec du lut, sorte d'enduit tenace qui servait à boucher. — 3. *Congeler*, coaguler. — 4. *Fixer*, figer. — 5. *Vitrifier*, fondre une substance et la transformer en verre. — 6. *Mettre au compte*, mettre dans la même situation (dans la situation de la femme qui ne possède plus rien). — 7. Cette anecdote, d'ailleurs très populaire en France avant des Périers, est l'origine de la fable de La Fontaine : *La laitière et le pot au lait* (VII, x).]

[8. Amyot, dans sa traduction de Plutarque, intitule ces livres : *Du trop parler*. — 9. *Voire*, même. — 10. *Ils demeurèrent*, on demeura. — 11. *Délibérer* : ce verbe était alors actif. — 12. *Difficulté à fer émoulu*, difficulté sérieuse (combattre à fer émoulu, c'était combattre avec des armes aiguisées). — 13. *De grand poids*, de grande importance. — 14. *Occasion*, cause. — 15. *Retardement*, retard. — 16. *Tant peu fût*, si peu que ce fût. — 17. *Morion*, sorte de casque. — 18. *Volante* : au xvi^e siècle le participe présent n'était pas invariable. — 19. *Sont après*, sont occupés.]

empêchés¹ à savoir et consulter² que c'est³ ; et de notre part nous en attendons l'issue ; mais st⁴, et bon bec⁵. »

...Il ne lui eut si tôt le dos tourné que cette diablesse, guignant⁶ et épiant s'il était point aux écoutes..., qu'elle ne s'écriât⁷ à la prochaine⁸ qu'elle rencontra : « M'amie, nous sommes tous perdus, on a vu cent cailles passant armées sur la ville, qui faisaient le diantre⁹. Mais mot¹⁰ ! » De là elle voisina¹¹ tant, caqueta¹² tellement, avecques la multiplication et force que les nouvelles acquièrent de main en main, qu'en moins de rien les rues furent remplies jusques aux oreilles des sénateurs de plus de vingt mille cailles. De sorte que ce Romain, étant au Sénat, leur leva et ôta la peine où jà¹³ ils étaient, leur faisant entendre, non sans rire, le moyen promptement inventé pour avoir la raison¹⁴ et tromper la sapience¹⁵ de sa femme. Qui¹⁶ fut une moquerie si dignement couverte¹⁷, que femme, haut à la main¹⁸ et rebrassée¹⁹ qu'elle fût, ne s'avança désormais s'enquérir²⁰ des affaires communes et publiques²¹.

(Noël du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*,
chap. xxxiii.)

II. — MORALISTES²².

Autour de Montaigne il faut placer deux autres moralistes, dont l'un, Pierre Charron, fut son ami et son disciple, et dont l'autre, Guillaume

[1. *Empêchés*, embarrassés. — 2. *Consulter*, délibérer. — 3. *Que c'est*, ce que c'est. — 4. *St*, chut. — 5. *Bon bec*, bouche close. — 6. *Guignant*, regardant du coin de l'œil. — 7. *Qu'elle ne s'écriât* : tour très elliptique (ne put s'empêcher de s'écrier). — 8. *A la prochaine*, à la première femme. — 9. *Le diantre*, le diable. — 10. *Mais mot* : encore une ellipse (ne dites pas un mot). — 11. *Voisina*, alla chez les voisins. — 12. *Caqueta*, babilla. — 13. *Jà*, déjà. — 14. *Avoir la raison*, avoir raison. — 15. *Sapience*, sagesse, et ici avec une nuance péjorative : habileté. — 16. *Qui*, ce qui. — 17. *Couverte*, dissimulée, cachée. — 18. *Haut à la main*, si difficile de caractère qu'elle fût (métaphore tirée du cheval qui raidit le cou pour ne pas subir l'action de la bride). — 19. *Rebrassée*, retroussée (au sens propre), d'où hardie (au sens figuré). — 20. *S'enquérir*, à s'enquérir. — 21. De cette anecdote de Noël du Fail, imitée de Plutarque, rapprocher la fable de La Fontaine : *Les femmes et le secret* (VIII, 6).]

22. **A consulter.** — Alexandre Vinet : *Les moralistes du XVI^e et du XVII^e siècle* (1859). — Desjardins : *Les moralistes français au XVI^e siècle* (Didier, 1869).

du Vair, se rattache plutôt au mouvement stoïcien¹ du xvi^e siècle, dont on retrouve aussi des traces dans les *Essais* (voir p. 211).

PIERRE CHARRON² est l'auteur d'ouvrages théologiques (*Les trois Vérités contre tous athées, idolâtres, juifs, mahométans, hérétiques et schismatiques*, 1593; *Discours chrétiens*, 1604), et surtout d'un traité philosophique *De la Sagesse* (1601), qui résume et coordonne la doctrine des *Essais*, en exagérant encore la tendance sceptique de Montaigne. On peut se demander comment Pierre Charron a pu concilier, lui prêtre et prédicateur, la foi chrétienne qu'il professa toute sa vie et le scepticisme qu'il affichait ouvertement. Il ne visait du reste pas plus à l'originalité qu'à la cohésion de sa pensée, et n'a pas hésité à emprunter des pages entières à d'autres écrivains, notamment à Montaigne et du Vair.

GUILLAUME DU VAIR³, qui fut un humaniste distingué (il a traduit le *Manuel* d'Épictète, les deux discours *Pour la Couronne* de Démosthène et

1. Un écrivain belge a beaucoup contribué à la diffusion du stoïcisme au xvi^e siècle, Juste Lipse, professeur à l'université de Louvain, auteur de plusieurs traités en latin : *De constantia*, 1585 (traduction française, 1594); *Manuductio ad philosophiam stoicam* (1604); *Physiologia stoicorum* (1604).

2. Pierre Charron (1541-1603) fut d'abord avocat, puis entra dans les ordres et se fit prédicateur. Dans la dernière partie de sa vie il se lia avec Montaigne, dont il subit fortement l'influence.

Edition. — Le *Traité de la Sagesse* a été édité par Amaury Duval (1828, 3 vol.).

A consulter. — Paul Bonnefon : *Pierre Charron, sa vie et ses écrits* (dans les comptes rendus de l'Académie des sciences morales, 1896; réimprimé dans *Montaigne et ses amis* (1897, tome II). — Stapfer : *La famille et les amis de Montaigne* (1896).

3. Biographie. — Guillaume du Vair (1556-1621), après avoir embrassé d'abord la vie ecclésiastique, délaissa — à l'inverse de Pierre Charron — la théologie pour le barreau, et en 1584 fut nommé conseiller au Parlement de Paris. Il se rangea dans le parti des *Politiques*. Henri IV lui confia le poste de premier président au Parlement de Provence, à Aix, où il connut Malherbe dont il devint l'ami. En 1616 la reine régente Marie de Médicis l'éleva à la magistrature suprême de garde des sceaux. Dans sa vieillesse il revint à l'Eglise et mourut évêque de Lisieux.

Editions. — Les œuvres de du Vair ont été réunies de son vivant en 1606. Une édition complète a paru en 1641. — Du Vair : *De l'éloquence française*, éd. R. Radouant (Société française d'imprimerie et de librairie, 1907). — Du Vair : *Actions et Traités oratoires*, éd. R. Radouant (Société des Textes français modernes, 1911).

A consulter. — Sapey : *Essai sur la vie et les œuvres de du Vair* (1847). — Cougny : *Guillaume du Vair* (1857). — Georges Reynaud : *Guillaume du Vair, premier président du parlement de Provence* (1873). — René Radouant : *Guillaume du Vair, l'homme et l'orateur, jusqu'à la fin des troubles de la Ligue, 1556-1596* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1907).

d'Eschine, le *Pro Milone* de Cicéron) et un brillant orateur (il a écrit un traité théorique sur l'éloquence : *De l'éloquence française et des raisons pourquoi elle est restée si basse*, 1595), a comme moraliste composé trois traités principaux : un traité de piété *De la sainte philosophie* (1588 ?) et deux traités philosophiques *De la Constance et Consolations ès calamités publiques* (1590) et *De la philosophie morale des Stoïques* (entre 1592 et 1603). Dans toutes ses œuvres il joint à l'élévation de la pensée l'éloquence du langage.

LA PRÉPARATION A LA MORT

Le jour de la mort est le maître jour et juge de tous les autres jours, auquel se doivent toucher¹ et éprouver toutes les actions de notre vie. Lors se fait le grand essai, et se recueille le plus grand fruit de tous nos études². Pour juger de la vie, il faut regarder comment s'en est porté le bout, car la fin couronne l'œuvre, la bonne mort honore toute la vie, la mauvaise diffame : l'on ne peut bien juger de quelqu'un, sans lui faire tort, que l'on ne lui aie vu jouer le dernier acte de sa comédie³, qui est sans doute⁴ le plus difficile...

C'est chose excellente que d'apprendre à mourir, c'est l'étude de sagesse, qui se résout toute⁵ à ce but : il n'a pas mal employé sa vie, qui a appris à bien mourir ; il l'a perdue qui ne la sait bien achever, *Male vivet, quisquis nesciet bene mori ; non frustra nascitur, qui bene moritur ; nec inutiliter vixit, qui feliciter desiit*⁶. Il ne peut bien agir qui ne vise au but et au blanc⁷ : il ne peut bien vivre qui ne regarde à la mort ; bref la science de

[1. *Toucher* : métaphore tirée de la pierre de touche. — 2. *Études* : ce mot était masculin au XVI^e siècle. — 3. *Comédie* : dans le sens général de pièce de théâtre (voir p. 462, note 1). A rapprocher du mot d'Auguste mourant, d'après Suétone : « Trouvez-vous que j'ai bien joué la comédie de la vie ? Si vous êtes contents, applaudissez. » Le passage de Charron a été imité par Pascal dans les *Pensées* : « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais. » — 4. *Sans doute*, sans aucun doute (sens affirmatif). — 5. *Toute* : se rapporte à *sagesse*. — 6. Il vivra mal, celui qui ne saura pas bien mourir ; il a bien fait de naître, celui qui meurt bien ; il n'a pas vécu en vain, celui qui a eu une belle mort. (Ces phrases sont tirées de divers traités de Sénèque). — 7. *Au blanc* (de la cible) : métaphore tirée du tir.]

mourir, c'est la science de liberté, de ne craindre rien, de bien, doucement et paisiblement vivre; sans elle, n'y a aucun plaisir à vivre, non plus qu'à jouir d'une chose que l'on craint toujours de perdre.

Premièrement et surtout il faut s'efforcer que nos vices meurent devant ¹ nous; secondement se tenir tout prêt. O la belle chose! pouvoir achever sa vie avant sa mort, tellement qu'il n'y aie plus rien à faire qu'à mourir, que l'on n'ait plus besoin de rien, ni du temps, ni de soi-même, mais tout saoul ² et content que l'on s'en aille: tiercement ³ que ce soit volontairement; car bien mourir, c'est volontiers mourir ⁴.

(Charron, *De la Sagesse*, livre II, chap. XII.)

LA VRAIE RÉCOMPENSE DE LA VERTU

Composons ⁵ nos affections de façon que la lueur des honneurs n'éblouisse point notre raison, et plantons de belles résolutions en notre esprit qui lui servent de barrière contre les assauts de l'ambition. Premièrement persuadons-nous qu'il n'y a vrai honneur au monde que celui de la vertu. Que la vertu ne cherche point un plus ample ni plus riche théâtre pour se faire voir que sa propre conscience. Plus le soleil est haut et moins fait-il d'ombre; plus la vertu est grande, moins cherche-t-elle de gloire. Gloire vraiment semblable à l'ombre qui suit ceux qui la fuient et fuit ceux qui la suivent. Remettons-nous devant les yeux que nous venons en ce monde comme en une comédie ⁶, où nous n'avons pas à choisir le personnage qu'il nous faut jouer, mais seulement à bien jouer celui qui nous sera donné. Si le poète (*l'auteur de la pièce*, c'est-à-dire Dieu) nous charge du personnage d'un roi, il le faut bien représenter; si de personne ⁷ médiocre et abjecte, de même. Car il y a de l'honneur à bien

[1. *Devant*, avant. — 2. *Saoul*, rassasié (ce mot n'avait pas alors la vulgarité qu'il possède aujourd'hui). — 3. *Tiercement*, troisièmement. — 4. Cette page de Charron est imitée de Montaigne (*Essais*, livre I, chap. 18 : *Que philosopher, c'est apprendre à mourir*).]

[5. *Composons nos affections*, réglons nos passions. — 6. *Comédie*: voir p. 226, note 3. — 7. Ellipse très forte: s'il nous charge de jouer le rôle d'une personne médiocre.]

faire l'un et l'autre et du deshonneur à le mal faire. Il faut que nous usions des honneurs comme nous faisons des viandes en un banquet, où nous usons de celles qui sont servies devant nous et n'étendons pas le bras à l'autre bout de la table, ni n'arrachons pas les plats d'entre les mains du maître d'hôtel¹. Si le témoignage de notre vertu, si l'utilité de notre pays, si la faveur de nos amis nous présente quelque charge dont nous soyons capables, acceptons-la modestement et l'exerçons sincèrement, estimant que c'est Dieu qui nous a là posés en sentinelle, afin que les autres reposent sous notre soin. Ne recherchons autre récompense de notre labeur, que la conscience d'avoir bien fait et désirons que le témoignage en soit plutôt gravé dans le cœur de nos concitoyens que sur le front des œuvres publiques. C'est quelquefois un plus grand honneur de n'avoir pas ce que l'on a mérité, que de l'avoir. Il m'est bien plus honorable (disait Caton) que chacun demande pourquoi l'on ne m'a point dressé de statue en² la place, que si l'on demandait pourquoi l'on m'en a dressé. Bref, tenons pour maxime que le fruit des belles actions est de les avoir faites, et que la vertu ne saurait trouver hors de soi récompense digne d'elle³.

(Du Vair, *De la philosophie morale des Stoïques.*)

III. — ÉRUDITS.

Outre les humanistes qui consacrèrent leurs efforts à ressusciter l'antiquité gréco-latine (voir p. 133), le xvi^e siècle a compté de nombreux érudits qui se sont plutôt attachés à fouiller nos antiquités nationales, à éclairer les origines de nos institutions et de nos mœurs, de notre langue et de notre littérature. Il faut surtout citer, parmi eux, Jean Le Maire de Belges, Etienne Pasquier et Claude Fauchet.

JEAN LE MAIRE DE BELGES⁴, qui se rattache comme poète à l'école

[1. *Maître d'hôtel*, celui qui est chargé dans une grande maison d'assurer le service de la table. — 2. *En, sur.* — 3. Cette page de G. du Vair se trouve presque textuellement reproduite dans le traité *De la Sagesse*, de P. Charron (livre III, chap. 43).]

4. *Biographie.* — Jean Le Maire de Belges, — ainsi appelé, parce qu'il était né en 1473 à Bavay, petite ville du Hainaut regardée comme la capitale de l'ancienne Belgique et surnommée par des érudits *Belgis* ou *Belges* — était le

des *Grands Rhétoriciens* (voir p. 252), est surtout connu par son ouvrage en prose *Illustrations des Gaules et singularités de Troie* (en 3 livres, publiés de 1509 à 1513). Comme Benoît de Sainte-More au XII^e siècle dans son *Roman de Troie* (voir p. 40), il accepte et développe dans ce livre la légende, courante au moyen âge, qui faisait descendre les Francs de Francus, petit-fils de Priam. Légende que reprendra Ronsard dans sa *Franciade*, mais à laquelle François Hotman dans son *Franco-Gallia* (1573) opposera sa théorie de l'origine germanique des Francs, et dont Etienne Pasquier et Claude Fauchet feront définitivement justice.

Le grand ouvrage d'érudition d'ETIENNE PASQUIER ¹ *Recherches de la France* (en 10 livres) parut en plusieurs fois : le 1^{er} livre en 1560, le 2^e en 1565, les 7 premiers en 1611 et l'ouvrage complet, après sa mort, en 1621. Il y traite, sans s'astreindre à un plan rigoureux, de nombreuses questions qui intéressent notre histoire politique, administrative et littéraire : des origines de la France (livre I), de notre organisation sociale et en particulier des parlements (livre II), des rapports de l'État français

neveu du poète Jean Molinet. Il fut attaché comme bibliothécaire à la maison de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, protectrice des lettres et des arts, et devint plus tard historiographe du roi de France Louis XII. Il mourut probablement en 1524.

Edition. — Une édition complète de ses œuvres a été publiée par M. Stecher (Académie Royale de Belgique, Louvain, 1882-1891, 4 vol.).

A consulter. — Fr. Thibaut : *Marguerite d'Autriche et Jean Le Maire de Belges* (Paris, 1888). — Paul Spaak : *Jean Le Maire de Belges* (H. Champion, 1927).

1. Biographie. — Etienne Pasquier, né à Paris en 1529, se fit d'abord une grande réputation comme avocat. En 1565 il défendit devant le Parlement l'Université contre les Jésuites par un discours qui fut célèbre en Europe. Esprit large et tolérant, en 1561, dans son *Exhortation aux princes et seigneurs du conseil privé du Roi*, il demandait pour les protestants la liberté de conscience et de culte. En 1579 il prit part aux Grands-Jours de Poitiers et en 1583 à ceux de Troyes. Élu député aux États de Blois, en 1588, il combattit la Ligue et soutint la cause de Henri III, puis de Henri IV. Il mourut en 1615.

Outre ses *Recherches de la France*, que complètent ses 22 livres de *Lettres*, Etienne Pasquier avait publié d'autres ouvrages moins importants : *Le Pour-parler du Prince* (1560), étude de philosophie politique ; *Le Catéchisme des Jésuites* (1602) pamphlet contre la Société de Jésus ; *La Jeunesse de Pasquier*, où en 1610 il réunit ses premières œuvres littéraires, des poésies latines et françaises, et divers opuscules, notamment le *Monophile*, dialogue sur l'amour, mélange de prose et de vers.

Editions. — Édition, d'ailleurs incomplète, des *Œuvres d'Etienne Pasquier* (Amsterdam, 1723, 2 vol. in-fol.). — *Œuvres choisies d'Etienne Pasquier*, par Léon Feugère (Firmin Didot, 1849, 2 vol.).

A consulter. — Léon Feugère : *Essai sur la vie et les œuvres d'Etienne Pasquier* (en tête des *Œuvres choisies*).

avec la cour de Rome (livre III), de notre vieille législation (livre IV), de certains points de notre histoire (livres V et VI), des origines de notre langue, des écrivains du xvi^e siècle, de notre versification (livres VII et VIII), de nos universités et notamment de celle de Paris (livre IX), et, de nouveau, de quelques faits historiques (livre X). Cet ouvrage très vaste, d'une science sûre et d'une critique pénétrante, est une des sources encore aujourd'hui les plus précieuses pour la connaissance de notre vieille histoire et de notre littérature du xvi^e siècle (voir, par exemple, le morceau que nous avons cité p. 132-133).

CLAUDE FAUCHET¹ est l'auteur de plusieurs livres érudits, dont les deux principaux sont ses *Antiquités gauloises et françaises jusqu'à Clovis* (1579-1599) et son *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, rime et romans, plus les noms et sommaires de CXXVII poètes français vivant avant l'an MCCC* (1581) : œuvres qui ont autant de valeur scientifique que les *Recherches de la France* d'Étienne Pasquier, mais beaucoup moins de valeur littéraire.

L'ORIGINE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Jamais peuple ne fut si jaloux de l'autorité de sa langue comme fut l'ancien Romain... De cette même opinion vint que les Romains ayant vaincu quelques provinces, ils y établissaient préteurs, présidents ou proconsuls annuels, qui administraient la justice en latin. Bref, saint Augustin, au 19^e livre de la *Cité de Dieu*, nous rend très assurés de ce discours², quand il dit au chap. 7 : « *Opera data est ut imperiosa civilas non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus imponeret.* » Qui³ est à dire « On besogna⁴ de telle façon que cette superbe ville non seulement ne se contenta d'asservir, mais aussi voulut épandre sa langue par⁵ toutes les nations subjuguées. » Cela fut cause que les Gaulois sujets⁶ à cet empire s'adonnèrent, qui⁷ plus, qui moins, à parler et entendre⁸ la langue latine, tant pour

1. **Biographie.** — Claude Fauchet (1530-1601) fut premier président de la Chambre des Monnaies et, sous Henri IV, historiographe de France.

Edition. — *Œuvres de Claude Fauchet* (1610).

A consulter. — Simonnet : *Le président Fauchet, sa vie et ses ouvrages* (1864).

[2. Très assurés de ce discours, très sûrs de ce point. — 3. Qui est à dire, ce qui veut dire. — 4. On besogna, on travailla. — 5. Par, à travers. — 6. Sujets, soumis. — 7. Qui plus, qui moins, les uns plus, les autres moins. — 8. Entendre, comprendre.]

se rendre obéissants que pour entendre leur bon droit¹ ; et à tant², empruntèrent des Romains une grande partie de leurs mots : et trouverez ès³ endroits auxquels le Romain établit plus longuement son empire (comme en un pays de Provence et contrées circonvoisines), le langage approcher beaucoup plus de celui de Rome. Ainsi s'échangea⁴ notre vieille langue gauloise en un vulgaire romain : tellement que là où nos vieux Gaulois avaient leur propre langage, que l'on appelait wallon⁵, ceux qui leur succédèrent appellèrent le langage plus moderne roman⁶, parce qu'il semblait avoir pris son origine des mots romains que l'on avait ou adoptés ou naturalisés⁷ en ce pays avec l'ancienne grammaire gauloise⁸.

(Etienne Pasquier, *Recherches de la France*,
livre VIII, chap. 1.)

IV. — AUTEURS DE MÉMOIRES.

La littérature des mémoires est déjà très riche au xvi^e siècle, comme il est naturel en un siècle de mouvement et d'action, qui vit l'élan renouvelé des guerres d'Italie et la longue agitation des guerres civiles, qui vit tant de batailles, d'intrigues et de tueries entre citoyens.

LE LOYAL SERVITEUR (ainsi s'est lui-même appelé le secrétaire de Bayart, Jacques de Mailles) écrivit, après la mort du Chevalier sans peur et sans reproche (1524), sans doute à la demande de sa famille, *La très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart*⁹, dont l'édition originale porte la date de 1527.

Le protestant FRANÇOIS DE LA NOUE (1531-1591), dit Bras de Fer (blessé au siège de Fontenay-le-Comte en 1570, il fut amputé d'un bras, qu'on lui remplaça par un bras de fer), employa les loisirs de sa capti-

[1. Entendre leur bon droit, être capables de soutenir leur droit (devant les tribunaux). — 2. A tant, alors. — 3. Es, dans les. — 4. S'échangea, se transforma (en réalité la vieille langue gauloise disparut devant le vulgaire romain, qui, lui, s'altéra peu à peu, comme nous l'avons montré au chapitre 1). — 5. Le wallon n'était pas le gaulois, mais un dialecte français parlé en Belgique. — 6. La langue parlée en France au moyen âge s'appelle, en effet, le roman. — 7. Naturalisés, transportés. — 8. La grammaire gauloise, dont Etienne Pasquier parle comme s'il la connaissait, n'avait, pas plus que les mots gaulois eux-mêmes, subsisté dans la langue romane issue du latin.]

9. Une édition en a été donnée en 1878 par J. Roman pour la Société de l'Histoire de France.

tivité au château de Limbourg (il avait été fait prisonnier en 1580) à écrire ses *Discours politiques et militaires*¹ (publiés à Bâle en 1587), qu'anime l'esprit de tolérance, de modération et de sagesse patriotique.

BLAISE DE MONLUC (1502-1577), — après avoir pendant plus de cinquante ans fait la guerre sous François I^{er} et Henri II, et gouverné durement la Guyenne sous Charles IX —, consacra les dernières années de sa vie (à partir de 1570, date du siège de Rabastens, où il reçut une horrible blessure au visage) à rédiger ses *Commentaires*², publiés en 1592.

PIERRE DE BOURDEILLES, abbé et seigneur DE BRANTÔME (1540-1614), qui après de multiples aventures fut obligé par une chute de cheval, en 1584, de passer plusieurs années au lit dans son château de Richemond, profita de ce repos forcé pour écrire de nombreux ouvrages, publiés pour la première fois en 1665, et dont les plus connus sont : *Vies des grands capitaines étrangers*, *Vies des grands capitaines français*, *Recueil des Dames galantes*, *Recueil des Dames illustres*³.

Citons aussi, — après avoir rappelé les mémoires déjà signalés (p. 163) d'AGRIPPA D'AUBIGNÉ : *Sa vie à ses enfants* et *L'Histoire universelle*, simple histoire générale de son temps —, les *Mémoires* de MARGUERITE DE VALOIS⁴ (1552-1615), qui vont jusqu'à l'année 1582, ont été écrits

1. Ces mémoires ont été réimprimés dans les collections Petitot et Michaud.

A consulter. — H. Hauser : *François de la Noue* (1892).

2. La meilleure édition est celle qu'a publiée Alphonse de Ruble de 1864 à 1867, en 3 vol., pour la Société de l'Histoire de France.

A consulter. — Ch. Normand : *Montluc* (Collection des classiques populaires, 1892). — P. Courteault : *Blaise de Montluc historien. Étude critique sur le texte et la valeur historique des Commentaires* (1907). — Joseph Le Gras : *Blaise de Montluc, héros malchanceux et grand écrivain* (A. Michel, 1927).

3. Editions. — Les œuvres complètes de Brantôme ont été publiées à Leyde en 1665-1666, et rééditées de nos jours par Mérimée et Lacour (Bibliothèque elzévirienne, 1858-1895) et par L. Lalanne (Société de l'Histoire de France, 1864-1882, 12 vol.).

A consulter. — Pingaud : *Brantôme historien* (Revue des questions historiques, janvier 1876). — Marquis de Bourdeilles : *Notice sur P. de Bourdeilles, abbé et seigneur de Brantôme* (Périgueux, 1890). — L. Lalanne : *Brantôme, sa vie et ses écrits* (Société de l'Histoire de France, 1896). — Doumic : *Brantôme et l'honnête galanterie* (Revue des Deux Mondes, 15 mai 1897). — H. Omont : *Notice sur les manuscrits originaux et autographes des œuvres de Brantôme offerts par M. le baron James de Rothschild à la Bibliothèque Nationale* (1904).

4. Ne pas confondre cette Marguerite de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur de François II, de Charles IX et de Henri III, et première femme de Henri IV (elle avait épousé en 1572 le roi de Navarre qui fit annuler son mariage en 1599), avec les deux autres princesses connues qui au XVI^e siècle ont aussi porté le nom de Marguerite : Marguerite d'Angoulême ou

vers 1597 ou 1598 et publiés pour la première fois en 1628 ; ceux du MARÉCHAL DE VIEILLEVILLE¹ (1509-1571), rédigés par Vincent Carloix, qui fut pendant 35 ans son secrétaire, et publiés pour la première fois en 1757 ; ceux de DU PLESSIS-MORNAY (voir p. 159), publiés avec sa correspondance en 1824-1825 (12 vol.) et complétés par les mémoires et les lettres de sa femme² ; les *Mémoires-Journaux*³ de PIERRE DE L'ESTOILE (1546-1611) ; les *Mémoires des sages et royales économies domestiques, politiques et militaires de Henri le Grand*⁴ de SULLY ; les *Lettres missives*⁵ de HENRI IV ; et l'*Historia mei temporis*⁶ de JACQUES AUGUSTE DE THOU (1553-1617), dont les 138 livres racontent les événements de 1544 à 1607 et parurent en cinq parties de 1604 à 1620.

MONLUC AU LECTEUR

M'étant retiré chez moi, en l'âge de soixante et quinze ans, pour trouver quelque repos, après tant et tant de peines par

de Navarre, la sœur de François I^{er} (voir p. 217-218) et Marguerite de France, fille de François I^{er} (voir p. 220, note 10).

Editions. — Les *Mémoires* de Marguerite de Valois ont été réédités par Guessard (Société de l'Histoire de France, 1842) et par Lalanne (Bibliothèque elzévirienne, 1858).

A consulter. — Merty : *Marguerite de Valois* (1905).

1. Sur le maréchal de Vieilleville, capitaine et diplomate, un des chefs du parti des Politiques, — dont les mémoires ont été réimprimés dans la Collection Petitot et dans le Panthéon littéraire, — consulter l'ouvrage de Marchand : *Le maréchal de Vieilleville* (1893).

2. Les *Mémoires* et *Lettres* de M^{me} du Plessis-Mornay ont été publiés par M^{me} de Witt en 1868-1869 (Société de l'Histoire de France, 2 vol.).

3. Publiés à La Haye en 1744, et à Paris par Brunet en 1875-1884 (Champollion, 11 vol.).

4. Dont les deux premiers volumes ont été publiés en 1638 et les deux derniers en 1662.

5. Publiées par Berger de Xivrey (1833-1858, 7 vol., Collection des Documents inédits), avec un supplément publié par Guadet (1872-1876, 2 vol.).

A consulter. — L. Jung : *Henri IV écrivain* (1855). — Guadet : *Henri IV, sa vie, ses œuvres, ses écrits* (1876).

6. L'*Historia mei temporis*, souvent appelée *Thuana historia* ou plus simplement *Thuana*, a été traduite en français en 1734 (16 vol.).

A consulter. — Abbé J. Rance : *De Thou, son Histoire Universelle et ses démêlés avec Rome* (1881). — H. Harrisse : *Le Président de Thou et ses descendants, leur célèbre bibliothèque, les traductions françaises de l'Historia sui temporis, d'après des documents nouveaux* (1905).

moi souffertes pendant le temps de cinquante cinq ans que j'ai porté les armes pour le service des Rois mes maîtres, ayant passé par degrés et par tous les ordres de soldat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maître de camp, gouverneur des places, lieutenant du Roi ès¹ provinces de Toscane et de la Guyenne et maréchal de France ; me voyant stropiat² presque de tous mes membres, d'arquebusades, coups de pique et d'épée, et à demi inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guérison de cette grande arquebusade que j'ai au visage³ ; après avoir remis la charge du gouvernement de Guyenne entre les mains de Sa Majesté, j'ai voulu employer le temps qui me reste à décrire les combats auxquels je me suis trouvé pendant cinquante et deux ans que j'ai commandé : m'assurant que les capitaines, qui liront ma vie, y verront des choses desquelles ils se pourront aider, se trouvant en semblables occasions, et desquelles ils pourront ainsi faire profit et acquérir honneur et réputation. Et encore que j'aie eu beaucoup d'heur⁴ et de bonne fortune aux combats que j'ai entrepris, quelquefois, comme il semblait, sans grande raison, si⁵ ne veux-je pas que l'on pense que j'en attribue la bonne issue et que j'en donne la louange à autre qu'à Dieu : car, quand on verra les combats où je me suis trouvé, on jugera que c'est de ses œuvres...

Et pour ce que les écritures⁶ plaisent à aucuns⁷ et déplaisent à d'autres, et que les liseurs trouveront peut-être étrange et pourraient dire que c'est mal fait à moi d'écrire mes faits, lesquels je devais laisser écrire à un autre, en cela je répons que, pourvu que l'on écrive à la vérité⁸ et que l'on attribue la louange à Dieu, ce n'est pas mal fait. Le témoignage de plusieurs, qui sont encore en vie, fera foi de ce que j'ai écrit. Nul aussi ne pouvait mieux représenter les desseins, entreprises et exécutions, ou les faits survenus en icelles⁹, que moi-même, qui ne dérober rien de l'honneur d'autrui. Le plus grand homme qui jamais

[1. *Es*, dans les. — 2. *Stropiat*, estropié. — 3. C'est au siège de Rabastens qu'il avait eu la moitié du visage enlevée, ce qui l'obligea dès lors à porter un masque de velours. — 4. *Heur*, bonheur. — 5. *Si*, toutefois. — 6. *Écritures*, écrits. — 7. *Aucuns* : voir p. 175, note 3. — 8. *A la vérité*, selon la vérité. — 9. *Icelles*, celles-ci.]

ait été au monde, qu'est César, nous en a montré le chemin, ayant lui-même écrit ses *Commentaires*, écrivant la nuit ce qu'il exécutait de jour. J'ai donc voulu dresser les miens, mal polis, comme sortant de la main d'un soldat, et encore d'un Gascon, qui s'est toujours plus soucié de bien faire que de bien dire...

... Ce n'est pas un livre pour les jeunes gens de savoir, ils ont assez d'historiens, mais bien pour un soldat, capitaine, et peut-être qu'un lieutenant de Roi y pourra trouver de quoi apprendre. Pour le moins puis-je dire que j'ai écrit la vérité, ayant aussi bonne mémoire à présent que j'eus jamais, me ressouvenant et des lieux et des noms, combien¹ que je n'eusse jamais rien écrit. Je ne pensais pas en cet âge me mêler d'un tel métier : si c'est bien ou mal, je m'en remets à ceux qui me feront cet honneur de lire ce livre, qui est proprement le discours² de ma vie...

(Monluc, *Commentaires*, livre I.)

ADIEUX DE MARIE STUART A LA FRANCE³.

Le commencement de l'automne étant donc venu, il fallut que cette reine, après avoir assez temporisé, abandonnât la France; et, s'étant acheminée par terre à Calais, ... elle trouva au port deux galères... et deux navires de charge seulement pour tout armement; et six jours après son séjour⁴ de Calais, ayant dit ses adieux piteux⁵ et pleins de soupirs à toute la grand⁶ compagnie qui était là, s'embarqua... dans la galère de M. de Meuillon⁷, pour être⁸ la meilleure et la plus belle... La galère étant sortie du port, et s'étant élevé un petit vent frais, on commença à faire voile, et la

[1. Combien que, malgré que. — 2. Le discours, l'exposé.]

[3. C'est le 15 août 1561 que Marie Stuart, obligée de quitter la France après la mort de son mari François II, s'embarqua à Calais pour aller en Écosse. Brantôme fut un de ses compagnons de voyage. — 4. Séjour, arrêt. — 5. Piteux, capables d'exciter la pitié. — 6. Grand, comme tous les adjectifs venant d'adjectifs latins en *is*, avait au moyen âge, et souvent encore au xvi^e siècle, une seule forme pour le masculin et le féminin. — 7. M. de Meuillon fut gouverneur de Marseille. — 8. Pour être, parce qu'elle était.]

chiourme¹ se reposer². Elle, sans songer à autre action; s'appuie les deux bras sur la poupe de la galère, du côté du timon³, et se mit⁴ à fondre en grosses larmes, jetant toujours ses beaux yeux sur le port et le lieu d'où elle était partie, prononçant toujours ces tristes paroles : « Adieu, France ! Adieu, France ! » les répétant à chaque coup ; et lui dura cet exercice dolent⁵ près de cinq heures, jusque⁶ qu'il commença à faire nuit, et qu'on lui demanda si elle ne se voulait point ôter de là et souper un peu. Alors, redoublant ses pleurs plus que jamais, dit ces mots : « C'est bien à cette heure, ma chère France, que je vous perds du tout⁷ de vue, puisque la nuit obscure est jalouse de mon contentement de vous voir⁸ tant que j'eusse pu, et m'apporte un voile noir devant mes yeux pour me priver d'un tel bien. Adieu donc, ma chère France, que⁹ je ne vous verrai jamais plus ! » Ainsi se retira, disant qu'elle avait fait tout le contraire de Didon¹⁰, qui ne fit que regarder la mer quand Aénéas¹¹ se départit¹² d'avec elle, et elle regardait toujours la terre. Elle voulut se coucher sans n'avoir mangé¹³ qu'une salade, et ne voulut descendre en bas dans la chambre de poupe¹⁴ ; mais on lui fit dresser la traverse¹⁵ de la galère en haut de la poupe, et lui dressa-t-on là son lit : et reposa peu, n'oubliant nullement ses soupirs et larmes. Elle commanda au timonier, sitôt qu'il serait jour, s'il voyait et découvrait encore le terrain de la France, qu'il l'éveillât et ne craignit de l'appeler. A quoi la fortune la favorisa ; car, le vent s'étant cessé¹⁶, et ayant eu¹⁷ recours aux rames, on ne fit guère de chemin cette nuit : si bien que, le jour paraissant, parut encore le terrain de France ; et n'ayant failli le timonier au commandement qu'elle lui avait fait, elle se leva sur son lit et se mit à contempler la France encore, et tant qu'elle put.

[1. *La chiourme*, l'équipage de rameurs formé de galériens. — 2. *Se reposer*, à se reposer. — 3. *Le timon*, la barre du gouvernail. — 4. *Changement de temps* très fréquent dans la langue du xvi^e siècle. — 5. *Cet exercice dolent*, cette occupation triste. — 6. *Jusque que*, jusqu'à ce que. — 7. *Du tout*, tout à fait. — 8. *De vous voir*, que j'aurais eu à vous voir. — 9. *Que*, puisque. — 10. Allusion à *L'Énéide* (livre IV, vers 409-411). — 11. *Aénéas*, Enée. — 12. *Se départit*, se sépara. — 13. Sans avoir rien mangé qu'une salade. — 14. Qui était la plus belle du navire. — 15. Espèce de plate-forme. — 16. *S'étant cessé*, ayant cessé. — 17. *Ayant eu*, comme on avait eu.]

Mais, la galère s'éloignant, elle éloigna son contentement et ne vit plus son beau terrain. Adonc¹ redoubla² encore ces mots : « Adieu la France ! Cela est fait³. Adieu la France ! je pense ne vous voir jamais plus⁴ ! »

(Brantôme, *Recueil des Dames illustres*,
1^{re} partie, 3^e discours.)

V. — ÉCRIVAINS POLITIQUES.

Parmi les écrits politiques du xvi^e siècle il faut distinguer les œuvres de polémique⁵ et les traités théoriques⁶.

Sans parler des nombreux pamphlets auxquels donnèrent lieu les luttes religieuses, — car les protestants persécutés par le pouvoir royal se retournèrent contre lui, du moins jusqu'au jour où Henri de Navarre, chef de leur parti, devint par la mort du duc d'Alençon l'héritier de Henri III, dont la succession fut convoitée par les Guises —, nous examinerons seulement le *Contre-Un* et la *Satire Ménippée*.

Le *Discours sur la servitude volontaire* ou *Contre-Un* fut, d'après l'historien de Thou, composé par Etienne de la Boétie⁷ à l'occasion de la

[1. Adonc, alors. — 2. Redoubla, elle répéta. — 3. Cela est fait, c'est fini. —

4. La parole célèbre, qu'on prête à Marie Stuart : Adieu, plaisant pays de France, n'est pas authentique.]

5. Consulter Ch. Lenient : *La satire en France ou La littérature militante au XVI^e siècle* (Hachette, 2 vol., 1^{re} éd. 1859, 2^e éd. 1866).

6. Consulter G. Weil : *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion* (1892).

7. **Biographie.** — Etienne de la Boétie est né à Sarlat (Périgord) en 1530. En 1553 il devint conseiller au Parlement de Bordeaux, et c'est là qu'il rencontra Montaigne en 1557. Leur amitié (voir p. 201-203) ne dura que cinq ou six ans, puisqu'il mourut en 1563.

Outre le *Contre-Un*, la Boétie a laissé des poésies latines et françaises, et des traductions d'auteurs grecs (*l'Economique* d'Aristote, *l'Économique* ou, comme il l'appelle, *La Ménagerie* de Xénophon, et deux opuscules de Plutarque : *les Règles du mariage* et *la Consolation à sa femme*.)

Editions. — Montaigne publia en 1571 les œuvres de la Boétie, poésies et traductions, sauf le *Contre-Un*. Ce dernier ouvrage circula d'abord en manuscrit ; en 1574 un plagiaire en reproduisit des fragments sans nom d'auteur sous ce titre *Le Réveille-Matin des Français* ; et en 1576 — treize ans après la mort de l'auteur — il fut publié en entier par les protestants parmi d'autres pamphlets dans le tome III des *Mémoires de l'État de la France sous Charles neuvième*.

Les œuvres complètes de la Boétie ont été éditées par Léon Feugère (Delalain, 1846) et par Paul Bonnefon (Bordeaux et Paris, 1892).

A consulter. — Léon Feugère : *Étienne de la Boétie, études sur sa vie et ses*

révolte de Bordeaux contre l'établissement d'un nouvel impôt sur le sel et de la terrible répression qui suivit ces troubles (1548). Mais aucune allusion n'est faite à ces événements dans cet opuscule de caractère impersonnel et général. Ce qui a permis à Montaigne — effrayé du bruit que fit cet ouvrage, quand après la Saint-Barthélemy les protestants le publièrent — d'en reculer la date par prudence à l'année 1546 et d'en diminuer la portée, en le présentant comme une simple amplification d'écolier : « Il l'écrivit, dit-il dans une page des *Essais* (livre I, chap. xxvii) qui date de 1580, par manière d'essai en sa première jeunesse, à l'honneur de la liberté contre les tyrans... Ce sujet fut traité par lui en son enfance par manière d'exercitation seulement... » Toujours est-il qu'au xvi^e siècle le discours de la Boétie eut un grand retentissement et aurait même poussé, dit-on, les habitants de Sarlat à se soulever contre leur évêque et seigneur.

La *Satire Ménippée*¹ est la parodie des États de la Ligue, que le duc de Mayenne, lieutenant général du royaume, convoqua le 10 février 1593

ouvrages (1845). — Dr J. F. Payen : *Notice bio-bibliographique sur la Boétie* (1853). — Prévost-Paradol : *Les moralistes français* (1865). — François Combes : *Essai sur les idées politiques de Montaigne et de la Boétie* (Bordeaux, 1882). — P. Bonnefon : *Montaigne et ses amis* (1892, 2 vol.). — P. Stapfer : *La famille et les amis de Montaigne* (1896). — J. Barrère : *Etienne de la Boétie contre Nicolas Machiavel : étude sur les mobiles qui ont déterminé Etienne de la Boétie à écrire le Discours sur la servitude volontaire* (1908).

1. Le titre complet de ce pamphlet est : *Satire Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des États de Paris*.

Analyse. — Il se compose de 3 parties : 1^o le prologue, qui nous fait assister à la parade de deux charlatans, l'un espagnol (le cardinal de Plaisance), l'autre lorrain (le cardinal de Pellevé), vantant au public les vertus de leur *catholicon*, panacée universelle, et représentant les deux partis qui prétendaient imposer à la France un roi étranger à l'exclusion de Henri IV ; le défilé de la procession de la Ligue ; et la description de la salle des États et des tapisseries qui l'ornent avec leurs inscriptions ; 2^o la série des harangues du duc de Mayenne, de M. le Légat, du cardinal de Pellevé, de l'archevêque de Lyon, du recteur Rose, de M. de Rieux, député de la noblesse et de M. d'Aubray, député du tiers-état ; 3^o l'épilogue, contenant l'*Épître du sieur d'Engoulevent*, les *Épigrammes*, les *Regrets funèbres sur la mort de l'âne ligueur*.

Editions. — Les principales éditions modernes de la *Satire Ménippée* sont l'éd. Ch. Labitte (Charpentier, 1874), l'éd. Ch. Read (Jouaust, 1876), l'éd. Tricotel (1877-1881), *Le texte primitif de la Satire Ménippée*, publié par Ch. Read (1878), *Le texte critique de la Satire Ménippée*, publié par J. Franck (Oppeln, 1884), *Le premier texte manuscrit de la Satire Ménippée d'après deux copies à la main de la Bibliothèque Nationale*, publié par F. Giroux (Laon, 1897).

A consulter. — F. Giroux : *La composition de la Satire Ménippée. Documents et interprétations* (Laon, 1904).

pour l'élection d'un roi. Ce pamphlet a été ainsi appelé, parce qu'il contient un mélange de vers et de prose, à l'exemple des satires composées au III^e siècle avant J.-C. par le philosophe grec Ménippe et déjà imitées à Rome par l'érudit Varron (114-26 av. J.-C.). Il est l'œuvre — demeurée anonyme jusqu'au milieu du XVII^e siècle — de six bourgeois de Paris, qui se réunissaient Quai des Orfèvres, près de la Sainte Chapelle, chez un conseiller-clerc au Parlement, Jacques Gillot, lequel collabora lui-même à l'ouvrage (on lui attribue la harangue de M. le Légat) : Pierre Le Roy, chanoine de Rouen, qui le premier en conçut l'idée et qui est l'auteur de la grande parade du *Catholicon* ; Nicolas Rapin (1535-1608), magistrat connu par ses relations avec Régnier (voir p. 351), qui composa les harangues de M. de Lyon et du recteur Rose et quelques épi-grammes latines et françaises qui terminent le livre ; Jean Passerat (1534-1602), professeur au *Collège Royal de France*, auteur des épi-grammes françaises et latines qui accompagnent la *Satire Ménippée*, et peut-être de la harangue de M. de Rieux ; Florent Chrestien (1540-1596), l'ancien précepteur de Henri IV, qui écrivit la harangue du cardinal de Pellevé en latin macaronique ; Pierre Pithou (1539-1596), juris-consulte et érudit, protestant converti au catholicisme, à qui l'on doit la harangue de M. d'Aubray ; Gilles Durant, avocat et poète, l'auteur de la pièce de vers *Regrets funèbres sur la mort de l'âne ligueur*.

Sans appartenir à aucune faction politique, les auteurs de la *Satire Ménippée* avaient des sympathies pour le parti modéré, le parti des *Politiques*, qui, royalistes sincères, amis de l'ordre et apôtres de la tolérance, combattirent à la fois l'esprit de sédition et l'esprit de fanatisme, soutinrent la cause du bon sens et du patriotisme. Ce n'est pas ce pamphlet qui ouvrit à Henri IV les portes de Paris ; ses victoires d'Arques et d'Ivry, son abjuration, la misère de la capitale et la propagande des *Politiques* contribuèrent avec plus d'efficacité à son avènement ; Henri IV entra d'ailleurs à Paris le 22 mars 1594, alors que la *Satire Ménippée* — dont, il est vrai, de nombreux fragments manuscrits avaient couru sous le manteau avant cette date — parut au mois d'août suivant. Mais cette œuvre, parfois éloquente, toujours spirituelle, acheva la ruine de la Ligue et consacra le triomphe des *Politiques*.

Quant aux principaux traités de science politique au XVI^e siècle, ce sont le *Franco-Gallia*¹ (1573) de François Hotman, protestant chassé de France par la Saint-Barthélemy ; les *Vindiciae contra tyrannos* (1578), publiées sous le pseudonyme de Junius Brutus par Hubert Languet, protestant établi en Allemagne ; et surtout les *Six livres de la République* (1576-78) de Jean Bodin (1529-96), ouvrage que pour la variété des con-

1. *Sive tractatus de regimine regum Galliae et de jure successionis*. Traduit en français en 1574 par Simon Goulard sous le titre *Gaule franque*.

naissances et l'ampleur des idées on a pu comparer à *L'Esprit des Loix* de Montesquieu¹.

FORCE ET FAIBLESSE DES TYRANS

Pauvres gens et misérables, peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal, et aveugles en votre bien, vous vous laissez emporter devant vous le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, voler vos maisons et les dépouiller des meubles anciens et paternels ! Vous vivez de sorte que vous pouvez dire que rien n'est à vous ; et semblerait que meshuy² ce vous serait grand heur³ de tenir à moitié⁴ vos biens, vos familles et vos vies : et tout ce dégât⁵, ce malheur, cette ruine, vous vient, non pas des ennemis⁶, mais bien certes de l'ennemi⁷, et de celui que vous faites si grand qu'il est, pour lequel vous allez si courageusement à la guerre, pour la grandeur duquel vous ne refusez point de présenter à la mort vos personnes. Celui qui vous maîtrise tant, n'a que deux yeux, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a autre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infini de vos villes ; sinon qu'il a plus⁸ que vous tous, c'est l'avantage que vous lui faites pour vous détruire. D'où a il⁹ pris tant d'yeux, d'où vous épie il¹⁰, si vous ne les lui donnez ? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Les pieds dont il foule vos cités, d'où les a il, s'ils ne sont des vôtres ? Comment a il aucun¹¹ pouvoir sur vous, que par vous autres mêmes ? Comment vous oserait-il courir sus¹², s'il n'avait intelligence¹³ avecques vous ? Que vous pourrait-il faire, si vous n'étiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous

1. Consulter Fournol : *Bodin prédécesseur de Montesquieu. Études sur quelques théories politiques de la République et de l'Esprit des Loix* (1896).

[2. Meshuy, désormais. — 3. Heur, bonheur. — 4. De tenir à moitié, de posséder seulement la moitié de. — 5. Dégât, dévastation. — 6. Les ennemis du dehors, les étrangers. — 7. L'ennemi du dedans, le tyran. — 8. Sinon qu'il a plus, mais ce qu'il a de plus. — 9. A il, a-t-il. — 10. D'où vous épie il, avec lesquels il vous épie. — 11. Aucun, quelque. — 12. Courir sus, courir sur vous — 13. S'il n'avait intelligence avecques vous, si vous n'étiez d'accord avec lui.]

tue, et traîtres de vous mêmes ? Vous semez vos fruits, afin qu'il en fasse le dégât¹ ; vous meublez et remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries ; vous nourrissez vos enfants, afin qu'il les mène, pour le mieux qu'il fasse, en ses guerres, à la boucherie, qu'il les fasse les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances ; vous rompez à la peine vos personnes, afin qu'il se puisse mignarder² en ses délices ; vous vous affaiblissez, afin de le faire plus fort et raide à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'indignités, que les bêtes mêmes ou ne sentiraient point ou n'endureraient point, vous pouvez vous en délivrer, si vous essayez, non pas de vous en délivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez, ni le branliez³, mais seulement ne le souteniez plus : et vous le verrez, comme un grand colosse, à qui on a dérobé la base, de son poids même fondre en bas, et se rompre.

(La Boétie, *Discours sur la servitude volontaire*
ou *Contre-un.*)

PARIS AU TEMPS DE LA LIGUE

...O Paris, qui n'es plus Paris, mais une spelunque⁴ de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains⁵, un asile et sûre retraite de voleurs, meurtriers et assassinateurs⁶, ne veux-tu jamais te ressentir⁷ de ta dignité et te souvenir qui tu as été, au prix⁸ de ce que tu es ? Ne veux-tu jamais te guérir de cette frénésie⁹, qui, pour¹⁰ un légitime et gracieux roi, t'a engendré cinquante roitelets et cinquante tyrans ? Te voilà aux fers ; te voilà en l'Inquisition¹¹ d'Espagne, plus intolérable mille

[1. *Afin qu'il en fasse le dégât*, afin qu'il les ravage. — 2. *Se mignarder*, se plaire. — 3. *Branler*, secouer.]

[4. *Spelunque*, caverne (du latin *spelunca*). — 5. Soldats qui composaient la garnison du roi d'Espagne Philippe II à Paris. — 6. *Assassinateurs* : ce mot a disparu de la langue. — 7. *Te ressentir*, recouvrer le sentiment. — 8. *Au prix de*, en comparaison de. — 9. *Frénésie*, folie furieuse. — 10. *Pour*, à la place de. — 11. *L'Inquisition* : tribunal qui poursuivait les hérétiques.]

fois et plus dure à supporter aux esprits nés libres et francs, comme sont les Français, que les plus cruelles morts dont les Espagnols ne sauraient aviser. Tu n'as pu supporter une légère augmentation de tailles¹ et d'offices², et quelques nouveaux édits qui ne t'importaient nullement; mais tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne tes sénateurs³, qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers, qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats. Tu le vois, et tu l'endures. Tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves et le loues, et n'oserais et ne saurais faire autrement. Tu n'as pu supporter ton roi⁴ si débonnaire, si facile, si familier, qui s'était rendu comme concitoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bâtiments, accrue de forts et superbes remparts, ornée de privilèges et exemptions honorables. Que dis-je? pu supporter? c'est bien pis : tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lit. Quoi⁵ chassé? Tu l'as poursuivi. Quoi poursuivi? Tu l'as assassiné, canonisé l'assassinateur, et fait des feux de joie de sa mort. Et tu vois maintenant combien cette mort t'a profité, car elle est cause qu'un autre⁶ est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui saura bien te serrer de plus près, comme tu as, à ton dam⁷, déjà expérimenté⁸.

Je vous en prie, messieurs, s'il est permis de jeter encore ces derniers abois⁹ en liberté, considérons un peu quel bien et quel profit nous est venu de cette détestable mort, que nos prêcheurs¹⁰ nous faisaient croire être le seul et unique moyen pour nous rendre heureux. Mais je ne puis en discourir qu'avec trop de regret de voir les choses en l'état qu'elles sont, au prix qu'elles étaient lors¹¹. Chacun avait encore en ce temps-là du blé en son grenier et du vin en sa cave; chacun avait sa vaisselle d'argent,

[1. *Tailles* : impôts que payaient tous ceux qui n'étaient ni ecclésiastiques ni nobles. — 2. *Offices* : charges qui s'achetaient. — 3. *Sénateurs* : nom donné alors, en souvenir de l'antiquité romaine, aux membres du Parlement. — 4. Henri III, assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément le 1^{er} août 1589. — 5. *Quoi*, que dis-je. — 6. Henri IV. — 7. *A ton dam*, à tes dépens. — 8. Allusion au siège de Paris. — 9. *Abois*, cris désespérés. — 10. *Prêcheurs*, prédicateurs. — 11. *Au prix qu'elles étaient lors*, en comparaison de ce qu'elles étaient alors.]

et sa tapisserie, et ses meubles; les reliques étaient entières; on n'avait point touché aux joyaux de la couronne. Mais maintenant qui se peut vanter d'avoir de quoi vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs, qui se sont engraisés de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains les meubles des présents et des absents? Avons¹-nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu notre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivoter bien chétivement? Où sont nos salles et nos chambres tant bien garnies, tant bien diaprées² et tapissées? Où sont nos festins et nos tables friandes? Nous voilà réduits au lait et au fromage blanc, comme les Suisses; nos banquets sont³ d'un morceau de vache pour tous mets. Bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chien, et bien heureux qui a toujours eu du pain d'avoine, et s'est passé⁴ de bouillie de son, vendue au coin des rues, aux lieux qu'⁵on vendait jadis les friandises de langues, caillettes⁶ et pieds de mouton! Et n'a pas tenu à monsieur le Légat, et à l'ambassadeur Mendosse⁷, que n'ayons mangé les os de nos pères, comme font les sauvages de la Nouvelle-Espagne⁸...

(*Satire Ménippée: Harangue de monsieur d'Aubray pour le tiers-état.*)

VI. — ÉCRIVAINS SCIENTIFIQUES.

Parmi les prosateurs secondaires du xvi^e siècle il convient de faire une place à trois écrivains scientifiques qui ont cru bon de mettre le public au courant de leurs recherches ou ont tenu à le faire profiter de leur expérience technique.

BERNARD PALISSY⁹, grande figure de chercheur héroïque et doulou-

[1. La négation est parfois supprimée dans l'interrogation (n'avons-nous pas...). — 2. *Diaprées*, aux vives couleurs. — 3. *Sont*, se composent. — 4. *S'est passé de...*, s'est accommodé de... — 5. *Aux lieux que*, aux lieux où. — 6. La caillette est le quatrième estomac des ruminants, où se trouve la présure, liquide acide qui a la propriété de faire cailler le lait. — 7. L'ambassadeur d'Espagne, qui avait, paraît-il, conseillé aux Parisiens de faire du pain avec les ossements du charnier du cimetière des Innocents. — 8. Le Mexique.]

9. *Biographie*. — Bernard Palissy (1510-1589) employa seize ans, de 1539 à 1555, à rechercher le secret de l'émail italien, qu'il finit par trouver après bien des échecs et des difficultés de toutes sortes, dont il a fait lui-même le récit

reux, a écrit deux ouvrages : l'un, publié à la Rochelle en 1563 sous ce titre : *Recette véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs trésors...*; l'autre, publié à Paris en 1580 sous ce titre : *Discours admirables de la nature des eaux et des fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux...*

AMBROISE PARÉ¹, illustre chirurgien, publia en 1545 son premier ouvrage : *Méthode de traiter les plaies faites par hacquebuttes et autres bâtons à feu*, et, après avoir écrit de nombreux petits livres, fit paraître

en son langage naïf. Ses *rustiques figulines* (ainsi nommées parce qu'elles repré-
sentaient des objets rustiques, animaux, plantes, rochers...) lui assurèrent, à défaut de la fortune, une renommée universelle. Après avoir passé la plus grande partie de sa vie à Saintes et avoir fait un séjour dans les Pyrénées, il se fixa à Paris en 1570. Protestant, il n'échappa à la Saint-Barthélemy que grâce à la protection de Catherine de Médicis. De 1575 à 1584, devenu une sorte de conférencier, il fit des leçons publiques d'histoire naturelle. Enfermé à la Bastille par les Ligueurs en 1588, il y mourut l'année suivante.

Editions. — Les plus récentes éditions de ses œuvres sont celles d'Anatole France (Paris, Charavay, 1880) et de Benjamin Fillon (Niort, 1888, 2 vol.).

A consulter. — Louis Audiat : *Bernard Palissy, étude sur sa vie et ses travaux* (en tête de l'éd. B. Filion, 1888). — Ernest Dupuy : *Bernard Palissy, l'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain* (1894, Société française d'imprimerie et de librairie, 2^e éd. 1902).

1. Biographie. — Ambroise Paré (1517-1590) fut chirurgien de quatre rois, Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Il fit plusieurs campagnes comme chirurgien militaire : appelé notamment par le duc de Guise, qui était assiégé dans Metz par le duc d'Albe, il soigna les soldats et releva le courage de la population (1552). Son plus beau titre de gloire auprès de la postérité est d'avoir été le premier à faire la ligature des artères et des veines après une amputation, au lieu d'employer le cautère. On a prétendu qu'il aurait été sauvé de la Saint-Barthélemy par Charles IX ; mais il n'est nullement établi qu'il fût protestant. Il avait lui-même publié en 1573 une édition complète de ses œuvres, pour laquelle la Faculté de médecine lui chercha querelle : on lui reprochait d'avoir écrit en français et d'avoir mis ainsi la médecine à la portée du public. Il y eut procès ; et il dut obtenir gain de cause, puisque l'ouvrage fut mis en vente, d'ailleurs avec grand succès. Quatre ans plus tard il laissa traduire ses œuvres en latin, et c'est sous cette forme qu'elles se répandirent à l'étranger.

Edition. — Une édition complète des œuvres d'Ambroise Paré, précédée d'une étude sur lui et sur l'histoire de la chirurgie en France, a été publiée par le Dr J. F. Malgaigne (1840-1841, 3 vol.).

A consulter. — Dr A. Faucon : *Ambroise Paré chirurgien d'armée* (Amiens, 1876). — Dr Le Paulmier : *Ambroise Paré d'après de nouveaux documents découverts aux Archives Nationales et des papiers de famille* (1885). — Valot : *Recherches historiques sur Ambroise Paré* (1898). — Dr Maxence Broussais : *Ambroise Paré, sa vie, son œuvre* (1900).

en 1564 sa grande œuvre : *Dix livres de chirurgie avec le magasin des instruments nécessaires à icelle*.

OLIVIER DE SERRES¹, gentilhomme campagnard, résuma sa longue expérience de la vie agricole dans son *Théâtre d'agriculture et Ménage des champs* (1600), qui parut fort à propos pour seconder les efforts d'Henri IV en vue d'encourager l'agriculture en France et de reconstituer ainsi la fortune publique que tant de guerres avaient compromise.

A LA RECHERCHE DES ÉMAUX

Le bois m'ayant failli, je fus contraint brûler² les étapes³ qui soutenaient les trailles⁴ de mon jardin ; lesquelles étant brûlées, je fus contraint brûler les tables et plancher de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'étais en une telle angoisse que je ne saurais dire : car j'étais tout tari et desséché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau ; il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait séché sur moi ; encore, pour me consoler, on se moquait de moi, et même ceux qui me devaient secourir allaient crier par la ville que je faisais brûler le plancher ; et par tel moyen l'on me faisait perdre mon crédit, et m'estimait-on être fol. Les autres disaient que je cherchais à faire la fausse monnaie, qui⁵ était un mal qui me faisait sécher sur les pieds ; et m'en allais par les rues tout baissé, comme un

1. Biographie. — Olivier de Serres (1539-1619) passa la plus grande partie de sa vie à cultiver son beau domaine du Pradel (Ardèche). Il fut le premier à introduire en France la culture du mûrier et la cueillette de la soie ; il publia en 1599 un traité de *La cueillette de la soie pour la nourriture de ceux qui la font*. Son *Théâtre d'agriculture* n'eut pas moins de huit éditions en dix-neuf ans ; on raconte qu'Henri IV s'en faisait lire chaque jour des fragments après dîner pendant une demi-heure.

Edition. — La dernière édition du *Théâtre d'agriculture* date de plus d'un siècle : c'est l'édition publiée par la Société d'agriculture du département de la Seine (Paris, 1804-1805, 2 vol.).

A consulter. — Henri Vaschalde : *Olivier de Serres, seigneur du Pradel, sa vie et ses travaux, documents inédits* (1886). — Henry Baudrillart : *Olivier de Serres, son rôle dans les guerres de religion* (Revue des Deux Mondes, 15 oct. 1890) ; *Gentilshommes ruraux de la France* (Paris, 1894).

[2. De brûler. — 3. Etapes, pieux, étais. — 4. Trailles, treilles. — 5. Qui, ce qui.]

homme honteux. J'étais endetté en plusieurs lieux, et avais ordinairement deux enfants aux nourrices¹, ne pouvant payer leurs salaires ; personne ne me secourait, mais au contraire ils se moquaient de moi, en disant : « Il lui appartient² bien de mourir de faim, parce qu'il délaisse son métier. »

[Cependant il se remet au travail, et aidé d'un potier, auquel il est obligé de donner pour salaire ses propres vêtements, il fait fondre dans son four d'autres émaux. Malheureusement, quand il veut retirer sa fournée de vases et de plats, il s'aperçoit qu'un accident s'est produit : sous l'action de la chaleur la maçonnerie du four a éclaté et des fragments de pierre se sont incrustés dans ses émaux ; toute sa besogne est perdue.]

...Toutes mes pièces étaient semées de petits morceaux de cailloux, qui étaient si bien attachés autour des dits vaisseaux³ et liés avec l'émail, que, quand on passait les mains par dessus, les dits cailloux coupaient comme rasoir ; et combien⁴ que la besogne fût par ce moyen perdue, toutefois aucuns⁵ en voulaient acheter à vil prix : mais, par ce que c'eût été un décriement⁶ et rabaissement de mon honneur, je mis en pièces entièrement le total de la dite fournée, et me couchai de mélancolie, non sans cause, car je n'avais plus de moyens de subvenir à ma famille ; je n'avais en ma maison que reproches ; en lieu⁷ de me consoler, l'on me donnait des malédictions : mes voisins, qui avaient entendu cet affaire⁸, disaient que je n'étais qu'un fol, et que j'eusse eu plus de huit francs de la besogne que j'avais rompue⁹, et étaient toutes ces nouvelles jointes avec mes douleurs.

Quand j'eus demeuré quelque temps au lit, et que j'eus considéré en moi-même qu'un homme qui serait tombé en un fossé, son devoir serait de tâcher à se relever, en cas pareil¹⁰, je me mis à faire quelques peintures, et, par plusieurs moyens, je pris peine de recouvrer¹¹ un peu d'argent ; puis je disais en moi-même que toutes mes pertes et hasards¹² étaient passés, et qu'il n'y avait rien plus qui me pût empêcher que je ne [fisse de bonnes pièces ; et me pris, comme auparavant, à travailler au

[1. Chez des nourrices. — 2. Il lui appartient, il mérite. — 3. Vaisseaux, vases. — 4. Combien que, quoique. — 5. Aucuns : voir p. 175, note 3. — 6. Décriement, façon de déprécier. — 7. En lieu de, au lieu de. — 8. Affaire : ce mot était alors du masculin (voir p. 195, note 8). — 9. Rompue, détruite. — 10. En cas pareil, me trouvant dans un cas pareil. — 11. Recouvrer, gagner. — 12. Hasards, essais hasardeux.]

dit art... Auparavant que j'aie eu rendu mes émaux fusibles à un même degré de feu, j'ai cuidé¹ entrer jusques à la porte du sépulcre : aussi, en me travaillant² à tels affaires, je me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort écoulé³ en ma personne qu'il n'y avait aucune forme ni apparence de bosse⁴ aux bras ni aux jambes : ains⁵ étaient mes dites jambes toutes d'une venue⁶, de sorte que les liens de quoi j'attachais mes bas de chausses⁷ étaient, soudain⁸ que je cheminais, sur les talons, avec le résidu⁹ de mes chausses. Je m'allais souvent pourmener¹⁰ dans la prairie de Saintes¹¹, en considérant mes misères et ennuis¹², et, sur touches choses, de ce qu'¹³en ma maison même je ne pouvais avoir nulle patience, ni faire rien qui fût trouvé bon...

...J'ai été plusieurs années que, n'ayant rien de quoi faire couvrir mes fourneaux, j'étais toutes les nuits à la merci des pluies et vents, sans avoir aucun secours, aide ni consolation, sinon des chats-huants qui chantaient d'un côté et les chiens qui hurlaient de l'autre ; parfois il se levait des vents et tempêtes qui soufflaient de telle sorte le dessus et le dessous de mes fourneaux que j'étais contraint quitter¹⁴ là tout, avec perte de mon labeur ; et me suis trouvé plusieurs fois qu'ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi, à cause des pluies qui étaient tombées, je m'en allais coucher à la minuit¹⁵ ou au point du jour, accoutré de telle sorte comme un homme que l'on aurait trainé par tous les bourniers de la ville ; et en m'en allant ainsi retirer, j'allais bricolant¹⁶ sans chandelle et tombant d'un côté et d'autre, comme un homme qui serait ivre de vin, rempli de grandes tristesses : d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je voyais mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et

[1. *J'ai cuidé*, j'ai cru, d'où : j'ai failli. — 2. *En me travaillant*, en me fatiguant. — 3. *Écoulé*, diminué. — 4. *Bosse* : la saillie des muscles. — 5. *Ains*, mais. — 6. *Toute d'une venue*, partout de la même grosseur. — 7. *Bas de chausses* : voir p. 260, note 17. — 8. *Soudain que*, aussitôt que. — 9. *Le résidu*, le reste. — 10. *Pourmener*, promener. — 11. *Saintes* : capitale de la Saintonge, où habitait alors Bernard Palissy. — 12. *Ennuis* : le mot avait au xvi^e siècle beaucoup plus de force qu'aujourd'hui. — 13. Tour elliptique : mes misères et ennuis qui provenaient surtout de ce que. — 14. De quitter. — 15. *A la minuit* : aujourd'hui ce mot est du masculin. — 16. *Bricolant*, allant à droite et à gauche (comme la balle quand on joue à la paume).]

trempé, je trouvais en ma chambre une seconde persécution¹ pire que la première, qui me fait à présent émerveiller que je ne suis² consumé de tristesse.

(Bernard Palissy, *Discours admirables...*

X. De l'art de terre, de son utilité, des émaux et du feu.)

UNE OPÉRATION CHIRURGICALE

Il y a plusieurs choses qui peuvent être entrées en la gorge, comme arêtes de poisson, petits osselets, un dé, une pièce d'or ou d'argent, une aiguille ou épingle, lesquelles tiennent en la gorge et ne peuvent être tirées ni avalées. Si c'est un morceau de pain ou de chair, il faut faire comme je fis à l'un des serviteurs de Henri Hazard, maître tailleur d'habits, demeurant sur le pont Saint-Michel. L'histoire est telle :

Ils étaient six serviteurs, lesquels se délibérèrent³ de faire un bon déjeuner, et se cotisèrent de chacun un liard⁴ pour employer à avoir des tripes. Tous se mirent en devoir de bien escrimer⁵ de la dent ; un d'entre eux prit un morceau de gros boyau ; l'ayant mis dans sa bouche, il lui tardait qu'il ne⁶ fût en son estomac : il l'avala sans mâcher pour retourner à la reste⁷ : ce morceau lui demeura au milieu de la gorge et ne put passer : qui⁸ lui causa une très grande difficulté de respirer, et tomba⁹ comme épileptique, jetant le sang par la bouche, par le nez et oreilles, le visage tout livide et noir : de façon qu'on estimait que le pauvre goulé mourrait de ce morceau de tripe.

Je fus envoyé quérir¹⁰, et, sachant la cause de son mal, je le fis lever et mettre en une chaire¹¹, et pris un poireau : lui ayant coupé la tête et dépouillé de deux robes¹², lui ouvris la bouche

[1. Celle de sa femme. — 2. *Que je ne suis* : indicatif au lieu du subjonctif, qu'on emploierait aujourd'hui.]

[3. *Se délibérèrent*, décidèrent. — 4. *Liard* : voir p. 222, note 5. — 5. *Escrimer de la dent*, faire travailler ses dents. — 6. On dirait aujourd'hui, sans employer la négation : il lui tardait qu'il fût. — 7. *A la reste* : ce mot était alors du féminin. — 8. *Qui*, ce qui. — 9. *Tomba*, il tomba. — 10. *Quérir*, chercher. — 11. *Chaire*, chaise. — 12. *De deux robes*, de deux des enveloppes successives.]

avec un *speculum oris*¹, et poussai le poireau bien profondément en la gorge assez violement², et le frappai de la main entre les deux épaules, si bien que le morceau tomba en l'estomac.

Et étant hors de ce danger, promptement jeta sa vue sur le plat où étaient les tripes; il se prit à crier contre ses compagnons, qu'ils avaient tout mangé sans lui, disant qu'il fallait qu'ils lui rendissent son argent. Alors maître Henri, son maître, voyant qu'au lieu de rendre grâces à Dieu de l'avoir tiré du péril de suffocation et de mort, au contraire il criait à la tripe, tout à l'heure³ lui paya ses gages et lui donna son congé, lui disant « Adieu, goulu ». Et depuis entre les compagnons tailleurs de cette ville a été toujours appelé goulu, et par dépit s'en est retourné en son pays, qui⁴ n'est pas grande perte pour Paris. Cette histoire pourra servir au jeune chirurgien pour secourir quelqu'un en cas semblable.

(Ambroise Paré, *Le premier livre de l'introduction
ou entrée pour parvenir à la vraie connaissance
de la chirurgie*, chap. II.)

LA BONNE MÉNAGÈRE

Le temps passé, quand on voulait louer un homme, on le disait bon laboureur. C'était aussi lors⁵ la plus grande gloire de la femme que d'être estimée bonne ménagère : laquelle louange le temps n'ayant pu éteindre est encore en telle réputation, que celui qui se veut marier, par dessus toutes autres vertus, cherche en sa femme le bon ménage⁶, comme article nécessaire pour la félicité de sa maison... Plus grande richesse ne peut souhaiter l'homme en ce monde, après la santé, que d'avoir une femme de bien, de bon sens, bonne ménagère. Telle⁷ conduira et instruira bien la famille, tiendra la maison remplie de tous biens, pour y vivre commodément et honorablement. Depuis la plus

[1. Instrument de chirurgie qui permet de tenir la bouche ouverte pour en examiner l'intérieur. — 2. *Violement*, violemment. — 3. *Tout à l'heure*, tout de suite. — 4. *Qui*, ce qui.]

[5. *Lors*, alors. — 6. *Ménage*, administration de la maison. — 7. *Telle*, une elle femme.]

grande dame jusques à la plus petite femmelette, à toutes la vertu du ménager¹ reluit, par dessus toute autre, comme instrument² de nous conserver la vie. Une femme ménagère³, entrant en une pauvre maison l'enrichit : une dépensière ou fainéante détruit la riche. La petite maison s'agrandit entre les mains de ceste là⁴ : et entre celles de ceste ci⁵ la grande s'apetisse. Salomon⁶ fait paraître le mari de la bonne ménagère entre les principaux hommes de la terre : dit que la femme vaillante est la couronne de son mari, qu'elle bâtit la maison, qu'elle plante la vigne, qu'elle ne craint ni le froid ni la gelée, étant elle et ses enfants vêtus comme d'écarlate⁷, que la maison et les richesses sont de l'héritage des pères, mais la prudente femme est de par l'Eternel⁸. A ces belles paroles profitera⁹ notre mère de famille ; et se plaira en son administration, si elle désire d'être louée et honorée de ses voisins, révérée et servie de ses enfants, si elle fait plus d'état de l'honnête richesse que de la sale pauvreté, si elle aime mieux prêter qu'emprunter, si elle prend plaisir de voir toujours sa maison abondamment pourvue de toutes commodités, pour s'en servir au vivre¹⁰ ordinaire, au recueil¹¹ des amis, à la nécessité des maladies, à l'avancement¹² des enfants, aux aumônes des pauvres et aux journalières occurrences¹³.

(Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et Ménage des champs*, livre VIII, chap. 1.)

[1. *Le ménager* (infinitif employé substantivement), la science du ménage (appelée jadis *la ménagerie*). — 2. *Comme instrument*, comme étant le moyen. — 3. *Ménagère* (adjectif), qui s'entend aux soins domestiques. — 4. *Ceste là*, celle-là. — 5. *Ceste ci*, celle-ci. — 6. Salomon, roi d'Israël, le fils et le successeur de David (x^e siècle avant J.-C.). — 7. *D'écarlate*, d'une étoffe d'un rouge éclatant, et, par conséquent d'un vêtement somptueux. — 8. *De par l'Eternel*, un présent fait par Dieu. — 9. *A ces belles paroles profitera*, fera son profit de ces belles paroles. — 10. *Au vivre ordinaire*, pour la vie courante. — 11. *Au recueil des amis*, pour accueillir des amis. — 12. *A l'avancement des enfants*, aux progrès de l'éducation des enfants. — 13. *Aux journalières occurrences*, aux circonstances qui se présentent chaque jour.]

CHAPITRE XI

LA POÉSIE AU XVI^e SIÈCLE¹

I. — AVANT LA PLÉIADE.

- 1^o Les Grands Rhétoriciens.
- 2^o Clément Marot.
- 3^o L'École Lyonnaise.

II. — LA PLÉIADE.

- 1^o Sa formation.
- 2^o Son programme.
- 3^o Ses œuvres.

III. — AUTOUR ET A LA SUITE DE LA PLÉIADE.

Dans l'histoire de la poésie au xvi^e siècle il faut distinguer deux périodes : celle qui, antérieure à la Pléiade, prolonge le moyen âge, et

1. Editions générales. — *Les poètes français*, par Eugène Crépet (1861, 4 vol. ; tome I). — *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, réunies et annotées par A. de Montaiglon et James de Rothschild (Bibliothèque elzévirienne, 1855-1878, 13 vol.). — *La Pléiade française*, par Marty-Laveaux (1866-1890, 18 vol.) ; — *Œuvres choisies des poètes français du XVI^e siècle contemporains de Ronsard*, par L. Becq de Fouquières (Charpentier, 1879).

F. Godefroy : *Morceaux choisis des poètes et prosateurs français du XVI^e siècle* (Paris, Gaume, 1875). — Darmesteter et Hatzfeld : *Morceaux choisis des principaux écrivains en prose et en vers du XVI^e siècle* (Delagrave, 1876). — *Marot, Ronsard, du Bellay, d'Aubigné, Régnier. Chefs-d'œuvre poétiques*, par Lanusse (Belin). — *Morceaux choisis des poètes du XVI^e siècle*, par G. Pellissier (Delagrave, 1897). — *Chefs-d'œuvre des poètes du XVI^e s.*, par A.-P. Lemerrier (Hachette, 1901). — *Chefs-d'œuvre poétiques du XVI^e s.*, par J. Vianey (Hatier, 1924).

Ouvrages généraux à consulter. — Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle* (1828 et 1842). — L. Fœgère : *Les femmes poètes au XVI^e siècle* (Didier, 1860). — P. Blanche-

celle qui avec l'avènement de la Pléiade nous fait assister à un complet renouvellement poétique. Mais, comme il est naturel, le passage entre les deux périodes ne s'est pas fait brusquement : la première contenait déjà en germe la seconde, la seconde conserve encore des traces de la première.

I. — AVANT LA PLÉIADE.

1^o Les Grands Rhétoriciens¹.

Sous l'influence d'Alain Chartier (voir p. 70) s'était formée une savante école de poètes, qui fleurit d'abord à la cour de Bourgogne et un peu plus tard dans les Flandres, à la cour de Malines, autour de Marguerite d'Autriche : ce sont les *Grands Rhétoriciens*, qui remplacèrent en poésie la sincérité de la pensée ou du sentiment et la spontanéité de l'inspiration par les raffinements du mauvais goût, les artifices du style et les acrobaties de la versification. Cette école compte, parmi ses plus fidèles représentants, Georges Chastelain (1403-1475), Jean Meschinot (1420 ou 1422-1491), Jean Molinet (mort en 1507) et Guillaume Crétin (mort en 1525), dont voici quelques vers en guise de spécimen :

Pour vivre en paix et concorde, qu'on corde²
 Guerre, et le chant qu'accord d'elle cordelle³ :
 Qui pour chanter à sa corde s'accorde,
 Mal prend son chant : amour telle est mortelle...

Elle eut pour théoriciens Jean Molinet lui-même, qui publia en 1493 son traité *L'art et science de rhétorique*⁴, et surtout Pierre Fabri, l'auteur

main : *Poètes et amoureuses, portraits littéraires du XVI^e siècle* (1877, 2 vol.). — Darmesteter et Hatzfeld : *Le XVI^e siècle en France. Tableau de la littérature et de la langue* (Delagrave, 1878). — E. Faguet : *Seizième siècle. études littéraires* (Lecène et Oudin, 1893). — Pierre Villey : *Les sources d'idées, XVI^e siècle* (Bibliothèque française, Plon, 1912).

A signaler également *La Revue de la Renaissance, organe international des amis du XVI^e siècle et de la Pléiade* (Directeur : Léon Sédé ; paraît depuis 1901) et *La Revue du XVI^e siècle* (suite de *La Revue des Études Rabelaisiennes*, depuis 1913, Édouard Champion).

1. A consulter. — H. Guy : *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle*. Tome I : *l'École des rhétoriciens* (Champion, 1910).

[2. Qu'on lie avec une corde, qu'on enchaîne. — 3. Que la musique tresse, compose à son sujet.]

4. Qu'on avait faussement attribué à un inconnu, Henri de Croy, et qui a été restitué à son véritable auteur par Ernest Langlois : *De artibus rhetoricæ rhythmicæ* (Paris, Bouillon, 1890).

du *Grand et vrai art de pleine rhétorique* (1521). Parmi les *rhétoriciens* quelques-uns ont eu cependant des accents plus personnels : Octavien de Saint-Gelais (1466-1502), le père de Mellin de Saint-Gelais ; Jean Marot¹ (1463-1523), le père de Clément Marot ; et celui qui déjà annonce la Pléiade, Jean Le Maire de Belges (voir p. 228-229), plus connu il est vrai par son ouvrage en prose *Illustrations des Gaules et singularités de Troie* que par son œuvre poétique (*Temple d'honneur et de vertus, Plainte du Désiré, Regrets, Épitres de l'amant vert*^{2...})

2° Clément Marot.

Clément Marot³ se rattache encore à la tradition poétique du moyen âge (ne pas oublier qu'il a donné une édition du *Roman de la Rose* en

1. A consulter. — Louis Theureau : *Étude sur la vie et les œuvres de Jean Marot* (Caen, 1873).

2. *L'amant vert* est un perroquet qui meurt du chagrin d'avoir quitté sa maîtresse, la princesse Marguerite, et qui des Champs-Élysées, où il est admis, lui adresse le récit de son voyage aux enfers.

3. *Biographie*. — Clément Marot est né à Cahors en 1496 ou 1497. Son père Jean Marot, devenu en 1507 secrétaire de la reine Anne de Bretagne, l'amena avec lui à Paris, et, poète lui-même, lui donna les premières leçons de poésie. D'abord clerc de la Basoche, Clément Marot quitta vite le Palais pour devenir page et poète de cour, au service de Marguerite de Navarre, puis au service du roi qu'il suit en 1525 dans son expédition d'Italie (il est blessé et fait prisonnier à Pavie). A son retour en France commencent pour lui toutes sortes de tribulations. De caractère insouciant, léger, amoureux du plaisir, il se laissa entraîner vers la Réforme par esprit d'indépendance et goût de la nouveauté. Accusé d'hérésie en 1525, il est enfermé au Châtelet (ce fut l'occasion de son épître à Lyon Jamet) ; mis en liberté par François Ier, il est encore emprisonné pour avoir avec des compagnons rossé le guet dans une bagarre nocturne (1527). De nouveau libéré par le roi, il vit désormais à la cour. En 1531, atteint de la peste, il est dévalisé par son valet, qui lui vole les cent écus d'or qu'il avait reçus à l'occasion du mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche. En 1532, convaincu d'avoir mangé du lard en carême, il faillit être une fois de plus mis en prison. Compromis en 1535 dans l'affaire des *placards* (pendant le séjour du roi au château d'Amboise, des affiches injurieuses pour la religion catholique avaient été collées sur les portes de ses appartements), il se réfugia dans le Béarn, à la cour de Marguerite, puis en Italie, chez la duchesse de Ferrare. Il est autorisé à rentrer en France en 1537, mais il est obligé d'abjurer solennellement à Lyon, où il séjourne un mois, fréquentant Maurice Scève et les autres poètes de l'École Lyonnaise. À peine revenu à Paris, il est attaqué comme poète par un pédant obscur, François Sagon, contre lequel il

1527 et une édition des *Poésies* de Villon en 1532). Il a commencé par subir l'influence des *rhétoriciens* : cultivant, comme eux, les petits genres de poésie traditionnels, rondeaux, ballades, chansons, madrigaux... ; comme eux, abusant de l'allégorie et des procédés artificiels de style et de versification. Témoin ces quelques vers extraits de la *Complainte de Madame Louise de Savoie, mère du roi, en forme d'églogue* (1531) :

Rien n'est çà bas¹ qui cette mort ignore :
Cognac s'en cogne en sa poitrine blême ;
Romorantin sa perte remémore ;
Anjou fait joug², Angoulême est de même.
Amboise en boit une amertume extrême ;
Le Maine en mène un lamentable bruit ;
La pauvre Touvre³, arrosant Angoulême,
A son pavé de truites tout détruit.

Après l'influence des *rhétoriciens* il subit celle de la Renaissance. Il fit plusieurs traductions d'œuvres grecques et latines (la première *églogue* de Virgile, 1512 ; le *Jugement de Minos* de Lucien ; les deux premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide, 1529 ; l'*Histoire de Léandre et Héro* de Musée, 1541). Et les souvenirs de l'antiquité se trahissent en ses vers par de nombreuses allusions mythologiques.

Enfin avec le temps et sous l'action du malheur sa personnalité peu à peu se dégagait ; et dans ses poésies, qui sont presque toutes des poésies

obtient d'ailleurs gain de cause ; mais par sa traduction des *Psaumes*, en 1539, il s'attire de nouvelles persécutions de la part de la Sorbonne. En 1543 il se retire à Genève, où il eut des démêlés avec les protestants rigoristes ; obligé de quitter cette ville, il erra quelques mois en Savoie, en Piémont et mourut à Turin en 1544.

Œuvres. — L'œuvre poétique de C. Marot comprend : l'*Adolescence Clémentine* (1532), son premier recueil contenant ses poésies de jeunesse ; des pièces diverses (*Temple de Cupidon*, 1515 ; *l'Enfer*, 1526) ; *Églogue au roi sous les noms de Pan et de Robin*, 1539 ; 65 épîtres, dont les plus connues sont celle à Lyon Jamet (1525), celle au roi pour le délivrer de prison (1527) et celle au roi pour avoir été dérobé (1532) ; 27 élégies ; 15 ballades ; des rondeaux, des chansons, des épitaphes, des épigrammes, des étrennes...

Éditions. — La première édition complète des œuvres de C. Marot est de 1538. Les plus récentes sont : *Œuvres complètes de C. Marot*, éd. Pierre Jannet (1868-1872, Marpon et Flammarion, 4 vol.) ; éd. Guiffrey (inachevée, 3 vol. parus sur 6 ; tomes II et III, 1876-1881 ; tome I contenant la vie de Marot, 1911, Quantin). — *Œuvres choisies*, éd. E. Voizard (1890).

A consulter. — H. Guy : *De fontibus Clementis Maroti poetæ : antiqui et mediæ ævi scriptores* (1898) ; *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle*. Tome II : *Clément Marot et son école* (Champion, 1926).

[1. Çà-bas, ici-bas. — 2. Fait joug, se soumet. — 3. Affluent de la Charente.]

de circonstances, on vit fleurir son « élégant badinage¹ », mélange de grâce et d'esprit, d'ironie et d'émotion.

A l'école de Marot — si tant est qu'un écrivain aussi individuel ait pu avoir des disciples — se rattachent quelques poètes, comme Charles Fontaines (1513-1588), l'auteur de plusieurs recueils de vers (*La Fontaine d'amour*, 1546 ; *Les Ruisseaux de Fontaine*, 1555 ; *Odes, énigmes et épigrammes*, 1557) et du *Quintil Horatian*² (1554), qui fut une réplique à la *Défense et illustration de la langue française* ; et surtout Mellin de Saint-Gelais³ (1491-1558), fils d'Octavien de Saint-Gelais, qui eut le mérite d'importer en France le sonnet italien et l'honneur d'être probablement visé par J. du Bellay dans sa satire du *Poète courtisan*. Le groupe poétique de Marot eut même son théoricien : Thomas Sébillet (1512-1589), dont l'*Art Poétique français pour l'instruction des jeunes studieux et encore peu avancés en poésie française*⁴ parut en 1548, un an avant le manifeste de la Pléiade.

L'ENFANCE DE C. MAROT

[C'est dans l'Eglogue adressée à François I^{er} en 1539 que C. Marot décrit son enfance vagabonde et paresseuse dans les causses du Quercy.]

...Sur⁵ le printemps de ma jeunesse folle;
 Je ressemblois⁶ l'arondelle⁷ qui vole,
 Puis çà, puis là⁸ : l'âge me conduisait,
 Sans peur ni soin⁹, où le cœur me disait.
 En la forêt, sans la crainte des loups,
 Je m'en allais souvent cueillir le houx,
 Pour faire glu à prendre oiseaux ramages¹⁰,
 Tous différents de chants et de plumages ;

1. Expression de Boileau, *Art poétique*, I, 96.

2. Ce titre est une allusion à Quintilius, le censeur sévère dont parle Horace. Le texte du *Quintil Horatian* a été publié par Person à la suite de son édition de la *Défense et illustration de la langue française* (1878).

3. Edition. — *Œuvres de Mellin de Saint-Gelais*, publiées par P. Blanchemain (Bibliothèque elzévirienne, 1873, 3 vol.).

4. Une édition récente en a été donnée par F. Gaiffe (Société des Textes français modernes, 1910).

[5. *Sur le*, au. — 6. *Je ressemblois* : verbe transitif. — 7. *L'arondelle*, l'hirondelle (dialecte du Berry). — 8. *Puis çà, puis là*, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. — 9. *Soin*, souci. — 10. *Ramages*, qui vit sur les rameaux (adjectif).]

Ou me ¹ soulais ², pour les prendre, entremettre ³
 A faire bris ⁴, ou cages pour les mettre ;
 Ou transnouais ⁵ les rivières profondes,
 Ou renforçais sur le genou les frondes,
 Puis d'en tirer droit et loin j'apprenois
 Pour chasser loups et abattre ⁶ des noix ⁶.

O quantes fois ⁷ aux arbres grimpé j'ai,
 Pour dénicher ou la pie ou le geai.
 Ou pour jeter des fruits jà ⁸ mûrs et beaux
 A mes compains ⁹ qui tendaient leurs chapeaux !

Aucune fois ¹⁰ aux montagnes allais,
 Aucune fois aux fosses dévalais,
 Pour trouver là les gites des fouines ¹¹,
 Des hérissons ou des blanches hermines,
 Ou, pas à pas, le long des buissonnets ¹²,
 Allais cherchant les nids des chardonnets ¹³
 Ou des serins, des pinsons ou linottes.

Déjà pourtant je faisais quelques notes
 De chant rustique, et dessous ¹⁴ les ormeaux,
 Quasi ¹⁵ enfant, sonnaï ¹⁶ des chalumeaux...

(Marot, *Eglogue au Roi*
sous les noms de Pan et de Robin ¹⁷.)

LE LION ET LE RAT

A son ami Lyon.

[Marot était enfermé au Châtelet comme suspect d'hérésie (voir sa biographie, p. 253) quand il écrivit cette épître (1525) à son ami Lyon Jamet, sieur de

[1. *Me* : se rapporte à entremettre. — 2. *Soulais*, j'avais coutume (du latin *solebam*). — 3. *M'entremettre*, entreprendre de, me mettre à. — 4. *Bris*, pièges (faits avec des branches brisées). — 5. *Transnouais*, je traversais à la nage (du latin *transnabam*). — 6. *Noix* (prononcé *nouais*) rimait alors avec *j'apprenois* (prononcé *j'apprenouais*). — 7. *Quantes fois*, combien de fois. — 8. *Jà*, déjà (*jam*). — 9. *Compains*, compagnons (*compain* — d'où le terme familier *copain* — était dans la langue du moyen âge le cas sujet, *compagnon* le cas régime). — 10. *Aucune fois*, quelquefois. — 11. *Fouines* : ce mot compte dans la versification pour deux syllabes. — 12. *Buissonnets* : diminutif de buisson. — 13. *Chardonnets*, chardonnerets. — 14. *Dessous* : voir p. 283, note 14. — 15. *Quasi enfant*, encore enfant. — 16. *Sonnaï* : verbe transitif (je faisais résonner). — 17. *Pan* désigne le roi et *Robin* Marot.]

Chambrun, secrétaire de la duchesse de Ferrare, Renée de France. En jouant sur les deux mots de *Lyon* et *lion* (qui s'écrivait alors *lyon*) et en se comparant lui-même au rat, Marot implore l'intervention de son protecteur, qui le fit d'abord réclamer par l'évêque de Chartres et quelques mois après remettre en liberté.]

...Je te veux dire une belle fable¹ :
 C'est assavoir² du lion et du rat.
 Cestui³ lion, plus fort qu'un vieil verrat⁴,
 Vit une fois que le rat ne savait
 Sortir d'un lieu, pour autant⁵ qu'il avait
 Mangé le lard et la chair toute crue⁶ ;
 Mais ce lion, qui jamais ne fut grue⁷,
 Trouva moyen et manière et matière⁸,
 D'ongles et dents⁹, de rompre la ratière,
 Dont¹⁰ maitre¹¹ rat échappe vite¹²,
 Puis mit à terre un genou gentement¹³,
 Et, en ôtant son bonnet de la tête,
 A mercié¹⁴ mille fois la grand¹⁵ bête,
 Jurant le dieu des souris et des rats
 Qu'il lui rendrait¹⁶. Maintenant, tu verras
 Le bon du conte¹⁷. Il advint d'aventure
 Que le lion pour chercher sa pâture
 Saillit¹⁸ dehors¹⁹ sa caverne et son siège²⁰,
 Dont²¹, par malheur, se trouva pris au piège,

[1. Avant d'être traitée par Marot et plus tard par La Fontaine (II, 11), cette fable l'avait été déjà dans l'antiquité par Esope et Babrius, et au moyen âge par Marie de France. — 2. *C'est assavoir*, à savoir. — 3. *Cestui*, ce. — 4. *Verrat*, porc mâle. — 5. *Pour autant que*, parce que. — 6. Marot fait sans doute allusion ici à la cause de son emprisonnement : il était accusé d'avoir fait gras en carême. — 7. *Grue* : ce mot avait le sens de *niais*, *sot*. — 8. Marot aime les allitérations, dont usaient et abusaient les *grands rhétoriciens* ; celle qui est dans ce vers sert d'ailleurs à souligner les efforts du lion pour rendre service au rat. — 9. *D'ongles et dents* ; avec les ongles et les dents. — 10. *Dont* : employé comme adverbe de lieu (d'où). — 11. *Maitre* : appellation familière pour désigner des gens d'humble condition (*maitre Jacques*, *maitre corbeau*). — 12. *Vitement* : adverbe qui venait de l'adjectif *vite*. — 13. *Gentement*, gentiment. — 14. *Mercié*, remercié. — 15. *Grand* : voir p. 235, note 6. — 16. *Qu'il lui rendrait* (*la pareille*). — 17. *Le bon du conte*, ce que le conte a de plaisant. — 18. *Saillit*, sauta, s'élança. — 19. *Dehors* : employé alors comme préposition pour *hors de*. — 20. *Siège*, séjour. — 21. *Dont*, d'où il résulta que.]

Et fut lié contre un ferme poteau.

Adonc¹ le rat, sans serpe ni couteau,
Y arriva joyeux et ébaudi²,
Et du lion, pour vrai, ne s'est gaudi³,
Mais dépita⁴ chats, chattes et chatons,
Et prisa⁵ fort rats, rates et ratons,
Dont⁶ il avait trouvé temps⁷ favorable
Pour secourir le lion secourable,
Aquel a dit : « Tais-toi, lion lié⁸,
Par moi seras maintenant délié :
Tu le vaux⁹ bien, car le cœur joli¹⁰ as ;
Bien y parut, quand tu me délias.
Secouru m'as fort lionneusement¹¹,
Or secouru seras rateusement. »

Lors le lion ses deux grands yeux vêtit¹²,
Et vers le rat les tourna un petit¹³,
En lui disant : « O pauvre verminière¹⁴,
Tu n'as sur toi instrument ni manière¹⁵,
Tu n'as couteau, serpe ni serpillon¹⁶,
Qui sût couper corde ni cordillon,
Pour me jeter¹⁷ de cette étroite voie ;
Va te cacher, que¹⁸ le chat ne te voie.
— Sire lion, dit le fils de souris¹⁹,
De ton propos, certes, je me souris²⁰ :

[1. *Adonc*, alors. — 2. *Ébaudi*, réjoui. — 3. *Ne s'est gaudi*, ne s'est moqué.
— 4. *Dépita*, méprisa (car un chat n'aurait pu ronger la corde). — 5. *Prisa*, vanta. — 6. *Dont*, parce que. — 7. *Temps*, occasion. — 8. *Lion lié* : allitération et jeu de mots. — 9. *Tu le vaux*, tu le mérites. — 10. *Joli*, généreux.
— 11. *Lionneusement*, *rateusement* : adverbess forgés par Marot et qui produisent un effet plaisant. — 12. *Vêtit*, voila (de ses paupières). Le lion, d'un geste dédaigneux, ferme à moitié ses yeux pour en atténuer l'éclat. D'autres éditions donnent *verlit* (tourna) ; mais ce mot fait alors double emploi avec le vers suivant. — 13. *Un petit*, un peu. — 14. *Verminière* : diminutif de vermine (petit ver, vermisseau). — 15. *Manière*, moyen. — 16. *Serpillon*, *cordillon* : diminutifs, aujourd'hui inusités, qui avec les mots précédents forment des allitérations. — 17. *Jeter de cette étroite voie*, tirer de ce mauvais pas. — 18. *Que*, afin que. — 19. *Le fils de souris* : périphrase qui marque l'orgueil du rat se dressant en quelque sorte sur ses pattes. — 20. *Je me souris* : ancienne forme réfléchie du verbe (on dit encore : je me ris). Remarquer les rimes équivoquées : fils de souris, je me souris.]

J'ai des couteaux assez, ne te soucie¹,
 De bel os blanc, plus tranchants qu'une scie ;
 Leur gaine, c'est ma gencive et ma bouche ;
 Bien couperont la corde qui te touche
 De si très près², car j'y mettrai bon ordre. »

Lors sire rat va³ commencer à mordre
 Ce gros lien : vrai est qu'il y songea⁴
 Assez longtemps ; mais il le vous rongea
 Souvent, et tant, qu'à la parfin⁵ tout rompt,
 Et le lion de s'en aller fut prompt,
 Disant en soi : « Nul plaisir⁶, en effet,
 Ne se perd point⁷, quelque part⁸ où soit fait. »
 Voilà le conte en termes rimassés⁹ :
 Il est bien long, mais il est vieil¹⁰ assez,
 Témoin Esope et plus d'un million¹¹.

Or viens me voir, pour faire le lion,
 Et je mettrai peine, sens et étude¹²
 D'être le rat, exempt d'ingratitude,
 J'entends, si Dieu te donne autant d'affaire¹³
 Qu'au grand lion, ce qu'il ne veuille faire¹⁴.

(Marot, *Épîtres*, I, 6.)

AU ROI

pour avoir été dérobé¹⁵.

On dit bien vrai, la mauvaise fortune¹⁶
 Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une

[1. *Ne te soucie*, sois sans inquiétude. — 2. *De si très près*, de très près (si renforce simplement le superlatif). — 3. *Va commencer* : le verbe *aller*, devant un infinitif, jouait alors le rôle d'auxiliaire. — 4. *Il y songea*, il y travailla. — 5. *A la parfin*, finalement. — 6. *Plaisir*, bienfait, service (plaisir fait à autrui). — 7. *Ne se perd point* : aujourd'hui on n'emploierait pas dans cette tournure la négation *point*. — 8. *Quelque part où soit fait*, quel que soit l'obligé. — 9. *Rimassés* : diminutif de *rimés*. — 10. *Vieil* : et, par conséquent, bon. — 11. *Et plus d'un million* : un grand nombre de fabulistes avaient traité ce sujet. — 12. *Je mettrai peine, sens et étude*, je mettrai toute mon application et tous mes soins. — 13. *Affaire*, embarras, difficulté. — 14. *Ce qu'il ne veuille faire*, ce que je souhaite qu'il ne fasse pas.]

[15. (Voir p. 253, biographie) à quelle occasion fut composée cette épître, qui est datée du 1^{er} janvier 1532. — 16. C'est le proverbe : un malheur ne vient jamais seul.]

Ou deux ou trois avecques¹ elle, Sire.
 Votre cœur noble en saurait bien que dire²
 Et moi, chétif³, qui ne suis roi ni rien,
 L'ai éprouvé, et vous conterai bien,
 Si vous voulez, comme vint la besogne⁴.

J'avais un jour un valet de Gascogne,
 Gourmand, ivrogne, et assuré⁵ menteur,
 Pipeur⁶, larron, jureur, blasphémateur,
 Sentant la hart⁷ de cent pas à la ronde,
 Au demeurant, le meilleur fils du monde...

Ce vénérable hillot⁸ fut averti
 De quelque argent que m'aviez départi⁹,
 Et que ma bourse avoit grosse apostume¹⁰.
 Si¹¹ se leva plus tôt que de coutume,
 Et me va prendre en tapinois¹² icelle¹³,
 Puis la vous mit très bien sous son aisselle,
 Argent et tout, cela se doit entendre,
 Et ne crois point que ce fût pour la rendre ;
 Car oncques¹⁴ puis n'en ai ouï parler.

Bref, le vilain ne s'en voulut aller
 Pour si petit¹⁵ ; mais encor il me happe
 Saie¹⁶ et bonnet, chausses¹⁷, pourpoint¹⁸ et cape¹⁹ ;
 De mes habits, en effet, il pillà
 Tous les plus beaux, et puis s'en habilla

[1. *Avecques*, avec (forme encore usitée au XVII^e siècle) ; pour la présence de l's voir p. 263, note 14. — 2. Aurait bien des choses à dire à ce sujet (allusion à la mort de Louise de Savoie, mère de François I^{er}, 29 septembre 1531). — 3. *Chétif*, faible (primitivement le mot signifiait prisonnier, du latin *captivum*). — 4. *La besogne*, l'affaire. — 5. *Assuré*, plein d'assurance, effronté. — 6. *Pipeur*, trompeur (le verbe *piper* est resté dans l'expression *dés pipés* et le substantif *pipée* dans l'expression *prendre à la pipée*). — 7. *La hart*, la corde. — 8. *Hillot*, fils, garçon (mot gascon qui vient du latin *filius*, comme *hors* vient de *foris*). — 9. *Départi*, donné en partage (à l'occasion de son mariage, voir p. 253, biographie). — 10. *Apostume*, abcès, enflure (terme chirurgical qui vient du grec ἀπόστημα). — 11. *Si*, aussi. — 12. *En tapinois*, en cachette. — 13. *Icelle*, celle-ci. — 14. *Oncques puis*, jamais depuis. — 15. *Si petit*, si peu. — 16. *Saie* : manteau court de dessus (sayon). — 17. *Chausses* : sorte de culotte qui ou bien s'arrêtait aux genoux (haut-de-chausses) ou bien descendait plus bas (bas-de-chausses). — 18. *Pourpoint* : vêtement qui couvrait le buste du cou à la ceinture. — 19. *Cape* : manteau à capuchon.]

Si justement¹ qu'à le voir ainsi être,
 Vous l'eussiez pris, en plein jour, pour son maître.

Finablement², de ma chambre il s'en va
 Droit à l'étable³, où deux chevaux trouva⁴ ;
 Laisse le pire et sur le meilleur monte,
 Pique et s'en va. Pour abrégér le conté,
 Soyez certain qu'au partir⁵ du dit lieu
 N'oublia rien, fors⁶ qu'à mē dire adieu.

Ainsi s'en va, chatouilleux de la gorge⁷,
 Le dit valet, monté comme un saint George⁸,
 Et vous laissa Monsieur⁹ dormir son soûl¹⁰,
 Qui au réveil n'eût su finer¹¹ d'un sou.
 Ce Monsieur-là, Sire, c'était moi-même,
 Qui, sans mentir, fus au matin bien blême,
 Quand je me vis sans honnête¹² vêturē¹³,
 Et fort fâché de perdre ma monture ;
 Mais, de¹⁴ l'argent que vous m'aviez donné,
 Je ne fus point de le perdre étonné ;
 Car votre argent, très débonnaire Prince,
 Sans point de faute¹⁵, est sujet à la pince¹⁶.

Bientôt après cette fortune-là,
 Une autre pire encore se mêla
 De m'assaillir, et chacun¹⁷ jour m'assaut¹⁸,
 Me menaçant de me donner le saut¹⁹,

[1. *Si justement*, d'une manière si bien ajustée. — 2. *Finablement*, finalement. — 3. *L'étable*, l'écurie. — 4. Où il trouva deux chevaux (inversion et absence de pronom). — 5. *Au partir* : voir p. 355, note 14. — 6. *Fors*, excepté (du latin *foris*). — 7. Comme il craint d'être pendu, il sent déjà la corde lui chatouiller le cou. — 8. Saint George, patron des chevaliers, toujours représenté à cheval (d'après la Légende Dorée, il combattit à cheval un dragon à l'haleine empestée). — 9. *Monsieur* : Marot lui-même, le maître du valet. — 10. *Son soûl*, sa pleine mesure. — 11. *Finer d'un sou*, payer un sou (le verbe *finer*, qui a disparu en laissant les dérivés *finance*, *financer*, venait du latin *finis*, fin, et signifiait : terminer un marché en payant). — 12. *Honnête*, convenable. — 13. *Vêturē*, vêtement. — 14. *De*, quant à. — 15. *Sans point de faute*, sans faute, assurément. — 16. *Sujet à la pince*, exposé à être pris (allusion aux déprédations dont le Trésor Royal était souvent l'objet de la part des officiers de finance). — 17. *Chacun* : employé alors comme adjectif. — 18. *M'assaut*, m'assaille. — 19. *De me donner le saut*, de me faire sauter le pas, de me faire mourir.]

Et de ce saut m'envoyer à l'envers
Rimer sous terre et y faire des vers ¹.

C'est une lourde et longue maladie ²
De trois bons mois, qui m'a toute étourdie
La pauvre tête, et ne veut terminer ³ ;
Ains ⁴ me contraint d'apprendre à cheminer ⁵,
Tant affaibli m'a d'étrange manière ;
Et si ⁶ m'a fait la cuisse heronnière ⁷...

Que dirai ⁸ plus ? Au misérable corps
Dont je vous parle il n'est demeuré fors ⁹
Le pauvre esprit, qui lamente ¹⁰ et soupire,
Et en pleurant tâche à vous faire rire.

Et pour autant ¹¹, Sire, que suis à vous ¹²,
De trois jours l'un viennent tâter mon poulx
Messieurs Braillon, Le Coq, Akaquia ¹³,
Pour me garder d'aller jusqu'à quia ¹⁴.

Tout consulté ¹⁵, ont ¹⁶ remis au printemps
Ma guérison ; mais, à ce que j'entends ¹⁷,
Si je ne puis au printemps arriver ¹⁸,
Je suis taillé ¹⁹ de mourir en hiver,
Et en danger, si en hiver je meurs,
De ne voir pas les premiers raisins meurs ²⁰.

[1. Jeu de mots macabre sur *ver* et *vers*. — 2. La peste, qui ravageait alors la France. — 3. *Terminer*, finir (verbe neutre). — 4. *Ains*, mais. — 5. *A cheminer*, à marcher à petits pas (comme un enfant qui commence à marcher). — 6. *Si*, ainsi. — 7. *Héronnière*, aussi maigre que la patte d'un héron. — 8. Que dirai-je de plus ? — 9. *Il n'est demeuré fors*, il n'est rien demeuré excepté. — 10. *Lamente*, se lamente. — 11. *Pour autant que*, parce que. — 12. Marot était valet de chambre de François I^{er}. — 13. Trois médecins du roi, à qui Marot a adressé des épigrammes. Le mot Akaquia est la traduction grecque (ακακία) du nom de ce médecin qui s'appelait Sans-Malice ; les savants avaient l'habitude de gréciser ou de latiniser leur nom. Voltaire (voir vol. II, chap. xxx) a repris ce nom d'Akaquia dans sa *Diatribes* contre Maupertuis (Berlin, 1752). — 14. *Jusqu'à quia*, à la dernière extrémité. Cette expression est empruntée à la scolastique du moyen âge : dans les disputes l'adversaire poussé à bout ne trouvait plus rien à dire, pour justifier ses idées, que le mot *quia*... parce que... — 15. *Tout consulté* : ablatif absolu (tournure latine). — 16. Ils ont remis (absence du pronom). — 17. *J'entends*, je comprends. — 18. *Arriver* : au xvi^e siècle l'r final est sonore, d'où la rime avec *hiver*. — 19. *Taillé de*, de taille à, capable de. — 20. *Meurs*. forme primitive du mot *mûrs*, encore usitée parfois au xvi^e siècle.]

Voilà comment depuis neuf mois en ça¹
 Je suis traité. Or, ce que me laissa
 Mon larronneau, longtemps a² l'ai vendu,
 Et en sirops et juleps³ dépendu⁴ ;
 Ce néanmoins⁵, ce que je vous en mande
 N'est pour vous faire ou requête ou demande :
 Je ne veux point tant de gens ressembler⁶,
 Qui n'ont souci autre que d'assembler⁷ ;
 Tant qu'ils vivront, ils demanderont, eux ;
 Mais je commence à devenir honteux,
 Et ne veux plus à vos dons m'arrêter⁸.

Je ne dis pas, si voulez rien⁹ prêter,
 Que ne le prenne¹⁰. Il n'est point de prêteur,
 S'il veut prêter, qui ne fasse un débiteur¹¹.
 Et savez-vous, Sire, comment je paye ?
 Nul ne le sait, si premier¹² ne l'essaye ;
 Vous me devrez, si je puis, de retour¹³,
 Et vous ferai encores¹⁴ un bon tour¹⁵.
 A celle¹⁶ fin qu'il n'y ait faute nulle¹⁷,
 Je vous ferai une belle cédule¹⁸
 A vous payer¹⁹, sans usure²⁰, il s'entend,
 Quand on verra tout le monde content ;
 Ou, si voulez, à payer ce sera²¹,
 Quand votre los²² et renom cessera²³...

(Marot, *Épîtres*, I, 14.)

[1. En ça, jusqu'à ce jour. — 2. Longtemps a, il y a longtemps que. — 3. Juleps, potions calmantes. — 4. Dépendu, dépensé. — 5. Ce néanmoins, malgré cela. — 6. Ressembler : employé comme verbe actif. — 7. Assembler, amasser, thésauriser. — 8. A vos dons m'arrêter, compter uniquement sur vos dons. — 9. Rien, quelque chose (voir p. 545, note 1). — 10. Que je ne le prenne. — 11. Débiteur, débiteur (le mot *detteur* se trouve encore chez La Fontaine (XII, vii) : « Je connais maint detteur »). — 12. Si premier ne l'essaye, si premièrement, d'abord il n'en fait l'expérience. — 13. Vous me serez redevable de quelque chose. — 14. Dans encores l's n'est pas une licence poétique mais l's adverbial (comme dans *avecques*). — 15. Un bon tour, un tour avantageux pour vous. — 16. A celle fin, afin que. — 17. Qu'il n'y ait point de manquement. — 18. Cédule, billet. — 19. M'engageant à vous payer. — 20. Usure, intérêt (le mot n'a pris que plus tard le sens d'intérêt excessif). — 21. A payer ce sera, ce sera payable. — 22. Los, louangé (du latin *laus*). — 23. C'est-à-dire jamais (flatterie délicate de Marot).]

3^e L'École Lyonnaise¹.

A Lyon, ville commerçante et prospère où de tout temps se sont intimement unies les préoccupations pratiques et les tendances idéalistes, et à qui sa situation géographique permit d'être l'intermédiaire naturel entre l'Italie et la France, se constitua dans la première moitié du xvi^e siècle une école poétique qui forme pour ainsi dire la transition entre le groupe de Marot et la Pléiade.

On a longtemps cru que cette école eut pour foyer la savante société de l'*Angélique*, qui siégeait sur les hauteurs de Fourvières. Mais s'il n'est pas démontré que cette fameuse Académie de Fourvières² ait réellement existé en tant qu'association régulière, toujours est-il que Lyon vit alors un groupement important de poètes³, dont le véritable chef fut Maurice Scève⁴, auteur de deux recueils : *Délie, objet de plus haute vertu* (1544) et *Microcosme* (1562), poème philosophique et moral sur l'homme. A côté de lui il faut citer Claude de Taillemont, qui publia en 1553 son petit roman *Discours des Champs Faëz, à l'honneur et exaltation de l'Amour et des Dames*, dans lequel il a inséré des vers. On peut aussi rattacher à l'École Lyonnaise, dont il n'a pas à vrai dire fait officiellement partie,

1. **Edition.** — *Les poètes lyonnais précurseurs de la Pléiade* (Maurice Scève, Louise Labé, Pernette du Guillet), avec introd. de J. Aynard (1924).

A consulter. — Bourciez : ouvrage cité p. 139. — A. Lefranc : article signalé p. 139. — J. Vianey : *L'influence italienne chez les précurseurs de la Pléiade* (Bulletin italien, avril-juin 1903). — A. Baur : *Maurice Scève et la Renaissance Lyonnaise* (1906).

2. Son existence est aujourd'hui considérée comme une légende (voir A. Baur : ouvrage cité, p. 9).

3. Leurs œuvres parurent presque toutes chez le célèbre imprimeur lyonnais Jean de Tournes.

4. **Biographie.** — Maurice Scève (1500-5 ?-1564), d'origine italienne, était un conseiller échevin de Lyon qui aimait tous les arts (il fut à la fois peintre, architecte, musicien et poète). C'est lui qui de passage à Avignon, en 1533, fit la découverte retentissante de la sépulture plus ou moins authentique de la Laure de Pétrarque (morte en 1348 à 35 ans) : dans une chapelle des Cordeliers il avait trouvé parmi les tombes une boîte en plomb scellée par un fil d'archal (de laitton), qui contenait une médaille représentant une tête de femme avec quatre lettres au bas M. L. M. I. et à côté de cette médaille un sonnet italien écrit sur du vélin. Sans hésitation Maurice Scève rétablit ainsi l'inscription incomplète : *Madonna Laura morta jace*. Le bruit de sa prétendue trouvaille se répandit dans toute la France, et l'endroit devint aussitôt un lieu de pèlerinage (François I^{er} passant par là vint le visiter).

Edition. — M. Scève : *Délie*, éd. E. Parturier (Société des Textes français modernes, 1916).

Antoine Héroët¹ (1492-1568), l'auteur de *La parfaite Amie* (1542), qui vécut à la cour de François I^{er} mais séjourna à Lyon, ainsi que Pontus de Tyard, qui devait devenir un des membres de la Pléiade (voir p. 301). Et surtout, ce qui a fait la grande originalité de cette école, c'est d'avoir compté parmi ses membres plusieurs femmes distinguées : Jeanne Gaillarde, Clémence de Bourges, Sibylle et Claudine Scève, Pernette du Guillet² (1520-1545), dont les *Rimes* furent publiées en 1545, et, la plus célèbre de toutes, Louise Labé³, dont les œuvres, imprimées en 1556, comprennent une comédie en prose *Débat de Folie et d'Amour*, 24 sonnets et 3 élégies (le recueil se termine par 24 pièces composées en son honneur).

Le trait caractéristique de ces poètes et poétesses de l'École de Lyon est d'avoir mêlé en leurs œuvres un peu alambiquées et souvent obscures l'influence de Pétrarque⁴ et celle du platonisme (voir p. 139-141).

II. — LA PLÉIADE.

1° Sa formation.

Devenu sourd à l'âge de dix-huit ans, Ronsard s'était remis à l'étude en suivant avec son ami Baif les leçons du savant humaniste Daurat⁵. Ce

1. Edition. — Héroët : *Œuvres poétiques*, éd. F. Gohin (Société des Textes français modernes, 1909).

A consulter. — J. Arnoux : *Un précurseur de Ronsard, Antoine Héroët, néoplatonicien et poète* (Digne, 1913).

2. C'est elle la *Délie* chantée par Maurice Scève. Une éd. moderne des *Rimes de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet* a été publ. à Lyon en 1864.

3. Biographie. — Louise Labé (1526-1566) avait pris part à seize ans au siège de Perpignan (1542) sous le nom du capitaine Loys. C'était une femme très instruite, qui connaissait les langues anciennes, l'espagnol et l'italien. Ayant épousé un riche cordier lyonnais Ennemond Perrin (d'où son surnom de *la belle Cordière*), elle fit de sa maison le rendez-vous de la société polie de Lyon. Elle fut aimée par le poète Olivier de Magny, et, s'il faut en juger par ses vers passionnés, elle ne dut pas rester insensible à cet amour.

Editions. — *Œuvres* publ. par Blanchemain (1875) et Ch. Boy (1887, 2 v.).

A consulter. — Koczorowski : *Louise Labé* (Champion, 1925).

4. Ils ont notamment contribué à acclimater en France le sonnet, que Pétrarque avait cultivé.

5. Jean Daurat ou Dorat (en latin *Auratus*, de son vrai nom Dinemandy), était né à Limoges en 1508. C'est après avoir été précepteur des pages de François I^{er} et des enfants de Henri II qu'il devint directeur du Collège de Coqueret, où il inculqua l'amour des lettres antiques à Ronsard et à ses amis. En 1560 il fut

dernier ayant été nommé principal du Collège de Coqueret¹, Ronsard et Baïf l'y suivirent ; et nous savons par Claude Binet avec quelle ardeur ils travaillèrent sous la direction de leur maître :

« Nous ne pouvons oublier de quel désir et envie ces deux futurs ornements de la France s'adonnaient à l'étude ; car Ronsard qui avait été nourri jeune à la cour, accoutumé à veiller tard, continuait à l'étude jusqu'à deux ou trois heures après minuit, et se couchant réveillait Baïf qui se levait et prenait la chandelle et ne laissait refroidir la place. »

(Claude Binet, *Discours de la vie de Pierre Ronsard*², 1586.)

Au Collège de Coqueret Ronsard et Baïf eurent pour camarades Bel-leau et Jodelle, auxquels vint bientôt se joindre du Bellay, dont Ronsard avait fait par hasard la connaissance dans une hôtellerie de Poitiers, ainsi que nous le raconte Colletet après Claude Binet :

« Comme, environ l'an 1549, J. du Bellay retournait de l'université de Poitiers, il se rencontra dans une même hôtellerie avec Ronsard, qui, revenant du Poitou, s'en retournait à Paris aussi bien que lui. De sorte que comme d'ordinaire les bons esprits ne se peuvent cacher, ils se firent connaître l'un à l'autre, pour être non seulement alliés de parentage, mais encore pour avoir une même passion pour les muses, ce qui fut cause qu'ils achevèrent le voyage ensemble, et, depuis, Ronsard fit tant qu'il l'obligea de demeurer avec lui et Jean-Antoine de Baïf, au Collège de Coqueret, sous la discipline de Jean Daurat, le père de tous nos plus excellents poètes. »

(Colletet, *Vie de Ronsard*³.)

Tous ces jeunes gens, auxquels il faut ajouter Pontus de Tyard, concurent l'audacieux dessein de renouveler la poésie française. Leur groupe

nommé professeur de grec au Collège royal de France. Il reçut de Charles IX le titre de *Poeta regius*. Il mourut en 1588.

1. Le 4 juillet 1926 a été apposée par le comité J. du Bellay une plaque commémorative au lieu où fut le Collège de Coqueret (13, impasse Chartière, V^e).

2. Reproduit en tête des *Poésies choisies de Ronsard*, publiées par Beq de Fouquières en 1873. Plus récemment, en 1910, Paul Laumonier en a donné une édition critique.

3. Guillaume Colletet (1598-1659) a composé une histoire des poètes français du xiii^e au xvii^e siècle : *Vies des poètes français*, dont le manuscrit a été détruit le 21-22 mai 1871 dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre. On n'en possède plus que des fragments, environ le tiers de l'œuvre totale, dont une édition doit être publiée par A. Van Bever, chez Champion, en 5 vol. *La vie de Ronsard* a été imprimée par Prosper Blanchemain dans les *Œuvres inédites de Pierre Ronsard* (1855).

s intitula d'abord modestement *la Brigade*. Puis, comme ils étaient sept (en comptant Daurat), ils prirent plus orgueilleusement le nom de Pléiade, par allusion aux sept étoiles de la constellation ainsi appelée, et à l'exemple de sept poètes grecs qui avaient jadis vécu à Alexandrie au temps de Ptolémée Philadelphé.

En 1549 J. du Bellay, vraisemblablement en collaboration avec Ronsard, publia la *Défense et illustration de la langue française*, manifeste de la nouvelle école, auquel Charles Fontaine répondit en 1554 par son *Quintil Horatian* (voir p. 255). L'opposition fut vite vaincue. Et dès lors, pendant une quarantaine d'années, la Pléiade va jouir d'une autorité incontestée en France et en Europe, pour tomber vers la fin du xvi^e siècle dans un oubli injuste, d'où elle ne sortira qu'au xix^e siècle grâce aux romantiques, qui, non sans quelque apparence de raison, croiront voir dans les poètes de cette école leurs ancêtres lointains (voir vol. II, p. 416).

2° Son programme.

Pour connaître le programme de la Pléiade, il faut consulter, outre la *Défense et illustration de la langue française*¹ (1549), les écrits suivants de Ronsard : *Préface des odes* (1550); *Abrégé de l'art poétique*, en prose (1565); *Première préface de la Franciade* (1572); *Deuxième préface de la Franciade*, posthume (1585); et de J. du Bellay : *Préface des vers lyriques* (1549); *Préface de l'Olive* (1550); *Épître au Seigneur de Morel* (en tête de la traduction de *Deux livres de l'Énéide*), 1552. On peut y joindre le *Quintil Horatian* (1554), de Charles Fontaine; *L'art poétique départi en deux livres* (1555), de Jacques Peletier du Mans², qui soutient les idées de Ronsard; et *L'art poétique* (1574-1605) de Vauquelin de la Fresnaye³, qui s'inspire encore des principes de Ronsard tout en exprimant quelques idées nouvelles⁴.

Voici les principaux points de ce programme :

A) Enrichissement de la langue.

Non seulement il s'agit de *défendre* la langue française (voir p. 147) contre les pédants qui lui préfèrent le latin et contre les ignorants qui

1. Editions. — *La Défense et illustration...*, éd. Person (1878), éd. Chamard (1904), éd. Séché (1905).

A consulter. — Pierre Villey : *Les sources italiennes de la Défense et illustration de la langue française* (Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1908).

2. Voir p. 302.

3. Voir p. 304.

4. A consulter. — G. Pellissier : *De sexti decimi sæculi in Francia artibus poeticis* (1882).

la compromettent par le mauvais usage qu'ils en font, mais encore il convient de l'*illustrer*, c'est-à-dire de l'enrichir :

« Si notre langue n'est si copieuse¹ et riche que la grecque ou latine, cela ne doit être imputé au défaut² d'icelle³, comme si d'elle-même elle ne pouvait jamais être sinon⁴ pauvre et stérile ; mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs⁵, qui, ayant, comme dit quelqu'un⁶, parlant des anciens Romains, en plus grande recommandation le bien faire que le bien dire, et mieux aimant laisser à leur postérité les exemples de vertu que les préceptes, se sont privés⁷ de la gloire de leurs bienfaits⁸, et nous⁹ du fruit de l'imitation d'iceux¹⁰ ; et par même moyen¹¹ nous ont laissé notre langue si pauvre et nue qu'elle a besoin des ornements, et, s'il faut ainsi parler, des plumes d'autrui. »

(Du Bellay, *Défense...*, I, 3.)

Et comme les poètes de la Pléiade partent de cette idée, d'ailleurs contestable¹², que la richesse d'une langue consiste dans le nombre des mots, ils conseillent d'augmenter notre vocabulaire, mais bien entendu avec méthode et discrétion :

« Ne crains donc, poète futur, d'innover quelques termes, en un long poème principalement, avecques modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le trouve bon ou mauvais : espérant que la postérité l'approuvera, comme celle qui donne foi aux choses douteuses, lumière aux obscures, nouveauté aux antiques, usage aux non accoutumées, et douceur aux âpres et rudes. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 6.)

« Davantage¹³, je te veux bien encourager de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux, pourvu qu'ils soient moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple. »

(Ronsard, 2^e préface de la *Franciade*.)

[1. Copieuse, abondante. — 2. Défaut, manque, pauvreté. — 3. Icelle, celle-ci. — 4. Aujourd'hui on construirait la phrase avec *que*. — 5. Majeurs, ancêtres. — 6. Salluste, *Catilina*, VII. — 7. En n'en faisant pas le récit. — 8. Bienfaits, belles actions. — 9. Et nous (ont privés). — 10. Iceux, ceux-ci. — 11. Par suite de leur façon de faire.]

12. On observe que les langues en voie de formation ont beaucoup plus de mots que les langues déjà perfectionnées : dans les premières les nuances d'une seule et même idée sont représentées chacune par un mot différent ; le progrès des secondes consiste, au contraire, dans la limitation du nombre des mots, dans la variété croissante des nuances d'un même terme et dans la multiplicité des combinaisons des mots entre eux.

[13. Davantage, en outre.]

Pour enrichir la langue française, du Bellay et Ronsard recommandent quatre grands procédés :

a) *Emprunt de termes aux langues anciennes* (voir p. 146-148). Procédé dont les grands poètes de la Pléiade n'ont point abusé, contrairement aux affirmations injustes de Charles Fontaine dans son *Quintil Horatian* et de Boileau dans son *Art poétique* (I, 126).

b) *Emprunt de termes appartenant aux vieux dialectes provinciaux* :

« Quant au reste, use de mots purement français, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusités, si¹ tu ne voulais quelquefois usurper, et quasi² comme enchasser ainsi qu'une pierre précieuse et rare quelques mots antiques en ton poème... Pour ce faire te faudrait voir tous ces vieux romans et poètes français, où tu trouveras un *ajourner* pour *faire jour* (que les praticiens se sont fait propre), *anuyter* pour *faire nuit*, *asséner* pour *frapper*, *isnel* pour *léger*, et mille autres bons mots que nous avons perdus par notre négligence... Ne doute point que le modéré usage de tels vocables ne donne grande majesté tant au vers comme à la prose : ainsi que font les reliques des saints aux croix, et autres joyaux dédiés aux temples. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 6.)

« Tu sauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots plus significatifs des dialectes de notre France, quand même³ tu n'en auras point de si bons ni de si propres en ta nation ; et ne te faut soucier si les vocables sont Gascons, Poitevins, Normands, Manceaux, Lyonnais, ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons et que proprement ils signifient ce que tu veux dire. »

(Ronsard, *Abrégé de l'art poétique.*)

c) *Emprunt de termes aux langages techniques des métiers* :

« Encore te veux-je avertir de hanter quelquefois non seulement les savants, mais aussi toutes sortes d'ouvriers et gens mécaniques, comme mariniers, fondeurs, peintres, graveurs⁴ et autres, savoir leurs inventions, les noms des matières, des outils, et les termes usités en leurs arts et métiers, pour tirer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 11.)

« Tu pratiqueras bien souvent les artisans de tous métiers, comme de *Marine*, *Vénérie*, *Fauconnerie*, et principalement les artisans, *Orfèvres*,

[1. Si tu ne voulais, à moins que tu ne veuilles. — 2. Quasi, pour ainsi dire. — 3. Mêmement, surtout. — 4. Engraveurs, graveurs.]

*Fondeurs, Maréchaux, Minerailliers*¹; et de là tireras maintes belles et vives comparaisons avecques les noms propres des métiers, pour enrichir ton œuvre² et le rendre plus agréable et parfait. »

(Ronsard, *Abrégé de l'art poétique*.)

d) *Création de mots nouveaux formés avec les mots déjà existants par des procédés de dérivation et de composition* : tels les diminutifs d'adjectifs ou de substantifs (*ruisselet, âmelette, argentelet, doucelette...*); les mots composés, soit avec deux adjectifs (*doux-amer, aigre-doux...*) ou deux substantifs (*chèvre-pied...*), soit avec un verbe et un substantif complément direct (*mouton porte-laine, moulin brise-grain, été donne-blé...*), soit avec un adjectif ou un participe accompagné d'un adverbe (*mal-rassis...*); et les mots obtenus par *provignement* (procédé qui consiste, par analogie avec ce qui se passe dans l'évolution naturelle des langues, à former des vocables nouveaux à l'aide de suffixes, en utilisant ou des termes encore en usage ou de vieux mots tombés en désuétude) :

« De tous vocables, quels qu'ils soient, en usage ou hors d'usage, s'il reste encore quelque partie d'eux, tu le pourras par bonne et certaine analogie faire croître et multiplier... Puisque le nom de *verve* nous reste, tu pourras faire sur le nom le verbe *verver*, et l'adverbe *vervement*; sur le nom d'*essoine*³, *essoiner, essoinement*, et mille autres tels... Et sur les vocables reçus en usage, comme *pays, eau, feu*, tu feras *payser, ever, fouer, evement, fouement*; et mille autres tels vocables qui ne voient encore la lumière, faute d'un hardi et bienheureux entrepreneur. »

(Ronsard, *Abrégé de l'art poétique*.)

« Si les vieux mots abolis par l'usage ont laissé quelque rejeton, comme les branches des arbres coupés se rajeunissent de nouveaux drageons⁴, tu le pourras provigner⁵, amender et cultiver, afin qu'il se repeuple de nouveau : exemple, de *lobbe*, qui est un vieil mot français qui signifie moquerie et raillerie, tu pourras faire sur le nom le verbe *lobber*, qui signifiera moquer et gaudir⁶, et mille autres de telle façon. »

(Ronsard, 2^e préface de la *Franciade*.)

B) *Innovations métriques.*

Ronsard et Du Bellay ont voulu introduire dans la versification française plus de régularité qu'il n'y en avait avant le xvi^e siècle, sans toute-

[1. *Minerailliers*, ouvriers en métaux. — 2. *Œuvre* était masculin. — 3. *Essoine*, embarrass (ce mot se trouve dans Villon, voir p. 79). — 4. *Drageons*, rejetons qui naissent de la racine des arbres. — 5. *Provigner*, planter des branches d'arbres pour qu'elles prennent racine. — 6. *Gaudir*, railler.]

fois imposer aux poètes une discipline aussi rigoureuse que celle à laquelle les contraindra Malherbe. Aussi les règles qu'ils formulent sont-elles loin d'avoir toujours un ton impératif.

a) *Césure.*

« Sur toute chose je te veux bien avertir, s'il est possible, que les quatre premières syllabes du vers commun¹ ou les six premières des alexandrins soient façonnées d'un sens aucunement² parfait, sans l'emprunter du mot suivant. »

(Ronsard, *Abrégé de l'art poétique.*)

b) *Enjambement.*

« J'ai été d'opinion en ma jeunesse que les vers qui enjambent l'un sur l'autre n'étaient pas bons en notre poésie, toutefois j'ai connu depuis le contraire par la lecture des auteurs grecs et romains comme

Lavinia venit

Littora.

(Ronsard, 2^e préface de la *Franciade.*)

c) *L'e muet.*

« Tu dois ôter la dernière *e* féminine, tant des vocables singuliers que pluriels, qui se finissent en *ée* et en *ées*, quand de fortune ils se rencontrent au milieu de ton vers. Exemple : *Roland avait deux épées en main.* Ne sens-tu pas que ces *deux épées en main* offensent la délicatesse de l'oreille ? Et pour ce³ tu dois mettre : *Roland avait deux épés en la main, ou autre chose semblable.* »

(Ronsard, *Abrégé de l'art poétique.*)

d) *Alternance des vers masculins et féminins.*

« Il y en a qui fort superstitieusement entremêlent les vers masculins avecques les féminins, comme on peut voir aux psaumes traduits par Marot... Je trouve cette diligence⁴ fort bonne pourvu que tu n'en fasses point de religion, jusques à contraindre ta diction⁵, pour observer telles choses. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 9.)

e) *La rime.*

« Quant à la rime, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pource qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et Latins. Et bien que

[1. Le vers de dix pieds. — 2. Aucunement : voir p. 207, note 21. — 3. Pour ce, pour. — 4. Diligence, soin. — 5. Diction, style.]

n'ayons cet usage de pieds comme eux, si¹ est-ce que nous avons un certain nombre de syllabes en chacun genre de poème, par lesquelles comme par chaînons le vers français lié et enchaîné est contraint de se rendre en cette étroite prison de rime, fâcheux et rude geôlier et inconnu des autres vulgaires². Quand je dis que la rime doit être riche, je n'entends qu'elle soit contrainte... Mais la rime de notre poète sera volontaire, non forcée ; reçue, non appelée ; propre, non aliène³ ; naturelle, non adoptive : bref, elle sera telle que le vers tombant en icelle⁴ ne contentera moins⁵ l'oreille qu'une bien harmonieuse musique tombante en un bon et parfait accord. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 7.)

« La rime n'est autre chose qu'une consonance et cadence de syllabes, tombantes sur la fin des vers, laquelle je veux que tu observes tant aux masculins qu'aux féminins, de deux entières et parfaites syllabes, ou pour le moins d'une aux masculins, pourvu qu'elle soit résonnante, et d'un son entier et parfait... Toutefois tu seras plus soigneux de la belle invention et des mots que de la rime, laquelle vient assez aisément d'elle-même, après quelque peu d'exercice et labeur. »

(Ronsard, *Abrégé de l'art poétique*.)

C) *Les genres poétiques.*

Les poètes de la Pléiade ont cherché à mettre plus de variété dans la poésie française non seulement par l'emploi de rythmes nouveaux et la restauration du vers alexandrin, mais encore par la substitution aux petits genres usités au moyen âge des grands genres imités de l'antiquité, ainsi que du sonnet italien :

« Lis donc, et relis premièrement, ô poète futur, feuillette de main nocturne et journalle⁶ les exemplaires⁷ grecs et latins, puis me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux Jeux Floraux⁸ de Toulouse et au Puy⁹ de Rouen : comme Rondeaux, Ballades, Virrelais, Chants Royaux, Chansons et autres telles épiceries¹⁰, qui corrompent le goût de notre

[1. Si est-ce que, toujours est-il que. — 2. Vulgaires, langues communément parlées. — 3. Aliène, étrangère. — 4. Icelle, celle-ci. — 5. Ne contentera (pas) moins. — 6. Réminiscence d'Horace, *Art poétique*, 268 : « ...vos exemplaria graeca — Nocturna versate manu, versate diurna ». — 7. Exemplaires, ouvrages qui peuvent servir de modèles. — 8. Jeux Floraux de Toulouse : académie littéraire fondée au xv^e siècle par Clémence Isaure et qui subsiste toujours. — 9. Puy de Rouen : société littéraire comme il en existait au moyen âge dans beaucoup de villes, surtout dans le Nord (voir p. 62). — 10. Épiceries : du Bellay désigne ainsi les petits genres simplement agréables au goût, comme le sont les ingrédients qu'on utilise dans la composition des plats.]

Langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance. Jette-toi à ces plaisants Épigrammes à l'imitation d'un Martial... Distille avecques un style coulant et non scabreux¹ ces pitoyables² Elégies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibulle et d'un Propertius... Chante-moi ces Odes, inconnues encore de la muse française, d'un Luc³ bien accordé au son de la Lyre grecque et romaine, et qu'il n'y ait vers où n'apparaisse quelque vestige de rare et antique érudition... Sonne moi ces beaux Sonnets, non moins docte que plaisante invention italienne... Chante-moi d'une musette bien résonnante et d'une flûte bien jointe⁴ ces plaisantes⁵ Eglogues rustiques à l'exemple de Théocrite et de Virgile... Quant aux Comédies et Tragédies, si les rois et les républiques les voulaient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpée les Farces et Moralités⁶, je serais bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sais où tu en dois trouver les archétypes⁷. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 4.)

D) *Nécessité du travail.*

L'instrument une fois perfectionné, il s'agit de le bien manier. Et c'est pourquoi devront seulement s'en servir ceux qui sont « sacrés dès leur naissance et dédiés à ce ministère » et qui, de plus, sauront joindre au génie le travail :

« Qu'on ne m'allègue point aussi que les poètes naissent⁸ : car cela s'entend de cette ardeur et allégresse d'esprit, qui naturellement excite les poètes, et sans laquelle toute doctrine⁹ leur serait manque¹⁰ et inutile. Certainement ce serait chose trop facile, et pourtant contemptible¹¹, se faire éternel par renommée, si la félicité de nature¹² donnée même aux plus indoctes était suffisante pour faire chose digne de l'immortalité. Qui veut voler par les mains et bouches des hommes¹³ doit longuement demeurer en sa chambre ; et qui désire vivre en la mémoire de la postérité, doit, comme mort en soi-même, suer et trembler maintefois, et, autant que nos poètes courtisans boivent, mangent et dorment à leur aise,

[1. *Scabreux*, raboteux. — 2. *Pitoyables*, touchantes. — 3. *Luc*, luth. — 4. *Bien jointe*, dont les parties sont bien ajustées. — 5. *Plaisantes*, qui plaisent, agréables. — 6. Sur ces genres de pièces comiques du moyen âge, encore en vogue au xvi^e siècle, voir p. 98-101 et 322. — 7. *Archétypes*, modèles. — 8. Allusion au proverbe : « *Nascuntur poetae, fiunt oratores* ». — 9. *Doctrine*, savoir (*doctrina*). — 10. *Manque* : adjectif qui signifie impuissant, défectueux (du latin *mancus*). — 11. *Contemptible*, méprisable. — 12. *La félicité de nature*, les dons naturels. — 13. Réminiscence d'un vers d'Ennius : « *Vólito vivu' per ora virum* ».]

endurer¹ de² faim, de soif et de longues vigiles³. Ce sont les ailes dont les écrits des hommes volent au ciel. »

(Du Bellay, *Défense...*, II, 3.)

E) *L'imitation des anciens.*

Enfin on n'imitera pas uniquement des anciens la forme artistique, mais encore le fond : on reprendra les sujets qu'ils ont traités, on introduira dans la poésie moderne la mythologie païenne. Et c'est ainsi que la *Défense et illustration de la langue française* se termine par une invitation pressante à piller sans scrupule les trésors de la littérature grecque et latine :

« Là donques Français, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine : et des serves⁴ dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oies criardes⁵, ce fier Manlie, et ce traître Camille, qui sous ombre de bonne foi vous surprenne tous nus, comptant la rançon du Capitole. Donnez⁶ en cette Grèce monteresse⁷ et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs⁸. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois ; et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles ni ses flèches rebouchées⁹. Vous souviens de votre ancienne Marseille, secondes Athènes et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles, avecques une chaîne attachée à sa langue. »

(Du Bellay, *Défense...*, conclusion).

Tel fut dans ses grandes lignes le programme de la Pléiade. Si de Marot à Ronsard il n'y a pas eu rupture brusque, il n'y a pas eu non plus solution de continuité entre Ronsard et Malherbe. Il est vrai qu'en travaillant à épurer la langue Malherbe a tourné le dos à la Pléiade, qui s'était efforcée de l'enrichir. Mais, sur tous les autres points, la Pléiade a ouvert la voie à la réforme de Malherbe. Aussi le classicisme s'est-il montré injuste et ingrat en reniant la Pléiade, dont il a recueilli l'héritage.

[1. Endurer, souffrir (verbe neutre). — 2. De, par. — 3. Vigiles, veilles. — 4. Serves, devenues esclaves, conquises. — 5. Allusion à l'invasion de Rome par les Gaulois (390 av. J.-C.). — 6. Donnez en, attaquez. — 7. Monteresse, menteuse. — 8. Allusion à l'invasion de la Grèce par les Gaulois (278 av. J.-C.). — 9. Rebouchées, émoussées.]

3° Ses œuvres.

Comment les poètes de la Pléiade ont-ils rempli leur vaste programme ?

En faisant entrer dans la langue des mots de provenances si diverses, ils y ont naturellement introduit un peu de confusion et par là ont rendu nécessaire le travail d'épuration de Malherbe. S'ils ont préconisé les grands genres, il se trouve qu'en fait ils ont plutôt réussi dans les petits. Plus confiants dans l'inspiration que dans le laborieux effort, ils n'ont pas su réaliser la perfection artistique que réaliseront les classiques. Enfin, imitateurs trop serviles de l'antiquité, ils ont surchargé leurs vers d'allusions érudites, qui nuisent bien souvent à la clarté de la pensée et à la sincérité de l'émotion.

Malgré ces défauts, leurs œuvres n'en sont pas moins très savoureuses par leur richesse verbale, leur indépendance d'allure et l'exubérance même de leur verve.

I. Ronsard¹.

Les œuvres de Ronsard sont très nombreuses (la dernière édition publiée par lui est de 1584). En voici la liste à peu près complète :

1. Biographie. — Pierre de Ronsard est né en 1524 dans le Vendômois. A neuf ans il fut mis au Collège de Navarre, d'où il sortit pour être page. Une surdité accidentelle interrompit brusquement sa brillante carrière militaire et diplomatique. Nous avons vu plus haut (p. 265-266) comment il se remit alors à l'étude pendant sept ans sous la direction de son maître Daurat et devint ensuite le chef de la Pléiade. Il mourut en 1585, après avoir connu durant sa vie une gloire sans pareille. Il reçut les hommages des souverains : Marie Stuart lui envoya de sa prison en 1583 un buffet de deux mille écus et un vase d'argent avec cette inscription : « A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses » ; Elisabeth d'Angleterre lui fit don d'un diamant de grande valeur ; Charles IX lui témoigna les marques de son estime. Ses œuvres furent traduites dans toutes les langues. De Thou estimait que sa naissance avait compensé le désastre de Pavie. Et sa mort fut regardée comme une calamité publique : le cardinal Du Perron prononça son oraison funèbre, qui fut une véritable apothéose. Mais à partir du jour où Malherbe biffa impitoyablement un exemplaire de ses œuvres (voir p. 333), Ronsard tomba dans un oubli dédaigneux qui dura deux siècles. Un sonnet fameux de Sainte-Beuve le réhabilitera à l'époque romantique (1828).

Editions. — *Œuvres choisies de Ronsard*, par Sainte-Beuve (1828) ; par L. Becq de Fouquières (Charpentier, 1873). — *Œuvres complètes de Ronsard*, éd. Prosper Blanchemain (1857-1867, Bibliothèque elzévirienne, 8 vol.) ; éd. Marty-Laveaux (1887-1893, Collection de la Pléiade française, Lemerre, 6 vol.) ; éd. Paul Laumonier (1914-1919, Lemerre, 8 vol.) ; en cours de publication : éd. critique

Les Odes (5 livres, parus de 1550 à 1553), parmi lesquelles les unes sont imitées de Pindare, comme l'Ode à Michel de l'Hospital, les autres inspirées d'Anacréon (*A Cassandre : Mignonne, allons voir si la rose...*, *A la Fontaine Bellerie*, *A la Forêt de Gastine*, *L'amour mouillé...*).

Les Amours, qui, inspirées de Pétrarque, contiennent surtout des sonnets, et comprennent trois livres : le 1^{er}, adressé à Cassandre¹ (1552) ; le 2^e, à Marie² (1^{re} éd., 1555 ; 3^e éd., 1557) ; le 3^e, à Hélène³ (1574).

La Franciade, poème épique inachevé, dont les quatre premiers livres (il devait en avoir vingt-quatre) parurent en 1572. Le sujet en est emprunté à l'ouvrage de Jean Le Maire de Belges, *Illustrations des Gaules et singularités de Troie* (voir p. 229) : le héros est Francus ou Francion, fils d'Héctor, qui, après la ruine de Troie, va chercher en Occident une nouvelle patrie et, conduit par les Dieux, aborde sur les

de P. Laumonier, texte de 1584 (Soc. des Textes franç. mod., 4 vol. parus, 1914-25) ; éd. du 4^e centenaire, par H. Vaganay, texte de 1578 (Garnier, 7 vol., 1923-24). — *Les amours de P. de Ronsard Vendômois*, par H. Vaganay (Champion, 1910). — *Œuvres mêlées de P. de Ronsard*, par H. Vaganay (Lyon, Lardanchet, 1914). — *Les Amours*, éd. Van Bever (Crès, 1918, 2 vol.). — *Poésies choisies de Ronsard*, par P. de Nolhac (Garnier, 1924). — *Ronsard et sa province. Anthologie régionale*, par P. Laumonier (Press. Univ., 1924).

A consulter. — Claude Binet : *Discours de la vie de Pierre Ronsard* (voir p. 266). — G. Colletet : *Vie de Ronsard* (voir p. 266). — Gandar : *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (1854). — G. Chalandon : *Essai sur la vie et les œuvres de P. Ronsard* (1875). — G. Bizo : *Ronsard* (Coll. des classiques populaires, 1891). — Mellerio : *Lexique de Ronsard* (Biblioth. elzévirienne, 1895). — Marty-Laveaux : *La Pléiade Française* (Appendice : *La langue de la Pléiade*, 1896-1898, 2 vol.). — André Hallays : *En flânant. Au pays de Ronsard* (dans le vol. *En flânant*, 1903). — Paul Laumonier : *Ronsard poète lyrique* (Hachette, 1909, n^{lle} éd., 1924) ; *Tabl. chronol. des œuv. de R.* (2^e éd., 1911). — Henri Longnon : *Essai sur P. de Ronsard* (1904) ; *P. de Ronsard. Essai de biographie. Les ancêtres, la jeunesse* (H. Champion, 1912). — Jusserand : *Ronsard* (Coll. des grands écrivains français, Hachette, 1913). — Pierre Villey : *Ronsard* (Plon, 1914). — P. de Nolhac : *Ronsard et l'humanisme* (É. Champion, 1921).

1. Cassandre : jeune fille que Ronsard âgé de vingt ans avait rencontrée dans un voyage à Blois. C'était la fille d'un seigneur florentin établi en France, Bernard Salviati ; elle épousa un hobereau du Vendômois, Jean de Peigné (voir les articles de Henri Longnon : *La Cassandre de P. de Ronsard*, *Revue des questions historiques*, janvier 1902 ; de P. Laumonier : *La Cassandre de Ronsard*, *Revue de la Renaissance*, oct.-nov. 1902 ; et de Georges Grappe : *Les amours de Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois*, *L'Opinion*, 3 et 10 mai 1919).

2. Marie : « fleur angevine de quinze ans », que Ronsard rencontra à Bourgueil en avril 1554 ou 55. Elle s'appelait Marie Dupin ou Pin (Il a dit : *J'aime un pin de Bourgueil*). Nous ignorons la date de sa mort (entre 1560 et 1578).

3. Hélène : Hélène de Surgères, fille d'honneur de Catherine de Médicis, que Ronsard connut en 1570 (voir l'ouvrage de P. de Nolhac : *Le dernier amour de Ronsard*, Dorbon aîné, 1920).

côtes de Gaule, où il fonde la monarchie française. Dans cette œuvre manquée Ronsard eut le tort d'employer des procédés artificiels de composition, d'abuser de la mythologie, de mêler fâcheusement le merveilleux païen et le merveilleux chrétien, et d'écrire dans un mètre étriqué et monotone, le décasyllabe.

Les Eglogues, au nombre de sept, publiées quatre en 1560, deux en 1564 et une en 1567. Les *églogues* de Ronsard peuvent être comparées, pour ce qui est de la description de la vie des champs dans la littérature du xvi^e siècle, avec les *Propos rustiques et facétieux* de Noël du Fail (1548), *Les Foresteries* de Vauquelin de la Fresnaye (1555) et *Les Bergeries* de Remy Belleau (1565-1572).

Le Bocage royal, recueil composé de deux livres comprenant 24 pièces, qu'il composa de 1560 à 1584, et qui appartiennent soit au genre élégiaque, soit au genre pastoral, soit au genre satirique. Le titre *Bocage* est imité des *Silves* de Stace ; et ce *bocage* est appelé *royal*, parce que plusieurs de ces pièces sont adressées à des personnes de sang royal.

Les Élégies, au nombre de 45, dont la plus célèbre est l'élegie *Contre les bûcherons de la forêt de Gastine*.

Les Hymnes, au nombre de 29, en 2 livres (I. 1555, II. 1556), poèmes qui ont un caractère tantôt élégiaque tantôt épique et parfois même ressemblent à de simples épîtres morales. Généralement écrits en vers alexandrins, ils n'étaient pas destinés à être chantés. (Signalons, entre autres, *L'hymne de l'or* et *L'hymne de la mort*, dédié à Louis des Masures)

Les Discours (on appelle ainsi ses poèmes politiques dont deux seulement sont intitulés *discours*), publiés de 1560 à 1569, où Ronsard, s'inspirant des événements contemporains, se montre grand poète satirique et national (voir p. 160 la liste des principaux d'entre eux).

Les Gaietés et Épigrammes, publiés en 1553, où se trouve la fameuse pièce *Les Bacchanales* ou *Le folatrisse voyage d'Arcueil*, qui nous révèle en Ronsard un poète fantaisiste, annonçant les poètes irréguliers de la première moitié du xvii^e siècle, comme Saint-Amant.

Les Mascarades, Combats et Cartels (1565), où nous voyons Ronsard, devenu poète de cour, composer sur commande et sans conviction de petites pièces de circonstances.

Les Épitaphes, dont quelques-unes sont très étendues (nous avons cité p. 180 un fragment de l'*épitaphe de Rabelais*).

Les Poèmes, en deux livres. Ronsard appelle ainsi toutes celles de ses pièces qui ne rentrent dans aucun genre bien déterminé.

Abrégé de l'art poétique français, écrit en prose, d'une vingtaine de pages (1565).

Poésies diverses, dont un certain nombre sont restées inédites jusqu'au xix^e siècle.

VOCATION POÉTIQUE

...Je fus souventes-fois¹ retansé² de³ mon père
 Voyant que j'aimais trop les deux filles d'Homère⁴,
 Et les enfants⁵ de ceux qui doctement ont su
 Enfanter en papier ce qu'ils avaient conçu.
 Et me disait ainsi : « Pauvre sot, tu t'amuses
 A courtiser en vain Apollon et les Muses !
 Que te saurait donner ce beau chantre Apollon
 Qu'une lyre, un archet, une corde, un fredon⁶,
 Qui se répand au vent ainsi qu'une fumée,
 Ou comme poudre en l'air vainement consumée ?
 Que te sauraient donner les Muses qui n'ont rien,
 Sinon autour du chef⁷ je ne sais quel lien
 De myrte, de lierre, ou, d'une amorce⁸ vaine,
 T'allécher⁹ tout un jour au bord d'une fontaine,
 Ou dedans¹⁰ un vieil antre, afin d'y reposer
 Ton cerveau mal-rassis¹¹, et béant¹² composer
 Des vers qui te feront, comme pleins de manie¹³,
 Appeler un bon fol en toute compagnie ?
 « Laisse ce froid métier qui ne pousse en avant
 Celui qui par sus¹⁴ tous y est le plus savant ;
 Mais, avec sa fureur¹⁵ qu'il appelle divine,
 Tout seul se laisse errer accueilli¹⁶ de famine.
 Homère, que tu tiens si souvent en tes mains,
 Que dans ton cerveau creux comme un dieu tu te peins,

[1. *Souventes-fois* : l'adverbe *souvent* est ici employé sous forme d'adjectif. —
 2. *Retansé*, tancé. — 3. *De*, par. — 4. *Les deux filles d'Homère* : l'*Iliade* et
 l'*Odyssée*. — 5. *Les enfants de ceux*, les œuvres enfantées par ceux. — 6. *Fredon*,
 chant à peine esquissé. — 7. *Chef*, tête (*caput*). — 8. *Amorce*, appât. —
 9. *T'allécher*, t'attirer (la construction de la phrase est irrégulière). — 10. *De-
 dans* : employé comme préposition à la place de *dans*. — 11. *Mal-rassis*, inquiet.
 — 12. *Béant*, la bouche ouverte (du verbe *béer*, vieille forme du verbe *bayer*).
 — 13. *Manie*, folie (du grec *μανία*). — 14. *Sus*, dessus. — 15. *Fureur* (du
 latin *furor*) : même sens que *manie*. — 16. *Accueilli de famine*, assailli par la
 famine.]

N'eut jamais un liard ¹ ; si bien que sa vieille ²
 Et sa Muse qu'on dit qui eut la voix si belle,
 Ne le surent nourrir, et fallait ³ que sa faim
 D'huis ⁴ en huis mendiât le misérable pain.

« Laisse-moi, pauvre sot, cette science folle ;
 Hante-moi les palais ⁵ ; caresse-moi Bartolle ⁶,
 Et d'une voix dorée ⁷ au milieu d'un parquet
 Aux dépens d'un pauvre homme exerce ton caquet,
 Et, fumeux et sueux ⁸, d'une bouche tonnante
 Devant un président mets-moi ta langue en vente ;
 On peut par ce moyen aux richesses monter,
 Et se faire du peuple en tous lieux bonneter ⁹.

« Ou bien embrasse-moi l'argenteuse ¹⁰ science
 Dont le sage Hippocrate ¹¹ eut tant d'expérience,
 Grand honneur de son île ¹² ; encor' que son métier
 Soit venu d'Apollon, il s'est fait héritier
 Des biens et des honneurs, et à la poésie,
 Sa sœur ¹³, n'a rien laissé qu'une lyre moisie...

« Ou bien si le désir généreux et hardi,
 En t'échauffant le sang, ne rend accouardi ¹⁴
 Ton cœur à mépriser les périls de la terre,
 Prends les armes au poing, et va suivre la guerre,
 Et, d'une belle plaie en l'estomac ¹⁵ ouvert,
 Meurs dessus ¹⁶ un rempart de poudre tout couvert. »...

Pour ¹⁷ menace ou prière, ou courtoise requête,
 Que mon père me fit, il ne sut de ma tête

[1. *Liard* : voir p. 222, note 5 (il y a ici un anachronisme amusant). — 2. *Vieille* : ancien instrument de musique qui ressemblait au violon. — 3. *Fallait* : suppression fréquente du pronom neutre *il*. — 4. *Huis*, porte (mot demeuré dans l'expression *à huis clos* et dans le dérivé *huissier*). — 5. Les palais de justice, les tribunaux. — 6. Bartole, célèbre jurisconsulte italien (1313-1356). — 7. *D'une voix dorée*, d'une voix qui rapporte de l'or (à rapprocher de l'expression : *mets-moi ta langue en vente*). — 8. *Sueux*, couvert de sueur (mot disparu). — 9. *Bonneter*, saluer du bonnet. — 10. *Argenteuse*, qui rapporte de l'argent (le mot n'est pas resté dans ce sens). — 11. Hippocrate, le plus grand médecin de l'antiquité (né vers 460 av. J.-C.). — 12. Hippocrate était né dans l'île de Cos. — 13. *Sa sœur* : la poésie, elle aussi, est fille d'Apollon. — 14. *Accouardi*, couard, lâche. — 15. *L'estomac*, la poitrine. — 16. *Dessus* : voir p. 322, note 5. — 17. *Pour menace*, quelque menace.]

Oter la poésie ; et plus il me tansait¹,
Plus à faire des vers la fureur² me poussait.

Je n'avais pas douze ans, qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées³,
Dans les antres secrets de frayeur⁴ tout couverts,
Sans avoir soin⁵ de rien, je composais des vers ;
Echo me répondait et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans⁶, Napées⁷, Oreades⁸,
Egipans⁹ qui portaient des cornes sur le front,
Et qui ballant¹⁰ sautaient comme les chèvres font,
Et le gentil troupeau des fantastiques¹¹ fées
Autour de moi dansaient à cottes¹² agrafées¹³...

(Ronsard, *Poèmes*, à Pierre L'Escot¹⁴.)

EN OFFRANT UN BOUQUET

Je vous envoie un bouquet que ma main
Vient de trier de ces fleurs épanies¹⁵ ;
Qui¹⁶ ne les eût à ce vèpre¹⁷ cueillies,
Chutes¹⁸ à terre elles fussent demain.

Cela vous soit¹⁹ un exemple certain
Que vos beautés, bien qu'elles soient fleuries²⁰,
En peu de temps seront toutes flétries,
Et, comme fleurs, périront tout soudain.

[1. *Tansait*, tançait, réprimandait. — 2. *La fureur*, l'inspiration. — 3. *Reculées*, éloignées. — 4. *De frayeur tout couverts* : expression hardie, d'ailleurs imitée du latin. — 5. *Soin*, souci. — 6. *Dryades*, *Faunes*, *Satyres*, *Pans* : divinités des bois. — 7. *Napées* : nymphes des vallons (l'e muet compte dans le vers pour une syllabe). — 8. *Oreades*, nymphes des montagnes. — 9. *Egipans*, divinités aux pieds de bouc. — 10. *Ballant*, dansant. — 11. *Fantastiques*, capricieuses. — 12. *Cottes*, jupes. — 13. On peut rapprocher ces vers de Ronsard d'Ovide (*Tristes*, IV, vers 21 et suivants), de Rénier (*Satire* IV) et de Boileau (*Satire* VIII et *Épître* V). — 14. Pierre Lescot, célèbre architecte (1510-1578).]

[15. *Épanies*, épanouies (du verbe *épanir*). — 16. *Qui*, si quelqu'un, si l'on. — 17. *Ce vèpre*, ce soir (voir p. 215, note 6). — 18. *Chutes elles fussent*, elles seraient tombées. — 19. (*Que*) *cela vous soit*. — 20. *Fleuries*, en fleur.]

Le temps s'en va, le temps s'en va, ma dame,
Las ! le temps, non, mais nous nous en allons,
Et tôt serons étendus sous la lame¹.

Et des amours desquelles nous parlons,
Quand serons morts, n'en sera plus nouvelle².
Pour ce³ aimez-moi, ce pendant qu'êtes belle⁴.

(Ronsard, *Amours de Marie*,
Sonnets retranchés, XVII.)

A UNE JEUNE MORTE⁵

Comme on voit sur la branche, au mois de mai, la rose,
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'aube de ses pleurs⁶, au point du jour, l'arrose ;

La Grâce dans sa feuille et l'Amour se repose,
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur⁷ ;
Mais, battue ou de⁸ pluie ou d'excessive ardeur,
Languissante, elle meurt, feuille à feuille décloses⁹ :

Ainsi, en ta première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,
La Parque¹⁰ t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obsèques¹¹ reçois mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs,
Afin que, vif et mort, ton corps ne soit que roses.

(Ronsard, *Amours de Marie*, II, iv.)

[1. La lame, la pierre du tombeau. — 2. N'en sera plus nouvelle, on n'en parlera plus. — 3. Pour ce, pour cela (l'e de ce s'élide dans le vers). — 4. Même conclusion que dans l'Ode à Cassandre : *Mignonne, allons voir si la rose...*]

[5. Sur Marie voir p. 276, note 2. — 6. Pleurs : la rosée. — 7. Odeur, parfum. — 8. De, par. — 9. Décloses, ouverte. — 10. Il y avait trois Parques : Clotho, qui tenait la quenouille, Lachésis, qui tournait le fuseau, Atropos, qui coupait le fil. — 11. Obsèques, offrande funèbre.]

LA PLANTE D'HÉLÈNE¹

Je plante en ta faveur cet arbre de Cybelle²,
 Ce pin, où tes honneurs se liront tous les jours :
 J'ai gravé sur le tronc nos noms et nos amours,
 Qui croîtront à l'envi³ de l'écorce nouvelle.

Faunes, qui habitez ma terre paternelle,
 Qui menez sur le Loir vos danses et vos tours,
 Favorisez la plante et lui donnez secours,
 Que l'été ne la brûle et l'hiver ne la gelle⁴.

Pasteur qui conduiras en ce lieu ton troupeau,
 Flageollant⁵ une églogue en ton tuyau d'aveine⁶,
 Attache tous les ans à cet arbre un tableau⁷,

Qui témoigne aux passants mes amours et ma peine ;
 Puis l'arrosant de lait et du sang d'un agneau,
 Dis : « Ce pin est sacré, c'est la plante d'Hélène. »

(Ronsard, *Sonnets à Hélène*, VIII.)

LA VIEILLESSE

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
 Assise auprès du feu, dévidant⁸ et filant⁹,
 Direz¹⁰, chantant mes vers, et vous émerveillant :
 « Ronsard me célébrait, du temps¹¹ que j'étais belle. »

[1. Sur Hélène voir p. 276, note 3. — 2. Cybèle, déesse de la terre. — 3. *A l'envi de*, en rivalisant avec. — 4. *Gelle*, gèle. — 5. *Flageollant*, chantant sur le flageolet (voir p. 284, note 6). — 6. *Aveine*, flûte (du latin *avena*). — 7. *Un tableau* : en ex-voto (voir p. 285, note 9).]

[8. *Dévidant*, mettant en écheveau le fil qui est sur le fuseau. — 9. *Filant*, tordant les brins du chanvre enroulé à la quenouille pour en former le fil. — 10. *Direz* : ellipse du pronom. — 11. *Du temps que*, au temps où.]

Lors¹, vous n'aurez servante oyant² telle nouvelle,
 Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
 Qui, au bruit³ de Ronsard, ne s'aille réveillant⁴,
 Bénissant votre nom de⁵ louange immortelle.

Je serai sous la terre, et, fantôme sans os,
 Par les ombres myrteux⁶ je prendrai mon repos ;
 Vous serez au foyer une vieille accroupie⁷,

Regrettant mon amour et votre fier⁸ dédain.
 Vivez, si m'en croyez⁹, n'attendez à demain ;
 Cueillez¹⁰ dès aujourd'hui les roses de la vie¹¹.

(Ronsard, *Sonnets à Hélène*, XLII.)

CONTRE LES BÛCHERONS DE LA FORET DE GASTINE¹²

...Ecoute, bûcheron, arrête un peu le bras !
 Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;
 Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force¹³,
 Des nymphes qui vivaient dessous¹⁴ la dure écorce¹⁵ ?
 Sacrilège meurtrier¹⁶, si on pend un voleur
 Pour piller¹⁷ un butin de bien peu de valeur,

[1. *Lors*, alors. — 2. *Oyant*, entendant. — 3. *Au bruit*, au nom. — 4. *Ne s'aille réveillant*, ne se réveille (emploi fréquent au xvi^e siècle du verbe *aller* avec un participe présent). — 5. *De*, par une. — 6. *Les ombres myrteux*, l'ombrage des myrtes, aux enfers (au xvi^e siècle, *ombre* était généralement masculin au sens propre, et féminin au sens figuré de *fantôme*, voir p. 293). — 7. *Accroupie*, assise sur ses talons. — 8. *Fier*, farouche. — 9. Ellipse du pronom. — 10. A rapprocher de l'expression d'Horace (*Odes*, I, xi) : *Carpe diem*. — 11. *Toujours la même invitation à jouir de la vie tant qu'on est jeune* (voir p. 281, note 4).]

[12. La Forêt de Gastine était une forêt du Vendômois, que Ronsard a souvent fréquentée, quand il habitait en son abbaye de Croix-Val, située dans le voisinage. Il l'a chantée dans une ode (*A la forêt de Gastine*, *Odes*, II, xv). — 13. *A force*, en abondance. *Force* = beaucoup, comme parfois le mot latin *vis*. Exemple : j'ai dévoré force moutons (La Fontaine). — 14. *Dessous* : employé souvent au xvi^e et même au xvii^e siècle comme préposition, à la place de *sous*. — 15. Les nymphes qui vivent dans les arbres sont les Dryades. — 16. *Meurtrier* : ce mot compte dans le vers pour deux syllabes. — 17. *Pour piller*, parce qu'il pille.]

Combien de feux, de fers, de morts, et de détresses¹
Mérîtes-tu, méchant, pour tuer nos déesses ?

Forêt, haute maison des oiseaux bocagers²,
Plus³ le cerf solitaire et les chevreuls légers
Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière⁴
Plus du soleil d'été ne rompra⁵ la lumière.

Plus l'amoureux pasteur, sur un tronc adossé,
Enfant son flageolet⁶ à quatre trous percé,
Son mâtin⁷ à ses pieds, à son flanc la houlette⁸,
Ne dira plus l'ardeur de sa belle Jeannette.
Tout deviendra muet, Echo⁹ sera sans voix ;
Tu deviendras campagne, et, en lieu¹⁰ de tes bois,
Dont l'ombrage incertain lentement se remue¹¹,
Tu sentiras le soc, le coutre¹² et la charrue.
Tu perdras ton silence¹³, et, haletants d'effroi,
Ni Satyres¹⁴ ni Pans ne viendront plus chez toi.

Adieu, vieille Forêt, le jouet de Zéphyre,
Où premier¹⁵ j'accordai les langues¹⁶ de ma lyre,

[1. *Détresses*, tourments. — 2. *Bocagers*, qui vivent dans les bocages. — 3. *Plus*, jamais plus. — 4. *Crinière* : Horace (*Odes*, IV, 6) a aussi employé le mot *coma*, chevelure, pour désigner le feuillage. — 5. *Ne rompra*, n'arrêtera, n'interrompra (le verbe simple remplace ici le verbe composé). — 6. *Flageolet*, petit instrument de musique. — 7. *Mâtin*, gros chien de garde. — 8. Il y a dans ces vers deux ablatifs absolus (tournures latines). — 9. *Echo* : nymphe qui, ayant mécontenté Junon, fut condamnée à ne pouvoir répéter que les derniers mots de ceux qui l'interrogent, et fut changée en rocher. (Histoire racontée par Ovide dans ses *Métamorphoses*, III, 358). — 10. *En lieu de*, au lieu de. — 11. Joli vers, mais un peu obscur : s'agit-il du feuillage qui ondule sous le vent ou de l'ombre qui se déplace sur le sol ? Dans ce dernier sens, il faudrait rapprocher le vers de Ronsard de ceux de Rostand, dans l'hymne au Soleil de *Chantecler* :

Et quand par les tilleuls tu viens avec mystère,
Tu fais bouger des ronds par terre,
Si beaux qu'on n'ose plus marcher.

12. *Coutre*, couteau attaché au soc de la charrue (du latin *cultrum*). — 13. *Tu perdras ton silence* : ces mots paraissent en contradiction avec *Tout deviendra muet*. Mais il ne s'agit pas dans les deux passages des mêmes bruits : dans le premier, il est question des bruits de la nature qui disparaîtront ; dans le second, des bruits de la civilisation qui remplaceront ces bruits de la nature. — 14. *Satyres*, *Pans* : voir p. 280, note 6. — 15. *Premier*, pour la première fois (adjectif employé à la place de l'adverbe). — 16. *Les langues*, les cordes.]

Où premier j'entendis les flèches résonner ¹
 D'Apollon, qui me vint tout le cœur étonner ² ;
 Où premier admirant la belle Calliope ³,
 Je devins amoureux de sa neuvaïne trope ⁴,
 Quand sa main sur le front cent roses me jeta ⁵,
 Et ⁶ de son propre lait Euterpe ⁷ m'allaita.

Adieu, vieille Forêt, adieu, têtes ⁸ sacrées,
 De tableaux ⁹ et de fleurs autrefois honorées,
 Maintenant le dédain ¹⁰ des passants altérés,
 Qui, brûlés en l'été des rayons éthérés ¹¹,
 Sans plus trouver le frais de tes douces verdure,
 Accusent tes meurtriers ¹² et leur disent injures.

Adieu, chênes, couronne aux ¹³ vaillants citoyens ¹⁴,
 Arbres de Jupiter, germes Dodonéens ¹⁵,
 Qui premiers aux humains donnâtes à repaître ¹⁶ ;
 Peuples vraiment ingrats, qui n'ont su reconnaître
 Les biens reçus de vous, peuples vraiment grossiers,
 De massacrer ainsi leurs pères nourriciers.

Que l'homme est malheureux qui au monde se fie !
 O dieux, que véritable est la philosophie,
 Qui dit que toute chose à la fin périra ¹⁷,
 Et qu'en changeant de forme une autre vêtira ¹⁸ !

[1. Il y a dans ce vers une inversion très forte. — 2. *Étonner*, frapper avec force. — 3. Calliope, muse de la poésie épique. — 4. *Sa neuvaïne trope*, la troupe des neuf Muses. — 5. Encore une inversion très forte dans ce vers. — 6. *Et* (quand). — 7. Euterpe, muse de la poésie lyrique. — 8. *Têtes*, cimes. — 9. Tableaux offerts en ex-voto : dans l'antiquité, quand une personne avait échappé à un danger, elle faisait représenter la scène et suspendait ce tableau à un arbre sacré ou dans un temple (voir Horace, *Art poétique*, vers 20-21). — 10. *Le dédain*, qui êtes l'objet du dédain. — 11. *Éthérés*, du ciel (Lucrèce a dit : *aetherius sol*). — 12. *Meurtriers* : voir p. 283, note 16. — 13. *Aux*, pour les. — 14. La couronne civique, décernée par les Romains aux citoyens qui s'étaient distingués à la guerre, était faite avec des feuilles de chêne. — 15. La forêt de Dodone, en Epire, était un sanctuaire de Jupiter : c'était une forêt de chênes dont le bruissement était interprété comme oracle. — 16. Une vieille tradition, à laquelle les poètes latins (Lucrèce, Virgile, Juvénal) font souvent allusion, veut que les premiers hommes se soient nourris de glands. — 17. *Périra* : du moins dans sa forme. — 18. *Une autre vêtira*, elle revêtira une autre forme.]

De Tempé¹ la vallée un jour sera montagne,
 Et la cime d'Athos² une large campagne³ ;
 Neptune⁴ quelquefois⁵ de blé sera couvert ;
 La matière⁶ demeure et la forme se perd⁷.

(Ronsard, *Élégies*, XXX.)

II. Du Bellay⁸.

Les œuvres de du Bellay sont, par ordre chronologique :

1549. *Défense et illustration de la langue française* par I. D. B. A.

[1. *Tempé* : vallée de Thessalie, dont parlent souvent les poètes anciens. — 2. *Athos* : montagne de la Chalcidique. — 3. *Campagne*, plaine (*campus*). — 4. *Neptune* : la mer, dont Neptune est le dieu. — 5. *Quelquefois*, un jour. — 6. Ce beau vers philosophique semble avoir été inspiré à Ronsard par le *De natura rerum* de Lucrèce. — 7. On peut rapprocher ce poème de Ronsard de la lettre de M^{me} de Sévigné à M^{me} de Grignan sur le bois du Buron (7 mai 1680) et du poème de Victor de Laprade : *La mort d'un chêne*.]

8. *Biographie*. — Joachim du Bellay est né au bourg de Liré, près d'Angers en 1522. Orphelin de bonne heure, il eut une jeunesse moins heureuse que Ronsard. Comme ce dernier, il devint sourd (voir dans les *Jeux Rustiques* son *Hymne de la surdité*, à P. de Ronsard, *Vendômois*). Vers 1545 il alla étudier le droit à Poitiers, où l'on a prétendu (voir p. 266) qu'il fit en 1549 dans une hôtellerie la connaissance de Ronsard, qu'il suivit au Collège de Coqueret. Cette même année il publia sa *Défense et illustration de la langue française*. En 1553 il accompagna à Rome son cousin le cardinal du Bellay, dont il fut pendant quatre ans le secrétaire. Il avait d'abord été enchanté d'être en Italie et d'y retrouver les souvenirs de l'antiquité. Mais bientôt il se lassa de son métier de *fastidum* du cardinal, qui le mettait sans cesse aux prises avec les solliciteurs et les créanciers ; il fut aussi écœuré par le spectacle de l'immoralité et des intrigues qu'il avait sous les yeux, et blessé dans son amour-propre par l'insolence des seigneurs italiens qui le traitaient de haut. Il se consola en chantant dans deux recueils, *Les Antiquités* et *Les Regrets*, la grandeur de la Rome antique et les regrets de son pays natal. Rentré en France en 1557, il resta quelque temps encore au service de son cousin, puis le quitta. Sans ressources, privé de ses protecteurs, il passa ses dernières années dans les soucis matériels, la maladie et la tristesse. Il mourut le 1^{er} janvier 1560.

Editions. — *Œuvres complètes de J. du Bellay*, éd. Marty-Laveaux (1866-1867, Collection de la Pléiade, Lemerre, 2 vol.) ; éd. L. Sédh (Revue de la Renaissance, 1903-1910, 3 vol.) ; éd. H. Chamard (Société des Textes français modernes, 1908-1923, 5 vol.). — *Œuvres choisies de J. du Bellay*, par Becq de Fouquières (Charpentier, 1876) ; par Léon Sédh (1894). — *Lettres de J. du Bellay*, par Pierre de Nolhac (1883). — *Les Regrets*, éd. R. de Beauplan (Sansot, 1907). — *Poésies françaises et latines de J. du Bellay*, par E. Courbet (Garnier, 1919, 2 vol.).

Pour les éditions de la *Défense et illustration*... voir p. 267, note 1.

A consulter. — Léon Sédh : *J. du Bellay, documents nouveaux* (1880). —

(Joachim du Bellay Angevin) avec les cinquante premiers sonnets¹ de *L'Olive*².

1550. Deuxième édition des cinquante sonnets de *L'Olive*, accompagnés de plus de soixante autres sonnets inédits et de quelques « autres œuvres poétiques ».

1550. *Vers lyriques* ou *Odes*. *Recueil de poésies présenté à très illustre princesse madame Marguerite* (C'est là que se trouve l'ode *De la nécessité d'écrire en sa langue*, dont nous avons cité un fragment p. 147). Dans ce recueil du Bellay s'inspire de Pindare, tandis que dans *L'Olive* il s'inspirait de Pétrarque.

1552. *Divers poèmes, partie inventions, partie traduction* (où se trouvent *La complainte du désespéré* et *Le poète courtisan*).

1558. *Le premier livre des Antiquités de Rome* (il n'y eut pas de second livre).

1558. *Divers jeux rustiques et autres œuvres poétiques* (ce recueil renferme quelques pièces très connues : *Chanson d'un vanneur de blé aux vents*, *Contre les pétrarquistes*, *Hymne de la surdité*, *Építaphe d'un petit chien*).

1558. *Les Regrets et autres œuvres poétiques*.

LE POÈTE COURTISAN

[Ce poème est une satire littéraire qui complète la *Défense et illustration de la langue française*. Du Bellay y attaque les beaux esprits à la mode et les poètes flatteurs, en ayant l'air de les encourager de son approbation ironique. Dans le portrait qu'il trace du poète courtisan il aurait eu, croit-on, l'intention de peindre Mellin de Saint-Gelais (voir p. 255).]

H. Chamard : *Joachim du Bellay* (1900). — A. Bourdeaux : *La jeunesse de J. du Bellay* (Angers, 1912).

1. Si du Bellay n'a pas introduit le sonnet en France (on le trouve déjà chez Marot, Mellin de Saint-Gelais et les poètes de l'École Lyonnaise), c'est lui du moins qui l'a mis en honneur, comme il s'est plu à le rappeler dans ces vers :

Par moi les grâces divines
Ont fait sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien.

et comme Vauquelin de la Fresnaye l'a aussi reconnu plus tard :

Ce fut toi, du Bellay, qui des premiers en France
D'Italie attira les sonnets amoureux.

A consulter. — Jasinski : *Histoire du sonnet en France* (1903).

2. *Olive* est l'anagramme du nom de M^{lle} de Viole, jeune fille qu'aimait du Bellay. Comme Pétrarque, dont les sonnets de *L'Olive* sont inspirés, jouait constamment sur les mots *Laure* et *laurier*, du Bellay joue aussi très souvent sur les mots *Olive* et *olivier*.

...Toi donc qui as choisi le chemin le plus court
 Pour être mis au rang des savants de la cour,
 Sans mâcher le laurier ¹, ni sans prendre la peine
 De songer en ² Parnasse, et boire à la fontaine ³
 Que le cheval volant ⁴ de son pied fit saillir ⁵,
 Faisant ce que je dis, tu ne pourras faillir.

Je veux, en premier lieu, que, sans suivre la trace,
 Comme font quelques uns, d'un Pindare et Horace,
 Et sans vouloir, comme eux, voler si hautement,
 Ton simple naturel tu suives seulement.
 Ce procès tant mené ⁶, et qui encore dure,
 Lequel des deux vaut mieux, ou l'art ou la nature,
 En matière de vers ⁷, à la cour est vidé :
 Car il suffit ici que tu soies ⁸ guidé
 Par le seul naturel, sans art et sans doctrine,
 Fors ⁹ cet art qui apprend à faire bonne mine.
 Car un petit sonnet qui n'a rien que le son ¹⁰,
 Un dizain ¹¹ à propos, ou bien une chanson,
 Un rondeau ¹² bien troussé, avec une ballade ¹³
 (Du temps qu'elle courait ¹⁴), vaut mieux qu'une Iliade ¹⁵.
 Laisse-moi doncques ¹⁶ là ces Latins et Grégeois ¹⁷,
 Qui ne servent de rien au poète François ¹⁸,

[1. On mâchait du laurier, arbre consacré à Apollon, pour faire venir l'inspiration. — 2. *Songer en*, méditer sur le. — 3. La source d'Hippocrène. — 4. Pégase. — 5. *Saillir*, jaillir. — 6. *Tant mené*, qui s'est si longtemps poursuivi. — 7. Voir Horace, *Art poétique*, 408. — 8. *Soies*, compte pour deux syllabes. — 9. *Fors*, excepté. — 10. *Le son*, l'harmonie des mots (rapprochement sans doute voulu de sonnet et son). — 11. *Dizain* : poème de dix vers, parfois de huit syllabes et plus souvent de dix. — 12. *Rondeau* : poème composé de trois couplets, dont le nombre de vers est variable, et construit sur deux rimes seulement. — 13. *Ballade* : poème tantôt en vers octosyllabiques (il est alors composé de trois huitains, c'est-à-dire de trois couplets de huit vers, suivis d'un quatrain), tantôt en vers décasyllabiques (il comprend alors trois dizains suivis d'un quintain, c'est-à-dire d'une strophe de cinq vers). Tous les couplets de la ballade se terminent par le même vers; on appelle *envoi* le quatrain ou quintain final. — 14. *Courait*, était en vogue. — 15. Du Bellay dit ici ironiquement le contraire de ce qu'il a dit au sujet des petits et des grands genres dans sa *Défense et illustration* (voir p. 272-273). — 16. *Doncques*, donc (dans l'ancienne langue l'adverbe avait toujours une *s* à la fin, *encores*, *avecques*...). — 17. *Grégeois*, grecs (le mot est resté dans *le feu grégeois*). — 18. Dans *Grégeois* et *François* la finale se prononçait *oué*.]

Et soit la seule cour ton Virgile et Homère¹,
 Puisqu'elle est, comme on dit, des bons esprits la mère.
 La cour te fournira d'arguments² suffisants,
 Et seras estimé entre les mieux disants,
 Non comme ces rêveurs³, qui rougissent de honte
 Fors⁴ entre les savants, desquels on ne fait compte.

Or si les grands seigneurs tu veux gratifier⁵,
 Arguments à propos il te faut épier,
 Comme quelque victoire, ou quelque ville prise,
 Quelque noce ou festin, ou bien quelque entreprise
 De masque⁶ ou de tournoi ; avoir force desseins⁷,
 Desquels à cette fin tes coffres⁸ seront pleins...

Je te veux enseigner un autre point notable⁹ :
 Pour¹⁰ ce que de la cour l'école, c'est la table,
 Si tu veux promptement en honneur parvenir,
 C'est où¹¹ plus¹² sagement il te faut maintenir¹³.
 Il faut avoir toujours le petit mot pour rire,
 Il faut des lieux communs, qu'à tout propos on tire,
 Passer¹⁴ ce qu'on ne sait, et se montrer savant
 En ce que l'on a lu deux ou trois soirs devant¹⁵.

Mais, qui¹⁶ des grands seigneurs veut acquérir la grâce¹⁷,
 Il ne faut que les vers seulement il embrasse¹⁸,
 Il faut d'autres propos son style déguiser¹⁹,
 Et ne leur faut toujours des lettres deviser²⁰.
 Bref, pour être en cet art des premiers de ton âge,
 Si tu veux finement jouer ton personnage,
 Entre les courtisans du savant²¹ tu feras,
 Et entre les savants courtisan tu seras...

[1. Ce vers signifie : au lieu de fréquenter Virgile et Homère, fréquente uniquement la cour. — 2. *Arguments*, sujets (sens du mot latin *argumenta*). — 3. *Rêveurs*, gens absorbés dans leurs méditations. — 4. *Fors* : voir p. 288, note 9. — 5. *Gratifier*, être agréable, plaire à. — 6. *Entreprise de masque*, mascarade (travestissement mythologique, qui était en vogue à la cour). — 7. *Force desseins*, de nombreux projets d'ouvrages (voir p. 283, note 13). — 8. *Coffres*, coffrets où l'on serrait ses papiers. — 9. *Notable*, digne d'être noté. — 10. *Pour ce que*, pour cette raison que. — 11. *C'est où*, c'est là que. — 12. *Plus*, le plus. — 13. *Il te faut maintenir*, il faut te tenir. — 14. *(Il faut) passer*. — 15. *Devant*, avant. — 16. *Qui*, celui qui. — 17. *La grâce*, la faveur. — 18. Il ne faut pas qu'il embrasse seulement les vers. — 19. *Déguiser*, changer la manière. — 20. *Deviser*, parler. — 21. *Du savant tu feras*, tu feras le savant.]

Retiens doncques ce point, et, si tu m'en veux croire,
 Au jugement commun ne hasarde ta gloire.
 Mais sage¹ sois content du jugement de ceux
 Lesquels trouvent tout bon, auxquels plaire tu veux,
 Qui peuvent t'avancer² en états³ et offices⁴,
 Qui te peuvent donner les riches bénéfices,
 Non ce vent populaire⁵ et ce frivole bruit⁶
 Qui de beaucoup de peine apporte peu de fruit.

Ce faisant, tu tiendras le lieu d'un Aristarque⁷,
 Et entre les savants seras comme un monarque;
 Tu seras bien venu entre les grands seigneurs,
 Desquels tu recevras les biens et les honneurs,
 Et non la pauvreté, des Muses l'héritage,
 Laquelle est à ceux-là réservée en partage,
 Qui dédaignant la cour, fâcheux et malplaisants,
 Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans.

(J. du Bellay, *Divers poèmes*.)

CONTRE LES PÉTRARQUISTES⁸

[Cette pièce dans laquelle du Bellay attaque la poésie artificielle et guindée, qui l'avait lui-même séduit au début de sa carrière, parut en 1558, mais avait été composée en 1553.]

J'ai oublié l'art de pétrarquiser⁹,
 Je veux d'amour franchement¹⁰ deviser,
 Sans vous flatter et sans me déguiser :
 Ceux qui font tant de plaintes

[1. Sage sois content, contente-toi sagement. — 2. T'avancer en, te faire avancer en te donnant. — 3. États, charges. — 4. Offices, fonctions. — 5. Vent populaire, le souffle de la faveur populaire (*aura popularis*). — 6. Ce frivole bruit : la gloire. — 7. Aristarque : grammairien qui vivait à Alexandrie au III^e siècle avant J.-C. ; il révisa les poèmes d'Homère ; son nom sert à désigner un critique sévère mais clairvoyant et juste.]

8. Pour l'influence de Pétrarque sur notre littérature du XVI^e siècle consulter M. Pieri : *Le Pétrarquisme au XVI^e siècle. Pétrarque et Ronsard ou De l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française* (Marseille, 1895) et J. Vianey : *Le Pétrarquisme en France au XVI^e s.* (Montpellier, Coulet, Paris, Masson, 1909).

[9. Du Bellay avait « pétrarquisé » dans *L'Olive*. — 10. Du Bellay oppose le naturel aux grâces factices du pétrarquisme.]

N'ont pas le quart d'une vraie amitié,
 Et n'ont pas tant de peine la moitié¹,
 Comme leurs yeux, pour vous faire pitié,
 Jettent de larmes feintes.

Ce n'est que feu² de leurs froides chaleurs,
 Ce n'est qu'horreur de leurs feintes douleurs,
 Ce n'est encor de leurs soupirs et pleurs
 Que vents, pluie et orages ;
 Et bref, ce n'est, à ouïr leurs chansons,
 De leurs amours que flammes et glaçons,
 Flèches, liens, et mille autres façons³
 De semblables outrages⁴.

De vos beautés, ce n'est que tout fin or⁵,
 Perles, cristal, marbre et ivoire encor,
 Et tout l'honneur de l'Indique⁶ trésor,
 Fleurs, lis, œillets et roses :
 De vos douceurs, ce n'est que sucre et miel,
 De vos rigueurs, n'est qu'aloës et fiel,
 De vos esprits, c'est tout ce que le ciel
 Tient de grâces encloses...

(J. du Bellay, *Jeux rustiques.*)

APPARITION MATINALE

Déjà la nuit en son parc⁷ amassait
 Un grand troupeau d'étoiles vagabondes,
 Et, pour entrer aux cavernes profondes,
 Fuyant le jour, ses noirs chevaux chassait ;

[1. Et n'ont pas la moitié autant de peine que... — 2. Du Bellay tourne en ridicule les exagérations de langage des pétrarquaisants. — 3. *Façons*, sortes, espèces. — 4. *Outrages*, souffrances. — 5. Du Bellay se moque ici des comparaisons traditionnelles des poètes qui pétrarquisent. — 6. *Indique*, de l'Inde.]

[7. *Parc*, endroit où l'on parque les troupes.]

Déjà le ciel aux Indes rougissait,
 Et l'aube encor, de ses tresses tant blondes
 Faisant grêler mille perlettes¹ rondes,
 De ses trésors les prés enrichissait ;

Quand d'Occident, comme une étoile vive²,
 Je vis sortir dessus³ ta verte rive,
 O fleuve⁴ mien, une nymphe en riant⁵.

Alors, voyant cette nouvelle aurore,
 Le jour, honteux, d'un double teint colore
 Et l'Angevin et l'Indique⁶ Orient⁷.

(J. du Bellay, *L'Olive*, LXXXIII.)

ROME ANTIQUE

Telle que dans son char la Bérécynthienne⁸,
 Couronnée⁹ de tours¹⁰, et joyeuse d'avoir
 Enfanté tant de dieux, telle se faisait voir,
 En ses jours plus heureux, cette ville ancienne,

Cette ville qui fut, plus que la Phrygienne¹¹,
 Foisonnante en enfants, et de qui le pouvoir
 Fut le pouvoir du monde, et ne se peut revoir,
 Pareille à sa grandeur, grandeur sinon la sienne.

Rome seule pouvait à Rome ressembler,
 Rome seule pouvait Rome faire trembler :
 Aussi n'avait permis l'ordonnance¹² fatale

[1. Les gouttes de rosée. — 2. *Vive*, vivante. — 3. *Dessus* : voir p. 322, note 5. — 4. La Loire. — 5. *En riant* : se rapporte à *sortir*. — 6. *Indique* : voir p. 291, note 6. — 7. On pourrait rapprocher ce sonnet de du Bellay des sonnets de Voiture et de Malleville : *La Belle Matineuse* (voir p. 397-398)].

[8. *La Bérécynthienne* : Cybèle, mère des dieux, adorée sur le mont Bérécynthe, en Phrygie. — 9. *Couronnée* : l'e muet compte dans le vers pour une syllabe. — 10. On représentait Cybèle avec une couronne de tours sur le front, parce qu'elle présidait à la fondation des villes (voir Lucrèce, *De natura rerum*, II, 606, et Virgile, *L'Énéide*, VI, 785). — 11. *La Phrygienne* : autre nom de Cybèle. — 12. *L'ordonnance fatale*. l'ordre du destin.]

Qu'autre pouvoir humain, tant¹ fût audacieux,
 Se vantât d'égaler celle qui fit égale
 Sa puissance à la terre et son courage aux cieux.

(J. du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, VI.)

LES RUINES DE ROME

Pâles Esprits, et vous, Ombres² poudreuses,
 Qui, jouissant³ de la clarté du jour,
 Fîtes sortir⁴ cet orgueilleux séjour,
 Dont nous voyons les reliques cendreuses⁵ ;

Dites, Esprits, (ainsi⁶ les ténébreuses
 Rives de Styx non passable⁷ au retour,
 Vous enlaçant d'un trois fois triple tour⁸,
 N'enferment point vos images ombreuses⁹ !),

Dites-moi donc, (car quelqu'une de vous,
 Possible¹⁰ encor, se cache ici dessous),
 Ne sentez-vous augmenter votre peine,

Quand quelquefois de ces coteaux romains
 Vous contemplez¹¹ l'ouvrage de vos mains
 N'être plus rien qu'une poudreuse plaine¹² ?

(J. du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, XV.)

[1. Tant fût audacieux, si audacieux qu'il fût.]

[2. Ombres : sur le genre du mot au xvi^e siècle voir p. 283, note 6. — 3. Jouissant, lorsque vous jouissiez. — 4. Fîtes sortir : de terre. — 5. Les reliques cendreuses, les restes couverts de cendres. — 6. Ainsi : formule latine de souhait, *sic utinam...* (puissent les rives...). — 7. Non passable, qu'on ne peut pas passer (expression imitée de Virgile, *L'Énéide*, VI, 425 ... *ripam irremeabilis undae*). Racine a dit aussi dans *Phèdre* (A. II, sc. 1) :

Mais il n'a pu sortir de ce triste séjour

Et repasser les bords qu'on passe sans retour.

8. Le Styx faisait sept fois le tour des Enfers. — 9. Ombreuses, qui ne sont plus que des ombres. — 10. Possible, peut-être. — 11. Vous contemplez : ce verbe est construit ici comme le verbe *voir*. — 12. Du Bellay a été le premier poète, en France, qui a exprimé dans ses vers le sentiment des ruines, qu'on trouve aussi au xvi^e siècle dans quelques pages de Montaigne (voir p. 206, note 15).]

GRANDEUR ET DECADENCE

Comme le champ semé en verdure foisonne ¹,
 De verdure se hausse en tuyau verdissant,
 Du tuyau se hérissé en épi florissant,
 D'épi jaunit en grain, que le chaud ² assaisonne ³ ;

Et comme en la saison le rustique ⁴ moissonne
 Les ondoyants cheveux ⁵ du sillon blondissant,
 Les met d'ordre ⁶ en javelle ⁷, et du blé jaunissant
 Sur le champ dépouillé mille gerbes façonne ;

Ainsi de peu à peu ⁸ crut l'empire romain,
 Tant ⁹ qu'il fut dépouillé par la barbare main,
 Qui ne laissa de lui que ces marques antiques

Que chacun va pillant : comme on voit le glaneur
 Cheminant pas à pas recueillir les reliques ¹⁰
 De ce qui va tombant ¹¹ après le moissonneur.

(J. du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, XXX.)

PLAINTÉ ¹²

France, mère des arts, des armes et des lois,
 Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle :
 Ores ¹³, comme un agneau qui sa nourrice appelle,
 Je remplis de ton nom les antres et les bois.

[1. *Foisonne*, abonde. — 2. *Le chaud*, la chaleur (l'emploi de l'adjectif substantivé est fréquent chez les poètes de la Pléiade). — 3. *Assaisonne*, accommode à la saison, fait mûrir (ce sens, voisin de l'étymologie, a disparu). — 4. *Le rustique*, le paysan. — 5. *Les ondoyants cheveux* : les épis. — 6. *D'ordre*, avec ordre. — 7. *Javelle*, petits tas d'épis qu'on laisse sur le sillon jusqu'à ce qu'on en fasse des gerbes. — 8. *De peu à peu*, peu à peu. — 9. *Tant que*, jusqu'au moment où. — 10. *Les reliques*, les restes. — 11. *Ce qui va tombant*, ce qui tombe, comme précédemment : *va pillant*, pille (voir p. 283, note 4).]

[12. C'est en Italie que du Bellay écrivit ces vers mélancoliques (voir *Biographie*, p. 286). — 13. *Ores*, maintenant.]

Si tu m'as pour enfant avoué¹ quelquefois,
 Que ne me réponds-tu maintenant, ô cruelle ?
 France, France, réponds à ma triste querelle² :
 Mais nul, sinon Echo, ne répond à ma voix.

Entre les loups cruels j'erre parmi la plaine,
 Je sens venir l'hiver, de qui la froide haleine
 D'une tremblante horreur fait hérissier ma peau.

Las ! Tes autres agneaux n'ont faute³ de pâture,
 Ils ne craignent le loup, le vent, ni la froidure :
 Si⁴ ne suis-je pourtant le pire du troupeau.

(J. du Bellay, *Les Regrets*, IX.)

NOSTALGIE

Heureux qui, comme Ulysse⁵, a fait un beau voyage,
 Ou comme celui-là⁶ qui conquît la toison,
 Et puis est retourné, plein d'usage⁷ et raison,
 Vivre entre ses parents le reste de son âge⁸ !

Quand reverrai-je⁹, hélas ! de mon petit village
 Fumer la cheminée¹⁰ ? Et en quelle saison
 Reverrai-je le clos¹¹ de ma pauvre maison,
 Qui m'est une province¹² et beaucoup davantage ?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
 Que des palais romains le front¹³ audacieux,
 Plus que le marbre¹⁴ dur me plaît l'ardoise¹⁵ fine,

[1. Avoué, reconnu. — 2. Querelle, plainte (sens du mot latin *querela*). — 3. N'ont faute, ne manquent pas. — 4. Si ne suis-je pourtant, et pourtant je ne suis pas.]

[5. Ulysse qui, au retour de la guerre de Troie, erra dix ans sur les mers, avant de regagner Ithaque sa patrie. — 6. Celui-là : Jason qui sur le navire Argo alla en Colchide avec ses compagnons les Argonautes pour conquérir la Toison d'or. — 7. Usage, expérience (du latin *usus*). — 8. Age, vie. — 9. Du Bellay était alors en Italie (voir *Biographie*, p. 286). — 10. Souvenir d'Homère, *Odyssée* (I, 58). — 11. Clos, endroit fermé, ici : le jardin qui entoure. — 12. Qui vaut pour moi une province. — 13. Le front, la façade. — 14. Le marbre des palais romains. — 15. L'ardoise des maisons de l'Anjou.]

Plus mon Loire¹ gaulois que le Tibre² latin,
 Plus mon petit Liré³ que le mont Palatin⁴,
 Et plus que l'air marin⁵ la douceur angevine⁶.

(J. du Bellay, *Les Regrets*, XXXI.)

III. J.-A. de Baïf¹

Les principales œuvres de J.-A. de Baïf sont :

Les Amours de Méline (1552) ; *Les Amours de Francine* (1555), recueils de sonnets qui n'eurent pas grand succès.

Les Météores (1567), poème didactique où il s'inspire des *Géorgiques* de Virgile.

Deux comédies : *Le Brave* (1567), adaptation du *Miles Gloriosus* de Plaute ; *L'Eunuque* (écrit en 1565, publié en 1573), traduction de la comédie de Térence.

Une tragédie : *Antigone* (1573).

Passe-temps (1573), recueil de petites poésies gracieuses.

Etrènes de poésie francoese au vers mezurés (1574).

Mimes, enseignements et proverbes (1576), poèmes moraux en sixains octosyllabiques, son meilleur ouvrage.

Une traduction des *Psaumes* en vers mesurés (publiée au xix^e siècle).

Trois livres de *Chansonnettes* en vers mesurés (publiés au xix^e siècle).

[1. La Loire qui baigne Liré. — 2. Le Tibre, qui passe à Rome. — 3. Liré : village d'Anjou, où était né du Bellay. — 4. Le mont Palatin : une des sept collines de Rome. — 5. L'air de la mer, dont Rome est proche. — 6. La douceur du climat de l'Anjou.]

7. *Biographie*. — Jean-Antoine de Baïf naquit en 1532 à Venise, où son père Lazare de Baïf (mort en 1547) — poète lui-même, archéologue et traducteur d'une tragédie grecque, l'*Electre* de Sophocle (1537) — était depuis deux ans ambassadeur. Il connut Ronsard au Collège de Coqueret. En 1563 il alla en Italie au Concile de Trente. Il fut secrétaire de Charles IX, sous le règne duquel il fonda, en 1570, son *Académie de poésie et de musique*. Ses dernières années furent attristées par une longue maladie. Il mourut en 1589.

Il avait publié en 1573 une édition complète de ses œuvres parues jusque là, en quatre volumes intitulés *Poèmes, Amours, Jeux, Passe-temps*. Et, outre les ouvrages qu'il publia après cette date, il laissa à sa mort un grand nombre d'œuvres inédites.

Editions. — *Poésies choisies de J. A. de Baïf suivies de poésies inédites*, par Becq de Fouquières (Charpentier, 1874). — *Les Mimes*, éd. Prosper Blanchemain (1880). — *Œuvres de Baïf*, éd. Marty-Laveaux (1881-1890, Collection de la Pléiade, 5 vol.).

A consulter. — Augé-Chiquet : *La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf* (Hachette-Privat, 1909).

J.-A. de Baïf fut le poète le plus audacieux de la Pléiade. Il s'est particulièrement occupé des questions de métrique et de versification. Outre sa tentative très curieuse de vers mesurés (voir p. 150-153), à laquelle se rattachent son essai d'orthographe phonétique (voir p. 144) et la fondation de son *Académie*, il est l'inventeur d'un vers nouveau, auquel il a donné son nom, le vers *baïfin*, vers de quinze syllabes à rimes plates, invariablement féminines, divisé en deux hémistiches, le premier de sept syllabes, le second de huit, et dont il annonçait lui-même ainsi la création :

Muse, reine d'Hélicon, fille de Mémoire, ô déesse,

O des poètes l'appui, favorise ma hardiesse.

Je veux donner aux Français un vers de plus libre accordance

Pour le joindre au luth sonné d'une moins contrainte cadence.

Il a employé ce vers trois fois : dans une épode d'*Antigone* (4 vers), dans une épigramme des *Passe-temps* (8 vers), dans *L'Hippocrène* (264 vers). Il attachait d'ailleurs beaucoup moins d'importance à cette invention qu'à celle des vers mesurés.

LES ROSES

Dans cette pièce de vers J.-A. de Baïf a repris le thème déjà traité par Ronsard dans *l'Ode à Cassandre* « Mignonne, allons voir si la rose... ».]

O nature, nous nous plaignons
Que des fleurs la grâce est si brève
Et qu'aussitôt que les voyons¹
Un malheur tes dons nous enlève².

Autant qu'un jour est long, autant
L'âge des Roses a duré³;
Quand leur jeunesse s'est montrée,
Leur vieillesse accourt à l'instant.

Celle que l'étoile du jour
A ce matin⁴ a vu naissante,
Elle-même au soir de retour
A vu la même vieillissante.

[1. *Voyons* : suppression du pronom. — 2. Inversion très forte. — 3. *Durée* : absence d'article. — 4. *A ce matin*, ce matin.]

Un seul bien ces fleurettes ont,
Combien¹ qu'en peu de temps périssent,
Par succès² elles refleurissent
Et leur saison plus longue font.

Fille, viens la Rose cueillir,
Tandis que sa fleur est nouvelle :
Souviens-toi qu'il te faut vieillir
Et que tu flétriras comme elle.

(J.-A. de Baif, *Livre des Poèmes.*)

— IV. Remy Belleau³.

Sans parler de ses traductions d'œuvres hébraïques (*Églogues sacrées prises du Cantique des Cantiques*, 1556 ; *Discours sur la Vanité*, 1566, tirés d'un fragment de l'*Ecclésiaste*) et d'œuvres grecques (*Les Odes Anacréontiques*, 1556 ; *Les Phénomènes, et les Pronostics d'Aratus*, 1578), Remy Belleau est l'auteur de trois recueils poétiques :

Petites Inventions (1557), où il décrit des objets divers (le papillon, l'escargot, le ver luisant, la cerise, le corail...);

Bergeries, dont la première partie parut en 1565 sous le titre : *La Bergerie de Remy Belleau*, et la seconde en 1572 sous le titre : *Deuxième journée de la Bergerie* (c'est dans la première que se trouvent les deux chansons d'*Avril* et de *Mai*) ;

Amours et nouveaux échanges des pierres précieuses, vertus et propriétés

[1. Combien que, quoique. — 2. Par succès (*per successus*), les unes à la suite des autres.]

3. Biographie. — Remy Belleau est né à Nogent-le-Rotrou en 1528. Il suivit au Collège de Coqueret les leçons de Daurat, et devint l'ami de prédilection de Ronsard, qui l'appelait « le peintre de la nature ». Il fut précepteur des fils de Remy de Lorraine, marquis d'Elbeuf, qu'il suivit en Italie lors de l'expédition de Naples (1557). Il mourut en 1577 : Ronsard, Baif, Desportes et A. Jamyn portèrent sur leurs épaules le corps de leur ami, le gentil Belleau, jusqu'à l'église des Grands-Augustins où il fut enseveli.

Editions. — *Œuvres de Remy Belleau*, éd. A. Gouverneur (1867, Bibliothèque Mazarinienne, 3 vol.) ; éd. Marty-Laveaux (1877-1878, Collection de la Pléiade, 1 vol.). — Remy Belleau : *Les amours et nouveaux échanges des pierres précieuses, suivis d'autres poésies*, publiés par A. Van Bever (1909).

A consulter. — G. Colletet : *Vie de Belleau* (en tête de l'édition Gouverneur). — Em. Hinzelin : *Livre d'or de Remy Belleau* (Nogent-le-Rotrou, 1900)

d'icelles (1566), où il s'inspire d'un traité des pierres précieuses ou *Lapidaire* du ^x^e siècle, composé par Marbode, évêque de Rennes (voir p. 59).

Il composa aussi une comédie, publiée après sa mort, *La Reconnue* (1577).

AVRIL

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois;
Avril, la douce espérance
Des fruits qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance;

Avril, l'honneur des prés verts,
Jaunes, pers ¹,
Qui, d'une humeur bigarrée ²,
Emaillent de mille fleurs
De couleurs
Leur parure diaprée ³;

Avril, l'honneur des soupirs
Des Zéphirs,
Qui, sous le vent de leur aile,
Dressent encore ès ⁴ forêts
De doux rets,
Pour ravir Flore ⁵ la belle;

Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre ⁶
Une moisson de senteurs
Et de fleurs,
Embaumant l'air et la terre.

[1. *Pers* : couleur intermédiaire entre le bleu et le vert. — 2. *D'une humeur bigarrée*, en variant capricieusement les couleurs. — 3. *Diaprée*, aux vives couleurs. — 4. *Es*, dans les. — 5. Flore, déesse des fleurs, qui fut ravie par Zéphyr. — 6. *Desserre*, fait sortir (allusion possible à l'étymologie du mot *aprilis* qui vient de *aperire*, ouvrir).]

Avril, la grâce et le ris
 De Cypris ¹,
 Le flair et la douce haleine ² ;
 Avril, le parfum des dieux,
 Qui, des cieux,
 Sentent l'odeur de la plaine ;

C'est toi, courtois et gentil,
 Qui d'exil
 Retires ³ ces passagères,
 Ces arondelles ⁴ qui vont,
 Et qui sont
 Du printemps les messagères.

L'aubépine et l'aiglantin ⁵
 Et le thym,
 L'œillet, le lys, et les roses,
 En cette belle saison,
 A foison,
 Montrent leurs robes écloses ⁶.

Le gentil rossignolet ⁷,
 Doucelet,
 Découpe ⁸, dessous ⁹ l'ombrage,
 Mille fredons ¹⁰ babillards,
 Frétilards ¹¹,
 Au doux chant de son ramage...

Tu vois en ce temps nouveau
 L'essaim beau
 De ces pillardes avettes ¹²

[1. Cypris : Vénus, déesse adorée dans l'île de Chypre. — 2. *Flair et haleine* ont le même complément que *grâce et ris*. — 3. *Retires*, ramènes. — 4. *Aronnelles*, hirondelles. — 5. *Aiglantin*, églantier. — 6. *Écloses*, ouvertes. — 7. Remy Belleau est de tous les poètes de la Pléiade celui qui a le plus abusé des diminutifs. — 8. *Découpe*, dessine. — 9. *Dessous* : voir p. 283, note 14. — 10. *Fredons*, voir p. 278, note 6. — 11. *Frétilards*, frétilants. — 12. *Avettes* abeilles (du latin *apicula*, diminutif de *apis*).]

Voileter de fleur en fleur,
 Pour l'odeur ¹
 Qu'ils ² mussent ³ en leurs cuissettes.

Mai vantera ses fraîcheurs,
 Ses fruits meurs ⁴,
 Et sa féconde rosée,
 La manne ⁵, et le sucre ⁶ doux,
 Le miel ⁷ roux,
 Dont sa grâce est arrosée.

Mais moi je donne ma voix
 A ce mois
 Qui prend le surnom ⁷ de celle ⁸
 Qui de l'écumeuse mer
 Vit germer ⁹
 Sa naissance maternelle ¹⁰.

(Remy Belleau, *Bergeries*, 1^{re} journée.)

V. Les autres poètes de la Pléiade.

PONTUS DE TYARD ¹¹ (1521-1608) qui avait d'abord fait partie du groupe des poètes lyonnais (voir p. 265) et avait été un précurseur de la Pléiade (le premier livre de ses *Erreurs amoureuses* parut en 1549, avant la *Défense et illustration...* de du Bellay), s'enrôla ensuite sous la bannière de Ronsard et publia sous ses auspices le deuxième livre (1551) et le troisième livre (1553) de ses *Erreurs*. Il abandonna d'ailleurs très vite la poésie pour se consacrer à la théologie (il fut évêque de Chalon-sur-Saône).

ÉTIENNE JODELLE (1532-1573) est plus connu par ses œuvres drama-

[1. Pour l'odeur, pour chercher le suc. — 2. Ils : se rapporte au mot collectif masculin *essaim* (syllepse). — 3. Mussent, cachent. — 4. Meurs, mûrs. — 5. La manne, suc mielleux qui découle de certains arbres. — 6. Le sucre doux : apposition à *miel roux* placé après. — 7. Les poètes latins appelaient le mois d'avril *mensis cythereus*, le mois consacré à la déesse de Cythère. — 8. Celle : Vénus (Aphrodite, née de l'écume des flots. — 9. Germer : au xvr^e siècle l'r final est sonore, d'où la rime avec *mer*. — 10. Sa naissance maternelle : expression obscure (elle naquit de l'écume de l'océan comme d'une mère).]

11. Edition. *Œuvres de Pontus de Tyard*, réimprimées par Marty-Laveaux 1875, Collection de la Pléiade.).

A consulter. — Abel Jeandet : *Pontus de Tyard* (1860).

tiques (voir p. 315-318) que par ses poésies lyriques¹, pourtant très nombreuses : poésies de circonstances composées à l'occasion des fêtes et spectacles qu'il était chargé d'organiser à la cour de Henri II (sonnets, odes, épîtres, élégies, épithalames, chansons, mascarades...) ; poésies amoureuses (*Contr'Amours*, sonnets écrits pour se venger d'une femme qu'il avait aimée) ; poésies politiques (contre les Réformés).

Quant à DAURAT (voir p. 265, note 5), c'est par reconnaissance que Ronsard lui donna place parmi les membres de la Pléiade ; car il n'avait personnellement composé que des poésies fort médiocres en grec, en latin et en français².

III. — AUTOUR ET A LA SUITE DE LA PLÉIADE.

Pendant quarante ans la Pléiade rayonna sur la France et compta de très nombreux adeptes à Paris et en province. « Jamais, écrit Pasquier³ dans ses *Lettres* en 1555, on n'avait vu en France telle foison de poètes. A l'appel de du Bellay, sous le coup de main de Ronsard, la France tout entière semblait s'être levée, et chaque province, chaque ville envoyait ses poètes s'enrôler sous l'étendard du chef. »

Voici quels furent les principaux disciples immédiats de Ronsard jusqu'aux environs de 1575 :

JACQUES PELETIER DU MANS⁴ (1517-1587), qui avait été, comme Pontus de Tyard, un des précurseurs de la Pléiade (il avait publié en 1547 ses *Œuvres poétiques*), en soutint les idées dans son traité en prose *Art poétique départi en deux livres* (1555).

AMADIS JAMYN⁵ (1540-1593), qui fut le secrétaire de Ronsard et son disciple préféré, publia en 1575 un premier recueil d'*Œuvres poétiques* en 5 livres (dont le premier contient le *Poème de la Chasse* et un poème sur *La Libéralité*, dédiés à Charles IX), et en 1584 son second recueil. Il avait aussi fait paraître en 1574 une traduction d'Homère, contenant les douze derniers chants de l'*Iliade* et les trois premiers de l'*Odyssée*.

1. Edition. — *Les Amours et autres poésies* (avec la *Vie de Jodelle* par Colletet), publiés par Ad. van Bever (1907).

2. Edition. — *Œuvres françaises de Jean Dorat*, éd. Marty-Laveaux (1875, Collection de la Pléiade).

3. Voir un autre passage du même Pasquier que nous avons cité p. 132-133 : *Au temps de la Renaissance*.

4. Edition. — *Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans*, par L. Séché (avec notice et commentaire de P. Laumonier), 1904.

A consulter. — H. Chamard : *De Jacobi Peletarii Cenomanensis arte poetica* (1900). — C. Jugé : *Jacques Peletier du Mans* (1907).

5. Son frère Benjamin, poète peu connu, « a emporté, d'après A. d'Aubigné, le prix des stances de son siècle ».

OLIVIER DE MAGNY¹ (1530-1559), originaire de Cahors, auteur de quatre recueils poétiques : *Les Amours* (1553), *Les Gaietés* (1554), *Les Soupîrs* (1557), *Les Odes* (1559).

JACQUES TAHUREAU DU MANS² (1527-1555), qui dans la même année 1554 publia un *Recueil de ses premières poésies* et ses *Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée*³ (Pour ses contes voir p. 219).

GUILLAUME DES AUTELS (1520-1576), auteur de trois recueils de vers : *Repos de plus grand travail* (1550), *La Suite du repos* (1551), *Amoureux repos* (1553).

JEAN DE LA PÉRUSE (1530-1555), poète mort jeune, qui laissa une tragédie manuscrite *Médée* et des poésies qu'on publia vers 1556.

NICOLAS DENISOT, dit le Comte d'Alsinois (1515-1559), qui publia en 1553 *Treize cantiques du premier avènement de J.-C.*

LOUIS DES MASURES (1523-1580 ?), poète protestant qui traduisit des psaumes et fit des tragédies sacrées ; ses *Œuvres poétiques* parurent en 1557.

MARC CLAUDE DE BUTTET⁴ (1525 ?-1587 ?), poète savoyard, qui publia en 1561 *Le premier livre de ses vers, auquel a été ajouté le second, ensemble l'Amalthée*.

LOUIS LE CARON (1536-1617), magistrat poète, qui publia en 1554 des *Sonnets*, des *Odes* et un poème *Le Démon de l'Amour*.

SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE (1536-1623), jurisconsulte éminent, qui écrivit des poésies latines remarquables et des vers français médiocres (ses *Œuvres poétiques* parurent pour la première fois en 1569).

LES DAMES DES ROCHES⁵, Madeleine Neveu et sa fille Catherine de

1. Edition. — *Œuvres d'Olivier de Magny*, éd. Prosper Blanchemain (1870-1876) ; éd. Courbet (1871-1881, Lemerre, 6 vol.).

A consulter. — G. Favre : *Olivier de Magny* (1885).

2. Edition. — *Poésies de Jacques Tahureau*, publiées par Prosper Blanchemain (1870, 2 vol.).

3. La personne, qu'il célébra sous le nom de *l'Admirée*, était une jeune fille de Tours qu'il épousa vers 1553. Baif leur consacra un sonnet (*A l'Admirée et à son poète*).

4. Editions. — *Œuvres poétiques de Marc Claude de Buttet*, publiées par A. Philibert-Soupé (Lyon, 1877) et par le Bibliophile Jacob (1880, 2 vol.).

5. Elles tinrent un salon à Poitiers et moururent de la peste, le même jour, en 1587. En 1579, durant les Grands-Jours de Poitiers, elles reçurent la visite d'Etienne Pasquier : une puce s'étant posée sur le cou de la belle Catherine, Pasquier fit sur elle une pièce de vers qui eut un grand succès et de nombreuses imitations en français, en latin et même en grec.

Editions. — *Les œuvres de Mesdames des Roches* (1578) ; *Les secondes œuvres de Mesdames des Roches* (1583).

La Puce de Madame des Roches, qui est un recueil de divers poèmes grecs, latins et français, composés par plusieurs doctes personnages (1583). — *La puce de Madame des Roches* (Jouaust, 1872).

Fradonnet, muses provinciales qui eurent à Poitiers la célébrité qu'avait eue à Lyon Louise Labé, et cultivèrent aussi la poésie.

GUY DU FAUR DE PIBRAC¹ (1529-1584), né à Toulouse, magistrat et poète, auteur de *Cinquante quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme* (1574).

Dans le dernier quart du xvi^e siècle Ronsard eut encore des continuateurs. Nous laisserons ici de côté deux grands poètes, dont il a été question ailleurs, Agrippa d'Aubigné (voir p. 163-170) et du Bartas (voir p. 176-178), qui, tout en se réclamant de la Pléiade, ont un peu échappé à son influence, et ont tenté des voies nouvelles, en cherchant leur inspiration dans l'antiquité biblique. Nous nous bornerons à citer quelques poètes de moindre importance, qui ont moins visé, comme les deux précédents, à la grande poésie qu'à la poésie légère :

JEAN PASSERAT² (1534-1602), un des collaborateurs de *la Satire Ménippée* (voir p. 239), qui publia en 1597 des *Vers de Chasse et d'Amour*, et dont les *Œuvres poétiques complètes* parurent en 1602 et 1606.

PHILIPPE DESPORTES³ (1546-1606), poète courtisan, qui outre ses poésies légères a composé 4 recueils : *Amours de Diane*, *Amours d'Hippolyte*, *Amours de Cléonice*, *Amours diverses*, ainsi qu'une traduction des *Psaumes de David*. (Sur ses rapports avec Malherbe voir p. 330.)

JEAN BERTAUT⁴ (1552-1611), qui, comme Desportes, son maître et ami, a fait des poésies légères et traduit des *Psaumes*.

JEAN VAUQUELIN DE LA FRESNAYE⁵ (1536-1608), qui publia en 1555 *Les deux premiers livres des Foresteries* et en 1605 ses *Diverses poésies*, comprenant des satires, des idylles (ou *idillies*, comme il les appelle), des sonnets, des épigrammes, ...et son *Art poétique*, en 3 livres, qu'il avait composé à partir de 1574 à la demande de Henri III et où il s'inspire encore des principes de Ronsard, tout en exposant quelques idées nouvelles (notamment sur l'introduction du christianisme dans la littérature, voir p. 308).

1. Editions. — *Les Quatrains de Pibrac*, publiés par Jules Claretie (Lemerre, 1874) et par H. Guy (Annales du Midi, 1904).

2. Edition. — *Œuvres de Passerat*, publiées par Prosper Blanchemain (1881, Lemerre, 2 vol.).

3. Edition. — *Œuvres de Desportes*, publiées par Alfred Michiels (1858, Delahays).

4. Edition. — *Œuvres poétiques de J. Bertaut*, publiées par Ad. Chenevière (1891, Bibliothèque elzévirienne).

A consulter. — L'abbé Grente : *Jean Bertaut* (1903).

5. Editions. — *Œuvres diverses de Vauquelin de la Fresnaye*, éd. Julien Travers (1869-1872, Caen, 3 vol.). — *L'Art poétique de Vauquelin de la Fresnaye* — éd. G. Pellissier (Garnier, 1885).

A consulter. — Lemerrier : *Étude littéraire et morale sur les poésies de Jean Vauquelin de la Fresnaye* (1889).

CHAPITRE XII

LE THÉÂTRE AU XVI^e SIÈCLE¹.

I. — LES REPRÉSENTATIONS.

II. — LA TRAGÉDIE.

1^o Pièces religieuses.

2^o Pièces antiques.

3^o Pièces modernes.

III. — LA COMÉDIE.

IV. — LES AUTRES GENRES : Tragi-comédie et pastorale.

Dans la première moitié du xvi^e siècle le théâtre populaire du moyen âge continue à régner seul dans notre littérature : on joue toujours des miracles, des mystères, des farces, des sotties et des moralités ; il y a même un auteur, Pierre Gringore² ou Gringoire (mort en 1534) qui

1. Editions générales. — Viollet-le-Duc : *Ancien théâtre français* (1854-1857, Bibliothèque elzévirienne, tomes IV-VII). — Edouard Fournier : *Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle* (1871, 2 vol.).

Ouvrages généraux à consulter. — Petit de Julleville : *Le théâtre en France* (1889). — G. Bapst : *Essai sur l'histoire du théâtre en France* (1893). — E. Rigal : *Le théâtre français avant la période classique* (Hachette, 1901).

Cougny : *Des représentations dramatiques, et particulièrement de la comédie politique dans les collèges* (1869). — Boysse : *Le théâtre des Jésuites* (1880). — Armand Baschet : *Les comédiens italiens à la cour de France* (1882). — E. Rigal : *Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris de 1548 à 1635* (Dupret, 1887). — L. V. Gofflot : *Le théâtre au collège, du moyen âge à nos jours* (1907, Champion).

2. Edition. — *Œuvres de Pierre Gringore* (1858, Bibliothèque elzévirienne, 2 vol.).

compose en ces vieux genres traditionnels des œuvres encore intéressantes. L'arrêt du Parlement de 1548 (voir p. 90, note 3), en interdisant aux Confrères de la Passion la représentation des mystères, porte à ce théâtre un coup mortel. Il est vrai qu'interdits à Paris les mystères ne cesseront pas d'être joués en province et qu'à Paris même les Confrères en joueront encore en les déguisant sous les titres de tragédies ou de tragi-comédies. Et surtout l'arrêt du Parlement laissera subsister la libre représentation des pièces comiques, farces, sotties et moralités. Le théâtre du moyen âge se prolonge donc dans la deuxième moitié du xvi^e siècle. Mais s'il retient encore l'attention du gros public, la faveur du public cultivé se détourne de lui pour s'attacher au théâtre nouveau qu'inaugure Jodelle en 1552, théâtre savant, imité avant tout de l'antiquité gréco-latine.

I. — LES REPRESENTATIONS.

Pendant tout le xvi^e siècle il n'y eut à Paris qu'un théâtre, l'Hôtel de Bourgogne, fondé par les Confrères de la Passion et consacré par eux à l'art dramatique du moyen âge. Même après l'arrêt de 1548, qui leur défend de jouer les mystères, ils conservent — et cela jusqu'en 1629 — le privilège exclusif de donner des représentations publiques « tant en la ville, faubourgs que banlieue de Paris ». Ils ne se décideront qu'en 1599 à louer leur salle à Valleran-Lecomte, qui y jouera les pièces d'Alexandre Hardy.

N'ayant pas de théâtre à leur disposition, les auteurs de la nouvelle école ne purent faire jouer leurs œuvres que sur des scènes improvisées, dans des châteaux ou des collèges. Ainsi la *Cléopâtre* de Jodelle fut jouée en 1553 d'abord dans la cour de l'Hôtel de Reims devant Henri II, puis au Collège de Boncour ; la *Sophonisbe* de Mellin de Saint-Gelais le fut en 1559 au Château de Blois ; la *Mort de César* de Grévin en 1560 au Collège de Beauvais... De même, les deux comédies de Grévin, *La Trésorière* et *Les Ebahis*, furent jouées en 1558 et en 1560 au Collège de Beauvais ; *Le Brave d'A.* de Baif en 1567 à l'Hôtel de Guise... La pastorale de Nicolas Filleul, *Les Ombres*, fut également jouée en 1566 au Château de Rouen... De 1552 à 1600 au moins 70 pièces furent représentées de la sorte, surtout dans les collèges ; car vers 1567 les cours renoncèrent à ces divertissements, tandis que les collèges continuèrent à donner des représentations, faisant au xvi^e siècle, selon le mot de M. Lanson, « fonction d'un Théâtre Libre ».

Sur ces scènes improvisées les pièces étaient jouées par des amateurs.

La *Cléopâtre* de Jodelle, par exemple, fut représentée par Jodelle lui-même et ses amis : Remy Belleau, La Péruse, Jacques Grévin et Nicolas Denisot. Il n'y avait pas encore au xvi^e siècle d'acteurs réguliers ; les premiers comédiens professionnels font à peine leur apparition dans quelques troupes ambulantes.

On comprend que dans ces conditions un très grand nombre de tragédies et de comédies du xvi^e siècle n'aient jamais été jouées. Beaucoup d'entre elles n'auraient même pas pu l'être. Car, en présence des difficultés matérielles que rencontrait alors l'organisation des spectacles, les auteurs en vinrent peu à peu à composer leurs pièces moins pour la représentation que pour la lecture. Détachées de leur cadre naturel et n'étant pas soumises à l'épreuve du grand public, la plupart de ces pièces demeurèrent des œuvres artificielles, simples divertissements de lettrés. La Pléiade ne put donc réaliser son vaste rêve de fonder en France le véritable théâtre moderne.

II. — LA TRAGÉDIE¹.

On peut — d'après les sources où leurs sujets sont puisés — répartir les tragédies du xvi^e siècle en trois groupes : pièces religieuses, pièces antiques, pièces modernes.

1^o Pièces religieuses.

La tragédie de la Renaissance a beau avoir voulu rompre avec la tradition du moyen âge pour se rattacher à l'antiquité, elle n'en a pas moins prolongé dans une certaine mesure le genre des mystères en empruntant des sujets à l'histoire sacrée. Dans son *Art poétique* (publié en 1605, mais commencé en 1574) Vauquelin de la Fresnaye prenait encore la défense

1. A consulter. — E. Faguet : *La tragédie française au XVI^e siècle* (Hachette, 1883). — E. Rigal : *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVI^e siècle* (1889) ; *La mise en scène dans les tragédies du XVI^e siècle* (Revue d'histoire littéraire de la France, avril-juin 1905). — Haraszti : *La littérature dramatique au temps de la Renaissance considérée dans ses rapports avec la scène contemporaine* (Revue d'histoire littéraire de la France, 1903). — G. Lanson : *Les origines de la tragédie classique en France* (Revue d'histoire littéraire de la France, 1903, 2 articles) ; *L'idée de la tragédie avant Jodelle* (Revue d'histoire littéraire de la France, octobre-décembre 1904) ; *Esquisse d'une histoire de la tragédie française* (1920 ; n^{lle} éd., H. Champion, 1927).

des mystères et souhaitait de voir les poètes composer des tragédies inspirées de la Bible et de l'Évangile :

Hé ! quel plaisir serait-ce à cette heure de voir
 Nos poètes chrétiens les façons recevoir
 Du tragique¹ ancien ? Et voir à nos mystères
 Les païens² asservis sous les lois salutaires
 De nos saints et martyrs ? Et du vieux testament
 Voir une tragédie extraite proprement ?...
 Si les Grecs comme vous, chrétiens, eussent écrit,
 Ils eussent les hauts faits chanté de Jésus-Christ.
 Doncques, à le chanter ores³ je vous invite.

Voici la liste des principales tragédies bibliques composées au xvi^e siècle : Buchanan (1506-1582), professeur au Collège de Guyenne à Bordeaux, fait jouer devant ses élèves deux pièces latines, *Baptistes sive calumnia* (1540), *Jephthes sive votum* (1542). Théodore de Bèze⁴ (1519-1605) donne en 1550 une sorte de mystère *Abraham sacrifiant*. Louis des Masures⁵ compose en 1556 une trilogie : *David combattant*, *David triomphant*, *David fugitif*. André de Rivaudeau⁶ fait en 1566 une tragédie intitulée *Aman*. En 1567 Florent Chrestien traduit en français le *Jephthé* de Buchanan. Les deux plus belles tragédies du xvi^e siècle sont précisément deux tragédies religieuses : le *Saül furieux* (1572) de Jean de la Taille⁷ (vers 1540-1611), qui est aussi l'auteur de *La Famine* ou *Les Gaboonites* (1573) ; et *Sédécie* ou *Les Juives* (1583), le chef-d'œuvre de Robert Garnier. A toutes ces pièces on peut joindre celle d'un curé, Thomas Lecoq (fin du xvi^e siècle) : *Caïn* (1580), qui sous le nom de tragédie est en réalité un mystère ; celle d'Adrien d'Amboise : *Holopherne* (1586) ; celles de Pierre Mathieu (né en 1563) : *Esther* (1585), *Vasthi* (1589), *Aman* (1589) ; et d'Antoine de Monchrestien : *David* ou *l'adultère* (1600), *Aman* ou *La vanité* (1601), imité par Racine dans *Esther*.

[1. Du genre tragique. — 2. Les auteurs païens. — 3. Ores, maintenant.]

4. Sur Théodore de Bèze, voir p. 158-159.

Edition. — Théodore de Bèze : *Abraham sacrifiant* (réimprimé à Genève, 1874).

5. Edition. — *Tragédies saintes* de Louis des Masures (réimprimées par Ch. Comte, Société des Textes français modernes, 1905).

6. Edition. — André de Rivaudeau : *Aman et autres œuvres poétiques*, réimprimé par C. Mourain de Sourdeval (1859).

7. Edition. — *Œuvres* de Jean de la Taille, publiées par René de Maulde (1879, 4 vol.).

À consulter. — A. Werner : *Jean de la Taille et son Saül furieux* (Leipzig, 1908).

ABRAHAM SACRIFIANT SON FILS

ABRAHAM.

...Hélas, mon fils Isaac¹, Dieu te commande
Qu'en cet endroit tu lui serves d'offrande,
Laisant à moi, à moi ton pauvre père,
Las ! quel ennui² !

ISAAC.

Hélas ! ma pauvre mère,
Combien de morts ma mort vous donnera !
Mais dites-moi au moins qui m'occira³.

ABRAHAM.

Qui t'occira, mon fils ? mon Dieu, mon Dieu,
Octroie-moi de mourir en ce lieu !

ISAAC.

Mon père.

ABRAHAM.

Hélas, ce mot ne m'appartient.
Hélas, Isaac, si⁴ est ce qu'il convient
Servir⁵ à Dieu.

ISAAC.

Mon père, me voilà.

SATAN.

Mais je vous pri', qui eût pensé cela ?

ISAAC.

Or donc, mon père, il faut, comme je vois,
Il faut mourir ! Las, mon Dieu, aide-moi !

[1. *Isaac* : le mot compte pour deux syllabes seulement. — 2. *Ennui* : complètement direct de *laissant*, a le sens très fort de *tourment, désespoir*. — 3. *M'occira*, me tuera. — 4. *Si est-ce que...*, il n'en est pas moins vrai. — 5. *Servir à Dieu* : construction latine (*servire Deo*), dont on trouve encore quelques exemples au *xvii^e* siècle (dans le sens de : être le serviteur de...)]

Mon Dieu, mon Dieu, renforce moi le cœur !
Rends-moi, mon Dieu, sur moi-même vainqueur
Liez, frappez, brûlez, je suis tout prêt
D'endurer tout, mon Dieu, puisqu'il te plaît.

ABRAHAM.

A, a, a, a, et qu'est-cé, et qu'est ceci !
Miséricorde, o Dieu, par ta merci¹.

ISAAC.

Seigneur, tu m'as et créé et forgé,
Tu m'as, Seigneur, sur la terre logé,
Tu m'as donné ta sainte connaissance,
Mais je ne t'ai porté obéissance
Telle, Seigneur, que porter je devois².
Ce que te prie, hélas, à haute voix
Me pardonner. Et à vous, mon seigneur³,
Si je n'ai fait toujours autant d'honneur
Que méritait votre douceur tant grande,
Très humblement pardon vous en demande.
Quant à ma mère, hélas, elle est absente.
Veuille, mon Dieu, par ta faveur présente,
La préserver et garder tellement,
Qu'elle ne soit troublée aucunement.

(Ici est bandé Isaac.)

Las ! je m'en vais en une nuit profonde ;
Adieu vous dis, la clarté de ce monde.
Mais je suis sûr que de Dieu la promesse
Me donnera trop⁴ mieux que je ne laisse.
Je suis tout prêt ; mon père, me voilà.

SATAN.

Jamais, jamais, enfant mieux ne parla.
Je suis confus, et faut que je m'ensuie.

ABRAHAM.

Las ! mon ami, avant la départie⁵,
Et que ma main ce coup inhumain fasse,

[1. *Merci*, grâce (*mercedem*). — 2. Dans les deux rimes *devois* et *voix* le son *oi* se prononçait *oué*. — 3. Il s'adresse à son père. — 4. *Trop*, beaucoup. — 5. *La départie*, la séparation.]

Permis me soit de te baiser en face¹.
 Isaac, mon fils, le bras qui t'occira,
 Encore un coup au moins t'accolera².

ISAAC.

Las ! grand merci.

ABRAHAM.

O ciel, qui es l'ouvrage
 De ce grand Dieu, et qui m'es témoignage
 Très suffisant de la grande lignée
 Que le vrai Dieu par Isaac m'a donnée ;
 Et toi la terre à moi cinq fois promise,
 Soyez témoins que ma main n'est point mise
 Sur cet enfant par haine ou par vengeance,
 Mais pour porter entière obéissance
 A ce grand Dieu, facteur de l'univers,
 Sauveur des bons, et Juge des pervers.
 Soyez témoins qu'Abraham le fidèle,
 Par³ la bonté de Dieu, a la foi⁴ telle,
 Que nonobstant toute raison humaine,
 Jamais de Dieu la parole n'est vaine.
 Or est-il temps, ma main, que t'évertues,
 Et qu'en frappant mon seul fils, tu me tues.
(Ici le couteau lui tombe des mains.)

ISAAC.

Qu'est-ce que j'oy⁵, mon père ? hélas, mon père !

ABRAHAM.

A, a, a, a.

ISAAC.

Las ! je vous obtempère.
 Suis-je pas bien⁶ ?

[1. En face, au visage. — 2. T'accolera, t'embrassera (le mot *accolade* est resté). — 3. Par, à cause de. — 4. A la foi telle, à cette conviction. — 5. J'oy, j'entends. — 6. Pas bien : pas bien placé pour recevoir le coup.]

ABRAHAM.

Fut-il jamais pitié¹,
 Fut-il jamais une telle amitié ?
 Fut-il jamais pitié ? A, a, je meurs,
 Je meurs, mon fils

ISAAC.

Otez toutes ces pleurs²,
 Je vous suppli' : m'empêcherez-vous doncques³
 D'aller à Dieu ?

ABRAHAM.

Hélas, las ! Qui vit oncques⁴
 En petit corps un esprit autant fort ?
 Hélas, mon fils, pardonne moi ta mort.
(Ici le cuide⁵ frapper.)

L'ANGE.

Abraham, Abraham !

ABRAHAM.

Mon Dieu.

L'ANGE.

Remets ton couteau en son lieu :
 Garde bien de ta main étendre
 Dessus⁶ l'enfant, ni d'entreprendre
 De l'outrager aucunement.
 Or peux-je voir tout clairement
 Quel amour tu as au Seigneur,
 Puisque lui portes⁷ cet honneur
 De vouloir, pour le contenter,
 Ton fils à la mort présenter.

ABRAHAM.

O Dieu !

[1. *Pitié*, pitié filiale. — 2. *Pleurs* : ce mot était féminin. — 3. *Doncques*, donc. — 4. *Oncques*, jamais. — 5. *Le cuide frapper*, il croit le frapper, il se prépare à le frapper. — 6. *Dessus* : voir p. 322, note 5. — 7. *(Tu lui portes.)*

ISAAC.

O Dieu !

ABRAHAM.

Seigneur, voilà que¹ c'est
De t'obéir.

(Théodore de Bèze, *Abraham sacrifiant.*)

LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

CHŒUR DES JUIVES².

Comment veut-on que maintenant
Si désolées,
Nous allions la flûte entonnant³
Dans ces vallées ?

Que le luth, touché de nos doigts,
Et la cithare
Fassent résonner de leurs voix
Un ciel barbare ?

Que la harpe, de qui le son
Toujours lamente⁴,
Assemble avec notre chanson
Sa voix dolente ?

Trop nous donnent d'affliction
Nos maux publiques⁵,
Pour vous réciter de Sion
Les saints cantiques.

[1. *Que*, ce que.]

[2. Ce chœur est imité du fameux psaume CXXXVII, de David : *Super flumina Babylonis...* — 3. *Entonnant* : ce verbe avait alors le sens général de *faire entendre un air*, et non pas celui qu'il a aujourd'hui de *commencer à chanter un air*. (Sur l'emploi du participe présent avec le verbe *aller* voir page 283, note 4). — 4. *Lamente* : employé ici intransitivement (voir p. 314, note 1). — 5. *Maux publiques* : emploi du féminin par licence poétique.]

Hélas ! tout soupire entre nous,
 Tout y larmoie :
 Comment donc en attendez-vous
 Un chant de joie ?

Notre âme n'a plus de chanter
 Envie aucune,
 Mais bien de plaindre et lamenter ¹
 Notre infortune...

...Las ! il n'y a que la mort,
 Que la mort dure,
 Qui mette fin au déconfort ²
 Qui nous torture.

Que si son javelot mortel
 Ne nous délivre,
 Au deuil d'un tourment éternel
 Nous faudra vivre.

Car hélas ! qui se contiendra ³
 De faire plainte,
 Lorsque de toi nous souviendra,
 Montagne sainte !

Or tandis qu'en son corps sera
 Notre âme enclose,
 Israel jamais n'oubliera
 Si chère chose.

Nos enfants nous soient désormais
 En oubliance ⁴,
 Si de toi nous perdons jamais
 La souvenance.

[1. *Lamenter* : employé ici comme verbe transitif (voir p. 313, note 4). Ce double emploi rappelle celui du verbe *pleurer*. — 2. *Déconfort*, découragement. — 3. *Se contiendra*, se retiendra. — 4. *Oubliance*, oubli.]

Notre langue tienne au gosier,
 Et notre dextre ¹
 Pour les instruments manier
 Ne soit adextre ².

Que toujours notre nation
 Serve captive,
 Si jamais j'oublie ³ Sion
 Tant que je vive ⁴.

(Robert Garnier, *Les Juives*, Acte III.)

2° Pièces antiques.

La première tragédie ⁵ qui, selon le vœu de Ronsard et de Du Bellay, se soit inspirée de l'antiquité est la *Cléopâtre* de Jodelle (1553). Une anecdote connue souligne bien le caractère de cette résurrection gréco-latine : après la représentation, Jodelle, escorté de ses amis, partit pour Arcueil ; en route le joyeux cortège, rencontrant un troupeau, s'empara d'un bouc, qu'on décora de lierre et de bandelettes ; puis on promena l'animal dans la salle du festin, tandis qu'un poète de l'assistance, Ronsard ou Baïf, entonnait un *paean*. Cette fête païenne fit scandale : Théodore de Bèze, de Genève où il était, accusa d'impiété Ronsard, qui se justifia dans sa *Réponse aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicantereaux et ministreaux de Genève* (publiée en 1563).

Ce théâtre antique avait été préparé par la traduction de nombreuses tragédies grecques : nous avons déjà signalé (p. 135, n. 1) la traduction de l'*Electre* de Sophocle (1537) par Lazare de Baïf, celle d'*Hécube* par Guillaume Bochetel (1545), celle d'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide (1549) par Thomas Sébillet et celle d'*Antigone* de Sophocle (1573) par A. de Baïf.

Plus encore que des tragédies grecques, les auteurs dramatiques du xvi^e siècle s'inspirèrent des tragédies de Sénèque, qui avaient le double avantage d'être écrites en latin (langue plus accessible que le grec) et d'être des pièces destinées à la lecture, non à la représentation (ce qui en rendait l'imitation plus commode).

[1. *Dextre*, main droite. — 2. *Adextre*, adroite. — 3. *Oublie* : compte pour trois syllabes dans le vers. — 4. *Tant que je vive*, tant que je vivrai.]

5. En 1544 Marc-Antoine Muret (1526-1585) avait bien déjà composé pour ses élèves du Collège de Guyenne à Bordeaux sa tragédie de *Jules César*, mais elle était écrite en latin.

A ces deux influences grecque et latine il faut ajouter celle de la littérature italienne, qui s'inspirait d'ailleurs elle-même des œuvres antiques. C'est ainsi, par exemple, que la *Sophonisba* de Trissino (représentée en 1516 et publiée en 1524), après avoir été traduite par Mellin de Saint-Gelais en 1548, fut imitée par Antoine de Montchrestien dans sa *Sophonisbe* (1596).

C'est sous cette triple influence grecque, latine, italienne, que s'est formée la tragédie antique de la Renaissance, dont la conception se trouve formulée dans plusieurs écrits théoriques : de Lazare de Baïf : *Définition de la tragédie* (en tête de son *Electre*, 1537) ; de J.-C. Scaliger : *Poétique* (1561), où pour la première fois ont été définies d'après Aristote les règles de la tragédie classique et notamment la règle des trois unités (voir p. 603) ; de Jacques Grévin : *Bref discours pour l'intelligence de ce théâtre* (1562) ; d'André de Rivaudeau : *Avant-Parler de la tragédie d'Aman* (1566) ; de Jean de la Taille : *De l'Art de la tragédie* (en tête de la tragédie de *Saül furieux*, 1572) ; de Vauquelin de la Fresnaye : *Art poétique* (voir p. 304).

Voici quelles furent les principales tragédies du XVI^e siècle, inspirées de l'antiquité gréco-latine :

ÉTIENNE JODELLE¹ (1532-1573) : *Cléopâtre captive* (1552), en vers de dix syllabes ; *Didon se sacrifiant* (1558), imitée de Virgile, en vers alexandrins.

JACQUES GRÉVIN² (1540-1570) : *Jules César* (1560), imité de la pièce latine de M.-A. Muret.

JEAN DE LA PÉRUSE³ (1530-1555) : *Médée* (1553), qu'il laissa manuscrite et qui était imitée de la *Médée* de Sénèque.

JACQUES DE LA TAILLE⁴ (1542-1562) : *La mort de Daire* (Darius), 1560 ; *La mort d'Alexandre*, 1561.

ROBERT GARNIER⁵ (1534-1590), le plus grand poète dramatique du XVI^e siècle, auteur de trois tragédies grecques et de trois tragédies

1. Editions. — *Les œuvres d'Étienne Jodelle* (1574). — *Œuvres de Jodelle*, publiées par Marty-Laveaux (Collection de la Pléiade, 2 vol.). — *Cléopâtre et Didon* (au tome IV de l'*Ancien Théâtre français*, par Viолет-le-Duc).

2. Edition. — *Le théâtre de Jacques Grévin* (1561).

A consulter. — L. Pinvert : *Jacques Grévin, sa vie, ses écrits, ses amis* (1899).

3. Edition. — *Œuvres poétiques de Jean de la Péruse* (Poitiers, 1555) ; réimprimées par Gellibert des Séguins, avec la *Vie de la Péruse* par Colletet (*Trésor des pièces angoumoises*, 1867).

4. Jacques de la Taille avait aussi écrit en 1560 une *Didon* qui est perdue.

5. Editions. — *Œuvres de Robert Garnier* (1580, 1582 et 1585) ; réimprimées par Wendelin Förster (Heilbronn, 1882-1883, 4 vol.).

A consulter. — Bernay : *Étude sur Robert Garnier* (Delalain, 1880).

romaines (outre *Les Juives*, 1583, et la tragi-comédie de *Bradamante*, 1582) : *Porcie* (1568) ; *Hippolyte* (1573) ; *Cornélie* (1574) ; *Marc-Antoine* (1578) ; *La Troade* (1579) ; *Antigone* (1580).

ANTOINE DE MONTCHRESTIEN¹ (1575-1621), qui (outre ses deux pièces religieuses *David*, 1600, *Aman*, 1601, et sa tragédie moderne *La Reine d'Écosse*, 1605) a laissé trois tragédies antiques : *Sophonisbe* (1596) ; *Hector* (1603) ; *Les Lacènes* (Lacédémoniennes) ou *La Constance* (1600).

Fait à noter, ce n'est pas parmi ces nombreuses pièces inspirées de l'antiquité que l'on trouve les meilleures tragédies du xvi^e siècle. Les trois plus intéressantes sont, en effet, tirées de sujets bibliques (le *Saül furieux* de Jean de La Taille et *Les Juives* de Garnier) ou d'un sujet moderne (*La Reine d'Ecosse* d'A. de Montchrestien).

IMPRÉCATIONS DE DIDON² A ENÉE³

...Va, je ne te tiens⁴ point ! Va, va, je ne réplique
A ton propos, pipeur⁵ ; suis⁶ ta terre Italique.
J'espère bien enfin (si les bons dieux, au moins,
Me peuvent être ensemble et vengeurs et témoins),
Qu'avec mille sanglots tu verras le supplice
Que le juste destin garde à ton injustice.
Assez tôt un malheur se fait à nous sentir ;
Mais, las ! toujours trop tard se sent un repentir.
Quelque île plus barbare, où les flots équitables
Te porteront en proie aux tigres, tes semblables,
Le ventre des poissons, ou quelque dur rocher,
Contre lequel les flots te viendront attacher,

1. Antoine de Montchrestien est aussi l'auteur d'un *Traité de l'Économie politique* (1615), réédité par Funck-Brentano en 1889 (voir P. Dessoix : *Montchrestien et l'Économie politique nationale*, 1901).

Editions. — *Tragédies de Montchrestien*, réimprimées par Petit de Julleville (1891, Bibliothèque elzévirienne). — *La Reine d'Écosse*, texte critique publié sous la direction de G. Michaut par les élèves de 2^e année de l'Ecole Normale Supérieure (1905).

A consulter. — G. Lanson : *Antoine de Montchrestien* (Revue des Deux Mondes, 15 sept. 1891) ; *Les sources historiques de la Reine d'Écosse* (Revue Universitaire, 15 mai 1905).

[2 Didon, reine de Carthage. — 3. Enée, sur l'ordre des dieux, a quitté Carthage pour aller fonder un nouveau royaume en Italie. — 4. Tiens, retiens. — 5. Pipeur : voir p. 260, note 6. — 6. Suis, poursuis, cherche.]

Ou le fond de ta nef¹, après qu'un trait de foudre
 Aura ton mât, ta voile et ton chef² mis en poudre,
 Sera ta sépulture, et mêmes³ en mourant
 Mon nom entre tes dents on t'orra⁴ murmurant,
 Nommant Didon, Didon; et lors, toujours présente,
 D'un brandon⁵ infernal, d'une tenaille ardente,
 Comme si de Mègère⁶ on m'avoit fait⁷ la sœur,
 J'engraverai⁸ ton tort dans ton parjure cœur :
 Car, quand tu m'auras fait croître des morts le nombre,
 Partout devant tes yeux se raidira mon ombre.
 Tu me tourmentes ; mais, en l'effroyable trouble
 Où sans fin tu seras, tu me rendras au double
 Le loyer⁹ de mes maux. La peine est bien plus grande
 Qui¹⁰ voit sans fin son fait : telle je la demande ;
 Et si les dieux du ciel ne m'en faisaient raison,
 J'émouvrais, j'émouvrais l'infernale maison¹¹.
 Mon deuil n'a point de fin. Une mort inhumaine
 Peut vaincre mon amour, non pas vaincre ma haine¹²

(Etienne Jodelle, *Didon se sacrifiant*,
 acte II, scène v.)

OEDIPE ET ANTIGONE¹³

OEDIPE.

Toi, qui ton père aveugle et courbé de vieillesse
 Conduis si constamment¹⁴, mon soutien, mon adresse¹⁵,

[1. *Nef*, navire. — 2. *Chef*, tête. — 3. *Mêmes* : sur l's final de l'adverbe voir p. 288, note 16. — 4. *Orra* : futur du verbe *ouïr*, entendre. — 5. *Brandon*, torche de paille. — 6. *Mègère* : une des trois Furies. — 7. *On m'avait fait* : les règles d'accord du participe n'étaient pas encore fixées au xvi^e siècle. — 8. *J'en-graverai*, je graverai. — 9. *Loyer*, salaire, paiement. — 10. *Qui*, pour celui qui. — 11. *L'infernale maison* : les dieux de l'Enfer. — 12. Tout ce passage est imité de Virgile, *L'Énéide* (IV, vers 365 et suivants).]

[13. OEdipe, roi de Thèbes, s'est crevé les yeux après avoir appris par un oracle qu'il avait sans le savoir tué son père Laïus et épousé sa mère Jocaste. Antigone, sa fille, l'accompagne dans son exil volontaire. — 14. *Si constamment*, avec tant de fermeté d'âme. — 15. *Mon adresse* : il ne se guide que par les yeux de sa fille.]

Antigone ma fille, hélas ! retire-toi,
 Laisse-moi malheureux soupirer mon émoi,
 Vaguant par ces déserts : laisse-moi, je te prie,
 Et ne va malheurer ¹ de mon malheur ta vie.
 Ne consomme ² ton âge à conduire mes pas,
 La fleur de ta jeunesse avec moi n'use pas,
 Retire-toi, ma fille ! Et de quoi me profite,
 Me voulant fourvoyer ³, ta fidèle conduite ⁴ ?
 Je ne veux point de guide au chemin que je suis :
 Le chemin que je cherche est de sortir d'ennui ⁵,
 M'arrachant de ce monde, et délivrant la terre
 Et le ciel de mon corps, digne de son tonnerre...
 Las ! pourquoi me tiens ⁶-tu ? ma fille : vois-tu pas
 Que mon père m'appelle et m'attire au trépas ?
 Comme il se montre à moi terrible, épouvantable ?
 Comme il me suit toujours et m'est inséparable ?
 Il me montre sa plaie, et le sang jaillissant
 Contre ma fière ⁷ main, qui l'alla meurtrissant ⁸.

ANTIGONE.

Domptez, mon géniteur ⁹, cette douleur amère.

ŒDIPE.

Et qui pourrait dompter une telle misère ?
 De quoi sert plus ¹⁰ mon âme en ce coupable corps ?
 Que ne sors-tu, mon âme ? hélas ! que ¹¹ tu ne sors
 D'un si méchant manoir ¹² ? penses tu qu'il me reste
 Encore un parricide et encore un inceste ?

ANTIGONE.

Rien, rien ne nous pourra séparer que la mort,
 Je vous serai compagne en bon et mauvais sort.

[1. *Malheurer*, rendre malheureuse (mot disparu). — 2. *Consomme* : voir p. 649, note 3. — 3. *Fourvoyer*, égarer. — 4. *Conduite*, action de conduire. — 5. *Ennui*, tourment, désespoir. — 6. *Me tiens-tu*, me retiens-tu. — 7. *Fière*, cruelle (sens du mot latin *ferus*). — 8. *Qui l'alla meurtrissant*, qui l'a meurtri (voir p. 283, note 4). — 9. *Géniteur*, père (du latin *genitorem*). — 10. *Plus*, désormais — 11. *Que tu ne sors*, pourquoi ne sors-tu pas. — 12. *Manoir*, habitation (il désigne ainsi son corps).]

Que mes frères ¹ germains ² le royaume envahissent
 Et du bien paternel à leur aise jouissent :
 Moi mon père j'aurai, je ne veux autre bien,
 Je leur quitte ³ le reste, et n'y demande ⁴ rien.
 Mon seul père je veux ; il sera mon partage :
 Je ne retiens que lui, c'est mon seul héritage ⁵...

(Robert Garnier, *Antigone* ⁶ ou *La piété*, Acte I.)

3^e Pièces modernes.

A côté des pièces religieuses et des pièces antiques on voit aussi apparaître au xvi^e siècle quelques pièces empruntées à l'histoire moderne : telles la tragédie de *Coligny* (1575) de François de Chantelouve et *La Guisiade ou Massacre du duc de Guise* de Pierre Mathieu, qui sont de véritables pièces politiques sans grande valeur littéraire ; telle surtout la pièce, qui est le chef-d'œuvre d'A. de Montchrestien, *La Reine d'Écosse* (1605).

LA MORT DE MARIE STUART⁸

...D'un aussi libre pied que son cœur était haut,
 Elle monte au coupeau ⁹ du funèbre échafaud ;
 Puis souriant un peu de l'œil et de la bouche :
 « Je ne pensais mourir en cette belle couche ¹⁰ ;
 Mais puisqu'il plaît à Dieu user ainsi de moi,
 Je mourrai pour sa gloire en défendant ma foi.

[1. Étéocle et Polynice, nés, comme Antigone et Ismène, d'OEdipe et de Jocaste. — 2. Germains, nés du même père et de la même mère. — 3. *Je leur quitte*, je leur abandonne. — 4. *Je n'y demande rien*, je n'y prétends en rien. — 5. *Héritage*, bien (au sens d'héritage à léguer, et non pas d'héritage reçu). — 6. La tragédie de Garnier est imitée de l'*Antigone* de Sophocle (traduite par J. A. de Baïf) et des *Phéniciennes* de Sénèque, qui avait imité lui-même le début d'*OEdipe à Colone* de Sophocle et *Les Phéniciennes* d'Euripide.]

7. Bien que cette tragédie soit du début du xvi^e siècle, nous en donnons ici un fragment, parce que Montchrestien se rattache plutôt aux écrivains dramatiques du xvi^e.

[8. Se conformant déjà à l'esthétique classique, Montchrestien, au lieu de mettre sous les yeux des spectateurs la mort de son héroïne, en fait faire le récit par la bouche d'un messager. — 9. *Coupeau*, sommet. — 10. Vers douloureusement ironique.]

Je conquête¹ une palme en ce honteux supplice,
 Où je fais de ma vie à son nom sacrifice,
 Qui sera célébrée en langage divers :
 Une seule couronne en la terre je perds,
 Pour en posséder deux en l'éternel empire,
 La couronne de vie et celle du martyr. »

Ces mots sur des soupirs elle envoyait aux cieux,
 Qui semblaient s'attrister des larmes de ses yeux.
 Mais soudain se peignant² d'allégresse plus grande,
 Un père confesseur tout haut elle demande.
 L'un³ s'avance à l'instant, qui veut la consoler ;
 Elle, qui reconnaît à l'air de son parler
 Qu'il n'est tel qu'elle veut, demeure un peu confuse :
 « Si peu donc de faveur, dit-elle, on me refuse ?
 C'est trop de cruauté de ne permettre pas
 Qu'un prêtre catholique assiste à mon trépas :
 Mais, quoi que vous fassiez, je mourrai de la sorte
 Que mon instruction et ma croyance porte⁴. »
 Ce dit, sur l'échafaud ployant les deux genoux,
 Se confesse elle-même, et restrappe trois coups
 Sa poitrine dolente, et baigne ses lumières⁵
 De pleurs dévotieux⁶ qui suivent ses prières,
 Et tient tous ses esprits dans le ciel attachés,
 Pour avoir le pardon promis à nos péchés.
 Son oraison⁷ finie, elle éclaircit sa face,
 Par l'air doux et serein d'une riante grâce,
 Elle montra ses yeux plus doux qu'auparavant,
 Et son front s'aplanit comme l'onde sans vent ;
 Puis encore derechef⁸ forma cette parole :
 « Je meurs pour toi, Seigneur, c'est ce qui me console.
 A ta sainte faveur, mon Sauveur et mon Dieu,
 Je recommande l'âme au partir⁹ de ce lieu. »

[1. *Je conquête* : ce verbe *conquêter* a disparu, en laissant la place au verbe *conquérir*. — 2. *Se peignant*, prenant des couleurs (qui lui donnent un air d'allégresse plus grande). — 3. *L'un*, il y en a un qui. — 4. *Porte*, comporte (le verbe s'accorde ici avec un seul des deux sujets). — 5. *Lumières*, yeux (*lumina*). — 6. *Dévotieux*, pleins de dévotion (ce mot a vieilli). — 7. *Oraison*, prière. — 8. *Derechef*, de nouveau. — 9. *Au partir* : voir p. 355, note 14].

Puis tournant au¹ bourreau sa face glorieuse :
 « Arme quand tu voudras ta main injurieuse,
 Frappe le coup mortel, et d'un bras furieux
 Fais tomber le chef² bas et voler l'âme aux cieux. »
 Il court, oyant³ ces mots, se saisir de la hache,
 Un, deux, trois, quatre coups sur son col il délâche⁴ ;
 Car le fer acéré moins cruel que son bras
 Voulait d'un si beau corps différer le trépas :
 Le tronc tombe à la fin, et sa mourante face
 Par trois ou quatre fois bondit dessus⁵ la place.

(A. de Montchrestien, *La Reine d'Ecosse*.
 acte V, scène iv.)

III. — LA COMÉDIE⁶.

Dans l'histoire de la comédie il n'y a pas entre le moyen âge et la Renaissance la même solution de continuité que dans l'histoire de la tragédie. L'arrêt du Parlement de 1548, qui avait supprimé la représentation des mystères, n'avait pas interdit celle des farces, sotties et moralités. On joua donc librement ces pièces comiques durant tout le xvi^e siècle ; on en composa même de nouvelles, parmi lesquelles il faut surtout citer celles de Pierre Gringore ou Gringoire (voir p. 86, 99 et 305). Et l'influence de la farce se retrouve dans plus d'une comédie du xvi^e siècle.

A la tradition comique du moyen âge se mêle grâce à la Renaissance l'imitation de l'antiquité, dont certaines œuvres sont vulgarisées par des traductions : en 1539 tout le théâtre de Térence est traduit par Octavien de Saint-Gelais ; en 1542 Charles Estienne traduit *L'Andrienne* de Térence ; en 1549 Ronsard fait jouer au Collège de Coqueret une traduction du

[1. Au, vers le. — 2. Chef, tête. — 3. Oyant, entendant. — 4. Il délâche, il laisse tomber (ce verbe a disparu). — 5. Dessus : employé, au xvi^e et au xvii^e siècle, comme préposition à la place de sur.]

6. A consulter. — Émile Chasles : *La comédie en France au XVI^e siècle* (Didier, 1862). — E. Rigal : *Les personnages conventionnels de la comédie au XVI^e siècle* (Revue d'histoire littéraire de la France, 1897). — P. Toldo : *La comédie française de la Renaissance* (Revue d'histoire littéraire de la France, 1897 et 1899). — Lintilhac : *La comédie. Moyen âge et Renaissance* (Flammarion, 1905, tome II de l'*Histoire générale du théâtre en France*).

Plutus d'Aristophane ; A. de Baif traduit en 1565 l'*Eunuque* de Térence et en 1567 le *Miles Gloriosus* de Plaute sous ce titre *Le Brave*. Néanmoins l'influence de l'antiquité ne se fit pas autant sentir dans la comédie que dans la tragédie.

En revanche l'imitation italienne¹ fut beaucoup plus importante dans le théâtre comique que dans le théâtre tragique. Charles Estienne traduit en 1543 *La Comédie du sacrifice*, œuvre des Académiciens de Sienne, les *Intronati* ; *Les Supposés* de l'Arioste sont traduits en 1545 par Jacques Bourgeois et en 1552 par Pierre de Mesme ; Jean de la Taille traduit vers 1560 *Le Negromant* de l'Arioste. Des troupes italiennes viennent à plusieurs reprises donner en France des représentations, notamment en 1548, à Lyon, lors de l'arrivée de Marie de Médicis.

La première comédie moderne fut l'*Eugène* de Jodelle, jouée devant la cour le même jour que sa *Cléopâtre*, en 1553. Elle est en vers de dix syllabes. Sont également en vers *La Reconnue* de Remy Belleau, publiée après sa mort en 1577, ainsi que *La Trésorière* (1558) et *Les Ebahis* (1560) de Jacques Grévin.

Toutes les autres comédies du xvi^e siècle sont en prose, à l'exemple des comédies italiennes :

JEAN DE LA TAILLE (vers 1540-1611) a composé, outre *Le Negromant*, *Les Corrivaux* (rivaux d'amour) en 1562.

PIERRE LARIVEY (vers 1540-après 1611) a écrit douze pièces dont neuf nous ont été conservées. Six ont paru en 1579 : *Le Laquais*, *La Veuve*, *Les Esprits*, *Le Morfondu*, *Les Jaloux*, *Les Ecoliers*. Trois ont paru en 1611 : *Constance*, *Le Fidèle*, *Les Trompeurs*. Elles sont toutes imitées de l'italien. La meilleure est la comédie *Les Esprits*², imitée de *L'Aridosio*, de Lorenzino de Médicis (qui avait combiné lui-même dans sa pièce *Les Adelphe*s de Térence, la *Mostellaria* et l'*Aulularia* de Plaute), et imitée par Molière dans *L'École des Maris* et *L'Avare* ainsi que par Regnard dans *Le Retour imprévu*.

ODET DE TURNÈBE (mort en 1581), fils de l'helléniste Adrien Turnèbe (voir p. 134), est l'auteur de la comédie *Les Contents*³, publiée en 1584.

FRANÇOIS D'AMBOISE a écrit *Les Néapolitaines* (1584).

1. Une pièce espagnole, la *Célestine* de Fernando de Rojas, fut aussi traduite cinq fois de 1524 à 1578.

2. A consulter. — R. Doumic : *Conférence sur les Esprits* (Revue des Cours et Conférences, 27 mai 1893).

3. A consulter. — Jules Lemaitre : *Conférence sur les Contents* (Revue des Cours et Conférences, 20 mai 1893).

L'AVARE VOLÉ

SEVERIN.

Mon Dieu ! qu'il me tardait que je fusse despesché¹ de cestuy-ci², afin de reprendre ma bourse³ ! J'ai faim, mais je veux encore épargner ce morceau de pain que j'avais apporté ; il me servira bien pour mon souper, ou pour demain mon dîner, avec un ou deux navets cuits entre les cendres. Mais à quoi despend⁴-je le temps, que⁵ je ne prends ma bourse, puisque je ne vois personne qui me regarde ? O m'amour⁶ ! t'es-tu bien portée ? Jésus, qu'elle est légère ! Vierge Marie ! Qu'est-ce ci qu'on a mis dedans⁷ ? Hélas ! je suis détruit, je suis perdu, je suis ruiné ! Au voleur ! au larron ! au larron ! prenez-le ! arrêtez tous ceux qui passent, fermez les portes, les huis⁸, les fenêtres ! Misérable que je suis ! Où cours-je ? A qui le dis-je ? Je ne sais où je suis, que⁹ je fais, ni où je vas ! Hélas ! mes amis, je me recommande à vous tous ! Secourez-moi, je vous prie ! je suis mort ! je suis perdu ! Enseignez-moi qui m'a dérobé mon âme, ma vie, mon cœur et toute mon espérance ! Que n'ai-je un licol pour me pendre ! Car j'aime mieux mourir que vivre ainsi. Hélas ! elle est toute vide. Vrai Dieu ! Qui est ce cruel qui tout à un coup¹⁰ m'a ravi mes biens, mon honneur et ma vie ? Ah ! chétif que je suis ! que ce jour m'a été malencontreux ! A quoi¹¹ veux-je plus¹² vivre, puisque j'ai perdu mes écus, que j'avais si soigneusement amassés, et que j'aimais et tenais¹³ plus chers que mes propres yeux, mes écus que

[1. *Despesché*, débarrassé (contraire de *empêché*). — 2. *Cestuy-ci*, celui-ci. — 3. Il a enterré sa bourse dans un trou, croyant sa maison hantée par des esprits (d'où le titre de la pièce). — 4. *Despend*-je, dépensé-je. — 5. *Que je ne prends*, au lieu de prendre. — 6. *M'amour* : pour *ma amour* (comme *m'amie*, pour *ma amie*). Amour était du féminin et on n'avait pas encore établi l'usage au xvi^e siècle d'employer *mon*, *ton*, *son* devant les mots féminins commençant par une voyelle. — 7. On a mis des cailloux à la place de l'or. — 8. *Les huis* : ce mot désigne peut-être plus particulièrement les portes d'entrée, à moins qu'il ne faille voir dans cette répétition une preuve du trouble de Séverin et de son désir qu'on ferme bien toutes les ouvertures de sa maison. — 9. *Que*, ce que (comme en latin *quod*). — 10. *Tout à un coup*, tout d'un coup. — 11. *A quoi*, pourquoi. — 12. *Plus*, désormais. — 13. *Tenais*, considérais comme.]

j'avais épargnés retirant le pain de ma bouche, n'osant manger mon sou¹, et qu'un autre jouit maintenant de mon dommage² !

SEVERIN, FRONTIN³.

FRONTIN. — Quelles lamentations entends-je là ?

SEVERIN. — Que ne suis-je auprès de la rivière, afin de me noyer !

FRONTIN. — Je me doute que⁴ c'est.

SEVERIN. — Si j'avais un couteau, je me le planterais en l'estomac⁵.

FRONTIN. — Je veux voir s'il dit à bon escient⁶. Que voulez-vous faire d'un couteau, seigneur Severin ? Tenez, en voilà un !

SEVERIN. — Qui es-tu ?

FRONTIN. — Je suis Frontin. Me voyez-vous pas ?

SEVERIN. — Tu m'as dérobé mes écus, larron que tu es ! Ça, rends-les-moi, rends-les-moi, ou je t'étranglerai !

FRONTIN. — Je ne sais que⁷ vous voulez dire.

SEVERIN. — Tu ne les as pas, donc ?

FRONTIN. — Je vous dis que je ne sais que c'est.

SEVERIN. — Je sais bien qu'on me les a dérobés.

FRONTIN. — Et qui les a pris ?

SEVERIN. — Si je ne les trouve, je délibère⁸ me tuer moi-même.

FRONTIN. — Hé ! seigneur Severin, ne soyez pas si colère.

SEVERIN. — Comment, colère ? J'ai perdu deux mille écus⁹.

FRONTIN. — Peut-être que les retrouverez¹⁰ ; mais vous disiez toujours que vous n'aviez pas un liard, et maintenant vous dites que vous avez perdu deux mille écus.

SEVERIN. — Tu te gabbes¹¹ encor de moi, méchant que tu es !

FRONTIN. — Pardonnez-moi.

[1. *Manger mon sou*, manger jusqu'à satisfaction de mon appétit. — 2. Comparer cette scène avec Plaute, *Aulularia* (IV, 9) et Molière, *L'Avare* (IV, 7). — 3. Frontin est le valet de Désiré, le fils de Séverin, qui a été adopté par son oncle Hilaire. — 4. *Que*, de ce que. — 5. *Estomac*, poitrine. — 6. *S'il dit à bon escient*, s'il parle sérieusement. — 7. Voir p. 324, note 9. — 8. *Je délibère*, je suis décidé à. — 9. *Écus* : voir p. 222, note 8. *Liard* : même page, note 5. — 10. Suppression fréquente du pronom. — 11. *Tu te gabbes*, tu te moques.]

SEVERIN. — Pourquoi donc ne pleures-tu ?

FRONTIN. — Pour ce ¹ que j'espère que les retrouverez.

SEVERIN. — Dieu le veuille, à la charge de te donner cinq bons sols !

FRONTIN. — Venez dîner. Dimanche, vous les ferez publier au prône ² : quelqu'un vous les rapportera.

SEVERIN. — Je ne veux plus boire ni manger ; je veux mourir ou les trouver.

FRONTIN. — Allons, vous ne les trouvez pas pourtant, et si ³ ne dînez pas.

SEVERIN. — Où veux-tu que j'aïlle ? Au lieutenant-criminel ⁴ ?

FRONTIN. — Bon ⁵ !

SEVERIN. — Afin d'avoir commission de faire emprisonner tout le monde ?

FRONTIN. — Encor meilleur ! Vous les retrouverez. Allons ; aussi bien ne faisons-nous rien ici.

SEVERIN. — Il est vrai, car encor que quelqu'un de ceux-là ⁶ les eût, il ne les rendrait jamais. Jésus ! qu'il y a de larrons en Paris !

FRONTIN. — N'ayez peur de ceux qui sont ici, j'en répons, je les connais tous.

SEVERIN. — Hélas ! je ne puis mettre un pied devant l'autre. O ma bourse !

FRONTIN. — Hoo ! vous l'avez ; je vois bien que vous vous moquez de moi.

SEVERIN. — Je l'ai voirement ⁷ ; mais hélas ! elle est vide, et elle était pleine !

FRONTIN. — Si ne voulez faire autre chose, nous serons ici jusques à demain.

SEVERIN. — Frontin, aide-moi, je n'en puis plus. O ma bourse ! hélas ! ma pauvre bourse !

(Pierre Larivey, *Les Esprits*, Acte III, scène vi.)

[1. Pour ce que, parce que. — 2. Au prône : on faisait autrefois à l'église le dimanche les annonces qu'on fait aujourd'hui dans les villages au son du tambour et par la voix du crieur public. — 3. Si, ainsi (tandis que vous cherchez inutilement). — 4. Lieutenant-criminel, magistrat chargé de l'instruction des délits et des crimes. — 5. Bon : c'est une bonne idée. — 6. Ceux-là : il désigne les spectateurs (plaisanterie imitée de Plaute). — 7. Voirement, vraiment.]

IV. — LES AUTRES GENRES : Tragi-comédie et pastorale.

En dehors de la tragédie et de la comédie quelques écrivains du ^{xvi}^e siècle ont tenté au théâtre des voies nouvelles.

On trouve des tragi-comédies, sortes de tragédies à dénouement heureux, dont le type est l'œuvre de Robert Garnier, *Bradamante* (1582), inspirée du *Roland furieux* de l'Arioste.

Un autre genre commence à fleurir, qui s'épanouira surtout au début du ^{xvii}^e siècle : la *pastorale*¹. Ce fut d'abord une simple églogue à la façon des *Idylles* de Théocrite ou des *Bucoliques* de Virgile ; mais elle ne tarda pas à prendre une forme dramatique.

Ce genre se développa surtout chez nous sous l'influence d'œuvres espagnoles et italiennes : la *Diana Enamorada* de Montemayor (1542), traduite en français en 1578 ; l'*Aminta* de Torquato Tasso (1581) ; *Il Pastor Fido* de Guarini (1585).

Les principales pastorales dramatiques du ^{xvi}^e siècle furent : *Les Ombres* (1566) de Nicolas Filleul ; *Athlette* (1585), *Diane* (1594), *Arimène ou Le berger désespéré* (1597) de Nicolas de Montreux ; *Mylas* (1594) de Claude de Bassecourt.

1. A consulter. — Jules Marsan : *La pastorale dramatique en France à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle* (Hachette, 1905).



LE XVII^e SIÈCLE

CHAPITRE XIII

LA RÉFORME DE MALHERBE

I. — SES THÉORIES.

a) *Épuration de la langue.* — b) *Les règles de la versification.* — c) *Le culte de la forme.*

II. — SES DISCIPLES.

1^o Maynard.

2^o Racan.

III. — SES ADVERSAIRES.

1^o M^{lle} de Gournay.

2^o Régner.

3^o Théophile de Viau.

Au début du XVII^e siècle, au sortir d'une longue période d'agitation, un besoin d'ordre et de règle se fait sentir en France. L'esprit d'autorité va s'introduire en littérature comme en politique ; la raison va s'installer partout en souveraine maîtresse. C'est à ces aspirations nouvelles que répond la réforme de Malherbe, célébrée par Boileau avec une admiration légitime sans doute, mais injuste pour les prédécesseurs qui avaient préparé la voie au premier représentant du classicisme en France :

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du devoir.

Par ce sage écrivain la langue réparée
 N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée ;
 Les stances avec grâce apprirent à tomber,
 Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
 Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidèle
 Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

(Boileau, *L'Art poétique*, I, 131.)

I. — SES THÉORIES.

Malherbe¹ n'a jamais exposé ses théories sous une forme didactique. Nous ne les connaissons que d'une manière indirecte : par les notes qu'il avait mises de sa main sur son exemplaire des poésies de Desportes (*Commentaire sur Desportes*, publié en partie en 1825 et en entier de

1. **Biographie.** — François de Malherbe est né à Caen en 1555. La première partie de son existence est mal connue : il s'attacha au duc Henri d'Angoulême et le suivit à Aix, où il épousa en 1581 la fille d'un président au Parlement. A la mort du duc (1586), il séjourna soit en Normandie, soit en Provence ; puis en 1605 il vint à Paris. Présenté à Henri IV, il entra au service du duc de Bellegarde, grand écuyer, et vécut désormais à la cour ; quand le roi mourut, il devint le poète favori de Marie de Médicis et ensuite le protégé de Louis XIII. Les deux dernières années de sa vie furent assombries par la mort de son fils Marc-Antoine, tué en duel en 1626. Il mourut en 1628.

Anecdotes. — Cueillons dans les *Mémoires* de Racan sur Malherbe une gerbe d'anecdotes, qui nous font connaître la brusquerie de son caractère, et entrevoir sous l'écorce de sa rude franchise l'ardente passion qu'il eut pour son art :

— A Desportes, oncle de Régner, qui, le recevant un jour à dîner, voulait, avant de se mettre à table, monter dans sa chambre pour aller chercher un exemplaire de ses *Psaumes* qu'il désirait lui offrir, Malherbe dit « qu'il les avait déjà vus, que cela ne méritait pas qu'il prit la peine de remonter, et que son potage valait mieux que ses *Psaumes* ».

— « M. l'archevêque de Rouen l'ayant prié à dîner chez lui pour entendre un sermon qu'il devait faire en une église près de son logis, aussitôt que M. de Malherbe eut diné, il s'endormit dans une chaise, et comme Monseigneur de Rouen voulut le réveiller pour le mener au sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormirait bien sans cela. »

— « Il était assez mal meublé, logeant ordinairement en chambre garnie ; il n'avait même que sept ou huit chaises de paille ; et comme il était fort visité de ceux qui aimaient les belles-lettres, quand les chaises étaient toutes remplies, il fermait sa porte par dedans, et si quelqu'un venait à heurter, il lui criait : « Attendez, il n'y a plus de chaises. »

— A un poète de cour, Bordier, qui se plaignait une fois devant lui de l'ingratitude qu'on montre à l'égard des écrivains, il répondit « que c'était sottise

1862 à 1869); par les mémoires que Racan a laissés sur son maître (*Mémoires pour la vie de Malherbe*, écrits vers 1651 et publiés seulement en 1672); par les idées qu'a exposées dans son *Académie de l'Art poétique* (1610) le poète avignonnais Pierre de Deimier (1570-1618), qui n'a pas été son disciple mais semble avoir recueilli l'écho de ses leçons (sur les rapports de Deimier et de Malherbe voir la thèse de F. Brunot sur *La doctrine de Malherbe*); enfin et surtout par les attaques de ses principaux adversaires, Mademoiselle de Gournay, Mathurin Régnier, Théophile de Viau.

a) *Epuración de la langue.*

A la suite des tentatives de la Pléiade, qui y avait introduit un grand nombre de mots de provenance diverse, notre langue se trouvait dans un état de confusion et d'impureté. Malherbe fut l'utile émondeur de cette

de faire des vers pour en espérer autre récompense que son divertissement, et qu'un bon poète n'était pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles. »

— « On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son hôtesse, qui lui servait de garde, d'un mot qui n'était pas bien français à son gré; et comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvait s'en empêcher, et qu'il voulait jusqu'à sa mort maintenir la pureté de la langue française. »

Portrait. — Voici, pour achever d'éclairer la figure de Malherbe, le portrait, du reste peu flatteur, qu'a fait de lui Balzac (*Socrate chrétien*, discours X) :

« Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, et qu'on appelait autrefois le Tyran des mots et des syllabes, et qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, le grammairien à lunettes et en cheveux gris. N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule de ce vieux docteur. Notre ambition se doit proposer de meilleurs exemples. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*; qui traite l'affaire des gérondis et des participes comme si c'était celle de deux peuples jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avait accoutumé de dire que depuis tant d'années il travaillait à *dégasconner* la cour et qu'il n'en pouvait venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique^a l'avait surpris délibérant si *erreur* et *doute* étaient masculins ou féminins. Avec quelle attention voulait-il qu'on l'écût quand il dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules? »

Œuvres. — Les principaux vers de Malherbe, composés avant son arrivée à Paris, sont *Les Larmes de Saint-Pierre* (1587), l'*Ode au roi Henri le Grand sur la*

[^a *An climatérique* : année critique de la vie humaine, qui, d'après les anciens, revenait tous les sept ou neuf ans.]

forêt trop touffue. En ce qui concerne la langue, — mais la langue seulement, — il tourne donc bien le dos à Ronsard et à Du Bellay : ceux-ci avaient travaillé à l'enrichir ; lui va travailler à l'épurer, donc à l'appauvrir. On connaît ses boutades significatives : il voulait, déclarait-il, *dégasconner* la langue (c'est-à-dire la débarrasser de tous les provincialismes qui l'encombraient) ; et, d'après Racan, « quand on lui demandait son avis de quelque mot français, il renvoyait ordinairement aux crocheteurs du Port-au-Foin (place de Grève), et disait que c'étaient ses maîtres pour le langage » (autre façon d'exprimer son désir d'éliminer de la langue tout ce qui n'était pas purement français, hellénismes, latinismes, italianismes).

b) *Les règles de la versification.*

La Pléiade s'était bien préoccupée déjà de la versification, et l'on a vu précédemment (p. 270-272) les conseils donnés par Ronsard et du Bellay au sujet de la rime, de la césure, de l'enjambement, etc... Mais, si ces deux poètes avaient essayé d'introduire un peu plus de rigueur dans la mé-

prise de Marseille (1600), l'Ode à Marie de Médicis pour sa bienvenue en France (1600), les Stances à du Périer sur la mort de sa fille (vers 1601). A Paris il écrivit, entre autres poèmes, la Prière pour le roi Henri le Grand allant en Limousin (1605), l'Ode à la reine, mère du roi, sur les heureux succès de sa régence (1610), l'Ode au roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochelois (1628).

Outre ses poésies (125 pièces), son *Commentaire sur Desportes* et sa correspondance, nous avons de lui des traductions du XXXIII^e livre de Tite-Live et de quelques écrits de Sénèque (le traité *Des bienfaits* et 91 *Lettres à Lucilius*).

Editions. — La première édition, à peu près complète, des *Œuvres de Malherbe* est de 1630. Ménage, en 1666, et Lefebvre de Saint-Marc, en 1757, publièrent chacun une édition des *Poésies de Malherbe*.

La meilleure édition moderne des *Œuvres complètes de Malherbe* est celle de Ludovic Lalanne (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette, 1862, 5 volumes et un album). — En 1872 L. Becq de Fouquières a publié chez Charpentier une édition des *Poésies de Malherbe*, accompagnées du commentaire d'André Chénier retrouvé en 1842 par M. Tenant de Latour.

A consulter. — Racan : *Mémoires pour la vie de Malherbe* (1672). — F. Brunetière : *L'évolution des genres*. Tome I : *L'évolution de la critique* (Hachette, 1890, deuxième leçon). — G. Allais : *Malherbe et la poésie française à la fin du XVI^e siècle* (Paris, Thorin, 1891). — F. Brunot : *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire de Desportes* (Masson, 1891). — V. Bourienne : *Points obscurs et nouveaux de la vie de Malherbe* (1895). — Duc de Broglie : *Malherbe* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1897). — M. Souriau : *La versification de Malherbe* (Poitiers, 1912).

trique française, du moins n'avaient-ils pas donné des préceptes impératifs. Ce fut la tâche de Malherbe de formuler pour la première fois en termes catégoriques les règles fondamentales du vers alexandrin : nécessité de la césure après le sixième pied, interdiction de l'hiatus et de l'enjambement, exigence de rimes assez riches, condamnation impitoyable des chevilles, régulière distribution des vers et des strophes.

c) *Le culte de la forme.*

Il ne suffisait pas d'épurer la langue, de régulariser la versification, et de mettre ainsi entre les mains des poètes un instrument perfectionné ; il fallait encore leur inspirer le désir et leur inculquer l'habitude de le manier toujours avec art. Il était donc nécessaire de leur apprendre le prix de la perfection, qui seule rend les ouvrages durables, de leur enseigner le culte de la forme, indispensable complément de l'inspiration poétique. Sans doute du Bellay avait déjà proclamé avant lui l'utilité du labeur (voir p. 273-274), mais en quelque sorte en passant et sans y insister. Malherbe, lui, ne se lassera pas de répéter la leçon, qu'à son tour Boileau redira plus tard :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Il est vrai que Malherbe poussa la sévérité pour toutes les négligences et imperfections de la forme jusqu'aux exagérations les plus ridicules, jusqu'aux proscriptions les plus injustes. Témoin les notes du *Commentaire sur Desportes*. Et l'on sait aussi, par les *Mémoires* de Racan, ce qu'il fit de son exemplaire de Ronsard. Comme il en avait biffé plus de la moitié, ses disciples, le feuilletant un jour sur sa table, lui demandèrent s'il approuvait au moins ce qu'il n'avait pas effacé : « Pas plus que le reste », répondit-il. Et sur une observation de l'un d'eux lui représentant que, si le livre était trouvé après sa mort, on croirait qu'il avait jugé bons les passages qui n'étaient point effacés, il acheva de biffer tout le volume.

Sévère pour les autres, il l'était également pour lui. De là sa lenteur à écrire, que nous confirme le témoignage de Tallemant des Réaux dans son *Histoire de Malherbe* : « Il lui fallait du temps pour mettre une pièce en état de paraître. On dit qu'il fut trois ans à faire l'ode pour le premier président de Verdun, sur la mort de sa femme, et que le président était remarié avant que Malherbe lui eût donné ces vers. Balzac dit en une de ses lettres que Malherbe disait que, quand on avait fait cent vers ou deux feuilles de prose, il fallait se reposer dix ans. Il dit aussi que le bonhomme barbouilla une demi-rame de papier pour corriger une seule stance. »

Malherbe se jugeait lui-même sans orgueil. Racan, dans ses *Mémoires*, nous apprend qu'il lui disait souvent : « Voyez-vous, Monsieur, si nos vers vivent après nous, toute la gloire que nous en pouvons espérer est qu'on dira que nous avons été deux excellents arrangeurs de syllabes, et que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer si à propos chacune en leur rang, et que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge en un exercice si peu utile au public et à nous. »

Plus indulgents et plus justes, nous louons encore, après trois siècles, la perfection artistique des vers de Malherbe, qui sont d'une allure un peu froide et guindée, mais d'une impeccable facture et d'une incontestable grandeur.

CONSOLATION A M. DU PÉRIER

[Ces stances, adressées à M. François du Périer, gentilhomme provençal, avocat au Parlement d'Aix, à l'occasion de la mort de sa fille Marguerite, ont été composées par Malherbe probablement en 1601, alors qu'il habitait encore la Provence.]

Ta douleur, du Périer, sera donc ¹ éternelle,

Et les tristes ² discours ³

Que te met en l'esprit l'amitié ⁴ paternelle

L'augmenteront toujours ?

Le malheur de ta fille au tombeau descendue ⁵

Par un commun ⁶ trépas,

Est-ce quelque dédale ⁷ où ta raison perdue

Ne se retrouve pas ?

[1. Ce *donc* semble contenir déjà un reproche. — 2. *Tristes* : le mot avait alors plus de force qu'aujourd'hui. — 3. *Discours* a simplement le sens de *propos*. — 4. *Amitié* : souvent employé au XVII^e siècle pour exprimer un sentiment d'affection.

Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié

(Racine, *Athalie*, II, 7)

Vos serments m'ont tantôt juré tant d'amitié.

(Racine, *Andromaque*, III, 6)

5. Ce vers signifie : le malheur qu'est pour toi la descente de ta fille au tombeau. — 6. *Par un commun trépas* = par un trépas qui est commun à tous les hommes. — 7. *Dédales* ayant construit le labyrinthe de Crète, où fut enfermé le Minotaure, on emploie ce mot au figuré pour désigner un endroit où l'on se perd et d'où on ne peut sortir.]

Je sais de quels appas¹ son enfance était pleine,
 Et n'ai pas entrepris,
 Injurieux ami², de soulager ta peine
 Avecque³ son mépris⁴.

Mais elle était du monde, où les plus belles choses
 Ont le pire destin ;
 Et, rose⁵, elle a vécu ce que vivent les roses,
 L'espace d'un matin...

Ne te lasse donc plus d'⁶ inutiles plaintes⁷ ;
 Mais, sage à l'avenir,
 Aime une ombre comme ombre, et des cendres éteintes
 Eteins le souvenir⁸.

C'est bien, je le confesse, une juste coutume
 Que le cœur affligé,
 Par le canal⁹ des yeux vidant son amertume,
 Cherche d'¹⁰ être allégé.

Même quand il advient que la tombe sépare
 Ce que nature¹¹ a joint,

[1. *Appas* : avec cette orthographe (sans t) ce mot n'est employé qu'au pluriel et au sens figuré (charmes). — 2. *Injurieux ami* : apposition au sujet de la phrase (*injurieux* signifie non pas : qui dit des injures, mais : qui agit mal à l'égard de quelqu'un). — 3. *Avecque* : les poètes du xvi^e siècle emploient à volonté, selon les besoins de la versification, *avecque* ou *avec*. — 4. *Son mépris* = en te conseillant de ne pas faire grand cas de sa perte. — 5. Il n'est pas prouvé du tout que ce beau vers résulte, comme on le raconte, d'une faute d'impression. Malherbe aurait écrit d'abord :

Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses,
 Qui ne vivent qu'un jour.

Puis :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses,
 L'espace d'un matin.

6. *De* = par (Il faut noter cet emploi fréquent, au xvi^e siècle, de *de* à la place d'autres prépositions). — 7. *Complaintes* : ce mot signifiait alors *plaintes*. — 8. Cette invitation à l'oubli nous choque. Malherbe a lui-même senti le besoin de corriger dans les vers suivants la dureté de ce conseil. — 9. *Par le canal des yeux* : image qui manque d'originalité et de poésie. — 10. *De* = à. — 11. *Nature* : dans les pensées générales on supprime souvent l'article devant les substantifs abstraits.]

Celui qui ne s'émeut a l'âme d'un barbare,
Ou n'en a du tout point¹.

Mais d'être inconsolable, et dedans² sa mémoire
Enfermer³ un ennui⁴,
N'est-ce pas se haïr⁵ pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui ?...

De⁶ moi, déjà deux fois⁷ d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus⁸,
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre⁹
Qu'il ne m'en souvient plus¹⁰.

Non qu'il ne me soit grief¹¹ que la terre possède
Ce qui me fut si cher ;
Mais en un accident, qui n'a point de remède,
Il n'en faut point chercher¹².

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

Le pauvre et sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois ;

[1. *Du tout point* = point du tout (l'expression est terne et dure à l'oreille) — 2. *Dedans* : voir p. 221, note 10. — 3. *Enfermer* : quand plusieurs verbes étaient employés dans des propositions coordonnées, on pouvait n'exprimer que devant le premier la préposition qui les régissait tous. — 4. *Ennui* : le mot avait alors beaucoup plus de force qu'aujourd'hui. — 5. *Se haïr* : se traiter comme si l'on était son propre ennemi. — 6. *De moi* = quant à moi. — 7. *Deux fois* : des trois enfants qu'il avait eus, Malherbe en avait déjà perdu deux, Henri, mort à deux ans en 1587, et Jourdain, morte à huit ans en 1599. Quand le troisième, Marc-Antoine, fut tué en duel en 1626, Malherbe, alors très âgé, ne supporta pas son deuil avec le stoïcisme dont il se vante ici. — 8. *Perclus*, incapable de se mouvoir, paralysé. — 9. *Résoudre*, prendre son parti, se résigner. — 10. Malherbe affecte une froideur de sentiments, qui nous le rend peu sympathique. — 11. *Grief*, douloureux, pénible (le mot était autrefois monosyllabe). — 12. *Chercher* : l'r final, du moins dans le discours soutenu et la déclamation, est encore sonore au xvii^e siècle, comme il l'était au xvi^e (voir p. 147, 262, 301) ; d'où la rime avec *cher*.]

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois¹.

De murmurer contre elle et perdre² patience
Il³ est mal à propos ;

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos⁴.

(Malherbe.)

PARAPHRASE DU PSAUME CXLV

[Ces stances, qui datent de 1627, sont le développement des versets 3 et 4 du psaume 145 : « Gardez-vous de mettre votre confiance dans les princes ni dans les enfants des hommes, qui ne peuvent faire votre salut. Ils rendront l'âme et retourneront à la terre ; et ce jour-là toutes leurs pensées s'évanouiront. »]

N'espérons plus, mon âme, aux⁵ promesses du monde ;
Sa lumière⁶ est un verre, et sa faveur une onde,

[1. Cette strophe est imitée, d'ailleurs très librement, de ces vers d'Horace (*Odes*, I, 4) :

Pallida mors aequo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres...

2. *Perdre* : la préposition *de* est supprimée devant le second verbe, comme plus haut (p. 336, note 3). — 3. *Il* : voir p. 484, note 1. — 4. Ce poème de Malherbe, développement plus oratoire que poétique d'un lieu commun, rappelle les « consolations » en usage dans l'antiquité. Les stoïciens surtout écrivaient, en ce genre, des lettres dont l'insensibilité nous étonne : « Tu attends des consolations, je t'apporte des reproches », disait un jour Sénèque (*lettre XCIX*).]

[5. *Espérer à* : tournure courante au xvii^e siècle. — 6. *Sa lumière est un verre* : la comparaison de l'éclat du monde avec un verre n'est pas originale. On la trouve déjà dans l'antiquité, dans les *Mimes* de Publius Syrus :

Fortuna vitrea est; tum cum splendet, frangitur.

Godeau dans une *Ode au roi* (1628) dit également :

Mais leur gloire tombe par terre,
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Vers qu'a reproduits presque textuellement Corneille dans *Polyeucte* (IV, 2) :

... En moins de rien tombe par terre ;
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.

Que toujours quelque vent empêche de calmer¹.
 Quittons ces vanités, laissons-nous de les suivre :
 C'est Dieu qui nous fait vivre,
 C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies²,
 Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
 A souffrir des mépris et ployer les genoux :
 Ce qu'ils peuvent n'est rien ; ils sont, comme nous sommes³,
 Véritablement hommes
 Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
 Que cette majesté si pompeuse⁴ et si fière,
 Dont l'éclat orgueilleux étonna⁵ l'univers ;
 Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
 Font encore les vaines,
 Ils sont mangés des vers⁶.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
 D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre :
 Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs ;
 Et tombent⁷ avec eux d'une chute commune
 Tous ceux que leur fortune
 Faisait leurs serviteurs.

(Malherbe.)

[1. *Calmer* = se calmer. — 2. *Envies*, désirs. — 3. Autre réminiscence de Corneille (*Le Cid*, I, 3) :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes :
 Ils peuvent se tromper comme les autres hommes.

4. *Si pompeuse et si fière* : de ces deux adjectifs le premier désigne la manifestation extérieure de la majesté, le second exprime le sentiment qui l'accompagne intérieurement. — 5. *Étonna* : le mot avait encore au xvii^e siècle toute sa force étymologique (*attonitus*, frappé de la foudre). — 6. Malherbe ne recule pas devant l'expression réaliste. — 7. *Et tombent* : Malherbe qui, en principe, était hostile aux inversions, en emploie une ici très hardie, pour produire un effet de chute brusque et violente.]

ODE AU ROI LOUIS XIII

Allant châtier la rébellion des Rochelois.

[Malherbe avait 72 ans quand il composa ces vers, en 1628, à l'occasion de la révolte des protestants de la Rochelle, qui, avec l'aide des Anglais débarqués dans l'île de Ré, voulaient proclamer la république dans leur ville.]

Donc¹ un nouveau labeur à tes armes s'apprête ;
Prends ta foudre, Louis, et va, comme un lion,
Donner le dernier coup à la dernière tête²
De la rébellion.

Fais choir en sacrifice au démon³ de la France
Les fronts trop élevés de ces âmes d'enfer,
Et n'épargne contre eux, pour notre délivrance,
Ni le feu ni le fer.

Assez de leurs complots l'infidèle malice⁴
A nourri le désordre et la sédition.
Quitte le nom de Juste⁵, ou fais voir ta justice
En leur punition.

Le centième décembre a les plaines ternies⁶,
Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs brutales manies⁷
Ne causent que des pleurs.

Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères,
Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien,
Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères
Ne renouvelle au⁸ tien ?

[1. *Donc* : début un peu brusque qui rappelle le début de la consolation à du Périer. — 2. La rébellion est implicitement comparée à l'hydre de Lerne, serpent fabuleux à sept têtes, qui repoussait à mesure qu'on les coupait. — 3. *Démon* (δαίμων), génie, divinité attachée à la destinée d'un individu, d'une ville ou d'un peuple. — 4. *L'infidèle malice*, la perfidie (*malitia*) des protestants infidèles au roi. — 5. Louis XIII avait été surnommé Louis le Juste. — 6. *A les plaines ternies*, a terni les plaines (tour latin, très fréquent au xvi^e siècle et dans la 1^{re} moitié du xvi^e). — 7. *Manies*, folies (μανία). — 8. *Au tien*, dans le tien (la préposition *d* remplace souvent au xvi^e siècle la préposition *dans*).]

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
 Tant de grands bâtiments en masures changés,
 Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
 Que¹ par ces enragés ?

Les sceptres devant eux n'ont point de privilèges ;
 Les Immortels² eux-même³ en⁴ sont persécutés ;
 Et c'est aux⁵ plus saints lieux que leurs mains sacrilèges
 Font plus⁶ d'impiétés.

Marche, va les détruire ; éteins-en la semence,
 Et suis jusqu'à leur fin⁷ ton courroux généreux⁸,
 Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
 Qui te parle⁹ pour eux.

Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître¹⁰,
 Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
 Et creuser leurs fossés jusqu'à faire paroître¹¹
 Le jour entre les morts¹²,

Laisse-les espérer, laisse-les entreprendre¹³ ;
 Il suffit que ta cause est¹⁴ la cause de Dieu,
 Et qu'avecque¹⁵ ton bras elle a pour la défendre
 Les soins de Richelieu...

(Malherbe.)

[1. *Par qui... que*, par quels autres que (que = sinon). — 2. *Les Immortels* : les souvenirs de l'antiquité païenne interviennent souvent dans les poèmes d'inspiration chrétienne de Malherbe. — 3. *Eux-même* : même est ici employé comme adverbe, pour les besoins du vers. — 4. *En* : ce pronom, qui ne s'emploie plus aujourd'hui qu'en parlant des choses, était employé aussi au xvii^e siècle en parlant des personnes. — 5. *Aux*, dans les (voir p. 339, note 8). — 6. *Plus* = le plus. — 7. *Leur fin*, leur anéantissement. — 8. *Généreux*, noble (*generosus*). — 9. *Qui te parle* = qui pourrait te parler (le verbe est au subjonctif et non à l'indicatif). — 10. *Accroître*, élever. — 11. *Paroître* rimait alors avec *accroître* (la diphtongue *oi* se prononçait *oué*). — 12. *Le jour entre les morts* : cette allusion aux enfers, qui détonne dans ce poème, est encore une trace de la culture latine de Malherbe. — 13. *Entreprendre* : employé intransitivement dans le sens de *tenter une entreprise*. — 14. *Est* : l'indicatif est ici plus catégorique que ne le serait le subjonctif, aujourd'hui employé dans une tournure de ce genre. — 15. *Avecque* : voir p. 335, note 3.]

II. — SES DISCIPLES.

Si Malherbe a fait école, c'est surtout une quarantaine d'années après sa mort. Les écrivains qui procèdent de lui sont les grands classiques de la seconde moitié du XVII^e siècle, comme le proclamait Boileau en 1674 :

...Et ce guide fidèle

Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.

Parmi ses contemporains il a cependant compté plusieurs disciples : Colomby, son cousin, de Touvant, du Moustier, Yvrande, et surtout Maynard et Racan.

1^o Maynard¹.

De Maynard nous avons un poème pastoral : *Philandre* (1619) et des Odes (*La belle vieille*, *Ode à Alcippe*, *Ode sur l'heureux succès du voyage de Languedoc...*)

Voici, d'après les *Mémoires pour la Vie de Malherbe*, comment son maître jugeait Maynard en le comparant à Racan : « Il disait que Maynard était celui de tous qui faisait les meilleurs vers, mais qu'il n'avait point de force... ; pour Racan, qu'il avait de la force, mais qu'il ne travaillait pas assez ses vers... ; et que de ces deux derniers on ferait un grand poète. »

1. Biographie. — François Maynard, né à Toulouse en 1582, après avoir été secrétaire de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, devint en 1618 président au présidial (tribunal) d'Aurillac, et fut dès sa fondation membre de l'Académie Française. Il ne fit à Paris que de brèves apparitions et vers la fin de sa vie tomba en disgrâce auprès de Richelieu. Il mourut en 1646.

Edition. — *Œuvres complètes de Maynard*, par G. Garrisson (1885-1888, Lemerre, 3 volumes). — *Poésies de François Maynard* (recueil de 1646 et choix des divers autres recueils) par Ferdinand Gohin (Garnier, 1927).

A consulter. — Ch. Drouhet : *Les manuscrits de Maynard conservés dans la Bibliothèque de Toulouse, étude bibliographique, accompagnée de pièces inédites* (1908) ; *François Maynard, étude critique d'histoire littéraire* (1909) ; *Tableau chronologique des lettres de Maynard, accompagné de lettres inédites* (1909).

UNE BELLE VIEILLE

(1639)

Chloris¹, que dans mon cœur j'ai si longtemps servie,
 Et que ma passion montre² à tout l'univers,
 Ne veux-tu pas changer le destin de ma vie,
 Et donner de beaux jours à mes derniers hivers ?

N'oppose plus ton deuil³ au bonheur où j'aspire :
 Ton visage est-il fait pour demeurer voilé ?
 Sors de ta nuit funèbre, et permets que j'admire
 Les divines clartés des yeux qui m'ont brûlé...

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis ta conquête :
 Huit lustres⁴ ont suivi le jour que⁵ tu me pris,
 Et j'ai fidèlement aimé ta belle tête
 Sous des cheveux châains et sous des cheveux gris...

Je sais de quel respect il faut que je t'honore,
 Et mes ressentiments⁶ ne l'ont pas violé.
 Si quelquefois j'ai dit le soin⁷ qui me dévore,
 C'est à des confidents qui n'ont jamais parlé...

L'âme pleine d'amour et de mélancolie,
 Et couché sur des fleurs et sous des orangers,
 J'ai montré ma blessure aux deux mers d'Italie⁸,
 Et fait dire ton nom aux échos étrangers...

[1. *Chloris* : les poètes du xvii^e siècle désignaient souvent par des noms grecs les femmes qu'ils célébraient (La Fontaine appellera M^{me} de la Sablière *Iris*). — 2. *Montre* : ce mot avait plus de force qu'aujourd'hui (ma passion attire sur elle l'attention de tout l'univers). — 3. Elle était veuve. — 4. *Lustre* : espace de cinq ans. — 5. *Que* = dans lequel, où. — 6. *Ressentiments* avait au xvii^e siècle le sens du mot simple *sentiments* (il s'agit ici de son amour, qui a su jusqu'alors rester silencieux). — 7. *Soin*, souci (encore un mot qui était plus fort au xvii^e siècle). — 8. Maynard avait accompagné en Italie M. de Noailles, ambassadeur de France.]

Regarde sans frayer la fin de toutes choses ;
 Consulte le miroir avec des yeux contents :
 On ne voit point tomber ni tes lis ni tes roses,
 Et l'hiver de ta vie est ton second printemps....

(Maynard, *Odes*.)

EN ATTENDANT LA MORT

Mon âme, il faut partir. Ma vigueur est passée,
 Mon dernier jour est dessus ¹ l'horizon.
 Tu crains ta liberté. Quoi ! n'es-tu pas lassée
 D'avoir souffert soixante ans de prison ² ?

Tes désordres sont grands, tes vertus sont petites ;
 Parmi tes maux on trouve peu de bien.
 Mais si le bon Jésus te donne ses mérites,
 Espère tout et n'appréhende rien.

Mon âme, repens-toi d'avoir aimé le monde ;
 Et de mes yeux fais la source d'une onde ³
 Qui touche de pitié le Monarque des Rois.

Que tu serais courageuse et ravie ⁴,
 Si j'avais soupiré durant toute ma vie
 Dans le désert sous l'ombre de la Croix !
 (Maynard, *Odes*.)

2^o Racan ⁵.

Racan a laissé, outre ses *Mémoires pour la vie de Malherbe*, une pastorale en cinq actes : *Arténice ou Les Bergeries* (1618), une *Paraphrase des*

[1. *Dessus* : voir p. 322, note 5. — 2. *Soixante ans de prison* : les spirituaux considèrent que pendant sa vie terrestre l'âme est comme emprisonnée dans le corps. — 3. *La source d'une onde* : les pleurs de repentir. — 4. *Ravie* : ce mot avait alors plus de force qu'aujourd'hui.]

5. *Biographie*. — Honorat de Bucil, seigneur de Racan, né en Touraine en 1589, fut d'abord page de son cousin le duc de Bellegarde qui le présenta à Malherbe, et prit part au siège de La Rochelle. Il fréquenta l'Hôtel de Ram-

Psaumes (commencée dans sa jeunesse, achevée en 1654), et un petit recueil de *Poésies diverses* (odes, stances, sonnets, épigrammes, chansons, épitaphes). Si dans sa pastorale il s'inspire des Italiens et d'Honoré d'Urfé, c'est Malherbe qu'il imite dans ses odes et ses psaumes.

La Fontaine et Boileau tenaient Racan en grande estime et dans leur admiration ne le séparaient pas de son maître :

Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.

Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,

Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire.

(La Fontaine, *Fables*, III, 1.)

Malherbe avec Racan, parmi les chœurs des anges,

Là-haut de l'Éternel célébrant les louanges,

Ont emporté leur lyre ; et j'espère qu'un jour

J'entendrai leur concert au céleste séjour.

(La Fontaine, *Épître à Huet*.)

Sur un ton si hardi, sans être téméraire,

Racan pourrait chanter au défaut d'un Homère.

.

Tous les jours à la cour un sot de qualité

Peut juger de travers avec impunité ;

A Malherbe, à Racan préférer Théophile

Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

(Boileau, *Satire IX*.)

LE BONHEUR DE LA VIE CHAMPÊTRE

(vers 1618)

Tircis, il faut penser à faire la retraite¹ :

La course de nos jours est plus qu'à demi faite ;

bouillet et fut l'un des premiers académiciens. Retiré dans ses terres, il mena l'existence d'un gentilhomme campagnard. Il mourut en 1670.

Edition. — *Œuvres complètes de Racan*, par Tenant de Latour (Bibliothèque elzévirienne, Paris, Jannet, 1857, 2 volumes).

A consulter. — Louis Arnould : *Racan. Histoire anecdotique et critique de sa vie et de ses œuvres* (1896) ; *Un gentilhomme de lettres au XVII^e siècle : Honorat de Bueil, seigneur de Racan* (Colin, 1901).

[1. A faire la retraite : aujourd'hui on dirait plutôt « à faire retraite ».]

L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
Errer au gré des flots notre nef vagabonde ;
Il est temps de songer aux délices du port.

Le bien de la fortune est un bien périssable ;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable.
Plus on est élevé, plus on court de dangers ;
Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête ;
Et la rage des vents brise plutôt le faite
Des maisons de nos rois que les toits des bergers.

Oh ! bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire,
Dont l'inutile soin ¹ traverse nos plaisirs,
Et qui, loin ² retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir modéré ses désirs !

Il laboure le champ que labourait son père ;
Il ne s'informe point de ce qu'on délibère
Dans ces graves conseils d'affaires accablés ;
Il voit sans intérêt la mer grosse d'orages,
Et n'observe des vents les sinistres présages
Que pour le soin qu'il a du salut de ses blés...

Il ne va point fouiller aux ³ terres inconnues,
A la merci des vents et des ondes chenues ⁴,
Ce que nature ⁵ avare a caché de trésors,
Et ne recherche point, pour honorer sa vie,
De plus illustre mort ni plus digne d'envie
Que de mourir au lit où ses pères sont morts...

Agréables déserts, séjour de l'innocence,
Où, loin des vanités de la magnificence,

[1. *Soin* : voir p. 342, note 7. — 2. *Loin retiré* : inversion. — 3. *Aux* : voir p. 340, note 5. — 4. *Chenues*, blanchissantes. — 5. *Nature* : voir p. 335, note 11.]

Commence mon repos et finit mon tourment,
 Vallons, fleuves, rochers, plaisante¹ solitude,
 Si vous fûtes témoins de mon inquiétude,
 Soyez-le désormais de mon contentement².

(Racan, *Stances*.)

INVITATION A BOIRE

...Buvons, Maynard³, à pleine tasse :
 L'âge insensiblement se passe
 Et nous mène à nos derniers jours ;
 L'on a beau faire des prières,
 Les ans, non plus que les rivières,
 Jamais ne rebroussent leur cours.

Le printemps vêtu de verdure
 Chassera bientôt la froidure ;
 La mer a son flux et reflux :
 Mais depuis⁴ que notre jeunesse
 Quitte⁵ la place à la vieillesse,
 Le temps ne la ramène plus.

Les lois de la mort sont fatales
 Aussi bien aux maisons royales
 Qu'aux taudis couverts de roseaux⁶.
 Tous nos jours sont sujets aux Parques⁷ :
 Ceux des bergers et des monarques
 Sont coupés des mêmes ciseaux.

[1. *Plaisante*, agréable (le mot n'est plus usité aujourd'hui dans ce sens). —

2. Si les strophes précédentes sont le développement, d'ailleurs facile et harmonieux, d'un lieu commun souvent traité par les poètes de l'antiquité, notamment par Lucrèce, Virgile et Horace, la dernière — qu'on peut rapprocher des vers de Théophile de Viau (*La solitude*), de Saint-Amant (*Ode à la solitude*), de La Fontaine (*Le songe d'un habitant du Mogol*), — est d'une inspiration plus moderne, déjà presque lamartinienne.]

[3. Sur Maynard voir p. 341, note 1. — 4. *Depuis que*, dès que. — 5. *Quitte*, cède. — 6. Vers qui rappellent ceux de Malherbe, *Consolation à du Périer* (avant dernière strophe). — 7. Les Parques étaient trois divinités infernales, qui présidaient à la destinée des hommes (voir p. 281, note 10).]

Leurs rigueurs, par qui tout s'efface,
 Ravissent en bien peu d'espace
 Ce qu'on a de mieux établi,
 Et bientôt nous mèneront boire
 Au delà de la rive noire¹
 Dans les eaux du fleuve d'oubli².

(Racan, *Odes*.)

III. — SES ADVERSAIRES.

« Tout reconnu ses lois », a dit Boileau. Affirmation inexacte, si elle s'applique au temps où vivait Malherbe. Car il rencontra parmi ses contemporains une très vive opposition. Les attaques lui vinrent de deux côtés à la fois : il eut pour adversaires les admirateurs attardés des poètes de la Pléiade, qu'il traita si injustement, et les écrivains originaux, dont l'humeur indépendante ne pouvait se plier à sa discipline sévère.

1^o Mademoiselle de Gournay³.

Mademoiselle de Gournay prit contre Malherbe la défense des écrivains du xvi^e siècle, de leur langue et de leur style. Elle a très longuement

[1. *La rive noire* : c'est la rive du Styx, qui faisait sept fois le tour des Enfers.
 — 2. *Du fleuve d'oubli* : allusion au Léthé, fleuve des Enfers, où les ombres venaient boire pour oublier leur vie passée.]

3. Mademoiselle Le Jars de Gournay (1565-1645) se disait la *fille d'alliance* de Montaigne (voir p. 196), dont elle fut l'éditeur (1595). Vieille fille, laide et pédante, elle avait des allures un peu ridicules, qui lui valurent d'être représentée par Saint-Evremond dans une scène de sa *Comédie des Académistes* (scène 3 de l'acte II), qui débute ainsi :

Mlle DE GOURNAY.

Je vous ai bien cherché, Monsieur le président,

SERISAY.

Baissez-vous, Boisrobert, et ramassez sa dent.

BOISROBERT.

C'est une grosse dent, qui vous était tombée,
 Et qu'un autre que moi vous aurait dérobée.

SILHON.

Montaigne en perdit une, âgé de soixante ans.

Mlle DE GOURNAY.

J'aime à lui ressembler, même à perdre les dents...

exposé ses idées dans un ouvrage intitulé *L'Ombre* (1627), qui est un recueil de nombreux traités (*Du langage français, Sur la version des poètes antiques ou Des métaphores, Défense de la poésie et du langage des poètes, etc., etc...*), et qu'elle réédita en 1634 sous cet autre titre : *Les Advis ou Les Présens*. Elle y malmène, en des pages animées, pittoresques et parfois spirituelles, les poètes de l'école de Malherbe, qu'elle appelle avec mépris des « poètes grammairiens » ou des « poètes rimeurs ».

CONTRE LES « POÈTES GRAMMAIRIENS »

Mais, ô Dieu ! Quelle maladie d'esprit est celle de certains poètes et censeurs de ce temps, sur le langage et sur la poésie... La perfection de la poésie des nouveaux ouvriers consiste non pas aux généreux efforts de l'invention ou de l'esprit et du jugement, ains¹ à la polissure² simple... Vous diriez, à voir faire ces messieurs, que c'est ce qu'on retranche des vers, et non pas ce qu'on y met, qui lui donne prix, et par les degrés de cette conséquence³, celui qui n'en ferait point du tout serait le meilleur poète... Ils tondent la poésie de liberté, de dignité, de richesse, et pour le dire en un mot, de fleur, de fruit et d'espoir... Eux et leurs imitateurs ressemblent⁴ le renard, qui voyant qu'on lui avait coupé la queue, conseillait à tous ses compagnons qu'ils s'en fissent faire autant, pour s'embellir, disait-il, et se mettre à l'aise... Ils ont vraiment trouvé la fève⁵ au gâteau, d'avoir su faire de leur faiblesse une règle, et rencontrer des gens qui les en crussent... A tout moment la grammaire et la rime traversent⁶ l'invention et le génie en leur école, et l'invention et le génie ne traversent jamais la rime ni la grammaire... En un

A consulter. — Léon Feugère : *Étude sur la vie et les ouvrages de M^{lle} de Gournay* (1853). — Paul Bonneson : *Montaigne et ses amis : La Boétie, Charron, M^{lle} de Gournay* (Colin, 1892, t. II). — Paul Stapfer : *La famille et les amis de Montaigne* (1896, p. 212). — Mario Schiff : *La fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay* (Bibliothèque littéraire de la Renaissance, 1910).

[1. Ains, mais. — 2. A la polissure simple = simplement dans l'art de polir les vers. — 3. Par les degrés de cette conséquence = en poussant la logique jusqu'au bout. — 4. Ressemblent le renard : ce verbe se construisait alors avec un complément direct. — 5. Ils ont trouvé la fève au gâteau, ils ont eu la chance. — 6. Traversent, gênent.]

mot ces messieurs voudraient que chacun allât à pied, pource qu'ils n'ont point de cheval.

(M^{me} de Gournay, *L'Ombre : Sur la version des poètes antiques ou Des métaphores.*)

2° Régnier¹.

Régnier, déjà hostile à Malherbe en qualité de neveu de Desportes, qui ne lui pardonna jamais son impertinente boutade (voir p. 330), était surtout un génie primesautier, rebelle par instinct à toute autorité tyrannique. Il fit spirituellement le procès de Malherbe dans sa satire IX à Rapin (1606), où, à côté de traits qui portent, il dirige contre lui des critiques injustes.

Sa poétique se résumait en un mot : liberté du poète :

Il faut faire de même, un œuvre² entreprenant ;
Juger comme au sujet l'esprit est convenant,
Et, quand on se sent ferme, et d'une aile assez forte,
Laisser aller la plume où la verve l'emporte.

(Régnier, *Satire I.*)

1. Biographie. — Mathurin Régnier, né à Chartres en 1573, est mort à Rouen en 1613. Il eut beau entrer dans les ordres, il fut loin de mener une vie exemplaire, soit à Rome, où à deux reprises il fut attaché à l'ambassade de France, soit à Paris, où il fréquenta la société très libre qui entourait son oncle l'abbé Desportes (1546-1606) dans sa maison de campagne de Vanves, et celle moins distinguée d'écrivains « bohèmes », piliers de cabaret. L'indépendance de sa conduite égala celle de son esprit.

Œuvres. — Le bagage littéraire de Régnier est assez mince : trois épîtres, cinq élégies, quelques odes, stances et épigrammes, et surtout seize satires, dont voici les principales : II. *Les méchants poètes* ; III. *La vie de la cour* ; VI. *L'honneur, ennemi de la vie* ; VIII. *L'importun ou Le fâcheux* ; IX. *Le critique outré (à Rapin)* ; X. *Le souper ridicule* ; XIII. *Macette ou L'Hypocrisie déconcertée* ; XV. *Le poète malgré soi*.

Editions. — *Œuvres de Régnier*, édition Viollet-le-Duc (Bibliothèque elzévirienne, Jannet, 1853) · éd. Poitevin (Bibliothèque gauloise, Delahays, 1860) ; éd. Louis Lacour (Académie des Bibliophiles, Jouaust, 1867) ; éd. E. Courbet (Lemerre, 1869 et 1875). — *La Macette de Mathurin Régnier*, par F. Brunot, Bloume, Fourniols, Peyré, Weill (Paris, Georges Bellais, 1900).

A consulter. — J. Vianey : *Mathurin Régnier* (1896).

[2. *Œuvre* : ce mot était alors du masculin.]

Le danger auquel on s'expose en s'abandonnant toujours à sa verve, c'est l'inégalité, comme il en convenait lui-même :

C'est ce qui m'a contraint de librement écrire,
Et, sans piquer au vif, me mettre à la satire,
Où, poussé du caprice ainsi que d'un grand vent,
Je vais haut dedans l'air quelquefois m'élevant ;
Et quelquefois aussi, quand la fougue me quitte,
Du plus haut au plus bas mon vers se précipite,
Selon que, du sujet touché diversement,
Les vers à mon discours s'offrent facilement.

(Régnier, *Satire I.*)

Mais, aussi bien dans la satire littéraire que dans la satire morale, Régnier n'en a pas moins excellé à faire, en se fiant à sa seule inspiration, de chaudes, éclatantes et vigoureuses peintures.

Boileau, qui à cause de Malherbe s'est montré injuste pour Ronsard, a malgré Malherbe jugé équitablement Régnier, dont il devait goûter surtout le talent réaliste. Il blâme bien dans *L'Art poétique* (II, 166) l'excessive liberté de son langage :

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Régnier, seul parmi nous formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur ;
Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques !

Mais dans la *V^e Réflexion sur Longin* (1694) il l'appelle « le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière ¹, les mœurs et le caractère des hommes. » Et dans son *Épître X* (1695) il se place modestement à côté de lui :

1. Alfred de Musset a signalé lui aussi la parenté intellectuelle de Régnier et de Molière :

Otez votre chapeau : c'est Mathurin Régnier,
De l'immortel Molière immortel devancier...

et, rappelant sa lignée bien française, il a très joliment caractérisé sa « manière » dans ces vers :

Comme ils tressailleraient, les paternels tombeaux,
Si ta voix douce et rude en frappait les échos !...
Et quel plaisir de voir, sans masques ni lisières,
À travers le chaos de nos folles misères,

J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur et de Perse et d'Horace,
Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse.

CONTRE MALHERBE ET SON ÉCOLE

[Régnier avait déjà attaqué Malherbe dans sa satire IV (à Motin), mais seulement en passant et sans même le nommer :

Si, pour savoir former quatre vers ampoulés,
Faire tonner des mots mal joints et mal collés,
Ami, l'on était poète, on verrait, cas étrange,
Les poètes plus épais que mouches en vendange.

La satire IX, adressée au poète Nicolas Rapin (1535-1608), l'un des auteurs de *La Satire Ménippée* (voir p. 239), est un long réquisitoire contre lui.]

...Contre¹ à ces rêveurs², dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux³, arrogamment se vante
De réformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent⁴ déterrer les Grecs⁵ du monument⁶,
Les Latins, les Hébreux, et toute l'antiquaille⁷,
Et leur dire à leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard⁸ en son métier n'était qu'un apprentif⁹,

Courir en souriant tes beaux vers ingénus,
Tantôt légers, tantôt boiteux, toujours pieds nus !
Gaité, génie heureux, qui fut jadis le nôtre,
Rire dont on riait d'un bout du monde à l'autre,
Esprit de nos aïeux, qui te réjouissais
Dans l'éternel bon sens, lequel est né français,
Fleurs de notre pays, qu'étes-vous devenues ?

(A. de Musset, *Sur la paresse*.)

[1. *Contre* : adjectif pris adverbialement. — 2. *Rêveurs* : au sens péjoratif de fous, insensés (il s'agit de Malherbe et de ses partisans). — 3. *Les plus vieux* : comparatif (ceux qui sont plus vieux qu'eux, c'est-à-dire les poètes de la Pléiade). — 4. *Mais veulent* : ellipse du sujet et changement irrégulier de construction. — 5. D'après les *Mémoires* de Racan, Malherbe « n'estimait point du tout les Grecs, et particulièrement il s'était déclaré ennemi du galimatias de Pindare. » — 6. *Monument*, tombeau. — 7. *L'antiquaille*, l'antiquité (le mot n'avait pas alors la signification péjorative qu'ont généralement les substantifs terminés par le suffixe *aïlle*). — 8. *Ronsard* : Régnier exprime ici le jugement de Malherbe et de ses amis (voir p. 333 ce que Malherbe fit de son exemplaire de Ronsard). — 9. *Apprentif* (pour apprenti) : forme usitée au XVII^e siècle.]

Il avait le cerveau fantastique¹ et rétif ;
 Desportes n'est pas net ; du Bellay trop facile² ;
 Belleau ne parle pas comme on parle à la ville,
 Il a des mots hargneux³, bouffis et relevés⁴,
 Qui du peuple⁵ aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Comment ! il nous faut donc, pour faire une œuvre grande,
 Qui de la calomnie et du temps se défende,
 Qui trouve quelque place entre les bons auteurs,
 Parler comme à Saint-Jean⁶ parlent les crocheteurs⁷ !

Encore je le veux⁸, pourvu qu'ils puissent faire
 Que ce beau savoir entre en l'esprit du vulgaire ;
 Et, quand les crocheteurs seront poètes⁹ fameux,
 Alors, sans me fâcher¹⁰, je parlerai comme eux.

Pensent-ils, des plus vieux¹¹ offensant la mémoire,
 Par le mépris d'autrui s'acquérir de la gloire,
 Et, pour quelque vieux mot étrange ou de travers,
 Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers ?
 (Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science,
 La verve quelquefois s'égaye en la licence¹².)

...Cependant leur savoir ne s'étend seulement
 Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
 Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue¹³,
 Epier si des vers la rime est brève ou longue¹⁴,
 Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
 Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant¹⁵ ;

[1. *Fantastique*, fantasque. — 2. Sous-entendu : *est trop facile*. — 3. *Hargneux*, rébarbatifs. — 4. *Relevés*, emphatiques. — 5. On sait que Malherbe prenait le peuple pour juge en matière de langage. — 6. Le marché Saint-Jean se trouvait sur la place de Grève, au Port-au-Foin. Voir p. 332 la boutade de Malherbe, à laquelle Régnier fait allusion, en faisant d'ailleurs exprès de mal l'interpréter ; car Malherbe n'a pas conseillé d'écrire comme parlent les crocheteurs, mais d'employer uniquement des mots français que les crocheteurs soient capables de comprendre. Remarquons d'ailleurs que, dans leurs œuvres, c'est Malherbe qui emploie le langage le plus noble et Régnier le plus populaire. — 7. *Crocheteurs*, portefaix. — 8. *Je le veux*, j'y consens. — 9. *Poètes* : ce mot compte ici, comme à la page précédente (note préliminaire), pour deux syllabes. — 10. *Sans me fâcher*, sans le regretter. — 11. *Des plus vieux* : voir p. 351, note 3. — 12. *S'égaye en la licence*, aime à prendre des libertés. — 13. C'est-à-dire : éviter les hiatus. — 14. Malherbe interdisait de faire rimer, par exemple, *couronne* et *trône*. — 15. Tandis que la Pléiade comptait pour une syllabe l'*e* muet se trouvant après une voyelle à la fin d'un mot (*vie*, *armée*), quand le mot

Et laissent sur le vert¹ le noble² de l'ouvrage.
 Nul aiguillon divin n'élève leur courage³ ;
 Ils rampent bassement⁴, faibles d'inventions⁵,
 Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
 Froids à l'imaginer⁶ : car, s'ils font quelque chose,
 C'est proser⁷ de la rime⁸, et rimer de la prose,
 Que l'art lime et relime, et polit de façon
 Qu'elle rend à l'oreille un agréable son ;
 Et, voyant qu'un beau feu leur cervelle⁹ n'embrace¹⁰,
 Ils attifent¹¹ leurs mots, ageollivent¹² leur phrase¹³,
 Affectent leur discours tout¹⁴ si relevé d'art,
 Et peignent leurs défauts de couleur et de fard.
 Aussi je les compare à ces femmes jolies
 Qui par les affiquets¹⁵ se rendent embellies,
 Qui, gentes¹⁶ en habits et sades¹⁷ en façons,
 Parmi¹⁸ leur point coupé¹⁹ tendent leurs haméçons ;
 Dont l'œil rit mollement avec afféterie²⁰,
 Et de qui le parler n'est rien que flatterie ;
 De rubans piolés²¹ s'agencent proprement²²,
 Et toute leur beauté ne git²³ qu'en l'ornement ;
 Leur visage reluit de céruse²⁴ et de peautre²⁵ ;

suivant commençait par une consonne, Malherbe exigeait qu'il fût toujours suivi d'un mot commençant par une voyelle et par conséquent toujours élidé.]

[1. *Laissent sur le vert*, laissent de côté (comme on laisse sur le pré les toiles qu'on blanchit, suivant l'explication de Littré). — 2. *Le noble* : adjectif employé substantivement (la partie vraiment noble). — 3. *Courage*, cœur. — 4. *Bassement*, à terre. — 5. *D'inventions*, pour ce qui est des inventions. — 6. *A l'imaginer* : infinitif pris substantivement (en ce qui concerne l'imagination). — 7. *Proser* : mot forgé par Rénier pour servir d'antithèse à *rimer*. — 8. *La rime* : dans le sens général de *poésie*. — 9. *Leur cervelle* : inversion. — 10. *N'embrace* = n'embrace pas (voir p. 354, note 22). — 11. *Attifent*, parent. — 12. *Ageollivent*, enjolivent. — 13. *Leur phrase*, leur style. — 14. *Tout si relevé d'art*, tout entier et à tel point relevé par l'art. — 15. *Affiquets*, menus objets de toilette. — 16. *Gentes*, gentilles (forme archaïque). — 17. *Sades*, agréables (vieux mot qui vient du latin *sapidus* et qui se retrouve dans le composé *mausade*). — 18. *Parmi* : s'employait autrefois avec un singulier, conformément à son étymologie (*per medium*). — 19. *Point coupé* : petit collet de dentelle. — 20. *Afféterie*, affectation. — 21. *Piolés*, bigarrés (comme le plumage de la pie). — 22. *Proprement*, élégamment. — 23. *Git*, consiste. — 24. *Céruse* : sel de plomb avec lequel on fait du fard. — 25. *Peautre* : sel d'étain qui sert au même usage que la céruse.]

Propres¹ en leur coiffure, un poil² ne passe³ l'autre⁴.

Où⁵ ces divins esprits, hautains⁶ et relevés,
 Qui des eaux d'Hélicon⁷ ont les sens abreuvés ?
 De verve et de fureur⁸ leur ouvrage étincelle⁹ ;
 De leurs vers tout divins la grâce est naturelle,
 Et sont¹⁰, comme l'on voit, la parfaite beauté,
 Qui, contente¹¹ de soi, laisse la nouveauté¹²
 Que l'art¹³ trouve au Palais¹⁴ ou dans le blanc d'Espagne
 Rien que le naturel sa grâce¹⁵ n'accompagne ;
 Son front, lavé d'eau claire, éclate d'un beau teint ;
 De roses et de lys la nature l'a peint ;
 Et, laissant là Mercure¹⁶ et toutes ses malices,
 Les nonchalances¹⁷ sont ses plus grands artifices¹⁸...

(Régnier, *Satire IX : Le critique outré*.)

LES POÈTES PARASITES

...Cependant, sans souliers ceinture, ni cordon,
 L'œil farouche et troublé, l'esprit à l'abandon,
 Vous viennent¹⁹ accoster comme personnes²⁰ ivres,
 Et disent pour bonjour : « Monsieur, je fais des livres ;
 On les vend au Palais²¹ ; et les doctes du temps,
 A les lire amusés, n'²² ont autre²³ passetemps. »

[1. *Propres* : même sens que *proprement* (voir p. 353, note 11). — 2. *Poil* : cheveu. — 3. *Passe* = dépasse. — 4. La construction de cette phrase serait aujourd'hui regardée comme très irrégulière. — 5. *Où*, où sont. — 6. *Hautains* : cet adjectif n'a pas ici le sens pejoratif (hauts, sublimes). — 7. *Hélicon* : montagne de Grèce consacrée aux Muses. — 8. *Fureur*, inspiration. — 9. La construction de ces trois derniers vers est tout à fait irrégulière : il y a une anacoluthie ou phrase brisée. — 10. *Et sont*, et ils sont. — 11. *Contente de soi*, se contentant de ce qu'elle est naturellement. — 12. *La nouveauté*, les nouveaux ornements à la mode. — 13. *L'art*, l'artifice. — 14. *Au Palais*, sous les galeries du Palais de Justice, où l'on vendait toutes les nouveautés, objets de toilette et livres (voir la comédie de Corneille : *La Galerie du Palais*). — 15. *Sa grâce* : inversion. — 16. *Mercury*, le dieu des marchands. — 17. *Les nonchalances*, le laisser-aller, l'abandon. — 18. Encore deux vers irrégulièrement construits.]

[19. *Vous viennent* : l'ellipse du pronom personnel est fréquente au XVII^e siècle. — 20. *Personnes*, suppression de l'article. — 21. *Au Palais* : voir note 14. — 22. *Ne*, s'employait alors pour *ne pas* (tournure dont il reste des traces dans les expressions : je ne sais, je ne puis...). — 23. *Autre* était souvent employé au XVII^e siècle sans article.]

De là, sans vous laisser, importuns ils vous suivent,
 Vous alourdent ¹ de vers, d'allégresse vous privent,
 Vous parlent de fortune, et qu'il ² faut acquérir
 Du crédit, de l'honneur, avant que ³ de mourir ;
 Mais que, pour leur respect ⁴, l'ingrat siècle où nous sommes
 Au prix de la vertu n'estime point les hommes ;
 Que Ronsard, du Bellay, vivants ont eu du bien,
 Et que c'est honte au Roi de ne leur ⁵ donner rien.
 Puis, sans qu'on les convie, ainsi ⁶ que vénérables,
 S'assissent ⁷ en prélats les premiers à vos tables,
 Où le caquet ⁸ leur manque, et, des dents ⁹ discourant,
 Semblent ¹⁰ avoir des yeux regret ¹¹ au demeurant.
 Or, la table levée, ils curent ¹² la mâchoire.
 Après grâces ¹³ Dieu but, ils demandent à boire,
 Vous font un sot discours ; puis, au partir ¹⁴ de là,
 Vous disent : « Mais, Monsieur, me donnez-vous cela ? »
 C'est toujours le refrain qu'ils font à leur ballade ¹⁵.
 Pour moi, je n'en vois point que je n'en sois malade...
 (Régnier, *Satire II, Les méchants poètes.*)

MACETTE

[Macette est le portrait d'une vieille dévote hypocrite, la petite-fille de Faux-Semblant (Jean de Meung : *Roman de la Rose*, vers 10955-11262), et la grand-mère de Tartuffe.]

[1. *Alourdent* : vieille forme pour alourdissent (= accablent). — 2. *Sous-entendu* : et vous disent qu'il faut. — 3. *Avant que de* : construction fréquente pendant tout le xvi^e siècle pour *avant de*. — 4. *Pour leur respect*, à leur égard, pour ce qui les regarde (sens étymologique : *respectus*, de *respicere*, regarder). — 5. *Leur se rapporte* à eux les poètes. — 6. *Ainsi que*, comme s'ils étaient. — 7. *S'assissent* : vieille forme pour *s'asseient*. — 8. *Le caquet leur manque* : ils ne disent mot (pour pouvoir manger). — 9. *Des dents discourant* : expression amusante (les mouvements de leur mâchoire sont leur seul langage). — 10. *Semblent* : voir p. 354, note 19). — 11. *Avoir des yeux regret au demeurant*, regarder avec un air de regret ce qui demeure dans les plats. — 12. *Curent* : aujourd'hui on dit *se curent*. — 13. *Après grâces Dieu but* : expression très elliptique qui signifie « après avoir bu une dernière fois avant de dire les grâces » ; autrement dit : après le repas. — 14. *Au partir* : infinitif pris substantivement (tournure encore usitée dans les expressions *au sortir*, *au lever*, *au coucher*...). — 15. Tous les couplets de la ballade se terminent par le même vers.]

...Sans art elle s'habille ; et, simple ¹ en contenance ²,
 Son teint ³ mortifié prêche la continence.
 Clergesse ⁴ elle fait jà ⁵ la leçon aux prêcheurs ⁶ :
 Elle lit saint Bernard ⁷, la Guide des Pécheurs ⁸,
 Les Méditations ⁹ de la mère Thérèse ¹⁰ ;
 Sait que c'est ¹¹ qu'hypostase ¹² avecque syndérèse ¹³ ;
 Jour et nuit elle va de convent ¹⁴ en convent ;
 Visite les saints lieux, se confesse souvent...
 Loin du monde elle fait sa demeure et son gîte :
 Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite.
 Enfin c'est un exemple, en ce siècle tortu ¹⁵,
 D'amour, de charité, d'honneur et de vertu.
 Pour ¹⁶ Béate ¹⁷ partout le peuple la renomme ¹⁸ ;
 Et la gazette ¹⁹ même a déjà dit à Rome,
 La voyant aimer Dieu, et la chair maîtriser ²⁰,
 Qu'on n'attend que sa mort pour la canoniser ²¹...
 Cette vieille chouette, à pas lents et posés,
 La parole modeste, et les yeux composés ²²,
 Entra par ²³ révérence ; et resserrant la bouche,
 Timide ²⁴ en son respect, semblait sainte Nitouche ²⁵...

(Régnier, *Satire XII, Macette ou L'hypocrisie déconcertée.*)

[1. *Simple* se rapporte à *Macette* et non à *teint* (construction incorrecte). — 2. *En contenance* : construction de l'adjectif analogue à celle du participe. — 3. *Son teint mortifié* : expression hardie (on dit plutôt : mortifier son corps ou sa chair). — 4. *Clergesse*, savante en religion (féminin de *clerc*). — 5. *Jà*, déjà (*jam*). — 6. *Prêcheurs*, prédicateurs. — 7. *Saint Bernard* (1091-1153), le fondateur de l'abbaye de Clairvaux. Il a laissé plusieurs traités de théologie, des lettres et de très nombreux sermons (voir p. 121). — 8. *La Guide des Pécheurs* : ouvrage du théologien espagnol Louis de Grenade, paru en 1570 et traduit pour la première fois en français en 1574 (le mot *guide* était alors du féminin). — 9. *Les Méditations sur le Pater*. — 10. *Sainte Thérèse* ne fut canonisée qu'en 1622, et c'est pourquoi elle est appelée ici la mère Thérèse. — 11. *Que c'est* : pour *ce que c'est* (latinisme : *quid sit*). — 12. *Hypostase* : terme de théologie pour désigner une personnalité distincte (il y a en Dieu trois hypostases). — 13. *Syndérèse*, remords de conscience. — 14. *Convent*, couvent. — 15. *Tortu*, pervers (qui ne va pas droit, qui se conduit mal). — 16. *Pour* : construction usitée autrefois. — 17. *Béate* : mot du langage théologique qui désigne une sainte bienheureuse. — 18. *Renomme*, nomme avec éloge. — 19. *La gazette* : on dirait aujourd'hui la *chronique*. — 20. *La chair maîtriser*, se mortifier. — 21. *Canoniser*, mettre au nombre des saintes. — 22. *Les yeux composés*, affectant de baisser les yeux. — 23. *Par révérence* : emploi de *par* au lieu de *avec* et suppression de l'article. — 24. *Timide en son respect* : même construction que *simple en contenance*. — 25. *Sainte Nitouche*, personne qui prend un air naïf (qui

3° Théophile de Viau¹.

Théophile de Viau, tout en reconnaissant dans l'*Élégie à une dame* (1623) le mérite de Malherbe, refusait aussi de suivre ses leçons, repoussant d'instinct comme Régnier toutes les règles qui entravent l'essor du poète. Mais, à vrai dire, il est plutôt un écrivain « indépendant » qu'un adversaire déclaré de Malherbe.

Théophile de Viau n'est pas seulement l'auteur de la tragédie de *Pyrame et Thisbé* (1617), qui d'ailleurs eut un très grand succès, mais dont on se borne toujours à citer ces deux vers ridicules que prononce Thisbé en ramassant le poignard dont s'est transpercé Pyrame :

Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître !

Il a aussi composé des poèmes descriptifs et lyriques, comme *La Solitude* et *Le Matin*, dont la facture nous paraît tout à fait classique et la sensibilité déjà presque romantique. Il a également laissé des *Lettres* et un *Traité de l'immortalité de l'âme*, mélange de prose et de vers, imité du *Phédon* de Platon.

ÉLÉGIE A UNE DAME

...Imite qui voudra les merveilles d'autrui.

Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui.

fait semblant de ne pas y toucher..., sous-entendu : au but qu'elle se propose).]

1. Biographie. — Théophile de Viau (que par abréviation on appelle souvent Théophile), né à Clairac, près d'Agen, en 1590, eut une vie dissipée et courte. Huguenot d'origine et libertin de croyance, il fut attaqué par le P. Garasse dans *La doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps* (1623). Pour un livre irréligieux, qui parut sous son nom et dont il n'était peut-être pas l'auteur, il fut poursuivi, brûlé en effigie sur la place de Grève, emprisonné pendant deux ans et condamné en 1625 au bannissement (sentence qui ne fut pas exécutée). Il mourut en 1626.

Editions. — *Œuvres de Théophile*, par Alleaume (Bibl. elzévirienne, P. Jannet, 1856, 2 vol.). — *Théophile*, par R. de Gourmont (Soc. du Merc. de France, 1907). — *Œuvres poétiques choisies de Théophile*, par L.-R. Lefèvre (Garnier, 1926).

A consulter. — E. de Saint-Auban : *Le procès d'un homme de lettres en 1623 : le poète Théophile de Viau devant le Parlement de Paris* (1885). — Andrieu : *Théophile de Viau, étude bio-bibliographique* (Bordeaux, 1887). — Ch. Garriçon : *Théophile et Paul de Viau, étude historique et littéraire* (1899).

Mille petits voleurs l'écorchent¹ tout en vie.
 Quant à moi, ces larcins ne me font point d'envie ;
 J'approuve que chacun écrive à sa façon ;
 J'aime sa renommée et non pas sa leçon.
 Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
 Prennent à tout propos ou sa rime ou son style,
 Et de tant d'ornements qu'on trouve en lui si beaux
 Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux ..
 J'en connais qui ne font des vers qu'à la moderne,
 Qui cherchent à midi Phébus² à la lanterne ;
 Grattent tant le français qu'ils le déchirent tout,
 Blâmant tout ce qui n'est facile, qu'à leur goût³ ;
 Sont un mois à connaître, en tâtant la parole,
 Lorsque l'accent est rude ou que la rime est molle ;
 Veulent persuader que ce qu'ils font est beau,
 Et que leur renommée est franche⁴ du tombeau,
 Sans autre fondement⁵, sinon que tout leur âge
 S'est laissé consommer⁶ en un petit ouvrage ;
 Que leurs vers dureront, au monde précieux,
 Pour⁷ ce que, les faisant⁸, ils sont devenus vieux !
 ...Mon âme, imaginant⁹, n'a point la patience
 De bien polir les vers et ranger¹⁰ la science.
 La règle me déplaît, j'écris confusément :
 Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément¹¹.
 Autrefois, quand mes vers ont animé la scène¹²,
 L'ordre où j'étais contraint m'a bien fait de la peine¹³.
 Ce travail importun m'a longtemps martyré¹⁴ ;
 Mais enfin, grâce aux dieux, je m'en suis retiré¹⁵...

[1. *L'écorchent* : en le pillant ils lui arrachent des morceaux. — 2. *Phébus*, le soleil. — 3. Vers obscur et mal tourné, qui signifie : blâmant tout ce qui, d'après eux, a seulement le mérite de la facilité. — 4. *Franche du tombeau*, à l'abri de l'oubli. — 5. *Sans autre fondement*, sans invoquer d'autre raison. — 6. *Consommer* : voir page 649, note 3. — 7. *Pour ce que*, parce que. — 8. *Les faisant*, tandis qu'ils les faisaient. — 9. *Imaginant*, quand elle imagine, quand elle compose. — 10. *Ranger la science*, bien disposer les idées. — 11. Ce vers est la condamnation du labeur préconisé au contraire par Malherbe et Boileau. — 12. Allusion à sa tragédie de *Pyrame et Thisbé*. — 13. *M'a bien fait de la peine*, m'a donné beaucoup de mal. — 14. *Martyré* : vieux mot pour *martyrisé*. — 15. *Je m'en suis retiré*, j'y ai renoncé.]

Je veux faire des vers qui ne soient pas contraints,
 Promener mon esprit par ¹ de petits desseins,
 Chercher des lieux secrets ² où rien ne me déplaie,
 Méditer à loisir, rêver tout à mon aise...

(Théophile de Viau.)

LE MATIN

(1621)

...Les oiseaux, d'un joyeux ramage,
 En chantant semblent adorer
 La lumière qui vient dorer
 Leur cabinet ³ et leur plumage.

La charrue écorche la plaine ;
 Le bouvier, qui suit les sillons,
 Dresse de ⁴ voix et d'aiguillons ⁵
 Le couple de bœufs qui l'entraîne.

[1. *Par*, à travers. — 2. Il faut noter chez Théophile de Viau cet amour de la solitude, qu'il a célébrée dans une pièce fameuse :

Dans ce val solitaire et sombre,
 Le cerf, qui brame au bruit de l'eau,
 Penchant ses yeux dans un ruisseau,
 S'amuse à regarder son ombre.

De cette source une Naiade
 Tous les soirs ouvre le portal ^a
 De sa demeure de cristal
 Et nous chante une sérénade...

Un froid et ténébreux silence
 Dort à l'ombre de ces ormeaux,
 Et les vents battent les rameaux
 D'une ^b amoureuse violence...

(*La Solitude.*)

[3. *Cabinet* : dans le sens où l'on dit encore un « cabinet de verdure », un berceau de verdure. — 4. *De* = par (voir p. 335, note 6). — 5. *Voix et aiguillons* : la suppression de l'article était alors très fréquente, surtout dans les phrases générales et devant les substantifs abstraits.]

[a. *Portal*, portail. — b. *D'une*, avec une.]

Alix apprête son fuseau ;
Sa mère, qui lui fait ¹ la tâche,
Presse le chanvre qu'elle attache
A sa quenouille de roseau.

Une confuse violence
Trouble le calme de la nuit,
Et la lumière avec le bruit
Dissipe l'ombre et le silence..

Les bêtes sont dans leur tanière,
Qui ² tremblent de voir le soleil.
L'homme, remis par le sommeil,
Reprend son œuvre coutumière.

Le forgeron est au fourneau ;
Ois ³ comme le charbon s'allume !
Le fer rouge, dessus ⁴ l'enclume,
Etincelle sous le marteau...

(Théophile de Viau.)

[1. *Fait*, prépare. — 2. *Qui* : le relatif est souvent séparé de son antécédent chez les écrivains du xvii^e siècle. — 3. *Ois* : impératif du verbe *ouïr*, entendre. — 4. *Dessus* : voir p. 322, note 5.]

CHAPITRE XIV

LA FONDATION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE¹

I. — SES ORIGINES.

II. — SON ORGANISATION.

- a) *Son nom.* — b) *Son recrutement.* — c) *Son siège.* — d) *Fauteuils académiques.* — e) *Registres des séances.* — f) *Élections.* — g) *Discours de réception.*

III. — SES TRAVAUX.

1° Le Dictionnaire.

a) *Son histoire.*

b) *Autres dictionnaires du XVII^e siècle.*

2° La Grammaire.

a) *Les principes de Vaugelas.*

b) *Ses ennemis et ses continuateurs.*

En dehors de l'influence personnelle de Malherbe, rien n'a plus contribué à discipliner la littérature du xvii^e siècle que la création de l'Académie Française en 1635.

1. A consulter. — *Histoire de l'Académie Française*, par Pellisson (1652), continuée par d'Olivet (1743), publiée à nouveau par Ch. Livet (Paris, Didier, 1858, 2 vol.). — *Les registres de l'Académie Française, 1672-1793* (Paris, Didot, 1895, 3 vol.). — Paul Mesnard : *Histoire de l'Académie Française, depuis sa fondation jusqu'en 1830* (Paris, Charpentier, 1857). — Maury : *Les Académies d'autrefois* (Paris, 1864, 2 vol.). — A. Bourgoin : *Valentin Conrart* (Hachette, 1883).

I. — SES ORIGINES.

A partir de 1629 quelques hommes de lettres, parmi lesquels Godeau, Malleville, Gombauld, les deux Habert, Giry, de Serizay, prirent l'habitude de se réunir chaque semaine chez Valentin Conrart. L'abbé de Boisrobert, admis à ces réunions, en parla à Richelieu, dont il était secrétaire, et lui suggéra l'idée de leur donner un caractère officiel, en les plaçant sous le patronage du roi. Ce projet, — bien que répondant au désir d'universelle réglementation, qu'éprouvait le cardinal ministre, et au besoin d'ordre, qui alors se manifestait partout en France, — fit hésiter Richelieu, qui n'aimait pas encourager la naissance d'associations capables de lui tenir tête un jour. Cependant il se décida à saisir cette occasion d'imposer son autorité dans le monde des lettres comme il l'avait imposée en politique. Conrart et ses amis furent flattés : très flattés de l'honneur qu'on leur faisait, ils ne renoncèrent pas sans quelque regret à la libre intimité de leurs réunions; mais ils savaient qu'on ne peut résister à une demande de Richelieu. L'Académie fut donc créée : la première séance eut lieu le 13 mars 1634. Toutefois les lettres patentes du roi Louis XIII, acte de naissance officiel de la nouvelle compagnie, portent la date du 29 janvier 1635; et encore fallut-il attendre deux ans et demi, jusqu'au 10 juillet 1637, pour qu'elles fussent enregistrées par le Parlement, qu'avait travaillé en secret l'Université de Paris jalouse de voir se constituer en dehors d'elle un groupement d'écrivains, et qui lui-même avait craint que l'Académie ne sortît plus tard de ses attributions littéraires pour empiéter sur ses prérogatives politiques.

LES RÉUNIONS CHEZ CONRART¹

Environ l'année 1629, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville que d'aller fort souvent se chercher les uns les

— L. Aucoc : *L'Institut de France. Lois, statuts et règlements, 1635-1889* (Impr. Nation., 1889). — L'abbé A. Fabre : *Chapelain et nos deux premières Académies* (1890). — Émile Magne : *Le plaisant abbé de Boisrobert, fondateur de l'Académie Française, 1592-1662* (Société du Mercure de France, 1909). — G. Boissier : *L'Académie Française sous l'ancien régime* (Hachette, 1909). — F. Masson : *L'Académie Française, 1629-1793* (Ollendorff, 1912).

[1 Valentin Conrart (1603-1675), dont nous avons des lettres et des mémoires, n'a presque rien publié, Ce qui fit dire à Boileau :

L'imite de Conrart le silence prudent.

Il fut le premier Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.]

autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus du commun : M. Godeau¹, maintenant évêque de Grasse, qui n'était pas encore ecclésiastique, M. de Gombauld², M. Conrart, M. Giry³, feu M. Habert⁴, commissaire de l'artillerie, M. l'abbé de Cérisy⁵, son frère, M. de Serizay⁶, et M. de Malleville⁷. Ils s'assemblaient chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé⁸ pour les recevoir, et au cœur⁹ de la ville, d'où tous les autres étaient presque également éloignés. Là, ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres qui lui en disaient librement leur avis, et leurs conférences¹⁰ étaient suivies tantôt d'une promenade tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable. De sorte que, quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel, avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'ami-

[1. Antoine Godeau (1605-1672), parent de Conrart, fut surnommé à l'Hôtel de Rambouillet pour sa petite taille « le nain de la princesse Julie ». Il a écrit des vers aimables et un traité : *La morale chrétienne*. — 2. Jean Ogier de Gombauld (1570-1666), auteur d'un roman *Endymion*, d'une tragédie *Les Danaïdes*, d'une pastorale *Amaranthe* et de poésies diverses. Il avait composé un sonnet sur l'assassinat de Henri IV, qui lui valut une pension de Marie de Médicis. — 3. Louis Giry (1595-1665), avocat au Parlement, a fait des traductions d'auteurs grecs, latins et italiens. — 4. Philippe Habert, mort jeune en 1637 au siège du Château d'Ennery, entre Mons et Valenciennes, a laissé un poème *Le Temple de la Mort*. — 5. Germain Habert (1615-1655), abbé de Cérisy, est l'auteur d'une *Vie du cardinal de Bérulle* et de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*. — 6. Jacques de Serizay (1590-1653), intendant de la maison du duc de la Rochefoucauld, n'a presque rien publié. — 7. Claude de Malleville (1597-1647), successivement secrétaire du maréchal de Bassompierre, du cardinal de Bérulle et enfin de Louis XIII, a collaboré à *La Guirlande de Julie* (voir p. 395) et a laissé un volume de poésies où se trouve le sonnet fameux : *La Belle Matineuse* (voir p. 398). — 8. Conrart était riche. — 9. Il habitait rue des Vieilles-Étuves, près de la rue Saint-Martin. — 10. Conférences, réunions.]

tié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant.

(Pellisson, *Histoire de l'Académie Française*,
éd. Livet, t. I. p. 8.)

EXTRAIT DES LETTRES PATENTES¹ POUR LA FONDATION DE L'ACADÉMIE

LOUIS, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, à tous, présents et à venir, Salut.

...Notre très cher et très aimé cousin le Cardinal Duc de Richelieu Nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un État était que les Sciences et les Arts y fleurissent et que les Lettres y fussent en honneur aussi bien que les Armes, puisqu'elles sont un des principaux instruments de la vertu ; qu'après avoir fait tant d'exploits mémorables, Nous n'avions plus qu'à ajouter des choses agréables aux nécessaires, et l'ornement à l'utilité, et qu'il jugeait que Nous ne pouvions mieux commencer que par le plus noble de tous les arts, qui est l'Eloquence² ; que la langue française, qui jusques à présent n'a que trop senti la négligence de ceux qui l'eussent pu rendre la plus parfaite des modernes, est plus capable que jamais de la³ devenir, vu le nombre de personnes qui ont une connaissance particulière des avantages qu'elle possède et de ceux qui s'y peuvent encore ajouter ; que, pour établir des règles certaines, il avait ordonné⁴ une Assemblée, dont les propositions l'avaient satisfait : si bien que, pour les exécuter et pour rendre le langage français non seulement élégant, mais capable de traiter tous les arts et toutes les sciences, il ne serait besoin que de continuer ces conférences⁵, ce qui se pourrait faire avec beaucoup de fruit, s'il Nous plaisait de les autoriser⁶, de permettre qu'il fût

[1. Les lettres patentes étaient, dans l'ancienne monarchie, des lettres scellées du grand sceau de l'État, généralement destinées à conférer un titre ou un privilège. — 2. *L'Eloquence*, la littérature. (Ce sens, qu'avait parfois en latin le mot *eloquentia*, s'est conservé dans l'expression : chaire d'éloquence française). — 3. *La* : on dirait aujourd'hui *le*, le pronom neutre étant invariable. — 4. *Ordonné*, organisé. — 5. *Conférences*, voir p. 363, note 10. — 6. *Autoriser*, patronner.]

fait des Règlements et des Statuts¹ pour la police² qui doit y être gardée, et de gratifier ceux dont elles seront composées de quelques témoignages honorables de notre bienveillance :

A ces Causes³, ayant égard à l'utilité que nos sujets peuvent recevoir des dites conférences et inclinant à la prière de notre dit cousin, Nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, permis, approuvé et autorisé, permettons, approuvons et autorisons par ces présentes, signées de notre main, les dites assemblées et conférences ; voulons qu'elles se continuent désormais en notre bonne ville de Paris sous le nom de l'Académie française ; que notre dit cousin s'en puisse dire et nommer le chef et le protecteur ; que le nombre en soit limité à quarante personnes.

Signé : Louis.

II. — SON ORGANISATION.

a) Son nom.

La nouvelle assemblée littéraire avait d'abord hésité entre plusieurs noms : *Académie des beaux esprits*, *Académie de l'éloquence*, *Académie éminente*. Elle finit par décider, le 20 mars 1634, de s'appeler *Académie française*. Ses membres, après avoir choisi le titre d'*Académistes*, prirent à partir du 12 février 1635 celui d'*Académiciens*. Saint-Evremond a conservé le titre primitif dans la comédie qu'il écrivit contre eux en 1643, et qui courut longtemps manuscrite avant d'être publiée en 1650 : *Comédie des Académistes pour la réformation de la langue française*.

b) Son recrutement.

Le nombre des académiciens avait été, dès le début, fixé à quarante. Mais l'Académie ne fut au complet qu'en 1639. Les premiers académiciens furent nommés par le roi, et l'on adopta pour leur renouvellement le mode de cooptation : quand un académicien meurt, ses collègues désignent eux-mêmes son remplaçant au moyen d'un vote.

Des quarante premiers académiciens, les plus connus, on peut dire les seuls connus aujourd'hui, sont Chapelain, Conrart, Godeau, Gombauld,

[1. *Règlements et Statuts* : les statuts sont les principes généraux qui président à l'établissement d'une société, les règlements sont les dispositions particulières qui en organisent le fonctionnement. — 2. *Police* : discipline intérieure. — 3. *A ces causes*, pour ces raisons.]

Malleville, Boisrobert, Desmarcets de Saint-Sorlin, Maynard, Colletet, Gomberville, Saint-Amant, Racan, Balzac, Vaugelas, Voiture.

c) Son siège.

Jusqu'en 1643 l'Académie n'eut pas de siège fixe : on se réunissait tantôt chez un académicien, tantôt chez un autre. Quand Richelieu mourut (1642), le chancelier Séguier offrit aux académiciens son Hôtel : ils s'y assemblèrent de 1643 à sa mort, en 1672. C'est alors que Louis XIV installa l'Académie au Louvre, où elle resta jusqu'à sa suppression, en 1793, sous la Terreur (en 1795 la Convention créa l'Institut de France).

d) Fauteuils académiques.

On parle toujours des « fauteuils » des académiciens. Et, au xix^e siècle, Arsène Houssaye écrira l'*Histoire du quarante et unième fauteuil* (1855), fauteuil imaginaire, dans lequel il fait successivement s'asseoir tous les grands écrivains¹, qui auraient mérité d'entrer à l'Académie et n'y entrèrent pas. Mais, en réalité, pendant tout le xvii^e siècle, il n'y eut de fauteuils que pour le Directeur, le Chancelier et le Secrétaire perpétuel. C'est en 1713 seulement qu'à la suite d'une réclamation des cardinaux on décida de donner des fauteuils à tous les académiciens.

e) Registres des séances.

Les registres des séances de l'Académie Française, que nous possédons et qui ont été publiés, commencent en 1672, date de l'établissement du protectorat royal et de l'installation de l'Académie au Louvre. On a prétendu que les registres antérieurs auraient été prêtés à Pellisson pour lui permettre de composer son *Histoire de l'Académie*, et auraient disparu avec ses papiers personnels, lorsque, impliqué dans le procès de Fouquet², il fut enfermé à la Bastille. Mais son *Histoire de l'Académie* parut

1. Tel Molière, que l'Académie regretta plus tard de n'avoir pas compté au nombre de ses membres, et dont le buste, œuvre du sculpteur Houdon, fut offert en 1778 par d'Alembert et mis dans la salle des séances avec cette inscription de l'académicien Saurin :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

2. Paul Pellisson (1624-1693) avait été commis principal du surintendant de 1653 à 1661 et, à ce titre, enveloppé dans sa disgrâce. Il défendit Fouquet dans d'éloquents et courageux mémoires : *Discours au Roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Fouquet* ; *Seconde défense de M. Fouquet* ; *Considérations sommaires sur le procès de M. Fouquet* ; *Suite de ces considérations*. Il fut emprisonné pendant cinq ans de 1661 à 1666 (on connaît l'anecdote de l'araignée qu'il

en 1652 et son emprisonnement eut lieu neuf ans plus tard : on aurait donc pu dans l'intervalle lui réclamer les documents. Et d'ailleurs les registres postérieurs à sa captivité sont également perdus. Il est plutôt probable que dans la période entre 1634 et 1672 Conrart, le Secrétaire perpétuel de l'Académie, a tenu les registres avec négligence et n'a pas eu soin de les conserver.

f) Elections.

Les élections à l'Académie eurent d'abord lieu au scrutin ouvert ; mais, à la demande de Charles Perrault, elles furent ensuite faites au scrutin secret. Elles étaient soumises à l'approbation du roi, qui manifesta notamment son hostilité à l'égard de La Fontaine. Celui-ci ayant été élu contre Boileau en novembre 1683, Louis XIV mécontent interdit de le recevoir. Mais, le 15 avril 1684, Boileau à son tour fut élu : « Vous pouvez, dit alors le roi, recevoir M. de La Fontaine ; il a promis d'être sage. »

Les élections à l'Académie ont souvent donné lieu à des cabales, dont les échos nous sont parvenus dans les épigrammes composées contre les candidats. Voici par exemple, celle que les académiciens trouvèrent sur leur table le jour de la réception de La Bruyère :

Quand, pour s'unir à vous, Alcippe se présente,
Pourquoi tant crier haro ?
Dans le nombre de quarante
Ne faut-il pas un zéro ?

ou encore celle qui salua l'élection de La Condamine en 1731 :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle.
Il est bien sourd : tant mieux pour lui ;
Mais non muet : tant pis pour elle.

g) Discours de réception.

C'est à Olivier Patru¹ qu'on doit l'institution des discours de réception. « M. Patru, dit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie*, entrant à

éleva dans son cachot). Il fut plus tard historiographe du roi et écrivit une *Histoire de Louis XIV jusqu'à la paix de Nimègue*.

A consulter. — F. L. Marcou : *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson* (1859).

1. Olivier Patru (1604-1681), avocat au Parlement de Paris, est surtout connu par ses plaidoyers, qui eurent le mérite de ramener l'éloquence judiciaire de ce temps au naturel et à la simplicité. Il fut l'ami de La Fontaine, auquel il

la Compagnie, le 3 septembre 1640, y prononça un fort beau remerciement, dont on demeura si satisfait qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant. » Ces discours, d'abord peu étendus et prononcés à huis clos, prirent plus d'importance à partir du jour où, — sur l'intervention de Charles Perrault, à qui revient ainsi l'honneur de deux innovations dans les usages de l'Académie, — les réceptions devinrent publiques (1672). Ils ont toujours été consacrés en principe à faire l'éloge du prédécesseur et celui des fondateurs et protecteurs de l'Académie. Mais quelques écrivains, au xvii^e et au xviii^e siècle, rompirent avec cette coutume : Bossuet, en 1671, prit pour sujet *L'institution de l'Académie* et ne dit pas un mot de l'académicien, auquel il succédait, M. du Chastelet ; Fénelon et La Bruyère, entrés à l'Académie la même année (1693), jugèrent dans leurs discours de réception les auteurs contemporains, le premier en ne parlant que des morts, le second en parlant même des vivants ; Voltaire, en 1746, traitera *De l'influence de la poésie sur le génie des langues* ; et Buffon, en 1753, prononcera son fameux *Discours sur le style*.

EXTRAIT DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1. — Personne ne sera reçu dans l'Académie qui ne soit agréable à M^{sr} le Protecteur¹, et qui ne soit de bonnes mœurs, de bonne réputation, de bon esprit, et propre aux fonctions académiques.

3. — Il y aura trois Officiers : un Directeur, un Chancelier et un Secrétaire, dont les deux premiers seront élus de deux mois en deux mois, et l'autre² ne changera point.

13. — Si un des Académiciens fait quelque acte indigne d'un homme d'honneur, il sera interdit ou destitué, selon l'importance de la faute³.

20. — Ceux qui ne seront pas de l'Académie ne pourront être admis dans les Assemblées ordinaires ni extraordinaires pour quelque cause ou prétexte que ce soit⁴.

donna le conseil d'écrire ses fables en prose, et de Boileau, qui, le sachant dans le besoin, lui acheta sa bibliothèque et lui en laissa la jouissance.

[1. Le cardinal de Richelieu. — 2. Le Secrétaire perpétuel. — 3. Ainsi fut exclu de l'Académie Furetière (voir p. 373). — 4. Sur la publicité des séances de réception voir plus haut.]

21. — Il n'y sera mis en délibération aucune matière concernant la religion....

22. — Les matières politiques ou morales ne seront traitées dans l'Académie que conformément à l'autorité du Prince, à l'état du gouvernement et aux lois du royaume.

24. — La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue, et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences.

26. — Il sera composé un Dictionnaire, une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique sur les observations de l'Académie.

27. — Chaque jour d'assemblée ordinaire, un des Académiciens, selon l'ordre du tableau, fera un discours en prose, dont le récit par cœur ou la lecture à son choix durera un quart d'heure ou une demi-heure au plus, sur tel sujet qu'il voudra prendre, et ne se commencera ¹ qu'à trois heures ²...

45. — L'Académie ne jugera que des ouvrages de ceux dont elle est composée ; et, si elle se trouve obligée par quelque considération d'en examiner d'autres ³, elle donnera seulement ses avis sans en faire aucune censure et sans en donner aussi ⁴ d'approbation.

46. — S'il arrive que l'on fasse quelques écrits contre l'Académie ⁵, aucun des Académiciens n'entreprendra d'y répondre ou de rien publier pour sa défense sans en avoir charge expresse de la Compagnie assemblée au nombre de vingt pour le moins.

.

Signé : LE CARDINAL DE RICHELIEU.

[1. *Se commencera* : cet emploi du verbe réfléchi est aujourd'hui irrégulier (ne sera commencé). — 2. L'Académie renonça bientôt à ces discours ; parmi lesquels on cite celui de Racan *Contre les sciences*, de Gombauld sur *Le je ne sais quoi*, de Godeau *Contre l'éloquence*.... — 3. Tel fut le cas pour *Le Cid* : Corneille n'était pas encore de l'Académie quand furent composés *Les sentiments de l'Académie sur le Cid* (voir p. 372). — 4. Aussi : dans les phrases négatives on emploie aujourd'hui non plus. — 5. Tels furent la *Comédie des Académistes* de Saint-Evremond (voir p. 365), *La Requête des Dictionnaires de Ménage* (voir p. 374), les *Factums de Furetière* (voir p. 373).]

VISITE DE LA REINE DE SUÈDE A L'ACADÉMIE

A M. d'Ablancourt¹.

...Il faut que je t'entretienne de la visite que la Reine² de Suède a faite à l'Académie il y eut lundi dernier quinze jours. Tu sauras donc qu'on ne fut averti que vers les huit à neuf heures du matin du dessein de cette princesse, tellement³ que quelques-uns de nos Messieurs n'en purent avoir l'avis... Nous étions quinze ou seize en tout...

...La salle⁴ où on reçut la princesse est fort belle. Il y avait au milieu une table tirée des deux bouts, couverte d'un tapis de velours bleu, avec une grande crépine⁵ d'or et d'argent. Au bout d'en haut, il y avait un fauteuil de velours noir, avec un clinquant d'or large de quatre doigts, et, tout autour de la table, des chaises à dos de tapisserie. M. le Chancelier⁶ oublia⁷ à faire mettre dans cette salle le portrait de la princesse, qu'elle a donné⁸ à la Compagnie ; car⁹, à mon avis, cela ne se devait point oublier. Sur les cinq heures, un valet de pied de la princesse vint savoir si la Compagnie était assemblée. A un moment de là, un autre valet de pied, mais du Roi, vint dire à M. le Chancelier que la Reine de Suède était au bout de la rue, et presque aussitôt on vit son carrosse entrer dans la cour. M. le Chancelier, suivi de la Compagnie, l'alla recevoir au carrosse...

D'abord¹⁰ qu'elle fut entrée dans le lieu où on la devait rece-

[1. Perrot d'Ablancourt (1606-1664), académicien, auteur de traductions d'auteurs grecs et latins, que leur élégance et leur inexactitude ont fait appeler *les belles infidèles*. — 2. Christine (1626-1689), fille de Gustave-Adolphe, femme très instruite, mais de caractère étrange. Elle abdiqua en 1654, aimant mieux, d'après Voltaire, converser avec des savants que régner sur un peuple uniquement guerrier. Elle vint deux fois en France, en 1656 et en 1657-1658. C'est au cours de son second voyage, en mars 1658, alors qu'elle venait de faire assassiner à Fontainebleau son favori Monaldeschi, qu'elle fit cette visite à l'Académie racontée par Patru. — 3. *Tellement*, de telle façon (tour très usité au xvii^e siècle). — 4. L'Académie se réunissait depuis la mort de Richelieu chez le chancelier Séguier, son Protecteur. — 5. *Crépine* : sorte de frange très ouvragée. — 6. Le chancelier Séguier. — 7. *Oublia* à : on dit aujourd'hui *oublia de*. — 8. En 1652. — 9. Le sens est : car c'est un oubli, et un oubli regrettable. — 10. *D'abord que*, dès que.]

voir, elle s'approcha du feu et parla à M. le Chancelier assez bas... Nous étions tous découverts, et M. le Chancelier comme nous. Après que nous eûmes pris nos places, le Directeur ¹ se leva, et nous avec lui. M. le Chancelier demeura assis. Le Directeur fit son compliment, mais si bas, que personne ne l'entendit : car il était tout courbé, et il n'y avait que la princesse et M. le Chancelier au plus qui pussent l'entendre... Après le compliment fait, nous nous rassîmes : le Directeur dit à la princesse qu'il avait fait un traité de la Dculeur, pour ajouter à ses *Caractères des Passions*, et que si Sa Majesté l'avait ² agréable, il lui en lirait le premier chapitre. « Fort volontiers », dit-elle. Il le lut, et après l'avoir lu, il dit à la princesse qu'il n'en lirait pas davantage de peur de l'ennuyer. « Point du tout, dit-elle, car je m'imagine que le reste ressemble à ce que vous venez de lire. » Ensuite M. de Mézeray dit que M. Cotin avait quelques vers que Sa Majesté trouverait sans doute fort beaux, et que si elle l'avait agréable, on les lui lirait. M. Cotin prit aussitôt ses vers et les lut. Ils étaient fort beaux ³...

Ensuite le Directeur dit à la Reine que l'exercice ordinaire de la Compagnie était de travailler au dictionnaire, en attendant grammaire, rhétorique, etc., et que, si Sa Majesté l'avait agréable, on lui en lirait un cahier. « Fort volontiers », dit-elle. M. de Mézeray lut donc le mot de *jeu*, où, entre autres façons ⁴ proverbiales, il y avait : *Jeux de princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font*, pour dire une malignité ⁵ ou une violence faite par quelqu'un qui est en puissance ⁶. Elle se mit à rire... Après que le mot *jeu* eut été lu, et après environ une heure de temps, la princesse, qui voyait qu'il n'y avait plus rien à lire, se leva, fit une révérence à la Compagnie, et s'en alla comme elle était venue...

(Olivier Patru.)

[1. Le Directeur de l'Académie était Martin Cureau de la Chambre (voir p. 433, note 1). — 2. *L'avait agréable*, le tenait pour agréable. — 3. Si les vers galants de l'abbé Cotin (voir p. 405, note 9) méritaient les railleries de Boileau et de Molière, les poésies qu'il composait sur des sujets sérieux avaient plus de valeur. — 4. *Façons*, façons de parler. — 5. *Malignité* a ici le sens de *mauvaise plaisanterie* et non pas, comme d'habitude au xvii^e siècle, de *méchanceté*. — 6. *Qui est en puissance*, qui dispose de la puissance.]

III. — SES TRAVAUX.

Des articles 24, 26 et 45 des Statuts de l'Académie (voir p. 369) il résulte très nettement que Richelieu, en la fondant, lui avait assigné une triple mission : 1^o fixer la langue à l'aide d'un dictionnaire et d'une grammaire ; 2^o guider les écrivains en rédigeant pour eux une rhétorique et une poétique ; 3^o apprécier les œuvres soumises à son jugement.

Ce vaste programme n'a pas été réalisé en entier. Le dictionnaire existe : après bien des lenteurs il fut achevé en 1694. L'Académie n'a pas fait de grammaire ; mais un académicien, Vaugelas, a publié en 1647 ses *Remarques sur la langue française*. La rhétorique et la poétique n'ont pas été composées : en 1714, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie Française*, Fénelon en est encore à conseiller la rédaction de ces deux traités et celle de trois autres sur la tragédie, la comédie, l'histoire. Comme tribunal littéraire, l'Académie n'a siégé qu'une fois, presque au lendemain de sa création, pour juger le *Cid* à la demande de Richelieu : Georges de Scudéry ayant écrit ses *Observations sur le Cid* (novembre 1637), l'Académie, afin de décider entre Corneille et lui, confia à Chapelain (1595-1674) le soin d'exposer *Les sentiments de l'Académie sur le Cid*¹ (1638).

1^o Le Dictionnaire².

a) Son histoire.

C'est Chapelain qui dressa le plan du dictionnaire. Mais on ne commença à y travailler qu'en 1639, quand Vaugelas eut été chargé de sa direction et eut reçu pour cette tâche une pension de 2 000 livres. En l'espace de dix ans il le mena jusqu'à la lettre I. Sa mort, en 1650, interrompit la besogne et faillit même obliger à tout recommencer. Car ses créanciers avaient saisi ses papiers, et parmi eux le dictionnaire. Pour rentrer en sa possession, il fallut plaider : ce qui prit beaucoup de temps. Ce long retard ayant refroidi le zèle des académiciens, Colbert, pour le ranimer, institua en 1683 le jeton de présence (d'abord fixé à la somme de 32 sous, plus tard porté à 3 francs sous le ministère de Calonne).

A peine s'était-on remis au travail qu'un autre incident se produisit en 1684. L'Académie avait bien eu soin de se faire accorder en 1674 par le chancelier d'Aligre un monopole « portant défense à tous imprimeurs

1. *Les sentiments de l'Académie sur le Cid* ont été publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par G. Collas (1912).

2. A consulter : F. Brunot : *Histoire de la langue française* (tomes III et IV).

et libraires d'imprimer aucun dictionnaire nouveau de la langue française, sous quel titre que ce pût être, avant la publication de l'Académie française, ni pendant les vingt années du présent privilège. » Mais Furetière¹, qui était lui-même académicien, n'en obtint pas moins un privilège lui permettant d'imprimer « un dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts. » La justice fut saisie et ce privilège supprimé. Furetière, exclu de l'Académie, en 1685, se vengea en écrivant contre elle des *Factums*. Son dictionnaire parut à l'étranger deux ans après sa mort, en 1690, en deux volumes, et obtint d'ailleurs un succès considérable, surtout grâce à l'ordre alphabétique qu'il y avait adopté.

Quant au dictionnaire de l'Académie, il fut péniblement achevé ; et le 24 août 1694 ses deux volumes furent solennellement remis à Louis XIV par M. de Toureil² (le même jour le libraire Leers, d'Amsterdam, offrit au roi une nouvelle édition du Dictionnaire de Furetière). Le Dictionnaire de l'Académie eut un succès médiocre ; on y releva des lacunes, des inexactitudes, et surtout on trouva son plan peu commode : les mots y étaient rangés par racines et ne le furent par ordre alphabétique qu'à la 2^e édition en 1718 (les éditions suivantes sont de 1740, 1762, 1798, 1835 et la 7^e de 1878³). Il fut complété par le dictionnaire de Thomas Corneille : *Dictionnaire des arts et des sciences* (1694, 2 volumes).

Avant sa publication le Dictionnaire de l'Académie avait été déjà tourné en ridicule pour la lenteur avec laquelle il avançait. Boisrobert avait composé ces vers :

L'Académie est comme un vrai chapitre⁴ :
 Chacun à part promet d'y faire bien,
 Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien,
 Et tous ensemble ils ne font rien qui vaille.
 Depuis six ans dessus l'F on travaille,
 Et le destin m'aurait fort obligé
 S'il m'avait dit : « Tu vivras jusqu'au G. »

Saint-Evremond, dans sa *Comédie des Académistes*, avait fait aux académiciens le même reproche :

Mais ils passent deux ans à réformer six mots.

1. Antoine Furetière (1620-1688), ami de Racine, Boileau, Molière et La Fontaine, l'auteur du *Roman bourgeois*, 1666 (voir p. 503).

2. Un fac-simile de la 1^{re} édition du *Dictionnaire de l'Académie* (Lille, 1694) a été publié en 1902.

3. Cette dernière édition contient environ 32 000 mots.

[4. *Chapitre*, réunion de chanoines.]

Et Ménage¹, dans *Le Parnasse alarmé* ou *La Requête des Dictionnaires* (1649), avait dit également :

Vous n'en êtes qu'à l'ABC
Depuis plus d'un lustre passé
Que l'on travaille à cet ouvrage.

Après sa publication il vit naître de nombreux pamphlets anonymes, tels que : *L'Apothéose du Dictionnaire de l'Académie et son expulsion de la région céleste* (1695); *L'Enterrement du Dictionnaire de l'Académie* (1695); *Le Dictionnaire des Halles ou Extrait du Dictionnaire de l'Académie française* (1696).

b) *Autres dictionnaires du XVII^e siècle.*

Outre le *Dictionnaire de l'Académie* et le *Dictionnaire Universel* de Furetière, il y eut au XVII^e siècle le *Dictionnaire français contenant les mots et les choses* de P. Richelet (1631-1698), qui parut en 1680 en deux volumes à l'étranger (en raison du privilège de l'Académie), et qui fut le premier dictionnaire purement français (il n'existait avant lui que des dictionnaires français-latins ou français-étrangers). Ménage avait fait aussi un dictionnaire étymologique, célèbre par ses explications fantaisistes et ridicules : *Les Origines de la langue française* (1650). Richelet avait également publié en 1671 un dictionnaire de rimes : *La Versification française ou L'art de bien faire et tourner les vers*.

Signalons encore, afin qu'on ne les confonde pas avec les précédents dictionnaires de la langue française, le *Dictionnaire historique ou Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* de Louis Moréri (1674) et le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle (1697). Et, pour mettre en garde contre une autre confusion, rappelons enfin que le dictionnaire *d'usage* de l'Académie Française, dont sept éditions ont successivement paru, n'a rien de commun avec le dictionnaire *historique*, dont l'idée, mise en avant par Voltaire en 1778, fut reprise en 1834 et abandonnée à la fin du XIX^e siècle en raison de la lenteur désespérante de sa réalisation (le 1^{er} fascicule avait paru en 1858 ; le 4^e volume, publié en 1894, achevait seulement la lettre A).

1. Gilles Ménage (1613-1692) fut un des maîtres de M^{me} de Sévigné. Molière l'a peint sous les traits de Vadius. Écrivain précieux, étymologiste hardi, il fut au reste un homme très savant (voir le recueil de ses pensées : *Menagiana*, 1695).

A consulter. — M^{lle} Samfresco : *Ménage polémiste, philologue, poète* (Paris, 1902). — Harry Ashton : *Ménage et ses élèves* (Ottawa, 1920).

DÉFENSE DU MOT « CAR »

[Gomberville s'étant déclaré contre le mot *car*, qu'il voulait remplacer par *pour ce que* (voir ci-après la scène de la *Comédie des Académistes*, de Saint-Evremond) « on conclut de son discours, dit Pellisson, que l'Académie voulait bannir le *car*, et bien qu'elle n'en ait jamais eu la moindre pensée, on en fit mille railleries, et ce fut le sujet de l'agréable lettre de Voiture » adressée en 1637 à M^{lle} de Rambouillet (Julie d'Angennes).]

Mademoiselle, *car* étant d'une si grande considération¹ dans notre langue, j'approuve extrêmement le ressentiment² que vous avez du tort qu'on veut lui faire, et je ne puis bien espérer de l'Académie dont vous me parlez, voyant qu'elle se veut établir³ par une si grande violence. En un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, je ne vois rien si digne⁴ de pitié que quand je vois que l'on est prêt⁵ de chasser et faire le procès à un mot⁶ qui a si utilement servi cette monarchie⁷, et qui, dans toutes les brouilleries de royaume, s'est toujours montré bon Français. Pour moi, je ne puis comprendre quelles raisons ils pourront alléguer contre une diction⁸ qui marche toujours à la tête de la raison, et qui n'a point d'autre charge que de l'introduire⁹. Je ne sais pour quel intérêt ils tâchent d'ôter à *car* ce qui lui appartient pour le donner à *pour ce que*, ni pourquoi ils veulent dire avec trois mots ce qu'ils peuvent dire avec trois lettres. Ce qui est le plus à craindre, Mademoiselle, c'est qu'après cette injustice, on en entreprendra¹⁰ d'autres. On ne fera point de difficulté d'attaquer *mais*, et je ne sais si *si* demeurera en sûreté. De sorte qu'après nous avoir ôté toutes les paroles¹¹ qui lient les autres, les beaux esprits nous voudront réduire au langage des anges, ou, si cela ne se peut, ils nous obligeront au moins à ne parler que par signes. Certes,

[1. *Considération*, importance. — 2. *Ressentiment* : voir p. 342, note 6. — 3. *Se veut établir*, établir son autorité. — 4. *Rien si digne* : tournure usitée au xvn^e siècle pour *rien de si digne*. — 5. *Prêt de* : on dit aujourd'hui *prêt à* ou *près de*. — 6. Construction qui serait aujourd'hui irrégulière ; il faudrait dire : de chasser un mot... et de lui faire son procès. — 7. Allusion à la formule des actes royaux : « car tel est notre bon plaisir ». — 8. *Diction*, mot. — 9. *Car* se met en tête de la phrase et annonce une explication. — 10. *On en entreprendra* : après le verbe craindre on emploie aujourd'hui le subjonctif (*on en entreprenne*). — 11. *Paroles*, mots.]

j'avoue qu'il est vrai ce que vous dites¹, qu'on ne peut mieux connaître par aucun exemple l'incertitude des choses humaines. Qui² m'eût dit, il y a quelques années, que j'eusse dû vivre plus longtemps que *car*, j'eusse cru qu'il m'eût promis une vie plus longue que celle des patriarches. Cependant, il se trouve qu'après avoir vécu onze cents ans, plein de force et de crédit, après avoir été employé dans les plus importants traités, et assisté³ toujours honorablement dans le conseil de nos rois, il tombe tout d'un coup en disgrâce et est menacé d'une fin violente. Je n'attends plus que l'heure d'entendre en l'air des voix lamentables, qui diront : *le grand car est mort*, et le trépas du grand *Cam*⁴ ni du grand *Pan*⁵ ne me semblerait pas si important ni si étrange. Je sais que si l'on consulte là-dessus un des plus beaux esprits de notre siècle⁶ et que j'aime extrêmement, il dira qu'il faut condamner cette nouveauté, qu'il faut user du *car* de nos pères, aussi bien que de leur terre et de leur soleil, et que l'on ne doit point chasser un mot qui a été dans la bouche de Charlemagne et de saint Louis. Mais c'est vous principalement, Mademoiselle, qui êtes obligée⁷ d'en prendre la protection. Puisque la plus grande force et la plus parfaite beauté de notre langue est en la vôtre, vous y devez avoir une souveraine puissance, et faire vivre ou mourir les paroles comme il vous plaît. Aussi crois-je que vous avez déjà sauvé celle-ci du hasard⁸ qu'elle courait, et qu'en l'enfermant dans votre lettre, vous l'avez mise comme dans un asile et dans un lieu de gloire, où le temps et l'envie ne la sauraient toucher⁹.

(Vincent Voiture.)

[1. *Il est vrai ce que vous dites*, ce que vous dites est vrai (il est ici un pronom neutre). — 2. *Qui* = si quelqu'un (tour très usité au XVII^e siècle et qu'on retrouve dans le proverbe : tout vient à point qui sait attendre). — 3. *Assisté* : et avoir assisté. — 4. *Cam* : ou plutôt Khan (prince tartare ou persan). — 5. *Pan* : d'après un récit de Suétone et de Plutarque, les passagers d'un navire, en longeant une île, avaient entendu une voix qui répétait ces mots entremêlés à des gémissements : « le grand Pan est mort ». — 6. Balzac. — 7. *Qui êtes obligée*, qui avez l'obligation. — 8. *Hasard*, péril. — 9. *Car*, ainsi défendu par Voiture, en même temps que par Vaugelas et Desmarets, échappa à la proscription dont il était menacé. La Bruyère, dans ses *Caractères* (chap. xiv, *De quelques usages*), se félicite qu'il n'ait pas disparu : « Quelle persécution le *car* n'a-t-il pas essuyée ! et, s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, n'était-il pas banni honteusement d'une langue à qui il a rendu de si longs services, sans qu'on sût quel mot lui substituer ? »]

DISCUSSIONS ACADÉMIQUES

[La scène est à Paris, dans la maison du chancelier Séguier, où s'assemblait alors l'Académie,]

GOMBERVILLE¹.

Que ferons-nous, Messieurs, de *car*² et de *pourquoi*?

DES MARETS³.

Que deviendrait sans *car* l'autorité du roi⁴?

GOMBERVILLE.

Le roi sera toujours ce que le roi doit être,
Et ce n'est pas un mot qui le rend notre maître.

GOMBAULD⁵.

Beau titre que le *car* au suprême pouvoir,
Pour prescrire aux sujets la règle et le devoir !

DES MARETS.

Je vous connais, Gombauld : vous êtes hérétique⁶,
Et partisan secret de toute République.

GOMBAULD.

Je suis fort bon sujet, et le serai toujours,
Prêt⁷ de mourir pour *car*, après un tel discours.

DES MARETS.

Du *car* viennent les lois : sans *car*, point d'ordonnance ;
Et ce ne serait plus que désordre et licence.

GOMBAULD.

Je demande pardon, si trop mal à propos
J'ai parlé contre un mot qui maintient le repos...

[1. Gomberville: voir p. 479. — 2. Gomberville n'aimait pas se servir de *car* et prétendait n'avoir jamais employé ce mot dans les cinq volumes de son roman de *Polexandre* : on lui montra qu'il s'y trouvait trois fois. — 3. Desmarets de Saint-Sorlin, Chancelier de l'Académie (voir p. 815, note 1). — 4. Voir p. 375, note 7. — 5. Sur Gombauld voir p. 363, note 2. — 6. Gombauld était protestant. — 7. *Prêt de*: voir p. 375, note 5.]

M. LE CHANCELIER¹.

Laissez le *car* en paix : il n'en faut plus parler...

DES MARETS.

Puisque *car* est sauvé, laissons le reste en paix,
 Et faisons une loi, qui demeure à jamais :
 « Les auteurs assemblés pour régler le langage
 Ont enfin décidé dans leur aréopage² :
 Voici les mots soufferts, voici les mots cassés... »
 Monsieur de Serisay, c'est à vous : Prononcez.

SERISAY³.

Grâce à Dieu, compagnons, la divine assemblée
 A si bien travaillé que la langue est réglée.
 Nous avons retranché ces durs et rudes mots,
 Qui semblaient introduits par les barbares Goths⁴ ;
 Et, s'il en reste aucun⁵ en faveur de l'usage,
 Il sera désormais un méchant personnage.
 « Or, qui fit l'important, déchu de tous honneurs,
 Ne pourra plus servir qu'à de vieux raisonneurs.
 Combien que, pour ce que font un son incommode,
 Et d'autant et parfois ne sont plus à la mode.
 Il conste⁶, il nous appert sont termes de barreau ;
 Mais le plaideur français aime un air plus nouveau.
 Il appert était bon pour Cujas et Bartole⁷.
 Il conste ira trouver le Parlement de Dôle,
 Où, malgré sa vieillesse, il se rendra commun,
 Par les graves discours de l'orateur Lebrun⁸.

[1. Le chancelier Séguier (voir p. 370, note 4). — 2. *Aréopage*, réunion de gens savants. (L'Aréopage était dans l'antiquité le tribunal suprême d'Athènes). — 3. Serisay (voir p. 363, note 6), Directeur de l'Académie. — 4. Le xvii^e siècle, dans son ignorance et son mépris du moyen âge, attribuait aux Goths l'architecture gothique. De là à leur attribuer aussi l'introduction de certains mots dans la langue il n'y a qu'un pas. — 5. *Aucun*, quelqu'un. — 6. *Il conste*, il nous appert : vieux mots qui signifiaient « il est certain, il nous paraît évident ». — 7. Cujas est un jurisconsulte français du xvi^e siècle, Bartole un jurisconsulte italien du xiv^e siècle. — 8. M. Le Brun, procureur général au Parlement de Dôle, s'en servait toujours (voir *Dictionnaire* de Bayle, article *Brun*).]

Du pieux Chapelain la bonté paternelle
 Peut garder son *tombeau*¹ pour sa propre *Pucelle*².
 Aux stériles esprits, dans leur fade entretien,
 On permet à *ravir*, lequel n'exprime rien.
Jadis est conservé par respect pour Malherbe.
 Dans l'ode il a marché, jadis, grave et superbe ;
 Et de là, s'abaissant en faveur de Scarron,
 Il a pris l'air burlesque et le comique ton ;
 Mais il demeure exclu du discours ordinaire :
 Vieux *Jadis*, c'est pour vous tout ce que l'on peut faire.
 Il faudra modérer cet indiscret³ *pourquoi*,
 Et révéler le *car* pour l'intérêt du Roi.
 En toutes nations la coutume est bien forte ;
 On dira cependant que l'on *pousse la porte*⁴.
 Nous souffrons *néanmoins*, et craignant le Palais⁵,
 Nous laissons *nonobstant* en repos pour jamais... »
 Auteurs, mes compagnons, qui réglez le langage,
 Avons-nous assez fait, en faut-il davantage ?

LA TROUPE.

Voilà ce qu'à peu près nous pensions réformer.
 Anathème sur ceux qui voudront le blâmer,
 Et soit traité chez nous plus mal qu'un hérétique,
 Qui ne reconnaîtra la troupe académique !

[1. Allusion à des vers qui précèdent dans cette même scène :

CHAPELAIN.

Il conste, il nous appert sont termes de barreau,
 Que leur antiquité doit porter au tombeau.

SILHON.

J'estime en Chapelain la bonté de nature,
 Qui veut donner aux mots même la sépulture.

CHAPELAIN.

Horace les fait naître, et puis les fait mourir.
 Sans quelque métaphore on ne peut discourir.

2. *La Pucelle* : poème épique de Chapelain (voir p. 496). — 3. *Indiscret* : puisqu'il questionne toujours. — 4. *Que l'on pousse la porte* : au lieu de dire que l'on ferme la porte. Mais on dira que l'on ferme la chambre. — 5. *Nonobstant* était un terme très usité dans la langue judiciaire.]

DES MARETS.

A ce divin arrêt, des arrêts le plus beau,
Je m'en vais tout à l'heure apposer le grand sceau¹.

(Saint-Evremond, *Comédie des Académistes*,

A. III, Sc. III.)

LA LANGUE FRANÇAISE ET L'ACADÉMIE

Messieurs, l'éloquence est morte, toutes ses couleurs s'effacent, toutes ses grâces s'évanouissent, si l'on ne s'applique avec soin à fixer en quelque sorte les langues et à les rendre durables...

L'usage, je le confesse, est appelé avec raison le père des langues. Le droit de les établir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude ; mais, si cette liberté ne veut pas être contrainte, elle souffre toutefois d'être dirigée. Vous êtes, Messieurs, un conseil réglé et perpétuel, dont le crédit, établi par l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire. C'est le fruit que nous espérons recevoir bientôt de cet ouvrage admirable² que vous méditez ; je veux dire ce trésor de la langue, si docte dans ses recherches, si judicieux dans ses remarques, si riche et si fertile dans ses expressions. Telle est donc l'institution de l'Académie ; elle est née pour élever la langue française à la perfection de la langue grecque et de la langue latine. Aussi a-t-on vu, par vos ouvrages, qu'on peut, en parlant français, joindre la délicatesse et la pureté attique à la majesté romaine. C'est ce qui fait que toute l'Europe apprend vos écrits ; et, quelque peine qu'ait l'Italie d'abandonner tout à fait l'empire, elle est prête³ à vous céder celui de la politesse⁴ et des sciences.

Par vos travaux et par votre exemple les véritables beautés du style se découvrent de plus en plus dans les ouvrages français, puisqu'on y voit la hardiesse qui convient à la liberté, mêlée à

[1. Le grand sceau de l'Académie, dont le Chancelier avait la garde.]

[2. Le Dictionnaire. — 3. Prête à : dans le sens de *près de*. — 4. *Politesse*, culture intellectuelle.]

la retenue, qui est l'effet du jugement et du choix. La licence est restreinte par les préceptes ; et toutefois vous prenez garde qu'une trop scrupuleuse régularité, qu'une délicatesse trop molle n'éteigne le feu des esprits et n'affaiblisse la vigueur du style. Ainsi nous pouvons dire, Messieurs, que la justesse est devenue par vos soins le partage de notre langue, qui ne peut plus rien endurer ni d'affecté ni de bas : si bien qu'étant sortie des jeux de l'enfance et de l'ardeur d'une jeunesse emportée, formée par l'expérience et réglée par le bon sens, elle semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance ¹. La réputation toujours fleurissante ² de vos esprits et leur éclat toujours vif l'empêcheront de perdre ses grâces ; et nous pouvons espérer qu'elle vivra dans l'état où vous l'avez mise autant que durera l'empire français et que la maison de saint Louis présidera à toute l'Europe...

(Bossuet, *Discours de réception*
à l'Académie Française; 1671.)

UTILITÉ DU DICTIONNAIRE

Le Dictionnaire auquel l'Académie travaille ³ mérite sans doute ⁴ qu'on l'achève. Il est vrai que l'usage, qui change souvent pour les langues vivantes, pourra changer ce que ce Dictionnaire aura décidé.

...Nedum sermonum stet honos et gratia vivax.
Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi ⁵.

Mais ce Dictionnaire aura divers usages. Il servira aux étrangers, qui sont curieux de notre langue, et qui lisent avec fruit les livres excellents en plusieurs genres qui ont été faits en France.

[1. *Consistance*, fixité. — 2. *Fleurissante* : aujourd'hui cette forme de participe s'emploie au propre, tandis qu'au figuré on emploie *florissante*.]

[3. L'Académie travaillait à la seconde édition du Dictionnaire, qui parut en 1718. — 4. *Sans doute* = sans aucun doute. — 5. Horace, *Art poétique*, vers 69-72 : « ...Bien loin que les mots conservent toujours vivaces leur éclat et leur crédit. Beaucoup d'entre eux renaîtront qui déjà ont péri, et d'autres périront qui sont maintenant en honneur, si le veut l'usage, auprès duquel se trouvent l'autorité, le droit et la loi en matière de langue. »

D'ailleurs les Français les plus polis¹ peuvent avoir quelquefois besoin de recourir à ce Dictionnaire par rapport² à des termes sur lesquels ils doutent. Enfin, quand notre langue sera changée, il servira à faire entendre³ les livres dignes de la postérité qui sont écrits en notre temps. N'est-on pas obligé d'expliquer maintenant le langage de Villehardouin⁴ et de Joinville⁵? Nous serions ravis d'avoir des dictionnaires grecs et latins faits par les anciens mêmes. La perfection des dictionnaires est même un point où il faut avouer que les Modernes ont enchéri⁶ sur les Anciens. Un jour on sentira la commodité d'avoir un dictionnaire qui serve de clef à tant de bons livres. Le prix de cet ouvrage ne peut manquer de croître à mesure qu'il vieillira.

(Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie Française*, chap. 1.)

2^o La Grammaire⁷.

a) *Les principes de Vaugelas.*

Le titre de la grammaire de Vaugelas⁸ est significatif : *Remarques sur la langue française* (1647). C'est un ouvrage sans pédantisme, écrit pour les gens du monde⁹; l'auteur ne légifère pas; il se contente de renvoyer sans cesse à « l'usage », qui d'après lui est le souverain maître du lan-

[1. *Les plus polis*, les plus cultivés. — 2. *Par rapport à*, au sujet de. — 3. *Entendre*, comprendre. — 4. *Villehardouin* : voir p. 109. — 5. *Joinville* : voir p. 110. — 6. *Ont enchéri sur*, ont surpassé.]

7. **A consulter.** — F. Brunot : *Histoire de la langue française* (tomes III et IV).

8. Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) n'a laissé, outre ses *Remarques sur la langue française*, qu'une traduction de Quinte-Curce : *De la vie et des actions d'Alexandre le Grand*, publiée après sa mort, en 1653.

Editions. — *Remarques sur la langue française*, avec des notes de Patru et de Th. Corneille (1738, 3 vol.). — *Remarques sur la langue française*, par A. Chassignat (1880).

9. Avant la tentative de Vaugelas, quelques efforts avaient bien été faits au xvi^e siècle pour constituer une grammaire. On peut citer Louis Meigret : *Le tretté de la grammere francoeze* (1550); Robert Estienne : *Traicté de la grammaire française* (1557); Ramus : *Gramere* (1562). Mais il n'y avait, en somme, aucune œuvre qui fit autorité; la fantaisie individuelle se donnait libre carrière dans le domaine grammatical.

gage : « Tant s'en faut, dit-il dans la *Préface*, que j'entreprenne de me constituer juge des différends de la langue, que¹ je ne prétends passer que pour un simple témoin, qui dépose ce qu'il a vu et ouï, ou pour un homme qui aurait fait un recueil d'arrêts qu'il donnerait au public. C'est pourquoi ce petit ouvrage a pris le nom de *Remarques*. »

Mais qu'est-ce au juste que « cet usage dont on parle tant et que tout le monde appelle le roi ou le tyran, l'arbitre ou le maître des langues » ? Il y a, selon Vaugelas, deux sortes d'usages, un mauvais et un bon : « Le mauvais usage se forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes choses n'est pas le meilleur, et le bon au contraire est composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, et c'est véritablement celui que l'on nomme le maître des langues, celui qu'il faut suivre pour bien parler et pour bien écrire en toutes sortes de style. » Le bon usage se définit ainsi : « C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs de ce temps. Quand je dis la cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le prince réside, qui, par la communication qu'elles ont avec les gens de la cour, participent à sa politesse. »

Dans la collaboration, grâce à laquelle s'établit le bon usage, quel est le rôle de la cour et celui des bons auteurs ? « La cour est comme un magasin d'où notre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées. » Et le langage des bons auteurs est l'instrument de vérification : « Le consentement des bons auteurs est comme le sceau ou une vérification qui autorise le langage de la cour et qui marque le bon usage. » Pour les cas douteux on tranchera la difficulté en ayant recours à l'avis des gens « savants en la langue ». Ceux-ci doivent prendre pour guide l'analogie, qui « n'est autre chose qu'un usage particulier qu'on infère d'un usage général qui est déjà établi. »

Des principes posés précédemment il résulte deux conséquences. La première est que Vaugelas dénie au peuple l'autorité que Malherbe lui reconnaissait en matière de langage : « De ce grand principe que le bon usage est le maître de notre langue, il s'ensuit que ceux-là se trompent, qui en donnent toute la juridiction au peuple... Selon nous, le peuple n'est le maître que du mauvais usage, et le bon usage est le maître de notre langue. » La seconde est que Vaugelas s'oppose également aux grammairiens rationalistes qui, — comme Arnauld, l'auteur de la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* (1660), — prétendent introduire la logique dans l'étude de la langue et cherchent à en expliquer les lois au lieu d'en constater simplement les usages : « Ceux-là se trompent lourdement et pèchent contre le premier principe des langues, qui veu-

[1. C'est-à-dire : Bien loin d'entreprendre.... je prétends passer seulement....]

lent raisonner sur la nôtre, et qui condamnent beaucoup de façons de parler généralement reçues, parce qu'elles sont contre la raison ; car la raison n'y est point du tout considérée ; il n'y a que l'usage et l'analogie. »

Outre l'exposé des principes de Vaugelas et de leurs conséquences, la préface des *Remarques* contient d'intéressantes réflexions sur l'évolution générale des langues. Car naturellement Vaugelas se demande combien de temps pourra servir son ouvrage ; et l'examen de cette question l'amène à considérer ce que nous appelons aujourd'hui « la vie du langage ».

LA VIE DU LANGAGE

On m'objectera que, puisque l'usage est le maître de notre langue, et que de plus il est changeant, ...ces *Remarques* ne pourront pas servir longtemps, parce que ce qui est bon maintenant sera mauvais dans quelques années, et ce qui est mauvais sera bon. Je réponds et j'avoue que c'est la destinée de toutes les langues vivantes d'être sujettes au changement. Mais ce changement n'arrive pas si à coup¹ et n'est pas si notable que les auteurs qui excellent aujourd'hui en ces langues ne soient encore infiniment estimés d'ici à vingt-cinq ou trente ans...

Mais quand ces *Remarques* ne survivraient que vingt-cinq ou trente ans, ne seraient-elles pas bien employées ?... Et toutefois je ne demeure pas d'accord que toute leur utilité soit bornée d'² un si petit espace de temps, non seulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui change et ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années, le changement n'arrivant pas à la millième partie de ce qui demeure, mais parce que je pose des principes qui n'auront pas moins de durée que notre langue et notre empire ; car il sera toujours vrai qu'il y a un bon et un mauvais usage, que le mauvais sera composé de la pluralité des voix, et le bon de la plus saine partie de la cour, et des écrivains du temps, qu'il faudra toujours parler et écrire selon l'usage qui se forme de³ la cour et des auteurs...

Que si l'on avait égard à ce changement, en vain on travaillerait aux Grammaires et aux Dictionnaires des langues vivantes, et il n'y aurait point de nation qui eût le courage d'écrire en sa langue ni de la cultiver.

(Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, Préface.)

[1. A coup, brusquement. — 2. De, par. — 3. Voir note 2.]

b) *Ennemis et continuateurs de Vaugelas.*

En dehors des grammairiens de Port-Royal, qui s'inspirèrent, comme nous l'avons dit, d'une conception générale du langage toute différente de celle de Vaugelas, ce dernier a rencontré une opposition assez vive, surtout en la personne de La Mothe Le Vayer (1583-1672) et de Scipion Dupleix (1569-1661). Déjà en 1637, dans ses *Considérations sur l'éloquence française de ce temps*, La Mothe Le Vayer critique Vaugelas, dont les *Remarques* avaient alors commencé à circuler manuscrites ; et à la réplique de Vaugelas dans la *Préface* de ses *Remarques* La Mothe Le Vayer riposta par *Quatre lettres touchant les nouvelles Remarques sur la langue française*, adressées à Naudé et publiées en 1647. Quelques années plus tard, en 1651, Scipion Dupleix écrivit à son tour un livre contre Vaugelas : *La liberté de la langue française dans sa pureté*.

Les attaques de La Mothe Le Vayer et de Scipion Dupleix n'empêchèrent d'ailleurs point Vaugelas de s'imposer très vite au *xvii^e* siècle. Ce ne sont pas seulement les femmes savantes de Molière qui invoquent son autorité :

PHILAMINTE.

Elle a, d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté mon oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas.

(*Les Femmes savantes*, A. II, Sc. vi.)

BÉLISE.

Il est vrai que l'on sue à souffrir ses discours :
Elle y met Vaugelas en pièces tous les jours.

(*Les Femmes savantes*, A. II, Sc. vii.)

Corneille lui-même, pour se conformer à ses préceptes, fit une révision de ses pièces.

Vaugelas eut des continuateurs, en particulier Ménage, qui, outre *Les Origines de la langue française* (1650), publia en 1672 ses *Observations sur la langue française*, et le P. Bouhours¹, l'auteur des *Entretiens*

1. Le P. Bouhours (1628-1702) a composé deux autres ouvrages qui se rattachent à la Querelle des anciens et des modernes (voir p. 818). Il a joui en son temps d'une grande autorité. S'il ne fut pas de l'Académie, c'est uniquement parce que les statuts des Jésuites l'en empêchaient. Les esprits les plus divers, Bossuet, La Fontaine, Saint-Evremond, firent grand cas de lui. Racine lui soumettait ses pièces et déclarait, en lui en envoyant une : « Je vous supplie, mon

d'*Ariste et d'Eugène* (1671), des *Doutes sur la langue française proposés à Messieurs de l'Académie française par un gentilhomme de province* (1674), des *Remarques nouvelles sur la langue française* (1675) et de la *Suite des Remarques*, 1692).

Enfin l'Académie, pour compléter l'œuvre de Vaugelas, encouragea la publication d'autres livres, destinés, comme les *Remarques sur la langue française*, à tenir lieu de la grammaire, qu'elle avait à sa naissance reçu mission de rédiger et qu'en 1714 Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, l'engageait encore à composer elle-même : les *Remarques et décisions de l'Académie française par M. L. I.* (l'abbé Tallemant, 1693) ; les *Observations sur les Remarques de Vaugelas*, par Thomas Corneille (1704) ; le *Traité de la grammaire française*, par Regnier-Desmarais (1706).

UTILITÉ D'UNE GRAMMAIRE

Il serait à désirer, ce me semble, qu'on joignît au Dictionnaire une Grammaire française : elle soulagerait beaucoup les étrangers, que nos phrases irrégulières embarrassent souvent. L'habitude de parler notre langue nous empêche de sentir ce qui cause leur embarras. La plupart même des Français auraient quelquefois besoin de consulter cette règle : ils n'ont appris leur langue que par le seul usage, et l'usage a quelques défauts en tous lieux. Chaque province a les siens ; Paris n'en est pas exempt. La cour même se ressent un peu du langage de Paris, où les enfants de la plus haute condition sont d'ordinaire élevés. Les personnes les plus polies ont de la peine à se corriger sur certaines façons de parler qu'elles ont prises pendant leur enfance en Gascogne, en Normandie, ou à Paris même, par le commerce des domestiques.

Les Grecs et les Romains ne se contentaient pas d'avoir appris leur langue naturelle par le simple usage ; ils l'étudiaient encore dans un âge mûr par la lecture des grammairiens, pour remar-

Révérénd Père, de prendre la peine de la lire, et de marquer les fautes que j'ai puis avoir faites contre la langue, dont vous êtes un de nos plus excellents maîtres. »

A consulter. — Doncieux : *Un jésuite homme de lettres au XVII^e siècle : Le P. Bouhours* (Hachette, 1886). — Rosset : *Entretiens, Doutes et Remarques du P. Bouhours* (1911). — Radouant : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (Ed. Bossard, 1921).

quer les règles, les exceptions, les étymologies, les sens figurés, l'artifice de toute la langue et ses variations.

Un savant grammairien court risque de composer une Grammaire trop curieuse¹ et trop remplie de préceptes. Il me semble qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. Ne donnez d'abord que les règles les plus générales ; les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles par un fréquent usage : ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde.

Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante ; mais elle diminuerait peut-être les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits. Ces changements de pure fantaisie peuvent embrouiller et altérer une langue, au lieu de la perfectionner.

(Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie Française*, chap. II.)

[1. Trop curieuse, qui se préoccupe trop des singularités.]

CHAPITRE XV

LES SALONS ET LA PRÉCIOSITÉ¹

I. — L'HÔTEL DE RAMBOUILLET.

II. — AUTRES SALONS PARISIENS ET PROVINCIAUX.

III. — LA PRÉCIOSITÉ.

- 1^o Préciosité des manières.
- 2^o Préciosité du langage.
- 3^o Préciosité de l'esprit.
- 4^o Préciosité des sentiments.

Apparue en France sous les derniers Valois, la vie de société, qui au xvi^e siècle s'était à peu près limitée au cadre de la « cour », va dès le début du xvii^e s'étendre au milieu plus vaste de la « ville ». Par leurs tendances et leur esprit, les réunions mondaines ne rappelleront que de

1. A consulter. — Røderer : *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, 1835 (dans ses *Œuvres complètes*, Paris, Didot, 1853). — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes* (1840). — Victor Cousin : *La société française au XVII^e siècle, d'après le Grand Cyrus de M^{lle} de Scudéry* (Paris, Didier, 1858, 2 vol.); *La jeunesse de M^{me} de Longueville* (1853); *M^{me} de Sablé* (1854); *M^{me} de Chevreuse* (1855); *M^{lle} de Hautefort* (1856). — Ch. L. Livet : *Précieux et précieuses* (1859, 4^e éd., 1896). — G. Desnoireterre : *Les cours galantes* (1860-1864, 4 vol.). — E. Colombey : *Ruelles, salons et cabarets. Histoire anecdotique de la littérature française* (Paris, Dentu, 1892). — F. Brunetière : *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française* (chap. : *La société précieuse au XVII^e siècle*). — Victor du Bled : *La société française du XVI^e au XX^e siècle* (Perrin, 1905, tomes II-IV : *le XVII^e siècle*). — Émile Magne : *Voiture et les origines de l'Hôtel de Rambouillet, 1597-1635* (Société du Mercure de France, 1911); *Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet, 1636-1648* (Société du Mercure de France, 1912). — E. Faguet : *Histoire de la poésie française*, t III : *Précieux et burlesques* (Boivin et C^{ie}, 1927).

fort loin les assemblées du Louvre ou des Tuileries. Le premier salon important, celui de la marquise de Rambouillet, sera même une tentative de réaction contre la liberté de ton et la grossièreté des manières qui régnaient à la cour de Henri IV.

La marquise de Rambouillet a, du reste, moins innové¹ qu'on ne l'a souvent prétendu. Bien avant elle, plusieurs femmes, au lendemain des agitations de la guerre civile, ont présidé des réunions mondaines : la duchesse de Retz, la duchesse de Rohan, M^{me} de Villeroy, M^{me} de Cimiez, M^{me} de Seneterre, M^{me} de Guise, M^{me} de Rivery, M^{me} de Rieux, la comtesse de Brienne, la marquise de Canillac... Mais ces réunions intimes n'ont pas eu leur histoire et ont été éclipsées, dans le souvenir de la postérité, par celles de la fameuse *Chambre Bleue d'Arthénice*, qui, elle, fit école.

I. — L'HOTEL DE RAMBOUILLET.

Catherine de Vivonne (1588-1665) était la fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, ambassadeur de France à Rome, et de Julia Savelli, qui appartenait à une grande famille romaine. Elle épousa en 1600 Charles d'Angennes, devenu plus tard marquis de Rambouillet. Dès 1608 elle se retire chez elle et commence à recevoir. En 1617 elle fait reconstruire, d'après un plan très original pour l'époque, son hôtel de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. C'est de 1620 à 1645 que s'étend la période la plus brillante de son salon, où la première elle eut l'idée de grouper de grandes dames et des seigneurs en même temps que des hommes d'église et des hommes de lettres.

Parmi les gens qui fréquentèrent ce salon au cours de sa longue existence il faut surtout citer, comme *femmes* : la princesse de Montmorency, la duchesse de la Trémouille, la duchesse de Longueville, M^{lle} Angélique Paulet (surnommée *la lionne* à cause de sa chevelure fauve), M^{lle} de Vigean, M^{lle} de Coligny, M^{lle} de Scudéry, la marquise de Sablé, M^{me} de Sévigné, M^{me} de la Fayette... ; comme *grands seigneurs* : le marquis de Vigean, le prince de Marcillac duc de la Rochefoucauld, le maréchal de Souvré, le prince de Condé et son fils le duc d'Enghien (le Grand Condé), le duc de Montausier... ; comme *ecclésiastiques* : Richelieu, évêque de Luçon, le cardinal de la Valette, l'abbé Antoine Godeau (surnommé pour sa petite taille *le nain de la princesse Julie*), futur évêque de Grasse, l'abbé Cotin, Bossuet lui-même... ; comme *écrivains* : Malherbe, Racan, Conrart, Vaugelas, Chapelain, Segrais, Voiture (sur-

1. Voir Gustave Reynier : *Le roman sentimental avant l'Astrée* (Colin, 1908 ; 2^e partie, chap. II : *Les premiers cercles mondains après la pacification de Henri IV*, p. 169-176).

nommé *l'âme du rond*), Balzac, Georges de Scudéry, Guillaume Colletet, Ménage, Mairet, Isaac Benserade, Jean de Gombauld, Jean-François Sarrazin, Claude de Malleville, Scarron, Rotrou, Corneille¹...

La grande nouveauté de la vie mondaine, inaugurée à l'Hôtel de Rambouillet, est qu'on y prise par-dessus tout les plaisirs de l'intelligence². On y écoutait des lectures : des lettres de Balzac ou de Voiture, la *Sophonisbe* de Mairet, *La Guirlande de Julie* (voir p. 395), le *Polyeucte* de Corneille, dont le caractère religieux ne plut d'ailleurs pas. On assistait à des improvisations : Bossuet, âgé de seize ans, vint un soir y prêcher vers minuit (ce qui fit dire à Voiture qu'on n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt ni si tard). On prenait parti dans des querelles poétiques, soit entre Voiture et Malleville à propos de leurs sonnets *La Belle Matineuse* (voir p. 397), soit entre Voiture et Benserade à propos du sonnet à *Uranie* et du sonnet de *Job* (voir p. 398). Mais le passe-temps le plus ordinaire était la conversation, dont le plaisir, disait M^{lle} de Montpensier, « est le plus grand de la vie et presque le seul. »

Tant que prédomina à l'Hôtel de Rambouillet l'autorité de la marquise, le bon goût ne cessa d'y régner. C'est en pensant à cette belle période du salon de Catherine de Vivonne que Saint-Simon a pu dire : « L'Hôtel de Rambouillet était, dans Paris, une espèce d'Académie de beaux-esprits, de galanterie, de vertu et de science ; car toutes ces choses-

1. Pour tous ces auteurs consulter l'index alphabétique.

2. La littérature n'y était pas, d'ailleurs, comme on le croit trop souvent, l'unique distraction. On s'amusait à des « jeux innocents » : au *Jeu de la perte des cœurs* (chaque personne reçoit un nom illustre, Hélène, Lucrèce, Ulysse, Didon, Amadis... L'une dit : « J'ai perdu mon cœur. » — « Qui vous l'a pris ? » — « C'est Clélie. » Si Clélie ne rejette pas la faute sur une autre, elle donne un page...); à la *Chasse d'amour* (on demande : « Où s'est caché l'amour ? » Réponse : « Dans les yeux de Cornélie. » Alors chacun de crier : « A l'amour ! A l'amour ! » Si Cornélie ne se dérobe pas, on la poursuit...); au *Jeu du corbillon* (j'aime un tel ou une telle, parce qu'il ou elle a ces qualités ou ces défauts...); au *Jeu des bêtes* (tous les assistants prennent un nom de bête ; le maître de la maison les met en vente, en faisant valoir sa marchandise).

La marquise de Rambouillet aimait aussi, comme dit Tallemant des Réaux, « surprendre les gens », en leur jouant des tours. Et celui-ci, dans ses *Histoires*, raconte, entre autres plaisanteries, celles qu'on fit au comte de Guiche, plus tard maréchal de Gramont : un soir on le retint à dîner et on lui offrit successivement tous les plats qu'il n'aimait pas, avant de lui servir un souper magnifique ; une autre fois qu'on lui avait donné à manger force champignons, on fait rétrécir ses habits, de façon à lui laisser croire le lendemain qu'il avait le corps enflé à la suite d'un empoisonnement.

On organisait enfin très souvent des parties de plaisir à la campagne (voir notamment la lettre de Voiture au cardinal de la Vallette, de la fin de 1630 ou du début de 1631).

là s'accommodaient alors merveilleusement ensemble. » Le ton y devint plus raffiné, quand commença à se faire sentir l'influence de sa fille Julie d'Angennes, qui, après treize ans de fiançailles, épousa en 1645 le duc de Montausier. A partir de cette date le salon de la marquise de Rambouillet périclita : cette même année son fils aîné, le marquis de Pisani, est tué à la guerre. En 1648 meurt Voiture, en 1651 M^{lle} Paulet, en 1652 le marquis de Rambouillet. Catherine, attristée et vieillissante, s'isole dans la retraite.

DESCRIPTIONS DE L'HOTEL DE RAMBOUILLET

I

Elle¹ fut elle-même l'architecte de l'hôtel de Rambouillet, qui était la maison de son père². Mal satisfaite de tous les desseins³ qu'on lui faisait (c'était du temps du maréchal d'Ancre⁴, car alors on ne savait que faire une salle à un côté⁵, une chambre à l'autre, et un escalier au milieu : d'ailleurs la place était fort irrégulière et d'une assez petite étendue), un soir, après y avoir bien rêvé⁶, elle se mit à crier : « Vite, du papier ; j'ai trouvé le moyen de faire ce que je voulais. » ...On suivit le dessin de M^{me} de Rambouillet de point en point. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté⁷, pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers, et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres ; et cela est si vrai, que la Reine-mère, quand elle fit bâtir le Luxembourg⁸, ordonna aux architectes d'aller voir l'hôtel de Rambouillet, et ce soin ne leur fut pas inutile. C'est la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné ; et c'est ce qui a donné à sa grand'chambre le nom de la chambre bleue.

(Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Monmerqué, tome III.)

[1. Elle : la marquise de Rambouillet. — 2. Son père : voir p. 389. — 3. Desseins, plans (c'est le même mot que *dessin*, employé plutôt quand il s'agit d'une figure proprement dite). — 4. Le maréchal d'Ancre : Concini, le favori de Marie de Médicis. — 5. A un côté, d'un côté. — 6. Rêvé, songé. — 7. A côté, de côté. — 8. C'est de 1615 à 1620 que Marie de Médicis fit construire le palais du Luxembourg.]

II

Elle¹ s'est fait faire un palais de son dessein², qui est un des mieux entendus³ du monde ; et elle a trouvé l'art de faire en une place d'une médiocre grandeur un palais d'une vaste étendue. L'ordre, la régularité et la propreté⁴ sont dans tous ses appartements et à tous ses meubles ; tout est magnifique chez elle, et même particulier⁵ : les lampes y sont différentes des autres lieux ; ses cabinets⁶ sont pleins de mille raretés qui font voir le jugement de celle qui les a choisies ; l'air est toujours parfumé dans son palais ; diverses corbeilles magnifiques, pleines de fleurs, font un printemps dans sa chambre⁷, et le lieu où on la voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé qu'on croit être dans un enchantement⁸ lorsqu'on y est auprès d'elle.

(Georges et Madeleine de Scudéry, *Le Grand Cyrus*,
VII^e partie, livre I.)

PORTRAIT DE LA MARQUISE DE RAMBOUILLET

Imaginez-vous la beauté même, si vous voulez concevoir celle de cette admirable personne. Je ne vous dis point que vous vous figuriez celle que nos peintres donnent à Vénus⁹, pour comprendre la sienne, car elle ne serait pas assez modeste ; ni celle de Pallas¹⁰, parce qu'elle serait trop fière ; ni celle de Junon¹¹, qui ne serait pas assez charmante ; ni celle de Diane¹², qui serait

[1. Elle : Cléomire, sous le nom de laquelle M^{lle} de Scudéry, dans *Le Grand Cyrus*, a peint la marquise de Rambouillet. — 2. Dessein, plan (comme dans le morceau précédent). — 3. Entendus, compris. — 4. Propreté, élégance. — 5. Particulier, original. — 6. Cabinets, petits salons (la grande innovation de la marquise de Rambouillet était d'avoir multiplié dans son hôtel les petites pièces en vue de la conversation, au lieu d'y faire de grandes salles destinées aux réceptions solennelles). — 7. La chambre bleue d'Arthénice. — 8. Enchantement, ce mot avait au xvii^e siècle plus de force qu'aujourd'hui.]

[9. Vénus, déesse de l'amour, ne craignait pas naturellement d'attirer l'attention. — 10. Pallas ou Minerve, déesse de l'intelligence et de la sagesse, avait conscience de sa supériorité : elle changea en araignée Arachné qui avait osé comparer son talent de tisseuse au sien. — 11. Junon, femme de Jupiter, était réputée pour son mauvais caractère. — 12. Diane, déesse de la chasse, aimait à vivre dans les bois.]

un peu trop sauvage ; mais je vous dirai que, pour représenter Cléomire¹, il faudrait prendre de toutes les figures qu'on donne à ces déesses ce qu'elles ont de beau, et l'on en ferait peut-être une passable peinture. Cléomire est grande et bien faite ; tous les traits de son visage sont admirables ; la délicatesse de son teint ne se peut exprimer ; la majesté de toute sa personne est digne d'admiration, et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux qui imprime le respect dans l'âme de tous ceux qui la regardent²...

Au reste, l'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté : le premier n'a point de bornes dans son étendue, et l'autre n'a point d'égale en générosité, en constance, en bonté, en justice et en pureté. L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la nature leur donne, car elle l'a cultivé soigneusement ; et je pense pouvoir dire qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues, et n'ignore presque rien de ce qui mérite d'être su ; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir, et on dirait, à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement, comme elle fait, que par le simple sens commun et par le seul usage du monde. Cependant elle se connaît à tout : les sciences les plus élevées ne passent³ pas sa connaissance ; les arts les plus difficiles sont connus d'elle parfaitement.

(*Ibidem.*)

DEUX PORTRAITS DE JULIE D'ANGENNES

I

Philonide⁴ est une personne dont la naissance est des plus heureuses du monde.... Sa taille est des plus grandes et des mieux

[1. Cléomire : voir p. 392, note 1. — 2. Ce portrait physique, comme tous les portraits du xvii^e siècle, manque de précision. — 3. *Passent* = dépassent.]

[4. Philonide, fille aînée de Cléomire, est le nom sous lequel M^{lle} de Scudéry, dans *Le Grand Cyrus*, a représenté Julie d'Angennes.]

faites ; sa beauté est de bonne mine¹ ; sa grâce est la plus naturelle qui sera jamais ; son esprit est le plus charmant, le plus aisé et le plus galant² du monde ; elle écrit aussi bien qu'elle parle et elle parle aussi bien qu'on peut parler. Elle est merveilleusement éclairée en toutes les belles choses et n'ignore rien de ce qu'une personne de sa condition doit savoir... Mais ce qu'il y a de merveilleux est qu'elle est tellement née pour le monde, pour les grandes fêtes et pour faire les honneurs d'une grande cour, qu'on ne peut pas l'être davantage. La parure lui sied si bien et l'embarrasse si peu qu'on dirait qu'elle ne peut être autrement³, et les plaisirs la cherchent⁴ de telle sorte que je ne pense pas qu'elle ait jamais été enrhumée en un jour où il y ait eu un divertissement à recevoir⁵ ; et, si je l'ai vue quelquefois malade, c'a été en certains temps mélancoliques où il n'y avait rien d'agréable à faire ; encore ne l'était-elle qu'autant qu'il le fallait être pour attirer toute la cour dans sa chambre⁶ et non pas assez pour se priver de la conversation.

(*Ibidem.*)

II

Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages, elle aurait pu les recevoir de l'éducation ; et, pour être illustre, il suffisait d'avoir été élevée par madame la marquise de Rambouillet. Ce nom capable d'imprimer du respect dans tous les esprits où il reste encore quelque délicatesse ; ce nom qui renferme je ne sais quel mélange de la grandeur romaine⁷ et de la civilité française ; ce nom, dis-je, n'est-il pas un éloge abrégé, et de celle qui l'a porté, et de celles⁸ qui

[1. *De bonne mine*, d'une apparence agréable. — 2. *Galant*, distingué. — 3. *Autrement* (que parée). — 4. *La cherchent* : style précieux. — 5. *A recevoir* : encore une expression très recherchée. — 6. C'est dans leur chambre que recevaient habituellement les précieuses.]

[7. Allusion à sa mère Julia Savelli. — 8. La marquise de Rambouillet eut sept enfants : deux garçons, dont l'un mourut de la peste à huit ans, et l'autre, l'aîné des fils et le troisième enfant de la famille, le marquis de Pisani, bossu, spirituel, ennemi des gens de lettres, fut tué à Nordlingen ; et cinq filles, dont trois furent religieuses, et les deux autres restèrent dans le monde, Julie Lucie d'Angennes (1605-1671), l'aînée de la famille, qui devint la duchesse

en¹ sont descendues ? C'était d'elle que l'admirable Julie tenait cette grandeur d'âme, cette bonté singulière, cette prudence consommée, cette pitié sincère, cet esprit sublime et cette parfaite connaissance des choses qui rendirent sa vie si éclatante.

Vous dirai-je qu'elle² pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit et qu'elle en discernait les traits les plus délicats ? Que personne ne savait mieux estimer les choses louables ni mieux louer ce qu'elle estimait ? Qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langage ? Souvenez-vous de ces cabinets³ que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice⁴, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie⁵ sans affectation. Ce fut là que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle.

(Fléchier, *Oraison funèbre*
de M^{me} de Montausier, 1671.)

LA GUIRLANDE DE JULIE

[La *Guirlande de Julie* est un recueil de 61 pièces de vers, qui fut offert à Julie d'Angennes probablement le 1^{er} janvier 1642 (car le manuscrit porte la date de 1641). La plupart des familiers de l'Hôtel de Rambouillet y collaborèrent : M. de Montausier, Claude de Malleville, Georges de Scudéry, Pierre Corneille, Guillaume Colletet, d'Andilly père et fils, Desmarets de Saint-Sorlin, Godeau, Gombauld, Tallemant des Réaux... La guirlande était formée de 29 fleurs, accompagnées chacune d'un madrigal et d'un ou plusieurs sonnets. Le manuscrit fut calligraphié par Nicolas Jarry et les fleurs peintes par Robert ; la reliure en maroquin rouge du Levant était de Le Gascon. (Les éditions les plus modernes sont celles de Livet dans *Précieux et Précieuses*, en 1859 et 1870, celle d'Octave Uzanne, en 1875, Librairie des Bibliophiles, et celle de Van Bever, en 1907.) La *Guirlande* est à Bonnelles, chez la duchesse d'Uzès.]

de Montausier, et Angélique Clarice, la plus jeune, première femme de M. de Grignan, qui, veuf en 1664, se remaria en 1668 avec la fille de M^{me} de Sévigné.]

[1. En : voir p. 340, note 4. — 2. Elle : Julie d'Angennes. — 3. Cabinets : voir p. 392, note 6. — 4. Arthénice : anagramme de Catherine, imaginé par Malherbe. — 5. Polle, cultivée.]

LA TULIPE

DÉNOMMÉE FLAMBOYANTE.

Permettez-moi, belle Julie,
 De mêler mes vives couleurs
 A celle de ces rares fleurs
 Dont votre tête est embellie :
 Je porte le nom glorieux
 Qu'on doit donner à vos beaux yeux.

(Montausier¹.)

L'HÉLIOTROPE.

A ce coup les Destins ont exaucé mes vœux ;
 Leur bonté me permet de parer les cheveux
 De l'incomparable Julie ;
 Pour elle, Apollon², je t'oublie ;
 Je n'adore plus que ses yeux.
 C'est avecque³ leurs traits qu'Amour me fait la guerre ;
 Je quitte le soleil des cieux
 Pour suivre celui de la terre.

(Montausier.)

L'AMARANTE.

Je suis la fleur d'amour qu'Amarante⁴ on appelle
 Et qui viens de Julie adorer les beaux yeux.
 Roses, retirez-vous, j'ai le nom d'immortelle⁵ !
 Il n'appartient qu'à moi de couronner les dieux.

(Gombauld.)

[1. Sans compter la dédicace en vers, Montausier s'était réservé quinze fleurs.
 2. Apollon : le dieu du soleil, vers qui l'héliotrope se tourne, comme l'indique l'étymologie du mot tiré du grec : ἥλιος, soleil, τρέπω, je me tourne. —
 3. Avecque : voir p. 335, note 3. — 4. Qu'Amarante on appelle : inversion fréquente au xvii^e siècle. — 5. L'amarante, chez les anciens, était le symbole de l'immortalité.]

LA VIOLETTE.

Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe,
 Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour ;
 Mais, si sur votre front je puis me voir un jour,
 La plus humble des fleurs sera la plus superbe¹.

(Desmarets de Saint-Sorlin.)

LA BELLE MATINEUSE

[Ce thème, déjà traité au xvi^e siècle par François I^{er} dans une ballade et par J. de Bellay dans un sonnet de *L'Olive* (voir p. 291), fut repris au xvii^e par Voiture et Malleville. Boileau donnait à ce dernier la préférence.]

I

Des portes du matin l'amante de Céphale²
 Ses roses³ épanchait dans le milieu des airs,
 Et jetait sur les cieus nouvellement ouverts
 Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale,

Quand la nymphe divine, à mon repos fatale,
 Apparut, et brilla de tant d'attraits divers,
 Qu'il semblait qu'elle seule éclairait l'univers
 Et remplissait de feux la rive orientale.

Le soleil se hâtant pour la gloire des cieus
 Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux
 Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore.

L'onde, la terre et l'air s'allumaient à l'entour.
 Mais auprès de Philis on le prit pour l'Aurore,
 Et l'on crut que Philis était l'astre du jour.

(Vincent Voiture⁴.)

[1. *Superbe*, orgueilleuse (sens étymologique : *superbus*).]

[2. Céphale fut enlevé par l'Aurore. — 3. *Ses roses épanchait* : inversion fréquente au xvii^e siècle. — 4. Sur Voiture voir p. 446.]

II

Le silence régnait sur la terre et sur l'onde,
L'air devenait serein et l'Olympe vermeil,
Et l'amoureux Zéphire, affranchi du sommeil,
Ressuscitait les fleurs d'une haleine féconde.

L'Aurore déployait l'or de sa tresse blonde,
Et semait de rubis le chemin du soleil ;
Enfin ce Dieu venait au ¹ plus grand appareil
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde,

Quand la jeune Phylis au visage riant,
Sortant de son palais plus clair que l'Orient,
Fit voir une lumière et plus vive et plus belle.

Sacré flambeau du jour, n'en soyez point jaloux :
Vous parûtes alors aussi peu devant elle
Que les feux de la nuit avaient fait ² devant vous.

(Claude de Malleville ³.)

LA QUERELLE DES SONNETS

[C'est en 1649-1650, quelques mois après la mort de Voiture, qu'eut lieu cette querelle entre les *Uranistes*, à la tête desquels se trouvait M^{me} de Longueville, et les *Jobelins*, à la tête desquels était le Prince de Conti, son frère. Balzac écrivit à cette occasion une dissertation de 14 pages : *Remarques sur les deux sonnets d'Uranie et de Job*. Et Corneille, pris pour arbitre, composa lui-même un sonnet, dans lequel il évite habilement de se prononcer :

Deux sonnets partagent la ville,
Deux sonnets partagent la cour,
Et semblent vouloir à leur tour
Rallumer la guerre civile ⁴...

L'un ⁵ est sans doute mieux rêvé ⁶,
Mieux conduit et mieux achevé ;
Mais je voudrais avoir fait l'autre ⁷.]

[1. Au : avec. — 2. *Avaient fait devant vous*, avaient paru peu devant vous.
— 3. Sur Cl. de Malleville voir p. 363, note 7.]

[4. La vieille Fronde venait à peine de se terminer par la paix de Rueil (1649).

— 5. Celui de Voiture. — 6. *Rêvé*, pensé. — 7. Corneille avait également com-

SONNET A URANIE

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie ;
 L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
 Et je ne vois plus rien qui me pût¹ secourir
 Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès² longtemps je connais sa rigueur infinie ;
 Mais, pensant aux beautés pour qui³ je dois périr,
 Je bénis mon martyre, et, content de mourir,
 Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison par de faibles discours
 M'incite à la révolte et me promet secours ;
 Mais, lorsqu'à mon besoin⁴ je veux me servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
 Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
 Et m'y rengage⁵ plus que ne font tous mes sens.

(Vincent Voiture.)

JOB

Job, de mille tourments atteint,
 Vous rendra sa douleur connue⁶,
 Et raisonnablement il craint
 Que vous n'en soyez pas émue.

posé sur ces deux sonnets une épigramme, où il portait à peu près le même jugement :

L'un part d'un auteur plus poli,
 Et l'autre d'un plus galant homme.

[1. *Pût* : quand la proposition principale est au présent, on met l'imparfait dans la proposition subordonnée pour marquer l'idée du conditionnel. — 2. *Dès longtemps*, depuis longtemps. — 3. *Pour qui* : on dirait aujourd'hui *pour lesquelles*. — 4. *A mon besoin*, aux moments où j'en éprouve le besoin. — 5. *M'y rengage*, me rengage à son service (y s'employait au XVII^e siècle, comme *en*, pour désigner les personnes).]

[6. *Vous rendra sa douleur connue*, vous fera connaître sa douleur (tour usité au XVII^e siècle)].

Vous verrez sa misère nue :
 Il s'est lui-même ici dépeint.
 Accoutumez-vous à la vue
 D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
 On voit aller des patiences¹
 Plus loin que la sienne² n'alla.

Il souffrit des maux incroyables ;
 Il s'en plaignit, il en parla ;
 J'en connais de plus misérables.

(Isaac Benserade³.)

II. — AUTRES SALONS PARISIENS ET PROVINCIAUX.

A l'exemple de Catherine de Vivonne, « ruelles » et « réduits » ne ardèrent pas à se multiplier à Paris : il y eut de 1652 à 1700 les « samedis » de M^{lle} de Scudéry⁴ dont le salon de la rue de la Beauce, dans le quartier du Marais, fut à la fois plus bourgeois et plus précieux que l'Hôtel de Rambouillet ; il y eut aussi les « mardis » de la vicomtesse d'Auchy, les réceptions de la marquise de Sablé, de la Grande Mademoiselle, de M^{me} de Maure, de M^{me} de Choisy, de M^{me} de Bouchavannes, de M^{me} de Brégis, de M^{me} Scarron, la future M^{me} de Maintenon...

La province elle-même voulut singer la capitale. Et c'est là surtout que se développa la préciosité. Chapelle et Bachaumont, traversant Montpellier en 1656, sont introduits dans une « assemblée de précieuses », reconnaissables à « leurs petites mignardises, leur parler gras et leurs discours extraordinaires », exemplaires achevés de ces « pecques provinciales » dont Molière se moquera dans ses *Précieuses ridicules*. Et, dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne* (1665), Fléchier raconte qu'étant de passage à Riom, il eut à subir la curiosité indiscrete et les avances importunes de « deux précieuses languissantes », désireuses de recruter pour leur salon un hôte d'importance.

[1. *Patiences* : l'emploi des substantifs abstraits au pluriel n'est pas courant.

— 2. La résignation de Job sur son fumier est légendaire. — 3. Isaac Benserade (1612-1691) composa des tragédies, mais surtout des rondeaux et des sonnets].

4. A consulter. — Rathery et Boutron : *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies* (Paris, Tschener, 1873).

PORTRAIT DE M^{lle} DE SCUDÉRY

[D'après Victor Cousin (*La société française au XVII^e siècle*, t. II, p. 133), « M^{lle} de Scudéry était laide ; son teint surtout, tirant au noir, ôtait à sa figure toute prétention à la beauté. » Voici son portrait, tel qu'elle l'a peint elle-même dans *Le Grand Cyrus* sous le nom de Sapho.]

Quoique Sapho ait été charmante dès le berceau, je ne veux vous faire la peinture de sa personne et de son esprit qu'en l'état où elle est présentement, afin que vous la connaissiez mieux. Je vous dirai donc qu'encore que vous m'entendiez parler de Sapho comme de la plus charmante personne de toute la Grèce, il ne faut pourtant pas vous imaginer que sa beauté soit une de ces grandes beautés en qui l'envie même ne saurait trouver aucun défaut. Mais enfin pour vous dépeindre Sapho, il faut que je vous dise qu'encore qu'elle se dise petite lorsqu'elle veut médire d'elle-même, elle est pourtant de taille médiocre, mais si noble et si bien faite qu'on ne peut y rien désirer. Pour le teint, elle ne l'a pas de la dernière blancheur ; il a toutefois un si bel éclat qu'on peut dire qu'elle l'a beau. Mais ce que Sapho a de souverainement agréable, c'est qu'elle a les yeux si beaux, si vifs et si pleins d'esprit, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat, ni en détacher ses regards. En effet ils brillent d'un feu si pénétrant, et ils ont pourtant une douceur si passionnée, que la vivacité et la langueur ne sont pas des choses incompatibles dans les beaux yeux de Sapho. Ce qui fait leur plus grand éclat, c'est que jamais il n'y a eu une opposition plus grande que celle du blanc et du noir de ses yeux. Cependant cette grande opposition n'y cause nulle rudesse. De plus, elle a des choses qui ne se trouvent pas toujours ensemble, car elle a la physionomie fine et modeste, et elle ne laisse pas aussi d'avoir je ne sais quoi de grand et de relevé dans la mine. Sapho a, de plus, le visage ovale, la bouche petite et incarnate, et les mains si admirables que ce sont en effet des mains à prendre des cœurs, ou, si on la veut considérer comme une fille chèrement aimée des Muses, ce sont des mains dignes de cueillir les plus belles fleurs du Parnasse.

(Georges et Madeleine de Scudéry, *Le Grand Cyrus*,
X^e partie, livre II.)

PRÉCIEUSES DE PROVINCE

I

[La scène se passe à Montpellier, en 1656.]

Dans cette même chambre, nous trouvâmes grand nombre de dames, qu'on nous dit être les plus polies, les plus qualifiées et les plus spirituelles de la ville, quoique pourtant elles ne fussent ni trop belles ni trop bien mises. A leurs petites mignardises, leur parler gras, et leurs discours extraordinaires, nous crûmes bientôt que c'était une assemblée des Précieuses de Montpellier ; mais bien qu'elles fissent de nouveaux efforts à cause de nous, elles ne paraissaient que des Précieuses de campagne, et n'imitaient que faiblement les nôtres de Paris. Elles se mirent exprès sur le chapitre des beaux-esprits, afin de nous faire voir ce qu'elles valaient par le commerce qu'elles ont avec eux.

(Chapelle et Bachaumont,
Voyage en Languedoc et en Provence.)

II

[La scène se passe en Auvergne, à Riom, en 1665.]

Le bruit de ma poésie¹ fit grand éclat et m'attira deux ou trois précieuses languissantes, qui recherchèrent mon amitié, et qui crurent qu'elles passeraient pour savantes dès qu'on les aurait vues avec moi et que le bel esprit se prenait ainsi par contagion. L'une était d'une taille qui approchait un peu de celle des anciens géants ; l'autre était, au contraire, fort petite, et son visage était si couvert de mouches², que je ne pus juger autre chose, sinon

[1. Fléchier avait en effet publié des vers. — 2. Les mouches étaient de petits morceaux de taffetas noir gommé, que les femmes, au xvii^e et au xviii^e siècle, mettaient par coquetterie sur leur visage. Elles parurent pour la première fois à la cour de Louis XIII. Au début on n'en mit qu'une, dont l'effet était de faire ressortir la blancheur de la peau. Mais on finit par en semer partout : sur le front (*la majestueuse*), au coin de l'œil (*la passionnée*), au milieu de la joue (*la*

qu'elle avait un nez et des yeux. Je remarquai que l'une et l'autre se croyaient belles. Ces deux figures me firent peur. Je me rassurai le mieux que je pus, et, ne sachant encore comment leur parler, j'attendis leur compliment de pied ferme. La petite, comme ¹ plus âgée, et de plus mariée, s'adressa à moi : « Ayant de si beaux livres que vous ² avez, me dit-elle, et faisant d'aussi beaux vers que vous en faites, comme nous a dit le R. P. Raphaël, il est probable, monsieur, que vous tenez dans Paris un des premiers rangs parmi les beaux esprits, et que vous êtes sur le pied ³ de ne céder à aucun de Messieurs de l'Académie. C'est, monsieur, ce qui nous a obligées ⁴ de venir vous témoigner l'estime que nous faisons de vous. Nous avons si peu de gens polis ⁵ et bien tournés dans ce pays barbare, que, lorsqu'il vient quelqu'un de la cour ou du grand monde, on ne saurait assez le considérer. — Pour moi, reprit la grande jeune, quelque indifférente et quelque froide que je paraisse, j'ai toujours aimé l'esprit avec passion, et, ayant toujours trouvé que les abbés en ont plus que les autres, j'ai toujours senti une inclination particulière à les honorer... » Après ces mots elles s'approchèrent de ma table, et me prièrent de les excuser si elles avaient la curiosité d'ouvrir quelques livres qu'elles voyaient, que c'était une curiosité invincible pour elles...

(Fléchier, *Mémoires*
sur les Grands-Jours d'Auvergne.)

III. — LA PRÉCIOSITÉ.

Le mot « précieux » n'a pas toujours été pris en mauvaise part. « Ce titre, dit l'abbé de Pure (1634-1680) dans son roman *La Précieuse ou Le Mystère des ruelles* (1656), se donne aux personnages du beau sexe qui ont su se tirer du prix commun des autres. » Et la preuve que ce terme

galante), sur un bouton (*la récéleuse*), sur le nez (*l'effrontée*), sur les lèvres (*la coquette*)... Massillon ayant un jour ironiquement demandé en chaire pourquoi les femmes n'en avaient pas aussi sur le cou et sur les épaules, on le prit au mot ; et les mouches ainsi placées s'appelèrent « les mouches à la Massillon ».]

[1. Comme, en sa qualité de. — 2. Que vous (en) avez. — 3. Sur le pied de, en situation de. — 4. Obligées, engagées. — 5. Polits, cultivés.]

a bien commencé par être élogieux, c'est cette phrase de Segrais louant M^{me} de Châtillon d'être « obligeante, civile et surtout précieuse. » Mais à force de vouloir à tout prix se distinguer du vulgaire, on tombe vite dans l'affectation ridicule ; et, c'est ainsi que le mot n'a pas tardé à prendre une acception défavorable.

Cette maladie du goût qu'est la préciosité n'a pas sévi seulement en France. On en trouve des formes analogues dans d'autres pays, à la fin du xvi^e et au début du xvii^e siècle : en Angleterre, l'*euphuïsme*, qui fleurit à la cour d'Elisabeth (le nom vient d'un roman intitulé *Euphuës*, de John Lyli, 1553-1606) ; en Italie, le *marinisme* ou *concettisme* (du nom du chevalier de Marini, 1569-1625, poète italien, né à Naples, qui en 1615 vint en France, où il publia son *Adone*, 1623, dont les *concetti* ou pointes furent très goûtées) ; en Espagne, le *gongorisme* ou *cultisme* (du nom de Gongora¹, 1561-1627, poète espagnol, né à Cordoue, dont les œuvres, *Les Solitudes*, *Polyphème*, sont écrites en style *culto*, plein d'*agudezas*, qui rappellent les *concetti* italiens).

Si ces influences étrangères ont pu contribuer à développer la préciosité française, du moins elles ne l'ont pas créée. Car on découvre déjà des germes de préciosité dans notre littérature du moyen âge, en particulier dans *Le Roman de la Rose*. Et d'ailleurs, dès la fin des guerres de religion, bien avant les premières réunions de l'Hôtel de Rambouillet, il y avait eu chez nous une crise de préciosité². Mais c'est surtout entre 1650 et 1660, dans les salons de Paris et de province, qui imitèrent plus ou moins gauchement l'Hôtel de Rambouillet, déjà gagné par ce mauvais esprit vers la fin de son existence, que la préciosité rencontra un milieu favorable à son développement.

La préciosité française du xvii^e siècle semble avoir eu longue vie, puisque, attaquée dès 1637 par Desmarets de Saint-Sorlin dans sa comédie *Les Visionnaires*, elle l'est par Molière dans *Les Précieuses ridicules* (1659) et *Les Femmes savantes* (1672), par La Bruyère dans ses *Caractères* (1688, chap. v : *De la société et de la conversation*) et par Boileau dans sa *Satire X* (1692).

UN CERCLE DE PRÉCIEUSES

L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle³ de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce

1. Voir L.-P. Thomas : *Gongora et le gongorisme considérés dans leur rapport avec le marinisme* (1911).

2. Voir G. Reynier : *Le roman sentimental avant l'Astrée* (p. 318-340).

[3. La Bruyère fait-il ici allusion à l'Hôtel de Rambouillet en pleine décadence ? On l'a prétendu, sans pouvoir en donner la preuve.]

d'esprit. Ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement entraînait une autre encore plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements : par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus ¹ et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité ; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part

(La Bruyère, *Les Caractères*,
chap. v : *De la société et de la conversation.*)

LA PRÉCIEUSE

Mais qui vient sur ses pas ² ? C'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés
Que d'un coup de son art Molière a diffamés ³.
De tous leurs sentiments cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnière ⁴.
C'est chez elle toujours que les fades auteurs
S'en vont se consoler du mépris des lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte ; et sa docte demeure
Aux Perrins ⁵, aux Coras ⁶, est ouverte à toute heure.
Là, du faux bel esprit se tiennent les bureaux ;
Là, tous les vers sont bons, pourvu qu'ils soient nouveaux ;
Au mauvais goût public la belle y fait la guerre ;
Plaint ⁷ Pradon opprimé des sifflets du parterre ;
Rit des vains amateurs du grec et du latin ;
Dans la balance ⁸ met Aristote et Cotin ⁹ ;

[1. *Entendus*, compris.]

[2. Boileau a fait précédemment le portrait de la femme savante. — 3. *Diffamés*, discrédités. — 4. *Façonnière*, qui fait des façons. — 5. L'abbé Perrin (1620-1675), l'auteur d'une traduction en vers de *L'Énéide* et de trois volumes de vers, le fondateur de l'Académie royale de musique [l'Opéra] (voir p. 617 et 805). — 6. Coras, l'auteur d'un poème épique, *Jonas* (1663). — 7. Allusion à M^{me} Deshoulières, qui avait fait un sonnet contre la *Phèdre* de Racine. — 8. Souvenir du portrait de la pédante qu'a tracé Juvénal (*Satire VI*, v. 437) :

Committit vates et comparat ; inde Maronem,

Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

9. L'abbé Cotin (1604-1682), auteur de vers galants, souvent attaqué par Boi-

Puis, d'une main encor plus fine et plus habile,
 Pèse sans passion Chapelain¹ et Virgile,
 Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,
 Mais pourtant, confessant qu'il a quelques beautés,
 Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
 Autre² défaut, sinon qu'on ne le saurait lire ;
 Et, pour faire goûter son livre à l'univers,
 Croit qu'il faudrait en prose y mettre tous les vers.
 (Boileau, *Satire X*, v. 438.)

1^o Préciosité des manières.

Des quatre formes principales qu'a prises au XVII^e siècle la préciosité (préciosité des manières, préciosité du langage, préciosité de l'esprit, préciosité des sentiments), la première est la plus extérieure : elle consiste dans les raffinements de la coquetterie, dans l'affectation de la mise, dans les démonstrations outrées de la politesse. Molière, dans *Les Précieuses ridicules*, l'a raillée à plusieurs reprises. Gorgibus dit à propos de sa fille Madelon et de sa nièce Cathos :

« Ces pendardes-là, avec leur pommade, ont, je pense, envie de me ruiner. Je ne vois partout que blancs d'œufs, lait virginal, et mille autres brimborions que je ne connais point. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons, pour le moins, et quatre valets vivraient tous les jours des pieds de mouton qu'elles emploient. »

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, Sc. III.)

Et, parlant des deux marquis, qui étaient venus demander sa main et celle de sa cousine, Cathos s'exprime ainsi :

« Venir en visite amoureuse avec une jambe toute unie, un chapeau désarmé de plumes, une tête irrégulière en cheveux, et un habit qui souffre une indigence de rubans... ! Mon Dieu, quels amants sont-ce là !... J'ai remarqué encore que leurs rabats ne sont pas de la bonne faïence, et qu'il s'en faut plus d'un grand demi-pied que leurs hauts-de-chausses ne soient assez larges. »

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, Sc. IV.)

leau, qu'il attaqua à son tour dans *La Satire des satires* et *La Critique désintéressée des satires du temps*, où il l'appelle le sieur Desvipéreaux. Molière l'a représenté dans *Les Femmes savantes* sous le nom de Trissotin (d'abord nommé Tricotin).]

[1. Chapelain (1595-1674), l'une des principales victimes de Boileau, l'auteur d'un poème épique *La Pucelle* et des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. — 2. Autre défaut : suppression de l'article (tour fréquent au XVII^e siècle).]

2° Préciosité du langage.

L'affectation du langage accompagne naturellement l'affectation des manières. Il s'agit de ne pas parler comme tout le monde, et, pour cela, d'employer des périphrases et métaphores, dont nous trouvons de nombreux exemples dans le *Grand Dictionnaire des Précieuses*¹ ou *La Clef du langage des ruelles* (1660-1661), d'Antoine Baudeau, sieur de Somaize, l'historien et le défenseur des précieuses, qui avait répliqué à Molière par une pièce intitulée *Les véritables précieuses*. En voici quelques-uns :

les chers souffrants (*les pieds*)
 la belle mouvante (*la main*)
 les trônes de la pudeur (*les joues*)
 les perles d'Iris (*les larmes*)
 l'ameublement de la bouche (*les dents*)
 l'affronteur des temps (*le chapeau*)
 un bain intérieur (*un verre d'eau*)
 la jeunesse des vieillards (*la perruque*)
 la mémoire de l'avenir (*l'almanach*)
 le supplément du soleil (*la chandelle*)
 l'empire de Vulcain (*la cheminée*)
 la petite maison d'Éole (*le soufflet*)
 l'instrument de la propreté (*le balai*)
 l'âme des pieds (*le violon*)
 se délabrynter les cheveux (*se peigner*)...

Il est d'ailleurs à remarquer qu'à côté de ces expressions, qui nous paraissent aujourd'hui ridicules, on en trouve d'autres, dans le vocabulaire précieux, qui sont entrées dans l'usage courant ; telles les suivantes :

faire figure dans le monde (*être apprécié*)
 avoir l'âme sombre (*être triste*)
 avoir l'intelligence épaisse (*ne pas comprendre*)
 perdre son sérieux (*rire*)
 faire l'anatomie d'un cœur (*analyser les sentiments*)
 vous êtes un Pylade (*un véritable ami*)
 cette femme est une vraie Pénélope (*une épouse vertueuse*)
 cette personne a le masque de la générosité
 laisser mourir la conversation...

Le langage de la préciosité multiplie aussi les adverbes qui exagèrent la pensée sous prétexte de la renforcer :

MASCARILLE. — Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat.

1. Voir l'édition Livet, dans la Bibliothèque Elzévirienne.

MAGDELON. — Ils sentent terriblement bon.

MASCARILLE. — Vous ne me dites rien de mes plumes. Comment les trouvez-vous ?

CATHOS. — Effroyablement belles.

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, Sc. x.)

PHILAMINTE.

J'aime superbement et magnifiquement.

Ces deux adverbes joints font admirablement.

(Molière, *Les Femmes savantes*, A. III, Sc. II.)

Il a recours à des comparaisons prolongées :

MASCARILLE. — Mais au moins, y a-t-il sûreté ici pour moi ?

CATHOS. — Que craignez-vous ?

MASCARILLE. — Quelque vol de mon cœur, quelque assassinat de ma franchise ¹. Je vois ici des yeux qui ont la mine d'être de fort mauvais garçons, de faire insulte aux libertés et de traiter une âme de Turc ² à More. Comment diable, d'abord ³ qu'on les approche, ils se mettent sur leur garde meurtrière ⁴ ? Ah ! par ma foi, je m'en défie, et je m'en vais gagner ⁵ au pied, ou je veux caution ⁶ bourgeoise qu'ils ne me feront point de mal.

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, Sc. IX.)

TRISSOTIN.

Pour cette grande faim qu'à mes yeux on expose

Un plat seul de huit vers me semble peu de chose,

Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal

De joindre à l'épigramme ou bien au madrigal

Le ragoût d'un sonnet, qui chez une princesse

A passé pour avoir quelque délicatesse.

Il est de sel attique assaisonné partout,

Et vous le trouverez, je crois, d'assez bon goût.

(Molière, *Les Femmes savantes*, A. III, Sc. II.)

Ou bien encore il use de jeux de mots et de rapprochements inattendus :

MASCARILLE. — Il est vrai que nous nous sommes vus tous deux dans l'occasion.

[1. *Franchise*, liberté. — 2. *De Turc à More* : avec autant de rigueur que les Turcs traitaient les Mores. — 3. *D'abord que*, aussitôt que. — 4. *Sur leur garde meurtrière* : terme d'escrime. — 5. *Gagner au pied*, m'enfuir. — 6. *Caution bourgeoise*, garantie sérieuse.]

JODELET. — Et dans des lieux où il faisait chaud.

MASCARILLE. — Oui, mais non pas si chaud qu'ici.

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, Sc. XI.)

MASCARILLE. — Mesdames, vous serez surprises, sans doute, de l'audace de ma visite ; mais votre réputation vous attire cette méchante affaire, et le mérite a pour moi des charmes si puissants que je cours partout après lui.

MAGDELON. — Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser.

CATHOS. — Pour voir chez nous le mérite, il a fallu que vous l'y ayez amené.

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, Sc. IX.)

3^e Préciosité de l'esprit.

Dans les œuvres littéraires, en particulier dans la correspondance et dans les petits genres poétiques cultivés dans les salons (sonnets, madrigaux, stances, épigrammes, rondeaux...), ce qu'aiment les précieux et précieuses, c'est le manque de naturel. Pour avoir des échantillons de ce mauvais goût, il suffit de lire telles lettres de Voiture, comme la fameuse *lettre de la carpe au brochet*, les deux pièces de vers des *OEuvres galantes* de Cotin que Molière a insérées dans *Les Femmes savantes* (le sonnet à la princesse Uranie et l'épigramme ou madrigal sur un carrosse de couleur amarante), ou encore les *Stances du Marquis de J.-F. Sarrazin* et le *Sonnet à la duchesse de Beaufort* d'Honorat Laugiers de Porchères.

LETTRE DE LA CARPE AU BROCHET¹

A Monseigneur le duc d'Enghien.

Novembre 1643.

Eh ! bonjour, mon compère le Brochet ! bonjour, mon compère le Brochet ! je m'étais toujours bien doutée que les eaux du Rhin² ne vous arrêteraient pas ; et connaissant votre force et combien vous aimez à nager en grande eau, j'avais bien cru que celles-là ne vous feraient point de peur, et que vous les passeriez

[1. Dans un bal masqué le duc d'Enghien (le Grand Condé) s'était déguisé en brochet, et Voiture en carpe. — 2. Allusion au passage du Rhin par les troupes françaises sous la conduite de Condé.]

aussi glorieusement que vous avez achevé tant d'autres aventures¹. Je me réjouis pourtant de ce que cela s'est fait plus heureusement encore que nous ne l'avions espéré, et que, sans que vous ni les vôtres y aient perdu une seule écaille, le seul bruit de votre nom ait dissipé tout ce qui se devait opposer à vous. Quoique vous ayez été excellent jusqu'ici à toutes les sauces où l'on vous a mis, il faut avouer que la sauce d'Allemagne vous donne un grand goût et que les lauriers qui y entrent vous relèvent merveilleusement...

Il n'y a point d'étangs, de fontaines, de ruisseaux, ni de mers, où vos victoires ne soient célébrées... L'autre jour que mon compère le Turbot et mon compère le Grenaut, avec quelques autres poissons d'eau douce, soupions ensemble chez mon compère l'Eperlan, on nous présenta au second² un vieux Saumon, qui avait fait deux fois le tour du monde... Il nous dit qu'il n'y avait point d'abîmes si profonds sous les eaux où vous ne fussiez connu et redouté, et que les baleines de la mer Atlantique suaient à grosses gouttes et étaient toutes en eau dès qu'elles vous entendaient nommer... Cependant votre gloire se trouvant à un point qu'il est assuré qu'elle ne peut aller plus loin ni plus haut, il est, ce me semble, bien à propos, qu'après tant de fatigues, vous veniez vous rafraîchir dans l'eau de la Seine, et vous récréer joyeusement avec beaucoup de jolies Tanches, de belles Perches et d'honnêtes Truites, qui vous attendent ici³ avec impatience.

(Vincent Voiture.)

STANCES DU MARQUIS

[Dans son poème *Le mauvais poète* J.-F. Sarrazin (1603-1654) raconte qu'un dimanche, allant à la messe, il rencontre un marquis bel esprit, qui le fait monter dans son carrosse et, pendant le trajet, lui récite sa dernière production.]

Etes-vous un soleil, bel astre de ma vie ?

Vos yeux comme les siens embrasent l'horizon :

[1. C'est le 19 mai de cette même année 1643 que Condé avait remporté sur les Espagnols la victoire de Rocroi. — 2. Au second (service). — 3. Ici : à l'Hôtel de Rambouillet.]

Mais par votre inconstance on a juste raison
 De vous dire une lune, adorable Silvie ;
 Ainsi je doute encore, bel objet non pareil,
 Si je vous dois nommer la lune ou le soleil ?

Vos lèvres de corail et vos jouës ¹ pourprines ²
 Vous font être une rose, aimable et douce fleur ;
 Mais quoi ? votre rigueur, cause de mon malheur,
 Vous compare au rosier qui porte des épines ;
 Ainsi je doute encore, source de mon brasier,
 Si je vous dois nommer la rose ou le rosier ?

Enfin vous êtes feu, vous êtes enfin onde,
 Rocher où l'on se perd, très agréable port ;
 Et, pour conclusion, arbitre de mon sort,
 Mes vers vous nommeront par tous les coins du monde :
 Le rocher et le port, l'onde avec le brasier,
 La lune et le soleil, la rose et le rosier !

(J.-F. Sarrasin.)

SONNET A LA DUCHESSE DE BEAUFORT

*composé à la gloire de jeunes yeux
 amoureux et dans lequel le poète,
 attaché à louer comme il faut, à célébrer
 comme il convient leurs feux, leur mouvement, leur éclat,
 leur lumière, renonce à trouver —
 même dans le domaine du chimérique —
 une image digne de leur être opposée.*

Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutôt des dieux,
 Ayant dessus ³ les rois la puissance absolue.
 Des dieux ?... Des cieus, plutôt, par leur couleur de nue
 Et leur mouvement prompt comme celui des cieus.

[1. *Joues* compte pour deux syllabes. — 2. *Pourprines* : vieille forme du mot *purpurines*.]

[3. *Dessus* : voir p. 322, note 5.]

Des cieux ?... Non !... Deux soleils nous offusquant la vue
 De leurs rayons brillants clairement radieux...
 Soleils ?... Non !... Mais éclairs de puissance inconnue,
 Des foudres de l'amour signes présageux ¹...

Car s'ils étaient des dieux, feraient-ils tant de mal ?
 Si ² des cieux, ils auraient leur mouvement égal.
 Deux soleils ? ...Ne se peut ³ : le soleil est unique.

Éclairs ?... Non !... Car ceux-ci ⁴ durent trop et trop clairs ;
 Toutefois je les nomme, afin que je m'explique :
 Des yeux, des dieux, des cieux, des soleils, des éclairs ⁵.

(Honorat Laugier de Porchères.)

4^o Préciosité des sentiments.

Continuant ses ravages de plus en plus profondément, la préciosité a pénétré jusque dans le cœur, où elle a dénaturé les sentiments, surtout l'amour, qu'elle a obligé à s'accompagner chez l'homme d'un manège ridicule et à prendre chez la femme le masque d'une pruderie hypocrite. Saint-Evremond, qui avant Molière avait fait la satire de cette préciosité morale dans son poème *Le Cercle* (1656), a rappelé à ce propos la curieuse définition des précieuses donnée un jour à la reine de Suède : les précieuses sont les *jansénistes de l'amour*. Pour elles l'amour était comme le terme d'un long voyage, dont toutes les étapes sont marquées dans la *Carte de Tendre*, décrite par M^{lle} de Scudéry dans sa *Clélie*. Et le mariage devait être précédé d'une série d'aventures romanesques, qu'énumère complaisamment Madelon dans *Les Précieuses ridicules*.

LA PRÉCIOSITÉ MORALE

Dans un lieu plus secret on tient la précieuse,
 Occupée aux leçons de morale amoureuse.
 Là, se font distinguer les fiertés des rigueurs,
 Les dédains des mépris, les tourments des langueurs ;

[1. *Présageux* : terme usité au xvii^e siècle. — 2. Ellipse du verbe : *s'ils étaient des cieux*. — 3. Ellipse du sujet : *cela ne se peut*. — 4. Les yeux. — 5. Courteline a cité ce sonnet dans son acte en vers : *La conversion d'Alceste*, 1905.]

On y sait démêler la crainte et les alarmes,
 Discerner les attraits, les appas et les charmes ;
 On y parle du temps qu'on forme le désir :
 Mouvement incertain de peine ou de plaisir.
 Des premiers maux d'amour on connaît la naissance,
 On a de leurs progrès une entière science,
 Et toujours on ajuste à l'ordre des douleurs
 Et le temps de la plainte et la saison des pleurs.

(Saint-Evremond, *Le Cercle*.)

LA CARTE DU PAYS DE TENDRE

[Cette carte n'est pas une invention de M^{lle} de Scudéry, mais l'œuvre d'une collaboration entre les habitués de ses « samedis ». C'est sur les conseils de Chapelain qu'elle en intercala la description détaillée à la fin de la première partie de son roman de *Clélie*.]

... Afin que vous compreniez mieux le dessein de Clélie, vous verrez qu'elle a imaginé qu'on peut avoir de la tendresse par trois causes différentes : ou par une grande estime, ou par reconnaissance, ou par inclination ; et c'est ce qui l'a obligée¹ d'établir ces trois villes de Tendre sur trois rivières qui portent ces trois noms, et de faire ainsi trois routes différentes pour y aller. Si bien que, comme on dit Cumes sur la mer d'Ionie et Cumes sur la mer Tyrrhène², elle fait³ qu'on dit Tendre sur Inclination, Tendre sur Estime et Tendre sur Reconnaissance. Cependant, comme elle a présupposé que la tendresse qui naît par inclination n'a besoin de rien autre chose pour être ce quelle est, Clélie, comme vous le voyez, n'a mis nul village le long des bords de cette rivière... Mais, pour aller à Tendre sur Estime, il n'en est pas de même ; car Clélie a ingénieusement mis autant de villages qu'il y a de petites et de grandes choses qui peuvent contribuer à faire naître par estime cette tendresse dont elle entend⁴ parler. En effet, vous voyez que de Nouvelle Amitié on passe à un lieu qu'elle appelle Grand Esprit, parce que c'est ce qui commence ordinairement l'estime ; ensuite vous voyez ces agréables villages

[1. Obligée, engagée. — 2. Tyrrhène, Tyrrhénienne. — 3. Elle fait (en sorte) qu'on dit. — 4. Entend, veut.]

de Jolis Vers, de Billet galant et de Billet doux, qui sont les opérations les plus ordinaires du grand esprit dans les commencements d'une amitié.

Ensuite pour faire un plus grand progrès dans cette route, vous voyez Sincérité, Grand Cœur, Probité, Générosité, Respect, Exactitude et Bonté... Après cela, il faut, s'il vous plaît, retourner à Nouvelle Amitié pour voir par quelle route on va de là à Tendre sur Reconnaissance. Voyez donc, je vous prie, comment il faut aller d'abord de Nouvelle Amitié à Complaisance, ensuite à ce petit village qui se nomme Soumission, et qui en touche un fort agréable, qui s'appelle Petits Soins. Voyez, dis-je, que de là il faut passer par Assiduité... Ensuite vous voyez qu'il faut passer à un autre village qui s'appelle Empressement... Après cela vous voyez qu'il faut passer à Grands Services... Ensuite il faut passer à Sensibilité... Après, il faut, pour arriver à Tendre, passer par Tendresse... Ensuite il faut aller à Obéissance... ; et, pour arriver enfin où l'on veut aller, il faut passer à Constante Amitié, qui est sans doute le chemin le plus sûr pour arriver à Tendre sur Reconnaissance.

Mais, comme il n'y a pas de chemins où l'on ne se puisse égarer, Clélie a fait, comme vous le pouvez voir, que, si ceux qui sont à la Nouvelle Amitié prenaient un peu plus à droit ¹ ou un peu plus à gauche, ils s'égèreraient aussi ; car si, au partir ² de Grand Esprit, on allait à Négligence, qu'ensuite, continuant cet égarement, on allât à Inégalité, de là à Tiédeur, à Légèreté et à Oubli, au lieu de se trouver à Tendre sur Estime, on se trouverait au Lac d'Indifférence... De l'autre côté, si, au partir de Nouvelle Amitié, on prenait un peu trop à gauche et qu'on allât à Indiscrétion, à Perfidie, à Orgueil, à Médisance ou à Méchanceté, au lieu de se trouver à Tendre sur Reconnaissance, on se trouverait à la Mer d'Inimitié ³...

(Georges et Madeleine de Scudéry, *Clélie, Histoire romaine*,
1^{re} partie.)

[1. A droit, à droite. — 2. Au partir : voir p. 355, note 14. — 3. Si ridicule que soit par sa subtilité romanesque cet essai de « géographie amoureuse », il faut cependant reconnaître qu'il représente un curieux effort d'analyse psychologique.]

LES PRÉLIMINAIRES DU MARIAGE

MAGDELON.

... Mon Dieu, que, si tout le monde vous ressemblait, un roman serait bientôt fini ! La belle chose que ce serait si d'abord Cyrus¹ épousait Mandane, et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie !

GORGIBUS.

Que me vient conter² celle-ci ?

MAGDELON.

Mon père, voilà ma cousine qui vous dira, aussi bien que moi, que le mariage ne doit jamais arriver qu'après les autres aventures. Il faut qu'un amant³, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments, pousser⁴ le doux, le tendre et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes. Premièrement, il doit voir au temple⁵, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique, la personne dont il devient amoureux ; ou bien être conduit fatalement⁶ chez elle, par un parent ou un ami, et sortir de là tout rêveur et mélancolique. Il cache un temps⁷ sa passion à l'objet⁸ aimé, et cependant⁹ lui rend plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante¹⁰, qui exerce les esprits de l'assemblée. Le jour de la déclaration arrive, qui se¹¹ doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin, tandis que la compagnie s'est un peu éloignée ; et cette déclaration est suivie d'un prompt courroux, qui paraît à notre rougeur, et qui, pour un temps,

[1. C'est au dixième volume seulement que Cyrus épouse Mandane dans *Ariamène* ou *Le Grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry, et qu'Aronce épouse Clélie dans *Clélie, histoire romaine*, roman du même auteur. — 2. *Conter* : au sens péjoratif de raconter des choses ridicules. — 3. *Un amant*, un prétendant. — 4. *Pousser le doux*..., exprimer avec force des sentiments doux... — 5. *Au temple*, à l'église. — 6. *Fatalement* : terme du langage galant. — 7. *Un temps*, quelque temps. — 8. *Objet aimé*, expression du langage de la galanterie. — 9. *Cependant*, pendant ce temps. — 10. Il était de mode dans les salons précieux du xvii^e siècle de discuter des problèmes de casuistique sentimentale. — 11. *Qui se doit faire* : aujourd'hui on place le pronom réfléchi entre le verbe principal et l'infinitif.]

bannit l'amant de notre¹ présence. Ensuite il trouve moyen de nous apaiser, de nous accoutumer insensiblement au discours² de sa passion, et de tirer de nous cet aveu qui fait tant de peine³. Après cela viennent les aventures, les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les désespoirs, les enlèvements⁴, et ce qui s'ensuit. Voilà comme⁵ les choses se traitent dans les belles manières, et ce sont des règles dont, en bonne galanterie, on ne saurait se dispenser....

(Molière, *Les Précieuses ridicules*, scène iv.)

[1. *Notre* : Madelon se laisse peu à peu entraîner à parler du code général de galanterie, qu'elle expose, comme s'il s'appliquait à son cas particulier. — 2. *Au discours*, à la déclaration. — 3. *Qui fait tant de peine* : parce qu'il nous oblige à faire violence à notre pudeur. — 4. Les enlèvements étaient fort à la mode dans les romans du xvii^e siècle : M^{lle} de Scudéry, dans *Le Grand Cyrus*, fait enlever Mandane huit fois. — 5. *Comme et comment* s'employaient alors de la même manière.]

CHAPITRE XVI

LA LITTÉRATURE MONDAINE

I. — LES PORTRAITS.

II. — LES MAXIMES.

- 1^o Principaux recueils.
- 2^o La thèse de La Rochefoucauld.
- 3^o La philosophie de La Bruyère.

III. — LA CORRESPONDANCE.

- 1^o Le genre épistolaire au XVII^e siècle.
- 2^o Les principaux épistoliers.
- 3^o Les lettres de Madame de Sévigné.

IV. — LES MÉMOIRES.

- 1^o Principaux mémoires du XVII^e siècle.
- 2^o Les mémoires de Saint-Simon.

V. — LES ROMANS.

- 1^o Le roman pastoral.
- 2^o Le roman d'aventures.
- 3^o Le roman d'analyse.
- 4^o Romans divers et contes.

Le développement de la préciosité n'est pas le seul résultat de l'influence qu'a exercée la société mondaine sur la littérature du XVII^e siècle. Les salons formant alors le principal public des écrivains, ceux-ci devaient naturellement se conformer aux goûts qui y régnaient. De là plusieurs conséquences, fâcheuses ou heureuses. Si nos écrivains classiques ne font aucune place au lyrisme, c'est que les convenances mondaines interdisent l'étalage de la personnalité ; s'ils négligent de décrire le monde extérieur, c'est que la vie de société faisait alors dédaigner l'observation de la nature. En revanche, s'adressant à des lecteurs polis et délicats, mais

d'une culture très superficielle, ils ont été tenus d'exprimer toujours des idées claires dans un langage pur ; voulant plaire à un public, dont l'attention était tournée vers l'étude de l'âme et qui s'intéressait de préférence aux peintures de l'amour, ils ont été conduits à donner dans leurs œuvres la place prédominante à l'analyse du cœur humain et de ses passions.

La société mondaine ne s'est pas contentée de fournir à la littérature un public ; elle lui a aussi procuré des écrivains : des hommes du monde (un duc de la Rochefoucauld, un cardinal de Retz, un duc de Saint-Simon...) et un nombre encore plus grand de femmes ¹ (M^{me} de Motteville, M^{lle} de Montpensier, M^{lle} de Scudéry, M^{me} de la Fayette, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Maintenon...). Enfin c'est grâce à elle que plusieurs genres ont été cultivés au xvii^e siècle, les portraits, les maximes, la correspondance, les mémoires et les romans.

I. — LES PORTRAITS.

La vogue des portraits et des maximes, auxquels nous devons notamment les *Maximes* de La Rochefoucauld et *Les Caractères* de La Bruyère, est venue du goût qu'on avait au xvii^e siècle pour les observations psychologiques et morales. La mode des portraits a surtout régné dans les salons entre 1650 et 1660. Dans *Les Précieuses ridicules* (1659) Molière y fait allusion :

MADÉLON. — Je vous avoue que je suis furieusement pour les portraits ; je ne vois rien de si galant que cela.

MASCARILLE. — Les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond : vous en verrez de ma manière qui ne vous déplairont pas.

Et, malgré les attaques dont il fut l'objet (voir p. 490-491 la *Parodie du portrait*), le genre était encore cultivé dans les salons au cours des années suivantes : témoin la fameuse *Scène des portraits* dans *Le Misanthrope* (1666), où Molière fait revivre à nos yeux ce divertissement mondain. Deux salons, en particulier, s'étaient spécialisés dans ce genre, celui de M^{lle} de Montpensier et celui de M^{lle} de Scudéry.

Des salons les portraits passèrent dans la littérature. On en trouve dans les Mémoires, aussi bien dans ceux de M^{me} de Motteville et de M^{lle} de Montpensier que dans ceux du cardinal de Retz, de La Rochefoucauld et de Saint-Simon. Certains romans en fourmillent, en particulier *Le Grand Cyrus* et *Clélie*, de M^{lle} de Scudéry, qui durent leur succès aux nombreux portraits où sous des noms anciens sont dépeints des personnages con-

1. A consulter. — L'abbé de la Porte : *Histoire littéraire des femmes françaises* (1769). — Sainte-Beuve : *Portraits de femmes* (1844). — P. Jacquinet : *Les femmes de France, poètes et prosateurs* (Belin, 1886).

temporains : Mandane (M^{me} de Longueville), Cléomire (la marquise de Rambouillet), Damo (Ninon de L'Enclos), Sapho (M^{lle} de Scudéry), Parthénie (M^{me} de Sablé), Elise (Angélique Paulet), Lyriane (M^{me} Scarron), Clarinte (M^{me} de Sévigné), Cyrus (le Grand Condé), Callicrate (Voiture), Mégabate (le duc de Montausier), Scaurus (Scarron), Amilcar (le poète Sarrazin)...

Le portrait finit même par se constituer en genre indépendant. C'est ainsi que Segrais eut l'idée de réunir les portraits composés dans le salon de M^{lle} de Montpensier, d'abord sous ce simple titre : *Divers portraits recueillis en l'année 1659*, puis la même année sous cet autre : *Recueil des portraits et éloges en prose dédiés à S. A. R. Mademoiselle* formant un volume de 912 pages, et enfin, en 1663, sous ce titre définitif : *La Galerie des Peintures¹ ou Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, contenant les portraits du Roi, de la Reine, des princes, princesses, duchesses, marquises, comtesses et autres seigneurs et dames les plus illustres de France ; la plupart composés par eux-mêmes, dédiés à S. A. R. Mademoiselle*. Soumaize a inséré aussi des portraits dans son *Grand Dictionnaire des Précieuses* (1660).

Il y avait trois sortes de portraits : des portraits imaginaires reproduisant les traits de personnes réelles (tels ceux des romans de M^{lle} de Scudéry) ; des portraits de personnages réels dépeints sous leur vrai nom, par exemple : celui du cardinal de Retz par La Rochefoucauld (voir p. 465), celui de La Rochefoucauld par le cardinal de Retz (voir p. 434), celui de M^{me} de Sévigné par M^{me} de La Fayette (voir p. 447), celui de Fénelon (voir p. 559) et du duc de Bourgogne (voir p. 745) par Saint-Simon) ; des portraits faits par les intéressés eux-mêmes, comme celui de la Rochefoucauld (voir p. 433) ou celui de M^{lle} de Montpensier cité plus loin. Tous ces portraits, naturellement flatteurs, étaient à la fois physiques et moraux ; mais il faut remarquer que les portraits physiques manquaient en général de précision, notamment les portraits de femmes.

Chez La Bruyère — dernière transformation du genre — les portraits, d'individuels qu'ils étaient, deviennent généraux, à part de très rares exceptions (par exemple, le portrait d'*Émile* qui est celui du Grand Condé). La malignité publique ne manqua d'ailleurs pas, dès la publication des *Caractères*, de mettre des noms propres sous presque tous les portraits de La Bruyère ; et c'est même ce qui contribua d'abord le plus au succès de l'ouvrage. Il fallut que, dans la *préface* de son *Discours de réception à l'Académie*, La Bruyère protestât contre les listes qu'on appelait des *clefs* : « fausses clefs, disait-il, et qui sont aussi inutiles qu'elles sont injurieuses

1. Voir l'édition d'Édouard de Barthélemy : *La Galerie des portraits de M^{lle} de Montpensier* (Didier, 1860).

aux personnes dont les noms s'y voient déchiffrés, et à l'écrivain qui en est la cause, quoique innocente. »

La Bruyère a porté à la perfection le genre du portrait. Il excelle à dépeindre l'apparence extérieure des personnages, en les plaçant dans des circonstances et des milieux divers, et à approfondir peu à peu sa peinture par une étude psychologique de plus en plus pénétrante.

DANS LE SALON DE CÉLIMÈNE

[En présence d'Alceste, qui se renferme dans un silence hostile jusqu'au moment de laisser éclater son indignation, les petits marquis encouragent de leurs approbations admiratives la verve malicieuse de Célimène, qui à chaque nom jeté dans la conversation accroche un portrait spirituel et vivant.]

CLITANDRE.

...Parbleu ! je viens du Louvre, où Cléonte, au levé¹,
Madame, a bien paru ridicule² achevé.
N'a-t-il point quelque ami qui pût, sur ses manières,
D'un charitable avis lui prêter les lumières ?

CÉLIMÈNE.

Dans le monde, à vrai dire, il se barbouille³ fort ;
Partout, il porte un air qui saute aux yeux d'abord ;
Et lorsqu'on le revoit après un peu d'absence,
On le retrouve encor plus plein d'extravagance.

ACASTE.

Parbleu ! s'il faut parler de gens extravagants,
Je viens d'en essuyer⁴ un des plus fatigants :
Damon, le raisonneur, qui m'a, ne vous déplaie,
Une heure, au grand soleil, tenu hors de ma chaise⁵.

CÉLIMÈNE.

C'est un parleur étrange, et qui trouve toujours
L'art de ne vous rien dire avec de grands discours ;

[1. Au levé (du roi) : on écrivait alors indifféremment *levé* ou *lever*. — 2. Ridicule : adjectif employé comme substantif. — 3. Se barbouille, se rend ridicule. — 4. Essuyer, subir. — 5. Chaise, chaise à porteurs (dont l'usage s'est répandu partir de 1650).]

Dans les propos qu'il tient, on ne voit jamais goutte,
Et ce n'est que du bruit que tout ce qu'on écoute ¹.

ELIANTE, à *Philinte*.

Ce début n'est pas mal ; et contre le prochain
La conversation prend un assez bon train.

CLITANDRE.

Timante encor, Madame, est un bon ² caractère.

CÉLIMÈNE.

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
Qui vous jette en passant un coup d'œil égaré,
Et, sans aucune affaire, est toujours affairé.
Tout ce qu'il vous débite en grimaces ³ abonde ;
A force de façons ⁴, il assomme le monde ;
Sans cesse il a, tout bas, pour rompre ⁵ l'entretien,
Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien ;
De la moindre vétille il fait une merveille,
Et jusques au bonjour il dit tout à l'oreille ⁶.

ACASTE.

Et Géralde, Madame ?

CÉLIMÈNE.

O l'ennuyeux conteur !

Jamais on ne le voit sortir ⁷ du grand seigneur,
Dans le brillant commerce ⁸ il se mêle sans cesse,
Et ne cite jamais que duc, prince ou princesse :
La qualité l'entête ⁹ et tous ses entretiens
Ne sont que de chevaux, d'équipage ¹⁰ et de chiens ;
Il tutaye ¹¹ en parlant ceux du plus haut étage ¹²,
Et le nom de Monsieur est chez lui hors d'usage.

[1. Le portrait de Damon rappelle celui d'Acis, le discur de *phébus*, dans La Bruyère (chap. *De la société et de la conversation*). — 2. *Bon* : au sens ironique. — 3. *Grimaces*, feintes. — 4. *Façons*, manières affectées. — 5. *Rompre* : le verbe simple remplace ici le verbe composé *interrompre*. — 6. Le portrait de Timante peut être rapproché de celui de Théodote, dans La Bruyère (chap. *De la cour*). — 7. *Sortir du grand seigneur*, cesser de vous parler des grands seigneurs (qu'il fréquente). — 8. *Commerce*, relations mondaines. — 9. *La qualité l'entête*, il est entiché de qualité. — 10. *D'équipage*, d'équipage de chasse. — 11. *Tutaye* : il y avait au ^{xviii}^e siècle les deux formes *tutayer* et *tutoyer*. — 12. *Ceux du plus haut étage*, les grands.]

CLITANDRE.

On dit qu'avec Bélise il est du dernier bien ¹.

CÉLIMÈNE.

Le pauvre esprit de femme, et le sec entretien !
 Lorsqu'elle vient me voir, je souffre le martyre :
 Il faut suer ² sans cesse à chercher que lui dire,
 Et la stérilité de son expression
 Fait mourir ³ à tous coups la conversation.
 En vain, pour attaquer ⁴ son stupide silence,
 De tous les lieux communs vous prenez l'assistance :
 Le beau temps et la pluie, et le froid et le chaud
 Sont des fonds qu'avec elle on épuise bientôt.
 Cependant sa visite, assez ⁵ insupportable,
 Traîne en une longueur encore épouvantable ;
 Et l'on demande l'heure, et l'on bâille vingt fois,
 Qu'elle grouille ⁶ aussi peu qu'une pièce de bois.

ACASTE.

Que vous semble d'Adraste ?

CÉLIMÈNE.

Ah ! quel orgueil extrême !
 C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même...

CLITANDRE.

Mais le jeune Cléon, chez qui vont aujourd'hui
 Nos plus honnêtes gens, que dites-vous de lui ?

CÉLIMÈNE.

Que de son cuisinier il s'est fait un mérite,
 Et que c'est à sa table à qui ⁷ l'on rend visite.

[1. *Il est du dernier bien* : expression précieuse qui signifie « il a des rapports étroits d'amitié ». — 2. *Suer* : Célimène aime employer des expressions populaires. — 3. *Fait mourir la conversation* : métaphore de la langue précieuse signalée par Somaize dans son *Dictionnaire*. — 4. *Attaquer*, prendre l'initiative de la conversation. — 5. *Assez* : a le sens d'un superlatif. — 6. *Grouille* : voir note 2. — 7. *A qui* : on dirait aujourd'hui *que* ; mais dans les phrases commençant par *c'est* on employait souvent au xvii^e siècle un relatif précédé d'une préposition ; à noter aussi l'emploi, alors très fréquent, de *qui* se rapportant à un nom de chose.]

ELIANTE.

Il prend soin d'y servir des mets fort délicats.

CÉLIMÈNE.

Oui ; mais je voudrais bien qu'il ne s'y servît pas.
C'est un fort méchant ¹ plat que sa sotte personne,
Et qui gâte, à mon goût, tous les repas qu'il donne.

PHILINTE.

On fait assez de cas de son oncle Damis :
Qu'en dites-vous, Madame ?

CÉLIMÈNE.

Il est de mes amis.

PHILINTE.

Je le trouve honnête ² homme, et d'un air assez sage.

CÉLIMÈNE.

Oui ; mais il veut avoir trop d'esprit, dont ³ j'enrage ;
Il est guindé ⁴ sans cesse ; et dans tous ses propos,
On voit qu'il se travaille ⁵ à dire de bons mots...

ACASTE.

Dieu me damne ⁶, voilà son portrait véritable.

CLITANDRE.

Pour bien peindre les gens vous êtes admirable...
(Molière, *Le Misanthrope*, Acte II, Scène iv.)

[1. Méchant, mauvais. — 2. Honnête homme : voir p. 205, note 14. — 3. Dont = ce dont. — 4. Il est guindé, il s'efforce de paraître au-dessus de ce qu'il est. — 5. Se travaille à, fait des efforts pour. — 6. Dieu me damne : formule qui pour être comprise doit être complétée ainsi « que Dieu me damne, s'il n'est pas vrai, comme je le dis, que... ».]

PORTRAITS DE FEMMES

I. — ANNE D'AUTRICHE.

[Des deux portraits d'Anne d'Autriche que voici, le premier (à la date de 1658), de M^{me} de Motteville, est un portrait physique, le second (à la date de 1649), du cardinal de Retz, un portrait moral.]

Elle est grande et bien faite ; elle a une mine douce et majestueuse qui ne manque jamais d'inspirer dans l'âme de ceux qui la voient l'amour et le respect. Elle a été l'une des plus grandes beautés de son siècle, et présentement¹ il lui en reste assez pour en² effacer des jeunes qui prétendent avoir des attraits. Ses yeux sont parfaitement beaux ; le doux et le grave s'y mêlent agréablement... Ses mains, qui ont reçu des louanges de toute l'Europe, qui sont faites pour le plaisir des yeux, pour porter un sceptre et pour être admirées, joignent l'adresse avec une extrême blancheur.

(M^{me} de Motteville, *Mémoires*
pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche.)

La reine avait, plus que personne que j'aie jamais vue, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, et plus d'incapacité que de tout ce que j'ai dit ci-dessus.

(Le Cardinal de Retz, *Mémoires*, II^e partie.)

[1. Elle avait alors 56 ans. — 2. En, avec ce qui lui resté de beauté.]

II. — LA DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

[La duchesse de Longueville, sœur du Grand Condé, avait vingt-huit ans, lorsque M^{me} de Motteville a tracé d'elle ce portrait, en 1647.]

Elle avait la taille admirable, et l'air de sa personne avait un agrément dont le pouvoir s'étendait même sur notre sexe. Il était impossible de la voir sans l'aimer et sans désirer de lui plaire. Sa beauté néanmoins consistait plus dans les couleurs de son visage que dans la perfection de ses traits. Ses yeux n'étaient pas grands, mais beaux, doux et brillants, et le bleu en était admirable : il était pareil à celui des turquoises. Les poètes ne pouvaient jamais comparer qu'aux lys et aux roses le blanc et l'incarnat qu'on voyait sur son visage ; et ses cheveux blonds et argentés, et qui accompagnaient tant de choses merveilleuses, faisaient qu'elle ressemblait beaucoup plus à un ange, tel que la faiblesse de notre nature nous les fait imaginer, que non pas¹ à une femme.

(M^{me} de Motteville, *Mémoires...*)

III. — MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

[Anne-Marie-Louise d'Orléans (1627-1693), appelée la Grande Mademoiselle à cause de sa taille, était la fille de Gaston d'Orléans et de sa première femme, la duchesse de Montpensier. Plutôt laide, elle n'en a pas moins fait d'elle-même ce portrait avantageux, qui se trouve dans *La Galerie des Peintures* (éd. Barthélemy, p. 410).]

Je suis grande, ni grasse ni maigre, d'une taille fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la gorge assez bien faite, les mains et les bras pas beaux, mais la peau belle, ainsi que la gorge. J'ai la jambe droite et le pied bien fait ; mes cheveux sont blonds et d'un blond cendré ; mon visage est long ; le tour en est beau ; le nez grand et aquilin ; la bouche, ni grande ni petite, mais façonnée² et d'une manière fort agréable ; les lèvres, vermeilles ; les dents, point belles, mais pas horribles aussi³ ; mes yeux sont bleus, ni

[1. *Que non pas* : la négation est employée ici d'une manière explétive.]

[2. *Façonnée*, bien modelée. — 3. *Aussi* : voir p. 369, note 4.]

grands ni petits, mais brillants, doux et fiers, comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir glorieux. Je suis civile et familière, mais d'une manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en faire manquer. J'ai une fort grande négligence pour mon habillement, mais cela ne va pas jusqu'à la malpropreté. La négligence me sied moins mal qu'à une autre ; car, sans me flatter, je dépare moins ce que je mets que ce que je mets ne me pare.

(M^{lle} de Montpensier.)

IV. — LA DUCHESSE DE BOURGOGNE.

[Marie-Adélaïde de Savoie avait épousé, à douze ans, le duc de Bourgogne, fils du grand Dauphin, en 1697. Elle mourut en 1712, peu de temps avant son mari et son fils aîné. En dépit de quelques détails peu séduisants, Saint-Simon fait d'elle ce portrait malgré tout très flatteur.]

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun, fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées ; elle plaisait au dernier point : les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à¹ la communiquer à tout ce qui l'approchait.

(Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel et Ad. Régnier, tome IX, chap. ix.)

[1. Jusqu'à la communiquer : à un point tel qu'elle la communiquait...]

QUELQUES PORTRAITS DE LA BRUYÈRE

I. — PHILÉMON.

[Le 1^{er} paragraphe date de la 5^e édition des *Caractères*, les deux derniers se trouvaient déjà dans la 1^{re}.]

L'or éclate, dites-vous¹, sur les habits de Philémon. — Il éclate de même chez les marchands. — Il est habillé des plus belles étoffes. — Le sont-elles moins toutes déployées² dans les boutiques et à la pièce ? — Mais la broderie et les ornements y ajoutent encore la magnificence. — Je loue donc le travail de l'ouvrier. — Si on lui demande quelle heure il est, il tire une montre qui est un chef-d'œuvre ; la garde de son épée est un onyx³ ; il a au doigt un gros diamant qu'il fait briller aux yeux, et qui est parfait ; il ne lui manque aucune de ces curieuses⁴ bagatelles que l'on porte sur soi autant pour la vanité que pour l'usage, et il ne se plaint⁵ non plus⁶ toute sorte de parure qu'un jeune homme qui a épousé une riche vieille. — Vous m'inspirez enfin de la curiosité ; il faut voir du moins des choses si précieuses : envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon, je vous quitte⁷ de la personne.

Tu te trompes⁸, Philémon, si avec ce carrosse brillant, ce grand nombre de coquins qui te suivent, et ces six bêtes qui te traînent, tu penses que l'on t'en estime davantage : l'on écarte tout cet attirail, qui t'est étranger, pour pénétrer jusques à toi, qui n'es qu'un fat⁹.

Ce n'est pas qu'il faut¹⁰ quelquefois pardonner à celui qui,

[1. Dites-vous : c'est un dialogue entre un admirateur de Philémon et La Bruyère lui-même, ou toute autre personne clairvoyante qui juge Philémon à sa valeur. — 2. Le sont-elles moins toutes déployées... : phrase très elliptique (sont-elles moins belles lorsqu'on les voit toutes déployées...). — 3. Un onyx : une agate (note de La Bruyère). — 4. Curieuses, précieuses par leur rareté. — 5. Il ne se plaint, il ne se refuse. — 6. Non plus que, pas plus que. — 7. Je vous quitte, je vous tiens quitte. — 8. Après le dialogue ironique, c'est maintenant l'apostrophe indignée. — 9. Un fat, un sot. — 10. Ce n'est pas qu'il faut : on employait souvent au xvi^e siècle l'indicatif, pour insister sur la réalité d'un fait, dans des tournures où nous employons aujourd'hui le subjonctif (ce n'est pas qu'il ne faille).]

avec un grand cortège, un habit riche et un magnifique équipage¹, s'en croit plus de naissance et plus d'esprit : il lit cela dans la contenance² et dans les yeux de ceux qui lui parlent³.

(*Les Caractères*, chap. II : *Du mérite personnel.*)

II. — ZÉNOBIE.

[Ce portrait n'a figuré dans les *Caractères* qu'à partir de la 8^e édition.]

Ni les troubles, Zénobie⁴, qui agitent votre empire, ni la guerre que vous soutenez virilement contre une nation puissante depuis la mort du roi votre époux, ne diminuent rien de votre magnificence. Vous avez préféré à toute autre contrée les rives de l'Euphrate pour y élever un superbe édifice : l'air y est sain et tempéré, la situation en est riant ; un bois sacré l'ombrage du côté du couchant. Les dieux de Syrie, qui habitent quelquefois la terre, n'y auraient pu choisir une plus belle demeure⁵. La campagne autour est couverte d'hommes qui taillent et qui coupent⁶, qui vont et qui viennent, qui roulent ou qui charrient le bois du Liban, l'airain et le porphyre ; les grues⁷ et les machines gémissent dans l'air, et font espérer à ceux qui voyagent vers l'Arabie de⁸ revoir à leur retour en leurs foyers ce palais achevé, et dans cette splendeur où⁹ vous désirez de le porter

[1. *Équipage* : le mot avait alors un sens plus large qu'à présent, il signifiait « le train de maison » en général. — 2. *Dans la contenance et dans les yeux*, dans l'attitude et la physionomie. — 3. Dans ce dernier paragraphe La Bruyère trouve des circonstances atténuantes à l'orgueil de Philémon, qu'explique et excuse la platitude de son entourage.]

[4. A la mort de son mari Odenath, Zénobie, reine de Palmyre, soutint pendant cinq ans une guerre contre les Romains. Vaincue en 272 après J.-C. par l'empereur Aurélien, elle fut conduite à Rome, où elle orna le triomphe du vainqueur. Les ruines de Palmyre avaient été retrouvées en 1691. — 5. Voulant avant tout donner une haute idée de la magnificence du palais construit par Zénobie, La Bruyère décrit d'abord dans une phrase poétique le merveilleux emplacement choisi. — 6. Le mouvement rapide et saccadé de cette phrase peint très bien la bourdonnante activité des ouvriers. — 7. *Grues*, machines pour élever les pierres. — 8. *Espérer de* : construction fréquente au XVII^e siècle. — 9. *Où* : tournure commode du XVII^e siècle (au lieu d'une préposition suivie du relatif, à laquelle).]

avant de l'habiter, vous et les princes vos enfants. N'y¹ épargnez rien, grande reine ; employez-y l'or et tout l'art des plus² excellents ouvriers³ ; que les Phidias⁴ et les Zeuxis⁵ de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris⁶ ; tracez-y de vastes et délicieux jardins, dont l'enchantement soit tel qu'ils ne paraissent pas faits de la main des hommes ; épuisez vos trésors et votre industrie⁷ sur cet ouvrage incomparable ; et après que vous y aurez mis, Zénobie, la dernière main, quelqu'un de ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, devenu riche par les péages⁸ de vos rivières, achètera un jour à deniers comptants cette royale maison pour l'embellir et la rendre plus digne de lui et de sa fortune⁹.

(Chap. VI : *Des biens de fortune.*)

III. — IRÈNE.

[Ce portrait appartient à la 8^e édition des *Caractères*.]

Irène¹⁰ se transporte à grands frais en¹¹ Epidaure¹², voit Esculape dans son temple, et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue¹³ de fatigue ; et le dieu prononce¹⁴ que cela lui arrive par la longueur du chemin qu'elle

[1. *Y* : souvent employé au xviii^e siècle, comme le pronom *en*, à la place de toute une proposition (= pour le porter à cet état de splendeur). — 2. *Excellent* n'avait pas au xviii^e siècle la valeur d'un superlatif. — 3. *Ouvrier*, comme *artisan*, avait le sens d'*artiste*. — 4. *Phidias* : grand sculpteur grec du siècle de Périclès. — 5. *Zeuxis* : grand peintre grec de la génération qui a suivi celle de Phidias. — 6. *Lambris*, revêtements des murs. — 7. *Industrie*, activité (sens étymologique : *industria*). — 8. *Péages* : droits de passage. — 9. Des deux personnages qui remplissent ce morceau, le plus important n'est pas en réalité celui qui occupe le plus de place : La Bruyère ne s'est étendu si longuement sur la description du palais de Zénobie que pour mieux faire ressortir l'orgueil du « parvenu », qui ne se contente pas de la demeure d'une reine opulente. Son intention n'est pas d'insister sur l'idée banale de la vicissitude de la fortune, mais de mettre en lumière le luxe insolent des « nouveaux riches », dont il avait bien des exemples sous les yeux.]

[10. D'après les clefs, La Bruyère aurait voulu représenter ici M^{me} de Montespan, qui allait souvent aux eaux de Bourbon soigner de prétendues maladies. — 11. *En* : aujourd'hui on emploie à devant les noms de villes. — 12. *Epidaure* : ville de Grèce, où se trouvait un temple célèbre d'Esculape, le dieu de la médecine. Des fouilles y ont été faites à la fin du xix^e siècle. — 13. *Recrue*, harassée. — 14. A noter le contraste amusant entre la solennité du ton et la banalité de la réponse.]

vient de faire. Elle dit qu'elle est le soir sans appétit ; l'oracle lui ordonne de dîner¹ peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies ; et il lui prescrit² de n'être au lit que pendant la nuit. Elle lui demande pourquoi elle devient pesante, et quel remède³ ; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau ; qu'elle a des indigestions : et il ajoute qu'elle fasse diète. « Ma vue⁴ s'affaiblit, dit Irène. — Prenez des lunettes⁵, dit Esculape. — Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte ni si saine que j'ai été. — C'est, dit le dieu, que vous vieillissez. — Mais quel moyen de guérir de cette langueur ? — Le plus court, Irène, c'est de mourir, comme ont fait⁶ votre mère et votre aïeule. — Fils d'Apollon, s'écrie Irène, quel conseil me donnez-vous ? Est-ce là toute cette science que les hommes publient⁷, et qui vous fait révéler de toute la terre ? Que m'apprenez-vous de rare et de mystérieux ? Et ne savais-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignes ? — Que n'en usiez-vous donc, répond le dieu, sans venir me chercher de si loin, et abrégér vos jours par un long voyage⁸ ? »

(Chap. XI : *De l'homme.*)

IV. — MÉNALQUE.

[Ce portrait a figuré dans les *Caractères* à partir de la 6^e édition, et s'est allongé dans les éditions suivantes.]

*Ménalque*⁹ descend son escalier, ouvre sa porte pour sortir ; il la referme. Il s'aperçoit qu'il est en bonnet de nuit ; et, venant

[1. *Dîner* : il s'agit ici du déjeuner. — 2. Remarquer la variété des expressions qu'emploie La Bruyère pour exprimer les deux idées de demande et de réponse. — 3. *Et quel remède* : tour elliptique. — 4. L'emploi du style direct prévient la monotonie qu'aurait engendrée, en se continuant, le style indirect. — 5. Il y a ici un anachronisme : l'invention des lunettes date du xiii^e siècle. — 6. *Faire* : voir p. 648, note 10. — 7. *Publient*, louent publiquement. — 8. Irène n'est pas une malade imaginaire, puisqu'elle souffre de maux réels ; c'est plutôt une femme qui, aveuglée par son attachement à la vie, prend pour des maladies, qu'on peut guérir, les infirmités incurables de la vieillesse.]

[9. Les clefs ont désigné le duc de Brancas comme l'original de Ménalque. Mais La Bruyère a accumulé dans ce portrait des traits empruntés à plusieurs

à mieux s'examiner, il se trouve rasé à moitié ; il voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, et que sa chemise est par-dessus ses chausses¹... Il entre à l'appartement², et passe sous un lustre où sa perruque s'accroche et demeure suspendue : tous les courtisans regardent et rient ; Ménalque regarde aussi et rit plus haut que les autres ; il cherche des yeux, dans toute l'assemblée, où est celui qui montre ses oreilles et à qui il manque une perruque. S'il va par la ville, après avoir fait quelque chemin, il se croit égaré, il s'émeut, et il demande où il est à des passants qui lui disent précisément le nom de sa rue. Il entre ensuite dans sa maison, d'où il sort précipitamment, croyant qu'il s'est trompé. Il descend du Palais³ ; et, trouvant au bas du grand degré⁴ un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans... Une autre fois, il rend visite à une femme ; et, se persuadant bientôt que c'est lui qui la reçoit, il s'établit⁵ dans son fauteuil, et ne songe nullement à l'abandonner : il trouve ensuite que cette dame fait ses visites longues ; il attend à tous moments qu'elle se lève et le laisse en liberté ; mais comme cela tire en longueur, qu'il a faim, et que la nuit est déjà avancée, il la prie à souper : elle rit, et si haut qu'elle le réveille... Il a une fois perdu au jeu tout l'argent qui est dans sa bourse, et, voulant continuer de jouer, il entre dans son cabinet, ouvre une armoire, y prend sa cassette, en tire ce qu'il lui plaît, croit la remettre où il l'a prise : il entend aboyer dans son armoire qu'il vient de fermer ; étonné de ce prodige, il l'ouvre une seconde fois, et il éclate de rire d'y voir son chien, qu'il a serré pour sa cassette. Il joue au trictrac, il demande à boire, on lui en⁶ apporte ; c'est à lui à jouer : il tient le cornet⁷ d'une main et un verre de l'autre ; et comme il a une grande soif, il

personnages connus pour leurs distractions, au duc de Bourbon, le père de son élève, à l'abbé de Mauroy, au prince de Conti, etc...]

[1. *Ses chausses*, : voir p. 260, note 17. — 2. *A l'appartement* (du Roi), à Versailles. D'une façon plus précise, on appelait au xvii^e siècle *l'appartement*, d'après Saint-Simon, « le concours de toute la cour depuis sept heures du soir jusqu'à dix que le roi se mettait à table, depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle. » — 3. *Du Palais* : du Palais de Justice. — 4. *Du grand degré*, du grand escalier. — 5. *Il s'établit*, il s'installe confortablement. — 6. *En* = de quoi boire (voir p. 429, note 1). — 7. *Le cornet* : petit vase en cuir pour agiter les dés au jeu de trictrac.]

avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le trictrac, et inonde celui contre qui il joue. Et dans une chambre où il est familier, il crache sur le lit et jette son chapeau à terre, en croyant faire tout le contraire¹. Il se promène sur l'eau, et il demande quelle heure il est : on lui présente une montre ; à peine l'a-t-il reçue, que, ne songeant plus ni à l'heure ni à la montre, il la jette dans la rivière, comme une chose qui l'embarrasse. Lui-même écrit une longue lettre, met de la poudre dessus à plusieurs reprises, et jette toujours la poudre dans l'encrier. Ce n'est pas tout : il écrit une seconde lettre ; et après les avoir cachetées toutes deux, il se trompe à l'adresse ; un duc et pair reçoit l'une de ces deux lettres, et, en l'ouvrant, y lit ces mots : *Maître Olivier, ne² manquez, sitôt la présente reçue, de m'envoyer ma provision de foin...* Son fermier reçoit l'autre, il l'ouvre, et se la fait lire ; on y trouve : *Monseigneur, j'ai reçu avec une soumission aveugle les ordres qu'il a plu à Votre Grandeur*³...

(De l'homme.)

II. — LES MAXIMES.

1^o Principaux recueils.

Le genre des maximes a été surtout cultivé dans le salon de Madeleine de Souvré, marquise de Sablé⁴ (1598-1678), qui en 1659 se retira près du monastère de Port-Royal de Paris. Chez elle fréquentaient des ecclé-

[1. Cracher sur le lit est incorrect, mais non cracher par terre (sur ce point les convenances n'étaient pas très sévères au xvii^e siècle). — 2. Ne s'employait dans beaucoup de cas où nous employons *ne pas*. — 3. Ce portrait de Ménalque, selon le témoignage de La Bruyère lui-même, « est moins un caractère particulier qu'un recueil de faits de distractions. » Ceci dit pour excuser ses dimensions excessives et l'invraisemblance qu'il y a à prêter à un seul distrait des distractions aussi nombreuses. Si d'ailleurs La Bruyère s'est amusé à accumuler ici tant de traits comiques, il s'est dispensé de faire une étude psychologique de son personnage : nous voyons un distrait, sans savoir de quoi dépend sa distraction, si elle résulte d'un éparpillement de l'esprit, qui serait signe de légèreté, ou au contraire d'une concentration de l'esprit, telle qu'on l'observe chez des savants dont certains furent de grands distraits (entre autres Ampère).]

4. A consulter. — Victor Cousin : *M^{me} de Sablé* (1854). — Ed. de Barthélemy : *Les amis de la marquise de Sablé* (1865). — N. Ivanoff : *La marquise de Sablé et son salon* (Les Presses modernes, Groville, 1928).

siaistiques et des savants (l'abbé d'Ailly, qui fut le précepteur des enfants de M^{me} de Longueville, l'abbé Testut, Jacques Esprit, qui sans être prêtre appartint quatre ans à l'Oratoire, le jurisconsulte Jean Domat, le médecin Martin Cureau de la Chambre¹), des Messieurs de Port-Royal (Nicole, Arnauld, Pascal), ainsi que des gens du monde (le duc de La Rochefoucauld, le prince et la princesse de Conti, M. et M^{me} de Montausier, M^{me} de Hautefort, la duchesse de Longueville, M^{me} de La Fayette, la comtesse de Maure, M^{lle} de Vertus)... Dans ce salon, a dit Victor Cousin, « tout tournait à la dissertation morale, presque toujours sous sa forme la plus abrégée : celle des pensées, des sentences, des réflexions et des maximes. »

Voici les principaux recueils de maximes publiés au XVII^e siècle :

Réflexions ou Sentences et Maximes morales, par La Rochefoucauld (1665);

Maximes de M^{me} la marquise de Sablé et Pensées diverses de M. L. D., publiées en 1678 par l'abbé d'Ailly;

Traité de la Fausseté des vertus humaines, par Jacques Esprit (1678);

Maximes, sentences et réflexions morales, par le chevalier de Méré (1687).

Et l'on trouve également des maximes dans les *Pensées* de Pascal et dans *Les Caractères* de La Bruyère.

2^o La thèse de La Rochefoucauld².

a) *Exposé de la thèse.*

La thèse générale de La Rochefoucauld est que l'intérêt, ou, comme il l'appelle, l'amour-propre (au sens d'amour de soi, d'égoïsme) est le mo-

1. Martin Cureau de la Chambre (1594-1669), médecin du roi, académicien, auteur de plusieurs ouvrages de morale : *Les caractères des passions* (1640-1662, 5 vol.), *L'art de connaître les hommes* (1659-1667).

2. *Biographie.* — François de La Rochefoucauld naquit à Paris en 1613. Il eut une jeunesse aventureuse et notamment prit une part très active à la Fronde. Blessé au combat de la Porte Saint-Antoine, déçu dans ses ambitions après le triomphe de la cour, il se retira en 1653 d'abord à l'étranger, ensuite sur sa terre de Verteuil. Il revint en 1656 à Paris, où il passa une paisible vieillesse dans le commerce de quelques femmes distinguées (M^{me} de Sablé, M^{me} de Sévigné et surtout M^{me} de La Fayette). En 1662 il publia ses *Mémoires* et en 1665 ses *Maximes*. Il mourut en 1680.

Portrait. — Voici quelques fragments de son portrait, fait par lui-même (il se trouve dans *La Galerie des Peintures*, éd. Barthélemy, p. 341) :

« Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée. J'ai le teint brun mais assez uni, le front élevé et d'une raisonnable grandeur, les yeux noirs, petits et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés... J'ai les che-

bile de toutes nos actions, même des plus désintéressées en apparence. Il l'a résumée dans ces maximes :

— Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts, que la fortune ou notre industrie savent arranger.

— L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé.

— Les vertus se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

— Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes.

Partant de ce principe, La Rochefoucauld découvre par son analyse impitoyable l'intérêt qui se cache au fond de toutes les prétendues vertus, amitié, reconnaissance, pitié, justice, clémence, générosité, modestie, etc...

veux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête.

J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine ; cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout... Pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois... Je suis fort resserré (réserve) avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais...

J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire ; car à quoi bon façonner (faire des façons) là-dessus ?... La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie... J'aime la lecture, en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus...

Je suis peu sensible à la pitié, et voudrais ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée... J'aime mes amis ; et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs... Je suis extrêmement régulier à ma parole ; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis, et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable... »

Voici, d'autre part, un extrait du portrait de La Rochefoucauld qu'a tracé dans ses *Mémoires* (II^e partie, chap. vin) le cardinal de Retz, qui ne l'aimait pas :

« Il y a toujours eu du je ne sais quoi en M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune

— Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices : ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner.

— Il en est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands : elle entretient le commerce ; et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent.

— La reconnaissance de la plupart des hommes n'est qu'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits.

— La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. C'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber. Nous donnons du secours aux autres, pour les engager à nous en donner en de semblables occasions ; et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes par avancé.

— L'amour de la justice n'est, en la plupart des hommes, que la crainte de souffrir l'injustice.

— La clémence des princes n'est souvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples.

affaire, et je ne sais pourquoi ; car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée ; mais son bon sens, très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devaient récompenser (compenser), plus qu'il n'a fait, le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle... Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé... »

Manuscripts et éditions. — Plusieurs copies des *Maximes*, mais un seul manuscrit autographe, celui de Liancourt (du nom du château où il est depuis 1870). — Éd. des *Maximes* : La Haye, 1664, d'après une copie ; Paris, 1665, chez Barbin. — *Œuvres complètes*, éd. Gilbert et Gourdauld (Coll. des Grands Écrivains de la France, 1868-1883, 4 vol. et un album).

A consulter. — A. Vinet : *Moralistes français des XVI^e et XVII^e siècles* (1859). — Prévost-Paradol : *Études sur les moralistes français* (1865). — J. Bourdeau : *La Rochefoucauld* (Collection des grands écrivains français, 1895). — F. Hémon : *La Rochefoucauld* (1896). — Dreyfus-Brisac : *La clef des maximes de La Rochefoucauld* (1904). — G. Grappe : *La Rochefoucauld* (Plon, 1914). — R. Grandsaigues d'Hauterive : *Le pessimisme de La Rochefoucauld* (Colin, 1914).

— Cette clémence, dont on fait une vertu, se pratique tantôt par vanité, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble.

— Ce qui paraît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts, pour aller à de plus grands.

— Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner, que nous aimons mieux que ce que nous donnons.

— On ne loue d'ordinaire que pour être loué.

— Le refus des louanges est un désir d'être loué deux fois.

— Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.

Cet universel égoïsme ne prend même pas toujours la peine de se dissimuler ainsi sous le masque des vertus ; et La Rochefoucauld, avec sa fine et pénétrante ironie, prend un malin plaisir à nous le montrer dans ses manifestations les plus variées :

— Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

— Les vieillards aiment à donner de bons préceptes pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples.

— On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

— On aime mieux dire du mal de soi-même, que de n'en point parler.

— Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons.

— Nous oublions aisément nos fautes, lorsqu'elles ne sont sues que de nous.

b) *Examen de la thèse.*

La thèse de La Rochefoucauld n'est peut-être pas aussi absolue qu'il le semble au premier abord. Il en a lui-même atténué la rigueur par l'emploi de ces mots restrictifs, que M^{me} de Sablé lui fit, paraît-il, ajouter : *souvent, d'ordinaire, chez la plupart des hommes...* On peut aussi relever dans ses analyses quelques lacunes significatives : il y a plusieurs sentiments qu'il n'a pas osé ramener à l'égoïsme, tels que l'amour paternel, maternel, filial, fraternel, l'amour de la patrie... Et il faut

enfin noter le démenti qu'il a personnellement donné à ses affirmations générales dans le passage de son portrait (voir p. 433-434, en note), où il se déclare toujours prêt à consoler les affligés et à rendre service à ses amis.

Sans chercher à diminuer la portée de sa thèse, on a du moins tâché d'en trouver l'explication soit dans les déboires de sa vie, soit dans son expérience politique du temps de la Fronde. Mais s'il fallait expliquer les opinions des moralistes par des raisons personnelles, comment rendre compte de la confiance optimiste que Vauvenargues (voir vol. II, chap. xxxiii) garda dans la vertu humaine en dépit de ses déceptions beaucoup plus graves encore ? Et, s'il est vrai que les *Maximes* de La Rochefoucauld s'éclaircissent d'un jour singulier à la lecture de ses *Mémoires*, le spectacle d'une période troublée ne justifiait pas tout de même une telle généralisation philosophique.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la thèse de La Rochefoucauld ne lui est pas tout à fait personnelle. On en retrouve la trace chez plusieurs moralistes contemporains, qui justement fréquentaient comme lui le salon de M^{me} de Sablé, et chez M^{me} de Sablé elle-même : le livre de Jacques Esprit sur *La Fausseté des vertus humaines* (le titre seul est caractéristique) s'inspire de la même croyance dans l'universelle domination de l'amour-propre, et Jean Domat fonde aussi sur cette constatation toute sa doctrine du droit. Il est vraisemblable que cette idée de la prédominance en l'homme de l'amour de soi avait été répandue dans le salon de M^{me} de Sablé par les Messieurs de Port-Royal, qui souvent venaient voir leur voisine et l'avaient convertie à leur doctrine. Et nous savons que les Jansénistes se firent les défenseurs du livre des *Maximes* et prétendirent reconnaître en lui la peinture de l'homme privé du secours de la grâce : interprétation religieuse que La Rochefoucauld n'a jamais explicitement autorisée.

Cette thèse de La Rochefoucauld, contre laquelle notre sentiment proteste, il est, au demeurant, très difficile de la réfuter ; car on n'aboutit ainsi qu'à opposer à ses affirmations d'autres affirmations contraires. Pour en apprécier la valeur, le mieux est d'essayer plutôt d'en démasquer les tendances cachées et d'en démêler la pensée profonde.

Il y a d'abord chez La Rochefoucauld une part d'exagération, qui perpétuellement le fait conclure du particulier au général. N'a-t-il pas dit lui-même que « nos actions sont comme des bouts rimés que nous complétons » ? Son tort est d'interpréter toujours les actions de la manière la plus défavorable, et de conclure de la légitimité possible d'une telle interprétation dans un certain nombre de cas à son universelle nécessité.

On peut aussi lui reprocher de ne pas faire de distinctions suffisantes entre les diverses formes que prend l'égoïsme. Il y a tant de mobiles, de

valeur bien différente, qui peuvent présider à un acte de dévouement, par exemple, à l'acte de celui qui se jette à l'eau pour sauver son semblable : depuis l'espoir d'une récompense pécuniaire ou honorifique (don en argent, citation élogieuse dans les journaux, médaille de sauvetage...) jusqu'au désir très noble d'éprouver le plaisir intérieur qu'on ressent à faire le bien et à manifester son courage !

La Rochefoucauld commet encore l'erreur de confondre souvent la conséquence imprévue d'une action avec le but qu'on se proposait en l'accomplissant : de ce qu'une bonne action parfois nous rapporte, doit-on en conclure que nous avions en vue le profit que nous en avons retiré ?

En outre, pour prêter toujours, comme le fait La Rochefoucauld, des intentions intéressées aux hommes, il faudrait être sûr que toutes nos actions sont accompagnées de réflexion et de calcul. Son erreur, peut-être la plus grave, est d'avoir méconnu la place que tiennent dans la vie humaine les actions spontanées et irréfléchies : comme si le travail d'analyse, auquel il se livre sur l'action une fois accomplie, précédait aussi toujours l'accomplissement de l'action ! Nous agissons souvent d'instinct ; et si parfois nous cédon alors à de « mauvais mouvements », à la poussée de nos passions et de nos vices, parfois aussi nous nous laissons entraîner par de « bons mouvements », par des élans vertueux et désintéressés.

Au fond de la pensée de La Rochefoucauld réside cette idée que le bien consiste uniquement dans l'effort et dans l'effort douloureux. « Nul ne mérite d'être loué de sa bonté, a-t-il dit, s'il n'a pas la force d'être méchant. » La moralité ne serait donc pas naturelle à l'homme, et ne pourrait être conquise qu'au prix d'une résistance à nos instincts. Faut-il voir là une trace de la conception chrétienne de la vertu considérée comme une réaction de la volonté humaine contre notre nature corrompue ? Mais le christianisme n'a-t-il pas placé l'idéal moral dans l'état de sainteté, c'est-à-dire dans l'état où l'homme en vient, après une période de lutte plus ou moins longue, à faire le bien sans effort, aussi naturellement qu'il respire ? Ou ne convient-il pas de voir plutôt dans la philosophie de La Rochefoucauld une conception *précieuse* de la moralité ? N'oublions pas que son livre est né au temps et dans le milieu de la préciosité, dont les traces apparaissent même dans la forme de bien des maximes. Tout comme les précieux et les précieuses avaient cherché ce qu'est « le fin du fin » dans les choses de l'esprit, La Rochefoucauld semble s'être demandé ce qu'est « le fin du fin » en matière morale. Et ainsi l'auteur des *Maximes* nous apparaît, en somme, non pas comme un moraliste incrédule, qui douterait de la vertu, mais comme un grand seigneur subtil et dédaigneux, qui réserve le nom de vertu à des actions exceptionnelles.

3° La philosophie de La Bruyère¹.

Les pensées, que La Bruyère a jointes à ses portraits dans son livre des *Caractères*, ne forment pas une doctrine systématique, comme les *Maximes* de La Rochefoucauld. Une philosophie néanmoins s'en dégage, dont les éléments, épars à travers tous les chapitres, se trouvent plus particulièrement rassemblés dans le chapitre *De l'homme*. Cette philosophie

1. Biographie. — Jean de La Bruyère, né à Paris en 1645, était de famille bourgeoise. Son éducation terminée, il fit son droit et fut reçu avocat au Parlement de Paris. L'héritage d'un oncle, en 1671, lui permit de renoncer à cette profession, pour laquelle il avait peu de goût, et d'acheter l'office de Trésorier des finances de la généralité de Caen, sans d'ailleurs cesser de résider à Paris, où il habitait rue des Grands-Augustins un tout petit appartement « proche du ciel », selon le mot d'un contemporain, Vigneul-Marville.

Sur la présentation de Bossuet il entre le 15 août 1684 dans la maison du Grand Condé comme précepteur du duc de Bourbon, son petit-fils (voir p. 739-743). S'il n'eut pas à souffrir personnellement, comme le poète Santeul, des étrangetés de caractère de la plupart des membres de la famille des Condés, il eut sans doute à essuyer plus d'une fois l'indifférence et les mépris de leur entourage de grands seigneurs entichés de noblesse et dédaigneux du mérite. Mais il était là très bien placé, comme « aux premières loges », pour observer les mœurs de son temps. Et c'est pourquoi, son préceptorat terminé, au bout de vingt-huit mois, à la mort de Condé (décembre 1686), il accepta de rester dans la maison comme gentilhomme du duc, ayant un logement au Petit Luxembourg à Paris, à l'Hôtel du Prince à Versailles, ainsi qu'à Chantilly.

En 1688 il fait paraître chez le libraire Michallet *Les Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les *Caractères ou les Mœurs de ce siècle*. L'ouvrage, en tête duquel se trouvait le *Discours sur Théophraste* (philosophe grec, né à Erèse, dans l'île de Lesbos, en 372 et mort en 287, disciple d'Aristote et son successeur dans la direction de l'école péripatéticienne), était publié sans nom d'auteur. Selon la prévision de M. de Malézieu (voir vol. II, p. 11, n. 2), ce livre lui attira « beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Le succès fut très vif et permit de doter richement la fille du libraire, au profit de laquelle La Bruyère avait abandonné son manuscrit. L'ouvrage eut huit éditions du vivant de l'auteur; la neuvième parut quelques semaines après sa mort. Chacune d'elles était enrichie d'un certain nombre de portraits et de maximes, les deux éléments dont se compose le livre. La huitième édition (1694) contenait le *Discours de réception* à l'Académie Française, où La Bruyère était entré en 1693 après deux échecs, ainsi que la *Préface de ce Discours*, dans laquelle il répondait aux attaques dont il avait été l'objet.

La Bruyère mourut d'une apoplexie le 10 mai 1696 dans le petit appartement qu'il occupait à Versailles, sous les toits, à l'Hôtel de Condé.

Editions. — Dans la première édition des *Caractères* (qui a été rééditée en 1868 dans le *Cabinet du bibliophile*), la traduction de Théophraste était imprimée

est un pessimisme, qui se résume en ces deux affirmations générales :
a) la vie est mauvaise ; b) les hommes sont méchants.

a) *Pensées sur la vie.*

Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.

(*Les Caractères*, chap. iv : *Du cœur.*)

La vie est courte, si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque, si l'on cousait ensemble toutes les heures que l'on passe avec ce qui plaît, l'on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois.

(*Du cœur.*)

Il y a de certains biens que l'on désire avec emportement, et dont l'idée seule nous enlève et nous transporte. S'il nous arrive de les obtenir, on les sent plus tranquillement qu'on ne l'eût pensé, on en jouit moins que l'on n'aspire encore à de plus grands.

(Chap. ix : *De l'homme.*)

en gros caractères, et les *Caractères de ce siècle* en tout petits. Finalement on imprima très fin les caractères de Théophraste, et plus gros ceux de La Bruyère, qui tenaient à peine 200 pages dans l'édition originale et en formèrent plus de 600 dans l'édition définitive. Les trois premières éditions ne renfermaient que 420 pensées ou portraits, la quatrième (1689) près de 770 ; la cinquième (1690) s'accrut de 150 morceaux, la sixième (1691) et la septième (1692) de 160, la huitième (1694) de 40 : ce qui portait à 1120 le nombre total des portraits et pensées.

La première édition critique des *Caractères* fut celle de Walckenaer, en 1845.

L'édition de La Bruyère, qu'il faut surtout signaler, est celle des *Œuvres complètes* (*Caractères*, *Dialogues posthumes sur le quiétisme*, *Discours à l'Académie Française*, *Lettres*), par G. Servois (Coll. des Grands Écrivains de la France, 1865-1878, 4 vol. et un album ; n^{le} éd., 6 vol. et un album, 1923).

A consulter. — A. Vinet : *Moralistes français des XVI^e et XVII^e siècles* (1859). — Prévost-Paradol : *Études sur les moralistes français* (1865). — Taine : *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865). — Édouard Fournier : *La comédie de Jean de La Bruyère* (1866, 2 vol.). — Ét. Allaire : *La Bruyère dans la maison des Condés* (1886, Firmin-Didot, 2 vol.). — Maurice Pellisson : *La Bruyère* (1892, Lecène et Oudin). — P. Morillot : *La Bruyère* (1904, Hachette). — G. Michaut : *Le La Bruyère de la bibliothèque de Sainte-Beuve avec notes de sa main* (Revue d'Histoire Littéraire, 1906). — Maurice Lange : *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales* (1909, Hachette). — Émile Magne : *La Bruyère* (Plon, 1914).

La vie est courte et ennuyeuse ; elle se passe toute à désirer. L'on remet à l'avenir son repos et ses joies, à cet âge où les meilleurs biens ont déjà disparu, la santé et la jeunesse. Ce temps arrive, qui nous surprend encore dans les désirs : on en est là, quand la fièvre nous saisit et nous étreint ; si l'on eût guéri, ce n'était que pour désirer plus longtemps.

(De l'homme.)

Il y a un temps où la raison n'est pas encore, où l'on ne vit que par instinct, à la manière des animaux, et dont il ne reste dans la mémoire aucun vestige. Il y a un second temps où la raison se développe, où elle est formée, et où elle pourrait agir, si elle n'était pas obscurcie et comme éteinte par les vices de la complexion, et par un enchaînement de passions qui se succèdent les unes aux autres, et conduisent jusqu'au troisième et dernier âge. La raison, alors dans sa force, devrait produire ; mais elle est refroidie et ralentie par les années, par la maladie et la douleur, déconcertée ensuite par le désordre de la machine, qui est dans son déclin : et ces temps néanmoins sont la vie de l'homme.

(De l'homme.)

Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter ; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre : l'un revient à l'autre.

(De l'homme.)

b) *Pensées sur l'homme.*

Ne nous emportons point contre les hommes en voyant leur dureté, leur ingratitude, leur injustice, leur fierté, l'amour d'eux-mêmes et l'oubli des autres ; ils sont ainsi faits, c'est leur nature : c'est ne pouvoir supporter que la pierre tombe ou que le feu s'élève.

(De l'homme.)

L'on demande pourquoi tous les hommes ensemble ne composent pas comme une seule nation et n'ont point voulu parler une même langue, vivre sous les mêmes lois, convenir entre eux des mêmes usages et d'un même culte ; et moi, pensant à la contra-

riété des esprits, des goûts et des sentiments, je suis étonné de voir jusques à sept ou huit personnes se rassembler sous un même toit, dans une même enceinte et composer une seule famille.

(*De l'homme.*)

Les hommes ont tant de peine à s'approcher sur les affaires, sont si épineux sur les moindres intérêts, si hérissés de difficultés, veulent si fort tromper et si peu être trompés, mettent si haut ce qui leur appartient, et si bas ce qui appartient aux autres, que j'avoue que je ne sais par où et comment se peuvent conclure les mariages, les contrats, les acquisitions, la paix, la trêve, les traités, les alliances.

(*De l'homme.*)

Rien n'engage tant un esprit raisonnable à supporter tranquillement des parents et des amis les torts qu'ils ont à son égard, que la réflexion qu'il fait sur les vices de l'humanité, et combien il est pénible aux hommes d'être constants, généreux, fidèles, d'être touchés d'une amitié plus forte que leur intérêt. Comme il connaît leur portée, il n'exige point d'eux qu'ils pénètrent les corps, qu'ils volent dans l'air, qu'ils aient de l'équité. Il peut haïr les hommes en général, où il y a si peu de vertu ; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, et il s'étudie à mériter le moins qu'il se peut une pareille indulgence.

(*De l'homme.*)

Ce pessimisme de La Bruyère, — auquel ont dû l'incliner et sa sensibilité très vive, qui lui a toujours fait offrir dans la vie plus de prise à la douleur qu'à la joie, et sa tournure d'esprit satirique, qui l'a disposé à voir dans l'homme plutôt le mal que le bien, — n'est d'ailleurs pas définitif. Car, d'une part, si la vie est mauvaise, il la regarde, étant chrétien, comme une épreuve passagère, au terme de laquelle commence une autre vie qui en est la juste compensation. Et, d'autre part, si les hommes sont méchants, il ne désespère pas, en moraliste qu'il est, de les voir s'améliorer peu à peu. Sans se faire de grandes illusions sur leur degré de perfectibilité, il affirme du moins dans la *préface des Caractères* et plus nettement encore dans le 1^{er} chapitre son intention moralisatrice :

Il (le public) peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et s'il se connaît quelques-uns des défauts

que je touche, s'en corriger. C'est l'unique fin que l'on doit se proposer en écrivant, et le succès aussi que l'on doit moins se promettre. Mais comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi se lasser de leur reprocher : ils seraient peut-être pires, s'ils venaient à manquer de censeurs ou de critiques ; c'est ce qui fait que l'on prêche et que l'on écrit.

(*Préface des Caractères.*)

Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use ses esprits à en démêler les vices et le ridicule. S'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité, qu'il a trouvée, dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein. Quelques lecteurs croient néanmoins le payer avec usure s'ils disent magistralement qu'ils ont lu son livre, et qu'il y a de l'esprit ; mais il leur renvoie tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles. Il porte plus haut ses projets et agit pour une fin plus relevée : il demande des hommes un plus grand et plus rare succès que les louanges, et même que les récompenses, qui est de les rendre meilleurs.

(Chap. 1 : *Des ouvrages de l'esprit.*)

C'est à la fois par cette inspiration chrétienne (voir, pour le chapitre *Des esprits forts*, p. 592-594) et par cette préoccupation morale, — en même temps d'ailleurs que par son absence d'esprit systématique et la présence dans les *Caractères* d'une grande part de satire sociale (voir p. 853-861), — que La Bruyère se distingue de La Rochefoucauld.

III. — LA CORRESPONDANCE.

1^o Le genre épistolaire au XVII^e siècle.

Le développement de la correspondance au XVII^e siècle provient du développement même de la vie de société, la lettre n'étant que le prolongement de la causerie, une conversation à distance. Ce genre fut très goûté à l'Hôtel de Rambouillet. Deux causes en ont favorisé les progrès : l'état des moyens de communication et la rareté des journaux.

a) *Moyens de communication*¹.

En général, les moyens de communication, s'ils sont trop perfectionnés, nuisent à la correspondance en la rendant banale, et, s'ils sont trop imparfaits, lui nuisent aussi en la rendant incommode. Or, au XVII^e siècle, on peut dire qu'il n'y en avait justement ni trop ni trop peu. Les moyens de communication étaient beaucoup moins difficiles qu'aux siècles précédents : le service des postes s'améliora peu à peu sous Louis XIII et Louis XIV, grâce à la réglementation de la taxe pour le port des lettres en 1627, à l'installation des *bureaux de dépêches* dans les principales villes, à l'organisation des *courriers ordinaires* et *extraordinaires*, à l'établissement de la *petite poste* à Paris par Mazarin, à l'introduction en 1653 des *billets de Port-Payé*, sortes de timbres-poste. Mais ils n'étaient pas encore aussi faciles que de nos jours : de Paris aux principales villes du royaume il n'y avait que deux *ordinaires* par semaine, et un seul de Paris aux villes moins importantes ; quelques *extraordinaires* s'ajoutaient il est vrai aux *ordinaires* ; les uns et les autres étaient d'ailleurs assez lents, puisqu'une lettre mettait cinq jours pour aller de Paris à Marseille et dix de Bretagne en Provence. Ainsi, l'espoir d'une réponse peu éloignée entretenait le goût d'écrire, et la nécessité d'attendre assez longtemps chaque courrier pour faire partir les lettres permettait de les rédiger à loisir avec plus de soin.

b) *Journaux*².

Les journaux, qui commencent à peine à naître au XVII^e siècle, sont encore bien rares. Sans parler des journaux d'un caractère spécial, — comme *La Muse Historique* de Jean Loret, qui, pour amuser M^{lle} de Longueville, sa protectrice, raconte en vers les menus événements de chaque semaine (1650-1665), *Le Journal des Savants*, fondé en 1665 par le sieur d'Hédouville (Denis de Sallo, conseiller au Parlement de Paris), ou *Les Nouvelles de la République des Lettres*, rédigées par Bayle de 1684 à 1687 et continuées à partir de cette date par Henri Basnage, — il n'y eut au

1. A consulter. — Lequien de la Neufville : *Origine des Postes chez les anciens et les modernes* (1708). — Arthur de Rothschild : *Histoire de la Poste aux lettres et du timbre-poste* (4^e éd., 1878). — Eugène Gallois : *La Poste et les moyens de communication des peuples à travers les siècles* (1894). — G. Brunel : *La poste à Paris depuis sa création jusqu'à nos jours* (Amiens, Yvert et Tellier, 1920).

2. A consulter. — E. Hatin : *Histoire politique et littéraire de la Presse en France* (1856-1861, 8 vol.). — G. de la Tourette : *Théophraste Renaudot* (1884). — P. Ginisty : *Anthologie du journalisme du XVII^e siècle à nos jours* (Delagrave, s. d.).

xvii^e siècle que deux véritables journaux d'informations générales : *La Gazette de France* (fondée par Théophraste Renaudot le 30 mai 1631), qui paraissait chaque semaine sur quatre pages, et *Le Mercure Galant* (créé en 1672 par Donneau de Visé, bientôt associé avec Thomas Corneille), qui paraissait, tous les trois mois d'abord, puis tous les mois, sous la forme d'un petit volume de 300 pages, et qui inspira la comédie de Boursault *La comédie sans titre ou Le Mercure Galant* (1683). Cette rareté des journaux laissait aux correspondances particulières le soin de répandre les nouvelles. Le genre épistolaire avait ainsi à sa disposition une plus riche matière qu'aujourd'hui, puisqu'il se chargeait aussi bien de communiquer les menus faits de la vie privée que les grands événements politiques, littéraires ou mondains.

2° Les principaux épistoliers¹.

On peut classer en plusieurs groupes les correspondances les plus intéressantes que nous a laissées le xvii^e siècle :

a) CORRESPONDANCES MONDAINES : le cardinal de Retz, le duc de La Rochefoucauld, le chevalier de Méré (1610-1684), la duchesse de Montausier (1605-1671), la marquise de Sablé, la comtesse de Maure (1600-1663), M^{me} Cornuel (1605-1694), M^{me} de Schomberg (1616-1691), Madeleine de Scudéry, M^{lle} de Montpensier, M^{me} de Sévigné, M^{me} de Grignan (1646-1715), Charles de Sévigné (1648-1713), Bussy-Rabutin (1618-1693), M^{me} de La Fayette, M^{me} de Maintenon, le comte Antoine Hamilton (1646-1720)...

b) CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES : Malherbe, Descartes, Voiture, Balzac, Corneille, Pascal, La Fontaine, Racine, Boileau, La Bruyère, Saint-Evremond...

c) CORRESPONDANCES POLITIQUES : Henri IV (1553-1610), le cardinal de Richelieu (1585-1642), le prince de Condé (1621-1686), Louis XIV (1638-1715), Colbert (1619-1683), Hugues de Lionne (1611-1671), Vauban (1633-1707), Saint-Simon...

d) CORRESPONDANCES RELIGIEUSES : saint François de Sales (1567-1622), saint Vincent de Paul (1576-1660), le Grand Arnauld (1612-1694), Jean Hamon (1617-1687), M^{me} de Chantal (1572-1641), la Mère Angélique (1591-1661), la Mère Agnès de Sainte-Thècle (1625-1700), Jacqueline Pascal (1625-1661), Gilberte Pascal (M^{me} Périer) (1620-1687), sœur Louise de la Miséricorde (la duchesse de La Vallière) (1644-1710), le P. Rapin (1621-1687), le P. Bouhours (1628-1702), Bossuet, Fénelon, Fléchier...

e) CORRESPONDANCES BOURGEOISES : Olivier Patru (1604-1681), Guy Patin (1602-1672), François de Maucroix (1619-1708), Emmanuel de Coulanges (1633-1716)...

1. Il existe plusieurs recueils de lettres choisies du xvii^e siècle : ceux de Lanson (Hachette), Herriot et Roustan (Delagrave), Roques (Garnier), Jacquinet (Belin).

3^o Les lettres de Madame de Sévigné.

Bien que des hommes aient excellé, au XVII^e siècle, dans la correspondance, — tels Balzac¹, surnommé « le grand épistolier de France », qui cultiva surtout la lettre sérieuse (voir p. 611 *la lettre à Corneille sur Cinna* et p. 752 *une lettre contre les femmes docteurs*) dans les 27 livres de lettres qu'il publia lui-même, et Voiture², qui dans les 200 lettres recueillies après sa mort par son neveu Pinchène a plutôt cultivé la lettre légère et spirituelle (voir p. 375 *la lettre sur la proscription du mot « car »* et p. 409 *la lettre de la carpe au brochet*) —, ce sont surtout les femmes qui se sont distinguées dans l'art épistolaire, comme La Bruyère en a fait la constatation au 1^{er} chapitre de ses *Caractères* : « Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire. » Et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque leurs qualités et leurs défauts contribuent également, semble-t-il, à leur assurer cette supériorité : le talent d'épistolier ne suppose-t-il pas, en effet, — outre une intelligence agile, une imagination prompte, une sensibilité ardente et une humeur spontanée, — le désir de plaire, le besoin de s'épancher, l'absence d'esprit logique dans l'enchaînement des pensées et la tendance à tout effleurer d'une superficielle curiosité ?

De toutes les femmes qui se sont signalées au XVII^e siècle par leur cor-

1. Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1654) passa la plus grande partie de sa vie retiré dans ses terres de Charente, faisant de rares apparitions à Paris, à l'Hôtel de Rambouillet et à l'Académie Française. Outre sa correspondance, il a composé ses *Entretiens ou Dissertations* (comprenant 25 *Dissertations chrétiennes et morales*, entre autres *La Relation à Ménandre* et *Les Passages défendus*, — qui sont sa propre défense contre les attaques du père Goulou dans ses *Lettres de Phylarque à Aristote*, 1628, — 14 *Dissertations politiques*, dont les trois premières sont celles sur *les Romains*, et 28 *Dissertations critiques*), ainsi que 4 traités plus étendus : *Le Prince* (1631), *Le Barbon* (1648), *Socrate chrétien* (1652) et *Aristippe ou De la cour* (1658). Son principal mérite est d'avoir enseigné aux écrivains l'art de la « période » harmonieusement construite et d'avoir ainsi complété la réforme poétique de Malherbe par une réforme de la prose.

Editions. — *Œuvres complètes de Balzac*, chez Louis Billaine (1665, 2 vol.). — *Œuvres choisies de Balzac*, par M. Moreau (Paris, Lecoffre, 1854).

A consulter. — Gaston Guillaumie: *J.-L. Guez de Balzac et la prose française* (A. Picard, 1927).

2. Vincent Voiture (1598-1648), fils d'un marchand de vins d'Amiens, sut par son esprit faire oublier sa naissance dans la société aristocratique et polie où il aimait vivre. Ses œuvres comprennent les poésies qu'il composa à l'occasion de ses fréquentations mondaines et les lettres qu'il écrivit soit de Paris à ses amis absents, soit au cours des voyages qu'il fit pour remplir les missions de confiance dont le chargèrent à plusieurs reprises Gaston d'Orléans et le Roi.

Edition. — *Œuvres complètes (Lettres et poésies) de Voiture*, par Ubicini (Paris, Charpentier, 1855; 2 vol.).

respondance, la plus célèbre est M^{me} de Sévigné¹. Sans parler de leur valeur artistique, ses lettres offrent un grand intérêt documentaire : elles

1. Biographie. — Marie de Rabutin-Chantal naquit à Paris en 1626. Orpheline à sept ans, elle fut élevée surtout par son oncle Christophe de Coulanges, abbé de Livry, surnommé par elle « le Bien Bon », qui lui fit donner une solide instruction par Chapelain et Ménage (elle apprit l'italien, l'espagnol et même le latin).

Elle épousa en 1644 le marquis Henri de Sévigné, qui mourut dans un duel en 1651, la laissant avec deux enfants : Françoise, née en 1646, et Charles, né en 1648. Sa fille se maria en 1668 avec le comte de Grignan, qui avait déjà été veuf deux fois (une de ses deux premières femmes était la plus jeune fille de la marquise de Rambouillet), et qui au bout d'un an fut nommé lieutenant général en Provence : de ce mariage naquirent deux fils, dont l'un, Louis-Provence, entra à l'armée, et deux filles, Marie-Blanche, qui de bonne heure se fit religieuse, et Pauline, la future M^{me} de Simiane. Quant au fils de M^{me} de Sévigné, il eut une jeunesse dissipée et acheva par ses dépenses de compromettre la fortune de sa mère, déjà fortement ébréchée par les prodigalités de son père ; après avoir servi quelque temps, il quitta l'armée, se maria et mena l'existence d'un gentilhomme de province.

M^{me} de Sévigné vécut à Paris, fréquentant la cour et recevant beaucoup elle-même à l'Hôtel Carnavalet^a (dans le quartier du Marais), qu'elle habita, comme locataire, pendant près de 20 ans, à partir de 1677. Par raison d'économie, elle passait une grande partie de l'année à la campagne, soit à Livry, chez l'abbé de Coulanges, soit en Bretagne, dans sa propriété des Rochers, près de Vitré. Elle fit aussi quelques séjours en Provence, auprès de sa fille (1672-73, 1690-91, 1694-96) ; c'est au château de Grignan qu'elle mourut de la petite vérole le 17 avril 1696.

Portraits. — Voici des fragments de 4 portraits de M^{me} de Sévigné, tracés par des contemporains : le 1^{er}, par M^{me} de La Fayette, dans une sorte de lettre qu'elle lui adressait en 1659 en faisant semblant d'être inconnue d'elle, et qui figure dans *La Galerie des Peintures* ; le 2^e, par M^{lle} de Scudéry, dans *Clélie* (3^e part., liv. III), sous le nom de Clarinte ; le 3^e, par Somaize, dans son *Grand Dictionnaire des Précieuses*, sous le nom de Sophronie ; le 4^e, par M. de Grignan dans une lettre à M. de Coulanges du 23 mai 1696 :

Je ne veux point m'amuser à vous dire que votre taille est admirable, que votre teint a une beauté et une fleur qui assure que vous n'avez que vingt ans ; que votre bouche, vos dents et vos cheveux sont incomparables ; je ne veux point vous dire toutes ces choses, votre miroir vous le dit assez : mais, comme vous ne vous amusez pas à lui parler, il ne peut vous dire combien vous êtes aimable quand vous parlez, et c'est ce que je veux vous apprendre. Sachez donc, Madame, si par hasard vous ne le savez pas, que votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre de si charmante, lorsque vous êtes animée dans une conversation dont la contrainte est l'annie...

(M^{me} de La Fayette).

[a. Aujourd'hui Musée Carnavalet, musée historique de la ville de Paris. La salle IX, consacrée à M^{me} de Sévigné, est l'ancien salon de réception de la marquise.]

nous font connaître sa propre personne, son entourage immédiat, la société parisienne et même la vie provinciale de son temps.

Elle a l'imagination vive ; et l'air de toute sa personne est si galant ^a, si propre ^b etsi charmant qu'on ne peut, sans honte, la voir sans l'aimer... Sa conversation est aisée, divertissante et naturelle ; elle parle juste, elle parle bien, elle a même quelquefois certaines expressions naïves et spirituelles qui plaisent infiniment... Au reste, Clarinte aime toutes les belles choses et tous les plaisirs innocents, mais elle aime la gloire plus qu'elle-même... J'oubliais à vous dire qu'elle écrit comme elle parle, c'est-à-dire le plus agréablement et le plus galamment qu'il est possible...

(M^{lle} de Scudéry).

Sophonie est une jeune veuve de qualité... Son esprit est vif et enjoué, et elle est plus propre à la joie qu'au chagrin... Elle est blonde, et a une blancheur qui répond admirablement à la beauté de ses cheveux. Les traits de son visage sont déliés, son teint est uni, et tout cela ensemble compose une des plus agréables femmes d'Athènes ^c ; mais si son visage attire les regards, son esprit charme les oreilles, et engage tous ceux qui l'entendent ou qui lisent ce qu'elle écrit. Les plus habiles font vanité d'avoir son approbation. Ménandre ^d a chanté dans ses vers les louanges de cette illustre personne ; Crisante ^e est un de ceux qui la visitent souvent. Elle aime la musique et hait mortellement la satire ; elle loge au quartier de Léoïe ^f.

(Somaize).

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de M^{me} de Sévigné vous était parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours ; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes...

(M. de Grignan).

Editions. — Nous avons de M^{me} de Sévigné environ 1500 lettres, dont quelques-unes furent publiées en 1697, 1725 et 1726, mais dont la première édition véritable, celle que sa petite-fille M^{me} de Simiane confia au chevalier de Perrin, date de 1734 et 1754. En 1818-1819 parut l'édition Monmerqué (en 10 vol.), réimprimée en 1862-1867 par P. Mesnard (Collection des Grands Écrivains de la France, 14 vol. et album), et complétée en 1876 par 2 vol. de *Lettres inédites*, publiées par Ch. Capmas (Hachette). — Choix de lettres de M^{me} de Sévigné par Ad. Régnier (Hachette), Doumic et Levrault (Colin).

A consulter. — Gaston Boissier : *M^{me} de Sévigné* (Hachette, 1887). — René Valléry-Radot : *M^{me} de Sévigné* (Lecène et Oudin, 1888). — E. Faguet : *M^{me} de Sévigné* (dans la collection : Les femmes illustres, Éditions d'art et de littérature, 1910). — M^{me} Duclaux : *M^{me} de Sévigné* (Plon, 1914). — E. Angot : *Dames du grand siècle* (chap. sur *M^{me} de Sévigné et M^{me} de Grignan*), Paris, Emile-Paul, 1919.

[*a*. Galant, distingué. — *b*. Propre, élégant. — *c*. Paris. — *d*. Ménage. — *e*. Chapelain. — *f*. Le Marais du Temple.]

a) *La Chronique parisienne.*

Les lettres de M^{me} de Sévigné tenaient lieu de gazette à ses correspondants. Nous y trouvons racontés aussi bien les menus faits de la chronique parisienne (mariage de la Grande Mademoiselle, suicide de Vatel, exécution de la marquise de Brinvilliers, renseignements sur les modes, etc...) que les grands événements de l'histoire contemporaine (procès de Fouquet, mort de Turenne, mort de Louvois, passage du Rhin, révolte de Bretagne, etc...).

L'EXÉCUTION DE LA BRINVILLIERS¹

A M^{me} de Grignan.

Paris, 17 juillet 1676.

Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air² : son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et ses cendres au vent, de sorte que nous la respirerons, et que par la communication des petits esprits³ il nous prendra quelque humeur empoisonnante, dont nous serons tout étonnés. Elle fut jugée dès hier : ce matin on lui a lu son arrêt, qui était de faire amende honorable à Notre-Dame, et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au vent. On l'a présentée à la question⁴ ; elle a dit qu'il n'en était pas besoin, et qu'elle dirait tout. En effet, jusqu'à cinq heures du soir elle a conté sa vie, encore plus épouvantable qu'on ne le pensait. Elle a empoisonné dix fois de suite son père : elle ne pouvait en venir à bout ; ses frères et plusieurs autres ; et toujours l'amour et les confidences mêlés partout. On n'a pas laissé⁵, après cette confession, de lui donner dès le matin la question ordinaire et extraordinaire. Elle n'en a pas dit davantage... A six heures on l'a menée nue en chemise, la corde au cou, à Notre-Dame, faire l'amende honorable ; et

[1. Le procès de la marquise de Brinvilliers se rattache à la fameuse *Affaire des poisons*, dans laquelle furent compromises la haute société parisienne et même M^{me} de Montespan. (Voir Funck-Brentano : *Le drame des poisons*, Hachette, 1900.)

— 2. Comme il est dit plus bas, ses cendres furent dispersées au vent. — 3. Allusion à la théorie cartésienne des *esprits animaux* (voir p. 520). — 4. Question : torture à laquelle on soumettait les accusés pour leur arracher des aveux. — 5. On n'a pas laissé de lui donner..., on ne lui en a pas moins donné...]

puis on l'a remise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons sur de la paille, avec une cornette¹ basse et sa chemise, un docteur auprès d'elle, le bourreau de l'autre côté ; en vérité, cela m'a fait frémir. Ceux qui ont vu l'exécution disent qu'elle est montée sur l'échafaud avec bien du courage. Pour moi, j'étais sur le pont Notre-Dame. Jamais il ne s'est vu tant de monde ; jamais Paris n'a été si ému ni si attentif. Et qu'on demande ce que bien des gens ont vu ; ils n'ont vu, comme moi, qu'une cornette ; mais enfin ce jour était consacré à cette tragédie...

LA COIFFURE ET LA MODE

A M. de Chaulnes².

Grignan, 15 mai 1691.

...Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises ; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siège de Namur : point du tout ; c'est une chose qui a donné beaucoup plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes : c'est la défaite des *fontanges*³ à plate couture. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières* : les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire ; on fait usage de ses cheveux comme on

[1. *Cornette*, coiffure de femme.]

[2. M. de Chaulnes, ami de M^{me} de Sévigné, qui possédait un château en Picardie. — 3. Bussy-Rabutin, dans son *Histoire amoureuse des Gaules* (éd. elzévirienne, t. III, p. 42), a raconté l'origine des *fontanges* : en 1680, un jour que M^{lle} de Fontange revenait de la chasse royale, le vent ayant défilé ses cheveux, elle les releva en forme de coque et les lia avec un ruban amarante dont les bouts retombaient sur le front. Louis XIV trouva l'invention si jolie qu'on en fit une mode, la mode des *nœuds à la Fontange*. Les « *fontanges* » ne tardèrent pas à prendre des proportions démesurées, faisant de la tête des femmes, selon le mot de La Bruyère, « la base d'un édifice à plusieurs étages. » Et le roi, qui les avait d'abord encouragées, se mit à les détester, comme le prouve cette lettre de M^{me} de Sévigné. Son autorité fut du reste impuissante à les proscrire définitivement : elles reparurent sous son propre règne, pendant plus de dix ans, jusqu'en 1714.]

faisait il y a dix ans. Ce changement a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde...

b) Impressions de province.

La correspondance de M^{me} de Sévigné est, — avec le *Voyage en Languedoc et en Provence* de Chapelle et Bachaumont (1656), la *Relation d'un voyage de Paris en Limousin* de La Fontaine (1662), les *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne* de Fléchier (1665) —, l'un des plus précieux documents de la littérature du xvii^e siècle sur la vie provinciale.

MARSEILLE¹ EN 1672

A M^{me} de Grignan.

A Marseille, mercredi... 1672.

...Je suis ravie de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin, et l'endroit d'où je découvris la mer, les *bastides*², les montagnes et la ville, est une chose étonnante... Il fait aujourd'hui un temps abominable, j'en suis triste ; nous ne verrons ni mer, ni galères³, ni port. Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli et plus peuplé que Paris à proportion ; il y a cent mille âmes au moins ; de vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter ; l'air en gros y est un peu scélérat, et parmi tout cela je voudrais être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre ; c'est un vol que je regretterai...

[1. C'est pendant son séjour en Provence, auprès de sa fille, du mois de juillet 1672 au mois d'octobre 1673, que M^{me} de Sévigné alla visiter Marseille. —

2. *Bastides* : on appelait déjà ainsi, en Provence, de petites maisons de campagne. —

3. Les galères étaient des bâtiments à voiles et à rames, rappelant les trirèmes antiques. Sur les galères de l'État on employait comme rameurs des condamnés ; ces travaux forcés furent supprimés en France à la fin du xvii^e siècle.]

UNE CURE A VICHY¹ AU XVII^e SIÈCLEA M^{me} de Grignan.

20 mai 1676.

J'ai donc pris des eaux ce matin, ma très chère ; ah, qu'elles sont méchantes ! On va à six heures à la fontaine : tout le monde s'y trouve, on boit, et l'on fait une fort vilaine mine ; car imaginez-vous qu'elles sont bouillantes, et d'un goût de salpêtre fort désagréable. On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend les eaux, on parle confidemment de la manière qu'on les rend ; il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin, on dine ; après diner, on va chez quelqu'un : c'était aujourd'hui chez moi... Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les bohémiennes poussent leurs agréments, elles font des *dégognades*², où les curés trouvent un peu à redire. Mais enfin, à cinq heures, on se va promener dans des pays délicieux ; à sept heures, on soupe légèrement, on se couche à dix. Vous en savez présentement autant que moi. Je me suis assez bien trouvée de mes eaux ; j'en ai bu douze verres : elles m'ont bien un peu purgée, c'est tout ce qu'on désire. Je prendrai la douche dans quelques jours... L'abbé Bayard³ vient d'arriver de sa jolie maison⁴, pour me voir : c'est le *druide Adamas*⁵ de cette contrée.

A M^{me} de Grignan.

28 mai 1676.

...J'ai commencé aujourd'hui la douche ; c'est une assez bonne répétition du purgatoire. On est toute nue dans un petit lieu souterrain, où l'on trouve un tuyau de cette eau chaude, qu'une

[1. M^{me} de Sévigné ayant eu une crise de rhumatisme en janvier-février 1676, les médecins lui ordonnèrent au printemps une « saison » à Vichy. Elle y retourna l'année suivante. — 2. Danse analogue à la bourrée. Fléchier en parle aussi dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*. — 3. Grand ami de M^{me} de Sévigné et de M^{me} de La Fayette. — 4. Sa maison de Langlar, près de Vichy, où M^{me} de Sévigné séjourna. — 5. Personnage du roman de d'Urfé : *L'Astrée*. C'est le confident des bergers et des bergères.]

femme vous fait aller où vous voulez... Représentez-vous un jet d'eau contre quelqu'une de vos parties, toute la plus bouillante que vous puissiez vous imaginer. On met d'abord l'alarme partout, pour mettre en mouvement tous les esprits¹, et puis on s'attache aux jointures qui ont été affligées ; mais quand on vient à la nuque du cou, c'est une sorte de feu et de surprise qui ne se peut comprendre ; c'est là cependant le nœud de l'affaire. Il faut tout souffrir, et l'on souffre tout, et l'on n'est point brûlée, et on se met ensuite dans un lit chaud, où l'on sue abondamment, et voilà ce qui guérit²...

c) *Son amour maternel.*

L'amour passionné de M^{me} de Sévigné pour sa fille, — qui en jugeait parfois importune la manifestation débordante —, est le sentiment qui remplit surtout sa correspondance et lui a valu d'être appelée « le livre de l'amour maternel ».

PREMIÈRE SÉPARATION³

A M^{me} de Grignan.

Paris, 9 février 1671.

Je recois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague ; je fonds en larmes en les lisant ; il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié ; on croirait que vous m'écrivez des

[1. Les esprits animaux (voir, pour cette théorie de Descartes, p. 520). — 2. On pourrait rapprocher de ces deux lettres de M^{me} de Sévigné la description que Montaigne, dans son *Journal de Voyage* (éd. d'Ancona, 1889, p. 16), fait des bains de Plombières, où il vint en 1580 se soigner de la pierre.]

[3. M. de Grignan avait été nommé lieutenant général en Provence le 29 novembre 1669. M^{me} de Grignan, qui venait d'avoir une petite fille, Marie-Blanche, ne rejoignit son mari que le 5 février 1671. C'était la première fois depuis son mariage (1668) que la fille se séparait de la mère. M^{me} de Sévigné souffrit de la séparation beaucoup plus que M^{me} de Grignan, de nature très froide et même un peu indifférente. En dédiant à M^{lle} de Sévigné sa fable *Le lion amoureux* (IV, 1), La Fontaine n'avait pas caché ce trait de son caractère :

Sévigné, de qui les attrait
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquit toute belle,
A votre indifférence près...

injures ou que vous êtes malade ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire ; vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse, et lorsque j'apprends tout cela, qui est justement tout ce qui me peut être le plus agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous amusez donc à penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire¹. De quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse ; mais, si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense continuellement à vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle ; c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir. Rien ne me donne de distraction ; je vois ce carrosse qui avance toujours, et qui n'approchera jamais de moi : je suis toujours dans les grands chemins, il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carrosse ne verse ; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir ; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux ; je sais tous les lieux où vous couchez ; vous êtes ce soir à Nevers ; vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre...

SECONDE SÉPARATION²

A M^{me} de Grignan.

Montélimar, 5 octobre 1673.

Voici un terrible jour, ma chère enfant ; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas³ que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de

[1. M^{me} de Sévigné semble s'être mieux entendue avec sa fille de loin que de près.]

[2. M^{me} de Sévigné venait de quitter Grignan, après être restée plus d'un an auprès de sa fille (voir p. 451, note 1). — 3. M^{me} de Grignan était allée à Salon, en même temps que sa mère rentrait à Paris.

cette sorte nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous ; c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie¹ sait les raisons : je les ai senties et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous ; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours ; de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable ; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus : le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y sois un peu accoutumée... Il me semble que je ne vous ai point assez embrassée en partant : qu'avais-je à ménager ? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse ; je ne vous ai point assez recommandé à M. de Grignan ; je ne l'ai point assez remercié de ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi²... Je suis déjà dévorée de curiosité ; je n'espère de consolation que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot ma fille, je ne vis que pour vous : Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime...

d) *Ses amitiés.*

M^{me} de Sévigné eut un cercle assez restreint d'amis. Mais si elle ne prodigua pas son amitié, elle sut témoigner aux amis de son choix une affection délicate, fidèle et dévouée.

LE COMTE DE BUSSY-RABUTIN

A Bussy-Rabutin.

Paris, 27 février 1679.

J'étais l'autre jour en un lieu où l'on taillait en plein drap sur les grâces que le public attendait de la bonté du roi. On

[1. M^{me} de Grignan pratiquait beaucoup les philosophes, surtout Descartes, que M^{me} de Sévigné appelait plaisamment dans ses lettres à sa fille : « votre père Descartes. » — 2. M^{me} de Sévigné vivait en très bonne intelligence avec son gendre (voir p. 448 la lettre qu'il écrivit après sa mort).]

ouvrait des prisons, on faisait revenir des exilés, on remettait plusieurs choses à leurs places, et on en ôtait plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié¹ dans ce remue-ménage, et l'on parla de vous dignement. Voilà tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

MONSIEUR DE COULANGES

A M. de Coulanges.

Grignan, 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin², j'en ai une joie sensible ; vos lettres sont agréables comme vous ; on les lit avec un plaisir qui se répand partout ; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis : « Mon cousin est dans quelque palais enchanté ; mon cousin n'est point à lui ; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin », et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié ; car le moyen que vous ne m'aimiez pas ? C'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux ; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable : une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps...

LE CARDINAL DE RETZ

A Bussy-Rabutin.

Paris, 25 août 1679.

...Plaiguez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz³. Vous savez combien il était aimable, et digne de l'estime

[1. Le comte de Bussy-Rabutin avait été disgracié par Louis XIV à cause de quelques pamphlets licencieux ; son exil dura dix-sept ans.]

[2. Emmanuel de Coulanges était le cousin germain de M^{me} de Sévigné. Il avait épousé une cousine de Louvois. M^{me} de Sévigné parle souvent dans ses lettres de ce ménage qu'elle aimait.]

[3. Le cardinal de Retz avait été l'un des meilleurs amis de M^{me} de Sévigné. Il était le parrain de sa petite-fille Pauline.]

de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne au monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

LA ROCHEFOUCAULD ET M^{me} DE LA FAYETTE

A M^{me} de Grignan.

Paris, 30 mai 1672.

...Mme de La Fayette¹ est toujours languissante, M. de La Rochefoucauld toujours écopé ; nous faisons quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer. Le jardin de M^{me} de La Fayette est la plus jolie chose du monde : tout est fleuri, tout est parfumé. Nous y passons bien des soirées, car la pauvre femme n'ose aller en carrosse. Nous vous souhaiterions bien quelquefois derrière une palissade pour entendre certains discours de certaines terres² inconnues que nous croyons avoir découvertes.

e) *Son amour de la nature.*

Le sentiment de la nature est presque absent de la littérature du xvii^e siècle, qui s'intéressait surtout à la vie de société et à la peinture de l'âme humaine, et d'ailleurs n'admettait pas l'expression des sentiments personnels. A peine en trouve-t-on des traces dans quelques vers de Saint-Amant et de Théophile de Viau, dans plusieurs lettres de M^{me} de Sévigné, dans d'assez nombreuses fables de La Fontaine (voir p. 701-705) et dans certaines phrases de Bossuet et de Fénelon, où l'on rencontre des souvenirs bibliques et des réminiscences de l'antiquité gréco-latine.

[1. M^{me} de La Fayette et La Rochefoucauld vivaient dans l'intimité. — 2. Allusion aux « terres inconnues » qui sur la Carte de Tendre se trouvent au delà de la *Mer dangereuse*, et en même temps aux analyses psychologiques que faisaient La Rochefoucauld et ses deux amies.]

LE PRINTEMPS

A M^{me} de Grignan.

Livry, 29 avril 1671.

...Je vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai : le rossignol, le coucou, la fauvette ont ouvert le printemps dans nos forêts ; je m'y suis promenée tout le soir toute seule. J'y ai trouvé toutes mes tristes pensées ; mais je ne veux plus vous en parler. J'ai destiné une partie de cette après-dinée à vous écrire dans le jardin, où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête...

A M^{me} de Grignan,

Aux Rochers, 19 avril 1690.

Je reviens encore à vous, ma bonne, pour vous dire que si vous avez envie de savoir, en détail, ce que c'est qu'un printemps, il faut venir à moi. Je n'en connaissais moi-même que la superficie ; j'en examine cette année jusqu'aux premiers petits commencements. Que pensez-vous donc que ce soit que la couleur des arbres depuis huit jours ? répondez. Vous allez dire : « Du vert. » Point du tout, c'est du rouge. Ce sont de petits boutons, tout prêts à partir, qui font un vrai rouge ; et puis ils poussent¹ tous une petite feuille, et comme c'est inégalement, cela fait un mélange trop² joli de vert et de rouge. Nous couvons tout cela des yeux ; nous parions de grosses sommes — mais c'est à ne jamais payer — que ce bout d'allée sera tout vert dans deux heures ; on dit que non ; on parie. Les charmes ont leur manière, les hêtres une autre. Enfin je sais sur cela tout ce que l'on peut savoir.

[1. Poussent, produisent. — 2. Trop : dans le sens de très.]

CLAIR DE LUNE

A M^{me} de Grignan.

12 juin 1680.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il fait chaud dans le mail¹ ; il n'y a pas un brin de vent ; la lune y fait des effets les plus plaisants du monde. » Je ne pus résister à la tentation ; ...je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve mille *coquecigrues*², des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par ci, par là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés, qui ne montraient que la tête, des prêtres qui n'osaient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée à l'exemple des anciens, comme disait ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry, de donner cette marque de respect à la lune : je vous assure que je m'en porte fort bien.

f) *Réflexions philosophiques.*

On comprend la prédilection qu'avait M^{me} de Sévigné pour les moralistes, Pascal, La Rochefoucauld, Nicole, quand on lit certaines de ses lettres, où elle a semé chemin faisant de graves et substantielles réflexions sur la vie, la vieillesse et la mort.

SUR LA VIE

A Bussy-Rabutin.

6 août 1675.

...Pour ma vie, vous la connaissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plait, et à mille devoirs à quoi

[1. *Mail* : on appelait déjà ainsi au xvii^e siècle une promenade publique, généralement très ombragée, où l'on jouait au mail (sorte de jeu de boules). —

2. *Coquecigrues*, animaux imaginaires.]

l'on est obligé, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien les jours se passent, et notre pauvre vie est composée de ces jours, et l'on vieillit, et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrais qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin ? Mais comment pourrions-nous faire ?

SUR LA VIEILLESSE

Au Président de Moulceau¹.

27 janvier 1687.

...La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas ; cette pente va doucement, elle est imperceptible ; c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fit voir dans un miroir le visage que nous avons, et que nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure ; mais c'est jour à jour que nous avançons ; nous sommes aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un des miracles de cette Providence que j'adore...

SUR LA MORT

A M^{me} de Grignan.

A Paris, 16 mars 1672.

...Vous me demandez, ma chère enfant, si j'aime toujours bien la vie. Je vous avoue que j'y trouve des chagrins cuisants ; mais je suis encore plus dégoûtée de la mort : je me trouve si malheureuse d'avoir à finir tout ceci par elle, que si je pouvais retourner en arrière, je ne demanderais pas mieux. Je me trouve

[1. Président de la Chambre des comptes à Montpellier.]

dans un engagement qui m'embarrasse : je suis embarquée dans la vie sans mon consentement ; il faut que j'en sorte, cela m'assomme, et comment en sortirai-je ? par où ? par quelle porte ? quand sera-ce ? en quelle disposition ? souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée ? aurai-je un transport au cerveau ? mourrai-je d'un accident ? comment serai-je avec Dieu ? qu'aurai-je à lui présenter ? la crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui ? n'aurai-je aucun autre sentiment que celui de la peur ? que puis-je espérer ? suis-je digne du paradis ? suis-je digne de l'enfer ? quelle alternative ! quel embarras !... Je m'abîme dans ces pensées, et je trouve la mort si terrible, que je hais plus la vie parce qu'elle m'y mène, que par les épines qui s'y rencontrent. Vous me direz que je veux vivre éternellement. Point du tout, mais si on m'avait demandé mon avis, j'aurais bien aimé à mourir entre les bras de ma nourrice : cela m'aurait ôté bien des ennuis, et m'aurait donné le ciel bien sûrement et bien aisément. Mais parlons d'autre chose...

g) *Ses goûts littéraires.*

M^{me} de Sévigné a porté de nombreux jugements sur les écrivains de son temps. Bien que parfois sujets à caution (elle préfère Nicole à Pascal, les dernières tragédies de Corneille aux pièces de Racine, les sermons de Bourdaloue à ceux de Bossuet, les romans de La Calprenède à celui de M^{me} de La Fayette...), ils sont du moins toujours intéressants et significatifs.

CORNEILLE ET RACINE

A M^{me} de Grignan,

Paris, 16 mars 1672.

...Il y a pourtant (dans *Bajazet*) des choses agréables, et rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine ; sentons-en la différence. Il y a des endroits froids et faibles, et jamais il n'ira plus loin qu'*Alexandre* et qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous, au sentiment de bien

des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies¹ pour la Champmeslé² : ce n'est pas pour les siècles à venir³. Si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose. Vive donc notre vieil ami ! Pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et en un mot, c'est le bon goût : tenez-vous y⁴...

NICOLE

A M^{me} de Grignan.

30 septembre 1671.

...Je lis M. Nicole avec un plaisir qui m'enlève... Ce qui s'appelle chercher dans le fond du cœur avec une lanterne, c'est ce qu'il fait : il nous découvre ce que nous sentons tous les jours, ce que nous n'avons pas l'esprit de démêler ou la sincérité d'avouer ; en un mot, je n'ai jamais vu écrire comme ces messieurs-là⁵.

A M^{me} de Grignan.

4 novembre 1671.

...Devinez ce que je fais : je recommence ce traité (*les Essais de morale*, de Nicole) ; je voudrais bien en faire un bouillon et l'avaler...

[1. *Comédies*, pièces de théâtre. Le mot est resté avec ce sens dans certaines appellations : *rue de la Comédie* (rue du Théâtre), *la Comédie Française* (le Théâtre Français). — 2. La Champmeslé (1641-1698), tragédienne célèbre qui fut pendant un temps très liée avec Racine. — 3. On a prêté à M^{me} de Sévigné un mot, auquel fait allusion Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* (chap. xxxii) et qui ne se trouve nulle part dans sa correspondance : « Racine passera comme le café. » (Le café, introduit en France en 1657 par le voyageur Thévénôt, fut mis à la mode à Paris en 1669 par l'ambassadeur de Turquie Soliman-Aga ; il rencontra dans le monde médical de nombreux adversaires). — 4. Tout en restant fidèle à son admiration de jeunesse pour Corneille, M^{me} de Sévigné finit par se montrer plus juste à l'égard de Racine, surtout quand elle le vit très goûté à la cour (voir notamment p. 767 la lettre du 21 février 1689, où elle raconte la représentation d'*Esther* à Saint-Cyr). — 5. Les Messieurs de Port-Royal.]

BOURDALOUE

A M^{me} de Grignan.

25 décembre 1671.

...J'ai été cette nuit aux Minimes¹ : je m'en vais en Bourdaloue ; on dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville² ; il n'y manquait que le nom ; mais il n'en était pas besoin. Avec tout cela, on dit qu'il passe³ toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici...

A M^{me} de Grignan.

29 mars 1680.

...Nous entendîmes, après dîner, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue...

LA FONTAINE

A Bussy-Rabutin.

20 juillet 1679.

...Faites-vous envoyer promptement les *Fables*⁴ de la Fontaine : elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes et à force de les relire on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume pas...

A Bussy-Rabutin.

14 mai 1686.

...Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains

[1. A l'Église des Minimes, de la Place Royale. — 2. Henri-Joseph de Peyre, comte de Tréville (1641-1708), homme d'esprit et brillant officier, se retira du monde après la mort d'Henriette d'Angleterre. — 3. *Passe*, dépasse. — 4. Le second recueil, qui parut en 1678 et 1679.]

esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade¹ et des *fables* de la Fontaine ; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit...

IV. — LES MÉMOIRES.

Si la lettre est un entretien avec les amis éloignés, les mémoires sont une conversation à plus longue portée encore, avec les contemporains inconnus et même avec la postérité. La presse n'existant pour ainsi dire pas au XVII^e siècle (voir p. 444-445), ceux qui avaient joué un rôle dans les événements importants, ou qui en avaient été simplement les témoins, éprouvaient le besoin de les raconter. Ce genre des mémoires fut alors cultivé par bien des gens du monde.

1^o Principaux mémoires du XVII^e siècle.

a) *Mémoires du temps de la Fronde.*

La régence d'Anne d'Autriche, qui fut une période de trouble et d'agitation, vit naître de nombreux mémoires, parmi lesquels il faut surtout citer :

Les *Mémoires* de La Rochefoucauld², écrits entre 1652 et 1659, et publiés pour la première fois sous leur forme authentique à la mort de leur auteur, en 1662.

Les *Mémoires* du cardinal de Retz³, qui furent rédigés entre 1662 et 1677, mais ne parurent qu'en 1717.

[1. Les *ballets* d'Isaac de Benserade (1612-1691), l'auteur du fameux sonnet de *Job* (voir p. 399), avaient un très grand succès.]

2. Voir dans la Collection des Grands Écrivains de la France l'édition Gourdauld et Gilbert (Hachette, 1868-1883).

3. *Biographie.* — Paul de Gondy (1614-1679) fut par sa famille destiné à l'église, bien qu'il eût, de son propre aveu, « l'âme la moins ecclésiastique de l'univers. » A dix-sept ans il écrivit une *Histoire de la conjuration de Fiesque*. Après avoir déjà conspiré sous Richelieu, il prit parti contre Mazarin pendant la Fronde. Par ses intrigues il obtint en 1652 le chapeau de cardinal. L'ordre une fois rétabli, il fut emprisonné par le roi d'abord à Vincennes, puis à Nantes d'où il s'évada en 1654. Il passa huit ans en exil, en Espagne, aux Pays-Bas, à Rome. En 1662 il obtint de rentrer en France, et reçut en échange de son évêché plusieurs abbayes, parmi lesquelles celle de Saint-Denis, où il mourut après

Les *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, de M^{me} de Motteville (1621-1689), écrits de 1643 à 1666, publiés en 1723.

Les *Mémoires* de M^{lle} de Montpensier, écrits en partie en 1652, en partie après 1688.

Les *Historiettes* ¹ de Tallemant des Réaux (1619-1692), achevées vers 1657 et éditées seulement au XIX^e siècle. On les a appelées « les mémoires des autres ».

b) *Mémoires du règne de Louis XIV.*

Les *Mémoires* ² de Louis XIV, rédigés d'après les notes et sur l'ordre du roi par Périgny et Pellisson, et destinés à l'instruction du Dauphin. C'est une histoire, d'ailleurs très incomplète, du règne de Louis XIV (pour les années 1661-62, 1666-68). Ils furent publiés seulement en 1749.

Les mémoires de M^{me} de La Fayette : *Mémoires de la Cour de France pour les*

avoir consacré à la rédaction de ses *Mémoires* les dernières années de sa retraite studieuse.

Portrait. — Tout comme le cardinal de Retz a fait le portrait, d'ailleurs peu indulgent, de la Rochefoucauld, son grand adversaire (voir p. 434-435), La Rochefoucauld a fait le portrait, beaucoup plus impartial, du cardinal de Retz (il date de 1675 et parut pour la première fois dans le tome III des *Lettres* de M^{me} de Sévigné publiées en 1754 par le chevalier de Perrin). En voici quelques extraits :

« Paul de Gondi, cardinal de Retz, naquit avec beaucoup d'élévation et d'étendue d'esprit, et de grandeur de courage. Il eut une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, une docilité admirable à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de piété, beaucoup de religion. Il parut plus ambitieux qu'il ne l'était en effet; la vanité seule lui a fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession... Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie; elle prouva sa foi et sa religion. Il se démit de la dignité de cardinal; il partagea ce qui lui restait de bien avec ses amis, ses domestiques et les pauvres; mais, en renonçant à tout, il demeura encore exposé à la malignité des jugements du monde, et il laissa en doute si la piété seule ou la faiblesse humaine lui a fait entreprendre un si grand dessein. »

Editions. — *Mémoires du cardinal de Retz*, par Feillet, Gourdauld et Chantelauze (Collection des Grands Écrivains de la France, 1870-1888, Hachette, 10 vol.); *Cardinal de Retz* (Collection des plus belles pages, Société du Mercure de France).

A consulter. — Ch. Normand : *Le cardinal de Retz* (Lecène et Oudin, 1895). — L. Battifol : *Le cardinal de Retz* (Hachette, 1927).

1. Editions. — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, par Monmerqué et Taschereau (1833-1835, 6 vol.); par Paulin Paris et Monmerqué (1853-1860, 9 vol.); *Tallemant des Réaux* (Coll. des plus belles pag., Soc. du Merc. de Fr., 1906).

A consulter. — Magné : *La Joyeuse existence de T. des Réaux* (Émile-Paul, 1921).

2. Edition. — *Mémoires de Louis XIV*, par Ch. Dreyss (Didier, 1859); n^{lle} éd. par Jean Longnon (J. Tallandier, 1927).

années 1688 et 1689, publiés en 1731, auxquels il faut ajouter la *Vie d'Henriette d'Angleterre*, écrite en partie en 1669, en partie en 1684.

Les *Souvenirs* de M^{me} de Caylus (1673-1729) sur la cour de France à la fin du xvi^e siècle, publiés par Voltaire en 1770.

Les mémoires de l'abbé de Choisy (1644-1724) : *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV* (1727).

Les *Mémoires* de Bussy-Rabutin (1618-1693), publiés en 1696.

Le *Journal* du marquis de Dangeau (1638-1720), qui relate les menus événements de la cour de 1684 à 1720, et qui servit de premier canevas aux mémoires de Saint-Simon.

Les *Mémoires* de P. de la Porte, le valet de chambre de Louis XIV.

Le *Journal* de Dubois, le valet de chambre du Dauphin.

c) *Mémoires divers.*

Le *Testament politique* de Richelieu, publié pour la première fois à Amsterdam en 1688, et dont l'authenticité n'est plus contestée aujourd'hui.

Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne tenus à Clermont en 1665, écrits par par Fléchier pour M^{me} de Caumartin, qui, comme lui, y avait assisté.

Abrégé de l'histoire de Port-Royal, par J. Racine (rédigé en 1697, publié en 1742).

Les mémoires composés par deux Solitaires de Port-Royal : les *Mémoires sur la vie de Saint-Cyran*, de Claude Lancelot (publiés en 1738), et les *Mémoires* de Nicolas Fontaine (publiés en 1736).

De tous ces mémoires les plus intéressants sont ceux du cardinal de Retz : par leurs peintures si pittoresques et si animées ils annoncent déjà ceux de Saint-Simon.

LA JOURNÉE DES BARRICADES

(26 août 1648).

[Un conflit éclata, sous la minorité de Louis XIV, entre le pouvoir royal, représenté par Anne d'Autriche et Mazarin, et le Parlement : trois conseillers furent arrêtés, parmi lesquels était un vieillard très populaire, Broussel. Ce fut l'origine de cette journée d'insurrection, principal épisode de la première partie de la Fronde.]

Le parlement s'étant assemblé ce jour-là de très bon matin, et devant¹ même que l'on eût pris les armes, apprit le mouvement par les cris d'une multitude immense qui hurlait dans la salle du palais² : Broussel ! Broussel ! et il donna arrêt par lequel il

[1. Devant que, avant que. — 2. Le palais de justice.]

fut ordonné que l'on irait en corps et en habit¹ au Palais-Royal² redemander les prisonniers... L'arrêt fut exécuté à l'heure même : le parlement sortit au nombre de cent soixante officiers³. Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissements incroyables : toutes les barricades tombaient devant lui.

Le premier président⁴ parla à la reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnait. Il lui représenta au naturel le jeu que l'on avait fait en toutes occasions de la parole royale ; les illusions honteuses, et mêmes puérides, par lesquelles on avait éludé mille et mille fois les résolutions les plus utiles et même les plus nécessaires à l'État ; il exagéra avec force le péril où le public se trouvait par la prise tumultuaire⁵ et générale des armes. La reine⁶, qui ne craignait rien parce qu'elle connaissait peu, s'emporta, et elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère : « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville ; mais vous m'en répondrez, messieurs du parlement, vous, vos femmes et vos enfants. » En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise et elle en ferma la porte avec force...

Le parlement étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien au peuple de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme⁷ il fut à la barrière des Sergents⁸, où était la première barricade, il y rencontra du murmure, qu'il apaisa en assurant que la reine lui avait promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui était à la Croix du Tirouer⁹, ne se voulut pas payer de cette monnaie ; et un garçon rôtisseur, s'avancant avec deux cents hommes et mettant la hal-lebarde¹⁰ dans le ventre du premier président, lui dit : « Tourne, traître ; et, si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otages. » Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la ter-

[1. *En habit*, en costume officiel (avec les robes rouges). — 2. Où habitaient le roi et la régente (c'était l'ancien Palais-Cardinal, que Richelieu avait légué au roi). — 3. *Officiers* (de justice). — 4. Mathieu Molé. — 5. *Tumultuaire*, qui s'était faite avec tumulte. — 6. La reine-mère, Anne d'Autriche. — 7. *Comme*, lorsque. — 8. Rue Saint-Honoré. — 9. Même rue. — 10. *Hallebarde* : sorte de pique].

reur qui saisit presque tous les assistants ; cinq présidents au mortier¹ et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique premier président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la compagnie ; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas, sous le feu des injures, des menaces, des exécutions et des blasphèmes.

Cet homme avait une sorte d'éloquence qui lui était particulière. Il n'était pas congru² dans sa langue, mais il parlait avec une force qui suppléait à tout cela ; et il était naturellement si hardi, qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Il se passa³ lui-même lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la reine qui demeura inflexible.

Monsieur⁴ fit mine de se jeter à genoux devant elle ; quatre ou cinq princesses, qui tremblaient de peur, s'y jetèrent effectivement. Le cardinal, à qui un jeune conseiller des enquêtes⁵ avait dit en raillant qu'il serait assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses, le cardinal, dis-je, se joignit au gros de la cour, et l'on tira enfin à toute⁶ peine cette parole de la bouche de la reine : « Hé bien ! messieurs du parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire. » L'on s'assembla en même temps dans la grande galerie⁷ ; l'on délibéra et l'on donna arrêt par lequel la reine serait remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'arrêt fut rendu, l'on expédia les lettres de cachet⁸, et le premier président montra au peuple les copies, qu'il avait mises en forme, de l'un et de l'autre⁹ ; mais l'on¹⁰ ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi¹¹.

[1. *Au mortier*, à mortier (coiffure des présidents du Parlement dont la forme rappelait celle du vase employé en pharmacie pour piler les drogues). — 2. *Congru*, correct. — 3. *Il se passa*, il se surpassa. — 4. *Monsieur* : le duc d'Orléans, beau-frère d'Anne d'Autriche. — 5. *Des enquêtes* : de la Chambre des enquêtes. — 6. *A toute peine*, à grand'peine. — 7. La grande galerie des peintures. — 8. *Lettres de cachet* : lettres portant le cachet du roi et contenant un ordre donné par lui. — 9. *De l'un et de l'autre* : pronoms employés au neutre. — 10. *L'on* : le peuple. — 11. *Que l'effet ne s'en fût ensuivi*, avant que l'ordre n'eût été exécuté.]

Le parlement même ne donna point d'arrêt pour les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples¹ avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, et en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le vendredi saint².

(Cardinal de Retz, *Mémoires*, II^e partie,
éd. Feillet, Gourdauld et Chantelauze, tome II, p. 47-55.)

2° Les mémoires de Saint-Simon³.

Les *Mémoires* de Saint-Simon, qu'on a pris l'habitude de rattacher à la littérature du XVII^e siècle, doivent être mis à part pour deux raisons principales. D'abord ils ont sur les précédents une incontestable supériorité littéraire : si, aveuglé par ses rancunes et ses haines, Saint-Simon est souvent suspect de partialité dans ses jugements, si, écrivain grand seigneur, il traite la syntaxe avec dédain, il possède, en revanche, le don de faire revivre les personnages et les scènes historiques grâce à sa puis-

[1. *Des peuples*, de la population. — 2. En réalité Paris ne rentra dans l'ordre que le 29 août.]

3. *Biographie*. — Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, est né à Paris en 1675. Élevé par son père dans l'admiration du règne de Louis XIII, auquel remontait sa noblesse dont il était si fier, il entra en 1691 aux mousquetaires, quitta l'armée en 1702 se prétendant victime d'une injustice, assista en courtisan boudeur à la fin du règne de Louis XIV, joua un rôle politique sous la Régence (il fit partie en 1715 du Conseil de Régence et fut nommé en 1721 ambassadeur en Espagne), s'éloigna de la cour à la mort du Régent (1723), et dès lors, retiré tantôt dans son château de la Ferté-Vidame, tantôt à Paris dans son Hôtel de la rue Saint-Dominique, où il possédait une bibliothèque de 6 000 volumes, il rédigea ses *Mémoires*, d'abord en se contentant d'annoter le *Journal* de Dangeau (voir p. 466), que lui avait communiqué le duc de Luynes, puis en en élargissant le cadre et en le continuant jusqu'à la fin de la Régence, en 1723 (il voulait aller jusqu'à la mort de Fleury, 1743). Il mourut en 1755.

Histoire du manuscrit. — Voir le *Supplément*.

Éditions. — Des *Mémoires* d'abord parurent quelques extraits en 1781 et 86, et deux éd., très incomplètes et inexactes, faites d'après des copies du manuscrit, en 1788-89 (éd. Soulavie, 7 vol.) et en 1791 (éd. Treuttel, 13 vol.). En 1829-30 un petit-neveu de l'écrivain, le général de Saint-Simon, mis en possession du manuscrit, en donna la 1^{re} éd. véritable (21 vol.). Puis vinrent les éd. de Chéruel (1856-58, 20 vol.), de Chéruel et Ad. Régnier (1873-86, 22 vol.), enfin celle entreprise en 1879 par A. de Boislisle, continuée par J. de Boislisle et L. Levestre (Coll. des Grands Écriv. de la France, en 42 vol. plus les tables, dont 40 vol. parus jusqu'en 1928). — Comme extraits des *Mémoires*, il faut citer les

sante imagination et à sa sensibilité frémissante. Ensuite ils présentent historiquement un cas très singulier : Saint-Simon offre, en effet, cette étrange particularité de se rattacher au début du xvii^e siècle par son style ainsi que par ses idées et ses tendances politiques (il place son idéal sous le règne de Louis XIII et reproche à celui de Louis XIV d'avoir été un règne *de roture et de vile bourgeoisie*), d'appartenir par sa vie (1675-1755) plutôt au xviii^e siècle, et d'avoir écrit de 1723 à 1755 une œuvre qui n'a été pleinement connue qu'au xix^e siècle.

LOUIS XIV

...L'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle. Il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue ; le croira-t-on ? il était né bon et juste, et Dieu lui en avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation¹ fut tellement abandonnée, que personne n'osait approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là² qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le jardin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissances, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières...

Ses ministres, ses généraux, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son

Scènes et Portraits, par Eug. de Lanneau (Hachette, 1876, 2 vol.), *Saint-Simon*, par Edm. Barthélemy (Soc. du Merc. de France, 1908), *Anecdotes, scènes et portraits*, préf. de Louis Bertrand (Bibl. *Historia*, 2 vol., 1926).

Signalons aussi la publication des *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* (attribués à Saint-Simon) par P. Ménard (Hachette, 1860) et des *Ecrits inédits de Saint-Simon* par P. Faugère (Hachette, 1880 et suiv., 8 vol.).

A consulter. — Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV* (1865). — J. de Crozals : *Saint-Simon* (Lecène et Oudin, 1891). — Gaston Boissier : *Saint-Simon* (Hachette, 1892). — A. Le Breton : *La « comédie humaine » de Saint-Simon* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1914). — R. Doumic : *Saint-Simon. La France de Louis XIV* (Hachette, 1919).

[1. Sur l'éducation de Louis XIV voir p. 730. — 2. Jusque-là..., à ce point.]

goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées...

Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repos, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celle des passagers qui y venaient plus ou moins souvent; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinait et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démerite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour un séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point », répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais » ; et ces arrêts-là étaient irrévocables...

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait, et qui rendait toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère... Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût, il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à la cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en tables, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux

gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité, et réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles¹.

(Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel et Régnier, tome XII, chap. I et IV.)

LA COUR A LA MORT DU GRAND DAUPHIN

[Le Grand Dauphin, qui était le fils aîné de Louis XIV, mourut de la petite vérole, à Meudon, où il résidait habituellement, le 14 avril 1711.]

Là², dans la chambre³ et par tout l'appartement, on lisait apertement⁴ sur les visages. Monseigneur n'était plus; on le savait, on le disait, nulle contrainte ne retenait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée⁵.

Les premières pièces offraient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux... Parmi eux se remarquaient d'autres, des plus éveillés, de gens principaux⁶ de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien, à leur air, de quelle boutique ils étaient balayeurs⁷.

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient leurs soupîrs

[1. Ne pas oublier, en lisant ce portrait, quels étaient les sentiments personnels de Saint-Simon pour Louis XIV (voir p. 469-470).]

[2. A Versailles, où habitait le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, et où affluèrent les courtisans pour saluer le nouvel héritier présomptif de la couronne. — 3. Dans la chambre : où le duc de Bourgogne et son frère le duc de Berry recevaient les visiteurs. — 4. Apertement, ouvertement. — 5. Si rassemblée, si pleine de choses. — 6. D'autres valets de gens importants à la cour. — 7. Dans quelle maison ils étaient serviteurs.]

de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur¹, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi²; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés, et de cabale³ frappée, pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus⁴ en des coins, méditaient profondément aux⁵ suites d'un événement aussi peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos⁶; de conversation, nulle; quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par⁷ une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière; les simples curieux et peu soucieux⁸, presque nuls⁹, hors les sots qui avaient le caquet en partage, les questions, et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens¹⁰ peu assis ou mal debout, un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux; les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne à

[1. Monseigneur : le Dauphin. — 2. Le roi avait alors 74 ans. — 3. De cabale frappée, appartenant à un parti frappé par la mort du Dauphin. — 4. Reclus, isolés. — 5. Aux suites : le verbe méditer est construit ici comme le verbe réfléchir. — 6. Propos, résolution arrêtée. — 7. Répondue par, à laquelle répondait. — 8. Soucieux est employé comme substantif, de la même manière que curieux. — 9. Presque nuls, ne manifestant presque pas. — 10. Comme (ceux) des gens...]

travers le soin de se tenir et de se composer¹, un vif², une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguaient malgré³ qu'ils en eussent⁴.

(*Ibidem*, tome VIII, chap. xiii.)

SAINT-SIMON JUGE DE SAINT-SIMON

Me voici enfin parvenu au terme jusqu'auquel je m'étais proposé de conduire ces *Mémoires*. Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais qu'écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit, ou qui les tient de gens dignes de la plus grande foi, qui les ont vues et maniées ; et de plus, il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De⁵ ce dernier point, j'ose m'en rendre témoignage à moi-même, et me persuader qu'aucun de tout⁶ ce qui m'a connu n'en disconviendrait. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune ; je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement ; je puis dire encore que je l'ai chérie jusque contre moi-même...

Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible⁷ à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des⁸ gens droits et vrais ; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent ; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque⁹ est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. On trouvera trop, dans ces *Mémoires*, que la louange et le blâme coulent de source à

[1. *De se tenir et de se composer*, de prendre une attitude et une physionomie. — 2. *Un vif*, une sorte d'étincelant : adjectifs employés substantivement (une vivacité, une sorte d'éclat...). — 3. *Malgré qu'ils en eussent*, en dépit de leurs efforts. — 4. Il est intéressant d'étudier dans ces pages l'art avec lequel Saint-Simon sait broser de larges tableaux et la pénétration avec laquelle il scrute les physionomies et fouille jusqu'au fond des âmes.]

[5. *De*, au sujet de. — 6. *De tout ce qui*, de tous ceux qui. — 7. *Impossible* se rattache à *impartialité*. — 8. *Des*, par les. — 9. *Le stoïque*, l'attitude stoïque.]

l'égard de ceux dont je suis affecté¹, et que l'un et l'autre² est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférents; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leur degré de vice ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces *Mémoires* ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice, et faire surnager à tout³ la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les *Mémoires* mêmes que presque tout est puisé de⁴ ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avaient traité les choses que je rapporte. Je les nomme; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque; et ce que j'ai ignoré, je n'ai honte de l'avouer. De cette façon les *Mémoires* sont de source, de première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute; et je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient⁵ compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux...

Dirai-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions? J'ai senti ces défauts; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par

[1. *Dont je suis affecté*, pour lesquels j'éprouve un sentiment quel qu'il soit. — 2. *L'un et l'autre*, la louange et le blâme. — 3. *Surnager à tout*: construction usitée au xvii^e siècle. — 4. *De*: on dirait aujourd'hui *dans*. — 5. Dans le manuscrit il y a *qui ait compris*, de même qu'un peu plus loin il y a *de répétitions trop prochaine*: de telles négligences et incorrections ne sont pas rares sous la plume de Saint-Simon.]

la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. De rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, ce serait refondre tout l'ouvrage, et ce travail passerait mes forces, il courrait risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. J'ose dire que l'une et l'autre se trouvent évidemment dans mes *Mémoires*, qu'ils en sont la loi et l'âme, et que le style mérite en leur faveur une bénigne indulgence. Il en a d'autant plus besoin, que je ne puis le promettre meilleur pour la suite que je me propose.

(*Ibidem*, tome XIX, chap. ix, conclusion.)

V. — LES ROMANS¹.

C'est dans le monde ou pour le monde qu'ont été écrits la plupart des romans du XVII^e siècle. On peut les ramener à trois genres principaux : le roman pastoral, le roman d'aventures et le roman d'analyse (nous laissons de côté le roman réaliste, dont nous nous occuperons au chapitre suivant, et qui fut une réaction contre les excès du roman idéaliste à la mode dans les salons).

1^o Le roman pastoral².

En 1607 Honoré d'Urfé (1568-1625) commence à faire paraître *L'Astrée*, où par plusieurs histoires et sous personnes de bergers et d'autres sont déduits les divers effets de l'Honnête Amitié. L'ouvrage, qui compre-

1. A consulter. — A. Lebreton : *Le roman au XVII^e siècle* (Hachette, 1890) — P. Morillot : *Le roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours* (Masson, 1894) — Victor Cherbuliez : *L'idéal romanesque en France de 1610 à 1816* (Hachette, 1911). — M. Wilmotte : *De l'origine du roman en France* (Champion, 1923).

2. Éditions. — *L'Astrée*, 1^{re} partie (1607) ; 2^e partie (1612) ; 3^e partie (1619) ; 4^e et 5^e parties (posthumes, 1627) ; les 5 parties (Paris, 1633, 5 vol. ; Rouen, 1646, 5 vol.) ; n^{lle} éd. par H. Vaganay (t. I-II, 1925-26, P. Masson, Lyon).

A consulter. — A. Bernard : *Les d'Urfé* (1839). — R. Bonafous : *Études sur l'Astrée et H. d'Urfé* (1846). — Bernard Germa : *L'Astrée de H. d'Urfé, sa composition, son influence* (Picard, 1904). — G. Reynier : *Le roman sentimental avant l'Astrée* (Colin, 1908). — O.-C. Reure : *La vie et les œuvres de H. d'Urfé* (Plon, 1910). — H. Boschet : *L'Astrée, ses origines, son importance* (Egginan, Genève, 1925).

nait 5 volumes divisés chacun en 12 livres, comptait plus de 5 500 pages. Il s'inspirait du roman chevaleresque espagnol *Amadis de Gaule* (traduit¹ en 1540-1556) et des pastorales espagnoles et italiennes : la *Diane* de Montemayor (1542), la *Galathée* de Cervantès (1584), l'*Aminta* du Tasse (1581) et le *Pastor Fido* de Guarini (1585). Avec son cadre rustique, dont l'apparente simplicité plaisait au monde raffiné des salons, et ses histoires d'amour galant, qui flattaient le goût du public précieux, *L'Astrée* obtint un grand succès, surtout parmi les femmes, et suscita de nombreux imitateurs.

DÉSESPOIR DE CÉLADON

[Le berger Céladon et la bergère Astrée s'aiment depuis trois ans ; mais des propos calomnieux inspirent à Astrée des soupçons sur la fidélité de Céladon ; et, quand ce dernier vient au début du roman s'entretenir avec Astrée, celle-ci irritée le repousse. Céladon, désespéré, se jette dans le Lignon, d'où fort heureusement des nymphes le retireront simplement évanoui.]

Ignorant son prochain malheur, après avoir choisi pour ses brebis le lieu le plus commode près de celles de sa bergère, il lui vint donner le bonjour, plein de contentement de l'avoir rencontrée : à quoi elle répondit et de visage et de parole si froidement, que l'hiver ne porte point tant de froideurs et de glaçons...

Ils étaient si proches du Lignon², que le berger y pouvait facilement atteindre du bout de sa houlette, et le dégel avait si fort grossi son cours, que, tout glorieux et chargé des dépouilles de ses bords, il descendait impétueusement dans Loire³...

... Quand il voulut ouvrir la bouche, elle ne lui donna pas même le loisir de proférer les premières paroles sans l'interrompre, en disant : « Ce ne vous est donc pas assez, perfide et déloyal berger, d'être trompeur et méchant envers la personne qui le méritait le moins, si, continuant vos infidélités, vous ne tâchiez d'abuser celle qui vous a obligé⁴ à toute sorte de franchise !

1. Des 12 livres de la traduction les 8 premiers sont d'Herberay des Essarts. Le livre I vient d'être réédité par H. Vaganay (Société des Textes français modernes, Hachette, 1918, 2 vol.).

[2. Le Lignon : petite rivière du Forez. — 3. Dans Loire : l'article était souvent omis devant les noms géographiques. — 4. Celle qui vous a obligé..., celle dont la conduite vous fait un devoir (d'user de franchise à son égard).]

Donc vous avez bien la hardiesse de soutenir ma vue après m'avoir tant offensée; donc vous m'osez présenter sans rougir ce visage dissimulé qui couvre une âme si double et si parjure! Ah! va en tromper une autre, va, perfide, et t'adresse¹ à quelqu'un de qui tes perfidies ne soient pas encore reconnues, et ne pense plus de² te pouvoir déguiser à moi qui ne reconnais que trop à mes dépens les effets de tes infidélités et de tes trahisons. »

Que devint alors ce fidèle berger, celui qui a bien aimé le peut juger, si jamais telle³ reproche lui a été faite injustement. Il tombe à ses genoux, pâle et transi plus que n'est une personne morte. « Est-ce, belle bergère, lui dit-il, pour m'éprouver ou pour me désespérer? — Ce n'est, dit-elle, ni pour l'un ni pour l'autre, mais pour la vérité, n'étant plus de besoin⁴ d'essayer⁵ une chose si reconnue⁶... Va-t-en, déloyal, et garde-toi bien de te faire jamais voir à moi que⁷ je ne te le commande. »

Céladon voulut répliquer; mais Amour, qui oit⁸ si clairement, à ce coup lui boucha pour son malheur les oreilles; et parce qu'elle s'en voulait aller, il fut contraint de la retenir par la robe... Mais elle, que la colère transportait, sans tourner seulement les yeux vers lui, se débattit de⁹ telle furie qu'elle échappa, et ne lui laissa autre chose qu'un ruban, sur lequel par hasard il avait mis la main... « Sois témoin, dit-il, ô cher cordon, que plutôt que de rompre un seul des nœuds de mon affection, j'ai mieux aimé perdre la vie, afin que, quand je serai mort et que cette cruelle te verra peut-être sur moi, tu l'assures qu'il n'y a rien au monde qui puisse être plus aimé que je l'aime¹⁰, ni amant plus mal reconnu¹¹ que je suis. » Et lors se l'attachant au bras et baisant la bague¹²: « Et toi, dit-il, symbole d'une entière et parfaite amitié, sois content de ne me point

[1. *Et t'adresse*, et adresse-toi (quand deux impératifs se suivent, on plaçait souvent devant le second le pronom complément que nous plaçons après). —

2. *Ne pense plus de...*: la construction du verbe *penser* est ici la même que celle des verbes *souhaiter*, *espérer*. — 3. *Telle reproche*: ce mot était alors du féminin. —

4. *N'étant plus de besoin*: tournure usitée au xvii^e siècle. — 5. *D'essayer*, d'éprouver. — 6. *Si reconnue*, si connue. — 7. *Que*, avant que. — 8. *Qui oit*, qui entend.

— 9. *De*, avec. — 10. On dirait aujourd'hui: que je ne l'aime, tout comme à la fin de la phrase: que je ne suis. — 11. *Reconnu*, connu pour ce qu'il est. —

12. La bague, qu'Astrée lui avait donnée.]

éloigner¹ en ma mort, afin que ce gage pour le moins me demeure de celle qui m'avait tant promis d'affection. »

A peine eut-il fini ces mots que, tournant les yeux du côté d'Astrée, il se jeta les bras croisés dans la rivière.

(Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, 1^{re} partie, livre I.)

2° Le roman d'aventures².

Ce sont encore des peintures galantes, mais placées le plus souvent dans un cadre historique dépourvu d'ailleurs de toute exactitude, que présentaient aux lecteurs patients du XVII^e siècle les auteurs des interminables romans d'aventures, aujourd'hui illisibles, et dont voici les plus connus :

PIERRE CAMUS, évêque de Belley (1582-1653) : *Agdomphile ou Les martyrs siciliens* (1623), *Palombe ou La femme honorable* (1624).

GOMBAULD (1570-1666) : *L'Endymion* (1624).

MARIN LE ROY DE GOMBERVILLE (1600-1674) : *La Clarté* (1621); *Polexandre* (1629-1637, en 8 vol.); *La jeune Alcidiene* (suite de *Polexandre*, 1651); *La Cithérée* (1640-1643, en 2 vol.).

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (1595-1676) : *Ariane* (1632, en 10 vol.); *Aspasie* (1636).

GAUTIER DE COSTE DE LA CALPRENÈDE (1610-1663) : *Cassandre* (1642-1645, en 10 vol.); *Cléopâtre* (1647, en 12 vol. et 4 153 pages); *L'aramond ou L'Histoire de France* (inachevé, 1661, en 12 vol.).

GEORGES (1601-1667) et MADELEINE³ (1607-1701) DE SCUDÉRY : *Ibrahim ou L'illustre Bassa* (1641, en 4 vol.); *Artamène ou Le Grand Cyrus* (1649-1653, en 10 vol. et 15 000 pages); *Clélie, histoire romaine* (1654-1661, en 10 vol. et 10 000 pages).

ALEXANDRE ET STATIRA

[Alexandre a épousé Statira, fille de Darius, qui était aimée du Scythe Oroondate et qui l'aimait elle-même. Le titre du roman, *Cassandre*, est le nom sous lequel se déguise Statira pendant une partie de l'ouvrage. Alexandre est représenté dans ce livre sous les traits d'un personnage galant, d'un honnête homme du XVII^e siècle, qui aurait fréquenté la *Chambre bleue d'Arthénice*.]

[1. De ne me point éloigner, de ne me point quitter.]

2. A consulter. — René Kerviler : *Marin le Roy de Gomberville* (1876); *Jean Desmarets de Saint-Sorlin* (1879). — Rathery et Boutron : *Mlle de Scudéry* (1873). — E. Seillière : *Le romancier du G^d Condé : la Calprenède* (Émile-Paul, 1921).

3. Qui a laissé son frère signer seul ces romans, leur œuvre commune.

Le Roi Alexandre à la Princesse Statira.

Le vainqueur des vôtres se laisse vaincre à vous seule, et vous seule pouvez ce que toute l'Asie a vainement essayé. Je rends les armes, belle Princesse, et je tire plus de gloire de ma défaite que je n'en ai tiré de toutes mes victoires; mais n'usez point avec cruauté de celle que vous avez obtenue avec justice et ne traitez point en ennemi celui qui se déclare votre esclave.

Alexandre.

La Princesse Statira au Roi Alexandre.

La condition où je suis réduite a si peu de rapports avec celle que vous me donnez, qu'il est malaisé que je conserve l'une et l'autre. Vous êtes encore vaincu, et vous serez toujours invincible, si vous ne l'êtes par d'autres armes que les miennes. La fortune de notre maison, ne m'ayant laissé des yeux que pour pleurer sa désolation, ne me permet pas de m'en servir à d'autre usage, ni de reconnaître autrement que comme mon vainqueur et mon maître celui dont je suis véritablement prisonnière.

Statira.

Le Roi Alexandre à la Princesse Statira.

Les maximes de l'amour et celles de la guerre sont tellement différentes que la condition de prisonnière de guerre et celle de maîtresse de mon âme ne sont pas incompatibles. Vous ne les conserverez pas longtemps ensemble, et vous perdrez bientôt la première pour accepter la dernière. Nous en ferons un échange et si vous ne dédaignez les vœux d'un roi qui meurt pour vous, je paierai bientôt le prix de votre liberté par celle

d'Alexandre.

La Princesse Statira au Roi Alexandre.

C'est pour vous délasser des travaux de la guerre que vous vous amusez à l'entretien de vos captives; je conserverai toujours ce titre, me reconnaissant indigne de celui que mes malheurs ne

me permettent pas d'accepter, et je ne désirerai jamais ma liberté qu'avec celle des Reines¹ et le repos de Darius : l'honneur que vous me faites ne me fera point oublier mes misères et n'effacera point de mon esprit le souvenir de ce que doit au grand Alexandre l'infortunée

Statira.

(La Calprenède, *Cassandre*, 1^{re} partie, livre IV.)

MONOLOGUE DE CYRUS

[Cyrus (Artamène), qui s'est épris de Mandane, princesse de Cappadoce, hésite à s'abandonner à sa passion.]

« Quel est ce tourment que je sens, disait-il, et d'où me peut venir l'inquiétude où je me trouve ? Quoi ! pour avoir vu la plus belle personne du monde, faut-il que j'en sois le plus malheureux ? Les beaux objets, ajoutait-il, n'ont accoutumé² d'inspirer que de la joie ; d'où peut donc venir que le plus bel objet qui sera jamais ne me donne que de la douleur ? Je ne sais, poursuivait-il, si ce que je soupçonne être amour ne serait point quelque chose de pire ; car enfin que veux-je et que puis-je vouloir ? Mais hélas ! ajoutait-il, c'est parce que je ne sais ce que je veux ni ce que je puis vouloir que je suis malheureux. Je sais bien toutefois que, si je suis mon inclination, j'aimerai la belle Mandane, toute mon ennemie qu'elle est. Mais hélas ! infortuné que je suis, poursuivait-il, ne viens-je pas d'apprendre qu'elle fait des sacrifices pour remercier les Dieux de ma mort ? Et ne viens-je pas de savoir que Cyrus ne lui peut jamais plaire que dans le tombeau où elle le croit enseveli ?...

Souviens-toi, Artamène, ajoutait-il, combien de fois on t'a dit en Perse que l'amour était une dangereuse passion : dispute-lui donc l'entrée de ton cœur, et ne souffre pas qu'elle en triomphe. Mais hélas ! ajoutait-il tout d'un coup, que dis-je et que fais-je ? Je parle de résistance et je suis vaincu ; je parle de liberté et je suis chargé de fers ; je parle de régner et je suis esclave ; je parle d'ambition et je n'en ai pas d'autre que celle de pouvoir

[1. *Les Reines* : la femme de Darius et sa mère Sisigambis.]

[2. *N'ont accoutumé*, n'ont l'habitude.]

être aimé de Mandane ; je parle de gloire et je ne la veux plus chercher qu'aux pieds de ma Princesse... Je sens même que ma raison, toute révoltée qu'elle pourrait être contre mon cœur, commence de me parler pour ma Princesse. Elle me dit secrètement que cette belle passion est la plus noble cause de toutes les actions héroïques, qu'elle a trouvé place dans le cœur de tous les héros... Enfin elle me dit que, Mandane étant la plus belle chose du monde, je suis excusable d'en être amoureux, et n'osant pas m'avouer que j'en dois être loué, elle m'assure du moins que je n'en suis pas fort blâmable. Suivons donc, suivons cet amour qui nous emporte malgré nous, et ne résistons pas davantage à une ennemie, que nous ne pourrions jamais vaincre et que nous serions même bien marris¹ d'avoir surmontée². »

(Georges et Madeleine de Scudéry, *Artamène ou Le Grand Cyrus*, 1^{re} partie, livre II.)

3^e Le roman d'analyse.

Le chef-d'œuvre du roman au xvii^e siècle est un roman d'analyse de M^{me} de la Fayette³ : *La Princesse de Clèves* (commencé en 1672, écrit surtout pendant l'hiver de l'année 1677, et publié en 1678 sous le nom de Segrain). Il est à peu près certain que La Rochefoucauld, intime ami de M^{me} de La Fayette, s'il n'a pas directement collaboré à cet ouvrage, en a du moins suivi de près la composition et inspiré des passages. On a même essayé parfois de démêler la part qui reviendrait à chacun d'eux

[1. Marris, fâchés. — 2. Voir p. 495 la parodie que Boileau a faite de ce monologue de Cyrus dans son *Dialogue des héros de roman*.]

3. M^{me} de La Fayette (1634-1693) avait d'abord composé en collaboration avec Segrain, l'auteur des *Nouvelles françaises et Divertissements de la princesse Aurélie* (1657), et publié sous le nom de ce dernier le petit roman d'aventures de *Zayde* (1670). Elle a également écrit, — sans parler de ses mémoires (voir p. 465) —, deux nouvelles : *Mademoiselle de Montpensier*, parue sans nom d'auteur en 1662, et *La Comtesse de Tende*, qu'elle fit pour expliquer et justifier *La Princesse de Clèves*, et qui ne parut qu'en 1720.

Edition. — M^{me} de La Fayette : *La Princesse de Clèves* (éd. de Lescure, 1881).

A consulter — D'Haussonville : *Madame de La Fayette* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1891). — E. Angot : *Dames du grand siècle* (chap. sur M^{me} de La Fayette), Paris, Emile-Paul, 1919.

dans la conception de l'œuvre : il faut toujours accomplir son devoir à l'exemple de la Princesse de Clèves, telle serait la thèse de M^{me} de La Fayette ; mais à ce conseil de sagesse élevée La Rochefoucauld aurait ajouté cette amère constatation que de l'accomplissement du devoir résulte souvent la souffrance. Le grand mérite de ce roman, c'est à la fois d'être court et simplement écrit, de peindre la vie conjugale, et d'unir à la délicatesse morale la finesse psychologique. Mais, si exceptionnel qu'il soit par ses qualités originales, ce roman, unique en son genre, n'en est pas moins l'aboutissement naturel de cette abondante littérature romanesque du XVII^e siècle et, pour ainsi dire, sa quintessence.

MADAME DE CLÈVES REFUSE D'ÉPOUSER LE DUC DE NEMOURS

[M. de Clèves, encore plus attaché à sa femme après l'aveu loyal qu'elle lui a fait de sa passion pour le duc de Nemours, était mort du chagrin d'avoir subi d'injustes soupçons douté un instant de sa vertu. Devenue veuve, la princesse de Clèves refuse d'épouser le duc de Nemours, qu'elle aime encore, pour les raisons qu'elle lui expose elle-même dans un entretien.]

« ...Je crois devoir à votre attachement la faible récompense de ne vous cacher aucun de mes sentiments et de vous les laisser voir tels qu'ils sont. Ce sera apparemment la seule fois de ma vie que je me donnerai la liberté de vous les faire paraître ; néanmoins, je ne saurais vous avouer sans honte que la certitude de n'être plus aimée de vous comme je le suis me paraît un si horrible malheur, que, quand¹ je n'aurais point de raisons de devoir² insurmontables, je doute si je pourrais me résoudre à m'exposer à ce malheur. Je sais que vous êtes libre, que je le suis, et que les choses sont telles que le public n'aurait peut-être pas sujet de vous blâmer, ni moi non plus, quand³ nous nous engagerions ensemble pour jamais ; mais les hommes conservent-ils de la passion dans ces engagements éternels ? dois-je espérer un miracle en ma faveur, et puis-je me mettre en état de voir certainement finir cette passion dont je ferais toute ma félicité ?... — Ah ? madame, reprit M. de Nemours, je ne saurais garder le silence que vous m'imposez ; vous me faites trop d'injus-

[1. Quand, alors même que. — 2. De devoir, tirées du devoir. — 3. Quand, au cas où.]

tice, et vous me faites trop voir combien vous êtes éloignée d'être prévenue en ma faveur. — J'avoue, répondit-elle, que les passions peuvent me conduire ; mais elles ne sauraient m'aveugler... Quand je pourrais m'accoutumer à cette sorte de malheur, pourrais-je m'accoutumer à celui de croire voir M. de Clèves vous accuser de sa mort, me reprocher de vous avoir aimé, de vous avoir épousé, et me faire sentir la différence de son attachement au vôtre ? Il est impossible, continua-t-elle, de passer par-dessus des raisons si fortes : il faut que je demeure dans l'état où je suis et dans les résolutions que j'ai prises de n'en sortir jamais. — Hé ! croyez-vous le pouvoir, madame ? s'écria M. de Nemours... — Je sais bien qu'il n'y a rien de plus difficile que ce que j'entreprends, répliqua Madame de Clèves ; je me défie de mes forces au milieu de mes raisons ; ce que je crois devoir à la mémoire de M. de Clèves serait faible, s'il ¹ n'était soutenu par l'intérêt de mon repos ; et les raisons de mon repos ont besoin d'être soutenues de ² celles de mon devoir ; mais, quoique je me défie de moi-même, je crois que je ne vaincrais jamais mes scrupules, et je n'espère pas aussi ³ de surmonter l'inclination que j'ai pour vous. Elle me rendra malheureuse, et je me priverai de votre vue, quelque violence qu'il m'en coûte. Je vous conjure, par tout le pouvoir que j'ai sur vous, de ne chercher aucune occasion de me voir... »

(Madame de la Fayette, *La Princesse de Clèves*,
4^e partie.)

4^o Romans divers et contes.

Aux romans précédemment cités il convient de joindre divers romans, dans lesquels une part plus ou moins grande de réalité déjà se mêle aux inventions imaginaires :

Les romans de Madame de Villedieu (1640-1683), au nombre de trente environ, parmi lesquels *Les Annales galantes*, *Le Journal amoureux*, *Les Mémoires de la vie de Henriette-Sylvie de Molière* (1672).

Les Lettres Portugaises, traduites en français par Guilleragues (1669), dont l'auteur, connu seulement en 1810, était une religieuse franciscaine du couvent

[1. Il : emploi fréquent au XVII^e siècle du pronom personnel *il* à la place du neutre *cela*. — 2. *De*, par. — 3. *Aussi* : voir p. 369, note 4.]

de Beja, Marianna Alcaforada, qui avait aimé un brillant officier français, M. de Chamilly, venu au Portugal en 1663.

Histoire amoureuse des Gaules (1665), de Bussy-Rabutin¹, dont une cinquantaine d'années plus tard le comte Antoine Hamilton donnera le pendant : *Les mémoires du chevalier de Gramont ou Histoire amoureuse de la cour d'Angleterre* (1713).

Amusements sérieux et comiques (1699), de Dufresny.

Les Mémoires de M. d'Artagnan, capitaine lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires du Roy, contenant quantité de choses particulières et secrètes qui se sont passées sous le règne de Louis le Grand (1700, 3 vol.), par Courtilz de Sandras.

Il faut signaler aussi des contes variés :

CONTES FANTASTIQUES : *Histoire comique ou Voyage dans la lune* (1659) et *Histoire comique des États et Empires du Soleil* (1662), de Cyrano de Bergerac².

CONTES MYTHOLOGIQUES : *Les Amours de Psyché et de Cupidon* (1669), de La Fontaine.

CONTES MORAUX : *Les Aventures de Télémaque* (1699), *Fables et Dialogues des morts*, de Fénelon.

CONTES DE FÉES³ : *Histoires ou Contes du temps passé. Contes de ma mère l'Oye*, de Charles Perrault (parus en 1697 sous le nom de son fils P. Darmanecour [Perrault d'Armanecour], âgé de dix ans). — *Les Illustres fées* (1698), de Madame d'Aulnoy.

1. A consulter. — E. Gérard-Gailly : *Un académicien grand seigneur et libertin au XVII^e siècle, Bussy-Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies* (E. Champion, 1909).

2. Cyrano de Bergerac, dont le drame célèbre d'Edmond Rostand a fait revivre la folle bravoure et la verve spirituelle, est une figure très curieuse de notre histoire littéraire. Né en 1620, il mourut en 1655, blessé par une pièce de bois jetée par inadvertance au moment où il entra à l'Hôtel du duc d'Arpajon. Auteur d'une tragédie *Agrippine* et d'une comédie *Le pédant joué*, dont Molière s'est inspiré dans *Les Fourberies de Scapin* (scène des galères), il est surtout connu par sa double *Histoire comique*, œuvre d'une imagination étrange, qui a vraisemblablement donné à Fontenelle l'idée de ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, à Voltaire celle de son *Micromégas*, à Swift celle des *Voyages de Gulliver*, et peut-être même à Montgolfier celle des ballons, dont le principe a été ainsi posé par Cyrano : « remplir un globe creux et très mince d'un air très subtil ou d'une fumée d'un poids moindre que celui de l'atmosphère. »

Editions. — *Œuvres complètes de Cyrano de Bergerac*, par P. L. Jacob (Bibliothèque Gauleoise, Paris, Delahays, 1858, 2 vol.) ; *Cyrano de Bergerac*, par Remy de Gourmont (Coll. des plus belles pag., Soc. du Merc. de Fr., 1908). — F. Lachèvre : *Les œuvres libertines de Cyrano de Bergerac* (E. Champion, 1922, 2 vol.).

A consulter. — Théophile Gautier : *Les Grotesques, Saint-Amant, Cyrano, Scarron* (1844). — V. Fournel : *La littérature indépendante et les écrivains oubliés du XVII^e siècle* (1862, chap. II : Cyrano). — P. Brun : *Savinien de Cyrano de Bergerac, sa vie et ses œuvres* (1893) ; *Savinien de Cyrano de Bergerac, gentilhomme parisien, l'histoire et la légende, de Lebrét à Rostand* (1908). — L.-R. Lefèvre : *La vie de Cyrano de Bergerac* (Gallimard, 1927).

3. A consulter. — Émile Montégut : *Des fées et de leur littérature en France* (Revue des Deux Mondes, 1^{er} avril 1864). — Arvède Barine : *Les Contes de Per-*

DANS LA LUNE

I

COMMENT ON Y MANGE.

« Je ne vous ai point dit de quelle façon on se nourrit ici. Puis¹ donc que vous l'ignorez encore, sachez que l'on n'y vit que de fumée. L'art de cuisinerie² est de renfermer, dans de grands vaisseaux³ moulés exprès, l'exhalaison qui sort des viandes en les cuisant ; et, quand on en a ramassé de plusieurs sortes et de différents goûts, selon l'appétit de ceux que l'on traite, on débouche le vaisseau où cette odeur est assemblée, on en découvre après cela un autre, et ainsi jusqu'à ce que la compagnie soit repue. A moins que vous n'ayez déjà vécu de cette sorte, vous ne croirez jamais que le nez, sans dents et sans gosier, fasse, pour nourrir l'homme, l'office de la bouche ; mais je vous le veux faire voir par expérience. » Il n'eut pas plutôt achevé, que je sentis entrer successivement dans la salle tant d'agréables vapeurs, et si nourrissantes, qu'en moins de demi-quart d'heure je me sentis tout à fait rassasié.

II

COMMENT ON Y FAIT LA GUERRE.

Arrive-t-il des querelles entre les Princes de ce monde ici comme entre ceux du nôtre ? Hé ! je vous prie, parlez-moi de leur façon de combattre. — Quand les arbitres, élus au gré des deux parties, ont désigné le temps accordé pour l'armement, celui de la marche, le nombre des combattants, le jour et le lieu de la bataille, et tout cela avec tant d'égalité, qu'il n'y a pas dans une armée un seul homme plus que dans l'autre, les sol-

rault (Revue des Deux Mondes, 1^{er} décembre 1890). — Remy de Gourmont : *Promenades littéraires* (1904, chap. : *les contes de fées*). — Lucie Félix Faure-Goyau : *La vie et la mort des fées* (Perrin, 1910).

[1. *Puis donc que, donc puisque.* — 2. *Cuisinerie* : vieux mot, déjà très rare au xvii^e siècle. — 3. *Vaisseaux, vases.*]

datés estropiés, d'un côté, sont tous enrôlés dans une compagnie, et, lorsqu'on en vient aux mains, les Maréchaux¹ de Camp ont soin de les exposer aux estropiés ; de l'autre côté, les géants ont en tête les colosses ; les escrimeurs, les adroits ; les vaillants, les courageux ; les débiles, les faibles ; les indisposés, les malades ; les robustes, les forts ; et, si quelqu'un entreprenait de frapper un autre que son ennemi désigné, à moins qu'il ne pût justifier que c'était par méprise, il est condamné comme couard. Après la bataille donnée, on compte les blessés, les morts, les prisonniers ; car, pour les fuyards, il ne s'en trouve point ; si les pertes se trouvent égales de part et d'autre, ils tirent à la courte paille à qui se proclamera victorieux.

(Cyrano de Bergerac, *Histoire comique
ou Voyage dans la Lune.*)

CURIOSITÉ FATALE DE PSYCHÉ

[Dans ce roman La Fontaine a repris l'histoire contée par Apulée dans *Les Métamorphoses* ou *l'Ane d'or* (II^e siècle après J.-C.). Conduite sur un rocher sauvage pour y recevoir l'époux qui lui était destiné, Psyché se trouve soudain transportée dans un palais splendide, où elle est aimée par un invisible époux, qui disparaît le jour et dont il lui est interdit de chercher à voir la figure. Sur les conseils perfides de ses sœurs jalouses, qui essayent de lui persuader que son mari doit être un monstre horrible, et poussée par sa propre curiosité, Psyché une nuit se lève, et tenant, d'une main une lampe, de l'autre un poignard pour tuer son époux s'il est un monstre, s'approche du lit où ce dernier repose.]

Elle se leva sans bruit, prit le poignard et la lampe qu'elle avait cachés, s'en alla le plus doucement qu'il fut possible vers l'endroit du lit où le monstre s'était couché, avançant un pied, puis un autre, et prenant bien garde à les poser par mesure, comme si elle eût marché sur des pointes de diamants. Elle retenait jusqu'à son haleine et craignait presque que ses pensées ne la décelassent. Il s'en fallut peu qu'elle ne priât son ombre de ne point faire de bruit en l'accompagnant,...

Psyché demeura comme transportée à l'aspect de son époux. Dès l'abord, elle jugea bien que c'était l'Amour : car quel autre dieu lui aurait paru si agréable ?

[1. Les maréchaux de camp : nom que portaient autrefois les généraux de brigade.]

Ce que la beauté, la jeunesse, le divin charme qui communique à ces choses le don de plaire ; ce qu'une personne faite à plaisir peut causer aux yeux de volupté et de ravissement à l'esprit, Cupidon à ce moment-là le fit sentir à notre héroïne...

Il lui prit envie de regarder de plus près celui qu'elle n'avait déjà que trop vu. Elle pencha quelque peu l'instrument fatal qui l'avait jusque là servie si utilement. Il en tomba sur la cuisse de son époux une goutte d'huile enflammée. La douleur éveilla le dieu. Il vit la pauvre Psyché qui, toute confuse, tenait la lampe, et, ce qui fut le plus malheureux, il vit aussi le poignard tombé près de lui...

La criminelle Psyché n'eut pas l'assurance de dire un mot. L'étonnement et la conscience lui ôtèrent l'usage de la parole et celui des sens : elle demeura immobile, et, baissant les yeux, elle attendit avec des transes mortelles sa destinée.

Cupidon, outré de colère, ne sentit pas la moitié du mal que la goutte d'huile lui aurait fait dans un autre temps. Il jeta quelques regards foudroyants sur la malheureuse Psyché ; puis, sans lui faire seulement la grâce de lui reprocher son crime, ce Dieu s'envola, et le palais disparut. Plus de nymphes, plus de zéphyrus : la pauvre épouse se trouva seule sur le rocher, demi-morte, pâle et tremblante¹.

(La Fontaine, *Les Amours
de Psyché et de Cupidon*, I, II.)

[1. Ce mythe de Psyché paraît être d'origine platonicienne : il symbolise la destinée de l'âme qui, poussée par le désir de savoir, fait évanouir son bonheur en voulant l'approfondir. Outre ce roman de La Fontaine, il a inspiré chez nous, au xvii^e siècle, un ballet de Benserade (1656) et la tragédie-ballet de Molière : *Psyché* (1671), en collaboration avec Corneille et Quinault.]

CHAPITRE XVII

LA RÉACTION RÉALISTE

I. — LA PARODIE BURLESQUE.

- 1° Parodie du portrait.
- 2° Parodie du roman pastoral et du roman d'aventures.
- 3° Parodie de l'épopée.
- 4° Parodie de la tragédie.

II. — LA PEINTURE RÉALISTE.

- 1° Le roman réaliste.
- 2° La poésie réaliste.

L'idéalisme excessif, qui s'est manifesté dans la littérature mondaine, en particulier dans le roman, devait nécessairement provoquer une réaction réaliste. Les deux tendances idéaliste et réaliste sont d'ailleurs traditionnelles dans notre littérature, où dès le moyen âge on les rencontre dans *Le Roman de la Rose* et *Le Roman de Renart*. Elles représentent les deux faces de l'esprit français : l'esprit mondain et l'esprit bourgeois.

La réaction réaliste, au *xvii^e* siècle, s'est produite surtout entre 1640 et 1660. L'effort pour se rapprocher de la réalité a pris deux formes : l'une, exagérée, la *parodie burlesque* ; l'autre, plus raisonnable, la *peinture réaliste*.

I. — LA PARODIE BURLESQUE.

A quel point a sévi en France le goût du burlesque, de 1640 à 1650, Pellisson nous l'apprend dans son *Histoire de l'Académie Française* (1652) : « Cette fureur du burlesque, dont à la fin nous commençons à guérir, était venue si avant que les libraires ne voulaient rien qui ne

portât ce nom ; que par ignorance ou pour mieux débiter leur marchandise, ils le donnaient aux choses les plus sérieuses du monde, pourvu seulement qu'elles fussent en petits vers : d'où vient que, durant la guerre de Paris, en 1649, on imprima une pièce assez mauvaise, mais sérieuse pourtant, avec ce titre, qui fit justement horreur à ceux qui n'en lurent pas davantage : *La passion de Notre Seigneur en vers burlesques*. »

On¹ a pu définir le burlesque « du précieux retourné ». Et de fait, ces deux excès opposés ont une source identique, le désir de se distinguer soit par le raffinement soit par la grossièreté du langage. C'est pourquoi non seulement la même génération a vu naître ce double type intellectuel, « le bouffon » et « l'enflé », comme les appelle Pascal² qui les déteste également, mais on les rencontre l'un et l'autre parfois unis et confondus dans les mêmes esprits, par exemple chez *Cyrano de Bergerac*.

Le burlesque a consisté avant tout dans la parodie de certains genres littéraires qu'avait caractérisés leur progressif éloignement de la vérité : le portrait, qui peu à peu prit l'habitude de faire avec outrance l'éloge immérité des personnes ; le roman pastoral et le roman d'aventures, qui tombèrent très vite dans la fadeur de la galanterie convenue et dans l'extravagance des fantaisies les plus folles ; l'épopée et la tragédie, qui par amour de l'héroïque et du noble finirent par créer un monde artificiel de fausse et monotone grandeur.

1^o Parodie du portrait.

Charles Sorel, en 1659, a tourné ce genre en ridicule dans sa *Description de l'Île de Portraiture*. Molière s'en est également moqué dans *Les Précieuses ridicules*. Même dans la fameuse *Galerie des Peintures*, dont nous avons parlé (p. 419), se trouve, au milieu de tant de portraits flatés, une amusante caricature, le portrait de M^{me} de la Grenouillère³, dont voici un fragment :

« J'ai les yeux à fleur de tête et assez gros, mais ils sont ouverts d'un peu trop et ronds, et, pour ne rien déguiser, ils ressemblent à des yeux de lapin blanc. Ils ont un autre défaut encore, c'est qu'ils ne sont pas assez éloignés du nez ; le mien est aquilin et

1. Pierre Brun, dans sa thèse sur *Cyrano de Bergerac*, 1893 (déjà citée p. 485).

2. « Je hais le bouffon et l'enflé : on ne voudrait faire son ami ni de l'un ni de l'autre. »

3. *La Galerie des portraits de M^{lle} de Montpensier* (éd. Édouard de Barthélemy, p. 373).

fort pointu, avec une butte fort considérable au milieu, et tout le monde juge que des lunettes ne lui siéraient pas mal ; il est un peu tordu, il rougit au froid, et en hiver il est toujours paré d'une roupie... Outre cela, j'ai les gencives plus rouges que le corail, et je ne laisse pas d'avoir l'haleine puante à cause de la mauvaise constitution de mon estomac... »

Et dans son *Dialogue des héros de roman*, dont nous reparlerons plus bas, Boileau a raillé la fadeur habituelle des portraits à la mode, en faisant lire devant Pluton par Sapho, la poétesse grecque, ce portrait de *Tisiphone*, l'une des trois Furies :

« Tisiphone a naturellement la taille fort haute, et passant de beaucoup la mesure des personnes de son sexe ; mais pourtant si dégagée, si libre et si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçants et bordés d'un certain vermillon qui en relève prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bouclés et annelés, et l'on peut dire que ce sont autant de serpents qui s'entortillent les uns dans les autres et se jouent nonchalamment autour de son visage... »

2° Parodie du roman pastoral et du roman d'aventures.

Une timide réaction se dessinait déjà dans *L'Astrée* contre l'excès de l'idéalisme sentimental : en face de Céladon et de sa bergère Honoré d'Urfé avait placé Hylas, le berger ironique et infidèle. Mais deux auteurs ont élevé une protestation plus vigoureuse contre l'insincérité romanesque : Charles Sorel, en 1627, dans *Le Berger extracagant où parmi des fantaisies amoureuses on voit les impertinences des romans et de la poésie* (ouvrage qui dans les éditions suivantes parut sous le titre plus significatif encore de *L'Anti-Roman*) ; et Boileau, dans son *Dialogue des héros de roman à la manière de Lucien* (écrit en 1665 et publié seulement en 1710 après la mort de M^{lle} de Scudéry¹, qu'il avait craint de chagriner par sa satire). Le *Discours préliminaire* de ce *Dialogue* atteste l'intention très nette d'attaquer « non seulement le peu de solidité de ces romans, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de per-

1. Voir A. Gasté : *M^{lle} de Scudéry et le Dialogue des héros de roman* (1902).

sonnes de très médiocre beauté et quelquefois laides par excès, et tout ce long verbiage d'amour qui n'a point de fin. »

MÉTAMORPHOSE D'UN BERGER EN SAULE

[Lysis est un jeune bourgeois de Paris qui a eu la tête tournée par ses lectures et s'est fait berger, pour vivre à la manière d'un héros de roman : il mène paître sur les bords de la Seine une douzaine de brebis galeuses, tout en mourant d'amour pour sa bergère, qu'il appelle du doux nom de Charite, et qui est en réalité une jeune fille rencontrée à Paris, de taille plantureuse et modeste-ment nommée Catherine.]

L'épisode le plus amusant du roman de Ch. Sorel est celui où Lysis refuse de sortir d'un saule creux, où il est tombé en voulant attraper son chapeau suspendu à une branche, sous prétexte qu'il a été métamorphosé en arbre comme les amants des antiques légendes.]

On ne lui voyait plus que la tête et les bras, qu'il étendit d'un côté et de l'autre pour empoigner deux grosses branches, et étant en cette posture il commença à s'écrier ainsi : « Il n'y faut plus songer, Clarimond, la chose est faite : en vain vous délibérerez de quelle sorte je serai métamorphosé. Mon destin a voulu que je fusse changé en arbre. Ah ! Dieu ! je sens mes jambes qui s'allongent et, se changeant en racines, se prennent dans la terre. Mes bras sont maintenant des branches, et mes doigts des rameaux. Je vois déjà les feuilles qui en sortent. Mes os et ma chair se changent en bois, et ma peau se durcit et se change en écorce. O anciens amants, qui avez été métamorphosés, je serai désormais de votre nombre, et ma mémoire vivra éternellement avec la vôtre dedans les ouvrages des poètes. O vous, mes chers amis, qui êtes ici, recevez mes derniers adieux ; je ne suis plus au rang des hommes. »

... « Ah ! mon maître, dit Carmelin, vous vous abusez ; vous avez le visage aussi beau que vous eûtes jamais. Sortez seulement, et vous verrez que vous êtes encore un homme. Voilà votre chapeau qui est là-haut entre ces branches. Je m'en vais l'abattre d'un coup de houlette : ne voulez-vous pas que je vous le donne sur votre tête ? Vous la morfondrez fort. — Hélas ! ce que tu prends pour une tête humaine est le gros bout de ma tige. On n'a pas accoutumé de la couvrir ni avec un chapeau ni avec un bonnet de nuit ; car cela l'empêcherait de croître. Il faut maintenant que je sois à l'air. — Pourquoi ne croyez-vous

plus avoir de tête ? reprit Carmelin. Ne vois-je pas vos cheveux qui sont frisés comme la laine d'un de nos moutons ? — Tu te trompes, mon ami, repartit Lysis, ce ne sont plus des cheveux, ce n'est rien que de la mousse. »

[Ne pouvant le décider à sortir de l'arbre, ses amis allument un feu près du saule ; mais comme la fumée commençait à l'aveugler sans qu'il fit mine de s'en aller, ils éteignent le feu et vont chercher un bûcheron pour couper le saule.]

(Ch. Sorel, *L'Anti-Roman*
ou *Le Berger extravagant*, livre v.)

AUX ENFERS

[Pour l'aider à réprimer une révolte qui vient d'éclater aux Enfers parmi les condamnés, Pluton fait venir auprès de lui les plus célèbres héros de l'antiquité, tous gagnés depuis peu par la contagion de la galanterie apportée par les gens du monde venus récemment de la terre.]

PLUTON.

...Suis-nous, Diogène : j'ai besoin de toi pour nous dire le nom des héros qui vont arriver.

DIOGÈNE.

Je ferai de mon mieux.

PLUTON.

Asseyons-nous. Qui est celui-ci qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer ?

DIOGÈNE.

C'est le grand Cyrus.

PLUTON.

Quoi ! ce grand roi qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses, qui a tant gagné de batailles ? De son temps les hommes venaient ici tous les jours par trente et quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoyé.

DIOGÈNE.

Au moins ne l'allez¹ pas appeler Cyrus.

PLUTON.

Pourquoi?

DIOGÈNE.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamène².

PLUTON.

Artamène ! et où a-t-il pêché ce nom là ? Je ne me souviens point de l'avoir jamais lu.

DIOGÈNE.

Je vois bien que vous ne savez pas son histoire.

PLUTON.

Qui ? moi ? Je sais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGÈNE.

Oui ; mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde ?

PLUTON.

Belle demande ! C'est que c'était un prince ambitieux, qui voulait que toute la terre lui fût soumise.

DIOGÈNE.

Point du tout. C'est qu'il voulait délivrer sa princesse, qui avait été enlevée.

PLUTON.

Quelle princesse ?

DIOGÈNE.

Mandane³.

[1. *Ne l'allez pas appeler*, n'allez pas l'appeler (quand un infinitif dépend d'un verbe à un mode personnel, le pronom était placé de préférence devant ce verbe). — 2. C'est le nom qu'a Cyrus dans le roman de M^{lle} de Scudéry : *Artamène ou Le Grand Cyrus*. — 3. Voir p. 481.]

PLUTON.

Mandane ?

DIOGÈNE.

Oui, et savez-vous combien elle a été enlevée de fois ?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aïlle chercher ?

DIOGÈNE.

Huit fois...

PLUTON.

...Mais laissons là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Eh bien ! Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien ! Qu'a-t-il ? Vous diriez qu'il ne sait où il est.

CYRUS.

Eh ! divine princesse !

PLUTON.

Quoi ?

CYRUS.

Ah ! injuste Mandane !

PLUTON.

Plait-il ?

CYRUS.

Tu me flattes, trop complaisant Féraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène ? Aimons-la toutefois ; mais aimerons-nous une cruelle ? Servirons-nous une insensible ? Adorerons-nous une inexorable ? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare ¹.

PLUTON.

Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai...

(Boileau, *Dialogue des héros de roman.*)

[1. Cyaxare, roi des Perses et des Mèdes, dont Cyrus était le neveu, et dont Mandane est la fille dans le roman de M^{lle} de Scudéry.]

3^e Parodie de l'épopée.

Le goût de la littérature héroïque dans la génération qui vécut au milieu du xvii^e siècle fit cultiver l'épopée¹ non moins que le roman. Citons, entre autres œuvres :

- Saint-Louis ou Le Héros chrétien*, du P. Le Moyne (1653);
Moyse sauvé, de Saint-Amant (1653);
Saint-Paul, de Godeau (1654);
Alaric ou Rome vaincue, de Georges de Scudéry (1654);
La Pharsale de Lucain, de Brébeuf (1654-1655);
La Pucelle d'Orléans, de Chapelain (1656-1657);
Clovis ou La France chrétienne, de Desmarets de Saint-Sorlin (1657);
David, de Les Fargues (1660);
Charlemagne, de Louis Le Laboureur (1664);
Jonas, de Coras (1665);
Childebrand, de Carel de Sainte-Garde (1666);
Saint-Paulin, de Charles Perrault (1675).

Mais, à côté de ces ouvrages, pour la plupart ridicules autant qu'insipides par leur prétention et leur mauvais goût, il y eut en France, à peu près vers le même temps, de nombreuses parodies épiques.

La parodie de l'épopée a consisté à établir un contraste plaisant entre la qualité et le caractère des personnages qu'on représente, la nature des situations où ils se trouvent placés et le langage qu'on leur prête. Tantôt on choisit des héros consacrés par l'histoire ou la légende, et on nous les montre accomplissant des actions ridicules ou basses et parlant un langage vulgaire ou grossier : c'est le *poème burlesque* proprement dit, surtout cultivé par Scarron² dans *Le Typhon ou La Gigantomachie* (1644) et

1. Voir J. Duchesne : *Histoire des poèmes épiques français du XVII^e siècle* (1870).

2. Scarron (1610-1660) fut le premier mari de M^{me} de Maintenon, qu'il épousa en 1652. Cul-de-jatte, il supporta avec une gaieté stoïque sa vie de souffrance et composa pour lui-même cette épitaphe touchante :

Celui qui ci maintenant dort
 Fit plus de pitié que d'envie,
 Et souffrit mille fois la mort
 Avant que de perdre la vie.
 Passant, ne fais ici de bruit,
 Et garde bien qu'il ne s'éveille,
 Car voici la première nuit
 Que le pauvre Scarron sommeille.

Editions. — *Œuvres complètes de Scarron* (Paris, 1786, 7 vol.)

A consulter. — Théophile Gautier : *Les Grotesques* (1844). — Victor Four-

L'Enéide travestie (1648-1653), ainsi que par d'Assouci (1604-1679), qui s'était lui-même appelé « l'empereur du burlesque », dans *Le Jugement de Pâris en vers burlesques* (1648) et *Le Ravissement de Proserpine*¹ (1653). Tantôt on choisit de simples bourgeois ou des gens du peuple, à qui l'on fait prendre des attitudes héroïques et un ton solennel : c'est le *poème héroï-comique*, représenté surtout par *Le Lutrin*, dont les quatre premiers chants ont paru en 1674 et les deux derniers en 1683. Boileau, qui s'est prétendu l'inventeur de ce dernier genre, l'a ainsi défini par opposition au genre précédent² : « C'est un burlesque nouveau, dont je me suis avisé dans notre langue ; car, au lieu que dans l'autre burlesque Didon et Enée parlaient comme des harengères et des crocheteurs, dans

nel : *La littérature indépendante et les écrivains oubliés du XVII^e siècle* (1862). — Paul Morillot : *Scarron, sa vie et ses œuvres* (1888). — Émile Magne : *Scarron et son milieu* (1905 ; n^{le} éd., 1923, Émile-Paul) ; *Bibliographie générale des œuvres de Scarron (documents inédits)*, 1924.

1. On pourrait citer beaucoup d'autres poèmes burlesques, qui tous paroissent des œuvres antiques :

Saint-Amant : *Rome ridicule* (1643).

Furetière : *Les amours d'Enée et de Didon* (1649).

Richer : *L'Ovide bouffon ou Les métamorphoses burlesques* (1649).

D'Assouci : *L'Ovide en belle humeur* (1650),

H. Picou : *L'Odyssée d'Homère en vers burlesques* (1650).

Les frères Perrault : *Les murs de Troie ou L'origine du burlesque* (1653).

Brébeuf : *Le premier livre de Lucain travesti* (1656).

Colletet : *Juvénal travesti* (1657).

2. Rappelons que, si Boileau a cultivé le *poème héroï-comique*, il a combattu le *poème burlesque* :

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté :
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le langage des halles ;
La licence à rimer alors n'eut plus de frein ;
Apollon travesti devint un Tabarin.
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes ;
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs ;
Et, jusqu'à d'Assouci, tout trouva des lecteurs.
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon.

(*L'art poétique*, I, 81).

Ce que Boileau ne pardonnait pas sans doute au *poème burlesque*, c'est son travestissement irrespectueux de la sacro-sainte antiquité.

celui-ci une horlogère et un horloger ¹ parlent comme Didon et Enée. »
(*Avis au lecteur* placé en tête du *Lutrin* dans l'édition de 1674).

INVOCATION A LA MUSE

... Je chante cet homme ² pieux,
Qui vint, chargé de tous ses dieux
Et de monsieur son père Anchise,
Beau vieillard à la barbe grise,
Depuis la ville ³ où les Grégeois ⁴
Occirent tant de bons bourgeois
Jusqu'à celle ⁵ où le pauvre Rème ⁶
Fut tué par son frère ⁷ même,
Pour avoir, en sautant, passé
De l'autre côté d'un fossé.
Junon, déesse acariâtre,
Autant ou plus qu'une marâtre,
Lui fit passer de mauvais jours,
Et lui fit force vilains tours,
Dont bien souvent, quoique très sage,
Il se souffleta le visage ;
Mais enfin, conduit du destin,
Il eut dans le pays latin
Quinze mille livres de rente,
Tant plus que moins, que je ne mente,
Et, sans regretter Ilium,
Fut seigneur de Lavinium,
Dont, depuis, sa race, par guerre,
A fait une assez bonne terre.
C'est de là que nous sont venus
Les pères Albains si connus ;
De là, Rome, la belle ville,
Trois fois plus grande que Séville.
Petite muse au nez camard,
Qui m'as fait auteur goguenard,
Et qui, quoique mon mal ⁸ empire,
Me fais pourtant quelquefois rire,

1. Remplacés en 1701 par un perruquier et une perruquière.

[2. Enée. — 3. Troie. — 4. Les Grecs. — 5. Rome. — 6. Rémus. —

7. Romulus, — 8. Allusion à ses souffrances (voir p. 496, note 2).]

Dis-moi bien comment et pourquoi
Junon, sans honneur et sans foi,
Persécuta ce galant homme,
Sans lequel nous n'aurions pas Rome.

(Scarron, *L'Enéide travestie*, chant I.)

IMPRÉCATIONS

[Ce passage a figuré dans les éditions du *Lutrin* de 1674 à 1683.]

Pendant tout ce discours l'horlogère¹ éplorée
A le visage pâle et la vue égarée.
Elle tremble ; et sur lui roulant des yeux hagards,
Quelque temps, sans parler, laisse errer ses regards ;
Mais enfin sa douleur se faisant un passage,
Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage :
« Non, ton père à Paris ne fut point boulanger,
Et tu n'es point du sang de Gervais l'horloger...
Une tigresse affreuse, en quelque antre écarté,
Te fit avec son lait sucer sa cruauté.
Car pourquoi désormais flatter un infidèle ?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle ?
L'ingrat a-t-il du moins, en violant sa foi,
Balancé quelque temps entre un lutrin et moi ?
A-t-il, pour me quitter, témoigné quelque alarme ?
Ai-je pu de ses yeux arracher une larme ?
Mais que servent ici ces discours superflus ?
Va, cours à ton lutrin : je ne te retiens plus.
Ris des justes douleurs d'une amante jalouse ;
Mais ne crois plus en moi retrouver une épouse.
Tu me verras toujours, constante à me venger,
De reproches hargneux sans cesse t'affliger,
Et, quand la mort bientôt, dans le fond d'une bière,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupière,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un pupitre à la main, me montrer à tes yeux,

[1. L'horlogère veut détourner son mari de prendre part à l'expédition destinée à rétablir dans le chœur de la Sainte-Chapelle le lutrin qui doit cacher le chantre.]

Rôder autour de toi dans l'horreur des ténèbres,
 Et remplir ta maison de hurlements funèbres.
 C'est alors, mais trop tard, qu'en proie à tes chagrins,
 Ton cœur froid et glacé maudira les lutrins ;
 Et mes mânes contents, aux bords de l'onde noire,
 Se feront de ta peur une agréable histoire ».
 En achevant ces mots, cette amante aux abois
 Succombe à la douleur qui lui coupe la voix¹.

(Boileau, *Le Lutrin*, chant II.)

4^e Parodie de la tragédie.

La tragédie elle-même n'a pas été à l'abri de la déformation caricaturale. On connaît notamment le *Chapelain décoiffé*, parodie de quelques scènes du *Cid*, que fit Boileau en 1664, sans doute en collaboration avec ses amis.

PROVOCATION

[Au cours d'une discussion au sujet d'une pension qu'il a obtenue du roi, Chapelain a été outragé par La Serre, qui lui a enlevé sa perruque. Trop âgé pour écrire, il a confié à son disciple Cassaigne le soin de le venger par sa plume.]

CASSAIGNE.

A moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAIGNE.

Ote-moi d'un doute.

Connais-tu Chapelain ?

LA SERRE.

Oui.

CASSAIGNE.

Parlons bas, écoute.

[1. Il y a dans ce morceau des réminiscences des imprécations de Didon (*L'Énéide*, IV, 381-386), de celles de Camille (*Horace*, IV, 5) et de celles d'Hermione (*Andromaque*, IV, 5).]

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des lecteurs de son temps ? Le sais-tu ?

LA SERRE.

Peut-être.

CASSAIGNE.

La froideur qu'en mon style je porte,
Sais-tu que je la tiens de lui seul ?

LA SERRE.

Que m'importe ?

CASSAIGNE.

A quatre vers d'ici je te le fais savoir.

LA SERRE.

Jeune présomptueux !

CASSAIGNE.

Parle sans t'émouvoir.

Je suis jeune, il est vrai, mais, aux âmes bien nées,
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

Mais t'attaquer à moi ! Qui t'a rendu si vain,
Toi, qu'on ne vit jamais une plume à la main ?

CASSAIGNE.

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des Henri IV¹ !

LA SERRE.

Sais-tu bien qui je suis ?

CASSAIGNE.

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes écrits, pourrait trembler d'effroi.
Mille et mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

[1. Allusion au poème de Cassaigne *Henri IV*.]

J'attaque en téméraire un gigantesque auteur ;
 Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
 Je veux venger mon maître ; et ta plume indomptable,
 Pour ne se point lasser, n'est point infatigable...

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu si prêt d'écrire ?

CASSAIGNE.

Es-tu las d'imprimer ?

LA SERRE.

Viens, tu fais ton devoir. L'écolier est un traître,
 Qui souffre sans cheveux la tête de son maître.

(Boileau, *Chapelain décoiffé*, scène v.)

II. — LA PEINTURE RÉALISTE.

La littérature burlesque ne déformait pas moins la réalité, en la caricaturant, que la littérature héroïque et précieuse, en l'idéalisant. Mais entre ces deux excès se place la littérature réaliste proprement dite, qui, délaissant à la fois l'imitation fastidieuse de l'antiquité et les fantaisies extravagantes de l'imagination, s'en tient, dans le roman et la poésie, à l'observation exacte de la réalité.

1^o Le roman réaliste¹.

Le roman, cessant d'être romanesque, est devenu la peinture fidèle de la vie. Et dès lors, au lieu de transporter toujours le lecteur dans le milieu de la haute société (car les bergers eux-mêmes de d'Urfé sont, de son propre aveu, non pas des villageois, mais des gens du monde en vil-

1. A consulter. — A. Lebreton : *Le roman au XVII^e siècle* (Hachette, 1890). — P. Morillot : *Le roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours* (Masseton, 1894). — G. Reynier : *Les origines du roman réaliste au XVII^e siècle* (Hachette, 1912) ; *Le roman réaliste au XVII^e siècle* (Hachette, 1914).

législature à la campagne), il l'introduit plutôt dans le milieu bourgeois et même populaire.

Les plus célèbres romans réalistes du XVII^e siècle sont :

La vraie histoire comique de Francion, en laquelle sont découvertes les plus subtiles finesses et trompeuses inventions tant des hommes que des femmes de toutes sortes de conditions et d'âges, non moins profitable pour s'en garder que plaisante à la lecture, de Charles Sorel¹ (1622) ;

Le Page disgracié, où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes professions, de Tristan L'Hermite² (1643) ;

Le Roman comique, de Scarron³ (1651) ;

Le Roman bourgeois, d'Antoine Furetière⁴ (1666).

Charles Sorel peint dans *L'Histoire comique de Francion* un monde bigarré de grands seigneurs débauchés, d'avocats, de juges, de pédants de collège, de charlatans, d'aventuriers, de paysans... : tous personnages dont on pouvait alors rencontrer les exemplaires vivants à Paris ou en province. *Le Page disgracié* est une véritable autobiographie, dans laquelle Tristan L'Hermite raconte les aventures de sa jeunesse. Dans *Le Roman bourgeois* Furetière décrit surtout le monde du palais ; ses types sont également copiés d'après nature, parmi les habitants de la Place Maubert où il avait vécu ; ce sont tous des gens de condition médiocre. Dans *Le Roman comique* Scarron nous présente une troupe d'acteurs au cours d'une tournée en province, et nous introduit à l'occasion dans des intérieurs bourgeois et dans les milieux mal fréquentés des tavernes et des tripots ; c'est le récit d'événements réellement arrivés au Mans aux environs de l'année 1635, et les personnages sont à tel point authentiques qu'on est parvenu à en retrouver les noms.

1. Charles Sorel (1599-1674) n'a pas seulement écrit *Le Berger extravagant* et *L'Histoire comique de Francion* ; il est aussi l'auteur d'ouvrages de critique : *La Bibliothèque française* (1644) et le *Traité de la connaissance des bons livres* (1671).

Editions. — *La vraie histoire comique de Francion* (Paris, Delahays, 1858 ; Garnier, 1877) ; éd. critique par E. Roy (Soc. des textes franç. mod., 2 vol., 1924-26).

A consulter. — E. Roy : *La vie et les œuvres de Ch. Sorel* (1891).

2. Tristan L'Hermite (1601-1655) a composé également des tragédies (voir p. 635).

Editions. — *Le page disgracié*, par Auguste Dietrich (Bibliothèque elzévirienne, Plon-Nourrit, 1898). — *Tristan L'Hermite* (Collection des plus belles pages, Société du Mercure de France, 1909).

3. Sur Scarron voir p. 496.

Edition. — *Le roman comique* (éd. V. Fournel, 1857).

A consulter. — Outre les ouvrages déjà signalés p. 496-497, H. Chardon : *La troupe du roman comique dévoilée, les comédiens de campagne au XVII^e siècle* (1876) ; *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique* (1904, 2 vol.).

4. Sur A. Furetière voir p. 373.

Edition. — *Le roman bourgeois* (éd. Fournier et Asselineau, 1854).

LA VIE D'INTERNE AU COLLÈGE

[Francion fait une peinture satirique du Collège de Lisieux, à Paris, où il a passé une partie de sa jeunesse, vers 1610.]

... J'appris alors à mon grand regret que toutes les paroles qui expriment les malheurs qui arrivent aux écoliers se commencent par un P, avec une fatalité très remarquable ; car il y a Pédant, Peine, Peur, Punition, Prison, Pauvreté, Petite Portion, Poux, Puces et Punaises, avec encore bien d'autres, pour chercher lesquelles il faudrait avoir un dictionnaire et bien du loisir...

Hortensius¹ était de ceux qui aimaient les sentences que l'on trouvait écrites au Temple d'Apollon, et principalement il estimait celle-ci : *Ne quid nimis*², laquelle il avait écrite au-dessus de la porte de sa cuisine pour faire voir qu'il n'entendait pas que l'on mit rien de trop aux banquets que l'on y apprêterait.

Hé Dieu ! quelle piteuse chère au prix de celle que faisaient seulement les porchers de notre village ; encore disait-on que nous étions des gourmands, et fallait-il mettre la main dans le plat l'un après l'autre par certains compas³. Notre pédant faisait ses mignons⁴ de ceux qui ne mangeaient guère, et se contentaient d'une fort petite portion qu'il leur donnait. C'étaient des enfants de Paris, délicats, à qui il fallait peu de nourriture ; mais à moi il m'en fallait beaucoup plus, d'autant que je n'avais pas été élevé si mignardement⁵ : néanmoins je n'étais pas mieux partagé ; et si⁶ mon maître disait que j'en avais plus que quatre, que je ne mangeais pas, mais que je dévorais. Bref je ne pouvais entrer en ses bonnes grâces. Il faisait toujours à table un petit sermon sur l'abstinence, qui s'adressait particulièrement à moi ; il alléguait Cicéron qui dit qu'il ne faut manger que pour vivre, non pas vivre pour manger⁷. Là-dessus il apportait des exemples de la sobriété des anciens, et n'oubliait pas l'histoire de

[1. C'est le nom de son maître d'études. — 2. *Ne quid nimis*, rien de trop. — 3. *Compas*, règles. — 4. *Mignons*, favoris. — 5. *Mignardement*, délicatement. — 6. Si, pourtant. — 7. Ce mot de Cicéron (*Rhétorique à Herennius*, IV, 28) « *esse oportet ut vivas, non vivere ut edas* » est également cité par Molière, sans doute d'après Sorel, dans *L'Avare* (III, 1).]

ce capitaine qui fut trouvé faisant rôtir des raves à son feu pour son repas; de surplus¹, il nous remontrait que l'esprit ne peut faire ses fonctions quand le corps est par trop chargé de viande², et il disait que nous avions été mis chez lui pour étudier, non pas pour manger hors de raison, et que pour ce sujet nous devions plutôt penser à l'un qu'à l'autre...

Quand quelqu'un de nous avait failli, il lui donnait une patience³ qui lui était profitable : c'était qu'il le faisait jeûner quelques jours au pain et à l'eau, ainsi ne dépensant rien d'ailleurs en verges. Aux jours de récréation, comme à la Saint-Martin, aux Rois, et à Carême-prenant⁴, il ne nous faisait pas apprêter une meilleure cuisine, si⁵ nous ne donnions chacun un écu d'extraordinaire, et encore je pense qu'il gagnait beaucoup sur les festins qu'il nous faisait, d'autant qu'il nous contentait de peu de chose, nous qui étions accoutumés au jeûne; et ayant quelque volaille bouillie avec quelque pièce de rôti, nous pensions être aux plus somptueux banquets de Lucullus⁶ et d'Apicius⁷, dont il ne nous parlait jamais qu'en les appelant infâmes, vilains⁸ et pourceaux : de cette sorte il s'enrichissait au détriment de nos pauvres ventres qui criaient vengeance contre lui...

(Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*,
livre III.)

QUERELLE ENTRE ÉCOLIERS ET PAYSANS

[Au cours d'une promenade à la campagne, probablement dans les environs de Bordeaux, une quinzaine d'écoliers arrivent dans un village, où il y avait une fête.]

... Le son d'une cornemuse nous attira vers un endroit du vil-

[1. De surplus, au surplus. — 2. Viande, nourriture en général (vivenda). — 3. Patience, châtement. — 4. Au carnaval. — 5. Si, à moins que. — 6. Lucullus, général romain, célèbre par la somptuosité de sa table. On connaît le mot qu'il dit à son intendant, qui lui avait servi un repas plus modeste, un jour qu'il était seul à souper : « Ne savais-tu pas que Lucullus soupait ce soir chez Lucullus ? » — 7. Apicius, fameux gastronome romain, qui s'empoisonna, dit-on, parce qu'il n'avait plus pour vivre qu'une fortune représentant environ deux millions de notre monnaie. — 8. Vilain, rustre, grossier personnage.]

lage, où plusieurs jeunes rustiques¹, filles et garçons, dansaient un branle². Tout le reste des habitants du lieu présidait à cet innocent spectacle, assis sur des arbres, couchés par terre de part et d'autre. Un grand garçon de notre troupe nous fit prendre garde en passant à la gentillesse d'une villageoise, dont la taille était assez belle, le tour du visage fort joli, et les yeux bien fendus, noirs et brillants. Celui-ci ne se contenta pas de nous faire admirer la pastourelle³ ; il nous pria encore de nous arrêter tant soit peu, tandis qu'il danserait un tour avec elle ; nous lui rendîmes cette complaisance, et lui, mettant aussitôt son épée et son manteau entre les mains d'un de ses compagnons, vint brusquement saisir la main de la fille. La fortune voulut qu'il la prit du côté que la tenait un gros coquin, qui en était fêru⁴, et qui ne prit point de plaisir à s'en voir ainsi séparer. Il n'en put dissimuler son mal-talent⁵ à notre écolier, auquel il serra la main d'une étrange sorte. Le jeune garçon en rit au commencement, et nous cria en latin que la jalousie avait transformé la main de ce lourdaud en tenailles ; ensuite de cela, il s'en plaignit à ce rustique et l'avertit qu'il le frapperait, s'il ne tenait pas sa main plus doucement ; mais le paysan ne l'entendit pas, ou fit semblant de ne le pas entendre. Notre camarade, après ces souffrances, quitta tout à coup la main de la fille, et donna de toute sa force un soufflet à son serviteur, pour lui apprendre par démonstration la civilité qu'il lui devait. Le paysan ne dit mot en façon quelconque, après cette vive remontrance, et quitta la danse, pour s'aller⁶ asseoir sous les arbres, où étaient tous ceux du village. Je ne puis m'imaginer quelle harangue il leur fit pour les émouvoir ; mais je vous dirai qu'en fort peu de temps nous vîmes venir à nous deux cents paysans armés de perches, de fourches et de cailloux. A leur arrivée, Lanchastre, c'est ainsi que se nommait l'auteur de la sédition, n'eut que le loisir de se jeter à son épée, et tous les autres de dégainer : mais la partie était si faible de notre côté, que nous ne pouvions rien faire de mieux que de combattre en retraite.

[1. *Rustiques*, paysans (ce mot est ici un substantif). — 2. *Branle*, danse en rond. — 3. *Pastourelle*, jeune bergère. — 4. *Fêru*, épris. — 5. *Mal-talent*, mécontentement. — 6. *Pour s'aller asseoir*, pour aller s'asseoir.]

Lanchastre coucha d'abord trois paysans sur le carreau¹, ce qui fut cause de sa perte : car sans cette effusion de sang, possible² que cette grosse troupe se serait contentée de nous repousser sans assommer aucun des nôtres... Nous n'étions plus qu'à une portée de pistolet de la ville, lorsque par un furieux malheur Lanchastre voulant frapper un paysan qui l'assaillait du haut d'un fossé de vigne, se laissa tomber dans le fossé... Il fut en peu de temps assommé par ces brutaux à coups de perches et de pierres, sans qu'il nous fût possible d'en approcher pour le secourir, tant nous avions de gens sur les bras, qui nous couvraient de cailloux...

(Tristan L'Hermite, *Le Page disgracié*.)

INCIDENT AU THÉÂTRE

[La scène se passe au Mans, au cours d'une représentation donnée par la troupe de comédiens nomades, dont Scarron raconte les pérégrinations provinciales, et dont les noms de théâtre sont Destin, la Rancune, la Caverne...]

Ce jour-là on joua le *Dom Japhet*³, ouvrage de théâtre aussi enjoué que celui qui l'a fait a sujet de l'être peu⁴. L'auditoire fut nombreux, la pièce fut bien représentée, et tout le monde fut satisfait, à la réserve du désastreux Ragotin⁵. Il vint tard à la comédie ; et, pour la punition de ses péchés, il se plaça derrière un gentilhomme provincial à large échine, et couvert d'une grosse casaque⁶ qui grossissait beaucoup sa figure. Il était d'une taille si haute au-dessus des plus grandes, que, quoiqu'il fût assis, Ragotin, qui n'était séparé de lui que d'un rang de sièges, crut qu'il était debout ; il lui cria incessamment⁷ qu'il s'assît comme les autres, ne pouvant croire qu'un homme assis ne dût pas avoir sa tête au niveau de toutes celles de la compagnie. Ce

[1. *Coucha sur le carreau*, étendit morts. — 2. *Possible*, peut-être (adverbe).]

[3. *Dom Japhet d'Arménie* : comédie de Scarron (1653). — 4. Allusion aux infirmités de l'auteur. — 5. Ragotin est ainsi présenté par Scarron dans un autre chapitre du roman : « Un petit homme veuf, avocat de profession, qui avait une petite charge dans une petite juridiction voisine... Il était menteur comme un valet, présomptueux et opiniâtre comme un pédant, et assez mauvais poète... » — 6. *Casaque*, manteau à manches larges. — 7. *Incessamment*, sans cesse.]

gentilhomme, qui se nommait la Baguenodière, ignore longtemps que Ragotin parlât à lui. Enfin Ragotin l'appela monsieur à la plume verte, et comme véritablement il en avait une bien touffue, bien sale et peu fine, il tourna la tête, et vit le petit impatient qui lui dit assez rudement qu'il s'assît. La Baguenodière en fut si peu ému qu'il se retourna vers le théâtre comme si de rien n'eût été. Ragotin lui cria une seconde fois de s'asseoir. Il tourna encore la tête vers lui, le regarda, et se retourna vers le théâtre. Ragotin recria ; la Baguenodière tourna la tête pour la troisième fois, regarda son homme et pour la troisième fois se retourna vers le théâtre...

Ce la Baguenodière était le plus grand homme et le plus grand brutal¹ du monde ; il demanda avec sa froideur accoutumée à deux gentilshommes qui étaient auprès de lui de quoi ils riaient. Ils lui dirent ingénument que c'était de lui et de Ragotin, et pensaient bien par là le congratuler plutôt que de lui déplaire. Ils lui déplurent pourtant, et un : *Vous êtes de bons sots*, que la Baguenodière, d'un visage refrogné², leur lâcha assez mal à propos, leur apprit qu'il prenait assez mal la chose, et les obligea à lui repartir³, chacun pour sa part, d'un grand soufflet. La Baguenodière ne put d'abord que les pousser des coudes à droite et à gauche, ses mains étant embarrassées dans sa casaque, et avant qu'il les eût libres, les gentilshommes, qui étaient frères et fort actifs de leur naturel, lui donnèrent une demi-douzaine de soufflets, dont les intervalles furent par hasard si bien compensés⁴, que ceux qui les entendirent sans les voir donner crurent que quelqu'un avait frappé six fois des mains l'une contre l'autre à intervalles égaux. Enfin la Baguenodière tira ses mains de dessous sa lourde casaque ; mais, pressé⁵ comme il était des deux frères qui le gourmaient⁶ comme des lions, ses longs bras n'eurent pas leurs mouvements libres. Il voulut reculer, et il tomba à la renverse sur un homme qui était derrière lui, et le renversa lui et son siège sur le malheu-

[1. *Brutal* désigne plutôt ici la grossièreté de l'esprit que la violence du caractère. — 2. *Refrogné* : même mot que *renfrogné*. — 3. *Lui repartir d'un grand soufflet*, lui distribuer un grand soufflet. — 4. *Si bien compensés*, si réguliers (du latin *compensare*, équilibrer). — 5. *Pressé des deux frères*, serré par les deux frères. — 6. *Gourmaient*, battaient à coups de poings.]

reux Ragotin, qui fut renversé sur un autre, qui fut renversé sur un troisième, et ainsi de suite jusqu'où finissaient les sièges, dont une file entière fut renversée comme des quilles...

Ce hideux chaos de tant de personnes et de sièges mêlés les uns dans les autres fut longtemps à se débrouiller... Et voilà ce qui troubla en quelque façon la première représentation que firent nos comédiens devant l'illustre compagnie qui se trouvait lors dans la ville du Mans.

(Scarron, *Le Roman comique*,
2^e partie, chap. xvii.)

LE PROCUREUR VOLLICHON

[Sous le nom de Vollichon Furetière aurait, dit-on, dépeint le fameux procureur au Parlement Charles Rolet, personnage très décrié, dont Boileau a cité le nom dans un vers célèbre (*Satire*, I, v. 52) :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.]

C'était un petit homme trapu, grisonnant, et qui était de même âge que sa calotte. Il avait vieilli avec elle sous un bonnet gras et enfoncé, qui avait plus couvert de méchancetés qu'il n'en aurait pu tenir dans cent autres têtes et sous cent autres bonnets, car la chicane s'était emparée du corps de ce petit homme de la même manière que le démon se saisit du corps d'un possédé. On avait sans doute grand tort de l'appeler, comme on faisait, âme damnée, car il le fallait plutôt appeler âme damnante, parce qu'en effet il faisait damner tous ceux qui avaient affaire à lui, soit comme ses clients ou comme ses parties adverses. Il avait la bouche bien fendue, ce qui n'est pas un petit avantage pour un homme qui gagne sa vie à clabauder¹, et dont une des bonnes qualités, c'est d'être fort en gueule. Ses yeux étaient fins et éveillés, son oreille était excellente ; car elle entendait le son d'un quart d'écu, de cinq cents pas ; et son esprit était prompt, pourvu qu'il ne le fallût pas appliquer à faire du bien. Jamais il n'y eut ardeur pareille à la sienne, je ne dis pas tant à servir ses parties, comme à les voler. Il regardait le bien d'autrui

[1. *Clabauder*, parler méchamment à tort et à travers.]

comme les chats regardent un oiseau dans une cage, à qui ils tâchent, en sautant autour, de donner quelque coup de griffe... Il avait une antipathie naturelle contre la vérité : car jamais pas¹ une n'eût osé approcher de lui (quand même elle eût été à son avantage) sans se mettre en danger d'être combattue.

(Furetière, *Le Roman bourgeois*, 1^{re} partie.)

2° La poésie réaliste.

Bien que la poésie ne se prête pas avec autant de facilité que le roman aux peintures réalistes, certains poètes du XVII^e siècle, les uns, comme Régnier (voir p. 349-356) et Théophile de Viau (voir p. 357-360), par opposition à Malherbe, les autres, comme Cyrano de Bergerac², Saint-Amant³ et Boileau⁴, par réaction contre la préciosité, se sont attachés à décrire en vers pittoresques des scènes familières de la nature ou de la vie.

[1: *Jamais pas une* : les deux négations se renforcent (dans une telle phrase on supprimerait aujourd'hui la négation *pas*).]

2. Sur Cyrano de Bergerac voir p. 485.

3. Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant (1594-1661) publia un premier recueil de vers en 1629 et un second en 1646 avec une préface de son ami Faret. Il a surtout excellé dans la poésie réaliste (*la pluie, le fromage, la vigne, le melon, le poète crotté, la crevaillle, les cabarets, les goinfres...*). Mais, poète très varié, il est aussi l'auteur non seulement d'un poème épique, *Moïse sauvé* (1653), son œuvre la plus connue et qui supporte le moins la lecture, mais encore de poèmes héroï-comiques : *Le Passage de Gibraltar* (1640), *Albion* (1644), et d'un poème burlesque, *Rome ridicule* (1643), qui précéda ceux de Scarron et lui valut d'être chargé par l'Académie Française, dont il faisait partie, de recueillir, en vue du dictionnaire, les termes de la langue burlesque. On trouve même dans ses premières œuvres une note déjà romantique, soit dans le genre fantastique (*les Visions*, 1628) soit dans le genre sentimental (*Ode sur la solitude, Ode du contemplateur*, écrites toutes deux en 1623). Saint-Amant est un des auteurs les plus originaux de cette première moitié du XVII^e siècle, qui a compté plusieurs écrivains très indépendants, et, somme toute, peu classiques.

Editions. — *Œuvres complètes de Saint-Amant* (par Livet, Bibliothèque elzévirienne, 1855, 2 vol.). — *Œuvres choisies* (par Remy de Gourmont, Collection des plus belles pages, Société du Mercure de France, 1907).

A consulter. — Théophile Gautier : *Les Grottesques* (1844). — Durand-Lapio : *Saint-Amant* (Montauban, 1896). — Pierre Brun : *Autour du XVII^e siècle* (1901).

4. Pour la biographie et la bibliographie de Boileau voir p. 782-783.

LE PAUVRE MALADE

Magdelon, je suis bien malade,
J'ai les yeux caves¹ et battus²,
La face terreuse et maussade,
Les genoux maigres et pointus...

Je ne suis plus entre les blonds,
Puisque ma tête se dépouille;
On n'y voit plus mes cheveux longs
Non plus que sur une citrouille..

Que c'est une richesse extrême
D'être sain en sa pauvreté !
Mais c'est bien la pauvreté même
De n'avoir argent ni santé.

(Cyrano de Bergerac.)

LE MELON

C'en est fait, le voilà coupé,
Et mon espoir n'est point trompé.
O Dieux ! que l'éclat qu'il me lance
M'en confirme bien l'excellence !
Qui vit jamais un si beau teint ?
D'un jaune sanguin il se peint ;
Il est massif jusques au centre,
Il a peu de grains dans le ventre,
Et ce peu-là, je pense encor
Que ce soient³ autant de grains d'or ;
Il est sec, son écorce est mince ;
Bref, c'est un vrai manger de prince ;

[1. Caves, enfoncés. — 2. Battus, cernés.]

[3. Que ce soient : cette construction avec le subjonctif ne serait pas correcte aujourd'hui.]

Mais, bien que je ne le sois pas,
J'en ferai pourtant un repas...

Non, le coco, fruit délectable,
Qui lui tout seul fournit la table
De tous les mets que le désir
Puisse imaginer et choisir,...
Ni le cher abricot, que j'aime,
Ni la fraise avecque¹ la crème,
Ni la manne² qui vient du ciel,
Ni le pur aliment du miel,
Ni la poire de Tours sacrée,
Ni la verte figuë sucrée,
Ni la prune au jus délicat,
Ni même le raisin muscat
(Parole pour moi bien étrange³)
Ne sont qu'amertume et que fange
Au prix de ce melon divin
Honneur du climat angevin...

(Saint-Amant.)

LE REPAS RIDICULE

...Cependant on apporte un potage⁴.
Un coq y paraissait en pompeux équipage⁵,
Qui, changeant sur ce plat et d'état et de nom,
Par tous les conviés s'est appelé⁶ chapon.
Deux assiettes suivaient, dont l'une était ornée
D'une langue en ragoût de persil couronnée ;
L'autre d'un godiveau⁷ tout brûlé par dehors,

[1. *Avecque* : voir p. 335, note 3. — 2. *La manne* : nourriture que Dieu, d'après le récit de la Bible, envoya miraculeusement aux Israélites dans le désert. — 3. Saint-Amant avait un faible pour ce fruit.]

[4. *Potage* : ce mot ne désignait pas, comme aujourd'hui, le bouillon seulement, mais tout ce qui cuit dans le pot-au-feu, bouillon, viandes et légumes. — 5. *En pompeux équipage*, solennellement présenté. — 6. *S'est appelé* : au lieu du réfléchi on emploierait aujourd'hui le passif *a été appelé*. — 7. *Godiveau*, pâté chaud, composé de viandes hachées, de champignons, etc...]

Dont un beurre gluant inondait tous les bords...
J'allais sortir enfin, quand le rôl a paru.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques¹
S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentaient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entassées
Régnaient un long cordon d'alouettes pressées,
Et sur les bords du plat six pigeons étalés
Présentaient pour renfort leurs squelettes brûlés.
A côté de ce plat paraissaient deux salades,
L'une de pourpier² jaune, et l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat,
Et nageait dans des flots de vinaigre rosat³...

Sur ce point⁴, un jambon d'assez maigre apparence
Arrive sous le nom de jambon de Mayence.
Un valet le portait, marchant à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés⁵.
Deux marmitons crasseux, revêtus de serviettes,
Lui servaient de massiers⁶, et portaient deux assiettes,
L'une de champignons avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verts qui se noyaient dans l'eau...

(Boileau, *Satire III.*)

UN MÉNAGE D'AVARES

...Voilà nos deux époux⁷, sans valets, sans enfants,
Tout seuls dans leur logis libres et triomphants.

[1. *Étiques*, décharnés. — 2. *Pourpier* : herbe aux feuilles charnues, dont la variété dite *pourpier commun*, à fleurs jaunes, est mangée comme salade. — *Vinaigre rosat*, vinaigre de vin rouge. — 4. *Sur ce point*, à ce moment. — Les quatre facultés étaient : la Théologie, la Médecine, le Droit et les Arts (lettres et Sciences). — 6. *Massiers* : dans les grandes cérémonies universitaires, le recteur était précédé d'huissiers portant des masses, bâtons surmontés d'une boule d'argent.]

[7. Le couple, dont il est ici question, était le lieutenant criminel Tardieu et sa femme, que Racine aurait, dit-on, voulu désigner dans *Les Plaideurs* sous le nom de la pauvre Babonnette, épouse défunte de Dandin. Tallemant des Réaux

Alors on ne mit plus de borne à la lésine¹ :
 On condamna la cave, on ferma la cuisine ;
 Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,
 Dans le fond d'un grenier on séquestra² le bois.
 L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure.
 Des présents qu'à l'abri³ de la magistrature
 Le mari quelquefois des plaideurs extorquait⁴,
 Ou de ce que la femme aux voisins escroquait⁵.

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre⁶,
 Il faut voir du logis sortir ce couple illustre :

dans ses *Historiettes* et Guy Patin dans sa *Correspondance* ont souvent parlé de ces deux personnages célèbres par leur avarice sordide et par leur fin tragique (ils furent assassinés par des voleurs le 24 août 1665). Boileau leur avait déjà consacré un passage de son *Dialogue des Héros de roman* (1665) :

PLUTON. — ... Mais où est Rhadamante ?

MINOS. — Qui ? Rhadamante ? Il est allé dans le Tartare pour y voir entrer un lieutenant criminel nouvellement arrivé de l'autre monde, où il a, dit-on, été, tant qu'il a vécu, aussi célèbre par sa grande capacité dans les affaires de judicature, que diffamé pour son excessive avarice.

PLUTON. — N'est-ce pas celui qui pensa se faire tuer une seconde fois, pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve ?

MINOS. — C'est celui-là même. Avez-vous vu sa femme ? C'était une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle était couverte d'un linceul de satin.

PLUTON. — Comment ! de satin ? Voilà une grande magnificence.

MINOS. — Au contraire, c'est une épargne : car tout cet accoutrement n'était autre chose que trois thèses cousues ensemble, dont on avait fait présent à son mari en l'autre monde. O la vilaine ombre ! Je crains qu'elle n'empeste tout l'enfer. J'ai tous les jours les oreilles rebattues de ses larcins. Elle vola avant-hier la quenouille de Clotho...

[1. *Lésine*, économie mesquine. — 2. *Séquestra* : comme il s'agit d'un magistrat, Boileau emploie spirituellement ici un terme de la langue juridique. — 3. *A l'abri de la magistrature*, à titre de magistrat. — 4. Tallement des Réaux raconte qu'ayant un jour à juger un procès entre deux rôtisseurs, le lieutenant Tardien leur demanda à chacun deux couples de poulets et donna gain de cause à celui qui avait joint un dindonneau à l'envoi des poulets, en disant à l'autre : « La cause de votre partie était meilleure de la valeur d'un dindonneau ». — 5. A rapprocher des vers de Racine (*Les Plaideurs*, I, 4) :

La pauvre Babonnette ! Hélas ! lorsque j'y pense,
 Elle ne manquait pas une seule audience.
 Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta,
 Et Dieu sait bien souvent ce qu'elle en rapporta :
 Elle eût du buvetier emporté les serviettes.
 Plûtôt que de rentrer au logis les mains nettes.

6. *Lustre*, éclat.]

Il faut voir le mari tout poudreux, tout souillé,
 Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
 Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
 A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
 Mais qui pourrait compter le nombre de haillons,
 De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
 De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
 Dont la femme, aux bons jours¹, composait sa parure ?
 Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
 Ses souliers grimaçants, vingt fois rapetassés,
 Ses coiffes d'où pendait au bout d'une ficelle
 Un vieux masque² pelé presque aussi hideux qu'elle ?
 Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
 Qu'ensemble composaient trois thèses de satin³,
 Présent qu'en un procès sur certain privilège
 Firent à son mari les régents⁴ d'un collège,
 Et qui, sur cette jupe, à maint rieur encor
 Derrière elle faisait dire⁵ ARGUMENTABOR⁶ ?

(Boileau, *Satire X.*)

[1. *Aux bons jours*, aux jours de fête. — 2. Les femmes portaient alors dans la rue un masque de velours noir. — 3. On imprimait souvent les thèses sur du satin. — 4. *Régents* : c'est le titre qu'avaient les professeurs dans les collèges de l'Université. — 5. Certaines éditions donnent : *faisait lire*. — 6. *Argumentabor* = je vais argumenter (formule employée dans les thèses).]

CHAPITRE XVIII

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

I. — LA PHILOSOPHIE DE DESCARTES.

1° Sa méthode.

2° Sa morale.

3° Ses théories scientifiques.

a) *Les tourbillons.* — b) *La matière subtile.* —
c) *Les esprits animaux et les passions.* — d) *Les bêtes-
machines.*

4° L'influence cartésienne.

II. — PASCAL SAVANT.

III. — LA RÉSISTANCE AU PROGRÈS.

Si, en France, le mouvement philosophique et scientifique du xvii^e siècle est loin d'avoir eu l'importance et l'ampleur de celui des siècles suivants, les deux noms de Descartes et de Pascal tiennent cependant une place d'honneur dans l'histoire de la pensée française¹.

I. — LA PHILOSOPHIE DE DESCARTES².

1° Sa méthode.

C'est dans la deuxième partie du *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences* (1637) que Des-

1. Voir V. Delbos : *La philosophie française* (Plon-Nourrit, 1919).

2. *Biographie.* — René Descartes est né en 1596 à la Haye, en Touraine.

cartes a défini les quatre règles essentielles auxquelles doit s'astreindre l'esprit pour parvenir à la vérité.

La première rejette la méthode d'autorité, qui avait régné dans la scolastique du moyen âge et survivait encore au XVII^e siècle, et prescrit à sa place la méthode de libre examen :

« Le premier (précepte) était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle, c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. »

La deuxième recommande l'emploi de l'analyse, et la troisième celui de la synthèse :

« Le second précepte, de diviser chacune des difficultés que

On distingue trois périodes dans sa vie : celle des études au collège de la Flèche (1604-1612) ; celle des voyages (1613-1629) (c'est dans la nuit du 10 novembre 1619, au cours de sa campagne d'Allemagne, qu'enfermé dans un poêle — on appelait ainsi une chambre à poêle — il eut la révélation de sa méthode : il lui sembla dans un rêve, que « du haut du ciel l'esprit de vérité descendait en lui ») ; celle du séjour en Hollande, où il resta vingt ans (1629-1649), et où il eut pour élève préférée la princesse Elisabeth, fille aînée de l'électeur palatin Frédéric V, roi de Bohême. L'Université d'Utrecht, puis celle de Leyde, lui ayant cherché querelle en l'accusant d'athéisme, Descartes finit par céder en 1649 aux instances de la reine Christine de Suède et se rendit à Stockholm, où il mourut le 11 février 1650.

Œuvres. — Les principaux ouvrages publiés de son vivant sont : *Discours de la méthode* (1637) ; *Méditations métaphysiques* (1641) ; *Principes de philosophie* (1644) ; *Traité des passions* (1649). Après sa mort parurent : *Traité de l'homme* (1662) ; *Traité du monde* (1664) ; *Correspondance* (1667) ; *Regulae ad directionem ingenii* (1701).

Editions. — *Œuvres complètes de Descartes*, éd. Victor Cousin (1824-1826, 11 vol.) ; édition dite du centenaire, par Charles Adam et Paul Tannery (1897-1909, Paris, Léopold Cerf, 11 vol.).

Le Discours de la Méthode, annoté par E. Rabier (Delagrave, 15^e édition, 1918).

A consulter. — Francisque Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne* (1854). — Liard : *Descartes* (1882, Germer Baillière). — Krantz : *L'esthétique de Descartes* (1882). — A. Fouillée : *Descartes* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1893). — F. Brunetière : *Études critiques* (tome III : *Descartes et la littérature classique* ; tome IV : *Jansénistes et cartésiens*). — G. Lanson : *Hommes et livres* (1895, chap. : *Le héros cornélien et le généreux selon Descartes*) ; *L'influence de Descartes dans la littérature française* (Revue de Métaphysique et de Morale, numéro de juillet 1896 entièrement consacré à Descartes en l'honneur du 3^e centenaire de sa naissance). — P. Landormy : *Descartes* (Collection : les Philosophes, Delaplane 1902). — Louis Dimier : *Descartes* (Nouvelle Librairie nationale, 1917). — G. Milhaud : *Descartes savant* (Alcan, 1921).

j'examinerai en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. »

« Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître pour monter peu à peu et comme par degrés jusqu'à la connaissance des plus composés; et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent pas naturellement les uns les autres. »

La quatrième contient un appel à l'expérience :

« Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre. »

Armé de ces règles, Descartes après avoir mis systématiquement et provisoirement en doute toutes les opinions reçues jusque-là dans son esprit (à l'exception cependant des opinions religieuses, politiques et morales), essaye de reconstruire l'édifice de sa vie intellectuelle, en s'appuyant sur la première proposition certaine qu'il rencontre : « Je pense, donc je suis. »

2^e Sa morale.

En attendant d'avoir édifié une science nouvelle sur des bases inébranlables, il faut vivre et par conséquent adopter une ligne de conduite qui soit à l'abri du doute et de la discussion : c'est « la morale provisoire », contenue en quatre maximes, que Descartes a formulées dans la troisième partie du *Discours de la Méthode*.

La première est une acceptation docile de la tradition religieuse et de l'autorité politique, et, d'une façon plus générale, l'adhésion en toutes choses aux opinions communes les plus raisonnables et les plus modérées :

« La première était d'obéir aux lois et aux coutumes de mon pays, retenant constamment la religion en laquelle Dieu m'a fait la grâce d'être instruit dès mon enfance, et me gouvernant en toute autre chose suivant les opinions les plus modérées et les plus éloignées de l'excès qui fussent communément reçues en pratique par les mieux sensés de ceux avec lesquels j'aurais à vivre... »

La deuxième est la décision de persévérer dans la voie qu'on a une fois choisie :

« Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très-assurées... »

La troisième, d'inspiration toute stoïcienne, conseille la résignation à l'inévitable et la maîtrise de soi :

« Ma troisième maxime était de tâcher toujours plutôt à me vaincre que la fortune, et à changer mes désirs que l'ordre du monde, et généralement de m'accoutumer à croire qu'il n'y a rien qui soit entièrement en notre pouvoir que nos pensées, en sorte qu'après que nous avons fait notre mieux touchant les choses qui nous sont extérieures, tout ce qui manque de nous réussir est au regard de nous absolument impossible... »

La quatrième place le bonheur avant tout dans l'exercice de l'intelligence et la poursuite de la vérité :

« ...Je pensai que je ne pouvais mieux que d'employer toute ma vie à cultiver ma raison, et m'avancer autant que je pourrais en la connaissance de la vérité, suivant la méthode que je m'étais prescrite... »

3^e Ses théories scientifiques.

Signalons, parmi les théories scientifiques de Descartes, celles qui intéressent à quelque degré la littérature, soit que certaines œuvres y aient fait allusion ou que la langue elle-même en ait gardé la trace, soit qu'elles contiennent d'intéressantes explications psychologiques ou permettent de curieux rapprochements littéraires, soit qu'elles aient été un objet de polémique entre les écrivains.

a) *Les tourbillons.*

D'après Descartes, comme il n'y a pas de vide (car, la matière se définissant par l'étendue, il n'existe pas d'étendue qui ne soit matérielle), tout mouvement réel est circulaire, ou, selon son expression, se produit

sous forme de *tourbillons*. En effet, si tout est plein, un corps ne peut se mouvoir dans l'univers qu'à la condition de pousser devant lui une partie de matière qui à son tour en poussera une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la portion de matière qui était derrière le corps soit venue prendre sa place¹.

b) *La matière subtile.*

La matière, qui remplit tout l'espace (puisque'il n'y a pas de vide), se présente avec des densités inégales. Descartes distingue trois espèces de matière : l'une plus dense (la terre), une autre de nature gazeuse qui forme les atmosphères, et enfin ce qu'il appelle la *matière subtile*, qui remplit tous les espaces entre les planètes et aussi tous les interstices entre les particules des corps².

Molière, dans *Les Femmes savantes* (A. III, Sc. 2) a fait allusion aux deux théories précédentes de Descartes, ainsi qu'à sa théorie de l'*aimant* (un des éléments constitutifs de la terre) et à celle des *mondes tombants* (étoiles filantes et comètes) :

BÉLISE.

Mais le vide à souffrir me semble difficile,
Et je goûte bien mieux la matière subtile.

TRISSOTIN.

Descartes pour l'aimant donne fort dans mon sens.

ARMANDE.

J'aime ses tourbillons

PHILAMINTE.

Moi, ses mondes tombants.

c) *Les esprits animaux et les passions.*

Les *esprits animaux* sont, pour Descartes, des parties plus légères du sang, qui, très petites et se déplaçant avec rapidité à travers les nerfs, sortes de tubes creux, mettent en communication, d'une part, le cerveau

1. Ainsi s'expliqueraient notamment les révolutions des planètes : théorie cartésienne qu'a ruinée l'hypothèse de Newton sur l'attraction.

2. Devançant par une intuition géniale les découvertes de la physique moderne, Descartes explique la chaleur, la lumière, les qualités apparentes de la matière par des agitations de la *matière subtile*, qui, influençant nos organes, nous donnent l'impression des qualités sensibles. Cette *matière subtile* n'est pas autre chose que l'éther des physiciens modernes.

avec les muscles des membres et, d'autre part, les organes des sens avec le cerveau, permettant ainsi à l'âme, — qui réside, d'après lui, dans la partie du cerveau appelée *glande pinéale* —, de mouvoir le corps et de recevoir l'impression des objets extérieurs. Ces explications physiologiques de Descartes ont vieilli¹ ; mais un souvenir en est resté dans les expressions : « perdre, reprendre ses esprits ».

C'est par l'agitation des *esprits animaux* que Descartes expliquait aussi la naissance des passions, qui résultent, d'après lui, d'une action du cerveau sur le cœur et du cœur sur le cerveau. Théorie qui renfermait en germe la plus récente explication qu'on a donnée de l'émotion².

Et, — conséquence morale de cette explication cartésienne des passions par l'intervention des *esprits animaux*, — si nous ne sommes pas maîtres de commander à notre cœur (puisque les mouvements des *esprits* échappent à nos ordres), nous pouvons du moins avoir prise sur nos passions d'une manière indirecte, non pas en rompant le lien qui unit les mouvements du cœur aux idées, mais en suscitant volontairement des idées qui annulent cette action du cœur ou la dirigent dans le sens que nous désirons. Conception psychologique du pouvoir souverain de la volonté, qui concorde, comme l'a fait remarquer M. Lanson³, avec celle du théâtre cornélien.

d) *Les bêtes-machines.*

La théorie cartésienne de l'automatisme des bêtes reposait sur trois principaux arguments, qui se trouvent dans la cinquième partie du *Discours de la Méthode* :

1. Cependant, si l'on a substitué à la *glande pinéale* les centres moteurs et sensitifs et au jeu des *esprits animaux* le courant nerveux, on retrouve dans l'explication proposée par Descartes des rapports de l'âme et du corps l'indication du double mouvement centripète et centrifuge, aujourd'hui reconnu, des organes des sens aux centres sensitifs et des centres sensitifs aux centres moteurs.

2. Celle-ci, d'après le psychologue américain William James, n'est que la conscience des phénomènes organiques (tensions et contractions musculaires, modifications vaso-motrices) provoqués en nous de façon réflexe par la représentation d'un objet. « Le sens commun, dit-il, s'exprime ainsi : nous avons perdu notre fortune, nous sommes tristes et nous pleurons ; nous rencontrons une bête féroce, nous sommes effrayés et nous courons ; nous sommes insultés, nous nous mettons en colère et nous frappons. La vérité est qu'il faut changer cet ordre de séquence. L'ordre véritable est celui-ci : c'est parce que nous pleurons que nous nous sentons tristes, c'est parce que nous frappons que nous sommes en colère, et parce que nous tremblons que nous avons peur. »

3. G. Lanson : *Le héros cornélien et le généreux selon Descartes* (voir la bibliographie p. 517).

1^o « Les animaux n'ont pas de langage ; et ceci ne témoigne pas seulement que les bêtes ont moins de raison que les hommes, mais qu'elles n'en ont point du tout ; car on voit qu'il n'en faut que fort peu pour savoir parler. Il n'y a point d'hommes si hébétés et si stupides qu'ils ne soient capables d'arranger ensemble diverses paroles ; et au contraire il n'y a point d'animal, tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui en fasse autant. »

2^o « Les mêmes animaux qui accomplissent avec perfection certains actes sont incapables d'adapter les moyens merveilleux dont ils disposent à la production d'actes légèrement différents : de sorte que ce qu'ils font mieux que nous ne prouve pas qu'ils ont de l'esprit, car à ce compte ils en auraient plus qu'aucun de nous et foraient mieux en toutes choses, mais prouve plutôt qu'ils n'en ont point, et que c'est la nature qui agit en eux, selon la disposition de leurs organes, ainsi qu'on voit qu'une horloge, qui n'est composée que de roues et de ressorts, peut compter les heures et mesurer le temps plus justement que nous avec notre prudence. »

3^o « Après l'erreur de ceux qui nient Dieu, il n'y en a point qui éloignent plus les esprits du droit chemin de la vertu que d'imaginer que l'âme des bêtes soit de même nature que la nôtre et que par conséquent nous n'avons rien à craindre ni à espérer après cette vie non plus que les mouches et les fourmis. »

Cette dernière raison se trouve précisée dans une lettre de Descartes :

« Si les bêtes pensaient comme nous, elles auraient une âme immortelle, à cause qu'il n'y a point de raison pour le croire de quelques animaux, sans le croire de tous, et qu'il y en a plusieurs trop imparfaits, pour pouvoir croire cela d'eux, comme sont les huîtres, les éponges, etc... »

Nulle thèse de Descartes n'a eu plus de retentissement au XVII^e siècle. Nombre de philosophes et de théologiens (Malebranche, — qui, dit-on, s'amusa à battre sa chienne sous prétexte qu'elle ne sentait rien, — Pascal, Port-Royal) l'acceptèrent avec empressement, parce qu'ils voyaient dans cette hypothèse un moyen commode d'échapper à la question embarrassante que pose l'âme des bêtes : car, s'il n'y a qu'une différence de degré entre l'homme et l'animal, ne faut-il pas ou leur accorder à tous deux la survivance immortelle, ou tous deux les regarder comme de simples mécanismes voués à l'anéantissement ? Mais des gens du monde et des écrivains (M^{me} de Sévigné, M^{lle} de Scudéry, La Fontaine) repoussèrent avec indignation la théorie cartésienne pour des raisons sentimentales.

CONTRE L'AUTOMATISME DES BÊTES

I

[M^{me} de Sévigné, ne pouvant se faire à l'idée que sa chienne Marphyse ne fût qu'une machine, écrivait le 23 mars 1672 à la fin d'une lettre à M^{me} de Grignan, qui, elle, admettait la thèse cartésienne :]

...Parlez un peu au Cardinal (de Retz) de vos *machines*, des machines qui aiment, des machines qui ont une élection pour quelqu'un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent : allez, allez, vous vous moquez de nous ; jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire.

II

[M^{lle} de Scudéry, qui aimait s'entourer de bêtes (elle avait un chien, une guenon, un perroquet, auquel Leibniz adressa des vers latins, et trois caméléons qu'on lui avait rapportés d'Égypte), proteste également contre la théorie de Descartes dans une lettre (1689) à Huet, dont elle venait de recevoir un ouvrage latin dirigé contre ce philosophe : *Censura philosophica cartesianiana*.]

Je suis fort aise, Monseigneur, que vous m'ayez fait l'honneur de vous souvenir de moi, sans vous souvenir de mon ignorance ; car peut-être, si vous vous en étiez souvenu, ne m'eussiez-vous pas donné votre excellent ouvrage. Je voudrais bien cependant que vous m'eussiez aussi envoyé quelque habile traducteur, afin de ne perdre rien d'un livre qui n'est pas favorable à certaines machines cartésiennes, contre lesquelles je me suis déclarée hautement il y a longtemps, sans employer pourtant contre le philosophe que mon chien, ma guenon et mon perroquet... Le philosophe que vous attaquez si vivement a une nièce¹ que j'aime beaucoup et qui a infiniment de mérite ; mais elle entend raillerie sur la philosophie de son oncle, comme vous le verrez par un madrigal qu'elle m'envoya au commencement d'avril, lorsqu'elle sut que la pauvre fauvette était revenue dans mon petit bois², suivant sa coutume.

[1. Catherine Descartes, renommée pour sa culture et son esprit, morte vers 1706 à Rennes. — 2. Le jardin attenant à la maison qu'elle avait rue de Beauce, au Marais.]

Quand la plus belle des fauvettes
 Je vis revenir où vous êtes,
 Ah! m'écriai-je alors avec étonnement,
 N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement.

III

[La Fontaine, comme il était naturel, défendit les bêtes contre Descartes dans son *Discours à Mme de la Sablière* (paru en 1679, à la suite du livre IX des *Fables*), beaucoup mieux d'ailleurs par les anecdotes qu'il y raconte que par l'obscur théorie philosophique qui le termine. Il est revenu sur la doctrine cartésienne dans la fable IX du livre XI : *Les souris et le chat-huant*.]

...Ils¹ disent donc
 Que la bête est une machine ;
 Qu'en elle tout se fait sans choix² et par ressorts :
 Nul sentiment³, point d'âme ; en elle tout est corps.
 Telle est la montre⁴ qui chemine⁵
 A pas toujours égaux, aveugle et sans dessein.
 Ouvrez-la, lisez dans son sein :
 Mainte roue y tient lieu de tout l'esprit du monde ;
 La première y meut la seconde ;
 Une troisième suit : elle sonne à la fin.
 Au dire de ces gens, la bête est toute telle :
 « L'objet⁶ la frappe en un endroit ;
 Ce lieu frappé s'en va tout droit,
 Selon nous⁷, au voisin en porter la nouvelle.
 Le sens⁸ de proche en proche aussitôt la reçoit.
 L'impression se fait. » Mais comment se fait-elle ?
 Selon eux⁹, par nécessité¹⁰,
 Sans passion, sans volonté :
 L'animal se sent agité
 De mouvements que le vulgaire appelle
 Tristesse, joie, amour, plaisir, douleur cruelle,

[1. *Ils* : les cartésiens. — 2. *Sans choix*, sans discernement. — 3. *Nul sentiment*, aucune conscience. — 4. *La montre* : comparaison de Descartes lui-même (voir p. 522). — 5. *Chemine* : ce mot indique une marche lente et régulière. — 6. *L'objet*, le corps qui agit sur elle. — 7. *Selon nous* : d'après la croyance commune. — 8. *Le sens* : c'est par les nerfs que se fait cette communication. — 9. *Selon eux* : d'après les cartésiens. — 10. *Par nécessité*, d'une manière automatique.]

Ou quelque autre de ces états ;
Mais ce n'est point cela : ne vous y trompez pas. —
Qu'est-ce donc ? — Une montre. — Et nous ? — C'est autre
Voici ¹ de la façon que Descartes l'expose, [chose.
Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens ²...

(Discours à M^{me} de la Sablière.)

4° L'influence cartésienne.

La plupart des œuvres philosophiques et même théologiques du xvii^e siècle sont imprégnées de cartésianisme : *La Recherche de la vérité* (1674), de Malebranche (1638-1715), son principal disciple ; *La Logique de Port-Royal* (1661), d'Arnauld et de Nicole ; le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet ; le *Traité de l'Existence de Dieu*, de Fénelon. Grâce à Descartes la philosophie vécut en bonne intelligence avec la religion ; car les philosophes concilièrent le culte de la raison avec le respect de la tradition religieuse, et la religion trouva pour la foi un fondement rationnel.

De même, en littérature, le cartésianisme, d'accord avec les tendances prédominantes du xvii^e siècle, auxquelles il communiqua plus de force en leur donnant une forme claire et consciente, encouragea les écrivains à soumettre l'imagination et la sensibilité à l'autorité souveraine de la raison et par conséquent à s'attacher à l'étude générale de l'âme humaine, en négligeant l'analyse des sentiments personnels, la recherche des particularités historiques et la description de la nature extérieure.

Mais, si l'esprit cartésien a dominé ainsi la philosophie religieuse et le mouvement littéraire du xvii^e siècle, c'est au xviii^e siècle seulement qu'on a tiré du cartésianisme toutes les conséquences qui y étaient contenues ³. Quelques esprits clairvoyants avaient déjà entrevu au xvii^e siècle le danger futur du cartésianisme pour la foi. Pascal avait dit dans ses *Pensées* (édition Léon Brunschvicg, Section II, 77) :

« Je ne puis pardonner à Descartes : il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude, pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu. »

[1, Voici de la façon que : on dirait aujourd'hui voici de quelle façon. — 2. Tout en combattant la théorie cartésienne des bêtes-machines, La Fontaine partagea l'admiration de son siècle pour Descartes.]

3. Voir F. Brunetière : *Études critiques* (IV^e série, chap. Jansénistes et cartésiens).

Et, dans une *lettre à un disciple de M. Malebranche* (21 mai 1687), Bossuet écrivait :

« Pour ne vous rien dissimuler, je vois, non seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie ; et je prévois que les conséquences qu'on en tire, contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme. »

Dès la fin du XVII^e siècle nous voyons deux penseurs plus hardis, Bayle et Fontenelle, s'armer de l'esprit critique, que Descartes avait manié avec prudence, et manifester, au sujet des problèmes moraux, religieux, scientifiques et sociaux, une curiosité indiscrete et un scepticisme troublant. Fontenelle surtout paraît avoir eu nettement conscience de la révolution intellectuelle causée par le cartésianisme ; voici comment il s'exprime dans sa *Digression sur les anciens et les modernes* (1688) :

« Avant Descartes, on raisonnait plus commodément ; les siècles passés sont bien heureux de n'avoir pas eu cet homme-là. C'est lui, à ce qu'il me semble, qui a amené cette nouvelle méthode de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie même, dont une bonne partie se trouve fausse ou incertaine, selon les propres règles qu'il nous a apprises. Enfin il règne non seulement dans nos bons ouvrages de physique et de métaphysique, mais dans ceux de religion, de morale, de critique, une précision et une justesse qui, jusqu'à présent, n'avaient été guère connues. »

Par l'intermédiaire de Bayle et de Fontenelle on peut rattacher à Descartes les encyclopédistes du XVIII^e siècle, qui n'hésiteront pas à livrer au libre examen de la raison les deux domaines que Descartes avait cru devoir lui interdire, la politique et la religion. Et par l'intermédiaire de l'Encyclopédie c'est toute la libre pensée moderne qui dérive du cartésianisme.

II. — PASCAL SAVANT¹.

Dans le célèbre portrait qu'il a tracé de Pascal, Chateaubriand (*Le Génie du Christianisme*, 3^e partie, II, 6) a particulièrement insisté sur la

1. Pour la biographie et la bibliographie complète de Pascal voir p. 582-584.

Edition. — *Œuvres complètes de Pascal*, publiées par L. Brunschvicg et P. Boutroux (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette).

A consulter. — Nourrisson : *Pascal physicien et philosophe* (Perrin, 2^e édit., 1888). — A. Maire : *L'œuvre scientifique de Pascal* (Paris, Hermann, 1912).

précocité extraordinaire et l'étonnante variété de son génie scientifique :

Il y avait un homme qui à douze ans, avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques ; qui à seize avait fait le plus savant traité des coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité ; qui à dix-neuf réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement ; qui à vingt-trois ans démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique ; qui, à cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle des sciences humaines, s'aperçut de leur néant et tourna ses pensées vers la religion ; qui depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans sa trente-neuvième année, toujours infirme et souffrant, fixa la langue que parlèrent Bossuet et Racine, donna le modèle de la plus parfaite plaisanterie comme du raisonnement le plus fort ; enfin, qui, dans les courts intervalles de ses maux, résolut par abstraction un des plus hauts problèmes de géométrie et jeta sur le papier des pensées qui tiennent autant du dieu que de l'homme : cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal.

Cette page résume admirablement l'activité scientifique de Pascal. En rappelant qu'il retrouva tout seul le premier livre de la géométrie jusqu'à la 32^e proposition d'Euclide (*la somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits*), Chateaubriand aurait pu ajouter qu'au même âge il avait écrit, d'après le témoignage de sa sœur M^{me} Périer, un *Traité sur le son*, dont l'idée lui était venue un jour qu'à table quelqu'un avait frappé un plat de faïence avec un couteau et avait arrêté le son en y mettant la main dessus. Il alliait déjà à la force de déduction logique l'habitude et le goût de l'observation. — *L'Essai sur les coniques*, dont Chateaubriand fait un si grand éloge, après avoir été déclaré par Descartes sans originalité, fut plus tard très admiré par Leibniz. — La *machine arithmétique* (dont le dernier modèle approuvé par Pascal se trouve aujourd'hui au Conservatoire des Arts et Métiers) avait été imaginée par Pascal pour permettre à son père, qui avait été nommé à Rouen intendant pour les tailles de la généralité de Normandie, de faire plus rapidement sa comptabilité. Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule application pratique dont s'avisait Pascal : il eut aussi l'idée d'une entreprise de transports en commun pour les Parisiens, les *carrosses à cinq sols*, autorisés par le roi en 1661 et subventionnés par le duc de Roannez, ancêtres de nos omnibus. Invention et entreprise qui attestent chez ce savant théo-

ricien le sens des réalités pratiques. — Les expériences de physique, dont parle Chateaubriand, sont celles que Pascal, en 1648, fit lui-même à Paris, à la Tour Saint-Jacques, et fit faire à Clermont-Ferrand, au Puy-de-Dôme, par son beau-frère M. Périer, afin de ruiner la thécrite de la prétendue horreur de la nature pour le vide. De nos jours on a — injustement, semble-t-il, — mis en doute la bonne foi de Pascal au sujet de ces expériences¹, à propos desquelles il écrivit un *Traité du vide*, dont il ne reste que le fragment, composé en 1647 et publié en 1779 par l'abbé Bossut sous ce titre : *Sur l'autorité en matière de philosophie*, qui devait en être la préface, et les deux traités *De l'équilibre des liqueurs* et *De la pesanteur de l'air*, composés en 1651 et publiés en 1663. — Le problème de géométrie, auquel Chateaubriand fait allusion, est le problème de la roulette ou de la cycloïde : Pascal institua à ce sujet un concours en 1658.

L'HORREUR DE LA NATURE POUR LE VIDE

[Cette lettre, adressée par Pascal à M. Périer, conseiller à la Cour des aides à Clermont-Ferrand, est du 15 novembre 1647.]

...Vous savez quel sentiment les philosophes ont eu sur ce sujet : tous ont tenu pour maxime, que la nature abhorre le vide... Pour vous ouvrir franchement ma pensée, j'ai peine à croire que la nature, qui n'est point animée, ni sensible, soit susceptible d'horreur, puisque les passions présupposent une âme capable de les ressentir, et j'incline bien plus à imputer tous ces effets à la pesanteur et pression de l'air, parce que je ne les considère que comme des cas particuliers d'une proposition universelle de l'équilibre des liqueurs...

J'ai imaginé une expérience qui pourra seule suffire pour nous donner la lumière que nous cherchons, si elle peut être exécutée avec justesse. C'est de faire l'expérience ordinaire du vide plusieurs fois en un même jour, dans un même tuyau, avec le même vif-argent², tantôt en bas et tantôt au sommet d'une montagne, élevée pour le moins de cinq ou six cents

1. Voir les articles de Félix Mathieu sur *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dôme* (Revue de Paris des 1^{er}, 15 avril et 1^{er} mai 1906), et la réponse de Léon Brunschvicg (*Correspondance de l'union pour la vérité*, juin-septembre 1906).

[2. Vif-argent, mercure.]

toises¹ ; pour éprouver si la hauteur du vif-argent suspendu dans le tuyau se trouvera pareille ou différente dans ces deux situations. Vous voyez déjà, sans doute, que cette expérience est décisive de la question, et que, s'il arrive que la hauteur du vif-argent soit moindre au haut qu'au bas de la montagne (comme j'ai beaucoup de raisons pour le croire, quoique tous ceux qui ont médité sur cette matière soient contraires à ce sentiment), il s'ensuivra nécessairement que la pesanteur et pression de l'air est la seule cause de cette suspension du vif-argent, et non pas l'horreur du vide, puisqu'il est bien certain qu'il y a beaucoup plus d'air qui pèse sur le pied de la montagne, que non pas² sur son sommet ; au lieu qu'on ne saurait dire que la nature abhorre le vide au pied de la montagne plus que sur son sommet³...

(Pascal.)

LES CARROSSES A CINQ SOLS

[Cette lettre, écrite par M^{me} Périer en présence de Pascal, qui y a ajouté quelques lignes de sa main, est adressée à Arnauld de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, qui fut ambassadeur et même secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Elle est datée de Paris, 21 mars 1662.]

...L'établissement⁴ commença samedi à sept heures du matin, mais avec un éclat et une pompe merveilleux. On distribua les sept carrosses dont on a fourni cette première route. On en envoya trois à la porte Saint-Antoine et quatre devant Luxembourg⁵ où se trouvèrent en même temps deux commissaires du Châtelet en robe, quatre gardes de M. le grand prévôt⁶, dix ou douze archers de la ville et autant d'hommes à cheval...

La chose a réussi si heureusement que dès la première matinée il y eut quantité de carrosses pleins, et il y alla même plusieurs femmes ; mais l'après-dinée ce fut une si grande foule

[1. La toise est une ancienne mesure de longueur qui valait environ 2 mètres. — 2. *Que non pas* : dans cette tournure assez fréquente au XVII^e siècle la négation est explétive. — 3. Pascal use de l'ironie même dans les discussions scientifiques.]

[4. C'est le 18 mars 1662 qu'eut lieu l'inauguration de la première ligne (ou route, selon le mot du temps) : porte Saint-Antoine-Luxembourg. — 5. Le palais du Luxembourg, qu'avait fait construire Marie de Médicis de 1615 à 1620. — 6. Le marquis de Sourches, qui avait des intérêts dans l'entreprise.]

qu'on ne pouvait en approcher, et les autres jours ont été pareils ; de sorte qu'on voit par expérience que le plus grand inconvénient qui s'y trouve, c'est celui que vous avez appréhendé ; car on voit le monde dans les rues qui attend un carrosse pour se mettre dedans, mais quand il arrive il se trouve plein ; cela est fâcheux, mais on se console, car on sait qu'il en viendra un autre dans un demi-quart d'heure : cependant quand cet autre arrive, il se trouve qu'il est encore plein, et quand cela est arrivé ainsi plusieurs fois, on est contraint de s'en aller à pied...

Le premier et le second jour, le monde était rangé sur le Pont-Neuf et dans toutes les rues pour les voir passer, et c'était une chose plaisante de voir tous les artisans cesser leur ouvrage pour les regarder, en sorte que l'on ne fit rien samedi dans toute la route¹, non plus que si c'eût été une fête. On ne voyait partout que des visages rians, mais ce n'était pas un rire de moquerie, mais un rire d'agrément et de joie, et cette commodité se trouve si grande que tout le monde la souhaite, chacun dans son quartier²...

(M^{me} Périer.)

III. — LA RÉSISTANCE AU PROGRÈS.

Si, au xvii^e siècle, quelques esprits indépendants et audacieux ont, chez nous, ouvert à la pensée des routes nouvelles, le mouvement scientifique eut cependant beaucoup moins d'importance et d'éclat en France qu'à l'étranger³. Car le libre effort des philosophes et des savants ren-

[1. Dans toute la route, sur tout le parcours. — 2. Cette grande vogue n'eut qu'un temps : l'entreprise finalement tomba.]

[3. C'est à l'étranger qu'il y eut au xvii^e siècle le plus grand nombre de savants célèbres : en Angleterre, Newton (1642-1727) qui formula les lois de la gravitation universelle, Harvey (1578-1658) qui découvrit en 1619 la circulation du sang ; en Allemagne, Képler (1571-1630) qui en énonçant les lois des mouvements planétaires avait préparé la découverte de Newton, Leibniz (1646-1716) qui fut un mathématicien en même temps qu'un philosophe ; en Hollande, le physicien Huyghens (1629-1695) ; en Italie, Galilée (1564-1642) qui découvrit la rotation de la terre mais fut obligé en 1633 d'abjurer solennellement sa prétendue hérésie, et son disciple le physicien Torricelli (1608-1647).

La France eut cependant, outre Descartes et Pascal, le mathématicien Fer-

contra un obstacle dans la méthode d'autorité, qui depuis le moyen âge n'avait pas cessé de régner dans l'enseignement officiel, toujours respectueuse de l'opinion des anciens, toujours méfiante à l'égard des idées neuves et des découvertes récentes¹. C'est à cette méthode que Descartes avait opposé ses quatre règles, c'est contre elle que s'était élevé Pascal dans le fragment *Sur l'autorité en matière de philosophie* (voir p. 528 et 810-811). La Sorbonne surtout était le foyer de la tradition, le centre de la résistance au progrès. En 1671, comme elle se disposait à présenter une requête au Parlement pour faire interdire l'enseignement de la philosophie de Descartes², Boileau dans son *Arrêt burlesque* tourna spirituellement en ridicule son superstitieux attachement à la doctrine d'Aristote.

Le conflit entre la science et l'autorité fut particulièrement aigu en médecine. De là la longue opposition que rencontrèrent toutes les théories physiologiques nouvelles, par exemple celle de Harvey : en 1673, dans *Le Malade imaginaire*, Molière fait encore allusion à cette polémique entre les « circulateurs » et leurs adversaires. De là aussi la résistance aux remèdes nouveaux, comme le quinquina, à propos duquel La Fontaine composa en 1682 un poème didactique de plus de six cents vers.

mat (1601-1665), le botaniste-Tournefort (1656-1708), et le physicien Denis Papin (1647-1714) qui inventa en 1682 la machine à vapeur.

Et d'ailleurs plusieurs institutions encouragèrent chez nous les recherches scientifiques au XVII^e siècle : en 1626 fut créé, — sur les conseils et avec l'aide de Gui de la Brosse, médecin de Louis XIII, — le *Jardin Royal des plantes médicinales*, réorganisé en 1671 et devenu plus tard le Jardin des Plantes ; en 1665 fut créé le *Journal des Savants* ; en 1666 fut fondée l'*Académie des Sciences*, dont les membres passèrent, en 1699, de 16 à 50 ; en 1667-1672 fut construit l'*Observatoire* où Colbert appela l'Italien Cassini (1627-1712) et le Danois Røemer (1644-1710).

A consulter. — A. Maury : *Histoire de l'ancienne Académie des sciences* (1864). — J. Bertrand : *L'Académie des sciences et les Académiciens de 1666 à 1793* (1869). — E. Maindron : *L'ancienne Académie des sciences ; les Académiciens de 1666 à 1793* (1895). — P. Tannery : *Les sciences en Europe de 1559 à 1648* et *Les sciences en Europe de 1648 à 1715* (tomes V et VI de l'« Histoire générale du IV^e siècle à nos jours » publiée sous la direction de Lavis et Rambaud). — Jules Gay et Leclerc du Sablon : *Lectures scientifiques* (Hachette, 1893). — Gaston Laurent : *Les grands écrivains scientifiques de Copernic à Berthelot* (Colin, 1906). — E. Le Gal et L. Klotz : *Nos grands savants* (Delagrave, 1926).

1. En 1624, le Parlement de Paris avait rendu un arrêt menaçant de mort « quiconque enseignerait des doctrines contraires à celles des auteurs anciens et approuvés. »

2. Ce n'était pas la première manifestation d'hostilité à l'égard de Descartes. En 1663 sa doctrine avait été condamnée par la Congrégation de l'Index et par la cour de Rome. En 1667 le roi avait interdit de prononcer son éloge, quand son corps fut rapporté de Suède.

ARRÊT BURLESQUE

*donné en la grand'chambre du Parnasse,
en faveur des maîtres ès arts,
médecins et professeurs de l'Université de Stagire ¹
au pays des Chimères,
pour le maintien de la doctrine d'Aristote.*

Vu par la cour la requête² présentée par les régents, maîtres ès arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leur nom que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine d'Aristote...

La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance des dites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régents³, docteurs, maîtres ès-arts⁴ et professeurs de ladite Université, sans que pour ce ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur⁵ de continuer d'être le principe des nerfs; et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant⁶ toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle⁷ d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine. Défend à la Raison et à ses adhérents de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes⁸ ni continues, par mauvais moyens et voies de sortilèges, comme vin pur, poudre, écorce de quinquina⁹ et autres drogues non approuvées ni connues des anciens. Et en cas de guérisons irré-

[1. *Stagire* : ville de Macédoine, sur la mer Égée, patrie d'Aristote. — 2. En réalité la requête ne fut pas présentée; l'Université avait eu seulement l'intention de le faire et y renonça après la satire de Boileau. — 3. *Régents* : voir p. 515, note 4. — 4. *Maîtres ès-arts*, ceux qui avaient reçu les titres universitaires permettant d'enseigner les arts libéraux. — 5. Allusion à la découverte de Harvey sur la circulation du sang. — 6. *Nonobstant*, malgré (le mot était déjà archaïque au temps de Boileau). — 7. *Chyle* : liquide blanchâtre et nourricier qui résulte de la digestion des aliments. — 8. Diverses sortes de fièvres intermittentes. — 9. Sur l'introduction du quinquina en France et son emploi comme remède au xvii^e siècle voir p. 534.]

gulières par icelles¹ drogues, permet aux médecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse², séné, sirops, juleps³, et autres remèdes propres à ce ; et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étaient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles ; et, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés et évacués... Enjoint à tous régents, maîtres ès-arts et professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé... A banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université ; lui fait défense d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautés...

Fait ce trente-huitième jour d'août onze mil six cent soixante-quinze.

(Boileau.)

CONTRE LES « CIRCULATEURS »

MONSIEUR DIAFOIRUS.

...Mais sur toute chose ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang et autres opinions de même farine⁴.

THOMAS DIAFOIRUS

(*tirant de sa poche une grande thèse roulée qu'il présente à Angélique*).

J'ai contre les circulateurs soutenu une thèse, qu'avec la permission (*saluant Argan*) de Monsieur, j'ose présenter à Mademoiselle, comme un hommage que je lui dois des prémices⁵ de mon esprit.

[1. *Icelles*, ces (vieille forme de l'adjectif démonstratif). — 2. *Casse, séné* : purgatifs très employés dans la médecine du ^{xvii}e siècle. — 3. *Juleps* : potions calmantes.]

[4. *De même farine* (*ejusdem farinae*) : locution proverbiale prise en mauvaise part pour comparer des personnes ou des choses de peu de valeur. — 5. *Prémices*, premières productions (terme employé ici d'une manière solennelle et ridicule.)

ANGÉLIQUE.

Monsieur, c'est pour moi un meuble¹ inutile, et je ne me connais pas à ces choses-là.

TOINETTE.

Donnez, donnez, elle est toujours bonne à prendre pour l'image² ; cela servira à parer notre chambre.

(Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte II, Scène v.)

LE QUINQUINA

[L'écorce de quinquina, qui servait à faire un remède fébrifuge, avait été importée en Europe par la comtesse de Cinchon, femme du vice-roi de Lima. Ce remède fut propagé en France par un Anglais, le chevalier Talbot, à qui Louis XIV l'acheta en 1679. La Fontaine célébra le quinquina à la demande de la duchesse de Bouillon, qui partageait l'engouement de sa sœur, la duchesse de Mazarin, pour ce remède, et sans doute aussi sous l'influence d'un médecin de ses amis, François de la Salle, dit Monginot, qui avait publié, cette même année 1679, un traité *De la guérison des fièvres par le quinquina*.]

Tout mal a son remède au sein de la nature.

Nous n'avons qu'à chercher : de là nous sont venus

L'antimoine avec le mercure,

Trésors autrefois inconnus.

Le quin³ règne aujourd'hui : nos habiles⁴ s'en servent.

Quelques-uns encore conservent

Comme un point de religion⁵

L'intérêt de l'École et leur opinion.

Ceux-là même y viendront ; et désormais ma veine⁶

Ne plaindra plus des maux⁷ dont l'art fait son domaine.

[1. *Meuble*, objet (le mot avait alors un sens plus général qu'aujourd'hui). —

2. Les thèses étaient imprimées sur étoffe, parfois sur du satin (voir p. 515), et portaient une vignette.]

[3. La Fontaine, dans son poème, emploie indifféremment les mots *quin*, *kin*, *quinquina*, *kinkina*. — 4. *Nos habiles*, nos savants. — 5. *Un point de religion*, un article de foi. La Faculté était pour la saignée et la purgation. — 6. *Veine*, inspiration poétique, et par suite : vers. — 7. Parce qu'ils seront guéris.]

Peu de gens, je l'avoue, ont part à ce discours ¹ :
Ce peu, c'est encor trop. Je reviens à l'usage
D'une écorce fameuse, et qui va tous les jours
Rappeler des mortels jusqu'au sombre rivage².
Un arbre en est couvert, plein d'esprits³ odorants,
Bas de tige, étendu, protecteur⁴ de l'ombrage :
Apollon a doué de cent dons différents
Son bois, son fruit et son feuillage.

(La Fontaine, *Le Quinquina*, chant II.)

[1. Mon reproche s'adresse à peu. — 2. *Jusqu'au sombre rivage (du Styx)*, qu'ils s'apprétaient à passer. — 3. *Esprit* : terme de la physiologie cartésienne (voir p. 520), que La Fontaine applique même aux arbres. — 4. *Protecteur de l'ombrage*, protégeant par son ombrage.]

CHAPITRE XIX

LA LITTÉRATURE RELIGIEUSE

I. — LE RENAISSANCE CATHOLIQUE AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

II. — L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

A. — Bossuet orateur.

1^o *Sermons*. — 2^o *Oraisons funèbres*.

B. — Les autres prédicateurs.

1^o *Bourdaloue*. — 2^o *Fénelon*. — 3^o *Mascaron*.
— 4^o *Fléchier*. — 5^o *Massillon*.

III. — LES QUERELLES RELIGIEUSES.

1^o Polémique entre catholiques et protestants.

2^o Le gallicanisme.

3^o Controverse de Bossuet et de Richard Simon.

4^o Le quiétisme.

5^o Lutte des Jansénistes et des Jésuites.

a) *Histoire de Port-Royal*.

b) *Le conflit des doctrines*.

IV. — L'APOLOGIE DE LA RELIGION.

1^o Les *Pensées* de Pascal.

2^o Le XVI^e chapitre des *Caractères* de La Bruyère.

V. — LES LIBERTINS.

Trois grands ordres de faits nous attestent l'intensité de la vie religieuse au XVII^e siècle :

1^o Jamais il n'y eut une aussi brillante pléiade de prédicateurs : Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Mascaron, Fléchier, Massillon.

2° De nombreuses querelles religieuses ont à plusieurs reprises partagé les esprits : querelles entre les catholiques et les protestants, et, à l'intérieur du catholicisme, entre les gallicans et les ultramontains, entre Bossuet et Richard Simon, entre les partisans et les adversaires du quiétisme, entre les Jansénistes et les Jésuites.

3° Sans appartenir à l'Église, de grands écrivains, comme Pascal et La Bruyère, se firent les apologistes ardents de la religion et combattirent avec énergie les *libertins* ou *esprits forts*.

Mais, avant d'examiner ces diverses manifestations de l'activité religieuse, il convient de rappeler le petit groupe d'hommes et de femmes vénérables, qui, au début même du siècle, travaillèrent à ranimer la foi languissante.

I. — LA RENAISSANCE CATHOLIQUE AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

Au xvi^e siècle, d'une part la Réforme, en introduisant dans l'église le schisme et en provoquant dans le pays les guerres de religion, d'autre part la Renaissance, en faisant passer sur les esprits comme un souffle de paganisme, avaient eu pour résultat d'affaiblir la foi catholique en France. Mais, au début du xvii^e siècle, par réaction contre l'hérésie protestante et contre le libertinage issu du naturalisme antique, se produit un réveil ardent du catholicisme. Trois grands noms surtout représentent cette renaissance religieuse : saint François de Sales¹, l'auteur de deux célèbres ouvrages de piété, *Introduction à la vie dévote* (1608) et *Traité de l'amour de Dieu* (1616), par lesquels il essaie de vivifier la foi en s'adressant au cœur ; Pierre de Bérulle (1575-1629), qui, surtout préoccupé de rendre à la religion sa valeur intellectuelle, fonde en 1611 la

1. François de Sales (canonisé en 1665) est né en 1567 près d'Annecy et mort en 1622 à Lyon. Entré dans les ordres en 1595, il fut nommé en 1602 évêque du diocèse de Genève et résida à Annecy. Prédicateur et directeur de conscience, il a laissé, outre les deux ouvrages cités, des *Sermons*, des *Lettres* et les *Entretiens spirituels*.

Editions. — Les *Œuvres complètes de saint François de Sales* ont été publiées, au xvii^e siècle, en 1637 à Toulouse, et en 1641 par les soins de son ami le commandeur de Sillery et de Mme de Chantal. Elles ont été depuis réimprimées plusieurs fois. La plus récente édition est celle des Religieuses de la Visitation d'Annecy (20 vol. parus de 1892 à 1918, chez Vitte).

A consulter. — F. Strowsky : *Saint François de Sales* (Plon-Nourrit, 1898). — Amédée de Margerie : *Saint François de Sales* (Collection « les Saints », Victor Lecoffre, 1901).

Congrégation de l'Oratoire ; et saint Vincent de Paul¹ (1576-1660), qui donne à la religion une forme agissante, en instituant en 1625 les *Prêtres de la Mission*, en 1633 les *Filles de la Charité*, et en fondant des hôpitaux (*Hospice des Enfants trouvés*, *Hôpital des vieillards*). A ces noms il faut ajouter ceux de deux femmes : M^{me} de Chantal² (1572-1641), l'amie de saint François de Sales, qui l'aïda à fonder en 1610 à Annecy l'ordre de la Visitation de Sainte-Marie ; et la Mère Angélique Arnauld (1591-1661), qui réforma l'abbaye de Port-Royal.

LE BON USAGE DE LA PAROLE

Que notre langage soit doux, franc, sincère, rond³, naïf et fidèle. Gardez-vous des duplicités, artifices et feintises⁴ : bien qu'il ne soit pas bon de dire toujours toutes sortes de vérités, si⁵ n'est-il jamais permis de contrevénir à la vérité⁶. Accoutumez-vous à ne jamais mentir à votre escient⁷, ni par excuse, ni autrement, vous ressouvenant que Dieu est le Dieu de vérité. Si vous en dites⁸ par mégarde, et vous pouvez⁹ le corriger sur le champ par quelque explication ou réparation, corrigez-le : une excuse véritable a bien plus de grâce et de force pour excuser que le mensonge....

Le parler peu¹⁰ tant recommandé par les anciens sages ne s'entend pas qu'il faille dire peu de paroles, mais de n'en dire pas beaucoup d'inutiles : car en matière de parler on ne regarde pas à la quantité, mais à la qualité ; et me semble¹¹ qu'il faut fuir les deux extrémités¹² : car de faire trop l'entendu et le sé-

1. Editions. — *Lettres de saint Vincent de Paul* (1882, 2 vol.). — P. Coste : *Saint Vincent de Paul. I. Correspondance* (1921).

A consulter. — Emmanuel de Broglie : *Saint Vincent de Paul* (Collection « les Saints », Victor Lecoffre, 1900). — L'abbé Calvet : *Saint Vincent de Paul* (Plon-Nourrit, 1913). — Antoine Redier : *La vraie vie de saint Vincent de Paul* (Grasset, 1927).

2. Ce fut la grand'mère de M^{me} de Sévigné. Les *Lettres* de M^{me} de Chantal ont été publiées par E. de Barthélemy (Paris, 1860).

[3. Rond, clair et franc. — 4. Feintises : vieux mot qui a été remplacé par feintes. — 5. Si n'est-il, encore n'est-il. — 6. Précepte à retenir : s'il n'est pas toujours possible de dire toute la vérité, on se doit à soi-même de ne jamais dire que la vérité. — 7. A votre escient, sciemment. — 8. Si vous en dites, si vous dites un mensonge. — 9. Et (si) vous pouvez. — 10. Le parler peu : bien qu'accompagné d'un adverbe, le verbe est pris substantivement. — 11. Et (il) me semble. — 12. Extrémités, excès.]

vère, refusant de contribuer aux devis¹ familiers qui se font es² conversations, il semble qu'il y ait ou manquement de confiance ou quelque sorte de dédain ; de babiller aussi et cajoler³ toujours, sans donner ni loisir ni commodité aux autres de parler à souhait, cela tient de l'éventé⁴ et du léger.

(Saint François de Sales,
Introduction à la vie dévote, III, 29-30.)

SAINT FRANÇOIS DE SALES PRÉDICATEUR

[Extrait d'une lettre écrite par saint Vincent de Paul à M. Martin, supérieur, à Turin, et datée de Paris, le 26 novembre 1655].

...La première fois qu'il prêcha à Paris, le dernier voyage⁵ qu'il y fit, on courut à son sermon de toutes les parties de la ville, la cour y était, et tout ce qui pouvait rendre l'auditoire digne d'un si célèbre prédicateur. Chacun s'attendait à un discours selon la force de son génie, par lequel il avait coutume de ravir tout le monde ; mais que fit ce grand homme de Dieu ? il récita simplement la vie de saint Martin, à dessein de se confondre⁶ devant tant de personnes illustres, qui eussent fait enfler le courage⁷ à un autre. Il fut le premier à profiter de sa prédication par cet acte héroïque d'humilité.

Il nous raconta cela bientôt après, à M^{me} de Chantal et à moi, et il nous disait : « Oh que j'ai bien humilié nos sœurs, qui s'attendaient que je dirais merveilles en si bonne compagnie ! Une telle, qui s'y est trouvée, parlait d'une demoiselle prétendante⁸, qui fut depuis religieuse, qui disait pendant que je prêchais : Voyez un peu ce maroufle⁹ et ce montagnard¹⁰, comme il prêche bassement ! il fallait¹¹ bien venir de si loin pour nous dire ce qu'il dit, et exercer la patience de tant de monde. »...

[1. *Devis*, propos. — 2. *Es*, dans les. — 3. *Cajoler*, chanter comme l'oiseau en cageole, en petite cage (vieux mot qui s'employait surtout en parlant de la pie ou du geai). — 4. *Éventé*, évaporé, étourdi.]

[5. En 1608. — 6. *Se confondre*, s'humilier. — 7. *Le courage*, le cœur. — 8. *Prétendante* : on dirait aujourd'hui *prétentieuse*. — 9. *Maroufle*, rustre. — 10. Il était d'origine savoyarde. — 11. *Il fallait bien*, c'était bien la peine.]

Voilà, Monsieur, comme les saints ont réprimé la nature qui aime l'éclat et la réputation ; et c'est ainsi que nous devons faire, préférant les emplois bas aux apparents, et l'abjection¹ à l'honneur.

(Saint Vincent de Paul.)

II. — L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

A. — Bossuet² orateur.

1^o *Sermons.*

Nullement soucieux de la gloire littéraire, Bossuet ne publia pas ses sermons, qu'en grande partie pourtant il rédigeait par écrit avant de les

[4. *Abjection*, état de ce qui est peu élevé (le mot n'a pas ici la nuance péjorative qu'il a toujours aujourd'hui).]

2. *Biographie.* — Né à Dijon en 1627, Jacques-Bénigne Bossuet, après avoir fait ses études au collège des Jésuites de sa ville natale et au Collège de Navarre à Paris, fut en 1652 ordonné prêtre, reçu docteur et nommé archidiacre de Sarrebourg, dans le diocèse de Metz, où il demeura jusqu'en 1659, se faisant déjà connaître par sa prédication ainsi que par ses polémiques contre les protestants.

De 1659 à 1669, date de sa nomination à l'évêché de Condom, il réside à Paris, où il prêche de nombreux sermons et plusieurs oraisons funèbres : c'est sa grande période d'orateur.

Choisi en 1670 comme précepteur du Dauphin, il se consacre jusqu'en 1680 à sa tâche de pédagogue (voir p. 730). En 1671 il avait été élu membre de l'Académie française.

A partir de 1681 il est évêque de Meaux ; et dès lors son activité se déploie dans des besognes multiples, administration de son diocèse, prédication, publication de plusieurs ouvrages, surtout d'ouvrages de polémique, à propos des protestants (voir p. 566), du gallicanisme (voir p. 568), de l'exégèse de Richard Simon (voir p. 569), du théâtre (voir p. 624), du quietisme (voir p. 571). Il meurt en 1704, laissant une œuvre imposante : sermons, panégyriques et oraisons funèbres ; traités composés pour l'éducation du Dauphin ; livres de controverse et d'édification ; correspondance ; et même des vers.

Editions. — *Œuvres complètes de Bossuet*, édition dite des Bénédictins (Paris, 1772-1788, 19 vol., inachevée) ; édition dite de Versailles, par Lebel (1815-1819, 43 vol.) ; édition Lachat (Paris, Vivès, 1862-1866, 31 vol.) ; édition de Bar-le-Duc, par l'abbé Guillaume (1877, 10 vol.).

Œuvres oratoires de Bossuet, édition critique par l'abbé J. Lebarq (1890-

prononcer, mais qu'il ne prononçait pas d'ailleurs tels qu'il les avait rédigés. A sa mort les manuscrits passèrent entre les mains de son neveu, qui, ecclésiastique lui-même, s'en servit pour sa propre prédication, puis d'un petit-neveu, M. de Chasot, premier président au Parlement de Metz. C'est la veuve de ce dernier qui confia au bénédictin Dom Deforis le soin de publier pour la première fois les sermons de Bossuet : ils parurent en 1772, soixante-huit ans après sa mort. En comptant ceux, du reste peu nombreux, qui furent trouvés dans la suite et publiés par d'autres éditeurs, il nous en est parvenu plus de 200, parmi lesquels il faut citer :

Panégryques de saint Bernard (1653); *de saint Paul* (1659). — *Sermons sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église* (1659); *sur l'honneur du monde* (1660); *sur la parole de Dieu* (1661); *sur l'impénitence finale* (1662); *sur la Providence* (1662); *sur l'ambition* (1662); *sur les devoirs des rois* (1662); *sur la mort* (1662); *sur l'honneur* (1666); *sur l'amour des plaisirs* (1666); *sur la profession de foi de M^{lle} de La Vallière* (1675), qui fut imprimé de son vivant mais à son insu; *sur l'unité de l'Église* (1681), le seul qu'il fit imprimer lui-même à titre de manifeste; *sur le silence* (1686).

a) Sa conception oratoire.

En expliquant, dans le *Panégryque de saint Paul*, le mystérieux pouvoir de l'éloquence de l'apôtre, Bossuet définit sa propre conception de

1897, 6 vol.); nouvelle édition, revue et augmentée, par Ch. Urbain et E. Levesque (Hachette, 6 vol. parus, 1914-1923). — *Correspondance de Bossuet*, par Ch. Urbain et E. Levesque, en cours de publication (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette, en 15 volumes parus de 1909 à 1925).

Extraits des *Œuvres oratoires*, par Gazier (Colin), Bertrand (Delagrave), Jacquinet (Belin), Rébelliau (Hachette, 2 vol.). — Extraits des *Œuvres diverses*, par Gazier (Colin), Lanson (Delagrave), Calvet (Hatier), Henri Bremond (Plon, 3 vol.).

A consulter. — L'abbé Lédieu : *Mémoires et journal sur la vie et les œuvres de Bossuet* (publiés par l'abbé Guettée, Paris, 1856-1857, 4 vol.). — Vaillant : *Études sur les sermons de Bossuet d'après les manuscrits* (1851). — A. Floquet : *Études sur la vie de Bossuet de 1627 à 1670* (1855-1856, 3 vol.); *Bossuet précepteur du Dauphin* (1864). — Freppel : *Bossuet et l'éloquence sacrée au XVII^e siècle* (leçons professées à la Sorbonne en 1855-1857, publiées en 1893). — Gandar : *Bossuet orateur* (1866). — L'abbé Lebarq : *Histoire critique de la prédication de Bossuet* (1888). — Lanson : *Bossuet* (Lecène et Oudin, 1890). — Rébelliau : *Bossuet* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1900). — R. Bonet : *Bossuet moraliste* (1912). — F. Brunetière : *Bossuet* (Hachette, 1914). — Louis Dimier : *Bossuet* (Nouvelle Librairie nationale, 1916). — Rébelliau : *La correspondance de Bossuet* (Revue des Deux Mondes, de juin 1919 à mars 1920). — *Revue Bossuet* (dirigée par l'abbé Levesque, 1900-1911, 8 vol.).

l'orateur chrétien, qui doit avant tout prêcher avec simplicité « la doctrine des Écritures ». Il y est, d'ailleurs, revenu à plusieurs reprises. Dans le *Sermon sur la parole de Dieu* (1661) il dit : « Ainsi le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ... Il puise tout dans les Écritures, il en emprunte même les termes sacrés, non seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours. Dans le désir qu'il a de gagner les âmes, il ne cherche que les choses et les sentiments. Ce n'est pas, dit saint Augustin, qu'il néglige les ornements de l'élocution, quand il les rencontre en passant et qu'il les voit fleurir devant lui par la force des bonnes pensées qui les poussent ; mais aussi n'affecte-t-il pas de s'en trop parer... » Et dans l'*Oraison funèbre du Père Bourgoing* (1662) : « Est-ce ainsi qu'on fait parler Jésus-Christ ? Savez-vous, ô prédicateurs, que ce divin conquérant veut régner sur les cœurs par votre parole ? »

L'ÉLOQUENCE DE SAINT PAUL

C'est pour ces solides raisons que saint Paul¹ rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours², bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité³ tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats⁴ de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple ; mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son nom, qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa sim-

[1. Saint Paul était un Juif de Tarse, en Cilicie. Après avoir persécuté les chrétiens, il se convertit au christianisme à la suite d'une vision qu'il eut sur le chemin de Damas. Il fut martyrisé à Rome en l'an 67. — 2. *Discours*, façon de parler. — 3. Bossuet emploie dans cette phrase les termes de la rhétorique ancienne, tels qu'on les trouve dans les traités oratoires de Cicéron ou dans le *Dialogue des orateurs* de Tacite. — 4. *Les délicats*, ceux qui ont le goût difficile. La Fontaine (*Fables*, II, 1) a employé le mot dans le même sens :

**Les délicats sont malheureux :
Rien ne saurait les satisfaire.**

plicité toute puissante. Il ira¹, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution² rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira³ en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs ; et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises⁴ que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant⁵ de ses sénateurs passera de l'Aréopage⁶ en l'école de ce barbare⁷. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul⁸, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges⁹ devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre¹⁰ du style¹¹ de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son¹² Cicéron.

(Bossuet, *Panégistique de saint Paul*,
premier point.)

b) Développements psychologiques.

Bossuet ne recherche pas, comme Bourdaloue, toutes les occasions de faire devant son auditoire des analyses psychologiques. Mais si un développement de ce genre lui paraît nécessaire à sa démonstration, il ne l'écarte pas. C'est ainsi que, dans le *Panégistique de saint Bernard*, pour montrer le mérite qu'a eu saint Bernard de quitter le monde à l'âge de vingt-deux ans, il trace un portrait brillant de la jeunesse, que l'on peut rapprocher en particulier de celui d'Aristote (*Rhétorique*, II, 12), dont il s'est inspiré.

[1. A remarquer ici et dans les phrases suivantes l'emploi du futur, alors qu'il s'agit d'événements passés. Bossuet nous reporte ainsi vivement par la pensée au temps qui a précédé la venue de saint Paul en Grèce. — 2. Locution, élocution. — 3. La répétition de *il ira* donne à tout le passage un mouvement oratoire. — 4. Églises (ἐκκλησίαι), groupements de fidèles. — 5. Saint-Denis l'aréopagite. — 6. L'Aréopage : tribunal d'Athènes. — 7. Barbare (βάρβαρος), étranger. — 8. Sergius Paulus, qui se convertit en entendant saint Paul à Paphos, dans l'île de Chypre. — 9. Félix et Agrippa, devant qui il comparut à Césarée. — 10. L'Épître aux Romains. — 11. Style, poinçon à écrire. — 12. Cicéron, qui lui appartient et qui lui est cher à ce titre.

LA JEUNESSE

Vous dirai-je en ce lieu ¹ ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans ? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin ² fumeux ³, ne leur ⁴ permet rien de rassis ⁵ ni de modéré. Dans les âges suivants on commence à prendre son pli, les passions s'appliquent à quelques objets, et alors celle qui domine ralentit du moins la fureur des autres : au lieu que cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante ⁶ par dessus les autres, elle ⁷ est emportée, elle est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions, avec une incroyable violence. Là ⁸ les folles amours, là le luxe, l'ambition et le vain désir de paraître exercent leur empire sans résistance. Tout s'y fait par une chaleur ⁹ inconsidérée ; et comment accoutumer à la règle ¹⁰, à la solitude, à la discipline, cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre, qui n'est presque jamais dans une action composée ¹¹ ?...

Certes, quand nous nous voyons penchans ¹² sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos ans écoulés, que nos forces se ¹³ diminuent, et que le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : ah ! le présent ne nous

[1. Bossuet semble s'excuser de faire ici une analyse psychologique, à la façon des prédicateurs mondains. — 2. Dans son portrait de la jeunesse Aristote comparait déjà les jeunes gens à des personnes prises de vin (οἰνωμένους). — 3. *Fumeux*, dont les vapeurs montent à la tête. — 4. *Leur* : syllepse. — 5. *Rassis*, posé. — 6. *Dominante par-dessus les autres* : à remarquer l'emploi de l'adjectif verbal variable là où nous emploierions aujourd'hui le participe présent, et le pléonasme que forment les derniers mots. — 7. *Elle* : le sujet de la phrase étant éloigné, Bossuet le reprend par le pronom (ce tour incorrect est assez fréquent chez les orateurs). — 8. *Là*, dans la jeunesse. — 9. *Chaleur inconsidérée*, ardeur irréfléchie. — 10. *Règle, solitude, discipline* : ces trois termes résument les conditions de la vie monastique. — 11. *Composée*, ordonnée. — 12. *Penchans* : voir note 6. — 13. *Se diminuent* : on n'emploie plus aujourd'hui ce verbe réfléchi.]

touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien¹ lui soit encore échappé², qui sent sa vigueur entière et présente, elle³ ne songe aussi qu'au présent, et y attache toutes ses pensées. Dites-moi⁴, je vous prie, celui qui croit avoir le présent tellement à soi, quand est-ce qu'il s'adonnera aux pensées sérieuses de l'avenir⁵ ? Davantage⁵ quelle apparence⁶ de quitter le monde, dans un âge où il ne nous y paraît rien que de plaisant⁷ ? Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes : de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle⁸ ne voit rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses⁹ qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce¹⁰ pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit.

(Bossuet, *Panegyrique de saint Bernard*,
premier point.)

c) *Développements lyriques.*

Les critiques ont plusieurs fois signalé dans les *Sermons* de Bossuet la présence de développements lyriques. Grâce à sa puissante imagination, qu'alimentent les réminiscences bibliques et les souvenirs de sa culture classique, il excelle à renouveler des lieux communs, tels ceux des vicissitudes de la fortune et de la vanité de la vie.

[1. *Qui ne songe pas que rien*, qui ne pense pas qu'une chose (*rien*, conformément à son étymologie : *rem*, n'avait pas autrefois le sens négatif ; le mot a conservé cette signification dans l'expression *un rien*). — 2. On disait au xvii^e siècle *être échappé* ou *avoir échappé*. — 3. Voir p. 544, note 7. — 4. *Dites-moi* : ces mots forment une phrase indépendante destinée à attirer l'attention des auditeurs. — 5. *Davantage*, de plus. — 6. *Quelle apparence de quitter*, est-il vraisemblable qu'on quitte. — 7. *Plaisant*, agréable, qui plaît. — 8. Voir note 3. — 9. *Traverses*, difficultés, obstacles qui se mettent au travers de notre route. — 10. *Disgrâce*, malheur.]

VICISSITUDES DE LA FORTUNE

« Assur¹, dit le prophète Ezéchiél², s'est élevé comme un grand arbre, comme les cèdres du Liban ; le ciel l'a nourri de sa rosée, la terre l'a engraisé de sa substance ; » — les puissances l'ont comblé de leurs bienfaits et il suçait de son côté le sang du peuple³. — « C'est pourquoi il s'est élevé, superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en ses branches, fertile en ses rejetons : les oiseaux faisaient leurs nids sur ses branches ; » — les familles de ses domestiques⁴, les peuples se mettaient à couvert sous son ombre ; un grand nombre de créatures, et les grands et les petits, étaient attachés à sa fortune. — « Ni les cèdres ni les pins, » — c'est-à-dire les plus grands de la cour, — « ne l'égalèrent pas⁵. Autant que⁶ ce grand arbre s'était poussé⁷ en haut, autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et profondes racines⁸. »

Voilà une grande fortune ; un siècle n'en voit pas beaucoup de semblables ; mais voyez sa ruine et sa décadence : « Parce qu'il s'est élevé superbement⁹, et qu'il a porté son faite jus-

[1. *Assur* : fils de Sem. — 2. *Ezéchiél* (xxvi, 3). — 3. Bossuet commente le passage d'Ezéchiél phrase par phrase, en en faisant l'application à un grand du xvii^e siècle. — 4. On appelait *domestiques*, au xvii^e siècle, toutes les personnes qui vivaient dans l'entourage du roi ou d'un grand seigneur, en exerçant une fonction auprès de lui et en jouissant de ses faveurs. — 5. *Ne l'égalèrent pas* : après ni répété on n'emploie plus aujourd'hui la négative *pas*. — 6. *Autant que...* autant : tournure usitée au xvii^e siècle. Racine l'a employée dans ces deux vers d'*Athalie* (I, 2) :

Autant que de David la race est respectée,
Autant de Jézabel la fille est détestée.

7. *S'était poussé* : on disait alors *se pousser* au lieu de *pousser*. — 8. A rapprocher de Virgile (*L'Énéide*, liv. IV, v, 445-446), dont s'est peut-être souvenu Bossuet :

... et, quantum vortice ad auras
Ætherias, tantum radice in Tartara tendit.

et de La Fontaine (*Le chêne et le roseau*, I, 22) :

...Celui de qui la tête au ciel était voisine
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

9. *Superbement, orgueilleusement.*]

qu'aux nues, et que son cœur s'est enflé dans sa hauteur : pour cela, dit le Seigneur, je le couperai par la racine, je l'abattraï d'un grand coup et le porterai par terre ; » — il viendra une disgrâce et il ne pourra plus se soutenir. — « Tous ceux qui se reposaient sous son ombre se retireront de lui, de peur d'être accablés sous sa ruine¹. Il tombera d'² une grande chute ; on le verra tout de son long couché sur la montagne, fardeau inutile de la terre³. »

(Bossuet, *Sermon sur l'ambition*, second point.)

VANITÉ DE LA VIE

Qu'est-ce que cent ans ? Qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface ? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature⁴ fait vivre durant tant de siècles ; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité ; entassez dans cet espace, qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs : que⁵ vous profitera cet amas⁶, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout⁷ languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants ? Que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre⁸, d'en avoir rempli

[1. Ruine : ce mot désigne ici l'action de tomber et non pas simplement l'état d'une chose qui est à terre. — 2. De = avec. — 3. Expression d'Homère (ἐτώσιον ἄχθος ἀρούρης) reprise par Racine (*Iphigénie*, I, 2) :

Voudrais-je, de la terre inutile fardeau,

Ne laisser aucun nom et mourir tout entier ?

[4. L'histoire de la nature : nous l'appelons aujourd'hui l'histoire naturelle. — 5. Que profitera, à quoi servira. — 6. Amas, le fait d'avoir amassé. — 7. Tout languissant (qu'il soit) : ellipse fréquente au xvii^e siècle. Dans *Le Misanthrope* (I, 2), Molière dit aussi :

Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur.

8. Cette comparaison de la vie à un livre a inspiré à Lamartine ces vers

Le livre de la vie est le livre suprême,
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix ;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,
Mais le feuillet fatal s'y tourne de lui-même.
On voudrait revenir à la page où l'on aime.
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

toutes les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout effacer ? Encore une rature laisserait-elle quelques traces du moins d'elle-même ; au lieu que ce dernier moment, qui effacera d'un seul trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre du néant...

Qu'est-ce donc que ma substance¹, ô grand Dieu ? J'entre dans la vie pour en sortir bientôt ; je viens me montrer comme les autres ; après, il faudra disparaître. Tout nous appelle à la mort² : la nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages³.

Cette recrue⁴ continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu ! encore une fois, qu'est-ce que de nous ? Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas ! si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus ! et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense⁵ du temps ! Je ne suis rien ; un

[1. *Ma substance* : terme philosophique (le fond immuable de ma nature). — 2. Après avoir constaté dans le développement qui précède le néant de la vie humaine, Bossuet va démontrer la nécessité de la mort au nom des exigences de la nature et des exigences de l'humanité. — 3. Ce passage est inspiré de Lucrèce, *De natura rerum* (III, 963-969) :

Cedit enim, rerum novitate extrusa, vetustas
Semper, et ex aliis aliud reparare necessest ;
Nec quisquam in barathrum, nec Tartara deditur atra.
Materies opus est, ut crescant postera saecula ;
Quae tamen omnia te, vita perfuncta, sequuntur :
Nec minus ergo ante haec, quam tu, cecidere, cadentque.
Sic alid ex alio numquam desistet oriri,
Vitaque mancipio nulli datur, omnibus usu.

4. *Recrue* : terme du langage militaire (levée d'hommes). — 5. *Immense*, que l'on ne peut mesurer (sens étymologique : *immensus, in-metior*).]

si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant ; on ne m'a envoyé que pour faire nombre : encôre n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre¹.

(Bossuet, *Sermon sur la mort*, premier point.)

d) *Développements dramatiques.*

L'éloquence de Bossuet était si variée qu'elle savait même, à l'occasion, se hausser jusqu'au ton dramatique. Voici, par exemple, dans le *Sermon sur l'impénitence finale*, un passage qui forme une véritable scène de tragédie, avec ses apostrophes pressantes au mauvais riche, les arrêts tranchants du juge et l'apparition finale de l'ange de la mort.

L'APPEL DU MAUVAIS RICHE AU TRIBUNAL DE DIEU

Vous êtes donc averti que vous êtes malade dangereusement, puisque vous songez enfin à votre salut ? Mais, hélas ! que le temps est court pour démêler une affaire si enveloppée² que celle de vos comptes et de votre vie ! Je ne parle point en ce lieu, ni de votre famille qui vous distrait³, ni de la maladie qui vous accable, ni de la crainte qui vous étonne⁴, ni des vapeurs⁵ qui vous offusquent⁶, ni des douleurs qui vous pressent : je ne regarde que l'empressement⁷. Écoutez de quelle force on frappe à la porte ; on la rompra bientôt, si l'on n'ouvre. Sentence sur sentence, ajournement⁸ sur ajournement, pour vous appeler

[1. Bossuet a repris dans ce passage du *Sermon sur la mort* le thème qu'il avait déjà développé dans un écrit de sa jeunesse, *Méditations sur la brièveté de la vie*. Et, exprimant les mêmes idées, il n'a pas hésité, selon son habitude, à employer les mêmes termes.]

[2. *Enveloppée*, embrouillée. — 3. *Qui vous distrait*, qui vous empêche d'y songer. — 4. *Qui vous étonne*, qui vous paralyse. — 5. *Vapeurs* : on désignait ainsi au XVII^e siècle des troubles provoqués par certaines maladies dans le cerveau. — 6. *Qui vous offusquent*, qui vous obscurcissent l'intelligence. — 7. *L'empressement*, la nécessité où l'on est de se presser. — 8. *Ajournement*, terme de la langue des tribunaux qui désigne la remise d'une affaire à une date fixée et par conséquent la sommation d'avoir à comparaître en justice.]

devant Dieu et devant sa chambre de justice. Écoutez avec quelle presse¹ il vous parle par son prophète². « La fin est venue, la fin est venue ; maintenant la fin est sur toi, et j'enverrai ma fureur contre toi, et je te jugerai selon tes voies ; et tu sauras que je suis le Seigneur. » O Seigneur, que vous me pressez ! Encore une nouvelle recharge³ : « La fin est venue, la fin est venue ; la justice, que tu croyais endormie, s'est éveillée contre toi ; la voilà⁴ qu'elle est à la porte. *Ecce venit.* » « Le jour de vengeance est proche. » Toutes les terreurs te semblaient vaines, et toutes les menaces trop éloignées ; et « maintenant, dit le Seigneur, je te frapperai de près, et je mettrai tous tes crimes sur ta tête, et tu sauras que je suis le Seigneur qui frappe. » Tels sont, messieurs, les ajournements par lesquels Dieu nous appelle à son tribunal. Mais enfin voici le jour qu'il faut comparaître : *Ecce dies, ecce venit, egressa est contritio*. L'ange qui préside à la mort recule d'un moment à l'autre, pour étendre le temps de la pénitence ; mais enfin il vient un ordre d'en haut : *Fac conclusionem* : Pressez, concluez ; l'audience est ouverte, le Juge est assis : criminel, venez plaider votre cause. Mais que vous avez peu de temps pour vous préparer ! Ah ! que vous jetterez de cris superflus ! ah ! que vous soupirez amèrement après tant d'années perdues. Vainement, inutilement : il n'y a plus de temps pour vous ; vous entrez au séjour de l'éternité.

(Bossuet, *Sermon sur l'impénitence finale.*
second point.)

2^o Oraisons funèbres.

Bossuet aborda avec appréhension le genre de l'oraison funèbre, qu'il transforma, en y introduisant toute la sincérité compatible avec les circonstances, et en en faisant un sermon utile à l'édification des fidèles. « Nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels », a-t-il dit dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse. Et dans celle de Madame Yolande de Monterby : « Quand l'église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la

[1. *Presse*, insistance. — 2. Ezéchiel (VII). — 3. *Recharge*, retour d'insistance — 4. *La voilà qu'elle est* : on dirait aujourd'hui *la voilà qui est ou voilà qu'elle est.*]

pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts... Elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisso en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses. »

Bossuet semble avoir obtenu plus de succès avec ses oraisons funèbres qu'avec ses sermons. Des douze oraisons funèbres qu'il prononça, il en fit imprimer six à la demande des familles. En voici la liste complète :

Oraison funèbre de Madame Yolande de Monterby, abbesse de Sainte-Marie de Metz (1656).

- *de Messire Henri de Gournay, de Metz (1658).*
- *du R. P. Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire (1662).*
- *de Nicolas Cornet, principal du Collège de Navarre (1663).*
- *de la reine Anne d'Autriche (1667), qui est perdue.*
- *de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre (1669).*
- *de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1670).*
- *de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France (1683).*
- *d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine (1685).*
- *de Michel Le Tellier, chancelier de France (1686).*
- *de M^{me} du Blé d'Uzelles, abbesse de Faremoutiers (1686), qui est perdue.*
- *de Louis de Bourbon, prince de Condé (1687).*

α) La leçon de l'oraison funèbre.

Tout comme l'oraison funèbre d'Henriette de France est un sermon sur la Providence, celle de Marie-Thérèse un sermon sur la vertu, celle d'Anne de Gonzague un sermon sur la grâce, celle de Le Tellier un sermon sur la sagesse, celle de Condé un sermon sur la piété, l'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre est un sermon sur la mort : « Je veux, dit-il, dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. »

LA MORT DE MADAME

[La mort d'Henriette d'Angleterre était survenue brusquement (nuit du 29 au 30 juin 1670) dans des circonstances mystérieuses, après l'absorption d'un verre d'eau de chicorée glacée. Le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée, soit à la suite d'un drame domestique (elle ne s'entendait pas très bien avec son

mari), soit par vengeance politique (les Hollandais étaient mécontents du rapprochement qui venait de s'opérer par son entremise entre la France et l'Angleterre où régnait son frère Charles II). Elle-même se crut empoisonnée par méprise. L'autopsie fut faite, et, s'il faut en croire Littré, ses résultats auraient prouvé qu'elle mourut de mort naturelle, probablement d'une perforation de l'estomac, consécutive à un ulcère.]

Considérez¹, Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en² est la cause ; et il les épargne si peu qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si Madame a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez par la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant ; mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés³ de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup⁴, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante⁵ nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte⁶ ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup⁷, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille ? Au premier bruit d'un mal si étrange⁸, on accourut à Saint-Cloud⁹ de toutes parts ; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort¹⁰. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple,

[1. *Considérez* : le mot a ici toute sa force étymologique (*considerare*, qui vient de *sidus*, = lever la tête pour regarder les astres). — 2. *En* = du fait que Dieu les frappe. — 3. *Enchantés*, ensorcelés (le mot conserve ici sa valeur primitive : enchanter, soumettre à une incantation magique). — 4. A noter l'allitération que forme dans cette suite de mots l'accumulation des lettres t. — 5. *Étonnante*, foudroyante. — 6. D'après Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxxii), Bossuet fut obligé de s'arrêter après ces mots. « L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs. » — 7. *A ce coup* : expression très employée au xvi^e siècle et encore usitée au xvii^e. — 8. Allusion aux circonstances mystérieuses de la mort de Madame. — 9. Au château de Saint-Cloud (bâti vers 1658 pour le duc d'Orléans). — 10. Souvenir d'un vers de Virgile (*L'Énéide*, II, 369) :

Luctus, ubique pavor et plurima mortis imago.

tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète¹ : « Le roi pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont au peuple de douleur et d'étonnement². »

(Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.*)

b) *L'histoire dans l'oraison funèbre.*

Qu'il s'agisse d'un simple portrait, comme celui de Cromwell, ou d'un vaste tableau, comme celui de la bataille de Rocroi, les développements historiques de Bossuet attestent à la fois le souci de l'exactitude et le don de la vie. Mais ils sont tous imprégnés de la même philosophie religieuse que le *Discours sur l'histoire universelle* : Bossuet montre l'intervention de Dieu dans tous les événements humains. C'est pourquoi V. Hugo, dans la *Préface de Cromwell*, a pu parler, à propos de Cromwell, « du simple et sinistre profil qu'en a tracé Bossuet, de son point de vue monarchique et catholique, de sa chaire d'évêque appuyée au trône de Louis XIV ». Et, de même, Voltaire, dans *Le Siècle de Louis XIV* (chap. III), a pu refaire le récit de la bataille de Rocroi, avec le parti-pris de redresser les explications de Bossuet : « Il est naturel, dit-il, qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein... » Et plus loin : « Le prince gagna la bataille par lui-même... »

CROMWELL

Un homme³ s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite⁴ raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil⁵ et par prévoyance ; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées ; enfin, un

[1. Ézéchiél (VII, 27). — 2. D'étonnement, de stupeur.]

[3. Par délicatesse Bossuet ne prononce pas le nom de Cromwell devant la fille de Charles I^{er}. — 4. Bossuet se montre ici injuste pour Cromwell, qui paraît avoir été plutôt un mystique très sincère. — 5. Conseil, calcul.]

de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux ¹, et qu'il en paraît ² dans l'histoire à qui leur audace a été funeste ! Mais aussi que ne font-ils pas quand il plaît à Dieu de s'en servir ? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois ³. Car comme il eut aperçu ⁴ que, dans ce mélange infini des sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière était le charme ⁵ qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là ⁶, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci ⁷, occupés ⁸ du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude ; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté ⁹ le monde, qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil ¹⁰ de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir ¹¹, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime ¹².

(Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette-Marie de France.*)

[1. *Hasardeux*, plein de dangers. — 2. *Paraît*, apparaît. — 3. Souvenir de *L'Apocalypse* (XIII, 7). — 4. *Comme il eut aperçu*, ayant aperçu. — 5. *Le charme*, la vertu magique. — 6. *Par là*, en laissant la liberté de dogmatiser. — 7. *Ceux-ci*, ceux qui forment la multitude (syllepse). — 8. *Occupés*, absorbés. — 9. *Enchanté* : voir p. 552, note 3. — 10. *Le conseil*, le dessein (*consilium*). — 11. *Découvrir*, montrer ouvertement. — 12. A part le reproche injuste d'hypocrisie qu'il lui adresse, Bossuet a fait en somme de Cromwell un portrait impartial et exact, voyant en lui l'instrument des desseins de la Providence.]

LA BATAILLE DE ROCROI

...A la veille d'un si grand jour¹, et dès la première bataille, il² est tranquille, tant il se trouve dans son naturel : et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre³. Le voyez-vous, comme il vole ou à la victoire ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le Français à demi vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner⁴ de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines⁵, qu'on voyait porté dans sa chaise⁶, et, malgré ses infirmités, montrer⁷ qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Beck⁸ précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier⁹ : mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance

[1. La bataille de Rocroi eut lieu le 19 mai 1643. — 2. Condé. — 3. Alexandre dormit d'un profond sommeil la nuit qui précéda la bataille d'Arbelles. — 4. Étonner, frapper de stupeur. — 5. Qui commandait l'armée espagnole. — 6. Cette chaise se trouve aux Invalides (Musée de l'Armée, salle Louis XIV). — 7. Changement de construction. — 8. Qui était à la tête des renforts allemands. — 9. Demandent quartier, demandent la vie sauve.]

pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie ; on ne voit plus que carnage ; le sang enivre le soldat ; jusqu'à ce que¹ le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages² émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ? De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutait de nouvelles grâces ? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines ! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts³ dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savait pas que le prince, qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroi, en devait achever les restes dans les plaines de Lens⁴. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et dans⁵ le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. Là on célébra Rocroi délivré⁶, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos, et un règne, qui devait être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces ; toute la France suivit : on y élevait jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en serait assez pour illustrer une autre vie que la sienne ; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

(Bossuet, *Oraison funèbre du Prince de Condé.*)

[1. *Jusqu'à ce que* ne se construisait pas nécessairement avec le subjonctif comme aujourd'hui. — 2. *Courages*, cœurs. — 3. Sept ou huit mille. — 4. Cinq ans plus tard, le 20 août 1648. — 5. *Dans* : aujourd'hui on dirait *sur*. — 6. *Rocroi délivré* : au lieu de la *délivrance de Rocroi* (tour imité du latin).]

B. — Les autres prédicateurs¹.1° Bourdaloue².

Bourdaloue, — dont le succès mondain, attesté par de nombreuses lettres de M^{me} de Sévigné³, éclipsa même, au dire de Voltaire⁴, celui de Bossuet —, nous a laissé 85 sermons, qui ont conservé leurs qualités de vigueur logique et de finesse psychologique, mais qui étaient surtout mis en valeur par l'art d'une diction consommée. Citons, parmi les meilleurs, les sermons sur *la pensée de la mort, le respect humain, l'ambition, la pénitence, le devoir des pères, l'hypocrisie, la médisance, l'aumône, la prière, la restitution, le pardon des injures, la sévérité évangélique*.

LA FAUSSE DÉVOTION

Comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie ; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes ; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non seulement aisé,

1. A consulter. — Jacquinet : *Des prédicateurs du XVII^e siècle avant Bossuet* (1863). — Abbé Hurel : *Les prédicateurs sacrés à la cour de Louis XIV* (1872). — Freppel : *Bossuet et l'éloquence chrétienne au XVII^e siècle* (1893, 2 vol.).

2. Bourdaloue, né à Bourges en 1632, mort en 1704. Après avoir professé dans les collèges de la Société de Jésus, il prêcha, d'abord en province, puis à partir de 1669 à Paris.

Editions. — *Œuvres de Bourdaloue*, par le Père Bretonneau (1707-1734, 4 vol.) ; par Delhomme et Briquet (1900, 6 vol.) ; par l'abbé Eugène Griselle (Bloud et Gay, I-II, 1919-1922). — *Sermons choisis*, par Hatzfeld (1884), par E. Griselle (1904). — *Sermons inédits*, par E. Griselle (1901 et 1904).

A consulter. — A. Feugère : *Bourdaloue, sa prédication et son temps* (1874). — F. Belin : *La société française au XVII^e siècle d'après les sermons de Bourdaloue* (1875). — Abbé Blampignon : *Étude sur Bourdaloue avec quelques documents inédits* (1886). — Pauthe : *Bourdaloue d'après des documents nouveaux* (1900). — Le P. Griselle : *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue* (Paris, Société française d'imprimerie et librairie, 1901, 2 vol.). — F. Castets : *Bourdaloue, la vie et la prédication d'un religieux au XVII^e siècle* (1901-1904, Delagrave, 2 vol.).

3. Voir p. 463.

4. « Quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii).

mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci figurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage¹ n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes², et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule : la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées ; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies ; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais, dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche³.

(Bourdaloüe, *Sermon sur l'hypocrisie*, 1670.)

[1. *Le libertinage*, la disposition d'esprit des *libertins* ou *esprits forts*. —

2. Allusion à Molière et à sa pièce du *Tartuffe*. — 3. Molière, dans sa *Préface du Tartuffe* (1669), s'est énergiquement défendu d'avoir voulu porter atteinte à la religion : « Si l'on prend la peine d'examiner de bonne foi ma comédie, on verra sans doute que mes intentions y sont partout innocentes, et qu'elle ne tend nullement à jouer les choses que l'on doit révéler, que je l'ai traitée avec toutes les précautions que demandait la délicatesse de la matière, et que j'ai mis tout l'art et tous les soins qu'il m'a été possible pour bien distinguer le personnage de l'Hypocrite d'avec celui du vrai Dévot. »]

2° Fénelon¹.

Nous connaissons bien par ses trois *Dialogues sur l'Éloquence* (1684) l'idéal oratoire de Fénelon ; mais nous connaissons mal la façon dont il l'a réalisé, car nous n'avons de lui que deux sermons complets (le *Sermon pour la fête de l'Épiphanie*, prêché dans l'église des Missions Étrangères le 6 janvier 1685, en présence des ambassadeurs de Siam, sur la *Vocation des Gentils*, et le *Discours prononcé au Sacre de l'Électeur de Cologne* dans l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille, le 1^{er} mai 1707) et quelques fragments d'autres sermons (*Sermons pour la fête de sainte Thérèse ; sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse*).

1. Biographie. — Né en 1651 au château de Fénelon, dans le Périgord, François de Salignac de la Mothe-Fénelon, à sa sortie du séminaire de Saint-Sulpice, fut chargé, en 1678, de diriger, en qualité de Supérieur « la Maison des nouvelles catholiques » de Paris, où l'on catéchisait des jeunes filles protestantes converties plus ou moins volontairement au catholicisme. C'est là qu'il acquiert ses connaissances de psychologie féminine qui lui permirent de composer en 1683 son traité de l'*Éducation des filles* (voir p. 758-763).

Après la révocation de l'Édit de Nantes (1685), on lui confie une autre mission de propagande religieuse parmi les protestants en Aunis et en Saintonge. En 1689 il est choisi comme précepteur du duc de Bourgogne : fonctions qu'il exerça jusqu'en 1695 (voir p. 743-750). Il avait été élu à l'Académie française en 1693.

En 1697 il est nommé archevêque de Cambrai. Mais ses démêlés avec Bossuet à propos de l'affaire du quietisme (voir p. 571-573) et la publication faite à son insu du *Télémaque* en 1699 (voir p. 861-865) compromettent son crédit à la cour. Son dernier espoir de rétablir sa situation lui échappe à la mort de son ancien élève (1712). Désormais, à part la rédaction de sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* en 1714 (voir p. 799-804 et 830-833), il ne s'occupe plus que de l'administration de son diocèse. Il meurt en 1715 à Cambrai. Outre ses œuvres oratoires, pédagogiques, théologiques et de critique littéraire, nous avons de lui une correspondance volumineuse.

Portrait. — Saint-Simon a fait dans ses *Mémoires* deux portraits de Fénelon, l'un en 1711, à propos de la mort du Dauphin (éd. Chéruel et Régnier, t. VIII, chap. xviii), l'autre en 1715, à l'occasion de sa mort (même éd., t. XI, chap. in). Voici un fragment du dernier, qui est le plus connu :

« Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physiologie telle que je n'en ai point vue qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier, quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la

UN MÉCHANT SERMON

A. Eh bien, monsieur, vous venez donc d'entendre le sermon où vous vouliez me mener tantôt ? Pour moi, je me suis contenté du prédicateur de notre paroisse.

B. Je suis charmé du mien ; vous avez bien perdu, monsieur, de n'y être pas. J'ai arrêté une place, pour ne manquer aucun sermon du carême. C'est un homme admirable ; si vous l'aviez une fois entendu, il vous dégoûterait de tous les autres.

A. Je me garderai donc bien de l'aller entendre, car je ne veux point qu'un prédicateur me dégoûte des autres ; au contraire, je cherche un homme qui me donne un tel goût et une telle estime pour la parole de Dieu, que j'en sois plus disposé à l'écouter partout ailleurs. Mais, puisque j'ai tant perdu et que vous êtes plein de ce beau sermon, vous pouvez, monsieur, me dédommager ; de grâce, dites-nous quelque chose de ce que vous avez retenu.

B. Je défigurerais ce sermon par mon récit : ce sont cent

finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder... Avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie, une politesse insinuante, mais noble et proportionnée ; une éloquence facile, nette, agréable... Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître ; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle ; jamais homme n'y a plus entièrement réussi... »

Editions. — *Œuvres complètes de Fénelon*, éd. de Versailles, par Gosselin et Caron (1820-1830, 22 vol. d'œuvres et 11 vol. de correspondance) ; éd. de Saint-Sulpice (1851-1852, 10 vol.). — *Lettres et opuscules inédits*, par Gosselin (1850). — *Pages choisies de Fénelon*, par M^{sr} Moïse Cagnac (Libr. A. Colin, 1911).

A consulter. — Le chevalier de Ramsay : *Histoire de la vie et des ouvrages de Fénelon* (Londres, 1723). — D'Alembert : *Éloge de Fénelon*. — F. Brunetière : Article *Fénelon* (dans *La Grande Encyclopédie*). — Emmanuel de Broglie : *Fénelon à Cambrai* (1884, Plon). — Paul Janet : *Fénelon* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1892). — M^{sr} Moïse Cagnac : *Fénelon directeur de conscience* (Paris, Poussielgue, 1901) ; *Fénelon, études critiques* (Lecène et Oudin, 1909) ; *Fénelon apologiste de la foi* (De Gigord, 1917). — H. Brémond : *Apologie pour Fénelon* (Perrin, 1910). — J. Lemaitre : *Fénelon* (Fayard, 1910). — Eug. Griselle : *Fénelon, études historiques* (Hachette, 1911). — Albert Chérel : *Fénelon au XVIII^e siècle en France (1715-1820) ; son prestige, son influence* (Hachette, 1917 ; n^{elle} éd., H. Champion, 1925).

beautés qui échappent ; il faudrait être le prédicateur même pour vous dire...

A. Mais encore ? Son dessein, ses preuves, sa morale, les principales vérités qui ont fait le corps de son discours ? Ne vous reste-t-il rien dans l'esprit ? est-ce que vous n'étiez pas attentif ?

B. Pardonnez-moi, jamais je ne l'ai été davantage.

C. Quoi donc ! vous voulez vous faire prier ?

B. Non ; mais c'est que ce sont des pensées si délicates, et qui dépendent tellement du tour et de la finesse de l'expression, qu'après avoir charmé dans le moment, elles ne se retrouvent pas aisément dans la suite. Quand même vous les retrouveriez, dites-les dans d'autres termes, ce n'est plus la même chose, elles perdent leur grâce et leur force.

A. Ce sont donc, monsieur, des beautés bien fragiles ; en les voulant toucher, on les fait disparaître. J'aimerais bien mieux un discours qui eût plus de corps et moins d'esprit ; il ferait une forte impression, on retiendrait mieux les choses. Pourquoi parle-t-on, sinon pour persuader, pour instruire, et pour faire en sorte que l'auditeur retienne ?...

(Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence*, 1^{er} dialogue.)

LES MISSIONNAIRES

Peuples des extrémités de l'Orient¹, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguier le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de vous ; mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne² où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les

[1. Fénelon prononça ce sermon devant les ambassadeurs de Siam (voir p. 559). — 2. *Laligne* : la ligne équinoxiale qui partage le globe en deux hémisphères.]

nuées ? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent, et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds¹ de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion, ton Dieu régnera sur toi ! Les voici, ces nouveaux conquérants qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste.

Peuples, qui les vites venir, quelle fut d'abord votre surprise ! et qui peut la représenter ? Des hommes qui viennent à vous, sans être attirés par aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition, ni de curiosité ; des hommes qui, sans vous avoir jamais vus, sans savoir même où vous êtes, vous aiment tendrement, quittent tout pour vous, et vous cherchent au travers de² toutes les mers avec tant de fatigues et de périls, pour vous faire part de la vie éternelle qu'ils ont découverte ? Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes !

(Fénelon, *Sermon pour la fête de l'Épiphanie.*)

3^o Mascaron³.

Nous n'avons pas conservé les sermons de Mascaron ; mais il nous reste de lui des oraisons funèbres, dont les trois plus connues sont celle d'*Anne d'Autriche*, celle d'*Henriette d'Angleterre* (que l'on peut comparer avec celle de Bossuet) et celle de *Turenne*.

[1. Isaïe (LII, 7). A. de Vigny a employé cette expression biblique dans *La colère de Samson* : « Qu'ils seront beaux les pieds de celui qui viendra... ! » — 2. *Au travers* de s'emploie, au lieu de *d travers*, pour indiquer qu'il faut surmonter des obstacles.]

3. Mascaron, né à Marseille en 1634, mort en 1703. Appartenait à la Compagnie de l'Oratoire et professa dans plusieurs de ses collèges. Fut évêque de Tulle et d'Agen.

Edition. — *Oraisons funèbres de Mascaron*, 1704 et 1740, avec un *Éloge* de Mascaron, par le P. Bordes.

A consulter. — Lehanneur : *Mascaron, d'après des documents inédits* (Paris, Thorin, 1878).

LA CONVERSION DE TURENNE¹

Ce combat intérieur où M. de Turenne n'avait que Dieu pour spectateur, où il avait mille ennemis secrets qui s'opposaient à son salut, où il s'agissait non d'une couronne qui se flétrit sur la tête du vainqueur, mais de cette couronne immortelle que Dieu a préparée à ceux qui le servent en esprit et en vérité, a été l'occasion de sa plus noble victoire et de son triomphe le plus illustre. Il employa, pour se vaincre lui-même, plus d'art, plus de sagesse et plus de courage qu'il n'en avait jamais déployé à vaincre les autres ; et, comme le premier pas vers la victoire est de bien connaître l'ennemi qu'on doit combattre, M. de Turenne n'oublia rien durant un long temps pour reconnaître le fort et le faible de sa première religion, qui, par une grâce singulière de Dieu, lui était devenue suspecte. Il écouta tous les avis qu'on lui donna ; il frappa à la porte de la vérité par les prières et par les larmes ; il se défia d'autrui et de lui-même, et, s'abandonnant tout entier à la conduite² de Dieu qu'il cherchait avec tant de sincérité, il triompha dans son esprit de la vieille erreur que le malheur de son éducation y avait établie, il triompha dans son cœur de la mauvaise honte, qui, parmi les hommes, fait passer pour faiblesse un changement, lors même qu'il conduit à la vérité ou à la vertu ; il mit sa gloire à brûler ce qu'il avait jusqu'alors adoré, et à entrer avec autant d'humilité que de courage dans le sein de cette Église qui, charmée de ses vertus, soupirait depuis si longtemps après l'acquisition d'un tel fils.

(Mascaron, *Oraison funèbre de Turenne.*)

4^o Fléchier³.

Outre ses sermons Fléchier a prononcé sept oraisons funèbres, en particulier celle de la duchesse de Montausier, qu'il connaissait pour avoir

[1. Il était calviniste par sa naissance et son éducation. — 2. A la conduite, à la direction.]

3. Fléchier, né à Pernes, près d'Avignon, en 1632, mort en 1710. Fut évêque

fréquenté l'Hôtel de Rambouillet (voir p. 394-395), et celle de *Turenne* (que l'on peut comparer avec celle de Mascaron).

LA MORT DE TURENNE ¹

N'attendez pas, messieurs, que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, que je découvre ce corps pâle et sanglant auprès duquel fume encore la foudre qui l'a frappé ; que je fasse crier son sang comme celui d'Abel ², et que j'expose à vos yeux les tristes images de la religion et de la patrie éplorées. Dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs ; et, par des mouvements étudiés, on tire au moins de leurs yeux quelques larmes vaines et forcées. Mais on décrit sans art une mort qu'on pleure sans feinte. Chacun trouve en soi la source de sa douleur et rouvre lui-même sa plaie ; et le cœur, pour être touché, n'a pas besoin que l'imagination soit émue.

Peu s'en faut que je n'interrompe ici mon discours. Je me trouble, messieurs : Turenne meurt, tout se confond, la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'éloigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, le courage des troupes est abattu par la douleur et ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile. Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, et non pas aux blessures qu'ils ont reçues. Les pères mourants ³ envoient leurs fils pleurer sur leur général mort. L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs funèbres, et la Renommée, qui se plaît à répandre dans l'univers les accidents extraor-

de Laval et de Nîmes. A part ses œuvres religieuses, il a laissé des *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne* (voir p. 466).

Editions. — *Œuvres complètes de Fléchier*, par l'abbé Ducreux (Nîmes, 1782, 10 vol.). — *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, par Gonod (1844) ; par Chéruel (1856).

A consulter. — A. Fabre : *La jeunesse de Fléchier* (1882, Didier) ; *Fléchier orateur* (1886, Perrin).

[1. Tué à Salzbach (27 juillet 1675) par un boulet, qui a été conservé (il se trouve aux Invalides : Musée de l'Armée, salle Louis XIV). Sa mort fut un deuil national. — 2. Tué par Caïn. — 3. Tel le général Saint-Hilaire disant à son fils : « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est la mort de ce grand homme. »]

dinaires, va remplir toute l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince et du triste regret de sa mort.

(Fléchier, *Oraison funèbre de Turenne.*)

5° *Massillon*¹.

Des oraisons funèbres de Massillon la plus célèbre est celle de *Louis XIV* (1715). Parmi ses sermons il faut citer surtout ceux qui forment les deux recueils : le *Grand Carême* et le *Petit Carême*, prêché devant *Louis XV* enfant (1718).

LE JUGEMENT DERNIER

Si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout² ce que nous sommes ici fût placé à la droite ? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne pût trouver autrefois en cinq villes tout entières ? Je vous le demande ; vous l'ignorez, et je l'ignore moi-même : vous seul, ô mon Dieu ! connaissez ceux qui vous appartiennent ; mais, si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assemblés ? Les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien ; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ : qui sont-ils ? beaucoup de

1. Massillon, né à Hyères en 1663, mort en 1742. Appartenait à la Compagnie de l'Oratoire. Fut évêque de Clermont-Ferrand.

Editions. — *Œuvres de Massillon*, par son neveu l'abbé Massillon (1745-1748, 15 vol.). — *Œuvres complètes*, par l'abbé Blampignon (1865-1868 et 1884, 4 vol.). — *Œuvres choisies*, par F. Godefroy (1868).

A consulter. — D'Alembert : *Éloge de Massillon*. — L'abbé Bayle : *Massillon* (1867). — L'abbé Blampignon : *Massillon d'après des documents inédits* (1879) ; *L'épiscopat de Massillon* (1884). — F. Brunetière : *L'éloquence de Massillon* (1881, *Nouvelles études critiques*). — Pauthe : *Études religieuses, historiques et littéraires Massillon, sa prédication sous Louis XIV et Louis XV ; les mattres de la chaire en France* (1908).

[2. Tout ce que nous sommes, tous, autant que nous sommes.]

pêcheurs qui ne veulent pas se convertir ; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion ; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber ; enfin un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pêcheurs de cette assemblée sainte, car ils en seront retranchés au grand jour. Paraissez maintenant, justes ; où êtes-vous ? Restes d'Israël, passez à la droite ; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu. O Dieu ! où sont vos élus ? et que reste-t-il pour votre partage ¹ ?

(Massillon, *Sermon sur le petit nombre des élus*, 1699.)

III. — LES QUERELLES RELIGIEUSES.

1^o Polémique entre catholiques et protestants².

C'est surtout Bossuet qui, au XVII^e siècle, s'est fait le champion du catholicisme en face des protestants. Déjà à Metz il entre en controverse avec eux : un ministre calviniste, Ferri, ayant publié en 1655 un *Catéchisme*, Bossuet écrit la même année une *Réfutation du catéchisme de Paul Ferri*.

En 1671 il publie son *Exposition de la doctrine de l'Église catholique* ; en 1682, sa *Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton, sur la matière de l'Église*, ainsi que son *Traité de la communion sous les deux espèces* ; en 1688, son *Histoire des Variations des Églises protestantes*, où il oppose à la variabilité de la doctrine protestante l'immuabilité de la doctrine catholique. Cet ouvrage est suivi, en 1691, de la *Défense de l'Histoire des Variations*, et, de 1689 à 1691, des *Six avertissements aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu contre l'Histoire des Variations*.

Sans être de ceux qui poussèrent Louis XIV à la révocation de l'Édit

[1. Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, *Éloquence*) cite ce morceau comme « un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes. » Et il rappelle que l'impression sur l'auditoire fut saisissante : « Un transport de saisissement s'empara de l'auditoire ; tout le monde se leva à moitié. »]

2. A consulter. — Voltaire : *Le siècle de Louis XIV* (chap. xxxvi : *Le calvinisme au temps de Louis XIV*). — Rébelliau : *Bossuet historien du protestantisme* (1891). — Crouslé : *Bossuet et le protestantisme* (1902).

de Nantes (18 octobre 1685), il l'approuva et même la célébra avec enthousiasme dans l'oraison funèbre de Michel le Tellier. Mais tous les catholiques applaudirent à cet acte d'intolérance, qui fut très funeste à la France, et non seulement les hommes d'église comme Fléchier et Massillon, mais encore des écrivains, tels que La Bruyère et La Fontaine. Mme de Sévigné elle-même écrivait dans une lettre du 28 octobre 1685 : « Les dragons ont été de très bons missionnaires jusqu'ici ; les prédicateurs qu'on envoie rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable. »

Il faut, d'ailleurs, ajouter qu'intransigeant sur les questions théologiques, Bossuet — d'après le témoignage même de plusieurs protestants — se montrait dans la pratique plein de modération et de douceur.

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours : faisons-en passer le récit aux siècles futurs... Nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup¹ ; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse² ; tout calme³ dans un si grand mouvement⁴ ; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révééré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur⁵ la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin⁶, à ce nouveau

[1. Chute qui ne fut pas définitive, comme le croyait Bossuet. — 2. Accusation injuste et indigne de Bossuet. — 3. Grâce aux dragons de Louvois. Et ce calme fut, d'ailleurs, provisoire. — 4. Mouvement, agitation. — 5. Sur, au sujet de. — 6. L'empereur Constantin, qui régna de 306 à 337, établit officiellement le christianisme dans l'empire romain et par l'édit de Milan (313) prit sous sa protection les chrétiens.]

Théodose¹, à ce nouveau Marcien², à ce nouveau Charlemagne³, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine⁴ : « Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus : Dieu seul a pu faire cette merveille ; Roi du ciel, conservez le roi de la terre ; c'est le vœu des églises ; c'est le vœu des évêques. »

(Bossuet, *Oraison funèbre de Michel le Tellier.*)

2^o Le gallicanisme⁵.

Le gallicanisme est la doctrine de ceux qui voulaient rendre l'Église de France indépendante de la tutelle du pape. La question gallicane, qui s'était déjà posée au début du xvii^e siècle, se posa de nouveau vers la fin, notamment en 1673, à propos de la *Régale*, impôt que le pouvoir royal prétendait lever sur les revenus des évêchés et monastères vacants. Le pape protesta, ainsi que plusieurs évêques. Bossuet, bien que gallican de tendance, s'efforça d'empêcher le schisme qui menaçait de se produire. Chargé du discours d'ouverture dans l'Assemblée du Clergé de France convoquée par le roi en 1681, il prononça le 9 novembre son *Sermon sur l'unité de l'Église*, qui, tout en affirmant les droits de l'Église nationale, faisait appel à la conciliation, et par là-même ne contenta personne. Puis il accepta de rédiger en 1682 la *Déclaration du Clergé de France, en quatre articles, sur les libertés de l'église gallicane*. Le pape se vengea, en refusant des bulles aux évêques, jusqu'à ce que le roi, cédant aux instances des Jésuites, eût consenti à désavouer les quatre articles.

[1. Théodose, empereur romain de 379 à 395, éminent législateur, qui contribua grandement au triomphe du christianisme sur le paganisme. — 2. Marcien, empereur d'Occident de 450 à 457, appliqua avec rigueur les décisions du concile œcuménique de Chalcédoine (451), qui condamna les *monophysites* (ceux qui ne voulaient pas reconnaître la double nature de J. Christ, humaine et divine). — 3. Charlemagne fit des expéditions contre les infidèles. — 4. Voir note 2.]

5. A consulter. — Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV* (chap. xxxv : *Affaires ecclésiastiques, disputes mémorables*). — J. de Maistre : *De l'église gallicane* (1821). — Nourrisson : *La politique de Bossuet* (1867). — Ch. Gérin : *Recherches sur l'assemblée de 1682* (1869). — A. Le Roy : *La France et Rome, de 1700 à 1715* (1892).

L'ÉGLISE GALRICANE

Il n'est pas possible, mes frères, qu'à la vue de cette auguste assemblée vous n'entriez dans de pareils sentiments. Une des plus belles parties de l'Église universelle se présente à vous. C'est l'Église gallicane, qui vous a tous engendrés en Jésus-Christ : Église renommée dans tous les siècles, aujourd'hui représentée par tant de prélats¹ que vous voyez assistés de l'élite de leur clergé, et tous ensemble prêts à vous bénir, prêts à vous instruire selon l'ordre qu'ils en ont reçu du ciel. C'est en leur nom que je vous parle ; c'est par leur autorité que je vous prêche. Qu'elle est belle, cette Église gallicane, pleine de science et de vertu ! mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'Église catholique ; et qu'elle est belle saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire au successeur de saint Pierre ! Oh ! que cette union ne soit point troublée ! que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite ! Esprit saint, Esprit pacifique, qui faites habiter les frères unanimement dans votre maison, affermissez-y la paix. La paix est l'objet de cette assemblée : au moindre bruit de division nous accourons effrayés, pour unir parfaitement le corps de l'Église, le père et les enfants, le chef² et les membres, le sacerdoce et l'empire.

(Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*)

3^e Controverse de Bossuet et de Richard Simon³.

Bossuet a vigoureusement combattu ceux qui, très rares encore au xvii^e siècle, essayaient d'appliquer à l'examen de l'Écriture Sainte les méthodes de critique employées dans l'étude des livres profanes. Sur ce terrain son principal adversaire fut l'oratorien Richard Simon (1638-1712), qui dans son *Histoire critique du Vieux Testament* avait inauguré l'exégèse rationaliste. Bossuet, comprenant le danger d'une telle innova-

[1. Il y en avait trente-six, qui représentaient toutes les provinces. — 2. *Le chef*, la tête (*caput*).]

3. *A consulter.* — J. Denis : *Bossuet et Richard Simon* (Mémoires de l'Académie de Caen, 1870).

tion pour l'avenir de la religion, intervint avec énergie et obtint qu'on brûlât tous les exemplaires de l'ouvrage, en 1678 (voir ci-après sa lettre à M. de Malézieu).

Non content de cette condamnation, il poursuivit la lutte contre Richard Simon. C'est lui qu'il combattit en 1681 dans la deuxième partie du *Discours sur l'Histoire Universelle (La suite de la religion)*, en même temps que le philosophe Spinoza, dont la pensée dominante dans son *Traité théologico-politique* était de rabattre l'histoire du peuple juif sur le plan des autres histoires. Contre Richard Simon Bossuet affirme que les difficultés d'exégèse soulevées n'atteignent pas le fond des choses, et contre Spinoza il soutient que l'histoire du peuple de Dieu est une chose unique dans l'histoire humaine.

Comme Richard Simon continua à défendre ses idées dans plusieurs écrits (*Histoire critique du Nouveau Testament*, 1689 ; *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, 1693 ; *Version du Nouveau Testament*), Bossuet avait entrepris, pour réfuter ses thèses, un grand ouvrage qu'il ne put achever et qui fut publié en 1743 : *Défense de la tradition et des saints-pères*.

CONTRE L'EXÉGÈSE RATIONALISTE

Ce livre¹ allait paraître dans quatre jours, avec toutes les marques de l'approbation et de l'autorité publique. J'en fus averti très à propos par un homme bien instruit, et qui savait pour le moins aussi bien les langues que notre auteur. Il m'envoya un index et ensuite une préface, qui me firent connaître que ce livre était un amas d'impiétés et un rempart du libertinage². Je portai le tout à M. le Chancelier, le propre³ jour du jeudi saint. Ce ministre en même temps envoya l'ordre à M. de la Reynie⁴ de saisir tous les exemplaires. Les docteurs⁵ avaient passé tout ce qu'on avait voulu, et ils disaient pour excuse que l'auteur n'avait pas suivi leurs corrections. Quoi qu'il en soit, tout y était plein de principes et de conclusions pernicious à la foi. On examina si l'on pouvait remédier à un si grand mal par

- [1. *L'Histoire critique du Vieux Testament*, de Richard Simon. — 2. *Libertinage*, impiété. — 3. *Le propre jour*, le jour qui était justement. — 4. Lieutenant de police à Paris. — 5. Les docteurs qui avaient examiné le livre, avant qu'il fût autorisé à paraître.]

des cartons¹ ; car il faut toujours tenter les voies les plus douces : mais il n'y eut pas moyen de sauver le livre, dont les mauvaises maximes se trouvèrent répandues partout ; et après un très exact examen que je fis avec les censeurs², M. de la Reynie eut ordre de brûler tous les exemplaires au nombre de douze ou quinze cents, nonobstant le privilège donné par surprise et sur le témoignage des docteurs.

(Lettre de Bossuet à M. de Malézieu³,
19 mai 1702.)

4° Le quiétisme.⁴

Le quiétisme est une doctrine mystique professée par un théologien espagnol, Molinos (1640-1696), qui, reprenant les idées de sainte Thérèse, recommandait à l'homme d'entrer directement en communication avec Dieu par l'extase. Son livre, *La Guide Spirituelle* (1675), où il dépeignait la quiétude parfaite (d'où le nom de *quiétisme*) de l'âme parvenue à la contemplation divine par l'état d'oraison, fut condamné à Rome le 20 novembre 1687. Lui-même mourut en prison.

La doctrine de Molinos fut introduite en France par une jeune veuve, M^{me} Guyon (1648-1717), qui écrivit de nombreux ouvrages de dévotion (quarante volumes), dont les deux principaux étaient *Le Moyen court et très facile de faire oraison* et *Les Torrents spirituels* ; elle montrait dans ce dernier — ce qui en explique le titre — comment les âmes, en suivant leur pente naturelle, sont entraînées à se perdre en Dieu, à la façon des torrents qui, descendant de la montagne, courent se confondre dans la mer. Elle séduisit par son onction de grandes dames, comme M^{me} de

[1. *Cartons* : on appelle ainsi, en langage d'imprimerie, des feuillets supplémentaires qu'on fait pour remplacer quelques pages d'un livre, que pour une raison ou pour une autre on veut supprimer. — 2. Sur la censure au xvii^e siècle voir p. 838. — 3. Sur M. de Malézieu voir vol. II, p. 11, n. 2.]

4. **A consulter.** — Voltaire : *Le Siècle de Louis XIV* (chap. xxxviii, *Du quiétisme*). — Griveau : *Étude sur la condamnation du livre des Maximes des Saints* (1878, 2 vol.). — Guerrier : *Madame Guyon, sa vie, ses doctrines et son influence* (Orléans, 1881). — J. Denis : *Fénelon et Bossuet* (Mémoires de l'Académie de Caen, 1894). — L. Crouslé : *Fénelon et Bossuet* (1894-1895, 2 vol.). — M. Masson : *Fénelon et M^{me} Guyon* (Hachette, 1907). — H. Delacroix : *Études d'histoire et de psychologie du mysticisme : Sainte-Thérèse, M^{me} Guyon, Suso* (1908). — Ernest Seillière : *M^{me} Guyon et Fénelon précurseurs de J. J. Rousseau* (Alcan, 1918).

Maintenon, les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, et même des prêtres, comme Fénelon. Bossuet, voyant de telles idées se répandre à Saint-Cyr, fit nommer une commission ecclésiastique pour examiner les livres de M^{me} Guyon : à la suite de ces *Conférences d'Issy*, M^{me} Guyon et Fénelon durent signer un formulaire en 34 articles, qui définissait la doctrine orthodoxe (mars 1695). L'incident parut clos ; et Fénelon, nommé archevêque de Cambrai, fut sacré par Bossuet lui-même (10 juillet 1695).

Mais un peu plus tard M^{me} Guyon, ayant recommencé sa propagande, fut emprisonnée à Vincennes. C'est alors que Bossuet publia le 11 mars 1697 ses *Instructions sur les états d'oraison*, qui parurent peu après le livre de Fénelon : *Explications des Maximes des Saints* (1^{er} février). Bossuet, jugeant cet ouvrage hérétique, le déféra à la cour de Rome. Après un échange de lettres et de mémoires (*Relation sur le quiétisme*, de Bossuet ; *Réponse à la Relation*, de Fénelon ; *Remarques sur la Réponse*, de Bossuet ; *Réponse aux Remarques*, de Fénelon ; *Dernier éclaircissement à M. de Cambrai*, de Bossuet), le pape condamna Fénelon (12 mars 1699), qui, du moins en apparence, se soumit avec humilité : il monta lui-même en chaire pour désavouer publiquement son ouvrage et prêcher l'obéissance aux ordres des supérieurs.

Le public s'était passionné pour ce duel entre deux champions célèbres, l'un, fermement attaché au passé et défenseur ardent de l'orthodoxie, l'autre, toujours épris des idées nouvelles et regardant vers l'avenir, « le bel esprit le plus chimérique du royaume », selon le mot de Louis XIV. La Bruyère s'était mêlé à la controverse et avait pris parti pour Bossuet dans ses *Dialogues sur le quiétisme*, publiés en 1698 sous ce titre : *Dialogues posthumes du sieur de la Bruyère*.

CONTRE LE QUIÉTISME

[Fléchier avait écrit quatre dialogues en vers, dans lesquels une femme sensée, Flavie, raille une fervente du quiétisme, Clarice.]

Ces passives langueurs, ces transports hors de soi,
Tous ces raffinements ne sont pas faits pour moi.
Il me faut une loi plus simple et plus facile ;
Mon maître est Jésus-Christ, ma règle est l'Évangile.
O vous, contemplatifs de céleste origine,
Et qui participez à la grandeur divine,
Qui par vos actes purs, simples et solennels
Vous mettez au-dessus du reste des mortels,

Travaillez un peu moins à devenir tranquilles¹,
 Soyez moins glorieux² et soyez plus utiles³...
 Pour porter le secours et l'exemple en tout lieu,
 Descendez quelquefois de l'essence⁴ de Dieu,
 Avec des actions qui ressemblent aux nôtres,
 Et venez ici-bas faire cômme les autres.
 Pour moi votre oraison⁵ a de grands embarras,
 Et mon esprit grossier ne s'accommode pas
 De la subtilité de vos allégories ;
 Les Marthes⁶ quelquefois valent bien les Maries.

(Fléchier.)

5° Lutte des Jansénistes et des Jésuites.

a) *Histoire de Port-Royal*⁷.

L'abbaye de Port-Royal était un couvent de femmes, de l'ordre de Cîteaux, fondé en 1204 dans la vallée de Chevreuse, à quelques lieues de Versailles. Il ne sortit de l'obscurité qu'au xvii^e siècle, à partir du jour où il fut réformé par une femme énergique, qui en fut abbesse

1. C'était l'idéal que se proposait le quietisme (du latin *quies*, repos). — 2. *Glorieux*, orgueilleux. — 3. L'action est opposée ici au rêve. — 4. C'est-à-dire : renoncez à l'extase où vous contemplez la nature de Dieu. — 5. Il faut entendre : votre état d'oraison (dans lequel vous priez Dieu) présente de grandes difficultés. — 6. Marthe et Marie étaient les deux sœurs de Lazare : la première était active, la seconde contemplative.]

7. **A consulter.** — Racine : *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*. (L'ouvrage rédigé en 1697, publié en 1742, s'arrête à l'année 1665. Voir l'édition Gazier, 1908, Société d'imprimerie et de librairie). — Nicolas Fontaine : *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Cologne, 1738, 2 vol.). — Besogne (ou Besogne) : *Histoire de l'abbaye de Port-Royal* (Cologne, 1752, 6 vol.). — Lancelot : *Mémoires pour servir à la vie de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran* (Cologne, 1738, 2 vol.). — Voltaire : *Siècle de Louis XIV* (chap. xxxvii : *Du jansénisme*). — V. Cousin : *Jacqueline Pascal* (1844). — Sainte-Beuve : *Port-Royal* (1840-1848, 3 vol. ; 2^e éd., 1860, 5 vol. ; 3^e éd., 1867, 7 vol.). — L. Séché : *Les derniers jansénistes* (1891, 3 vol.). — E. Boutroux : *Pascal* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1900). — A. Gazier : *Une suite à l'histoire de Port-Royal, d'après des documents inédits* (1906) ; *Port-Royal au XVII^e siècle : Images et portraits* (1909). — Paquier : *Le Jansénisme* (1909). — André Hallays : *Le pèlerinage de Port-Royal* (Perrin, 1909), *Les Solitaires de Port-Royal* (1927).

depuis 1602, Angélique Arnauld (1591-1661), troisième des vingt enfants d'Antoine Arnauld, avocat au Parlement de Paris, mort en 1619. En 1625 elle crée une succursale à Paris, faubourg Saint-Jacques (actuellement Hôpital de la Maternité, boulevard de Port-Royal, n° 119)¹. En 1635 elle prend pour directeur de ses religieuses Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui introduisit à Port-Royal la doctrine de son ami Jansénius, évêque d'Ypres, et y appela dès 1637 un certain nombre de laïques, désireux de vivre dans le recueillement, la prière et l'étude, les *Solitaires*² ou *Messieurs de Port-Royal*.

En devenant le foyer du jansénisme, Port-Royal entra en lutte avec les Jésuites. Et dès lors son histoire n'est plus que le récit des persécutions dont furent victimes les religieuses et les Solitaires. En 1638, emprisonnement de Saint-Cyran, qui devait se prolonger pendant quatre ans (il mourut en 1643 et eut pour successeur M. Singlin). En 1640, publication de l'*Augustinus*, l'ouvrage où Jansénius, mort en 1638, avait exposé sa doctrine. Dès 1642 le livre est reconnu suspect par une bulle du pape Urbain VIII ; en 1649 la Sorbonne en extrait, par les soins de Nicolas Cornet, les cinq fameuses propositions, qui sont déferées à la cour de Rome et condamnées par elle (bulle d'Innocent X, 1653). Sommés de les renier, les Jansénistes, — par une distinction subtile, qu'a blâmée Pascal lui-même (*Ecrit sur la signature*, 1661), entre la question de droit et la question de fait —, déclarent bien qu'ils les repoussent, mais s'obstinent à affirmer qu'elles ne se trouvent pas en réalité dans l'*Augustinus* ; à chaque nouveau pape, c'est un nouveau formulaire à signer ; et tout refus entraîne pour eux des persécutions.

1. Les deux maisons devaient coexister jusqu'en 1668. Mais de 1625 à 1648 les religieuses cessèrent de résider à Port-Royal-des-Champs, où s'installèrent les Solitaires à partir de 1637. Quand une partie des religieuses revint au monastère des champs, en 1648, les Solitaires s'établirent aux Granges, ferme dépendant de l'abbaye. En 1668, le roi sépara les deux couvents et nomma abbesse de Port-Royal de Paris une des sœurs qui, infidèle à la cause janséniste, avait signé le Formulaire. Port-Royal de Paris n'eut désormais plus rien de commun avec le jansénisme et devint au XVIII^e siècle un foyer de molinisme.

2. Il faut citer parmi eux — outre plusieurs membres de la famille Arnauld : deux fils de l'avocat Antoine Arnauld, l'aîné, Robert Arnauld d'Andilly, 1588-1674, (qu'avait devancé à Port-Royal un de ses fils Arnauld de Luzancy), et le plus jeune, Antoine dit le Grand Arnauld (1612-1694) ; ainsi que les trois fils d'une de leurs sœurs, Antoine le Maître (1608-1658), Isaac Le Maître ou Le Maître de Saci (1613-1684), et Le Maître de Séricourt — Jean Hamon (1618-1687), médecin de Port-Royal, Pierre Nicole (1625-1695), Claude Lancelot (1615-1695) et Nicolas Fontaine (1625-1709). (Sur l'œuvre pédagogique des Solitaires voir p. 723-729).

Pascal, entré à Port-Royal en janvier 1655, ne tarde pas à être mêlé à la lutte. Le Grand Arnould écrit, le 24 février et le 10 juillet, ses deux *Lettres à un duc et pair* (le duc de Luynes), pour protester contre le refus des sacrements par le curé de Saint-Sulpice au duc de Liancourt, simplement coupable de faire élever sa petite-fille à Port-Royal. A la suite de ces lettres Arnould est exclu de la Faculté de Théologie (janvier 1656). C'est alors que, pour soumettre le cas à l'opinion publique, il prie Pascal d'intervenir : « Vous qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose. » Et Pascal compose, du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657, ses *Dix-huit Provinciales ou Lettres écrites par Louis de Montalte*¹ à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. Le miracle de la sainte Épine², le 24 mars 1656, soutint l'énergie de Port-Royal, qui crut y voir la preuve que Dieu se prononçait en sa faveur. L'ouvrage de Pascal, condamné par le pape et par la Sorbonne, lacéré et brûlé par arrêt du Conseil d'État, n'en fut pas moins un grand succès pour la cause janséniste et un rude coup porté aux Jésuites. « Si mes lettres, écrivait Pascal dans ses notes, sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné au ciel. » Et, un an avant sa mort, comme on lui demandait s'il se repentait de les avoir écrites, il répondit : « Loin de m'en repentir, si j'étais à les faire, je les ferais encore plus fortes. »

Après de nouvelles persécutions en 1661 et en 1664, il y eut de 1668 à 1679 une période de tranquillité pour Port-Royal, grâce au pape Clément IX qui, voulant établir la paix de l'église, rédige en 1668 un formulaire que les Jansénistes acceptent, et grâce aussi à la présence parmi les religieuses de la puissante duchesse de Longueville, sœur du Grand Condé. Mais à sa mort (1679) les persécutions recommencent. Elles s'aggravent surtout à partir de 1706, lorsque les religieuses refusent d'adhérer à la bulle du pape Clément XI sur le cas de conscience. En 1709 les religieuses sont chassées de Port-Royal-des-Champs ; et en 1710 l'abbaye est détruite par ordre du roi : on viole les sépultures, on rase l'église.

Port-Royal, finalement vaincu dans cette longue lutte, aura sa revanche posthume lors de l'expulsion des Jésuites en 1762.

1. Montalte désigne Pascal lui-même (*ab alto monte*, le puy de Dôme). Une 19^e lettre était commencée, mais ne fut pas publiée.

2. M^{lle} Périer, nièce de Pascal, âgée de 10 ans, pensionnaire à Port-Royal, fut guérie d'une fistule lacrymale, dont elle souffrait depuis trois ans et demi, par l'attouchement d'une sainte Épine. Le souvenir de ce miracle est rappelé par un ex-voto, qui est conservé dans l'église de Linas (Seine-et-Oise) et que Victor Cousin a attribué sans preuve à Philippe de Champaigne, le peintre de Port-Royal (1602-1674).

LE PETIT JARDINIER DE PORT-ROYAL

...Il eut, l'hiver passé, une des grandes maladies que puisse avoir un enfant. L'innocence de l'âge, qui est privilégiée, le fit entrer parmi des religieuses¹ de votre connaissance, qui en eurent un très grand soin. La santé étant revenue, il s'occupa au jardin. Comme il se trouvait si bien dans cette maison, on lui parla de la clôture² : il écouta si bien ce qu'on lui dit sur ce sujet, que quand la porte du jardin était ouverte et qu'on voulait le faire un peu plus avancer, il s'en fâchait et se reculait en pleurant. Il respectait déjà les religieuses et obéissait exactement à leurs ordres. Quelques jours avant que de mourir, une sœur, pour qui il avait une tendresse particulière, travaillant au jardin, il apportait avec ses petites mains de grosses pierres, et lui disait : « Travaillons, ma Sœur, afin de gagner notre pauvre vie. » Ce sont là de petites choses, comme vous voyez, et des jeux d'enfant. Mais que³ Dieu demande-t-il autre chose ? Cet enfant ne savait pas bien ce qu'il disait, mais Dieu le savait, qui le lui faisait dire... Il disait un peu avant sa maladie, qui n'a duré qu'un jour : « Je prierai tant Dieu, que je serai fille, afin d'être religieuse. » Vous voyez l'innocence ; et que ne donnerait-on pas pour être si innocent, et paraître un jour après⁴ devant Dieu ? Le pauvre enfant n'a point été fille, ni religieuse ; mais il est mort comme une religieuse, au milieu d'une troupe de religieuses qui l'assistaient. Il a été exposé dans le chœur comme une religieuse, il a été enterré avec elles et par elles. La mort, qui n'a rien d'affreux qu'à cause du péché, ne lui avait point changé le visage ; c'était un petit ange, que des anges, en chantant, mettaient en terre. Il était couronné de son innocence, et des fleurs de la terre dont on lui avait fait une couronne...

(Jean Hamon, *Lettre à un ami.*)

[1. A Port-Royal-des-Champs. — 2. De la clôture, de la vie de réclusion qu'on menait à Port-Royal. — 3. Que... autre chose : tour latin (*quid aliud*). — 4. Un jour après, le lendemain (pour n'avoir pas le temps de perdre cette innocence).]

LA MORT DE LA MÈRE ANGÉLIQUE

(1661)

...Bien qu'elle eût passé sa vie dans des exercices continuels de pénitence, et n'eût jamais fait autre chose que de travailler à son salut et à celui des autres, elle était si pénétrée de la sainteté infinie de Dieu et de sa propre indignité, qu'elle ne pouvait penser sans frayeur au moment terrible où elle comparaitrait devant lui. La sainte confiance qu'elle avait en sa miséricorde gagna enfin le dessus. Son extrême humilité la rendit fort attentive, dans les derniers jours de sa vie, à ne rien dire, à ne rien faire de trop remarquable, ni qui donnât occasion de parler d'elle avec estime après sa mort...

Il est incroyable combien ses souffrances augmentèrent dans les trois dernières semaines de sa maladie, tant par les douleurs de son enflure que parce que son corps s'écorcha en plusieurs endroits ; ajoutez à cela un si extrême dégoût, que la nourriture lui était devenue un supplice. Elle endurait tous ces maux avec une paix, une douceur étonnante, et ne témoigna jamais d'impatience que du trop grand soin qu'on prenait de chercher des moyens de la mettre plus à son aise...

La veille de sa mort, les médecins jugeant qu'elle ne pouvait plus aller guère loin, on lui apporta, pour la troisième fois, le saint viatique. Bien loin de se plaindre de n'être pas secourue en cette occasion par les ecclésiastiques en qui elle avait eu tant de confiance, elle remercia Dieu de ce qu'elle mourait pauvre de tous points, et également privée des secours spirituels et des temporels... Bientôt après elle entra dans l'agonie, qui fut d'abord très douloureuse ; mais enfin ses souffrances se terminèrent en une espèce de léthargie, pendant laquelle elle s'endormit du sommeil des justes, le soir du sixième d'août 1661, jour de la Transfiguration, âgée de soixante-dix ans moins deux jours : fille véritablement illustre, et digne, par son ardente charité envers Dieu et envers le prochain, par son extrême amour pour la pauvreté et pour la pénitence, et enfin par les grands talents de son esprit, d'être comparée aux plus saintes fondatrices.

(J. Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal.*)

UNE VISITE A PORT-ROYAL-DES-CHAMPS

...Je revins hier du Mèni¹, où j'étais allée pour voir le lendemain M. d'Andilly². Je fus six heures avec lui ; j'eus toute la joie que peut donner la conversation d'un homme admirable ; je vis aussi mon oncle de Sévigné³, mais un moment. Ce Port-Royal est une Thébaïde⁴ ; c'est un paradis ; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée ; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde. Il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connaît point, qui vivent comme les pénitents de saint Jean Climaque⁵ ; les religieuses sont des anges sur terre. Mademoiselle de Vertus⁶ y achève sa vie avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême ; tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont j'avais tant ouï parler. C'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut...

(M^{me} de Sévigné, *Lettre à M^{me} de Grignan*,
26 janvier 1674.)

ÉPITAPHE D'ARNAULD

(1694)

Au pied de cet autel⁷ de structure grossière,
Git sans pompe, enfermé dans une vile bière,

[1. *Le Mèni*, localité située à 7 kilomètres de Chevreuse (aujourd'hui Le Mesnil-Saint-Denis). — 2. Robert Arnauld d'Andilly, le frère aîné du Grand Arnauld (voir p. 574, note 2). — 3. Qui était retiré à Port-Royal depuis quelques années. — 4. *Thébaïde*, solitude profonde. (La Thébaïde est un désert de la Haute-Égypte où se retirèrent les premiers ermites chrétiens.) — 5. Docteur de l'Église, qui vivait au vi^e siècle. — 6. M^{lle} de Vertus, qui appartenait à une famille de haute noblesse, avait commencé à faire des retraites à Port-Royal à partir de 1669. Elle n'y devint novice perpétuelle que le 11 novembre 1674. Elle devait vivre encore dix-huit ans, malgré sa santé très altérée, qui l'obligea à passer alitée les onze dernières années de son existence.]

[7. Le Grand Arnauld fut enterré secrètement dans l'église Sainte-Catherine,

Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;
 Arnauld, qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ,
 Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
 Souffert plus d'un outrage¹ et plus d'un anathème.
 Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
 Il terrassa Pélage², il foudroya Calvin³,
 De tous les faux docteurs confondit la morale⁴.
 Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
 En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
 Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
 Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
 N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
 Si Dieu lui-même ici de son ouaille⁵ sainte
 A ces loups⁶ dévorants n'avait caché les os⁷ !

(Boileau.)

DESTRUCTION DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL-DES-CHAMPS

(1709-1710)

Il fut donc rendu un arrêt du Conseil en vertu duquel, la nuit du 28 au 29 octobre⁸, l'abbaye de Port-Royal-des-Champs se trouva secrètement investie par des détachements des gardes françaises et suisses ; et vers le milieu de la matinée du 29,

à Bruxelles, où il s'était réfugié depuis 1679 et où il mourut le 8 août 1694. Son cœur fut rapporté à Port-Royal-des-Champs.]

[1. Il avait été exclu de la Sorbonne en 1656 (voir p. 575) et fut à plusieurs reprises obligé de s'exiler. — 2. Pélage, théologien du ^{ve} siècle, a donné son nom au *pélagianisme*, doctrine qui dans la question de la grâce laissait une grande part à la liberté humaine et qui pour cette raison a été combattue par saint Augustin. — 3. Arnauld a écrit plusieurs ouvrages contre les protestants. — 4. Allusion à la casuistique des Jésuites (voir p. 580-581). — 5. *Ouille* : ce mot a ici son sens primitif de brebis (du latin *ovicula*). — 6. *Ces loups* sont ses ennemis. — 7. Cette émouvante épitaphe de Boileau ne fut publiée qu'après sa mort. Ses amis seuls la connurent de son vivant. Boileau, qui avait une sympathie générale pour les Jansénistes, en avait une particulière pour le Grand Arnauld, qui, peu de temps avant sa mort, était intervenu en sa faveur dans sa lutte avec Perrault (voir p. 819).]

[8. En 1709.]

d'Argenson¹ arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté du chapitre, montra une lettre de cachet ; et, sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva tout entière. Il avait amené force carrosses attelés avec une femme d'âge dans chacun ; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étaient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante, et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval...

Mais le Père le Tellier² n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin... Il fut enjoint³ aux familles, qui avaient des parents enterrés à Port-Royal-des-Champs, de les faire exhumer et porter ailleurs ; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres, comme on put, avec l'indécence qui se peut imaginer. Ensuite on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtiments, comme on fait des maisons des assassins des rois, en sorte qu'il n'y resta pas pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on laboura et sema à la place... Je me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse.

(Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Chéruel et Régnier, tome VII, chap. VII.)

b) *Le conflit des doctrines.*

Les Jansénistes et les Jésuites étaient en désaccord sur deux points : sur la question théologique de la grâce et sur le problème moral.

Reprenant la doctrine de saint Augustin (d'où le titre du livre de Jansénius : *Augustinus*), les Jansénistes croyaient à la *prédestination* : d'après eux, l'homme est dès sa naissance voué au salut ou à la damnation, selon qu'il a ou qu'il n'a pas la grâce. Les Jésuites professaient la théorie de la *grâce suffisante*, formulée par le jésuite espagnol Molina, 1535-1600 (d'où le nom de *molinisme* par lequel on la désigne) : l'homme reçoit en

[1. D'Argenson, successeur de La Reynie comme lieutenant de police à Paris.

— 2. Le P. Le Tellier : jésuite qui fut le dernier confesseur de Louis XIV. —

3. Dans les premiers mois de 1710.]

naissant une *grâce suffisante*, qu'il dépend de lui de rendre efficace. Ainsi la part de la volonté humaine dans l'œuvre du salut était niée par les uns, admise par les autres.

En morale les Jansénistes se montraient très austères. Par une contradiction, dont les stoïciens (avec lesquels on les compare souvent) avaient déjà donné dans l'antiquité un exemple analogue, tout en refusant à l'homme le pouvoir de rien changer à l'arrêt qui pèse sur lui dès sa naissance, ils réclamaient de lui pendant la vie un énergique effort moral. Les Jésuites, au contraire, désireux d'établir leur domination en étendant leur clientèle, faisaient preuve d'une indulgence excessive à l'égard des défaillances humaines. De là leur casuistique, ensemble de procédés subtils, dont le but était d'accommoder les prescriptions sévères de la morale chrétienne aux exigences de la morale superficielle du monde, et dont les plus connus sont la *doctrine des équivoques*¹, la *direction d'intention*², la *restriction mentale*³. Aussi méritèrent-ils le reproche d'avoir dangereusement travaillé « à mettre des oreillers sous les coudes des pécheurs ».

C'est à l'examen de ce double conflit entre les Jansénistes et les Jésuites que Pascal a consacré ses *Provinciales* (les quatre premières lettres traitent de la grâce, les quatorze suivantes de la morale), mettant au service de sa cause toutes les ressources de son génie si varié, sa logique irrésistible, sa pénétrante ironie et son éloquence entraînante.

LA DIRECTION D'INTENTION

« Sachez ⁴ donc que ce principe merveilleux est notre grande méthode de diriger l'intention, dont l'importance est telle dans notre morale, que j'oserais quasi la comparer à la doctrine de la probabilité ⁵. Vous en avez vu quelques traits en passant, dans

1. Qui consiste à employer des termes ambigus, qu'on entend soi-même dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre par son interlocuteur.

2. Qui consiste à corriger le vice de l'action par la pureté de l'intention (par exemple, on peut souhaiter la mort d'un parent, non pour hériter de lui, mais pour qu'il aille plus vite au ciel).

3. Qui consiste à compléter une affirmation mensongère par un sous-entendu, grâce auquel on fait disparaître le mensonge (par exemple : je jure que je n'ai pas commis cette faute... *tel jour*, ou bien... *avant que je fusse né*).

[4. C'est un père Jésuite qui parle. — 5. La doctrine du *probabilisme*, que Pascal a sévèrement reprochée aux Jésuites, consistait à reconnaître comme probable toute opinion qui s'appuie sur l'autorité de quelque docteur.]

de certaines maximes que je vous ai dites. Car lorsque je vous ai fait entendre comment les valets peuvent faire en conscience certains messages fâcheux, n'avez-vous pas pris garde que c'était seulement en détournant leur intention du mal dont ils sont les entremetteurs¹, pour la porter au gain qui leur en revient ? Voilà ce que c'est que *diriger l'intention*... Mais je veux maintenant vous faire voir cette grande méthode dans tout son lustre, sur le sujet de l'homicide, qu'elle justifie en mille rencontres, afin que vous jugiez par un tel effet tout ce qu'elle est capable de produire. — Je vois déjà, lui dis-je, que par là tout sera permis ; rien n'en échappera. — Vous allez toujours d'une extrémité à l'autre, dit le Père ; corrigez-vous de cela. Car, pour vous témoigner que nous ne permettons pas tout, sachez, par exemple, que nous ne souffrons jamais d'avoir l'intention formelle de pécher pour le seul dessein de pécher ; et que quiconque s'obstine à borner son désir dans le mal pour le mal même, nous rompons avec lui ; cela est diabolique. Voilà qui est sans exception d'âge, de sexe, de qualité. Mais, quand on n'est pas dans cette malheureuse disposition, alors nous essayons de mettre en pratique notre méthode de *diriger l'intention*, qui consiste à se proposer pour fin de ses actions un objet permis. Ce n'est pas qu'autant qu'il est en notre pouvoir nous ne détournions les hommes des choses défendues ; mais, quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous purifions au moins l'intention ; et ainsi nous corrigeons le vice du moyen par la pureté de la fin. »

(Pascal, *Provinciales*, Lettre VII.)

IV. — L'APOLOGIE DE LA RELIGION

1^o Les Pensées de Pascal².

Quel eût été le plan de l'*Apologie de la religion chrétienne*, que Pascal avait entreprise pour convertir les incroyants, et dont les *Pensées* ne sont que les matériaux accumulés en vue de sa préparation ?

[1. *Entremetteurs*, intermédiaires.]

2. *Biographie*. — Blaise Pascal est né en 1623 à Clermont-Ferrand, où son père, Étienne Pascal, était président à la Cour des aides. Celui-ci, pour mieux

S'adressant avant tout à des indifférents, Pascal aurait vraisemblablement tâché d'abord d'éveiller la curiosité de l'homme sur les problèmes qui concernent sa place dans le monde et sa destinée future. Deux sentiments naturels sont en lui : le désir de la vérité et le désir du « bien » ou du bonheur. Livré à ses seules forces, peut-il les satisfaire ?

Comme il dispose d'instruments imparfaits, de sens trompeurs, d'une imagination décevante, d'une raison impuissante, l'homme n'aperçoit du monde que « quelque apparence du milieu des choses » et constate en lui-même un étrange amalgame d'éléments contradictoires : « Quelle chimère est-ce donc que l'homme ! Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre ; dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur ; gloire et rebut de l'univers. » Tel est le *scepticisme* de Pascal.

faire l'éducation de ses enfants (Blaise avait deux sœurs, Gilberte, née en 1620, qui épousa en 1641 M. Périer, et Jacqueline, née en 1625, qui entra à Port-Royal le 4 janvier 1652 sous le nom de sœur Sainte-Euphémie), vendit sa charge en 1631 et vint s'établir à Paris, où, très versé lui-même dans les sciences, il fréquenta un cercle de savants tels que Roberval et le P. Mersenne. Dès son enfance, Pascal montra une singulière précocité intellectuelle et une ardeur à l'étude qui compromit de bonne heure sa santé naturellement fragile.

En 1646 il est initié au jansénisme, lors de l'accident de son père à Rouen (où il fut intendant de 1639 à 1648), par deux gentilshommes qui lui font lire ainsi qu'à toute sa famille les écrits de Jansénius, de Saint-Cyran et d'Arnauld. Cette première conversion ne le détourne pas de ses travaux scientifiques (voir p. 526-530, *Pascal savant*), et ne l'arrache même pas à la vie mondaine, qu'il mène surtout après la mort de son père (24 septembre 1651) et l'entrée de Jacqueline à Port-Royal, quand il fréquente le duc de Roannez, le chevalier de Méré et Miton.

Sa conversion définitive n'a lieu qu'après son accident de voiture du pont de Neuilly (8 novembre 1654) et sa fameuse nuit d'extase du 23 novembre 1654. En janvier 1655 il se retire à Port-Royal, où M. Singlin, directeur depuis 1643, le confie aux soins de M. de Saci. C'est là qu'il écrivit les *Provinciales* en 1656-1657 (voir p. 575), pour aider les Jansénistes dans leur lutte contre les Jésuites, et que son ardeur religieuse, encore accrue par le miracle de la sainte Épine, le 24 mars 1656 (voir p. 575, note 1), lui fit concevoir le projet de son *Apologie de la religion chrétienne*, à laquelle il travailla aux heures de répit que lui laissa la souffrance. Il mourut chez M^{me} Périer le 19 août 1662, âgé de 39 ans 2 mois.

Œuvres. — Outre les *Provinciales*, les *Pensées* et ses ouvrages scientifiques, Pascal a écrit divers opuscules : *Sur l'autorité en matière de philosophie*, fragment d'un traité du vide (1647). — *Prière pour le bon usage des maladies* (1648). — *Lettre sur la mort de M. Pascal père* (1651). — *Discours sur les passions de l'amour* (1652-1653). — *Entretien avec M. de Saci sur Épictète et Montaigne* (1655). — *De l'esprit géométrique* (1655). — *Sur la conversion du pécheur* (1655). — *Comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui* (1655). — *Trois discours sur la condition des grands* (1660), extraits du *Traité de l'éducation d'un prince* par

Pas plus qu'à la vérité l'homme ne saurait parvenir au bonheur. En tête à tête avec lui-même il s'ennuie : « Il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide. Incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse, le chagrin, le dépit, le désespoir. » Pour échapper au sentiment de sa misère, l'homme se divertit. Mais le divertissement — distraction du jeu ou distraction du travail — est un remède pire que le mal : « La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est ce qui nous empêche principalement de songer à nous et qui nous fait perdre insensiblement. » Tel est le *pessimisme* de Pascal.

Nicole, paru en 1670. — *Écrit sur la signature*, à propos du formulaire contenant les cinq propositions extraites de l'*Augustinus* (1661).

Editions. — Les notes, que Pascal avait accumulées en vue de son apologie de la religion, furent publiées pour la première fois en 1670 par les soins de Port-Royal sous le titre de *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers*, avec une préface de son neveu Étienne Périer (la *Vie de Blaise Pascal* par M^{me} Périer, qui d'abord avait été destinée à être mise en tête de la 1^{re} édition des *Pensées*, ne fut insérée qu'à partir de la 5^e, en 1687).

Les éditions des *Pensées* de Pascal, données par Port-Royal, furent suivies de bien d'autres, de plus en plus complètes et exactes, dont les principales furent, au XVIII^e s., celles de Condorcet (1776) et de l'abbé Bossut (1779), et, au XIX^e, après le rapport de V. Cousin à l'Acad. fr. *Sur la nécessité d'une nouvelle éd. des Pensées de Pascal* (1842), celles de Faugère (1844), de Havet (1851), de Molinier (1877), de Michaut (1896) qui reproduit l'ordre du manusc., de Léon Brunschvicg (1897), de Strowski (1923), de J. Chevalier (1925), de H. Massis (1925-27).

La meilleure édition et la plus récente des *Œuvres complètes de Pascal* est celle de Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette, 1904-1914, 14 vol.). — M. L. Brunschvicg a aussi publié une *Reproduction en phototypie du manuscrit des Pensées* (Hachette, 1905).

A consulter. — Voltaire : *Remarques sur les pensées de M. Pascal* (1728-1734). — Condorcet : *Éloge de Pascal* (1776). — Sainte-Beuve : *Port-Royal* (1840-1848). — V. Cousin : *Jacqueline Pascal* (1844). — P. Faugère : *Lettres, opuscules et mémoires de M^{me} Périer et de Jacqueline Pascal, sœurs de Pascal, et de Marguerite Périer, sa nièce* (1845). — Docteur Lélut : *L'amulette de Pascal* (1846). — Vinet : *Études sur Pascal* (1848). — Édouard Droz : *Étude sur le scepticisme de Pascal* (1886). — J. Bertrand : *Blaise Pascal* (1891). — Lanson : *Pascal* (article de La Grande Encyclopédie). — F. Rauh : *Philosophie de Pascal* (1892). — Boutroux : *Pascal* (Hachette, 1900). — Hatzfeld : *Pascal* (1901). — Michaut : *Les époques de la pensée de Pascal* (Fontemoing, 1902). — V. Giraud : *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence* (1900); *La philosophie religieuse de Pascal et la pensée contemporaine* (1905). — Sully Prudhomme : *La vraie religion selon Pascal* (1905). — E. Janssens : *La philosophie et l'apologétique de Pascal* (Alcan, 1906). — F. Strowski : *Pascal et son temps* (Plon-Nourrit, 1907-1909, 3 vol.). — V. Giraud : *Blaise Pascal. Études d'histoire morale* (Hachette, 1910).

Ainsi, nous échouons également dans notre recherche de la vérité et dans notre poursuite du bonheur : « Nous souhaitons la vérité, et ne trouvons en nous qu'incertitude. Nous cherchons le bonheur, et ne trouvons que misère et mort. »

Les philosophes, qui se flattent de nous enseigner où se trouvent vérité et bonheur, ne sont pas davantage en état de nous l'apprendre. Les divers systèmes philosophiques ne se contredisent-ils pas ? Pour prendre les deux sectes les plus importantes, celle des épicuriens et celle des stoïciens, nous voyons qu'elles ne peuvent ni l'une ni l'autre rendre compte de notre nature complète : « C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez en vous-mêmes le remède à vos misères ! Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connaître que ce n'est point dans vous-mêmes que vous trouverez ni la vérité ni le bien. Les philosophes vous l'ont promis, et ils n'ont pu le faire. Ils ne savent quel est votre véritable bien, ni quel est votre véritable état. »

Seule la religion, d'après Pascal, est capable de nous tirer d'embarras. Par le double dogme de la chute et de la rédemption elle nous explique les deux aspects de la nature humaine, sa faiblesse et sa grandeur. Par son affirmation de l'existence de Dieu et sa promesse de l'immortalité de l'âme elle nous révèle où se trouve le bonheur. Mais comment amener l'incroyant à croire à cette religion ?

1^o On peut donner des preuves des vérités religieuses, preuves philosophiques fondées sur le raisonnement, preuves historiques tirées de l'histoire du peuple juif, des prophéties, des miracles, de la vie de Jésus et de l'établissement du christianisme. La portée de ces preuves est d'ailleurs limitée, et cet appel à la raison n'est que provisoire : « Je n'entends pas que vous soumettiez votre croyance à moi sans raison et ne prétends pas vous assujettir avec tyrannie. Je ne prétends pas aussi vous rendre raison de toutes choses. »

2^o Au cas probable où la raison de l'incroyant ne se déclarera pas satisfaite de cet essai de démonstration, elle devra du moins reconnaître que, s'il est impossible de prouver que Dieu est, il est impossible aussi de prouver qu'il n'est pas. Or, si le doute est une attitude théorique, il ne saurait être une attitude pratique ; que nous le voulions ou non, il faut prendre parti ; s'abstenir serait se décider dans un sens. Dès lors il convient de transporter le débat du terrain de la raison sur le terrain de l'intérêt, en conseillant à l'incroyant de croire simplement parce qu'il a tout avantage à *parier* que la religion est vraie.

3^o Mais, s'il a commencé par faire appel à la raison et à l'intérêt, Pascal se rend bien compte que la véritable croyance est affaire de sentiment, Dieu ayant voulu que « les vérités divines entrent du cœur dans l'esprit et non pas de l'esprit dans le cœur, pour humilier cette superbe puissance du raisonnement qui prétend devoir être juge des choses que

la volonté choisit. » Seulement cette croyance du cœur ne peut être communiquée à autrui : « Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadés. Mais ceux qui ne l'ont pas, nous ne pouvons la leur donner que par raisonnement, en attendant que Dieu la leur donne par sentiment du cœur, sans quoi la foi n'est qu'humaine et inutile pour le salut. »

Ainsi la tentative de démonstration de la religion n'est qu'une préparation à la venue de la grâce ; c'est une concession provisoire faite aux exigences de la raison ; et si cette dernière demeure un obstacle, il faut passer outre : « Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, raison imbécile : apprenez que l'homme passe infiniment l'homme, et entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez. Écoutez Dieu. » Tout ce que nous pouvons faire, c'est de souhaiter la croyance, puisque c'est notre intérêt, et, en attendant d'avoir reçu la grâce, de faire comme si nous croyions, « en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes », c'est-à-dire en nous mettant en posture de croire.

Tel semble avoir dû être le dernier mot de Pascal. Et l'on peut alors se demander si par son puissant et magnifique effort d'apologie il aurait obtenu le résultat qu'il s'était proposé : en faisant passer, au cours de sa discussion, le problème religieux du domaine de l'intelligence dans le domaine de la volonté, il a très habilement soustrait la foi aux attaques des rationalistes, et par là donné aux croyants de solides raisons de garder leur croyance ; mais, en proclamant lui-même l'impossibilité de démontrer Dieu et en faisant de la religion une affaire de sentiment, a-t-il fourni aux incroyants d'aussi puissants motifs de renoncer à leur incroyance ?

L'IMAGINATION

C'est cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, et d'autant plus fourbe qu'elle ne l'est pas toujours ; car elle serait règle infaillible de vérité, si elle l'était infaillible du mensonge¹. Mais, étant le plus souvent fausse, elle ne donne aucune marque de sa qualité, marquant du même caractère le vrai et le faux.

Je ne parle pas des fous, je parle des plus sages ; et c'est parmi eux que l'imagination a le grand don de persuader les

[1. Car il suffirait alors de prendre toujours le contre-pied de ce qu'elle dit]

hommes. La raison a beau crier, elle ne peut mettre le prix¹ aux choses.

Cette superbe² puissance, ennemie de la raison, qui se plaît à la contrôler et à la dominer, pour montrer combien elle peut en toutes choses, a établi dans l'homme une seconde nature. Elle a ses heureux, ses malheureux, ses sains, ses malades, ses riches, ses pauvres ; elle fait croire, douter, nier la raison³ ; elle suspend les sens, elle les fait sentir⁴ ; elle a ses fous et ses sages : et rien ne nous dépîte davantage⁵ que de voir qu'elle remplit ses hôtes d'une satisfaction bien autrement pleine et entière que la raison. Les habiles par imagination se plaisent tout autrement à eux-mêmes que les prudents⁶ ne se⁷ peuvent raisonnablement plaire. Ils regardent les gens avec empire⁸ ; ils disputent avec hardiesse et confiance ; les autres, avec crainte et défiance : et cette gaité de visage leur donne souvent l'avantage dans l'opinion des écoutants⁹, tant les sages imaginaires¹⁰ ont de faveur auprès des juges de même nature. Elle ne peut rendre sages les fous, mais elle les rend heureux, à l'envi¹¹ de la raison, qui ne peut rendre ses amis que misérables, l'une les couvrant de gloire, l'autre de honte.

Qui dispense la réputation¹² ? qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginative ? Combien toutes les richesses de la terre insuffisantes sans son consentement !...

Je rapporterais presque toutes les actions des hommes qui ne branlent presque que par ses secousses. Car la raison a été obligée de céder, et la plus sage prend pour ses principes ceux que l'imagination des hommes a témérairement introduits en chaque lieu...

(Pascal, *Pensées*, éd. L. Brunschvicg, section II, n° 82.)

[1. *Mettre le prix aux choses*, faire juger les choses à leur juste valeur. — 2. *Superbe*, orgueilleuse. — 3. Elle fait que la raison croit, doute, nie sans preuve. — 4. Elle empêche les sens de sentir, ou au contraire fait qu'ils sentent sans raison (dans les rêves, les hallucinations). — 5. *Davantage que* : ce tour, usité au xvii^e siècle, est incorrect aujourd'hui. — 6. *Les prudents*, les raisonnables. — 7. *Ne se peuvent plaire*, ne peuvent se plaire. — 8. *Avec empire*, avec autorité. — 9. *Écoutants*, auditeurs. — 10. *Les sages imaginaires*, les sages par imagination. — 11. *A l'envi de*, contrairement à. — 12. Après les effets individuels Pascal examine les effets sociaux de l'imagination.]

LE DIVERTISSEMENT

Quand je m'y¹ suis mis quelquefois, à considérer les diverses agitations des hommes, et les périls et les peines où ils s'exposent, dans la cour, dans la guerre, d'où² naissent tant de querelles, de passions, d'entreprises hardies et souvent mauvaises, etc..., j'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en repos dans une chambre. Un homme qui a assez de bien pour vivre, s'il savait demeurer chez soi avec plaisir, n'en sortirait pas pour aller sur la mer ou au siège d'une place. On n'achètera une charge à l'armée si cher, que parce qu'on trouverait insupportable de ne bouger de la ville ; et on ne recherche les conversations³ et les divertissements des jeux que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir.

Mais quand j'ai pensé de plus près, et qu'après avoir trouvé la cause de tous nos malheurs, j'ai voulu en découvrir la raison⁴, j'ai trouvé qu'il y en a une bien effective, qui consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable, que rien ne peut nous consoler, lorsque nous y pensons de près⁵...

De là vient que le jeu et la conversation⁶ des femmes, la guerre, les grands emplois sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait en effet du bonheur, ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude soit d'avoir l'argent qu'on peut gagner au jeu, ou dans le lièvre qu'on court : on n'en voudrait pas s'il était offert. Ce n'est pas cet usage mol et paisible, et qui nous laisse penser à notre malheureuse condition, qu'on recherche, ni les dangers de la guerre, ni la peine des emplois, mais c'est le tracas qui nous détourne d'y penser et nous divertit⁷...

[1. Y est ici un pléonasme. — 2. D'où se rapporte à agitation. — 3. Conversation, fréquentation (sens du latin *conversari*). — 4. La raison : c'est-à-dire la cause de la cause. — 5. C'est ainsi que le divertissement est à la fois cause et effet de notre malheur. — 6. Voir note 3. — 7. Ce passage et le suivant contiennent des vues psychologiques très pénétrantes.]

De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remue-ment ; de là vient que la prison est un supplice si horrible ; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. Et c'est enfin le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on essaie sans cesse à les divertir et à leur procurer toutes sortes de plaisirs.

Le roi est environné de gens qui ne pensent qu'à divertir le roi, et l'empêcher de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense...

(*Ibidem*, section II, n° 139.)

LE PARI

...Examinons donc ce point, et disons : « Dieu est, ou il n'est pas. » Mais de quel côté pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer¹ : il y a un chaos infini qui nous sépare². Il se joue un jeu, à l'extrémité de cette distance infinie, où il arrivera croix³ ou pile. Que gagerez-vous ? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre⁴ ; par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux.

Ne blâmez donc pas de fausseté⁵ ceux qui ont pris un choix ; car vous n'en savez rien⁶. — « Non ; mais je les blâmerai d'avoir fait, non ce choix, mais un choix ; car, encore que celui qui prend croix et l'autre soient en pareille faute, ils sont tous deux en faute : le juste est de point parier. »

— Oui ; mais il faut parier⁷ ; cela n'est pas volontaire, vous

[1. La raison, d'après Pascal, ne peut prouver ni que Dieu est ni que Dieu n'est pas. — 2. Pascal a expliqué précédemment qu'il n'y a pas de commune mesure entre Dieu et nous. — 3. Où il arrivera croix ou pile, où il y aura un gagnant et un perdant (sur un des côtés des monnaies anciennes était généralement représentée une croix). — 4. Vous ne pouvez parier ni pour ni contre. — 5. De fausseté, d'erreur. — 6. Vous ne savez pas s'ils se trompent ou non. — 7. Pour Pascal on ne peut s'empêcher de parier, parce que d'après lui notre conduite dépend étroitement de notre croyance, et que nous sommes bien obligés de nous conduire dans la vie d'une façon ou d'une autre. Tout son raisonnement repose, en somme, sur l'idée — contestée aujourd'hui par de nombreux philosophes — qu'il ne peut exister de morale indépendante de la religion.]

êtes embarqué. Lequel prendrez-vous donc? Voyons. Puisqu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse¹ le moins. Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien, et deux choses à engager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir : l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, en choisissant l'un que l'autre, puisqu'il faut nécessairement choisir. Voilà un point vidé. Mais votre béatitude? Pesons le gain et la perte, en prenant croix² que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout³ ; si vous perdez, vous ne perdez rien⁴. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. — « Cela est admirable. Oui, il faut gager ; mais je gage peut-être trop. »...

Il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera, et qu'il est certain qu'on hasarde, et que l'infinie distance qui est entre la certitude de ce qu'on s'expose⁵, et l'incertitude de ce qu'on gagnera, égale le bien fini, qu'on expose certainement, à l'infini, qui est incertain⁶. Cela n'est pas ; aussi tout joueur hasarde avec

[1. *Ce qui vous intéresse le moins*, ce qui est le moins de votre intérêt. (C'est ici que Pascal déplaco très habilement le terrain de la discussion, en substituant à une question de vérité une simple question d'utilité.) — 2. *En prenant croix*, en pariant. — 3. *Vous gagnez tout* : puisque vous gagnez le bonheur éternel. — 4. *Vous ne perdez rien* : puisque pour Pascal les plaisirs de la vie, que doit sacrifier le croyant, ne comptent pas. Mais de là pourront venir les hésitations de l'incrédulo qui ne partagera pas ce pessimisme ascétique. Sully Prudhomme a sur ce point répondu à Pascal dans un sonnet intitulé *Rouge ou noire* :

... Pitié, maître, j'avance et retire la main ;
Joueur que le tapis sollicite et repousse.
J'hésite, tant la vie est légitime et douce !

Tout mon être répugne à ce choix inhumain ;
Le cœur a ses raisons où la raison s'abîme,
Et ton calcul est faux si je m'en sens victime.

(Sully Prudhomme, *Les Épreuves*.)

5. *La certitude de ce qu'on s'expose*, la certitude du fait qu'on s'expose (de ce que, ici et dans la proposition suivante, est une conjonction). — 6. L'objection, que Pascal formule lui-même, revient à ceci : la disproportion qu'on a fait valoir entre le peu de valeur de la mise et le prix infini de l'enjeu, n'est-elle pas détruite par cette considération que du moins cette mise est certaine tandis que l'enjeu est incertain ?]

certitude pour gagner avec incertitude¹ ; et néanmoins il hasarde certainement le fini, sans pécher contre la raison...

— « Je le confesse, je l'avoue. Mais encore n'y a-t-il point moyen de voir le dessous du jeu² ? » — Oui, l'Écriture, et le reste, etc.

— « Oui ; mais j'ai les mains liées et la bouche muette ; on me force à parier, et je ne suis pas en liberté ; on ne me relâche pas, et je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse ? »

— Il est vrai. Mais apprenez au moins votre impuissance à croire, puisque la raison vous y porte³, et que néanmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc, non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions⁴. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin ; vous voulez vous guérir de l'infidélité⁵, et vous en demandez le remède : apprenez de ceux qui ont été liés comme vous, et qui parient maintenant tout leur bien⁶ ; ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre, et guéris d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé : c'est en faisant tout⁷ comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes⁸, etc.

[1. Il est vrai que la certitude de la mise et l'incertitude de l'enjeu n'empêchent pas le joueur de jouer, ...à moins toutefois que la mise n'ait pour lui une trop grande importance. Ainsi, dans une loterie où le gros lot est de 100 000 francs on risquera bien 1 franc sans hésitation ; mais risquerait-on toute sa fortune, en payant 100 000 francs un billet, dans une loterie où le gros lot serait de 10 000 000 000 de francs ? Le rapport est pourtant le même dans les deux cas entre la mise et l'enjeu. — 2. *Le dessous du jeu*, ce sont les différentes preuves de la religion, qui d'ailleurs pour Pascal sont de simples présomptions en faveur de l'existence de Dieu, puisque la vérité de la religion ne peut pas être prouvée. — 3. Vous porte à croire par les preuves dont il vient d'être question. — 4. C'est sur cette idée que repose le plan que La Bruyère prétend avoir suivi dans ses *Caractères* (voir p. 592-593). — 5. *De l'infidélité*, de l'incrédulité. — 6. *Tout leur bien* : entendez *tout leur être, toute leur existence*. — 7. Il faut sans doute comprendre ainsi la phrase : *c'est en faisant tout, comme s'ils croyaient*. — 8. Ces conseils qu'on a souvent reprochés à Pascal comme une injure à la dignité de l'intelligence humaine, prendraient, semble-t-il, plus de valeur, si on les interprétait à la lueur de la théorie la plus récente que les psychologues ont donnée de l'émotion (voir p. 521, note 2) : car, si le sentiment n'est que la répercussion en notre conscience des mouvements et des gestes qui l'expriment au dehors, il suffit peut-être de reproduire ces derniers pour provoquer l'apparition du premier.]

Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira¹. — « Mais c'est ce que je crains. » Et pourquoi ? qu'avez-vous à perdre ?....

Fin de ce discours. — Or, quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti ? Vous serez fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, ami sincère, véritable². A la vérité, vous ne serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices ; mais n'en aurez-vous point d'autres ? Je vous dis que vous y gagnerez en cette vie³ ; et qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude du gain, et tant de néant de ce que vous hasardez, que vous reconnaîtrez à la fin que vous avez parié pour une chose certaine, infinie, pour laquelle vous n'avez rien donné.

— « Oh ! ce discours me transporte⁴, me ravit, etc. »

(*Ibidem*, section III, n° 233.)

2^o Le XVI^e chapitre des Caractères de La Bruyère.

Avec beaucoup moins d'ampleur et de force que Pascal, La Bruyère a aussi entrepris dans le dernier chapitre de ses *Caractères* une défense de la religion. Et même, à l'en croire⁵, ce serait là le centre de son ouvrage : « N'ont-ils⁶ pas les premiers, dit-il dans la *Préface du discours de réception à l'Académie française*, reconnu le plan et l'économie du livre des Caractères ? N'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le com-

[1. Puisque c'est la raison qui oppose à la foi le plus de résistance, c'est d'elle selon Pascal qu'il faut avant tout avoir raison. Mais si pour aller à Dieu il est indispensable de la sacrifier, on peut alors se demander pourquoi Dieu a mis en nous cette faculté qui nous éloigne de lui. — 2. *Véritable*, disant la vérité. — 3. Le meilleur argument de Pascal consiste à montrer qu'en pariant pour Dieu, on gagne dans cette vie, même si on ne gagne pas dans l'autre. — 4. L'incrédule se déclare donc finalement convaincu par Pascal.]

5. Interprétation qu'il n'a d'ailleurs donnée qu'après coup (en 1693) et pour se justifier du reproche qu'on lui avait adressé de n'avoir pas suivi de plan : ce qui déjà la rend suspecte. Interprétation que ne confirme, au surplus, ni la lecture attentive de son livre, ni ce que nous savons de la manière dont il fut composé, au jour le jour et sans idée directrice.

[6. Ceux qui ont attaqué l'œuvre de La Bruyère.]

posent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éloignent ensuite, dans tous les hommes, la connaissance de Dieu : qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué, et peut-être confondu ; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans leur esprit, sont apportées ; où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et les plaintes des libertins ? »

QUELQUES RAISONS DE CROIRE

Je sens qu'il y a un Dieu, et je ne sens pas qu'il n'y en ait point ; cela me suffit, tout le raisonnement du monde m'est inutile : je conclus que Dieu existe¹. Cette conclusion est dans ma nature ; j'en ai reçu les principes trop aisément dans mon enfance, et je les ai conservés depuis trop naturellement dans un âge plus avancé, pour les soupçonner de fausseté². — Mais il y a des esprits qui se défont de ces principes. — C'est une grande question³ s'il s'en trouve de tels⁴ ; et, quand il⁵ serait ainsi, cela prouve seulement qu'il y a des monstres⁶.



Les hommes sont-ils assez bons, assez fidèles⁷, assez équitables, pour mériter toute notre confiance, et ne nous pas faire désirer du moins que Dieu existât, à qui nous puissions appeler⁸ de leurs jugements et avoir recours quand nous en sommes persécutés ou trahis⁹ ?

[1. Cette démonstration de l'existence de Dieu par le simple appel au sentiment rappelle encore plus la *Profession de foi du vicaire savoyard* de J. J. Rousseau que les *Pensées* de Pascal. — 2. L'appel à la tradition renforce l'appel au sentiment. — 3. C'est une grande question (de savoir) s'il s'en trouve de tels. — 4. La Bruyère croit qu'il n'y a pas d'athées réellement convaincus. — 5. Il : voir p. 484, note 1. — 6. Des monstres, des êtres contre nature. — 7. Fidèles, respectueux de leur parole. — 8. Appeler, en appeler. — 9. La Bruyère essaye de prouver ici l'existence de Dieu au nom des exigences morales.]

*

La religion est vraie, ou elle est fausse¹ : si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, pour le chartreux ou le solitaire ; ils ne courent pas un autre risque : mais si elle est fondée sur la vérité même, c'est alors un épouvantable malheur pour l'homme vicieux ; l'idée seule des maux qu'il se prépare me trouble l'imagination ; la pensée est trop faible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer. Certes, en supposant même dans le monde moins de certitude qu'il ne s'en trouve en effet sur la vérité de la religion, il n'y a point pour l'homme un meilleur parti que la vertu.

(La Bruyère, *Les Caractères*,
chap. xvi : *Des esprits forts.*)

V. — LES LIBERTINS².

A travers le xvii^e siècle, si profondément croyant, a circulé un courant de libre pensée, par lequel le naturalisme païen de la Renaissance se relie à l'athéisme des Encyclopédistes.

Sans doute peu de gens osèrent faire ouvertement profession d'irréligion, comme le fit l'Italien Vanini³, qui, venu en France, y publia en 1616 ses *Secrets de la Nature*, que le P. Garasse appelait « Introduction à la vie indévotée. » Mais le groupe des libertins⁴ ou esprits forts (ce sont les noms qu'on donnait aux libres penseurs de ce temps) a dû être assez important, surtout au début et à la fin du siècle ; en 1623 le P. Mersenne affirmait qu'il y en avait 50 000 à Paris ; et en 1680 Nicole déclarait : « A l'heure qu'il est, la grande hérésie n'est pas le protestantisme, ni le jansénisme, mais l'athéisme. » Les deux principaux foyers de la

[1. C'est, sous une forme très simplifiée, le pari de Pascal.]

2. A consulter. — Perrens : *Les libertins en France au XVII^e s.* (Calmann-Lévy, 1896). — F. Lachèvre : *Le libertinage au XVII^e s.* (Champion, 4 vol., 1921-24).

3. Vanini fut brûlé à Toulouse en 1619.

4. Au moyen âge le mot libertin était employé dans son sens étymologique de « serf affranchi » (*libertinus*). C'est à partir du xvi^e siècle qu'il devient synonyme d'esprit fort (*affranchi* des croyances religieuses). C'est au xix^e que du sens d'« irréligieux » le mot passera au sens de « débauché » (*affranchi* des règles de la morale), qu'on lui avait déjà donné parfois dès la fin du xvii^e.

libre pensée au ^{xvii}e siècle furent le salon de Ninon de Lenclos¹, a propos de laquelle M^{me} de Sévigné disait : « Qu'elle est dangereuse, cette Ninon ! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion : cela vous ferait horreur... » et la société du Temple, dans l'entourage du duc de Vendôme, du duc de Nevers et du duc de Bouillon. Il y eut aussi de nombreux cas de libertinage, soit parmi les frondeurs et frondeuses (Condé, la princesse Palatine...), soit chez des gens du monde (le chevalier de Méré, Miton, Bussy-Rabutin.), soit chez des philosophes, savants et écrivains (Gassendi, 1592-1655 qui publia en 1647 sa *Vie d'Epicure*, Guy Patin, Theophile de Viau, à qui fut intenté un procès en 1625 [voir p. 357], Cyrano de Bergerac, La Mothe Le Vayer, Saint-Evremond...).

Nous connaissons les libertins du ^{xvii}e siècle surtout par les attaques dont ils furent l'objet : 1^o de la part des théologiens, comme le P. Garasse, qui écrivit contre eux en 1623 sa *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, et le P. Mersenne, qui les combattit en 1623 dans ses *Quaestiones celeberrimae in Genesim*, en 1624 dans *L'Impiété des déistes, athées et libertins renversée et confondue*, et en 1625 dans *La Vérité des Sciences* ; 2^o de la part des prédicateurs, tels que Bossuet (dans le *Panégryrique de saint Victor* en 1657, les *Sermons sur la Providence* en 1662, sur la divinité de la religion en 1665, sur le Jugement dernier en 1665, dans le *Panégryrique de saint André* en 1668, dans le *Sermon sur la divinité de Jésus-Christ* en 1669, dans le 4^e sermon pour le jour de Pâques en 1681, dans le *Discours sur l'Histoire Universelle* [chap. xxviii de la seconde partie, 1681], dans l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague* en 1685) et Fénelon (dans le *Sermon pour l'Epiphanie* en 1685 et dans son *Traité de l'existence de Dieu* en 1712) ; 3^o de la part des moralistes, surtout de Pascal qui se proposait de les convertir dans son *Apologie de la religion chrétienne*, et de La Bruyère qui leur a consacré, nous l'avons vu, le dernier chapitre de ses *Caractères*. Nous les connaissons aussi par le *Don Juan* de Molière, portrait du grand seigneur libertin, dont le ^{xvii}e siècle offrit de nombreux exemplaires (les Lionne, les Varde, les Guiche, les Vivonne, les Bussy...).

DEUX SORTES D'INCROYANTS

...L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est.

1. Du moins jusqu'en 1660 ; alors Ninon de Lenclos (1620-1705) se rangea, et son salon prit un air plus austère (voir É. Magne : *Ninon de Lenclos*, Coll. « Les femmes illustres », 1912 ; Cl. Ferval : *Ninon et son cortège*, A. Fayard, 1924 ; F. Nozière : *La vie amoureuse de Ninon de Lenclos*, Flammarion, 1928).

Toutes nos actions et nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point, qui doit être notre dernier objet.

Ainsi notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce sujet, d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, entre ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence de¹ ceux qui travaillent de toutes leurs forces à s'en instruire, à ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser.

Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs, et qui, n'épargnant rien pour en sortir, sont de cette recherche leurs principales et leurs plus sérieuses occupations.

Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les en persuadent, négligent de les chercher ailleurs, et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je les considère d'une manière toute différente.

Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit ; elle m'étonne et m'épouvante, c'est un monstre² pour moi....

(Pascal, *Pensées*, éd. L. Brunschvicg, section III, n° 194.)

L'ORGUEIL DES LIBERTINS

...C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils

[1. De ceux... à ceux : on dirait aujourd'hui entre ceux... et ceux... — 2. Un monstre, une chose contre nature.]

vu plus¹ que les autres ? Quelle² ignorance est la leur, et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits ! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause³ qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées ? Ils n'ont rien vu, ils n'entendent⁴ rien : ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel⁵ ils espèrent après cette vie ; et ce misérable partage⁶ ne leur est pas assuré... Qu'est-ce donc après tout, Messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et, en un mot, un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire, qui ne peut souffrir une autorité légitime ? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse⁷ ; comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe⁸ croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si longtemps révérée ; il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux faibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par eux-mêmes ; et devenu le seul objet de ses complaisances⁹, il se fait lui-même son Dieu.

(Bossuet, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*)

LES ESPRITS FORTS

Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? Quelle plus grande faiblesse que d'être incertains¹⁰ quel est le principe de son¹¹ être, de sa vie, de ses sens, de ses connaissances, et quelle en doit être la fin ? Quel découragement plus grand

[1. *Plus*, de plus (tournure courante au xvii^e siècle : *que vous dirai-je plus...*).

— 2. *Quelle* = quelle grande (*quanta*). — 3. *A cause que* : locution très usitée au xvii^e siècle. — 4. *Entendent*, comprennent (*intelligent*). — 5. On disait alors *espérer à*. — 6. *Partage*, part. — 7. *Flatteuse*, séduisante. — 8. *Ce superbe*, cet orgueilleux. — 9. *Complaisances* : on trouve souvent au xvii^e siècle, et en particulier chez Bossuet, les mots abstraits employés au pluriel.]

[10. *Être incertains* est construit comme *ne pas savoir* (une interrogation indirecte dépendant ainsi d'un simple adjectif est un latinisme). — 11. *Son* : à remarquer ce singulier employé après le pluriel *incertains* (syllepse).]

que de douter ¹ si son âme n'est point matière comme la pierre et le reptile, et si elle n'est point corruptible comme ces viles créatures ? N'y a-t-il pas plus de force et de grandeur à recevoir ² dans notre esprit l'idée d'un être supérieur à tous les êtres, qui les a tous faits, et à qui tous se doivent rapporter ; d'un être souverainement parfait, qui est pur ³, qui n'a point commencé et qui ne peut finir, dont notre âme est l'image, et, si j'ose dire, une portion, comme ⁴ esprit et comme immortelle ?

*

Il faudrait s'éprouver et s'examiner très sérieusement avant que ⁵ de se déclarer esprit fort ou libertin, afin au moins, et selon ses principes, de finir comme l'on a vécu ; ou, si l'on ne se sent pas la force d'aller si loin, se résoudre de ⁶ vivre comme l'on veut mourir.

Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer ⁷ qu'il n'y a point de Dieu ; il parlerait du moins sans intérêt ⁸ : mais cet homme ne se trouve point ⁹.

(La Bruyère, *Les Caractères*,
chap. xvi ; *Des esprits forts*.)

LES CROYANCES DE DON JUAN

I

SGANARELLE.

.. Qu'est-ce donc que vous croyez ?

DON JUAN.

...Je crois que deux et deux sont quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre sont huit.

[1. *Douter*, se demander (sens du latin *dubitare*). — 2. *Recevoir*, admettre. — 3. *Pur*, pur esprit. — 4. *Comme*, comme étant. — 5. *Avant que de*, avant de. — 6. *Se résoudre de*, se résoudre à. — 7. *Prononcer*, affirmer hautement. — 8. La Bruyère suppose que les libertins nient Dieu par crainte de son châtimement. — 9. Si le mot *libertin* a fini par prendre le sens de *débauché*, c'est qu'on a longtemps cru, comme La Bruyère, qu'il ne pouvait pas exister de libres penseurs vertueux.]

SGANARELLE.

La belle croyance et les beaux articles de foi que voilà ! Votre religion, à ce que je vois, est donc l'arithmétique ? Il faut avouer qu'il se met d'étranges folies dans la tête des hommes, et que, pour avoir bien étudié, on est bien moins sage le plus souvent. Pour moi, Monsieur, je n'ai point étudié comme vous, Dieu merci, et personne ne saurait se vanter de m'avoir jamais rien appris ; mais, avec mon petit sens, mon petit jugement, je vois les choses mieux que tous les livres, et je comprends fort bien que ce monde que nous voyons n'est pas un champignon qui soit venu tout seul en une nuit...

(Molière, *Don Juan ou Le Festin de Pierre*,
Acte III, Scène 1.)

II

SGANARELLE.

Holà, ho, l'homme ! ho, mon compère ! ho, l'ami ! un petit mot, s'il vous plaît. Enseignez-nous un peu le chemin qui mène à la ville.

LE PAUVRE.

Vous n'avez qu'à suivre cette route, Messieurs, et détourner¹ à main droite quand vous serez au bout de la forêt ; mais je vous donne avis que vous devez vous tenir sur vos gardes, et que, depuis quelque temps, il y a des voleurs ici autour.

DON JUAN.

Je te suis obligé, mon ami, et je te rends grâces de tout mon cœur.

LE PAUVRE.

Si vous vouliez me secourir, Monsieur, de quelque aumône ?

DON JUAN.

Ah ! ah ! ton avis est intéressé, à ce que je vois.

[1. *Détourner* : vous détourner (cette suppression du pronom après un verbe réfléchi était assez fréquente au ^{xvii}e siècle).]

LE PAUVRE.

Je suis un pauvre homme, Monsieur, retiré tout seul dans ce bois depuis dix ans, et je ne manquerai pas de prier le Ciel qu'il vous donne toute sorte de biens.

DON JUAN.

Eh ! prie-le qu'il te donne un habit, sans te mettre en peine des affaires des autres.

SGANARELLE.

Vous ne connaissez pas Monsieur, bon homme ; il ne croit qu'en deux et deux sont quatre, et en quatre et quatre sont huit.

DON JUAN.

Quelle est ton occupation parmi ces arbres ?

LE PAUVRE.

De prier le Ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

DON JUAN.

Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise ?

LE PAUVRE.

Hélas ! Monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.

DON JUAN.

Tu te moques : un homme qui prie le Ciel tout le jour ne peut pas manquer d'être bien dans ses affaires.

LE PAUVRE.

Je vous assure, Monsieur, que le plus souvent je n'ai pas un morceau de pain à mettre sous les dents.

DON JUAN.

Voilà qui est étrange et tu es bien mal reconnu de tes soins. Ah ! Ah ! je m'en vais te donner un louis d'or tout à l'heure, pourvu que tu veuilles jurer.

LE PAUVRE.

Ah ! Monsieur ! voudriez-vous que je commisse un tel péché ?

DON JUAN.

Tu n'as qu'à voir si tu veux gagner un louis d'or, ou non : en voici un que je te donne si tu jures. Tiens : il faut jurer.

LE PAUVRE.

Monsieur...

DON JUAN.

A moins de cela, tu ne l'auras pas.

SGANARELLE.

Va, va, jure un peu : il n'y a pas de mal.

DON JUAN.

Prends, le voilà ; prends, te dis-je ; mais jure donc.

LE PAUVRE.

Non, Monsieur ; j'aime mieux mourir de faim.

DON JUAN.

Va, va, je te le donne pour l'amour de l'humanité...

(Molière, *Don Juan ou Le Festin de Pierre*,
Acte III, Scène II.)

CHAPITRE XX.

LE THÉÂTRE AU XVII^e SIÈCLE : LE MILIEU

I. — LES THÉORIES DRAMATIQUES.

A. — La tragédie.

1^o *La règle des trois unités.*

2^o *L'emploi de l'histoire dans la tragédie.*

3^o *La religion au théâtre.*

B. — La comédie.

II. — L'ORGANISATION MATÉRIELLE DU THÉÂTRE.

a) *Troupes.* — b) *Représentations.* — c) *La salle et le public.* —
d) *Décors et costumes.* — e) *L'usage du sifflet.* — f) *La censure et
la presse.*

III. — LA POLÉMIQUE SUR LE THÉÂTRE.

Avant d'étudier les principaux auteurs dramatiques du xvii^e siècle, il importe de connaître au milieu de quelles idées, dans quel cadre et dans quelle atmosphère leurs œuvres ont vu le jour.

I. — LES THÉORIES DRAMATIQUES¹.

A. — La tragédie.

1^o La règle des trois unités.

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
 Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

C'est ainsi que Boileau (*L'Art poétique*, III, 45) a formulé cette règle, qui, implicitement contenue déjà dans la *Poétique* de Jules César Scaliger (publiée en 1561), avait été énoncée par Ronsard dans son *Abrégé de l'art poétique* en prose (1565) et par Jean de la Taille dans son traité *De l'art de la tragédie*, mis en tête de *Saül furieux* (1572) : « Il faut toujours représenter l'histoire ou le jeu dans un même jour, en un même temps et en un même lieu. » Vauquelin de la Fresnaye, dans son *Art poétique* (écrit au xvi^e siècle mais publié en 1605), avait également dit :

Le théâtre jamais ne doit être rempli
 D'un argument plus long que d'un jour accompli.

Mais jusqu'en 1630 la règle des trois unités n'eut pas un caractère absolu ; et Alexandre Hardy (vers 1570-1632), qui pendant trente ans régna sur le théâtre, ne s'en était nullement soucié.

Au xvii^e siècle cette règle fut combattue par François Ogier dans la préface qu'il mit en 1628 en tête de la tragi-comédie de Jean de Schelandre *Tyr et Sidon* (1608) pour revendiquer l'indépendance du poète. Mais Mairet commença à l'appliquer dans sa *Silvanire* (1630) et surtout dans sa *Sophonisbe* (1634). Ce furent Chapelain et l'abbé d'Aubignac, le

1. A consulter. — L'abbé d'Aubignac : *Pratique du théâtre* (1657). — P. Corneille : *Examen et discours* (1660). — H. Bretinger : *Les unités d'Aristote avant le Cid de Corneille* (Genève, H. Georg, 1879). — Aulard : *Un romantique en 1608 : Jean de Schelandre et ses théories dramatiques* (Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers, 1883). — M. Souriau : *De la convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique* (Hachette, 1885). — E. Lintilhac : *De J.-C. Scaligeri poetice* (Hachette, 1887) ; *Un coup d'État dans la République des lettres : Jules-César Scaliger fondateur du « classicisme » cent ans avant Boileau* (La Nouvelle Revue, 15 mai et 1^{er} juin 1890). — Ch. Arnaud : *Les théories dramatiques au XVII^e siècle, étude sur la vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac* (Picard, 1888). — J. Lemaitre : *Corneille et la poétique d'Aristote* (Lecène et Oudin, 1888). — A. Benoist : *Les théories dramatiques avant les discours de Corneille* (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1891). — E. Faguet : *Drame ancien et drame moderne* (Colin, 1898).

premier dans sa *Lettre sur l'art dramatique* (1630) et dans ses *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (1638), le second dans sa *Pratique du théâtre* (1657), qui l'imposèrent aux auteurs dramatiques au nom d'Aristote. Ce dernier, dans sa *Poétique*, avait bien recommandé l'unité d'action, nécessaire à toute œuvre d'art ; mais il avait parlé de l'unité de temps comme d'un simple usage suivi par les tragiques grecs ; et il n'avait pas dit mot de l'unité de lieu, dont il ne pouvait d'ailleurs pas être question dans le théâtre antique, où l'absence d'entr'actes interdisait les changements de lieu.

Corneille, qui a été conduit à faire des pièces complexes pour montrer la volonté aux prises avec des obstacles dont elle triomphe, s'est soumis avec peine à cette règle des trois unités, et, tout en la jugeant fondée sur la nécessité de la vraisemblance, a critiqué du moins l'étroitesse de sa formule :

La règle de l'unité de jour a son fondement sur ce mot d'Aristote, que « la tragédie doit renfermer la durée de son action dans un tour de soleil ou ne le passer pas de beaucoup ». Ces paroles donnent lieu à cette dispute fameuse, si elles doivent être entendues d'un jour naturel de vingt-quatre heures ou d'un jour artificiel de douze. Ce sont deux opinions dont chacune a des partisans considérables ; et pour moi je trouve qu'il y a des sujets si malaisés à renfermer en si peu de temps, que non seulement je leur accorderais les vingt-quatre heures entières, mais je me servais même de la licence que donne ce philosophe de les excéder un peu, et les pousserais sans scrupule jusqu'à trente...

Beaucoup déclament contre cette règle qu'ils nomment tyrannique, et auraient raison, si elle n'était fondée que sur l'autorité d'Aristote. Mais ce qui la doit faire accepter, c'est la raison naturelle qui lui sert d'appui. Le poème dramatique est une imitation, ou, pour mieux parler, un portrait des actions des hommes ; et il est hors de doute que les portraits sont d'autant plus excellents qu'ils ressemblent mieux à l'original. La représentation dure deux heures, et ressemblerait parfaitement si l'action qu'elle représente n'en demandait pas davantage pour sa réalité. Ainsi ne nous arrêtons point ni aux douze ni aux vingt-quatre heures ; mais resserrons l'action du poème dans la moindre durée qu'il nous sera possible, afin que sa représentation ressemble mieux et soit plus parfaite...

Quant à l'unité de lieu, je n'en trouve aucun précepte ni dans

Aristote ni dans Horace : c'est ce qui porte quelques-uns à croire que la règle ne s'en est établie qu'en conséquence de l'unité de jour, et à se persuader ensuite qu'on le peut étendre jusques où un homme peut aller et revenir en vingt-quatre heures. Cette opinion est un peu licencieuse ; et, si l'on faisait aller un acteur en poste, les deux côtés du théâtre pourraient représenter Paris et Rouen. Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, et que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre qui ne change point pût s'arrêter dans une chambre ou dans une salle. Mais souvent cela est si malaisé, pour ne pas dire impossible, qu'il faut de nécessité trouver quelque élargissement pour le lieu comme pour le temps...

(Corneille, *Troisième discours. Des trois unités*, 1660.)

Contrairement à Corneille, Racine, qui peint la passion et la passion arrivée à l'état de crise, fut amené à faire des pièces très simples, où, comme l'a dit M. Lanson, « le point de départ est très voisin du point d'arrivée. ». Aussi s'est-il plié sans effort à la règle des trois unités, qu'il trouvait naturellement adaptée à son propre idéal de simplicité :

Il n'y a que le vraisemblable qui touche dans la tragédie. Et quelle vraisemblance y a-t-il qu'il arrive en un jour une multitude de choses qui pourraient à peine arriver en plusieurs semaines ? Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien, et que tout ce grand nombre d'incidents a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression.

(Racine, *Préface de Bérénice*, 1671.)

Cette règle des trois unités, que n'avaient observée ni Shakespeare en Angleterre ni Lope de Vega en Espagne, et dont les romantiques devaient plus tard s'affranchir, a contribué par le resserrement auquel elle contraignait les poètes, à donner à notre tragédie classique sa sobriété, sa clarté et sa rapidité. Mais il faut convenir que sa définition comportait de l'arbitraire. Image de la réalité, le théâtre est aussi une œuvre de

convention. Et le difficile est de tracer les limites exactes de ce que doit exiger la vraisemblance et de ce que peut tolérer la fiction. Que la durée de l'action tende à se rapprocher de la durée de la représentation ! Principe très légitime. Mais pourquoi accorder vingt-quatre heures plutôt que douze ou que trente-six ? D'ailleurs, s'il est naturel qu'il ne se passe pas, au cours de chacun des actes, plus d'événements que n'en contiendrait la réalité dans ce laps de temps, il n'est pas déraisonnable d'admettre que pendant les entr'actes, dont la durée est conventionnelle, il puisse se passer tous les événements qu'on voudra. Enfin, pour ce qui est des changements de lieu, le même effort d'imagination, qui nous fait au début de la pièce nous transporter dans un autre lieu que celui où nous sommes, nous permettrait aussi bien de nous transporter à chaque acte dans un endroit nouveau.

POUR ET CONTRE LA RÈGLE DES TROIS UNITÉS

[Dans sa comédie *Les Visionnaires* (1637) Desmarets de Saint-Sorlin persille ceux qui ne vénèrent point les saintes unités. Voici un fragment de scène où Amidor, poète précieux, s'entretient avec Sestiane, qui a une passion pour le théâtre.]

SESTIANE.

... Dites, approuvez-vous ces règles des critiques,
Dont ils ont pour garants tous les auteurs antiques,
Cette unité de jour, de scène, d'action ?

AMIDOR.

... Cette sévérité n'est qu'une illusion.
Pourquoi s'assujettir aux grotesques chimères
De ces emmaillotés dans leurs règles austères,
Qui n'osent de Phébus attendre le retour,
Et n'aiment que des fleurs qui ne durent qu'un jour ?
Il faudrait tout quitter ; car en traitant les fables,
Ou certains accidents d'histoires véritables,
Comment représenter, en observant ces lois,
Un sujet en un jour qui se passe en un mois ?
Comment fera-t-on voir en une même scène
La ville de Corinthe avec celle d'Athènes ?
Pour la troisième loi, la belle invention !
Il ne faudrait qu'un acte avec une action.

SESTIANE.

Toutefois ces esprits critiques et sèvères
 Ont leurs raisons à part qui ne sont pas légères :
 Qu'il faut poser le jour, le lieu qu'on veut choisir.
 Ce qui vous interrompt ôte tout le plaisir :
 Tout changement détruit cette agréable idée,
 Et le fil délicat dont votre âme est guidée.
 Si l'on voit qu'un sujet se passe en plus d'un jour,
 L'auteur, dit-on alors, m'a fait un mauvais tour ;
 Il m'a fait sans dormir passer des nuits entières :
 Excusez le pauvre homme, il a trop de matières.
 L'esprit est séparé ; le plaisir dit adieu.
 De même arrive-t-il si l'on change de lieu.
 On se plaint de l'auteur : il m'a fait un outrage ;
 Je pensais être à Rome, il m'enlève à Carthage.
 Vous avez beau chanter et tirer le rideau :
 Vous ne m'y trompez pas, je n'ai point passé l'eau.
 Ils désirent aussi que d'une haleine égale
 On traite sans détour l'action principale.
 En mêlant deux sujets, l'un pour l'autre nous fuit :
 Comme on voit s'échapper deux lièvres que l'on suit.
 Ce sont là leurs raisons, si j'ai bonne mémoire.
 Je me rapporte à vous de ce qu'on en doit croire...

(Desmarets de Saint-Sorlin, *Les Visionnaires*,
 Acte II, Scène IV.)

2° *L'emploi de l'histoire dans la tragédie.*

D'après Corneille, la tragédie, pour toucher les spectateurs, doit choisir un sujet qui, tout en étant extraordinaire, nous paraisse vraisemblable. D'où la nécessité de l'emprunter à l'histoire, ou tout au moins à la légende consacrée par une longue tradition :

Les grands sujets qui remuent fortement les passions, et en opposent l'impétuosité aux lois du devoir ou aux tendresses du sang, doivent toujours aller au delà du vraisemblable, et ne trouveraient aucune créance parmi les auditeurs, s'ils n'étaient soutenus, ou par l'autorité de l'histoire qui persuade avec em-

pire, ou par la préoccupation de l'opinion commune qui nous donne ces mêmes auditeurs déjà tout persuadés. Il n'est pas vraisemblable que Médée tue ses enfants, que Clytemnestre assassine son mari, qu'Oreste poignarde sa mère ; mais l'histoire le dit, et la représentation de ces grands crimes ne trouve point d'incrédules. Il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'Andromède, exposée à un monstre marin, ait été garantie de ce péril par un cavalier volant, qui avait des ailes aux pieds ; mais c'est une fiction que l'antiquité a reçue ; et, comme elle l'a transmise jusqu'à nous, personne ne s'en offense quand on la voit sur le théâtre. Mais il ne serait pas permis toutefois d'inventer ces exemples.

(Corneille, *Premier discours : De l'utilité et des parties du poème dramatique.*)

Pour Racine, l'histoire est un cadre qui donne du relief et de la poésie à des événements si simples et si vraisemblables qu'on les pourrait croire tirés de la vie commune. Et, à cet égard, l'éloignement dans l'espace peut jouer le même rôle que l'éloignement dans le temps :

Quelques lecteurs pourront s'étonner qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente (*Bajazet*) : mais je n'ai rien vu dans les règles du poème dramatique qui dût me détourner de mon entreprise. A la vérité, je ne conseillerais pas à un auteur de prendre pour sujet d'une tragédie une action aussi moderne que celle-ci, si elle s'était passée dans le pays où il veut faire représenter sa tragédie, ni de mettre des héros sur le théâtre qui auraient été connus de la plupart des spectateurs. Les personnages tragiques doivent être regardés d'un autre œil que nous ne regardons d'ordinaire les personnages que nous avons vus de si près. On peut dire que le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous, *major e longinquo reverentia*. L'éloignement du pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps ; car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui en est à mille lieues.

(Racine, *Préface de Bajazet.*)

L'histoire n'étant ainsi qu'un moyen pour eux, soit de garantir la vraisemblance de sujets extraordinaires, soit de poétiser par le recul dans le lointain de très simples aventures, Corneille et Racine n'ont pas hésité à

prendre avec elle bien des libertés, respectant les grands faits connus de tous, mais modifiant sans scrupule les faits secondaires, et inventant au besoin des personnages nouveaux. Voici leurs propres aveux :

Le personnage de Sabine est assez heureusement inventé, et trouve sa vraisemblance aisée dans le rapport à l'histoire, qui marque assez d'amitié et d'égalité entre les deux familles pour avoir pu faire cette double alliance.

(Corneille, *Examen d'Horace*.)

Rien n'y contredit l'histoire, bien que beaucoup de choses y soient ajoutées.

(Corneille, *Examen de Cinna*.)

Nous ne devons qu'une croyance pieuse à la vie des saints, et nous avons le même droit sur ce que nous en tirons pour le porter au théâtre, que sur ce que nous empruntons des autres histoires ; mais nous devons une foi chrétienne et indispensable à tout ce qui est dans la Bible, qui ne nous laisse aucune liberté d'y rien changer. J'estime toutefois qu'il ne nous est pas défendu d'y ajouter quelque chose, pourvu qu'il ne détruise rien de ces vérités dictées par le Saint-Esprit.

(Corneille, *Examen de Polyeucte*.)

Andromaque ne connaît point d'autre mari qu'Hector, ni d'autre fils qu'Astyanax. J'ai cru en cela me conformer à l'idée que nous avons maintenant de cette princesse... Il est vrai que j'ai été obligé de faire vivre Astyanax un peu plus qu'il n'a vécu ; mais j'écris dans un pays où cette liberté ne pouvait pas être mal reçue... Je ne crois pas que j'eusse besoin de cet exemple d'Euripide pour justifier le peu de liberté que j'ai prise. Car il y a bien de la différence entre détruire le principal fondement d'une fable, et en altérer quelques incidents, qui changent presque de face dans toutes les mains qui les traitent...

(Racine, *Seconde préface d'Andromaque*.)

Si je la présente (Junie) plus retenue qu'elle n'était, je n'ai pas ouï dire qu'il nous fût défendu de rectifier les mœurs d'un personnage, surtout lorsqu'il n'est pas connu.

(Racine, *Première préface de Britannicus*.)

Je la fais entrer (Junie) dans les Vestales, quoique, selon Aulu-Gelle, on n'y reçût jamais personne au-dessous de six ans ni au-dessus de dix. Mais le peuple prend ici Junie sous sa protection ; et j'ai cru qu'en considération de sa naissance, de sa vertu et de son malheur, il pouvait la dispenser de l'âge prescrit par les lois...

(Racine, *Seconde préface de Britannicus*.)

En adoptant cette attitude à l'égard de l'histoire, Corneille et Racine n'ont fait que se conformer à l'opinion régnante de leur temps, comme on en peut juger par ces deux passages de Chapelain et de l'abbé d'Aubignac, déclarant, l'un, qu'il faut un sujet vrai pour inspirer confiance aux spectateurs, l'autre, que l'exactitude rigoureuse n'est nullement nécessaire :

Cette condition de pourvoir que l'arraisonnement¹ de l'auditoire ne soit heurté d'aucun ombrage de mensonge est si essentielle à tout poème que beaucoup de spéculatifs² en cette doctrine ont estimé que la vraisemblance, qui d'ailleurs fait l'essence de la Poésie dans le particulier du poème tragique, ne suffirait pas pour lui bail-ler fondement, et qu'une tragédie ne se pouvait dire absolument bonne qui n'eût un événement véritable pour sujet, à cause, disent-ils, que les grands accidents des couronnes sont ordinairement connus aux hommes, et que si le jugement sur cette réflexion vient à se douter qu'ils soient inventés, la créance lui manque soudain et ensuite l'effet que la seule créance eût produit.

(Chapelain, *Lettre sur l'art dramatique*.)

On demande en cette matière jusqu'à quel point il est permis à un poète de changer une histoire quand il la veut mettre sur le théâtre. Sur quoi nous trouvons divers avis, tant chez les anciens que chez les modernes ; mais je tiens pour moi qu'il le peut faire non seulement aux circonstances, mais encore en la principale action, pourvu qu'il fasse un beau poème... C'est une pensée bien ridicule d'aller au théâtre apprendre l'histoire. La scène ne donne point les choses comme elles ont été, mais comme elles devraient être. Le théâtre doit tout restituer en état de vraisemblance et d'agrément.

(D'Aubignac, *Pratique du théâtre*, livre I, chap. 1.)

[1. Arraisonnement, action de raisonner avec quelqu'un (terme vieilli). —
2 Spéculatifs, théoriciens.]

CORNEILLE HISTORIEN

[Voici le jugement qu'à propos de *Cinna* Balzac a porté sur Corneille historien de Rome, dans la lettre qu'il lui écrivit le 17 janvier 1643, pour le remercier de lui avoir envoyé cette tragédie récemment imprimée.]

...Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être à Paris, et ne l'avez point brisée en la remuant¹. Ce n'est point une Rome de Cassiodore², et aussi déchirée qu'elle était au siècle des Théodoric : c'est une Rome de Tite-Live, et aussi pompeuse³ qu'elle était au temps des premiers Césars. Vous avez même trouvé ce qu'elle avait perdu dans les ruines de la République, cette noble et magnanime fierté ; et il se voit⁴ bien quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locutions⁵, mais vous êtes le vrai et le fidèle interprète de son esprit et de son courage⁶. Je dis plus, Monsieur, vous êtes souvent son pédagogue⁷, et l'avertissez de la bienséance, quand elle ne s'en souvient pas. Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appui. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâissez de marbre⁸ ; quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un⁹ chef-d'œuvre ; et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle¹⁰.

La femme d'Horace et la maîtresse¹¹ de *Cinna*, qui sont vos deux véritables enfantements¹² et les deux pures créations de votre esprit, ne sont-elles pas aussi les principaux ornements de votre poème ? Et qu'est-ce que la saine antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le sexe faible, qui soit comparable à ces nouvelles héroïnes que vous avez mises au monde, à ces Romaines de votre façon ? Je ne m'ennuie point, depuis quinze jours, de considérer celle que j'ai reçue la dernière¹³... C'est à

[1. *En la remuant*, en la déplaçant. — 2. Cassiodore (468-562), ministre de Théodoric (454-526), roi des Ostrogoths, écrit en latin des ouvrages historiques. — 3. *Pompeuse*, magnifique (ce mot est pris en bonne part au xvii^e siècle). — 4. *Il se voit bien*, on trouve bien. — 5. *De ses locutions*, de ses expressions. — 6. *Courage*, cœur. — 7. *Son pédagogue*, celui qui l'instruit. — 8. Allusion à une parole d'Auguste. — 9. *D'un*, par un. — 10. Exagération de Balzac. — 11. Sabine et Émilie sont deux personnages créés de toutes pièces par Corneille. — 12. *Enfantements*, enfants. — 13. Émilie.]

mon gré une personne si excellente, que je pense dire peu à son avantage, de dire que vous êtes beaucoup plus heureux en votre race, que Pompée¹ n'a été en la sienne, et que votre fille Émilie vaut sans comparaison davantage² que Cinna, son petit-fils. Si celui-ci même a plus de vertu que n'a cru Sénèque³, c'est pour être tombé entre vos mains, et à cause⁴ que vous avez pris soin de lui. Il vous est obligé⁵ de son mérite, comme à Auguste de sa dignité⁶. L'empereur le fit consul, et vous l'avez fait honnête⁷ homme; mais vous l'avez pu faire⁸ par les lois d'un art, qui polit et orne la vérité, qui permet de favoriser⁹ en imitant, qui quelquefois se propose le semblable et quelquefois le meilleur...

(Balzac.)

3^e La religion au théâtre.

On a vu plus haut (chap. v) comment le théâtre du moyen âge, du moins le théâtre tragique, avait été presque exclusivement religieux avec les miracles et les mystères. L'arrêt du Parlement, qui, en 1548, sans retirer aux Confrères de la Passion le privilège qu'ils tenaient des lettres patentes accordées par Charles VI en 1402, leur avait interdit de jouer « les mystères de la Passion de notre Sauveur et autres mystères sacrés », avait porté un coup terrible au théâtre religieux. Ce dernier conserva toutefois des partisans. Nous avons eu déjà l'occasion de citer (p. 308) l'invitation adressée aux poètes par Vauquelin de la Fresnaye et de donner la liste des principales tragédies bibliques composées dans la seconde moitié du xvi^e siècle.

Au xvii^e siècle, les pièces religieuses deviennent plus rares. Il faut surtout citer : *Saint-Eustache* (1639), de Balthazar Baro ; *Saül* (1642), *Esther* (1644), de du Ryer ; *Polyeucte* (1643), *Théodore vierge et martyr* (1646), de P. Corneille ; *Saint-Genest* (1646), de Rotrou ; *Esther* (1689), *Athalie* (1691), de J. Racine ; *Jephté* (1692), de Claude Boyer. Boileau, d'ailleurs, condamna formellement l'emploi de la religion chrétienne aussi bien dans la tragédie que dans l'épopée (voir p. 87 ce passage de *L'Art Poétique*, chant III, vers 81-90).

[1. Cinna était le fils d'une fille de Pompée. — 2. *Davantage que* : voir p. 587, note 5. — 3. C'est dans le *De clementia* de Sénèque que Corneille a trouvé le sujet de Cinna. — 4. *A cause que* : voir p. 597, note 3. — 5. *Il vous est obligé de*, il vous doit. — 6. Le consulat, qu'Auguste lui offre après l'avoir pardonné. — 7. *Honnête homme* : voir p. 205, note 14. — 8. *Vous l'avez pu faire*, vous étiez autorisé à le faire. — 9. *Favoriser*, embellir.]

DOUBLE ÉCUEIL DE LA TRAGÉDIE RELIGIEUSE

[Saint-Evremond, dans son traité *De la tragédie ancienne et moderne* (1672), a très bien mis en lumière la double difficulté d'introduire la religion sur la scène sans nuire à la dignité des choses saintes ni à l'intérêt psychologique du théâtre.]

Les dieux nous manquent et nous leur manquons ; et si, voulant imiter les anciens en quelque façon, un auteur introduisait des anges et des saints sur notre scène, il scandaliserait les dévots comme profane et paraîtrait imbécile aux libertins. Les prédicateurs ne souffriraient point que la chaire et le théâtre fussent confondus, et qu'on allât apprendre de la bouche des comédiens ce qu'on débite avec autorité dans les églises, à tous les peuples.

D'ailleurs, ce serait donner un grand avantage aux libertins, qui pourraient tourner en ridicule, à la comédie, les mêmes choses qu'ils reçoivent, dans les temples, avec une apparente soumission, et par le respect du lieu où elles sont dites, et par la révérence des personnes qui les disent.

Mais posons que nos docteurs abandonnent toutes les matières saintes à la liberté du théâtre ; faisons en sorte que les moins dévots les écoutent avec toute la docilité que peuvent avoir les personnes les plus soumises : il est certain que de la doctrine la plus sainte, des actions les plus chrétiennes, et des vérités les plus utiles, on fera les tragédies du monde qui plairont le moins...

Le théâtre perd tout son agrément dans la représentation des choses saintes, et les choses saintes perdent beaucoup de la religieuse opinion qu'on leur doit, quand on les représente sur le théâtre.

(Saint-Evremond, *De la tragédie ancienne et moderne.*)

B. — La comédie.

C'est surtout dans *La Critique de l'École des Femmes* (1^{er} juin 1663) que Molière, en réponse aux reproches de ses adversaires, a exposé ses propres idées sur la comédie.

I. — DIFFICULTÉS DE LA COMÉDIE

[Théoriquement, la comparaison qu'insitue Molière entre la tragédie et la comédie rappelle tout à fait par ses arguments et par sa conclusion celle qu'avait établie déjà dans l'antiquité un poète de la Comédie Nouvelle, Antiphane.]

Historiquement, pour comprendre la sévérité de Molière à l'égard de la tragédie, il faut se rappeler la date de *La Critique de l'École des Femmes* : Racine ne devait faire jouer sa première pièce *La Thébaine* ou *les Frères ennemis* que l'année suivante (1664), et Corneille, qui d'ailleurs avait indisposé Molière en prenant parti contre lui dans la querelle de *L'École des Femmes*, avait écrit l'année précédente *Sertorius* (1662), écrivait cette année même *Sophonisbe* (1663) et allait écrire l'année suivante *Othon* (1664).]

DORANTE¹.

...Vous croyez donc, Monsieur Lysidas², que tout l'esprit et toute la beauté sont dans les poèmes sérieux, et que les pièces comiques sont des niaiseries qui ne méritent aucune louange?

URANIE³.

Ce n'est pas mon sentiment, pour moi. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée⁴; mais la comédie a ses charmes, et je tiens que l'une n'est pas moins difficile à faire que l'autre.

DORANTE.

Assurément, Madame; et quand, pour la difficulté, vous mettriez un *plus* du côté de la comédie, peut-être que vous ne vous abuseriez pas. Car enfin je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments, de braver en vers la Fortune, accuser les Destins, et dire des injures aux Dieux, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes, et de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de ressemblance; et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent; et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. En un mot, dans les pièces sérieuses il suffit, pour n'être point blâmé, de dire des choses qui soient de bon sens et bien écrites; mais ce n'est pas assez dans les autres, il y faut plaisan-

[1. Dorante est dans la pièce un homme de bon sens, ami de Molière. —

2. Lysidas est un poète jaloux qui fait chorus avec les détracteurs de Molière. Boursault et Donneau de Visé prétendirent se reconnaître dans ce personnage. —

3. C'est dans le salon d'Uranie, favorable à Molière, qu'a lieu cette conversation. —

4. Touchée, traitée (terme de peinture).]

ter ; et c'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens¹...

(Molière, *La Critique de l'Ecole des Femmes*, Scène VI.)

II. — CONTRE LES RÈGLES

[Comme Corneille, Molière a protesté contre l'intransigeance des critiques qui prétendaient imposer aux écrivains des règles trop rigoureuses.]

URANIE.

...Mais de grâce, Monsieur Lysidas, faites-nous voir ces défauts, dont je ne me suis point aperçue.

LYSIDAS

Ceux qui possèdent Aristote et Horace voient d'abord², Madame, que cette comédie³ pèche contre toutes les règles de l'art.

DORANTE.

Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde ; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées, que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes ; et le même bon sens qui a fait autrefois ces observations les fait aisément tous les jours, sans le secours d'Horace et d'Aristote. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du plaisir qu'il y prend ?

URANIE.

J'ai remarqué une chose de ces Messieurs-là : c'est que ceux qui parlent le plus des règles, et qui les savent mieux que les autres, font des comédies que personne ne trouve belles⁴.

[1. *Les honnêtes gens* : voir p. 205, note 4. — 2. *D'abord*, tout d'abord. — 3. *L'Ecole des Femmes*, représentée cinq mois auparavant, le 26 décembre 1662. — 4. Molière songeait peut-être ici à l'abbé d'Aubignac, qui, avant de publier en 1657 sa *Pratique du théâtre*, avait fait en 1647 une tragédie médiocre, *Zénobie*. D'où la réflexion spirituelle du prince de Condé : « Je sais bon gré à l'abbé d'Au-

DORANTE.

Et c'est ce qui marque, Madame, comme on doit s'arrêter peu à leurs disputes embarrassées. Car enfin, si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait de nécessité que les règles eussent été mal faites. Moquons-nous donc de cette chicane où ils veulent assujettir le goût du public, et ne consultons dans une comédie que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir ¹.

URANIE.

Pour moi, quand je vois une comédie, je regarde seulement si les choses me touchent; et, lorsque je m'y suis bien divertie, je ne vais point demander si j'ai eu tort, et si les règles d'Aristote me défendaient de rire.

DORANTE.

C'est justement comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente, et qui voudrait examiner si elle est bonne sur les préceptes du *Cuisinier français* ²...

(Molière, *La Critique de l'Ecole des Femmes*, Scène vi.)

II. — L'ORGANISATION MATÉRIELLE DU THÉÂTRE ³.

a) Troupes.

Jusqu'en 1673, il y eut trois troupes principales :

1^o La troupe de l'*Hôtel de Bourgogne* (1599-1680), longtemps dirigée

bignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais je ne pardonne point aux règles d'Aristote d'avoir fait faire à l'abbé d'Aubignac une si méchante tragédie. »]

[1. Il faut rapprocher de cette opinion de Molière les deux pensées souvent citées de la Bruyère (*Les Caractères*, chap. *Des ouvrages de l'esprit*) : « Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très belles choses. — « Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage : il est bon et fait de main d'ouvrier. » — 2. *Le Cuisinier français* était un livre de cuisine très répandu, qu'avait publié en 1651 le sieur de la Varenne, écuyer de cuisine de M. le marquis d'Uxelles. L'assimilation, que fait à ce propos Molière du goût physiologique au goût esthétique, lui fournit l'occasion d'une remarque piquante, mais est très contestable en elle-même.]

3. A consulter. — Victor Fournel : *Curiosités théâtrales* (Paris, Delahays,

par Valleran-Lecomte, fut autorisée par Louis XIII à prendre le nom de *Troupe Royale*. Elle comptait, parmi ses acteurs les plus célèbres, Montfleury, la Champmeslé, Baron. Elle joua presque toutes les pièces de Corneille et de Racine. (On se rappelle que E. Rostand a tenté dans le premier acte de *Cyrano de Bergerac* une reconstitution de l'*Hôtel de Bourgogne*.)

2° La troupe du *Théâtre du Marais* (1600-1673), sous la direction de Mondory, fut la rivale de la précédente. C'est elle qui joua *Le Cid*.

3° La *Troupe de Molière* (1658-1680), d'abord installée dans la salle du Petit-Bourbon, puis à partir de 1660 dans celle du Palais-Royal. Nous la connaissons mieux que les deux autres, grâce à *L'Impromptu de Versailles* (1663), où Molière l'a représentée.

À la mort de ce dernier, en 1673, sa troupe et celle du Marais se réunissent à l'*Hôtel Guénégaud*. En 1680, l'*Hôtel de Bourgogne* et l'*Hôtel Guénégaud* deviennent par ordre du roi la *Comédie-Française*, qui, après être restée quelque temps rue Guénégaud, s'installa en 1687 rue des Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui rue de l'Ancienne Comédie). Cette troupe devait plus tard se scinder, sous la Révolution, et donner naissance à nos deux théâtres de l'*Odéon* et de la *Comédie-Française*.

Outre ces différents théâtres, il faut signaler, au XVII^e siècle, la *Comédie italienne*, qui fut expulsée en 1697 pour avoir joué M^{me} de Maintenon dans *La Fausse Prude*, et l'*Opéra*, fondé en 1669 (voir p. 405, note 5 et p. 805) et dirigé à partir de 1672 par Lulli. On jouait aussi des parades et des farces en plein air sur le Pont-Neuf, où s'illustra Tabarin. Des troupes nomades, dont Scarron a raconté les aventures dans son *Roman comique* (1651), parcouraient également la province (voir p. 503 et 507). Enfin des représentations étaient souvent données dans les Collèges des Jésuites (voir p. 722); et M^{me} de Maintenon les introduisit même à Saint-Cyr (voir p. 765-768).

1859). — Ludovic Celler : *Les décors, les costumes et la mise en scène au XVII^e siècle* (Paris, Liepmannsohn et Dufour, 1869). — E. Despois : *Le théâtre français sous Louis XIV* (Hachette, 1874). — Ad. Julien : *Les spectateurs sur le théâtre* (Detaille, 1875). — H. Chardon : *La troupe du Roman comique dévoilée, les comédiens de campagne au XVII^e siècle* (Champion, 1876). — F. Sarcey : *Comédiens et comédiennes* (1878 et 1884, 2 séries). — Ad. Julien : *Histoire du costume au théâtre* (Charpentier, 1880). — A. Guillaumot : *Costumes de la Comédie Française, XVII^e et XVIII^e siècle* (50 planches, 1885). — Bernardin : *La comédie italienne en France et les théâtres de la foire et du boulevard, 1570-1791* (Edition de la Revue Bleue, 1902). — Karl Mantzius : *Molière, les théâtres, le public et les comédiens de son temps* (traduit du danois par Maurice Pellisson, Colin, 1908). — F. Loliée : *La maison de Molière et les grands classiques* (Colin, 1908). — H. Lyonnet : *Dictionnaire des comédiens français (ceux d'hier), biographie, bibliographie, iconographie* (1912-1913, 2 vol.). — G. Mongrédien : *Les grands comédiens du XVII^e siècle* (Le Livre, 1927).

b) Représentations.

Les représentations étaient beaucoup moins nombreuses qu'aujourd'hui. Chappuzeau, dans *Le Théâtre français* (1674), a établi qu'en 1672, avec trois troupes de comédiens français jouant chacune trois fois par semaine, la troupe italienne quatre fois et l'Opéra trois, et en tenant compte des relâches qui avaient lieu pour les fêtes religieuses, on arrive au total d'environ 800 représentations par an : chiffre qui n'a jamais été dépassé au xvii^e siècle et qui même a été rarement atteint.

Pendant longtemps les représentations commencèrent à 2 heures ; mais, sur l'intervention du clergé, elles eurent lieu après vêpres, de 5 à 7 heures. De préférence, on jouait la tragédie l'hiver et la comédie l'été.

c) La salle et le public.

Les salles de théâtre étaient généralement de dimensions restreintes. Cependant on a pu calculer que celle de la Comédie Française, quand elle fut transportée rue des Fossés-Saint-Germain, contenait de 1500 à 2000 personnes, grâce à la compressibilité du parterre. L'éclairage par des chandelles y était très défectueux.

Le public du parterre, beaucoup plus nombreux que celui des loges, restait debout (il le fut jusqu'en 1782) et se montrait fort tumultueux. Le prix de la place y était de 15 sols, ainsi que nous l'apprennent ces deux vers de Boileau (*Satire IX*) :

Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila.

Sur la scène, à partir de 1637, il y eut des spectateurs, assis sur des banquettes. Leur présence nuisait à la vraisemblance dramatique et provoquait souvent des troubles, dont Molière s'est plaint dans une scène des *Fâcheux* (voir plus loin). Mais, comme ils payaient un demi-louis d'or (cent dix sous), et que les directeurs de théâtres trouvaient mauvais de renoncer à cette source de bénéfices, cet usage se maintint en dépit de ses inconvénients jusqu'à l'année 1759, où le duc de Lauraguais, exauçant le souhait de Voltaire, réussit à le supprimer à la Comédie-Française, en donnant 12000 livres aux comédiens à titre de compensation.

d) Décors et costumes.

La mise en scène était rudimentaire. Le décor représentait presque invariablement « un palais à volonté » et, plus rarement, une place publique ou un paysage champêtre. Quand la pièce exigeait une mise en scène plus compliquée, on avait recours à des procédés tout à fait primi-

tifs. Ainsi, lors de la représentation de *La mort de Cyrus* ou *La vengeance de Thomiris*, de M. de Rozidor (1662), à l'endroit du IV^e acte où Thomiris s'écriait : « A moi, soldats ! », on faisait simplement tomber une toile sur laquelle était peinte une armée en train de traverser un pont.

Le costume ne comportait pas plus de vérité. Dans toutes les pièces antiques les acteurs avaient « un habit à la romaine » avec une cuirasse et une perruque surmontée d'un casque. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle, à partir de 1755, avec *Le Kain* (1728-1778) et M^{lle} Clairon (1723-1803), et surtout à partir de 1789, avec Talma (1763-1826), qu'on essaya d'introduire dans le costume un peu plus d'exactitude.

e) *L'usage du sifflet.*

Jadis, quand le public n'était pas content, il lançait des cailloux sur la scène, ainsi que l'atteste une sentence du lieutenant civil qui en 1596 interdit l'emploi de tels projectiles. Puis on a jeté des pommes cuites, qu'on vendait à la porte des théâtres, comme on y vend des oranges. C'était déjà un progrès. Enfin, à partir de 1680 — une épigramme de Racine en témoigne —, lors de la représentation d'une tragédie de Fontenelle, *l'Aspar*, s'introduisit au théâtre l'usage du sifflet :

Ces jours passés, chez un vieil histrion¹,
Grand chroniqueur², s'émut³ en question
Quand à Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
« Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer⁴. »
Gens⁵ pour Pradon⁶ voulurent parier :
« Non, dit l'acteur, je sais toute l'histoire,
Que par degrés⁷ je vais vous débrouiller :
Boyer apprit au parterre à bâiller ;
Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
Pommes sur lui volèrent largement ;
Or quand sifflets prirent commencement,
C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle),
C'est à *l'Aspar* du sieur⁸ de Fontenelle.

[1. *Histrion*, acteur. — 2. *Chroniqueur*, aimant à raconter des nouvelles (le mot n'est plus pris aujourd'hui dans ce sens). — 3. *S'émut en question*, fut agitée la question de savoir. — 4. L'abbé Boyer (voir p. 636), dont Racine en 1695 a tourné en ridicule dans une autre épigramme la tragédie de *Judith*. — 5. Racine, pour donner un ton archaïque à ces vers, a supprimé l'article devant plusieurs substantifs (*gens, pommes, sifflets*) et le pronom devant le verbe *s'émut*. — 6. Sur Pradon voir p. 636. — 7. *Par degrés*, successivement. — 8. *Sieur* contient une nuance de mépris.]

L'usage du sifflet, ce droit « qu'à la porte on achète en entrant », selon le vers de Boileau, marqua un sérieux adoucissement des mœurs.

f) *La censure et la presse.*

Il n'y eut pas, au xvii^e siècle, de censure dramatique régulièrement organisée. Celle-ci ne fut instituée de manière officielle qu'en 1702, à l'occasion d'une pièce de Boindin, *Le Bal d'Auteuil*. Mais en 1609, une ordonnance de police avait obligé les acteurs à soumettre toutes les pièces au procureur du roi, qui du reste ne se montra jamais bien sévère.

Parmi les journaux, d'ailleurs peu nombreux au xvii^e siècle (voir p 444-445), seul *Le Mercure Galant* rendait compte des représentations théâtrales.

LES SPECTATEURS SUR LA SCÈNE ¹

. J'étais sur le théâtre, en humeur d'écouter
 La pièce, qu'à plusieurs j'avais ouï vanter ;
 Les acteurs commençaient, chacun prêtait silence,
 Lorsque, d'un air bruyant et plein d'extravagance,
 Un homme à grands canons ² est entré brusquement,
 En criant : « Holà-ho ! un siège promptement ! »
 Et de son grand fracas surprenant l'assemblée,
 Dans le plus bel endroit a la pièce troublée ³.
 Hé ! mon Dieu ! nos Français, si souvent redressés,
 Ne prendront-ils jamais un air de gens sensés,
 Ai-je dit, et faut-il sur nos défauts extrêmes
 Qu'en théâtre pul lic nous nous jouions nous-mêmes,
 Et confirmions ainsi par des éclats de fous
 Ce que chez nos voisins on dit partout de nous ?
 Tandis que là-dessus je haussais les épaules,
 Les acteurs ont voulu continuer leurs rôles ;
 Mais l'homme pour s'asseoir a fait nouveau fracas ⁴,
 Et traversant encor le théâtre à grands pas,

[1. Voir p. 618. — 2 *Canons* : ornement de dentelles qu'on attachait au-dessous du genou. — 3 *Troublée* : on n'observait pas rigoureusement au xvii^e siècle la règle actuelle du participe passé avec le verbe avoir — 4. *Nouveau fracas* : suppression fréquente de l'article indéfini.]

Bien que dans les côtés il pût être à son aise,
 Au milieu du devant il a planté sa chaise,
 Et de son large dos morguant ¹ les spectateurs,
 Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs...
 Il m'a fait à l'abord ² cent questions frivoles,
 Plus haut que les acteurs élevant ses paroles.
 Chacun le maudissait ; et moi, pour l'arrêter :
 « Je serais, ai-je dit, bien aise d'écouter.
 — Tu n'as pas point vu ceci, Marquis ? Ah ! Dieu me damne !
 Je le trouve assez drôle, et je n'y suis pas âne ;
 Je sais par quelles lois un ouvrage est parfait,
 Et Corneille me vient lire tout ce qu'il fait. »
 Là-dessus de la pièce il me fait un sommaire,
 Scène à scène averti de ce qui s'allait ³ faire ;
 Et jusques à des vers qu'il en savait par cœur,
 Il me les récitait tout haut avant l'acteur.
 J'avais beau m'en défendre ; il a poussé sa chance ⁴,
 Et s'est devers ⁵ la fin levé longtemps d'avance ;
 Car les gens du bel air ⁶, pour agir galamment,
 Se gardent bien surtout d'ouïr ⁷ le dénoûment...

(Molière, *Les Fâcheux*, Acte I, Scène 1.)

UNE LEÇON DE DICTION

[Tandis qu'à l'Hôtel de Bourgogne on avait l'habitude de réciter avec emphase, Molière introduisit au théâtre l'usage d'une diction simple et naturelle.]

J'avais songé ⁸ une comédie où il y aurait eu un poète, que j'aurais représenté moi-même ⁹, qui serait venu pour offrir une pièce à une troupe de comédiens nouvellement arrivés de la campagne. « Avez-vous, aurait-il dit, des acteurs et des actrices qui soient capables de bien faire valoir un ouvrage ? Car ma

[1. *Morguant*, regardant avec insolence (le mot n'est plus employé). — 2. *A l'abord*, en m'abordant. — 3. De ce qui allait se faire. — 4. *Il a poussé sa chance*, il a tenu bon (il a continué à suivre sa fortune). — 5. *Devers*, vers. — 6. *Du bel air*, qui ont de belles manières. — 7. *Ouïr*, entendre.]

[8. *Songer* était employé au XVII^e siècle comme verbe transitif. — 9. C'est Molière qui parle, en s'adressant à sa troupe.]

pièce est une pièce... — Eh ! monsieur, auraient répondu les comédiens, nous avons des hommes et des femmes qui ont été trouvés raisonnables ¹ partout où nous avons passé. — Et qui fait ² les rois parmi vous ? — Voilà un acteur qui s'en démêle ³ parfois... — Que je l'entende un peu réciter une douzaine de vers. » Là-dessus le comédien aurait récité, par exemple, quelques vers du roi de *Nicomède* :

Te le dirai-je, Araspe ? il m'a trop bien servi ;
Augmentant mon pouvoir...

le plus naturellement qu'il aurait été possible. Et le poète : « Comment ? vous appelez cela réciter ? C'est se railler : il faut dire les choses avec emphase. Écoutez-moi.

(Il contrefait Montfleury ⁴, excellent acteur de l'Hôtel de Bourgogne.)

To le dirai-je, Araspe ?..., etc.

Voyez-vous cette posture ? Remarquez bien cela. Là, appuyez comme il faut le dernier vers. Voilà ce qui attire l'approbation, et fait faire le brouhaha. — Mais, Monsieur, aurait répondu le comédien, il me semble qu'un roi qui s'entretient tout seul avec son capitaine des gardes parle un peu plus humainement et ne prend guère ce ton de démoniaque ⁵. — Vous ne savez ce que c'est. Allez-vous-en réciter comme vous faites, vous verrez si vous ferez faire aucun ah ! Voyons un peu une scène d'amant et d'amante. » Là-dessus, une comédienne et un comédien auraient fait une scène ensemble, qui est celle de Camille et de Curiace,

Iras-tu, ma chère âme, et ce funeste honneur
Te plaît-il aux dépens de tout notre bonheur ?
Hélas ! je vois trop bien..., etc.

tout de même que l'autre, et le plus naturellement qu'ils auraient pu. Et le poète aussitôt : « Vous vous moquez, vous ne faites rien qui vaille, et voici comme il faut réciter cela.

(Il imite M^{lle} de Beauchâteau, ⁶ comédienne de l'Hôtel de Bourgogne.)

[1. *Raisonnables*, convenables. — 2. *Qui fait les rois*, qui remplit l'emploi des rois (l'expression est restée dans le langage des comédiens). — 3. *Qui s'en démêle*, qui s'en tire honorablement. — 4. Zacharie Jacob dit Montfleury (1611-1667), acteur de talent, célèbre par son embonpoint, qui créa les principaux rôles de Corneille, ainsi qu'Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine. — 5. *Démoniaque*, possédé du démon. — 6. M^{lle} de Beauchâteau, femme du comédien Beauchâteau (on appelait *Mademoiselle* une femme mariée qui n'était pas noble).]

Iras-tu, ma chère amé..., etc.

Non, je te connais mieux..., etc.

Voyez-vous comme cela est naturel et passionné? Admirez ce visage riant, qu'elle conserve dans les plus grandes afflictions. » Enfin, voilà l'idée; et il aurait parcouru de même tous les acteurs et toutes les actrices...

(Molière, *L'Impromptu de Versailles*, Scène I.)

III. — LA POLÉMIQUE SUR LE THÉÂTRE.

Les attaques contre le théâtre ne datent pas du xvii^e siècle. Déjà dans l'antiquité Tertullien avait, dans son *Traité sur les spectacles*, lancé l'anathème contre lui. Il est vrai que Tertullien condamnait le théâtre de son temps, encore tout imprégné de paganisme. Et depuis lors, l'Église paraissait s'être réconciliée avec lui : n'avait-elle pas présidé elle-même à ses débuts en France, au temps des *miracles* et des *mystères*? Mais ce théâtre chrétien du moyen âge avait fini par dégénérer; et le xvi^e siècle avait vu le paganisme reparaitre sur la scène :

On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Les moralistes chrétiens n'eurent donc plus lieu de se montrer indulgents pour le théâtre.

Encore, dans la première moitié du xvii^e siècle, grâce à la protection de Richelieu, dont on connaît le goût pour le théâtre¹, qu'il rêva toute sa vie de réformer, et aussi de Mazarin, qui avait importé en France l'opéra et favorisé la comédie italienne, les gens de théâtre furent épargnés et se virent même officiellement réhabilités par une déclaration de Louis XIII (1641), que nous citent les frères Parfaict : « Nous voulons que l'exercice des comédiens, qui peut innocemment divertir nos peuples de diverses occupations mauvaises, ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. » Il y eut aussi quelques écrivains qui, à la suite de Richelieu, plaident la cause du théâtre : Scudéry, dans son *Apologie du théâtre* (1639), s'évertue à distinguer deux sortes de théâtre, le bon et le mauvais; et l'abbé d'Aubignac, dans sa *Dissertation sur la condamnation des théâtres* (1666),

1. Il créa la « Société des cinq auteurs » [Corneille, Boisrobert, Colletet, L'Estoile et Rotrou], qui sous sa direction composa *La Comédie des Tuileries* (1635), *La Grande pastorale* et *L'Aveugle de Smyrne*. Plus tard il collabora lui-même à 3 pièces qui glorifiaient sa politique, mais que signa seul Desmarets de St-Sorlin (*Roxane*, 1639; *Mirame*, 1641; *Europe*, 1642). Il installa 2 théâtres au

indique le moyen de moraliser la scène par l'établissement d'une censure.

Mais, vers le milieu du siècle, sous l'influence du jansénisme, il y eut un regain de sévérité pour le théâtre. Pascal, dans les *Pensées* (voir p. 625), affirme que de tous les divertissements le plus dangereux est la comédie. Au mois de janvier 1666, Nicole, dans une réponse aux *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, déclarait qu'« un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes des fidèles » et ajoutait que « les qualités d'un poète de théâtre ne sont pas fort honorables au jugement des honnêtes gens. » Phrases qui amenèrent la brouille de Racine avec Port-Royal à la suite de la publication de sa « Lettre à l'auteur des *Hérésies Imaginaires* et des *Deux Visionnaires* » (voir p. 727). Des gens du monde prirent alors également parti contre le théâtre : M^{me} de Sablé, M^{me} de Longueville et le prince de Conti, qui avait pourtant protégé les débuts de Molière, mais qui écrivit en 1667 un *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église tirée des conciles et des saints-pères*¹.

A la fin du siècle, — quand Louis XIV, tournant à la dévotion, eut cessé de s'intéresser au théâtre —, la querelle reprit, plus ardente encore, avec Bossuet à propos du P. Caffaro. Ce dernier, religieux théatin, avait laissé imprimer en 1694, en tête des comédies de Boursault², sous ce titre « *Lettre d'un théologien, illustre par sa qualité et par son mérite, consulté par l'auteur pour savoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument défendue* », une dissertation assez inoffensive, où il s'efforçait de prouver l'innocence du divertissement que procure le théâtre et de soutenir que les attaques des Pères de l'Église contre les spectacles n'atteignaient pas le théâtre du XVII^e siècle. Bossuet écrivit le 9 mai 1694 une lettre sévère contre le P. Caffaro, qui, fort étonné de tout ce bruit, et d'ailleurs condamné par son archevêque, désavoua sa dissertation et déclara même ingénument n'avoir jamais lu une comédie en entier. Et, développant les idées de sa lettre, Bossuet composa la même année ses *Maximes et réflexions sur la comédie*³.

Palais-Cardinal. (Voir L. Lacour : *Richelieu dramaturge et ses collaborateurs*, Ollendorff, 1926).

1. L'abbé de Voisin publia aussi en 1672 une *Défense du Traité de Monseigneur le Prince de Conti*.

2. Boursault avait un fils théatin, qui l'avait mis en relation avec le P. Caffaro.

3. En 1694 parurent encore d'autres répliques au P. Caffaro : Le P. Lebrun (de l'Oratoire) : *Discours sur la comédie* ; Le P. Lagrange : *Réfutation d'un écrit favorisant la comédie* ; J. Gervais : *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de qualité* ; L(aurent) P(égurier) : *Réfutation des sentiments relâchés d'un nouveau théologien touchant la comédie*. Les Jésuites, dont on sait le goût pour le théâtre (Voir E. Boyssé : *Le théâtre des Jésuites*, 1880), se tinrent à l'écart du débat.

De ce traditionnel reproche d'immoralité les auteurs ont plus d'une fois essayé de justifier le théâtre : tels Corneille (voir p. 629), dans son *Premier Discours sur l'art dramatique* (1668), Molière (voir p. 630), dans la *préface du Tartuffe* (1669) et Racine (voir p. 631), dans la *préface de Phèdre* (1677).

Quant aux comédiens, ils s'efforcèrent de désarmer l'opposition religieuse par des libéralités aux couvents¹ et leur assiduité aux offices². Ils n'en furent pas moins presque tous victimes de l'hostilité de l'Église, surtout à leur dernière heure. Il fallut l'intervention du roi pour que Molière mort pût obtenir « un peu de terre » (1673). La Champmeslé mourante dut abjurer son art avant de recevoir les derniers sacrements (1698). Encore au XVIII^e siècle, on enterrera sans bière, en pleine nuit et dans un terrain vague, la pauvre Adrienne Le Couvreur (1692-1730).

CONTRE LE THÉÂTRE

I

[Cette page d'analyse très pénétrante avait paru en 1678 dans les *Maximes* de la marquise de Sablé, à qui on l'a parfois attribuée.]

Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne ; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour ; principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête. Car plus il paraît innocent aux âmes innocentes, plus elles sont capables d'en être touchées ; sa violence plaît à notre amour-propre, qui forme aussitôt un désir de causer les mêmes effets, que l'on voit si bien représentés ; et l'on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnêteté des sentiments qu'on y voit, qui ôtent la crainte des âmes pures, qui s'imaginent que ce n'est pas blesser la pureté, d'aimer d'un amour qui leur semble si sage.

1. Les registres de la Troupe de Molière nous apprennent que ce dernier donnait de l'argent, non seulement aux Capucins, qui servaient alors de pompiers dans les coulisses, mais encore aux Cordeliers, aux Récollets, aux Carmes déchaussés, aux Petits et aux Grands Augustins.

2. Voir dans Chappuzeau, *Le théâtre français* (livre III), le chapitre intitulé : *L'assiduité des comédiens aux exercices pieux.*

Ainsi l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, et l'âme et l'esprit si persuadés de notre innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie.

(Pascal, *Pensées*, éd. Léon Brunschvicg,
Section I, n° 11.)

II

[Si Racine se crut visé par le mot de Nicole (voir p. 624), c'est qu'il avait déjà reçu de Port-Royal des observations au sujet de sa passion pour le théâtre et de sa fréquentation des comédiens. Témoin cette lettre de sa tante, qui y était religieuse, la Mère Agnès de Sainte-Thècle (1663).]

...J'ai appris, depuis peu de jours, une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon cœur et en versant des larmes que je voudrais pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les femmes qui ont tant soit peu de piété, et avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'église et la communion des fidèles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnaissent¹. Jugez donc, mon cher neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, et que je n'ai jamais rien désiré, sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre âme, et de rentrer dans votre cœur, pour y considérer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jeté...

(La Mère Agnès de Sainte-Thècle.)

[1. Qu'ils ne se reconnaissent, qu'ils ne retrouvent la bonne voie.]

III

[Voici quelques fragments de la lettre de Bossuet au P. Caffaro (voir p. 624).]

...La première chose que j'y¹ reprends, c'est que vous ayez pu dire et répéter que la comédie, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a rien de contraire aux bonnes mœurs, et qu'elle est même si épurée à l'heure qu'il est, sur le théâtre français, qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne pût entendre. Il faudra donc que nous passions² pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui vient à peine d'expirer³, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens...

Songez encore si vous jugez digne de votre habit et du nom de chrétien et de prêtre, de trouver honnêtes toutes les fausses tendresses, toutes les maximes d'amour, et toutes ces douces invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les opéras de Quinault⁴, à qui j'ai vu cent fois déplorer ces égarements...

Vous dites que ces représentations des passions agréables ne les excitent qu'indirectement, par hasard et par accident, comme vous parlez. Mais au contraire, il n'y a rien de plus direct ou de plus essentiel dans ces pièces, que ce qui fait le dessein formel de ceux qui les composent, de ceux qui les récitent et de ceux qui les écoutent. Dites-moi, que veut un Corneille dans son *Cid*, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui, lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et

[1. Dans la lettre du P. Caffaro publiée par Boursault (voir p. 624). — 2. *Que nous passions*, que nous acceptions. — 3. Molière était mort en 1673 ; et Bossuet, dans ses *Maximes et réflexions sur la comédie*, a rappelé sa fin en ces termes : « La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien, qui en jouant son *Malade Imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez.* » — 4. Sur Quinault voir p. 635-636.]

qu'avec lui on s'estime heureux, lorsqu'il espère de la posséder ?...

Mais tout cela, dites-vous, paraît sur les théâtres comme une faiblesse ; je le veux ; mais comme une belle, comme une noble faiblesse, comme la faiblesse des héros et des héroïnes, enfin comme faiblesse si artificieusement changée en vertu, qu'on l'estime, qu'on lui applaudit sur tous les théâtres...

(Bossuet.)

IV

[Dans les *Maximes et réflexions sur la comédie* Bossuet a traité la question de la moralité du théâtre avec plus d'ampleur que dans sa *Lettre au P. Caffaro*.]

...Si le but de la comédie n'est pas de flatter ces passions, qu'on veut appeler délicates, mais dont le fond est si grossier, d'où vient que l'âge où elles sont les plus violentes est aussi celui où l'on est touché le plus vivement de leur expression ? Mais pourquoi en est-on si touché, si ce n'est, dit saint Augustin ¹, qu'on y voit, qu'on y sent l'image, l'attrait, la pâture de ses passions ? et cela, dit le même saint, qu'est-ce autre chose, qu'une déplorable maladie de notre cœur ? On se voit soi-même dans ceux qui nous paraissent comme transportés par de semblables objets ; on devient bientôt un acteur secret dans la tragédie ; on y joue sa propre passion, et la fiction au dehors est froide et sans agrément, si elle ne trouve au dedans une vérité qui lui réponde. C'est pourquoi ces plaisirs languissent dans un âge plus avancé, dans une vie plus sérieuse, si ce n'est ² qu'on se transporte par un souvenir agréable dans ses jeunes ans, les plus beaux de la vie humaine, à ne consulter que les sens, et qu'on en réveille l'ardeur qui n'est jamais tout à fait éteinte.

Si les peintures immodestes ramènent naturellement à l'esprit ce qu'elle expriment, et que pour cette raison on en condamne l'usage, parce qu'on ne les goûte jamais autant qu'une main habile l'a voulu, sans entrer dans l'esprit de l'ouvrier, et sans se mettre en quelque façon dans l'état qu'il a voulu peindre,

[1. Dans ses *Confessions* (liv. III. chap. 2). — 2. Si ce n'est que, à moins que.]

combien plus sera-t-on touché des expressions du théâtre, où tout paraît effectif, où ce ne sont point des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages vivants, de vrais yeux, ou ardents ou tendres et plongés dans la passion, de vraies larmes dans les acteurs, qui en attirent d'aussi véritables de ceux qui regardent ; enfin de vrais mouvements, qui mettent en feu tout le parterre et toutes les loges : et tout cela, dites-vous, n'émeut qu'indirectement et n'excite que par accident les passions !...

(Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie*, chap. iv.)

POUR LE THÉÂTRE

I

LA TRIPLE UTILITÉ DU POÈME DRAMATIQUE.

La première utilité du poème dramatique consiste aux sentences et instructions morales qu'on y peut semer presque partout : mais il en faut user sobrement, les mettre rarement en discours généraux, ou ne les pousser guère loin, surtout quand on fait parler un homme passionné, ou qu'on lui fait répondre par un autre, car il ne doit avoir non plus de patience pour les entendre, que de quiétude d'esprit pour les concevoir et les dire...

La seconde utilité du poème dramatique se rencontre en la naïve peinture des vices et des vertus, qui ne manque jamais à faire bon effet, quand elle est bien achevée, et que les traits en sont si reconnaissables, qu'on ne les peut confondre l'un dans l'autre, ni prendre le vice pour la vertu. Celle-ci se fait toujours aimer, quoique malheureuse ; et celui-là se fait toujours haïr, bien que triomphant. Les anciens se sont fort souvent contentés de cette peinture, sans se mettre en peine de faire récompenser les bonnes actions, et punir les mauvaises...

C'est cet intérêt qu'on aime à prendre pour les vertueux, qui a obligé d'en venir à cette autre manière de finir le poème dramatique par la punition des mauvaises actions et par la récom-

pense des bonnes, qui n'est pas un précepte de l'art, mais un usage que nous avons embrassé, dont chacun peut se départir à ses périls... Le succès heureux de la vertu, en dépit des traverses et des périls, nous excite à l'embrasser ; et le succès funeste du crime ou de l'injustice est capable de nous en augmenter l'horreur naturelle, par l'appréhension d'un pareil malheur. C'est en cela que consiste la troisième utilité du théâtre.

(Corneille, *Premier discours : De l'utilité et des parties du poème dramatique*, 1660.)

II

LA MORALITÉ DU THÉÂTRE COMIQUE.

...Nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction. Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants le plus souvent que ceux de la satire ; et rien ne reprend mieux la plupart des hommes que la peinture de leurs défauts. C'est une grande atteinte aux vices, que de les exposer à la risée de tout le monde. On souffre aisément des répréhensions, mais on ne souffre point la raillerie. On veut être méchant, mais on ne veut point être ridicule...

...Je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des Pères de l'Église qui ont condamné la comédie ; mais on ne peut pas me nier aussi qu'il n'y en ait eu quelques-uns qui l'ont traitée un peu plus doucement. Ainsi, l'autorité dont on prétend appuyer la censure est détruite par ce partage ; et toute la conséquence qu'on peut tirer de cette diversité d'opinions en des esprits éclairés des mêmes lumières, c'est qu'ils ont pris la comédie différemment, et que les uns l'ont considérée dans sa pureté, lorsque les autres l'ont regardée dans sa corruption, et confondue avec tous ces vilains spectacles qu'on a eu raison de nommer des spectacles de turpitude¹...

...Si nous voulons ouïr là-dessus le témoignage de l'antiquité, elle nous dira que ses plus célèbres philosophes ont donné des

[1. Expression de saint Augustin.]

louanges à la comédie, eux qui faisaient profession d'une sagesse si austère, et qui criaient sans cesse après les vices de leur siècle ; elle nous fera voir qu'Aristote a consacré des veilles au théâtre, et s'est donné le soin de réduire en préceptes l'art de faire des comédies¹ ; elle nous apprendra que ses plus grands hommes, et des premiers en dignité, ont fait gloire d'en composer eux-mêmes, qu'il y en a eu d'autres qui n'ont pas dédaigné de réciter en public celles qu'ils avaient composées, que la Grèce a fait pour cet art éclater son estime par les prix glorieux et par les superbes théâtres dont elle a voulu l'honorer, et que, dans Rome enfin, ce même art a reçu aussi des honneurs extraordinaires ; je ne dis dans Rome débauchée et sous la licence des empereurs, mais dans Rome disciplinée, sous la sagesse des consuls, et dans le temps de la vigueur de la vertu romaine

J'avoue qu'il y a eu des temps où la comédie s'est corrompue. Et qu'est-ce que dans le monde on ne corrompt point tous les jours ? Il n'y a chose si innocente où les hommes ne puissent porter du crime, point d'art si salutaire dont ils ne soient capables de renverser les intentions, rien de si bon en soi qu'ils ne puissent tourner à de mauvais usages .

(Molière, *Préface du Tartuffe*, 1669.)

III

LES LEÇONS DE LA TRAGÉDIE.

...Je n'ai point fait de tragédie où la vertu soit plus mise en jour² que dans celle-ci. Les moindres fautes y sont sévèrement punies ; la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même ; les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses ; les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer ;

[1. Dans sa *Poétique*.]

[2. *En jour*, en lumière.]

et c'est ce que les premiers poètes tragiques avaient en vue sur toute chose. Leur théâtre était une école où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes. Aussi Aristote a bien voulu donner des règles du poème dramatique ; et Socrate, le plus sage des philosophes, ne dédaignait pas de mettre la main aux tragédies d'Euripide. Il serait à souhaiter que nos ouvrages fussent aussi solides et aussi pleins d'utiles instructions que ceux de ces poètes ; ce serait peut-être un moyen de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorablement, si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela la véritable intention de la tragédie.

(Racine, *Préface de Phèdre*, 1677.)

CHAPITRE XXI

LE THÉÂTRE AU XVII^e SIÈCLE : LES AUTEURS

I. — AUTEURS SECONDAIRES.

- 1^o Prédécesseurs et contemporains de Corneille.
- 2^o Contemporains et successeurs de Racine.
- 3^o Prédécesseurs, contemporains et successeurs de Molière.

II. — CORNEILLE.

- 1^o Sources de ses tragédies.
- 2^o Procédés techniques.
- 3^o Sa psychologie.
- 4^o Sa morale.
- 5^o Corneille auteur comique.

III. — RACINE.

- 1^o Sources de ses tragédies.
- 2^o Procédés techniques.
- 3^o Racine psychologue.
- 4^o Racine historien.
- 5^o Innovations dramatiques.
- 6^o Racine auteur comique.

IV. — MOLIÈRE.

- 1^o Classification de ses comédies.
- 2^o Le moraliste.
- 3^o Le peintre de la société.

Après avoir sommairement replacé Corneille, Racine et Molière parmi leurs prédécesseurs immédiats, leurs contemporains et leurs successeurs, c'est à ces trois plus grands auteurs que nous bornerons notre étude des œuvres dramatiques du XVII^e siècle¹ ; et encore n'examinerons-nous ici que les principaux aspects de leur théâtre (le chapitre précédent complète d'ailleurs cette étude sur plusieurs points).

I. — AUTEURS SECONDAIRES².

1^o Prédécesseurs et contemporains de Corneille³.

Parmi les prédécesseurs immédiats de Corneille il faut citer :

ALEXANDRE HARDY (vers 1570-1632), qui composa plus de 700 pièces :

1. Ouvrages généraux à consulter. — Les frères Parfaict : *Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'à présent* (Amsterdam, 1745-1749, 15 vol.). — Samuel Chappuzeau : *Le théâtre français* (1674), avec une préface et des notes de Georges Monval, 1876. — Beauchamps : *Recherches sur le théâtre de France* (1735). — Guillaume Schlégel : *Cours de littérature dramatique* (traduit de l'allemand par M^{me} Necker de Saussure, Paris, A. Lacroix, 1865, 2 vol.). — Saint-Marc Girardin : *Cours de littérature dramatique* (Charpentier, 1843-1868). — Paul de Saint-Victor : *Les deux masques* (Calmann-Lévy, 1883, t. III : *Les modernes*). — E. Deschanel : *Le romantisme des classiques* (Calm.-Lévy, 1882-1886, 5 vol.). — P. Janet : *Les passions et les caractères dans la litt. du XVII^e siècle* (Calm.-Lévy, 2^e éd., 1888). — Petit de Julleville : *Le théâtre en France* (Libr. A. Colin, 1889, n^{lle} éd., 1922). — G. Bapst : *Essai sur l'histoire du théâtre* (1893). — E. Lintilhac : *Histoire générale du théâtre en France* (tome III : *La comédie. Dix-septième siècle*, Flammarion, 1908). — J. Lemaitre : *Impressions de théâtre* (Lecène et Oudin, 1888-1898, 10 vol.). — F. Brunetière : *Les époques du théâtre français* (Hachette, 1892). — F. Sarcey : *Quarante ans de théâtre* (Annales politiques et littéraires, 1900-1902, 7 vol.). — E. Faguet : *Questions de théâtre* (1890-1898) ; *Propos de théâtre* (1903-1907, 5 vol.). — *Conférences faites aux matinées classiques du théâtre national de l'Odéon depuis 1888* (voir Bibliographie générale, p. xv). — G. Lanson : *Esquisse d'une histoire de la tragédie française* (1920, n^{lle} éd., H. Champion, 1927).

2. Editions générales. — *Théâtre français ou Recueil des meilleures pièces de théâtre* (1737, 12 vol.). — *Ancien théâtre français* (Bibliothèque elzévirienne, t. VI-IX, 1855-1856). — Édouard Fournier : *Le théâtre français au XVI^e et au XVII^e siècle* (Paris, Laplace-Sanchez, 1871, 2 vol.).

3. Editions. — *Théâtre d'Alexandre Hardy* (éd. Stengel, Marburg-Elwert, 1884, 5 vol.). — *La Sylvie*, de Mairet (éd. J. Marsan, Société des Textes français modernes, 1905). — *Œuvres de Rotrou* (éd. Viollot-le-Duc, 1820, 5 vol.). — *Théâtre choisi de Rotrou*, par F. Hémon (Paris, Laplace-Sanchez, 1883).

A consulter. — E. Rigal : *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin*

tragédies (*Didon, Coriolan, La Mort d'Alexandre...*), tragi-comédies (*Elmire, Frégonde...*), pastorales (*Alcée, Le Triomphe d'amour...*).

JEAN MAIRET (1604-1686), dont *La Sylvie* (1626) est une pastorale analogue aux *Bergeries* de Racan ou à *L'Amarante* de Gombauld, et dont la *Sophonisbe* (1634) est la première tragédie régulière.

THÉOPHILE DE VIAU (voir p. 357), l'auteur de la tragi-comédie *Pyrame et Thisbé* (1617).

Parmi ses contemporains :

GEORGES DE SCUDÉRY (voir p. 479), l'auteur de *L'Amour tyrannique* (1639) et d'*Arminius* (1644).

ROTROU (1609-1650), dont les deux tragédies les plus connues sont *Saint Genest* (1646) inspirée de *Polyeucte*, et *Venceslas* (1647).

DU RYER (1605-1658), avec ses tragédies de *Saül* (1642) et *Esther* (1644).

TRISTAN L'HERMITE (voir p. 503), dont la tragédie de *Mariamne* (1636) eut un très grand succès.

CYRANO DE BERGERAC (voir p. 485), avec sa tragédie *La Mort d'Agrippine* (1653).

2° Contemporains et successeurs de Racine¹.

Parmi les contemporains de Racine il faut citer :

THOMAS CORNEILLE (1625-1709), qui avec sa tragi-comédie *Timocrate* (1656) représentée 86 fois eut plus de succès que n'en eurent jamais les pièces de son frère, dont il s'est d'ailleurs inspiré dans *Laodice*, 1668 (imitation de *Rodogune*) et dans *La Mort d'Hannibal*, 1669 (imitation de *Nicomède*).

QUINAULT (1635-1688), moins connu pour ses tragédies (*La Mort de Cyrus*, 1656 ; *Astrate*, 1664) que pour ses opéras dont Lulli fit la mu-

du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e (Hachette, 1889). — E. Martenache : *La comédie espagnole en France de Hardy à Racine* (Hachette, 1900). — G. Bizos : *Étude sur la vie et les œuvres de Jean de Mairet* (Paris, Thorin, 1877). — J. Jarry : *Essai sur les œuvres dramatiques de Jean de Rotrou* (Paris, Durand, 1868). — N. M. Bernardin : *Un précurseur de Racine, Tristan L'Hermite* (Picard, 1895). — Jules Marsan : *La pastorale dramatique à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle* (Hachette, 1905).

1. Editions. — *Œuvres de Thomas Corneille* (Paris, 1722, 5 vol.). — *Œuvres de Quinault* (Paris, 1739, 5 vol.).

A consulter. — G. Reynier : *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre* (Hachette, 1893). — V. Fournel : *Contemporains et successeurs de Racine, les poètes tragiques décriés, Leclerc, l'abbé Beyer, Pradon, Campistron* (Revue d'Histoire Littéraire, 1894). — Romain Rolland : *Histoire de l'opéra en Europe avant Lulli et Scarlatti* (1895) ; *Musiciens d'autrefois (Les origines de l'opéra, Lulli)*, 1908.

sique (*Alceste*, 1674 ; *Atys*, 1676 ; *Proserpine*, 1680 ; *Amadis*, 1684 ; *Roland*, 1685 ; *Armide*, 1686).

et ses ennemis :

PRADON (1632-1698), dont la pièce *Phèdre et Hippolyte* fut la rivale de *Phèdre* en 1677, et dont le *Régulus* eut plus tard un grand succès (1688).

MICHEL LECLERC (1622-1691), l'auteur d'une *Iphigénie* (1675), à laquelle collabora son ami Coras (1630-1677).

L'ABBÉ CLAUDE BOYER (1618-1698), qui composa surtout des pièces religieuses, dont l'une *Jephthé* (1692) pour Saint-Cyr.

Parmi ses successeurs immédiats :

CAMPISTRON (1656-1723), avec *Arminius* (1684), *Andronic* (1685) et sa meilleure pièce *Tiridate* (1690).

LA GRANGE-CHANCEL (1677-1758), dont Racine corrigea la première tragédie *Adherbal* (1694) et dont la pièce la moins mauvaise est *Amasis* (1701).

LONGEPIERRE (1659-1721), qui traita en 1694 le sujet de *Médée*.

LA FOSSE (1653-1708), l'auteur de *Manlius Capitolinus* (1698).

3^e Prédécesseurs, contemporains et successeurs de Molière¹.

Parmi les prédécesseurs de Molière il faut citer :

TABARIN (p-1626) avec ses farces.

PIERRE CORNEILLE, qui débuta au théâtre par des comédies, et fit en 1643 *Le Menteur*, en 1644 *La Suite du Menteur* ;

SAINT EVREMOND (voir p. 813, note 3), avec sa comédie des *Académistes* (1643), dont la scène II de l'acte I, la dispute entre Godeau et Colletet, a servi de modèle à Molière pour sa dispute entre Vadius et Trissotin.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (voir p. 815, note 1), qui donna en 1637 *Les Visionnaires*, dont Molière s'est servi pour peindre dans *Les Femmes savantes* son personnage de Bélise.

ROTROU, qui outre ses tragédies fit 13 comédies, dont plusieurs sont

1. Editions. — Victor Fournel : *Les contemporains de Molière* (1863-1875, 3 vol.). — *Théâtre choisi de Regnard* (éd. Moland, chez Garnier). — H. Parigi : *Théâtre choisi des auteurs comiques du XVII^e et du XVIII^e siècle* (Delagrave, Collection Pallas).

A consulter. — Victor Fournel : *Le théâtre au XVII^e siècle. La comédie* (1892). — N. M. Bernardin : *La comédie italienne et le théâtre de la Foire* (1902). — E. Rigal : *De Jodelle à Molière* (Hachette, 1911).

imitées de Plaute (*Les Ménéchmes*, 1631 ; *Les deux Sosies*, 1636 ; *Les Captifs*, 1638) et dont la meilleure est *La Sœur* (1645).

SCARRON (voir p. 496, note 2), qui a fait plusieurs comédies, dont les deux principales sont *Jodelet ou Le Maître valet* (1645) et *Don Japhet d'Arménie* (1653).

THOMAS CORNEILLE, qui comme son frère s'est aussi exercé dans la comédie (*Don Bertrand de Cigral*, 1653 ; *Le Géolier de soi-même*, 1655).

L'ABBÉ DE BOISROBERT (1592-1662), dont la comédie la plus connue est *La Belle Plaideuse* (1654), qui a pu fournir à Racine l'idée des *Plaideurs*.

CYRANO DE BERGERAC, dont la comédie *Le Pédant Joué* (1654) a fourni à Molière, dans *Les Fourberies de Scapin*, la scène de la galère.

Parmi ses contemporains et ses successeurs immédiats :

QUINAULT, qui outre ses tragédies et ses opéras fit des comédies, notamment *La Mère coquette* (1664).

RACINE, avec *Les Plaideurs* (1668).

LA FONTAINE, qui fit des comédies en collaboration avec le mari de La Champmeslé (voir p. 696, en note).

BOURSAULT (1638-1701), connu surtout par trois comédies : *La Comédie sans titre ou Le Mercure Galant* (1683), *Esope à la ville* (1690), *Esope à la cour* (1701).

BARON (1653-1729), qui fit partie de la troupe de Molière, et dont la meilleure comédie est *L'Homme à bonnes fortunes* (1686).

ANTOINE MONTFLEURY¹ (1640-1685), qui imita Molière dans plusieurs pièces : *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé* (1663), *L'École des jaloux* (1664), *L'École des filles* (1666), *Le Gentilhomme de Beauce* (1670).

BRUEYS (1640-1723) et PALAPRAT (1650-1721), qui firent en collaboration des comédies de caractères : *Le Grondeur* (1691), *L'Important* (1693), *Le Bourru* (1706), *L'Opiniâtre* (1722).

SUR DUFRESNY, REGNARD et DANCOURT, voir vol. II, p. 214-215.

POUR HAUTEROCHE voir le *Supplément*.

II. — CORNEILLE².

1° Sources de ses tragédies.

A part quelques pièces (*Médée*, *OEdipe*, *La Toison d'or*, *Agésilas*) qui se rattachent à l'antiquité grecque, et *Le Cid*, dont le sujet est emprunté

1. C'était le fils du comédien Montfleury (voir p. 622, note 4).

2. Biographie. — Pierre Corneille naquit en 1606 à Rouen, où il fit ses études au collège des Jésuites. Reçu avocat en 1624, il ne plaida pas long-

à l'Espagne du moyen âge (x^e siècle), toutes les tragédies de Corneille sont tirées de l'histoire romaine et de ses prolongements :

Rome au temps des rois : *Horace* (667 av. J.-C.).

Rome pendant la période républicaine : *Sophonisbe* (203 av. J.-C.), *Nicomède* (183 av. J.-C.), *Rodogune* (120 av. J.-C.), *Sertorius* (72 av.

temps, mais acheta en 1628 une charge d'avocat général à la Table de marbre du Palais de Rouen : magistrature qu'il exerça jusqu'en 1650.

Il débuta au théâtre par sa comédie de *Mélite* (1629) et fit quelque temps partie (en 1635) de la *Société des cinq auteurs* (voir page 623, note 1) instituée par Richelieu, qui se sépara de lui en lui reprochant de manquer « d'esprit de suite ». Le brillant succès du *Cid* (1636), dont le sujet était emprunté à un drame espagnol, *Las Mocedades del Cid* (1618), de Guilhem de Castro (1567-1630), provoque contre lui les critiques de Scudéry dans ses *Observations sur le Cid* (1637) et celles de Chapelain qui, à la demande de Richelieu, écrit les *Sentiments de l'Académie française sur le Cid* (1638).

Le *Cid* avait ouvert pour Corneille la période des chefs-d'œuvre (*Horace* et *Cléopâtre* en 1640, *Polyeucte* en 1643), malheureusement suivis de pièces qui, à part *Rodogune* (1644) et *Nicomède* (1651), et sans parler de sa comédie *Le Menteur* (1643), trahissent de plus en plus la décadence de son génie.

Il s'était marié en 1640 avec M^{lle} de Lampérière, dont il eut sept enfants. En 1647 il était entré à l'Académie française, après y avoir échoué deux fois.

L'échec de *Pertharite* (1652) lui avait fait quitter le théâtre, où il ne reparut que sept ans après, sur les conseils de Fouquet, avec *OEdipe* (1659) qui fut le dernier de ses succès. C'est pendant cette retraite qu'il traduisit en vers *L'Imitation de Jésus-Christ* (1651-1656) et qu'il écrivit les *Examens* de ses pièces et ses *Trois Discours* sur la tragédie, publiés dans l'édition de ses œuvres de 1660.

D'*OEdipe à Suréna* (1674) dix pièces se succédèrent, qui ne lui valurent que des insuccès, d'autant plus sensibles à son orgueil qu'il voyait alors grandir la gloire de Racine, avec lequel on a prétendu — ce point a d'ailleurs été contesté — que la princesse Henriette d'Angleterre l'avait fait à son insu entrer en comparaison à propos de *Tite et Bérénice* (1670).

Sa vieillesse fut encore attristée par des deuils (il perdit deux de ses fils) et par des embarras pécuniaires, que la légende semble avoir exagérés (on connaît l'histoire du *Soulier de Corneille*, mise en vers par Théophile Gautier), mais qui lui firent pourtant connaître la gêne : ses pièces lui avaient peu rapporté, sa nombreuse famille lui avait coûté beaucoup, et la pension de 2 000 livres, que le roi lui avait accordée en 1662, fut suspendue de 1674 à 1678 et à partir de cette date très irrégulièrement payée, à tel point que Boileau, dit-on, dut offrir d'abandonner la sienne en faveur de Corneille quelques mois avant sa mort, survenue en 1684.

Corneille avait dans le monde des allures un peu gauches ; mais, comme la plupart des timides, il cachait sous ses apparences modestes un fond d'orgueil. Voici ce qu'il disait de lui dans son *Excuse à Ariste* :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée...

Je sais ce que je vaudrais et crois ce qu'on m'en dit...

Œuvres. — COMÉDIES : *Mélite* ou *Les Fausses lettres* (1629), *La Veuve* ou *Le*

J.-C.), *Suréna général des Parthes* (53 av. J.-C.), *La Mort de Pompée* (48 av. J.-C.).

Rome sous l'empire : *Cinna* (6 av. J.-C.), *Othon* (69 ap. J.-C.), *Tit et Bérénice* (80 ap. J.-C.).

La lutte du paganisme et du christianisme : *Polyeucte* (sous l'empereur

Traître puni (1633), *La Galerie du Palais ou L'Amie rivale* (1633), *La Suivante* (1634), *La Place Royale ou L'Amoureux extravagant* (1634), probablement le 3^e acte de *La Comédie des Tuileries* (1635), la seule pièce des Cinq auteurs à laquelle il collabore, *L'Illusion comique* (1636), *Le menteur* (1643), *La Suite du menteur* (1644).

TRAGÉDIES : *Médée* (1635), *Le Cid* (1636), *Horace* (1640), *Cinna ou La Clémence d'Auguste* (1640), *Polyeucte martyr* (1643), *La Mort de Pompée* (1643), *Rodogune* princesse des Parthes (1644), *Théodore vierge et martyre* (1645), *Héraclius empereur d'Orient* (1646), *Nicomède* (1651), *Pertharite roi des Lombards* (1652), *Œdipe* (1659), *Sertorius* (1662); *Sophonisbe* (1663), *Othon* (1664), *Agésilas* (1666), *Attila roi des Huns* (1667), *Tit et Bérénice* (1670), *Suréna général des Parthes* (1674).

PIÈCES D'UN GENRE MIXTE : *Clitandre ou L'Innocence délivrée*, tragi-comédie (1631); *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque (1650); *Andromède*, pièce à machines, avec musique de d'Assoucy (1650); *La Toison d'or*, pièce à machines (1660); *Psyché*, tragédie-ballet, en collaboration avec Molière et Quinault, musique de Lulli (1671); *Pulchérie*, comédie héroïque (1672).

POÉSIES DIVERSES : *L'Imitation de Jésus-Christ*, traduite et paraphrasée en vers français (1651-1656); *L'Office de la sainte Vierge*, traduit en français tant en vers qu'en prose, avec les sept Psaumes pénitentiels, les Vêpres et Complies du Dimanche, et tous les hymnes du Bréviaire romain (1670); poèmes de circonstance : *Madrigaux de la Guirlande de Julie* (1641-1642), *Sonnet sur la mort de Louis XIII* (1643), *Onze poèmes adressés à Louis XIV* (1672-1678), *Vers à Monseigneur (le Dauphin) sur son mariage* (1680).

ŒUVRES EN PROSE : *Discours de réception à l'Académie française* (22 janvier 1647), *Examens* de ses pièces et *Trois Discours* : *De l'Utilité et des Parties du poème dramatique*, *De la Tragédie et des Moyens de la traiter selon le vraisemblable ou le nécessaire*, *Des trois unités d'action, de jour et de lieu* (1660).

Éditions. — Les principales éditions du *Théâtre de P. Corneille*, au xvii^e et au xviii^e siècle, sont celle de 1660, revue et corrigée par l'auteur, contenant les 3 *Discours* et les *Examens* des pièces (Paris, A. Courbé, 3 vol.), celle de 1662 (éd. De Luyne, dernière édition revue par l'auteur, 4 vol.), celle de 1692 (éd. de Thomas Corneille), celle de 1764 (avec commentaire de Voltaire). Au xix^e siècle il faut avant tout signaler l'édition des *Œuvres complètes de P. Corneille*, par Marty-Laveaux (Collection des Grands Écrivains de la France, 1862-1868, 12 vol. et un album, tomes XI-XII : Lexique). En 1887 a paru un *Théâtre choisi de P. Corneille*, par Félix Hémon (Delagrave, 4 vol.).

A consulter. — Fontenelle : *Vie de Corneille* (publiée en 1742). — Voltaire : *Commentaire sur Corneille* (1764). — Guizot : *Corneille et son temps* (1852). — Ernest Desjardins : *Le grand Corneille historien* (1861). — J. Levallois : *Corneille inconnu* (1876). — Faguet : *Corneille* (Collection des classiques populaires, 1886). — F. Bouquet : *Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille*

Décio, 250 ap. J.-C.), *Théodore vierge et martyr* (sous Dioclétien, fin du III^e siècle).

Après la chute de l'empire romain : *Attila roi des Huns* (V^e siècle ap. J.-C.), *Héraclius empereur d'Orient* (641 ap. J.-C.), *Pertharite roi des Lombards* (665 ap. J.-C.).

2^o Procédés techniques.

L'emploi du monologue.

Parmi les procédés techniques, dont les auteurs dramatiques du XVII^e siècle ont usé, il en est un dont l'emploi est très caractéristique dans le théâtre de Corneille : c'est le monologue. Les classiques en ont senti toute l'in vraisemblance ; car, s'il n'est déjà pas très naturel d'entendre sur la scène un personnage parler en vers, il l'est encore moins de l'entendre parler tout seul. Aussi n'ont-ils pas cru devoir en faire un usage aussi fréquent que les romantiques, qui s'en sont surtout servis pour introduire le lyrisme au théâtre ; et, lorsqu'ils l'emploient, c'est toujours très intelligemment, avec le moins d'in vraisemblance possible. Corneille en particulier n'en use que dans deux cas bien déterminés : quand un personnage est en proie à une vive émotion ou quand il hésite entre deux partis à prendre. Dans le premier cas le monologue prolonge simplement les exclamations et les cris que nous poussons tous dans les moments d'exaltation ; dans le second (c'est celui, par exemple, du monologue d'Auguste) il se ramène à une sorte de dialogue intérieur entre deux voix contradictoires qui parlent tour à tour.

FAUT-IL PUNIR OU PARDONNER CINNA ?

AUGUSTE.

...Rentre en toi-même, Octave¹, et cesse de te plaindre.
Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné !
Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,

(1888). — A. Liéby : *Corneille* (Société française d'imprimerie et de librairie, 1892). — G. Lanson : *Corneille* (Collection des grands écrivains français, 1898). — Martinenche : *La comédie espagnole en France de Hardy à Racine* (1900). — G. Huszar : *Corneille et le théâtre espagnol* (Paris, Bouillon, 1903). — Paul Desjardins : *La méthode des classiques français, Corneille, Poussin, Pascal* (Colin, 1904). — R. Le Brun : *Corneille devant trois siècles* (1906). — Faguet : *En lisant Corneille* (Hachette, 1913). — A. Dorchain : *Pierre Corneille* (Garnier, 1918).
[1. Le seul nom d'Octave évoque le passé sanglant d'Auguste.]

De combien ont rougi les champs de Macédoine¹,
 Combien en a versé la défaite d'Antoine²,
 Combien celle de Sexte³, et revois tout d'un temps⁴
 Pérouse⁵ au sien noyée, et tous ses habitants.
 Remets dans ton esprit, après tant de carnages,
 De tes proscriptions⁶ les sanglantes images,
 Où toi même, des tiens devenu le bourreau,
 Au sein de ton tuteur⁷ enfonças le couteau :
 Et puis ose accuser le destin d'injustice,
 Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice,
 Et que, par ton exemple à ta perte guidés,
 Ils violent des droits que tu n'as pas gardés⁸ !
 Leur trahison est juste, et le ciel l'autorise :
 Quitte ta dignité comme tu l'as acquise⁹ ;
 Rends un sang infidèle à l'infidélité¹⁰,
 Et souffre des ingrats après l'avoir été.

Mais que mon jugement au besoin¹¹ m'abandonne !
 Quelle fureur¹², Cinna, m'accuse et te pardonne ?
 Toi, dont la trahison me force à retenir
 Ce pouvoir souverain dont tu me veux punir,
 Me traite en criminel, et fait seule mon crime,
 Relève, pour l'abattre, un trône illégitime,
 Et, d'un zèle effronté couvrant son attentat,
 S'oppose, pour me perdre, au bonheur de l'État¹³ ?
 Donc jusqu'à l'oublier je pourrais me contraindre !
 Tu vivrais en repos après m'avoir fait craindre¹⁴ !

[1. Allusion à la bataille de Philippes (42 av. J.-C.), où Antoine et Octave vainquirent Brutus et Cassius. — 2. A Actium (31 av. J.-C.). — 3. Sextus Pompée, fils du grand Pompée, qui s'était emparé de la Sicile après la mort de César, et dont la flotte fut détruite par celle d'Octave non loin de Nauoque (36 av. J.-C.). — 4. *Tout d'un temps*, en même temps. — 5. Vers très concis qui veut dire : Pérouse noyée dans son sang avec tous ses habitants (en 40 av. J.-C.). — 6. Lors du second triumvirat formé après le meurtre de César par Antoine, Octave et Lépide (43 av. J.-C.). — 7. Toranius, le père d'Émilie. — 8. *Gardés*, respectés. — 9. C'est-à-dire : meurs victime de la violence, comme tu avais par elle acquis le pouvoir. — 10. C'est-à-dire : laisse-toi frapper par des ingrats, toi qui l'as été envers les autres. — 11. *Au besoin*, alors que j'en aurais besoin. — 12. *Fureur*, folie. — 13. Allusion à la scène 1 de l'acte II, où Cinna avait conseillé à Auguste, qui voulait abdiquer, de garder le pouvoir. — 14. Souve-

Non, non, je me trahis moi-même d'y penser¹ :
 Qui pardonne aisément invite à l'offenser ;
 Punissons l'assassin, proscrivons les complices...

(Corneille, *Cinna*, Acte IV, Scène II.)

3^e Sa psychologie.

a) *L'amour dans le théâtre de Corneille.*

Corneille dans ses tragédies n'a pas donné à l'amour une place aussi grande que Racine dans les siennes. Et ce n'est d'ailleurs pas la même conception de l'amour qu'on rencontre chez l'un et chez l'autre poète. Pour Racine l'amour est un instinct aveugle et mystérieux, incapable de rendre compte de son origine à la raison et d'obéir aux ordres de la volonté. Pour Corneille il est fondé sur le mérite de la personne qu'on aime ; la raison peut le justifier et la volonté a prise sur lui : l'amour est ainsi une vertu et non une faiblesse ; ce n'est donc pas, comme on l'a dit si souvent, à une lutte entre le devoir et la passion que Corneille nous fait assister dans son théâtre, mais plutôt à des conflits de devoirs.

De là deux conséquences assez curieuses de la psychologie² cornélienne de l'amour. La première est qu'au moment où les personnages ont l'air de travailler *contre* leur amour, ils travaillent en réalité *pour* leur amour. Ainsi, comme Chimène aime dans Rodrigue ses qualités chevaleresques, loin de lui en vouloir d'avoir tué son père pour venger l'affront reçu par le sien, elle l'en aime encore davantage et ne rougit point de l'avouer. De même, Rodrigue ne tient pas rancune à Chimène d'avoir demandé sa tête au roi pour venger la mort de son père. — Seconde conséquence : l'amour, s'attachant toujours au mérite supérieur, parfois se déplace. Par exemple, Pauline aime d'abord Sévère, brillant chevalier, plus que Polyeucte, bourgeois effacé ; mais quand la divine grandeur de Polyeucte a fait pâlir les qualités humaines de Sévère, c'est vers son mari que se porte toute l'ardeur de sa passion.

nir de Sénèque (*De clementia*, I, 9) : « *Ego percussorem meum securum ambulare patiar, me sollicito ?* »]

[1. *D'y penser*, en y pensant.]

2. Qu'on a pu ingénieusement rapprocher de la théorie cartésienne des passions (voir p. 521).

I

L'AMOUR DE RODRIGUE ET DE CHIMÈNE

DON RODRIGUE.

... Je fais ce que tu veux ¹, mais sans quitter l'envie
 De finir par tes mains ma déplorable vie ;
 Car enfin n'attends pas de mon affection
 Un lâche repentir d'une bonne action ².
 L'irréparable effet d'une chaleur trop prompte ³
 Déshonorait mon père, et me couvrait de honte.
 Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur ;
 J'avais part à l'affront, j'en ai cherché l'auteur :
 Je l'ai vu, j'ai vengé mon honneur et mon père ;
 Je le ferais encor, si j'avais à le faire ⁴.
 Ce n'est pas qu'en effet contre mon père et moi
 Ma flamme assez longtemps n'ait combattu pour toi ;
 Juge de son pouvoir : dans une telle offense
 J'ai pu délibérer si j'en prendrais vengeance.
 Réduit à te déplaire, ou souffrir un affront,
 J'ai pensé qu'à son tour mon bras était trop prompt ;
 Je me suis accusé de trop de violence ;
 Et ta beauté sans doute emportait ⁵ la balance,
 A moins que d'opposer ⁶ à tes plus forts appas
 Qu'un homme sans honneur ne te méritait pas ;
 Que, malgré cette part que j'avais en ton âme,
 Qui m'aima généreux me haïrait infâme ;

[1. Chimène a demandé à Rodrigue d'éloigner de ses yeux l'épée qu'il venait de lui offrir pour le tuer. — 2. Cinna dit de même à Auguste (*Cinna*, acte V, scène 1) :

N'attendez point de moi d'infâmes repentirs.

3. Périphrase qui désigne d'une manière enveloppée le soufflet que Don Diègue avait reçu du comte (Acte I, scène iv). — 4. Ce vers se trouve dans la bouche de Polyeucte (*Polyeucte*, acte V, scène iii) :

J'ai profané leur temple et brisé les autels ;

Je le ferais encore, si j'avais à le faire,

Même aux yeux de Félix, même aux yeux de Sévère...

5. *Emportait*, aurait emporté. — 6. *A moins que d'opposer*, si je n'avais opposé.]

Qu'écouter ton amour, obéir à sa voix,
 C'était m'en rendre indigne et diffamer ¹ ton choix.
 Je te le dis encore, et, quoique j'en soupire,
 Jusqu'au dernier soupir je veux bien ² le redire :
 Je t'ai fait une offense, et j'ai dû m'y porter
 Pour effacer ma honte, et pour te mériter ;
 Mais, quitte envers l'honneur et quitte envers mon père,
 C'est maintenant à toi que je viens satisfaire :
 C'est pour t'offrir mon sang qu'en ce lieu tu me vois.
 J'ai fait ce que j'ai dû, je fais ce que je dois
 Je sais qu'un père mort t'arme contre mon crime ;
 Je ne t'ai pas voulu dérober ta victime :
 Immobile avec courage au sang qu'il a perdu
 Celui qui met sa gloire à l'avoir répandu.

CHIMÈNE.

Ah ! Rodrigue, il est vrai, quoique ton ennemie,
 Je ne te puis blâmer d'avoir fui l'infamie ;
 Et, de quelque façon qu'éclatent mes douleurs,
 Je ne t'accuse point, je pleure mes malheurs.
 Je sais ce que l'honneur, après un tel outrage,
 Demandait à l'ardeur d'un généreux courage ³ :
 Tu n'as fait le devoir que d'un homme de bien ;
 Mais aussi, le faisant, tu m'as appris le mien.
 Ta funeste ⁴ valeur m'instruit par ta victoire ;
 Elle a vengé ton père et soutenu ta gloire ⁵ :
 Même ⁶ soin me regarde, et j'ai, pour m'affliger,
 Ma gloire à soutenir et mon père à venger.
 Hélas ! ton intérêt ⁷ ici me désespère :
 Si quelque autre malheur m'avait ravi mon père,
 Mon âme aurait trouvé dans le bien ⁸ de te voir
 L'unique allègement qu'elle eût pu recevoir ;
 Et contre ma douleur j'aurais senti des charmes ⁹,

[1. *Diffamer*, déshonorer. — 2. *Je veux bien*, j'ai la ferme intention de. — 3. *Courage*, cœur. — 4. *Funeste*, qui a causé le deuil (sens étymologique : *funus*). — 5. *Gloire*, honneur. — 6. *Même* : la suppression de l'article devant *même* était alors très fréquente. — 7. *Ton intérêt* = le fait que tu as été mêlé à cette affaire. — 8. *Le bien*, le bonheur. — 9. *Charmes* : ce mot a au xvii^e siècle le sens très fort d'*enchantement magique*.]

Quand une main si chère eût essuyé mes larmes.
 Mais il me faut te perdre après l'avoir perdu ;
 Cet effort sur ma flamme à mon honneur est dû ;
 Et cet affreux devoir ¹, dont l'ordre m'assassine ²,
 Me force à travailler moi-même à ta ruine.
 Car enfin n'attends pas de mon affection
 De lâches sentiments pour ta punition.
 De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretienne,
 Ma générosité doit répondre à la tienne :
 Tu t'es, en m'offensant, montré digne de moi ;
 Je me dois, par ta mort, montrer digne de toi ³...
 (Corneille, *Le Cid*, Acte III, Scène IV.)

II

L'AMOUR DE PAULINE POUR POLYEUCTE

PAULINE.

... Que t'ai-je fait, cruel, pour être ainsi traitée,
 Et pour me reprocher ⁴, au mépris de ma foi ⁵,
 Un amour si puissant que j'ai vaincu pour toi ?
 Vois, pour te faire vaincre un si fort adversaire,
 Quels efforts à ⁶ moi-même il a fallu me faire ;
 Quels combats j'ai donnés pour te donner ⁷ un cœur
 Si justement acquis à son premier vainqueur ⁸ ;
 Et si l'ingratitude en ton cœur ne domine,
 Fais quelque effort sur toi pour te rendre à Pauline :
 Apprends d'elle à forcer ton propre sentiment ;
 Prends sa vertu ⁹ pour guide en ton aveuglement ;

[1. *Cet affreux devoir*, cette dure obligation dont les conséquences sont si douloureuses. — 2. *M'assassine*, me torture. — 3. Dans cette tirade Chimène reprend les arguments mêmes de Rodrigue, tous conformes à la psychologie cornélienne de l'amour (voir p. 642).]

[4. *Pour me reprocher*, pour que tu me reproches (le sujet n'est pas celui de la phrase principale : tournure peu correcte). — 5. *Foi*, fidélité. — 6. *A* = sur. — 7. Cette répétition du verbe *donner* est une négligence. — 8. On s'étonne que Pauline rappelle ici son ancien amour pour Sévère. — 9. *Vertu* a souvent chez Corneille le sens de *fermeté* (*virtus*).]

Souffre que de toi-même elle obtienne ta vie,
 Pour vivre sous tes lois à jamais asservie.
 Si tu peux rejeter de si justes désirs,
 Regarde au moins ses pleurs, écoute ses soupirs ;
 Ne désespère pas une âme qui t'adore ¹.

POLYEUCTE.

Je vous l'ai déjà dit, et vous le dis encore,
 Vivez avec Sévère, ou mourez avec moi.
 Je ne méprise point vos pleurs ni votre foi ;
 Mais, de quoi que pour vous notre amour m'entretienne, ²
 Je ne vous connais plus, si vous n'êtes chrétienne.
 C'en est assez, Félix, reprenez ce ³ courroux,
 Et sur cet insolent vengez vos Dieux et vous.

PAULINE.

Ah ! mon père, son crime à peine est pardonnable ;
 Mais, s'il est insensé, vous êtes raisonnable.
 La nature est trop forte, et ses aimables traits
 Imprimés dans le sang ne s'effacent jamais ;
 Un père est toujours père, et sur cette assurance
 J'ose appuyer encore un reste d'espérance.

Jetez sur votre fille un regard paternel :
 Ma mort suivra la mort de ce cher criminel ;
 Et les Dieux trouveront sa peine illégitime,
 Puisqu'elle confondra l'innocence et le crime,
 Et qu'elle changera, par ce redoublement ⁴,
 En injuste rigueur un juste châtiment ;
 Nos destins, par vos mains rendus inséparables,
 Nous doivent rendre heureux ensemble, ou misérables ;
 Et vous seriez cruel jusques au dernier point,
 Si vous désunissiez ce que vous avez joint.

[1. On voit ici l'évolution (signalée p. 642) qui s'est accomplie dans l'âme de Pauline. — 2. C'est à peu près le même vers que Corneille avait employé déjà deux fois dans *Le Cid* (Acte III, scène iv) :

De quoi qu'en ta faveur notre amour m'entretienne.

3. *Ce* = votre (le démonstratif remplace souvent au xvii^e siècle le possessif, comme autrefois en latin). — 4. *Par ce redoublement*, par ce double supplice.]

Un cœur à l'autre uni jamais ne se retire ;
 Et pour l'en séparer il faut qu'on le déchire.
 Mais vous êtes sensible à mes justes douleurs,
 Et d'un œil paternel vous regardez mes pleurs...

(Corneille, *Polyeucte*, Acte V, Scène III.)

b) *Le sentiment patriotique.*

En étudiant, dans *Horace*, les rapports du patriotisme d'une part avec l'humanité et d'autre part avec la famille, Corneille nous fait entendre en quelque sorte toute la gamme du sentiment patriotique. Cette tragédie pose ainsi devant nous le problème du double conflit qui peut exister soit entre le patriotisme et le sentiment d'humanité, soit entre l'intérêt social et l'intérêt individuel. Parmi les personnages de la pièce, les uns, âmes simplistes, optent résolument ou pour la patrie contre l'humanité (le jeune Horace) ou pour l'intérêt individuel contre l'intérêt social (Camille) — et c'est entre ces âmes placées aux deux extrémités opposées que la lutte éclatera surtout farouche —, les autres, âmes plus complexes, mêlent à leur amour ardent de la patrie, qui d'ailleurs finalement l'emporte, un sentiment plus intime de tendresse familiale (le vieil Horace) ou un sentiment plus vaste d'humanité (Curiace).

HORACE ET CURIACE

HORACE.

... Le sort qui de l'honneur nous ouvre la barrière
 Offre à notre constance une illustre matière ;
 Il épuise sa force à former un malheur
 Pour mieux se mesurer avec notre valeur ;
 Et, comme il voit en nous des âmes peu communes,
 Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes.
 Combattre un ennemi pour le salut de tous,
 Et contre un inconnu s'exposer seul aux coups,
 D'une simple vertu ¹ c'est l'effet ² ordinaire :
 Mille déjà l'ont fait, mille pourraient le faire ;
 Mourir pour le pays est un si digne sort
 Qu'on briguerait en foule une pareille mort ;

[1. *Vertu* : voir p. 645, note 9. — 2. *L'effet*, la manifestation]

Mais vouloir au public¹ immoler ce qu'on aime,
 S'attachèr au combat contre un autre soi-même,
 Attaquer un parti qui prend pour défenseur
 Le frère² d'une femme et l'amant³ d'une sœur,
 Et rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie
 Contre un sang qu'on voudrait racheter de sa vie,
 Une telle vertu n'appartenait qu'à nous ;
 L'éclat de son grand nom lui fait peu de jaloux,
 Et peu d'hommes au⁴ cœur l'ont assez imprimée
 Pour oser aspirer à tant de renommée.

CURIACE.

Il est vrai que nos noms ne sauraient plus périr.
 L'occasion est belle, il nous la faut chérir.
 Nous serons les miroirs⁵ d'une vertu bien rare ;
 Mais votre fermeté tient un peu du barbare :
 Peu, même des grands cœurs, tireraient vanité
 D'aller par ce chemin à l'immortalité.
 A quelque prix qu'on mette une telle fumée⁶,
 L'obscurité vaut mieux que tant de renommée.
 Pour moi, je l'ose dire, et vous l'avez pu voir,
 Je n'ai point consulté⁷ pour suivre mon devoir ;
 Notre longue amitié, l'amour, ni⁸ l'alliance,
 N'ont pu mettre un moment mon esprit en balance ;
 Et puisque par ce choix Albe montre en effet⁹
 Qu'elle m'estime autant que Rome vous a fait¹⁰,
 Je crois faire pour elle autant que vous pour Rome ;
 J'ai le cœur aussi bon¹¹, mais enfin je suis homme :
 Je vois que votre honneur demande tout mon sang,
 Que tout le mien consiste à vous percer le flanc,
 Près d'épouser la sœur, qu'il faut tuer le frère,

[1. *Au public*, au bien public, à l'État. — 2. Curiace est le frère de Sabine, femme d'Horace. — 3. Curiace est fiancé à Camille, sœur d'Horace. — 4. *Au cœur*, dans le cœur. — 5. *Miroirs*, exemples. — 6. *Fumée*, vaine gloire. — 7. *Consulté*, délibéré, hésité. — 8. *Ni* : dans une énumération on n'employait souvent au xvii^e siècle la négation *ni* que devant le dernier terme. — 9. *En effet*, effectivement. — 10. *Vous a fait*, vous a estimé (le verbe *faire* était d'un usage fréquent au xvii^e siècle pour rappeler un verbe précédemment exprimé). — 11. *Bon*, valeureux.]

Et que pour mon pays¹ j'ai le sort si contraire.
 Encor² qu'à mon devoir je coure sans terreur,
 Mon cœur s'en effarouche, et j'en frémis d'horreur ;
 J'ai pitié de moi-même, et jette un œil d'envie
 Sur ceux dont notre guerre a consommé³ la vie,
 Sans souhait toutefois de pouvoir reculer.
 Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler :
 J'aime ce qu'il me donne, et je plains⁴ ce qu'il m'ôte ;
 Et si Rome demande une vertu plus haute,
 Je rends grâces aux Dieux de n'être pas Romain,
 Pour conserver encor quelque chose d'humain...

(Corneille, *Horace*, Acte II, Scène III.)

4° Sa morale.

Le héros cornélien.

Est-il bien vrai que Corneille, selon le mot de La Bruyère⁵, peigne les hommes « comme ils devraient être » ? Ses héros réalisent-ils toujours la perfection ? Rodrigue, oui ; car on ne voit pas la moindre faiblesse à lui reprocher. Mais Horace ? Il tue sa sœur pour de simples paroles, sans doute blasphématoires, que lui a arrachées le chagrin : son geste n'est-il pas d'une brutalité révoltante ? Et Polyeucte, qui oublie avec tant de facilité tous ses devoirs terrestres envers sa femme et son pays, pour songer uniquement à s'assurer le bonheur dans la vie future, qui se montre dur devant le chagrin de Pauline et la cède à Sévère en faisant preuve de peu de tact, est-il lui aussi un être parfait ? Auguste enfin est certes grand lorsqu'il pardonne à Cinna. Mais c'est après une assez longue hésitation qu'il se décide à le faire ; et l'on peut se demander s'il ne s'est pas surtout rendu aux raisons intéressées qu'a fait valoir Livie. Au demeurant, son pardon eût paru plus noble encore, s'il n'avait été précédé de l'humiliation de Cinna, laquelle gâtait aux yeux du Maréchal de la Feuillade le beau geste final « Soyons amis, Cinna... »

[1. Pour mon pays, en combattant pour mon pays. — 2. Encor que, bien que (tour fréquent au XVII^e siècle) — 3. Consummé : on employait autrefois indifféremment les verbes *consumer* et *consommer*, qui expriment bien tous deux l'idée de destruction, de disparition complète, mais le premier avec cette nuance que la destruction est en pure perte, le second qu'elle sert à quelque chose. — 4. Je plains, je regrette].

5. Dans son parallèle de Corneille et de Racine (*Les Caractères* : chap. Des ouvrages de l'esprit). Voir p. 793-795.

LA CLÉMENTE D'AUGUSTE

AUGUSTE.

... En est-ce assez, ô ciel ! et le sort, pour me nuire,
 A-t-il quelqu'un des miens qu'il veuille encor séduire¹ ?
 Qu'il joigne à ses efforts le secours des enfers :
 Je suis maître de moi comme de l'univers ;
 Je le suis, je veux l'être. O siècles, ô mémoire²,
 Conservez à jamais ma dernière victoire !
 Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
 De qui³ le souvenir puisse aller jusqu'à vous⁴.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie⁵ :
 Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie,
 Et, malgré la fureur de ton lâche destin⁶,
 Je te la donne encor comme à mon assassin⁷.
 Commençons un combat qui montre par l'issue
 Qui l'aura mieux⁸ de nous ou donnée ou reçue⁹ ;
 Tu trahis¹⁰ mes bienfaits, je les veux redoubler ;
 Je t'en avais comblé, je t'en veux accabler :
 Avec cette beauté¹¹ que je t'avais donnée,
 Reçois le consulat pour la prochaine année.

Aime Cinna, ma fille, en cet illustre rang,
 Préfères-en la pourpre à celle de mon sang¹²,

[1. *Séduire*, conduire hors du droit chemin (sens étymologique : *seducere*). — 2. *Mémoire*, souvenir de la postérité (sens qu'avait parfois le mot latin *memoria*). — 3. *De qui*, dont (qui après une préposition se rapportait souvent, au xvii^e siècle, à un nom de chose). — 4. A propos de ces vers Voltaire dit dans *Le Siècle de Louis XIV* (chap. xxxii) : « J'ai connu un ancien domestique de la maison de Condé, qui disait que le Grand Condé, à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de *Cinna*, versa des larmes à ces paroles d'Auguste. » — 5. *Convier de* : aujourd'hui on dit *convier à*. — 6. *Destin*, projet (du latin *destinatum*, chose résolue). L'emploi de ce mot étant unique dans Corneille, on le remplace souvent ici par le mot *dessein*. — 7. *Assassin* : l'emploi de ce mot, au milieu des paroles de pardon, est une dernière trace de la colère d'Auguste. — 8. *Mieux*, avec plus de loyauté. — 9. Ces derniers vers sont à peu près traduits de Sénèque (*De clementia*, livre I, chap. ix) : « *Vitam tibi, inquit, Cinna, iterum do, prius hosti, nunc insidiatore ac parricide. Ex hodierno die inter nos amicitia incipiat. Contendam utrum ego meliore fide vitam tibi dederim, an tu debeas.* » — 10. *Tu trahis*, tu n'agis pas conformément à. — 11. *Cette beauté* : Émilie. — 12. *Trait de mauvais goût*.]

Apprends sur mon exemple à vaincre ta colère :
Te rendant ¹ un époux, je te rends plus qu'un père...

(Corneille, *Cinna*, Acte V, Scène III.)

5° Corneille auteur comique.

En 1643, année particulièrement féconde de sa carrière, Corneille, en même temps que *Polyeucte* et *La Mort de Pompée*, fit jouer *Le Menteur*, revenant ainsi au genre comique, par lequel il avait débuté au théâtre, et à l'imitation espagnole, qu'il avait délaissée depuis *Le Cid* (c'est une pièce d'Alarcon, *La Vérité suspecte*, qui lui donna l'idée du *Menteur*). Le succès de cette comédie engagea Corneille à composer *La Suite du Menteur*, qui réussit moins bien (1644).

NOBLESSE OBLIGE

[Pour ne pas épouser la jeune fille que lui proposait son père GÉRONTE, Dorante lui a fait croire qu'il s'est marié. Supercherie bientôt découverte. D'où les remontrances sévères de GÉRONTE à son fils, qui rappellent, dans Molière, celles de Don Louis à Don Juan (voir p. 681). Le ton éloquent et grave de ces deux scènes montre qu'en dépit du principe de la distinction des genres, il arrive parfois à la comédie de côtoyer la tragédie, — tout comme il arrive à la tragédie de côtoyer parfois la comédie : mélange déjà constaté dans l'antiquité par Horace (*Art poétique*, vers 93-98).]

GÉRONTE.

Êtes-vous gentilhomme ?

DORANTE.

Ah ! rencontre fâcheuse ² !

Étant sorti de vous, la chose est peu douteuse.

GÉRONTE.

Croyez-vous qu'il suffit d'être sorti de moi ?

DORANTE.

Avec toute la France aisément je le croi ³.

[1. *Te rendant*, en *te rendant* (le participe est souvent employé au xvii^e siècle en guise de gérondif).]

[2. *Fâcheuse* : ce mot avait alors plus de force qu'aujourd'hui. — 3. *Je le croi* : cette orthographe n'est pas une licence poétique, pour permettre au vers de rimer avec le précédent, mais l'orthographe ancienne, d'ailleurs conforme à l'étymologie.]

GÉRONTE.

Et ne savez-vous pas, avec toute la France,
 D'où ce titre d'honneur a tiré sa naissance,
 Et que¹ la vertu seule a mis en ce haut rang
 Ceux qui l'ont jusqu'à moi fait passer dans leur sang ?

DORANTE.

J'ignorerais un point que n'ignore personne,
 Que la vertu l'acquiert, comme le sang le donne.

GÉRONTE.

Où le sang a manqué, si la vertu l'acquiert,
 Où le sang l'a donné, le vice aussi le perd.
 Ce qui naît d'un moyen périt par son contraire ;
 Tout ce que l'un a fait, l'autre le peut défaire² ;
 Et dans la lâcheté du vice où je te voi,
 Tu n'es plus gentilhomme, étant sorti³ de moi.

DORANTE.

Moi ?

GÉRONTE.

Laisse-moi parler, toi de qui l'imposture
 Souille honteusement ce don de la nature :
 Qui se dit gentilhomme, et ment comme tu fais,
 Il⁴ ment quand il le dit, et ne le fut jamais.
 Est-il vice plus bas, est-il tache plus noire,
 Plus indigne d'un homme élevé pour la gloire ?
 Est-il quelque faiblesse, est-il quelque action
 Dont un cœur vraiment noble ait plus d'aversion,
 Puisqu'un seul démenti lui porte une infamie
 Qu'il ne peut effacer s'il n'expose sa vie,

[1. *Et que* : au XVII^e siècle, un verbe pouvait avoir deux compléments de nature différente (un substantif et une proposition subordonnée, ou, comme ici, deux propositions subordonnées, qui ne sont pas de même sorte). — 2. Gêronte s'exprime dans ces deux vers d'une façon bien subtile. — 3. *Étant sorti*, bien qu'*étant sorti*. — 4. *Il* : cette reprise du sujet, très incorrecte aujourd'hui, était fréquente au XVII^e siècle.]

Et si dedans¹ le sang il ne lave l'affront
 Qu'un si honteux outrage imprime sur son front?...
 (Corneille, *Le Menteur*, Acte v, Scène III.)

III. — RACINE.²

1° Sources de ses tragédies.

Racine a puisé les sujets de ses pièces à des sources plus variées que Corneille :

TRAGÉDIES GRECQUES. — Tandis que Corneille chez les Jésuites avait surtout appris le latin, Racine avait reçu à Port-Royal une culture hellénique, qui l'apparente avec trois autres de nos grands écrivains, Ron-

[1. *Dedans* : voir p. 221, note 10.]

2. **Biographie.** — Né à la Ferté-Milon en 1639, orphelin de bonne heure, Jean Racine, au sortir du collège de la ville de Beauvais, entra à Port-Royal (1655), où il retrouvait sa grand'mère Des Moulins et sa tante, la Mère Agnès de Sainte-Thècle (sur l'éducation qu'il y reçut voir p. 724). Ses premiers vers, religieux et descriptifs, datent de ce séjour à Port-Royal (voir p. 726). Après avoir complété ses études en faisant sa philosophie au Collège d'Harcourt (1658), il reste à Paris chez son oncle Vitart, intendant de l'hôtel de Luynes, et commence à se mêler au monde littéraire. Pour le détourner de la poésie, on l'envoie chez son oncle Sconin, vicaire à Uzès (1661), faire une cure de théologie et de province, qu'il supporte assez mal, à en juger par ses lettres.

De retour à Paris (1663), il fréquente La Fontaine, Boileau, Molière et Chapelle, et devient en compagnie de ses amis l'hôte assidu des cabarets du temps, le Mouton Blanc, la Croix de Lorraine, la Pomme de Pin (voir p. 694 le portrait que La Fontaine a tracé de cette bande joyeuse dans son roman *Les Amours de Psyché*). Il se brouilla avec Molière, en 1665, en lui retirant sa tragédie d'*Alexandre*, pour la donner aux comédiens de l'Hôtel de Bourgogne.

Sa vie dissipée, ses débuts au théâtre avec *La Thébaine* (1664) et *Alexandre* (1665) inquiètent Port-Royal, dont il n'écoute guère les conseils (voir p. 626). Se croyant visé par une phrase de Nicole (voir *La polémique sur le théâtre*, p. 624), il se brouille avec ses anciens maîtres persécutés, en écrivant contre eux deux lettres aussi spirituelles que méchantes, dont les contemporains connurent seulement la 1^{re} (voir p. 727) ; car un mot de Boileau (*cela fait honneur à votre esprit mais non pas à votre cœur*) l'empêcha de publier la 2^e, qui parut après sa mort.

De 1667 (*Andromaque*) à 1677 (*Phèdre*), c'est la grande période des chefs-d'œuvre, dont le succès lui fut pourtant plus d'une fois contesté (consulter Deltour : *Les ennemis de Racine*), mais finit toujours par s'imposer. Il fut élu à l'Académie française en 1673.

L'échec de *Phèdre* à l'Hôtel de Bourgogne, — par suite de la cabale de la duchesse de Bouillon qui lui opposa la pièce de Pradon *Phèdre et Hippolyte* jouée

sard, Fénelon, André Chénier. Les leçons de Lancelot lui permettaient déjà de lire en cachette le roman grec d'Héliodore, *Théagène et Chariclée*. Encore aujourd'hui, parmi les livres de Racine que possède la Bibliothèque municipale de Toulouse, on peut voir plusieurs ouvrages grecs annotés de son écriture fine et claire. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait emprunté à l'antiquité grecque les sujets de plusieurs de ses pièces (*La Thébaine*, *Alexandre*, *Andromaque*, *Les Plaideurs*, *Iphigénie en Aulide*, *Phèdre*, sans parler d'une *Iphigénie en Tauride* et d'une *Alceste* qu'il avait eu l'intention de composer).

TRAGÉDIES ROMAINES. — Racine, que la Grèce attirait plus que Rome, a pourtant voulu prouver qu'il était capable de lutter avec Corneille sur son propre terrain, la tragédie romaine. De là *Britannicus*, *Bérénice*, *Mithridate*, où il s'est montré historien plus soucieux de la différence des temps que Corneille, qui dans ses pièces nous présente, malgré la diversité des périodes, toujours le même type traditionnel de Romain.

à l'Hôtel Guénégaud, — le fit renoncer au théâtre malgré les consolations et encouragements de Boileau (*Épître VII sur l'utilité des ennemis*). Racine traverse alors une crise morale, à laquelle ne furent sans doute étrangères ni sa rupture avec La Champmeslé ni la dramatique Affaire des poisons, que l'on commença d'instruire en 1676, mais à laquelle il ne fut d'ailleurs directement mêlé qu'en 1679 par une dénonciation de la Voisin, au sujet de la mort de M^{lle} Duparc, une comédienne qu'il avait enlevée en 1667 à la troupe de Molière (M. Funck-Brentano, dans son livre *Le drame des poisons*, cite même une lettre de Louvois au conseiller d'État Bazin de Bezons, du 11 janvier 1680, qui parle de l'arrestation prochaine du sieur Racine).

Pris de scrupules moraux et ressaisi par les sentiments religieux de sa jeunesse, il se réconcilie avec Port-Royal (voir p. 728), dont il écrira une *Histoire abrégée*, parue longtemps après sa mort, en 1742. Il avait songé un instant à se faire chartreux ; il renonça à cette idée pour se marier (le 1^{er} juin 1677) avec M^{lle} Catherine de Romanet, qui fut indifférente à la gloire de son mari, mais lui donna sept enfants qu'il éleva avec une touchante sollicitude : cinq filles, dont quatre entrèrent au couvent, et deux fils, Jean-Baptiste (1678-1747), auquel il écrivit des lettres que nous avons conservées, et qui, conformément au désir de son père, ne fut pas écrivain (il fut gentilhomme ordinaire du roi et servit dans les ambassades), et Louis, *le petit Lionval*, (1692-1763), qui a laissé des *Mémoires* sur la vie et les ouvrages de son père, ainsi que deux poèmes jansénistes *La Grâce* (1720) et *La Religion* (1742). L'année de son mariage Racine fut nommé avec Boileau historiographe du roi, qu'ils accompagnèrent à ce titre dans plusieurs expéditions : les relations qu'ils composèrent, sauf la *Relation du siège de Namur*, périrent en 1726 dans un incendie de la maison de Valincour, qui succéda à Racine comme académicien et comme historiographe.

Racine ne revint qu'exceptionnellement au théâtre, pour écrire, à la demande de M^{re} de Maintenon, *Esther* (1689) et *Athalie* (1691).

Il mourut le 21 avril 1699, attristé d'avoir encouru une sorte de disgrâce à la cour, moins pour n'avoir pas caché ses sentiments jansénistes que pour avoir

TRAGÉDIE MODERNE. — Par une innovation hardie, Racine a emprunté une de ses pièces à l'histoire moderne, *Bajazet*, dont l'action se passe à Constantinople au ^{xvii}^e siècle ; comme il l'a expliqué lui-même dans sa préface (voir *L'emploi de l'histoire dans la tragédie*, p. 608), il a cru pouvoir substituer l'éloignement dans l'espace à l'éloignement dans le temps.

TRAGÉDIES RELIGIEUSES. — Pour les jeunes filles de Saint-Cyr (voir p. 765-768) Racine a composé deux pièces d'inspiration religieuse : *Esther* et *Athalie*. Moins bien adaptée sans doute à ce milieu, et d'ailleurs jouée dans des conditions moins favorables (M^{me} de Maintenon, craignant que ses élèves ne prissent trop de goût à ces divertissements mondains, avait exigé des artistes plus de simplicité dans la mise et n'avait invité qu'un public très restreint), *Athalie* n'eut pas le succès d'*Esther*. Plus tard, reprise à Versailles le 14 janvier 1702 et à la Co-

écrit un mémoire sur la misère du peuple, surpris, dit-on, par le roi entre les mains de M^{me} de Maintenon (voir p. 838). Selon ses dernières volontés, il fut enseveli à Port-Royal, aux pieds de M. Hamon. En 1709, lors de la destruction de l'abbaye, ses cendres furent transportées avec celles de Pascal à Saint-Étienne-du-Mont.

Racine avait un caractère susceptible et un esprit mordant (témoin sa *Lettre à Nicole* et ses *Épigrammes*) ; mais la bonté de son cœur lui faisait vite regretter les blessures qu'il avait faites dans l'emportement de la colère.

Œuvres. — **TRAGÉDIES :** *La Thébaine* ou *Les Frères ennemis* (1664), *Alexandre* (1665), *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie en Aulide* (1674), *Phèdre* (1677), *Esther* (1689), *Athalie* (1691).

COMÉDIE : *Les Plaideurs* (1668).

POÉSIES DIVERSES : 7 *Odes sur le paysage de Port-Royal ; La Nymphé de la Seine à la reine* (1660) ; *Ode sur la convalescence du roi* (1663) ; *La Renommée aux Muses ; Ode tirée du Psaume XVII ; Idylle sur la paix* (1685) ; *Hymnes traduites du Bréviaire ; 4 cantiques spirituels* (1694) ; *Épigrammes sur l'Iphigénie de Leclerc* (1674), sur l'*Aspar de Fontenelle* (1680), sur le *Germanicus de Pradon* (1694), sur la *Judith de Boyer* (1695).

ŒUVRES EN PROSE : *Lettre à l'auteur des « Hérésies Imaginaires » et des « Deux Visionnaires »* (1666) ; *Discours prononcé à l'Académie Française à la réception de MM. Thomas Corneille et Bergeret* (2 janvier 1685) ; *Abrégé de l'histoire de Port-Royal ; Relation de ce qui s'est passé à la prise de Namur* (1692) ; *Correspondance (lettres d'Uzès à son cousin Vitart et à l'abbé Levasseur, 1661-1662 ; lettres à Boileau, 1687-1699 ; lettres à son fils Jean-Baptiste, 1692-1698).*

Editions. — Les principales éditions des *Œuvres complètes de J. Racine* sont, au ^{xvii}^e siècle, celles de 1676, 1687 et 1697 (chez Barbin) ; au ^{xviii}^e, celle de 1743 (parue à Amsterdam, avec des remarques de l'abbé d'Olivet et de L. Racine) ; au ^{xix}^e, celles de 1807 (en 7 vol., avec le commentaire de La Harpe), d'Aimé-Martin (1820, 6 vol.), de Saint-Marc-Girardin et Moland (Garnier, 1869-1877, 8 vol.), d'Anatole France (Lemerre, 1874-1875, 5 vol.) et

médie Française le 3 mars 1716, la pièce fut encore accueillie avec réserve, sans doute à cause de son originalité même (voir p. 663), qui fait à nos yeux son principal mérite. Cependant Boileau l'avait fort appréciée dès son apparition : « Je m'y connais, disait-il, le public y reviendra ». Voltaire, dans *Le Siècle de Louis XIV* (chap. xxxii) l'a jugée « le plus admirable ouvrage de Racine » et « le chef-d'œuvre de la scène ». Et Népomucène Lemercier, dans son *Cours analytique de littérature générale* (1817), regardait *Athalie* comme l'unique pièce réalisant les vingt-six conditions d'une tragédie parfaite.

2^o Procédés techniques.

L'emploi du récit.

La tragédie du xvii^e siècle éloigne des yeux des spectateurs les scènes violentes :

Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose

disait Boileau (*L'Art poétique*, III, 51), formulant le même conseil qu'Horace (*Art poétique*, 180-188).

Corneille s'était conformé à cette exigence de l'esthétique classique. C'est ainsi que dans *Le Cid* les deux duels n'ont pas lieu sur la scène, et que dans *Horace* Camille, poursuivie par son frère, est tuée dans les coulisses. De même, Racine, au lieu de nous faire assister à l'empoisonnement de Britannicus, met dans la bouche de Burrhus le récit de sa mort.

surtout celle de Paul Mesnard avec lexique par Marty-Laveaux (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette, 1865-1873, 8 vol. et un album). A signaler également le *Théâtre de Racine*, par Bernardin (1882, 4 vol.).

A consulter. — Louis Racine : *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine* (1747). — Stendhal : *Racine et Shakespeare* (1823). — F. Deltour : *Les ennemis de Racine au XVII^e siècle* (1859). — Taine : *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (1865). — E. Deschanel : *Le romantisme des classiques* (1883); *Racine* (1884). — P. Stapfer : *Racine et Victor Hugo* (1887). — P. Robert : *La poétique de Racine* (1890). — P. Monceaux : *Racine* (Bibliothèque des classiques populaires, 1892). — Abbé Delfour : *La Bible dans Racine* (1893). — Larroumet : *Jean Racine* (Collection des grands écrivains français, 1898). — Le Bidois : *La vie dans les tragédies de Racine* (1901). — G. Michaut : *La Bérénice de Racine* (1907). — J. Lemaître : *Jean Racine* (1908). — Masson-Forestier : *Autour d'un Racine ignoré* (1910).

LA MORT DE BRITANNICUS

BURRHUS.

... A peine l'Empereur a vu venir son frère,
Il se lève, il l'embrasse, on se tait ; et soudain
César prend le premier une coupe à la main :
« Pour achever ce jour sous de meilleurs auspices¹,
Ma main de cette coupe épanche les prémices²,
Dit-il : Dieux, que j'appelle à cette effusion³,
Venez favoriser notre réunion⁴. »
Par les mêmes serments Britannicus se lie.
La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie ;
Mais ses lèvres à peine en ont touché les bords,
Le fer ne produit point de si puissants efforts⁵,
Madame : la lumière à ses yeux est ravie ;
Il tombe sur son lit⁶ sans chaleur et sans vie.
Jugez combien ce coup frappe tous les esprits :
La moitié s'épouvante et sort avec des cris ;
Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage
Sur les yeux de César composent leur visage.
Cependant sur son lit il demeure penché ;
D'aucun étonnement il ne paraît touché :
« Ce mal dont vous craignez, dit-il, la violence,
A souvent sans péril attaqué son enfance. »
Narcisse veut en vain affecter quelque ennui⁷,
Et sa perfide joie éclate malgré lui.
Pour moi, dût l'Empereur punir ma hardiesse,
D'une odieuse cour j'ai traversé la presse⁸ ;

[1. *Auspices* : avant d'entreprendre un acte important, les Romains consultaient les auspices, c'est-à-dire les présages favorables ou défavorables. — 2. *Prémices* : ce mot, qui désigne ici les premières gouttes d'un liquide, désigne plutôt en général les premiers fruits de la récolte que l'on offrait aux dieux. — 3. *Effusion*, libation. — 4. *Réunion*, réconciliation. — 5. *Efforts*, effets. — 6. Les Romains mangeaient étendus sur des lits. — 7. *Ennui* : ce mot avait au xviii^e siècle plus de force qu'aujourd'hui. — 8. *Presse*, foule.]

Et j'allais, accablé de cet assassinat,
Pleurer Britannicus, César, et tout l'État¹...

(Racine, *Britannicus*, Acte V, Scène v.)

3^e Racine psychologue.

L'amour maternel.

S'il est vrai que Racine a surtout excellé à peindre l'amour, M^{me} de Sévigné avait tort cependant de prétendre (voir p. 462) qu'il ne pourrait plus faire de tragédies « quand il ne serait plus amoureux ». N'a-t-il pas montré, par exemple, qu'il savait admirablement analyser des âmes de mères ?

Sans parler de la scène de *Britannicus* (Acte IV. Scène II) où Agrippine, chez qui l'ambition a étouffé tous les sentiments féminins, joue simplement devant son fils la comédie de l'amour maternel, voici deux scènes d'*Andromaque* et d'*Iphigénie* qui nous mettent sous les yeux de véritables mères. Dans la première Racine a mêlé à la description saisissante de la dernière nuit de Troie et à la poétique évocation des adieux d'Hector l'analyse pénétrante des cruelles hésitations d'Andromaque, dont l'amour conjugal et l'amour maternel, — tout en se confondant dans son cœur (car, dans la pièce française, le fils d'Andromaque est l'enfant qu'elle a eu d'Hector, et non, comme dans la tragédie d'Euripide, celui qu'elle a eu de Pyrrhus), — se trouvent mis en opposition par les circonstances. Et dans la seconde il nous présente en sa pureté et sa force primitives, chez Clytemnestre menacée de voir sacrifier sa fille, l'instinct maternel exclusif, autoritaire et farouche, bien différent de l'affection d'Andromaque pour son fils, renforcée par l'amour conjugal, mais tendre et mélancolique, comme il convient à une captive malheureuse.

LES CRUELLES HÉSITATIONS D'ANDROMAQUE

ANDROMAQUE.

... Dois-je oublier Hector privé de funérailles,
Et traîné sans honneur autour de nos murailles ?

[1. Dans ce récit rapide, sobre et coloré, la plupart des détails, à partir du dixième vers sont empruntés à Tacite (*Annales*, livre XIII, chap. 16).]

Dois-je oublier son père¹ à mes pieds renversé,
 Ensanglantant l'autel qu'il tenait embrassé ?
 Songe, songe, Céphise², à cette nuit cruelle
 Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle.
 Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants,
 Entrant à la lueur de nos palais brûlants³,
 Sur tous mes frères⁴ morts se faisant un passage,
 Et, de sang tout couvert, échauffant le carnage.
 Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,
 Dans la flamme étouffés, sous le fer expirants⁵.
 Peins-toi dans ces horreurs Andromaque éperdue :
 Voilà comme⁶ Pyrrhus vint s'offrir à ma vue ;
 Voilà par quels exploits il sut se couronner ;
 Enfin voilà l'époux que tu me veux donner.
 Non, je ne serai point complice de ses crimes ;
 Qu'il nous prenne, s'il veut, pour dernières victimes.
 Tous mes ressentiments lui seraient asservis⁷.

CÉPHISE.

Hé bien ! allons donc voir expirer votre fils :
 On n'attend plus que vous... Vous frémissiez, Madame !

ANDROMAQUE.

Ah ! de quel souvenir viens-tu frapper mon âme !
 Quoi ! Céphise, j'irais voir expirer encor
 Ce fils, ma seule joie, et l'image d'Hector :
 Ce fils, que de sa flamme il me laissa pour gage !
 Hélas ! je m'en souviens : le jour que⁸ son courage

[1. Priam. — 2. Céphise, confidente d'Andromaque. — 3. *Brûlants* : le participe présent, même employé comme verbe, était souvent variable au xviii^e siècle. — 4. Ce sont en réalité ses beaux-frères, les frères d'Hector. Car ses propres frères avaient été tués depuis longtemps par Achille. — 5. Racine résume ici le tableau qu'a fait Virgile (*L'Énéide*, II) de la dernière nuit de Troie. — 6. *Comme* : souvent employé au xviii^e siècle pour *comment*. — 7. Ce vers, un peu obscur, est plutôt la suite de l'avant-dernier vers que du vers précédent. Andromaque veut dire que, si elle épousait Pyrrhus, elle ne serait plus libre d'éprouver pour lui les sentiments de colère et de haine qu'elle éprouve à son égard. — 8. *Que* : on emploie aujourd'hui où.]

Lui fit chercher Achille, ou plutôt le trépas,
 Il demanda son fils et le prit dans ses bras :
 « Chère épouse, dit-il en essuyant mes larmes,
 « J'ignore quel succès¹ le sort garde à mes armes ;
 « Je te laisse mon fils pour gage de ma foi ;
 « S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi.
 « Si d'un heureux hymen la mémoire t'est chère,
 « Montre au fils à quel point tu chérissais le père². »
 Et je puis voir répandre un sang si précieux ?
 Et je laisse avec lui périr tous ses aïeux ?
 Roi barbare, faut-il que mon crime l'entraîne³ ?
 Si je te hais, est-il coupable de ma haine ?
 T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas ?
 S'est-il plaint à tes yeux des maux qu'il ne sent pas ?
 Mais cependant, mon fils, tu meurs si je n'arrête
 Le fer que le cruel tient levé sur ta tête.
 Je l'en puis détourner, et je t'y vais offrir !...
 Non, tu ne mourras point : je ne le puis souffrir.
 Allons trouver Pyrrhus. Mais non, chère Céphise,
 Va le trouver pour moi...

(Racine, *Andromaque*, Acte III, Scène VIII.)

CLYTEMNESTRE À AGAMEMNON

... Vous ne démentez point une race funeste :
 Oui, vous êtes le sang d'Atrée et de Thyeste⁴.
 Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
 Que d'en faire à sa mère un horrible festin.
 Barbare ! c'est donc là cet heureux sacrifice⁵
 Que vos soins préparaient avec tant d'artifice !...
 Est-ce donc être père ? Ah ! toute ma raison
 Cède à la cruauté de cette trahison.

[1. Succès : voir p. 213, note 2. — 2. Ce récit de la dernière entrevue d'Hector et d'Andromaque est un peu différent de celui d'Homère (*Iliade*, VI). —

3. *L'entraîne*, entraîne mon fils à sa perte.]

[4. Agamemnon était le fils d'Atrée et le neveu de Thyeste. On sait qu'Atrée tua les deux fils de Thyeste, son frère, et les fit manger à leur père. — 5. Agamemnon avait fait croire à Clytemnestre qu'il se préparait à marier sa fille à Achille.]

Un prêtre environné d'une foule cruelle
 Portera sur ma fille une main criminelle,
 Déchirera son sein, et, d'un œil curieux,
 Dans son cœur palpitant consultera les Dieux !
 Et moi, qui l'amenai triomphante, adorée,
 Je m'en retournerai seule et désespérée !
 Je verrai les chemins encor tout parfumés
 Des fleurs dont sous ses pas on les avait semés !
 Non, je ne l'aurai point amenée au supplice ;
 Ou vous ferez aux Grecs un double sacrifice ¹.
 Ni crainte ni respect ne m'en peut détacher :
 De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.
 Aussi barbare époux qu'impitoyable père,
 Venez, si vous l'osez, la ravir à sa mère.
 Et vous, rentrez, ma fille ; et du moins à mes lois
 Obéissez encor pour la dernière fois.

(Racine, *Iphigénie*, Acte IV, Scène iv.)

4° Racine historien.

Nous avons vu au chapitre précédent (p. 607-610) ce que Racine demande à l'histoire et les libertés qu'il ne craint pas de prendre avec elle. Il n'en a pas moins été un historien souvent plus exact que Corneille. Où il a peut-être le plus directement rivalisé avec ce dernier, c'est lorsqu'il a tracé, dans la grande tirade de Mithridate à ses fils, le tableau saisissant de la politique romaine envahissante, avec une éloquence ferme et précise qui rappelle l'ardente exhortation de Galgacus aux Bretons (Tacite, *Vie d'Agricola*, XXX-XXXII), les invectives provocantes de Nicomède (Corneille, *Nicomède*, Acte II, Scène III), et le courageux discours du Paysan du Danube (La Fontaine, *Fables*, XI, 7).

LA POLITIQUE ROMAINE

MITHRIDATE ².

... Des biens des nations ravisseurs altérés,
 Le bruit de nos trésors les ³ a tous attirés ;

[1. Elle se fera tuer pour empêcher sa fille d'être sacrifiée.]

[2. Mithridate, roi du Pont (Asie Mineure) de 123 à 63 av. J.-C. — 3. Les Romains.]

Ils y courent en foule ; et, jaloux l'un de l'autre,
 Désertent leur pays pour inonder le nôtre...
 Ne vous figurez point que de cette contrée
 Par d'éternels remparts Rome soit séparée.
 Je sais tous les chemins par où je dois passer ;
 Et, si la mort bientôt ne me vient traverser ¹,
 Sans reculer plus loin l'effet ² de ma parole,
 Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole...
 Non, Princes ³, ce n'est point au bout de l'univers
 Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers ;
 Et, de près inspirant les haines les plus fortes,
 Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes ⁴.
 Ah ! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur
 Spartacus ⁵, un esclave, un vil gladiateur ;
 S'ils suivent au combat des brigands qui les vengent ;
 De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent
 Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux,
 Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux ⁶ ?
 Que dis-je ? en quel état croyez-vous la surprendre ?
 Vide de légions qui la puissent défendre,
 Tandis que tout s'occupe à me persécuter,
 Leurs femmes, leurs enfants pourront-ils m'arrêter ?
 Marchons, et dans son sein rejetons cette guerre
 Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre ;
 Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers ;
 Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers ⁷.
 Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme :
 Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.
 Noyons-la dans son sang justement répandu ;
 Brûlons ce Capitole où j'étais attendu ⁸ ;

[1. *Traverser*, se mettre en travers de ma route. — 2. *L'effet*, l'exécution. — 3. Mithridate s'adresse à ses deux fils Pharnace et Xipharès. — 4. Allusion à la *guerre sociale* qui fut un soulèvement de l'Italie contre la domination romaine (90-88 av. J.-C.). — 5. Spartacus, à la tête d'esclaves révoltés, tint tête aux légions romaines pendant deux ans (73-71 av. J.-C.). — 6. Mithridate se flattait, en effet, de cette descendance, d'ailleurs douteuse. — 7. *Foyers* : pour cette rime voir p. 336, note 12. Vaugelas blâmait cette prononciation, qu'il attribuait à tort à la Normandie (d'où le nom de *rimes normandes*). — 8. Il était attendu pour orner le triomphe de son vainqueur.]

Détruisons ses honneurs, et faisons disparaître
 La honte¹ de cent rois, et la mienne peut-être ;
 Et, la flamme à la main, effaçons tous ces noms
 Que Rome y consacrait à d'éternels affronts.
 Voilà l'ambition dont mon âme est saisie...

(Racine, *Mithridate*, Acte III, Scène 1.)

5° Innovations dramatiques.

L'enfant au théâtre.

C'est certainement *Athalie*, jouée à Saint-Cyr le 5 janvier 1691, qui est la plus originale et la plus moderne de toutes les pièces de Racine, celle à laquelle on songe surtout, quand on parle du « romantisme des classiques » (voir le livre d'E. Deschanel qui porte ce titre). Et, de fait, on y relève plusieurs innovations : l'absence d'amour, la présence des chœurs, l'introduction du lyrisme, la complexité de la mise en scène, l'apparition d'un enfant.

On sait que notre théâtre classique, ne suivant pas l'exemple des tragiques grecs, notamment d'Euripide, n'a pas cru devoir admettre l'enfant au théâtre. C'est pour cette raison que Boileau, dans son « portrait des âges », imité de *L'Art poétique* d'Horace (v. 156-178), ne parle pas de l'enfance (*L'Art poétique*, chant III, v. 373-390). Très rares sont les exceptions à cet usage : le supplice des fils de Saül dans le *Saül furieux* de Jean de la Taille (1572), la Louison du *Malade imaginaire*, et Joas dans *Athalie*.

ATHALIE ET JOAS²

ATHALIE.

... Comment vous nommez-vous ?

JOAS.

J'ai nom Eliacin.

[1. On gravait au Capitole sur des tables d'airain les noms des rois vaincus.]

[2. Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, qui régnaient dans le royaume d'Israël, avait épousé Joram, roi de Juda, de la race de David. A la mort d'Ochosias, son fils, elle monta sur le trône, après avoir fait périr tous les fils de ce roi, ses petits-fils, pour éteindre en eux la race de David. Joas seul fut sauvé du massacre par sa tante Josabeth, et secrètement élevé par elle et par son mari, le grand-prêtre Joad, qui devait le rétablir sur le trône.]

ATHALIE.

Votre père ?

JOAS.

Je suis, dit-on, un orphelin
Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,
Et qui de mes parents n'eus jamais connaissance.

ATHALIE.

Vous êtes sans parents ?

JOAS.

Ils m'ont abandonné.

ATHALIE.

Comment ? et depuis quand ?

JOAS.

Depuis que je suis né.

ATHALIE.

Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre ?

JOAS.

Ce temple ¹ est mon pays : je n'en connais point d'autre.

ATHALIE.

Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer ?

JOAS.

Parmi des loups cruels, prêts à me dévorer.

ATHALIE.

Qui vous mit dans ce temple ?

JOAS.

Une femme inconnue,
Qui ne dit point son nom, et qu'on n'a point revue.

ATHALIE.

Mais, de vos premiers ans quelles mains ont pris soin ?

[1. Le temple de Jérusalem, où se passe l'action de la pièce.]

JOAS.

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
Tous les jours je l'invoque ; et d'un soin paternel
Il me nourrit des dons offerts sur son autel...

ATHALIE.

. Quel est tous les jours votre emploi ?

JOAS.

J'adore le Seigneur ; on m'explique sa loi ;
Dans son livre divin on m'apprend à la lire ;
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

ATHALIE.

Que vous dit cette loi ?

JOAS.

Que Dieu veut être aimé ;
Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé ;
Qu'il est le défenseur de l'orphelin timide ;
Qu'il résiste au superbe et punit l'homicide.

ATHALIE.

J'entends¹. Mais tout son peuple enfermé dans ce lieu
A quoi s'occupe-t-il ?

JOAS.

Il loue, il bénit Dieu.

ATHALIE.

Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple ?

JOAS.

Tout profane exercice est banni de son temple.

ATHALIE.

Quels sont donc vos plaisirs ?

[1. Athalie comprend que l'homicide, auquel il est fait allusion, c'est elle.]

JOAS.

Quelquefois à l'autel
Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel :
J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies ;
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

ATHALIE.

Hé quoi ! vous n'avez point de passe-temps plus doux ?
Je plains le triste sort d'un enfant tel que vous.
Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire.

JOAS.

Moi ! des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire !...

ATHALIE.

Vous voyez, je suis reine, et n'ai point d'héritier ;
Laissez-là cet habit, quittez ce vil métier :
Je veux vous faire part de toutes mes richesses.
Essayez dès ce jour l'effet de mes promesses :
À ma table, partout, à mes côtés assis,
Je prétends vous traiter comme mon propre fils.

JOAS.

Comme votre fils !

ATHALIE.

Oui... Vous vous taisez ?

JOAS.

Quel père

Je quitterais ! et pour...

ATHALIE.

Hé bien ?

JOAS.

Pour quelle mère !...

(Racine, *Athalie*, Acte II, Scène VII.)

6° Racine auteur comique.

Dans sa comédie *Les Plaideurs*, qu'il composa, semble-t-il, à la fois pour se venger d'un procès perdu et pour rivaliser avec Corneille jusque dans le genre comique, Racine, s'inspirant des *Guêpes* d'Aristophane et puisant surtout dans l'observation des mœurs contemporaines, a fait une amusante satire des juges et des plaideurs. La pièce, dont l'idée première a dû prendre naissance dans les réunions joyeuses du cabaret du Mouton Blanc, n'obtint pas tout de suite le succès qu'elle méritait : il fallut l'approbation du roi pour décider les courtisans à l'applaudir.

I. — LA MANIE DE JUGER

LÉANDRE.

Vite un flambeau ! j'entends mon père dans la rue.
Mon père, si matin, qui vous fait déloger ?
Où courez-vous la nuit ?

DANDIN.

Je veux aller juger.

LÉANDRE.

Et qui juger ? Tout dort.

PETIT-JEAN¹.

Ma foi ! je ne dors guères.

LÉANDRE.

Que de sacs² ! il en a jusques aux jarretières.

DANDIN.

Je ne veux de trois mois rentrer dans la maison.
De sacs et de procès j'ai fait provision.

LÉANDRE.

Et qui vous nourrira ?

DANDIN.

Le buvetier, je pense.

[1. C'est le portier. — 2. Ce sont les sacs où les juges et les avocats enfermaient les pièces des procès.]

LÉANDRE.

Mais où dormirez-vous, mon père ?

DANDIN.

A l'audience.

LÉANDRE.

Non, mon père, il vaut mieux que vous ne sortiez pas.
 Dormez chez vous ; chez vous faites tous vos repas.
 Souffrez que la raison enfin vous persuade ;
 Et pour votre santé...

DANDIN.

Je veux être malade.

LÉANDRE.

Vous ne l'êtes que trop. Donnez-vous du repos ;
 Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os.

DANDIN.

Du repos ? Ah ! sur toi tu veux régler ton père ?
 Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère,
 Qu'à battre le pavé comme un tas de galants,
 Courir le bal la nuit, et le jour les brelans ?
 L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense.
 Chacun de tes rubans² me coûte une sentence.
 Ma robe vous fait honte. Un fils de juge ! Ah ! fi !
 Tu fais le gentilhomme : hé ! Dandin, mon ami,
 Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe
 Les portraits des Dandins : tous ont porté la robe³ ;
 Et c'est le bon parti...

(Racine, *Les Plaideurs*, Acte I, Scène iv.)

II. — LA MANIE DE PLAIDER

LA COMTESSE.

... Monsieur, tous mes procès allaient être finis ;
 Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits :

[1. *Brelans*, maisons de jeu. — 2. Les rubans entraient dans la toilette des hommes au XVIII^e siècle. — 3. Malherbe avait interdit de faire ainsi rimer un mot avec son composé.]

L'un contre mon mari, l'autre contre mon père,
Et contre mes enfants. Ah ! Monsieur ! la misère !
Je ne sais quel biais¹ ils ont imaginé,
Ni tout ce qu'ils ont fait ; mais on leur a donné
Un arrêt par lequel, moi vêtue et nourrie,
On me défend, Monsieur, de plaider de ma vie².

CHICANNEAU³.

De plaider ?

LA COMTESSE.

De plaider.

CHICANNEAU.

Certes, le trait est noir.

J'en suis surpris.

LA COMTESSE.

Monsieur, j'en suis au désespoir.

CHICANNEAU.

Comment ! lier les mains aux gens de votre sorte !
Mais cette pension, Madame, est-elle forte ?

LA COMTESSE.

Je n'en vivrais, Monsieur, que trop honnêtement.
Mais vivre sans plaider, est-ce contentement ?

CHICANNEAU.

Des chicaneurs viendront nous manger jusqu'à l'âme,
Et nous ne dirons mot ! Mais s'il vous plaît, Madame,
Depuis quand plaidez-vous ?

LA COMTESSE.

Il ne m'en souvient pas.

Depuis trente ans au plus.

[1. *Biais*, moyen détourné, artifice, ruse. — 2. C'est, d'après Brossette, ce qui était arrivé à la comtesse de Crissé, qui a servi d'original à Racine pour son personnage de la comtesse (un arrêt du Parlement lui avait interdit d'entamer des procès sans l'autorisation de deux avocats désignés). — 3. Chicanneau, bourgeois atteint de la même manie que la comtesse.]

CHICANNEAU.

Ce n'est pas trop.

LA COMTESSE.

Hélas !

CHICANNEAU.

Et quel âge avez-vous ? Vous avez bon visage.

LA COMTESSE.

Hé ! quelque soixante ans.

CHICANNEAU.

Comment ! c'est le bel âge

Pour plaider.

LA COMTESSE.

Laissez faire, ils ne sont pas au bout.

J'y vendrai ma chemise ; et je veux rien ou tout...

(Racine, *Les Plaideurs*, Acte I, Scène VII.)IV. — MOLIERE¹.1^o Classification de ses comédies.

Il est difficile de classer d'une façon rigoureuse les comédies de Molière. Car, s'il est vrai que, parti des formes inférieures voisines de la

1. Biographie. — Jean-Baptiste Poquelin, né à Paris en 1622, perdit sa mère à dix ans (on a parfois attribué à ce fait l'absence dans son théâtre de mères sympathiques). De 1631 ou 32 à 1639 il fit ses études au Collège de Clermont, où il est douteux qu'il ait connu le Prince de Conti (né en 1629). Il n'est pas sûr non plus qu'avec Chapelle et Cyrano de Bergerac il ait suivi les leçons du philosophe épicurien Gassendi qui lui aurait fait connaître le poème de Lucrèce, ni qu'il ait ensuite étudié le droit à l'Université d'Orléans. En 1642 son père lui assura la succession de sa charge de tapissier valet de chambre du roi.

Mais une vocation irrésistible, qu'avait encouragée son grand-père maternel en le menant tout enfant soit au Pont-Neuf voir Tabarin soit à l'Hôtel de Bourgogne, l'entraîna vers le théâtre. En 1643 il prend le nom de Molière et fonde l'*Illustre Théâtre* : tentative qui échoua (il fut même incarcéré pour dettes au Châtelet).

Cet échec ne le décourage pas. Dans l'espoir d'être plus heureux en province

simple farce, il s'est élevé par un élargissement progressif de son génie à la comédie de mœurs et de caractères, il ne s'en est pas moins plu très souvent à mêler les divers genres comiques en une complexité vivante. Voici toutefois un classement approximatif de ses pièces :

FARCES : *La Jalousie du barbouillé*, *Le Médecin volant*, *Sganarelle*, *Le Médecin malgré lui*, *George Dandin*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *Les Fourberies de Scapin*, *La Comtesse d'Escarbagnas*.

qu'à Paris, il part avec sa troupe pour une longue tournée qui dura douze ans (1645-1658), et pendant laquelle il mena la vie décrite par Scarron dans son *Roman comique*. On a retrouvé la trace de son passage dans plusieurs villes, à Nantes, Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Béziers, à Pézenas (où il séjourna fréquemment à cause du Prince de Conti, président des États du Languedoc, qui fut son protecteur, et où l'on montre encore le fameux fauteuil dans lequel il aimait s'asseoir chez un barbier de la ville pour y observer le défilé des clients), à Montpellier, Nîmes, Avignon et surtout à Lyon qui emble avoir été comme son quartier général. Durant toute cette période il ne joue guère que des adaptations de pièces italiennes ; il s'essaye cependant à composer des farces et donne même déjà deux comédies : *L'Étourdi*, à Lyon (1655), et *Le Dépit amoureux*, à Béziers (1656). Mais surtout, au cours de ces pérégrinations provinciales, « contemplateur » attentif de ses semblables, il accumule des matériaux qu'il utilisera dès son retour à Paris, en 1658.

Alors commence la dernière période si courte et si féconde de la vie de Molière : des *Précieuses ridicules* (1659) au *Malade imaginaire* (1673) plus de vingt pièces se succèdent. Mais avec cette existence surmenée (il cumule les trois fonctions d'auteur, de directeur de théâtre et d'acteur) sa santé, naturellement délicate (était-il poitrinaire, cardiaque ou neurasthénique ?) s'use vite. Aux fatigues s'ajoutent les tristesses : marié en 1662, il souffre de la coquetterie de sa femme, Armande Béjart, fille de Madeleine Béjart, qui depuis longtemps faisait partie de sa troupe ; et ses ennemis font courir le bruit qu'il a épousé sa propre fille. Tous ceux qui sont jaloux de sa gloire, tous ceux qu'il a ridiculisés dans ses comédies (précieux et précieuses, faux dévots, petits marquis, médecins...) ne cessent de l'attaquer. *L'École des Femmes*, en particulier (jouée le 26 décembre 1662), fut l'occasion d'une longue querelle, qu'on a appelée *la guerre comique* : averti qu'on se préparait à écrire des pièces contre lui, Molière prend les devants et compose sa *Critique de l'École des femmes* (jouée le 1^{er} juin 1663). Donneau de Visé, qui se réconciliera avec lui en 1665 et écrira une lettre élogieuse sur *Le Misanthrope* (1666) publie en août 1663 une pièce qui ne fut pas jouée, *Zélinde ou La véritable critique de l'École des femmes et la critique de la critique* ; Edme Boursault fait représenter à l'Hôtel de Bourgogne en octobre 1663 *Le Portrait du peintre ou La contre-critique de l'École des femmes*. Molière réplique par *L'Impromptu de Versailles* (18 octobre 1663), qui à son tour attire des réponses : *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé* par Antoine Montfleury (joué en novembre 1663), *Réponse à l'Impromptu de Versailles ou La vengeance des marquis* par Donneau de Visé (joué à l'Hôtel de Bourgogne en novembre 1663), *Panégryrique de l'École des femmes ou Conversation comique sur l'œuvre de Molière* par Robinet (imprimé en novembre 1663). Molière ne croit plus devoir riposter ; mais, pour le défendre,

COMÉDIES-BALLETS : *Le Mariage forcé*, *La Princesse d'Élide*, *L'Amour médecin*, *Mélicerte*, *Le Sicilien*, *Les Amants magnifiques*.

OPÉRA : *Psyché*.

COMÉDIE DU GENRE NOBLE : *Don Garcie de Navarre*.

COMÉDIES CRITIQUES : *La Critique de l'École des femmes*, *L'Impromptu de Versailles*.

Philippe de la Croix écrit *La guerre comique ou La défense de l'École des femmes* (mars 1664), qui semble terminer la querelle. Ses ennemis ne désarment d'ailleurs pas et empêchent la représentation du *Tartuffe*, qui après avoir été joué quelquefois devant la cour en 1664 et une fois en public en 1667, ne peut être joué librement qu'à partir de 1669, grâce à l'intervention de Louis XIV, son protecteur. En 1670 Le Boulanger de Chalussay écrira encore contre lui une comédie satirique très méchante *Élomire hypocondre ou Les médecins vengés*, à laquelle il voulut peut-être répondre dans *Le Malade imaginaire*.

Tant de labeurs, de chagrins et de luttes expliquent sa mélancolie, signalée par ses contemporains et visible dans son portrait peint par Mignard (Musée de Chantilly). Même après sa mort, survenue le 17 février 1673 pendant la 4^e représentation du *Malade imaginaire*, il devait connaître une épreuve suprême : l'Église lui refusa d'abord la sépulture en terre sainte, et ne consentit, après des démarches de sa veuve auprès du roi, qu'à le laisser enterrer de nuit et sans pompe au cimetière Saint-Joseph, d'où ses restes, du moins ses prétendus restes, ont été en 1792 exhumés et déposés au Musée des Monuments français, puis transportés en 1817 au Père-Lachaise à côté de ceux de La Fontaine.

Œuvres. — *La Jalousie du barbouillé*, *Le Médecin volant* (1645) ; *L'Étourdi ou Les Contretemps* (1655), *Le Dépit amoureux* (1656), *Les Précieuses ridicules* (1659), *Sganarelle* (1660), *Don Garcie de Navarre ou Le Prince jaloux* (1661), *L'École des maris* (1661), *Les Fâcheux* (1661), *L'École des femmes* (1662), *La Critique de l'École des femmes* (1663), *L'Impromptu de Versailles* (1663), *Le Mariage forcé* (1664), *La Princesse d'Élide* (1664), *Le Tartuffe* (1664), *Don Juan* (1665), *L'Amour médecin* (1665), *Le Misanthrope* (1666), *Le Médecin malgré lui* (1666), *Mélicerte*, *Le Sicilien ou L'Amour peintre* (1666-1667), *Amphitryon* (1668), *Georges Dandin* (1668), *L'Avare* (1668), *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), *Les Amants magnifiques* (1670), *Le Bourgeois gentilhomme* (1670), *Psyché* (1671), *Les Fourberies de Scapin* (1671), *La Comtesse d'Escarbagnas* (1672), *Les Femmes savantes* (1672), *Le Malade imaginaire* (1673).

Éditions. — Les principales éditions des *Œuvres de Molière* sont, au xvii^e siècle, celles de 1673 (chez Barbin, 7 vol.) et de 1682 par La Grange et Vivot (chez Denys Thierry et Barbin, 8 vol.) ; au xviii^e, celle de 1734 (éd. Jolly avec illustrations de Boucher, 6 vol.) et de 1773 (éd. des Libraires associés, avec commentaire de Bret et illustrations de Moreau) ; au xix^e, avant tout celle d'Eugène Despois et Paul Mesnard (1873-1893, Collection des Grands Écrivains de la France, 13 vol. et un album, tomes XII-XIII : Lexique). — Outre le lexique précédent, de A. Desfeuilles, il faut signaler le *Lexique de la langue de Molière*, de Ch. Livet (1896-1897, 3 vol.).

A consulter. — *Registre de La Grange* (1658-1685), publié par Ed. Thierry, 1876). — Le Gallois, sieur de Grimarest : *Vie de M. de Molière* (1705). —

COMÉDIES D'INTRIGUE : *L'Étourdi*, *Le Dépit amoureux*, *Les Fâcheux*, *Amphitryon*.

COMÉDIES DE MŒURS : *Les Précieuses ridicules*, *L'École des maris*, *L'École des femmes*.

COMÉDIES DE MŒURS ET DE CARACTÈRES : *Don Juan*, *Le Misanthrope*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Les Femmes savantes*, *Le Malade imaginaire*.

COMÉDIES DE CARACTÈRES : *Le Tartuffe* (intitulé *L'Imposteur* dans toutes les éditions antérieures à 1734), *L'Avare*.

2° Le moraliste.

Molière ne se contente pas de vouloir faire rire ; comme on l'a vu précédemment (p. 630-631), il prétend donner des leçons sur la scène. Deux ou trois fragments de ses pièces suffiront à mettre en lumière la portée morale de son théâtre.

a) *La désorganisation de la famille.*

Plaçant presque toujours l'action de ses comédies dans le milieu familial, Molière s'attache à montrer non seulement les conséquences qu'entraînent les vices pour les personnes qui en sont atteintes, mais encore la répercussion de ces vices sur tous les membres de leur entourage : trouble dans l'harmonie conjugale, altération des rapports entre parents et enfants, bonheur de ces derniers compromis par l'égoïsme paternel ou maternel, en un mot désorganisation profonde de la famille.

Et voilà pourquoi une ombre de tristesse, vite dissipée d'ailleurs par ses francs éclats de rire, vient parfois voiler un instant la gaité de ses

Maurice Raynaud : *Les médecins au temps de Molière* (Didier, 1862). — Jean-
nel : *La morale de Molière* (Paris, Thorin, 1867). — J. Claretie : *Molière, sa
vie et ses œuvres* (Lemerre, 1873). — J. Loiseleur : *Les points obscurs de la vie
de Molière* (1877). — L. Moland : *Molière et la comédie italienne* (Didier, 1867) ;
Molière, sa vie et ses ouvrages (Garnier, 1887). — Stapfer : *Molière et Shakespeare*
(Hachette, 1887). — G. Larroumet : *La comédie de Molière, l'auteur et le milieu*
(Hachette, 2^e éd., 1887). — Durand : *Molière* (Coll. des class. pop., 1889). —
J.-J. Weiss : *Molière* (1900). — Martinenche : *Molière et le théâtre espagnol*
(1906). — G. Huszar : *Molière et l'Espagne* (1907). — Karl Mantzius : *Molière,
les théâtres, le public et les comédiens de son temps* (Colin, 1908). — E. Rigal :
Molière (Hachette, 1908, 2 vol.). — G. Lafenestre : *Molière* (Collection des
grands écrivains français, Hachette, 1909). — Vézinet : *Molière, Florian et la
littérature espagnole* (1909). — M. Donnay : *Molière* (Fayard, 1911). — Faguet :
En lisant Molière (Hachette, 1914). — M. Pellisson : *Les comédies-ballets de
Molière* (Hachette, 1914). — G. Michant : *La jeunesse de Molière* (Hachette, 1922).
Signalons aussi *Le Moliériste*, revue publiée par G. Monval (1879-1889, 10 vol.).

comédies, qu'Alfred de Musset (*Une soirée perdue*) a pu définir avec quelque exagération

Cette mâle gaîté, si triste et si profonde,
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

ENTRE PÈRE ET FILS

CLÉANTE.

Je vous demande pardon, mon père, de l'emportement que j'ai fait paraître¹.

HARPAGON.

Cela n'est rien.

CLÉANTE.

Je vous assure que j'en ai tous les regrets du monde.

HARPAGON.

Et moi, j'ai toutes les joies du monde de te voir raisonnable.

CLÉANTE.

Quelle bonté à vous² d'oublier si vite ma faute !

HARPAGON.

On oublie aisément les fautes des enfants, lorsqu'ils rentrent dans leur devoir.

CLÉANTE.

Quoi ? ne garder aucun ressentiment de toutes mes extravagances ?

HARPAGON.

C'est une chose où³ tu m'obliges par la soumission et le respect où tu te ranges.

[1. A l'avant-dernière scène, quand il a formellement déclaré qu'il ne renoncera pas à son amour pour Mariane, que son père voudrait lui-même épouser. Mais, dans la scène précédente, maître Jacques a réconcilié en apparence Cléante et Harpagon, en faisant croire à tous deux qu'ils obtenaient satisfaction. — 2. A vous, en vous. — 3. Où était fréquemment employé au xvii^e siècle là où nous emploierions aujourd'hui un relatif accompagné d'une préposition.]

CLÉANTE.

Je vous promets, mon père, que, jusques au tombeau, je conserverai dans mon cœur le souvenir de vos bontés.

HARPAGON.

Et moi, je te promets qu'il n'y aura aucune chose que de moi¹ tu n'obtiennes.

CLÉANTE.

Ah ! mon père, je ne vous demande plus rien ; et c'est m'avoir assez donné que de me donner Mariane.

HARPAGON.

Comment ?

CLÉANTE.

Je dis, mon père, que je suis trop content de vous, et que je trouve toutes choses dans la bonté que vous avez de m'accorder Mariane.

HARPAGON.

Qui est-ce qui parle de t'accorder Mariane ?

CLÉANTE.

Vous, mon père.

HARPAGON.

Moi ?

CLÉANTE.

Sans doute.

HARPAGON.

Comment ? c'est toi qui as promis d'y renoncer.

CLÉANTE.

Moi, y renoncer ?

HARPAGON.

Oui.

CLÉANTE.

Point du tout.

1. Inversion qui donne à la fin de la phrase une allure rythmée (voir p. 681, note 3).]

HARPAGON.

Tu ne t'es pas départi ¹ d'y prétendre?

CLÉANTE.

Au contraire, j'y suis plus porté que jamais.

HARPAGON.

Quoi? pendard, derechef²?

CLÉANTE.

Rien ne me peut changer.

HARPAGON.

Laisse-moi faire, traître.

CLÉANTE.

Faites tout ce qu'il vous plaira.

HARPAGON.

Je te défends de me jamais voir.

CLÉANTE.

A la bonne heure.

HARPAGON.

Je t'abandonne.

CLÉANTE.

Abandonnez.

HARPAGON.

Je te renonce³ pour mon fils.

CLÉANTE.

Soit.

HARPAGON.

Je te déshérite.

CLÉANTE.

Tout ce que vous voudrez.

[1. *Se départir de* (renoncer à) se construit plutôt avec un substantif qu'avec un verbe. — 2. *Derechef*, de nouveau (en reprenant les choses à partir du chef du commencement). — 3. *Je te renonce*, je te renie.]

HARPAGON.

Et je te donne ma malédiction.

CLÉANTE.

Je n'ai que faire de vos dons¹.(Molière, *L'Avare*, Acte IV, Scène v.)b) *Le mensonge des convenances mondaines.*

C'est dans *Le Misanthrope* que Molière, apôtre de la nature et de la vérité, a dévoilé, avec amertume, le mensonge sur lequel reposent habituellement les rapports des hommes entre eux dans la société : mensonge, peut-être obligatoire en effet dans une certaine limite, mais dont on exagère singulièrement la prétendue nécessité et dont on généralise un peu trop l'usage.

Deux tempéraments s'y opposent dans les personnages d'Alceste et de Philinte : raideur intransigeante et bouillonnante indignation chez l'un, souplesse accommodante et souriante résignation chez l'autre. Deux philosophies également : le premier réclame la franchise brutale jusque dans les relations mondaines, le second préconise la politesse mensongère. Les déclarations d'Alceste s'inspirent d'un très louable idéal, auquel on peut seulement reprocher son caractère abstrait et théorique ; celles de Philinte reposent au fond sur une conception pessimiste de la nature humaine. Et, somme toute, on peut se demander si Philinte avec son indulgence méprisante n'est pas plus misanthrope qu'Alceste avec ses naïves illusions (voir vol. II, p. 139-141 le jugement de J.-J. Rousseau sur cette pièce).

[1. Voici comment J. J. Rousseau, dans sa *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*, a jugé cette scène : « C'est un grand vice d'être avare et de prêter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultants reproches, et, quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ? et la pièce, où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ? » Appréciation sévère et injuste : car si Cléante ne parle pas en fils, Harpagon n'agit pas en père ; et la conduite égoïste de l'un explique et justifie l'attitude irrespectueuse de l'autre. La leçon de la pièce n'est-elle pas dans ce spectacle même du bouleversement des rapports familiaux ?]

LE FLEGME DE PHILINTE ET LA BILE D'ALCESTE

PHILINTE.

... Vous voulez un grand mal à la nature humaine !

ALCESTE.

Oui, j'ai conçu pour elle une effroyable haine.

PHILINTE.

Tous les pauvres mortels, sans nulle exception,
Seront enveloppés dans cette aversion ?
Encore en est-il bien, dans le siècle où nous sommes...

ALCESTE.

Non, elle est générale, et je hais tous les hommes :
Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
Et les autres, pour ¹ être aux méchants complaisants ²,
Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.
De cette complaisance on voit l'injuste excès
Pour ³ le franc scélérat avec qui j'ai procès :
Au travers de son masque on voit à plein le traître ;
Partout il est connu pour tout ce qu'il peut être ;
Et ses roulements d'yeux et son ton radouci
N'imposent ⁴ qu'à des gens qui ne sont point d'ici.
On sait que ce pied-plat ⁵, digne qu'on le confonde,
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde,
Et que par eux son sort de splendeur revêtu
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.
Quelques titres honteux qu'en tous lieux on lui donne,
Son misérable honneur ne voit ⁶ pour lui personne ;

[1. Pour être, parce qu'ils sont. — 2. D'après un mot que rapporte Érasme (*Apophtegmes*, liv. VI), Timon d'Athènes donnait déjà de sa misanthropie cette même raison : « Les méchants, je les hais à bon droit ; les autres, je les hais de ne point haïr les méchants ». — 3. Pour, au sujet de. — 4. N'imposent (au lieu de n'en imposent), ne trompent. — 5. Pied-plat : ce mot a d'abord désigné un homme du peuple ou de la campagne qui porte des souliers plats (tandis que les gentilshommes portaient des souliers avec des talons), puis, comme ici, un homme sans dignité et sans honnêteté. — 6. Ne voit pour lui personne, n'a personne qui en soit partisan.]

Nommez-le fourbe, infâme et scélérat maudit,
 Tout le monde en ¹ convient, et nul n'y contredit.
 Cependant sa grimace ² est partout bienvenue :
 On l'accueille, on lui rit, partout il s'insinue ;
 Et s'il est, par la brigue, un rang à disputer,
 Sur le plus honnête homme on le voit l'emporter.
 Têtebleu ³ ! ce me sont de mortelles blessures,
 De voir qu'avec le vice on garde des mesures ⁴ ;
 Et parfois il me prend des mouvements ⁵ soudains
 De fuir dans un désert l'approche des humains.

PHILINTE.

Mon Dieu, des mœurs du temps mettons ⁶-nous moins en
 Et faisons un peu grâce à la nature humaine ; [peine,
 Ne l'examinons point dans ⁷ la grande rigueur,
 Et voyons ses défauts avec quelque douceur.
 Il faut, parmi ⁸ le monde, une vertu traitable ⁹ ;
 A force de sagesse on peut être blâmable ;
 La parfaite raison fuit toute extrémité,
 Et veut que l'on soit sage avec sobriété ¹⁰.
 Cette grande raideur des vertus des vieux âges
 Heurte trop notre siècle et les communs usages ;
 Elle veut aux ¹¹ mortels trop de perfection :
 Il faut fléchir ¹² au temps sans obstination ;
 Et c'est une folie à nulle autre seconde ¹³
 De vouloir se mêler de corriger le monde.

[1. *En*, comme *y*, remplace l'idée contenue dans le vers précédent. — 2. *Grimace*, hypocrisie. — 3. *Têtebleu* : juron dans lequel on a substitué le mot *bleu* au mot *Dieu*. — 4. *Mesures*, ménagements. — 5. *Mouvements* : mot d'un usage fréquent au ^{xvii} siècle pour désigner les aspirations et les élans de l'âme. — 6. *Mettons-nous* : l'emploi de la 1^{re} personne du pluriel atténue le caractère impérieux que pourrait avoir un conseil donné aux autres ; car celui qui le formule ainsi montre qu'il en prend lui-même sa part. — 7. *Dans*, avec. — 8. *Parmi* : voir p. 353, note 18. — 9. *Traitable*, qui ne soit pas intransigeante. — 10. *Avec sobriété*, avec mesure. C'est le mot de saint Paul (*Épître aux Romains*, XIII, 3) : « *sapere ad sobrietatem* », traduit par Montaigne (*Essais*, I, 29) : « soyez sage avec sobriété ». — 11. *Aux mortels*, chez les mortels. — 12. *Fléchir*, se plier. — 13. *A nulle autre seconde* : cheville qui revient plus d'une fois dans les vers de Molière.]

J'observe, comme vous, cent choses tous les jours
 Qui pourraient mieux aller, prenant¹ un autre cours ;
 Mais, quoi qu'à chaque pas je puisse voir paraître,
 En courroux, comme vous, on ne me voit point être ;
 Je prends tout doucement les hommes comme ils sont,
 J'accoutume mon âme à souffrir² ce qu'ils font³ ;
 Et je crois qu'à la cour, de même qu'à la ville,
 Mon flegme⁴ est philosophe⁵ autant que votre bile...

(Molière, *Le Misanthrope*, Acte I, Scène 1.)

c) *La naissance et le mérite.*

De toutes les comédies de Molière *Don Juan* est sans doute la plus captivante par la hardiesse des questions qu'elle soulève. On a déjà vu (p. 598-601) les problèmes religieux qu'elle pose ; et voici que Molière y touche également au problème moral et social de la naissance et du mérite.

Dans une entrevue, qui s'élève au pathétique, le père de Don Juan, Don Louis, vient reprocher à son fils les déportements de sa conduite. Nous avons signalé plus haut (p. 651) le rapprochement possible entre cette scène et celle du *Menteur* que nous avons citée. Mais il faut noter la différence des situations : les légèretés de Dorante ne sont pas comparables aux scandales de Don Juan ; et, tandis que le premier demeure respectueux devant les reproches paternels, le second réplique à son père avec insolence.

On pourrait être aussi tenté de rapprocher le réquisitoire contre la noblesse indigne et dégénérée, contenu dans les tirades de Géronte et de Don Louis, de celui que renferme le fameux monologue de Figaro (voir vol. II, p. 237-240). Il y a loin toutefois de la simple leçon morale des deux gentilshommes de Corneille et de Molière, parlant au nom de l'honneur de leur caste, à la violente satire sociale du barbier de Beaumarchais, où l'on sent — n'oublions pas la date du *Mariage de Figaro* (1784) — l'accent du plébéien irrité contre les privilèges injustes de la noblesse.

[1. Prenant, si elles prenaient. — 2. Souffrir, supporter. — 3. Ces deux vers ont été repris par Fabre d'Églantine au début de sa pièce *Le Philinte de Molière* (1790). — 4. Flegme, sang-froid, calme. — 5. Philosophe : souvent employé comme adjectif au xvii^e et au xviii^e siècle.]

LES DEVOIRS D'UN GENTILHOMME

DON LOUIS A DON JUAN.

... Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance ? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer quelque vanité ? et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme¹ ? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes², et que ce nous soit une gloire d'être sortis d'un sang noble lorsque nous vivons en infâmes ? Non, non, la naissance n'est rien où la vertu n'est pas³. Aussi nous n'avons part à la gloire des ancêtres qu'autant que nous nous efforçons de leur ressembler ; et cet éclat de leurs actions, qu'ils répandent sur nous, nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous tracent, et de ne point dégénérer de leurs vertus, si nous voulons être estimés leurs véritables descendants. Ainsi vous descendez en vain des aïeux dont vous êtes né : ils vous désavouent pour leur sang, et tout ce qu'ils ont fait d'illustre ne vous donne aucun avantage ; au contraire, l'éclat n'en rejaillit sur vous qu'à votre déshonneur, et leur gloire est un flambeau qui éclaire aux yeux d'un chacun la honte de vos actions⁴.

[1. La question est ici simplement posée. Figaro la posera à son tour, mais en y répondant : « Qu'avez-vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. » — 2. *Armes*, armoiries. — 3. Cette phrase est un vers, et un vers qui rappelle les plus beaux de Corneille. Sur les « vers blancs » et la prose cadencée, qu'on rencontre dans certaines comédies de Molière (*Le Sicilien*, *L'Avare*, *Don Juan*), voir notre thèse : *Le sentiment du beau et le sentiment poétique* (Alcan, 1904, p. 58 et suivantes). — 4. Quand Molière a écrit cette dernière phrase, et quand Boileau (*Satire V*, *Sur la noblesse*, 59-62) a exprimé la même idée dans ces vers

Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous
Sont autant de témoins qui parlent contre vous,
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à votre ignominie...

ils devaient tous deux se souvenir de cette phrase du discours de Marius dans Salluste (*Jugurtha*, chap. LXXXV) : « Majorum gloria posteris quasi lumen est, neque bona neque mala in occulto patitur » et de ces deux vers de Juvénal (*Satire VIII*, 137) :

Incipit ipsorum contra te stare parentum
Nobilitas, claramque facem praeferre pudendis.

Apprenez enfin qu'un gentilhomme qui vit mal est un monstre dans la nature ; que la vertu est le premier titre de noblesse ; que je regarde bien moins au nom qu'on signe qu'aux actions qu'on fait ; et que je ferais plus d'état du fils d'un crocheteur¹, qui serait honnête homme, que du fils d'un monarque, qui vivrait comme vous...

(Molière, *Don Juan*, Acte IV, Scène iv.)

3^e Le peintre de la société.

Il ne peut être question de passer ici en revue tous les tableaux que Molière a tracés de la société de son temps. Nous en choisissons deux particulièrement expressifs.

a) *Les paysans de Molière.*

Molière est, avec La Fontaine (voir p. 709-711), un des rares écrivains du XVII^e siècle qui se soient attachés à peindre des paysans. Il en a mis plusieurs fois sur la scène : dans *L'École des femmes* (Alain et Georgetto), dans *Don Juan* (Pierrot, Charlotte et Mathurine), dans *Le Médecin malgré lui* (Lucas et Jacqueline), dans *George Dandin* (Lubin).

Il est juste de rappeler que Cyrano de Bergerac, dans *Le Pédant joué* (1654), — auquel Molière a emprunté la fameuse « scène de la galère » des *Fourberies de Scapin*. — lui avait fourni le modèle d'un véritable paysan, Mathieu Garreau, qui par son caractère et par son langage s'éloignait pour la première fois du type conventionnel des villageois de pastorales à la d'Urfé.

C'est en grande partie à cause de toutes ces scènes, où Molière, par souci de réalisme, a fait parler aux paysans le langage incorrect qui leur convenait, que La Bruyère, qui goûtait peu les paysanneries au théâtre, lui a reproché de n'avoir pas évité dans son style « le jargon et le barbarisme² ».

[1. Crocheteur, portefaix (celui qui porte les fardeaux avec un crochet).]

2. Rappelons, à ce propos, que le style de Molière, — critiqué aussi, pour ses négligences ou ses prétendues incorrections, par Fénelon (*Lettre sur les occupations de l'Académie française*, chap. vii ; voir plus loin p. 802), Bayle (*Dictionnaire historique*), Vauvenargues (*Réflexions critiques sur quelques poètes*), Schérer (*Le Temps* du 18 mars 1882), — a été loué, pour sa facilité, par Boileau (*Satire II*, vers 1-10) et, pour sa justesse théâtrale, par Alexandre Dumas fils (préface du *Père Prodigue*), dont le témoignage est particulièrement précieux en la matière.

UNE HISTOIRE DE SAUVETAGE

[Don Juan, accompagné de Sganarelle, a failli se noyer au cours d'une promenade qu'il faisait en mer pour aller enlever une jeune fille. Il a été sauvé par deux paysans de la côte (la pièce se passe en Sicile).]

CHARLOTTE.

... Nostre-dinse ¹, Piarrot, tu t'es trouvé là bien à point.

PIERROT.

Parquienne, il ne s'en est pas fallu l'épaisseur d'un éplinque qu'ils ne se sayant nayés tous deux.

CHARLOTTE.

C'est donc le coup de vent da matin qui les avoit renvarsés dans la mar?

PIERROT.

Aga ², guien, Charlotte, je m'en vas te conter tout fin draït comme cela est venu ; car, comme dit l'autre, je les ai le premier avisés, avisés le premier je les ai ³. Enfin donc j'estions sur le bord de la mar, moi et le gros Lucas, et je nous amusions à batifoler avec des mottes de tarre que je nous jesquions à la teste ; car, comme tu sais bian, le gros Lucas aime à batifoler, et moi par fouas je batifole itou ⁴. En batifolant ⁵ donc, pisque batifoler y a, j'ai aparçu de tout loin queuque chose qui grouilloit dans gliau, et qui venoit comme envars nous par secousse. Je voyois cela fixiblement, et pis tout d'un coup je voyois que je ne voyois plus rien. « Eh ! Lucas, ç'ai-je fait, je pense que vlà des hommes qui nageant là-bas. — Voire, ce m'a-t-il fait, t'as esté au trépassement d'un chat ⁶, t'as la vue trouble. — Palsanquienne, ç'ai-je fait, je n'ai point la vue trouble : ce sont des hommes. — Point du tout, ce m'a-t-il fait, t'as la barlue. — Veux-tu gager, c'ai-je fait, que je n'ai point la barlue, ç'ai-je fait, et que

[1. *Nostre-dinse* : altération probable de *Notre-Dame* (comme *parbleu* est une altération de *par Dieu*). — 2. *Aga* est sans doute une abréviation d'*agarde* (regarde). — 3. Cette répétition des mots d'une phrase dans l'ordre inverse est fréquente dans la bouche des paysans. — 4. *Itou*, de même. — 5. A remarquer cette lenteur, habituelle dans les récits populaires. — 6. Proverbe du temps.]

sont deux hommes, ç'ai-je fait, qui nageant droit ici? c'ai-je fait. — Morquenne, ce m'a-t-il fait, je gage que non. — O! ça, c'ai-je fait, veux-tu gager dix sols que si? — Je le veux bian, ce m'a-t-il fait; et pour te montrer, vlà argent su jeu, » ce m'a-t-il fait... Enfin donc, je n'avons pas putost eu gagé, que j'avons vu les deux hommes tout à plain qui nous faisiant signe de les aller quérir; et moi de tirer auparavant les enjeux¹. « Allons, Lucas, ç'ai-je dit, tu vois bian qu'ils nous appellont : allons viste à leu secours. — Non, ce m'a-t-il dit, ils m'ont fait pardre². » O! donc tanquia qu'à la parfin, pour le faire court, je l'ai tant sarmonné, que je nous sommes boutés³ dans une barque, et pis j'avons tant fait cabin caha, que je les avons tirés de gliau...

(Molière, *Don Juan*, Acte II, Scène 1.)

b) Molière et les médecins.

Tout le long de sa carrière Molière a attaqué les médecins. Pendant son séjour en province il commence à les tourner en ridicule dans deux farces qui nous sont parvenues, *La Jalousie du barbouillé* et *Le Médecin volant*, et sans doute aussi dans d'autres farces de la même période dont nous n'avons conservé que les titres : *Le Fagoteux* (première ébauche du *Médecin malgré lui*), *Le Docteur amoureux*, *Les Trois docteurs rivaux*, *Le Docteur pédant* (trois titres peut-être d'une seule et même pièce). Il continue à les railler dans *Don Juan*, *L'Amour médecin*, *Le Médecin malgré lui*, *Monsieur de Pourceaugnac*. Et sa dernière pièce, *Le Malade imaginaire*, revient à la charge contre eux.

En s'acharnant ainsi contre les médecins, Molière ne faisait que suivre la tradition de notre poésie satirique du moyen âge et de la farce italienne. Mais son insistance particulière a d'autres causes. Malade lui-même, il éprouvait le désir de satisfaire sa rancune contre ceux qui n'avaient pas réussi à le guérir. Observateur attentif de ses contemporains, il trouvait une riche matière comique dans les travers de la profession médicale au XVII^e siècle : accoutrement ridicule, pédantisme du langage, cynique exploitation de la crédulité des malades, esprit de corps et rivalités individuelles, foi aveugle dans la méthode d'autorité, dédain de l'expérience, méfiance systématique pour les idées nouvelles⁴. Enfin

[1. Geste de prudence bien naturel chez un paysan. — 2. Encore un trait d'observation très juste que cette réponse! — 3. Boutés, mis.]

4. Outre ce que nous avons déjà dit nous-même de ces derniers travers (voir p. 531), il sera bon de consulter, si l'on veut approfondir cette question, la Cor-

une pensée philosophique semble dominer l'ensemble de ses critiques contre les médecins : la pensée que la médecine elle-même est une tentative déraisonnable pour contrarier l'œuvre de la nature, qui d'après lui est souverainement bonne dans son principe comme dans toutes ses manifestations.

I

LA FORMATION D'UN MÉDECIN

MONSIEUR DIAFOIRUS.

... Monsieur¹, ce n'est pas parce que je suis son père, mais je puis dire que j'ai sujet d'être content de lui, et que tous ceux qui le voient en parlent comme un garçon qui n'a point de méchanceté. Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, ni ce feu d'esprit qu'on remarque dans quelques-uns ; mais c'est par là que j'ai toujours bien auguré de sa judiciaire², qualité requise pour l'exercice de notre art. Lorsqu'il était petit, il n'a jamais été ce qu'on appelle mièvre³ et éveillé. On le voyait toujours doux, paisible et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfantins. On eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire, et il avait neuf ans, qu'il ne connaissait pas encore ses lettres. « Bon ! disais-je en moi-même, les arbres tardifs sont ceux qui portent les meilleurs fruits ; on grave sur le marbre bien plus malaisément que sur le sable ; mais les choses y sont conservées bien plus longtemps, et cette lenteur à comprendre, cette pesanteur d'imagination, est la marque d'un bon jugement à venir. » Lorsque je l'envoyai au collège, il trouva de la peine ; mais il se raidissait contre les difficultés, et ses régents⁴ se louaient toujours à moi de son assiduité et de son travail. Enfin, à force de

respon dance de Guy Patin (éd. J. H. Reveillé-Parise, 1846, 3 vol. ; éd. du Dr Paul Triaire, chez H. Champion, tome I, 1907 ; extraits, par Brette, chez Colin, 1901), le *Journal de la Santé du Roi* (tenu depuis 1652 jusqu'en 1711 tour à tour par Valot, Daquin et Fagon), le livre de M. Raynaud : *Les médecins au temps de Molière* (1862), ainsi qu'un chapitre de Zyromski : *L'orgueil humain* (Colin, 1904, p. 250-284).

[1. Il s'adresse à Argan, dont il voudrait que son fils, Thomas Diafoirus, épousât la fille Angélique. — 2. *Judiciaire*, faculté judiciaire, jugement. — 3. *Mieuvre*, vif et malicieux. — 4. *Régents* : voir p. 515, note 4.]

battre le fer¹, il en est venu glorieusement à avoir ses licences²; et je puis dire, sans vanité, que, depuis deux ans qu'il est sur les bancs³, il n'y a point de candidat qui ait fait plus de bruit que lui dans toutes les disputes de notre École. Il s'y est rendu redoutable, et il ne s'y passe point d'acte⁴ où il n'aille argumenter à outrance pour la proposition contraire. Il est ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur ses principes, ne démord jamais de son opinion, et poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique. Mais, sur toute chose⁵, ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang⁶, et autres opinions de même farine⁷...

(Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte II, Scène v.)

II

CONSULTATION MÉDICALE

SGANARELLE⁸.

Est-ce là la malade ?

GÉRONTE.

Oui ; je n'ai qu'elle de fille ; et j'aurais tous les regrets du monde si elle venait à mourir.

[1. *A force de battre le fer*, à force d'étudier (terme d'escrime). — 2. *Licences* : diplômes qui donnaient le droit d'exercer la médecine. — 3. *Sur les bancs* : après avoir obtenu les *licences*, il fallait encore pendant deux ans rester sur les bancs, c'est-à-dire assister aux discussions de la Faculté. — 4. *Acte*, terme d'école qui désigne une dispute publique où l'on soutient des thèses. — 5. *Sur toute chose*, avant tout. — 6. Sur la découverte de la circulation du sang et les polémiques auxquelles elle donna lieu, voir p. 530-534. — 7. *De même farine* : voir p. 533, note 4.]

[8. Reprenant le sujet du vieux fabliau du moyen âge *Le vilain mire* (voir p. 47), Molière nous montre dans *Le Médecin malgré lui* un simple paysan, Sganarelle, obligé par une vengeance de sa femme de jouer le rôle d'un médecin.]

SGANARELLE.

Qu'elle s'en garde bien ! il ne faut pas qu'elle meure sans l'ordonnance du médecin.

GÉRONTE.

Vous l'avez fait rire, Monsieur.

SGANARELLE.

Tant mieux ; lorsque le médecin fait rire le malade, c'est le meilleur signe du monde. (*A Lucinde*) Eh bien ! de quoi est-il question ? qu'avez-vous ? quel est le mal que vous sentez ?

LUCINDE

(*portant sa main à sa bouche, à sa tête et sous son menton.*)

Han, hi, hom, han.

SGANARELLE.

Eh ! que dites-vous ?

LUCINDE (*continuant les mêmes gestes.*)

Han, hi, hom, han, han, hi, hom.

SGANARELLE.

Quoi ?

LUCINDE.

Han, hi, hom.

SGANARELLE.

Ham, hi, hom, han, ha ; je ne vous entends¹ point. Quel diable de langage est-ce là ?

GÉRONTE.

Monsieur, c'est sa maladie. Elle est devenue muette, sans que jusques ici on en ait pu savoir la cause ; et c'est un accident qui a fait reculer son mariage.

SGANARELLE.

Et pourquoi ?

[1. Entends, comprends].

GÉRONTE.

Celui qu'elle doit épouser veut attendre sa guérison pour conclure les choses.

SGANARELLE.

Et qui est ce sot-là qui ne veut pas que sa femme soit muette ? Plût à Dieu que la mienne eût cette maladie ! je me garderais bien de la vouloir guérir.

GÉRONTE.

Enfin, Monsieur, nous vous prions d'employer tous vos soins pour la soulager de son mal.

SGANARELLE.

Ah ! ne vous mettez pas en peine. Dites-moi un peu ; ce mal l'opprime-t-il beaucoup ?

GÉRONTE.

Oui, Monsieur.

SGANARELLE.

Tant mieux. Sent-elle de grandes douleurs ?

GÉRONTE.

Fort grandes.

SGANARELLE.

C'est fort bien fait... (A *Lucinde*). Donnez-moi votre bras. (A *Géronte*). Voilà un pouls qui marque que votre fille est muette.

GÉRONTE.

Eh oui, Monsieur, c'est là son mal ; vous l'avez trouvé du premier coup...

SGANARELLE.

Nous autres grands médecins, nous connaissons d'abord les choses. Un ignorant aurait été embarrassé et vous eût été dire : « C'est ceci, c'est cela ; » mais moi, je touche au but du premier coup et je vous apprends que votre fille est muette.

GÉRONTE.

Oui ; mais je voudrais bien que vous me puissiez dire d'où cela vient.

SGANARELLE.

Il n'est rien de plus aisé : cela vient de ce qu'elle a perdu la parole¹...

(Molière, *Le Médecin malgré lui*, Acte II, Scène iv.)

III

LA PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE

ARGAN.

... Mais raisonnons un peu, mon frère. Vous ne croyez donc point à la médecine?

BÉRALDE.

Non, mon frère, et je ne vois pas que, pour son salut, il soit nécessaire d'y croire.

ARGAN.

Quoi? vous ne tenez² pas véritable une chose établie par tout le monde, et que tous les siècles ont révérée?

BÉRALDE.

Bien loin de la tenir véritable, je la trouve, entre nous, une des plus grandes folies qui soient parmi les hommes; et, à regarder les choses en philosophe, je ne vois point de plus plaisante momerie³, je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui se veut mêler d'en guérir un autre.

ARGAN.

Pourquoi ne voulez-vous pas, mon frère, qu'un homme en puisse guérir un autre?

BÉRALDE.

Par la raison, mon frère, que les ressorts de notre machine sont des mystères, jusques ici, où les hommes ne voient goutte, et que la nature nous a mis au-devant des yeux des voiles trop épais pour y connaître quelque chose.

[1. A rapprocher de cette scène la consultation médicale que, dans *Le Malade Imaginaire* (Acte III, scène x), la servante Toinette, déguisée en médecin, donne à son maître Argan.]

[2. Tenez, estimez. — 3. Momerie, bouffonnerie.]

ARGAN.

Les médecins ne savent donc rien, à votre compte ?

BÉRALDE.

Si fait, mon frère. Ils savent la plupart de fort belles humanités¹, savent parler en beau latin, savent nommer en grec toutes les maladies, les définir et les diviser ; mais, pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent pas du tout.

ARGAN.

Mais toujours faut-il demeurer d'accord que, sur cette matière, les médecins en savent plus que les autres.

BÉRALDE.

Ils savent, mon frère, ce que je vous ai dit, qui ne guérit pas de grand'chose ; et toute l'excellence de leur art consiste en un pompeux galimatias, en un spécieux babil, qui vous donne des mots pour des raisons, et des promesses pour des effets²...

ARGAN.

... Mais enfin, venons au fait. Que faire donc quand on est malade ?

BÉRALDE.

Rien, mon frère.

ARGAN.

Rien ?

BÉRALDE.

Rien. Il ne faut que demeurer en repos. La nature, d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâte tout, et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes, et non pas de leurs maladies...

(Molière, *Le Malade imaginaire*, Acte III, Scène III.)

[1. *Humanités* : ce mot est pris ici dans le sens de connaissances qu'on acquiert en faisant ses humanités (les études littéraires). — 2. *Effets*, résultats.]

CHAPITRE XXII

UN INDÉPENDANT : LA FONTAINE

I. — LE FABULISTE.

1^o *Histoire de la fable.*

2^o *Conception de la fable chez La Fontaine.*

II. — LE PEINTRE DE LA NATURE.

A. — Le cadre.

1^o *Aspects extérieurs de la nature.*

2^o *Rapports de la nature et de l'homme.*

B. — Les personnages.

1^o *Les animaux.*

2^o *Les paysans.*

III. — LE SATIRIQUE.

1^o *La Fontaine et les femmes.*

2^o *La Fontaine et les enfants.*

IV. — LE MORALISTE.

Si La Fontaine a écrit des œuvres multiples et variées, que souvent on ignore, ce sont surtout ses *Fables* qui l'ont rendu populaire. Et, de fait, c'est bien là qu'il a manifesté, assez tardivement d'ailleurs, la plénitude de son génie.

I. — LE FABULISTE¹.1^o *Histoire de la fable.*

Le genre de la fable remonte à la plus haute antiquité.

a) *En Orient.*

Les fables indiennes, d'abord écrites en sanscrit, furent traduites au vi^e siècle en vieux persan, au viii^e du vieux persan en arabe, au xii^e de l'arabe en persan moderne, et enfin au xvii^e du persan moderne en français dans un recueil intitulé : *Le livre des lumières ou la conduite des rois, composé par le sage Pilpay, Indien, traduit en français par David Sahid d'Ispahan, ville capitale de Perse* (1644). C'est dans ce livre que La Fontaine a connu les apologues de l'Inde, ainsi que dans un autre recueil en

1. Biographie. — Jean de La Fontaine est né à Château-Thierry en 1621. Ses études une fois terminées (probablement au collège de sa ville natale), il songea d'abord à devenir prêtre et resta pendant un an au séminaire de l'Oratoire. Puis, renonçant à sa première idée, il fit son droit et fut nommé avocat au Parlement de Paris ; mais il revint bientôt à Château-Thierry et exerça jusqu'en 1672, fort négligemment d'ailleurs, la charge de maître des eaux et forêts que lui avait transmise son père. Impropre à tout métier régulier, il ne sut pas mieux remplir ses obligations d'époux et de père de famille : marié en 1647, il délaissa vite sa femme et en vint à oublier son fils. Incapable de se conduire par lui-même, il eut la chance de rencontrer tout le long de sa vie des protecteurs dévoués, notamment Fouquet (de 1655 à 1661), pour lequel il composa, au temps de sa prospérité, son poème *Le Songe de Vaux* (1658) et, au temps de sa disgrâce, sa courageuse *Élégie aux Nymphes de Vaux* (1661), et M^{me} de la Sablière (de 1672 à 1693), dont il a célébré l'intelligence et la bonté sous les traits d'Iris, et à qui il a dédié le *Discours* qui termine le livre IX des *Fables*, la fable XV du livre XII et le *Discours* qu'il lut à l'Académie Française le jour de sa réception (2 mai 1684). Les principaux incidents de son existence, qui méritent d'être signalés, sont, outre son intervention dans le procès de Fouquet, un voyage en Limousin dont il adressa une relation à sa femme (1662), bien qu'il se fût séparé d'elle en 1659 ; ses réunions joyeuses (à partir de 1664) avec Racine, Molière, Chapelle et Boileau, rue du Vieux-Colombier, où ce dernier habitait, ou bien dans les cabarets du temps (voir p. 782, note 1), et dont il a fait le tableau dans son roman *Les Amours de Psyché* ; sa liaison passagère avec les Jansénistes de Port-Royal, sous l'inspiration desquels il écrivit son poème de *La captivité de Saint Male* (1677) ; son élection à l'Académie Française (1683), à laquelle Louis XIV, mal disposé pour lui, fit opposition pendant six mois jusqu'à l'élection de Boileau (voir p. 367) ; son intervention dans la Querelle des anciens et des modernes avec son *Épître à Monseigneur Huet*, 1687 (voir p. 825) ; et sa conversion finale, assez inattendue chez un homme qui avait toujours vécu en marge de la religion. Il mourut le 13 avril 1695,

latin du P. Poussines, publié à Rome en 1666 sous ce titre ; *Specimen sapientiae Indorum veterum* (Le modèle de la sagesse des anciens Indiens).

L'Ancien et le Nouveau Testament contiennent aussi un certain nombre de paraboles, qui sont des fables, par exemple : *L'enfant prodigue*, *Le mauvais riche et Lazare*, *Le pharisien et le publicain*...

b) En Grèce.

Il y a eu en Grèce deux principaux recueils de fables : les fables en prose d'Esope (v^e siècle av. J.-C.), dont La Fontaine a tenté de reconstituer la figure légendaire dans *La Vie d'Esope le Phrygien*, et les fables de Babrius, un Syrien qui vivait au milieu du II^e siècle avant J.-C. et qui traduisit en vers les fables ésopiques. La Fontaine a connu les fables d'Esope dans le recueil qu'en avait donné Planude, moine qui vivait à

chez M. d'Hervart, qui après la mort de M^{me} de la Sablière lui avait offert l'hospitalité.

Anecdotes. — On cite, sur la naïveté et les distractions de La Fontaine, de nombreuses anecdotes, qui ne sont peut-être pas toutes bien authentiques, mais qui du moins témoignent de l'impression que fit sur ses contemporains celui que ses amis appelaient familièrement *le Bonhomme*, et à qui, au lendemain de sa mort, son ami François de Maucroix, avocat et poète devenu chanoine, rendait dans son *Journal* ce témoignage suprême : « C'était l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aie jamais connue ; jamais de déguisement ; je ne sais s'il a menti en sa vie. » Voici quelques-unes de ces anecdotes :

La Fontaine était à Antony avec ses amis... Il ne se trouva point à dîner un jour ; on l'appela, on le sonna, il ne vint point. Enfin il parut après le dîner ; on lui demanda d'où il venait. Il dit qu'il venait de l'enterrement d'une fourmi ; qu'il avait suivi le convoi dans le jardin, qu'il avait reconduit la famille jusqu'à la maison (qui était la fourmilière), et fit là-dessus une description naïve du gouvernement de ces petits animaux.

(Mathieu Marais, *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, 1725.)

Lorsque M^{me} de la Fontaine, ennuyée de vivre avec son mari, se fut retirée à Château-Thierry, Boileau et mon père dirent à La Fontaine que cette séparation ne lui faisait pas honneur, et l'engagèrent à faire un voyage à Château-Thierry pour s'aller réconcilier avec sa femme. Il part dans la voiture publique, arrive chez lui et la demande. La domestique, qui ne le connaissait pas, répond que Madame est au salut. La Fontaine va ensuite chez un ami, qui lui donne à souper et à coucher, et le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris ; il s'y met, et ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris le revoient, ils lui demandent s'il est réconcilié avec elle : « J'ai été pour la voir, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée ; elle était au salut. »

(Louis Racine, *Mémoires*, 1747.)

Un jour rendant visite au Dr Ellies du Pin, il croisa dans l'escalier un jeune

Constantinople au xiv^e siècle, et celles de Babrius sous la forme abrégée de quatrains grecs qu'elles avaient reçue au moyen âge.

c) *A Rome.*

La fable latine est représentée par Phèdre (1^{er} siècle après J.-C.). Les fables de Phèdre sont en vers, et le récit y prend déjà plus de développement que dans celles d'Esopé, qui sont très sèches. Ignorées au moyen âge, elles ont été publiées en 1596 par Pithou d'après un manuscrit du x^e siècle.

d) *En France, au moyen âge.*

Deux sortes de fables existent en France au moyen âge : des fables ésopiques traduites en langue vulgaire dans des recueils appelés *Ysopets*

homme dont il demanda le nom : « Comment ? lui dit son ami, vous n'avez pas reconnu votre fils ? » La Fontaine répondit : « Je crois l'avoir vu quelque part. »

(D'après Titon du Tillet, *Le Parnasse français*, 1732.)

Mis une fois en présence de son fils chez des amis communs, il le trouva spirituel mais ne le reconnut pas. Quand on le lui nomma, il dit simplement : « Ah ! j'en suis bien aise. »

(D'après Fréron, *Vie de La Fontaine*.)

Après la mort de M^{me} de La Sablière, il rencontra M. d'Hervart, qui venait justement l'inviter à s'installer chez lui. « J'y allais », lui dit La Fontaine.

(D'après Chamfort, *Éloge de La Fontaine*, 1774.)

Il fit venir un confesseur, qui l'exhorta à des prières et à des aumônes. « Pour des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai rien ; mais on fait une nouvelle édition de mes *Contes*, et le libraire m'en doit donner cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. »

(Louis Racine, *Réflexions sur la poésie*, 1747, dans une note.)

Portrait. — A la différence des autres grands écrivains du xvii^e siècle, qui, jugeant que « le moi est haïssable », se sont en général abstenus de parler d'eux dans leurs œuvres, La Fontaine a fait à plusieurs reprises son propre portrait, en particulier dans les passages suivants où il dépeint son caractère et ses goûts :

Acante ^a ne manque pas, selon sa coutume, de proposer une promenade en quelque lieu, hors la ville, qui fût éloigné, et où peu de gens entrassent : on ne les viendrait point interrompre ; ils écouteront cette lecture ^b avec moins de bruit et plus de plaisir. Il aimait extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. Polyphile ^c lui ressemblait en cela ; mais on peut dire que celui-ci aimait toutes choses. Ces passions, qui leur remplissaient le cœur d'une certaine tendresse, se répandaient jusque dans leurs écrits et en formaient le prin-

[^a Racine. — ^b L'histoire des aventures de Psyché. — ^c La Fontaine.]

(dont le plus célèbre est, à la fin du ^{xii}^e siècle, celui de Marie de France), et des fables originales, celles que contient *Le Roman de Renart* et les *Fabliaux*.

e) *Au XVI^e siècle.*

Dans le *Cymbalum Mundi* et les *Nouvelles récréations et joyeux devis* de Bonaventure des Périers, dans les *Contes* de la reine de Navarre, dans les *Nouvelles nouvelles* et les *Propos rustiques et facétieux* de Noël du Fail, ainsi que dans *La Vie de Gargantua et de Pantagruel* de Rabelais, il y a des contes qui sont des apologues. Mais surtout le ^{xvi}^e siècle a vu éclore de nombreuses fables en vers : Gilles Corrozet publie en 1542 ses *Fables*

principal caractère. Ils penchaient tous deux vers le lyrique, avec cette différence qu'Acante avait quelque chose de plus touchant, Polyphile de plus fleuri. Des deux autres amis, que j'appellerai Ariste ^a et Gélaste ^b, le premier était sérieux sans être incommode, l'autre était fort gai.

(*Les amours de Psyché*, 1669, prologue du livre I^{er}.)

J'aimé le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout ; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.

(*Les amours de Psyché*, fin du livre II.)

J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens ^c.
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques,
Les romans, et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moqué des lois,
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.

Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles ^d ;
Je suis chose légère et volé à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet ;
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

(*Discours à Madame de La Sablière*, 1684.)

[^a Boileau. — ^b Gélaste devait être primitivement Molière ; mais, après la brouille de ce dernier avec Racine en 1665, il représentait sans doute Chapelle. — ^c Le temps. — ^d Nos merveilles : celles des poètes.]

du très ancien Esope Phrygien et Guillaume Haudent en 1547 *Trois cent soixante-six apologues d'Esope* ; Guillaume Guérout intercale vingt-sept apologues dans le *Premier livre des Emblèmes* (1550), Antoine Baif une vingtaine d'apologues dans ses *Mimes, enseignements et proverbes* (1576) et Philibert Hégémon vingt-deux dans sa *Colombière ou Maison rustique* (1583). Et l'on trouve également quelques fables, qui sont des chefs-d'œuvre, chez Marot (*Le lion et le rat* dans l'*Épître* à Lion Jamet) et chez Rénier (*Le mulet, le loup et la lionne* dans la *Satire III*).

f) Au XVII^e siècle.

Avant La Fontaine il n'y a eu au XVII^e siècle que des recueils de fables en prose, comme ceux de Boissat (1633) ou de Jean Baudoin (1659),

Je chéris l'Arioste, et j'estime le Tasse ;
Plein de Machiavel, entêté de Boccace,
J'en parle si souvent, qu'on en est étourdi.
J'en lis qui sont du Nord, et qui sont du Midi.

(*Épître à Monseigneur Huet, 1687.*)

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien le sut dispenser :
Deux parts en fit, dont il souloit^a passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

(*Épithaphe, écrite en 1659 et publiée en 1671.*)

Œuvres. — **FABLES** : recueil de 1668, dédié à Monseigneur le Dauphin (les VI premiers livres) ; recueil de 1678-1679, dédié à Madame de Montespan (livres VII et VIII en 1678, livres IX, X et XI en 1679) ; livre XII, dédié au duc de Bourgogne (1694).

CONTES : première et deuxième parties (1665), troisième partie (1671), quatrième partie (1675), édition revue et complétée (1691).

THÉÂTRE. — **COMÉDIES** : *L'cunuque* (1654), *Clymène* (1674), *Ragotin ou Le roman comique* (1684), *Le Florentin* (1685), *La coupe enchantée* (1688), *Le veau perdu ou Les amours de campagne* (1689) (ces quatre dernières en collaboration avec le mari de La Champmeslé), *Je vous prends sans vert* (1693). — **OPÉRAS** : *Daphné* (1682), *Astrée* (1691), *Galatée* (inachevé). — **BALLET** : *Les rieurs du Beau-Richard* (1659). — **TRAGÉDIE** : *Achille* (inachevé).

ROMAN : *Les amours de Psyché et de Cupidon* (1669).

POÈME ÉPIQUE : *La captivité de Saint-Malc* (1673).

POÈME DIDACTIQUE : *Le quinquina* (1682).

POÈMES DIVERS : *Adonis* (1657), *Le songe de Vaux* (1658), *Élégie aux Nymphes*

[^a Il souloit, il avait coutume.]

tous deux intitulés : *Les fables d'Esope illustrées de discours moraux, philosophiques et politiques*. Mais après la publication du premier recueil de La Fontaine plusieurs imitateurs essaient sans succès de rivaliser avec lui, M^{me} de Villedieu : *Fables ou histoires allégoriques* (1670), Antoine Furetière : *Fables morales et nouvelles* (1671), Desmay : *Esope français* (1677). Il faut aussi rappeler, bien qu'elles soient d'un autre genre, les fables en prose de Fénelon pour le duc de Bourgogne, ainsi que la traduction par Charles Perrault, en 1699, des fables de Faërne, un Italien du xvi^e siècle. Boileau lui-même fit en 1668 la fable *La mort et le bûcheron* et en 1669 *L'hûître et les deux plaideurs* (fin de l'*Épître II*).

Si cultivée qu'elle ait été chez nous depuis la Renaissance, la fable, à la fin du xvi^e siècle et au xvii^e siècle, n'est pourtant pas considérée

de Vaux (1661), *Discours à Madame de la Sablière* (1684), *Philémon et Baucis* (1685), *Les filles de Minée* (1685), *Épître à Monseigneur Huet* (1687).

CORRESPONDANCE : *Relation d'un voyage de Paris en Limousin en 1662* (six lettres à sa femme, mêlées de vers).

Editions. — Nous avons rappelé précédemment quelles furent au xvii^e siècle les éditions successives des *Fables* et des *Contes*. Au xviii^e, nous signalerons l'édition des *Fables* de 1755-1759 (en 4 vol., avec les figures d'Oudry, le directeur des Gobelins) et l'édition des *Contes* dite des Fermiers Généraux (publiée par Diderot, 1762, 2 vol., avec les figures d'Eisen). Au xix^e ont paru plusieurs éditions des *Œuvres complètes* de La Fontaine : les éditions successives de Walckenaer (la 1^{re} est de 1819-1821, en 18 vol.), l'édition Marty-Laveaux (dans la Bibliothèque elzévirienne, 1857-1877, en 5 vol.), l'édition L. Moland (1872-1876, chez Garnier, en 7 vol.) et surtout l'édition Henri Régnier (1883-1893, Collection des Grands Écrivains de la France, 11 vol. et un album, tomes X-XI: Lexique). Parmi les éditions illustrées des *Fables* au xix^e siècle nous rappellerons celles de Grandville et de Gustave Doré. Mentionnons aussi une édition classique des *Œuvres diverses* de La Fontaine par F. Hémon (Delagrave) et les *Fables de La Fontaine classées par ordre de difficulté*, par A. Gazier (Colin).

A consulter. — Mathieu Marais : *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (écrite en 1725, publiée en 1811). — Chamfort : *Éloge de La Fontaine* (1774). — Walckenaer : *Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine* (1820, 4^e éd., 1858). — Marty-Laveaux : *Essai sur la langue de la Fontaine* (1853). — Taine : *La Fontaine et ses fables* (1853, 3^e éd. 1861). — Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les fabulistes* (cours fait en 1858-59, publié en 1867). — Soulié : *La Fontaine et ses devanciers. Histoire de l'apologue jusqu'à La Fontaine* (Perrin, 1860). — Damas Hinaré : *La Fontaine et Buffon* (1861). — Faguet : *La Fontaine* (Collection des classiques populaires, 1887). — G. Lafenestre : *La Fontaine* (Collection des grands écrivains français, 1895). — Dr M. Tresch : *La Fontaine naturaliste dans ses Fables* (Luxembourg, 1907). — Le comte de Rochambeau : *Bibliographie des œuvres de La Fontaine* (Paris, Alexis Rouquette, 1911). — Faguet : *La Fontaine* (Soc. franç. d'impr. et de libr., 1913). — L. Roche : *La vie de La Fontaine* (Plon-Nourrit, 1913). — G. Michaut : *La Fontaine* (1913-1914, Hachette, 2 vol.). — A. Hallays : *La Fontaine* (Perrin, 1922).

comme un genre véritablement littéraire, surtout comme un genre poétique. Vauquelin de La Fresnaye ne parle pas de l'apologue dans son *Art poétique* (1605). Et c'est apparemment pour la même raison que Boileau dans le sien (1674) a passé la fable sous silence (alors qu'à cette date avait déjà paru le premier recueil de La Fontaine, où ne se trouvent sans doute pas ses plus belles fables, mais où l'on en compte déjà tant de si grande valeur), — et non pas, comme on l'a dit quelquefois, par jalousie (les deux fables qu'il a composées ne suffisaient pas à faire de lui un rival du fabuliste), ni par prudence (La Fontaine, ami de Fouquet et auteur des *Contes*, avait beau n'être pas très bien en cour, Boileau a toujours montré assez de courageuse franchise pour n'avoir pas craint de se compromettre en parlant de lui), ni par manque d'estime (il est vrai que Boileau, d'après Louis Racine, « ne regardait pas La Fontaine comme original, parce qu'il n'était créateur ni de ses sujets ni de son style qu'il avait pris dans Marot et dans Rabelais » ; mais il ne l'a pas moins cité plusieurs fois avec éloge, dans sa *Dissertation critique sur Joconde*, dans sa *VII^e Réflexion sur Longin*, dans sa *Lettre de réconciliation à Charles Perrault* ; et c'est lui, au dire de son biographe Mathieu Marais, dont l'intervention décida le libraire Denis Thierry à accepter le premier recueil des *Fables*).

2^o Conception de la fable chez La Fontaine.

Si La Fontaine n'a pas hésité à emprunter à ses prédécesseurs de nombreux sujets de fables — on sait que les grands écrivains classiques, peu soucieux d'introduire de l'originalité dans la matière de leurs œuvres, prennent leur bien où ils le trouvent —, du moins il a traité le genre de la fable d'une façon très personnelle, justifiant ce vers de l'*Épître à Monseigneur Huet*

Mon imitation n'est point un esclavage.

Pour savoir de quelle manière il a conçu la fable, le mieux est de consulter ce qu'il en a dit lui-même à plusieurs reprises dans ses *Fables* :

L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme. Le corps est le récit ; l'âme la moralité.

(Préface.)

Je chante les héros dont Esope est le père :
 Troupe de qui l'histoire, encor que mensongère,
 Contient des vérités qui servent de leçons.
 Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons.
 Ce qu'ils disent s'adressent à tous tant que nous sommes ;
 Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

(I, A Monseigneur le Dauphin.)

Cependant jusqu'ici d'un langage nouveau
 J'ai fait parler le loup et répondre l'agneau.
 J'ai passé plus avant : les arbres et les plantes
 Sont devenus chez moi créatures parlantes,
 Qui ne prendrait ceci pour un enchantement ¹ ?...

(II, 1.)

L'invention des arts étant un droit d'aïnesse,
 Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce ;
 Mais ce champ ne se peut tellement moissonner
 Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
 La feinte ² est un pays plein de terres désertes ;
 Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.

(III, 1.)

Quant au principal but qu'Esopé se propose,
 J'y tombe au moins mal que je puis.
 Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis,
 Il ³ ne tient pas à moi ; c'est toujours quelque chose.

Comme la force est un point
 Dont je ne me pique point,
 Je tâche d'y tourner le vice en ridicule,
 Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.
 C'est là tout mon talent ; je ne sais s'il suffit.

Tantôt je peins en un récit
 La sotte vanité jointe avecque l'envie,
 Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie :

Tel est ce chétif animal
 Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal.
 J'oppose quelquefois par une double image
 Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,

Les agneaux aux loups ravissants,
 La mouche à la fourmi ; faisant de cet ouvrage
 Une ample comédie à cent actes divers,
 Et dont la scène est l'univers,
 Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle,
 Jupiter comme un autre...

(V, 1.)

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;
 Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.

[1. *Enchantement* : au sens propre du mot (charme magique). — 2. *Feinte*, fiction. — 3. *Il* : voir p. 484, note 1].

Une morale nue apporte de l'ennui :
 Le conte fait passer le précepte avec lui.
 En ces sortes de feinte ¹ il faut instruire et plaire,
 Et conter pour conter me semble peu d'affaire.

(VI, 1.)

Voici un second recueil de fables que je présente au public. J'ai jugé à propos de donner à la plupart de celles-ci un air et un tour un peu différent de celui que j'ai donné aux premières, tant à cause de la différence des sujets, que pour remplir de plus de variété mon ouvrage. Les traits familiers, que j'ai semés avec assez d'abondance dans les deux autres parties ², convenaient bien mieux aux inventions d'Esopé qu'à ces dernières... Il a donc fallu que j'aie cherché d'autres enrichissements, et étendu davantage les circonstances de ces récits... Je dirai, par reconnaissance, que je dois la plus grande partie de ces derniers sujets à Pilpay, sage indien... Quelques autres m'ont fourni des sujets assez heureux. Enfin j'ai tâché de mettre en ces deux dernières parties toute la diversité dont j'étais capable.

(VII, Avertissement.)

L'apologue est un don qui vient des immortels ;
 Ou si c'est un présent des hommes,
 Quiconque nous l'a fait mérite des autels.
 Nous devons, tous tant que nous sommes,
 Eriger ³ en divinité
 Le sage ⁴ par qui fut ce bel art inventé.
 C'est proprement un charme ⁵ : il rend l'âme attentive,
 Ou plutôt il la tient captive,
 Nous attachant à des récits
 Qui mènent à son gré les cœurs et les esprits.

(VII, A Madame de Montespan.)

Si *Peau d'âne* ⁶ m'était conté,
 J'y prendrais un plaisir extrême.
 Le monde est vieux, dit-on ; je le crois : cependant
 Il le faut amuser encor comme un enfant.

(VIII, 4.)

Grâce aux Filles de Mémoire ⁷,
 J'ai chanté des animaux ;

[1. *Feinte* : voir p. 699, note 2. — 2. Les six premiers livres. — 3. Élever au rang d'une divinité. — 4. Esopé. — 5. *Charme* : même sens qu'enchantement (p. 699, note 1). — 6. Le conte de Perrault ne parut qu'en 1694, mais l'histoire qu'il raconte était connue. — 7. Les Muses, filles de Jupiter et de Mnémosyne, déesse de la Mémoire.]

Peut-être d'autres héros
 M'auraient acquis moins de gloire.
 Le loup, en langue¹ des dieux,
 Parle au chien dans mes ouvrages.
 Les bêtes, à qui mieux mieux,
 Y font divers personnages ;
 Les uns fous, les autres sages ;
 De telle sorte pourtant
 Que les fous vont l'emportant...

(IX, 1.)

C'est ainsi que ma muse, aux bords d'une onde pure,
 Traduisait en langue des dieux
 Tout ce que disent sous les cieux
 Tant d'êtres empruntant la voix de la nature.
 Trucheman² de peuples divers,
 Je les faisais servir d'acteurs en mon ouvrage :
 Car tout parle dans l'univers ;
 Il n'est rien qui n'ait son langage :
 Plus éloquents chez eux qu'ils ne sont dans mes vers,
 Si ceux que j'introduis me trouvent peu fidèle,
 Si mon œuvre n'est pas un assez bon modèle,
 J'ai du moins ouvert le chemin :
 D'autres pourront y mettre une dernière main.

(XI, épilogue.)

Ces mensonges sont proprement une manière d'histoire où on ne flatte personne. Ce ne sont pas choses de peu d'importance que ces sujets : les animaux sont les précepteurs des hommes dans mon ouvrage.

(XII, A Monseigneur le duc de Bourgogne.)

II. — LE PEINTRE DE LA NATURE.

La Fontaine a donné la nature pour cadre à la plupart de ses fables. Il est ainsi un des rares écrivains du xvii^e siècle (voir p. 457), — et ce n'est pas la moindre part de son originalité³ —, qui se soient plu à peindre la campagne et les êtres qui la peuplent.

[1. En vers. — 2. *Trucheman* ou *truchement*, interprète (mot d'origine arabe).]

3. Lire à ce sujet quelques jolies pages de Taine : *La Fontaine et ses fables* p. 177 et suivantes).

A. — Le cadre.

1^o *Aspects extérieurs de la nature.*

De la nature La Fontaine a surtout décrit les aspects extérieurs, pittoresques et changeants, par exemple : la venue du printemps

...dans la saison

Que¹ les tièdes zéphyrs ont l'herbe rajeunie²,

Et que les animaux quittent tous la maison

Pour s'en aller chercher leur vie...

(V, 8.)

l'arrivée de l'automne

...On entrait dans l'automne,

Quand la précaution aux voyageurs est bonne :

Il pleut, le soleil luit, et l'écharpe d'Iris³

Rend ceux qui sortent avertis⁴

Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire...

(VI, 3.)

le vent qui se déchaîne

...Notre souffleur à gage⁵

Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,

Fait un vacarme de démon,

Siffle, souffle, tempête, et brise, en son passage,

Maint toit qui n'en peut mais⁶, fait périr maint bateau...

(VI, 3.)

un jardin

Un amateur du jardinage,

Demi-bourgeois, demi-manant⁷,

Possédait en certain village

Un jardin assez propre, et le clos attendant.

Il avait de plant⁸ vif fermé cette étendue.

Là croissait⁹ à plaisir l'oscille et la laitue,

[1. *Que* = pendant laquelle. — 2. *Ont l'herbe rajeunie* : au xvii^e siècle le participe passé, construit avec *avoir*, était souvent séparé de l'auxiliaire par son complément et s'accordait alors avec ce dernier. — 3. *L'écharpe d'Iris*, l'arc-en-ciel. — 4. *Rend... avertis* = avertit (tournure d'origine latine, très usitée autrefois). — 5. *A gage* : par allusion à la gageure faite, ou dans le sens de l'expression habituellement au pluriel *d gages* (il souffle comme s'il était payé pour cela). — 6. *Qui n'en peut mais*, qui n'en est pas responsable. — 7. *Manant*, paysan. — 8. *De plant vif*, d'une haie vive. — 9. *Croissait* : très souvent au xvii^e siècle le verbe employé avec deux sujets ne s'accorde qu'avec un seul.]

De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,
Peu de jasmin d'Espagne, et force serpolet.

(IV, 4.)

un coche qui monte péniblement une côte ensoleillée

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,

Six forts chevaux tiraient un coche¹.

Femmes, moine, vieillards, tout était descendu ;
L'attelage suait, soufflait, était rendu²...

(VII, 9.)

le passage insensible de la nuit au jour

...lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
Et que n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour...

(X, 14.)

la course impétueuse d'un torrent

Avec grand bruit et grand fracas
Un torrent tombait des montagnes ;
Tout fuyait devant lui ; l'horreur suivait ses pas ;
Il faisait trembler les campagnes.

(VIII, 23.)

la marche lente d'une rivière

...Il rencontra sur son passage
Une rivière dont le cours,
Image d'un sommeil doux, paisible et tranquille,
Lui fit croire d'abord ce trajet fort facile :
Point de bords escarpés, un sable pur et net...

(VIII, 23.)

2° *Rapports de la nature et de l'homme.*

Parfois, marchant sur les pas des poètes de l'antiquité, comme Lucrèce et Virgile, ou bien ouvrant la voie aux poètes modernes, La Fontaine a exprimé dans ses *Fables* les sentiments qui naissent du contact de l'homme avec la nature, tels que l'élan de joie et d'amour communiqué à toutes les créatures vivantes par le réveil printanier

[1. *Coche*, voiture publique, sorte de diligence. — 2. *Était rendu*, était à bout de force]

...environ¹ le temps
 Que² tout aime et que tout pullule dans le monde³,
 Monstres marins au fond de l'onde,
 Tigres dans les forêts, alouettes aux champs.

(IV, 22.)

le charme mystérieux de la solitude, la curiosité en présence des phénomènes naturels, le calme et simple bonheur de la vie champêtre

Solitude, où je trouve une douceur secrète,
 Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
 Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais⁴ ?
 Oh ! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles⁵ ?
 Quand pourront les neuf sœurs⁶, loin des cours et des villes,
 M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
 Les divers mouvements inconnus à nos yeux,
 Les noms et les vertus⁷ de ces clartés errantes⁸
 Par qui sont nos destins⁹ et nos mœurs différentes¹⁰.
 Que si je ne suis né pour de si grands projets,
 Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets !
 Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie !
 La Parque à¹¹ filets¹² d'or n'ourdira point ma vie,
 Je ne dormirai point sous de riches lambris :
 Mais voit-on que le somme en perde de son prix ?
 En est-il moins profond et moins plein de délices ?
 Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices¹³.
 Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
 J'aurai vécu sans soins¹⁴, et mourrai sans remords.

(XI, 4.)

la pitié pour l'arbre et la forêt, victimes de l'ingratitude et de la cruauté hypocrite de l'homme

[1. *Environ* : employé ici comme préposition. — 2. *Que* = où. — 3. Ces vers rappellent l'invocation à Vénus qui est au début du *De natura rerum* de Lucrèce. — 4. *L'ombre et le frais* : traduction du *frigus captabis opacum* de Virgile (1^{re} églogue, v. 52). — 5. A partir de ce vers commence une imitation, d'ailleurs très libre, de Virgile (*Les Géorgiques*, II, v. 475 et suivants). — 6. Les neuf Muses. — 7. *Vertus*, propriétés. — 8. Les planètes. — 9. La Fontaine, qui paraît croire ici à l'influence des astres sur les destinées humaines, a pourtant combattu ailleurs l'astrologie (II, 13). — 10. *Différentes* : l'attribut, joint à plusieurs substantifs, s'accordait alors avec le dernier. — 11. *A* = avec. — 12. *Filets*, file. — 13. Ce vers signifie qu'il espère aussi bien dormir dans a solitude. — 14. *Soins*, soucis.]

... L'arbre étant pris pour juge,
 Ce fut bien pis encore. Il servait de refuge
 Contre le chaud, la pluie et la fureur des vents ;
 Pour nous seuls il ornait les jardins et les champs ;
 L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire :
 Il courbait sous les fruits. Cependant pour salaire
 Un rustre l'abattait : c'était là son loyer¹ ;
 Quoique, pendant tout l'an, libéral il nous donne,
 Ou des fleurs au printemps, ou du fruit en automne,
 L'ombre l'été, l'hiver les plaisirs du foyer.
 Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée ?
 De² son tempérament il eût encor vécu...

(X, 1.)

Un bûcheron venait de rompre ou d'égarer
 Le bois dont il avait emmanché sa cognée.
 Cette perte ne put sitôt se réparer
 Que³ la forêt n'en fût quelque temps épargnée.

L'homme enfin la prie humblement
 De lui laisser tout doucement
 Emporter une unique branche,
 Afin de faire un autre manche :

« Il irait employer ailleurs son gagne-pain ;
 Il laisserait debout maint chêne et maint sapin,
 Dont chacun respectait la vieillesse et les charmes. »
 L'innocente forêt lui fournit d'autres armes.
 Elle en eut du regret. Il emmanche son fer :

Le misérable ne s'en sert
 Qu'à dépouiller sa bienfaitrice
 De ses principaux ornements.
 Elle gémit à tous moments :
 Son propre don fait son supplice.

(XII, 16.)

B. — Les personnages.

1° *Les animaux.*

L'amour de La Fontaine pour la nature s'étend à tous les animaux. Il a pris éloquemment leur défense contre Descartes (voir p. 524-525),

[1. Loyer, salaire. — 2. De = grâce à. — 3. Que: en sorte que.]

qui niait leur intelligence et les réduisait à de simples machines. Il s'apitoye sur leur sort, quand ils sont, comme nous, en proie à la souffrance et au malheur

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse,
Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
Devenus forts par sa faiblesse.
Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied ;
Le loup, un coup de dent ; le bœuf, un coup de corne.
Le malheureux lion, languissant, triste, et morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
Il attend son destin, sans faire aucunes¹ plaintes...

(III, 14.)

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron²,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ;
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni loups ni renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie ;
Les tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant³ plus de joie.

(VII, 1.)

Il proteste contre la tyrannie des hommes à leur égard, contre l'indifférence, l'injustice et la méchanceté dont nous payons habituellement leurs services

Et quant au berger, l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Étant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.

(VII, 1.)

[1. *Aucuns* : voir p. 175, note 3. — 2. *L'Achéron*, fleuve des Enfers qui sert à désigner ici les Enfers eux-mêmes. — 3. *Partant*, par conséquent.]

...Le serpent on sa langue
 Reprit du mieux qu'il put : « S'il fallait condamner
 Tous les ingrats qui sont au monde,
 A qui pourrait-on pardonner ?
 Toi-même tu te fais ton procès : je me fonde
 Sur tes propres leçons ; jette les yeux sur toi.
 Mes jours sont en tes mains, tranche-les ; ta justice,
 C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice :
 Selon ces lois, condamne-moi ;
 Mais trouve bon qu'avec franchise
 En mourant au moins je te dise
 Que le symbole des ingrats
 Ce n'est point le serpent, c'est l'homme. »...

(X, 1.)

Ces animaux, qu'il aime, La Fontaine excelle à les décrire. Il n'a sans doute pas la science approfondie d'un naturaliste, et l'on a pu relever dans ses fables un certain nombre d'erreurs¹. Mais il possède le regard exercé d'un peintre, et l'on doit admirer la pittoresque précision des silhouettes qu'il trace :

le héron

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,
 Le héron au long bec, emmanché d'un long cou.

(VII, 4.)

les grenouilles

Il s'en alla passer sur le bord de l'étang.
 Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes ;
 Grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes...

(II, 14.)

la tortue

...Il laisse la tortue
 Aller son train de sénateur.

1. En particulier, le grand entomologiste J. H. Fabre a spirituellement critiqué la fable de *La cigale et la fourmi* (*Souvenirs entomologiques*, 5^e série, chap. xiii, chez Delagrave) : la cigale va trouver la fourmi « quand la bise est venue », or l'hiver la fourmilière dort et les cigales sont mortes depuis longtemps ; quant aux mouches, vermisseaux et grains, dont la cigale souhaiterait pouvoir se nourrir, elle serait bien en peine de les avaler, étant simplement munie d'un sucoir, avec lequel elle pompe la sève des arbres.

Elle part, elle s'évertue,
Elle se hâte avec lenteur¹.

(VI, 10.)

la belette

Dame belette au long corsage.

(VIII, 22.)

les lapins

...Je vois fuir aussitôt toute la nation
Des lapins, qui, sur la bruyère,
L'œil éveillé, l'oreille au guet,
S'égayaient et de thym parfumaient leur banquet.

(X, 14.)

le lièvre

Ainsi raisonnait notre lièvre,
Et cependant faisait le guet.
Il était douteux², inquiet :
Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.

(II, 14.)

l'huître

...Parmi tant d'huîtres toutes closes
Une s'était ouverte ; et, baillant au soleil,
Par un doux zéphyr réjouie,
Humait l'air, respirait, était épanouie,
Blanche, grasse, et d'un goût, à la voir, non pareil.

(VIII, 9.)

le cochet

...Il a la voix perçante et rude,
Sur la tête un morceau de chair³,
Une sorte de bras⁴ dont il s'élève en l'air
Comme pour prendre sa volée,
La queue en panache étalée.

(VI, 5.)

le chat

...Il est velouté comme nous,
Marqueté⁵, longue queue, une humble contenance,
Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant...

(VI, 5.)

[1. Traduction du proverbe latin : *festina lente*. Boileau a dit aussi (*L'Art poétique*, I, 170) : Hâtez-vous lentement... — 2. Douteux, méfiant. — 3. La crête du jeune coq. — 4. Les ailes. — 5. *Marqueté*, marqué de taches.]

le bœuf

...Le bœuf vient à pas lents.

Quand il out ruminé tout le cas en sa tête...

(X, 1.)

2° Les paysans.

Peu d'écrivains au ^{xviii}e siècle nous ont dépeint le paysan : Cyrano de Bergerac et Molière (voir p. 682-684) en ont surtout montré l'aspect risible ; La Bruyère (voir p. 856) en a plutôt laissé entrevoir l'aspect pitoyable ; c'est La Fontaine qui en a tracé le portrait le plus complet.

Voici le paysan dans ses occupations habituelles : soit dans un champ en train de semer (*L'hirondelle et les petits oiseaux*, I, 8)

Voyez-vous cette main qui par les airs chemine ?

soit sur la route quand il va vendre son âne à la foire et échange avec les passants des propos émaillés de plaisanteries, de proverbes et de jurons (*Le Meunier, son fils et l'âne*, III, 1.)

...Quand trois filles passant, l'une dit : « C'est grand'honte

Qu'il faille voir ainsi clocher¹ ce jeune fils,

Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis,

Fait le veau² sur son âne, et pense être bien sage.

— Il n'est, dit le meunier, plus de veaux à mon âge ;

Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez. »

.....

Hé quoi ? charger ainsi cette pauvre bourrique !

N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique ?

Sans doute qu'à la foire ils vont vendre sa peau.

— Parbieu³, dit le meunier, est bien fou du cerveau

Qui prétend contenter tout le monde et son père⁴...

.....

Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser ?

Je conseille à ces gens de le faire enchâsser⁵.

Ils usent leurs souliers et conservent leur âne.

Nicolas, au rebours⁶ ; car, quand il va voir Jeanne,

[1. *Clocher*, boiter (*claudicare*). — 2. *Fait le veau*, est couché nonchalamment. — 3. *Parbieu*, altération populaire de *parbleu* qui lui-même est une altération de *par Dieu*. — 4. Proverbe très ancien. — 5. *Enchâsser*, mettre dans une châsse comme une relique. — 6. *Nicolas, au rebours*, il fait le contraire de ce que fait Nicolas.]

Il monte sur sa bête, et la chanson¹ le dit.
Beau trio de baudets ! »...

Le voilà donnant une leçon de laborieux effort (*Le laboureur et ses enfants*, V, 9)

...Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'ôut² :
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.

D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer, avant sa mort,
Que le travail est un trésor.

ou la recevant lui-même d'une voix mystérieuse (*Le chartier embourbé*, VI, 18)

Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Nous voyons ses qualités : son esprit pratique (*Le marchand, le gentil-homme, le pâtre et le fils de roi*, X, 15), sa bonté parfois mal récompensée (*Le villageois et le serpent*, VI, 13), son noble désintéressement lorsqu'il se donne de la peine pour ceux qui viendront après lui (*Le vieillard et les trois jeunes hommes*, XI, 8). Et ses défauts : son amour du gain et sa ruse (*Le bûcheron et Mercure*, V, 1), son ingratitude (*La forêt et le bûcheron*, XII, 16), l'étroitesse de ses vues (*Le gland et la citrouille*, IX, 4).

La Fontaine décrit aussi la dure existence du paysan pauvre (*La mort et le bûcheron*, I, 16)

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée³,
Sous le faix⁴ du fagot aussi bien que des ans
Gémissant et courbé, marchait à pas pesants,
Et tâchait de gagner sa chaumine⁵ enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.

[1. Chanson populaire :

Adieu, cruelle Jeanne ;
Si vous ne m'aimez pas,
Je monte sur mon âne,
Pour galoper au trépas.

2. Ôut ou août = moisson. — 3. Ramée, branches coupées avec leurs feuilles vertes. — 4. Faix, fardeau. — 5. Chaumine, hutte de bûcheron couverte de chaume.]

« Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
 En est-il un plus pauvre en la machine ¹ ronde ?
 Point de pain quelquefois, et jamais de repos. »...

Et, à côté du paysan un peu lourd d'allure, il nous met sous les yeux la fine et alerte silhouette de la paysanne (*La laitière et le pot au lait*, VII, 10)

Perrette ², sur sa tête ayant un pot au lait
 Bien posé sur un coussinet,
 Prétendait ³ arriver sans encombre à la ville.
 Légère et court ⁴ vêtue, elle allait à grands pas,
 Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
 Cotillon ⁵ simple et souliers plats.

III. — LE SATIRIQUE.

Qu'il fasse le tableau des mœurs contemporaines ⁶ ou la peinture de l'homme en général, La Fontaine apparaît toujours comme un psychologue doublé d'un satirique. Il est amusant de voir, en particulier, comment il a plus d'une fois exercé sa verve railleuse aux dépens des femmes et des enfants, n'ayant, semble-t-il, conservé de sa double expérience conjugale et paternelle que du mépris pour les premières et de l'aversion pour les seconds.

1^o *La Fontaine et les femmes.*

S'il faut en croire La Fontaine, les principaux traits du caractère féminin seraient les suivants : esprit de contradiction (*La femme noyée*, III, 16)

...Ce mari donc leur demandant
 S'ils n'avaient de sa femme aperçu nulle trace :
 « Nulle, reprit l'un d'eux ; mais cherchez-la plus bas ;
 Suivez le fil de la rivière. »
 Un autre repartit : « Non, ne le suivez pas ;
 Rebroussez plutôt en arrière :

[1. *La machine ronde*, la terre (*orbis terrarum*). — 2. *Perrette* : autre forme de *Pierrette*. — 3. *Prétendait*, espérait. — 4. *Court* : adjectif pris adverbialement. — 5. *Cotillon simple*, simplement un jupon.]

6. Taine (*La Fontaine et ses fables*, p. 74-161) a essayé de reconstituer à l'aide des fables toute la société du XVII^e siècle : le roi (le lion), le courtisan (le renard), le prince du sang (l'éléphant), le hobereau (l'ours), le marquis (la mouche), le noble (le chien), le bourgeois (le rat, la fourmi), le juge (la guêpe), le médecin (le loup)...

Quelle que soit la pente et l'inclination ¹
 Dont l'eau par sa course l'emporte,
 L'esprit de contradiction
 L'aura fait flotter d'autre sorte. »

coquetterie (*La jeune veuve*, VI, 21)

La perte d'un époux ne va point sans soupirs,
 On fait beaucoup de bruit ; et puis on se console :
 Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole,
 Le Temps ramène les plaisirs.
 Entre la veuve d'une année
 Et la veuve d'une journée
 La différence est grande ; on ne croirait jamais
 Que ce fût la même personne...

bavardage et indiscretion (*Les femmes et le secret*, VIII, 6)

Rien ne pèse tant qu'un secret :
 Le porter loin est difficile aux dames ;
 Et je sais même sur ce fait
 Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

pruderie dédaigneuse et vanité (*La fille*, VII, 5)

Certaine fille, un peu trop fière,
 Prétendait trouver un mari
 Jeune, bien fait et beau, d'agréable manière,
 Point froid et point jaloux : notez ces deux points-ci.
 Cette fille voulait aussi
 Qu'il eût du bien, de la naissance,
 De l'esprit, enfin tout. Mais qui peut tout avoir ?
 Le Destin se montra soigneux de la pourvoir :
 Il vint des partis d'importance.
 La belle les trouva trop chétifs de moitié :
 « Quoi ? moi ! quoi ? ces gens-là ! l'on radote, je pense.
 A moi les proposer ! hélas ! ils font pitié :
 Voyez un peu la belle espèce ! »...

caractère hargneux et insupportable (*Le mal marié*, VII, 2)

Que le bon soit toujours camarade du beau,
 Dès demain je chercherai femme ;
 Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,
 Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,

[1 *L'inclination*, l'inclinaison.]

Assemblent l'un et l'autre point,
 Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.
 J'ai vu beaucoup d'hymens ; aucuns¹ d'eux ne me tentent.
 Cependant des humains presque les quatre parts
 S'exposent hardiment au plus grand des hasards ;
 Les quatre parts aussi des humains se repentent.

égoïsme et caprice (*L'homme entre deux âges et ses deux maîtresses*
 I, 17)

La vieille, à tous moments, de sa part² emportait
 Un peu du poil³ noir qui restait,
 Afin que son amant en fût plus à sa guise.
 La jeune saccageait les poils blancs à son tour.
 Toutes deux firent tant, que notre tête grise
 Demeura sans cheveux, et se douta du tour.
 « Je vous rends, leur dit-il, mille grâces, les belles,
 Qui m'avez si bien tondue :
 J'ai plus gagné que perdu ;
 Car d'hymen point de nouvelles⁴.
 Celle que je prendrais voudrait qu'à sa façon
 Je vécut, et non à la mienne.
 Il n'est tête chauve qui tienne⁵ :
 Je vous suis obligé, belles, de la leçon. »

2° *La Fontaine et les enfants.*

Il est curieux de constater que le « poète classique des enfants » n'a pas aimé l'enfance. La Fontaine l'avouait d'ailleurs ingénument dans une lettre à sa femme (1662) : « De vous dire quelle est la famille de ce parent et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nullement de m'arrêter à ce petit peuple. » Aussi le portait-il qu'il a tracé de l'enfant dans ses fables est-il loin d'être flatteur. Il lui reproche surtout son caractère imprudent (*L'enfant et le maître d'école*, I, 19)

...Un jeune enfant dans l'eau se laissa choir
 En badinant⁶ sur les bords de la Seine.
 Le ciel permit qu'un saule se trouva⁷,

[1. *Aucun*, même employé au sens négatif (ce qui n'était pas toujours le cas, voir p. 175, note 3), s'employait autrefois au pluriel. — 2. *De sa part*, de son côté. — 3. *Poil* = chevelure. — 4. *Point de nouvelles*, il n'est plus question. — 5. *Peu importe que je sois chauve.*]

[6. *En badinant*, en jouant. — 7. *Se trouva* : indicatif au lieu du subjonctif.]

Dont le branchage, après Dieu, le sauva.
 S'étant pris ¹, dis-je, aux branches de ce saule,
 Par cet endroit passe un maître d'école ;
 L'enfant lui crie : « Au secours ! je pérís. »
 Le magister ², se tournant à ses cris,
 D'un ton fort grave à contretemps s'avise
 De le tancer ³ : « Ah ! le petit babouin ⁴ !
 Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise !
 Et puis, prenez de tels fripons le soin.
 Que les parents sont malheureux, qu'il faille
 Toujours veiller à semblable canaille ⁵ !
 Qu'ils ont de maux ! et que je plains leur sort ! »
 Ayant tout dit, il mit l'enfant à bord ⁶.

son esprit de cruauté (*Les deux pigeons*, IX, 2)

Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)
 Prit sa fronde et, du coup, tua plus d'à moitié
 La volatile ⁷ malheureuse...

et son esprit de destruction (*L'écolier, le pédant et le maître d'un jardin*, IX, 5)

Certain enfant qui sentait son collège,
 Doublement sot et doublement fripon
 Par le jeune âge et par le privilège
 Qu'ont les pédants de gâter la raison,
 Chez un voisin dérobait, ce dit-on,
 Et fleurs et fruits...

Un jour dans son jardin il vit notre écolier
 Qui, grimpant, sans égard, sur un arbre fruitier,
 Gâtait jusqu'aux boutons, douce et frêle espérance,
 Avant-coureurs des biens que promet l'abondance.
 Même il ébranchait ⁸ l'arbre, et fit tant, à la fin,
 Que le possesseur du jardin
 Envoya faire plainte au maître de la classe.
 Celui-ci vint suivi d'un cortège d'enfants...

[1. *S'étant pris* : dans une tournure de ce genre il faudrait aujourd'hui exprimer le sujet du participe (*l'écolier s'étant pris*). — 2. *Magister*, maître d'école de village. — 3. *Tancer*, réprimander. — 4. *Babouin* : espèce de singe (employé au figuré, le mot est une injure qu'on adresse en général à un enfant étourdi et désagréable). — 5. *Canaille* : au sens propre désigne une troupe de chiens (en vieux français on disait *chienaille*) ; le mot avait donc primitivement un sens collectif. — 6. *A bord*, au bord de la rivière. — 7. *Volatile*, oiseau (ce mot est féminin chez La Fontaine). — 8. *Ebranchait*, cassait les branches.]

Son discours dura tant que la maudite engeance¹
Eut le temps de gâter² en cent lieux le jardin...

Je ne sais bête au monde pire

Que l'écolier, si ce n'est le pédant.

Le meilleur de ces deux pour voisin, à vrai dire,

Ne me plairait aucunement.

Mais, comme on le voit par ces derniers vers, la sévérité de La Fontaine pour l'enfant n'a d'égale que celle dont il accable son malheureux maître.

IV. — LE MORALISTE.

La Fontaine, on l'a vu précédemment (p. 698-701) ne séparait pas, en composant ses fables, la nécessité de plaire et l'obligation d'instruire. Il a longuement insisté dans sa préface sur le profit moral qu'on doit attendre d'elles :

« Platon, ayant banni Homère de sa république, y a donné à Esope une place très honorable. Il souhaite que les enfants sucent ces fables avec le lait ; il recommande aux nourrices de les leur apprendre ; car on ne saurait s'accoutumer de trop bonne heure à la sagesse et à la vertu. Plutôt que d'être réduits à corriger nos habitudes, il faut travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles sont encore indifférentes au bien ou au mal. Or quelle méthode y peut contribuer plus utilement que ces fables ? »

Mais, en dépit de ces déclarations, la valeur morale des fables de La Fontaine a été très diversement appréciée depuis le xvii^e siècle. On n'en peut tirer, d'après J.-J. Rousseau et Lamartine, que de mauvaises et dangereuses leçons :

« On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis ; car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu... »

Suivez les enfants apprenant les fables, et vous verrez que, quand ils sont en état d'en faire l'application, ils en font presque toujours une contraire à l'intention de l'auteur, et qu'au lieu de s'observer sur le défaut dont on veut les guérir ou préserver, ils penchent à aimer le vice avec lequel on tire parti des défauts des autres. »

(J.-J. Rousseau, *L'Emile*, livre II.)

[1. *Engance*, race (avec sens péjoratif). — 2. *Gâter*, dévaster, détruire (ce mot avait alors toute la force de son sens étymologique : *vastare*).]

« Les fables de La Fontaine sont plutôt la philosophie dure, froide et égoïste d'un vieillard, que la philosophie aimante, généreuse, naïve et bonne d'un enfant : c'est du fiel, ce n'est pas du lait pour les lèvres et pour les cœurs de cet âge... Comment le livre serait-il bon ? l'homme ne l'était pas. On dirait qu'on lui a donné par dérision le nom du *bon La Fontaine*. La Fontaine était un philosophe de beaucoup d'esprit, mais un philosophe cynique. Que penser d'une nation qui commence l'éducation de ses enfants par les leçons d'un cynique ? »

(Lamartine, *première préface des Méditations*.)

D'après Nisard, elles sont au contraire une nourriture saine et bien-faisante :

« La Fontaine est le lait de nos premières années, le pain de l'homme mûr, le dernier mets substantiel du vieillard... Il n'y a de plus populaire que le livre de la religion. Celui qui n'a que deux ouvrages dans sa maison a les Fables de La Fontaine. »

(Nisard, *Histoire de la littérature française*.)

Cette divergence d'opinions sur la moralité des *Fables* de La Fontaine vient de la diversité même des éléments qu'elles contiennent. On y trouve, en effet,

1^o de simples constatations tirées de l'expérience de la vie, qui malheureusement se charge de nous donner trop souvent le spectacle de la violence, de la ruse, de la vanité, de la sottise, de la méchanceté et de l'injustice triomphantes :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

(I, 10.)

...Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

(I, 2.)

...Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

(I, 3.)

...Car tout¹ ce que nous sommes,
Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.

(I, 7.)

[1. Tous tant que nous sommes.]

Hélas ! on voit que de tout temps
 Les petits ont pâti des sottises des grands.
 (II, 4.)

J'en sais beaucoup de par le monde
 A qui ceci conviendrait bien :
 De loin, c'est quelque chose ; et de près, ce n'est rien.
 (IV, 10.)

Selon que vous serez puissant ou misérable,
 Les jugements de cour¹ vous rendront blanc ou noir.
 (VII, 1.)

Ainsi certaines gens, faisant les empressés,
 S'introduisent dans les affaires :
 Ils font partout les nécessaires,
 Et, partout importuns, devraient être chassés.
 (VII, 9.)

Ceci ressemble fort aux débats qu'ont parfois
 Les petits souverains se rapportant² aux rois.
 (VII, 16.)

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami ;
 Mieux vaudrait un sage ennemi.
 (VIII, 10.)

Les gens sans bruit sont dangereux ;
 Il n'en est pas ainsi des autres.
 (VIII, 23.)

Bergers, bergers ! le loup n'a tort
 Que quand il n'est pas le plus fort.
 (X, 5.)

2° d'utiles préceptes, qui ne nous prêchent pas, il faut le reconnaître, la noblesse du désintéressement ni l'héroïsme du sacrifice, mais qui plutôt nous recommandent une humble sagesse pratique, faite avant tout de prudence, de modération et de prévoyance :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
 On a souvent besoin d'un plus petit que soi.
 (II, 11.)

En toute chose il faut considérer la fin.
 (III, 5.)

[1. Des cours de justice. — 2. S'en rapportant.]

...Il était expérimenté
Et savait que la méfiance
Est mère de la sûreté.

(III, 18.)

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce.

(IV, 5.)

Deux sûretés valent mieux qu'une.

(IV, 15.)

Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces pots.

(V, 2.)

Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras :
L'un est sûr ; l'autre ne l'est pas.

(V, 3.)

...Il m'a dit qu'il ne faut jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.

(V, 20.)

Plus fait douceur que violence.

(VI, 3.)

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine.

(VI, 5.)

Rien ne sert de courir ; il faut partir à point.

(VI, 10.)

Aide-toi, le ciel t'aidera.

(VI, 18.)

Ne soyons pas si difficiles :
Les plus accommodants, ce sont les plus habiles.

(VII, 4.)

On en use ainsi chez les grands :
La raison les offense ; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens,
Et serpents.

Si quelqu'un desserre les dents,
C'est un sot. — J'en conviens : mais que faut-il donc faire ?
Parler de loin, ou bien se taire.

(X, 1.)

3° de nobles conseils qui s'inspirent de délicats sentiments d'amour et de pitié, et d'un idéal très haut de solidarité, de dévouement et de bonté :

Travaillez, prenez de la peine :
C'est le fonds¹ qui manque le moins.

(V, 9.)

Il ne se faut jamais moquer des misérables :
Car qui peut s'assurer² d'être toujours heureux ?

(V, 17.)

En ce monde il se faut l'un l'autre secourir :
Si ton voisin vient à mourir,
C'est sur toi que le fardeau tombe.

(VI, 16.)

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même ;
Un songe, un rien, tout lui fait peur
Quand il s'agit de ce qu'il aime..

(VIII, 11.)

Il se faut entr'aider ; c'est la loi de nature³.

(VIII, 17.)

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage :
Eh bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

(XI, 8.)

A qui donner le prix ? Au cœur, si l'on m'en croit.

(XII, 15.)

[1. Ce fonds, ce trésor à notre portée, c'est le travail. — 2. S'assurer, être sûr. — 3. La loi de nature, la loi naturelle.]

CHAPITRE XXIII

LES ÉDUCATEURS¹

I. — L'ÉDUCATION DANS LES COLLÈGES.

- 1^o Les collèges universitaires.
- 2^o Les collèges des Jésuites.
- 3^o Les collèges de l'Oratoire.
- 4^o Les Petites-Écoles de Port-Royal.

II. — L'ÉDUCATION DES PRINCES.

- 1^o L'éducation du Dauphin par Bossuet.
- 2^o L'éducation du duc de Bourbon par La Bruyère.
- 3^o L'éducation du duc de Bourgogne par Fénelon.

III. — L'ÉDUCATION DES FEMMES.

- 1^o L'opinion générale au XVII^e siècle sur la question
- 2^o Molière et les Femmes savantes.
- 3^o Les idées de Fénelon sur l'éducation des filles.
- 4^o Madame de Maintenon et la maison de Saint-Cyr.

Après avoir rapidement passé en revue les principaux établissements d'éducation au XVII^e siècle, — étude qui nous renseignera sur la formation intellectuelle des écrivains et sur le degré de culture du public pour lequel ils ont écrit —, nous examinerons les œuvres pédagogiques qui ont été composées, soit pour l'éducation des princes si importante dans un état monarchique, soit pour l'éducation des filles dont quelques esprits commençaient alors à se préoccuper.

1. A consulter. — G. Compayré : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle* (Hachette, 1879. tome I). — F. Buisson : *Nouveau dictionnaire de pédagogie* (Hachette, 1911)

I. — L'ÉDUCATION DANS LES COLLÈGES¹.

Les grandes corporations religieuses, comprenant que le meilleur moyen de s'assurer la domination des âmes c'est de diriger l'éducation de la jeunesse, fondèrent au ^{xvii}^e siècle de nombreux collèges qui firent une concurrence redoutable à ceux de l'Université de Paris. Ces derniers s'étaient peu à peu laïcisés : l'Université de Paris, qui relevait au moyen âge de l'autorité ecclésiastique (le légat du pape promulguait alors ses règlements), s'était affranchie de cette tutelle religieuse dans le courant du ^{xvi}^e siècle ; les fameux statuts, qu'Henri IV avait établis en 1600, et qui la régiront jusqu'à la Révolution, l'avaient placée sous la dépendance directe du roi. Il y eut rivalité au ^{xvii}^e siècle entre les collèges universitaires relativement laïques et les collèges religieux des Jésuites, des Oratoriens et de Port-Royal.

1^o Les collèges universitaires².

L'Université de Paris, dont l'histoire avait été si brillante au moyen âge, et à qui au ^{xvi}^e siècle la création du Collège royal de France par François I^{er} vers 1530 avait déjà porté un rude coup, n'a plus au ^{xvii}^e siècle qu'une existence médiocre et obscure. Elle comprenait quatre facultés ; trois correspondaient à notre enseignement supérieur : celles de médecine, de droit et de théologie, la seule qui conserva son prestige au ^{xvii}^e siècle ; la quatrième, la faculté des arts, correspondait à notre enseignement secondaire. L'enseignement primaire, que dirigeait le chantre de Notre-Dame, était donné dans les petites écoles, où l'on apprenait à lire, à écrire et à compter.

Les principaux collèges de la faculté des arts étaient à Paris les collèges d'Harcourt, de Beauvais, les Grassins, le Cardinal-Lemoine et Montaigu, sans compter le collège de Navarre et la Sorbonne. Les enfants y étaient admis à l'âge de neuf ans. On y enseignait surtout le latin, que les élèves devaient parler constamment sous peine d'être punis ; une petite part y était faite à l'étude du grec, dont l'enseignement avait été introduit pour la première fois chez nous au Collège royal de France. Le français était très négligé ; pour la philosophie on ne sortait pas d'Aristote (l'Uni-

1. A consulter. — Lantoin : *Histoire de l'enseignement secondaire en France au ^{xvii}^e siècle* (1874). — A. Silvy : *Les collèges avant la Révolution* (1885).

2. A consulter. — Ch. Jourdain : *Histoire de l'Université de Paris aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles* (1888, 2 vol.). — M. Targe : *Professeurs et régents de collège dans l'ancienne Université de Paris* (1902).

versité de Paris voulut en 1671 interdire l'enseignement des idées cartésiennes, voir p. 531). L'histoire, la géographie, les sciences n'avaient aucune place dans les programmes. Les collèges universitaires essayèrent d'ailleurs au xvii^e siècle de copier les méthodes pédagogiques des collèges des Jésuites, dans le vain espoir de retenir la clientèle qui de plus en plus leur échappait. Les professeurs, pour qui fut maintenue l'obligation du célibat, manquaient eux-mêmes. L'Université de Paris est au xvii^e siècle en pleine décadence.

2^o Les collèges des Jésuites ¹.

La Compagnie des Jésuites, peu après sa fondation en 1540 par Ignace de Loyola, commença à ouvrir des collèges en province et à Paris. Très rapidement leur succès s'affirma, et leur nombre s'accrut. Créé dès 1563, le collège de Clermont² (situé à Paris rue Saint-Jacques sur l'emplacement du lycée Louis-le-Grand) comptait en 1651 plus de 2 000 élèves et en 1675 près de 3 000. Au début du xviii^e siècle, en 1710, l'ordre des Jésuites possédait dans toute l'Europe 612 collèges et 157 pensionnats, sans parler de ses nombreuses Universités.

Très grande régularité dans l'organisation de la vie intérieure, discipline assez douce, tel était le régime des collèges des Jésuites. Les punitions y étaient rares, surtout les punitions matérielles ; cependant on y donnait le fouet ; mais les pères avaient confié le soin d'administrer les corrections physiques à un laïque spécialement attaché à l'établissement pour cette fonction. Les distractions y étaient fréquentes, en particulier les représentations théâtrales ; on jouait des pièces instructives composées par les pères eux-mêmes, tels que le P. Porée (1675-1741) et le P. Ducerceau (1670-1738), dont la plus célèbre comédie était *La défaite du Solécisme*.

Le fond de l'enseignement était celui des lettres classiques. Pour satisfaire au goût dominant des esprits depuis la Renaissance, les Jésuites demandèrent aux langues anciennes, surtout au latin, le moyen d'orner et de polir les intelligences, mais en conciliant bien entendu cette culture profane avec la formation religieuse des âmes. L'étude purement littéraire fit d'ailleurs négliger les connaissances historiques et scientifiques. L'enseignement du latin se développa au détriment du français : les classes se faisaient en latin, et les enfants étaient même obligés d'employer cette langue dans leurs conversations et s'exposaient à des punitions s'ils parlaient français. Comme livres, on ne mettait entre les

1. A consulter. — Le P. Ch. Daniel : *Les Jésuites instituteurs de la jeunesse* (1880). — Boyse : *Le théâtre des Jésuites* (1880). — Schimberg : *L'éducation morale dans les collèges des Jésuites sous l'ancien régime* (Champion, 1913).

2. Il s'appela collège Louis-le-Grand à partir de 1682.

moins des élèves que des extraits des auteurs soigneusement expurgés.

Cet enseignement incomplet et trop formel est celui qu'a reçu au ^{xvii}^e siècle l'élite intellectuelle de la nation : des collèges des Jésuites sont sortis des esprits éminents, des hommes de guerre (Condé, Villars, Luxembourg), des hommes d'église (Bossuet, Fléchier), des philosophes (Descartes), des jurisconsultes (Lamoignon, Séguier, Hénault), des écrivains (Corneille, Molière, Fontenelle).

3° Les collèges de l'Oratoire¹.

L'ordre de l'Oratoire, — créé en 1611 par Pierre de Bérulle et formé de prêtres qui prononçaient les vœux du sacerdoce sans les vœux monastiques, — fonda aussi des collèges, mais beaucoup moins nombreux que ceux des Jésuites, avec qui les Oratoriens vécurent d'ailleurs en très mauvais rapports. Le plus célèbre fut le collège de Juilly. L'Oratoire compta plusieurs maîtres de talent, au premier rang desquels il faut citer le P. Lamy, l'auteur des *Entretiens sur la science* (1683), et le P. Thomassin, qui écrivit plusieurs ouvrages pédagogiques, dont le premier en date, en trois volumes, était intitulé : *Méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et solidement les lettres humaines* (1681). A la différence de ce qui avait lieu chez les Jésuites, le français était chez les Oratoriens enseigné à l'égal du latin ; et l'histoire et les sciences avaient place dans leurs programmes scolaires.

4° Les Petites-Écoles de Port-Royal².

Ouvertes en 1643 sous le nom modeste de Petites-Écoles, les écoles de Port-Royal furent très peu nombreuses : l'une d'elles avait été établie à Paris vers 1646 rue Saint-Dominique d'Enfer ; les autres furent créées à la campagne, à Port-Royal-des-Champs et dans quelques maisons voisines, aux Granges, au Chesnai et au château des Trous, près Chevreuse. La persécution les fit fermer en 1660. Mais, si au cours de sa brève existence comme maison d'éducation, Port-Royal n'eut pas le temps de former beaucoup d'élèves (un millier tout au plus, la plupart apparentés

1. A consulter. — Hamel : *Histoire du collège de Juilly* (Paris, 1868). — Le P. Lallemand : *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France* (1888).

2. Sur l'histoire de Port-Royal, voir p. 573-580.

A consulter. — Sainte-Beuve : *Histoire de Port-Royal* (tomes III et IV). — J. Vérin : *Étude sur Lancelot* (1869). — I. Carré : *Les pédagogues de Port-Royal* (1887). — F. Cadet : *L'éducation à Port-Royal* (1887).

aux religieuses ou aux Solitaires), l'enseignement qu'il donna fut très brillant et, si l'on peut dire, déjà très moderne.

Ses innovations pédagogiques ont surtout consisté à développer l'enseignement du grec et du français, à faire même une place aux langues étrangères, espagnole et italienne, à simplifier les études grammaticales en y introduisant plus de logique, à donner le pas aux exercices oraux sur les exercices écrits et à mettre le plus possible entre les mains des élèves les textes complets des auteurs.

Les principaux maîtres de Port-Royal furent PIERRE NICOLE, l'auteur des *Imaginaires*, des *Visionnaires*, huit lettres dont l'une fut cause par une phrase (voir p. 624) de la longue brouille de Racine avec les Solitaires, et des *Essais de Morale* (1671), qu'admirait tant M^{me} de Sévigné (voir p. 462), et le collaborateur d'Arnauld pour la *Logique ou L'art de penser* (1661); CLAUDE LANCELOT, qui composa le fameux *Jardin des racines grecques* (1657) et plusieurs traités moins connus : *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine* (1644), *Méthode pour la langue grecque* (1655), *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne* (1660), *Nouvelle méthode pour apprendre la langue espagnole* (1660), et collabora avec Arnauld pour la *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, 1660 (voir p. 383); et le GRAND ARNAULD, qui n'a pas été seulement un théologien (*Traité de la fréquente communion*, 1643), mais aussi un pédagogue (outre la *Logique* et la *Grammaire*, il a publié de *Nouveaux éléments de géométrie* et un *Mémoire sur le règlement des études dans les lettres humaines*). Il faut y joindre NICOLAS FONTAINE, qui collabora aux diverses publications pédagogiques des Solitaires.

Le grand honneur de Port-Royal est d'avoir eu pour élève Racine, pendant près de trois années, à partir d'octobre 1655. C'est là que dans un cadre propice à la rêverie poétique il écrivit ses premiers vers (*Hymnes traduites du Bréviaire*, *Odes sur le paysage de Port-Royal*); c'est là qu'en lisant en cachette le roman de *Théagène et Chariclée* il prit goût à la littérature grecque, dont son théâtre s'est inspiré plus d'une fois; là enfin que sous l'influence de ses maîtres il s'habitua à voir l'âme humaine, telle qu'il l'a représentée le plus volontiers dans ses tragédies, sous l'aspect de la faiblesse et dans ses heures de défaillance. S'il eut le grave tort d'oublier quelque temps la reconnaissance qu'il devait aux éducateurs dévoués de sa jeunesse, il conserva du moins toute sa vie les traces durables de leur enseignement à la fois paternel et viril.

L'ESPRIT DE CONTRADICTION

C'est la source de l'esprit de contradiction si ordinaire parmi les hommes, et qui les porte, quand ils entendent ou lisent

quelque chose d'autrui, à considérer peu les raisons qui pourront les persuader, et à ne songer qu'à celles qu'ils croient pouvoir opposer. Ils sont toujours en garde contre la vérité, et ils ne pensent qu'aux moyens de la repousser et de l'obscurcir, en quoi ils réussissent presque toujours, la fertilité de l'esprit humain étant inépuisable en fausses raisons. Quand ce vice est dans l'excès, il fait un des principaux caractères de l'esprit de pédanterie, qui met son plus grand plaisir à chicaner les autres sur les plus petites choses, et à contredire tout avec une basse malignité ; mais il est souvent plus imperceptible et plus caché ; et l'on peut dire même que personne n'en est entièrement exempt, parce qu'il a sa racine dans l'amour-propre qui vit toujours dans les hommes.

On peut distinguer de la contradiction maligne et envieuse une autre sorte d'humeur moins mauvaise, mais qui engage dans les mêmes fautes de raisonnement ; c'est l'esprit de dispute, qui est encore un défaut qui gâte beaucoup l'esprit. Ce n'est pas qu'on puisse blâmer généralement la dispute : on peut dire, au contraire, que, pourvu qu'on en use bien, il n'y a rien qui serve davantage à donner diverses ouvertures¹ ou pour trouver la vérité ou pour la persuader aux autres. Le mouvement d'un esprit qui s'occupe seul à l'examen de quelques matières est d'ordinaire trop froid et trop languissant ; il a besoin d'une certaine chaleur qui l'excite et qui réveille ses idées ; et c'est d'ordinaire par les diverses oppositions qu'on nous fait que l'on découvre où² consiste la difficulté de la persuasion et l'obscurité ; ce qui nous donne lieu de faire effort pour la vaincre. Mais il est vrai qu'autant cet exercice est utile, lorsque l'on en use comme il faut et avec un entier dégagement de passion, autant est-il dangereux lorsqu'on en use mal et que l'on met sa gloire à soutenir son sentiment à quelque prix que ce soit, et à contredire celui des autres. Rien n'est plus capable de nous éloigner de la vérité et de nous jeter dans l'égarement que cette sorte d'humeur.

(Arnauld et Nicole, *Logique de Port-Royal*, III, 20.)

[1. Ouvertures, facilités intellectuelles. — 2. Où, en quoi.]

LE PAYSAGE DE PORT-ROYAL

Que je me plais sur ces montagnes,
 Qui, s'élevant jusques aux cieux,
 D'un diadème gracieux
 Couronnent ces belles campagnes !
 O Dieu, que d'objets ravissants
 S'y viennent offrir à mes sens !
 De leurs riches vallées
 Quel amas brillant et confus
 De beautés rassemblées
 Éblouit mes yeux éperdus !...

Je vois ce cloître vénérable,
 Ces beaux lieux du ciel bien-aimés,
 Qui de cent temples animés
 Cachent la richesse adorable.
 C'est dans ce chaste paradis
 Que règne en un trône de lis
 La virginité sainte :
 C'est là que mille anges mortels
 D'une éternelle plainte
 Gémissent aux pieds des autels...

Je vois les altièrès futaies,
 De qui les arbres verdoyants
 Dessous¹ leurs grands bras ondoyants,
 Cachent les buissons et les haies.
 L'on dirait même que les cieux
 Posent sur ces audacieux
 Leur pesante machine,
 Et qu'eux, d'un orgueil non pareil,
 Prêtent leur forte échine
 A ces grands trônes du soleil...

(Racine, *Le Paysage en gros.*)

[1. Dessous : voir p. 283, note 14.]

LETTRE DE RACINE A NICOLE

[Voir p. 624 dans quelles circonstances Racine écrivit contre ses anciens maîtres cette lettre si méchante, dont il regretta plus tard amèrement la publication : « C'est l'endroit le plus honteux de ma vie, écrivait-il un jour, je donnerais tout mon sang pour l'effacer. »]

Je vous déclare que je ne prends point de parti entre M. Desmarets¹ et vous. Je laisse à juger au monde quel est le visionnaire² de vous deux. J'ai lu jusqu'ici vos lettres avec assez d'indifférence, quelquefois avec plaisir, quelquefois avec dégoût, selon qu'elles me semblaient bien ou mal écrites... Si j'ai à vous blâmer de quelque chose, c'est d'étendre vos inimitiés trop loin, et d'intéresser dans le démêlé que vous avez avec M. Desmarets cent autres personnes dont vous n'avez aucun sujet de vous plaindre.

Et qu'est-ce que les romans et les comédies peuvent avoir de commun avec le jansénisme? Pourquoi voulez-vous que ces ouvrages d'esprit soient une occupation peu honorable devant les hommes, et horrible devant Dieu? Faut-il, parce que Desmarets a fait autrefois un roman et des comédies, que vous preniez en aversion tous ceux qui se sont mêlés d'en faire? Vous avez assez d'ennemis : pourquoi en chercher de nouveaux?...

... Vous pouviez employer des termes plus doux que ces mots d'*empoisonneurs publics* et de *gens horribles parmi les chrétiens*. Pensez-vous que l'on vous en croie sur votre parole? Non, non, monsieur : on n'est point accoutumé à vous croire si légèrement. Il y a vingt ans que vous dites tous les jours que les cinq propositions³ ne sont pas dans Jansénius, cependant on ne vous croit pas encore.

Mais nous connaissons l'austérité de votre morale. Nous ne trouvons point étrange que vous damniez les poètes, vous en damnez bien d'autres qu'eux. Ce qui nous surprend, c'est de voir que vous voulez empêcher les hommes de les honorer. Hé !

[1. Sur Desmarets de Saint-Sorlin voir p. 815, note 1. — 2. Visionnaire. au sens figuré et avec une acception défavorable ce mot désigne une personne qui a des idées extravagantes. — 3. Voir p. 574.]

monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde : ne réglez point les récompenses de celui-ci. Vous l'avez quitté il y a longtemps. Laissez-le juger des choses qui lui appartiennent. Plaignez-le, si vous voulez, d'aimer des bagatelles et d'estimer ceux qui les font ; mais ne leur enviez point de misérables honneurs auxquels vous avez renoncé...

(Racine, *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires*, janvier 1666.)

RÉCONCILIATION DE RACINE ET D'ARNAULD

[Quand Racine eut renoncé au théâtre, après l'échec de *Phèdre*, en 1677, il voulut se réconcilier avec Port-Royal. L'abbé Dupin lui fit faire la paix avec Nicole, et c'est Boileau qui lui ménagea une entrevue avec le Grand Arnauld.]

Boileau, chargé de la négociation, avait toujours trouvé M. Arnauld intraitable. Un jour il s'avisa de lui porter un exemplaire de la tragédie de *Phèdre*, de la part de l'auteur. M. Arnauld demeurait alors dans le faubourg Saint-Jacques¹. Boileau, en allant le voir, prend la résolution de lui prouver qu'une tragédie peut être innocente aux yeux des casuistes² les plus sévères ; et ruminant sa thèse en chemin : « Cet homme, disait-il, aura toujours raison³, et ne pourrai-je parvenir à lui faire avoir tort ? Je suis bien sûr qu'aujourd'hui j'ai raison : s'il n'est pas de mon avis, il aura tort. » Plein de cette pensée, il entre chez M. Arnauld, où il trouve une nombreuse compagnie. Il lui présente la tragédie, et lui lit en même temps l'endroit de la préface où l'auteur témoigne tant d'envie de voir la tragédie réconciliée avec les personnes de piété⁴. Ensuite, déclarant qu'il abandonnait acteurs, actrices, et théâtre, sans prétendre les soutenir en aucune façon, il élève sa voix en prédicateur, pour soutenir que si la tragédie était dangereuse, c'était la faute des poètes, qui en cela même allaient directement contre les règles de leur art ; mais que la tragédie de *Phèdre*, conforme à ces règles, n'avait rien que d'utile. L'auditoire, composé de jeunes

[1. Tout près de l'établissement de Port-Royal à Paris (voir p. 574). — 2. *Casuistes*, théologiens dont la spécialité est de résoudre les cas de conscience. — 3. Arnauld était un dialecticien redoutable. — 4. Voir p. 632.]

théologiens, l'écoutait en souriant, et regardait tout ce qu'il avançait comme les paradoxes d'un poète peu instruit de la bonne morale. Cet auditoire fut bien surpris, lorsque M. Arnauld prit ainsi la parole : « Si les choses sont comme il le dit, il a raison, et la tragédie est innocente. » Boileau rapportait qu'il ne s'était jamais senti de sa vie si content. Il pria M. Arnauld de vouloir bien jeter les yeux sur la pièce qu'il lui laissait, pour lui en dire son sentiment. Il revint quelques jours après le demander, et M. Arnauld lui donna ainsi sa décision : « Il n'y a rien à reprendre au caractère de sa Phèdre, puisque par ce caractère il nous donne cette grande leçon que, lorsqu'en punition de fautes précédentes Dieu nous abandonne à nous mêmes et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant. Mais pourquoi a-t-il fait Hippolyte amoureux ? »...

Boileau, charmé d'avoir si bien conduit sa négociation, demanda à M. Arnauld la permission de lui amener l'auteur de la tragédie. Ils vinrent chez lui le lendemain ; et quoiqu'il fût encore en nombreuse compagnie, le coupable, entrant avec l'humilité et la confusion peintes sur le visage, se jeta à ses pieds ; M. Arnauld se jeta aux siens ; tous deux s'embrassèrent. M. Arnauld lui promit d'oublier le passé, et d'être toujours son ami : promesse fidèlement exécutée.

(Louis Racine, *Mémoires contenant quelques particularités sur la vie et les ouvrages de Jean Racine.*)

II. — L'ÉDUCATION DES PRINCES¹.

Il est naturel que l'éducation des princes, aussi bien celle des futurs rois que celle des jeunes nobles destinés à former l'entourage royal, ait eu dans la monarchie française du xvii^e siècle autant d'importance qu'en a aujourd'hui dans notre démocratie l'éducation populaire. Aussi voyons-nous les esprits les plus distingués et parfois les écrivains les plus remarquables ou bien s'intéresser dans leurs ouvrages à cette tâche essentielle

1. A consulter. — Chérot : *Trois éducations princières au XVII^e siècle* (1896).
— Druon : *L'éducation des princes de la maison de Bourbon* (1898, 2 vol.).

ou bien même accepter d'y consacrer en personne de longues périodes de leur vie.

Nous savons par Nicole que Pascal aurait souhaité d'avoir à élever un prince. « Une des choses, dit-il dans son *Traité de l'éducation d'un prince*, sur lesquelles feu M. Pascal avait le plus de vues était l'instruction d'un prince que l'on tâcherait d'élever de la manière la plus proportionnée à l'état où Dieu l'appelle et la plus propre pour le rendre capable d'en remplir tous les devoirs et d'en éviter tous les dangers. On lui a souvent ouï dire qu'il n'y avait rien à quoi il désirait plus de contribuer, s'il y était engagé, et qu'il sacrifierait volontiers sa vie pour une chose si importante. » En 1660 Pascal eut d'ailleurs l'occasion de donner des conseils à un enfant de grande condition, sans doute au fils aîné du duc de Luynes âgé de quatorze ans ; il lui tint *trois discours sur la condition des grands*, dont Nicole, dix ans après les avoir entendus, fit l'analyse dans son *Traité de l'éducation d'un prince*, publié en 1670, justement l'année — coïncidence curieuse — où commence l'éducation du Dauphin, à laquelle il semble avoir ainsi voulu apporter sa contribution personnelle.

La tâche pédagogique, que Pascal eût aimé se voir confier, d'autres grands écrivains du XVII^e siècle reçurent la mission de l'accomplir. Louis XIV, dont l'éducation personnelle avait été très négligée¹, eut soin de choisir pour son fils et son petit-fils des précepteurs de marque : Bossuet pour le Dauphin, Fénelon pour le duc de Bourgogne. Et le Grand Condé, qui s'intéressait beaucoup — ses lettres nous l'apprennent — à l'instruction de son petit-fils, le duc de Bourbon, chargea La Bruyère de la diriger.

1^o L'éducation du Dauphin par Bossuet².

Pendant dix ans, de 1670 à 1680, Bossuet, renonçant à la prédication et à ses autres travaux, se consacra entièrement à l'éducation du Dau-

1. Nous avons là-dessus le double témoignage de son valet de chambre P. de la Porte dans ses *Mémoires* et de M^{me} de Maintenon dans ses *Entretiens sur l'éducation des filles*. — De 1644 à 1652 Louis XIV avait eu pour précepteur Hardouin de Péréfixe, le futur archevêque de Paris, qui écrivit en 1647 à l'usage de son élève un petit traité : *Institutio principis* ; et de 1652 à 1660 La Mothe Le Vayer, qui deux ans après la naissance du roi avait déjà exposé son programme pédagogique dans un traité *De l'instruction de Monseigneur le Dauphin* (1640), et qui de 1652 à 1657 composa sept ouvrages pour son élève : *La géographie du prince*, *La rhétorique*, *La morale*, *L'économique*, *La politique*, *La logique*, *La physique du prince*.

2. A consulter. — A. Floquet : *Bossuet précepteur du Dauphin* (Didot, 1864).

phin¹. Il succédait dans cette fonction de précepteur au président de Périgny, qui n'avait donné au Dauphin qu'une première instruction très rudimentaire. Pour le seconder dans sa besogne, il eut Daniel Huet (voir p. 825, note 1) qui, sorte de sous-précepteur, devait le remplacer en cas de maladie ou d'absence, et le duc de Montausier (1610-1690) qui, gouverneur du prince, était chargé d'administrer les corrections corporelles. Pour l'enseignement des sciences il eut recours au mathématicien David Blondel, aux physiciens Jacques Rohault et Roemer, à l'anatomiste Guichard Duverney. Il s'était réservé lui-même l'étude des auteurs anciens, de l'histoire et de la philosophie.

Bien que dans la lettre² écrite en latin le 8 mars 1679 au pape Innocent XI pour lui rendre compte de sa mission pédagogique Bossuet se soit déclaré satisfait des résultats³, il semble bien que ses efforts ne furent pas couronnés de succès. « Le Dauphin, nous dit la princesse Palatine, mit toute son application à oublier ce qu'on lui avait appris. » Il n'écrivit jamais que ses comptes de ménage, et ne lut que l'article des mariages et des décès dans la *Gazette de France*. Silencieux, moins par timidité que par goût et par paresse, il passait « des journées entières, couché sur son lit, tenant une canne et frappant ses souliers » ou bien à Marly « dans un coin du salon, sifflant, tapotant sur sa tabatière, ouvrant de grands yeux sur les uns et sur les autres. »

On a parfois voulu attribuer l'échec de cette éducation à l'erreur pédagogique de Bossuet, qui ne sut peut-être pas toujours — les ouvrages qu'il écrivit pour le Dauphin nous le laisseraient croire — s'abaisser au niveau de son élève. En réalité il fut surtout imputable au caractère indolent et à l'esprit inattentif du Dauphin, que Saint-Simon nous a peint « sans vice ni vertu, sans lumières, sans connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquait aux autres, ...absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres. »

Toujours est-il que Bossuet, pénétré de l'importance de sa tâche, s'y consacra tout entier. Il composa lui-même la plupart des livres dont avait besoin son élève : éditions d'auteurs anciens, grammaires, traités de rhétorique, de prosodie, de jurisprudence, une morale, une logique ; et surtout il écrivit pour lui ces trois œuvres magistrales : *Discours sur*

1. Né en 1661, le Dauphin se maria en 1680 et mourut avant son père, en 1711 (voir p. 472-474 le récit de Saint-Simon).

2. *Epistola ad Innoc. XI, de Ludovici Delphini institutione* (voir p. 734-736).

3. Il se montre lui-même moins optimiste dans une lettre au maréchal de Bellefonds, dont on lira plus loin un fragment (p. 733).

*l'histoire universelle, Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte, Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*¹.

Si tout cet effort fut à peu près perdu pour l'élève, il profita du moins au maître. Son préceptorat fut, en effet, pour Bossuet non seulement l'occasion de composer des œuvres qui ont enrichi sa production littéraire, mais encore de renouveler et d'étendre sa culture générale, et de modifier heureusement l'orientation de son esprit. Il refit son instruction classique, dont l'avaient éloigné ses études bibliques et évangéliques ; et c'est justement, selon le mot de Nisard, de « cette union des deux antiquités » que provient sa principale originalité d'écrivain. Pour acquérir des notions plus complètes d'histoire, de droit, de politique, de physique et de physiologie, il se mit en rapport avec des érudits, comme Lenain de Tillemont et les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, avec des jurisconsultes, comme Jean Domat, des savants, comme Duverney, Roemer et Blondel : des éléments variés s'ajoutèrent ainsi à son savoir et donnèrent à ses écrits postérieurs encore plus de solidité et de poids. Il prit enfin de nouvelles habitudes intellectuelles ; son apprentissage professionnel de théologien le portait aux raisonnements abstraits, la tournure oratoire de son esprit lui donnait le goût des généralités et des synthèses ; mais les études, qu'il entreprit pour son préceptorat, l'initiaient à la méthode d'observation minutieuse et précise.

DEUX JUGEMENTS DE BOSSUET SUR SON ÉLÈVE

[Voici des fragments de deux lettres écrites par Bossuet au maréchal de Belleguons à cinq ans d'intervalle. Nous y voyons les espérances qu'il avait d'abord conçues au sujet de son élève et sa déception en présence des résultats de son éducation.]

I

Versailles, ce 19 septembre 1672,

...Il faut que je vous dise un mot de Mgr. le Dauphin. Je vois, ce me semble, en lui des commencements de grandes

1. Le *Discours sur l'histoire universelle*, commencé en 1678, fut publié par Bossuet en 1681. La *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, commencée en 1678, revue en 1693, fut publiée par son neveu, en 1709, avec la *Lettre au pape Innocent XI sur l'éducation du Dauphin*. Le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, dont une copie avait été trouvée dans les papiers de Fénelon, parut pour la première fois en 1722 sous le nom de ce dernier ; il parut sous le nom de Bossuet en 1741. Celui-ci avait également fait un *Abrégé de l'histoire de France*, qui, par une erreur qu'il avait lui-même contribué à propager, fut publié en 1747 sous le nom du Dauphin : c'est en réalité un recueil de rédactions écrites par le Dauphin sous la dictée de Bossuet.

grâces, une simplicité, une droiture et un principe de bonté ; parmi ses rapidités¹, une attention aux mystères², je ne sais quoi qui se jette au milieu des distractions pour le rappeler à Dieu. Vous seriez ravi si je vous disais les questions qu'il me fait, et le désir qu'il me fait paraître de bien servir Dieu. Mais le monde, le monde, le monde, les plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples ! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous ; j'espère en votre bonté et en votre grâce...

(Bossuet.)

II

Versailles, ce 6 juillet 1677.

...Me voici quasi à la fin de mon travail. Mgr. le Dauphin est si grand qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué : on n'a nulle consolation sensible ; et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance. Car, encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi, que le moindre effort du monde peut tout renverser. Je voudrais bien voir quelque chose de plus fondé³ ; mais Dieu le fera peut-être sans nous...

(Bossuet.)

EXHORTATION AU DAUPHIN

[L'abbé d'Olivet publia en 1764, en tête d'une édition des *Pensées de Cicéron*, un discours latin et français adressé au Dauphin par une personne chargée de son éducation. Cet écrit, qui est l'œuvre de Bossuet, date d'environ 1676.]

Ne croyez pas, Monseigneur, qu'on vous reprenne si sévèrement pendant vos études, pour avoir simplement violé les règles de la grammaire en composant. Il est sans doute honteux à un prince, qui doit avoir de l'ordre en tout, de tomber en de telles fautes ; mais nous regardons plus haut quand nous en sommes

[1. *Ses rapidités*, les tendances de son esprit à échapper. — 2. *Aux mystères* (de la religion). — 3. *Fondé*, solidement établi.]

si fâchés : car nous ne blâmons pas tant la faute elle-même, que le défaut d'attention, qui en est cause. Ce défaut d'attention vous fait maintenant confondre l'ordre des paroles ; mais si nous laissons vieillir et fortifier cette mauvaise habitude, quand vous viendrez à manier, non plus les paroles, mais les choses mêmes, vous en troubleriez tout l'ordre. Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire ; alors vous mépriserez les préceptes de la raison. Maintenant vous placez mal les paroles ; alors vous placerez mal les choses ; vous récompenserez au lieu de punir ; vous punirez quand il faudra récompenser ; enfin vous ferez tout sans ordre, si vous ne vous accoutumez dès votre enfance à tenir votre esprit attentif, à régler ses mouvements vagues et incertains, et à penser sérieusement en vous-même à ce que vous avez à faire...

Pensez-vous que tant de peuples, tant d'armées, une nation si nombreuse, si belliqueuse, dont les esprits sont si inquiets, si industrieux et si fiers, puissent être gouvernés par un seul homme, s'il ne s'applique de toutes ses forces à un si grand ouvrage ? N'eussiez-vous à conduire qu'un seul cheval un peu fougueux, vous n'en viendriez pas à bout, si vous lâchiez tout à fait la main, et si vous laissiez aller votre esprit ailleurs : combien moins gouvernerez-vous cette immense multitude, où bouillonnent tant de passions, tant de mouvements divers ! Il viendra des guerres ; il s'élèvera des séditions ; un peuple emporté fera de toutes parts sentir sa fureur. Tous les jours de nouveaux troubles, de nouveaux dangers. On vous tendra des pièges ; vous serez environné de flatteurs, de fourbes ; un brouillon remuera des provinces éloignées ; un autre cabalera jusque dans votre cour, qui est le centre des affaires ; il animera l'ambitieux, il soulèvera l'entreprenant, il aigra le mécontent. A peine trouverez-vous quelqu'un à qui vous puissiez vous fier : tout sera factions, artifices, trahisons...

(Bossuet.)

PROGRAMME D'ÉDUCATION

[Le pape Innocent XI lui ayant exprimé par l'intermédiaire du nonce son désir d'être mis au courant des méthodes qu'il employait dans l'éducation du Dauphin, Bossuet lui écrivit une longue lettre en latin, que l'abbé Bossuet donna au public en 1709, avec une traduction française en tête de la 1^{re} édition

de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. La lettre de Bossuet, dont voici des fragments, est datée de Saint-Germain, 8 mars 1679. Le pape lui répondit le 19 avril, en approuvant ses méthodes et en le félicitant de son zèle.]

L'étude de chaque jour commençait soir et matin par les choses saintes ; et le Prince, qui demeurait découvert pendant que durait cette leçon, les écoutait avec beaucoup de respect. Lorsque nous expliquions le catéchisme, qu'il savait par cœur, nous l'avertissions souvent, qu'outre les obligations communes de la vie chrétienne, il y en avait de particulières pour chaque profession ; et que les princes, comme les autres, avaient de certains devoirs propres, auxquels ils ne pouvaient manquer sans commettre de grandes fautes. Nous nous contentions alors de lui en montrer les plus essentiels selon sa portée, et nous réservions à un âge plus mûr ce qui nous semblait ou trop profond ou trop difficile pour un enfant. Mais dès lors, à force de répéter, nous fîmes que ces trois mots Piété, Bonté, Justice, demeurèrent dans sa mémoire avec toute la liaison qui est entre eux...

Nous n'avons pas jugé à propos de lui faire lire les ouvrages des auteurs par parcelles, c'est-à-dire, de prendre un livre de *L'Enéide*, par exemple, ou de César, séparé des autres. Nous lui avons fait lire chaque ouvrage entier, de suite, et comme tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à peu, non à considérer chaque chose en particulier, mais à découvrir tout d'une vue le but principal d'un ouvrage et l'enchaînement de toutes ses parties : étant certain que chaque endroit ne s'entend jamais clairement, et ne paraît avec toute sa beauté, qu'à celui qui a regardé tout l'ouvrage comme on regarde un édifice, et en a pris tout le dessein et toute l'idée. Entre les poètes, ceux qui ont plu davantage à monseigneur le Dauphin sont Virgile et Térence ; et entre les historiens, ç'a été Salluste et César. Il admirait le dernier, comme un excellent maître pour faire de grandes choses, et pour les écrire... On ne peut dire combien il s'est divertie agréablement et utilement dans Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont passé devant les yeux en le lisant...

Enfin nous lui avons enseigné l'histoire. Et comme c'est la maîtresse de la vie humaine et de la politique, nous l'avons fait avec une grande exactitude : mais nous avons principalement eu

soin de lui apprendre celle de la France, qui est la sienne... Afin que le Prince apprit de l'histoire la manière de conduire les affaires, nous avons coutume, dans les endroits où elles paraissent en péril, d'en exposer l'état et d'en examiner toutes les circonstances, pour délibérer, comme on ferait dans un conseil, de ce qu'il y aurait à faire en ces occasions : nous lui demandons son avis ; et quand il s'est expliqué, nous poursuivons le récit pour lui apprendre les événements. Nous marquons les fautes, nous louons ce qui a été bien fait ; et conduits par l'expérience, nous établissons la manière de former les desseins et de les exécuter...

(Bossuet.)

UTILITÉ DE L'HISTOIRE POUR LES PRINCES ¹

[La page que voici, par laquelle débute le *Discours sur l'histoire universelle*, explique l'importance que Bossuet a donnée à l'étude de l'histoire dans l'éducation du Dauphin. Voir le morceau précédent.]

Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils. Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent, et tout semble y être fait pour leur usage. Si l'expérience leur est nécessaire pour acquérir cette prudence qui fait bien régner, il n'est rien de plus utile à leur instruction que de joindre aux exemples des siècles passés les expériences qu'ils font tous les jours. Au lieu qu'ordinairement ils n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets et de leur propre gloire à juger des affaires dan-

[1. Bossuet avait déjà insisté sur cette utilité de l'histoire pour les princes dans son *Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* (1670) : « C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir sans cour et sans suite le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire. »]

gereuses qui leur arrivent ; par le secours de l'histoire, ils forment leur jugement, sans rien hasarder, sur les événements passés. Lorsqu'ils voient jusqu'aux vices les plus cachés des princes, malgré les fausses louanges qu'on leur donne pendant leur vie, exposés aux yeux de tous les hommes, ils ont honte de la vaine joie que leur cause la flatterie, et ils connaissent que la vraie gloire ne peut s'accorder qu'avec le mérite.

(Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*,
avant-propos.)

LA PROVIDENCE DIRIGE L'HUMANITÉ

[Dans ces pages finales de son *Discours sur l'histoire universelle* Bossuet dégage avec netteté ce qu'on peut appeler sa philosophie de l'histoire.]

Souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes ; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions ; tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants ? Il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs ? il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les États et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit ; il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances, il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège. Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice toujours infaillible. C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Égypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante, parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils ; elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue. Mais que les

hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré ; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose, pour lui renverser le sens¹, que ses longues prospérités.

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin ; et c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières²...

(Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*,
Conclusion.)

[1. *Le sens*, le jugement. — 2. Malgré sa conception religieuse de l'histoire, si éloignée de notre conception moderne, Bossuet historien n'en domine pas moins, et de très haut, l'abondante et médiocre production historique du XVII^e siècle, que l'on peut répartir en trois groupes d'œuvres :

I. — HISTOIRES DE FRANCE. — Mézeray (1610-1683) : *L'Histoire de France depuis Pharamond jusqu'à présent*, 1643-1651, 3 vol. — Le P. Daniel (1649-1728) : *Histoire de France*, 1696-1713, 17 vol. — Scipion Dupleix (1569-1661) : *Histoire générale de France depuis Pharamond jusqu'à présent*, 1619-1648, 6 vol. — Haradouin de Péréfixe (1605-1671) : *Vie de Henri IV*, 1661. — Antoine Varillas (1624-1696) : *Histoires de saint Louis*, 1682 ; du règne de François I^{er}, 1685 ; de Louis XI, 1686 ; de Louis XII, 1688 ; de Charles VII, 1691 ; de Henri II, 1692 ; de François II, 1693 ; de Henri III, 1694. — Abbé de Choisy (1644-1724) : *Vies de saint Louis, de Philippe de Valois, de Charles V et de Charles VI*.

II. — HISTOIRES DES AUTRES PAYS DE L'EUROPE. — Abbé de Saint-Réal (1639-1692) : *Histoire de la conjuration des Espagnols contre la république de Venise* (1674). — Abbé de Vertot (1655-1735) : *Histoire de la conjuration de Portugal* (1689) ; *Histoire des révolutions de Suède* (1695) ; *Histoire des révolutions de la république romaine* (1719).

III. — HISTOIRES RELIGIEUSES — Lenain de Tillemont (1637-1698) : *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église*, 1691-1738, 6 vol. ; *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, 1693-1712, 16 vol. — Abbé Claude Fleury (1640-1723) : *Mœurs des Israélites*, 1681 ; *Mœurs des chrétiens*, 1682 ; *Histoire ecclésiastique*, 1691 et suiv., 20 vol. — Le P. Maimbourg (1610-1686) : *Histoire de l'Arianisme*, 1672 ; *Histoire des croisades*, 1675 ; *Histoire du schisme des Grecs*, 1677 ; *Histoire du grand schisme d'Occident*, 1678 ; *Histoire du luthérianisme*, 1680 ; *Histoire du calvinisme*, 1680.

A ces œuvres on peut ajouter les dissertations historiques de Balzac : *Entre-*

2° L'éducation du duc de Bourbon par La Bruyère ¹.

C'est sur la présentation de Bossuet que La Bruyère entra le 15 août 1684 dans la maison de Condé comme précepteur de son petit-fils, le duc de Bourbon (1668-1710). Il était chargé de lui enseigner le latin, la philosophie et l'histoire ; pour les mathématiques on avait choisi comme maître un jeune savant, M. Sauveur. Le duc de Bourbon fut un élève d'esprit très distrait et de caractère très bizarre ². A dix-sept ans on le maria avec une fillette de treize ans, M^{lle} de Mantes, fille légitimée du roi et de M^{me} de Montespan : Condé avait espéré que ce mariage renouvellerait sa race par l'apport d'un sang nouveau et assurerait à son petit-fils la protection royale. La Bruyère continua à donner des leçons au

tiens XXVI-XXVIII : Dissertations sur les Romains (1657) et de Saint-Evremond : Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les divers temps de la république (1663).]

1. A consulter. — Allaire : *La Bruyère dans la maison des Condé* (Firmin-Didot, 1886, 2 vol.).

2. Cette bizarrerie était héréditaire dans la famille. La femme de Condé fut, à l'âge de 43 ans, atteinte de folie, comme sa mère, sœur de Richelieu. Condé l'avait épousée en 1641, un peu sous la pression du cardinal. Mariée à treize ans, deux ans plus tard elle jouait encore à la poupée. Délaissée par son mari, elle devint hypocondriaque ; elle avait d'étranges manies, que nous rapporte Tallemant des Réaux : elle avait constamment froid à un petit endroit au-dessus de la main, et, pour le réchauffer, y versait tout le jour des gouttes de résine ; elle refusait de s'asseoir, de peur de se casser une partie de son corps qu'elle croyait avoir en verre. — Son fils, Henri Jules de Bourbon, tenait d'elle une nature mal équilibrée, et, comme elle, sombra dans la folie, après la mort de La Bruyère : d'après Saint-Simon, « il ne voulait rien manger, disant que les morts ne mangent point. » — Quant au duc de Bourbon, le petit-fils de Condé, il eut des accès d'épilepsie et mourut jeune.

La Bruyère ne vit pas tous les malheurs qui décimèrent la famille de Condé ; mais il comprit que des tares pesaient sur elle, et compatit à la douleur du Grand Condé, qui, nous dit Bossuet, « au milieu des douceurs qu'il goûtait avec ses enfants, semblait toujours porter le poids de graves pensées et couvrait d'un sourire attendri des abîmes de tristesse. » Le Grand Condé lui-même, auquel, selon le mot final de La Bruyère dans son portrait d'Émile (chap. *Du mérite personnel*), « il n'a manqué que les moindres vertus », était très violent de caractère. Un jour que Boileau l'avait contredit, il lui lança un regard si terrible que celui-ci, avec sa franchise habituelle, s'écria : « Oh ! monsieur le Prince, moi, désormais, je serai toujours de votre avis, surtout quand vous aurez tort. »

jeune mari, ainsi qu'à sa jeune femme, mais séparément. A la mort du Grand Condé (1686), le duc d'Enghien, son fils, prit le titre de Monsieur le Prince, et le duc de Bourbon celui de duc d'Enghien. Le premier soin de celui-ci fut de se débarrasser de la tutelle de son précepteur, tout en continuant à lui offrir l'hospitalité.

A défaut d'ouvrages composés par lui pour son élève, nous ne pouvons nous faire une idée de La Bruyère précepteur que par les lettres¹ très consciencieuses qu'il écrivit à Condé pour le renseigner sur le travail de son petit-fils, et par les remarques un peu amères et désabusées qu'il fait çà et là dans *Les Caractères* sur les enfants et sur l'éducation. Nous ignorons le profit que le duc de Bourbon retira des leçons de son maître ; mais nous savons de quelle utilité fut pour l'avenir littéraire de La Bruyère son entrée dans la maison de Condé, où il se trouva placé, comme l'a dit Sainte-Beuve, « aux premières loges » pour observer la société de son temps.

LES PROGRÈS DU DUC DE BOURBON

[Voici des extraits de deux des lettres où La Bruyère rendait compte au prince de Condé de l'instruction de son petit-fils.]

I

9 février 1685.

Comme mon unique application est d'avancer les études de M. le duc de Bourbon, et que je travaille à cela à Versailles du matin au soir sans nul relâchement, ma plus grande joie est aussi d'en rendre compte à Votre Altesse Sérénissime...

J'entrerai demain dans l'histoire de Charles VIII ; la vie de Louis XI nous a menés au-delà de ce que je pensais... Je fais voir l'Italie à Son Altesse, pour la mener de là en Hongrie², en Pologne, et dans les États du Turc en Europe... Nous avons achevé de M. Descartes ce qui concerne le mouvement³. J'ai rebattu⁴ les généalogies que je lui ai déjà enseignées... Des⁵ fables, nous en sommes au huitième livre⁵, et il les retient avec

1. L'édition Servois des œuvres de La Bruyère en contient 17 (tome II, p. 475 et suiv.).

[2. Dans les *Principes de la philosophie*, seconde partie. — 3. *Rebattu*, repassé. —

4. *Des*, pour ce qui est des. — 5. Il s'agit des *Métamorphoses* d'Ovide.]

la facilité ordinaire. Il avance aussi beaucoup dans la connaissance de la maison¹ du Roi... L'on marche également dans toutes ces différentes études, et nulle n'est privilégiée si ce n'est peut-être l'histoire, depuis que vous me l'avez recommandée...

... Dès que l'application tombera, je vous en avertirai ingénument, car je sens de la peine à tromper ceux qui se reposent sur moi de quelques soins, et je ne commencerai point par Votre Altesse Sérénissime à faire un effort qui me coûte et qui lui déplaît...

(La Bruyère.)

II

18 août 1685.

... Son attention est toujours de manière à devoir² vous écrire, Monseigneur, que j'en suis content et que vous devez l'être. Nous continuerons demain l'histoire avec la Fable³, où je suis d'avis de le faire beaucoup avancer, parce que l'usage en est toujours présent et ordinaire. Les trois jours suivants nous verrons la géographie, et j'en suivrai inviolablement la méthode de lui faire apprendre les noms par cœur. Rien enfin ne sera oublié de ce que je sais que Votre Altesse exige de moi, n'ayant point à cette heure de passion en la tête plus violente que celle de vous contenter...

(La Bruyère.)

SUR LES ENFANTS

Les enfants des dieux⁴, pour ainsi dire, se tirent⁵ des règles de la nature et en sont comme l'exception : ils n'attendent presque rien du temps et des années. Le mérite chez eux devance

[1. Le personnel attaché au service du roi était très nombreux et formait une hiérarchie très compliquée : 10 000 hommes de cavalerie et d'infanterie constituaient la maison militaire et 4 000 serviteurs la maison civile. — 2. *A devoir* : on dirait aujourd'hui *que je dois*. — 3. Voir p. 740, note 5.]

[4. Fils, petits-fils, issus de rois (note de La Bruyère). — 5. *Se tirent de*, se mettent en dehors.]

l'âge. Ils naissent instruits, et ils sont plus tôt des hommes parfaits¹ que le commun des hommes ne sort de l'enfance².

(La Bruyère, *Les Caractères*, chap. II :
Du mérite personnel.)

Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés ; ils rient et pleurent facilement ; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets ; ils ne veulent point souffrir de mal et aiment à en faire : ils sont déjà des hommes.

(*Ibidem*, chap. XI : *De l'homme.*)

Il n'y a nuls³ vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants ; ils les saisissent d'une première vue⁴, et ils savent les exprimer par des mots convenables : on ne nomme⁵ point plus heureusement. Devenus hommes, ils sont chargés, à leur tour, de toutes les imperfections dont ils se sont moqués.

L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis : dès qu'ils ont pu les entamer, ils gagnent le dessus⁶, et prennent sur eux un ascendant qu'ils ne perdent plus. Ce qui nous fait déchoir une première fois de cette supériorité à leur égard est toujours ce qui nous empêche de la recouvrer.

(*Ibidem*, chap. XI.)

Les enfants commencent entre eux par l'état populaire : chacun y est le maître ; et, ce qui est bien naturel, ils ne s'en accommodent pas longtemps, et passent au monarchique. Quelqu'un se distingue, ou par une plus grande vivacité, ou par une meilleure disposition du corps, ou par une connaissance plus exacte des jeux différents et des petites lois qui les composent ;

[1. *Parfaits*, achevés. — 2. Ce passage sur « les enfants des dieux », venant immédiatement après le portrait d'Émile, est une flatterie à l'adresse de la famille des Condés. — 3. *Nuls* : au XVII^e siècle *nul* et aucun étaient employés au pluriel (voir p. 713, note 1). — 4. *D'une première vue*, du premier coup d'œil. — 5. *On ne nomme point*, on ne donne pas des noms. — 6. *Ils gagnent le dessus*, ils prennent l'avantage.]

les autres lui défèrent¹, et il se forme alors un gouvernement absolu qui ne roule que sur le plaisir².

(*Ibidem*, chap. XI.)

C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants, et leur devenir inutile, que de les punir des fautes qu'ils n'ont point faites, ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément et mieux que personne ce qu'ils méritent, et ils ne méritent guère que ce qu'ils craignent. Ils connaissent si c'est à tort ou avec raison qu'on les châtie, et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées³ que par l'impunité.

(*Ibidem*, chap. XI.)

C'est un excès de confiance dans les parents d'espérer tout de la bonne éducation de leurs enfants, et une grande erreur de n'en attendre rien et de la négliger.

(*Ibidem*, chap. XII ; *Des jugements*.)

3° L'éducation du duc de Bourgogne par Fénelon⁴.

De 1689 à 1695 Fénelon fit, avec le duc de Beauvilliers comme gouverneur, l'éducation du duc de Bourgogne (1682-1712), petit-fils de Louis XIV, ainsi que de ses deux frères, le duc de Berry et le duc d'Anjou. Il s'adjoignit un lecteur, l'abbé de Langeron, et deux sous-précepteurs : l'abbé de Beaumont, un de ses neveux qu'il aimait tendrement (il l'appelle dans ses lettres « mon cher Panta », par abréviation de son prénom Pantaléon), et l'abbé Claude Fleury (voir p. 738, note 2), qui l'avait accompagné dans ses missions en Saintonge et qui avait été précédemment le précepteur des princes de Conti. Dans sa tâche d'éducateur Fénelon apporta autant de zèle que Bossuet, plus de sens pédagogique et peut-être moins de désintéressement (il semble avoir nourri l'ambition secrète de devenir le ministre de son élève, s'il régnait un jour).

[1. Lui défèrent, ont de la déférence pour lui. — 2. Qui ne roule que sur le plaisir, dont le seul principe est le bon plaisir. — 3. Mal ordonnées, mal distribuées.]

4. A consulter. — Fénelon : *Correspondance avec le duc de Bourgogne*, et deux lettres à l'abbé Fleury (sur le plan des études du duc de Bourgogne pour sa 13^e et sa 14^e année). — Bizos : *Fénelon éducateur* (Lecène et Oudin, 1886). — D'Haussonville : *Le duc de Bourgogne, l'éducation* (Revue des Deux Mondes, 1^{er} avril 1897). — M^{sr} Moïse Cagnac : *Le duc de Bourgogne* (de Gigord, 1922).

Le duc de Bourgogne, selon le mot de Saint-Simon, « était né terrible » : il ne supportait aucune contrariété, cassait les pendules quand elles ne marquaient pas l'heure qu'il désirait, s'emportait contre la pluie lorsqu'elle l'empêchait de sortir ; il acceptait difficilement les observations, et nous savons qu'une fois — ce fut sans doute l'occasion pour Fénelon de composer sa fable *Bacchus et le faune* — il dit à son maître qui le réprimandait : « Non, non, Monsieur, je sais qui je suis et qui vous êtes. » Mais sous ses dehors violents et fiers il cachait une intelligence très vive et une sensibilité ardente : à ce que nous apprend un passage de la *Lettre à l'Académie* (chap. v), à huit ans il pleurait en lisant des vers de Virgile. Fénelon sut tirer parti de ces dons en même temps qu'atténuer ces défauts, et faire de cet enfant orgueilleux et emporté un jeune homme docile et pieux. Véritable miracle pédagogique, constaté par Saint-Simon lui-même à la fin de son portrait du duc de Bourgogne, et dû incontestablement aux sages et intelligentes méthodes du maître.

Pour former le caractère de son élève Fénelon employa les moyens les plus variés, faisant appel tour à tour à la crainte des punitions, au sentiment de l'honneur, à l'affection ; tantôt il le traitait comme un homme et lui faisait prendre par écrit l'engagement de se bien conduire, tantôt il savait si bien toucher la corde sensible de son cœur d'enfant que celui-ci lui disait dans l'abandon de la tendresse : « Je laisse derrière la porte le duc de Bourgogne et ne suis plus avec vous que le petit Louis. »

Afin de lui apprendre ses devoirs et d'instruire son ignorance, il s'appliqua à toujours se mettre au niveau de son intelligence enfantine. Convaincu que « tout ce qui réjouit l'imagination facilite l'étude », et décidé « à ne lui proposer rien qui ne soit revêtu d'images sensibles », il composa des *Fables*¹ (au nombre de 36) pour le corriger de ses défauts, des *Dialogues des morts*² (au nombre de 79) pour lui donner toutes sortes de notions d'histoire, de mythologie, de littérature, d'art, de philosophie et déjà quelques conseils appropriés à sa situation, et le roman de *Télémaque*³ pour le préparer plus directement à son futur métier de roi.

Sa nomination à l'archevêché de Cambrai en 1694 n'interrompt pas l'œuvre de son préceptorat, qu'il continua de loin. Mais l'affaire du quié-

1. La première édition des *Fables* est de 1716.

2. La première édition des *Dialogues des morts* est de 1712.

3. Le *Télémaque* fut bien composé au temps du préceptorat et non pas, comme l'affirme Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. xxxii), « lorsqu'il fut relégué dans son archevêché de Cambrai ». Commencé probablement vers 1694, il fut achevé en 1697 ou 1698. Il parut à l'insu de Fénelon, en 1699, et n'eut pas moins de 20 éditions dans cette seule année. Dans la première édition il est divisé en 18 livres.

tisme (voir p. 572) suspendit à partir de 1695 ses rapports avec son élève. Cependant dès 1702 le duc de Bourgogne recommence à correspondre avec Fénelon et le voit même quelquefois à Cambrai. La mort du Dauphin, en 1711, le rapproche du trône. Quand il mourut à son tour, l'année suivante, Fénelon vit douloureusement s'écrouler l'édifice de ses rêves et de ses espérances. Le 27 février 1712, il écrivait au duc de Chevreuse : « Hélas ! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute autre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince ; il l'a orné ; il l'a préparé pour les plus grands biens : il l'a montré au monde, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivants. »

PORTRAIT DU DUC DE BOURGOGNE

[Ce portrait accompagne dans les *Mémoires* de Saint-Simon le récit de la mort du duc de Bourgogne, survenue le 18 février 1712, six jours après celle de sa femme. Saint-Simon, qui jouissait de la confiance du duc et espérait beaucoup de lui dans l'avenir, a laissé voir dans ce portrait le regret personnel que lui causa la brusque disparition de l'héritier présomptif de la couronne.]

Ce prince, héritier nécessaire¹ puis présomptif² de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler ; dur et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées³ ; impétueux avec fureur ; incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompit dans son corps ; opiniâtre à l'excès ; ...enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs ; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté ; barbare en railleries et à produire⁴ les ridicules avec une justesse qui assommait⁵. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères⁶ lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours

[1. *Héritier nécessaire* : par suite de sa naissance (puisque'il était le fils aîné du grand Dauphin). — 2. *Héritier présomptif* : après la mort de son père en 1711. — 3. Voir p. 744. — 4. *A produire*, à mettre en lumière. — 5. *Qui assommait*, qui donnait comme un coup de massue. — 6. Voir p. 743.]

affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses furies ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tenaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements...

Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'était pas d'une éducation facile... Mais Dieu, qui est le maître des cœurs, et dont le divin esprit souffle où il veut¹, fit de ce prince un ouvrage de sa droite², et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que son état³ pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours⁴ faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction⁵ des choses de son état, et à la bien-séance d'un rang destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

(Saint-Simon, *Mémoires*,
édition Chéruel et Ad. Regnier fils, t. IX, chap. ix.)

LE JEUNE BACCHUS ET LE FAUNE

Un jour, le jeune Bacchus⁶, que Silène⁷ instruisait, cherchait les Muses dans un bocage dont le silence n'était troublé que par

[1. C'est le mot de saint Paul. — 2. De sa droite : c'est-à-dire formé par sa main. — 3. Son état : sa condition de prince héritier. — 4. Il trouvait la vie trop brève pour permettre d'accomplir une grande tâche. — 5. Devoir à l'instruction : devoir consacrer à acquérir la connaissance.]

[6. Bacchus, dieu de la vigne, fils de Jupiter et de Sémélé, fille de Cadmos, roi de Thèbes. — 7. Silène, père nourricier de Bacchus. On le représentait sous les traits d'un vieillard trapu, chauve et ventru, toujours ivre et monté sur un âne.]

le bruit des fontaines et par le chant des oiseaux. Le soleil n'en pouvait, avec ses rayons, percer la sombre verdure. L'enfant de Sémélé, pour étudier la langue des dieux, s'assit dans un coin au pied d'un vieux chêne, du tronc duquel plusieurs hommes de l'âge d'or¹ étaient nés. Il avait même autrefois rendu des oracles, et le Temps n'avait osé l'abattre de sa tranchante faux. Au près de ce chêne sacré et antique se cachait un jeune faune², qui prêtait l'oreille aux vers que chantait l'enfant, et qui marquait à Silène par un ris moqueur toutes les fautes que faisait son disciple. Aussitôt les Naïades³ et les autres Nymphes du bois souriaient aussi. Le critique était jeune, gracieux et folâtre : sa tête était couronnée de lierre et de pampre ; ses tempes étaient ornées de grappes de raisin. De son épaule gauche pendait sur son côté droit en écharpe un feston de lierre, et le jeune Bacchus se plaisait à voir ces feuilles consacrées à sa divinité. Le faune était enveloppé, au-dessous de la ceinture, par la dépouille affreuse et hérissée d'une jeune lionne qu'il avait tuée dans les forêts. Il tenait dans sa main une houlette courbée et noueuse. Sa queue paraissait derrière comme se jouant sur son dos. Mais comme Bacchus ne pouvait souffrir un rieur malin, toujours prêt à se moquer de ses expressions, si elles n'étaient pures et élégantes, il lui dit d'un ton fier et impatient : « Comment oses-tu te moquer du fils de Jupiter ? » Le faune répondit sans s'émouvoir : « Hé ! comment le fils de Jupiter ose-t-il faire quelque faute ? »

(Fénelon, *Fables*, XXI.)

LOUIS XI ET PHILIPPE DE COMMINES

LES FAIBLESSES ET LES CRIMES DES ROIS NE SAURAIENT ÊTRE CACHÉS.

LOUIS. — On dit que vous avez écrit mon histoire.

COMMINES. — Il est vrai, sire ; et j'ai parlé en bon domestique⁴.

[1. L'âge d'or : le premier âge de l'humanité d'après la mythologie ancienne (les trois suivants sont l'âge d'argent, l'âge de bronze et l'âge de fer). — 2. Les faunes étaient des demi-dieux, aux oreilles et aux jambes de bouc, qui habitaient les forêts. — 3. Les *Naïades* étaient les nymphes des eaux, sœurs des Nymphes des bois et des montagnes (*Dryades*, *Méliades*, *Hamadryades*, *Oréades*).]

[4. *Domestique* : on appelait ainsi au ^{xvii} siècle toute personne attachée à la maison d'un prince ou d'un seigneur.]

LOUIS. — Mais on assure que vous avez raconté bien des choses dont je me passerais¹ volontiers.

COMMINES. — Cela peut être; mais en gros j'ai fait de vous un portrait fort avantageux. Voudriez-vous que j'eusse été un flatteur perpétuel, au lieu d'être un historien?

LOUIS. — Vous deviez parler de moi comme un sujet comblé des grâces de son maître.

COMMINES. — C'eût été le moyen de n'être cru de personne. La reconnaissance n'est pas ce qu'on cherche dans un historien : au contraire, c'est ce qui le rend suspect.

LOUIS. — Pourquoi faut-il qu'il y ait des gens qui aient la démangeaison d'écrire? Il faut laisser les morts en paix et ne flétrir point leur mémoire.

COMMINES. — La vôtre était étrangement noircie; j'ai tâché d'adoucir les impressions déjà faites; j'ai relevé toutes vos bonnes qualités; je vous ai déchargé de toutes les choses odieuses qu'on vous imputait sans preuves décisives. Que pouvais-je faire de mieux?

LOUIS. — Ou vous taire, ou me défendre en tout. On dit que vous avez représenté toutes mes grimaces, toutes mes contorsions lorsque je parlais tout seul, toutes mes intrigues avec de petites gens. On dit que vous avez parlé du crédit de mon prévôt², de mon médecin³, de mon barbier⁴; vous avez étalé mes vieux habits. On dit que vous n'avez pas oublié mes petites dévotions, surtout à la fin de mes jours, mon empressement à ramasser des reliques, à me faire frotter, depuis la tête jusqu'aux pieds, de l'huile de la sainte ampoule⁵, et à faire des pèlerinages où je prétendais toujours avoir été guéri. Vous avez fait mention de ma barrette⁶ chargée de petits saints, et de ma petite Notre-Dame de plomb⁷ que je baisais dès que je voulais faire un mauvais coup; enfin de la croix de Saint-Lo⁸, par laquelle je n'osais jurer sans vouloir garder mon serment parce

[1. Dont je me passerais volontiers, que j'aurais préféré ne pas vous voir raconter.

— 2. Tristan l'Ermitte. — 3. Coictier. — 4. Olivier le Daim. — 5. La sainte ampoule : fiole conservée sous l'ancien régime dans la cathédrale de Reims et contenant l'huile qui servait à oindre les rois lors de la cérémonie du sacre. — 6. Barrette : petit bonnet plat. — 7. L'image de plomb de Notre-Dame de Cléry. — 8. On conservait dans l'église de Saint-Lô, à Angers, un morceau de la vraie croix.]

que j'aurais cru mourir dans l'année si j'y avais manqué. Tout cela est fort ridicule.

COMMINES. — Tout cela n'est-il pas vrai ? Pouvais-je le taire ?

LOUIS. — Vous pouviez n'en rien dire.

COMMINES. — Vous pouviez n'en rien faire.

LOUIS. — Mais cela était fait et il ne fallait pas le dire.

COMMINES. — Mais cela était fait et je ne pouvais le cacher à la postérité.

LOUIS. — Quoi ! ne peut-on pas cacher certaines choses ?

COMMINES. — Eh ! croyez-vous qu'un roi puisse être caché après sa mort comme vous cachiez certaines intrigues pendant votre vie ? Je n'aurais rien sauvé pour vous par mon silence, et je me serais déshonoré. Contentez-vous que je pouvais¹ dire bien pis et être cru ; mais je ne l'ai pas voulu faire.

LOUIS. — Quoi ! l'histoire ne doit-elle pas respecter les rois ?

COMMINES. — Les rois ne doivent-ils pas respecter l'histoire et la postérité, à la censure de laquelle ils ne peuvent échapper ? Ceux qui ne veulent pas qu'on parle mal d'eux n'ont qu'une ressource, qui est de bien faire.

(Fénelon, *Dialogues des Morts*, LIX.)

CONSEILS DE MINERVE A TÉLÉMAQUE

[Minerve, qui sous les traits de Mentor a guidé Télémaque dans ses voyages la recherche de son père, se découvre finalement à lui et lui résume tous ses conseils dans une dernière leçon, qui manifestement s'adresse au duc de Bourgogne lui-même.]

Enfin Minerve prononça ces parolés : « Fils d'Ulysse, écoutez-moi pour la dernière fois... Vous avez rempli, comme votre père, les terres et les mers de vos tristes aventures. Allez, vous êtes maintenant digne de marcher sur ses pas. Il ne vous reste plus qu'un court et facile trajet jusqu'à Ithaque², où il arrive dans ce moment. Combattez avec lui ; obéissez-lui comme le moindre de ses sujets ; donnez-en³ l'exemple aux autres. Il vous

[1. Contentez-vous que je pouvais = soyez satisfait en songeant que je pouvais.]

[2. Ithaque, petite île située sur la côte occidentale du Péloponèse, et dont Ulysse était roi. — 3. En : de l'obéissance.]

donnera pour épouse Antiope, et vous serez heureux avec elle, pour avoir moins cherché la beauté que la sagesse et la vertu.

« Lorsque vous régnerez, mettez toute votre gloire à renouveler l'âge d'or. Écoutez tout le monde ; croyez peu de gens ; gardez-vous bien de vous croire trop vous-même. Craignez de vous tromper ; mais ne craignez jamais de laisser voir aux autres que vous avez été trompé.

« Aimez les peuples ; n'oubliez rien pour en être aimé. La crainte est nécessaire, quand l'amour manque ; mais il la faut toujours employer à regret, comme les remèdes les plus violents et les plus dangereux...

« Fuyez la mollesse, le faste, la profusion ; mettez votre gloire dans la simplicité ; que vos vertus et vos bonnes actions soient les ornements de votre personne et de votre palais ; qu'elles soient la garde qui vous environne, et que tout le monde apprenne de vous en quoi consiste le vrai honneur.

« N'oubliez jamais que les rois ne règnent point pour leur propre gloire, mais pour le bien des peuples. Les biens qu'ils font s'étendent jusque dans les siècles les plus éloignés ; les maux qu'ils font se multiplient de génération en génération, jusqu'à la postérité la plus reculée. Un mauvais règne fait quelquefois la calamité de plusieurs siècles...

« Craignez les dieux, ô Télémaque. Cette crainte est le plus grand trésor du cœur de l'homme : avec elle, vous viendront la sagesse, la justice, la paix, la joie, les plaisirs purs, la vraie liberté, la douce abondance, la gloire sans tache.

« Je vous quitte, ô fils d'Ulysse ; mais ma sagesse ne vous quittera point, pourvu que vous sentiez toujours que vous ne pouvez rien sans elle... »

A peine la déesse eut achevé ce discours qu'elle s'éleva dans les airs et s'enveloppa d'un nuage d'or et d'azur, où elle disparut. Télémaque soupirant, étonné¹ et hors de lui-même, se prosterna à terre, levant les mains au ciel, puis alla éveiller ses compagnons, se hâta de partir, arriva à Ithaque, et reconnut son père chez le fidèle Eumée².

(Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*,
livre XVIII.)

[1. Étonné, frappé de stupeur. — 2. Eumée, le porcher d'Ulysse.]

III. — L'ÉDUCATION DES FEMMES¹.1° L'opinion générale au XVII^e siècle
sur la question.

Plusieurs congrégations religieuses se consacrèrent au XVII^e siècle à l'éducation des filles, en particulier les Ursulines, l'association des Angéliques, les nonnes de l'ordre de Sainte-Elisabeth. Il faut signaler aussi la tentative de Port-Royal, dont les religieuses se chargeaient d'instruire une douzaine de fillettes, de préférence des orphelines pauvres. Nous sommes renseignés² sur l'éducation qui leur était donnée par les *Constitutions du monastère de Port-Royal* (1665), rédigées par la Mère Agnès Arnauld³, et par le *Règlement pour les enfants* (1657), œuvre de Jacqueline Pascal (en religion sœur Sainte-Euphémie). A Port-Royal, comme dans les autres maisons religieuses qui élevaient des jeunes filles, on s'attachait, conformément à l'opinion courante au XVII^e siècle, beaucoup plus à faire des femmes pieuses et vertueuses que des femmes instruites. Dans l'ensemble l'éducation féminine est malgré tout un peu moins négligée au XVII^e siècle que dans les siècles précédents.

On peut même citer les noms de quelques femmes d'une culture supérieure : M^{me} de Sévigné, à qui son maître Ménage avait appris le latin ; M^{me} de Grignan, sa fille, qui était initiée à la philosophie cartésienne ; M^{me} de La Fayette, l'amie et peut-être la collaboratrice de La Rochefoucauld ; M^{me} de La Sablière, la sage « Iris » célébrée par La Fontaine ; M^{me} Dacier, la fameuse helléniste, qui sut contre La Motte défendre Homère avec énergie.... Mais ces éducations brillantes étaient exceptionnelles.

C'est au temps de la préciosité que commença à être agitée la question de l'éducation des femmes : les uns, comme Balzac dans la lettre dont nous donnons ci-après un fragment, se prononcèrent contre les « femmes docteurs » ; les autres, les femmes naturellement, comme M^{lle} de Scudéry dans un passage du *Grand Cyrus* cité plus bas, plaidèrent en faveur de l'instruction féminine.

1. A consulter. — P. Rousselot : *Histoire de l'éducation des femmes en France* (1883). — Octave Gréard : *L'éducation des femmes par les femmes* (Hachette, 1886).

2. Lire aussi le roman de M. Dhany : *Journal d'une élève de Port-Royal* (Charlotte de Pomponne à Madeleine de Louvois) octobre 1678-mai 1679 (Ollendorff, 1904).

3. Agnès Arnauld, fille d'Antoine Arnauld l'avocat, fut abbesse de Port-Royal, comme sa sœur Angélique (voir p. 574).

CONTRE LES FEMMES DOCTEURS

[Cette lettre de Balzac, du 20 septembre 1628, est adressée à M^{me} Desloges, femme qui était renommée pour son esprit.]

...Je n'approuve pas davantage les femmes docteurs que¹ les femmes cavaliers². Elle³ devrait vous considérer, et profiter des bons exemples que vous donnez aux intelligentes et aux habiles. Vous savez une infinité de choses rares, mais vous n'en faites pas la savante comme elle fait, et ne les avez pas apprises pour tenir école. Vous lui parlez, Madame, quand elle vous prêche, et répondant populairement⁴ à ses énigmes et distinctement à sa confusion, vous lui rendez pour le moins ce bon office que de l'expliquer à elle-même. Ni au ton de la voix, ni en la manière de s'exprimer, on ne remarque rien en vous que de naturel et de français : et quoique votre esprit soit d'un ordre extrêmement relevé, vous l'accommodez de telle sorte à la portée de qui que ce soit, que les bourgeoises vous entendent⁵ lorsque les beaux esprits vous admirent. C'est beaucoup, Madame, d'avoir acquis les plus honnêtes⁶ connaissances qui se peuvent acquérir : mais c'est encore davantage de s'en cacher comme d'un larcin... On voit votre canevas, votre soie et vos aiguilles, mais vos livres et vos papiers ne paraissent point... La pédanterie n'est pas supportable en un maître⁷ ès-arts : comment le sera-t-elle en une femme ? Et quel moyen de l'ouïr parler un jour durant métamorphose et philosophie, mêler ensemble les idées de Platon et les cinq voix de Porphyre⁸... Et finalement, quand elle est au

[1. *Davantage que* : voir p. 587, note 5. — 2. Balzac a sévèrement blâmé dans la première partie de sa lettre les femmes qui aiment à prendre part aux exercices violents de la chasse. — 3. Il s'agit d'une « discoureuse » dont M^{me} Desloges s'était plainte à Balzac. — 4. *Populairement* : de manière à être comprise de tout le monde. — 5. *Entendent*, comprennent. — 6. *Honnêtes* : au sens latin (*honestus*, qui fait honneur). — 7. *Maître ès-arts* : on appelait ainsi, dans l'ancienne Université, celui qui avait obtenu les titres lui permettant d'enseigner les arts libéraux, lettres et philosophie. — 8. Porphyre (233-304 ap. J.-C.) était un philosophe néo-platonicien de l'école d'Alexandrie, disciple de Plotin. *Les cinq voix de Porphyre* sont les cinq universaux, qui, dans le langage de la scolastique, désignaient les termes généraux permettant de classer les êtres et les idées (genre, espèce, etc....).]

fond des autres matières, me dire des injures en grec, et m'accuser d'hyperbole et de cacozèle¹... Si j'avais un ennemi mortel, voilà la femme que je lui souhaiterais pour me bien venger de lui. Je ne fus jamais plus confirmé que par cet exemple dans le désir de la solitude, et je vois bien que le célibat est la meilleure chose du monde, puisqu'il est à couvert de la science et du style de M^{me} ***...

(Balzac.)

POUR L'INSTRUCTION DES FEMMES

Y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comment on agit pour l'ordinaire en l'éducation des femmes?... Ce qu'il y a de rare² est qu'une femme, qui ne peut danser avec bienséance que cinq ou six ans³ de sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six ; et cette même personne, qui est obligée d'avoir du jugement jusques à sa mort et de parler jusques à son dernier soupir, on ne lui apprend rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni la faire agir avec plus de conduite⁴ ; et, vu la manière dont il y a des dames qui passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses⁵, pour être belles, pour ne rien faire et ne dire que des sottises...

...Il ne faut pourtant point qu'on s'imagine que je veuille qu'une femme ne soit pas propre⁶ et qu'elle ne sache ni chanter ni danser ; car, au contraire, je veux qu'elle sache toutes les choses divertissantes ; mais, à dire la vérité, je voudrais qu'on eût autant de soin d'orner son esprit que son corps, et qu'entre être ignorante ou savante on prit un chemin entre ces deux extrémités⁷ qui empêchât d'être incommode⁸ par une suffisance impertinente ou par une stupidité ennuyeuse. Je veux bien

[1. *Hyperbole*, exagération ; *cacozèle* (καχοζήλια), mauvais goût.]

[2. *Rare*, étrange. — 3. La jeunesse des femmes était alors de plus courte durée qu'aujourd'hui. — 4. *Conduite*, bonne direction. — 5. M^{lle} de Scudéry était elle-même très maigre. — 6. *Propre*, élégante, bien mise. — 7. Phrase mal construite, qu'il fallait ainsi tourner : et qu'entre ces deux extrémités d'être ignorante ou savante... — 8. *Incommode*, d'un commerce désagréable.]

qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connaît finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste ; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : *C'est une femme savante*, car ces deux caractères¹ sont si différents qu'ils ne se ressemblent² point. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point savante ne puisse savoir autant et plus de choses que celle à qui on donnera ce terrible nom ; mais c'est qu'elle sait mieux se servir de son esprit et qu'elle sait cacher adroitement ce que l'autre montre mal à propos.

(Georges et Madeleine de Scudéry, *Le Grand Cyrus*,
X^e partie, livre II.)

D'une façon générale, le règne des précieuses eut pour résultat de relever l'idée qu'on se faisait de la valeur intellectuelle de la femme. En 1672, dans *Les Femmes savantes*, Molière posa très nettement la question de l'éducation féminine. L'année suivante, la cause *féministe*³ trouva même un premier adepte dans Poulain de la Barre, l'auteur d'un livre dont le titre était significatif : *L'égalité des deux sexes* (1673). Vers la fin du XVII^e siècle apparaissent les deux grands promoteurs de l'éducation des femmes, Fénelon et M^{me} de Maintenon.

2^o Molière et les Femmes savantes.

Quelle était sur la question de l'éducation des femmes l'opinion personnelle de Molière ? Il avait certainement trop de bon sens pour admettre que des femmes puissent sacrifier à une vaine passion de culture littéraire ou scientifique les obligations naturelles à leur sexe ; il ne partageait donc pas l'opinion des trois pédantes qui revendiquent pour les femmes le droit de tout savoir. Et, en dépit de ce qu'on a parfois prétendu⁴, Molière n'a pas exprimé son propre sentiment par la bouche de Chrysale, qui voudrait condamner les femmes à l'ignorance complète : la preuve en est que, six ans plus tôt, dans *L'Ecole des femmes* (1662) il

[1. Ces deux caractères : la femme instruite et la femme savante. — 2. Qu'ils ne se ressemblent point, qu'ils n'ont pas la moindre ressemblance.]

3. A consulter. — Ascoli : *Essai sur l'histoire des idées féministes en France du XVI^e siècle à la Révolution* (Revue de synthèse historique, 1906). — F. Baumal : *Le féminisme au temps de Molière* (La Renaiss. du Livre, 1923).

4. « Selon toute apparence, a dit Schlégel, ce sont ses propres opinions que Molière a exprimées dans la doctrine étroite de Chrysale sur la destination des femmes. » Thèse reprise dans une pièce de vers d'Auguste Vacquerie.

avait déjà fait tenir par Arnolphe — qui certes n'a pas à se louer de sa méthode — un langage analogue à celui de Chrysale (voir p. 758, note 1).

Mais, si l'on voit clairement ce que Molière ne voulait pas, il est plus malaisé de dire au juste ce qu'il voulait. On affirme que le véritable interprète de sa pensée est Clitandre, qui, se tenant à égale distance des deux opinions excessives, accorde aux femmes le droit d'être instruites, à condition de ne pas étaler leur savoir :

Et les femmes docteurs ne sont point de mon goût.

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout ;

Mais je ne lui veux point la passion choquante

De se rendre savante afin d'être savante ;

Et j'aime que souvent, aux questions qu'on fait,

Elle sache ignorer les choses qu'elle sait ;

De son étude enfin je veux qu'elle se cache,

Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache.

(*Les Femmes savantes*, Acte I, Scène III.)

Avouons que ce programme de Clitandre demeure assez vague. Il est vrai qu'à défaut de théories précises, le personnage d'Henriette est là pour nous apprendre quel est l'idéal de la jeune fille selon le cœur de Molière. Charmante jeune fille avec sa grâce sérieuse et sa raison enjouée ! Mais quel est son degré d'instruction ? Molière nous le laisse ignorer.

En somme, si dans *Les Femmes savantes* le problème de l'éducation des femmes est nettement posé, on ne peut pas dire qu'il s'y trouve clairement résolu. Et nous n'en faisons nullement le reproche à Molière, dont les pièces ne sont ni ne veulent être des pièces à thèse.

L'OPINION D'UN BOURGEOIS SUR L'INSTRUCTION DES FEMMES

CHRYSALE.

... Voulez-vous que je dise ? il faut qu'enfin j'éclate¹,

Que je lève le masque, et décharge ma rate² :

De folles on vous traite, et j'ai fort sur le cœur...

[1. Molière souligne l'état d'emportement dans lequel se trouve Chrysale : sa profession de foi ne sera donc qu'une boutade d'homme en colère, et d'un homme faible qui, une fois sorti de son caractère, ira beaucoup plus loin qu'il ne voudrait sans doute aller. — 2. *Décharger sa rate*, déverser la bile qu'on a amassée, soulager sa colère.]

PHILAMINTE.

Comment donc ?

CHRYSALE (à Bélise).

C'est à vous que je parle, ma sœur¹.

Le moindre solécisme en parlant² vous irrite ;
 Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite.
 Vos livres éternels³ ne me contentent pas,
 Et, hors un gros Plutarque⁴ à⁵ mettre mes rabats⁶,
 Vous devriez brûler tout ce meuble⁷ inutile
 Et laisser la science aux docteurs de la ville ;
 M'ôter, pour faire bien, du grenier de céans⁸
 Cette longue lunette à faire peur aux gens,
 Et cent brimborions⁹ dont l'aspect importune ;
 Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
 Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous,
 Où nous voyons aller tout sens dessus dessous.
 Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
 Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
 Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
 Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
 Et régler la dépense avec économie,
 Doit être son étude et sa philosophie.
 Nos pères sur ce point étaient gens¹⁰ bien sensés,
 Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez

[1. Il a suffi d'un mot et d'un geste de Philaminte pour le faire se tourner du côté de Bélise ; mais, bien entendu, en ayant l'air de parler à sa sœur, il s'adressera en réalité aussi bien à sa femme. — 2. *En parlant*, quand on parle (le participe forme ici une sorte de proposition gérondive indépendante qui ne se rapporte pas au sujet de la phrase). — 3. *Éternels*, que vous avez perpétuellement dans les mains. — 4. Probablement la traduction de Plutarque par Amyot. — 5. *A* = pour. — 6. Molière a sans doute emprunté à Furetière (*Le Roman bourgeois*) l'idée de ce plaisant usage d'un livre. (Un *rabat* était une pièce de toile, unie ou plissée, et parfois garnie de dentelles, que les hommes portaient au cou). — 7. *Meuble* : au sens général d'« objets ». — 8. *Céans*, ici dedans (mot très usité au xvii^e siècle, du latin *ecce intus*). — 9. *Brimborions*, menus objets de toutes sortes. — 10. *Gens* : on supprimait volontiers l'article au xvii^e siècle devant les substantifs, surtout dans les phrases générales.]

Quand la capacité de son esprit se hausse
 A connaître¹ un pourpoint d'avec un haut-de-chausse².
 Les leurs ne lisaient point, mais elles vivaient bien ;
 Leurs ménages étaient tout leur docte entretien,
 Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles,
 Dont elles travaillaient au trousseau de leurs filles.
 Les femmes d'à présent sont bien loin de ces mœurs :
 Elles veulent écrire, et devenir auteurs.
 Nulle science n'est pour elles trop profonde,
 Et céans beaucoup plus qu'en aucun lieu du monde :
 Les secrets les plus hauts s'y laissent concevoir,
 Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir ;
 On y sait comme³ vont lune, étoile polaire,
 Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire ;
 Et, dans⁴ ce vain savoir, qu'on va chercher si loin,
 On ne sait comme va mon pot, dont j'ai besoin.
 Mes gens⁵ à la science aspirent pour vous plaire,
 Et tous ne font rien moins que ce qu'ils ont à faire ;
 Raisonner est l'emploi de toute ma maison,
 Et le raisonnement en bannit la raison.
 L'un me brûle mon rôl en lisant quelque histoire ;
 L'autre rêve à des vers quand je demande à boire ;
 Enfin je vois par eux votre exemple suivi,
 Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi.
 Une pauvre servante au moins m'était restée,
 Qui de ce mauvais air n'était point infectée,
 Et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas,
 A cause⁶ qu'elle manque à parler Vaugelas⁷.

[1. *Connaître* = reconnaître. — 2. Dans cette réflexion de Chrysale, exagération manifeste de sa pensée, Molière reprend un mot cité par Montaigne, *Essais*, I, 24. (Le *pourpoint* était la partie du vêtement qui correspondait à notre veste ; le *haut-de-chausse*, sorte de caleçon où s'attachaient les *chausses* collantes qui tenaient lieu de bas, était la culotte). — 3. *Comme* = comment (malgré les avis de Vaugelas, les deux mots étaient très souvent confondus au xvii^e siècle). — 4. *Dans* a ici un sens assez curieux : *tandis* qu'on va chercher si loin... — 5. *Mes gens*, mes domestiques. — 6. *A cause* que : tour fréquent au xvii^e siècle. — 7. *Parler Vaugelas* : on disait au xvii^e siècle *parler précieux*, *parler Balzac*... Molière n'a donc pas inventé cette expression, ici très plaisante.]

Je vous le dis, ma sœur, tout ce train-là me blesse,
 (Car c'est, comme j'ai dit, à vous que je m'adresse¹)...
 (Molière, *Les Femmes savantes*, Acte II, Scène VII.)

3° Les idées de Fénelon sur l'éducation des filles².

C'est à la demande de la duchesse de Beauvilliers (seconde fille de Colbert), qui avait huit filles, que Fénelon composa en 1683 son traité de *l'Éducation des filles* (publié en 1687). Ses fonctions précédentes de Directeur de la Maison des Nouvelles Catholiques de Paris, où il avait commencé à faire apprécier ses aptitudes pédagogiques, l'avaient préparé à écrire ce livre de psychologie féminine très pénétrante.

Homme d'église, il a naturellement le souci de former des femmes pieuses. Mais il a aussi la constante préoccupation de la réalité pratique et veut qu'on élève les jeunes filles en vue du rôle qu'elles auront à jouer dans la famille. Pour ce qui est de l'instruction proprement dite, il se montre encore un peu timoré. Il déclare bien que « l'ignorance chez une fille est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait à quoi s'occuper innocemment ». Mais il ne demande en somme pour la femme que des connaissances très superficielles, et il écrit cette phrase singulière : « Rete-

[1. Dans *L'École des femmes* (Acte I, sc. 1) Arnolphe s'était déjà montré, avant Chrysale, partisan de l'ignorance des femmes :

ARNOLPHE.

Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut ;
 Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.
 Je prétends que la mienne, en clartés peu sublime,
 Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime.
 Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,
 Et qu'on vienne à lui dire à son tour : « Qu'y met-on ? »
 Je veux qu'elle réponde : « Une tarte à la crème » ;
 En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême :
 Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
 De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer.

CHRYSALE.

Une femme stupide est donc votre marotte.

ARNOLPHE.

Tant, que j'aimerais mieux une laide bien sotte,
 Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.]

2. A consulter. — Bizos : *Fénelon éducateur* (1886). — Compayré : *Fénelon* (Collection : *Les grands éducateurs*, Delaplane, 1911).

nez les jeunes filles dans les bornes communes, et apprenez bien qu'il doit y avoir pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qui inspire l'horreur du vice. »

Cette même timidité sur le chapitre de l'éducation intellectuelle des femmes se trouvait déjà dans le livre de son ami et collaborateur (voir p. 743) l'abbé Claude Fleury : *Traité du choix et de la méthode des études* (composé en 1675 et publié en 1686, un an environ avant l'ouvrage de Fénelon). Il est d'ailleurs probable qu'ils avaient eu plusieurs fois l'occasion d'échanger leurs idées sur une question qui les préoccupait également. Comme Fénelon, Fleury blâmait l'éducation traditionnelle des jeunes filles : « Ce sera sans doute un grand paradoxe, disait-il (chap. xxxviii : *Les études des femmes*), que les femmes doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages ; chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence et parler civilement ; car voilà en quoi l'on fait consister, pour l'ordinaire, toute leur éducation. » Mais que de matières il excluait de son programme d'éducation ! « Il est vrai qu'elles n'ont pas besoin de la plupart des connaissances que l'on comprend aujourd'hui sous le nom d'études : ni le latin, ni le grec, ni la rhétorique ou la philosophie du collège ne sont point à leur usage, et, si quelques-unes, plus curieuses que les autres, ont voulu les apprendre, la plupart n'en ont tiré que de la vanité, qui les a rendues odieuses aux autres femmes et méprisables aux hommes... Elles se peuvent passer de tout le reste des études, du latin et des autres langues, de l'histoire, des mathématiques, de la poésie et de toutes les autres curiosités. »

I. — DE L'IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION DES FILLES

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout ; on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public ; et, quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir. Les plus habiles gens se sont appliqués à donner des règles dans cette matière. Combien voit-on de maîtres et de collèges ! Combien de dépenses pour des impressions de livres, pour des recherches de sciences, pour des méthodes d'apprendre les langues, pour le choix des professeurs ! Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée qu'on a de

l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité¹ les rend vaines et précieuses² ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages, et obéir à leurs maris sans raisonner. On ne manque pas de se servir de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules : après quoi on se croit en droit d'abandonner aveuglément les filles à la conduite des mères ignorantes et indiscrètes³.

Il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux⁴ que les hommes ; aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter⁵. Elles ne doivent ni gouverner l'État, ni faire la guerre, ni entrer dans le ministère des choses sacrées ; ainsi, elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues qui appartiennent à la politique, à l'art militaire, à la jurisprudence, à la philosophie et à la théologie. La plupart même des arts mécaniques ne leur conviennent pas : elles sont faites pour des exercices modérés. Leur corps, aussi bien que leur esprit, est moins fort et moins robuste que celui des hommes ; en revanche la nature leur a donné en partage l'industrie⁶, la propreté⁷ et l'économie, pour les occuper tranquillement dans leurs maisons.

(Fénelon, *Éducation des filles*, chap. 1.)

II. — DANGERS DE L'IGNORANCE ET DE L'OISIVETÉ

L'ignorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait à quoi s'occuper innocemment. Quand elle est venue jusqu'à un certain âge sans s'appliquer aux choses solides, elle n'en peut avoir ni le goût ni l'estime ; tout ce qui est sérieux lui paraît triste, tout ce qui demande une attention suivie la fatigue ; la pente aux plaisirs, qui est forte pendant la jeunesse, l'exemple

[1. *La curiosité*, le désir de savoir. — 2. *Précieuses*, affectées. — 3. *Indiscrètes*, sans discernement (sens étymologique). — 4. *Curieux* : le mot est pris ici en mauvaise part. — 5. *S'entêter*, s'engouer. — 6. *L'industrie*, l'adresse, l'habileté manuelle. — 7. *La propreté*, l'élégance, le soin.]

de personnes du même âge qui sont plongées dans l'amusement, tout sert à lui faire craindre une vie réglée et laborieuse...

Les filles mal instruites et inappliquées ont une imagination toujours errante. Faute d'aliment solide, leur curiosité se tourne toute en ardeur vers les objets vains et dangereux. Celles qui ont de l'esprit s'érigent souvent en précieuses et lisent tous les livres qui peuvent nourrir leur vanité; elles se passionnent pour des romans, pour des comédies, pour des récits d'aventures chimériques, où l'amour profane est mêlé. Elles se rendent l'esprit visionnaire¹, en s'accoutumant au langage magnifique des héros de romans...

Une pauvre fille, pleine du tendre et du merveilleux qui l'ont charmée dans ses lectures, est étonnée de ne trouver point dans le monde de vrais personnages qui ressemblent à ces héros: elle voudrait vivre comme ces princesses imaginaires, qui sont, dans les romans, toujours charmantes, toujours adorées, toujours au-dessus de tous les besoins. Quel dégoût pour elle de descendre de l'héroïsme jusqu'au plus bas détail du ménage!

(*Ibidem*, chap. II.)

III. — LE BAVARDAGE ET LA RUSE

Il faut tâcher de faire en sorte qu'elles s'étudient à parler d'une manière courte et précise. Le bon esprit consiste à retrancher tout discours² inutile et à dire beaucoup en peu de mots; au lieu que la plupart des femmes disent peu en beaucoup de paroles. Elles prennent la facilité de parler et la vivacité d'imagination pour l'esprit; elles ne choisissent point entre leurs pensées; elles n'y mettent aucun ordre par rapport aux choses qu'elles ont à expliquer; elles sont passionnées sur presque tout ce qu'elles disent, et la passion fait parler beaucoup: cependant, on ne peut espérer rien de fort bon d'une femme, si l'on ne la réduit à réfléchir de suite³, à examiner ses pensées, à les expliquer d'une manière courte, et à savoir ensuite se taire.

[1. Visionnaire, plein d'idées extravagantes.]

[2. Discours, parole. — 3. De suite, avec suite.]

Une autre chose contribue beaucoup aux longs discours des femmes : c'est qu'elles sont nées artificieuses, et qu'elles usent de longs détours pour venir à leur but. Elles estiment la finesse ; et comment ne l'estimeraient-elles pas, puisqu'elles ne connaissent point de meilleure prudence¹, et que c'est d'ordinaire la première chose que l'exemple leur a enseignée ? Elles ont un naturel souple pour jouer facilement toutes sortes de comédies ; les larmes ne leur coûtent rien ; leurs passions sont vives, et leurs connaissances bornées : de là vient qu'elles ne négligent rien pour réussir, et que les moyens qui ne conviendraient pas à des esprits plus réglés leur paraissent bons ; elles ne raisonnent guère pour examiner s'il faut désirer une chose, mais elles sont très industrieuses pour y parvenir.

(*Ibidem*, chap. ix.)

IV. — LA COQUETTERIE

Mais ne craignez rien tant que la vanité dans les filles. Elles naissent avec un désir violent de plaire ; les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité et à la gloire leur étant fermés, elles tâchent de se dédommager par les agréments de l'esprit et du corps ; de là vient leur conversation douce et insinuante ; de là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures, et qu'elles sont si passionnées pour les ajustements² : une coiffe³, un bout de ruban, une boucle de cheveux plus haut ou plus bas, le choix d'une couleur, ce sont pour elles autant d'affaires importantes.

Ces excès vont encore plus loin dans notre nation⁴ qu'en toute autre ; l'humeur changeante qui règne parmi nous cause une variété continuelle de modes ; ainsi on ajoute à l'amour des ajustements celui de la nouveauté, qui a d'étranges charmes sur

[1. *Prudence*, sagesse.]

[2. *Ajustements*, parures. — 3. *Coiffe* : au xvii^e siècle les femmes ne portaient pas de chapeaux mais des coiffes en tissu léger ornées de dentelles. — 4. D'autres moralistes ont également signalé, pour en gémir ou s'en moquer, cette particulière inconstance de la mode française : Montaigne, *Essais* (livre I, chap. xlix : *Des coutumes anciennes*) ; La Bruyère, *Les Caractères* (chap. *De la mode*) ; Montesquieu, *Lettres Persanes* (lettre XCIX, *Rica à Rhédi*).]

de tels esprits. Ces deux folies mises ensemble renversent les bornes des conditions et dérèglent toutes les mœurs...

Je voudrais faire voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines ; elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottantes à longs plis, sont agréables et majestueuses¹. Il serait bon même qu'elles entendissent parler les peintres et les autres gens qui ont ce goût exquis de l'antiquité.

(*Ibidem*, chap. x.)

4^e M^{me} de Maintenon² et la maison de Saint-Cyr.

Au cours de sa vie, pleine d'aventures et de contrastes, M^{me} de Maintenon a toujours eu l'amour de l'enfance et le goût de l'éducation. Cette passion pédagogique lui a réussi : c'est par l'intelligence et le dévoue-

[1. C'est en véritable artiste, épris de la beauté plastique, que Fénelon parle ici du costume des femmes dans l'antiquité et en propose en exemple aux jeunes filles de son temps l'élégante simplicité.]

2. *Biographie*. — Françoise d'Aubigné était née à Niort en 1635. Petite fille du poète huguenot Agrippa d'Aubigné, elle abjura le protestantisme en 1648, au retour d'un voyage en Amérique où son père l'avait emmenée, et plus tard elle poussa, dit-on, Louis XIV à révoquer l'Édit de Nantes (1685). Veuve, en 1660, du poète infirme Scarron (voir p. 496, note 2), qu'elle avait épousé en 1652, elle devint en 1669 gouvernante des enfants du roi et de M^{me} de Montespan, et obtint en 1675 la terre de Maintenon avec le titre de marquise.

En 1684 elle se maria secrètement avec Louis XIV, qui, appréciant son ferme bon sens, lui demandait souvent son avis en ces termes : « Consultons la Raison. Qu'en pense votre *Solidité* ? » En 1686 elle fonda la maison de Saint-Cyr, qu'elle dirigea pendant plus de trente ans avec une sollicitude éclairée, y venant presque chaque jour, y faisant parfois la classe, écrivant plusieurs volumes de règlements et d'instructions, composant même pour les élèves de petites comédies morales ou proverbes. Après la mort du roi (1715) elle s'y retira, et c'est là qu'elle mourut en 1719.

Portraits. — Voici d'abord M^{me} Scarron dans tout l'éclat de sa jeunesse, d'après le portrait que, sous le nom de Lyrienne, M^{lle} de Scudéry a fait d'elle en 1659 dans sa *Clélie* :

« Lyrienne était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante pas et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très agréables, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste ; et, pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux

ment, avec lesquels elle éleva les enfants de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, qu'elle gagna l'estime et l'affection du roi, qui firent sa fortune ; c'est dans ses fonctions d'institutrice qu'elle a trouvé la principale consolation de sa vieillesse ; c'est comme fondatrice de la maison de Saint-Cyr que, sévèrement jugée par l'histoire pour le rôle politique qu'on lui prête, elle a mérité de trouver quelque indulgence auprès de la postérité.

La création de la *Maison royale de Saint-Louis* à Saint-Cyr (1686), qui fut son chef-d'œuvre, avait été précédée de plusieurs entreprises de même nature et de plus en plus importantes : école de Montmorency (1680) où avec M^{me} de Brinon elle faisait apprendre « à lire, à écrire et à compter » à quelques pensionnaires ; maison de Rueil (1682) où elle recueille soixante jeunes filles de la bourgeoisie et de la petite noblesse, et où elle installe aussi un asile-ouvroir pour une cinquantaine d'enfants pauvres de sa terre de Maintenon ; pension de Noisy (1684) où déjà le nombre des élèves dépassait la centaine. Ainsi ses plans s'étaient élargis à mesure. A Saint-Cyr elle rassembla 250 jeunes filles, appartenant à la noblesse pauvre, et les groupa en quatre classes, qu'on appelait d'après

yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés et pleins d'esprit ; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer : la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours ; l'enjouement s'y faisait voir à son tour avec tous les attraits que la joie peut inspirer, et l'on peut assurer après sans mensonge que Lyrienne avait mille appas inévitables. Au reste son esprit était fait exprès pour sa beauté, c'est-à-dire qu'il était grand, agréable et bien tourné ; elle parlait juste et naturellement de bonne grâce et sans affectation... Elle ne faisait pas la belle, quoi- qu'elle le fût infiniment... »

Et voici — d'après le témoignage des dames de Saint-Cyr dans leurs *Mémoires* — M^{me} Scarron, vers 1673, quand elle était à la cour gouvernante des enfants du roi :

« Elle avait le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille si affectueuse et si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour. Le premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité : le sourire et la voix ouvraient le nuage. »

Quant au portrait purement psychologique que Saint-Simon a tracé de M^{me} de Maintenon parvenue au comble de sa fortune, il est d'une malveillance évidente, dont deux ou trois traits permettront de juger :

« Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire... Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissances et en amis comme en amusements... L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avaient rétréci l'esprit et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit en toutes choses qu'elle était toujours en effet moins que M^{me} Scarron et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle... »

Éditions. — *Lettres de M^{me} de Maintenon*, par La Beaumelle (1752 et 1756,

la couleur du ruban qui, attaché sur leur robe noire d'uniforme, distinguait les élèves : la classe rouge (au-dessous de 10 ans), la classe verte (de 11 à 13), la classe jaune (de 14 à 16), la classe bleue (de 17 à 20). Quarante dames, professes ou novices, choisies autant que possible parmi les anciennes élèves, se partageaient les diverses charges de la communauté.

L'histoire de Saint-Cyr¹ se divise en trois périodes : 1^o Jusqu'aux représentations d'*Esther* (janvier-février 1689), ce fut la période mondaine ; pour éviter — selon le désir du roi² — de faire de sa maison d'éducation une sorte de couvent, M^{me} de Maintenon y donna beaucoup de place aux divertissements. 2^o Après *Esther*, voyant que l'esprit de frivolité s'était introduit à Saint-Cyr, elle opéra une réaction, qui dura trois ou quatre ans : c'est la période de pénitence et de mortification ; *Athalie* fut justement jouée (le 5 avril 1691) dans cette atmosphère défavorable à l'art. 3^o A partir de 1692 l'équilibre s'établit, un juste milieu est adopté entre l'indulgence exagérée du début et l'excessive sévérité qui avait suivi ; mais depuis le 1^{er} décembre de cette même année

édition peu authentique). — M^{me} de Maintenon : *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles* (par Théophile Lavallée, 1854, 8 vol. ; édition plus exacte que la précédente). — Octave Gréard : *M^{me} de Maintenon : Extraits de ses lettres, avis, entretiens, conversations et proverbes sur l'éducation* (avec une introduction, Hachette, 1884). — Cadet et Darin : *M^{me} de Maintenon, éducation et morale* (choix de lettres, entretiens et instructions, Delagrave, 1884). — Faguet : *M^{me} de Maintenon institutrice. Extrait de ses lettres, avis, entretiens...* (1885). — Geffroy : *M^{me} de Maintenon d'après sa correspondance authentique* (choix de lettres, texte revu sur les manuscrits, Hachette, 1887, 2 vol.). — Jacquinet : *M^{me} de Maintenon dans le monde et à Saint-Cyr* (choix de lettres et entretiens, Belin, 1888).

A consulter. — La Beaumelle : *Mémoires pour servir à l'histoire de M^{me} de Maintenon* (1755-1756, 6 vol.). — Théophile Lavallée : *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr, 1686-1793* (Paris, 1853). — Duc de Noailles : *Histoire de M^{me} de Maintenon* (1848-1858, 4 vol.). — A. Taphanel : *Le théâtre de Saint-Cyr* (1876). — D'Haussonville et Hanotaux : *Souvenirs de M^{me} de Maintenon* : t. I. *Mémoires et Lettres inédites de M^{lle} d'Aumale* (1902) ; t. II. *Les cahiers de M^{lle} d'Aumale* (1903) ; t. III. *Dernières lettres à M^{me} de Caylus* (1905).

1. Parmi les élèves de Saint-Cyr il faut surtout citer : M^{me} de Caylus (1673-1729), nièce de M^{me} de Maintenon, qui fut la plus brillante et qui a rappelé dans ses *Souvenirs* les impressions de sa jeunesse ; M^{lle} d'Aumale (1683-1756), qui servit de secrétaire à M^{me} de Maintenon jusqu'à sa mort ; et M^{me} de Glapion (1674-1729), son amie préférée, qui lui succéda dans la direction de Saint-Cyr (voir le livre de Jehanne d'Orliac : *Madeleine de Glapion, demoiselle de Saint-Cyr*, 1919).

2. Louis XIV, qui n'aimait pas les couvents, avait voulu qu'il n'y eût à Saint-Cyr « rien qui sentit le monastère. » Et c'est pourquoi Saint-Marc Girardin a pu dire que la maison fondée par M^{me} de Maintenon fut « la première sécularisation, sécularisation intelligente et hardie, de l'éducation des femmes. »

la Maison royale de Saint-Louis a perdu son caractère primitif pour devenir un simple couvent (de l'ordre de Saint-Augustin).

Nous connaissons l'organisation et l'esprit de la maison de Saint-Cyr par les nombreux écrits qu'a laissés M^{me} de Maintenon : *Lettres, Avis, Instructions, Réprimandes, Entretiens, Conversations et Proverbes*. Pour soustraire les jeunes filles aux influences extérieures, on ne leur laissait voir leurs parents que quatre fois par an, et seulement une demi-heure chaque fois. Mais rien ne fut négligé pour leur rendre agréable le séjour de Saint-Cyr : discipline très douce, nombreuses distractions. La religion n'y tenait pas une place trop absorbante : M^{me} de Maintenon ne voulait pas plus former des mondaines frivoles que des bigotes et des mystiques. L'éducation morale était tournée avant tout vers la pratique : il s'agissait d'élever ces jeunes filles pour la vie modeste qui attendait la plupart d'entre elles, de former d'honnêtes bourgeoises, de caractère droit et d'esprit juste. L'instruction par suite y fut un peu sacrifiée : « Nos demoiselles n'ont pas, écrit-elle, à faire les savantes. Les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides. » Et ailleurs : « Il faut élever vos bourgeoises en bourgeoises. Il n'est pas question de leur orner l'esprit ; il faut leur prêcher les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfants... La lecture fait plus de mal que de bien aux jeunes filles... »

ESTHER A SAINT-CYR

I. — ORIGINE DE LA PIÈCE.

[On avait d'abord joué à Saint-Cyr une pièce de M^{me} de Brinon, la première supérieure, qui aimait les vers et la comédie : M^{me} de Maintenon la trouva très mauvaise. On joua ensuite *Cinna* qui eut assez de succès et *Andromaque* qui en eut trop. C'est alors que M^{me} de Maintenon, décidant de ne plus laisser représenter à Saint-Cyr de pièces profanes, s'adressa à Racine, qui fut d'abord très embarrassé de la demande qu'on lui fit.]

M^{me} de Maintenon écrivit à M. Racine : « Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque* et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire, dans ses moments de loisir, quelque espèce de poème moral ou historique, dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crut pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeurerait enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importait pas que cet ouvrage fût

contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant.

(M^{me} de Caylus, *Souvenirs.*)

II. — L'INCIDENT DU MOUCHOIR.

[La pièce fut apprise et répétée sous la direction de Racine. C'est au cours d'une des répétitions que se produisit l'incident que voici entre le poète et l'actrice qui jouait le rôle d'Elise, M^{lle} de la Maisonfort.]

La jeune fille qui jouait Elise ayant un peu hésité à certains endroits de son rôle : « Ah ! Mademoiselle, lui dit Racine, lorsqu'elle rentra dans la coulisse, Mademoiselle, qu'avez-vous fait ? Voilà une pièce perdue ! » Elle, sur le mot de pièce perdue, croyant qu'elle l'était en effet par sa faute, se mit à pleurer. Lui, qui, avec tout son esprit, ne laissait pas de faire quelquefois des traits de simplicité, était peiné de l'avoir contristée ; et craignant, comme elle devait retourner sur le théâtre, qu'il ne parût qu'elle avait pleuré, voulut aussitôt la consoler, et pour essuyer ses larmes, il tira son mouchoir de sa poche, et l'appliqua lui-même à ses yeux, lui disant des paroles douces pour la remettre, et que cela ne l'empêchait pas de bien achever ce qu'elle avait encore à faire. Malgré cette précaution, le roi s'aperçut qu'elle avait les yeux rouges et dit : « La petite a pleuré. » Quand on sut ce que c'était, et la simplicité de M. Racine, on en rit, et lui-même aussi, qui, n'ayant en tête que la pièce, avait fait cette action, sans penser le moins du monde à ce qu'elle avait de peu convenable.

(*Mémoires des dames de Saint-Cyr.*)

III. — LA REPRÉSENTATION.

[La représentation d'Esther à laquelle assista M^{me} de Sévigné, et dont elle a fait le récit dans cette lettre à M^{me} de Grignan du 21 février 1689, fut la sixième et dernière : elle eut lieu le 19 février 1689 (la première avait été donnée le 26 janvier).]

...Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont

faites exprès : on est attentif et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des *Psaumes* et de *La Sagesse*¹, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée et le maréchal² aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu jouer *Esther*. Le roi vint vers nos places, et, après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée ; ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit³. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. » — « Ah ! pour cela, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie⁴. Comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue⁵, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat⁶...

(M^{me} de Sévigné.)

LA RÉFORME DE SAINT-CYR

[Dans cette lettre, datée du 20 septembre 1691 et adressée à M^{me} de Fontaines, maîtresse générale des classes à Saint-Cyr, M^{me} de Maintenon avec une courageuse franchise et un clair bon sens reconnaît ses torts et indique les moyens de remédier au mal qu'elle signale.]

[1. *La Sagesse* : livre de la Bible. — 2. Le maréchal de Bellefonds. — 3. *Esprit* : ce mot avait au xvii^e siècle un sens plus large qu'aujourd'hui et désignait le génie ou le talent. — 4. On lui envie l'honneur que lui a fait le roi en lui adressant la parole. — 5. Elle n'avait pas assisté aux représentations précédentes d'*Esther*, mais elle avait déjà fait l'éloge de la pièce dans deux lettres du 28 janvier et du 7 février 1689. — 6. Nous avons d'autres comptes-rendus des représentations d'*Esther* à Saint-Cyr : celui de M^{me} de la Fayette, dans ses *Mémoires sur la cour de France*, et celui d'une des interprètes de la pièce, M^{me} de Caylus, dans ses *Souvenirs*.]

La peine que j'ai sur¹ les filles de Saint-Cyr ne se peut réparer que par le temps et par un changement entier de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure. Il est bien juste que j'en souffre, puisque j'y ai contribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr ; mais j'ai bâti sur le sable, n'ayant point vu ce qui seul peut faire un fondement solide. J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison. J'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être à de grandes princesses, à parler même selon le monde. Nous avons formé leur raison et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne aurait fait de bonnes filles dont nous aurions fait de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits, que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir ; voilà notre mal, et auquel j'ai plus de part que personne. Venons aux remèdes, car il ne faut pas se décourager... Nos filles ont été trop considérées, trop caressées, trop ménagées ; il faut les oublier dans leurs classes, leur faire garder² le règlement de la journée, et leur peu parler d'autre chose... Priez Dieu et faites prier pour qu'il change leurs cœurs et qu'il nous donne à toutes l'humilité ; mais, Madame, il ne faut pas beaucoup en discourir avec elles... Ne leur parlez ni sur l'orgueil, ni sur la raillerie ; il faut la détruire sans la combattre, et par ne s'en plus servir³. Leurs confesseurs leur parleront sur l'humilité, et beaucoup mieux que nous ; ne les prêchons plus, et essayez de ce silence qu'il y a si longtemps que je vous demande : il aura de meilleurs effets que toutes nos paroles...

(M^{me} de Maintenon.)

[1. *Sur*, au sujet de. — 2. *Garder*, observer. — 3. *Par ne s'en plus servir* : cette construction, imitée du grec, était déjà un tour archaïque au xvii^e siècle.]

INSTRUCTIONS ET RÉPRIMANDES

...On doit moins songer à orner leur esprit qu'à former leur raison : cette méthode, à la vérité, fait moins paraître le savoir et l'habileté des maîtresses ; une jeune fille qui sait mille choses par cœur brille plus en compagnie et satisfait plus ses proches que celle dont on a pris soin seulement de former le jugement, qui sait se taire, qui est modeste et retenue, et qui ne paraît jamais pressée de montrer son esprit...

Les agréments extérieurs, la connaissance des langues étrangères, et mille autres talents dont on veut que les filles de qualité soient ornées, ont leurs inconvénients pour elles-mêmes ; car ces soins prennent un temps qu'on pourrait employer plus utilement. Les demoiselles de la maison de Saint-Louis ne doivent pas être élevées de cette manière, quand on le pourrait ; car, étant¹ sans bien, il n'est pas à propos de leur élever l'esprit et le cœur d'une façon si peu convenable à leur fortune et à leur état...

(M^{me} de Maintenon, *Instruction aux dames de Saint-Louis*,
Instruction générale du 1^{er} août 1686.)

Il y a longtemps que je vous parle de cet orgueil mal placé que je tâche de détruire à Saint-Cyr, et cependant je l'y trouve encore. Je ne saurais comprendre ce qu'a fait une de vous. On l'envoie balayer, et, parce qu'on lui marque ce qu'elle doit faire, elle s'en choque et dit : « Une servante ne doit pas me commander ; c'est à nous à faire ce que nous voulons. » Peut-on voir une telle insolence ?... On dit à une autre de porter du bois et de balayer ; elle répond qu'elle n'est pas une servante. Non certainement, vous ne l'êtes pas ; mais je souhaite qu'au sortir d'ici vous trouviez une chambre à balayer ; vous serez trop heureuse, et vous saurez alors que d'autres que des servantes balayent. Je me souviens qu'allant² un jour chez M^{me} de Montchevreuil qui attendait compagnie³, elle avait bien envie que sa chambre fût

[1. *Étant sans bien* : cette construction d'un participe qui ne se rapporte pas au sujet de la proposition principale est considérée aujourd'hui comme peu correcte. — 2. *Allant un jour* : voir note 1. — 3. *Qui attendait compagnie* : suppression de l'article très fréquente au xvii^e siècle.]

propre, et ne pouvait pas la nettoyer elle-même parce qu'elle était malade, ni la faire faire par ses gens, qu'elle n'avait¹ pas alors ; je me mis à frotter de toutes mes forces pour la rendre nette, et je ne trouvais point cela au-dessous de moi. J'aurais beau frotter votre plancher, aller quérir du bois ou laver la vaisselle, je ne me croirais point rabaissée pour cela. Que tout le monde vienne à Saint-Cyr, et qu'on vous trouve toutes le balai à la main, on ne le trouvera pas étrange et cela ne vous déshonorera pas...

(Réprimandes à la classe jaune, 1701.)

... Vous êtes folles quand vous vous imaginez être mieux et plus libres ailleurs. J'en parlais tout à l'heure à une bande de bleues², qui tenaient de pareils discours ; je leur dis qu'ils ne sont plus soutenables à l'âge qu'elles ont... On se moquera de vous au sortir d'ici et on vous sifflera³, si on vous voit soupirer après la liberté, s'il vous arrive de dire que vous mouriez d'envie de sortir du couvent pour être plus libres et que vous vous y trouviez contraintes. Comptez que pas un homme ne voudra de vous, parce qu'il n'y en a point qui ne sache fort bien qu'en vous épousant il ne vous veut laisser aucune liberté.

C'est cet amour de la liberté qui perd et qui déshonore toutes les personnes de notre sexe. Les hommes, qui ont fait les lois, n'ont pas voulu que nous en eussions, ils l'ont toute prise pour eux... Mais pour nous, nous sommes pour obéir⁴ toute la vie. S'il y a quelque liberté dans le monde, c'est pour les vieilles veuves, car les jeunes mêmes n'en ont point... Pour vous parler toujours franchement, il faut vous dire que ce n'est pas tout à fait sur les hommes qu'il faut rejeter notre servitude. Dieu, de tout temps, a voulu que nous obéissions ; il créa la première femme sujette à l'homme et la lui donna pour compagne... Voilà le sort de toutes les femmes, même celles de France, où cependant elles sont plus libres que partout ailleurs.

(Instructions à la classe jaune, 1700.)

[1. Qu'elle n'avait pas alors : on dirait plus clairement car elle n'en avait pas alors. — 2. Bleues : voir p. 765. — 3. On vous sifflera, on vous persiflera. — 4. Nous sommes pour obéir, nous sommes nées pour obéir.]

CHAPITRE¹ XXIV

LA CRITIQUE¹

- I. — LA CRITIQUE LITTÉRAIRE AU XVII^e SIÈCLE.
- II. — LA RHÉTORIQUE DE PASCAL.
- III. — BOILEAU CRITIQUE LITTÉRAIRE.
 - A. — Ses jugements.
 - B. — Le théoricien du classicisme.
- IV. — LES IDÉES LITTÉRAIRES DE LA BRUYÈRE.
- V. — LES IDÉES LITTÉRAIRES DE FÉNELON.
- VI. — LES DÉBUTS DE LA CRITIQUE D'ART.

Un très grand nombre d'ouvrages de critique ont été composés au xvii^e siècle, en prose ou en vers. La plupart ont pris naissance à l'occasion des polémiques auxquelles donnèrent lieu la réforme de Malherbe, les diverses tentatives de l'Académie française, la lutte contre la préciosité, l'examen des multiples questions que soulève l'esthétique du théâtre, la Querelle des anciens et des modernes. Mais, en dehors même de toutes ces discussions, qui agitèrent au xvii^e siècle le monde des lettrés, bien des jugements ont été portés sur les écrivains, bien des opinions ont été émises sur des questions d'ordre littéraire par des critiques pro-

1. A consulter. — V. Fournel : *La littérature indépendante et les écrivains oubliés du XVII^e siècle* (1862, chap. vii). — A. Bourgoin : *Les maîtres de la critique au XVII^e siècle* (Garnier, 1889). — F. Brunetière : *L'évolution de la critique* (Hachette, 1890). — Vial et Denise : *Idées et doctrines littéraires du XVII^e siècle* (Delagrave, 1906). — F. Vézinet : *Le XVII^e siècle jugé par lui-même* (Belin, 1910). — Marcel Hervier : *Les écrivains français jugés par leurs contemporains* (tome I : *Le XVI^e et le XVII^e siècle*, Delaplane, 1911). — F. Vézinet : *Le XVII^e siècle jugé par le XVIII^e* (Vuibert, 1924).

fessionnels ou improvisés. Nous retiendrons seulement, pour les examiner en détail dans ce chapitre, les jugements et opinions des plus grands d'entre eux : Pascal, Boileau, La Bruyère et Fénelon. Mais tout d'abord replaçons les œuvres critiques de ces quatre écrivains dans l'ensemble des productions si variées de la critique littéraire au xvii^e siècle.

I. — LA CRITIQUE LITTÉRAIRE AU xvii^e SIÈCLE.

Voici une classification de la plupart des œuvres de critique littéraire parues au xvii^e siècle¹ :

ARTS POÉTIQUES.

- Vauquelin de la Fresnaye : *Art poétique* (1605).
 Pierre de Deimier : *Académie de l'art poétique* (1610).
 La Mesnardière : *Art poétique* (1640).
 Boileau : *Art poétique* (1674).

TRAITÉS PARTICULIERS SUR LES GENRES.

- Chapelain : *Lettre sur l'art dramatique* (1630).
 L'abbé d'Aubignac : *La pratique du théâtre* (1657).
 Corneille : *Discours sur l'art dramatique* (1660).
 Le P. Bossu : *Traité du poème épique* (1675).

DISSERTATIONS GRAMMATICALES.

- Mlle de Gournay : *L'Ombre, œuvre composée de mélanges* (1627).
 Vaugelas : *Préface des Remarques sur la langue française* (1647).
 La Mothe Le Vayer : *Considérations sur l'éloquence française de ce temps* (1637).
 — : *Quatre lettres touchant les nouvelles Remarques de la langue française* (1647).
 Scipion Dupleix : *La liberté de la langue française dans sa pureté* (1651).
 Ménage : *Les origines de la langue française* (1650).
 — : *Observations sur la langue française* (1672).
 Le P. Bouhours : *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671).
 — : *Doutes sur la langue française* (1674).
 — : *Remarques nouvelles sur la langue française* (1675).
 — : *Suite des Remarques* (1692).

DISSERTATIONS LITTÉRAIRES.

- Le Prince de Conti : *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église* (1667).
 Le P. Rapin : *Réflexions sur la poétique d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes* (1674).
 Bossuet : *Maximes et réflexions sur la comédie* (1694).

1. Nous y joignons quelques ouvrages, parus au début du xviii^e siècle, qui se rattachent à la Querelle des anciens et des modernes ou qui sont l'œuvre d'écrivains ayant surtout vécu au xvii^e siècle.

- Desmarets de Saint-Sorlin : *Comparaison de la langue et de la poésie française* (1670).
 — : *Traité pour juger des poètes grecs, latins et français* (1670).
 — : *Défense de la poésie et de la langue française* (1675).
 Saint-Évremond : *De la tragédie ancienne et moderne* (1672).
 — : *Sur les poèmes des anciens* (1685).
 — : *Sur le merveilleux qui se trouve dans les poèmes des anciens* (1688).
 Fontenelle : *Digression sur les anciens et les modernes* (1688).
 Le P. Bouhours : *Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit* (1687).
 — : *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689).
 Boileau : *Discours sur la satire* (1668), *sur l'ode* (1693).
 — : *Réflexions sur Longin* (1694 et 1713).
 M^{me} Dacier : *Causes de la corruption du goût* (1714).
 Houdart de la Motte : *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier* (1707).
 — : *Discours sur Homère* (1713).
 — : *Réflexions sur la critique* (1715).
 Fénelon : *Lettres sur les occupations de l'Académie française* (1714).

JUGEMENTS ET COMMENTAIRES.

- Malherbe : *Commentaire sur Desportes* (publié au xix^e siècle).
 G. de Scudéry : *Observations sur le Cid* (1637).
 Chapelain : *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (1638).
 Charles Sorel : *La Bibliothèque française* (1664).
 — : *De la connaissance des bons livres ou Examen de plusieurs auteurs* (1671).

MONOGRAPHIES HISTORIQUES.

- Racani : *Mémoires sur la vie de Malherbe* (publiés en 1672).
 M^{me} Périer : *Vie de Blaise Pascal* (publiée en 1684).
 Pellisson : *Histoire de l'Académie française* (1653).
 La Fontaine : *Vie d'Esope le Phrygien* (1668).

DIALOGUES.

- Boileau : *Dialogue des héros de roman* (1665).
 Ch. Perrault : *Parallèles des anciens et des modernes* (1688 et 1696).
 Fénelon : *Dialogues sur l'éloquence* (publiés en 1718).

ROMAN.

- Charles Sorel : *L'Anti-Roman ou Le Berger extravagant* (1627).

COMÉDIES.

- Desmarets de Saint-Sorlin : *Les Visionnaires* (1637).
 Saint-Évremond : *La comédie des Académistes* (1643).
 Molière : *Les Précieuses ridicules* (1659).
 — : *La Critique de l'École des femmes* (1663).
 — : *L'Impromptu de Versailles* (1663).

Boursault : *Le portrait du peintre ou La contre-critique de l'École des femmes* (1663).

— : *La satire des satires* (contre Boileau, 1669).

Donneau de Visé : *Zélinde ou La véritable critique de l'École des femmes et la critique de la critique* (1663).

— : *Réponse à l'Impromptu de Versailles ou La vengeance des marquis* (1663).

Montfleury : *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé* (1663).

Le Boulanger de Chalussay : *Élomire hypocondre ou Les médecins vengés* (1670).

SATIRES.

Régnier : *Satire IX, à Rapin* (1606).

Boileau : *Satire II, à Molière* (1664).

— : *Satire IX, à son esprit* (1668).

L'abbé Cotin : *Despréaux ou La satire des satires* (1666).

— : *La Critique désintéressée des satires du temps* (1667).

Pradon : *Le Triomphe de Pradon sur les satires du S^r D.* (1686).

— : *Le Satirique français expirant* (1689).

PAMPHLETS.

Ménage : *Le Parnasse alarmé ou La Requête des dictionnaires* (1649).

Furetière : *Factums* (1685).

L'apothéose du Dictionnaire de l'Académie et son expulsion de la région céleste (1695).

L'enterrement du Dictionnaire de l'Académie (1695).

Le Dictionnaire des Halles ou Extrait du Dictionnaire de l'Académie française (1696).

ÉPIGRAMMES.

Racine : *Sur l'Iphigénie de Leclerc* (1674), *sur l'Aspar de Fontenelle* (1680)
sur le Germanicus de Pradon (1694), *sur la Judith de Boyer* (1695).

Boileau : *Sur l'Agésilas* (1666), *sur l'Attila* (1667), *contre Cotin* (1670), *contre Saint-Sorlin* (1670, 1674), *contre l'Académie* (1687), *contre Ch. Perrault* (1692, 1693), etc...

ÉPÎTRES ET POÈMES.

Théophile de Viau : *Élégie à une dame* (1623).

Desmarets de Saint-Sorlin : *Défense du poème héroïque* (1674).

Boileau : *Épître VII, à Racine* (1677).

Ch. Perrault : *Le Siècle de Louis le Grand* (1687).

La Fontaine : *Discours à M^{me} de la Sablière* (1684).

— : *Épître à Huet* (1687).

LETTRES.

Nicole : *Les Hérésies imaginaires et Les Deux Visionnaires* (1666).

Racine : *Lettre à Nicole* (1666).

Le P. Caffaro : *Lettre sur le théâtre* (1694).

Bossuet : *Lettre au P. Caffaro* (1694).

Correspondance de Voiture, Balzac, Chapelain, M^{me} de Sévigné, Boileau, Racine, Fénelon, etc.,

PRÉFACES.

Corneille : *Examens de ses tragédies* (1660).

Racine : *Préface s d'Andromaque* (1668, 1676), *de Britannicus* (1670, 1676), *de Bérénice, Bajazet, etc...*

Molière : *Préface du Tartuffe* (1669).

La Fontaine : *Préfaces des Fables* (1668, 1678, 1694).

Boileau : *Préface des Satires* (1666).

— : *Préfaces du Lutrin* (1674, 1683).

— : *Préface de l'édition de ses œuvres de 1701.*

La Bruyère : *Préfaces des Caractères* (1688-1694).

— : *Préface du Discours de réception à l'Académie française* (1694).

DISCOURS.

Discours de réception à l'Académie française de Bossuet (1671), Boileau (1684), La Bruyère (1693), etc..

Discours de J. Racine lors de la réception de Thomas Corneille (1685).

JOURNAUX.

Articles du *Mercur Galant* (à partir de 1672), des *Nouvelles de la République des Lettres* (à partir de 1684).

II. — LA RHÉTORIQUE DE PASCAL ¹.

Tandis qu'il préparait son *Apologie de la religion chrétienne* pour convertir les incroyants, Pascal a naturellement été amené à réfléchir sur l'art d'écrire et de persuader. D'après le témoignage de sa sœur, il avait même découvert à ce sujet des règles nouvelles : « Il avait, dit M^{me} Périer dans sa *Vie de Blaise Pascal*, une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait ; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était pas encore avisé, et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style ; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. »

Il n'est donc pas étonnant qu'outre son opuscule intitulé *De l'esprit géométrique* on ait trouvé dans ses papiers un grand nombre de réflexions² éparsés sur le style et les moyens de faire pénétrer la vérité dans l'esprit. Auraient-elles figuré, en guise de préface, dans l'ouvrage que méditait Pascal ? C'est fort douteux. Car, si l'on a le dessein de convaincre les gens, il est très maladroit de les prévenir des moyens qu'on

¹ A consulter. — J. N. Filoz : *Essai sur l'esthétique de Pascal* (1884).

² Dans l'édition des *Pensées* de Havet elles se trouvent à l'article VII ; dans l'édition Léon Brunschvicg elles forment la section I.

se propose d'employer. Toujours est-il qu'on peut tirer de ces remarques sur le style et l'art de persuader ce qu'on a appelé « la rhétorique de Pascal » : rhétorique dont la grande originalité est d'être fondée sur l'étude psychologique de l'esprit humain.

Pascal distingue deux sortes de vérités, les vérités divines et les vérités qui sont de notre portée, et pour celles-ci deux voies par où elles pénètrent en nous, l'entendement (c'est-à-dire la raison) et la volonté (c'est-à-dire le sentiment ou le cœur) :

Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme, qui sont ses deux principales puissances, l'entendement et la volonté. La plus naturelle est celle de l'entendement, car on ne devrait jamais consentir qu'aux vérités démontrées ; mais la plus ordinaire, quoique contre la nature, est celle de la volonté ; car tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire non pas par la preuve, mais par l'agrément. Cette voie est basse, indigne, et étrangère : aussi tout le monde la désavoue. Chacun fait profession de ne croire et même de n'aimer que ce qu'il sait le mériter.

Je ne parle pas ici des vérités divines, que je n'aurais garde de faire tomber sous l'art de persuader, car elles sont infiniment au-dessus de la nature : Dieu seul peut les mettre dans l'âme, et par la manière qu'il lui plaît. Je sais qu'il a voulu qu'elles entrent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le cœur, pour humilier cette superbe puissance du raisonnement, qui prétend devoir être juge des choses que la volonté choisit, et pour guérir cette volonté infirme, qui s'est toute corrompue par ses sales attachements. Et de là vient qu'au lieu qu'en parlant des choses humaines on dit qu'il faut les connaître avant que de les aimer, ce qui a passé en proverbe, les saints au contraire disent en parlant des choses divines qu'il faut les aimer pour les connaître, et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité, dont ils ont fait une de leurs plus utiles sentences...

Je ne parle donc que des vérités de notre portée ; et c'est d'elles que je dis que l'esprit et le cœur sont comme les portes par où elles sont reçues dans l'âme, mais que bien peu entrent par l'esprit, au lieu qu'elles y sont introduites en foule par les caprices téméraires de la volonté, sans le conseil du raisonnement.

(De l'esprit géométrique, section II : De l'art
de persuader.)

D'où nécessité, pour persuader les hommes, de connaître l'art de convaincre (entendez : l'art de frapper l'esprit par la logique du raisonnement) et l'art d'agréer (entendez : l'art de toucher le cœur par la logique des sentiments¹). L'art de convaincre a des règles que l'on peut formuler avec précision ; l'art d'agréer a aussi les siennes, mais plus délicates et plus difficiles à dégager :

...L'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre, tant les hommes se gouvernent plus par caprice que par raison ! Or, de ces deux méthodes, l'une de convaincre, l'autre d'agréer, je ne donnerai ici que les règles de la première... Mais la manière d'agréer est bien sans comparaison plus difficile, plus subtile, plus utile et plus admirable ; aussi, si je n'en traite pas, c'est parce que je n'en suis pas capable ; et je m'y sens tellement disproportionné, que je crois la chose absolument impossible.

Ce n'est pas que je ne croie qu'il y ait des règles aussi sûres pour plaire que pour démontrer, et que qui les saurait parfaitement connaître et pratiquer ne réussit aussi sûrement à se faire aimer des rois et de toutes sortes de personnes, qu'à démontrer les éléments de la géométrie à ceux qui ont assez d'imagination² pour en comprendre les hypothèses. Mais j'estime, et c'est peut-être ma faiblesse qui me le fait croire, qu'il est impossible d'y arriver. Au moins je sais que si quelqu'un en est capable, ce sont des personnes que je connais, et qu'aucun autre³ n'a sur cela de si claires et de si abondantes lumières.

La raison de cette extrême difficulté vient de ce que les principes du plaisir ne sont pas fermes et stables. Ils sont divers en tous les hommes, et variables dans chaque particulier avec une telle diversité, qu'il n'y a point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même dans les divers temps. Un homme a d'autres plaisirs qu'une femme ; un riche et un pauvre en ont de différents ; un prince, un homme de guerre, un marchand, un bourgeois, un paysan, les vieux, les jeunes, les sains, les malades, tous varient ; les moindres accidents les changent.

(*Ibidem.*)

1. « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », a dit Pascal.

[2. *Imagination* : faculté de se représenter les choses dans l'espace. — 3. Allusion au chevalier de Méré, que Pascal fréquenta dans la « période mondaine » de sa vie (voir p. 583, en note).]

Pour convaincre il faut posséder l'esprit géométrique (Pascal appelle ainsi la faculté de déduire logiquement les vérités les unes des autres à l'aide du raisonnement), pour agréer il faut posséder l'esprit de finesse (il appelle ainsi la faculté de saisir intuitivement la réalité par une vue directe des choses) :

Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. — En l'un, les principes¹ sont palpables, mais éloignés de l'usage commun ; de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude : mais pour peu qu'on l'y tourne, on voit les principes à plein ; et il faudrait avoir tout à fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent.

Mais dans l'esprit de finesse, les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde. On n'a que faire de tourner la tête, ni de se faire violence ; il n'est question que d'avoir bonne vue, mais il faut l'avoir bonne ; car les principes sont si déliés² et en si grand nombre, qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe³...

Ce qui fait que de certains esprits fins ne sont pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie ; mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier⁴. On les voit à peine, on les sent plutôt qu'on ne les voit ; on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes⁵ : ce sont choses tellement délicates et si nombreuses, qu'il faut un sens bien délicat et bien net pour les sentir, et juger droit et juste selon ce sentiment,

[1. Ce sont les définitions géométriques. — 2. Si déliés, si fins. — 3. Cet esprit de finesse s'appelle goût en littérature et dans les arts, tact dans les relations mondaines, bon sens dans la vie pratique ; il est utile à l'homme politique qui manie les individus ou dirige les masses, et au savant lui-même pour concevoir des hypothèses. — 4. De là souvent les maladresses et les erreurs commises par les savants dans la vie pratique. — 5. Il est, en effet, difficile de communiquer aux autres les vérités intuitives, parce qu'elles ne portent pas en elles les preuves de leur certitude.]

sans pouvoir le plus souvent les démontrer par ordre comme en géométrie, parce qu'on n'en possède pas ainsi les principes, et que ce serait une chose infinie de l'entreprendre. Il faut tout d'un coup¹ voir la chose d'un seul regard, et non pas par progrès de raisonnement², au moins jusqu'à un certain degré. Et ainsi il est rare que les géomètres soient fins et que les fins soient géomètres³...

(*Pensées*, éd. Léon Brunschvicg, section I.)

Les règles particulières de l'art de convaincre se trouvent exposées tout au long dans l'opuscule *De l'esprit géométrique*.

Quant aux règles particulières de l'art d'agréer, Pascal n'a pas cru pouvoir les formuler lui-même; mais on entrevoit ce qu'elles sont, d'après certaines *pensées* que voici :

— La vraie éloquence se moque de l'éloquence.

— L'éloquence est un art de dire les choses de telle façon : 1^o que ceux à qui l'on parle puissent les entendre⁴ sans peine et avec plaisir; 2^o qu'ils s'y sentent intéressés⁵, en sorte que l'amour-propre les porte plus volontiers à y faire réflexion.

— Il faut de l'agréable et du réel; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai.

— On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées⁶, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres.

— Quand un discours naturel peint une passion ou un effet⁷, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir; car il ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre; et ainsi ce bienfait nous le rend

[1. Le propre de l'intuition est sa rapidité. — 2. Il y a bien au fond de l'intuition tout un travail intellectuel d'utilisation logique des connaissances acquises, mais ce travail est en quelque sorte inconscient. — 3. L'esprit complet est celui qui unit à la force de déduction logique le don de pénétration psychologique.]

[4. *Les entendre*, les comprendre. — 5. *Intéressés* : touchés par un appel au sentiment. — 6. Parce que l'adhésion de l'esprit est alors toute naturelle, la conclusion admise cadrant logiquement avec le reste de nos idées. C'est sur cette observation psychologique profonde que reposait la méthode *socratique*, qui consistait à faire trouver peu à peu la vérité aux autres. — 7. *Une passion ou un effet*, un sentiment ou un fait.]

aimable, outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer.

— Quand on veut reprendre avec utilité, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose¹, car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fausse. Il se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés; or on ne se fâche pas de ne pas tout voir, mais on ne veut pas s'être trompé; et peut-être que cela vient de ce que naturellement l'homme ne peut tout voir, et de ce que naturellement il ne se peut tromper dans le côté qu'il envisage; comme² les appréhensions³ des sens sont toujours vraies⁴.

— Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux⁵.

J'aimerais autant qu'on me dit que je me suis servi des mots anciens. Et comme si les mêmes pensées ne formaient pas un autre corps de discours, par une disposition différente, aussi bien que les mêmes mots forment d'autres pensées par leur différente disposition !

— Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme...

— Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie...

— Quand dans un discours se trouvent des mots répétés, et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser, c'en est la marque⁶...

— Masquer la nature et la déguiser. Plus de roi, de pape, d'évêque, — mais *auguste monarque*; etc.; point de Paris, — *capitale du royaume*. Il y a des lieux⁷ où il faut appeler Paris Paris, et d'autres où il la⁸ faut appeler capitale du royaume.

(*Ibidem.*)

[1. Que de malentendus, de discussions viennent de ce que les choses ne sont pas toujours envisagées du même point de vue ! — 2. Comme, ainsi. — 3. Les *appréhensions des sens*, les données immédiates des sens. — 4. C'est leur interprétation qui souvent est fausse. — 5. Pascal exprime ici la théorie classique de l'invention (voir p. 792). — 6. *C'en est la marque* : c'est la preuve qu'il faut les laisser. — 7. *Des lieux*, des circonstances. — 8. Pascal, comme Montaigne (voir p. 206), fait Paris du féminin.]

III. — BOILEAU¹ CRITIQUE LITTÉRAIRE.

A. — Ses jugements.

Laissons de côté le rôle qu'a joué Boileau dans la Querelle des anciens et des modernes (il en sera question au chapitre suivant), pour examiner ici les principaux jugements qu'il a portés sur les écrivains français antérieurs ou contemporains.

1. Biographie. — Nicolas Boileau-Despréaux, né à Paris en 1636, était le onzième ou le quinzième enfant de Gilles Boileau, greffier de grand'chambre au Parlement de Paris. Deux de ses frères sont connus : Gilles (1631-1669), avocat et poète lui-même, qui fut de l'Académie française, et Jacques (1635-1716), docteur en Sorbonne, qu'on appelle l'abbé Boileau. Nicolas reçut une solide instruction au Collège d'Harcourt et au Collège de Beauvais (tous deux à Paris). D'abord destiné à l'Église, il abandonna vite la théologie pour le droit et fut reçu avocat à vingt ans. La mort de son père, en 1657, en lui assurant une certaine aisance, lui permit de satisfaire librement son goût pour la poésie (*Épître V*, 108-116). Il se consacre dès lors à la littérature et se lie avec plusieurs écrivains, Molière, Racine, La Fontaine, et Chapelle, fréquentant avec eux les cabarets littéraires du temps (la Pomme de Pin, dans la Cité près du pont Notre-Dame, le Mouton Blanc et la Croix de Lorraine, tous deux place du cimetière Saint-Jean), et plus tard les recevant dans sa maison d'Auteuil, où il habita de 1685 à 1705. Il commence à publier ses œuvres à partir de 1660, et dès lors ne cesse plus d'écrire jusqu'à un âge avancé, au gré des circonstances ou de sa fantaisie. Présenté au roi en 1669, il est nommé par lui en 1677 historiographe avec Racine. En 1684 il entre à l'Académie française, où de 1687 à 1694 il prend part, comme défenseur de l'antiquité, à la première phase de la Querelle des anciens et des modernes (voir p. 817-829). Après la mort de Racine (1699), son meilleur ami, — dont les dernières paroles furent : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous », et pour le tombeau duquel il écrivit une épitaphe latine, — il vécut dans la retraite. Unique survivant des écrivains de sa génération, il eut une vieillesse mélancolique. Il mourut en 1711, chez le chanoine Le Noir, au Cloître Notre-Dame, où il habitait depuis qu'il avait vendu, en 1705, sa maison d'Auteuil à son ami Le Verrier. Il fut enterré dans la Sainte-Chapelle, mais ses restes furent transportés en 1800 au Musée des monuments français et en 1819 à l'église Saint-Germain-des-Prés.

Louis Racine, dans ses *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, raconte qu'en voyant le nombreux cortège qui suivait son convoi funèbre, une femme du peuple fit cette réflexion : « Il avait bien des amis : on assure cependant qu'il disait du mal de tout le monde. » Ces amis, il les méritait bien — en dépit de son esprit critique aiguisé — par son caractère aimable et sociable, par sa loyauté et sa franchise, surtout par sa bonté et sa générosité, dont on cite, entre autres, ces deux traits : il acheta la bibliothèque de Patru dans l'embarras et

1° Jugements sur le moyen âge.

La littérature du moyen âge était ignorée au xvii^e siècle. De là les erreurs de Boileau, quand il lui arrive d'en parler. On a vu p. 87 ce qu'il a dit du théâtre. Et voici ce qu'il dit du roman :

Durant les premiers ans du Parnasse françois,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois,
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.
Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

(*L'Art Poétique*, I, 113.)

2° Jugements sur le XVI^e siècle.

Disciple fidèle de Malherbe¹, qui rabaissa l'œuvre de la Pléiade, Boileau se montre injuste pour Ronsard, auquel il reproche même d'avoir compromis l'œuvre de Marot :

Marot bientôt après fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades,

lui en laissa la jouissance pendant le reste de sa vie ; ayant appris qu'on avait supprimé la pension de Corneille, il offrit la sienne pour qu'on la lui rétablît.

Œuvres. — Voici, par ordre chronologique, les principales œuvres de Boileau : *Satires I-IX* (1660-1668), *Le dialogue des héros de roman* (1665), *Épîtres I-V* (1669-1674), *L'Art poétique* (1674), *Le Lutrin* (les 4 premiers chants en 1673, les 2^e derniers en 1683), *Épîtres VI-IX* (1675-1677), *Discours sur l'ode* (1693), *Ode sur la prise de Namur* (1693), *Les Réflexions sur Longin* (les 9 premières en 1694, les 3 dernières en 1710), *Satire X* (1692-1694), *Épîtres X-XII* (1695-1698), *Satire XI* (1698), *Satire XII* (1705-1711).

Éditions. — De son vivant les principales éditions des *Œuvres de Boileau* furent celles de 1674, 1683, 1694 et 1701. Depuis sa mort : celles de 1713 (qu'il avait commencée lui-même en 1710), de 1718 (éd. Brossette, 2 vol.), de 1747 (éd. Lefèvre de Saint-Marc, 5 vol.), de 1809 (éd. Daunou, 3 vol.), de 1830 (éd. Berriat de Saint-Prix, 4 vol.), de 1873 (éd. Gidel, chez Garnier, 4 vol.), de 1891 (éd. Pauly, chez Lemerre, 2 vol.).

A consulter. — Voltaire : *Épître à Boileau* (1769). — D'Alembert : *Éloge de Boileau* (dans les *Éloges académiques*, 1779). — Sainte-Beuve : *La fontaine de Boileau* (poème, 1843). — F. Brunetière : *Évolution de la critique* (Hachette, 1890, chap. III et IV) ; article *Boileau* dans *La Grande Encyclopédie*. — P. Morillot : *Boileau* (Collection des classiques populaires, Lecène et Oudin, 1891). — G. Lanson : *Boileau* (Collection des grands écrivains français, Hachette, 1892).

1. Voir p. 329-330 ce qu'il a dit de la réforme de Malherbe.

A des refrains réglés asservit les rondeaux,
 Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.
 Ronsard, qui le suivit, par une autre méthode,
 Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
 Et toutefois longtemps eut un heureux destin.
 Mais sa muse, en français parlant grec et latin,
 Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
 Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

(*L'Art poétique*, I, 119.)

3^e Jugements sur le XVII^e siècle.

C'est quand il juge ses contemporains — tâche pourtant très difficile — que Boileau mérite le plus d'éloges, pour sa critique sincère et désintéressée, loyale et courageuse, impartiale et perspicace.

Ses seules passions furent la haine de la sottise et l'amour de la vérité :

La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
 Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
 Et, d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
 Détromper les esprits des erreurs de leur temps...
 C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
 M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre.

(*Satire IX*, 267.)

Dès lors à la richesse il fallut renoncer :
 Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer ;
 Et surtout, redoutant la basse servitude,
 La libre vérité fut toute mon étude.

(*Épître V*, 119.)

Il a fait preuve de loyauté, en distinguant toujours, chez les écrivains qu'il attaque, l'œuvre et la personne :

« Il a tort, dira l'un, pourquoi faut-il qu'il nomme ?
 Attaquer Chapelain ! Ah ! C'est un si bon homme !... »
 En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
 Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
 Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
 Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.

(*Satire IX*, 203.)

S'il lui est arrivé, exceptionnellement, de railler la pauvreté de François Colletet¹

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine...

(*Satire I*, 77.)

ou celle de Saint-Amant,

Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage :
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage...

(*Satire I*, 97.)

c'est parce qu'il se fait une très haute idée de la dignité et de la tenue du poète :

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.

(*L'Art poétique*, IV, 91.)

Aimez-donc la vertu, nourrissez-en votre âme :
En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur ;
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

(*L'Art poétique*, IV, 108.)

Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.

(*L'Art poétique*, IV, 125.)

Du courage, il en a montré, en n'hésitant pas à attaquer — au risque de l'être tant de fois lui-même² — des écrivains jouissant d'une situation

1. Fils de Guillaume Colletet (1598-1659), qui avait fait partie de la Société des cinq auteurs travaillant sous la direction de Richelieu, et qui fut membre de l'Académie française.

2. Parmi les satires écrites contre Boileau citons : l'abbé Cotin : *Despreaux ou La Satire des satires* (1666) ; *La Critique désintéressée des satires du temps* (où Boileau est appelé Desvipéreaux, 1667). — Coras : *Le Satirique berné en vers et en prose* (1668). — Boursault : *La Satire des satires* (comédie dont la représentation fut interdite, 1669). — Desmarets de Saint-Sorlin : *Défens du poème héroïque avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du Sr D.* (1674). — Carcl de Sainte-Garde : *Défense des beaux-esprits de ce temps contre un satirique* (1675). — Pradon : *Nouvelles remarques sur les ouvrages du Sr D.* (1685), *Le*

officielle, comme Chapelain, le distributeur des pensions, et des auteurs, vers qui se portait le goût contemporain, précieux et burlesques, ou en prenant publiquement la défense de Corneille, Molière et Racine, aux heures où ils étaient méconnus par l'opinion. Aussi peut-on être sûr que, si dans *L'Art poétique* il a omis de parler de La Fontaine (voir p. 698), ce n'est pas du moins par peur de déplaire à Louis XIV. Il ne dissimula jamais devant le roi ses relations avec Port-Royal. Et l'on raconte qu'un jour il répondit, avec une franchise assaisonnée d'esprit, à Louis XIV, qui lui demandait son avis sur des vers dont il était l'auteur : « Sire, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, et elle y a réussi. »

Impartial, il le fut pour ses ennemis comme pour ses amis. Bien qu'il condamnât la préciosité, il sut à l'occasion louer Voiture et même certains vers de Malleville ou de Gombauld :

Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré,
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure ?

(*Satire IX*, 25.)

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver,
Et cet heureux phénix est encore à trouver.
A peine dans Gombauld, Maynard et Malleville,
En peut-on admirer deux ou trois entre mille.

(*L'Art poétique*, II, 94.)

Et il n'hésita pas à blâmer les imperfections ou les défaillances des écrivains qu'il admirait le plus :

Que Corneille, pour lui rallumant son audace,
Soit encor le Corneille et du *Cid* et d'*Horace* !

(*L'Art poétique*, IV, 195.)

Dans ce sac ridicule, où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

(*L'Art poétique*, III, 399.)

Triomphe de Pradon sur les satires du St D. (1686) ; *Le Satirique français expirant* (1689) ; *Réponse à la Satire X* (1694). — Bonnecorse : *Le Lutrigot* (parodie du *Lutrin*, 1686).

1. Corneille, paraît-il, aurait dit en lisant ces vers : « Ne le suis-je donc pas toujours ? »

Mais son plus grand mérite est d'avoir eu assez de clairvoyance pour porter sur presque tous ses contemporains des jugements que la postérité a généralement ratifiés. Ceux qu'il a attaqués (l'abbé de Pure, l'abbé Cotin, Scudéry, Chapelain, Pradon, Quinault, Pelletier, Saint-Amant, Scarron, d'Assoucy¹, etc...) étaient des écrivains, dont aujourd'hui nous jugeons le mauvais goût encore plus sévèrement que lui :

Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure ;
Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

(*Satire II, 17.*)

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens.

(*Satire II, 77.*)

Pour moi, j'aime surtout que le poivre y domine :
J'en suis fourni, Dieu sait ! et j'ai tout Pelletier²
Roulé dans mon office en cornets de papier.

(*Satire III, 126.*)

J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de *la Pucelle*³.

(*Satire VII, 28.*)

Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière ;
Le *David* imprimé n'a point vu la lumière ;
Le *Moïse* commence à moisir par les bords.
Quel mal cela fait-il ? Ceux qui sont morts sont morts.

(*Satire IX, 91.*)

Avant lui Juvénal avait dit en latin
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

(*Satire IX, 129.*)

1. Pour tous ces auteurs — ces « victimes » de Boileau qu'on a parfois essayé de réhabiliter — consulter l'index alphabétique.

[2. Pelletier, poète obscur qui composa de nombreux sonnets. — 3. Sur *la Pucelle*, *Jonas*, *David*, *Moïse* et *le Typhon* voir p. 496.]

Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs ;
 Et, jusqu'à d'Assouci, tout trouva des lecteurs.
 Mais de ce style enfin la cour désabusée
 Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
 Distingua le naïf du plat et du bouffon,
 Et laissa la province admirer le *Typhon*.

(*L'Art poétique*, I, 89.)

Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
 Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
 Que, non loin de la place où Brioché¹ préside,
 Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
 Il s'en aille admirer le savoir de Pradon !

(*Épître VII*, 102.)

Et les auteurs, qu'il a au contraire défendus et loués, sont ceux-là mêmes que nous regardons comme les plus grands classiques, Corneille, Molière, Racine :

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
 Ignore en écrivant le travail et la peine ;
 Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
 Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers ;
 Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
 Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.

(*Satire II*, 1.)

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue :
 Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
 L'Académie en corps a beau le censurer :
 Le public révolté s'obstine à l'admirer.

(*Satire IX*, 231.)

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
 Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !
 Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
 N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
 Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
 En a fait sous son nom verser la Champmeslé.

(*Épître VII*, 1.)

[1. Brioché, montreur de marionnettes, qui demeurait près de l'Hôtel Guénégaud, où fut jouée la *Phèdre et Hippolyte* de Pradon.]

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
 Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
 Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
 Furent des sots esprits à nos yeux rebutés...
 Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains
 La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
 On reconnut le prix de sa muse éclipsee.

(*Épître VII, 19.*)

B. — Le théoricien du classicisme.

Après avoir passé en revue les jugements les plus importants de Boileau sur les écrivains contemporains ou antérieurs, il reste à voir au nom de quels principes il les a portés. Une croyance générale domine sa critique : la croyance à l'existence d'une beauté absolue et éternelle, sorte d'Idée platonicienne, dont les œuvres particulières nous offrent des images plus ou moins ressemblantes. D'où résulte aussi la croyance à la possibilité de formuler en matière littéraire des jugements d'une certitude également absolue : si la beauté « en soi » existe, et si cette beauté est accessible à notre connaissance, il suffit de comparer avec cet « archétype » les copies qu'on en donne pour pouvoir dire avec exactitude dans quelle mesure celles-ci s'en rapprochent ou s'en éloignent. Et cet idéal, qui sert de modèle, par quelle faculté est-il connu ? Par la raison. Cette critique a donc deux caractères essentiels : elle est *dogmatique*, puisqu'elle prétend formuler des jugements universels et infaillibles ; et elle est *intellectualiste*, puisqu'à ces jugements elle prétend parvenir par la voie de la raison.

C'est surtout dans *L'Art poétique* (1674) que Boileau a exposé son esthétique ou, pour mieux dire, l'esthétique classique, dont il est au *xvii^e* siècle le représentant le plus autorisé. En laissant de côté les préceptes particuliers qu'il donne pour chaque genre (dans le chant II il examine les petits genres, églogue, élégie, ode, sonnet, épigramme, satire..., et dans le chant III les grands genres, tragédie, épopée, comédie), on peut ramener les préceptes généraux qu'il formule aux principes suivants :

1^o *Culte de la nature.*

Avant tout il faut peindre la nature. Recommandation qui n'était pas superflue aux environs de 1660, quand Boileau parut dans le monde littéraire : la préciosité et le burlesque, double altération de la nature, sévissaient encore. Boileau rendit un grand service aux lettres, en conseillant aux écrivains l'imitation de la réalité ; et c'est en suivant lui-même ce

précepte qu'il a écrit les meilleurs de ses vers, ceux qui contiennent des descriptions réalistes (voir p. 510-515).

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.

(*L'Art poétique*, III, 1.)

Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.

(*L'Art poétique*, III, 359.)

La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque âme est marquée à de différents traits ;
Un geste la découvre, un rien la fait paraître :
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connaître.

(*L'Art poétique*, III, 369.)

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable ;
Il doit régner partout, et même dans la fable.

(*Épître IX*, 43.)

Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant ;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent :
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.
Chacun pris dans son air est agréable en soi :
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

(*Épître IX*, 85.)

Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité :
C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut longtemps plaire.

(*Épître IX*, 102.)

2^o Culte de la raison.

Dans cette nature Boileau n'entend pas d'ailleurs qu'on imite tout (gardons-nous de voir en lui un représentant anticipé du naturalisme moderne) : on éliminera la nature extérieure ; et, dans la nature humaine, on négligera ce qu'il y a de bas, de singulier, d'exceptionnel, pour reproduire seulement ce qui est noble, général et universel. C'est

la raison qui trace les limites où doit s'enfermer l'imitation de la nature.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime.

(*L'Art poétique*, I, 27.)

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

(*L'Art poétique*, I, 37.)

Tout doit tendre au bon sens : mais pour y parvenir
Le chemin est glissant et pénible à tenir ;
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie.
La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

(*L'Art poétique*, I, 45.)

3^e Culte de l'antiquité.

C'est justement cette imitation rationnelle de la nature qu'ont pratiquée les anciens et qui leur a valu la longue admiration des siècles. On verra plus loin (p. 817-829) comment Boileau a pris la défense de l'antiquité dans la Querelle des anciens et des modernes. Mais déjà dans ses œuvres antérieures, notamment dans *L'Art poétique*, il avait conseillé de prendre les anciens pour modèles. S'agissait-il de l'idylle ?

Entre ces deux excès la route est difficile.
Suivez, pour la trouver, Théocrite et Virgile :
Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.

(*L'Art poétique*, II, 25.)

De l'épigramme ?

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle,
Ou que, du tendre Ovide animant les doux sons,
Il donnait de son art les charmantes leçons.

(*L'Art poétique*, II, 53.)

De la satire ? Il vante Lucilius, Horace, Perse, Juvénal, et il conclut :

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Régner seul parmi nous formé sur leur modèle
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.

(*L'Art poétique*, II, 166.)

De l'épopée ?

On dirait que pour plaire, instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture.

Son livre est d'agrémens un fertile trésor :

Tout ce qu'il a touché se convertit en or...

Aimez donc ses écrits, mais d'un amour sincère ;

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

(*L'Art poétique*, III, 295.)

4^o Culte de la perfection artistique.

Où Boileau se montre le disciple fidèle de Malherbe et le vrai représentant du classicisme, c'est surtout dans les conseils qu'il donne au sujet de la forme. La pure théorie classique est, en effet, que l'originalité de l'écrivain ne doit pas être dans l'invention, mais dans le style (voir p. 781 ce qu'a dit Pascal et p. 796 ce qu'a dit La Bruyère). De là toutes les recommandations de Boileau sur la nécessité de soigner la versification, d'écrire dans une langue châtiée, et, pour cela, de travailler avec lenteur et en tenant compte des critiques sincères et justes :

N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire.

Ayez pour la cadence une oreille sévère.

(*L'Art poétique*, I, 103.)

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée

Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

(*L'Art poétique*, I, 111.)

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée

Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

(*L'Art poétique*, I, 155.)

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin

Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

(*L'Art poétique*, I, 161.)

Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage,

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;

Polissez-le sans cesse et le repolissez ;

Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

(*L'Art poétique*, I, 171.)

Faites choix d'un censeur solide et salulaire,
 Que la raison conduise et le savoir éclaire,
 Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
 L'endroit que l'on sent faible, et qu'on veut se cacher.

(*L'Art poétique*, IV, 71.)

IV. — LES IDÉES LITTÉRAIRES DE LA BRUYÈRE.

Les idées littéraires de La Bruyère sont éparpillées dans plusieurs de ses écrits : *Discours sur Théophraste*, *Préface des Caractères*, *Chapitre I des Caractères (Des ouvrages de l'esprit)*, *Discours de réception à l'Académie française*, *Préface de ce Discours*. Pour en extraire l'essentiel, on peut se borner à examiner ce qu'il a dit de lui-même et de ses contemporains, et les idées plus générales qu'il a exposées sur sa conception de la critique et du style.

1° *Ce qu'il a dit de lui.*

Nous avons eu déjà l'occasion de citer ce que La Bruyère a dit des portraits et des « clefs » (voir p. 419-420), du but moral qu'il se proposait en écrivant ses *Caractères* (voir p. 442-443), et du plan qu'il prétend avoir suivi dans ce livre (voir p. 592-593).

2° *Ses jugements sur ses contemporains.*

Parmi les jugements que La Bruyère a portés sur ses contemporains soit dans son chapitre *Des ouvrages de l'esprit* soit dans son *Discours de réception à l'Académie française*, il faut surtout citer son fameux parallèle de Corneille et de Racine (1688), qui a suivi celui de Longepierre (1686), dont il s'est inspiré, et précédé celui de Fontenelle (1693).

CORNEILLE ET RACINE

Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal. Ses premières comédies¹ sont sèches, languissantes, et ne laissent pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces il y a des fautes inexcusables contre les mœurs², un style de déclamateur qui

[1. *Comédies* : voir p. 462, note 1. — 2. *Les mœurs* (dramatiques).]

arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit¹, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers, les plus heureux qu'ont ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénouements ; car il ne s'est pas toujours assujéti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès ; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein² entre un si grand nombre de poèmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine, et qu'ils tendent un peu plus à une même chose ; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes³, régulières⁴, prises dans le bon sens et dans la nature, soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse⁵, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action ; à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi⁶ qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique⁷. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout le *Cid*, dans *Polyeucte* et dans les *Horaces*⁸ ? Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus⁹ et en Burrhus ? Ces passions encore¹⁰ favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes. Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et Phèdre du même auteur, comme l'*Œdipe*¹¹ et les *Horaces* de Corneille, en

[1. *L'esprit* : voir p. 768, note 3. — 2. *Le dessein*, la conception. — 3. *Justes*, bien proportionnées. — 4. *Régulières*, conformes aux règles. — 5. *Nombreuse*, bien cadencée (du latin *numerosus*). — 6. *Ainsi qu'à* : dans les phrases négatives nous employons aujourd'hui *non plus que*. — 7. La Bruyère constate avec raison la présence de scènes raciniennes chez Corneille et de scènes cornéliennes chez Racine. — 8. *Les Horaces* : on a longtemps donné ce titre à la tragédie d'*Horace*. — 9. Porus : personnage de la tragédie d'*Alexandre*. — 10. *Ces passions encore*, de plus ces passions. — 11. On s'étonne de voir figurer *Œdipe* à côté d'*Horace*. Il est vrai qu'*Œdipe* (1659) avait obtenu un grand succès ; et Saint-Évremond le comptait au nombre des chefs-d'œuvre de Corneille.]

sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et les marquer¹ l'un et l'autre par ce qu'ils ont eu de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées, Racine se conforme aux nôtres ; celui-là peint les hommes comme ils devraient être², celui-ci les peint tels qu'ils sont ...³

(*Les Caractères*, chap. 1 : *Des ouvrages de l'esprit.*)

3° Sa conception de la critique.

Sa conception de la critique est très voisine de celle de Boileau. Non seulement il admire comme lui les anciens et les regarde comme ses maîtres (voir p. 818 et 826 son attitude dans la Querelle des anciens et des modernes), mais comme lui aussi il croit à un idéal absolu de beauté :

Il y a dans l'art un point de perfection, comme de bonté ou de maturité dans la nature. Celui qui le sent et qui l'aime a le goût parfait ; celui qui ne le sent pas, et qui aime en deçà ou au delà, a le goût défectueux. Il y a donc un bon et un mauvais goût, et l'on dispute des goûts avec fondement.

(*Ibidem.*)

[1. *Et les marquer*, et (de) les caractériser. — 2. Cette formule, souvent citée, appelle cependant quelques restrictions : les héros de Corneille ne réalisent pas toujours la perfection idéale (voir p. 649) ; et les crises de passion, que nous peint Racine, sont des exceptions dans la vie. — 3. Il est curieux de noter l'évolution des sentiments de La Bruyère à l'égard de Corneille et de Racine. Ce parallèle date de la 1^{re} édition des *Caractères* (1688). Or voici comment il a jugé ces deux poètes dans son *Discours de réception à l'Académie* (1693) : « Cet autre (Racine) vient après un homme loué, applaudi, admiré, dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime, qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre. Il ne l'en dépossède pas, il est vrai : mais il s'y établit avec lui ; le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison. Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré ; quelques autres, qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards, qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *OEdipe* que le souvenir de leur jeunesse. » Si dans le chapitre des *Ouvrages de l'esprit* il tenait la balance égale entre eux, il semble bien qu'ici il laisse pencher le plateau en faveur de Racine.]

Il admet également la théorie classique de l'invention (voir p. 792) :

Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans¹ qu'il y a des hommes, et qui² pensent. Sur ce qui concerne les mœurs³, le plus beau et le meilleur est enlevé; l'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles⁴ d'entre les modernes.

(*Ibidem.*)

Horace ou Despréaux l'a dit avant vous. — Je le crois sur votre parole; mais je l'ai dit comme mien. Ne puis-je pas penser après eux une chose vraie, et que d'autres encore penseront après moi?

(*Ibidem.*)

Mais il a déjà, en matière d'appréciation littéraire, des idées beaucoup plus larges que Boileau. Il met en garde contre l'abus de la critique :

— Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très belles choses⁵.

— Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fonde⁶ tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire tous les censeurs qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins.

(*Ibidem.*)

Il exprime sa méfiance à l'égard des règles :

Quand une lecture vous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage⁷ : il est bon et fait de main d'ouvrier⁸.

(*Ibidem.*)

[1. Tandis que Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, admettait comme date de la création du monde l'an 4 004 av. J.-C., La Bruyère, selon une tradition qui remonte au moyen âge, la place vers l'an 6 000 av. J.-C. — 2. *Et (des hommes) qui pensent* : tournure elliptique dont La Bruyère aimait la vivacité. — 3. Le titre du livre de La Bruyère est : *Les caractères ou Les mœurs de ce siècle*. — 4. *Les habiles*, ceux qui ont du talent. — 5. A rapprocher de ce que dit Molière dans la *Critique de l'École des femmes* (voir p. 616). — 6. *Fondit* : imparfait du subjonctif qui a le sens du conditionnel. — 7. Même remarque qu'à la note 5. — 8. *Ouvrier* : dans le sens d'*artiste*.]

Et, abandonnant la pure critique dogmatique, qui se borne à juger les œuvres, il a essayé parfois d'expliquer la cause des impressions produites par elles, inaugurant ainsi une nouvelle forme de critique, la critique psychologique, et avançant presque par là l'esthétique moderne.

LES LARMES ET LE RIRE AU THÉÂTRE

D'où vient que l'on rit si librement au théâtre, et que l'on a honte d'y pleurer ? Est-il moins dans la nature de s'attendrir sur le pitoyable ¹ que d'éclater sur le ridicule ? Est-ce l'altération des traits qui nous retient ? Elle est plus grande dans un ris ² immodéré que dans la plus amère douleur ; et l'on détourne son visage pour rire, comme pour pleurer, en la présence des grands et de tous ceux que l'on respecte. Est-ce une peine que l'on sent à laisser voir que l'on est tendre, et à marquer ³ quelque faiblesse, surtout en un sujet faux, et dont il semble que l'on soit la dupe ? Mais, sans citer les personnes graves ou les esprits forts ⁴ qui trouvent du faible ⁵ dans un ris excessif comme dans les pleurs, et qui se les défendent également, qu'attend-on d'une scène tragique ? Qu'elle fasse rire ? Et, d'ailleurs, la vérité n'y règne-t-elle pas aussi vivement par ses images que dans le comique ? L'âme ne va-t-elle pas jusqu'au vrai dans l'un et l'autre genre avant que de ⁶ s'émouvoir ? est-elle même si aisée à contenir ? ne lui faut-il pas encore le vraisemblable ? Comme donc ce n'est point une chose bizarre d'entendre s'élever de tout un amphithéâtre un ris universel sur quelque endroit d'une comédie, et que cela suppose au contraire qu'il est plaisant et très naïvement exécuté, aussi ⁷ l'extrême violence que chacun se fait à ⁸ contraindre ses larmes, et le mauvais ris dont on veut les couvrir, prouvent clairement que l'effet naturel du grand tragique serait de pleurer tous franchement et de concert à la vue l'un de l'autre, et sans autre embarras que d'essayer ⁹ ses

[1. *Le pitoyable*, ce qui est digne de pitié. — 2. *Ris*, rire (forme très usitée au xviii^e siècle). — 3. *Marquer*, manifester. — 4. *Les esprits forts* : au sens propre du mot et non pas ici au sens de libertins. — 5. *Du faible*, de la faiblesse. — 6. *Avant que de* : construction courante au xviii^e siècle. — 7. *Comme...*, *aussi...*, de même que..., de même... — 8. *A*, pour. — 9. *Que (celui) d'essayer* : ellipse très fréquente.]

larmes : outre qu'après être convenu de s'y abandonner, on éprouverait encore qu'il y a souvent moins lieu de craindre de pleurer au théâtre que de s'y morfondre¹.

(*Ibidem.*)

4^o Remarques sur le style.

Un « styliste », tel que La Bruyère, a nécessairement beaucoup médité sur la question du style. Et c'est pourquoi l'on trouve çà et là dans le chapitre *Des ouvrages de l'esprit* d'intéressantes remarques sur le style :

— Amas d'épithètes, mauvaises louanges : ce sont les faits qui louent, et la manière de les raconter.

— Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant ; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point² est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre.

Un bon auteur, et qui³ écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître, et qu'il a enfin trouvée, est celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord⁴ et sans effort.

— Tout écrivain, pour écrire nettement, doit se mettre à la place de ses lecteurs, examiner son propre ouvrage comme quelque chose qui lui est nouveau⁵, qu'il lit pour la première fois, où⁶ il n'a nulle part, et que l'auteur aurait soumis à sa critique ; et se persuader ensuite qu'on n'est pas entendu⁷ seu-

[1. Les diverses raisons, que donne La Bruyère sans d'ailleurs s'arrêter à aucune, sont pour la plupart intéressantes. Mais la véritable explication du phénomène, qu'il constate, n'est-elle pas que le rire est par essence un geste social (on ne rit jamais seul, et au contraire plus on est, plus on rit), tandis que les larmes sont plutôt un geste individuel (le spectacle de vingt personnes pleurant en chœur serait presque risible) ?]

[2. Ne l'est point, n'est pas elle. — 3. Et (un auteur) qui écrit : voir p. 796, note 2. — 4. D'abord, au premier abord. — 5. Quintilien (*De institutione oratoria*, livre X, chap. iv) avait aussi donné le conseil « de laisser reposer quelque temps les écrits, pour revenir ensuite à eux comme à une œuvre nouvelle et étrangère ». — 6. Où, auquel. — 7. Entendu, compris.]

lement à cause que¹ l'on s'entend soi-même, mais parce qu'on est en effet intelligible.

— L'on n'écrit que pour être entendu ; mais il faut du moins, en écrivant, faire entendre de belles choses. L'on doit avoir une diction² pure, et user de termes qui soient propres, il est vrai ; mais il faut que ces termes si propres expriment des pensées nobles, vives, solides³, et qui renferment un très beau sens...

(*Ibidem.*)

V. — LES IDÉES LITTÉRAIRES DE FÉNELON.

C'est surtout par la *Lettre sur les occupations de l'Académie Française* (écrite en 1714 et publiée en 1716) que nous connaissons les idées littéraires de Fénelon. Voici quelle en fut l'occasion : L'Académie, ayant achevé son *Dictionnaire*, avait consulté ses membres sur les travaux qu'elle pourrait entreprendre ; Fénelon écrivit un mémoire qui parut si intéressant que M. Dacier, le Secrétaire perpétuel, le pria de l'étendre.

Les *Dialogues sur l'éloquence*, qui datent de sa jeunesse mais qui parurent après sa mort, en 1718, complètent le chapitre iv (*Projet de rhétorique*) de la *Lettre à l'Académie* ; et sa correspondance avec La Motte en complète le chapitre x (*Sur les anciens et les modernes*).

A part la thèse paradoxale que soutient Fénelon au sujet de la versification française, la plupart des idées que renferme la *Lettre à l'Académie* sont judicieuses et pénétrantes ; quelques-unes même, celles qui concernent l'histoire, sont tout à fait neuves pour l'époque.

I^o Ses idées sur l'éloquence.

LA SUPÉRIORITÉ ORATOIRE DES GRECS

Chez les Grecs tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. Dans leur forme de gouvernement, la fortune, la réputation, l'autorité étaient attachées à la persuasion de la multitude ; le peuple était entraîné par les rhéteurs artificieux et véhéments ; la parole était le grand ressort en paix et en guerre : de là viennent tant de harangues qui sont rapportées dans les histoires, et qui nous sont presque incroyables, tant elles sont loin de nos mœurs.

[1. A cause que : construction courante au xviii^e siècle. — 2. Diction, langage. — 3. Solides, consistantes, substantielles.]

LE RÔLE MORAL ET POLITIQUE DE L'ÉLOQUENCE

Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer ¹ à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole : c'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur ferait d'efforts pour m'éblouir par les prestiges ² de son discours, plus je me révolterais contre sa vanité : son empressement pour faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui me parle pour moi, et non pour lui ; qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu ³. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles ce qu'un charlatan fait de ses remèdes.

(Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie Française*, chap. iv : *Projet de rhétorique*.)

2^o Ses idées sur la poésie.

LA VERSIFICATION FRANÇAISE

Notre versification perd plus, si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes ⁴ : elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie. Souvent la rime, qu'un poète va chercher bien

[1. *Imposer*, en imposer. — 2. *Prestiges*, beautés qui tiennent de l'artifice et qui font illusion sur le fond des choses. — 3. Rapprocher cette définition de l'orateur de celle qu'a donnée le vieux Caton : *vir bonus dicendi peritus* (un homme de bien habile à parler).]

[4. On trouve cette même condamnation de la rime dans une lettre de Fénelon à La Motte, du 26 janvier 1714 : « La rime gêne plus qu'elle n'orne les vers. Elle les charge d'épithètes ; elle rend souvent la diction forcée et pleine d'une vaine parure. En allongeant les discours, elle les affaiblit. Souvent on a recours à un vers inutile pour en amener un bon. Il faut avouer que la sévérité de nos règles a rendu notre versification presque impossible ».]

loin, le réduit à allonger et à faire languir son discours ; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches, et on ne l'est ni sur le fond des pensées et des sentiments, ni sur la clarté des termes, ni sur les tours naturels, ni sur la noblesse des expressions¹. La rime ne nous donne que l'uniformité des finales², qui est souvent ennuyeuse, et qu'on évite dans la prose, tant elle est loin de flatter l'oreille. Cette répétition des syllabes finales lasse même dans les grands vers héroïques, où deux masculins sont toujours suivis de deux féminins...

Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes³ ; sans elles, notre versification tomberait. Nous n'avons point dans notre langue cette diversité de brèves et de longues qui faisait, dans le grec et dans le latin, la règle des pieds et la mesure des vers⁴. Mais je croirais qu'il serait à propos de mettre nos poètes un peu plus au large sur les rimes⁵, pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le sens et sur l'harmonie. En relâchant un peu sur la rime⁶, on rendrait la raison plus parfaite ; on viserait avec plus de facilité au beau, au grand, au simple, au facile ; on épargnerait aux plus grands poètes des tours forcés, des épithètes cousues, des pensées qui ne se présentent pas d'abord assez clairement à l'esprit⁷.

(*Ibidem*, chap. v : *Projet de poétique*.)

[1. Tous ces défauts signalés par Fénelon ne se rencontrent que chez les mauvais poètes. — 2. La véritable raison d'être de la rime n'est pas, comme le prétend Fénelon, de nous procurer le plaisir de consonances agréables, mais plutôt, comme nous l'avons dit nous-même dans notre thèse *Le sentiment du beau et le sentiment poétique, Essai sur l'esthétique du vers* (Alcan, 1904, p. 37) : « en ponctuant en quelque sorte la fin du vers, de contribuer à nous faire saisir comme un tout la succession des unités métriques », c'est-à-dire d'aider à nous faire mieux sentir le rythme du vers. — 3. Fénelon aime bien jouer avec les idées paradoxales, mais sans aller jusqu'au bout de leurs conséquences logiques. — 4. Et c'est pourquoi Baïf échoua dans sa tentative de vers métriques à la façon des anciens (voir p. 151). — 5. La conclusion pratique de Fénelon est, en somme, assez timide. — 6. On peut souscrire au vœu de Fénelon, s'il s'agit simplement de demander des rimes suffisantes et non pas des rimes riches, et d'entendre par rimes suffisantes celles qui riment pour les oreilles sans avoir besoin — ce qui est tout à fait inutile — de rimer pour les yeux. — 7. Cette attaque de Fénelon contre la rime a préludé à de nombreuses attaques qui se sont produites au XVIII^e siècle contre la versification et la poésie (voir vol. II, p. 243-247).]

3^o Ses idées sur le théâtre.

MOLIÈRE

Encore une fois, je le trouve grand; mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts?

En pensant bien, il parle souvent mal¹; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple, *l'Avare*² est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers. Il est vrai que la versification française l'a gêné³; il est vrai même qu'il a mieux réussi pour les vers dans *l'Amphitryon*, où il a pris la liberté de faire des vers irréguliers. Mais, en général, il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions.

D'ailleurs il a outré souvent les caractères⁴: il a voulu, par cette liberté, plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais quoiqu'on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature et d'abandonner le vraisemblable. Ainsi, malgré l'exemple de Plaute, où nous lisons: *Cedo tertiam*⁵, je soutiens, contre Molière, qu'un avare qui n'est point fou ne va jamais jusqu'à vouloir regarder dans la troisième main de l'homme qu'il soupçonne de l'avoir volé⁶.

Un autre défaut de Molière, que beaucoup de gens d'esprit lui pardonnent et que je n'ai garde de lui pardonner, est qu'il a

[1. Fénelon n'est pas le seul à avoir critiqué le style de Molière (voir p. 682, note 2). — 2. De fait, *l'Avare* est une des pièces dont Molière a le plus soigné la forme; et de là viennent sans doute les nombreux « vers blancs » qu'on y rencontre (voir là-dessus notre thèse: *Le sentiment du beau...*, p. 59). — 3. Toujours le même reproche adressé par Fénelon à notre versification (voir p. 800-801). — 4. Grossissement que rendent obligatoire les lois de l'optique théâtrale. — 5. Ou plus exactement: *oster de tertiam*. — 6. Molière, dans *L'Avare* (Act. I, sc. III), n'emploie pas l'expression précise de Plaute (*montre-moi aussi la troisième*, dit Euclion à Strobile), mais une expression plus vague et par là même un peu moins invraisemblable (Harpagon: *Montre-moi les mains*. — La Flèche: *Les voilà*. — Harpagon: *Les autres?*).]

donné un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu¹. Je comprends que ses défenseurs ne manqueront pas de dire qu'il a traité avec honneur la vraie probité, qu'il n'a attaqué qu'une vertu chagrine et qu'une hypocrisie détestable; mais, sans entrer dans cette longue discussion, je soutiens que Platon et les autres législateurs de l'antiquité païenne n'auraient jamais admis dans leurs républiques un tel jeu sur les mœurs.

Enfin je ne puis m'empêcher de croire, avec M. Despréaux, que Molière, qui peint avec tant de force et de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas quand il imite le badinage de la comédie italienne :

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*².

(*Ibidem*, chap. VII : *Projet d'un traité sur la Comédie.*)

4^e Ses idées sur l'histoire.

L'HISTORIEN DOIT ÊTRE IMPARTIAL

Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays³ : quoiqu'il aime sa patrie, il ne la flatte jamais en rien. L'historien français doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre : il doit louer aussi volontiers Talbot⁴ que Duguesclin ; il rend autant de justice aux talents militaires du prince de Galles qu'à la sagesse de Charles V. Il évite également les panégyriques et les satires : il ne mérite d'être cru qu'autant qu'il se borne à dire, sans flatterie et sans malignité, le bien et le mal.

LA COULEUR LOCALE

Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le détail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque

[1. Allusion évidente au *Misanthrope*, auquel Fénelon adresse le même reproche que J.-J. Rousseau dans sa *Lettre d'Alembert* (voir vol. II, p. 139-141). —

2. *L'Art poétique* (III, 399).]

[3. Si Fénelon veut dire que l'historien doit être impartial dans ses jugements, on ne peut qu'approuver son idée. Mais il n'est guère possible et il n'est point désirable qu'il demeure impassible. — 4. Talbot commandait l'armée anglaise au temps de Jeanne d'Arc.]

siècle¹. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume*² ne peint rien avec vérité. Les peintres de l'école lombarde, qui ont d'ailleurs si naïvement représenté la nature, ont manqué de science en ce point : ils ont peint le grand prêtre des Juifs comme un pape, et les Grecs de l'antiquité comme les hommes qu'ils voyaient en Lombardie. Il n'y aurait néanmoins rien de plus faux et de plus choquant que de peindre les Français du temps de Henri II avec des perruques et des cravates, ou de peindre les Français de notre temps avec des barbes et des fraises³. Chaque nation a ses mœurs, très différentes de celles des peuples voisins. Chaque peuple change souvent pour ses propres mœurs.

(*Ibidem*, chap. VIII : *Projet d'un traité sur l'histoire.*)

VI. — LES DÉBUTS DE LA CRITIQUE D'ART⁴.

Plusieurs institutions encouragèrent au XVII^e siècle le mouvement artistique⁵ en France. En 1648 fut créée l'*Académie royale de peinture et de sculpture*, qui fut reconstituée par Colbert en 1664, et qui organisa

[1. En recommandant à l'historien de retrouver la physionomie exacte des temps et par conséquent de chercher les différences entre les hommes d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, Fénelon se montre en avance sur son siècle, qui, dans l'étude de l'histoire, examinait plutôt les ressemblances du passé et du présent.

— 2. En italien. — 3. Sorte de collerettes.]

4. A consulter. — Vitet : *L'Académie royale de peinture et de sculpture* (1861). — Lecoy de la Marche : *L'Académie de France à Rome* (2^e éd., 1878). — F. Brunetière : *La critique d'art au XVII^e siècle*, dans *Histoire et Littérature* (1884, chap. v). — H. Lemonnier : *L'art au temps de Richelieu et de Mazarin* (Hachette, 1893); *L'art français au temps de Louis XIV, 1661-1690* (Hachette, 1911). — A. Fontaine : *Les doctrines d'art en France. De Poussin à Diderot* (Laurens, 1909). — S. Rocheblave : *Le goût en France : les arts et les lettres de 1600 à 1900* (Colin, 1914).

5. Nombreux furent les artistes du XVII^e siècle :

ARCHITECTES : Claude Perrault (1613-1688), l'auteur de la Colonnade du Louvre, 1667-1674; Jules Hardouin Mansart (1646-1708), qui à partir de 1670 construisit le château de Versailles où Louis XIV s'établit définitivement en 1682; Libéral Bruand (1637-1697), qui de 1671 à 1674 fit l'Hôtel des Invalides (sauf le Dôme qui fut construit par J.-H. Mansart au début du XVIII^e siècle).

SCULPTEURS : Pierre Puget (1620-1694); François Girardon (1628-1715); Coysevox (1640-1720); Nicolas (1658-1733) et Guillaume Coustou (1677-1746).

PEINTRES : Simon Vouet (1590-1649); Nicolas Poussin (1594-1665); Claude Gellée, dit Le Lorrain (1600-1682); Philippe de Champaigne (1602-1674); Louis (1593-1648), Antoine (1598-1648) et Mathieu Le Nain (1607-1677); Pierre

les premières expositions de tableaux, notamment en 1673 dans la cour du Palais-Royal, en 1699 dans les galeries du Louvre. En 1666 fut fondée, pour former les artistes, l'*Académie de France à Rome*, qui en 1676 fut rattachée à l'Académie royale de peinture et de sculpture. En 1601 la *Manufacture des Gobelins*, qui depuis sa création en 1450 par Jehan Gobelins avait été une teinturerie d'écarlate, devient un atelier de tapisserie, que protégèrent successivement Henri IV, Louis XIII et Louis XIV; achetée en 1662 par l'État pour être une manufacture de tapisserie, elle se transforme en 1667 en *Manufacture royale des meubles de la Couronne*, où sous la direction de Charles Le Brun¹ d'abord, ensuite de Mignard, orfèvres, peintres, sculpteurs, ébénistes et tapissiers travaillent à l'embellissement des châteaux et maisons princières de France. En 1671 fut créée l'*Académie d'architecture*, et en 1669 l'*Académie royale de musique* (voir p. 405, note 5 et p. 617), simple association privée qui n'avait rien de commun avec les autres académies de fondation officielle.

C'est à l'Académie royale de peinture et de sculpture que prit naissance la critique d'art. Sur la proposition de Colbert on institua en 1667 des conférences² qui durèrent jusqu'en 1682 : le premier samedi de chaque mois un membre de l'Académie prenait à son tour la parole pour disserter sur un tableau ou sur une question générale (ainsi eurent lieu des conférences de Lebrun sur le *Saint-Michel* de Raphaël, de Philippe de Champaigne sur *La Mise au Tombeau* du Titien, de Mignard sur *La Sainte Famille* de Raphaël, de Sébastien Bourdon sur *Les Aveugles de Jéricho* et sur la lumière, d'Oudry sur les procédés de Largillière, etc...). Tels furent les débuts de la critique d'art en France. Et non seulement il ne faut donc pas faire honneur à Diderot de l'avoir créée chez nous; mais encore, tandis qu'on a pu justement reprocher à ses *Salons* (1761-1781) d'avoir un caractère un peu trop littéraire (voir vol. II, chap. xxxi), on doit au contraire louer le caractère technique des conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture.

Mignard (1610-1695); Eustache Le Sueur (1616-1655); Sébastien Bourdon (1616-1671); Charles Le Brun (1619-1690).

PORTRAITISTES : Nicolas Largillière (1656-1746); Hyacinthe Rigaud (1659-1743).

GRAVEURS : Jacques Callot (1592-1635); Abraham Bosse (1602-1676).

ÉBÉNISTE : Boulle (1642-1732).

DESSINATEUR DE JARDINS : Le Nôtre (1613-1700).

1. Ch. Le Brun, recteur à vie de l'Académie royale de peinture et de sculpture, directeur de la Manufacture des Gobelins à partir de 1663, et directeur de l'Académie de Rome à partir de 1664, exerça sur l'art de son temps une véritable souveraineté.

2. Voir Henry Jouin : *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (Quantin, 1883) et A. Fontaine : *Conférences inédites de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (1906).

La critique d'art est aussi représentée au XVII^e siècle par quelques traités :

A. FELIBIEN : *Entretien sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes* (1666).

— : *Description des divers ouvrages de peinture faits pour le Roi* (1671).

HENRI TESTELIN¹ : *Sentiments des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture et de la sculpture, mis en table de préceptes, avec plusieurs discours académiques ou conférences tenues sur l'Académie royale des dits arts en présence de M. Colbert* (1680).

ROGER DE PILES : *Conversation sur la connaissance de la peinture et sur le jugement qu'on doit faire des tableaux* (1676).

— : *Abrégé de la vie des peintres avec des réflexions sur leurs ouvrages* (1699).

CLAUDE PERRAULT : *Les Dix livres d'architecture de Vitruve* (traduits du latin, 1673).

BLONDEL : *Cours d'architecture* (enseigné dans l'Académie royale d'architecture, 1675, 1683, 1685).

Il faut y joindre deux *Dialogues des morts*, de Fénelon, qui ont été publiés seulement en 1730 :

Dialogue LII : Parrhasius et Poussin (Sur la peinture des anciens et sur le tableau des Funérailles de Phocion, par le Poussin).

Dialogue LIII : Léonard de Vinci et Poussin (Description d'un paysage peint par le Poussin).

ainsi que trois poèmes :

ALPHONSE DU FRESNOY² : *De arte grafica liber* (poème latin, 1667, traduit en français par Roger de Piles : *L'art de la peinture de Charles Alphonse du Fresnoy*, 1668).

CHARLES PERRAULT : *Sur la peinture*³ (1668).

MOLIÈRE : *La Gloire du dôme du Val-de-Grâce*⁴ (1669).

On trouve également çà et là chez divers écrivains des appréciations artistiques isolées. Nous devons signaler, en particulier, les rapprochements que Charles Perrault dans ses *Parallèles des anciens et des modernes* et Fénelon dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie Française* ont faits à plusieurs reprises entre la poésie et les autres arts : c'est

1. Secrétaire de l'Académie royale de peinture et de sculpture de 1650 à 1681.

2. Qui avait été le collaborateur de Mignard.

3. Poème consacré à la louange de Le Brun.

4. Ce poème de 366 vers en l'honneur de Mignard est une réplique à celui de Perrault. Pierre Mignard, qui était l'ami de Molière, avait peint de 1663 à 1666 les fresques de la coupole de l'église du Val-de-Grâce : *La Gloire*, dont il a décoré cette coupole, est son plus fameux ouvrage. D'après la définition du Dictionnaire de l'Académie (1694), « on appelle gloire, en termes de peinture, la représentation du ciel ouvert, avec les personnes divines, et les anges et les bienheureux. »

à la première indication de la critique comparée, telle qu'on la trouvera bientôt en France chez l'abbé Du Bos¹ : *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719) et plus tard en Allemagne chez Lessing : *Laocoon ou Des limites de la peinture et de la poésie* (1766).

L'ART GOTHIQUE

[Le xviii^e siècle a méprisé l'art du moyen âge, aussi bien que sa littérature (voir p. 783). Gothique était alors synonyme de barbare. C'est le romantisme qui réhabilitera l'art du moyen âge.]

I

...Nil sapiat Gothorum barbara trito
Ornamenta modo saeculorum et monstra malorum.
(A. du Fresnoy, *Dē arte grafica liber*, v. 240.)

N'ayez aucun goût pour les ornements gothiques, qui sont autant de monstres que les mauvais siècles ont produits.

(Roger de Piles, *L'art de la peinture de A. du Fresnoy*.)

II

...Assaisonné du sel de nos grâces antiques,
Et non du fade goût des ornements gothiques,
Ces monstres odieux des siècles ignorants,
Que de la barbarie ont produits les torrents,
Quand leur cours, inondant presque toute la terre,
Fit à la politesse une mortelle guerre,
Et de la grande Rome abattant les remparts,
Vint, avec son Empire, étouffer les Beaux-Arts.
(Molière, *La Gloire du dôme du Val-de-Grâce*,
v. 83-91.)

III

On a dû² faire du style ce qu'on a fait de³ l'architecture. On a entièrement abandonné l'ordre gothique, que la barbarie avait introduit pour les palais et pour les temples ; on a rappelé le

1. Voir notre étude sur *L'abbé Du Bos rénovateur de la critique au xviii^e siècle* (1904, chap. iv).

[2. On a dû, on aurait dû. — 3. De, au sujet de.]

dorique, l'ionique et le corinthien : ce qu'on ne voyait plus que dans les ruines de l'ancienne Rome et de la vieille Grèce, devenu ¹ moderne, éclate dans nos portiques et dans nos péristyles. De même, on ne saurait en écrivant rencontrer le parfait, et, s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation.

(La Bruyère, *Les Caractères*, chap. 1, 5^e éd., 1690.)

IV

Les inventeurs de l'architecture qu'on nomme *gothique*, et qui est, dit-on, celle des Arabes, crurent sans doute avoir surpassé les architectes grecs. Un édifice grec n'a aucun ornement qui ne serve qu'à orner l'ouvrage ; les pièces nécessaires pour le soutenir ou pour le mettre à couvert, comme les colonnes et la corniche, se tournent seulement en grâce par leurs proportions : tout est simple, tout est mesuré, tout est borné à l'usage ; on n'y voit ni hardiesse ni caprice qui impose ² aux yeux ; les proportions sont si justes, que rien ne paraît fort grand, quoique tout le soit ; tout est borné à contenter la vraie raison. Au contraire, l'architecte gothique élève sur des piliers très minces une voûte immense qui monte jusqu'aux nues ; on croit que tout va tomber, mais tout dure pendant bien des siècles ³ ; tout est plein de fenêtres, de roses et de pointes ; la pierre semble découpée comme du carton ; tout est à jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les premiers architectes gothiques se soient flattés d'avoir surpassé, par leur vain raffinement ⁴, la simplicité grecque ?

(Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, chap. 1.)

[1. Devenu : se rapporte au pronom neutre *ce que*. — 2. Qui impose, qui en impose. — 3. L'originalité de l'architecture gothique fut justement d'obtenir l'équilibre des matériaux, dans la voûte en ogive, par la lutte même des éléments entre eux : les piliers tiennent, parce qu'ils sont pris entre deux forces contradictoires qui s'annihilent, la voûte qui les pousse à l'extérieur et l'arc-boutant qui les rejette à l'intérieur. — 4. Si Fénelon paraît mieux connaître que ses contemporains l'architecture gothique, qu'il vient de décrire avec justesse, on voit par ces mots qu'il ne l'estime pas beaucoup plus. La suite de ce passage confirme d'ailleurs son sentiment.]

CHAPITRE XXV

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES¹

I. — LES PRÉCURSEURS DE PERRAULT.

- 1^o La question du progrès.
- 2^o La question du merveilleux.
- 3^o La question du latin dans les inscriptions.

II. — LA PREMIÈRE PHASE DE LA QUERELLE.

III. — LA DEUXIÈME PHASE.

IV. — DERNIERS ÉCHOS DE LA LUTTE.

V. — SA PORTÉE ET SES CONSÉQUENCES.

Depuis la Renaissance et la Pléiade la croyance à la supériorité des anciens était comme un dogme dans notre littérature. Mais vers la fin du xvii^e siècle une réaction se produit contre cette admiration superstitieuse du passé : c'est la Querelle des anciens et des modernes.

I. — LES PRÉCURSEURS DE PERRAULT.

La bataille entre Perrault et Boileau n'a commencé qu'en 1687. Mais, bien avant cette date, il y a eu au xvii^e siècle des attaques isolées contre les anciens : cette opposition à l'antiquité se rencontre soit chez des philosophes qui, posant la question du progrès, en viennent à mettre en doute la supériorité jusque-là incontestée des anciens ; soit chez des

1. A consulter. — H. Rigault : *Histoire de la Querelle des anciens et des modernes* (Hachette, 1856). — F. Brunetière : *Évolution de la critique* (chap. iv) ; *Études critiques* (v^e série : *La formation de l'idée de progrès*). — Hubert Gillot : *La Querelle des anciens et des modernes* (É. Champion, 1914).

littérateurs qui, pour des raisons d'esthétique et de morale, revendiquent le droit d'employer dans leurs œuvres le merveilleux chrétien au lieu du merveilleux païen ; soit chez des érudits qui veulent substituer le français au latin dans les inscriptions des monuments publics.

1^o La question du progrès.

Descartes s'était déjà montré peu respectueux pour les anciens. Il déclarait qu'il n'y a pas plus de raison d'apprendre le grec et le latin que le suisse ou le bas-breton ; il blâmait la reine Christine de prendre des leçons de grec avec son bibliothécaire Isaac Vossius ; et il aimait à dire que, s'il en avait lui-même appris tout son soul au collège, il se félicitait du moins de l'avoir oublié dans la suite. N'a-t-il pas d'ailleurs écrit, dans le *Fragment d'un manuscrit* conservé par Baillet, ces mots qui annoncent Pascal : « Il n'y a pas lieu de s'incliner devant les anciens à cause de leur antiquité : c'est nous plutôt qui devons être appelés anciens. Le monde est plus vieux maintenant qu'autrefois et nous avons une plus grande expérience des choses. » En somme, la Querelle des anciens et des modernes n'a été qu'une conséquence lointaine mais logique des principes posés par la philosophie de Descartes : en proclamant la souveraineté de la raison, il sapait par là même l'autorité des anciens, il jetait les germes de la croyance au progrès, qui nécessairement devait ruiner le respect de la tradition et le culte du passé.

Pascal reprit la thèse cartésienne dans le *Fragment d'un traité du vide* (voir p. 528). Dès le début il déclarait : « Le respect que l'on porte à l'antiquité est aujourd'hui à tel point, dans les matières où il doit avoir moins de force, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées, et des mystères même de ses obscurités ; que l'on ne peut plus avancer de nouveautés sans péril, et que le texte d'un auteur suffit pour détruire les plus fortes raisons. » Et, développant l'idée de Descartes, il écrivait plus loin cette page hardie sur le progrès.

LES PROGRÈS DE L'HUMANITÉ

L'homme est dans l'ignorance au premier âge de sa vie ; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès : car il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs, parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises, et que celles des anciens lui sont toujours présentes dans les livres qu'ils en ont

laissés. Et comme il conserve ces connaissances, il peut aussi les augmenter facilement ; de sorte que les hommes sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes, s'ils pouvaient avoir vieilli jusques à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. De là vient que, par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes ; car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés ? Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement ; et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres¹.

(Pascal, *Fragment d'un traité du vide.*)

Avant Perrault, Fontenelle² avait soulevé lui aussi le problème du progrès dans ses *Dialogues des morts* (1683), en particulier dans le dialogue entre Socrate et Montaigne, où très ingénieusement il a presque fait du philosophe grec un partisan des modernes imbu de cette idée que les lois de la nature sont constantes et qu'il ne peut y avoir par conséquent supériorité d'un siècle sur un autre. Idée sur laquelle il reviendra plus tard dans sa *Digression sur les anciens et les modernes* (1688).

1. Cette définition originale et profonde de la véritable antiquité se trouvait déjà chez le philosophe anglais François Bacon (1561-1626), l'auteur du *Novum organum*, avant de se trouver chez Descartes (voir p. 810), chez Pascal et chez Fontenelle (voir p. 821-822).

2. Sur Fontenelle voir vol. II, p. 26-28.

TOUS LES SIÈCLES SE VALENT

SOCRATE. — ... Comment va le monde?...

MONTAIGNE. — ... Il est plus fou et plus corrompu qu'il n'a jamais été...

SOCRATE. — Cela se peut-il ? Il me semble que de mon temps les choses allaient déjà bien de travers. Je croyais qu'à la fin elles prendraient un train plus raisonnable, et que les hommes profiteraient de l'expérience de tant d'années...

MONTAIGNE. — Les hommes de tous les siècles ont les mêmes penchants, sur lesquels la raison n'a aucun pouvoir. Ainsi, partout où il y a des hommes, il y a des sottises, et les mêmes sottises.

SOCRATE. — Et, sur ce pied-là, comment voudriez-vous que les siècles de l'antiquité eussent mieux valu que le siècle d'aujourd'hui?...

MONTAIGNE. — ... Il est sûr qu'il ne se trouve plus de ces âmes *vigoureuses* et *raides*¹ de l'antiquité, des Aristide², des Phocion³, des Périclès, ni enfin des Socrate.

SOCRATE. — A quoi tient-il⁴ ? Est-ce que la nature s'est épuisée, et qu'elle n'a plus la force de produire ces grandes âmes ? Et pourquoi ne se serait-elle encore épuisée en rien, hormis en hommes raisonnables ? Aucun de ses ouvrages n'a encore dégénéré : pourquoi n'y aurait-il que les hommes qui dégénérassent ?

MONTAIGNE. — C'est un point de fait ; ils dégénèrent. Il semble que la nature nous ait autrefois montré quelques échantillons de grands hommes, pour nous persuader qu'elle en aurait su faire si elle avait voulu, et qu'ensuite elle ait fait tout le reste avec assez de négligence.

SOCRATE. — Prenez garde à une chose. L'antiquité est un objet d'une espèce particulière ; l'éloignement le grossit. Si vous eussiez connu Aristide, Phocion, Périclès et moi, puisque vous voulez me mettre de ce nombre, vous eussiez trouvé dans votre

[1. Mots de Montaigne lui-même dans les *Essais*. — 2. *Aristide*, qui pour son intégrité mérita le surnom de *Juste* et fut pourtant banni d'Athènes. — 3. *Phocion*, orateur athénien célèbre pour son courage à braver l'opinion, injustement condamné à boire la ciguë. — 4. *Il* : voir p. 484, note 1.]

siècle des gens qui nous ressemblaient. Ce qui fait d'ordinaire qu'on est si prévenu pour l'antiquité, c'est qu'on a du chagrin¹ contre son siècle, et l'antiquité en profite. On met les anciens bien haut pour abaisser ses contemporains. Quand nous vivions, nous estimions nos ancêtres plus qu'ils ne méritaient; et, à présent, notre postérité nous estime plus que nous ne méritons: mais, et nos ancêtres, et nous, et notre postérité, tout cela est bien égal; et je crois que le spectacle du monde serait bien ennuyeux pour qui le regarderait d'un certain œil², car c'est toujours la même chose...

(Fontenelle, *Dialogues des morts anciens*, III.)

Un autre écrivain, qui fut le plus intelligent critique de son temps, Saint-Evremond³, avait posé plus nettement encore que Fontenelle la question des anciens et des modernes dans son traité *Sur les poèmes des anciens* (1685) et avec son sens déjà très moderne de la « relativité » en avait tout de suite suggéré la solution la plus juste.

[1. Chagrin, humeur chagrine. — 2. En regardant par delà les apparences superficielles.]

3. *Biographie*. — Saint-Evremond (1616-1703), longtemps soldat, fit plusieurs campagnes. Pour avoir écrit en 1659 une lettre au marquis de Créquy, dans laquelle il blâmait le traité des Pyrénées, il fut exilé en 1661; il se réfugia en Hollande, puis en Angleterre où il vécut plus de quarante ans. Il refusa en 1689 la permission que Louis XIV lui donnait de rentrer en France, et mourut en Angleterre, où il eut le suprême honneur d'être enterré dans l'abbaye de Westminster. Il a été à l'étranger dans la seconde moitié du xvi^e siècle le représentant accrédité de la critique française.

Parmi ses ouvrages il faut surtout rappeler sa comédie des *Académistes* (voir p. 365 et 377), son traité historique *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la république* (1663) et les dissertations dans lesquelles il a examiné la question des anciens et des modernes: *De la tragédie ancienne et moderne* (1672), *Sur les poèmes des anciens* (1685), *Du merveilleux qui se trouve dans les poèmes des anciens* (1688).

Éditions. — *Œuvres complètes de Saint-Evremond* (éd. d'Amsterdam, 1706, 7 vol.). — *Œuvres mêlées*, par Ch. Giraud (Techener, 1865, 3 vol.). — *Œuvres choisies*, par G. Gidel (Garnier, 1866). — *Les Académiciens*, avec une étude par Robert de Bonnières (Paris, 1879). — *Saint-Evremond* (Collection des plus belles pages, par Rémy de Gourmont, Société du Mercure de France, 1909).

A consulter. — Desmaizeaux: *La vie de Messire Charles de Saint-Denis, sieur de Saint-Evremond, maréchal de camp* (La Haye, 1711). — A. Ch. Gidel: *Étude sur la vie et les ouvrages de Saint-Evremond*, en tête des *Œuvres choisies*. — G. Merlet: *Saint-Evremond*, Étude historique, morale et littéraire, suivie de fragments en vers et en prose (1870). — W. Melville Daniels: *Saint-Evremond en Angleterre* (Versailles, 1907).

CHAQUE TEMPS DOIT AVOIR L'ART QUI LUI CONVIENT

Il n'y a personne qui ait plus d'admiration que j'en ai pour les ouvrages des anciens. J'admire le dessein, l'économie, l'élévation de l'esprit, l'étendue de la connaissance : mais le changement de religion, du gouvernement, des mœurs, des manières, en a fait un si grand dans le monde qu'il nous faut comme un nouvel art, pour entrer dans le goût et dans le génie du siècle où nous sommes...

Si Homère vivait présentement, il ferait des poèmes admirables accommodés au siècle où il écrirait. Nos poètes en font de mauvais ajustés à ceux des anciens, et conduits par des règles qui sont tombées, avec des choses que le temps a fait tomber.

Je sais qu'il y a de certaines règles éternelles, pour être fondées¹ sur le bon sens, sur une raison ferme et solide, qui subsistera toujours ; mais il en est peu qui portent le caractère de cette raison incorruptible. Celles qui regardent les mœurs, les affaires, les coutumes des vieux Grecs, ne nous touchent guère aujourd'hui. On en peut dire ce qu'a dit Horace des mots. Elles ont leur âge et leur durée. Les unes meurent de vieillesse : *ita verborum vetus interit ætas* ; les autres périssent avec leur nation, aussi bien que les maximes de gouvernement, lesquelles ne subsistent pas après l'empire. Il n'y en a donc que bien peu qui aient droit de diriger nos esprits dans tous les temps ; et il serait ridicule de vouloir toujours régler des ouvrages nouveaux par des lois éteintes...

Concluons que les poèmes d'Homère seront toujours des chefs-d'œuvre, non pas en tout des modèles. Ils formeront notre jugement ; et le jugement réglera la disposition des choses présentes.

(Saint-Evremond, *Sur les poèmes des anciens.*)

2^o La question du merveilleux.

La mythologie avait envahi au xvii^e siècle la littérature² et les arts : c'était le résultat de l'éducation classique donnée dans les collèges depuis

[1. Parce qu'elles sont fondées.]

2. Voir le livre du P. V. Delaporte : *Du merveilleux dans la littérature française sous le règne de Louis XIV* (1891).

la Renaissance. Mais une réaction finit par se produire contre l'emploi du merveilleux païen, surtout en littérature.

Desmarets de Saint-Sorlin¹, pour justifier l'emploi qu'il avait fait du merveilleux chrétien dans son poème épique de *Clovis*, attaqua à plusieurs reprises, en prose et en vers, la mythologie en particulier et l'antiquité en général : dans la *préface de Clovis* (1657) ; dans la *préface des Délices de l'esprit* (1658) ; dans la *préface de son poème de Marie-Magdeleine* (1669) ; dans la *Comparaison de la langue et de la poésie française* (1670) ; dans *Esther*, épître au roi (1670) ; dans le *Traité pour juger des poètes grecs, latins et français* (1670) ; dans le *Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poésie héroïque* (mis en tête d'une nouvelle édition de *Clovis*, 1673) ; dans la *Défense du poème héroïque* (1674), dialogue en vers et en prose, composé en réponse à Boileau qui au chant III de *L'Art poétique* avait condamné l'emploi de la religion en littérature ; dans la *Défense de la poésie et de la langue française* (1675).

Avec insistance il affirme la supériorité artistique et morale du merveilleux chrétien sur le merveilleux païen, et par là même la supériorité des modernes sur les anciens :

Il faut faire voir à ce siècle qu'il n'y a ni roman ni poème héroïque dont la beauté puisse être comparée à celle de la sainte Écriture, soit en diversité de narration, soit en richesse de matières, soit en magnificence de description, soit en abondance, en délicatesse et en justesse d'expressions figurées.

(*Préface des Délices de l'esprit.*)

Pour ce qui regarde la noblesse des sentiments, il faut que les sayants reconnaissent, après avoir vu les excellentes pièces de théâtre, qui ont de ce temps ennobli la France, que jamais l'antiquité n'a rien fait d'approchant en force, en tendresse, en délicatesse d'invention, de passion et de sentiments.

(*Traité pour juger des poètes grecs, latins et français.*)

En Dieu seul, qui déteste un conte fabuleux,
La vérité s'accorde avec le merveilleux ;

1. Desmarets de Saint-Sorlin (1595-1676), outre les ouvrages de critique qui lui assurent une place dans l'histoire de la Querelle des anciens et des modernes, a composé plusieurs tragi-comédies, sa comédie des *Visionnaires* (1637) où avant Molière il attaquait les précieuses, son poème épique de *Clovis* (voir p. 496), divers romans (voir p. 479) et des livres de dévotion, dans lesquels il se montrait l'adversaire acharné des Jansénistes, et qui lui valurent d'être attaqué par Nicole dans ses lettres célèbres : *Les Imaginaires* et *Les Visionnaires* (voir p. 624 et, à propos de l'intervention de Racine, p. 727).

A consulter. — René Kerviler : *Desmarets de Saint-Sorlin* (1879).

Et le vers héroïque aura sa gloire entière,
S'il en peut par son art égaler la matière.

(Défense du poème héroïque.)

Ainsi Desmarets de Saint-Sorlin a bien été le précurseur de Perrault, auquel il a lui-même confié le soin de défendre sa cause dans une invocation en vers qu'il lui adressa en 1675, un peu avant sa mort. Et, de fait, avant que ne commence la querelle proprement dite des anciens et des modernes, Perrault, dans la *préface* de son poème *Saint-Paulin* (1686) avait appuyé les idées de Desmarets sur l'art chrétien, que devait préconiser plus tard Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme* :

Le Ciel, la Terre, les Enfers, les Anges, les Démon, et celui même qui a donné l'être à toutes ces choses, peuvent être le digne objet de leurs travaux et de leurs veilles.

(Perrault, *Préface de Saint-Paulin*.)

3^e La question du latin dans les inscriptions¹.

Un autre précurseur de Perrault fut François Charpentier (1620-1702), auteur d'une *Vie de Socrate* et d'une traduction de *La Cyropédie* de Xénophon, membre de l'Académie française depuis 1651, ainsi que de la *Commission des inscriptions et médailles*² instituée par Colbert en 1663 pour rédiger les inscriptions destinées aux monuments publics, aux tableaux, tapisseries, médailles... C'est à ce dernier titre qu'il composa en 1684 pour les tableaux de Lebrun dans la Galerie de Versailles des inscriptions françaises, d'ailleurs bien emphatiques et pour cette raison remplacées plus tard, sur l'ordre de Louvois, par des notices plus simples de Racine et de Boileau³. Il eut à ce sujet une polémique avec les partisans de l'emploi du latin dans les inscriptions, et au cours de cette discussion écrivit un gros ouvrage : *De l'excellence de la langue française* (1683), dans lequel il affirme que les modernes étant plus anciens que les anciens peuvent fort bien les dépasser, et soutient même que l'admiration exagérée de l'antiquité nuit au perfectionnement de notre langue et aux progrès des sciences.

1. Voir F. Brunot : *Histoire de la Langue française* (tome V, 1^{re} partie, chap. II *Latin et français sur les monuments publics*).

2. Qui en 1701 reçut des statuts et le titre d'*Académie royale des inscriptions et médailles*, et devint en 1716 l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* (voir A. Maury : *Histoire de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1865).

3. Qui firent partie de la *Commission des inscriptions et médailles* en qualité d'historiographes du roi. Boileau écrivit en 1713 un *Discours sur le style des inscriptions*.

II. — LA PREMIÈRE PHASE DE LA QUERELLE.

C'est dans la séance extraordinaire du 27 janvier 1687, tenue pour célébrer la convalescence du roi, que Charles Perrault¹ lut à l'Académie son poème *Le Siècle de Louis le Grand*, dans lequel il développait cette thèse

Que l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Boileau, fort agité sur son siège pendant cette lecture, s'écria avant la fin que c'était « une honte pour l'Académie », et, à l'issue de la séance, composa contre Perrault deux épigrammes violentes. Tel fut le début de la Querelle des anciens et des modernes.

Boileau eut avec lui les érudits, comme Ménage, Huet, Dacier, et les grands écrivains, La Fontaine, Racine et La Bruyère, qui, laissant à leurs œuvres le soin de plaider pour eux, reconnaissent loyalement leur dette de reconnaissance envers l'antiquité. La Fontaine répondit à Perrault

1. La famille Perrault [sur laquelle on peut lire le livre d'André Hallays : *Les Perrault*, Perrin, 1925] comptait quatre frères, qui furent tous des esprits distingués : l'aîné, Claude (mort en 1688), qui — on connaît l'allusion de Boileau (*L'Art poétique*, IV, 21-24) — de « méchant médecin » devint « bon architecte » (il traduisit *Les Dix livres d'architecture* de Vitruve en 1673, et c'est d'après ses dessins que furent bâtis la Colonnade du Louvre de 1667 à 1674, l'Arc de Triomphe du Faubourg St-Antoine en 1670 et l'Observatoire de 1667 à 1671); le second, Nicolas (mort en 1661), docteur en théologie, qui pour ses idées jansénistes fut exclu de la Sorbonne en même temps que le Grand Arnauld, et dont on cite ces deux vers burlesques sur un cocher qui aux enfers

... tenant l'ombre d'une brosse
En frottait l'ombre d'un carrosse...

le troisième, Pierre (mort en 1680), receveur général des finances, qui publia en 1678 une traduction du *Sceau enlevé* du poète italien Tassoni, avec une préface où il s'en prenait déjà aux « amateurs de l'antiquité » et défendait « l'honneur de son siècle à l'égard des lettres »; le plus jeune enfin et le plus connu, Charles (1628-1703), l'auteur des *Contes de ma mère l'Oye* (1697), d'un poème *Sur la peinture* (1668), d'une épître dédiée à Bossuet : *Saint-Paulin* (1686) et des écrits qui se rattachent à la Querelle des anciens et des modernes. On lui doit plusieurs initiatives intéressantes : l'ouverture au public du Jardin des Tuileries à la suite d'une démarche auprès du roi en faveur des enfants, l'élection des académiciens au scrutin secret et la publicité des séances de réception à l'Académie française (voir p. 367-368).

(Sur ce dernier consulter d'Alembert : *Éloge de Ch. Perrault*, dans les *Éloges académiques*, 1779; P. Bonnefon : *Ch. Perrault, Essai sur sa vie et ses ouvrages*; Ch. Perrault, *littérateur et académicien : l'opposition à Boileau*; *Les dernières années de Perrault*, Revue d'histoire littéraire de la France, 1904, 1905, 1906).

dans l'*Épître* qu'il adressa à Monseigneur Huet, évêque de Soissons, en lui envoyant une traduction de Quintilien par Toscanella (1687) : il s'y déclare le disciple fervent des anciens, dont il recommande la libre imitation, sans nier cependant son goût pour quelques auteurs modernes. La Bruyère, dans son *Discours sur Théophraste* (1688), justifie les mœurs de l'antiquité du reproche qu'on leur fait d'avoir été grossières, et, dans *Les Caractères* (chap. 1 : *Des ouvrages de l'esprit*), il confesse son admiration pour les anciens et blâme l'ingratitude de certains écrivains modernes à leur égard.

Presque tous les académiciens suivirent Perrault, qui eut aussi pour lui le *Mercur*e galant et le public féminin. Fontenelle, qui, avant que n'éclatât la querelle, s'était déjà prononcé contre les anciens, fut naturellement le défenseur des modernes, dont il plaida la cause avec intelligence dans sa *Digression sur les anciens et les modernes* (1688) : d'après lui tous les siècles se valent et même sur plusieurs points les modernes l'emportent sur les anciens.

Sans prendre part directement à la lutte, quelques écrivains eurent l'occasion de donner leur avis dans ce débat : en particulier Saint-Evremond¹ dans son traité *Du merveilleux qui se trouve dans les poèmes des anciens* (1688) et le P. Bouhours² dans ces deux ouvrages : *Manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit* (1687) et *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes* (1689).

Perrault fit une nouvelle manifestation à l'Académie le jour de la réception de Fontenelle (15 mai 1691), en lisant un fragment de ses *Parallèles des anciens et des modernes*, dont il avait déjà publié la première partie en 1688, et dont il devait faire paraître la seconde en 1696. Dans ces cinq dialogues entre trois interlocuteurs (le Président, partisan des anciens, l'Abbé et le Chevalier, partisans des modernes) Perrault expose amplement sa thèse, que résumant ces deux propositions : 1^o les modernes peuvent égaler les anciens, puisque la nature est toujours la même dans ses productions, qu'il s'agisse du monde physique ou du monde intellectuel ; 2^o les modernes doivent surpasser les anciens, puisque, à égalité de génie, ils ont sur eux l'avantage d'avoir profité de l'expérience des siècles passés. Et, à l'appui de cette thèse, il a écrit un livre intitulé : *Les hommes illustres qui ont paru en France pendant le XVII^e siècle* (1696).

Boileau prétendit réduire au silence les adversaires des anciens en composant son *Ode sur la prise de Namur*, précédée d'un *Discours sur l'ode* (1693). Son intention était de justifier Pindare « en tâchant de faire une ode en français à sa manière, c'est-à-dire pleine de mouvements et de transports, où l'esprit paraît plutôt entraîné du démon de la poésie

1. Sur Saint-Evremond voir p. 813.

2. Sur le P. Bouhours voir p. 385.

que guidé par la raison. » Cet essai poétique ne fut pas très heureux ; et Perrault n'eut pas de peine à répondre au *Discours sur l'ode*, dans lequel il était visé, par une longue lettre de ton d'ailleurs courtois et modéré. Sentant alors lui-même le besoin de renforcer son argumentation, Boileau, qui avait publié en 1674 une traduction du *Traité du Sublime* de Longin, fit paraître dans l'édition de ses œuvres de 1694 ses neuf premières *Réflexions sur Longin* (les trois dernières, composées en 1710, parurent dans l'édition posthume des ouvrages de Boileau, en 1713). Il y relève avec pesanteur et sans aménité les prétendues erreurs ou « bévues » de Perrault ; seule la VII^e réflexion traite la question de plus haut, en partant de ce principe que pour connaître la valeur véritable des œuvres il est indispensable de les soumettre à l'épreuve du temps.

La *Satire X* de Boileau, publiée quelques mois avant l'édition de 1694, contenait aussi des allusions à la querelle pendante et plus précisément à Perrault. C'est d'ailleurs en partie pour récuser le jugement des femmes, — qui, nous l'avons dit, avaient surtout embrassé la cause des modernes —, que Boileau avait écrit contre elles cette satire. Perrault riposta la même année par son *Apologie des femmes*, et cette fois, blessé au vif par les railleries un peu lourdes de Boileau, il traça de lui sous les traits du vieux célibataire un portrait fort méchant :

S'il joint à ces talents l'amour de l'antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,
Et qu'à tout bon moderne il donne un coup de dent,
De ces dons rassemblés se forme le pédant,
Le plus fastidieux comme le plus immonde
De tous les animaux qui rampent dans le monde.

Mais c'est au moment même où la lutte entre Boileau et Perrault avait atteint ce degré de violence grossière que va sonner l'heure de la réconciliation : comme si les deux adversaires avaient épuisé toute leur haine en ce dernier échange de paroles injurieuses. L'occasion de leur rapprochement fut inattendue. Perrault, qui était toujours resté en relations avec le Grand Arnould, chassé de la Sorbonne en même temps que son frère Nicolas, lui envoya son *Apologie des femmes* à Bruxelles, où il vivait en exil, alors âgé de quatre-vingts ans. Au lieu de l'approbation qu'il attendait, Perrault reçut de lui le 5 mai 1694 une lettre qui contenait l'éloge de Boileau et exprimait le souhait de voir les deux adversaires loyalement faire la paix. Boileau, mis au courant, remercia le Grand Arnould et se déclara prêt à la réconciliation¹. Celle-ci eut lieu le 4 août

1. Il a rappelé avec orgueil cette intervention d'Arnould dans son *Epttre X* (1695) : « Arnould, le grand Arnould, fit mon apologie. »

1694, quatre jours avant la mort d'Arnauld. Boileau composa une épigramme qui annonçait l'événement :

Tout le trouble poétique
 A Paris s'en va cesser :
 Perrault l'anti-pindarique
 Et Despréaux l'homérique
 Consentent de s'embrasser...

Et, à la demande de Perrault, il écrivit, pour résumer le débat et prendre acte de l'accord final, une lettre, que tous les éditeurs datent de 1700, mais qui doit plutôt dater de la fin de 1694. Ainsi se termina la première phase de la Querelle des anciens et des modernes.

POUR LES MODERNES

I

Le Siècle de Louis le Grand.

La belle antiquité fut toujours vénérable,
 Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.
 Je vois les anciens sans plier les genoux ;
 Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous ;
 Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
 Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste...
 Donc quel haut rang d'honneur ne devraient point tenir
 Dans les fastes sacrés des siècles à venir
 Les Régniers¹, les Maynards, les Gombaulds, les Malherbes,
 Les Godeaux, les Racans, dont les écrits superbes,
 En sortant de leur veine et dès qu'ils furent nés,
 D'un laurier immortel se virent couronnés !
 Combien seront chéris par les races futures
 Les galants Sarrasins et les tendres Voitures,

1. Pour tous ces noms propres consulter l'index alphabétique des auteurs.

Les Molières naïfs, les Rotrous, les Tristans,
Et cent autres encor, délices de leur temps !
Mais quel sera le sort du célèbre Corneille¹,
Du théâtre français l'honneur et la merveille !...

A former les esprits comme à former les corps
La nature en tout temps fait les mêmes efforts.
Son être est immuable, et cette force aisée
Dont² elle produit tout ne s'est point épuisée.
Jamais l'astre du jour qu'aujourd'hui nous voyons
N'eut le front couronné de plus brillants rayons ;
Jamais, dans le printemps, les roses empourprées
D'un plus vif incarnat ne furent colorées ;
Non moins blanc qu'autrefois brille dans nos jardins
L'éblouissant émail des lis et des jasmins,
Et dans les siècles d'or la tendre Philomèle³,
Qui charmait nos aïeux de sa chanson nouvelle,
N'avait rien de plus doux que celle dont la voix
Réveille les échos qui dorment dans les bois.
De cette même main les forces infinies
Produisent en tout temps de semblables génies.

(Charles Perrault.)

II

La nature a entre les mains une certaine pâte qui est toujours la même, qu'elle tourne et retourne sans cesse en mille façons, et dont elle forme les hommes, les animaux et les plantes ; et certainement elle n'a point formé Platon, Démosthène, ni Homère d'une argile plus fine ni mieux préparée que nos philosophes, nos orateurs et nos poètes d'aujourd'hui...

La comparaison des hommes de tous les siècles à un seul homme peut s'étendre sur toute notre question des anciens et des modernes. Un bon esprit cultivé est, pour ainsi dire, com-

[1. En citant côte à côte des écrivains de valeur très inégale, Perrault prouve lui-même combien il est difficile d'apprécier les contemporains. — 2. Dont, avec laquelle. — 3. Philomèle, changée en rossignol.]

posé de tous les esprits des siècles précédents ; ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là. Ainsi cet homme, qui a vécu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, a eu son enfance, où il ne s'est occupé que des besoins les plus pressants de la vie, sa jeunesse où il a assez bien réussi aux choses d'imagination, telles que la poésie et l'éloquence, et où même il a commencé à raisonner, mais avec moins de solidité que de feu. Il est maintenant dans l'âge de la virilité, où il raisonne avec plus de force et plus de lumières que jamais¹...

Quand nous aurons trouvé que les anciens ont atteint sur quelque chose le point de la perfection, contentons-nous de dire qu'ils ne peuvent être surpassés, mais ne disons pas qu'ils ne peuvent être égalés... Nous pouvons espérer qu'on nous admirera avec excès dans les siècles à venir... Il ne faut qu'avoir patience, et par une longue suite de siècles nous deviendrons les contemporains des Grecs et des Latins ; alors il est aisé de prévoir qu'on ne fera aucun scrupule de nous préférer hautement à eux sur beaucoup de choses...

Les anciens ont tout inventé, c'est sur ce point que leurs partisans triomphent ; donc ils avaient beaucoup plus d'esprit que nous ; point du tout ; mais ils étaient avant nous. J'aimerais autant qu'on les vantât sur ce qu'ils ont bu les premiers l'eau de nos rivières, et que l'on nous insultât sur ce que nous ne buvons plus que leurs restes. Si l'on nous avait mis en leur place, nous aurions inventé...

Rien n'arrête tant le progrès des choses, rien ne borne tant les esprits, que l'admiration excessive des anciens. Parce qu'on s'était tout dévoué à l'autorité d'Aristote, et qu'on ne cherchait la vérité que dans ses écrits énigmatiques, et jamais dans la nature, non seulement la philosophie n'avancait en aucune façon, mais elle était tombée dans un abîme de galimatias et d'idées inintelligibles, d'où l'on a eu toutes les peines du monde à la retirer²... Si l'on allait s'entêter un jour de Descartes³ et le

[1. Cette comparaison de l'humanité avec un seul homme se trouvait déjà chez Pascal (voir p. 811), dont Fontenelle n'a d'ailleurs pas connu le *Fragment d'un traité du vide*, publié pour la première fois en 1779.— 2. Voir p. 531-533.
— 3. Dont il est lui-même le disciple et dont il a dans ce même ouvrage défini la méthode avec une grande clairvoyance.]

mettre à la place d'Aristote, ce serait à peu près le même inconvénient.

(Fontenelle, *Digression sur les anciens et les modernes, passim.*)

III

... Comme dans ces temps-ci les hommes qui travaillent aux mines trouvent des veines d'or aussi belles et les trouvent aussi fréquemment qu'autrefois, ceux qui voudront chercher de bons esprits en trouveront une aussi grande quantité et d'aussi excellents que dans les siècles les plus anciens. Encore une fois, la nature est toujours la même en général dans toutes ses productions ; mais les siècles ne sont pas toujours les mêmes ; et, toutes choses pareilles, c'est un avantage à un siècle d'être venu après les autres...

(Perrault, *Parallèles des anciens et des modernes, troisième dialogue.*)

... Quand j'ai fait voir qu'Homère et Virgile ont fait une infinité de fautes où les modernes ne tombent plus, je crois avoir prouvé qu'ils n'avaient pas toutes les règles que nous avons, puisque l'effet naturel des règles est d'empêcher qu'on ne fasse des fautes. De sorte que, s'il plaisait au ciel de faire naître un homme qui eût un génie de la force de celui de Virgile, il est sûr qu'il ferait un plus beau poème que *l'Énéide*, parce qu'il aurait, suivant ma supposition, autant de génie que Virgile, et qu'il aurait en même temps un plus grand amas de préceptes pour se conduire. Cet homme pouvait naître en ce siècle de même qu'en celui d'Auguste, puisque la nature est toujours la même et qu'elle ne s'est point affaiblie par la suite des temps.

(*Ibidem*, quatrième dialogue.)

POUR LES ANCIENS

I

*Sur ce qu'on avait lu à l'Académie des vers contre Homère
et contre Virgile (1687).*

Clio¹ vint, l'autre jour, se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles,
Les Homères et les Virgiles.
« Cela ne saurait être ; on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux :
Où peut-on avoir dit une telle infamie ?
Est-ce chez les Hurons², chez les Topinambous ?
— C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous ?
— Non, c'est au Louvre, en pleine Académie. »
(Boileau.)

Sur le même sujet (1687).

J'ai traité de Topinamboux³
Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue ;
Et l'Académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands fous,
Me semble un peu *Topinambou*⁴ !
(Boileau.)

[1. Clio, Muse de l'Histoire. — 2. Les Hurons : peuplade de l'Amérique du Nord. — 3. Les Topinamboux : peuplade du Brésil (la véritable orthographe est *Topinambous*). — 4. Le mot pris adjectivement est synonyme de sauvage.]

II

Épître à Monseigneur l'évêque de Soissons¹ en lui donnant un Quintilien de la traduction d'Horatio Toscanella² (1687).

Je vous fais un présent capable de me nuire :
Chez vous Quintilien s'en va tous nous³ détruire ;
Car enfin qui le suit ? qui de nous aujourd'hui
S'égale aux anciens⁴, tant estimés chez lui ?
Tel est mon sentiment, tel doit être le vôtre.
Mais, si votre suffrage en entraîne quelque autre,
Il ne fait⁵ pas la foule ; et je vois des auteurs⁶
Qui, plus savants que moi, sont moins admirateurs.
Si vous les en croyez, on ne peut, sans faiblesse,
Rendre hommage aux écrits de Rome et de la Grèce :
« Craindre ces écrivains ! on écrit tant chez nous !
La France excelle aux arts, ils y fleurissent tous ;
Notre prince avec art nous conduit aux alarmes⁷,
Et sans art nous louerions le succès de ses armes !
Dieu n'aimerait-il plus à former des talents ?
Les Romains et les Grecs sont-ils seuls excellents ? »
Ces discours sont fort beaux, mais fort souvent frivoles.
Je ne vois point l'effet⁸ répondre à ces paroles ;
Et, faute d'admirer les Grecs et les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.
Quelques imitateurs, sot bétail⁹, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue¹⁰ ;

[1. Pierre-Daniel Huet (1630-1721), qui fut évêque de Soissons avant d'être évêque d'Avranches, était un académicien très érudit, auteur d'éditions classiques pour le Dauphin (*ad usum Delphini*) dont il fut le sous-précepteur, d'un *Essai sur l'origine des romans* et de *Mémoires* écrits en latin. — 2. La traduction italienne du *De institutione oratoria* de Quintilien (35-95 apr. J.-C.), par Horatio Toscanella, parut en 1566 à Venise. — 3. Nous, les écrivains modernes. — 4. Anciens : ce mot compte dans le vers pour trois syllabes. — 5. Le verbe *faire* est souvent employé au xvii^e siècle pour remplacer un verbe précédemment exprimé (ici le verbe *entraîner*). — 6. Allusion à Ch. Perrault. — 7. Aux alarmes, dans les périls de la guerre (de l'italien *allarme*, aux armes). — 8. L'effet, le résultat. — 9. Sot bétail : expression imitée d'Horace, *Épîtres*, I, 19 (*O imitatores, servum pecus*). — 10. Virgile, né à Andes, près de Mantoue.]

J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
 Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
 On me verra toujours pratiquer cet usage;
 Mon imitation n'est pas un esclavage :
 Je ne prends que l'idée, et les tours¹, et les lois,
 Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
 Si d'ailleurs quelque endroit, plein chez eux d'excellence,
 Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
 Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
 Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
 Je vois avec douleur ces routes méprisées :
 Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées².
 J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
 On me laisse tout seul³ admirer leurs attraits.
 Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;
 Homère et son rival⁴ sont mes dieux du Parnasse.
 Je le dis aux rochers⁵; on veut d'autres discours :
 Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
 Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
 Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite :
 Tel de nous, dépourvu de leur solidité,
 N'a qu'un peu d'agrément, sans nul fonds de beauté;
 Je ne nomme personne : on peut tous nous connaître⁶...

(La Fontaine.)

III

On se nourrit des anciens et des habiles⁷ modernes; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle⁸ ses ou-

[1. *Les tours*, les procédés. — 2. *Dans les Champs-Élysées* : chez les morts (où on oublie d'aller les chercher). — 3. *Tout seul* : La Fontaine ici exagère (il y avait d'autres admirateurs des anciens). — 4. *Son rival* : Virgile. — 5. *Aux rochers* : à des gens qui ne veulent pas m'entendre. — 6. Dans son admiration pour l'antiquité La Fontaine se montre injuste pour son siècle et par conséquent pour lui-même. Comme le dit Huet dans ses *Mémoires*, à propos de cette épître même, « bien qu'il se soit placé parmi les plus délicieux écrivains de notre nation, il a mieux aimé, en quelque sorte, plaider contre lui-même que frustrer les anciens de l'hommage qui leur est dû ». — 7. *Habiles*, qui ont du talent. — 8. *Renfler* : plus fort qu'enfler.]

vrages ; et quand enfin l'on est auteur et que l'on croit marcher tout seul, on s'élève contre eux, on les maltraite, semblable à ces enfants drus¹ et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice².

Un auteur moderne³ prouve ordinairement que les anciens nous sont inférieurs en deux manières, par raison et par exemple : il tire la raison de son goût particulier et l'exemple de ses ouvrages.

Il avoue que les anciens, quelque inégaux et peu corrects qu'ils soient, ont de beaux traits ; il les cite ; et ils sont si beaux qu'ils font lire sa critique⁴.

Quelques habiles⁵ prononcent⁶ en faveur des anciens contre les modernes ; mais ils sont suspects et semblent juger en leur propre cause, tant leurs ouvrages sont faits sur le goût de l'antiquité : on les récuse.

(La Bruyère, *Les Caractères*, chap. *Des ouvrages de l'esprit*, 4^e édition, 1689.)

IV

Il n'y a que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellents. De faux brillants, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui était à la mode, peuvent les avoir fait valoir ; et il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré...

Mais, lorsque des écrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siècles, et n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre, car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure

[1. *Drus*, vigoureux (terme de fauconnerie employé pour désigner les oiseaux assez forts pour s'envoler du nid). — 2. Allusion à Ch. Perrault et à ses partisans. — 3. Tel Fontenelle ou Desmarcets de Saint-Sorlin. — 4. C'est ce qui est arrivé, par exemple, à Perrault. — 5. Un Racine ou un Boileau. — 6. *Prononcer*, employé intransitivement, signifie : rendre une sentence.]

qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit¹. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux : c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus²...

... Et je ne règle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs ouvrages durent, mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens qui pourraient mal à propos croire ce que veut insinuer notre censeur³, qu'on ne loue les anciens que parce qu'ils sont anciens, et qu'on ne blâme les modernes que parce qu'ils sont modernes; ce qui n'est point du tout véritable, y ayant⁴ beaucoup d'anciens qu'on n'admire point, et beaucoup de modernes que tout le monde loue. L'antiquité d'un écrivain n'est pas un titre certain de son mérite; mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses ouvrages est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer⁵.

(Boileau, *Réflexion VII sur Longin.*)

V

*Lettre à M. Charles Perrault de l'Académie Française*⁶.

MONSIEUR,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse comme de ces duels d'autrefois, que la prudence⁷ du roi a si sagement réprimés, où, après s'être battus à outrance et s'être quelquefois

[1. *Esprit*: voir p. 768, note 3. — 2. *En sont convenus*: le verbe *convenir* se construit avec l'auxiliaire *être* quand il marque l'accord, avec *avoir* quand il marque la convenance. — 3. Perrault. — 4. *Y ayant*, puisqu'il y a. — 5. Boileau se montre ici bien meilleur critique que dans les autres de ses *Réflexions sur Longin*, en particulier dans la IX^e, où, pour justifier Homère d'avoir comparé Ajax à un âne (*Iliade*, XI, 556), il s'efforce de démontrer gravement que, si les mots d'*asinus* en latin et d'*âne* en français sont « de la dernière bassesse » dans ces deux langues, « le mot qui signifie cet animal n'a rien de bas en grec ni en hébreu ». — 6. Sur la date de cette lettre voir p. 820. — 7. *Prudence, sagesse.*]

cruellement blessés l'un l'autre, on s'embrassait et on devenait sincèrement amis. Notre duel grammatical¹ s'est même terminé encore plus noblement ; et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'*Iliade*², qui, aussitôt après leur long combat en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés³ et se font des présents. En effet, Monsieur, notre dispute⁴ n'était pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poème qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés comme eux chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentiments, c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de⁵ ne point trop estimer ni Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé...

... Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre, vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité, et moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer...

(Boileau.)

III. — LA DEUXIÈME PHASE⁶.

La Querelle des anciens et des modernes devait renaître un peu plus tard, à propos d'Homère, entre Houdart de La Motte⁷ et M^{me} Dacier

[1. *Grammatical* : ce mot était alors à peu près l'équivalent du mot *littéraire*. — 2. *Iliade* (chant VII, vers 206-312). — 3. *Honnêtetés*, politesses. — 4. *Dispute*, discussion. — 5. *Résolu de* : on dit aujourd'hui : *résolu à*.]

6. Pour donner une vue d'ensemble de la Querelle des anciens et des modernes, nous empiétons ici sur l'histoire littéraire du xviii^e siècle, quitte à rattacher au contraire, pour une raison du même ordre, au mouvement philosophique du xviii^e siècle (voir vol. II, p. 24-28) l'étude complémentaire de Fontenelle, dont les *Entretiens sur la pluralité des mondes* sont de 1686 et l'*Histoire des Oracles* de 1687, et l'étude de Bayle, dont le *Dictionnaire historique et critique* est de 1697.

7. *Biographie*. — Antoine Houdart de La Motte, généralement connu sous le nom de La Motte-Houdart (1672-1731), bien qu'aveugle et perclus de douleurs

(1651-1720), la femme du Secrétaire perpétuel de l'Académie française. Celle-ci, savante helléniste et grande admiratrice du poète grec, avait publié en 1699 une traduction en prose de *l'Iliade* avec une préface très élogieuse pour l'auteur. En 1713 La Motte, qui ne savait pas le grec, s'avisa, en utilisant la traduction de M^{me} Dacier, de donner une *Iliade* en vers réduite à XII chants, et précédée d'un *Discours sur Homère*, dans lequel, sur un ton d'ailleurs modéré, il adressait des critiques à ce poète. M^{me} Dacier, qui n'admettait pas qu'on touchât à son idole, protesta dans son traité des *Causes de la corruption du goût* (1714), où elle traitait le doux La Motte avec la dernière violence. Celui-ci à son tour répondit, mais avec une parfaite urbanité, par ses *Réflexions sur la critique* (1715).

Priront également le parti de La Motte : l'abbé de Pons dans sa *Lettre sur l'Iliade de La Motte* (1714), l'abbé Terrasson dans sa *Dissertation critique sur l'Iliade* (1715), et l'abbé d'Aubignac dans ses *Conjectures académiques* (1715), où, plus de cinquante ans avant l'Italien Vico (1785) et l'Allemand Wolf (1795), il émettait des doutes sur l'existence même d'Homère.

A la demande des deux protagonistes, qui avaient essayé de le gagner chacun à sa cause et qui tenaient au moins à avoir son avis, Fénelon exprima son opinion sur le débat dans le dixième et dernier chapitre de sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française* (écrite en 1714 et publiée seulement en 1716). Comme dans sa correspondance avec La Motte, il y paraît surtout préoccupé de tenir la balance égale entre les deux partis en présence, en leur donnant tour à tour tort et raison, mais en laissant voir toutefois sa préférence pour les anciens, bien naturelle chez l'auteur du *Télémaque*.

Fénelon, par la sérénité impartiale de ses jugements, avait réussi à calmer les esprits. Un peu plus d'un an après sa mort, qui eut lieu le 7 janvier 1715, la paix fut faite grâce à un académicien, M. de Valincour (1653-1730), qui offrit sa médiation en réunissant à sa table le 3 avril 1716 les deux fameux champions et quelques autres convives. M^{lle} Delaunay, qui assistait au repas, nous en a laissé le récit : « On but, dit-elle, à la santé d'Homère, et tout se passa bien. »

à quarante ans, conserva jusqu'à ses derniers jours son caractère aimable. Il fut reçu à l'Académie française en 1710. Il a beaucoup écrit : des *Odes* (1707), des *Fables* (1719), des pièces de théâtre diverses (*opéras*, *tragédies*, *comédies*, *ballets*), et plusieurs œuvres de critique : *Discours ou Réflexions sur la poésie*, *l'ode*, *la tragédie*, *la fable*, *l'épique*, *la critique*.

Éditions. — *Œuvres complètes de La Motte* (édition de 1754, en 11 vol.). — Jullien : *Paradoxes littéraires de La Motte* (Hachette, 1859).

A consulter. — D'Alembert : *Éloge de La Motte*. — Paul Dupont : *Un poète philosophe au commencement du XVIII^e siècle : Houdart de La Motte* (Hachette, 1898)

ANCIENS ET MODERNES

Je commence par souhaiter que les modernes surpassent les anciens. Je serais charmé de voir, dans notre siècle et dans notre nation, des orateurs plus véhéments que Démosthène, et des poètes plus sublimes qu'Homère. Le monde, loin d'y perdre, y gagnerait beaucoup. Les anciens ne seraient pas moins excellents¹ qu'ils l'ont toujours été, et les modernes donneraient un nouvel ornement au genre humain. Il resterait toujours aux anciens la gloire d'avoir commencé, d'avoir montré le chemin aux autres, et de leur avoir donné de quoi enchérir² sur eux.

*

Il y aurait de l'entêtement à juger d'un ouvrage par sa date... Si Virgile n'avait point osé marcher sur les pas d'Homère, si Horace n'avait pas espéré³ de suivre de près Pindare, que n'aurions-nous pas perdu ! Homère et Pindare même ne sont point parvenus tout à coup⁴ à cette haute perfection : ils ont eu sans doute avant eux d'autres poètes qui leur avaient aplani la voie, et qu'ils ont enfin surpassés. Pourquoi les nôtres n'auraient-ils pas la même espérance⁵ ?

*

J'avoue que l'émulation des modernes serait dangereuse, si elle se tournait⁵ à mépriser les anciens, et à négliger de les étudier. Le vrai moyen de les vaincre est de profiter de tout ce qu'ils ont d'exquis, et de tâcher de suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature. Je crierais volon-

[1. *Excellent* : voir p. 429, note 2. — 2. *Enchérir sur eux*, faire mieux qu'eux — 3. *Espérer de* : ce verbe est aujourd'hui employé sans préposition. — 4. On ne distinguait pas alors tout à coup (soudainement) et tout d'un coup (en une seule fois). — 5. *Se tournait à*, aboutissait à.]

tiers à tous les auteurs de notre temps que j'estime et que j'honore le plus :

...Vos exemplaria graeca
Nocturna versate manu, versate diurna¹.

Si jamais il vous arrive de vaincre les anciens, c'est à eux-mêmes que vous devrez la gloire de les avoir vaincus.

■

Un auteur sage et modeste doit se défier de soi et des louanges de ses amis les plus estimables. Il est naturel que l'amour-propre le séduise un peu, et que l'amitié pousse un peu au delà des bornes l'admiration de ses amis pour ses talents...

*

Je ne crains pas de dire que les anciens les plus parfaits ont des imperfections : l'humanité² n'a permis en aucun temps d'atteindre à une perfection absolue...

■

J'avoue que les anciens ont un grand désavantage par le défaut de leur religion et par la grossièreté de leur philosophie... Les héros d'Homère ne ressemblent point à d'honnêtes³ gens, et les dieux de ce poète sont fort au-dessous de ces héros mêmes, si indignes de l'idée que nous avons de l'honnête homme. Personne ne voudrait avoir un père aussi vicieux que Jupiter, ni une femme aussi insupportable que Junon... Qui voudrait avoir un ami aussi brutal que Mars, ou un domestique aussi larron que Mercure?...

*

Il faut avouer qu'il y a parmi les anciens peu d'auteurs excellents, et que les modernes en ont quelques-uns dont les ouvrages sont précieux...

[1. Horace, *Art Poétique*, v. 268. — 2. *L'humanité*, la nature humaine. — 3. *Honnêtes gens*. (voir p. 205, note 14) cette expression, comme on le voit par la suite, a ici une signification morale qu'elle n'avait pas habituellement au xvii^e siècle.]

*

Je n'ai garde de vouloir juger ; je propose seulement aux hommes qui ornent notre siècle de ne mépriser point ceux que tant de siècles ont admirés. Je ne vante point les anciens comme des modèles sans imperfection ; je ne veux point ôter à personne l'espérance de les vaincre, je souhaite au contraire de voir les modernes victorieux par l'étude des anciens mêmes qu'ils auront vaincus. Mais je croirais m'égarer au delà de mes bornes, si je me mêlais de juger jamais pour le prix entre les combattants¹...

(Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, chap. X : *Sur les anciens et sur les modernes*, passim.)

IV. — DERNIERS ÉCHOS DE LA LUTTE.

Avec la réconciliation de La Motte et de M^{me} Dacier la Querelle des anciens et des modernes paraissait cette fois définitivement terminée. Mais les échos s'en prolongèrent dans les esprits bien au delà de cette date.

L'ouvrage, où nous trouvons la trace la plus visible de ces débats littéraires, encore récents quand il parut, est le livre injustement oublié de

1. En essayant de se montrer impartial, Fénelon avait craint de ne contenter personne. Il écrivait à La Motte le 4 mai 1714 : « Je vois bien qu'en rendant compte de mon goût, je cours risque de déplaire aux admirateurs passionnés et des anciens et des modernes. » Mais La Motte, dans une lettre du 3 novembre 1714, le félicitait au contraire d'avoir rencontré des approbations dans les deux camps : « Je passe au discours que vous avez envoyé à l'Académie française. Tout le monde fut également charmé des idées justes que vous y donnez de chaque chose. Il n'appartient qu'à vous d'unir tant de solidité à tant de grâces : mais je vous dirai que, sur Homère, les deux partis se flattaient de vous avoir chacun de son côté. » A quoi Fénelon, heureusement surpris de son succès, répondait à La Motte le 22 novembre 1714 : « Je me trouve plus heureux que je ne l'espérais : est-il possible que je contente les deux partis des anciens et des modernes, moi qui craignais tant de les fâcher tous deux ! Me voilà tenté de croire que je ne suis pas loin du juste milieu, puisque chacun des deux partis me fait l'honneur de supposer que j'entre dans son véritable sentiment. C'est ce que je puis désirer de mieux, étant fort éloigné de l'esprit de critique et de partialité. »

l'abbé Du Bos¹ : *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* (1719).

D'autres écrivains, au cours du XVIII^e siècle², toucheront de nouveau à cette question des anciens et des modernes, qui pour eux se confondra avec la question que ce siècle a le plus souvent agitée, celle du progrès : Rollin dans son *Traité des études* (1725), Vauvenargues dans son *Discours sur le caractère des différents siècles* (1745), Turgot dans son *Second discours sorbonnique sur les progrès de l'esprit humain* (1750), Marivaux dans le *Miroir* (1755), Voltaire dans le chapitre du *Dictionnaire philosophique* sur les anciens et dans le dialogue intitulé *Les anciens et les modernes* ou *La toilette de Madame de Pompadour* (1765), Marmontel dans l'article *Anciens* de l'*Encyclopédie* (1776), Condorcet dans son *Esquisse historique des progrès de l'esprit humain* (1793).

V. — SA PORTÉE ET SES CONSÉQUENCES.

La portée profonde de la Querelle des anciens et des modernes semble avoir échappé à ceux-là même qui y prirent la part la plus active. Aveuglés par leurs préjugés et leur parti pris, ni Perrault, ni Boileau, ni La Motte, ni M^{me} Dacier n'aperçurent clairement sous la puérilité apparente des discussions le grave problème qui se posait. Fontenelle a bien fait preuve par instants de beaucoup de clairvoyance, mais son scepticisme l'a toujours empêché d'aller jusqu'au bout de ses idées. Et Fénelon, dans son désir de concilier tout le monde, n'a su dégager que des vérités fragmentaires. C'est peut-être Saint-Evremond qui prononça sur ce débat les paroles les plus justes, avant même qu'il ait éclaté et sans jamais s'y être directement mêlé.

Aujourd'hui, à bien examiner le fond de la querelle, cette levée de boucliers contre l'antiquité nous apparaît comme une triple réaction : 1^{re} réaction de notre génie national contre le génie gréco-latin, différent du nôtre malgré sa parenté avec lui ; 2^o réaction de l'âme chrétienne contre l'âme païenne, dont — par un étrange anachronisme — nos plus belles œuvres classiques sont toutes imprégnées ; 3^o réaction de l'esprit de liberté et d'individualisme contre le joug que faisait peser sur les écrivains l'admiration superstitieuse des siècles lointains. Et, par-dessus tout, ce qui a inspiré et soutenu cette résistance au passé sous ces formes diverses, c'est la croyance au progrès, dont l'idée latente dans la philosophie de Descartes devait se faire jour avec le temps : les modernes

1. A consulter. — Marcel Braunschvig : *L'abbé Du Bos rénovateur de la critique au XVIII^e siècle* (1904). — A. Lombard : *La Querelle des anciens et des modernes ; l'abbé Du Bos* (Neuchâtel, 1908).

2. Voir Vial et Denise : *Idées et doctrines littéraires du XVIII^e siècle* (Delagrave, 1909).

l'emportant sur les anciens par leurs connaissances scientifiques et par leurs croyances morales, pourquoi ne leur seraient-ils pas supérieurs aussi dans le domaine des lettres et des arts ?

Ce qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, c'est qu'en réalité partisans des modernes et partisans des anciens pouvaient également se réclamer du rationalisme cartésien¹. Car si les uns au nom de la souveraineté de la raison affirmaient les progrès de l'esprit humain et par suite la supériorité des modernes sur les anciens, les autres invoquaient aussi l'autorité de la raison et la certitude de ses jugements pour soutenir qu'il existe un idéal esthétique immuable dont les anciens ont à jamais formulé les lois. Mais, bien que tous disciples de Descartes, comment les partisans des anciens et les partisans des modernes seraient-ils parvenus à s'entendre, puisqu'ils n'avaient pas pu établir l'accord entre leurs propres principes ? Les premiers, dont la critique était rationaliste, ne voulaient pas admettre l'idée rationnelle du progrès. Et les seconds, qui croyaient au progrès par l'œuvre de la raison, voulaient substituer le sentiment à cette raison dans l'appréciation des ouvrages littéraires.

Rien d'étonnant dès lors qu'avec de telles contradictions internes de doctrines les questions aient été mal posées de part et d'autre et que les conclusions du débat soient demeurées confuses. Mais ces discussions, stériles en apparence, n'en eurent pas moins dans la suite des conséquences importantes.

La plus immédiate fut un élargissement soudain de la critique littéraire, déjà sensible dans la *Lettre à l'Académie* de Fénelon et plus manifeste encore dans les *Réflexions critiques* de l'abbé Du Bos. A voir adversaires et partisans des anciens s'obstiner dans leurs opinions respectives sans pouvoir les justifier par de solides raisons, on devait naturellement en venir à penser qu'il est bien difficile en matière de critique d'arriver à des jugements certains : un grave coup était ainsi porté au dogmatisme de Boileau.

On peut signaler d'autres répercussions plus profondes et plus lointaines de la Querelle des anciens et des modernes, premier épisode de la lutte entre le vieil esprit d'autorité et le libre esprit moderne : En discutant le mérite de l'antiquité, n'est-ce pas l'idéal de la littérature classique dont on contestait la valeur ? En rabaissant les anciens, qui étaient alors les maîtres à peu près exclusifs de la jeunesse, n'est-ce pas le fondement de la pédagogie régnante qu'on remettait en question ? En sapant le respect de la tradition, n'est-ce pas tout l'édifice politique et social de la monarchie qu'on menaçait indirectement ?

1. Ne pas oublier que Boileau avait défendu Descartes contre Aristote dans son fameux « Arrêt burlesque » de 1671 (voir p. 531-533).

CHAPITRE XXVI

LES IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES

- I. — LES ÉCRIVAINS DU XVII^e SIÈCLE ET LE POUVOIR ROYAL.
- II. — LES THÉORIES CONSERVATRICES.
 - A. — Bossuet et la théorie de la monarchie absolue.
 - B. — Bossuet et la solution du problème social.
- III. — LA CRITIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE.
 - A. — Les vues de Pascal sur la société.
 - B. — La satire sociale chez La Bruyère.
 - C. — Fénelon réformateur.

Si les préoccupations politiques et sociales sont loin d'occuper autant de place dans la littérature du xvii^e siècle que dans celle du xviii^e, elles n'en sont pas du moins tout à fait absentes : quelques-uns des plus grands écrivains, Pascal, Bossuet, La Bruyère et Fénelon ont à plusieurs reprises porté des jugements, favorables ou défavorables, sur le régime politique et l'organisation sociale de leur temps.

I. — LES ÉCRIVAINS DU XVII^e SIÈCLE ET LE POUVOIR ROYAL.

Respectueuse de la religion, la littérature du xvii^e siècle le fut généralement aussi de l'ordre politique et social, qu'elle trouvait établi. Tous les écrivains témoignent d'un profond respect et même d'une sincère admiration pour le roi, dont ils se plaisent à célébrer la gloire, auquel ils dédient volontiers leurs ouvrages. Le culte de la personne royale se confond alors, il est vrai, avec l'amour de la France.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que Louis XIII et surtout Louis XIV ont su encourager et protéger l'élite intellectuelle de la nation. C'est du XVII^e siècle que date, nous l'avons vu, la fondation des diverses Académies : *Académie française* (1635) ; *Académie royale de peinture et de sculpture* (1648), reconstituée par Colbert en 1664 ; *La Commission des inscriptions et médailles* ou *La petite Académie* (1663), berceau de la future Académie des inscriptions et belles-lettres ; *Académie de France à Rome* (1666) ; *Académie des sciences* (1666) ; *Académie d'architecture* (1671) ; *Académie royale de musique*¹ (1669). Et l'on connaît les rapports de Louis XIV avec les écrivains et les artistes de son temps : avec Molière, qu'il n'a peut-être pas, suivant la légende, fait asseoir à sa table, mais qu'il a défendu pendant sa vie, en particulier lors des incidents de la représentation du *Tartuffe*, et au moment de sa mort ; avec Racine et Boileau, qu'il a nommés historiographes ; avec Bossuet et Fénelon, qu'il a choisis comme précepteurs de son fils et de son petit-fils ; avec le musicien Lulli, l'architecte Mansart, les peintres Lebrun et Mignard. N'oublions pas non plus l'institution des pensions officielles par Colbert, qui en 1662 chargea Chapelain d'en dresser la liste. Souvent mal distribuées, parfois mal servies, ces pensions n'en étaient pas moins des distinctions honorifiques presque aussi recherchées que le sont de nos jours les décorations. Si elles ne furent pas pour les écrivains d'un très grand secours matériel (250 000 francs par an furent affectés en moyenne au service des pensions), elles leur apportèrent cependant une aide qui n'était pas négligeable, en un temps où les auteurs ne tiraient presque aucun bénéfice de leurs œuvres².

1. Voir p. 805.

2. À cet égard les idées et les usages différaient alors beaucoup de ceux d'aujourd'hui. Pendant longtemps on regarda comme indigne d'un auteur la recherche d'un gain. Boileau est peut-être le premier à avoir reconnu en 1674, dans *L'Art poétique* (IV, 127) qu'il n'est pas déshonorant pour un écrivain de tirer profit de sa plume :

Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime.

Mais Boileau lui-même donnait ses ouvrages au libraire Barbin, comme La Bruyère faisait cadeau des *Caractères* au libraire Michallet. Corneille fut mal vu pour avoir voulu obtenir quelque argent de ses ouvrages. Quand ils étaient payés, les écrivains l'étaient fort peu : Barbin paye 500 écus à La Fontaine *Les Amours de Psyché*, 200 pistoles à Molière *Le Tartuffe*. Pour les pièces de théâtre les acteurs distribuaient aux auteurs une faible somme ; et dès que l'œuvre était imprimée, l'écrivain ne pouvait plus rien exiger des troupes qui jouaient sa pièce. Au XVIII^e siècle les éditeurs ne se montraient guère plus généreux envers les écrivains. Le droit de propriété littéraire ne commencera à être reconnu

On comprend donc que les écrivains du xvii^e siècle ne se soient jamais attaqués à la personne royale ni au pouvoir monarchique. A défaut de la reconnaissance due à la protection et aux faveurs du roi, ils avaient, au demeurant, pour les dissuader de s'engager dans cette voie, la crainte salutaire que leur inspirait la censure. Celle-ci fut d'abord appliquée aux livres de religion et, pour ce motif, exercée par la Faculté de théologie. Mais en 1658 le chancelier Séguier créa quatre censeurs pris en dehors de la faculté ; plus tard le nombre en fut augmenté. Ces censeurs étaient chargés d'examiner si dans les ouvrages ne se trouvait, suivant la formule, « rien de contraire à la religion, au gouvernement et aux mœurs ». C'est seulement après l'examen de la censure que le lieutenant de police autorisait la publication d'un livre.

Pourtant, malgré le fidèle attachement du xvii^e siècle pour le roi et pour la royauté, il y eut à deux reprises dans la littérature des manifestations assez vives du mécontentement populaire. Pendant la Fronde des pamphlets violents et hardis, sans mettre en question le principe monarchique, critiquèrent le gouvernement de Mazarin. Et quand à la fin du règne de Louis XIV l'abus des guerres et l'excès des dépenses eurent entraîné la misère du peuple, on entendit monter vers le roi comme un concert de plaintes, où se mêlèrent des voix bien différentes : voix des écrivains, comme Fénelon et Racine, qui composèrent l'un une *Lettre à Louis XIV* dont l'authenticité et la date (4 mai 1693) paraissent aujourd'hui établies¹ (sans qu'on sache d'ailleurs si le document parvint à la connaissance du roi au moins sous le voile de l'anonyme), l'autre un *Mémoire* où il exposait les souffrances publiques et qui, surpris, paraît-il, entre les mains de M^{me} de Maintenon, fut cause de sa disgrâce² ; voix des économistes, comme Boisguillebert, l'auteur du *Détail de la France sous le règne de Louis XIV* (1695, 1696, 1699, 1707) et Vauban³, l'auteur du *Projet d'une dîme royale* (1707) ; voix des prédicateurs, comme Massillon, qui dans son *Oraison funèbre de Louis XIV* (1715) condamna éloquemment les fautes commises par le roi.

en France qu'en 1777 et 1793, et il faudra même attendre le xix^e siècle pour qu'il soit nettement consacré par la législation (lois de 1854 et de 1866). Aussi peut-on dire que, sous l'ancien régime, il fallait, pour exercer la profession d'écrivain, avoir des rentes ou jouir d'une pension.

1. Il en existe un manuscrit, retrouvé en 1825, qui semble bien être autographe.

2. « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, aurait dit le roi, croit-il tout savoir ? Et, parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre ? »

3. A consulter. — Daniel Halévy : *Vauban* (Grasset, 1924).

TABLEAU DE LA FRANCE A LA FIN DU RÈGNE
DE LOUIS XIV

I

... Cependant vos peuples, que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et la campagne se dépeuplent ; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti. Par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État, pour faire et pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision¹. Les magistrats sont avilis et épuisés. La noblesse, dont tout le bien est en décret², ne vit que de lettres d'État³. Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent et qui murmurent. C'est vous-même, Sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras ; car, tout le royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, et personne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand royaume si florissant sous un roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du peuple, et qui le serait en effet si les conseils flatteurs ne l'avaient point empoisonné.

Le peuple même (il faut tout dire), qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance et même le respect. Vos victoires et vos conquêtes ne le réjouissent plus ; il est plein d'aigreur et de désespoir. La sédition s'allume peu à peu de toutes parts... Vous êtes réduit à la honteuse et déplorable extrémité ou de laisser la sédition impunie, et de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des peuples que vous mettez au désespoir en

[1. *Sans provision*, sans réserve. — 2. *En décret*, sur lequel pèse une ordonnance de saisie. — 3. *Les lettres d'État* étaient des lettres de chancellerie qui suspendaient pendant six mois les procédures judiciaires.]

leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages. .

... Vous craignez d'ouvrir les yeux ; vous craignez qu'on ne vous les ouvre ; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de votre gloire. Cette gloire, qui endurecit votre cœur, vous est plus chère que la justice, que votre propre repos, que la conservation de vos peuples qui périssent tous les jours des maladies causées par la famine, enfin que votre salut éternel incompatible avec cette idole de gloire...

(Fénelon, *Lettre à Louis XIV.*)

II

C'est un fait qui ne peut être contesté que plus de la moitié de la France est en friche ou mal cultivée, c'est-à-dire beaucoup moins qu'elle ne le pourrait être et même qu'elle n'était autrefois, ce qui est encore plus ruineux que si le terroir était entièrement abandonné, parce que le produit ne peut répondre aux frais de la culture.

(Boisguillebert, *Détail de la France sous le règne de Louis XIV.*)

III

Les grands chemins de la campagne et les rues des villes et des bourgs sont pleins de mendiants, que la faim et la nudité chassent de chez eux. Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement ; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là ; des quatre autres parties qui restent les trois sont fort malaisées¹, et embarrassées de dettes et de procès ; et que dans la dixième où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la

[1. *Fort malaisées*, ayant très peu de ressources.]

noblesse distinguée et les gens en charges militaires et civiles, les bons marchands, les bourgeois rentés et les plus accommodés¹, on ne peut pas compter sur cent mille familles, et je ne croirais pas mentir quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille qu'on puisse dire être fort à leur aise ; et qui en ôterait les gens d'affaires, leurs alliés et adhérents² couverts et découverts³, et ceux que le roi soutient par ses bienfaits, quelques marchands, etc., je m'assure que le reste serait en petit nombre.

(Vauban, *Projet d'une dîme royale.*)

IV

... Triste souvenir de nos victoires, que nous rappelez-vous ? Monuments superbes, élevés au milieu de nos places publiques pour en immortaliser la mémoire, que rappellerez-vous à nos neveux, lorsqu'ils vous demanderont, comme autrefois les Israélites, ce que signifient vos masses pompeuses et énormes ? *Quando interrogaverint vos filii vestri dicentes : Quid sibi volunt isti lapides* ⁴ ? Vous leur rappellerez un siècle entier d'horreur et de carnage : l'élite de la noblesse française précipitée dans le tombeau ; tant de maisons anciennes éteintes ; tant de mères point consolées, qui pleurent encore sur leurs enfants ; nos campagnes désertes, et, au lieu des trésors qu'elles renferment dans leur sein, n'offrant plus que des ronces au petit nombre des laboureurs forcés de les négliger ; nos villes désolées ; nos peuples épuisés ; les arts à la fin sans émulation ; le commerce languissant. Vous leur rappellerez nos pertes plutôt que nos conquêtes. Vous leur rappellerez tant de lieux saints profanés ; tant de dissolutions⁵ capables d'attirer la colère du ciel sur les plus justes entreprises ; le feu, le sang, le blasphème, l'abomination, et toutes les horreurs qu'enfante la guerre ; vous leur rappellerez nos crimes plutôt que nos victoires. O fléau de Dieu ! ô guerre ! cesserez-vous enfin de ravager l'héritage de Jésus-Christ ? O glaive du Seigneur,

[1. Les plus accommodés, les plus fortunés. — 2. Leurs alliés et adhérents, leurs parents et associés. — 3. Couverts et découverts, inconnus et connus.]

[4. Livre de Josué (IV, 6). — 5. Dissolutions, mœurs corrompues.]

levé depuis longtemps sur les peuples et sur les nations, ne vous reposerez-vous pas encore ? ..

(Massillon, *Oraison funèbre de Louis XIV.*)

II. — LES THÉORIES CONSERVATRICES.

Non seulement les principes, sur lesquels reposait l'ancien régime, n'ont pas été mis en discussion au xvii^e siècle, mais ils ont même rencontré en Bossuet un écrivain pour les formuler et les justifier.

A. — Bossuet et la théorie de la monarchie absolue ¹.

Bossuet a eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer ses idées sur les devoirs des rois : dans le sermon *Sur les devoirs des rois* (prêché au Louvre le 2 avril 1662), dans le sermon *Sur la justice* (prononcé devant le roi le 18 avril 1666), dans la *Lettre à Louis XIV* (écrite à Saint-Germain le 10 juillet 1675). Mais c'est surtout dans la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* (ouvrage composé pour le Dauphin et publié en 1709) qu'il a exposé tout au long la théorie de la monarchie absolue. Essentiellement conservateur, Bossuet déclare au début de ce livre : « Je respecte dans chaque peuple le gouvernement que l'usage y a consacré et que l'expérience a fait trouver le meilleur. » Il s'efforce donc de montrer la légitimité du régime monarchique, tel qu'il l'a vu pratiquer en France sous Louis XIV. Sa théorie se ramène à ces deux propositions : 1^o le roi, étant le représentant de Dieu sur la terre, n'a de compte à rendre à personne ici-bas ; 2^o une fois mort, il devra rendre compte à Dieu de sa mission terrestre. Ainsi le pouvoir royal, étant de droit divin, est absolu. Il rencontre bien quelques limites dans certaines lois fondamentales de l'État, dans certaines traditions consacrées par le temps, que le monarque est tenu de respecter. Mais, en réalité, il a pour seules bornes celles que lui imposent les scrupules moraux et religieux du souverain. De là découlent à la fois les devoirs du peuple à l'égard du roi et ceux du roi à l'égard du peuple : le peuple doit obéissance et fidélité au roi, le roi doit travailler au bonheur du peuple.

LES DEVOIRS D'UN ROI

...Vous êtes né, Sire, avec un amour extrême pour la justice, avec une bonté et une douceur qui ne peuvent être assez esti-

1. Consulter Nourrisson : *La politique de Bossuet* (1867).

mées ; et c'est dans ces choses que Dieu a renfermé la plus grande partie de vos devoirs, selon que nous l'apprenons par cette parole de son Écriture : « La miséricorde et la justice gardent le Roi, et son trône est affermi par la bonté et la clémence ¹. » Vous devez donc considérer, Sire, que le trône que vous remplissez est à Dieu, que vous y tenez sa place, et que vous y devez régner selon ses lois. Les lois qu'il vous a données sont que, parmi vos sujets, votre puissance ne soit formidable qu'aux méchants, et que vos autres sujets puissent vivre en paix et en repos, en vous rendant obéissance. Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne...

Je n'ignore pas, Sire, combien il est difficile de leur donner ce soulagement au milieu d'une grande guerre ², où vous êtes obligé à des dépenses si extraordinaires, et pour résister à vos ennemis ³ et pour conserver vos alliés ⁴. Mais la guerre, qui oblige Votre Majesté à de si grandes dépenses, l'oblige en même temps à ne pas accabler le peuple, par qui seul elle les peut soutenir. Ainsi leur soulagement est autant nécessaire pour votre service que pour leur repos. Votre Majesté ne l'ignore pas ; et pour lui dire sur ce fondement ce que je crois être de son obligation précise et indispensable, elle doit avant toutes choses s'appliquer à connaître à fond les misères des provinces, et surtout ce qu'elles ont à souffrir sans que Votre Majesté en profite, tant par les désordres des gens de guerre que par les frais qui se font à lever la taille, qui vont à des excès incroyables ⁵...

(Bossuet, *Lettre à Louis XIV.*)

LA ROYAUTÉ DE DROIT DIVIN

Dieu est la sainteté même, la bonté même, la puissance même, la raison même. En ces choses est la majesté de Dieu. En l'image de ces choses est la majesté du prince.

[1. *Proverbes* (XX, 28). — 2. La guerre de Hollande. — 3. La Hollande, l'Espagne, l'Empereur et l'électeur de Brandebourg. — 4. La Suède et quelques princes de l'Empire. — 5. Bossuet met ici hardiment le doigt sur la plaie de l'ancien régime, sur les exactions que commettaient les fermiers généraux.]

Elle est si grande, cette majesté, qu'elle ne peut être dans le prince comme dans sa source ; elle est empruntée de Dieu qui la lui donne pour le bien des peuples, à qui il est bon d'être contenus par une force supérieure.

Je ne sais quoi de divin s'attache au prince et inspire la crainte aux peuples. Que le roi ne s'oublie pas pour cela même. « Je l'ai dit, c'est Dieu qui parle ; je l'ai dit : vous êtes des dieux, et vous êtes tous enfants du Très-Haut, mais vous mourrez comme les hommes, et vous tomberez comme les grands¹. » Je l'ai dit : vous êtes des dieux ; c'est-à-dire : vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre front un caractère divin. Vous êtes les enfants du Très-Haut ; c'est lui qui a établi votre puissance pour le bien du genre humain. Mais, ô dieux de chair et de sang, ô dieux de boue et de poussière, vous mourrez comme les hommes, vous tomberez comme les grands ! La grandeur sépare² les hommes pour un peu de temps ; une chute commune à la fin les égale tous.

O rois ! exercez donc hardiment votre puissance, car elle est divine et salutaire au genre humain ; mais exercez-la avec humilité. Elle vous est appliquée par le dehors. Au fond, elle vous laisse faibles ; elle vous laisse mortels ; elle vous laisse pécheurs, et vous charge devant Dieu d'un plus grand compte³.

(Bossuet, *Politique tirée de l'Écriture sainte*,
Livre V, article iv.)

B. — Bossuet et la solution du problème social.

Dans l'ordre social Bossuet n'est pas moins conservateur que dans l'ordre politique. Ainsi que nous le montre son sermon *Sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église* (1659), sa conception religieuse lui permet de résoudre aisément le problème de l'inégalité. Car les hommes n'ont pas à corriger ce que Dieu a institué lui-même ou volontairement laissé subsister. S'il y a des riches et des pauvres, c'est Dieu qui l'a voulu. Jésus-Christ, qui aimait la pauvreté, aurait bien préféré ne voir

[1. Paroles de David (*Psalm. LXXXI*, 6, 7). — 2. Sépare, distingue. — 3. D'un plus grand compte (à rendre). Bossuet avait déjà exposé ces idées dans une péroraison du *Sermon sur l'ambition* de 1662, qu'il utilisa la même année dans le *Sermon sur les devoirs des rois*.]

dans son Église que des pauvres. Mais, s'il n'y avait que des malheureux, qui leur viendrait en aide ? Les riches ont précisément été créés en vue d'être « les serviteurs des pauvres ». Pour bien apprécier la part des riches et des pauvres, il ne faut pas séparer ce qui se passe dans cette vie et ce qui se passera dans l'autre monde. Reprenant l'idée de saint Augustin, Bossuet déclare que les deux cités, terrestre et divine, sont construites à l'inverse l'une de l'autre : les riches d'ici-bas seront les pauvres là-haut, et réciproquement. De là résulte l'attitude que doivent avoir les pauvres et les riches. Les pauvres n'ont pas à se plaindre de leur misère ; ils ont plutôt lieu de s'en féliciter, puisqu'elle est le gage de leur bonheur futur : qu'ils acceptent donc leur sort sans murmure, avec une résignation joyeuse ! Les riches feront bien de ne pas se réjouir trop vite du privilège périlleux qui leur est échu ; car leur fortune, en les livrant sans défense à toutes les tentations des vices, les expose à perdre leur âme et à payer ainsi de toute une éternité malheureuse les médiocres satisfactions passagères de leur vie : leur devoir est de soulager les pauvres ; et c'est aussi leur intérêt, puisqu'en allégeant leurs souffrances ils se ménagent leur appui dans la cité divine, où « les derniers seront les premiers ». D'où cette conclusion inattendue, et même incompréhensible si l'on n'a pas vu la suite des idées qui y mène : « Donc, ô pauvres, que vous êtes riches ! Mais, ô riches, que vous êtes pauvres ! »

LES PAUVRES ET LES RICHES

... Les pauvres ont leur fardeau, et les riches aussi ont le leur. Les pauvres ont leur fardeau : qui ne le sait pas ? Quand nous les voyons suer et gémir, pouvons-nous ne pas reconnaître que tant de misères pressantes sont un fardeau très pesant, dont leurs épaules sont accablées ? Mais encore que les riches marchent à leur aise, et semblent n'avoir rien qui leur pèse, sachez qu'ils ont aussi leur fardeau. Et quel est ce fardeau des riches ? Chrétiens, le pourrez-vous croire ? ce sont leurs propres richesses. Quel est le fardeau des pauvres ? c'est le besoin. Quel est le fardeau des riches ? c'est l'abondance. « Le fardeau des pauvres, dit saint Augustin ¹, c'est de n'avoir pas ce qu'il faut ; et le fardeau des riches, c'est d'avoir plus qu'il ne faut. » *Onus pauper-tatis non habere, divitiarum onus plus [quam opus est] habere. Quoi*

[1. De verbo apostoli (sermo CLXIX, 9).]

donc ! est-ce un fardeau incommode que d'avoir trop de biens ? Ah ! que j'entends de mondains qui désirent un tel fardeau dans le secret de leurs cœurs ! Mais qu'ils arrêtent ces désirs inconsidérés. Si les injustes préjugés du siècle les empêchent de concevoir en ce monde combien l'abondance pèse, quand ils viendront en ce pays où il nuira d'être trop riches, quand ils comparaitront à ce tribunal où il faudra rendre compte non seulement des talents dispensés¹, mais encore des talents enfouis², et répondre à ce juge inexorable non seulement de la dépense, mais encore de l'épargne et du ménage³ ; alors, messieurs, ils reconnaîtront que les richesses sont un grand poids, et ils se repentiront vainement de ne s'en être pas déchargés.

Mais n'attendons pas cette heure fatale, et, pendant que le temps le permet, pratiquons ce conseil de saint Paul⁴ : *Alter alterius onera portate* : « Portez vos fardeaux les uns les autres. » Riches, portez le fardeau du pauvre, soulagez sa nécessité, aidez-le à soutenir les afflictions sous le poids desquelles il gémit : mais sachez qu'en le déchargeant vous travaillez à votre décharge ; lorsque vous lui donnez, vous diminuez son fardeau, et il diminue le vôtre ; vous portez le besoin qui le presse, il porte l'abondance qui vous surcharge...

(Bossuet, *Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église*, 2^e point.)

III. — LA CRITIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE.

Descartes avait eu beau soustraire à l'examen de la raison le domaine de la politique comme celui de la religion (voir p. 518 la première règle de la morale cartésienne provisoire), quelques écrivains du XVII^e siècle, entre autres Pascal, La Bruyère et Fénelon, se sont néanmoins permis de critiquer parfois l'organisation sociale de leur pays.

[4. *Dispensés*, *dépensés*. — 2. Allusion à la parabole de l'Évangile (*Math.* XXV, 14), où un maître, qui part en voyage, donne à ses trois serviteurs des talents (monnaie grecque) qu'ils doivent faire valoir. Deux d'entre eux font fructifier le leur, le troisième enfouit le sien. C'est de là qu'est venu le sens figuré du mot *talent* : aptitude naturelle donnée à l'homme comme un capital à faire valoir. — 3. *Ménage*, économie. — 4. *Galat.* (VI, 2).]

A. — Les vues de Pascal sur la société.

De son regard pénétrant Pascal a su voir ce qui se cache derrière le décor social, et il nous a ainsi dévoilé la fragilité de plusieurs des fondements séculaires sur lesquels la société repose. C'est ainsi que dans *Trois Discours sur la condition des grands*, analysés par Nicole dans son *Traité de l'éducation d'un prince*¹, il a établi une distinction profonde et hardie entre les grandeurs apparentes et les grandeurs véritables, et que dans des pages fort suggestives des *Pensées*, à propos des effets sociaux de l'imagination, il a démasqué la vanité du respect que la foule éprouve pour certaines conditions et fonctions sociales, pour les magistrats, les médecins et les rois eux-mêmes. Et que d'autres réflexions, éparses dans ce livre, on pourrait encore citer, qui sont le fruit de sa méditation audacieuse : réflexions sur la guerre, sur les rapports du droit et de la force, sur la justice, sur le principe de la monarchie héréditaire !

Gardons-nous d'ailleurs de faire de Pascal un révolutionnaire anticipé. Car il s'arrête à mi-chemin dans ses audaces intellectuelles : il voit où se trouve la justice, mais, par amour de l'ordre et désir de la paix sociale, il se résigne à l'injustice. C'est que pour lui la justice n'est pas de ce monde : qu'importe qu'elle n'existe point ici-bas, si elle existe dans l'autre vie ! Elle n'appartient pas à l'humanité, elle est l'œuvre de Dieu.

Il semble donc que Pascal n'ait, en définitive, insisté sur les imperfections sociales que pour nous incliner à chercher en Dieu la justice, comme il n'a insisté sur les faiblesses de notre raison que pour nous pousser à voir dans la religion la source de toute vérité. Ainsi, son scepticisme intellectuel tout provisoire se double d'un scepticisme moral également provisoire.

GRANDEURS APPARENTES ET GRANDEURS VÉRITABLES

Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs ; car il y a des grandeurs d'établissement et des grandeurs naturelles. Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des hommes, qui ont cru avec raison devoir honorer certains états et y attacher certains respects. Les dignités et la noblesse sont de ce genre. En un pays on honore les nobles, en l'autre les roturiers ; en celui-

1. Dont il a été déjà question p. 730.

ci les aînés, en cet autre les cadets. Pourquoi cela ? parce qu'il a plu aux hommes. La chose était indifférente avant l'établissement : après l'établissement elle devient juste, parce qu'il est injuste de la troubler.

Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie des hommes, parce qu'elles consistent dans les qualités réelles et effectives de l'âme et du corps, qui rendent l'une ou l'autre plus estimable, comme les sciences, la lumière de l'esprit, la vertu, la santé, la force.

Nous devons quelque chose à l'une et à l'autre de ces grandeurs ; mais comme elles sont d'une nature différente, nous leur devons aussi différents respects. Aux grandeurs d'établissement, nous leur devons des respects d'établissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures qui doivent être néanmoins accompagnées, selon la raison, d'une reconnaissance intérieure de la justice de cet ordre, mais qui ne nous font pas concevoir quelque qualité réelle en ceux que nous honorons de cette sorte. Il faut parler aux rois à genoux ; il faut se tenir debout dans la chambre des princes. C'est une sottise et une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs.

Mais pour les respects naturels qui consistent dans l'estime, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles ; et nous devons au contraire le mépris et l'aversion aux qualités contraires à ces grandeurs naturelles. Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime ; mais il est nécessaire que je vous salue. Si vous êtes duc et honnête homme¹, je rendrai ce que je dois à l'une et à l'autre de ces qualités. Je ne vous refuserai point les cérémonies que mérite votre qualité de duc, ni l'estime que mérite celle d'honnête homme. Mais si vous étiez duc sans être honnête homme, je vous ferais encore justice ; car en vous rendant les devoirs extérieurs que l'ordre des hommes a attachés à votre naissance, je ne manquerais pas d'avoir pour vous le mépris intérieur que mériterait la bassesse de votre esprit.

Voilà en quoi consiste la justice de ces devoirs. Et l'injustice consiste à attacher les respects naturels aux grandeurs d'établisse-

[1. *Honnête homme* : voir p. 205, note 14.]

sement, ou à exiger les respects d'établissement pour les grandeurs naturelles.

(Pascal, *Second discours sur la condition des grands.*)

LES FONDEMENTS EXTÉRIEURS DE L'AUTORITÉ

I. — MAGISTRATS ET MÉDECINS.

Nos magistrats ont bien connu ce mystère¹. Leurs robes rouges, leurs hermines, dont ils s'emmailotent en chats fourrés², les palais où ils jugent, les fleurs de lis, tout cet appareil auguste était fort nécessaire ; et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules³, et que les docteurs⁴ n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties⁵, jamais ils n'auraient dupé⁶ le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique⁷. S'ils avaient la véritable justice et si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets carrés ; la majesté de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même. Mais n'ayant que des sciences imaginaires, il faut qu'ils prennent ces vains instruments qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire ; et par là, en effet, ils s'attirent le respect. Les seuls gens de guerre⁸ ne se sont pas déguisés de la sorte, parce qu'en effet leur part est plus essentielle⁹, ils s'établissent par la force, les autres par grimace¹⁰.

(Pascal, *Pensées*, éd. L. Brunschvicg, section II, n° 82.)

[1. *Ce mystère* : l'empire de l'imagination chez les hommes. — 2. *Chats fourrés* : expression empruntée à Rabelais qui appelait ainsi les juges et conseillers du Parlement à cause de leurs robes fourrées d'hermine (voir p. 187). — 3. *Soutanes et mules* : robes et chaussures. — 4. Les docteurs des quatre facultés (voir p. 513, note 5). — 5. *De quatre parties*, des quatre cinquièmes. — 6. *Dupé* : Pascal juge sévèrement les médecins, dans lesquels il n'a pas beaucoup de confiance, ainsi que les docteurs en théologie et magistrats, auxquels il en veut sans doute d'avoir poursuivi et condamné les jansénistes. — 7. *Montre si authentique*, étalage extérieur qui a l'air de garantir leur savoir. — 8. Les militaires ne portaient pas alors d'uniforme : celui-ci n'a été imposé à l'armée qu'en 1668 et 1670 par Louvois. Aujourd'hui Pascal devrait choisir un autre exemple à l'appui de son idée. — 9. *Plus essentielle*, mieux fondée en réalité. — 10. *Par grimace*, par comédie.]

II. — LE PRESTIGE DES ROIS.

La coutume de voir les rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers, et de toutes les choses qui ploient la machine¹ vers le respect et la terreur, fait que leur visage, quand il est quelquefois seul et sans ces accompagnements, imprime dans leurs sujets le respect et la terreur, parce qu'on ne sépare point dans la pensée leurs personnes d'avec leurs suites, qu'on y voit d'ordinaire jointes². Et le monde, qui ne sait pas que cet effet vient de cette coutume, croit qu'il vient d'une force naturelle ; et de là viennent ces mots : « Le caractère de la Divinité est empreint sur son visage³, etc. »

(*Ibidem*, section V, n° 308.)

LA GUERRE ET LA MORALE

« Pourquoi me tuez-vous ? — Eh quoi ! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau ? Mon ami, si vous demeuriez de ce côté, je serais un assassin et cela serait injuste de vous tuer de la sorte ; mais puisque vous demeurez de l'autre côté, je suis un brave, et cela est juste⁴. »

(*Ibidem*, section V, n° 293.)

Le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses. Se peut-il rien de plus plaisant, qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure

[1. *La machine*, ce qu'il y a dans l'homme d'irréfléchi. — 2. Pascal analyse ici avec finesse le phénomène psychologique d'association d'idées qui se produit au sujet de la personne du roi, comme il avait analysé précédemment les effets de l'imagination qu'on observe dans le cas des médecins et des magistrats. — 3. Cette pensée, singulièrement hardie, avait été supprimée dans l'édition des *Pensées* publiée par Port-Royal.]

[4. Pascal souligne ironiquement dans ce passage la limitation que la guerre apporte à la morale.]

au delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui¹ ?

(*Ibidem*, section V, n° 294.)

Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols² à la mort, c'est un homme seul qui en juge, et encore intéressé : ce devrait être un tiers indifférent³.

(*Ibidem*, section V, n° 296.)

LA JUSTICE

Justice, force. — Il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante ; la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force ; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort soit juste.

La justice est sujette à dispute, la force est très reconnaissable et sans dispute. Ainsi on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice et a dit que c'était elle qui était juste. Et ainsi ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste⁴.

(*Ibidem*, section V, n° 298.)

[1. Pascal s'est manifestement souvenu ici de Montaigne, qui dans les *Essais* (livre II, *Apologie de Raymond Sebond*) avait déjà signalé cette variabilité des idées morales : « Le meurtre des enfants, le meurtre des pères..., il n'est rien en somme si extrême qui ne se trouve reçu par l'usage de quelque nation... Quelle bonté est-ce, que je voyais hier en crédit et demain ne l'être plus et que le trajet d'une rivière fait crime ? » — 2. Ces lignes ont dû être écrites un peu avant le traité des Pyrénées (1659). — 3. Il y a là en germe l'idée de l'arbitrage international.]

[4. Ces réflexions ont dû être inspirées à Pascal par les persécutions dont Port-Royal fut victime de la part des pouvoirs établis.]

La justice est ce qui est établi; et ainsi toutes nos lois établies seront nécessairement tenues pour justes sans être examinées, puisqu'elles sont établies.

(*Ibidem*, section V, n° 312.)

*

Injustice. — Il est dangereux de dire au peuple que les lois ne sont pas justes, car il n'y obéit qu'à cause qu'il les croit justes. C'est pourquoi il lui faut dire en même temps qu'il y faut obéir parce qu'elles sont lois, comme il faut obéir aux supérieurs, non pas parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils sont supérieurs. Par là, voilà toute sédition prévenue si on peut faire entendre cela, et [ce] que [c'est] proprement que la définition de la justice.

(*Ibidem*, section V, n° 326.)

LA MONARCHIE HÉRÉDITAIRE

Les choses du monde les plus déraisonnables deviennent les plus raisonnables à cause du dérèglement des hommes. Qu'y a-t-il de moins raisonnable que de choisir, pour gouverner un État, le premier fils d'une reine? On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de la meilleure maison ¹.

Cette loi serait ridicule et injuste; mais parce qu'ils le sont ² et le seront toujours, elle devient raisonnable et juste, car qui choisira-t-on, le plus vertueux et le plus habile? Nous voilà incontinent aux mains ³, chacun prétend être ce plus vertueux et ce plus habile. Attachons donc cette qualité à quelque chose d'incontestable. C'est le fils aîné du roi; cela est net, il n'y a point de dispute. La raison ne peut mieux faire, car la guerre civile est le plus grand des maux ⁴.

(*Ibidem*, section V, n° 320.)

[1. Xénophon, dans les *Mémorables*, avait exprimé déjà cette idée que pour conduire un bateau on prend habituellement le meilleur pilote. — 2. Parce que les hommes sont dérégés. — 3. Nous voilà aussitôt en train de nous quereller. — 4. Dans la pensée précédente Pascal avait dit aussi que pour avoir la paix « qui est le plus grand des biens » on a eu raison « de distinguer les hommes par l'extérieur, plutôt que par les qualités intérieures ».]

B. — La satire sociale chez La Bruyère¹.

Il y a dans *Les Caractères* de La Bruyère deux séries de pensées sur la société, les unes presque révolutionnaires, les autres franchement conservatrices. Examinons-les tour à tour ; nous chercherons ensuite comment elles peuvent se concilier.

1° *Tendances révolutionnaires.*

La Bruyère a bien déclaré : « Un homme né chrétien et Français se trouve contraint dans la satire ; les grands sujets lui sont défendus. » Il n'en a pas moins critiqué très librement les conditions et les institutions sociales.

Il constate avec une ironie mordante que la place des grands dans l'État n'est en rapport ni avec leur valeur intellectuelle ni avec leur valeur morale, et remarque même en passant que l'antiquité de leurs titres de noblesse est toute relative.

L'avantage des grands sur les autres hommes est immense par un endroit : je leur cède leur bonne chère, leurs riches ameublements, leurs chiens, leurs chevaux, leurs singes, leurs nains², leurs fous et leurs flatteurs³ ; mais je leur envie le bonheur d'avoir à leur service des gens qui les égalent par le cœur et par l'esprit, et qui les passent⁴ quelquefois.

(La Bruyère, *Les Caractères*, chap. ix : *Des grands.*)

Les grands se piquent d'ouvrir une allée dans une forêt, de soutenir des terres par de longues murailles, de dorer des plafonds, de faire venir dix pouces d'eau, de meubler⁵ une orangerie ; mais de rendre un cœur content, de combler une âme de joie, de prévenir d'extrêmes besoins ou d'y remédier, leur curiosité⁶ ne s'étend point jusque-là.

(*Ibidem*, chap. ix.)

1. Consulter Lange : *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales* (Hachette, 1909).

[2. Jusqu'au xvii^e siècle les rois eurent à leur cour, pour les distraire, des nains et des fous ou bouffons. — 3. La Bruyère joint ironiquement dans cette énumération les flatteurs aux chiens, chevaux, singes, etc... — 4. *Passent*, surpassent. — 5. *Meubler une orangerie*, la garnir de plantes. — 6. *Curiosité*, souci (au sens du mot latin *cura*).]

Les grands croient être seuls parfaits, n'admettent qu'à peine¹ dans les autres hommes la droiture d'esprit, l'habileté, la délicatesse, et s'emparent de ces riches talents² comme de choses dues à leur naissance. C'est cependant en eux une erreur grossière de se nourrir de si fausses préventions³ : ce qu'il y a jamais eu de mieux pensé, de mieux dit, de mieux écrit, et peut-être d'une conduite plus délicate⁴, ne nous est pas toujours venu de leur fonds. Ils ont de grands domaines et une longue suite d'ancêtres ; cela ne leur peut être contesté.

(*Ibidem*, chap. ix.)

Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple⁵, ce dernier me paraît content⁶ du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal ; un grand ne veut faire aucun bien et est capable de grands maux. L'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles ; l'autre y joint les pernicieuses. Là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise ; ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit⁷, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fond et n'a point de dehors ; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie⁸. Faut-il opter ? Je ne balance pas, je veux être peuple.

(*Ibidem*, chap. ix.)

Les grands ne doivent point aimer les premiers temps⁹ ; ils ne leur sont point favorables : il est triste pour eux d'y voir que nous sortions tous du frère et de la sœur. Les hommes composent ensemble une même famille ; il n'y a que le plus ou le moins dans le degré de parenté¹⁰.

(*Ibidem*, chap. ix.)

[1. *A peine*, avec peine. — 2. *Talents* a ici le sens général de « qualités ». — 3. *Préventions*, idées préconçues. — 4. *D'une conduite plus délicate* : on dirait aujourd'hui « de la conduite la plus délicate ». — 5. L'idée seule de ce parallèle entre les grands et le peuple est déjà très hardie. — 6. *Content*, se contentant. — 7. *Esprit* : au sens général de « valeur intellectuelle ». — 8. *Superficie*, surface. — 9. *Les premiers temps*, les temps qui remontent à l'origine de l'humanité. — 10. Cette réflexion de La Bruyère rappelle le refrain de la vieille chanson anglaise du xiv^e siècle : « Quand Adam bêchait et qu'Ève filait, où donc était le gentilhomme ? »]

Aux privilèges non justifiés des grands il oppose avec amertume les difficultés que rencontre le mérite pour se faire reconnaître dans une société fondée sur la naissance :

Quelle horrible peine à ¹ un homme qui est sans prôneurs ² et sans cabale ³, qui n'est engagé dans aucun corps, mais qui est seul, et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, et de venir au niveau d'un fat ⁴ qui est en crédit ?

(*Ibidem*, chap. 11 : *Du mérite personnel.*)

Il n'y a point au monde un si pénible métier que celui de se faire un grand nom : la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage ⁵.

(*Ibidem*, chap. 11.)

Il s'indigne contre l'injuste répartition des biens, contre l'excès de bonheur des riches et l'excès de misère des pauvres :

Ce garçon si frais, si fleuri, et d'une si belle santé, est seigneur d'une abbaye et de dix autres bénéfices ⁶ : tous ensemble lui rapportent six vingt ⁷ mille livres de revenu, dont il n'est payé qu'en médailles ⁸ d'or. Il y a ailleurs six vingts familles indigentes qui ne se chauffent point pendant l'hiver, qui n'ont point d'habits pour se couvrir, et qui souvent manquent de pain ; leur pauvreté est extrême et honteuse. Quel partage ! Et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir ⁹ ?

(*Ibidem*, chap. VI : *Des biens de fortune.*)

Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur. Il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments ; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces ; l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicatesse : de simples bourgeois, seulement à cause ¹⁰ qu'ils étaient riches, ont

[1. A, pour. — 2. *Prôneurs*, gens qui louent avec excès. — 3. *Cabale*, coterie. — 4. *Fat*, sot. — 5. Dans cette pensée, comme dans la précédente, La Bruyère semble faire un retour sur lui-même, dont les débuts furent difficiles et la renommée tardive.]

[6. *Bénéfices* : charges ecclésiastiques dotées de revenus (prévôtés, chanoînies, cures,...). — 7. *Six vingts*, six fois vingt. — 8. *En médailles d'or* : en louis d'or. — 9. *Un avenir* : une vie future. — 10. *À cause que*, parce que.]

eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne¹ qui voudra contre de si grandes extrémités² : je ne veux être, si je le puis, ni malheureux, ni heureux ; je me jette et me réfugie dans la médiocrité³.

(*Ibidem*, chap. VI.)

L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du⁴ soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines : ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir⁵ pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé⁶.

(*Ibidem*, chap. XI : *De l'homme*.)

Il ose même s'en prendre aux erreurs et aux fautes du souverain ; il blâme le luxe royal et condamne la guerre :

Le faste et le luxe dans un souverain, c'est le berger habillé d'or et de pierreries, la houlette d'or en ses mains ; son chien a un collier d'or, il est attaché avec une laisse d'or et de soie. Que sert tant d'or à son troupeau ou contre les loups ?

(*Ibidem*, chap. X : *Du souverain ou de la république*.)

...Que si⁷ l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont rassemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe ; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place⁸, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par

[1. Tienne... contre, qu'un autre résiste à... (c'est-à-dire : ne se laisse pas émouvoir par...). — 2. Extrémités, excès (de bonheur et de malheur). — 3. Médiocrité, juste milieu (sens du mot latin *mediocris*, moyen). — 4. Du, par le. — 5. Recueillir, récolter. — 6. Ce morceau date de la 5^e édition des *Caractères* (1689). La misère était alors très grande en France.]

[7. Que si : latinisme (*quod si*). — 8. Sur la place, sur le champ de bataille.]

leur puanteur, ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abominable *sabbat*¹ dont on ait jamais ouï parler ? » Et si les loups en faisaient de même, quels hurlements ! quelle boucherie ! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et à anéantir leur propre espèce ? ou, après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes ? Vous avez déjà, en animaux raisonnables, et pour vous distinguer de ceux qui ne se servent que de leurs dents et de leurs ongles, imaginé les lances, les piques, les dards, les sabres et les cimenterres, et à mon gré fort judicieusement : car, avec vos seules mains, que pouviez-vous vous faire les uns aux autres que² vous arracher les cheveux, vous égratigner au visage, ou tout au plus vous arracher les yeux de la tête ? au lieu que vous voilà munis d'instruments commodes, qui vous servent à vous faire réciproquement de larges plaies, d'où peut couler votre sang jusqu'à la dernière goutte, sans que vous puissiez craindre d'en échapper. Mais comme vous devenez d'année³ à autre plus raisonnables, vous avez bien enchéri sur cette vieille manière de vous exterminer : vous avez de petits globes⁴ qui vous tuent tout d'un coup, s'ils peuvent seulement vous atteindre à la tête ou à la poitrine ; vous en avez d'autres⁵, plus pesants et plus massifs, qui vous coupent en deux parts ou qui vous éventrent, sans compter ceux⁶ qui, tombant sur vos toits, enfoncent les planchers, vont du grenier à la cave, en enlèvent les voûtes... : et c'est là encore où⁷ *gît*⁸ la gloire ; elle aime le *remue-ménage*⁹, et elle est personne d'un grand fracas¹⁰...

(*Ibidem*, chap. XII : *Des jugements.*)

[1. *Sabbat* : ce mot, d'origine hébraïque, qui désignait chez les Juifs le dernier jour de la semaine (le samedi), consacré aux offices religieux et au repos, a désigné aussi dans le langage courant une assemblée bruyante de sorciers et de sorcières qui, d'après la croyance populaire, se tenait le samedi à minuit sous la présidence de Satan. D'où le sens, qu'a pris le mot, de *tapage infernal*. — 2. *Que*, sinon. — 3. *D'année à autre*, d'une année à l'autre (suppression de l'adjectif déterminatif et de l'article, fréquente au XVIII^e siècle). — 4. Les balles de mousquet. — 5. Les boulets de canon. — 6. Les bombes. — 7. Où, que. — 8. *Gît*, consiste (La Bruyère a mis ce mot en italique, comme étant vieilli). — 9. *Remue-ménage*, bouleversement. — 10. Il faut noter, dans ce réquisitoire hardi contre la guerre, le ton humoristique employé par La

Ce sont des pensées de ce genre qui ont pu faire parfois regarder La Bruyère comme un précurseur des philosophes du XVIII^e siècle. C'était notamment l'idée de Taine qui, à propos de la phrase « Faut-il opter ? Je ne balance pas : je veux être peuple », a écrit¹ : « Jusqu'à l'expression tout dans cette phrase semble inspiré par l'esprit de la Révolution. C'est ainsi que des situations semblables font naître des passions semblables. L'oppression produit toujours la révolte, et l'on aime l'égalité cent ans d'avance, lorsque cent ans d'avance on a souffert de l'inégalité. »

2^o *Tendances conservatrices.*

A côté de ces pensées qui ont presque, il faut en convenir, un accent révolutionnaire, en voici d'autres qui attestent incontestablement un esprit conservateur.

La Bruyère tient au principe de la distinction des classes ; et la meilleure preuve en est qu'il regrette l'ascension des « parvenus » et déplore le rapprochement des conditions :

Si certains morts revenaient au monde, et s'ils voyaient leurs grands noms portés, et leurs terres les mieux titrées, avec leurs châteaux et leurs maisons antiques, possédées par des gens dont les pères étaient peut-être leurs métayers, quelle opinion pourraient-ils avoir de notre siècle ?

(*Ibidem*, chap. vi.)

L'on dit du jeu² qu'il égale les conditions ; mais elles se trou-

Bruyère. On peut, à cet égard, comparer ce passage avec la fameuse page de Montesquieu sur l'esclavage des nègres (voir vol. II, chap. xxviii). Ces écrivains ont employé dans ces deux morceaux cette forme d'esprit, très fréquente surtout dans la littérature anglaise, qu'on appelle l'*humour*, et dont M. Bergson dans son livre sur *Le rire* (Alcan, 1900, p. 129-130) a donné cette définition fine et profonde, en l'opposant à l'*ironie* : « Tantôt on énoncera ce qui devrait être en feignant de croire que c'est précisément ce qui est : en cela consiste l'*ironie*. Tantôt, au contraire, on décrira minutieusement et méticuleusement ce qui est, en affectant de croire que c'est bien ainsi que les choses devraient être ; ainsi procède souvent l'*humour*. L'*humour*, ainsi définie, est l'inverse de l'*ironie*. Elles sont, l'une et l'autre, des formes de la satire, mais l'*ironie* est de nature oratoire, tandis que l'*humour* a un air scientifique. »]

1. Taine : *Nouveaux essais de critique et d'histoire* (p. 54).

[2 La passion du jeu (cartes, dés, trictrac) a sévi au XVIII^e siècle, particulièrement à la cour.]

vent quelquefois si étrangement disproportionnées, et il y a entre telle et telle condition un abîme d'intervalle si immense et si profond que les yeux souffrent de voir de telles extrémités¹ se rapprocher : c'est comme une musique qui détonne, ce sont comme des couleurs mal assorties, comme des paroles qui jurent² et qui offensent³ l'oreille, comme de ces bruits ou de ces sons qui font frémir ; c'est, en un mot, un renversement de toutes les bienséances...

(*Ibidem*, chap. vi.)

Il trouve finalement naturel et nécessaire qu'il existe des riches et des pauvres :

...Si vous établissez que, de tous les hommes répandus dans le monde, les uns soient riches et les autres pauvres et indigents, vous faites alors que le besoin rapproche mutuellement les hommes, les lie, les réconcilie : ceux-ci servent, obéissent, inventent, travaillent, cultivent, perfectionnent ; ceux-là jouissent, nourrissent, secourent, protègent, gouvernent : tout ordre est rétabli, et Dieu se découvre.

(*Ibidem*, chap. xvi : *Des esprits forts.*)

Il déclare qu'il faut honorer les grands, malgré leurs défauts, par respect pour l'ordre social établi :

...Nous devons les honorer, parce qu'ils sont grands et que nous sommes petits, et qu'il y en a d'autres plus petits que nous qui nous honorent.

(*Ibidem*, chap. ix.)

Un bon roi représente encore à ses yeux l'idéal du gouvernement des peuples :

Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau, qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, pâit tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger, soigneux et attentif, est debout auprès

[1. De telles extrémités, des conditions si opposées. — 2. Qui jurent, qui ne peuvent s'accorder ensemble. — 3. Qui offensent, qui blessent.]

de ses brebis ; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage ; si elles se dispersent, il les rassemble ; si un loup avide paraît, il lâche son chien, qui le met en fuite ; il les nourrit, il les défend ; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil : quels soins ! quelle vigilance ! quelle servitude ! Quelle condition vous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis ? Le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau ? Image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince.

(*Ibidem*, chap. x.)

N'a-t-il pas déclaré, d'ailleurs, au début du chap. x, à propos des formes du gouvernement, que « ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus sûr, c'est d'estimer celle où l'on est né la meilleure de toutes, et de s'y soumettre. »

3^o Conciliation.

Bien que contradictoires en apparence, ces deux sortes de pensées sociales de La Bruyère peuvent se concilier. Remarquons d'abord que si les secondes limitent évidemment la portée des premières, les premières n'affaiblissent en aucune façon la valeur des secondes. Surtout n'oublions pas les croyances religieuses de La Bruyère, qui a même prétendu (voir p. 592-593) avoir voulu, en écrivant son livre, convertir les incrédules.

Si d'une part l'organisation sociale choque à bien des égards son instinct de la justice, du moins il est convaincu qu'elle a été établie par Dieu et que, par conséquent, en dépit des apparences, elle ne peut être que juste et bonne : « Une certaine inégalité dans les conditions, qui entretient l'ordre et la subordination, est l'ouvrage de Dieu, ou suppose une loi divine » (Chap. xvi). Et, d'autre part, si le contraste entre l'opulence des uns et la misère des autres blesse son sentiment d'humanité, il croit qu'il existe une autre vie où ces inégalités seront réparées. C'est le sens de ce mot parfois mal interprété : « Quel partage ! Et cela ne prouve-t-il pas clairement un avenir ? » (Chap. vi).

En somme, La Bruyère est beaucoup moins un sociologue hardi qu'un satirique mordant et un moraliste élevé. Peintre satirique, il relève dans l'organisation sociale tout ce qui prête à la critique, sans avoir pour cela l'ambition de réformer la société de fond en comble. Moraliste, il s'inspire de nobles sentiments et blâme tout ce qui n'est pas conforme à son idéal de justice et d'humanité. C'est en moraliste qu'il cherche les causes des imperfections sociales, plutôt dues selon lui aux défauts particuliers

des hommes qu'aux vices généraux de l'organisation politique ; et en moraliste aussi qu'il en entrevoit les remèdes dans le perfectionnement du cœur humain.

C. — Fénelon réformateur¹.

Nous avons de Fénelon plusieurs écrits politiques :

Lettre à Louis XIV, déjà signalée (voir p. 838) ;

Examen de conscience sur les devoirs de la royauté, connu pendant longtemps sous le titre de *Direction pour la conscience d'un roi*, composé à Cambrai pour le duc de Bourgogne ;

Mémoires concernant la guerre de la succession d'Espagne (où il conseillait la paix à tout prix) ;

Essai politique sur le gouvernement civil, recueil rédigé par le chevalier de Ramsai, ami de Fénelon, des conversations du prélat avec Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre, qui avait séjourné à Cambrai en 1709 et 1710 ;

Les Tables de Chaulnes, plans de gouvernement arrêtés par Fénelon, le duc de Beauvilliers et le duc de Chevreuse à Chaulnes, en 1711, lorsqu'après la mort du Dauphin le duc de Bourgogne paraissait devoir bientôt régner.

Mais c'est surtout dans *Les Aventures de Télémaque*, roman qu'il écrivit pour le duc de Bourgogne et qui fut publié en 1699 sans son consentement par l'indiscrétion d'un copiste (voir p. 744), que Fénelon a exposé ses idées politiques et sociales. Le public y découvrit des allusions contemporaines. Comme pour *Les Caractères* de La Bruyère, des « clefs » circulèrent, qui mettaient des noms modernes sous les noms anciens : Idoménée (Louis XIV), Protésilas (Louvois), Astarbé (M^{me} de Montespan), la coalition contre Idoménée (la Ligue d'Augsbourg), Tyr (la Hollande), etc... Le roi lui-même crut voir dans le *Télémaque* une satire de son règne, en particulier dans le livre X, où le sage Mentor trace le plan du royaume de Salente ; et, très irrité du succès de l'ouvrage non seulement en France mais encore à l'étranger, surtout en Angleterre et en Hollande, il exila définitivement Fénelon dans son diocèse. Celui-ci s'est défendu d'avoir eu le dessein de critiquer le gouvernement royal. Il écrivait, en 1710, dans une lettre au P. Le Tellier :

« Il aurait fallu que j'eusse été non seulement l'homme le plus ingrat mais encore le plus insensé pour vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine. Mais je n'en ai marqué aucune avec une affectation qui tende à aucun

1. Consulter G. Gidel : *La politique de Fénelon* (1907) et la notice de l'édition des *Aventures de Télémaque* par Albert Cahen (Collection des Grands Écrivains de la France, Hachette, 1920, 2 vol.).

portrait ni caractère... Je n'ai songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en l'amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a échappé que par l'infidélité d'un copiste. Enfin tous les meilleurs serviteurs qui me connaissent savent quels sont mes principes d'honneur et de religion sur le Roi, sur l'État et sur la patrie : ils savent quelle est ma reconnaissance vive et tendre pour les bienfaits dont le Roi m'a comblé. »

En dépit des protestations de Fénelon, on ne peut guère s'empêcher de voir une satire détournée du règne de Louis XIV dans maints passages du *Télémaque*, notamment dans ceux où, tout en reconnaissant les difficultés du métier de roi, il blâme l'abus des guerres, les excès du pouvoir et du luxe. Mais, s'il est un réformateur sincère et a mérité par là d'être salué comme un précurseur par les philosophes du XVIII^e siècle, il faut se garder de le prendre pour un révolutionnaire anticipé ; car il n'a jamais mis en doute les principes fondamentaux, sur lesquels reposait la société monarchique de son temps.

LE DIFFICILE MÉTIER DE ROI

« ... Idoménée¹, il est vrai, a été nourri² dans des idées de faste et de hauteur ; mais quel philosophe pourrait se défendre de la flatterie, s'il avait été en sa place ? Il est vrai qu'il s'est laissé trop prévenir³ par ceux qui ont eu sa confiance ; mais les plus sages rois sont souvent trompés, quelques précautions qu'ils prennent pour ne l'être pas... »

« Plus on a de peuples à gouverner, plus il faut de ministres, pour faire par eux ce qu'on ne peut faire soi-même ; et plus on a besoin d'hommes à qui on confie l'autorité, plus on est exposé à se tromper dans de tels choix. Tel critique aujourd'hui impitoyablement les rois, qui gouvernerait demain beaucoup moins bien qu'eux, et qui ferait les mêmes fautes, avec d'autres infirmités plus grandes, si on lui confiait la même puissance... »

« La grandeur est comme certains verres qui grossissent⁴ tous les objets. Tous les défauts paraissent croître dans ces hautes

[1. Idoménée, roi de Salente, à propos duquel Mentor tient ce long discours à *Télémaque*. — 2. Nourri, élevé. — 3. Prévenir, inspirer des opinions préconçues. — 4. On peut s'étonner de voir Mentor parler de verres grossissants, dont l'invention date du XIII^e siècle.]

places, où les moindres choses ont de grandes conséquences, et où les plus légères fautes ont de violents contre-coups. Le monde entier est occupé à observer un seul homme à toute heure, et à le juger en toute rigueur. Ceux qui le jugent n'ont aucune expérience de l'état où il est. Ils n'en sentent point les difficultés, et ils ne veulent plus qu'il soit homme, tant ils exigent de perfection de lui. Un roi, quelque bon et sage qu'il soit, est encore homme. Son esprit a des bornes, et sa vertu en a aussi. Il a de l'humeur¹, des passions, des habitudes, dont il n'est pas tout à fait le maître... A peine a-t-il réparé une faute qu'il retombe dans une autre. Telle est la condition des rois les plus éclairés et les plus vertueux.

« Les plus longs et les meilleurs règnes sont trop courts et trop imparfaits pour réparer à la fin ce qu'on a gâté, sans le vouloir, dans les commencements... Pour parler franchement, les hommes sont fort à plaindre d'avoir à être gouvernés par un roi, qui n'est qu'un homme semblable à eux : car il faudrait des dieux pour redresser les hommes. Mais les rois ne sont pas moins à plaindre, n'étant qu'hommes, c'est-à-dire faibles et imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude innombrable d'hommes corrompus et trompeurs. »

(Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, livre X.)

CONTRE LA GUERRE

« Hélas ! s'écriait Télémaque, voilà donc les maux que la guerre entraîne après elle ! Quelle fureur aveugle pousse les malheureux mortels ! ils ont si peu de jours à vivre sur terre ! ces jours sont si misérables ! pourquoi précipiter une mort déjà si prochaine ? pourquoi ajouter tant de désolations affreuses à l'amertume dont les dieux ont rempli cette vie si courte ? Les hommes sont tous frères, et ils s'entre-déchirent : les bêtes féroces sont moins cruelles qu'eux. Les lions ne font point la guerre aux lions, ni les tigres aux tigres ; ils n'attaquent que les animaux d'espèce différente : l'homme seul, malgré sa raison,

[1. De l'humeur, un caractère capricieux.]

fait ce que les animaux sans raison ne firent jamais¹. Mais encore, pourquoi ces guerres ? N'y a-t-il pas assez de terre dans l'univers pour en donner à tous les hommes plus qu'ils n'en peuvent cultiver ? Combien y a-t-il de terres désertes ! le genre humain ne saurait les remplir. Quoi donc ! une fausse gloire, un vain titre de conquérant qu'un prince veut acquérir, allume la guerre dans des pays immenses. Ainsi un seul homme, donné au monde par la colère des dieux, sacrifie brutalement tant d'autres hommes à sa vanité : il faut que tout périsse, que tout nage dans le sang, que tout soit dévoré par les flammes, que ce qui échappe au fer et au feu ne puisse échapper à la faim encore plus cruelle, afin qu'un seul homme, qui se joue² de la nature humaine entière, trouve dans cette destruction générale son plaisir et sa gloire ! Quelle gloire monstrueuse ! Peut-on trop abhorrer et trop mépriser des hommes qui ont tellement oublié l'humanité ? Non, non ! bien loin d'être des demi-dieux, ce ne sont pas même des hommes : et ils doivent être en exécution à tous les siècles, dont ils ont cru être admirés. O ! que les rois doivent prendre garde aux guerres qu'ils entreprennent ! Elles doivent être justes ; ce n'est pas assez, il faut qu'elles soient nécessaires pour le bien public. Le sang d'un peuple ne doit être versé que pour sauver ce peuple dans les besoins extrêmes. Mais les conseils flatteurs, les fausses idées de gloire, les vaines jalousies, l'injuste avidité qui se couvre de beaux prétextes, enfin les engagements³ insensibles, entraînent presque toujours les rois dans des guerres où ils se rendent malheureux, où ils hasardent tout sans nécessité, et où ils font autant de mal à leurs sujets qu'à leurs ennemis. »

(*Ibidem*, livre XIII.)

1. Boileau (*Satire VII*, 119) avait exprimé la même idée que Fénelon :

L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours ?

Le vautour dans les airs fond-il sur les vautours ?...

L'homme seul, l'homme seul, dans sa fureur extrême,

Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.

Boileau et Fénelon répondent ainsi par avance à l'argument de Joseph de Maistre (voir vol. II, chap. xxxviii), qui prétendait justifier la guerre par la loi de destruction universelle. — 2. *Qui se joue*, qui fait son jouet. — 3. *Les engagements insensibles*, les démarches imprudentes auxquelles on se laisse aller peu à peu.]

DANGERS DE LA TYRANNIE ET DU LUXE

« Souvenez-vous, ô Télémaque¹, qu'il y a deux choses pernicieuses dans le gouvernement des peuples, auxquelles on n'apporte presque jamais aucun remède : la première est une autorité injuste et trop violente dans les rois ; la seconde est le luxe, qui corrompt les mœurs.

« Quand les rois s'accoutument à ne connaître plus d'autres lois que leurs volontés absolues, et qu'ils ne mettent plus de freins à leurs passions, ils peuvent tout ; mais, à force de tout pouvoir, ils sapent les fondements de leur puissance ; ils n'ont plus de règle certaine ni de maximes de gouvernement ; chacun à l'envi les flatte ; ils n'ont plus de peuples ; il ne leur reste que des esclaves dont le nombre diminue chaque jour. Qui leur dira la vérité ? qui donnera des bornes à ce torrent ? Tout cède ; les sages s'enfuient, se cachent et gémissent. Il n'y a qu'une révolution² soudaine et violente qui puisse ramener dans son cours naturel cette puissance débordée ; souvent même le coup qui pourrait la modérer l'abat sans ressource...

« L'autre mal presque incurable est le luxe. Comme la trop grande autorité empoisonne les rois, le luxe empoisonne toute une nation. On dit que ce luxe sert à nourrir les pauvres aux dépens des riches³ ; comme si les pauvres ne pouvaient pas gagner leur vie plus utilement, en multipliant les fruits de la terre, sans amollir les riches par des raffinements de volupté. Toute une nation s'accoutume à regarder comme les nécessités⁴ de la vie les choses les plus superflues : ce sont tous les jours de nouvelles nécessités qu'on invente, et on ne peut plus se passer des choses qu'on ne connaissait point trente ans auparavant. Ce luxe s'appelle bon goût, perfection des arts et politesse de la nation. Ce vice, qui en attire tant d'autres, est loué comme une vertu ; il répand sa contagion depuis le roi jusqu'aux derniers de la lie du peuple... »

(*Ibidem*, livre XVII.)

[1. C'est Mentor qui donne ces conseils à Télémaque. — 2. Parole où l'on a voulu voir comme une prophétie. — 3. On prête à Louis XIV ce mot : « Un prince fait l'aumône en dépensant beaucoup. » — 4. *Nécessités*, objets nécessaires.]



INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS ¹

(Les chiffres ou caractères gras renvoient aux passages principaux, notamment à ceux où se trouvent les renseignements biographiques et bibliographiques, ainsi que les textes cités les plus importants.) . ~

A

Abélard : 79 n. 9.
Adam (Représentation d') : 85.
 Adan de le Halle : 62, 98.
 Adenet : 15.
 Ailly (l'abbé d') : 433.
 Aïol : 28.
 Alarcon : 651.
 Alcuin : 2 n. 3.
Amadas et Idoine : 42.
 Amboise (Adrien d') : 308.
 Amboise (François d') : 323.
Ami et Amile : 27, **31-33**.
 Amyot : **135-139**.
 Anacréon : 135 n. 1, 276.
 Andeli (Henri d') : 47.
 Angennes (Julie d') : voir la duchesse de Montausier.
 Apulée : 487.
 Aratus : 135 n. 1, 298.
 Arioste (l') : 323.
 Aristophane : 135 n. 1, 323, 667.
 Aristote : 140, 237 n. 7, 531-533, 543, 604.
 Arnould (la Mère Agnès) : 751.

Arnould (la Mère Angélique) : 445, 538, 573-574, 577.
 Arnould (Antoine) : 574.
 Arnould d'Andilly : 574 n. 2.
 Arnould de Luzancy : 574 n. 2.
 Arnould (le Grand) : 383, 445, 574 n. 2, 575, 578-579, **724**, 819.
 Arnaut de Mareuil : 62.
 Arrabanel (Juda) : voir Léon Hébreu.
 Arthur (le roi) : 34.
 Aspremont : 16.
 Assouci (d') : 497, 787.
 Aubignac (l'abbé d') : 603-604, 610, 615 n. 4, 623, 830.
 Aubigné (Agrippa d') : 148, **163-170**, 232.
Aucassin et Nicolette : **42-44**.
 Auchy (la vicomtesse d') : 400.
 Aulnoy (Mme d') : 485.
 Aumale (Mlle d') : 765 n. 1.
 Autels (Guillaume des) : 144, 303.
 Aymon (*Les quatre fils*) : 25.

B

Babrius : 693.

1. Cet index, — qui contient avant tout les noms des écrivains français jusqu'à la fin du xviii^e siècle et, imprimés en italiques, les titres d'œuvres importantes dont les auteurs sont inconnus —, contient aussi les noms des auteurs étrangers (anciens ou modernes), dont l'influence s'est fait sentir sur les œuvres de nos écrivains, et des personnages qui, sans avoir eux-mêmes écrit, intéressent l'histoire de notre littérature.

- Bachaumont : 400, 402, 451.
 Baif (Jean-Antoine de) : 135 n. 1, 144, 150-153, 296-298, 306, 315, 323, 696.
 Baif (Lazare de) : 135 n. 1, 315, 316.
 Balzac (J.-L. Guez de) : 331 en n., 446, 611-612, 752-753.
 Baro (Balthazar) : 612.
 Baron : 617, 637.
 Bartas (du) : 176-178.
 Basnage (Henri) : 444.
 Baudeau (Antoine) : voir Somaize.
 Bassecourt (Claude de) : 327.
 Baudoin (Jean) : 696.
 Bayle : 374, 444, 526.
 Béjart (Armande) : 671 en n.
 Béjart (Madeleine) : 671 en n.
 Bellay (le cardinal Jean du) : 286 n. 8.
 Bellay (Joachim du) : 135, 141, 146-147, 150, 266 et suiv., 286-296.
 Belleau (Remy) : 135 n. 1, 298-301, 307, 323.
 Bembo : 133.
 Benoit de Sainte-More : 39-41, 229.
 Benserade (Isaac) : 390, 399-400.
 Bernard (saint) : 121, 356 n. 7, 543.
 Bernard de Ventadour : 62.
 Bernay (Alexandre de) : 14 n. 3, 40.
 Bernier : 47, 49-51.
 Bérout : 35-36.
 Bersuire (Pierre) : 122.
 Bertaut (Jean) : 304.
 Bertrand de Bar-sur-Aube : 23.
 Bertrand de Born : 62.
 Bérulle (Pierre de) : 537, 723.
 Borzé (Hugues de) : 59.
 Bessarion : 126, 140.
 Bèze (Théodore de) : 144, 158-159, 308-313, 315.
 Binet (Claude) : 266.
 Bible (la) : 176, 308, 545, 569-570, 612.
 Blondel : 806.
 Blondel de Nesles : 62.
 Boccace : 218.
 Bodel d'Arras (Jean) : 12, 62, 85.
 Bodin (Jean) : 239.
 Boileau : 329-330, 344, 350, 405-406, 491-495, 497-502, 512-515, 531-533, 603, 612, 618, 656, 697, 698, 782-793, 816, 817-829, 837 n. 2.
 Boindin : 620.
 Boisguillebert : 838, 840.
 Boisrobert (l'abbé de) : 362, 373, 637, 638 en n.
 Boissat : 696.
 Bonnecorse : 786 en n.
 Bossu (le Père) : 773.
 Bossuet : 368, 390, 526, 540-556, 566-572, 595-597, 624, 627-629, 730-738, 842-846.
 Bouchet (Guillaume) : 220.
 Bouchetel (Guillaume) : 315.
 Bougain (Simon) : 99.
 Bouhours (le Père) : 385-386, 445, 818.
 Bourdaloue : 463, 557-558.
 Bourdailles (Pierre de) : voir Brantôme.
 Bourgeois (Jacques) : 323.
 Bourges (Clémence de) : 265.
 Boursault : 445, 624, 637, 671 en n., 785 n. 2.
 Bouteauville (Michel de) : 150.
 Boyer (l'abbé Claude) : 619, 636.
 Brantôme : 139, 232-235.
 Brébeuf : 496, 497 n. 1.
 Brinon (M^{me} de) : 764, 766.
 Brueys : 637.
 Brunetto Latini : 6, 121.
 Buchanan : 308.
 Budé (Guillaume) : 128, 134, 145.
 Buridan : 80 n. 1.
 Bussy-Rabutin : 445, 455, 466, 485.
 Buttet (Marc-Claude de) : 303.

C

- Caffaro (le Père) : 624, 627-628.
 Calvin : 154, 155-158.
 Campistron : 636.
 Camus (Pierre) : 479.
 Carel de Sainte-Garde : 496, 785 n. 2.
 Casaubon (Isaac) : 134.
 Castellion (Sébastien) : 170-171, 176.
 Castiglione (Balthazar) : 128 en n., 140.

Cathelan (Antoine) : 160.
 Caylus (Mme de) : 466, 765-768.
 Cervantès : 477.
 Champmeslé : 637, 696 en n.
 Champmeslé (la) : 462 n. 2, 617, 625, 654 en n.
Chanson d'Antioche (la) : 28.
Chanson de Jérusalem (la) : 28.
Chanson de Roland (la) : 13 n. 2, **16-21**.
 Chantal (Mme de) : 445, 538.
 Chantelouve (François de) : 320.
 Chapelain : 372, 406 n. 1, 496, 603-604, 610, 638 en n., 787, 837.
 Chapelain (André le) : 33-34, 64 en n.
 Chapelle : 400, 402, 451, 670 en n.
 Chappuzeau : 618.
 Charlemagne : 15-22.
 Charles d'Orléans : **69, 74-76**.
 Charpentier (François) : 816.
Charroi de Nîmes (le) : 23.
 Charron (Pierre) : 225.
 Chartier (Alain) : 69, 70, **122-124**, 252.
 Chastelain (Georges) : 70, 109, 252.
 Châtelain de Couci (le) : 62.
Châtelaine de Vergi (la) : 42.
 Chesnaye (Nicolas de la) : 99.
Chevalerie Ogier de Dannemarche : 25.
Chevalier au barizel (le) : 48.
 Choisy (l'abbé de) : 466, 738 n. 2.
 Cholières (Nicolas de) : 220.
 Chrestien (Florent) : 239, 308.
 Chrétien de Troyes : 38-39.
Chroniques de Saint-Denis : 109.
Chroniques de Flandre (Grandes) : 109.
Chroniques de France (Grandes) : 109.
 Cicéron : 135 n. 1, 225.
 Colbert : 372, 445, 804-805, 837.
 Colin Muset : 62.
 Colletet (Guillaume) : 266 n. 3, 497 n. 1, 638 en n., 785 n. 1.
 Colombby : 341.
 Commynes : **111, 118-120**.
 Condé (le Grand) : 419, 439 n. 1, 445, 555-556, 739-741.
 Conon de Béthune : 62.
 Conrart (Valentin) : 362-364.
 Conti (le prince de) : 624, 670 en n.

Coras : 405 n. 6, 496, 785 n. 2.
 Corneille (Pierre) : 390, 398, 604-605, 607-609, 612, 629-630, 636, **637-653**, 793-795.
 Corneille (Thomas) : 386, 445, **635**, 637.
 Cornet (Nicolas) : 574.
 Cornuel (Mme) : 445.
 Corrozet (Gilles) : 695.
 Cotin (l'abbé) : 371, 405 n. 9, 409, 785 n. 2, 787.
 Coulanges (l'abbé Christophe de) : 447 en n.
 Coulanges (Emmanuel de) : 445, 456.
Couronnement Louis (le) : 16, **21-22**.
 Courtebarbe : 47.
 Courtitz de Sandras : 485.
 Crétin (Guillaume) : 252.
 Cureau de la Chambre (Martin) : 371, 433.
Cuvier (La farce du) : 99, **101-103**.
 Cyrano de Bergerac : **485-487**, 490, 510, 595, 635, 637, 670 en n., 682.

D

Dacier (Mme) : 751, 829-830.
 Dancourt : 637.
 Danès (Pierre) : 128 n. 2, 134.
 Dangeau : 466, 469 n. 3.
 Daniel (le Père) : 738 n. 2.
 Dante : 164, 169 n. 13.
 Daurat (Jean) : 265, 302.
 Deimier (Pierre de) : 331.
 Démosthène : 135 n. 1, 225.
 Denisot (Nicolas) : 303, 307.
 Descartes : **516-526**, 531, 810.
 Deschamps (Eustache) : **68, 71-73**, 98.
 Desmarests de Saint-Sorlin : 377, 397, 404, 479, 496, 606-607, 624, 636, 785 n. 2, **815-816**.
 Désiré (Arthus) : 160.
 Desmay : 697.
 Des Masures (Lonis) : 303, 308.
 Des Périers (Bonaventure) : **219**, 695.
 Desportes (Philippe) : 304, 330, 349.
 Des Roches (les dames) : 303.

Dictionnaire de l'Académie : 372-374,
381-382.
Die (Béatrice de) : 62.
Dolet (Étienne) : 134, 135, 170.
Domat (Jean) : 433, 732.
Doon de Mayence : 25.
Doré (Pierre) : 159.
Dubois : 466.
Dubois (Jacques) : 143.
Du Bos (l'abbé) : 807, 834, 835.
Ducerceau (le Père) : 722.
Dufresny : 485, 637.
Dupleix (Scipion) : 385, 738 n. 2.
Du Plessis-Mornay : 159, 233.
Durant (Gilles) : 239.
Du Vergier de Hauranne : voir l'abbé
de Saint-Cyran.

E

Eginhard : 2 n. 3, 108.
Enfances Doon : 25.
Enfances Guillaume : 23.
Enfances Ogier : 25.
Enfances Roland : 16.
Enfances Vivien : 23.
Épictète : 135 n. 1, 225.
Érasme : 133, 145.
Eschine : 135 n. 1, 225.
Esopé : 135 n. 1, 693, 696.
Esprit (Jacques) : 433.
Estienne (les) : 127 en n., 134, 144.
Estienne (Charles) : 322, 323.
Estienne (Henri) : 134, 152, 159, 184.
Estienne (Robert) : 127 en n., 134,
382 n. 9.
Estoile (l') : 638 en n.
Estoile (Pierre de l') : 233.
Estula : 48.
Euripide : 135 n. 1, 315.

F

Fabri (Pierre) : 252.
Faërne : 697.
Fail (Noël du) : 219, 695.
Farel (Guillaume) : 158.
Fauchet (Claude) : 230.

Félibien : 806.
Fénelon : 368, 372, 386, 485, 559-
562, 572, 595, 743-750, 758-763,
799-804, 806, 808, 830-833, 835,
838-840, 861-865.
Ferri (Paul) : 566.
Ficin (Marsile) : 133, 140.
Filleul (Nicolas) : 306, 327.
Fléchier : 400, 402-403, 451, 466
563-565, 572.
Fleury (l'abbé Claude de) : 738 n. 2
743, 759.
Floire et Blanchefleur : 42.
Fontaine (Charles) : 146, 255, 267.
Fontaine (Nicolas) : 466, 574 n. 2,
724.
Fontenelle : 526, 619, 793, 811-813,
818, 821-823.
Fougères (Étienne de) : 59.
Fouquet : 366, 692 en n.
Fournivel (Richard de) : 59.
François 1^{er} : 128-130, 156-158.
Frédégairé : 2 n. 3, 108.
Fresnoy (Alphonse du) : 806.
Froissart (Jean) : 68, 110-111, 116-
118.
Furetière (Antoine) : 373, 497 n. 1,
503, 509, 697.

G

Gace Brûlé : 62.
Gaillarde (Jeanne) : 265.
Garin : 47.
Garin le Loherain : 27.
Garasse (le Père) : 357 n. 1, 594-595.
Garnier (Robert) : 308, 316, 327.
Gassendi : 595, 670 en n.
Gautier de Metz : 59.
Georges de Trébizonde : 126.
Gerson (Jean) : 121.
Gervais (J.) : 624 n. 3.
Gillot (Jacques) : 239.
Girard de Roussillon : 28.
Girard de Vienne : 15 n. 1, 23.
Giry (Louis) : 363 n. 3.
Glaber (Raoul) : 108.
Glapiion (Mme de) : 765 n. 1.

Glossaires de Reichenau et de Cassel : 6.
Godeau (Antoine) : 363 n. 1, 389, 496.
Gombauld (Jean Ogier de) : 363 n. 2, 377, 396, 479.
Gomberville (Marin le Roy de) : 375, 377, 479.
Gongora : 404.
Gournay (Mlle de) : 196 n. 2, 347-349.
Gréban (Arnoul) : 86, 92-95.
Gréban (Simon) : 86.
Grégoire de Tours : 2 n. 3, 108.
Grévin (Jacques) : 306, 307, 316, 323.
Grignan (Mme de) : 445, 447 en n., 453 en n.
Grignan (M. de) : 395 en n., 447-448 en n.
Grisélidis (*Histoire de*) : 85.
Gringore ou Gringoire (Pierre) : 86, 99, 305, 322.
Guarini : 327, 477.
Guérout (Guillaume) : 696.
Guilhem de Castro : 638.
Guillaume d'Orange : 22-24.
Guillaume de Poitou et d'Aquitaine : 62.
Guillaume de Tyr : 108.
Guilleragues : 484.
Guillet (Pernette du) : 265.
Guiot de Provins : 59.
Guiraut de Bornelh : 62.
Guiraut Riquier : 62.
Guirlande de Julie (*la*) : 390, 395-397.
Guyon (Mme) : 571-572.
Guy Patin : 445, 595, 685 en n.

H

Habert (Germain) : 363 n. 5.
Habert (Philippe) : 363 n. 4.
Hamilton (comte Antoine) : 445, 485.
Hamon (Jean) : 445, 574 n. 2, 576.
Hardy (Alexandre) : 603, 634-635.
Haudent (Guillaume) : 696.
Hauteroche : 637.
Hébreu (Léon) : 140.
Hédouville (le sieur d') : 444.
Hégémon (Philibert) : 696.

Héliodore : 136, 654.
Héloïse : 79 n. 9.
Henri IV : 233, 239, 445, 721.
Henriette d'Angleterre : 551, 638.
Herberay des Essarts : 477 n. 1.
Hérodote : 135 n. 1.
Héroët (Antoine) : 140 n. 4, 141, 265.
Hésiode : 135 n. 1.
Homère : 40, 497 n. 1, 828 n. 5, 829-832.
Horace : 337 n. 1, 381.
Hospital (Michel de l') : 171-176.
Hotman (François) : 229, 239.
Huet (Daniel) : 523, 731, 825 n. 1.
Huon de Bordeaux : 16.

I

Imitation de Jésus-Christ (l') : 121.

J

Jacot de Forest : 40.
Jacquemart Gelée : 52.
Jamyn (Amadis) : 302.
Jansénius : 574.
Jaufré Rudel : 62.
Jean de Paris : 42.
Jendeus de Brie : 23.
Jodelle (Étienne) : 150, 301-302, 306, 307, 315, 316, 323.
Joinville : 110, 114-115.
Journal d'un bourgeois de Paris : 109.
Jouvenel des Ursins (Jean) : 109.
Jumièges (Guillaume de) : 108.
Jurieu : 566.
Juvénal : 404 n. 8, 497 n. 1, 681 n. 4.

L

Labé (Louise) : 265.
La Boétie : 135 n. 1, 139, 196 n. 2, 201-203, 237-238.
La Bruyère : 367, 368, 376 n. 9, 404-405, 419-420, 427-432, 439-443, 446, 592-594, 595, 739-743, 793-799, 807, 818, 826-827, 853-861.

La Calprenède : 479-481.
 La Croix (Philippe de) : 672 en n.
 La Fayette (Mme de) : 447, 465, 482-484, 751, 768 n. 6. —
 La Fontaine : 223 n. 7, 224 n. 21, 344, 451, 485, 487, 524, 531, 534, 637, 691-719, 817-818, 825-826.
 La Fosse : 636.
 Lagrange (le Père) : 624 n. 3.
 La Grange-Chancel : 636.
 La Marche (Olivier de) : 109.
 Lambert le Tort : 19 n. 3, 40.
 Lambin : 134.
 La Mesnardière : 773.
 La Mothe Le Vayer : 385, 595, 730 n. 1.
 La Motte-Houdart : 829-830, 833 n. 1.
 Lamy (le Père) : 723.
 Lancelot (Claude) : 466, 574 n. 2, 724.
 Languet (Hubert) : 239.
 La Noue (François de) : 171, 231-232.
 La Péruse (Jean de) : 303, 307, 316.
 La Porte (P. de) : 466, 730 n. 1.
 Larivée (Pierre) : 323.
 La Rochefoucauld : 433-438, 464, 482.
 Lascaris : 126.
 Laugier de Porchères : 411-412.
 La Vallière (la duchesse de) : 445.
 Le Boulenger de Chalussay : 672 en n.
 Le Brun (Charles) : 805-806.
 Lebrun (le Père) : 624 n. 3.
 Le Caron (Louis) : 303.
 Le Clerc (Guillaume) : 59.
 Leclerc (Michel) : 636.
 Lecoq (Thomas) : 308.
 Le Fèvre d'Étaples : 129 n. 13, 176.
 Legouais (Chrétien) : 68.
 Le Laboureur (Louis) : 496.
 Le Maire de Belges (Jean) : 228-229, 253.
 Le Maître (Antoine) : 574 n. 2.
 Le Maître de Saci : 574 n. 2.
 Le Maître de Séricourt : 574 n. 2.
 Le Moine (le Père) : 496.
 Lenain de Tillemont : 732, 738 n. 2.
 Le Roy (Pierre) : 239.

Les Fargues : 496.
 Lionne (Hugues de) : 445.
 Longepierre : 636, 793.
 Longin : 819.
 Longueville (la duchesse de) : 425, 575.
 Longus : 136-138.
 Loret (Jean) : 444.
 Lorris (Guillaume de) : 55-57.
 Louis XIII : 364-365, 623.
 Louis XIV : 366, 445, 465, 470-472, 624, 672 en n., 730, 765, 836-842.
 Loyal Serviteur (le), 231.
 Lucain : 40, 497 n. 1.
 Lucrèce : 548 n. 3, 670 n. 1.
 Lulli : 617, 635.
 Lyli (John) : 404.

M

Machaut (Guillaume de) : 68.
 Machiavel : 111.
 Magny (Olivier de) : 303.
 Maillard : 121.
 Mailles (Jacques de) : voir le Loyal Serviteur.
 Mainbourg (le Père) : 738 n. 2.
 Mainet : 15-16.
 Maintenon (Mme de) : 617, 654-655 en n., 763-771.
 Mairêt (Jean) : 390, 603, 635.
 Malebranche : 525.
 Malézieu (de) : 12 n. 2, 439 n. 1, 570.
 Malherbe : 329-340.
 Malleville (Claude de) : 363 n. 7, 390, 398.
 Marais (Mathieu) : 693 en n.
 Marbode : 59.
 Marcabrun : 62.
 Marche (Olivier de la) : 109.
 Marco Polo : 6.
 Marguerite d'Angoulême : voir Marguerite de Navarre.
 Marguerite d'Autriche : 252.
 Marguerite de France : 220 n. 10.
 Marguerite de Navarre : 128, 217-218, 695.
 Marguerite de Valois : 232.

Marie de France : 34-35, 51, 695.
 Marie de Ventadour : 62.
 Marini (le chevalier de) : 404.
 Marnix de Sainte-Aldegonde (Philippe de) : 159.
 Marot (Clément) : 56, 135 n. 1, 253-263, 696.
 Marot (Jean) : 253.
 Martial d'Auvergne : 70.
 Martin Lefranc : 70.
 Mascaron : 562-563.
 Massillon : 565-566, 838, 841-842.
 Mathieu (Pierre) : 308, 320.
 Maucroix (François de) : 445, 693 en n.
Maugis d'Aigremont : 25.
 Maure (la comtesse de) : 445.
 Maynard : 341-343.
 Mazarin : 444, 623.
 Meigret (Louis) : 143, 382 n. 9.
 Ménage : 374, 385.
Ménagier de Paris (le) : 121.
 Menot : 121.
 Méré (le chevalier de) : 433, 445, 583 en n., 595.
 Mersenne (le Père) : 583, 594-595.
 Meschinot (Jean) : 70, 252.
 Mesme (Pierre de) : 323.
 Meung (Jean de) : 55-56, 57-58, 355.
 Mézeray : 738 n. 2.
 Michel (Jean) : 86, 95-98.
 Mignard : 805-806.
 Millet (Jacques) : 86.
Miracles de Notre-Dame (les) : 85-86.
 Mirandole (Pic de la) : 133, 140.
 Miton : 583 en n., 595.
 Molière : 47 n. 1, 323, 366 n. 1, 385, 406-409, 415-416, 418, 420-423, 520, 531, 595, 613-616, 617, 620-623, 625, 627 n. 3, 630-631, 670-690, 754-758, 802-803, 806, 807.
 Molina : 580.
 Molinet (Jean) : 70, 252.
 Molinos : 571.
 Mondory : 617.
Moniage Guillaume : 23.
 Monluc : 139, 232.
 Monmouth (Jofroi de) : 34.
 Montaigne : 139, 171, 196-216.

Montausier (le duc de) : 391, 396, 731.
 Montausier (la duchesse de) : 391, 393-397, 445.
 Montchrestien (Antoine de) : 308, 316, 317, 320.
 Montemayor : 327, 477.
 Montfleury : 617, 622 n. 4.
 Montfleury (Antoine) : 637, 671 en n.
 Montpensier (Mlle de) : 418-419, 425-426, 465.
 Montreux (Nicolas de) : 327.
 Moréri : 374.
 Motteville (Mme de) : 424, 425, 465.
 Moustier (du) : 341.
 Muret (Marco-Antoine) : 134, 315 n. 5.
Mystères de la Passion (les) : 86.
Mystère du siège d'Orléans (le) : 86.
Mystère du Vieil Testament (le) : 90-92.

N

Neunius : 34.
 Nicolas de Troyes : 219.
 Nicole (Pierre) : 462, 574 n. 2, 624, 724, 730.
 Ninon de Lenclos : 595.
 Nithard : 8, 108.

O

Ogier (François) : 603.
 Olivet (l'abbé d') : 733.
 Olivétan (Robert) : 176.
 Orderic Vital : 108.
 Oresme (Nicolas) : 122.
 Ovide : 135 n. 1, 497 n. 1.

P

Palaprat : 637.
 Palissy (Bernard) : 243-248.
 Paré (Ambroise) : 139, 244-245, 248.
 Parfaict (les frères) : 623.
Parténopeus de Blois : 42.
 Pascal (Blaise) : 525, 526-530, 574-575, 581, 582-592, 595-596, 624-626, 730, 776-781, 810-811, 846-852.
 Pascal (Étienne) : 527, 582-583 en n.
 Pascal (Gilberte) : voir Mme Périer.

Pascal (Jacqueline): 445, 583, 751.
 Pasquier (Etienne): 144, 146, 150, 229-230.
 Passerat (Jean): 239, 304.
 Pathelin (*La farce de maître*): 99, 103-107.
 Patru (Olivier): 367-368, 445.
 Paulet (Mlle): 389.
 Pégurier (Laurent): 624 n. 3.
 Peire Cardenal: 62.
 Peire Vidal: 62.
 Peletier du Mans (Jacques): 143, 267, 302.
 Polletier: 787.
 Pellisson: 366 367, 489.
 Péréfixe (Hardouin de): 730, 738.
 Périer (Mme): 445, 527, 529-530, 583 en n., 776.
 Périon (Joachim): 144.
 Périgny (de): 731.
 Perrault (Charles): 367, 368, 485, 496, 697, 806, 816, 817-823.
 Perrault (Claude): 806, 817 n. 1.
 Perrault (Nicolas): 817 n. 1.
 Perrault (Pierre): 817 n. 1.
 Perrin (l'abbé): 405 n. 5.
 Perrot d'Ablancourt: 370 n. 1.
 Pétrarque: 122, 133, 264 n. 4, 276, 287, 290 n. 8.
 Phèdre: 694.
 Pibrac (Guy du Faur de): 304.
 Picou: 497 n. 1.
 Pierre d'Auvergne: 62.
 Pierre de Saint-Cloud: 51.
 Piles (Roger de): 806.
 Pilpay: 692.
 Pindare: 276, 818.
 Pisan (Christine de): 68, 73-74, 109, 122.
 Pithou (Pierre): 239.
 Platon: 135 n. 1, 139-141.
 Plaute: 135 n. 1, 296, 323, 325 n. 2.
 Plutarque: 136-137, 211, 237 n. 7.
 Pogge (le): 133.
 Pons (l'abbé de): 830.
 Pontus de Tyard: 265, 301.
 Porchères (Honorat Laugier de): 411-412.

Porée (le Père): 722.
 Poulain de la Barre: 754.
 Pradon: 619, 636, 785 n. 2, 787.
Prise d'Orange (la): 23.
 Pure (l'abbé de): 403, 787.

Q

Quinault: 635-636, 637, 787.
 Quinte-Curce: 45.

R

Rabelais: 139, 146, 179-196, 212.
 Racan: 330-331, 334, 341, 343-347.
 Racine (Jean): 462, 466, 605, 608-610, 612, 619, 624, 631-632, 637, 653-670, 724, 726-728, 765-768, 793-795, 816, 838.
 Racine (Louis): 654 en n., 693-694 en n., 728-729, 782 n. 1.
 Rambaud (Honorat): 143.
 Rambouillet (la marquise de): 389-393.
 Ramus: 134, 140, 143, 151, 382 n. 9.
Raoul de Cambrai: 15 n. 1, 27-31.
 Rapin (Nicolas): 239.
 Rapin (le Père): 445, 773.
 Regnard: 323, 637.
 Régnier (Mathurin): 349-356, 696.
 Régnier-Desmarais: 386.
 Rémi (Philippe de): 121.
Renart (Le roman de): 51-55.
Renaud de Montauban: 25-27.
 Renaudot (Théophraste): 445.
 Retz (le cardinal de): 424, 456, 464-469.
 Richard Cœur de Lion: 62.
 Richard de Lison: 51.
 Richelet: 374.
 Richelieu: 362, 364, 455, 466, 623, 638 en n.
 Richer: 497 n. 1.
 Rivaudeau (André de): 308, 316.
 Roannez (le duc de): 527, 583 en n.
 Robert de Blois: 59.
 Robinet: 671 en n.

Ronsard : 135 n. 1, 146-147, 160-163,
265 et suiv., 275-286, 322, 603.
Rotrou : 635, 636-637, 638 en n.
Rozidor (de) : 619.
Rutebeuf : 62, 66-67, 85.
Ryer (du) : 612, 635.

S

Sablé (la marquise de) : 432-433.
Sablière (Mme de la) : 692 en n., 751.
Saci (M. de) : 583.
Saint-Amant : 496, 497, 510, 787.
Saint-Cyran (l'abbé de) : 574.
Saint-Evremond : 347 n. 3, 365, 373,
412-413, 595, 613, 636, 813-814.
Saint-Gall (le moine de) : 108.
Saint-Gelais (Mellin de) : 255, 306, 316.
Saint-Gelais (Octavien de) : 70, 253,
322.
Saint-Réal (l'abbé de) : 738 n. 2.
Saint-Simon : 426, 469-476, 745-746.
Sainte Eulalie (*Séquence ou Cantilène*
de) : 7, 8-9.
Sainte-Marthe (Scévole de) : 303.
Sainte-Thècle (la Mère Agnès de) :
445, 626.
Saintes (Claude de) : 159.
Sales (saint François de) : 537-540.
Saliat (Pierre) : 135 n. 1.
Salle (Antoine de la) : 42, 122.
Sallo (Denis de) : voir le sieur d'Hé-
douville.
Salluste : 681 n. 4.
Sannazar : 133.
Santeul : 439 n. 1.
Sarrazin (J.-F.) : 410-411.
Satire Ménippée (la) : 238-239, 241-243.
Saligner : 134, 316, 603.
Scarron : 496-499, 503, 507, 617, 637,
787.
Scarron (Mme) : voir Mme de Main-
tenon.
Scève (Claudine) : 265.
Scève (Maurice) : 140 n. 4, 264.
Scève (Sibylle) : 265.
Schelandre (Jean de) : 603.
Schomberg (Mme de) : 445.

Scudéry (Georges de) : 372, 479, 496,
623, 635, 638 en n., 787.
Scudéry (Mlle de) : 400-401, 413-414,
418-419, 447, 479, 523, 753-754.
Sébillet (Thomas) : 135, 151, 255,
315.
Sebond (Raymond) : 197 en n.
Segrais : 404, 419.
Séguier (le chancelier) : 366, 377.
Sénèque : 211, 315, 332 en n., 642
en n., 650 n. 9.
Sept sages (les) : 41.
Serizay (Jacques de) : 363 n. 6, 378.
Serment de Strasbourg (le) : 7, 8.
Serres (Olivier de) : 245, 249-250.
Servet (Michel) : 170.
Sévigné (Charles de) : 445, 447 en n.
Sévigné (Mme de) : 446-464, 523,
567, 578, 751, 767.
Seyssel (Claude de) : 135 n. 1.
Simiane (Mme de) : 447, 448.
Simon (Richard) : 569-571.
Singlin (M.) : 574, 583.
Somaize : 407, 447, 448.
Sophocle : 135 n. 1, 315.
Sorel (Charles) : 490, 491-493, 503-
505.
Stace : 40.
Stuart (Marie) : 235-237, 275 n. 1.
Sully : 233.
Sully (Maurice de) : 121.

T

Tabarin : 617, 636.
Tacite : 658 n. 2, 661.
Tahureau du Mans (Jacques) : 219,
303.
Taille (Jacques de la) : 151, 316.
Taille (Jean de la) : 308, 316, 323,
603, 663.
Taillemont (Claude de) : 140 n. 4,
264.
Tallemant des Réaux : 333, 390 n. 2
465.
Tasse (le) : 327, 477.
Térence : 135 n. 1, 296, 322-323.
Terrasson (l'abbé) : 830.

Testelin (Henri) : 806.
 Thaon (Philippe de) : 59.
 Thégan : 108.
 Théocrite : 135 n. 1.
 Théodulfe : 2 n. 3.
 Théophile : voir Théophile de Viau.
 Théophraste : 439 n. 1.
 Thibaut de Champagne : 62.
 Thomas : 35-36.
 Thomassin (le Père) : 723.
 Thou (de) : 233.
 Thucydide : 135 n. 1.
 Thuin (Jehan de) : 40.
 Tite-Live : 322 en n.
 Titon du Tillet : 693-694 en n.
Tombeur Notre-Dame (le) : 48.
 Toussaint (Jacques) : 129 n. 12.
 Tory (Geoffroy) : 143, 146.
 Trouvant (de) : 341.
Tristan et Yseult : 35-38.
 Tristan L'Hermite : 503, 505, 635.
 Turnèbe (Adrien) : 134, 145, 146.
 Turnèbe (Odet de) : 323.
 Turolfus : 16 n. 5.

U

Urfé (Honoré d') : 476-479, 491.

V

Vair (Guillaume du) : 135 n. 1, 139, 171, 225-226.
 Valincour (de) : 654 en n., 830.
 Valleran-Lecomte : 90, 617.
 Vanini : 594.
 Varillas (Antoine) : 738 n. 2.
 Vatable : 128 n. 2, 129 n. 14.
 Vauban : 445, 838, 840-841.

Vaugelas : 372, 382-386.
 Vauquelin de la Fresnaye : 152, 267, 304, 307-308, 316, 603, 612, 698.
 Vertot (l'abbé de) : 738 n. 2.
 Verville (Béroalde de) : 220.
 Viau (Théophile de) : 357-360, 595, 635.
Vie de saint Alexis : 7, 10-11.
Vie de saint Léger : 7, 9-10.
 Vieilleville (le maréchal de) : 233.
Vilain mire (le) : 46-47.
 Villa : 145.
 Villedieu (Mme de) : 484, 697.
 Villehardouin : 109-110, 112-114.
 Villon : 69-70, 76-83, 101.
 Vincent de Paul (saint) : 538-540.
 Viret (Pierre) : 158.
 Virgile : 40, 296, 497-499, 546 n. 8, 552 n. 10.
 Visé (Donneau de) : 445, 671 en n.
 Vitry (Jacques de) : 121.
 Vitry (Philippe de) : 68.
 Vivonne (Catherine de) : voir la marquise de Rambouillet.
 Voisin (l'abbé de) : 624 n. 1.
 Voiture : 390, 397, 399, 409-410, 446.
Voyage de Charlemagne en Orient (le) : 14 n. 3, 16.

W

Waco (Robert) : 34.

X

Xénophon : 135 n. 1, 237 n. 7.

Y

Yvrande : 341.

TABLE DES TEXTES

(Les numéros entre parenthèses renvoient aux pages.)

LE MOYEN AGE

Aliscans.	<i>Le Retour de Guillaume d'Orange</i> (23).
Ami et Amile.	<i>Un père sacrifie ses enfants pour sauver son ami</i> (31).
Aucassin et Nicolette.	<i>Aucassin et Nicolette se retrouvent dans la forêt</i> (42).
BENOIT DE SAINTE-MORE.	<i>Le Roman de Troie : Andromaque essaie en vain de retenir Hector</i> (41).
BERNIER.	<i>La housse partie</i> (49).
Cantilène de sainte Eulalie.	<i>Fragment</i> (8).
La Chanson de Roland.	<i>Mort de Roland</i> (17) ; <i>Mort de la belle Aude</i> (20).
CHARLES D'ORLÉANS.	<i>Le printemps</i> (74) ; <i>Tristesse</i> (75).
CHARTIER (ALAIN).	<i>Quadrilogue invectif : Les plaintes du peuple</i> (123).
CHRISTINE DE PISAN.	<i>Solitude</i> (73).
COMMINES.	<i>Mémoires : L'habileté de Louis XI</i> (118) ; <i>Réflexions sur la fin de Louis XI</i> (119).
Le Couronnement Louis.	<i>Recommandations de Charlemagne à son fils</i> (21).
DESCHAMPS (ESTACHE).	<i>Le chat et la souris</i> (71) ; <i>Ballade sur le trépas de Bertrand du Guesclin</i> (72).
Farce du Cuvier.	<i>La revanche du mari</i> (101).
Farce de Maître Pathelin.	<i>Au tribunal</i> (103).
FROISSART.	<i>Chroniques : Les six bourgeois de Calais</i> (116).
GUILLAUME DE LORRIS.	<i>Le Roman de la Rose : Conseils de Courtoisie</i> (56).
GRÉBAN (ARNOUL).	<i>Le Mystère de la Passion ; Vision infernale</i> (92).
JEAN DE MEUNG.	<i>Le Roman de la Rose ; La véritable noblesse</i> (57).
JOINVILLE.	<i>Histoire de saint Louis : Les vertus de saint Louis</i> (114).
MICHEL (JEAN).	<i>Le Mystère de la Passion : Dernier entretien de la Vierge et de Jésus</i> (95).
Mystère du Vieil Testament.	<i>Adieux d'Eve mourante à Adam</i> (90).
Raoul de Cambrai.	<i>Raoul de Cambrai succombe sous les coups de son écuyer Bernier</i> (28).
Renaud de Montauban.	<i>Les quatre fils Aymon vont revoir leur mère</i> (25).
La Romance de Belle Doette.	(64).
Le Roman de Renart.	<i>Une pêche miraculeuse</i> (52).
RUTEDEUF.	<i>La pauvreté d'un poète</i> (66).

Serment de Strasbourg.	(8).
Tristan.	<i>Tristan se fait reconnaître d'Yseult</i> (36).
Vie de saint Alexis.	<i>Fragment</i> (10).
Vie de saint Léger.	<i>Fragment</i> (9).
VILLEHARDOUIN.	<i>La Conquête de Constantinople : Arrivée des croisés d Constantinople</i> (112).
VILLON.	<i>Le Grand Testament ; Regrets de folle jeunesse</i> (76) <i>Ballade des dames du temps jadis</i> (79); <i>La mort</i> (81).
—	<i>Poésies diverses ; La ballade des pendus</i> (77).

LE XVI^e SIÈCLE

AMYOT.	<i>La traduction de Plutarque</i> (136); <i>Daphnis et Chloé</i> (137).
AUBIGNÉ (AGRIPPA D').	<i>Sa Vie, à ses enfants : Les mémoires d'un protestant :</i> I. <i>Nouveau serment d'Annibal</i> (164), II. <i>Une lettre au roi Henri de Navarre</i> (165), III. <i>Parole prophétique</i> (165).
—	<i>Les Tragiques : La guerre civile</i> (166); <i>Le Jugement dernier</i> (168).
BAIF (J.-A. DE).	<i>La belle aronde</i> (153); <i>Les roses</i> (297).
BARTAS (DU).	<i>La Semaine : Le déluge</i> (177).
BELLAY (J. DU).	<i>L'Olive ; L'Idée</i> (141); <i>Apparition matinale</i> (291).
—	<i>Les Antiquités de Rome ; Rome antique</i> (292); <i>Les ruines de Rome</i> (293); <i>Grandeur et décadence</i> (294).
—	<i>Les Regrets : Plainte</i> (294); <i>Nostalgie</i> (295).
—	<i>Divers poèmes : Le poète courtisan</i> (287).
—	<i>Jeux rustiques : Contre les Pétrarquistes</i> (290).
—	<i>Défense et illustration de la langue française : Extraits</i> (268-274).
BELLEAU (REMY).	<i>Bergeries : Avril</i> (299).
BÈZE (THÉODORE DE).	<i>Abraham sacrifiant son fils</i> (309).
BOËTIE (LA).	<i>Discours sur la servitude volontaire : Force et faiblesse des tyrans</i> (240).
BRANTÔME.	<i>Vie des grands capitaines français : François I^{er} protecteur des lettres et des arts</i> (129); <i>Le chancelier de l'Hospital</i> (172).
—	<i>Recueil des Dames illustres ; Adieux de Marie Stuart à la France</i> (235).
CALVIN.	<i>Institution de la religion chrétienne : Calvin à François I^{er}</i> (156).
CHARRON (PIERRE).	<i>De la sagesse : La préparation à la mort</i> (226).
DES PÉRIERS (BONAVENTURE).	<i>Comparaison des alchemistes à la bonne femme qui portait une potée de lait au marché</i> (222).
FAIL (NOËL DU).	<i>Les femmes et le secret</i> (223).

- GARNIER (ROBERT). Les Juives : *La captivité de Babylone* (313).
Antigone : *OEdipe et Antigone* (318).
- HOSPITAL (MICHEL DE L'). Appel à la douceur (174) ; Contre l'emploi de la violence (175).
- JODELLE (ETIENNE). Didon se sacrifiant : *Imprécations de Didon à Enée* (317).
- LARIVEY (PIERRE). Les Esprits : *L'avare volé* (324).
- MARGUERITE DE NAVARRE. Prologu. de l'*Heptaméron* (220).
- MAROT (CLÉMENT). L'enfance de C. Marot (255) ; Le lion et le rat (256)
 Au roi, pour avoir été dérobé (259).
- MONLUC. Commentaires : *Monluc au lecteur* (233).
- MONTAIGNE. Essais : Amyot jugé par Montaigne (138) ; Comment Montaigne fut élevé par son père (199) ; L'amitié de Montaigne et de la Boétie (201) ; La bibliothèque de Montaigne (203) ; Montaigne en voyage (204) ; Les villes préférées de Montaigne : I. Paris (206) ; II. Rome (206) ; La philosophie de Montaigne (208-211) ; Du choix d'un précepteur (212) ; La formation du jugement (213) ; L'éducation joyeuse (214).
- MONTCHRESTIEN (A. DE). La Reine d'Ecosse : *La mort de Marie Stuart* (320).
- PALISSY (BERNARD). A la recherche des émaux (245).
- PARÉ (AMBROISE). Une opération chirurgicale (248).
- PASQUIER (ETIENNE). Recherches de la France : Au temps de la Renaissance (132) ; L'origine de la langue française (230).
- RABELAIS. Gargantua et Pantagruel : Au temps de la Renaissance (130) ; L'écolier limousin (148) ; Conseils de Rabelais à ses lecteurs (182) ; Deuil de Gargantua à la mort de sa femme Badebec (185) ; Les Chats-Fourrés (187) ; La journée de Gargantua enfant (191) ; Lettre de Gargantua à Pantagruel étudiant (193).
- RONSARD. Poèmes : *Vocation poétique* (278).
 — Amours de Marie : *En offrant un bouquet* (280) ;
 — A une jeune morte (281).
 — Sonnets à Hélène : *La plante d'Hélène* (282) ; *La vieillesse* (282).
 — Elégies : *Contre les bûcherons de la Forêt de Gastine* (283).
 — Remontrance au peuple de France : *Aux catholiques* (161).
 — Discours des misères du temps : *Aux protestants* (162).
 — Préfaces de la *Franciade* : *Extraits* (268-271).
 — Abrégé de l'art poétique : *Extraits* (269-272).
 — Paris au temps de la Ligue (241).
- Satire Ménippée (la).
- SERRES (OLIVIER DE). Le Théâtre d'agriculture : *La bonne ménagère* (249).
- VAIN (GUILLAUME DE). La philosophie morale des stoïques : *La vraie récompense de la vertu* (227).

LE XVII^e SIÈCLE

- ARNAULD (LE GRAND). Logique de Port-Royal: *L'esprit de contradiction* (724).
- AUBIGNAC (L'ABBÉ D'). Pratique du théâtre: *L'histoire au théâtre* (610).
- BACHAUMONT. Voyage en Languedoc et en Provence: *Précieuses de province* (402).
- BALZAC (J.-L. GUEZ DE).. . . . Socrate chrétien: *Portrait de Malherbe* (331).
— Correspondance: *Corneille historien* (611); *Contre les femmes docteurs* (752).
- BENSERADE. Job (399).
- BOISGUILLEBERT. Détail de la France: *La France à la fin du règne de Louis XIV* (840).
- BOILEAU.. . . . Poésie — Satires: *La précieuse* (405); *Le repas ridicule* (512); *Un ménage d'avares* (513); *Jugements littéraires* (784-788).
— *Eptres: Jugements littéraires* (784-789).
— *L'Art poétique: Jugements littéraires* (783-789); *Préceptes littéraires* (790-793).
— *Le Lutrin: Imprécations* (499).
— *Chapelain décoiffé: Provocation* (500).
— *Poésies diverses: Epitaphe d'Arnauld* (578); *Deux épigrammes sur la Querelle des anciens et des modernes* (824).
— *Prose. — Dialogue des héros de roman: Portrait de Tisiphone* (491); *Aux Enfers* (493).
— *Réflexions sur Longin: Pour les anciens* (827).
— *Arrêt burlesque: Fragment* (532).
— *Correspondance: Lettre à Ch. Perrault* (828).
- BOSSUET. Panégyriques. — De saint Paul: *L'éloquence de saint Paul* (542). — De saint Bernard: *La jeunesse* (544).
— Sermons. — Sur l'ambition: *Vicissitudes de la fortune* (546). — Sur la mort: *Vanité de la vie* (547).
— Sur l'impénitence finale: *L'appel du mauvais riche au tribunal de Dieu* (549). — Sur l'unité de l'Eglise: *L'Eglise gallicane* (569). — Sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise: *Les pauvres et les riches* (845).
— Oraisons funèbres. — D'Henriette d'Angleterre: *La mort de Madame* (551). — D'Henriette Marie de France: *Cromwell* (553). — De Condé: *La bataille de Rocroi* (555). — De Michel le Tellier: *La révocation de l'Edit de Nantes* (567). — D'Anne de Gonzague: *L'orgueil des libertins* (596).
— Discours sur l'histoire universelle: *Utilité de l'histoire pour les princes* (736); *La Providence dirige l'humanité* (737).

- BOSSUET. Politique tirée de l'Ecriture sainte : *La royauté de droit divin* (843).
- Maximes et réflexions sur la comédie : *Extraits* (628).
- Lettres : *A un disciple de Malebranche sur Descartes* (526); *A M. de Malézieu, contre l'exégèse rationaliste* (570); *Au P. Caffaro* (627); *Au maréchal de Bellesfonds* (732-733); *Exhortation au Dauphin* (733); *Au pape Innocent XI* (734); *A Louis XIV* (842).
- Discours de réception à l'Académie : *La langue française et l'Académie* (380).
- BOURDALOUE. Sermon sur l'hypocrisie : *La fausse dévotion* (557).
- CAYLUS (M^{me} DE). Souvenirs : *Esther à Saint-Cyr* (766).
- CHAPELAIN. Lettre sur l'art dramatique : *L'histoire au théâtre* (610).
- CHAPELLE. Voyage en Languedoc et en Provence : *Précieuses de province* (402).
- CORNEILLE. Théâtre. — *Le Cid : L'amour de Rodrigue et de Chimène* (643).
- Horace : *Horace et Curiace* (647).
- Cinna : *Faut-il punir ou pardonner Cinna ?* (641); *La clémence d'Auguste* (650).
- Polyeucte : *L'amour de Pauline pour Polyeucte* (645).
- Le menteur : *Noblesse oblige* (651).
- Ecrits en prose. — *Extraits du discours des trois unités* (604), *du discours de l'utilité et des parties du poème dramatique* (607 et 629). — *Extraits des Examens d'Horace* (609), *de Cinna* (609), *de Polyeucte* (609).
- CYRANO DE BERGERAC. Prose. — *Dans la lune : Comment on y mange comment on y fait la guerre* (486).
- Poésie. — *Le pauvre malade* (511).
- DESCARTES. Discours de la méthode : *Les quatre règles de la méthode* (517); *Les quatre maximes provisoires* (518); *L'automatisme des bêtes* (522).
- DESMARETS DE SAINT-SORLIN. Les Visionnaires : *Pour et contre la règle des trois unités* (606).
- La Guirlande de Julie : *La violette* (397).
- Œuvres diverses : *Pour le merveilleux chrétien* (815-816).
- Documents divers. Extrait des *Lettres patentes pour la fondation de l'Académie* (364); *Extraits des statuts et règlements de l'Académie* (368).
- Mémoires des dames de Saint-Cyr : *Portrait de M^{me} de Maintenon* (764); *Esther à Saint-Cyr* (767).
- FÉNELON. Sermon pour la fête de l'Épiphanie : *Les missionnaires* (561).

- FÉNELON.** Dialogues sur l'éloquence : *Un méchant sermon* (560).
 — Fables : *Le jeune Bacchus et le Faune* (746).
 — Dialogues des Morts : *Louis XI et Philippe de Commines* (747).
 — Les Aventures de Télémaque : *Conseils de Minerve à Télémaque* (749); *Le difficile métier de roi* (862); *Contre la guerre* (863); *Dangers de la tyrannie et du luxe* (865).
 — Education des filles : *De l'importance de l'éducation des filles* (759); *Dangers de l'ignorance et de l'oisiveté* (760); *Le bavardage et la ruse* (761); *La coquetterie* (762).
 — Lettre sur les occupations de l'Académie : *Utilité du dictionnaire* (381); *Utilité d'une grammaire* (386); *La supériorité oratoire des Grecs* (799); *Le rôle moral et politique de l'éloquence* (800); *La versification française* (800); *Molière* (802); *L'historien doit être impartial* (803); *La couleur locale* (803); *Sur l'architecture grecque et gothique* (808); *Anciens et modernes* (831).
 — Correspondance : *Lettre à Louis XIV* (839).
- FLÉCHIER.** Oraisons funèbres. — De M^{re} de Montausier : *Portrait de Julie d'Angennes* (394). — De Turenne : *La mort de Turenne* (564).
 — Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne : *Précieuses de province* (402).
 — Dialogues en vers : *Contre le quietisme* (572).
- FONTENELLE.** Digression sur les anciens et les modernes : *A propos de Descartes* (526); *Pour les modernes* (821).
 — Dialogues des morts anciens : *Tous les siècles se valent* (812).
- FURETIÈRE.** Le Roman bourgeois : *Le procureur Vollichon* (509).
- GOMBAULD.** La Guirlande de Julie : *L'amarante* (396).
- GOURNAY (M^{lle} DE).** Contre les « poètes grammairiens » (348).
- GRIGNAN (M. DE).** Correspondance : *Sur la mort de M^{me} de Sévigné* (448).
- HAMON (JEAN).** Correspondance : *Le petit jardinier de Port-Royal* (576).
- LA BRUYÈRE.** Les Caractères. — Préface : *Extrait* (442).
 — Chap. I Des ouvrages de l'esprit : *Intention moralisatrice* (443); *Corneille et Racine* (793); *Conception de la critique* (795-796); *Les larmes et le rire au théâtre* (797); *Remarques sur le style* (798-799); *L'architecture du moyen-âge et de l'antiquité* (807); *Pour les anciens* (826).
 — Chap. II. Du mérite personnel : *Philémon* (427); *Les enfants de race royale* (741); *Le mérite dans la société* (855).

- LA BRUYÈRE. Chap. IV. Du cœur : *Pensées sur la vie* (440).
 — Chap. V. De la société et de la conversation : *Uncer cle de précieuses* (404).
 — Chap. VI. Des biens de fortune : *Zénobie* (428); *Les riches et les pauvres* (855 et 858); *Le jeu et les classes* (858).
 — Chap. IX. Des grands : *Les grands et le peuple* (853-854, 859).
 — Chap. X. Du souverain ou de la république : *Le luxe royal* (856 et 859); *Un bon roi* (859).
 — Chap. XI. De l'homme : *Irène* (429); *Ménalque* (430); *Pensées sur la vie* (440-441); *Pensées sur l'homme* (441-442); *Sur les enfants* (742-743); *Les pay sans* (856).
 — Chap. XII. Des jugements : *Sur l'éducation* (743); *La guerre* (856).
 — Chap. XVI. Des esprits forts. *Quelques raisons de croire* (593-594); *Les esprits forts* (597-598); *Les riches et les pauvres* (859).
 — Préface du discours de réception à l'Académie : *Le plan des Caractères* (592).
 — Correspondance : *Deux lettres au prince de Condé sur les progrès du duc de Bourbon* (740-741).
 LA CALPRENÈDE. Cassandre : *Alexandre et Statira* (479).
 LA FAYETTE (M^{me} DE). . . . La Princesse de Clèves : *M^{me} de Clèves refuse d'épouser le duc de Nemours* (483).
 — Correspondance : *Portrait de M^{me} de Sévigné* (447).
 LA FONTAINE. Fables. *Contre l'automatisme des bêtes* (524); *Ex traits divers* (698-719).
 — Poèmes : *Fragment du Discours à M^{me} de la Sablière* (695); *Fragment de l'Épître à Mgr Huet* (825); *Épître* (696). — *Le Quinquina : Fragment* (534).
 — Les Amours de Psyché et de Cupidon : *Curiosité fatale de Psyché* (487); *Portraits des quatre amis* (694).
 LA ROCHEFOUCAULD. . . . Portrait de *La Rochefoucauld* (433); *Maximes di verses* (434-436); *Portrait du Cardinal de Retz* (465).
 LAUGIER DE PORCHÈRES. . . Sonnet à la duchesse de Beaufort (411).
 MAINTENON (M^{me} DE). . . . La réforme de Saint-Cyr (768); *Instructions et répri mandes* (770).
 MALHERBE. Consolation à M. du Périer (334); *Paraphrase du Psaume CXLV* (337); *Ode au roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochelois* (339).
 MALLEVILLE. La Belle Matineuse (398).
 MASCARON. Oraison funèbre de Turenne : *La conversion de Turenne* (563).

- MASSILLON. Sermon sur le petit nombre des élus : *Le Jugement dernier* (565).
 — Oraison funèbre de Louis XIV : *La France à la fin du règne de Louis XIV* (841).
- MAYNARD. Une belle vieille (342) ; En attendant la mort (343).
- MOLIÈRE. Théâtre. — Les Précieuses ridicules : *Les préliminaires du mariage* (415) ; Citations diverses (408-409).
 — Les Fâcheux : *Les spectateurs sur la scène* (620).
 — La Critique de l'Ecole des femmes : *Difficultés de la comédie* (613) ; *Contre les règles* (615).
 — L'Impromptu de Versailles : *Une leçon de diction* (621).
 — Le Tartuffe : *Extrait de la préface* (630).
 — Don Juan : *Les croyances de Don Juan* (598) ; *Les devoirs d'un gentilhomme* (681) ; *Une histoire de sauvetage* (683).
 — Le Misanthrope : *Le flegme de Philinte et la bile d'Alciste* (678) ; *Dans le salon de Célimène* (420).
 — Le Médecin malgré lui : *Consultation médicale* (686).
 — L'Avare : *Entre père et fils* (674).
 — Les Femmes savantes : *L'opinion d'un bourgeois sur l'instruction des femmes* (755) ; Citations diverses (408).
 — Le Malade imaginaire : *Contre les « circulateurs »* (533) ; *La formation d'un médecin* (685) ; *La philosophie de la médecine* (689).
 — Poème. — La Gloire du dôme du Val-de-Grâce : *Fragment* (807).
- MONTAUSIER (M. DE). La Guirlande de Julie : *La tulipe* (396) ; *L'héliotrope* (396).
- MONTPENSIER (M^{lle} DE). Portrait de M^{lle} de Montpensier (425).
- MOTTEVILLE (M^{mo} DE). Mémoires : *Portraits d'Anne d'Autriche* (424), *de la duchesse de Longueville* (425).
- NICOLE. Logique de Port-Royal : *L'esprit de contradiction* (724).
- PASCAL. Provinciales : *La direction d'intention* (581).
 — Pensées : *L'imagination* (586) ; *Le divertissement* (588) ; *Le pari* (589) ; *Deux sortes d'incroyants* (595) ; *Contre le théâtre* (625) ; *L'esprit de géométrie et l'esprit de finesse* (779) ; *Pensées littéraires* (780-781) ; *Magistrats et médecins* (849) ; *Le prestige des rois* (850) ; *La guerre et la morale* (850) ; *La justice* (851) ; *La monarchie héréditaire* (852).
 — Opuscules. — De l'esprit géométrique : *Deux sortes de vérités* (777). — Fragment d'un traité du vide : *Les progrès de l'humanité* (810). — Discours sur la condition des grands : *Grandeurs apparentes et grandeurs réelles* (847).

- PASCAL. Correspondance : *Lettre à M. Périer sur l'horreur de la nature pour le vide* (528).
- PATRU. Correspondance : *Visite de la reine de Suède à l'Académie* (370).
- PELLISSON. Histoire de l'Académie : *Les réunions chez Conrart* (362).
- PÉRIER (M^{me}). Correspondance : *Les carrosses à cinq sols* (529).
- PERRAULT (CHARLES). Le Siècle de Louis le Grand : *Fragment* (820).
— Parallèles des anciens et des modernes : *Pour les modernes* (823).
- RACAN. Poésies : *Le bonheur d la vie champêtre* (344) ;
— *Invitation à boire* (346).
— Mémoires pour la vie de Malherbe : *Extraits* (330).
- RACINE (JEAN). Théâtre. — *Andromaque* : *Les cruelles hésitations d'Andromaque* (658).
— *Britannicus* : *La mort de Britannicus* (657).
— *Mithridate* : *La politique romaine* (661).
— *Iphigénie* : *Clytemnestre d'Agamemnon* (660).
— *Athalie* : *Athalie et Joas* (663).
— *Les Plaideurs* : *La manie de juger* (667) ; *La manie de plaider* (668).
— Poésies diverses. — *Le Paysag de Port-Royal* (726).
— *Epigramme sur l'Aspar de Fontenelle* (619).
— Ecrits en prose. — *Extraits des préfaces d'Andromaque* (609), de *Britannicus* (609-610), de *Bérénice* (605), de *Bajazet* (608), de *Phèdre* (631). — *Fragment de la lettre à Nicole* (727). — *Abrégé de l'histoire de Port-Royal : La mort de la mère Angélique* (577).
- RACINE (LOUIS). Mémoires : *Réconciliation de Racine et d'Arnauld* (728).
- RÉGNIER. Contre Malherbe et son école (351) ; *Les poètes parasites* (354) ; *Macette* (355).
- RETZ (LE CARDINAL DE). Mémoires : *Portraits d'Anne d'Autriche* (424), de *La Rochefoucauld* (434) ; *La journée des Barri-cades* (466).
- SAINT-AMANT. *Le melon* (511).
- SAINT-EVREMOND. Poésie. — *Comédie des Académistes : Discussions académiques* (377). — *Le Cercle : La préciosité morale* (412).
— Prose. — *De la tragédie ancienne et moderne Double écueil de la tragédie religieuse* (613). — *Sur les poèmes des anciens : Chaque temps doit avoir l'art qui lui convient* (814).
- SAINT-SIMON. Mémoires : *Portrait de la duchesse de Bourgogne* (426) ; *Louis XIV* (470) ; *La cour à la mort du grand Dauphin* (472) ; *Saint-Simon juge de Saint-*

- SAINT-SIMON. *Simon* (474); *Portrait de Fénelon* (559); *Destruction de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs* (579); *Portraits du duc de Bourgogne* (745), de *M^{me} de Maintenon* (764).
- SAINTE-THÈCLE (LA MÈRE AGNÈS DE). *Lettre à Racine* (626).
- SALES (SAINT FRANÇOIS DE). *Introduction à la vie dévote : Le bon usage de la parole* (538).
- SARRAZIN. *Stances du marquis* (410).
- SCARRON. *L'Enéide travestie : Invocation à la Muse* (498).
— *Le Roman comique : Incident au théâtre* (507).
- SCUDÉRY (GEORGES ET MADELEINE). *Le Grand Cyrus : Description de l'Hôtel de Rambouillet* (392); *Portraits de la marquise de Rambouillet* (392), de *Julie d'Angennes* (393), de *M^{lle} de Scudéry* (401); *Monologue de Cyrus* (481); *Pour l'instruction des femmes* (753).
— *Clélie : La carte du Pays de Tendre* (413); *Portraits de M^{me} de Sévigné* (448), de *M^{me} de Maintenon* (763).
- SCUDÉRY (M^{lle} DE). *Correspondance. Lettre à Huet contre l'automatisme des bêtes* (523).
- SÉVIGNÉ (M^{me} DE). *Correspondance. L'exécution de la Brinvilliers* (449); *La coiffure et la mode* (450); *Une visite à Port-Royal-des-Champs* (578); *Représentation d'Esther à Saint-Cyr* (767). — *Marseille en 1672* (451); *Une cure à Vichy au XVII^e siècle* (452). — *Première séparation* (453); *Seconde séparation* (454). — *Le comte de Bussy-Rabutin* (455); *M. de Coulanges* (456); *Le cardinal de Retz* (456); *La Rochefoucauld et M^{me} de La Fayette* (457). — *Le printemps* (458); *Clair de lune* (459). — *Sur la vie* (459); *Sur la vieillesse* (460); *Sur la mort* (460); *Contre l'automatisme des bêtes* (523). — *Corneille et Racine* (461); *Nicolas* (462); *Bourdalous* (463); *La Fontaine* (463).
- SOMAIZE. *Portrait de M^{me} de Sévigné* (448).
- SOREL (CHARLES). *Le Berger extravagant : Métamorphose d'un berger en saule* (492).
— *Histoire comique de Francion : La vie d'interné au collège* (504).
- TALLEMANT DES RÉAUX. *Anecdote sur Malherbe* (333); *Description de l'Hôtel de Rambouillet* (391).
- TRISTAN L'HERMITE. *Le Page disgracié : Querelle entre écoliers et paysans* (505).
- URFÉ (HONORÉ D^e). *L'Astrée : Désespoir de Céladon* (477).
- VAUBAN. *Projet d'une dime royale : La France à la fin du règne de Louis XIV* (840).

- VAUGELAS. *Ses principes* (383) ; *La vie du langage* (384).
- VIAU (THÉOPHILE DE).. . . *Elégie à une dame* (357) ; *Le matin* (359).
- VINCENT DE PAUL (SAINT). . *Correspondance : Saint François de Sales prédicateur* (539).
- VOITURE.. . . . *Poésies : La Belle Matineuse* (397) ; *Sonnet à Uranie* (399).
- *Correspondance : Défense du mot « car »* (375) ;
Lettre de la carpe au brochet (409).
-

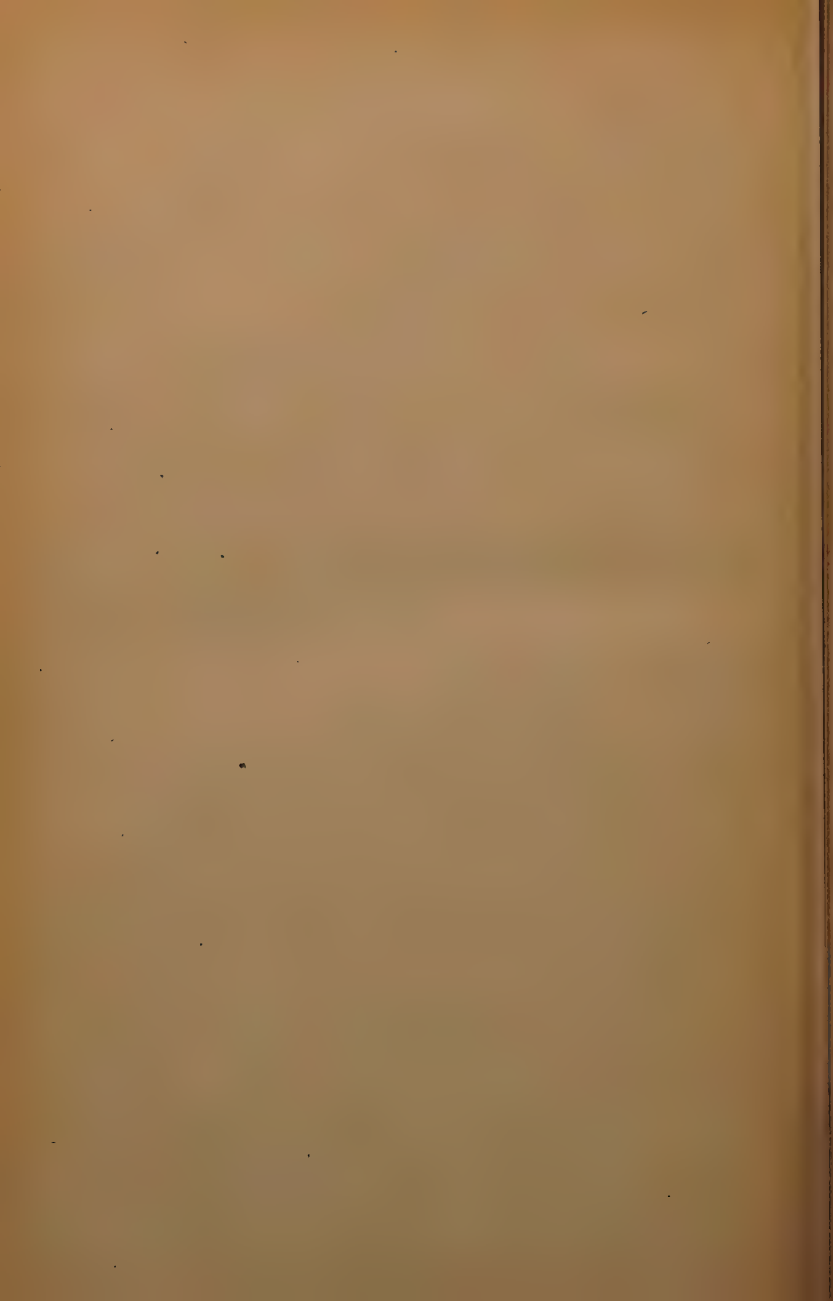


TABLE DES MATIÈRES

LE MOYEN AGE

CHAPITRE I

LA LANGUE ROMANE

	Pages.
I. — L'origine de la langue romane.	1
II. — Sa formation.	3
III. — Son évolution.	5
IV. — Les premiers textes romans.	6

CHAPITRE II

LA POÉSIE ÉPIQUE ET ROMANESQUE

I. — Les chansons de geste.	13
1. <i>La geste de Charlemagne.</i>	15
2. <i>La geste de Guillaume d'Orange.</i>	22
3. <i>La geste de Doon de Mayence.</i>	25
4. <i>Autres gestes.</i>	27
II. — Les romans bretons.	33
1. <i>Les lais de Marie de France.</i>	34
2. <i>Les romans de Tristan.</i>	35
3. <i>Les romans de Chrétien de Troyes.</i>	38
III. — Les romans antiques.	39
IV. — Romans divers.	41

CHAPITRE III

LA POÉSIE SATIRIQUE, ALLÉGORIQUE ET DIDACTIQUE

I. — La poésie satirique.	45
1. <i>Les fabliaux</i>	46
2. <i>Le Roman de Renart</i>	51
II. — La poésie allégorique: <i>Le Roman de la Rose</i>	55
III. — La poésie didactique.	58
a) Œuvres de vulgarisation scientifique. — b) Œuvres de propagande morale.	

CHAPITRE IV

LA POÉSIE LYRIQUE

I. — Les poètes du XII ^e et du XIII ^e siècle.	60
1. <i>Troubadours et trouvères</i>	60
2. <i>Les genres poétiques</i>	63
II. — Les poètes du XIV ^e et du XV ^e siècle.	67
<i>Eustache Deschamps. — Christine de Pisan. —</i> <i>Alain Chartier. — Charles d'Orléans. — Fran-</i> <i>çois Villon.</i>	

CHAPITRE V

LE THÉÂTRE DU MOYEN AGE

I. — Le théâtre religieux: miracles et mystères.	84
1. <i>Origine et développement des deux genres</i>	84
2. <i>Organisation matérielle du théâtre</i>	88
a) Mise en scène, décors et costumes. — b) Les représentations et les acteurs: les Confrères de la Passion.	
II. — Le théâtre comique: farces, sotties, moralités.	98

CHAPITRE VI

LES PREMIERS PROSATEURS

I. — Les chroniqueurs.	108
<i>Villehardouin. — Joinville. — Froissart. — Com-</i> <i>mines.</i>	
II. — Les autres prosateurs.	121

LE XVI^e SIÈCLE

CHAPITRE VII

LA RENAISSANCE: LE RETOUR A L'ANTIQUITÉ

I. — Les origines de la Renaissance.	126
II. — Les humanistes: érudits et traducteurs.	133
III. — L'influence de l'antiquité.	139
A. — <i>Le réveil des idées antiques: le Platonisme.</i>	139
B. — <i>L'imitation de la forme antique.</i>	141
1. <i>L'orthographe étymologique.</i>	142
2. <i>Les emprunts de la langue au latin.</i>	145
3. <i>Tentative de versification métrique.</i>	150

CHAPITRE VIII

LA RÉFORME: LES ÉCRIVAINS RELIGIEUX

I. — Théologiens et controversistes: <i>Calvin.</i>	155
II. — Les luttes religieuses et la littérature.	160
1. <i>Le parti catholique: Ronsard.</i>	160
2. <i>Le parti protestant. Agrippa d'Aubigné.</i>	163
3. <i>Le parti de la tolérance: Michel de l'Hospital.</i>	170
III. — La Bible et les poètes: <i>du Bartas.</i>	176

CHAPITRE IX

RABELAIS ET MONTAIGNE

I. — Rabelais.	179
1. <i>Le conteur.</i>	184
2. <i>Le satirique.</i>	186
3. <i>Le philosophe.</i>	189
4. <i>Le pédagogue.</i>	190
II. — Montaigne.	196
1. <i>Montaigne peintre de lui-même.</i>	198
2. <i>Ses idées philosophiques.</i>	208
3. <i>Ses idées pédagogiques.</i>	211

CHAPITRE X

PROSATEURS SECONDAIRES

I. — Conteurs.	217
II. — Moralistes.	224
III. — Érudits.	228
IV. — Auteurs de mémoires.	231
V. — Écrivains politiques.	237
VI. — Écrivains scientifiques.	243

CHAPITRE XI

LA POÉSIE AU XVI^e SIÈCLE

I. — Avant la Pléiade.	252
1. <i>Les Grands Rhétoriciens.</i>	252
2. <i>Clément Marot.</i>	253
3. <i>L'École Lyonnaise.</i>	264
II. — La Pléiade.	265
1. <i>Sa formation.</i>	265
2. <i>Son programme.</i>	267
3. <i>Ses œuvres.</i>	275
III. — Autour et à la suite de la Pléiade.	302

CHAPITRE XII

LE THÉÂTRE AU XVI^e SIÈCLE

I. — Les représentations.	306
II. — La tragédie.	307
1. Pièces religieuses.	307
2. Pièces antiques.	315
3. Pièces modernes.	320
III. — La comédie.	322
IV. — Les autres genres : <i>Tragi-comédie et pastorale</i>	327

LE XVII^e SIÈCLE

CHAPITRE XIII

LA RÉFORME DE MALHERBE

I. — Ses théories.	330
a) Épuration de la langue. — b) Les règles de la versification. — c) Le culte de la forme.	
II. — Ses disciples.	341
1. Maynard.	341
2. Racan.	343
III. — Ses adversaires.	347
1. M ^{lle} de Gournay.	347
2. Régnier.	349
3. Théophile de Viau.	357

CHAPITRE XIV

LA FONDATION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. — Ses origines.	362
----------------------------	-----

II. — Son organisation.	365
a) Son nom. — b) Son recrutement. — c) Son siège. — d) Fauteuils académiques. — e) Registres des séances. — f) Élections. — g) Discours de réception.	
III. — Ses travaux.	372
1. <i>Le Dictionnaire.</i>	372
a) Son histoire. — b) Autres dictionnaires du xvii ^e siècle.	
2. <i>La Grammaire.</i>	382
a) Les principes de Vaugelas. — b) Ses ennemis et ses continuateurs.	

CHAPITRE XV

LES SALONS ET LA PRÉCIOSITÉ

I. — L'Hôtel de Rambouillet.	389
II. — Autres salons parisiens et provinciaux.	400
III. — La préciosité.	403
1. <i>Préciosité des manières.</i>	406
2. <i>Préciosité du langage.</i>	407
3. <i>Préciosité de l'esprit</i>	409
4. <i>Préciosité des sentiments.</i>	412

CHAPITRE XVI

LA LITTÉRATURE MONDAINE

I. — Les portraits.	418
II. — Les maximes.	432
1. <i>Principaux recueils.</i>	432
2. <i>La thèse de La Rochefoucauld.</i>	433
3. <i>La philosophie de La Bruyère.</i>	439
III. — La correspondance.	443
1. <i>Le genre épistolaire au xvii^e siècle.</i>	443
2. <i>Les principaux épistoliers.</i>	445
3. <i>Les lettres de M^{me} de Sévigné.</i>	446

IV. — Les mémoires.	464
1. Principaux mémoires du XVII ^e siècle.	464
2. Les mémoires de Saint-Simon.	469
V. — Les romans.	476
1. Le roman pastoral.	476
2. Le roman d'aventures.	479
3. Le roman d'analyse.	482
4. Romans divers et contes.	484

CHAPITRE XVII

LA RÉACTION RÉALISTE

I. — La parodie burlesque.	489
1. Parodie du portrait.	490
2. Parodie du roman pastoral et du roman d'aventures.	491
3. Parodie de l'épopée.	496
4. Parodie de la tragédie.	500
II. — La peinture réaliste.	502
1. Le roman réaliste.	502
2. La poésie réaliste.	510

CHAPITRE XVIII

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

I. — La philosophie de Descartes.	516
1. Sa méthode.	516
2. Sa morale.	518
3. Ses théories scientifiques.	519
a) Les tourbillons. — b) La matière subtile. —	
c) Les esprits animaux et les passions. — d) Les	
bêtes-machines.	
4. L'influence cartésienne.	525

II. — Pascal savant.	526
III. — La résistance au progrès.	530

CHAPITRE XIX

LA LITTÉRATURE RELIGIEUSE

I. — La renaissance catholique au début du XVII ^e siècle.	537
II. — L'éloquence de la chaire.	540
A. — Bossuet orateur.	540
1. Sermons. — 2. Oraisons funèbres.	
B. — <i>Les autres prédicateurs.</i>	557
1. Bourdaloue. — 2. Fénelon. — 3. Mascaron. —	
4. Fléchier. — 5. Massillon.	
III. — Les querelles religieuses.	566
1. <i>Polémique entre catholiques et protestants.</i>	566
2. <i>Le gallicanisme.</i>	568
3. <i>Controverse de Bossuet et de Richard Simon.</i>	569
4. <i>Le quiétisme.</i>	571
5. <i>Lutte des Jansénistes et des Jésuites.</i>	573
a) Histoire de Port-Royal. — b) Le conflit des doctrines.	
IV. — L'apologie de la religion.	582
1. <i>Les Pensées de Pascal.</i>	582
2. <i>Le XVI^e chapitre des Caractères de La Bruyère.</i>	592
V. — Les libertins.	594

CHAPITRE XX

LE THÉÂTRE AU XVII^e SIÈCLE: LE MILIEU

I. — Les théories dramatiques.	603
A. — <i>La tragédie.</i>	603
1. La règle des trois unités. — 2. L'emploi de	

l'histoire dans la tragédie. — 3. La religion au théâtre.

B. — <i>La comédie.</i>	613
II. — L'organisation matérielle du théâtre.	616
a) Troupes. — b) Représentations. — c) La salle et le public. — d) Décors et costumes. — e) L'usage du sifflet. — f) La censure et la presse.	
III. — La polémique sur le théâtre.	623

CHAPITRE XXI

LE THÉÂTRE AU XVII^e SIÈCLE: LES AUTEURS

I. — Auteurs secondaires.	634
1. <i>Prédécesseurs et contemporains de Corneille.</i>	634
2. <i>Contemporains et successeurs de Racine.</i>	635
3. <i>Prédécesseurs, contemporains et successeurs de Molière.</i>	636
II. — Corneille.	637
1. <i>Sources de ses tragédies.</i>	637
2. <i>Procédés techniques.</i>	640
3. <i>Sa psychologie.</i>	642
4. <i>Sa morale.</i>	649
5. <i>Corneille auteur comique.</i>	651
III. — Racine.	653
1. <i>Sources de ses tragédies.</i>	653
2. <i>Procédés techniques.</i>	656
3. <i>Racine psychologue.</i>	658
4. <i>Racine historien.</i>	661
5. <i>Innovations dramatiques.</i>	663
6. <i>Racine auteur comique.</i>	667
IV. — Molière.	670
1. <i>Classification de ses comédies.</i>	670
2. <i>Le moraliste.</i>	673
3. <i>Le peintre de la société.</i>	682

CHAPITRE XXII

UN INDÉPENDANT: LA FONTAINE

I. — Le fabuliste.	692
1. Histoire de la fable. — 2. Conception de la fable chez La Fontaine.	
II. — Le peintre de la nature.	701
A. — <i>Le cadre.</i>	702
1. Aspects extérieurs de la nature. — 2. Rapports de la nature et de l'homme.	
B. — <i>Les personnages.</i>	705
1. Les animaux. — 2. Les paysans.	
III. — Le satirique.	711
1. La Fontaine et les femmes. — 2. La Fontaine et les enfants.	
IV. — Le moraliste.	715

CHAPITRE XXIII

LES ÉDUCATEURS

I. — L'éducation dans les collèges.	721
1. <i>Les collèges universitaires.</i>	721
2. <i>Les collèges des Jésuites.</i>	722
3. <i>Les collèges de l'Oratoire.</i>	723
4. <i>Les Petites-Écoles de Port-Royal.</i>	723
II. — L'éducation des princes.	729
1. <i>L'éducation du Dauphin par Bossuet.</i>	730
2. <i>L'éducation du duc de Bourbon par La Bruyère.</i>	739
3. <i>L'éducation du duc de Bourgogne par Fénelon.</i>	743

III. — L'éducation des femmes.	751
1. <i>L'opinion générale au XVII^e siècle sur la question.</i>	751
2. <i>Molière et les Femmes savantes.</i>	754
3. <i>Les idées de Fénelon sur l'éducation des filles.</i>	758
4. <i>M^{me} de Maintenon et la maison de Saint-Cyr.</i>	763

CHAPITRE XXIV

LA CRITIQUE

I. — La critique littéraire au XVII ^e siècle.	773
II. — La rhétorique de Pascal.	776
III. — Boileau critique littéraire.	782
A. — <i>Ses jugements.</i>	782
B. — <i>Le théoricien du classicisme.</i>	789
IV. — Les idées littéraires de La Bruyère.	793
V. — Les idées littéraires de Fénelon.	799
VI. — Les débuts de la critique d'art.	804

CHAPITRE XXV

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

I. — Les précurseurs de Perrault.	809
1. <i>La question du progrès.</i>	810
2. <i>La question du merveilleux.</i>	814
3. <i>La question du latin dans les inscriptions.</i>	816
II. — La première phase de la querelle.	817
III. — La deuxième phase.	829
IV. — Derniers échos de la lutte.	833
V. — Sa portée et ses conséquences.	834

CHAPITRE XXVI

LES IDÉES POLITIQUES ET SOCIALES

I. — Les écrivains du XVII ^e siècle et le pouvoir royal.	836
II. — Les théories conservatrices.	842
A. — <i>Bossuet et la théorie de la monarchie absolue.</i>	842
B. — <i>Bossuet et la solution du problème social.</i>	844
III. — La critique de l'organisation sociale.	846
A. — <i>Les vues de Pascal sur la société.</i>	847
B. — <i>La satire sociale chez La Bruyère.</i>	853
C. — <i>Fénelon réformateur.</i>	861

TABLE GÉNÉRALE

	Pages
PRÉFAGE.	v
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.	xiii

LE MOYEN AGE

CHAP.	I. — La langue romane.	i
CHAP.	II. — La poésie épique et romanesque.	12
CHAP.	III. — La poésie satirique, allégorique et didactique.	45
CHAP.	IV. — La poésie lyrique.	60
CHAP.	V. — Le théâtre du moyen âge.	84
CHAP.	VI. — Les premiers prosateurs.	108

LE XVI^e SIÈCLE

CHAP.	VII. — La Renaissance: le retour à l'antiquité.	125
CHAP.	VIII. — La Réforme: les écrivains religieux.	154
CHAP.	IX. — Rabelais et Montaigne.	179
CHAP.	X. — Prosateurs secondaires.	217
CHAP.	XI. — La poésie au xvi ^e siècle.	251
CHAP.	XII. — Le théâtre au xvi ^e siècle.	305

LE XVII^e SIÈCLE

CHAP.	XIII. — La réforme de Malherbe.	329
CHAP.	XIV. — La fondation de l'Académie Française.	361
CHAP.	XV. — Les salons et la préciosité.	388

CHAP. XVI. — La littérature mondaine.	417
CHAP. XVII. — La réaction réaliste.	489
CHAP. XVIII. — Le mouvement philosophique et scientifique.	516
CHAP. XIX. — La littérature religieuse.	536
CHAP. XX. — Le théâtre au xvii ^e siècle: le milieu.	602
CHAP. XXI. — Le théâtre au xvii ^e siècle: les auteurs.	633
CHAP. XXII. — Un indépendant: La Fontaine.	691
CHAP. XXIII. — Les éducateurs.	720
CHAP. XXIV. — La critique.	772
CHAP. XXV. — La Querelle des anciens et des modernes.	809
CHAP. XXVI. — Les idées politiques et sociales.	836
INDEX ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.	867
TABLE DES TEXTES.	877
TABLE DES MATIÈRES.	889
TABLE GÉNÉRALE.	901

SUPPLÉMENT *

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE. — P. XIII : aux coll. savantes de textes aj. celle des « Classiques de l'histoire de France au moyen âge », dir. par L. Halphen (É. Champion, depuis 1923), et aux coll. de vulgarisation celle des « Poèmes et Récits de la vieille France », dir. par A. Jeanroy (de Boccard, depuis 1923). — N. 1 : à sign. la réimpression de la *Bibliographie des principales éd. originales d'écrivains franç. du 15^e au 18^e siècle*, de Jules Le Petit (G. Jeanne, 1927). — P. XIV : aux histoires générales de la litt. franç. aj. l'*Histoire des Lettres* (2 vol. de l'*Histoire de la nation franç.* : 1^{er} vol., par F. Picavet, J. Bédier et A. Jeanroy, 2^e vol., par F. Strowski, 1923), l'*Histoire illustrée de la litt. franç.*, de G. Lanson (Hachette, 2 vol., 1923-24), l'*Histoire de la litt. franç. illustrée*, publ. sous la dir. de J. Bédier et P. Hazard (Larousse, 2 vol., 1923-24), et l'*Histoire de la poésie franç. de la Renaissance au Romantisme*, de É. Faguet (Boivin et Cie, t. I-III, 1923-27). — Aux manuels d'histoire de la litt. franç. aj. ceux de Calvet (de Gigord), Mornet (Larousse). — Aux coll. de monographies d'hist. litt. aj. la coll. « Les grands événements littéraires » (chez Edgar Malfère, depuis 1928). — P. XV : aux revues d'histoire litt. aj. le *Bulletin de la Société des textes français modernes* (depuis 1921) et la *Revue de littérature comparée*, dir. par F. Baldensperger et P. Hazard (chez Champion, depuis 1921). — P. XVI : aux dictionnaires aj. : A. Brachet : *Dict. étymologique de la langue franç.* (Hetzel, 1867), G. Cayrou, *Le Français classique. Lexique de la langue du XVII^e siècle* (H. Didier, 1923), E. Huguet, *Dict. de la langue franç. du XVI^e siècle* (É. Champion, en cours de publ. depuis 1925). — Aux grammaires et

* ABRÉVIATIONS. — P. = page ; n. = note ; l. = ligne ; chap. = chapitre ; éd. = édité ou édition ; libr. = librairie ; bibl. = bibliothèque ; ouvr. = ouvrage ; vol. = volume ; coll. = collection ; trad. = traduit ou traduction ; adapt. = adaptation ; dir. = dirigé ou direction ; publ. = publié ou publication ; aj. = ajouter ; cons. = consulter ; à sign. = à signaler ; litt. = littéraire ou littérature ; franç. = français ou française.

aux histoires de la langue aj. : F. Brunot : *La pensée et la langue* (Masson, 1922); Abel Hermant : *Xavier ou Les entretiens sur la grammaire franç.* (Le Livre, 1923); Charles Turot : *La prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle* (t. I, H. Champion, 1928). — P. XVII : aux ouvr. sur la philosophie et les curiosités du langage aj. : Albert Cim : *Récréations littéraires et Nouvelles récréations littéraires et historiques* (Hachette, 1920 et 1921), Georges Maurevert : *Le livre des plagiat* (Fayard, 1922), H. Bauche : *Le langage populaire* (Payot, 1920), Étienne Le Gal : *Ne dites pas... mais dites... Barbarismes, solécismes, locutions vicieuses* (Delagrave, 1924), E.-L. Martin : *Les symétries du français littéraire* (Les Presses Universitaires de France, 1925), Coculesco : *Essai sur les rythmes toniques du français* (Les Presses Univ., 1925), J.-M. Buffin : *Remarques sur les moyens d'expression de la durée et du temps en français* (Les Presses Univ., 1925), Marcel Jousse : *Études de psychologie linguistique* (Archives de philosophie, vol. II, G. Beauchesne, 1925), Charles Chassé : *Les styles physiologiques. Petite histoire naturelle des écrivains* (Éd. du Siècle, 1926). — Aux ouvr. sur la versification franç. aj. : G. Lote : *La rime et l'enjambement dans l'alexandrin français* (Éd. de la Phalange, 1913), J. Romains et G. Chennevières : *Petit traité de versification* (Éd. de la N^{lle} Revue franç., 1923). — P. XVIII : aux livres d'esthétique litt. aj. : D^{rs} A. Rémond et P. Voivenel : *Le génie littéraire* (Alcan, 1912), L. Dugas : *Les timides dans la litt. et l'art* (Alcan, 1925), J. Calvet : *Les types universels de la litt. franç.* (2 séries, F. Lanore, 1926 et 1928), Henri Bremond : *La poésie pure* (Grasset, 1926), *Prière et poésie* (Grasset, 1926), G. Doutrépoint : *Les types populaires de la litt. franç.* (1^{re} partie, É. Champion, 1928). — Aux ouvr. sur l'art d'écrire aj. : M. Roustan : *La composition française. Méthode et application* (Delaplane, 7 petits vol.), A. Albalat : *Comment il ne faut pas écrire. Les ravages du style contemporain* (Plon-Nourrit, 1921), *Comment on devient écrivain* (Plon-Nourrit, 1925), Curnonski et Bienstock : *Le musée des erreurs ou Le français tel qu'on l'écrit* (Albin Michel, 1925), Abel Hermant : *Lettres à Xavier sur l'art d'écrire* (Hachette, 1926). — Aux ouvr. sur l'enseignement du français aj. : J. Vianey : *L'explication française* (Hatier, 1912-1914). — P. XIX : aux ouvr. sur la diction aj. : Leloir : *L'art de dire* (Lecène et Oudin, 1886), Georges Berr : *L'art de dire* (Hachette, 1924). — Aux histoires générales aj. : E. Lavisso (sous la dir. de) : *Histoire de France contemporaine, depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919* (Hachette, 1920-1922, 10 vol.), G. Hanotaux (sous la dir. de) : *Histoire de la nation française* (Plon-Nourrit, en cours de publ. depuis 1920). — P. XX, l. 3, aj. : rééd. sous le titre : *Le revenu d'un intellectuel de 1200 à 1913* (Flammarion, 1922). — P. XXI : aux études sur le xvii^e siècle aj. : P. de Crouzas-Cretet : *Paris sous Louis XIV : I. La vie privée et la vie professionnelle* (Plon-Nourrit, 1922),

II. *La vie paroissiale, charitable, administrative et politique* (1923). — Aux études sur le XVIII^e siècle aj. : *La vie parisienne au XVIII^e siècle*, recueil de conférences (Alcan, 1914), L. Ducros : *La société française au XVIII^e siècle* (Hatier, 1922), E. Pilon : *La vie de famille au XVIII^e siècle* (Crès, 1923), le comte de Luppé : *Les jeunes filles à la fin du XVIII^e siècle* (Champion, 1925). — P. XXII : aux études sur le XIX^e siècle aj. : Ch. Simond : *La vie parisienne au XIX^e siècle. Paris de 1800 à 1900* (Plon, 1900), L.-Henry Lecomte : *Napoléon et l'Empire racontés par le théâtre* (Paris, J. Raux, 1900), H. d'Alméras : *La vie parisienne sous le règne de Louis-Philippe* (Albin Michel, 1911), *La vie parisienne sous la république de 1848* (Albin Michel, 1921), Anthony B. North-Peat : *Paris sous le second empire*, trad. par Ève Paul-Margueritte (Émile-Paul, 1911). — Aux ouvr. sur les arts plastiques aj. : L. Hourticq : *Initiation artistique* (Hachette, 1921), Élie Faure : *Histoire de l'art* (Crès, 4 vol., 1922), Gaston Varenne : *Introduction à la vie artistique* (H. Floury, 1923), Louis Gillet : *Histoire des arts*, t. XI de l'*Histoire de la nation française*, publ. sous la dir. de G. Hanotaux (Plon-Nourrit, 1922), l'*Encyclopédie des Beaux-Arts*, publ. sous la dir. de L. Hourticq (Hachette, 1925). — P. XXIII : aux ouvr. sur la musique aj. : Widor : *Initiation musicale* (Hachette, 1923). — Aux ouvr. de G. Cain aj. : *Tableaux de Paris* (Flammarion, 1921). — Compléter ainsi la Bibliographie générale : IX. POUR L'ÉTUDE DES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES (voir vol. II, p. 418-421, en n.), X. POUR L'ÉTUDE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE HORS DE FRANCE (voir dans *La littérature française contemporaine étudiée dans les textes* le chap. IX « La littérature française à l'étranger », p. 288, 289, 299 et 304, en n.).

MOYEN AGE. — P. 13, n. 1 : aj. : Dickman : *Rôle du surnaturel dans les chansons de geste* (H. Champion, 1926). — P. 16, n. 3 : à sign., comme adapt. modernes, *Les aventures de Huon de Bordeaux*, à l'usage de la jeunesse, par Marie Butts (Larousse, 1921), *Huon de Bordeaux*, mélodrame féerique, par Alexandre Arnoux (Crès, 1922), et *Huon de Bordeaux*, pièce en vers par Émile Roudié (1923). — N. 5 : à sign. P. Boissonnade : *Du nouveau sur la Chanson de Roland* (Champion, 1923), et J. Bédier : *La Chanson de Roland. Commentaires et glossaire* (H. Piazza, 1927). — P. 17, l. 13 : D'après P. Boissonnade, la *Chanson de Roland*, composée vers 1120 par un clerc jongleur normand nommé Turolf, a une grande valeur historique et géographique : lui-même a cherché à identifier les lieux et les personnages dont parle le poète. Plus récemment encore J. Bédier a fixé à deux ans près la date de la publication de *La Chanson de Roland* (entre 1098 et 1100), mais a établi que l'auteur demeure inconnu. — P. 22, n. 13 : à sign., comme adapt. modernes,

le drame de *Guillaume d'Orange*, de Lionel des Rieux, et, sous forme narrative, *La Légende de Guillaume d'Orange*, renouvelée par Paul Tuffrau (Piazza, 1920). — P. 23 : A. Terracher a publ. en 1923 chez Champion une éd. de *La Chevalerie Vivien* et une étude sur *La traduction manuscrite de la « Chevalerie Vivien »*. — P. 28, l. 3 : à sign. l'adaptation de *Girart de Roussillon* par H. Berthaut (F. Lanore, 1927). — P. 33, n. 6 : à sign., comme adapt. moderne du roman en prose de *Lancelot du lac* (paru vers 1225), *Les romans de la Table Ronde*, par Jacques Boulenger (Plon, 4 vol., 1922-23). Sign. aussi *La Queste du Saint Graal*, traduite des manuscrits du XIII^e siècle par Albert Pauthilet (Les Éd. de la Sirène, 1924). — P. 34, l. 1 : à cons. Robert Bosuat : *Li livres d'amours, de Drouart la Vache ; Drouart la Vache, traducteur d'André le Chapelain* (2 vol., Champion, 1926). — N. 3 : à sign. *Les lais de Marie de France*, trad. du texte ancien, par P. Tuffrau (Piazza, 1923). — P. 35, n. 2 : à cons. E. Vinaver : *Le roman de Tristan et Iseult et Études sur le Tristan en prose* (H. Champion, 1926). — P. 39, n. 1 et 4 : à sign. la trad. d'*Érec et Énide*, par M^{me} M. L. Borodine (de Boccard, 1924), ainsi que la version en franç. mod. d'*Érec et Énide* et du *Chevalier au lion*, par André Mary (Boivin et C^{ie}, 1923). — P. 42, l. 6 : à sign. Pierre Champion et Desouay : *Le petit Jehan de Saintre*, n^{lle} éd. (1927) ; l. 7 : à cons. Édith Wickersheimer : *Le roman de Jehan de Paris* (H. Champion, 1926). — P. 51, n. 1 : aj. *Le roman de Renart*, version moderne par Léopold Chauveau (Payot, 1924), G. Tilander : *Lexique du roman de Renart* (É. Champion, 1924), *Le roman de Renard*, traduit par M^{me} Jeanroy (dans la coll. « Poèmes et récits de la vieille France », É. de Boccard, 1926). — P. 61, en n., l. 8 : aux ouvr. généraux sur la poésie lyrique aj. : J. Anglade : *Les origines du gai savoir* (É. Champion, 1919 ; de Boccard, 1920), *Histoire sommaire de la littérature méridionale au moyen âge* (de Boccard, 1921), J. Beck : *Les chansonniers des troubadours et des trouvères* (2 vol., H. Champion, 1927). Sign. aussi l'*Anthologie des troubadours*, de A. Jeanroy (Renaissance du Livre, 1927), et celle de J. Anglade (É. de Boccard, 1927). — P. 69, n. 2 : l'éd. princeps de Ch. d'Orléans (*Choix des poésies de Charles, duc d'Orléans*, Paris, 1778) a été découverte par A. Perreau. — P. 70, en n. : aux éd. de Villon aj. la reproduction en fac-similé de la 1^{re} éd. des *Poésies de Fr. Villon*, d'après l'exemplaire de 1489, avec une introd. de P. Champion (Éd. des Quatre Chemins, 1925), et l'éd. des *Œuvres complètes de Villon*, par Louis Dimier (Delagrave, 1927). — Aux ouvr. sur Villon aj. : J.-M. Bernard : *François Villon* (Larousse, 1926), Francis Carco : *Le roman de François Villon* (coll. « Le roman des grandes existences », Plon-Nourrit, 1926), Justin Huntly MacCarthy : *La curieuse aventure de maître François Villon, sire de Montcorbier, ou Si j'étais roi*, roman trad.

de l'anglais par Hélène Caron (Éd. Georges Anquetil, 1926). — P. 81, n. 1 : voir dans É. Mâle : *L'art religieux de la fin du moyen âge en France* (Libr. A. Colin, 1908), le chap. sur la danse macabre d'après les monuments figurés (2^e partie, chap. II, III). — P. 85, en n. : aj. aux éd. *Le mystère d'Adam*, texte du manuscrit de Tours et trad. nouvelle, par H. Chamard (Libr. A. Colin, 1925). — P. 88, n. 2 : Ce manuscrit est à la Bibl. Nationale. On peut voir aussi au Musée de l'Opéra une maquette du *Mystère de Valenciennes*. — P. 98, n. 1 : aj. aux éd. le *Recueil général des sotties*, publ. par Émile Picot (Firmin-Didot, 3 vol., 1902-1912), la n^{lle} éd. crit. du *Jeu de Robin et Marion*, par E. Langlois (Champion, 1924), la n^{lle} éd. crit. de *Maître Pierre Pathelin*, par Richard T. Holbroock (Champion, 1924). — Aux adapt. modernes aj. le *Jeu de Robin et Marion*, par Émile Blémont (1923), *Maître Pierre Pathelin*, par Roger Allard (joué en 1922 au Vieux-Colombier), *La mort de Sœuper* [d'après *La condamnation de Banquet*], par Roger Sémichon (jouée en 1922 à l'Atelier), et l'*Anthologie du théâtre français du moyen âge. Théâtre comique et Théâtre sérieux*, par G. Gassies des Brulies (Delagrave, coll. « Pallas », 2 vol., 1925 et 1927). — Aux ouvr. à cons. aj. : Fleuriot de Langle : *Les sources du comique dans « Maître Pathelin »* (Libr. du Roi René, Joachim, 1926), Rolland : *Le théâtre comique en France avant le XV^e siècle. Essai bibliographique* (Éd. de la Revue des Études litt., 1926). — P. 99, l. 7 : D'après Louis Cons (*L'auteur de la Farce de Pathelin*, coll. « Elliott Monographs », Les Presses Universitaires de France, 1926), l'auteur de la *Farce de Pathelin* est un certain Guillaume Alecis. — P. 108 : à sign., dans la coll. des « Classiques de l'histoire de France au moyen âge », le 1^{er} vol. paru : *La vie de Charlemagne* d'Eginhard, par L. Halphen (Champion, 1923).

XVI^e SIÈCLE. — P. 128, en n., l. 22, aj. : E. Picot : *Les Français italianisants* (H. Champion, 2 vol., 1906-1907). — P. 135, n. 1, l. 2 : D'après un article de René Sturel, dans les *Mélanges Châtelain* (H. Champion, 1910), il n'y a pas eu deux trad. d'*Hécube*, l'une de Lazare de Baïf (1544), l'autre de Guillaume Bochetel (1545), mais cette dernière seulement. — P. 181, en n. : aux éd. de Rabelais aj. : *Gargantua et Pantagruel*, transcrit et annoté par H. Clouzot, illustré de vignettes par J. Hémard (Grès, 1922), et l'éd. modernisée de Pierre d'Espezel (4 vol., A la cité des Livres, 1927-28). — P. 182, en n. : aux ouvr. particuliers sur Rabelais aj. : L. Sainéan : *La Langue de Rabelais* (de Boccard, 2 vol., 1922-23), J. Plattard : *L'adolescence de Rabelais en Poitou* (Les Belles Lettres, 1924), J. Boulenger : *Rabelais à travers les âges* (Éd. du Divan, 1925), J. Plattard : *État présent des études rabelaisiennes* (Les Belles Lettres, 1927). — P. 196, n. 2 : A propos de l'attitude de Montaigne

lors de la peste de Bordeaux, le D^r Armaingaud a essayé de montrer qu'il n'avait pas agi par lâcheté. — P. 197, en n. : aux éd. des *Essais* il faut aj. celle du D^r Armaingaud (en 12 vol., en cours de publ. chez Conard depuis 1924) et celle de Strowski (en 7 vol., en cours de publ. depuis 1928 aux Éd. de la Chronique des Lettres françaises aux Horizons de France). — Aux ouvr. sur Montaigne aj. : Élie Faure : *Montaigne et ses trois premiers nés* (Crès, 1926), Jean Prévost : *La vie de Montaigne* (Éd. de la N^{lle} Revue Française, 1926), André Lamandé : *La vie gaillarde et sage de Montaigne* (coll. « Roman des grandes existences », Plon, 1927), F. Montagnon : *Trois portraits de Montaigne* (Éd. Occitania, 1927). — P. 217, en n. : à sign., comme recueils de morceaux choisis des prosateurs du xvi^e siècle, Eug. Réaume : *Les prosateurs du XVI^e siècle* (Didier, 1869), Darmesteter et Hatzfeld : *Morceaux choisis des écrivains du XVI^e siècle* (Delagrave, 1876), Edm. Huguet : *Portraits et récits extraits des prosateurs du XVI^e siècle* (Hachette, 1897). — P. 233, n. 5 : à sign. le livre de J. Nouaillac : *Henri IV raconté par lui-même*. Choix de lettres et de harangues (A. Picard, 1913). — P. 237, n. 7 : aux éd. de la Boétie aj. celle du *Discours de la servitude volontaire*, suivi du *Mémoire* [inédit] sur l'édit de janvier 1562, par P. Bonnefon (éd. Bossard, 1922). — P. 252, en n., l. 5 : aux ouvr. généraux sur la poésie du xvi^e siècle aj. : H. Chamard : *Les origines de la poésie française de la Renaissance* (de Boccard, 1920); de Nolhac : *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle* (1924), H. Guy : *Histoire de la poésie française au XVI^e siècle* (tome I-II, 1910-1926, Champion). — P. 254, en n. : aux ouvr. sur Cl. Marot aj. : Walther de Lerber : *L'influence de Clément Marot au XVII^e et au XVIII^e siècle* (Champion, 1920), P. Villey : *Tableau chronologique des publications de Marot* (Champion, 1922), *Marot et Rabelais* (Champion, 1923). — P. 264, n. 4 : Un exemplaire du *Livre d'amour ou Petit gage d'amitié*, ouvrage de Maurice Scève, considéré longtemps comme perdu, qui raconte l'histoire de Délie, a été récemment retrouvé en Angleterre par M. Herriot. — A sign. l'éd. des *Œuvres poétiques complètes de Maurice Scève*, par Bertrand Guégan (Garnier, 1927), et, de Valéry Larbaud : *Notes sur Maurice Scève* (Porte Étroite, 1927). — P. 265, n. 3 : à sign. l'éd. des *Œuvres de Louise Labé Lyonnaise* (coll. « L'âme de la femme », Marcel Seheur, 1927) et le livre de Dorothy O' Connor : *Louise Labé. Sa vie et son œuvre* (Les Presses françaises, 1927). — P. 266, l. 15 : D'après P. Laumonier, la fameuse rencontre fortuite de Ronsard et de du Bellay dans une hôtellerie de Poitiers en 1549 est une légende : les deux poètes se connaissaient depuis 1543 ou 1547. — P. 276, en n. : aux éd. de Ronsard aj. le *Discours des misères de ce temps*, reprod. en fac-similé, d'après l'éd. gothique dont un exempl. unique est à la Bibl. Nation., par A. Pereire (1925). — Aux ouvr. sur

Ronsard, qui ont été surtout nombreux à l'occasion de son 4^e centenaire, aj. : Edm. Rocher : *Ronsard, prince des poètes* (Les Presses Univ., 1924), G. Cohen : *Ronsard, sa vie, son œuvre* (Boivin et C^{ie}, 1924), Jean Martellièrre : *P. de Ronsard, gentilhomme vendômois* (Lemerre, 1924), Roger Sorg : *Cassandre ou Le secret de Ronsard* (Payot, 1925), Constantin Photiadès : *Ronsard et son luth* (Plon-Nourrit, 1925), P. Champion : *Ronsard et son temps* (Champion, 1925), Margaret de Schweinitz : *Les épitaphes de Ronsard* (Les Presses Univ., 1925), P. Champion : *Ronsard et Villeroy* (H. Champion, 1925), Maurice Alliot et Jean Baillon : *Ronsard et son 4^e centenaire* (Études françaises, 7^e cahier, Les Belles-Lettres, 1926), Pierre de Nolhac : *La vie amoureuse de Pierre de Ronsard* (E. Flammarion, 1926), Gabriel Maugain : *Ronsard en Italie* (Les Belles-Lettres, 1926), Marcel Raymond : *L'influence de Ronsard sur la pensée française (1550-1585)*, H. Champion, 1927, *Bibliographie critique de Ronsard en France (1550-1585)*, H. Champion, 1927. — P. 277, l. 19 : Les 4 hymnes des Saisons ont paru en 1563. — L. 29 : *Les Gaietés et Épigrammes* ont paru d'abord sous le titre de *Folastries*. — L. 30 : *Le folatristissime voyage d'Arcueil*, composé en 1549, a paru en 1552 à la fin du Cinquième livre des Odes. — P. 283, n. 12 : D'après J. Martellièrre, le « méchant » qui « tua les déesses » de la forêt de Gastine n'était pas Charles IX, comme on l'avait toujours cru jusqu'ici d'après le témoignage de Claude Binet, mais — ainsi que l'atteste une pièce des archives du château de Pau — Henri IV qui, encore simple roi de Navarre, vendit cette forêt en 1573 pour payer les dettes de sa mère. — P. 286, n. 8 : aux éd. de du Bellay aj. : *Les amours de Faustine*, poèmes latins trad. et étudiés par Thierry Sandre (E. Malfère, 1923), *Œuvres complètes de du Bellay*, par Henri Longnon (A l'enseigne de la Cité des Livres, 1927). — P. 298, n. 3 : aux ouvr. sur R. Belleau aj. : A. Eckhardt : *Remy Belleau, sa vie, sa « Bergerie »* (Budapest, libr. Joseph Németh, 1917). — P. 303 : à cons. sur Scévole de Sainte-Marthe l'ouvr. de J. Plattard : *La vie et l'œuvre de Scévole de Sainte-Marthe* (Champion, 1924). — P. 304, n. 1 : à cons. sur Pibrac l'ouvr. de l'abbé Alban Cabos : *Pibrac* (1923). — P. 306, l. 26 : D'après P. Laumonier, la Cléopâtre et l'Eugène de Jodelle datent de 1553 et non de 1552, comme l'ont affirmé les frères Parfaict. — P. 316, n. 5 : aux éd. de R. Garnier aj. les *Œuvres complètes (théâtre et poésie)*, avec notice et notes par Lucien Pinvert (Garnier, coll. « Selecta », 1923).

XVII^e SIÈCLE. — P. 332, en n. : aux ouvr. à cons. sur Malherbe aj. : É. Faguet : *Histoire de la poésie française de la Renaissance au Romanisme*, t. I. *Au temps de Malherbe* (Boivin et C^{ie}, 1923). — P. 357, n. 1 : aux ouvr. sur Théophile de Viau aj. : Frédéric Lachèvre : *Le libertinage*

devant le Parlement de Paris. Le procès du poète Théophile de Viau, 11 juillet 1623-1^{er} septembre 1625 (H. Champion, 1909, 2 vol.), *Le libertinage au XVII^e siècle. Disciples et successeurs de Théophile de Viau. La vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673), S^t-Pavin (1595-1670)*, H. Champion, 1911. — P. 373 : L'Académie va faire paraître le 1^{er} tome de la 8^e édition du *Dictionnaire* (1928). — N. 2 : à sign. une nouvelle réimpression fac-similé de l'éd. de 1694 du *Dictionnaire de l'Académie Française* (É. Champion, 1923). — P. 388, en n. : aj. le recueil des conférences faites au Musée Carnavalet en 1927 par Batiffol, Hallays, Reboux, Nozière et Bellessort : *Les grands salons litt. du XVII^e et XVIII^e siècle* (Payot, 1927). — P. 406, n. 1 : sur Chapelain cons. G. Colas : *Jean Chapelain. Étude historique et littéraire d'après des documents inédits* (Perrin, 1912). — P. 410, l. 27 : à sign. la publ. des *Oeuvres de Sarrazin*, réunies par Paul Festugière (1926). — P. 435, en n. : La 1^{re} éd. officielle des *Maximes* de La Rochefoucauld (1665) comprenait 317 maximes, la 2^e éd. (1666) n'en contenait que 302 ; il en ajouta 39 en 1671, 72 en 1675 ; la dernière éd. publ. de son vivant (1678) en avait en tout 504 ; la 6^e éd. (1^{re} éd. posthume, 1693) en donnait 50 nouvelles. La société de bibliophiles « Les écrivains amis des livres » doit publier la rédaction originale du manuscrit des *Maximes* d'après une copie authentique de l'autographe conservé pieusement par les descendants du moraliste ; cette publ. du 1^{er} texte des *Maximes* sera accompagnée d'une introduction du comte Gabriel de la Rochefoucauld. — Aux ouvr. sur La Rochefoucauld aj. : É. Magne : *Le vrai visage de La Rochefoucauld* (Ollendorff, 1923), Gabriel de la Rochefoucauld : *Le sentiment familial chez La Rochefoucauld* (Plon-Nourrit, 1925). — P. 439, en n., l. 21 : à sign. l'éd. des *Caractères de Théophraste* (texte et trad.), par O. Navarre (Coll. G. Budé, 1920). Comme dans sa trad. peu exacte et bien terne La Bruyère rend fort mal les qualités de l'écrivain grec, on s'est demandé s'il avait lu son modèle dans le texte grec ou s'il ne l'aurait pas connu simplement à travers la trad. latine de Casaubon (1592). — P. 448, en n. : aux recueils de M^{me} de Sévigné aj. *Lettres du pays de France* (coll. « L'âme de la femme », Marcel Scheur, 1927). — Aux ouvr. sur M^{me} de Sévigné aj. : André Hallays : *Madame de Sévigné* (Perrin, 1921), Henriette Célarié : *M^{me} de Sévigné, sa famille et ses amis* (Libr. A. Colin, 1925), Jean Lemoine : *M^{me} de Sévigné, sa famille et ses amis* (t. I, Hachette, 1926), Gérard Gailly : *L'enfance et la jeunesse heureuses de M^{me} de Sévigné (Réfutation d'une légende)*, Éd. Spes, 1926, Genès Pradel : *M^{me} de Sévigné en Bourbonnais* (Libr. Lebienheureux, Montluçon, 1926), Sonnic-Moret : *La Marquise de Sévigné, Une amie de la médecine, ennemie des médecins* (J.-B. Baillière et fils, 1926), ainsi que le recueil des conférences faites à l'Hôtel Carnavalet à l'occasion du 3^e cen-

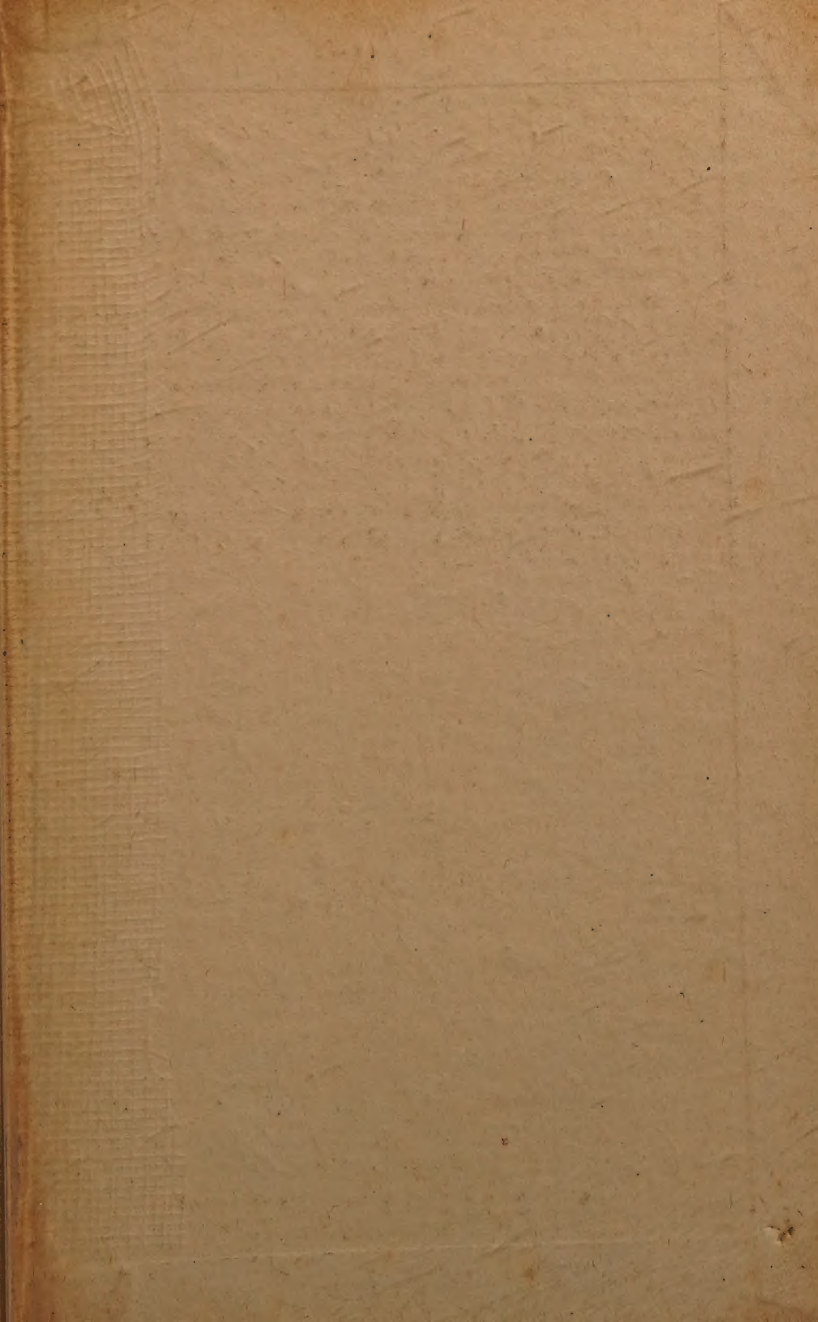
tenaire de M^{me} de Sévigné : *Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné. Le livre du centenaire* (H. et J. de Brunhoff, 1926). — P. 462, n. 2 : voir Émile Mas : *La Champmeslé* (coll. « Acteurs et actrices d'autrefois », Alcan, 1927). — P. 465, n. 1 : à sign. une nouvelle éd. des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, publ. sous la dir. de C. Vergniol et P. Audiat (Les Éd. de France, t. I, 1926). — P. 466 : à sign. une rééd. de l'*Histoire de M^{me} Henriette d'Angleterre*, de M^{me} de la Fayette, avec une introd. par E. Henriot (Rieder, 1925). — Quant aux *Mémoires* attribués à Richelieu depuis 1764 (sur la simple affirmation d'un érudit, Foncemagne), Louis Battifol a établi (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1921) qu'ils sont l'œuvre d'Achille de Harlay de Sancy, évêque de Saint-Malo, qui les composa après la mort du cardinal, à la demande de sa nièce, M^{me} d'Aiguillon, et en coll. avec l'un de ses secrétaires, Charpentier, d'après les documents réunis par Richelieu pour faire une *Histoire de Louis XIII*. La « Société de l'histoire de France » poursuit la publ. de ces *Mémoires* de Richelieu (chez Champion, t. VII paru en 1927). — M. Georges Girard a fait paraître en 1927 (aux Éditions de France), avec une préface de l'abbé Bremond, *Les Mémoires du curé de Versailles*, mémoires de François Hébert qui fut entre 1686 et 1704 curé de Versailles et mourut en 1728 évêque d'Agen, mémoires dont l'original est perdu, mais dont on a retrouvé une copie en 1883 aux archives du ministère des Affaires Étrangères. Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de M^{me} de Maintenon* (1755-1756, 6 vol.) La Baumelle en avait donné des extraits plus ou moins exacts. Les *Mémoires du curé de Versailles* sont un réquisitoire sévère contre les mœurs du grand siècle. — P. 469, n. 3 : Tous les papiers de Saint-Simon (lettres et manuscrit des *Mémoires*), d'abord déposés après sa mort chez un notaire parisien, en attendant la liquidation de sa succession, furent remis en 1760 au ministère des Affaires Étrangères après entente entre Choiseul et la maréchale de Montmorency, sa sœur. Le manuscrit original et autographe des *Mémoires*, restitué par le ministère des Affaires Étrangères au général de Saint-Simon (trois portefeuilles en 1819 et huit en 1829), fut vendu par ce dernier en 1860 à l'imprimeur Lahure, qui le céda à la librairie Hachette. Celle-ci, à l'occasion du centième anniversaire de sa création, l'a offert en 1926 à la Bibliothèque Nationale. (Sur l'histoire des papiers de Saint-Simon cons. Armand Baschet : *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'histoire de ses manuscrits*, 1874). — P. 470, en n. : aux ouvr. sur Saint-Simon aj. : Pierre Adam : *La langue du duc de Saint-Simon* (Berger-Levrault, 1921). — P. 476, n. 2 : aux éd. de *L'Astrée* aj. Maurice Magendie : *L'Astrée. Analyses et extraits* (Perrin, 1928). — P. 479 : on a publié une n^{lle} éd. d'un roman peu connu de M^{lle} de Scudéry : *Isabelle Grimaldi*, avec une introd. du baron E. Seillière (Éd. du Monde

nouveau, 1923). — P. 482, n. 3 : aux ouvr. sur M^{me} de la Fayette aj. : Valentine Poizat : *La véritable princesse de Clèves* (La Renaissance du livre, 1920), André Beaunier : *La jeunesse de M^{me} de la Fayette* (Flammarion, 1921), *L'amie de La Rochefoucauld (M^{me} de la Fayette)*, Flammarion, 1926, H. Ashton : *M^{me} de la Fayette, sa vie et ses œuvres* (Cambridge, 1922), Émile Magne : *M^{me} de la Fayette en ménage* (Émile-Paul, 1926), *Le cœur et l'esprit de M^{me} de la Fayette* (Émile-Paul, 1927), Andrée Viollis : *La vraie M^{me} la Fayette* (Cahier féminin, Bloud et Gay, 1926). A sign. aussi la réimpression dans la « Coll. des chefs-d'œuvre méconnus » (Éd. Bossard, 1925), par Albert Cazes, des *Lettres à Madame la Marquise* *** sur le sujet de la *Princesse de Clèves*, ouvr. de M. de Valincour, publ. en 1678. — P. 483, l. 10 : M^{me} Valentine Poizat a essayé d'établir que l'héroïne de M^{me} de la Fayette a réellement vécu : ce serait Anne d'Este, duchesse de Guise (1531-1607). Opinion contestée par Henry Bordeaux dans son livre *Amours du temps passé* (Plon, 1923, 1^{re} partie : *Les amants d'Annecy : Anne d'Este et Jacques de Nemours*). — P. 517, l. 11, aj. : Son corps fut ramené de Suède à Paris en 1667. D'abord placées en l'église abbatiale Sainte-Geneviève, ses cendres, du moins ce qui en restait, furent transportées en 1819 dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, où elles se trouvent encore. — Sur le séjour de Descartes en Hollande cons. Gustave Cohen : *Écrivains français en Hollande dans la 1^{re} moitié du XVII^e siècle* (É. Champion, 1920). — Aux éd. de Descartes aj. *Discours de la méthode*, d'après l'éd. originale, avec une introd. par Jacques Chevalier (Éd. de la Chronique des Lettres françaises, 1927), *Discours de la méthode*, précédé d'une étude d'Alain (Les Arts et le Livre, 1927). — Aux ouvr. sur Descartes aj. : Jacques Chevalier : *Descartes* (Plon, 1921), Louis de Launay : *Descartes* (Payot, 1923), Henri Gouhier : *La pensée religieuse de Descartes* (Bibl. de philosophie médiévale, Vrin, 1923), Louis Dimier : *Vie de Descartes* (1926), *La vie raisonnable de Descartes* (Plon, 1926). — P. 527, l. 35-36 : Pascal n'a pas, comme on l'a dit souvent, inventé la brouette, qui existait bien avant lui (on en possède notamment des croquis par Léonard de Vinci). — P. 537, n. 1 : aux ouvr. sur saint François de Sales aj. : abbé Francis Vincent : *Le travail du style chez saint François de Sales* (Beauchesne, 1923), *Saint François de Sales directeur d'âmes* (Beauchesne, n^{lle} éd., 1924), Henry Bordeaux : *Saint François de Sales et notre cœur de chair* (Plon-Nourrit, 1924), Paul Archambault : *Saint François de Sales* (Éd. Spes, 1927), Maurice Henry-Couënnier : *Saint François de Sales et ses amis* (1927). — P. 541, en n. : aux ouvr. sur Bossuet aj. : A. Gazier : *Bossuet et Louis XIV. Étude historique sur le caractère de Bossuet* (É. Champion, 1914), A. Letellier : *Bossuet, notre plus grand écrivain* (Paris, P. Roger et C^{ie}, 1920), P. Bertault : *Bossuet intime* (Desclée, de Brouwer et C^{ie},

1928), L. Bertrand, H. Bordeaux... : *Bossuet et notre temps* (Venot, 1928). — P. 560, en n. : aux éd. de Fénelon aj. : *Explications des maximes des saints*, par A. Chérel (Bloud, 1911), *De l'éducation des filles*, par A. Chérel (Hachette, 1920), *Les aventures de Télémaque*, par Albert Cahen (Coll. des Grands Écrivains de la France, Hachette, 1920, 2 vol.), *Écrits et lettres politiques de Fénelon*, par Ch. Urbain (Éd. Bossard, 1921). — P. 566, n. 2 : sur les écrivains protestants du XVII^e siècle cons. l'*Anthologie protestante, XVI^e et XVII^e siècle*, composée sous la dir. de Raoul Allier (Grès, 1918). — P. 573 : C'est en 1204 que Mahaut de Garlande fonda une communauté cistercienne de femmes près de Chevreuse, sur le fief de Porrois. Le pape Honorius III ayant inexactly traduit ce nom : *Sancta Maria de Portu Regio*, on adopta le nom de Port-Royal. — N. 7 : aux ouvr. sur Port-Royal et le jansénisme aj. : M^{me} Dutoit : *Jacqueline Pascal* (Fischbacher, 1897), M.-R. Monlaur : *Angélique Arnauld* (Plon, 1901), Jean de Bonnefon : *Port-Royal-des-Champs* (1920), H. Bremond : *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (Bloud, t. IV, 1920), Julie Berliet : *Les amis oubliés de Port-Royal* (Dorbon aîné, 1921), A. Gazier : *Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Champion, 1922, 2 vol.), Jean Laporte : *La doctrine de Port-Royal* (Les Presses Univ. de France, 1923, 2 vol.), G. Le Charpentier : *Un médecin mystique du XVII^e siècle. M. Hamon, médecin et solitaire de Port-Royal, 1618-1687* (Champion, 1925), V. Giraud : *Sœurs de grands hommes* [Jacqueline Pascal...] (Grès, 1926). — P. 583, en n., l. 15 : sur le chevalier de Méré cons. Édouard Chamaillard : *Le Chevalier de Méré* (Niort, Clouzot, 1921), Pierre Vigié : *Le chevalier de Méré* (1922). — P. 584, en n. : aux écrits de Pascal aj. : *Les lettres de Pascal*, accompagnées des *Lettres de ses correspondants*, avec un avant-propos de M. Beaufreton (Grès, 1923). — Aux éd. de Pascal aj. celle du *Discours sur les passions de l'amour*, par G. Lanson (1927). — Aux études sur Pascal, qui ont été surtout nombreuses à l'occasion de son 3^e centenaire, aj. : J. Chevalier : *Pascal* (Plon, 1922), M. Barrès : *L'angoisse de Pascal* (réimp., 1923), V. Giraud : *La vie héroïque de Blaise Pascal* (Grès, 1923), F. Leau de la Chaise : *Discours sur les pensées de Pascal*, publ. par V. Giraud (éd. Bossard, 1923), A. Suarès : *Puissances de Pascal* (Émile-Paul, 1923), Léon Chestov : *La nuit de Gethsémani (Essai sur la philosophie de Pascal)*, trad. du russe (Les cahiers verts, B. Grasset, 1923), Edmond Chamaillard : *Pascal mondain et amoureux* (Les Presses Univ., 1923), *Revue de métaphysique et de morale* : numéro d'avril-juin 1923, consacré à Pascal, *La Revue hebdomadaire* : livraison du 14 juillet 1923, consacrée à Pascal, *Archives de philosophie* : cahier 3 (*Études sur Pascal*) et 4 (*Essai bibliographique des pensées de Pascal*), par Albert Maire (1924), Albert Maire et Weber-Silvain :

Bibliographie générale des œuvres de Pascal (1924), Antoine Malvy : *Pascal et le problème de la croyance* (1924), Léon Brunschvicg : *Le génie de Pascal* (Hachette, 1925), Lionel Laroze : *Pascal et Voltaire* (1925), Edmond Lefebvre : *Pascal, l'homme, l'œuvre et l'influence* (Gedalge, 1925). — P. 595, l. 9 : sur Gassendi voir la thèse de Louis Andrieux : *Pierre Gassendi* (1927). — P. 603, n. 1 : sign. la n^{lle} éd. de la *Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac, par Pierre Martino (H. Champion, 1927). — P. 647, l. 19 : L'Odéon occupe l'emplacement de la salle construite pour la Comédie-Française, sur les terrains de l'ancien Hôtel de Condé, et inaugurée le 9 avril 1782. Abandonnée par la Comédie-Française le 23 décembre 1794, elle rouvrit sous le nom d'Odéon le 8 avril 1797. — En n. : aux ouvr. sur l'organisation du théâtre au xvii^e siècle aj. : V. Hallays-Dabot : *Histoire de la censure théâtrale en France* (E. Dentu, 1862), L.-V. Gofflot : *Le théâtre au collège, du moyen âge à nos jours* (Champion, 1907), Joannidès : *La Comédie-Française de 1680 à 1920* (Plon, 1921), M^{me} Dussane : *La Comédie-Française* (La Renaissance du livre, 1921), E. Genest et E. Duberry : *La maison de Molière connue et inconnue* (Fischbacher, 1922). — P. 623 : à propos de la polémique sur le théâtre cons. le livre de Albert Reyval : *L'Eglise et le théâtre* (Bloud et Gay, 1924). — P. 635, l. 26 : sur Quinault cons. les deux ouvr. de Étienne Gros : *Philippe Quinault. Sa vie et son œuvre* (1927), *Philippe Quinault. La Mère coquette ou Les amants brouillés* (1927). — P. 637, l. 10 : à sign. la public. des *Épîtres en vers*, de Bois-Robert, par Maurice Cauchie (Soc. des textes français modernes, Hachette, t. I, 1921). — L. 30 : à la liste des contemporains et successeurs de Molière aj. : HAUTEROCHÉ [Noël Le Breton, sieur de] (1617-1707), acteur et auteur d'une douzaine de comédies, dont les deux plus connues sont *Crispin médecin* et *Crispin musicien* (1674). — P. 640, en n. : aux ouvr. sur Corneille aj. : Henry Lyonnet : *Les Premières de P. Corneille* (Delagrave, 1923), René Bray : *La tragédie cornélienne devant la critique classique à propos de la querelle de Sophonisbe, 1663* (Hachette, 1927), Roger Cretin : *Les images dans l'œuvre de Corneille* (H. Champion, 1927). — P. 656, en n. : aux éd. de Racine aj. : *Lettres à son fils*, par Gonzague Truc (Éd. Bossard, 1922), *Théâtre religieux suivi des Poésies sacrées*, par G. Truc (1925). — Aux ouvr. sur Racine aj. : Gonzague Truc : *Le cas Racine* (Garnier, 1921), *Jean Racine. L'œuvre, l'artiste, l'homme et le temps* (Garnier, 1926), Henry Lyonnet : *Les Premières de Jean Racine* (Delagrave, 1924), Lucien Duboch : *Jean Racine politique* (Grasset, 1926), M^{me} Saint-René Taillandier : *Racine* (coll. « Nobles vies, grandes œuvres », Plon, 1927), *Racine historiographe du roi* (Plon, 1927), François Mauriac : *La vie de Jean Racine* (coll. « Roman des grandes existences », Plon, 1928). —

de Maintenon. *L'énigme de sa vie auprès du grand roi* (coll. « Figures du temps passé », Hachette, 1920), Ed. Pilon : *Un roman à la maison de Saint-Cyr, Mademoiselle de la Maisonfort* (Plon, 1922). — P. 783, en n. : aux éd. de Boileau aj. celle de *L'Art poétique*, avec commentaire critique, par le P. Victor Delaporte (Lethielleux, 1885, 3 vol.). — Aux ouvr. sur Boileau, aj. É. Faguet : *Histoire de la poésie française*, t. II. *De Malherbe à Boileau* (Boivin et C^{ie}, 1925). — P. 789: sur les origines et l'évolution de la doctrine classique cons. Henri Busson : *Les sources et le développement du rationalisme dans la litt. franç. de la Renaissance, 1533-1601* (Paris, Letouzey, 1922), Auguste Bailly : *L'école classique française. Les doctrines et les hommes, 1660-1715* (Libr. Armand Colin, 1921), René Bray : *La formation de la doctrine classique en France* (Hachette, 1927). — P. 804, n. 5 : aux architectes du xvii^e siècle aj. Louis Le Vau (1610-1670), qui édifia le château de Vaux et avait fait le premier projet de la colonnade du Louvre. — P. 813, n. 3 : aux éd. de Saint-Evremond aj. *Choix d'œuvres de Saint-Evremond*, par René de Planhol (3 vol., 1927). — P. 837, n. 2 : sur la situation matérielle des hommes de lettres au xvii^e siècle cons. d'Avenel : *Le revenu d'un intellectuel de 1200 à 1913* (Flammarion, 1922).



5^e Edition : 52^e MILLE



LIBRAIRIE
ARMAND COLIN

AC 22^f -

Syndicat des Editeurs

1^{er} AVRIL 1927